This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer V attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse|http : //books .qooqle . corn

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

Digitized by LfOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 19.27% accurate

NOTICE DE LA LORRAINE. anoG TOME SECOND. Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 18.88% accurate

ON TROUVE CHEZ MADAME GEORGE * LIBRAIRE -r - SfrQflQC PETITE HISTOIRE NATURELLE des Écoles primaires et primaires-supérieures, ou Leçons sur les Minéraux , les Plantes elles Animaux qu'il est le plus utile de connaître; 2*1'* édition, refondue par Fauteur et ornée de plusieurs gravures; 4 vol. in-18 de plus de 200 pages. Prix broché : 75 c. ; cartonné 90 c. ' LEÇONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE, à l'usage des institutions des demoiselles. Premier Volume , Minéralogie-Géologie, Botanique; in-18 orné de 20 planches. Prix : 5 fr. Deuxième volume, Zoologie; in-»18 orné de 20 planches. Prix; 3 fr. LECTURES CHOISIES sur l'Histoire naturelle et sur les Phénomènes les plus remarquables de là Nature, ou Recueil de fragments tirés des naturalistes modernes et disposés dans un ordre méthodique; 1 vol. in-8*. Prix , broché : 5 fr. PETITE GÉOGRAPHIE DES ÉCOLES PRIMAIRES, ou Notions élémentaires sur les habilans, le sol, le climat x les productions naturelles des différentes contrées du globe, et particulièrement de la France. Ouvrage rédigé sur un nouveau plan et conforme à la loi sur l'instruction primaire; 1 vol. In-18 de 242 pages. Prix, cartonné : 75 c. PErîT ATLAS DES COMMENÇANTS, pour la petite Géographie^de» écoles primaires; par M. Sauccrotte, avec cartes col. car t. 2 fr. PETIT COURS DE MATHÉMATIQUES appliquées , à l'usage des classes ouvrières, des propriétaires et des entrepreneurs d'industrie des villes et des campagnes, et pour servir de texte à l'enseignement dans les écoles primaires, dans celles d'agriculture, d'arts et métiers et dans les écoles normales; par M. Oltin , ex-professeur de mathématiques; 2 vol. in-18. Prix : 2 fr. 25 c, ORTHOGRAPHIE, ou Leçons d'orihographe sur le plan de la Cacographie méthodique; par M. Munier, auteur de la Cacographie publiée à Metz; 1 vol. iu-12, 1 f. 50 c. RAM RF.lt VIl.UHS, IMPRIMERIE DE UEJEAT. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.74% accurate

NOTICE 1>E LA LORRAINE, QUI COMPREND LES DUCHES DE BAR ET DE LUXEMBOURG, E'ÉLECTORAT DE TRÊVES , LES TROIS ÉVÉCHES (METZ, TOUL ET VERDUN): L'HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES VILLES DE CE PAYS, DES BOURGS, DES VILLAGES, DES ABBAYES, DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SACRÉS ET CIVILS; DES CAMPS ROMAINS, DES PALAIS DES ANCIENS ROIS D'AUSTRASIE, DES ANTIQUITÉS REMARQUABLES ET DE TOUS LES MONUMENTS QUI MÉRITENT QUELQUES DISTINCTIONS. PAR DOM AÙG. CALMET. 2m*. éoiTioir. Son» 8*ton&» A LUNEVILLE , Chez M—. GEORGE, Libraire-Éditeur, Grande-Rue n° 25, ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE LA LOEEAINB. 1840 Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 6.48% accurate

* V ixirvard Colley I : .<. oor="" ixohcnzoi="" ccjlt="" uitt="" of="" a.="" c="" cwii="" digitized="" by="" vjooq="" ic=""/>

The text on this page is estimated to be only 14.04% accurate

DES DUCHÉS ET DE LUXEMBOURG, DE L'ARCHEVÊCHÉ DE TRÊVES, ET DES ÈVÈCBÉ& DE METZ, TOTO ET YEEDUH , DES VILLES PRINCIPALES, DES BOURGS, ET AUTRES LIEUX LES PLUS CÉLÈBRES DAMS L'HISTOIRE, RAKGBS PAR. ORDRE ALPHABETIQUE M. MÀCHEREN ou M AREREN. Ufaeheren. Il y a dans le Luxembourg deux bourgs assez considérables de ce nom , situés tous deux sur la Moselle ; l'un entre Tbionville et Sierk, et l'autre presque l'embouchure de la Sure. H y a encore d'autres lieux du nom de Macheren , comme Roden-Afachererrrùu Rodemach. Nous avons parlé de chacun en particulier, sous leurs articles que Fou peut consulter. Macherenen allemand, vaut autant que Ma- ceriœ en latin , et Maizière* en français , d'où viennent tant dé lieux nommés Maixièrea. Voyez Greoen ou Graoen-Maeheren , et Kœnig-Macheren 7 et Rodemack. MAD1ÈRES ou MADEIRES ou MAIDIERES. — Madières , Maderia a îa même signification que maceria, muraille ou modéra , matière propre à bâtir» Madières, village à un quart de lieue du Pont à-Mousson à l'occident. Ce village appartenait anciennement à l'évéque de Liège, qui en avait la seigneurie et nommait à la cure. Hugues, évéque de Liège en 1227 échangea le village et l'église de Maidières , excepté les dîmes et les fondations faites dans l'église, avec Jean d'Âpremont , évéque de Metz, contre l'abbaye de Su-Tron , l'abbaye] de Vaussor , et lé prieuré de Hastiéres, qui appartenaient à l'église de Metz , le tout agréé par le chapitre de Metz (1). Henri, comte de Bar, y forma opposition pendant assez long-temps , parce qu'il était , par droit héréditaire , voué de Madières. Il saisit donc ce village T et le retint pendant plus d'un an , jusqu'à ce que l'évéque de Metz, Jean d'Apremont, par la médiation dits gens de bien , s'accommoda avec le comte de Bar , qui céda à l'évéque de Metzle château de Fri bourg en Vosges, et l'évéque de Metz lui assura une terre de 25 livres Pravinoises de rente r à Pestnnatiott de Geoffroi de Nonsart et de Guérin y châtelain deMouson. L'acte es» du mon d'août 1228. Aujourd'hui Madières est du diocèse de Toul, office, recette et bailliage eu Pont-àMousson, cour souveramede Lorraine» Les seigneurs sont : le roi , haut et moyen justicier; M. le comte Desarmoises, et M. Milet maître des comptes de Lorraine r seigneurs fonciers» Il y a deux paroisses k Madières ; -l'une qui a pour

patron Saint Pierre-^aux-Kens, et l'autre saint Rémi. Cette dernière est unie à la collégiale de Sainte-Croix , sur le pont du Font-è-Moass

The text on this page is estimated to be only 21.96% accurate

MADIN (Le), ruisseau. —Le Madin est [béviOer et Lnnéville , sur la grande route un ruisseau qui a sa source à une demilieue d'Apremont ; il passe au-dessous de Nonsart , à Panne et se perd dans le ru de Maid, au-dessous de Bouillon ville, dans le bailliage de Thiaucourt. MADON (Le). — La rivière appelée le Hadon , prend sa source à Vioménil , village du ban d'Ede , au bailliage de Darney en Vosges; elle passe à l'abbaye de Bonfeï , a Mirecourt et Haroué, et va se perdre dans la Moselle, au-dessus de PontSt.-Vincent. MAGNÉVILLE. — Magnéville , village situé dans le ban de la rivière , sur la Ve20112e 'y la paroisse est dédiée sous l'invocation de saint George ; patron, l'abbé de Senones. Seigneurs , ceux d'HerbévillerLaunoy ; bailliage de Vie , parlement de Metz, souveraineté de France. Ogéviller est annexe de Magnéville , j'en ai parlé dans un acticle particulier. Fouménil ou Frémenil , Frairum monsiie, autre annexe de Magnéville, est un petit village situé près Ogéviller. L'église a pour patron saint Pierre-aux-Hens. Elle fut unie à la paroisse de Bénaménil , par feu M. de Bissy, évéque de Toul, le 22 octobre 1696. Le vicaire qui réside à Frémenil, reçoit sa pension de l'abbaye de Se nones, qui possède la moitié des dîmes : ce qui se fait contre l'union de Frémenil et Bénaménil, dont le curé devrait payer la pension du vicaire. MAGPŒNVILLE. — Magnienviilé, verrerie très-considérable, érigée d'abord en fief , ensuite en baute justice , le 10 lévrier 1722, était aussi dans la forêt de Terne, à une lieue de Cbàtel , sur le ruisseau de Villers et de là communauté de Mariville (1). Magnienviilé a changé d emplacement ; les deux verreries sont rapprochées actuellement et considérées comme n'en faisant qu'une, sur le ruisseau qui passe àBelval. ' % • . MAGNIÈRES. — Magnières , Manericœ> bourg situé enjtre Remberviller, Ger(1) Vcrtraidus rivas. de ces deux villes. Diocèse de Toul souveraineté de Lorraine. L'église paroissiale est dédiée sous l'invocation de saint Laurent* Magnières est situé sur !a Mortagne, à cinq lieues de Rosières , et dépend du bailliage de Lunéville. Il y a dans ce lieu un château, vaste et bien bâti , accompagné de cours et de jardins spacieux. Il y a aussi un fief. La seigneurie de Magnières a été possédée parles premières maisons de Lorraine: Les comtes de Blâmont , les seigneurs de Ristes, d'Ogéviller, les Haraucourt , les du Chatelet , etc. On voit encore dans l'église paroissiale, des mausolées des seigneurs de ces anciennes maisons. On y voit aussi des chapelles fondées en différera temps : 1° La chapelle de St. George , dont les seigneurs du lieu

sont collateurs. 2* La chapelle de sainte Croix, dont les mêmes seigneurs sont patrons. 5° La chapelle de Ste. Catherine, fondée le 20 juin 1515 , par Catherine d'Harancourt,épouse d'Etienne de Thuilières, seigneur de Magnières ; collateur , le seigneur du lieu. 4* La chapelle castrale sous l'invocation de Ste. Barbe. 5. L'ermitage de Notre — Dame de Montfort , chef-lien de la congrégation des ermites de saint Jean-Baptiste, au diocèse de Toul ; collateur , le seigneur du lieu. 6* L'hôpital de S. Antoine devant la halle. Dépend le hameau de saint Pierremont, où il y a une chapelle, sous l'invocation de S. Pierre. La terre de Magnières est passée à la maison de Franc , et non pas Desfrtms , qui est ancienne dans le Mâconnois , par le mariage de Gaspard de Franc comte d'Anglure , brigadier des armées du roi , avec mademoiselle Marie - Françoise de Bildestein , dernière héritière de sa maison , par qui cette terre était possédée. Elle appartient aujourd'hui à M. le comte | de Franc d'Anglure son fils, chambellan de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.33% accurate

(') fa S. A. R. le duc Léopold , et capitaine se ses gardes ► possédée par les comtes de Blâmont (1). Henri sire de Blâmont l'acquit en iî89 , de Poincignon , fils de Varri voué dlSnmal. L'acte lut fait en présence d'Alexandre abbé de Moyenmoutier et de Gérard abbé d'Etival, et scellé de leurs sceaux. En 1503 , le même Henri deBlâaeat acquit d'Alix dame de Beaumont et se Jean son fils , tout ce qu'ils araient an sème lien , pour cent sols de Nantois. H échangea l'année sabrante arec Thiebaut éoc de Lorraine, ce qu'il possédait à ContrexéVille contre ce qui appartenait au duc à Magnières. Le même comte Henri assigna pour douaire a Jeanne de Blâmont sa fil(e , en la mariant avec Burnike sire de Ristes , la auison forte et la ville de Magnières , à condition qu'ils le recerront lui et les siens dans leur château , toutes les fois qu'il enaara besoin. L'acte est dn mois de juillet 13». néanmoins les comtes de Blâmont ne possédaient la terre de Magnières qu'à titre de fief relevant des ducs de Lorraine. Le ■ème Henri de Blâmont , dont nous venons de parler, reprit du due Ferri en 1312 , la forte maison de Magnières , avec les dépendances et roulât que son fils aîné en fit de même. En f£o7, Eyge comte de Kibourg, seigneur de Magnières , fit foi et hommage au duc de Lorraine , de tout ce que Jeanne comtesse de Kibourg sa femme , possédait an lieu de Magnières, notamment le château et forteresse, et la moitié de ladite râle, ensemble de la moitié de h ville de MaxeUcy et de la forteresse de Boasont. MAGNY.— Magnj on Magner, village da diocèse de Metz , situé sur la rivière de Semé, qu'on traverse sur un pont. Le terrain de ce village est très-aquatique et très-souvent inondé par la rivière, â une heaedeMeu. (i) Archif «s d'Epiutl, Lsyette, Blâmont. En 1439 (î), le 15 juillet , les troupes de Charles U duc de Lorraine, qui avait La seigneurie de Magnières a été long- déclaré la guerre è la ville de Metz , mirent ~" le feu au village de Magny, et fauchèrent les blés de plus de mille journaux de terre dans les images de Pelte, Crépy et Magny. Us brillèrent ce dernier village et en coupèrent les vignes* En 1475 Ci), Tannée commandée par le seigneur ae Craon , assit son camp à . Magny pour inquiéter la ville de Metz; mais il n'y eut aucune action des deux côtés, et le camp fut levé huit jours après. Ces troupes en se retirant emmenèrent tous les bestiaux et les vivres dm environs. Le village de Magny est dn ressort du parlement de Mets, et du bureau des recettes de la même ville. MAID (Le ru de).— Le ru deMaid, Math on Mah , en latin Maticu$flupiuêy prend sa source , non pas

comme quelques-uns Font avancé,' auprès de Bouconville, mais auprès du village de Broussey en Voivre. Voici ce que m'en écrit une personne éclairée y qui est sur 4es lieux, et qui a examiné la chose de très* près : On voit encore une église champêtre appelée Naville, dédiée à S. Clément, bâtie sur le ban de Raulecourt , annexe de Broussey en Voivre , entre ces deux villages; cette église tombe en ruine. Près de là est une fontaine , dite de S. Clément , qui en reçoit à quelques pas de là une autre , qui forment ensemble une espèce de réservoir. Cette fontaine de saint Clément est la vraie source du ru deMaid ou Mas , qui passe dans Broussey, de là près , et non pas dans Bouconville. L'étang de Bouconville ne grossit au-dessous de ce misseau que pendant trois années consécutives ; la quatrième année , lorsqu'il a été péché , il reste à sec. Le ru deMaid continue son cours , et reçoit plusieurs autres ruisseaux. Il reçoit le nom de rivière à Eswjj ou plutôt à Thiaucourt , et même plus bas. Cette source du ru de Maid est prou(i) Chronique du doyen de Saiot-Tbiébaut* an ijao. (?) Chronique des célestin* de Mets. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.22% accurate

(8) véepar les habitons de cette Qputirét et par les anciens titres* Ce ruisseau ou rivière, «prit avoir passé à Bayonville , va se jeter à nm denû-Iieue au-dessous d'Àrnaville dma la MoseHe , à\ trois lieues de Metz j oe qui a donné lieu à cette manière de parier pneverbiak : & rn\ de Maid commence à NaviUe et finit à ReTwtille. Son cours -en droite ligne serait de près de sept lieues. i HAILLI. — Maitii, village sur la SeiUe, près Nomenî f répondant an Pontà-Mousson , diocèse de tybts , nommé en latin Manelli, La maison de MaiUi porte de gueules à trois maillets d'or, deux , un. il y a aussi MaHH9 terre et seigneurie de France dans le Boulonois* autrefois appelé M ont arme l. Et MaHlit bourg de France dans laiPicardie , en l'élection de Péronne ; il a titre de marquisat, et a donné le nom a une des plus . illustres et des plus anciennes maisons de la proYince. Item Mailli, bourg de France en Champagne, diocèse et élection de Reims. MAIN-DtJ-FRINCE (La). — A une lieue et demie de Bitche et de Stulzbroun , il y a une tuilerie, près de laquelle est une grosse pierre , appelée la . Main - du-Prince , sur laquelle on voit en effet l'empreinte d'une main , et à cent pas plus loin une autre grossse pierre , qui représente l'empreinte d'un corps d'homme. Suivant une anciennne tradition , un prince y fut dévoré par les bétes féroces , et on n'en retrouva que la main. Peut-être aussi est-ce l'aventure de Ferri III , qu'on prétend avoir eu la main emportée dans une bataille, qui se donna dans cet endroit , entre lui et l'évéque de Metz , en 1295. MAIZAY. — Maizay, Magiacum ou Magainwn, village du diocèse de Verdun; office d'Hatton-Châtel ; juridiction des juges des seigneurs du lieu ; recette et bailliage de Saint-Mihiel ; cour souveraine de Nancy. Il y a deux châteaux dans le lieu. Il y avait autrefois dans la ville de Verdun/ une rue et une place qui portaient le nom de Maizay. MAIZERAY ou SAlNT-GtBBIEN. — Voyez ESSEY EN VOIVHE. MAIZIERES. On connait plusieurs lieux du nom de Maizières , non seulement en Lorraine , mais aussi dans les autres pays, car Mezerayy Maizeray, Ma— zelurej ont la même signification que Maizières en français , et en latin Mau~ rue. Le dernier terme signifie proprement une muraille à sec , une muraille de jardin, en général toutes sortes de murailles : de la vient Macerioy un maçon. Maizières , village du bailliage de l'éi vécue de Toul , chef-lieu de la châtellenie de même nom. Les villages qni en dépendent , sont : Maizières , Blainville v Xucelly. Henri de Ville-sur-Illon , évêque de Toul , mort en

1456 (1), fit réparer les châteaux de Maizières , de Blënod , de Brixei et de Liverdun , et les fortifia de bonnes tours, qui les rendirent comme imprenables. Cependant Antoine de NeufChâteJ (2), un de ses successeurs dans l'évéché , mort en 1495 , fut encore obligé de les réparer , parce qu'ils tombaient en raine de vétusté. Les huguenots ayant pris et brûlé ce château en 1587, Henri de Bonrlémont évêque de Toul , le fit réparer. Ce même château ayant été, pris par les Lorrains, pendant la guerre du duc de Bourgogne contre la Lorraine/ fut repris sur eux par le maréchal de Bourgogne , en 4473 (5). L église a pour patronne, la Nativité de Notre-Dame. Annexe Bainville, patron, S. Martin. La chapelle de l'Annonciation ; patron , le curé ; charges , deux messes par semaine. L'ermitage de sainte Anne on du Foutenel. Maizière*, village de la châtellenie (!) Histoire de Lerr. Preuves, p. 187. r8Ç et 189. (3) Tora. 2, p. 633. (3) Hist. de Lorr., t. 2, p. 973. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.41% accurate

(») de la Garde , appartenant à M. Pévêque de Metz. Maizières , village du val de Metz. Mazeriacum , sur le rupt de May, village de Saint-Mihiel , dénommé en 904. Saint Florentin, qu'en dit être le même que saint Florent , évêque de Strasbourg, est patron de l'église. Une partie de Pinteville et de Riaville dépend de cette paroisse, le reste dépend d'Aulnois. MALAINCOURT.— On connaît en Lorraine plusieurs lieux du nom de Malaincourt ou Malancourt ; Malaincourt , annexe de Grafigni $ Malaincourt , village sur le rupt d'Auger , à une demi-lieue de Bourmonu Malaincourt , sur l'Orne , répondant à Briey, diocèse de Metz. Malancourt, village de Richecourt. Nous bous bornons ici à Malaincourt , village à trois lieues de Neufchâteau , dépendant de la baronie de Beaufremont; diocèse de Toul , annexé de Medonville , office, recette et bailliage de Neufchâteau , cour souveraine de Nancy. 11 y a dans ce lieu , une église dédiée à saint Laurent. On compte dans Malaincourt, 40 ou 42 habitans. Pour Medonville , c'est un village dépendant de la baronie de Beaufremont , diocèse de Toul , cour souveraine de Lorraine. La paroisse est dédiée à NotreDame. MALFOSSE ou MORTEFOSSE.— Malfosse est un ermitage situé à une lieue de l'abbaye de Moyenmoutier, vers le nord, derrière une haute montagne , sur laquelle se voit un rocher élevé , nommé la HautePierre. Malfosse ou Mortefpsse , est situé dans une solitude affreuse , où Ton ne voit presque jamais le soleil. Nous y avons encore vu une église assez vaste , avec le presbytère fort bien voûté , et des vitres peintes fort proprement. L'ermitage ou la demeure de l'ermite, était fort resserrée et assez mal bâtie. Il y avait eu autrefois en ce lieu un monastère , puisqu'en M on a découvert dans le cloître , la tombe d'un abbé de Haute-Fontaine , ordre de Citeaux, en Champagne $ et sous la tombe, ï le corps d'un abbé de cette abbaye , qui s'y était retiré et y était mort. On lit dans l'histoire de l'abbaye de Moyenmoutier, qu'en 1084 (1) , l'abbé Bertrice fit bâtir à son frère Théodoric, une basilique sous la Baume, la fit dédier par Pibon , évêque de Toul , en Vhonde sainte Marie-Madeleine. C'est sans doute cette basilique que nous avons encore vue bien entière , et qui a subsisté jusqu'en ces dernières années qu'on a transféré l'ermitage sur le penchant de la montagne qui est au midi et â l'opposite de Malfosse. On lit dans la même histoire (2) , qu'Odile , fille d'Artiqne , due d'Alsace et de la duchesse Baressinde , étant née aveugle , fut portée à saint Hidulphe et à saint Erard «on frère, évêque,

de Ratisbonne, qui Tétait venu voir dans sa retraite de Moyenmoutier ; que ces deux saints évoques la cathéchisèrent, lui donnèrent le baptême dans l'église aous la Baume, et lui rendirent la vue du corps avec celle de l'âme , dans le baptême qu'elle reçut de leurs mains. On est partagé de sentimens sur cette église , qui était sous la Baume. Quelques uns ont cru que c'était l'abbaye de la Baume en Bourgogne y diocèse de Besançon; mais elle était trop éloignée de la demeure du duc Artique , qui demeurait en Alsace , environ à dix ou douze lieues de Moyenmoutier , et de celle de saint Hidulphe , abbé et fondateur de ladite abbaye. D'autres croyent que cette église est celle de saint fcan l'évangéliste , que saint Hidulphe avait bâtie près de son monastère. B 'autres enfin croyent qae c'est â l'ermitage de Malfosse , silné sous la Haute-Pierre. Mais il ne parait pas que du temps de saint Hidulphe, il y eut encore ni ermitage , ni église , ni monastère à Malfosse. L'église n'y fut bâtie et consacrée , que sous l'abbé Bertrice , en 1084. (:) Hiat. mediani monasterii. , page a56 cl «57. (?)Ibid.p. 1013,60, io5, 106. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.15% accurate

MALGRANGE (La). —La llalgrang* est à trois quarts de lieue de Ranci , entre Bon-secours et le village de Heillecourt , dans la paroisse duquel est ce château. Il y avait depuis long-temps dans cet endroit une maison de campagne, appelée le Papillonsans-souci, lorsque le bon duc Henri, n'étant encore que duc de Bar, y fit bâtir un château pour Catherine de Bourbon son épouse, qui y faisait faire l'exercice de la religion prétendue réformée,. Le feu duc Léopold I , en fit commencer un beaucoup plus magnifique sur les desseins de ftoffrand , très-près de l'ancien; mais depuis le roi de Pologne, Stanislas I, duc de Lorraine, a fait démolir ce château en 1738, et à différentes reprises fait construire la Malgrange moderne, gravée en plusieurs planches dans le recueil du sieur Hère. Ce château est trèsagréable dans la belle saison, et sa majesté polonaise y passe une partie des étés. Il a d'un côté un petit bois de vieux chênes fort hauts ; de l'autre un jeune taillis converti en bosquet , et augmenté en charmilles plantées , dans lequel il y a plusieurs chapelles. Auprès de la belle croix, du côté de Nanci , sa majesté a fait construire un fort bel hospice de trois religieux capucins , détachés de leur monastère de Nanci. Les environs du château présentent de tous côtés des vues riantes , et on y arrive depuis la chaussée au-delà de Bon-secours par une belle avenue , bordée de chaque côté de deux rangs d'arbres. Voyez Heillecourt. MALZÉVILLE. — Malzéville, village près Nancy, au-delà du pont qui est sur la Meurthe , sur le chemin de Lay-saintChristophe. Le patron de l'église est saint Martin. Cour souveraine de Lorraine. Annexe St.-Mad , ou St.-Médard. Patron , saint Médard; seigneur, M. de Beauvau. On dit qu'autrefois Malzéyille s'appelait Hespera Villa. Il y avait autrefois entre Nancy et le pont de Malzé ville, un petit village nommé St. Dizier, qui fut ruiné pendant le siège de Nancy , par Charles-le-Hardi , duc de Bourgogne. (10) MANCE. (Le rude) — Les source* du ru de Mance sont à Anderny, village à deux lieues au septentrion de Briey, et près de Norroy-le-Sec , petit bourg du bailliage d'Etain. Elles se réunissent au village de Mance. Il passe de là à Briey, d'où il va joindre l'Orne à Auboué* MANDERSCHEIT. — Le château de Manderscheit est situé sur la Liser, à dix lieues de Luxembourg : entre le pays de Trêves et l'Eiffel , dans un terrain ingrat (1). Le bourg de Manderscheit est divisé en haut et bas; le haut qu'on appelle Ober-Manderscheit , est sur le penchant d'une colline; et le bas, qui est nommé Nider-Manderscheit , est dans une plaine, et borné de

ce côté-là par la province de Luxembourg : La rivière de Liser coule entre deux. La maison de Manderscheit est trèsancienne et très-illustre; on en fait remonter l'origine jusqu'à vers l'an 900 que Guillaume , fils unique d'un seigneur nommé Zuendebolde, issu des rois cTAustrasie, eut en partage la terre de Manderscheit, et y fixa sa demeure : Guillaume II fils de Guillaume I" prit Isl qualité de comte , et continua la postérité. Dès l'an 1146 le château de Manderscheit passait pour une forteresse importante; Henri comte deNamur, s*en étant rendu maître , en l'absence de l'archevêque de Trêves, à qui il appartenait, fut obligé de le rendre, avec promesse de ne l'attaquer jamais (1). C'est un des plus anciens fonds de l'archevêché de Trêves.

MANDRES-SUR-VAIRE. — Mandres-sur-Vaire, village du diocèse de Toul,. en partie du Barrais, et en partie de Lorraine. La partie du Barrais est des offiee, recette, sénéchaussée et bailliage de Bourmont/ celle de Lorraine est office et prévôté de Chatenoy; bailliage de Bourmont. L'une et l'autre sont de la cour souveraine de Lorraine. M. de Randenmeth en est seigneur» La paroisse qui est éloignée du village, a pour patrou saint Maurice, Si)

Hist. de Luxerab., l. 3, p. 4*7* a) De HoalheiD, hist. Trcvir, t. î , p. 554.

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.52% accurate

(" Il Ait parlé de Mandres dans la bulle d'Alexandre III pour Chatenoy , en 1179; et dans un privilège du duc Simon, pour le même prieuré de Chatenoy, de l'an 1304 , il y nomme le seigneur Mathieu de Mandres* Il y a dans la partie dn Barrais , trentetrois ou trente-quatre habitants, et un château à M. de Bandemneth , dans Jequel il demeure , et un autre dans la partie de Lorraine, où il loge son admodiateur. Il y a apparence que c'est de ce Mandres dont il est parlé dans la vie d'Eudes de Sorcy, qui donna à son église les églises de Mandres et de Genicourt (1). Mandres, autre village du diocèse de Tool ; patron , saint Luc. M. d'Hocedy , évêque de Tout , permit le 21 juillet 1563 de transférer l'église paroissiale dans le château. Seigneur, M. le comte de Ravel; bailliage de Mirecoort, cour souveraine de Lorraine : érigé en comté par le duc Léopold, le 50 décembre 1722. Voyez Baumel . Mandres, autre village du diocèse de Toul. Patron , saint Rémi. Seigneurs , le prieur de Richecourt , pour la moitié, et le seigneur de Cerfontaine, pour l'autre. Bailliage de Chaumont, parlement de Paris. Annexe, Cerfontaine: patrons, saint Pierre et saint Paul; seigneur, le sieur de Cerfontaine. Bailliage de Chaumont, parlement de Paris. Mandres est tin château où il y avait autrefois un village de même nom , près Mirecourt. Mandres est un château sur le finage de Chatillon , près Estain , entre les terres de Dieppe et de Fresne, à trois lieues dTstain, au couchant d'hiver. MAW)RES^LUX-QUATRE-TOURS. — Mandres-aux-quatre— Tours , â quatre lieues de St. Mihiel, autant de Toul et dn Pont-à-Mousson, village ainsi nommé, à cause d'un ancien château , qui était autrefois flanqué de quatre tours , qui (,i) Histoire de Lorraine, t. i, pig. 180. ont été démolies par feu M. le prince de Guise. Quant au nom de Mandra, il dérive du verbe Maneo, d'où l'on a fait Mandra, demeure; ou plutôt il dérive de l'hébreu, Mahara, qui signifie proprement caverne, d'où l'on a fait Mandra, un monastère ; parce que les anciens moines habitaient ordinairement dans des cavernes, d'où vient Mandrita, un moine, Archimandrita , un abbé. On appelle aussi dans la basse Latinité, Mandra, une église, un monastère, une demeure en général ; de là viennent tant de villages du nom de Mandre ou de Mandray , dans ce pays: Mandres- aux-quatreTours, Mandres- sur-V aire , , Mandres près Chatillon-sous-les-Cotes, Mandres vers Flabémont, Mandres, près Mirecourt, Mandres , vers Boncourt, Mandra la haute, Mandray la petite, val de St.Diey, etc. Mandres-

aux-quatre-Tours dont nous parlons ici, est un village ou bourg, ci-devant chef-lieu de l'office de la prévôté royale de -même nom. Recette de St. Mihiel; diocèse de Toul, bailliage de Pont-à-Mousson , cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur ; la paroisse a pour patron saint Martin. En 1438 Baudouin de Fléville qui était du conseil de régence de Lorraine, pendant l'absence du roi René I", accompagné de Yencelin de la Tour, de Henri de la Tour et de Ferri de Savigni, maréchal de Lorraine, à la tête de six cents chevaux, mit le siège devant Manàres qui appartenait au seigneur de Blàmont ; mais les assiégés firent uneri brave résistance , que les assiégeans après huit jours de siège, furent obligés de se retirer, à l'approche du comte de Blàmont , qui venait au secours avec quelques troupes (1). Olri de Blàmont, évéque de Toul, faisait sa demeure ordinaire à Mandres-auxquatre -Tours, dont il était seigneur. Il fit cession de cette seigneurie et de ses autres terres , au duc de Lorraine René II (4) Hist. de Lorraine, t. a, p. 8i4 el preuv., | page ccxxx. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate

X") et y mourut le 3 de mai 1506 ; son corps fut rapporté et inhumé à Deneuvre. Manàres-aux-quatre-Tours , de même queBlàmont, Deneuvre et Amermont , relevaient de l'évéque de Metz et furent cédés à René II duc de Lorraine , par teste de Bar , alla avec son fils , assiéger la forteresse de Sampigni-sur-Meuse. Les troupes de ces deux années firent un dégât horrible dans tout le Verdunois, surtout dans les terres de l'évéque , qui était alors Hugues de Bar , et dans celles François de Mauljean , gentilhomme lorrain , colonel de cavalerie pour le service du duc Charles IV s'étaut jeté en 1633 , dans le château de Mandres-auxOlri de Blàmont évéque de Tool en 1499. < du chapitre. L'évéque employa d'abord t? _•- j_ »»_„!_•___ — .*i j^ vojC8 £e remontrances; et la princesse Beatrix de Bourbon, reine - douairière de Bohème, qui faisait sa demeure à Damviller, fit divers voyages pour oonciqualre-Tours, arec dix-huit hommes d'ar- ' lier les parties -, elle y réussit , non sans mes , s'y défendit avec tant de valeur et peine, et l'évéque fat obligé de lui donner, d'adresse, contre plusieurs attaques des < pour la dédommager de ses peines , denx ennemis, qu'il rusait à chaque instant ,! mille cinq cents florins df or. qu'il obligea le général Français à mettre] Pour le comte de Luxembourg, l'évéque le siège devant cette petite forteresse. Il (lui céda la terre de Mangienne , seigneutint ferme pendant plusieurs jours: se rie considérable, avec le château et toute voyant enfin hors d'état de résister plus , la dépendance , à condition que l'évéque long-temps , ayant usé toutes ses provi- j pourrait la racheter moyennant une somme sions de guerre et de bouche , il se rendit ; de cinquante mille florins , si ce rachat se au général, après en avoir obtenu une faisait de son vivant ; et de quatre mille, capitulation honorable et digne de sa va- après sa mort. leur ; savoir : qu'il sortirait du château , i La seigneurie de Sampigni fat aussi tambour battant , mèche allumée, drapeau abandonnée à Robert comte de Bar, à déployé, escorté de seize soldais armés, et qu'il ne porterait d'un an entier les armes contre la France... Ce fait est constaté par la transaction même, et par la tradition des anciens du lieu , qui le tiennent successivement de père en fils. Le 1 1 septembre 1 6 1 0 le bon duc Henri donna la terre et seigneurie de Mandresaux-quatre-Tours , au prince Louis de Guise , baron d'Âncerville , seigneur de l'Avantgarde , conseiller d'état et grand chambellan dudit duc , etc. , avec cette réserve : que ledit prince Louis venant à mourir sans légitimes héritiers, le tout

retournerait au domaine de son altesse. MMGIENNE.-- Mangiennc(l),viUage à six ou sept lieues de Verdun au nord. Ce lieu est célèbre dans l'histoire^ de Verdun , par l'abbaye de Chatillon , ordre de Citeaux, qui y est fondée près la forêt et le village de Mangienne. U y ava't autrefois un château dans ce lieu; ce château fut assiégé en 1358, par le duc de Luxembourg, pendant qu'Iolande com(1) Hist. de Verdun, p. 345. grâce d'un pareil rachat. L'évéque de Verdun, pour satisfaire les seigneurs du pays , qui lui avaient prêté du secours, fut obligé de faire de très-grands emprunts, et d'engager les plus belles terres de son évéché, ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il entreprit le voyage de Jérusalem, pour épargner la dépense. Il mourut au-delà de Babylone d'Egypte, après avoir fait son testament , le treize août 1561. Louis cardinal de Bar, (1) évéque de Verdun, rétablit la paix dans son diocèse en s'accomodant avec tous les princes voisins, chassa les bandits qui désolaient le pays , se rendit maître du château de Mangienne et en chassa une troupe d'Allemands , qui s'en était emparée , puis fit démolir cette forteresse en 1418* U est croyable qu'on avait découvert en 1463 , des mines d'or, d argent , de cuivre et de plomb , dans le territoire de Mangienne, puisqu'en cette année, Guillaume d'Haraucourt, évéque de Verdun , s'asso— (i) Hïst. de Verdun, p. 571.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.94% accurate

(15) cia arec le duc René, poar partager le profit qui se ferait de ces mines ; mais 1* chose n'eut point de suite, que nous sachions , dn moins à l'égard de Mangienne. Au seizième siècle, l'évéque Nicolas Psaume avait encore des prétentions sur Mangienne, et se plaignait qu'on eût démembré cette seigneurie de son évéchè\ Dans le même temps le duc de Bouillon , seigneur de Sedan et de Jametz , fit glisser dans le diocèse de Verdun, vers Damviller et Mangienne, quelques prédicateurs pour y semer les nouvelles hérésies , mais ils furent découverts et n'y firent pas de grands progrès. Mangienne est chef-lieu d'une prévôté de l'évéché de Verdun; la paroisse a pour patron , saint Rémi. Voici les lieux qui composent la prévôté de Mangienne: Mangienne bourg, Vilkr village, Pillon village, Chatillon village, Hante-voile censé, Duzei village, Loison village, Vaudoncourt village, Axacourt village, Roiset censé, Juzazame hameau , Chaumont- la - place village, Monturbel village , de Lu ta village , Bailli village. MARAINVILLE. — Marainville, ou plutôt Mare ville, qui est le vrai nom de ce lieu , est une maison de force, à une demi-lieue de Nancy, entre Vfller et Laxou. Ce lieu étaint autrefois un hôpital champêtre. Le duc Léopold en fit une maison de correction, et y établit une manufacture, transportée à la Vénerie auprès de Nancy. Le roi de Pologne , duc de Lorraine, donna Maréville aux frères de i Institut des écoles chrétiennes, par ses lettres du 18 août 1749. La chapelle de saint Roch , qui est dans l'enclos de Maréville, rat dédiée en 1716. MARBOTTE — Marbotte, hameau situé dans un vallon, entre les bois, à distance à peu près égale de Commercy et de saint lîihiel. Ce lieu n'est considérable que par une commanderie de Tordre de Maîthe, qu'on y trouve avec quatre ou cinq mrisons. Il parait qu'il tire son nom d'un petit ruisseau qui s'y voit, et qui est nommé Marboda , dans la description des limites du comté de Verdun ; (1) de hmc ad Marbondi fontem , et inde petit ad Vadum. Marbotte était une dépendance de la paroisse d'Apremont, dont elle a été détachée par l'érection de la collégiale de saint Mihiel (2) , à laquelle on a uni les chapitres d'Apremont et d*Hatton-Chatel, à condition que les habitants de saint Agnan et de Marbotte seront décharges de l'entretien de l'église et de la maison de cure d'Apremont , et que le curé de saint Agnan , fera sa résidence à saint Agnan , pour desservir l'église dudit lieu , et celle de Marbotte; au moyen de deux cents livres qui lui seront annuellement payées par les habitants desdits lieux. Marbotte est dn diocèse

de Verdun , office et comté d'Apremont \ recette et bailliage de saint Mihiel , cour souveraine de Nancy. M. Paris en est seigneur. Ce Marbotte où il y a une commanderie de Malthe, est fort différent de Marbot, un des faubourgs de Bar-le-Due, situé a l'orient de cette ville. En 1567 (3), le duc de Bar ordonna que la ville de Bar fut fermée de murailles, et qu'on commandât pour cet ouvrage, les habitants de Marbot , de Bar-la- Ville, du Val de Comble et de la rue de Véel. MABCHE-LES-DAMES, abbaye — L'origine de l'abbaye de Marche-les-Daines est tout a fait remarquable. Dans le temps que la dévotion des croisades (4) et des voyages d'outre-mer était le plus à la mode , la plupart des gentilshommes du comté de Namur s'y engagèrent. Leurs femmes qui ne pouvaient ni ne voulaient pas les suivre dans ces voyages , se choisirent un lieu de retraite sur la rive gauche de la Meuse , à deux lieues de Namur, où elles s'exercèrent ensemble aux œuvres de piété, mettant leurs biens en commun, et vivant à la manière des religieuses, au nombre de cent trente neuf. On y remarque eutr*antres, des dames des maisons de Marbais, de Gosselier, d'Epignier, de Bave, de (1> HUt. de Verdun, p. r r. 9$. ?a) An »7Ç7 % HUt. de Lorr. t. a. p. HUt. de Lqxemb. t. 4* vxinx: 8. F- 7 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.68% accurate

Spontin, de Thyle château, de Monligny et de Beaufort. Ces dames y firent bâtir une église , qui lut consacrée Tan 1103 , en présence du comte de Namur, et d'une foule de noblesse ; cependant elles ne s'engageaient par aucun vœu de religion ; et s'il arrivait que leurs maris retournassent de voyage d*outre-mer, elles se réunissaient à eux ; si non elles passaient le reste de leur vie dans cette retraite volontaire, Cet établissement dura jusqu'en 1380, qu'on y mit des religieuses de Citeauz. MABCHE-EN-FAMINE (La). — On prononce ordinairement Marche-en-Famine ; mais la Traie prononciation est Marche-en-Femine,OQenFameinc, Marcha in Falemannia (1), ou in Falmennia. Dans une chartred'Othon I, elle est dénommée in Falmenna. On prétend que les peuples de ce canton sont dénommés dans JulesCésar, Pœmani, ou Phemani(%)- Le pays deFeméne, on de Femme, est situé dzns la partie orientale du comté de Chini et du duché de Luxembourg , sur les frontières del'évéché de Liège. Quant à la ville de la Marthe j elle est sur les limites du duché de Luxembourg , entre le septentrion et l'occident, d'où vient qu'on lui a donné le nom de Marche, ou limite. Elle porte d'argent , à un château de gueules , maçonné de sable, à une porte hersée de sable, chargée au-dessus 4'un . écusson d'argent, à quatre lions cantonnés et contournés de sable, surmontés de deux étoiles à six rayes de gueules en chef. Le ruisseau de Manette baigne ses murailles , et elle est capitale d'un canton spacieux nommé Famenne. La ville de la Marche dépendait autrefois du comté de Durbui, ayant été donnée en appanage à Gérard, cadet de Luxembourg. 1511e fut réduite en cendres es années 1236 et 1318, par les Liégeois, en représailles des hostilités que les Luxem(iYAdrianusValesius,i>olitiaGall. pag. 191. (a)' Jules César de bello Gallico; l. 2.c. 4. Ces peuples étaient dans Ja Belgique. Mais on n'a que des conjectures et la ressemblance des noms qui les fasse expliquer, de là Famene» (U) bourgeois avaient commises dans le Condré, mais elle s'est relevée de ses chûtes , et subsiste aujourd'hui en assez bon état. Jean roi de Bohême (1), et comte de Luxembourg, étant venu dans son comté de Luxembourg, en 1337 , sur les remontrances que lui firent les habitants de la Marche et de son territoire, et en considération des bons services qu'ils lui avaient rendus , et qu'il espérait encore en recevoir à l'avenir, les affranchit de toutes tailles, qui pourraient être imposées pour le mariage de ses enfants , ou pour leur création en qualité de chevaliers ; mais il veut qu'ils

entretiennent en bon état les murailles, les portes et les ponts de leur ville, qu'ils conservent en bon état l'artillerie qui leur sera confiée, que chaque bourgeois se pourvoie d'un cheval et de l'équipage nécessaire, lorsqu'il s'agira d'expéditions militaires , et que les éche vins et officiers de la ville , mettent sur pied vingt-quatre Arbalétriers exercés au métier de la guerre. Fait à la Marche , le samedi dix-neuf mars 1527. Tout le pays de la Marche en Famène, avait été cédé à la France, mais il fut rendu aux Espagnols en 1681. MARCHE-EN-BARROIS (La). — La Marche , petite ville en Barrois, à la source du Mouzon, pas loin des sources de la Saône j à quatre lieues de Bourmont, à trois de Chatillon-sur-Saône , diocèse de Langres. On croit que le nom de la Marche lui a été donné parce qu'elle est située sur les confins du Barrois et de la Champagne , et que l'ancienne route militaire passait par-là. On y en voit encore des vestiges bien sensibles. La ville de la Marche est chef-lieu de l'office et de la prévôté de ce nom, recette de Bourmont, bailliage particulier composé d'environ quatre-vingts villages ou hameaux; présidial de Langres; parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur. Le bailliage de Bassigny est partagé en trois parties principales , savoir : la Mar(3) Bertholet histoire de Luxerab. t. 6. p. 75. 76. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.45% accurate

clic, & Thiébaut'et Gondrecourt ; on y suit la coutume du Bassigny. Il y arait anciennement un château qui est endèrement ruine, et le terrain ascensé

The text on this page is estimated to be only 19.51% accurate

pelle souf l'invocation dé sainte Manne L'oratoire de saint Faijus. Annexe, ydleroy-le-Sec , où il y a une chapelle dans laquelle on fait le service, par rapport à réloignement de la mère-église. La chapelle de saint Jean -Baptiste , fondée en 1710 par Catherine Voirin, veuve de Gérard Bernard : charges cinquante -cinq messes par an. MARCOURT. -r Marcourt, village situé dans le comté de Montaigu, est bâti a* pied de la montagne où était situé le château qui donnait le nom au comté dont o» vient de parler. C'est à Marcourt où le culte de saint Thiébaut est le plus célèbre, et Marcourt passe au* jourd'hni pour chef-liett du comte de Montaigu f qui était situé sur la rivière d'Ourth, entre la Marche et la Roche. Marcourt a produit qjuelques hommes illustres, comme Everard Marcourt, général des jésuites, mort en 1580 , et quelques autres savans de même nom. MAREY, village et prieuré. — Marey, Mariacum, village du diocèse de Toul , recette et bailliage de Bourmont , cour souveraine de Nancy j seigneurs , le rôi et M. Gautier. La paroisse a pour patron la Sainte Vierge en sa Nativité. La censé de Satins-ITElape dépend de la paroisse de Marcy. Il y a de plus un ermitage â la nomination du prieur.' Il y adansMarey environ 70 habitans. L'histoire de l'abbaye de St. Mihiel , porte qu'il y a un prieuré dépendant de cette abbaye , fondé par Manegaud, abbé de celte maison, pour des religieuses (1). Il a gouverné ce monastère depuis Tan 1151 jusqu'en 1178. Aux religieuses ont «accédé des religieux bénédictins. Marey a presque toujours dépendu des seigneurs de Serocourt , qui en ont (ait les reprises des dues de Bar et de Lorraine. Ce prieuré est fort différent d'un autre prieuré nommé Merodorum, appartenant aussi autrefois à l'abbaye de St. Mihiel. Il en est parlé sous le nom de Merodorum} (i) Annal. Bénédict., t. 6. p. 481. (16X dans la bulle de Pascal II de Tan 1106 et dans la donation du prieuré d'Insming en 11 OS, où se voit la signature de Merodore, ou de Merodove (1). Or ce prieuré de Merodove est apparemment celui de Méroué près Mont-béliard , avant Tan 1443 , comme il parait par la chartre de confraternité de cette collégiale avec l'abbaye de S. Mihiel en cette année 1445. SAINTE-MARIE-ÀUX-BOIS. — On assure que saint Norbert passant par le château de Preny, y fut reçu magnifiquement par Simon Ier duc de Lorraine (2). Pendant le séjour que le saint fit en cet endroit, il donna une si haute idée de sa vertu , que Simon résolut de bâtir un monastère, pour y recevoir une colonie des disciples du

saint. Il choisit pour cela une vallée très-solitaire , tonte environnée de montagnes et de fontaines, située au pied de son château de Preny. Quoique le fends en appartint aux abbesses de St. Pierre et de Ste. Glossinde de Metz, et que les terrains des environs fussent possédés par les abbés de St. Mihiel et de Gorze , Simon ne douta pas que, pour concourir à une si bonne œuvre, les uns et les autres ne cédassent ce qui leur appartenait à ces nouveaux religieux. En effet Tabbesse de St. Pierre renonça au droit qu'elle avait en ce lieu-là, moyen* nant un cens de douze écus (5). Celle de Ste. Glossinde abandonna le cens qui était dû à son monastère, à cause des terres qu'il possédait en ce lieu-là. Les abbés de Gorze, de St. Mihiel, ceux de St. Kvre et de St. Mansuy , les princes et les seigneurs des environs se firent un plaisir de partager leurs biens avec ces saints solitaires. On assure qne saint Norbert écrivit au duc Simon et à la duchesse Adélaïde 9 pour les remercier de leur libéralité. Saint Norbert y envoya pour premier abbé le bienheureux Richard , qui, après avoir fait ses études sous le fameux docteur Raoul de Laon, s'était mis sous la (1) Hist. de Lorr., t. 1, pag. 5i5. ?*j M. l'abbé Hugo , vie de saint NorberU (5) Cartulaire de Sarate-Marie-aux-BoU. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.58% accurate

(i7) discipline de Norbert. Les religieux qu'il avait amenés de Prémontré, rebutés par la situation du lieu, s'en retournèrent, et Ricbard en fit venir d'autres de l'abbaye de Riéval. L'abbé Richard gouverna cette maison pendant trente ans , et mourut en 1155. 11 eut soin de faire confirmer les donations qu'on fit a son monastère , par les ducs de Lorraine et les évêques dans le diocèse desquels ces biens étaient situés. MARIE-ÀCX-MARTYRS (Sainte) , Sur la Moselle, proche la ville de Trêves. — Le monastère de Sainle-Marie-auxMarlyrs , ou Sainte— Marie-aux-Moines , est situé à nn bon quart de lieue de Trêves , sur la Moselle. On croit que le Capitole de Trêves , on la demeure des empereurs à Trêves , était où se voit aujourd'hui cette abbaye, et que c'est là que ce qui restait de la légion Thébëenne, souffrit Je martyr sous le préfet Rictius-Varus : c'est au même lieu où grand nombre de chrétiens de Trêves furent mis à mort vers le même temps pour la religion chrétienne qu'ils professaient (1). L'abbaye de Sainte-Marie-deç-Martyrs fut fondée , dit-on , en ce lieu par saint Yillibrode fondateur d'Epternach , vers Tan 698, et il y mit une communauté de religieux. Dans la suite des temps le relâchement s étant glissé dans cette communauté, on y mit des chanoines; mais l'archevêque de Trêves nommé Thierri , qui fut élu en 964 y établit des religieux bénédictins , leur donna des biens suffisais pour leur entrelien , et y nomma pour abbé, Déodat, qui y rétablit l'observance régulière. Les religieux furent chassés par violence une seconde fois de ce monastère, pendant les troubles de l'archevêché de grèves , et quelques chanoines s'en étant emparés, l'archevêque Poppon, successeur de Megingaude, élu en 1016 y rétablit les* religieux en 1017. Ils eurent à souffrir une violente persécution vers l'an (i) Hin. de Lorr., t. i, pag. 462, 4631262 de la part de Henri de Fisting, archevêque de Trêves , qui attaqua lés deux frères, l'un abbé de St. Mathias,' et l'autre abbé de Sainte - Marie-auxUartyrs, lesquels furent obligés de recourir à l'autorité du pape, qui les soutint contre les violences du prélat. On peut voir tout cela plus an long dans l'histoire de Lorraine, tome 2 de la première édition. On peut voir aussi la suite des abbés de ce monastère, telle que nous lavons pu recouvrer , au commencement du troisième tome de la même histoire. Le marquis Albert de Brandebourg en 1552 brûla et saccagea cette abbaye, de même que Pfaltz sur la Moselle. On montre dans ce monastère l'autel portatif de saint Yillibrode, fondateur d'Epternach; nous en avons donné la description

dans la dissertation sur les premiers archevêques de Trêves , à la tête du premier tome de l'histoire de Lorraine. On voit dans le même monastère un escalier d'une structure fort belle et fort hardie, et bon nombre de reliques.
MARIE-AUX-MIINES (Sainte)/ Val de Lièvre , Prieuré de Lièvre. — SainteMarie-aux-Mines, en allemand Markirk, est une petite ville située dans le fond de la vallée de Lièvre, ayant titre de prévôté bailliagère , à présent bailliage de St.-Diey ; elle est célèbre par ses mines d'argent et de cuivre, et par sa situation , se trouvant la première ville de Lorraine , du côté de l'Alsace ,' à la descente de la montagne. Elle est du diocèse de Strasbourg , pour le spirituel j mais elle appartient au duché de Lorraine, pour le temporel, quoique réellement située en Alsace. Il y a beaucoup d'apparence que sainteMarie-aux-Mincs n'est venue à la Lorraine, que par le prieuré de Lièvre, fondé du temps de Cbarlemagne, parFulrade, abbé de St. Denis en France, et dépendant originairement de cette abbaye. Le prieuré étant tombé sous la puissance du duc de Lorraine , on ne sait Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.20% accurate

«^^, quel titre , ni à propos de quoi , vers l'an 1400 ces princes l'ont uni aux chapitre de St. George de Nancy, *t se sont réservé les droits de souveraineté «ur tout le Val , et en particulier sur la ville de Sainte-Marie, qni est devenue assez considérable , non-seulement par ses mines et par ses manufactures de fils d'argent tirés en différentes manières, mais aussi par le passage des étrangers et des Lorrains, qui vont trafiquer en Alsace, jLe Val de Lièvre est compris, de même que Sainte -Marie- aux-Mines, dans le bailliage de St. Diey; mais le Val de Lièvre a des usages particuliers, qui lui tiennent lieu de coutumes. On croit avec beaucoup de vraisemblance , que la ville de Sainte-Marie doit son origine à un saint homme nommé Blidulphe, qui de princier de Metz, devint moine de Gorze, et cherchant une plus grande solitude , se Telira dans un petit vallon du Val de Lièvre , où il bâtit un prieuré au lieu nommé, Belmont. Deux hommes de condition , nommés Villaume etÀcbery, s'y retirèrent avec lui; et le mérite d'Achery y devint si •éclatant , que le petit monastère de Belmont, prit le nom d'Àchery (1). Il est aujourd'hui réduit en église paroissiale , qui dépendait de l'abbaye de Moyenmouûer ; mais depuis les troubles eic l'hérésie , elle sert de prêche aux luthériens et aux catholiques. Ce lieu d'Achery n'est éloigné de Sainte-Marie-aux-Mines , que d'environ une demi-lieue. Ricber (2), historien de l'abbaye de Senones, qui vivait en 1215 , remarque que vers le temps de la fondation d'Achery, c'est-à-dire , vers Tan 962 ou 942; il y eut des personnes puissantes , qui découvrirent aux environs de ce lieu , des mines d'argent fort abondantes , et dont les successeurs bâtirent au même endroit du temps de Richerius, dans le Val de Lièvre, un château qui fut nommé Achery. (i) Richer. , Senoni t. 3 spieilegii, p. 307. V. hiit. Mediani moBasterii , \t. 187, i85. (1) Richer, t. 3. Daeheriani, spicileg, p. 307.) Herculanus(l), chanoine de St. Diey y abréviateur de Richerius, dit même que ces seigneurs ouvrirent des mines aux environs d'Achery , et de leur produit , bâtirent le château dont nous venons de parler. Il ajoute que le bois ayant manqué pour fondre et façonner ces métaux , on abandonna ces mines ; mais que de son temps, quelques seigneurs allemands recommencèrent à y creuser vers Tan 1536. En 1519, 1520 et 1521 il y, eut difficulté entre l'empereur et le duc de Lorraine , au sujet des mines de SainteMarie-aux-Mines. On nomma des arbitres de part et d'autre , et on voit leurs enquêtes dans un gros registre de quatre cent quarante

feuilles , et sentence intervint en 1521 qui régla toutes ces d if acuités. Tout cela se voit dans les archives de Lorraine. Le continuateur de Monstrelet dit qu'en 1516 deux seigneurs allemands, savoir : le comte Guerlaque et le comte Francisque , déclarèrent la guerre au duc Antoine, à l'occasion des mines de Lorraine , et en particulier de -celles du Val de Lièvre (2). Les ennemis prirent la ville de Ste. Hippolyte , qui «fut reprise bientôt après par le duc Antoine, puis il défit les ennemis qui s'étaient postés à rentrée du Val de Lièvre, apparemment du côté de l'Alsace, pour lui en disputer l'entrée. Piguerre dans son histoire de France , /. 2 , c. 6 , « dit sous l'an 1500 : que » dans le Val de Lièvre il y a tant de » mines d'argent , de bronze et de plomb, y qu'il n'y a lieu en toute l'Allemagne, » où il s'en trouve tant ensemble , ni de > meilleur revenu. Cette grande vallée d« » Liéberthal, contient en soi plusieurs > autres vallées moindres , savoir : Ful> terbach , où il y a environ douze puits » de minière , à raison de quoi elle est > fort peuplée et fréquentée; une autre M Herculan, t. 3., hist. de Loir., p. cxtiii. (2) Hist. de Loir., l. a, p. n^a et suivantes. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

(19) > nommée Surbacht, dans laquelle sont > quatre puits de minière. Il parle en> suite d'Ecrik, où il y a , dit-il, seu> kmenl deux puits de minière. Il ajoute > que ces mines ont été premièrement dé— > concertes par les seigneurs des Rapols> trins ou de Ribauviller, environ l'an > 1525 , mais nous savons que le duc An> toine y avait (ait travailler dès l'an 1515 > ou 1516. > Ces mines , surtout celles qui sont à l'occident des montagnes de Vôges, appartenaient originairement aux chanoines de St.-Diey ; celles du côté de l'Alsace , appartenaient au commencement à des seigneurs allemands particuliers, ensuite elles ont appartenu aux ducs de Lorraine, depuis qu'ils sont demeurés propriétaires de tout le Val de Lièvre. Le Geber ou le Braha qui a donné le nom au Val de Lièvre , partage en deux la ville de Sainte Marie ; la partie méridionale est Alsace , et l'autre est Lorraine : Il y a des mines d'argent des deux côtés. Il y a des mines d'argent, de rosette et de plomb, à Sainte-Croix, Misïoch et autres lieux. Pendant les guerres de Lorraine , sous le duc Charles IV les mines de SainteMarie et les autres mines du Val de St. Diey , furent négligées , et enfin totalement abandonnées , et sont demeurées en cet état pendant tout le temps que la France a possédé la Lorraine. Le duc Léopold I les a rétablies petit à petit , et on a commencé il y a environ vingt-cinq à trente ans , à en tirer quelque profit. La pré? ôlé royale de Sainte-Marie , a assez peu d'étendue , ne comprenant que l'allemand Rombach, le hameau de Misloch et les censés en dépendantes, de Ste.Croix et de Sle.-Marie-aux-Mines. Les appels se portent au bailliage de St.-Diey. La ville deSte. Marie est occupée partie par les catholiques , et partie par les luthériens; il y a un couvent de cordefiers, et de très-belles manufactures, où Ton (ait passer par la filière des matières d'argent , tant en fil rond qu'en fil plat , pour être employés dans les étoffes et galons d'argent. Il y a toujours bon nombre d'ouvriers qui y travaillent , sans compter ceux qui ont l'inspection tant sur les ouvriers, que sur leurs ouvrages. L'abbé de Longuerue (1) dit que cette partie des montagnes de Vôges, appartenait à Henri-le-Grand , comte d'Ergau , ou du canton de Bade en Suisse , qui vinrent par sa fille Helvide, mariée à Hugues d'Egesheim , père du pape Léon IX aux comtes d'Egesheim. Je ne sais d'où il a pris cela; nous avons un titre de l'empereur Lothaire II de Tan 1129 par lequel ce prince confirme au prieur d' A chérie , ce qui lui avait été donné aux environs de Ste.-Marieaux-Mincs, par le comte Luthardus et Hugues son

frère, de la succession du comte Luisfride, leur père ; mais tout cela est bien postérieur au comte Hugues et à son fils Léon IX décédé en 1054 (2). Il y a à Ste. «-Marie une maison de charité et un vieux château. Thomas, fameux machiniste, très-connu dans les mémoires de l'académie des sciences , et dans notre bibliothèque Lorraine , était de Ste. Marie. On voit dans les archives de Lorraine , une ordonnance ou règlement détaillé, touchant les mines en. général, avec les franchises des ouvriers, et officiers desdites mines, à l'érection des foires à Ste.-Marie-aux-Mines. Cette ordonnance est de 1668. MARIE D'HORRÉEN (Sainte), située dans la ville de Trêves, et V Abbaye de St. Symphorien près la même ville. — Le monastère de Ste.-Marie-d'Horréen, ou des greniers publics , qui étaient à Trêves , de même que dans les autres grandes villes de l'empire , fut fondé au septième siècle par sainte Irmine , fille du roi Dagobert II et sœur de sainte Adèle , fondatrice du monastère dePalatiole ou Pfaltz, dont nous avons parlé ailleurs. Sainte Irmine avait été fiancée au comte (i) Looguerue description de la France , partie a, 1. a, p. a4 1 , item p. 289 et 33?. (1) Vignier et histoire de Lorraine, t. a , p. CCLXXXVU. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.90% accurate

(20) Herman qui mourut le jour même de ses noces , avant la consommation de leur mariage; le roi son père voulut lui donner un autre mari , mais Irmine le pria de trouver *bon qu'elle se consacrât à l'époux céleste (1). Le roi y consentit. Irmine bâtit un monastère au lieu nommé Horrea , ou les greniers publics, et Dagobert lui donna -des biens en suffisance pour l'entretien des religieuses bénédictines qu'Irmute y rassembla. ^On met cette fondation vers Tan 67 (L Il y avait près la ville de Trêves , sur le bord de la Moselle un second monastère de religieuses^ consacré -à la mémoire de saint Symphorien martyr. Modoalde évéque de Trêves., 1e fonda vers l'an G36 et y mit pour première abbesse , sa fille nommée "Severa. Ce monastère fut détruit pendant les irruptions

The text on this page is estimated to be only 14.62% accurate

(21) «omnmranrë se répandant an loin, Jeanne, comtesse de Flandres, conçut le dessein de fonder à Lille r une communauté' de même institut. Elle en écrivît au pape Grégoire X , qui envoya? un bref daté du 26 août 1275 r au provincial d» dominicains d'Allemagne,, lui enjoignant- d'envoyé* une religieuse de 2Karienraair propre à- élever de jeunes novice», dan» le même esprit qui animait la communauté de MarienmaL Où y envoya Guillemette d'Ântomg , qui' répondit parfaitement* àr l'espérance qu'on avait concorde son mérite et de sa sagesse. On peut, voir au long la vie de Guillemette d*Antoing, fille du comte de Yianden, dans l'histoire de Luxembourg r * . 5 , j* 7r & r 9, 10, été* MARINVILLEK. — - MarintiBer r village dans te doyenné de Port , diocèse de TouL La paroisse a pour patron» saint Pierre*. Seigneur, l'abbé de, Belehamp. Cour souveraine de Lorraine. Dépend le prieuré- de* Beaulieir, ordre de saint Augustin 7 uni en 1350 à l'abbaye de Belehamp* Annexe r Thièhaut-Ménil ; patron f&K Epvre. JLa ferme de Rohé. MAHIMONT. Voyez MORESBERG MARMOUTIEIL Voyez. MAURHUNSTEB. MARS AL.- — Je ne trouve aucune mention de Marsal dans les anciens géogra» phes. Son nom de Marsallum y vient apparemment de ce qu'elle est située dans un marais que forme la SeHle en cet endroit y mais si le briquétage de Marsal est l'ouvrage des Romains , comme en n'en peut guère douter, il faudra convenir que ce lieu est très— ancien 7 et que c'était un camp Romain situé sur la route de Metz à Strasbourg, Dans les monumens du moyen âge , Marsal est nommé tantôt Bodatium , tantôt VUus Marsallum (1). Le terme Bodatius, vient 'apparemment de Faneien Allemand latinité , ont rendu par Botta ou Lacuna (1) , un marais , d'où rient apparemment le nom de boue. La ville de Vie est aussi nommée Bodesius- Vicus , à cause du terrain boueux où elle est située sur la rivière de Seille,.de même que Marsal. Quant au nom de Marsallum , il se trouve dans un titre de l'an 709 (2), qui est une donation faite à l'abbaye de SaintMmie!*, par le comte Vulfoade son fondateur : dans- un autre titre de l'abbaye de Munster en Alsace-, de Tan 844, le roi fcothaire décharge cette abbaye du péage qu'on exigeait, pour les sels que Ton tirait de MarsaHum (3)- Bans un diplôme de l'abbaye de Saint-Denis en France, de l'an 9 de Charlemagne , qui revient à l'an 777 de J*-C Marsal est nommé Bodatium seu Marsallum QC). Le martyr saint Livicr eut la tête tranchée sur îo revers d'une montagne , au pied de laquelle est la ville de Marsal , et

sur laquelle on- voit encore aujourd'hui deux chapelles, Tune sous le nom de saint Jean-Baptiste , et l'autre sous celui de St. Livter. Ce saint souffrit le martyr après le milieu du sixième siècle ; on ne sait pas distinctement Tannée de sa mort. D est honoré à Marsal et àr Metz , le 25 novembre : •mais les actes de son martyr sont si défectueux r qu'on n'y peut faire aucun fond, D'âttleurs on ne doute pas que Marsal n'ait subsisté avant le sixième siècle > mais H y a: apparence r qu'alors il n'était pas fortifié y et n'était considérable que par ses salines» Marsal a sa coutume particulière rédigée sens le duc Charles III , et homologuée par Charles 1 V , le i 3 mars 1 624. (a) Voyez Ducange voce Botta , et Schilten Glossar. Teutonic. (a) Histoire de Lorraipe , tome 1. page 339, Preuves. (3) Voyex la dissertation sur les salines de Lor . hist. t. 3. 1 (î)Felibîen hist. de S. Denis, preuves, p. xxxviij , Patellas ad salfacieiidum ihyjco BoBoden et Budè, que les auteurs de la basse datio/seu Marsallo. "Peut-être qu'ici vicus I Bodatius signifie Fie et Marsallum , Marsal -, (1) Hist- de Lorr., t. 1 . p. a65 , | etque seu est mis pour vel , disjoncûf. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 25.10% accurate

(2Î) Bichërius (1) historien de l'abbaye de Senones , parle au long d'une fille nommée Sy bille, qui demeurait à Marsal ; on assurait qu'elle ne mangeait point, et qu'elle était nourrie par les anges qui lui apportaient une nourriture céleste. L'évêque Jacques de Lorraine s'y transporta en grande compagnie , et découvrit enfin la fourberie de Sybille. Après la mort de l'évêque Jacques de Lorraine (2), Laurent, évéque de Met», homme d'un esprit guerrier, hardi et inquiet , fut presque toujours en guerre avec le duc Ferri III. H fut fait prisonnier en 1273, aux environs de Marsal. Le duc Ferri s'empara de cette ville, et se fit donner par les magistrats une déclaration de ce dont jouissait l'evêque de Metz dans cette ville et dans les villages en dépendants. L'année suivante 1274 , l'évéquc de la Pierre, d'aller au secours de la place. Jean entra dans la ville avec son monde, par une fausse porte, qui était inconnue à ceux qui s'étaient emparés de Marsal, il les tailla en pièces, et en prit 70 prisonniers qu'il fit conduire au château de Vie. Le duc Jean ayant appris la prise de Marsal , en témoigna une grande joie , mais elle fut courte , puisque la ville fut reprise le même jour ; ce qui donna lieu au proverbe : c'est la joie de Marsal , qui est de courte durée. Le duc Charles II, admodia en 1426 , les salines de Marsal et de Moyenvic , auprès de Conrade évéque de Metz, pour la somme de trois mille florins et cent muids de sel , outre 4600 livres et 530 muids de sel, le tout pour six ans; ce prince donne pour garant de ses promesses , treize ou Laurent ayant recommencé la guerre quatorze tant chevaliers qu'écuyers, décontre le duc Ferri III, on fit la paix par nommés dans ses lettres. la médiation de deux cardinaux; et pour assurance de la paix , et de la parole de Tévéque, on donna au duc des otages de Vie et de Marsal ; le duc rendit ces ptages en 1284 à Tévéque Bouchard, successeur de Laurent. En parlant des monnaies de Metz en un autre endroit, nous avons montré que les évéques de cette église avaient autrefois frappé de la monnaie à Marsal ; on voit de ces monnaies sous le nom d'Ademar de Montil, évéque de Metz depuis 1327, jusque 1361. Le duc de Lorraine Jean I du nom (3) , se rendit maître de Marsal en 1 369 , par le moyen de trois gentilshommes et de quelques soldats déguisés en laboureurs, qui se saisirent d'une des portes à la pointe du jour , entrèrent dans la ville et la pillèrent. Thierri Bayer de Boppart , évéque de Metz , qui était à Vie , en fut bientôt averti , et pria son beau frère , Jean , seigneur SHUt. de Lorr. t. a. p. xxxni. Archive de Lorr. Layette

Moyenvic , Marsal, etc. n. i. 1273. (3) Chronique du doyen de S. Thiébaut de Meti. Dès Tau 1552, le roi Henri II (1), se rendit maitre de Marsal , et le cardinal de Lenoncourt , évéque de Metz , en fit augmenter les fornications l'année suivante 1553 , anx dépens du roi. Salcèdé , gouverneur de Marsal (2), fut soupçonné de vouloir introduire la religion protestante dans cette place , et dans d'autres forteresses de l'évêché de Metz. Le cardinal de Lorraine, administrateur de Tévéché, s'en plaignit au roi Charles IX , qui ordonna à Salcède de rendre ces places an cardinal. ^Vf . Fouquet de la Route , homme de cœur et zélé catholique, fût trahi par quelques uns des siens , gagnés par les huguenots, qui se saisirent de Marsal, et firent périr M. de la Route , le 17 avril 1589. Son épitahe se voit dans l'église collégiale de Marsal. Les protestants maîtres de cette place (3), portèrent si loin leurs insolences , et commirent tant de désordres, dans le pays, que le duc Charles III , fut obligé d'assiè(1) Hisroire de Lorr. t. 3. p. h) Ibid. p. 63 I 8) Hist. de Lorr. t. 2. p. i454* »4^7Digitized by VjOOQLC*

The text on this page is estimated to be only 19.51% accurate

(25) gtr celte ville. Il s'en rendit maître, et y fit de nouvelles fortifications. Jusqu 'alors Marsal était demeuré en propriété aux évéques de Metz, en vertu de la cession qui leur en avait été faite par Jacques de Lorraine, évêque de cette ville, en 1260; mais depuis la conquête qu'en fit le duc Charles III, ce prince considérant l'importance de eette conquête (1), en» fit l'acquisition auprès cm cardinal de Lorraine son fils, évêque de Metz, le (4 décembre 1593 , ce qui fat autorisé par une bulle du pape Clément VIII , et par le consentement du chapitre de Metz en 1595. Par ledit traité d'échange qui est de l'an 1593, le cardinal de Lorraine évêque de Metz, cède au duc Charles III son père , la ville de Marsal et toutes ses dé- \ cependant il ordonna à Bailli vy, qui cornpendances , et tout ce qui lui appartenait mandait à* Marsal en l'absence du marquis à Juvelize, Haraucourt , saint Médard et ' d'Haraucourt qui en était gouverneur , de Vie avec le roi Louis XIII , le 10 janvier 1632 , promit de remettre Marsal entre les mains du roi, qui de sa part s'engage de rendre la place audit duc au bout de trois ans, lui laissant cependant la jouissance des domaines en dépendants; ce traité fut confirmé à Liverdun- la même année, et à Charmes en 1 63 3 .. En 1641, par un autre traité passé entre le duc Charles IV et le cardinal de Richelieu, il est porté, article 4, que Marsal sera rasé avant que d'être remis audk duc , et ne pourra jamais être fortifié : mais le roi s'étant saisi de la Lorraine, Marsal ne lut point démoli. Par le traité de Montmartre du 6 février, 1662 r le duc Charles IV, avait cédé au roi, ses duchés de Lorraine et de Bar; Donnelay. Et le même duc cède réciproquement audit cardinal évêque de Metz , ce qui lui appartenait à* saint Clément et défendre la place. Le jeune prince Charles V , neveu de Charles IV , vint en diligence de Vienne en Autriche, et se jetta dans au ban dudit lieu , savoir : La Ronce et j Marsal pour la défendre au cas de siège. Chennevière», à Remeréville , Velaine , Mais le duc Charles IV , craignant les Herbéviller , Buissoncourt. On peut voir suites de cette guerre , fit un nouveau traité dans les preuves le traité de 1593. avec le roi à Metz le dernier août 1663 , Par le traité de paix de l'an 1594 (2), ' par lequel il promettait de remettre à sa entre le roi Henri IV , et le duc Charles majesté dans trois jours , la ville de Marsal III, fait à S. Germain-en-Laye , il fut en lrétit où elle se trouverait , pour être arrêté dans l'article 37 que ledit due et par sadile majesté disposé de cette place ses successeurs dans la Lorraine , jouiraient de Marsal en

toute propriété, en récompensant Tévêque de Metz au profit de i'évêché. Vers le même temps le duc Charles III, donna ses lettres pour le bon gouvernement de la ville de Marsal, pour régler ses lois , charges , droits et privilèges. En 1620, le duc Henri II, fit travailler aux fortifications de Marsal, Sur la fin de décembre 1631 , le roi Louis XIII , fit investir cette place par le duc de la Force. Au commencement de l'année suivante, le duc Charles IV, par le traité qu'il fit à (i) Longuerae descriptif» de la France, p. 17I. io5. (1) Hitt. de Lorr. t. 2. p. ccccr. ainsi que bon lui semblera ; et au cas qu'il la fasse démolir, le duc jouira, ainsi que du passé , de la ville de Marsal , du domaine et des salines : et s'il la conserve en l'état où elle est , il donnera au duc un dédommagement à4a satisfaction. Le roi s'étant saisi de la Lorraine en 1670 , Marsal suivit le sort des autres places du pays , et le roi la fit démolir en 1681. La paix de Risvik rétablit en 1677 , Je duc Lèopold dans ses états , sur le même pied que le due Charles IV , son oncle les possédait en 1670. En 1699, le roi fit relever les fortifications de Marsal ; le duc y conserva le domaine , comme il avait été réglé par le traité de Marsal de Tan 166$, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.45% accurate

(24) et c'est l'état où demeura Marsal jusqu'à {sur sept, huit, neuf, dix, onze pouces dm longueur. Les autres sont d'une moindre grosseur. Il y en a qui sont extrêmement petites , et qui mêlées confosément les unes parmi les autre*, grosses , moyennes , petites et très-petites, avec la cendre et le» autres débris qui se rencontrent dans le» fourneaux a chaux , et jettées confusément dans le marais , sans mortier ni chaux , ni aucune matière , forment un corps ou massif de l'épaisseur de trois , quatre , cinq et jusqu'à sept pieds , posé sur l'ancien : rais, la cession de la Lorraine faite au roi Louis XV, en 1736. Sur la route de Marsal à Blanche-Eglise, ou toit plusieurs vestiges d'une ancienne chaussée, qui s'alignait précisément à Tarquinpole. Les chaussées romaines passaient assez près de Marsal, et c'était pour la sûreté de ces chemins , que les Romains firent sur la Seille , et au lieu où est aujourd'hui bâtie la Tille de Marsal , e» briquetië, ou briquetage fameux, que M, de la Sanvagère vient d'expliquer avec tant do soin et d'exactitude dans son ouvrage intitulé : Recherches sur la nature et t étendue d'un ancien ouvrage des Romams , appelé communément le briquetage de Marsal , imprimé à Paris en 4740 On remarque auprès de Marsal une antiquité bien extraordinaire; c'est le briquetage de cette ville, qui consiste en une quantité prodigieuse de terre cuite au feu , d'une figure très-irrégulière, formée apparemment par la main du soldat , sans autre préparation; puis jettée dans le fourneau à briques, et enfin répandue avec profusion et confusion dans le marais que forme la SeiJle près Marsal, à la longueur de près de huit cents toises de l'orient à l'occident. Toute la ville et les fortifications de Marsal, sont bâties sur ce briquetage, et il s'étend encore à plus de deux cents toises plus loin que la ville , vers l'orient , toujours dans le marais. Les morceaux des. briques qui composent ce briquetage , sont d'une terre cuite, prise aux environs de#villes de Marsal et de Moyenvic, toutes deux situées sur la Seille , à une assez petite distance l'une de l'autre ; ces briques n'ont point été moulées, les unes sont en cylindre, d'autres en espèce de cône, ou de parallelipède , ou de figures informes. On .en voit où l'empreinte de la main est parfaitement marquée. Il y en a dont la terre a été tortillée et presséeautour d'un brin de bois. Les plus gros morceaux de ces briques ont environ dix ou onze pouces de pourtour, , qui sert comme de base au briquetage, et sur lequel est bâtie la ville de Harsal. Au-dessus de la superficie du briquetage , il s'est formé par la succession

des temps , un autre marais de l'épaisseur de sept, huit, neuf,, dix et jusqu'à onze pieds ; ce second marais ne s'étend pas dans l'intérieur de la ville , mais seulement au dehors :• dedans la ville c'est un terrain solide qui a beaucoup plus de profondeur que ce marécage extérieur , que nous venons de nommer second marais. En certains endroits de la ville , le briquetage se trouve à fleur de terre , en d'autres endroits on ne le rencontre qu'à vingt ou vingt-deux pieds de profondeur. Toutes les parties qui composent le briquetage, sont tellement liées ensemble, par la vase qui s'est introduite dans les joints et les intervalles des briques , qu'elles ne forment plus qu'une masse très-difficile à percer , et presque aussi solide qu'une bonne voûte. En creusant pour le bâtiment des religieuses de Marsal, on a trouvé à vingt-deux pieds de. profondeur , d'anciens fourneaux de figure ovale , faits de briques , dans lesquels on fondait du cuivre. Ces fourneaux étaient bâtis sur le briquetage; et ce qui fait conjecturer que tout ceci est l'ouvrage des Romains , c'est qu'on y a aussi trouvé le fond d'un vase d'argile avec le nom du potier qui l'avait fait, CASSIUS. F. Cassiusfecit : on sait que les ouvriers mettaient ainsi leurs noms sur leur polterie. Le premier marais sur lequel et dans Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.42% accurate

(%&) lequel on a jette les briques ou terre coite , qui composent ce briquetage , est composé d'une bone oa vase extrêmement gluante , et qui n'a point de fond, ou plutôt dont on n'a pu encore trourcr le fond , n'étant guère possible de creuser si profondément. La Tille de Moyenne située à distance à peu près égale, entre Vie à l'orient, et Marsal au couchant, est aussi bâtie à une extrémité d'un briqnetage qui s'étend du midi au nord , mais qui est moins long que celui de Marsal. Moyenric occupe la partie méridionale de ce briqnetage , et l'église de S. Pient est située vers l'extrémité septentrionale. Enfin à l'extrémité du village de Burtecourt , situé au-dessus de Vie et de Salone , à l'orient de ces deux lieux, on trouve aussi un petit briquetage de forme carrée; mais le village ne le touche point , et il n'y a nul édifice qui soit bâti sur sa superficie. Il n a qu'environ trente toises en carré. Quand on envisage sérieusement cette entreprise du briquetage dont nous venons de parler, on ne peut s'empêcher d'admirer et la grandeur de cet ouvrage , et l'étendue du pouvoir de ceux qui l'ont exécuté , et la magnificence réelle, quoique presqu'entièrement ensevelie sous les eaux , d'une telle entreprise. Les entrepreneurs choisissent un marais , au milieu de tant d'autres lieux , où ils pouvaient commodément asseoir leur camp : il faut remplir ce marais , le rendre habitable et solide sans en dessécher les eaux, il faut en quelque sorte forcer la nature, et braver les difficultés qui paraissent insurmontables. Il faut faire voir à tout le monde que rien n'est impossible aux Romains : car à quel autre peuple peut-on attribuer un dessein de cette nature? quelle autre puissance était capable d'en former le projet et de l'exécuter? Le général de ces troupes, quel qu'il soit, n'ayant point d'ennemis en tète , voulait occuper ses soldats : il leur ordonne de se camper au milieu des eaux , et de y y former un terrain solide; il vent que jusqu'aux gardes avancées, à trois lieues de là, à Burtecourt, elles aient un lieu d'assurance pour se loger. Il place une partie de son armée à Moyenvic , apparemment sa cavalerie , pour être dans un moment et aux premiers ordres , à portée de se réunir à celles qui sont à Marsal T afin de s'entresecourir. Voilà ce qui s'appelle viser au grand et au solide , et braver les plus grandes difficultés. MARS-LA-TOUR, vulgairement Mala-Tour , et Piexieux , son annexe. — Mars-la-Tour , Marti» turriê , village situé dans la Voivre (1), sur le chemin de Verdun à Metz , cédé à la France en 1 661 • Ce lieu est détaché de la prévôté de la

chaussée , dont le siège est présentement à Thiaucourt, Il y avait autrefois plusieurs seigneurs propriétaires qui jouissaient du domaine utile de Ma-la-Toor , mais qui reconnais* saient pour seigneurs directs les é?éques de Metz^ dont on voit les actes de reconnaissance depuis l'an 1217, jusqu'en 1500, dans l'arrêt de réunion donné à Metz le 15 juin 1630. ' On lit dans la chronique du doyen de saint Thiébaut (2), que le samedi douze septembre 1444, Artus de Richemont , connétable de France , le Sénéchal d'Anjou et Charles d'Anjou , frère du roi René I , duc de Bar et de Lorraine , accompagnés d'environ dix mille hommes d'armes de Mars-la-Tour, de Thionville, de Pnxieul, de Ville-sur-Iron et de plusieurs autres villes , s'en vinrent loger à Ancey, à Arssur-Moselle et à Mardeney , et les prirent par accord y et sauvèrent leur pie environ trois jours après. Les ducs de Lorraine prétendaient à la Souveraineté de Mars-la-Tour , et en jouiV saient comme étant les plus voisins et les plus forts. Il est certain que pendant long* temps les Seigneurs de ce lieu ont reconnu les évêques de Metz ; mais le duc de Lorraine n'a pas laissé d'y exercer les droits de souveraineté. La coutume même de (i) Longucrne description de la France, partie a. p. aoa. (?) H»t de Lorr. t. a. p. ccu. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.13% accurate

Nancy a été depuis long-temps reçue à Mars-la-Tour. Du temps du doc Charles III , en 1558 , la duchesse Christine de Dannemarck demanda au roi Henri III , que la garnison française qui était à Mars-la-Tour et à Bussy près Ëstaing , eu fussent ôtées , et que Ton réprimât les entreprises des juges royaux , sur les sujets du duc de Lorraine dans le Barrois , ce qui fut exécuté. M. Louis de Fiquémont étant allé en France, offrit au roi le château de Mars-laTour , lui faisant entendre que c'était une dépendance de sa couronne: d'abord on écouta favorablement sa proposition ; mais le duc Charles IV, ayant envoyé en France le marquis, de Ville et Prudhomme, maître aux requêtes (1), ils firent voir que Mars-la-Tour n'avait aucune liaison aux terres de France; et ainsi la proposition de Fiquémont ' fut rejetée. Il est certain que M. Louis de Fiquémont en 1650, lorsqu'il fut question des réunions à l'évéché de Metz, offrit de faire ses reprises à Tévéque de Metz pour les trois quarts de la seigneurie çle Mars-la-Tour , qui lui appartenait , mais à condition qu'il ne fut rien innové aux us et coutumes de Mars-la-Tour, et que la coutume de Nancy y fut suivie comme auparavant. Il fut ordonné qu'il ferait dans trois mois ses reprises en présence de Pévêque de Metz , mais on ne parla point des limitations qu'il avait proposées. On sait que ces arrêts de réunion furent cassés à la paix de Riswick, et tous ces différents ont été vuidés par le neuvième article du traité de Vincennes , par lequel le duc Charles IV, renonce en faveur du roi a tous droits de souveraineté , de propriété et autres, sur le lieu de Ma-la-Tour et ses dépendances , tant suivant les anciens droits et prétentions, qu'en tant que besoin serait, en vertu de la renonciation et cession dudit duc. Puxieux est annexe de Mars-la-Tour , (i) V. l'Àrrét de réunion du treize juin 1680. p. 91. son nom latin est Puteoti , petit puits , oxr PuxfiUy ainsi nommé dans un titre de l'an 1051 , en faveur de l'abbaye de Poussay. Il est parlé des troupes de Mars-la-Tour et de Puxieux, qui firent le dégât dans le Val de Metz , en 1443. Puxieux est du diocèse de Metz , office et prévôté de Thiaucourt , •• recette de Saint-Mihiel , bailliage de Pontà-Mousson, cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur. A quelque distance de Puxieux sont deux maisons fiefs , avec leurs dépendances, appelées le Saulcjr, à M. Grancler. MARSOUPE le ruisseau &.— Le ruisseau de Marsoupe , vulgairement Masou-~ pey tire sa naissance des fontaines de Saint Christophe , au pied de la montagne de Chàtillon, aujourd'hui Vieux-

Moutier , de Ranzière et de la Vaux-de-Boeuf , dans des montagnes à droite de la Meuse, environ à cinq quarts de lieue de Saint-Mihiel. Ce ruisseau , après la réunion de ces différentes sources , passe aux censés des Vieux-Etangè à celle de Marsoupe , fief dont il a pris le nom. ÏÏ fait moudre trois moulins , entre ensuite dans un faubourg de Saint-Mihiel , et dans le jardin et la cour de l'abbaye de ce nom , dont il fait moudre le moulin et celui de l'hôpital, qui est un peu plus bas. Il se perd enfin dans la Meuse au-dessus de St.-Mihiei. MARTIGNY. — Martigny. Nous connaissons trois Martigny du diocèse de Toul , savoir : M ariigni- Saint -Rémi t Martigni-Saint-Pierre , MartigniSt.~ Léger , et un autre Martigni du diocèse de Trêves. Ce 'dernier est un village avec titre de comté et de prévôté, annexe de Longuyon, recette et bailliage d'Estain , cour souveraine de Nancy, situé sur la rivière de Chère. Avant son, érection en comté , en faveur de M. de Martigni , qui est seul seigneur dû lieu , le village s'appelait Colmy. MARTIGNY -EN -LORRAINE ou MARTIGNY-SAINT.LEGER.— Martigny en Lorraine ou lez-Gerbonvalle ; l'église a pour patron suint Léger. Bailliage Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 25.23% accurate

(27) de Neufchâteau ; cour souveraine de Lorraine. L'hôpital de Gerbonvalle fut fondé vers le milieu du treizième siècle, par Pierre de Bourlémon*. Nous connaissons encore un autre Martignyy dont était seigneur Hue de Lorraine yfiU du duc ThiébautJI et d'Isabelle de Rumigni , et neveu du duc Raoul , époux de Marguerite de Beaumay. Ce Hue de Lorraine, seigneur de Mottigni , est diffèrent d'un autre Hue de Lorraine , qui se noya dans un étang en 1328 ; et ce Martigni dont il était seigneur est sans doute Martigni en Tierache , près Auhenton , diffèrent des Martigni dont nous Tenons de parler, situés en Lorraine. MARTIGNY- SAINT - PIERRE. — Marligny-S. -Pierre ou Dompierre, a pour patron S- Pierre. MARTIGNY-SAINT-REMI.-- Martin gny-Saint-Remi, ainsi nommé parce que saint Rémi est patron de la paroisse- Diocèse de Toul. Seigneur, le roi ; bailliage de la Marche , parlement de Paris. MARTIN-DE VANT-METZ j[Saint-) , abbaye de bénédictins aujourd'hui ruinée* — L'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz, située au-delà et au couchant de la Moselle , entre naturellement dans notre dessein de la notice de Lorraine, comme étant sous la protection particulière de nos ducs, l'abbé recevant de lui l'investiture par la crosse , le livre des évangiles et le calice ; enfin comme ayant été transférée à Nancy dans le prieuré de Notre-Dame en 1553, et étant aujourd'hui unie à la primatiale de Nancy. Le monastère de Saint-Martin , situé devant la ville de Metz , est fort ancien : dès Tan 617 , il y avait hors des murs de Metz , une église dédiée à saint Martin , où saint Romaric alla faire sa prière après avoir été rebuté par Aredius évêque de Lyon. C'est apparemment au même endroit que fut fondé vers l'an 648 , par le roi saint Sigitbert, l'abbaye dont nous parlons , et où ce saint roi choisit sa sépulture, et où son corps a été longtemps révéré , jusqu'à sa translation , premièrement au prieuré de 'Notre-Dame de Nancy, puis à la primatiale de la même ville. Richer , abbé de Saint-Martin près la ville de Metz, mort en 1163, parle de son abbaye et de son église , comme d'une des plus belles églises qu'on connut alors, il n'y avait rien, dit-il, à Rome, ni à Jérusalem, ni dans les Gaules, qui l'égalât j en effet, les belles églises cathédrales qu'on voit en France , à Rome et ailleurs , n'ont été bâties que depuis ce temps-là. J'en parle plus au long ci-après , dans les antiquités saintes de la ville de Metz. La cause ou l'occasion de la suppresr sion et de la destruction totale du bourg et de l'abbaye de Saint-Martin devant Metz , est un événement des

plus singuliers. Le bourg et l'abbaye étaient de la souveraineté des ducs de Lorraine, qui prétendaientmême être fondateurs de l'abbaye; ce qui est certain , c'est qu'ils en étaient avoués et défenseurs , et en possession immémoriale d'en donner l'investiture aux abbés nouvellement élus, prétendant même qu'ils n'étaient pas obligés de demander la confirmation de leur élection , ni au pape , ni à aucun autre supérieur laïc ni ecclésiastique ; mais ils leur donnaient l'investiture par la crosse , le livre des évangiles et le calice ; en un mot , il les investissaient absolument du temporel et du spirituel. L'abus était manifeste , mais on le dissimulait. L'an 1427 (1) , Nicolas Chaillot ayant obtenu l'abbaye de Saint-Martin , par la démission d'André du Fresne , qui fut faite entre les mains du duc Charles II , comme tondateur et patron de l'abbaye , les religieux de Saint-Martin se présentèrent au duc , par leur procureur , tenant le' bâton pastoral et le calice du monastère, et les ayant mis en main de S. A., le sup(i) Chronique du doyen de saint Thiébaut, an i4*7» Histoire de Lorraine, t. a, p. 7?i et 6S6,
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 25.46% accurate

(«) plièrent au nom de tonte la communauté , d'en vouloir inrestlr le frère Nicolas Chaillot. Le dnc répondit qu'il avait appris que l'abbé éhi s'était ponnm à Rome pour avoir ses bulles. Ils répondirent qu'ils n'y enverraient point , et qu'ils renonceraient à toutes lettres qui en reviendraient. Chaillot ne laissa pas de solliciter ses bulles , apparemment pour se mettre à couvert des poursuites d'un de ses religieux nommé Pétrin d'Haussonville , qui avait entrepris de le dépouiller de son abbaye Ainsi le 22 août 1432 , ayant obtenu de Borne la confirmation de son élection , et ensuite ayant reçu la bénédiction abbatiale, il vint se présenter au duc , et reçut de lui l'investiture de la manière que nous avons dit, déclarant qu'il recevait de lui l'abbaye, en chef et en membre, et en toutes dépendances, tant dans la ville que hors la ville de Metz, au spirituel et au temporel, comme étant cette abbaye de fondation des ducs de Lorraine , fondée de leur propre alœuf et héritage. Mais avant cela, le même abbé en 1427, au mois de septembre , ayant fait cueillir dans le jardin de l'abbaye , une hottée de pommes , la fît porter dans la maison où il résidait dans la ville de Metz. Les religieux raécontens de leur abbé , donnèrent avis aux officiers du duc de Lorraine, que ces fruits avaient été transportés hors du bourg de Saint-Martin, sans payer les droits de sortie , comme c'était l'usage ; ces officiers demandèrent plusieurs fois au nom de leur maître , qu'on leur payât le droit de sortie. Les échevins et magistrats de Metz , défendirent aux gens de l'abbé de rien donner. La chose était de très-peu de conséquence ; mais on s'opiniâtra de part et d'autre, et l'on en vint à une guerre déclarée ; on fit des prises de la part des Messins et des Lorrains , et tout cela aboutit à la ruine totale et de l'abbaye et du bourg de Saint-Martin , dont il ne reste pas même aujourd'hui de vestiges : mais cela ne se fit que par degré , comme on le peut voir dans l'histoire de Lorraine. On y remarque que le bourgf était composé d'environ quatre-vingts maisons, qui furent détruites, en 14 , on épargna l'église de l'abbaye et celle du bourg : mais en 1430 elles forent détruites comme le reste. MARTIN (Saint-) , abbaye près la ville de Trêves. — Saint Martin, archevêque de Tours , * a fait jusqu'à trois fois le voyage de Trêves j la première fois au commencement de son épiscopatèn 375, sous l'empereur Valentinien , qui l'ayant d'abord rebuté, lui accorda tout ce qu'il lui demandait. Le second voyage qu'il y fit, fût en 385 , auquel it obtint la grâce de plusieurs personnes , pour lesquelles il venait intercéder. Enfin le

troisième voyage fut en 386, pour détourner l'empereur de la résolution où il était , d'ôter la vie et les biens aux hérétiques priscillianistes. . Ce fut dans ce dernier voyage , qu'un homme de condition nommé Tedrade , le pria de délivrer un de ses domestiques possédé du démon : saint Martin le refusa d'abord , disant qu'il né voulait pas entrer dans la maison d'un profane et d'un gentil. Tedrade lui promit de se faire chrétien, s'il guérissait son serviteur. Martin se rendit dans la maison de Tedrade , et guérit le serviteur. On croit que c'est dans la maison de Tedrade que l'on bâtit depuis le monastère qui porte anjourd'hui . le nom de SaintMartin ; il est situé sur la Moselle à quelque distance de la ville de Trêves; il fut d'abord consacré sous le nom de la SainteCroix. Magneric archevêque de Trêves , y établit vers l'an 580 , une communauté de religieux bénédictins, et y nomma pour abbé, Isangue. Le monastère ayant été entièrement ruiné par les Normands au neuvième siècle, l'archevêque Batbode le fit réparer, et y nomma pour abbé, Régi non, vers l'an 888. Les, Hongrois l'ayant de nouveau sacsagé quelques années après , l'archevêque Henri y introduisit une communauté de chanoines ; enfin l'archevêque Théodoric y établit Tordre monastique, et y donna Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.86% accurate

(3») pour ttbbé, Egilbert , en 975. Depuis ce temps l'abbaye de saint Martin s'est toujours maintenue dans l'observance de ia règle de saint Benoît , et en 1461 , elle embrassa la réforme de Bursfeld. On peut Toir la liste des abbés au commencement du troisième tome dé l'histoire de Lorraine , première édition. Le fameux Albert de Brandebourg , en 4552 , épargna l'abbaye de saint Martin , au moyen de quelques mesures de bon vin dont l'abbé du lieu lui fît présent. MARTIN-SUR- MEUSE (SAINT) , bourg et abbaye. — S. Martin , bourg du diocèse de Toul, situé sur la rivière de Meuse, environ à cent pas du bourg de Sorcy , ne forme aujourd'hui qu'une communauté avec celle de Sorcy, office dei Foug , r^ette et bailliage de Commercy, cour souveraine de Nancy. La paroisse a pour patron S. Martin , et la paroisse de Sorcy a pour patron S. nemi. Celle de S. Martin (1) comprend tout le village de l'église de Toul ; ensuite elle a passé à la maison de Baudricourt et à celle de Volzir , puisa celle de Désar moïses, à celle du Chatelet , et enfin à celle de Choiseu). Voyez l'article de Sorcy. MARTIN-FONTAINE. — Martin-fontaine , Martini fons , est le nom d'un ancien monastère de filles, de l'ordre de prémontré, fondé en 1154, par Guy de Join ville et Ruffe de Moût fort son épouse. C'est aujourd'hui un ermitage , où est le noviciat des ermites de la congrégation de saint Antoine : on l'appelle le fal-des-No» nés* Il est situé sur le ban de Pagneyderrière-Barine, trois quarts de lieue au nord-est de Foug. Voyez ci-aprèc Rengéçtal et fal-des-Nones. MARTINVELLE. — Martinvelle (1) , village à deux lieues de Darney, de la baronie de Passavant , bailliage de Darney , diocèse de Besançon. Martinvelle ne nous intéresse > que parce que notre historien Richer , nous apprend seint Martin et une partie du bourg de que les Huns ayant fait irruption dans la Sorcy- savoir, la moitié de la grande rue , I Bourgogne et dans la Lorraine en 888 les Hacmatels et la rue dessous , suivant le partage fait par M. de Bissy , évéque de Toul en 1688. Il y avait autrefois à S. Martin une abbaye de bénédictins , dont il est parlé dans les lettres des rois de la seconde race; on n'en sait pas distinctement l'origine : mais dès l'an 878, l'empereur Louis-le-Bégue, restitue à Arnalde , évéque de Toul , les abbayes de S. Evre, de S. Martin et de S. Germain sur Meuse. Cette abbaye est aujourd'hui supprimée , mais l'église qui est grande et belle, est apparemment l'ancienne église de l'abbaye, et subsiste en son entier. Lé bourg de Sorcy et le village» de Saint* Martin, contiennent

environ trois cent cinquante habitans. Pour la seigneurie temporelle , ces deux lieux ont appartenu d'abord à des seigneurs particuliers sous le nom de Sorcy, dont la maison a donné deux évéques à (i) Hist. de Lorr. t. i. p. 3il. 3i<. et="" mirent="" mort="" perc="" de="" fl="" martinvelle="" gibard="" abb="" luxeuil="" ses="" religieux="" domestiques="" qui="" refus="" constamment="" renoncer="" j="" on="" les="" honore="" comme="" martyrs="" dans="" abbaye="" le="" f="" v="" voici="" paroles="" richerius.="" nota="" quod="" hunnifuerunt="" quidam="" pagani="" saxonia="" interfecerunt="" gibardum="" abbatem="" luxovicnsem="" y="" est="" cum="" servis="" suis="" in="" ecclesia="" martini="" vill="" luxoviensibus="" monasterium="" omnibus="" combusserunt="" ita="" fuit="" locus="" iste="" desolatus="" per="" triginta="" quinque="" annos="" etiam="" destruct="" fuerunt="" eeclesi="" abbati="" priorat="" fer="" omnes="" habitat="" iones="" virorum="" reiigiosorum="" burgundid="" au="" satia="" lotharingid="" milites="" alii="" malefactoresinoaserunt="" ducat="" us="" cioitates="" castclla="" aulas="" burgos="" hommes="" liberos="" servo="" terras="" redkus="" omnia="" histoire="" lorr.="" t.="" a.="" p.="" cccgxlvii.="" digitized="" by="" vjooq="" ic=""/>

The text on this page is estimated to be only 26.74% accurate

(30) méridional, près la rivière de Mono. Il 7 fut reçu comme hôte par l'abbé Bainalde ou Rainard t qui ayant appris qu'il était de la maison de Montjoie, le traita arec beaucoup débouté, et le retint jusqu'à ce que sa santé fut bien rétablie. Les bons traitemens et les caresses dont on l'y combla , lui firent prendre la résolution de s'y faire religieux. L'abbé Rainalde ne se hâta pas de lui accorder sa demande. Il en écrivit à la comtesse Isavilla, est connue sous ce nom dans les 1 belle sa mère. Elle n'eut pas de peine à bona quœ tandis patribus et monachis concessa fuerant pro anîmabuê , , à fiâtlilibus et aliU , àblata fuerunt. On fait la fête de S. Gibert à Luxeuil , le 14 février, et on dit qu'il fut percé de flèches près le village de Martinvelle , par les payens , n'ayant pas voulu renoncer Jésus-Christ. On met sa mort en 888. Mabill. Annal t. 3. p. 267 , et Act. Kenel. t. 5. p. 457, MARVILLE. — Manille, Martisanciens, apparemment parce quoo y adorait le dieu Mars. Manille est une petite ville située dans le Barrois non mouvant, frontière du Luxembourg, sur la petite rivière d'Ottain , qui tombe dans la Chiers proche Montmédy, à six lieues de Verdun , à quatre de Longwi , à quatre de Stenay , et à une de Jametz vers le levant , diocèse de Trêves : elle n'est entourée que d'une vieille muraille flanquée de quelques tours , les quatre portes subsistent encore. On trouve dans les actes des archevêques j son mari avait eu une dévotion partide Trêves, que l'archevêque Bertulphe , culière. qui a gouverné cette église depuis 869 , | Le jeune Jean de Montjoie avant de jusqu'en 883 , acquit Manille de la main faire sa profession, demanda à son abbé du roi Lothaire. j la permission de venir à Marville pour y On m'écrit de Marville qu'en Tan 1099 (disposer du bien qui lui était échu par Louis , comte de Montjoie , possédait la la mort de son père. Il le donna au terre de Manille. li avait pour femme prieuré de 8t. Nicolas bâti par sa mère, consentir au pieux dessein de son fils , et le jeune postulant fut reçu religieux à Rebais. La comtesse pour témoigner sa reconnaissance à l'abbé, lui donna une chapelle qu'elle bâtit et fonda libéralement à Marville, sous l'invocation de saint Pierre, patron du monastère de Rebais. C'est aujourd'hui la principale église de Manille. Elle y ajouta un oratoire sous l'invocation de saint Nicolas , auquel le feu comte une dame vertueuse , nommée Isabelle , dont il eut deux fils, Louis et Jean. le comte Louis de Montjoie suivit Godefroi de Bouillon en la Terre Sainte , et fut tué dans la bataille contre les Turcs devant Nicée , où les infidèles furent battus et

perdirent quarante mille hommes. En l'absence du comte Louis , la comtesse Isabelle envoya ses deux fils à Parib pour y faire leurs études. Ils y reçurent la nouvelle de la mort de leur père; Jean en conçut tant de douleur, qu'il en tomba dangereusement malade. Les médecins lui conseillèrent de retourner en son pays pour y prendre l'air natal. Sur la route il entra dans l'abbaye de Rebais , à six lieues de la ville de Meaux, vers l'orient condition que le prieuré et ses biens demeureraient en la disposition de l'abbé de Rebais , qui y enverrait un religieux pour le (Jesiervir. Ce qui fut agréé et confirmé par une bulle du pape Honoré IL Après cela le jeune Jean retourna à Rebais 9 y fit profession, et s'y conduisit avec tant de sagesse , que quelque temps après il en fut choisi abbé, et y finit heureusement sa vie. (On ne connaît point cet abbé à Rebais.) Son frère Louis fut comte de Montjoie, et seigneur de Manille et d'Arancy. Il se maria, mais n'ayant point en d'enfans, sa sœur Elisabeth succéda à ses grands biens. Elle épousa Valeran, comte de Montfaucon, ou ptatit de Fauquemont, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

(«) «t en eut un fils nommé aus*i Valeran. et les revenus de ces deux lieux et de Celui-ci, seigneur de Marville et d'Arancy, leurs dépendances fut nommé terre comépousa Elisabeth , une des filles de Va- mune , partagée entre les deux comtes Jeran , comte de Luxembourg , et lui de Luxembourg et de Bar, lesquels par donna en dot les terres de Marville et d'Arancy. • Quelque temps après le même Valeran, seigneur de Marville , fut obligé d'emprunter de Henri de Luxembourg son beaufrère, une grosse somme d'argent, et n'ayant pas été en état de la rendre, il fut obligé de lui engager les terres de Marville et d'Arancy , et le comte Henri son beau-frère j lui donna en fief St. Vite etNeidorf. \ Long-temps après , Ja guerre étant mue entre Thiébaut comte de Bar , et Henri de Luxembourg, à l'occasion du comté de Natnur, que ces deux princes se disputaient,, ils en vinrent à un accommodement qui fut tel : que le comte Henri de Luxembourg céderait à Thiébaut comte de Bar, son beau -frère, la moitié du domaine utile, qu'il, avait autrefois acquis de Valeran de Mon tj oie , se réservant le domaine direct, et qu'il reprendrait ladite moitié du comte de Luxembourg. Dans ces entrefaites mourut Valeran, comte ide Fauquemont ; et Henri comte de Luxembourg , touché de compassion pour sa sœur, veuve de Valeran, lui rendit la moitié des seigneuries de Marville et d'Arancy. Après la mort de la comtesse Marguerite , il confirma les mêmes donations en faveur de Valeran son neveu, fils de sa sœur , à condition toutefois que , tant ledit Valeran , que ledit comte de Bar , reconn ai traient le comte de Luxembourg, comme seigneur premier et direct desdites seigneuries. Dans la suite Valeran de Fauquemont fut obligé de vendre tout le droit qu'il avait à Marville et à Arancy, à Henri comte de Luxembourg son oncle, pour la somme de trente mille livres tournois. Ainsi cette moitié de ces seigneuries fut acquise nuement an comte de Luxembourg; le comte de Bar demeura maître de l'autre moidé : de-là vient que le domaine) ci-devant y avaient chacun leur prévôt. On remarque que Marville avait autrefois de beaux privilèges , et que quand un comte ou duc de Luxembourg prenait possession de sa province, il faisait serment de les conserver, sans y donner atteinte (1). Valeran de Limbourg ayant épousé Elisabeth de Bar, ou de Luxembourg, sœur utérine du comte Henri -de Luxembourg , elle lui apporta pour dot , les terres de Marville et d'Arancy; mais son mari étant mort avant Pan 1 250 le partage des biens de la comtesse Ermensinde , ou

Ermenson , du chef de laquelle venait Marville, fait en 1253 qui adjugeait à Ermenson Marville et Arancy, et toutes leurs dépendances; l'exécution de ce partage fut différé de sept ans; et dans cet intervalle son frère Henri s'empara de ces deux terres , et en traita les habitons avec tant de rigueur , qu'il les obligea de quitter le pays (1). Henri devint plus traitable dans la suite, rendit la paix à ses sujets, et les affranchit suivant les lois de Beaumont , dont on a parlé ailleurs/ il parait même que dès auparavant ils jouissaient déjà , au moins en partie, de ces franchises. Après la mort d'Elisabeth de Luxembourg , sœur utérine du comte Henri, et épouse de Valeran de Limbourg, les deux fils Valeran et Thiébaut lui succédèrent ; Valeran fut seigneur, de Montjoie et de Marville. Il décéda sans avoir eu d'enfans : Thiébaut Son cadet lui succéda. Il était outre cela seigneur de Fauquemont et de Montjoie, et en mourant il laissa un, fils du nom de Valeran, âgé de 16 aqs , qui hérita des seigneuries de son père et de son oncle. Ce jeune seigneur se voyant chargé des dettes contractées par Thiébaut comte 4e (i) Berlholet, t. 4, d. 3<>4. (a) Idem, t. 5, p. 94. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.46% accurate

(58) Bai* et de Luxembourg, résolut de Tendre lei terres de Marville et d'Arancy. Il les rendit en effet à son grand oncle Henri II comte de Luxembourg , pour la somme de trente mille livres tournois ; ceci arriva en 1269» Valeran se réserra à lui et aux tiens le droit de rachat de ces même* terres , en rendant la somme susdite/ et pour plus grande sûreté , les parties contractantes prièrent Guillaume, comte de Juliers, Adolphe, comte de Mont, et Taierri , seigneur d'Heùnboûrg, d'être les garons de leurs promesses réciproques. En 1251 Henri, comte de Bar, donna Mapville arec Ligni à Henri de Luxembourg , en considération du mariage dudit Henri de Luxembourg , arec Marguerite , fille dudit Henri , comte de Bar (1). Depuis ce temps Manrille a appartenu aux comtes de Ligni, de la maison de Luxembourg. En 1370 Henri de Luxembourg céda la moitié de la terre de Manille au comte de Bar. Et en 1477 René I duc de Lorraine , et de Bar , donna à Jean de Calabre, fils naturel de Jean , duc de Lorraine, les comtés , prévôtés, ville, terre et seigneurie de Marville et Arancy , dépendantes du duché de Bar. En 1601, 1602 et 1603 se fit le partage des terres ci-devant indivises entre le roi d'Espagne et le duc de Lorraine et de Bar, en particulier des terres de Mar-* ville et Arancy , Conflans en Jarnisi , Sathenoy , etc. et il fut convenu que dans le partage qui s'en ferait , on assignerait à chacune des parties, lés lieux qui leur seraient plus à portée, et qui se trouveraient enclos dans les terres de Lorraine ou du Luxembourg ; ce qui fut exécuté : d'autres lieux demeurèrent comme auparavant indivis entre lesdits ducs de Luxembourg et de Lorraine, Pour la terre de Martille, depuis la paix des Pyrennées en 1659 elle fut cédée en entier à la France* (i) Hîst. de Loft., t. a, pag. ccccxlti. . Pendant que les comtes de Luxembourg et de Bar étaient héritiers de Marville , ils y établirent une compagnie d'arbalétriers , auxquels ils accordèrent de grands privilèges. . L acte porte que Jean , roi de Bohême et comte de Luxembourg, et Hençi, comte de Bar, mus parla supplique des majeurs, écbevins, et quarante jures de Marville, avaient consenti et accordé que la ville entretint vingt-cinq arbalétriers , armés de toutes pièces , et garnis de toutes les choses nécessaires à leurs fonctions ; qu'ils déchargeaient ces arbalétriers des droits de bourgeoisie, hormis un denier petit parisis , auquel un chacun d'eux serait tenu à la saint Jean-Baptiste , en reconnaissance de leur dépendance; que de plus ils les exemptaient de toutes tailles, de toutes demandes) de

toutes dettes de ville, de même que des gardes ordinair ; es à condition que toutes et quantes fois que les mayeurs et écbevins ordonneraient au maître des arbalétriers de faire armer ses gens, ceux-ci se rendraient où il leur serait commandé, avec leurs montures, et qu'ils sortiraient toujours les premiers de la ville, et y rentreraient les derniers. Les deux princes règlent ensuite que quand ils avertiront le mayeur, soit par eux-mêmes , soit par leurs sergens, qu'ils ont besoin du secours des arbalétriers , ils seront obligés de les suivre en armes, partout où l'on voudra les conduire, sans qu'il leur soit permis de s'en excuser; que durant la marche ils' recevront douze petits pariais chacun , ou les vivres nécessaires ; que toutes les fois qu'ils iront à quelque expédition , ceux de Marville devront leur fournir une charrette, afin de mener leurs harnois et leurs appareils, lesquels ils auront soin de ne point confondre ensemble, sous peine d'une amende de cinq sols ; que celui des comtes qui les emploiera à son service, devra livrer à un chacun vingt-cinq arbalètes, lesquelles ils garderont , à moins qu'ils ne les aient mises en usage pour eux ; que lorsqu'ils ne seront point en campagne.
Digitizedby VjOOQIC '

The text on this page is estimated to be only 26.41% accurate

(35) ils devront tons s'assembler devant le maître de quinze en quinze jours, et faire en sa présence leurs exercices, à peine de douze sols d'amende contre les défaillans. Ils statuent de plus qu'ils devront assister, en' armes , soit à la mort , soit au mariage des comtes de Luxembourg et de Bar , et que ceux qui y manqueront , paieront l'amende de douze sols parisis, sans aucune diminution ; que celui qui ne sera pas fourni des montures et des appareils nécessaires à son devoir , lorsque les deux princes , les mayeurs et échevins les requéreront de comparaître, sera obligé de payer cinq sols par chaque jour, jusqu'à la fourniture complète , à moins que la maladie ou une raison légitime ne l'en dispense; que les amendes levées seront partagées en trois paris : que la première appartiendra aux deux comtes , la seconde aux fermiers de Marville, et la troisième aux arbalétriers, à condition que leur maître la répartira à ceux de la société qui en auront besoin , pour entretenir leurs barnois et leurs armures. Enfin ils déclarent que les arbalétriers devront être élus par les mayeurs et échevins, et par quatre hommes d'entre les quarante jurés ; mais avec charge de ne de lieue de la ville, choisir en conscience et par serment, "' ~"^~ que ceux qu'ils croiront pouvoir être les plus utiles au bien public; qu'après le décès d'un arbalétrier, \tz mêmes lui Marville; mais qu'au cas d'incapacité, on pourra les congédier et en nommer d'autres. ' J'ai cru devoir rapporter ce règlement en entier , parce qu'il y avait de ces compagnies d'arbalétriers, dans presque toutes les bonnes villes de la Lorraine et du Luxembourg , et que partout on suivait à peu près les mêmes réglemens. Le monastère des bénédictines fut établi en 16S0 par la révérende mère Benoit d'Antin , qui avec quatre autres religieuses sorties du monastère des bénédictines de St.-NicoFas en Lorraine, vinrent s'établirent à Marville, où par leur travail et industrie , elle se sont bâti une église et une maison ; de ce monastère de Marville , sortirent en 1636 quatre religieuses, qui ont bâti à Besançon le monastère de Ste. Gertrude, Marville en a encore envoyé une troisième colonie à Namur. On croit dans le pays que l'idole du dieu Mars , qui a donné son nom à Marville , était adoré sur une colonne située sur une hauteur , où l'on voit aujourd'hui une église dédiée à saint Hilaire , au milieu d'un cimetière où l'on enterre les morts de Marville , à un quart

MARVOISIN. — Marvoisin , en latin Amarus vicinvs , Amer— voisin , village à trois lieues de Commercy, répondant à Mandres; annexe de

Xivray, diocèse de substitueront son fils, si le défunt en a Metz, office deMandres-aux-Quatre-Tours, un capable et digne d'occuper ce poste \ auquel défaut ils en éliront un autre à sa' place , mais afin de ne pas se tromper dans leur choix , ils s'ossocieront quatre arbalétriers , par le jugement desquels ils détermineront son successeur : que le maître en chef pourra nommer un doyen , qui aura droit de donner les commandemens et de connaître des méfaits; bien entendu que son simple rapport affirmé par serment, suffira pour faire croire et punir le délit; que nul des arbalétriers ne pourra se démettre de son emploi sans un octroi des deux princes et de ceux de recette de St.-Mihiel. Le roi en est seigneur , haut , moyen et bas justicier pour moitié, M. de Bourgogne pour un tiers, M. de Saint-Baussan pour un sixième,* juridiction des juges de Xivray , bailliage du Pont-à-Mousson , cour souveraine de Nancy. Il y a quinze à vingt habitans. Nous avons parlé de Xivray dans son article. Xwray est du diocèse de Metz , de même que Marvoisin (1). Il est parlé cT Amarus-vicinus , dans la bulle du pape (4) Hist. de Lorr., t. 2 , p. 5*3. 3 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.54% accurate

r») Pascal 1T de l'a» 1I0G pour l'abbaye de Jame de marbre par-dessus, avec cette St. Mihiel. » inscription : Le bienheureux Matthias, MATlïIAS (Saint) , abbaye près la npôtre. Celte découverte remplit de joie ville de Trêves. — L'abbaye de S t. -Ma -tout le pays, et le nombre des miracles tbias située à une demi-lieue de la ville -que Dieu opéra dans cette occasion, est de Trêves , vers le septentrion , est bâtie presqu'infini. On remarque en particulier an lieu où saint Eucaire , apàlre dm pays, trois morts ressuscites. Depuis ce temps avait bâti un 'Oratoire sous l'invocation le monastère de Saint-Eucaire prit le nom de saint Jean révangéliste, devant la porte de Saint-Matbias. de Trêves , que Ton appelait moyenne. ; J'ai donné la liste des abbés de cette Cette église porta pendant long-temps le fameuse abbaye à la tête du troisième titre de saint Eucaire, premier apôtre de tome de l'histoire de Lorraine. ce pays-là , qui y choisit sa sépulture, j MAURICE. (Saint), — Saint Maurice , La plupart des anciens archevêques de village du diocèse de Toul , situé sur la *£rèves en usèrent de même. Dès lecin- Âfortagne, à deux lieues de Remberviller quième siècle on y voyait une commu- «t de Gerbéviller. Ce village est annexe de naoté de religieux , ou de clercs, qui y RomonL L'église a pour patron saint faisaient l'office devant le corps de saint Maurice. Eucaire (1). Egbeit, archevêque de Trè- j Vers l'an 1733, on trouva à Saint-Mauve* , élu «en 778 entreprit de bâtir une ricc, en creusant au milieu du village sur grande et magnifique église sur le tom- le chemin , pour construire la tour de rébeau de saint Eucaire ; l'empereur Othon II contribua aux irais de cette entreprise* Comme on en creusait les fondemens, on découvrit le tombeau de saint Celse, qu'on croit être un saint archevêque de Trêves. La translation du saint corps se fit solennellement en 980. L'archevêque Egbert glise, une chambre souterraine, où se voyaient dix ou douce petites cheminées? On y découvrit quantité de pièces de mon» aaie de cuivre. MAUR MUNSTER, ou Maurmoutier* ville et abbaye. — Maur-Mnnster, Maurimonaêterium , célèbre abbaye dans la basse fit venir de l'abbaye de SaimvPierre de \ Alsace, à une lieue de Saverne vers le Cand , un religieux nommé Gauthier pour gouverner la communauté de saint Eucaire , et on croit que c'est le premier supérieur de ce monastère, qui ait porté le nom d'abbé. Ses prédécesseurs se contentaient de titre du père , qui signifie la même chose, et ses religieux ne prenaient entre eux que le nom de frères. Ce ne fut qne depuis la découverte des

reliques de l'apôtre saint Mathias, qui se fit en 1227 que ce monastère prit le nom de Saint-Matbias , et parvint à l'état de grandeur , de richesse ou de réputation , où on l'a vu depuis* On dit que des maçons travaillant à l'église de Saint-Eucaire, et ayant été obligés de remuer l'autel de la Vierge, y trouvèrent un coffre de plomb et une (i) Hisj. de Lorr., I» i , pag. 6g5. midi , n'appartient à notre dessein , que comme ayant autrefois dépendu de l'évéché de Meta , et ayant été prétendue pendant long-temps par les ducs de Lorraine, Dès Tan 1469 , sous le duc Nicolas, les Lorrains ayant pris et démoli le château de la Roche (1) , dont les seigneurs désolaient tout le pays des environs, ils mirent le siège devant la ville de Maurmoutier, située près le château de la Roche , et qui servait de retraite aux voleurs et aux pillards de ces quartiers-là La ville de Maurmoutier fit quelque résistance , et enfin fut prise de force: on en rasa les murailles , et les bourgeois promirent d'être à l'avenir bons Lorrains, et soumis au duc de Lorraine* Le due Antoine s'en regardait encore (i) H*** de Lorr. 1. 1. pog. t63. dtttkitdie édition, p. Digitized by VjOCK

The text on this page is estimated to be only 16.75% accurate

comme souverain en 1535. Voici comme en parle Ptttidha(!) dans son poème composé dans le même temps : Uis actfs principi populoque in pace redacto Qui sacrœ Jidei potiquam servi re Lothringo Promisit domino. . . . Dimisit pr inceps sua Mormumlcria tecla. Il posséda cette ville par droit de conquête. Volzir. I. 5. c. 1 0 du voyage du duc Antoine contre les Luthérieus d'Alsace , prétend que les ducs de Lorraine sont patrons et fondateurs de Maurmouticr, Le duc Charles IV, en J667 , donnait à son fils Henri comte de Vaudémont, Lixin, Bitche, Sarverden, Falkestein, Marmoutier et d'autres terres , pour être érigées en duché , sons le nom deSarland, en empire. L'abbaye de Maurmoutier fut fondée en 615, par Léobard ou Léopard, qui vivait sous ChiJdebert roi d'Austrasie, du temps de saint Déicole , fondateur da monastère de Lurc. On dit que ces deux saints étaient disciples , et compagnons de saint Colomban , fondateur dt Luxeuil. S. Léopard reçut du roi Childebert ce lien , qui était alors désert , et y bâtit un monastère nommé d'abord , la Celle, et ensuite la Celle de Léopard, et long-temps après , Maur-Munstcr , du nom d'un de ses abbés , nommé Maur. Ce monastère îiix dédié aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et à saint Martin. On marque la fête de saint Léobard dans le martyrologe bénédictin. , au quinze de février. Il eut pour successeur Anastase , qui gouverna le monastère quarante ans , pou Godefroi , Léopard II, et Maur, qui donna son nom à l'abbaye de Manrmoutier , comme elle est (55) mission à Drogon son frère, évéque de Metz , de le faire rétablir , car cette abbaye dépendait encore en ce temps là de l'éréque de Metz ; Drogon s'acquitta de cette commission , et fit transporter à Maurmoutier, les corps de saint Céleste et de saint Adinv tor, évéques de Metz. L'abbé Celle gouvernait alors cette maison en 828. Ce fut sous saint Goéric , évéque de Metz, et en 639 , que Tévêché ou les terres qui composent aujourd'hui le diocèse de Strasbourg , furent soustraites à la juri» diction de févéque de Metz , lorsque saint Dagobert fonda a Strasbourg une église cathédrale • car auparavant cette ville et tout le pars des environs , était sous la juridiction des évéqnes dé Metz. Pendant la guerre des paysans luthériens allemands révoltés (1) , qui firent irruption en Alsace en 1525 , lors de l'emprisonnement du roi François t en Espagne , le monastère de Maurmouticr fut désolé et ravagé par ces luthériens, et l'abbé Gaspard obligé de se sauver pour éviter dVtre brûlé vif et rôti. Après là reddition de

la ville de Saverne au duc Antbïne, les luthériens qui s'étaient rendu* maîtres de la ville et de l'abbaye de Maurtnoutiéi , voulurent faire quelque résistance , ei empêcher le due et ses gens d'y entrer ; nob ils furent aisément repoussés , et ParÉrée Lorraine y fut reçue avec beaucoup èè joW. Les luthériens avaient profané lès eboke* saintes qui étaient dans l'église de l'abbaye j et avaient tiré de leurs châsses , les os et les reliques des deux saints évéques de Metz, Céleste et Adintor, et les avaient jettées sur le pavé. Ils avaient brûlé lès cloîtres et avaient résolu dé ruiner et de brûler tout le reste du monastère , même l'église, qui est très-belle et très-solide , ayant déjà aujourd'hui appelée, et qui l'augmenta et ! amassé des bois pour mettre le feu aux l'embellit. j portes , et mis en bas les cloches de la tour, Maurmoutier ayant été consumé par les pour ensuite la miner et la renverser • flammes , avec tout ce qu'il y avait de il* avaient brûlé .et dissipé les livres de la Chartres et de monuments anciens , l'em- bibliothèque , et en avaient usé de même pereur Louis le Débonnaire , donna corn- ' des titres et documens qu'ils avaient pu (i} Huit, de Lorr. t. 3. p. 644. Pitladios | (0 Hi*t. au doc Antoine , par Nicolas Vol. Roaticiad , 663. 1 sir de SérouviHe , exxin» Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.87% accurate

(36) saisir ; mais heureusement deux religieux en avaient emporté et sauve une bonne partie, qu'ils avaient cachés dans des lieux écartés et inaccessibles. VoJzirde Séron ville, secrétaire du dac Antoine , et auteur de l'histoire de l'expéditioa de ce prince , ayant remarqué dans l'église de 1 abbaye deux monumens pectables , et n'ayant pas. eu le loisir de les copier , pria l'abbé Gaspard de les lui envoyer, ce qu'il fit. Voici ces deux monumens qui se voyaient alors sur la muraille à côte du grand autel , mais on ne les y voit plus aujourd'hui. Voici ce qui se voyait sur la colonne : Columna hœc Romana dicilur , per quant Sybîlla prophetaoit urbis Romœ intention , sub obscura hujusmodi lilterarum appositione ; quas venerabilis Beda , Romam profectus exponendi causa respiciens , à Romani» inlcrrogatus hoc modo. Quid spectas bos anglice? specto, inquit , urbis vestrœ interitum. Qui tandem dixerunt : rnihil sentio. Et ille9 sentis. El sic illico., exorsus est. Lilterarum expositio. Si iapïs est unus , p. p. p. Pater, Patriœ , Profectus est. DU quâfuit arte les. s. s. Secum Sains Sublata est. vât us. R. R. R. R. R* Regnum Romanum, Regale Ruit, Si lapides pïures > v.v.v.v.v.vv. Ruina. Die ubi ' contiguL F.F.F.F. Venit Validas Victor ', Vicit ci— ves Urbis Vestrœ. \ FerrOy Flammdy Famé, Frigorc* La pierre carrée contient sept cercle* > au milieu desquels on voit la figure du portail et de V église de Maurmoutier ; voici ce que renferment les huit cercles: PIE MEMORIE. HILDEBERT. REX FRANCOR, MARCHAM. AQVILEIENSEM LEOBARDO. HVIVS. LOCI. PRIMO ABBATI. PRO. SALVTE ANIME SVE, AC. REGNI. STABILITATE. AD CONSTRVENDVM- IN EA. ECCLESIAM. IN. HONORE. BEATI MARTINI IVRE. PROPRIETARIO. CONTRADIDIT. QVOD POSTMODVM THEODERICVSFILIVS PRjEDICTI. REGIS, AD.PETITIONEM. DOM1NI. MAVRI. ABBATIS AVCTORITATE. REGIA. CONFIRMAVIT. VT. IN PRIVILEGIIS NOSTRIS PLENIVS. CONTINETVR. AB INCARNATIONE. DOMINI VSQVE. AD ANNVM. PRIMVM. IMPERn. LODOV1CI. EXPLENTVR. ANNI. OCTINGENTI XXVIII. IN. IPSA. SVPPVTATIONE. VIR VENERABILIS , CESLIVS. MAVRI ABBAS. MONASTERII. POST. CVIVS. VSTIONEM. ET CHARTARVM TERMINVM. SCRIBËRE. VOLVIT. QVALITER. VIR. ILL. HILDEBERTVS. QVONDAM. REX. EIDEM. LOCO CONCESSIT. TERRAM ETC. DE. ROTE. CISTARNATA. VSQVE. AD. GVNSINVM. RIVVM. IDEM AD MONTEM GVBEGVM. P. FRAXINETVM. QViE

VOCATVR ASCVSVVA. ET SIC PER RIVVM. SORNE. ETC. La ville de Maurmoutier n'est ni grande ni belle ; elle est fermée de vieilles et mauvaises murailles. L'abbaye est fort bien bâtie à la moderne; l'église est ancienne, belle, solide et bien décorée , d'un goût antique, mais non gothique. Outre la paroisse du lieu , dont les religieux ont l'administration , ils ont aussi celle d'une abbaye de bénédictines, située à deux lieues de là , dans la montagne. Le monastère des religieuses se nomme saint Jean des choux. Les deux châteaux de Gerolsech sont situés dans la montagne au-dessus de Maurmoutier. Nous avons fait un article sous le nom de Gerolsech. Les seigneurs de ces châteaux se disaient aussi seigneurs en partie de la ville de Maurmoutier. MAUVAGE. = Mauvage , en latfn Mahagia , ainsi nommé, apparemment à cause de la plante Malva , mauve, qui y abonde. Mauvage est un village du Barrois , diocèse de Toul , mi-parti avec la France, situé à six lieues de Bar, deux de Gondrecourt , de Void et de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.20% accurate

(37) Vaneonfean (1). Il y a quatre seigneuries, dont trois sont du Barrois. Le roi est seigneur de deux , de l'une comme doc de Bar, qui est de l'office et prévoie de Gondrecourt, et de l'autre comme comte de Ligoi , qui est de l'office et comté de Ligoi. La paroisse a pour patron: saint Panttieon. François de Lorraine comme gouverneur du Barrois , érigea un marché tontes les semaines à Mauvage au jour de mardi, et denx foires , l'one an jour de saint Nicolas de mai , et l'autre au jour de saint Jean, à la fin du mois de juin. MAXEI SUR-VOISE. — Maxe^-surVoise , Village à une lieue de Vaucouleurs , répondant à Gondrecourt , nommé ea latin Marcehun suprà Vetiam, pour le distinguer d'un autre Maxei, situé sur la Meuse, où la Verre se joint à la Meuse sons Brixei , prévôté de Ruppes, répondant à Ncufchàleau , et dont nous parlerons ci-après. Maxei , on Macei-sur-Voise , est du diocèse de Toul, office et prévôté de Gondrecourt , pour la partie dont le roi est leigneox, et juridiction des juges gardes des seigneurs pour leur part. Bailliage de saint Thiébaut , recette de Bourmont , presidial de la Marché , parlement de Paris. La paroisse a pour patron saint Pierre. MÀXE1-SUR-MEUSE. — Maxei, ou Macei-sur- Meuse , Marceium ad Mosamy village où le Verre se joint à la Meuse , prévôté de Ruppes , répondant au bailnage de Neuff bateau. La paroisse a pour patron la Sainte Vierge en son assomption. Intendance de Champagne , officialisé de Vaoconleurs. II est parlé d'un Marcei , comme appartenant à l'abbaye de Juvignî au diocèse de Verdun , sous l'an 1096 (2): In Merecio fret mansî cum Ecclesia, Et encore d'un autre Marcei appartenant à l'abbaye de saint Maur de Verfil Mau^t.Pouillé, p. *8o. (a) Hîst. de Lorr., 1. 1 , p. 5o8. Preuves. dun , dans «ne bulle de Léon IX de l'an 1049 v yaiam Marseiunij et quidquid ad iitam pertînet. Bans un titre de l'abbaye de Longeville de Tan 1121 il est fait mention de deux villages de Marcei (1)* Il y a tra château nommé Marcei proche Longwy, entre Verdun et Luxembourg r duquel dépendait les terres b?(Htenge et de Cutri. La maison de Marcei a produit Albert, évêque de Verdun, en 1556 et divers autres seigneurs de réputation. Voyez l'histoire de Verdun , pv 259. Il y a apparence que les Hëux nommés Marcei ou Maxei , dérivent de Mereatum, qui dans la basse latinité signifie on marché , ou de marebesium , qui signifie un marais, un lieu boueux et marécageux, on marchesia, du- marsage, des grains qui se sèment au moi* de mars , pour les distinguer du froment qui se sème en l'arrière saison*.

MAXIM1N , (Sxnrr) abbaye prêt la ville de Trêve*. — ? L'abbaye de saint Maximin près la porte de Trêves, est certainement ou le premier on un des premiers monastères de 1'Europe.On ignore le temps précis et l'auteur de sa fondation. Les uns l'attribuent à saint Agréée, archevêque de Trêves, qui vivait en 314 et qui amena à Trêves un moine d'Anttoche , nommé Jean ; on dit que Felicius , ou Fibicius , archevêque de Trêves avait gouverné ce monastère dès l'an 340. La plupart en attribuent la fondation à l'empereur Constantin et à sa mère sainte Hélène; d'autres croient qu'il doit son origine à saint Athanase , qui ayant été exilé à Trêves, par l'empereur Constance, en l'an 33 & y apporta la connaissance du grand saint Antoine , père de la .vie monastique et des moines d'orient , et inspira à plusieurs personnes le désir de les imiter. Ce fameux monastère fut d'abord consacré à Dien sons l'invocation de saint (i) HisL de Verdun, p. 9. Preuve* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.27% accurate

(38) Jean révangéliste. On ne lai donna le nom de saint Maxinun, qne depuis que le corps de ce saint évêque y fut rapporté du Poitou, où il était mort vers l'an 347. Il fut rapporté par saint Paulin son successeur en 347 ou 348. Je trouve qne le même monastère était aussi nommé de saint Hilatitt. Voyez l'histoire de Lorraine, tome 3 , p. 5 et 157. Premm$: apparemment à cause que saint Adqlia qui donnait le nom de saint Hikire au monastère qu'il réformait , y mit]a réforme. On assure que saint Hidulphe, archevêque de Trêve* , rassembla dans l'abbaye de saint Maihnin jusqu'à cent religieux , après quoi il se retira dans les montagnes de Vôge, 'où il fonda l'abbaye da Moyenmoutier. Je n'entreprends pas dt donner ici l'histoire complète de l'abbaye 4e saint Maxùnin. Je remarquerai seulement qu'elle a essayé, dans une si longue suite d'années , une infinité de yicissitudcs ; qne les archevêques de Trêves ont fait diverses tentatives pour la soncraigne on Mécrin, village situé sur le chemin de Commercy à St. Mihiel, sur la rive orientale de la Meuse, diocèse de Verdun , doyenné d'Hatton-cbâtel , une lieue au-dessus de St. Mihiel , Barrois non-mouvant. Il y a dans et lieu un château avec fossés et pont-levis, bâti par Robert , due de Bar en 1590. Il déchargea en même temps les habitants de Mécrin du service qu'ils devaient auparavant au château de St.-Mibiel, et les obligea à la garde, jour et nuit, du nouveau château de Mécrin , et leur remet d'autres cens et redevances qu'ils lui devaient. L'église a l'air antique : on la crojt du dixième on douzième siècle. Dans l'intérieur du château se voient plusieurs mai* sons habitées par des gens du lieu. On y remarque en particulier la maison curiale, mais le curé ne l'occupe pas à présent. Brcuëeiie , église succursale , dépendante de la cure de Mécrin , patron saint Léonard. 'Il y a dans ce lieu environ 80 mettre à leur juridiction, et même pour habitants. M. Paris en est seigneur haut , foire unie ses revenus à leur crosse ar~ moyen et bas justicier. Il y a un moulin chiépiscopatj mais qne les abbés de saint â l'ordre de Malthe , apparemment à cause Maximia se sont toujours maintenus dans de la commanderie de Marbotte. leur indépendance, et que l'observance MEINFELD ou MUNSTER-MEïNde la règle de saint Benoit s'y est conter- FELD. — Meinfeld est une ville située vée dans sa pureté jusqu'aujourd'hui. On dans le pays de Trêves sur la Moselle, peut voir notre histoire de Lorraine , et près du lieu où saint Nicetius, archevêcdle du Luxembourg, du révérend père que de Trêves, bâtit un ohàfeau sur la

Bertbolet rive gauche de la Moselle, en un lieu Nous avons donné à la tête du troi- nommé en allemand Biêchoffêtein , ou sième tome de l'histoire de Lorraine , la la roche de l'évéque. Venance Fortu~ lista chronologique des abbés de saint nat dit que ce château était environné Maxùnin. de la Moselle , et de la petite rivière de MAZIROT. — Mazirot , village ré- Rhon (1). Quem mumUa lumens Rhopondant à Mirecoort, diocèse de Tool, danus quoque parouluë ambit. Près de patron , saint Pierre-aux-Liens. Seigneur» là se voit la campagne de Meinfeld , M. Mauleon de la Bastide, et le sieur qui est d'une fertilité extraordinaire. Pmdhomme. Bailliage de Mirecourt, cour Brouverus croit que Venance a voulu exsouveraine de Lorraine. La maison de primer Meinfeld sous le nom do MtdhMazirot porte de gueules à l'écu d'argent tonus. mis en abyme. j Dépend Ghanssécourt ou Chauvecourt. u\ Vcnant-Fortuoat. d« Cattello Nieetii MECIUIGNE ou MECRIN. — Mé- carmio«. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.83% accurate

i&y Dirtpiuntdidceê oHhioagafluminafrugcê Hat tibi parturiat , mediolana dopes. Si la conjectute n'est pas- vraie, elfe est au moins ingénieuse. Meinfeld est une petite Tille où Fon voit «ne collégiale très-ancienne, La ville de MeinfeM est un ancien fonds appartenant aux archeTéqnes de Trêves. Le roi Pépin en 761 confirma à Yiomare , archevêque de Trêves , l'église de saint Martin, et Cfiarlemagne dans nn diplôme de 1raff 773 la nomme ccclesia sancti Martini m pago Megincnse. ' L'église collégiale est dédiée à- saint Martin. Le R. P. Masenius dit qu'il en est fait mention sous le régne de Clovis et de ses petits fils. M. de Honthem n'en trouve rien avant Van 764 et 777 (1). MELIGNI. = Meligni-le-Graad et Meligni-le-Petit , tons deux villages du diocèse de Toul; le premier à- deux lieras de Commercy, le second à une demilieue du précédent : principauté et office de Commercy, cour souveraine de Nancy. Meligni-le-Grand a titre de baronie, dont M. le baron Olivier de Meligni, commandant à Luxembourg , est seigneur. La paroisse a pour patron saint Erre. La cure de Meligni-le-Grand était autrefois unie à celle de Meligni-le-Petit, à présent elles sont désunies. Méligni-Ie-Peti$j village du diocèse de Toul dans le Barrois, office et prévoté de Ligni , recette et bailliage de Bar , présidial de Chàlons, parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur; la paroisse a pour patron saint Etienne en son Invention. MENHOUD. (Sainte) — Sainte-Metihoud n'entre dans mon dessein de la Notice de Lorraine, que comme ville frontière du diocèse de Verdun, et ayant eu beaucoup de relations arec ce pays. Cette ville tire son nom de sainte Menhoud , en latin Menechildù , vierge Chalonaise, sœur des saintes Lutrude, Ame, Houd, ou Hoïlde, Menna etPosinne. M Maseo. Archid. Trcvir. ms. , 1. a c. qo spoa Honthem., hist. Trcvir. 1. 1. p. 3i. qui vivaient au milieu du cinquième siècle, du temps de saint Alpin, évéqoede Chàlons, vers Tan 460 (l). Elles étaient filles de Sigmar et de Liutrude, personnes de qualité , qui vivaient dans le Pertbois , et dent les filles se consacrèrent à Dieu entre les mains de saint Alpin, [évéque de Châlons-sur-Marne. Sainte Menhoud est honorée dans réalise au 14 d'octobre* Après sa mort son corps fut porté en l'abbaye de saint Urbain en Champagne! où il demeura assez long-temps, jusqu'à ce qu'en 1579, un gentilhomme nommé de Cernon, pria Archeinbaut, ou Erchranrane, évéque de Chàlons de transporter du monastère de saint Urbain , un bras et une côte de sainte Menhoud , dans l'église d'Auxuene, située au confluent des

rivières d'Aune. et d'Aisne ; ce lieu porte aujourd'hui le nom de Sainte-Menhoud , sur le chemin de Reims à Châlons et à Verdun. D'autres disent qu'eu 1174 Henri I** du nom , comte de Champagne y fit porter quelques reliques de sainte Menhoud, dans l'église du château d'Auxuene, qui était auparavant dédiée à Notre-Dame, et qui dans la suite prit le nom de sainte Menhoud. II parait que d'abord ce n'était qu'un château et un lieu assez peu considérable; mais que dans la suite il devint une ville de réputation , principalement à cause de sa situation sur une grande route (3). Ce château était toutefois un lieu de résistance, puisque vers l1an 1066,Thierri évéque de Verdun fut obligé de mener son armée pour l'assiéger. Il appartenait alors à Manassés , comte de Rhetel, et la garnison de cette forteresse faisait des courses et de grands ravages dans le Verdunois. Les gens de cette garnison voyant l'armée de l'évéque Thierri s'approcher, vinrent lui apporter les clefs de la forteresse, lui demandant la paix aux conditions qu'il voudrait leur imposer. La ville de Ste.-Mcnhoud a été pluÎl) Hist. de Lorr., t. i, png. 273, 284 2) Hist. de Lorr., 1. 1 , pag. aia. , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.29% accurate

(*•) sieur fois assiégée et prise. Nous venons de voir que dès le onzième siècle elle avait pour seigneurs Manassés , com le de Rhetel. Les châtelains de Vilri étant devenus comtes de Rhélel, furent aussi seigneurs de Ste.-Menhoud. Le tout a été réuni à la Champagne. Valeran , seigneur de Ste.-Menhoud fonda vers Tan 1128 le monastère de la Chalade, et s'y fit religieux. Vers le même temps et environ Tan 1152 Albert, seigneur de Ste.-Menhoud, et Robert de Conflans commirent de grandes hostilités sur les terres de l'évéché de Verdun. Alberon de Chini , évéque de cette église , leva des troupes , les attaqua et les défit. Albert fut fait prisonnier, et obligé de rendre tout ce qu'il avoit pris. Robert de Conflans après avoir été battu dans plusieurs occasions , fut aussi obligé de demander la paix. Albert Picbot, bâtard de Thiébaut comte de Champagne , demeurait dans le château de Ste.-Menhoud avec une troupe de bandits , dont il se servait pour désoler les terres des é vécues de Verdun et de Chàlons (1). Arnoud, fils d'Albert comte de Chini , était alors évéque de Verdun. Il fit des préparatifs pour assiéger le château de Ste.-Menhoud , et avec le secours des troupes de Simon II duc de Lorraine, et de Qui, évéque de Chàlons, il alla assiéger Pichot dans sa forteresse. Sa situation en rendait l'accès difficile , .et avant qu'on eût pu l'attaquer mariage qu'il disait vouloir faire de ce prince avec la princesse Anne sa fille , . mai* dont il n'avait nulle envie (1). Sous le duc Charles III en 1592117 eut un cartel entre le duc et le roi Henri IV passé à Ste.-Menhoud , par M. de Luxembourg, duc d'Épiney , député de la part du roi Henri IV et M. d'Haussonville, maréchal du Barrois, de la part du duc Charles 1JI pour prévenir hu ruine entière des pays de Champagne et de Bassigni, de Lorraine et de Barrois, etc. par lequel il fut arrêté que l'on accorderait la liberté aux laboureurs , marchands, vignerons, fermiers et officiers des eaux et forêts de faire leurs trafics , ouvrages et fonctions , sans pouvoir être arrêtés par les soldats. Que nul ne serait fait prisonnier de guerre, à moins qu'il ne fût pris les armes à la main. Que l'on accorderait la franchise aux églises , monastères et lieux consacrés. Dans les dernières guerres de la France contre la Lorraine en 1652 , le prince de Condé envoya le comte de Pas pour faire le siège de Stc. Meohpud. Il y vint luimême après avoir pris Rhetel. La ville de Ste.-Menhoud ne tint pas long-temps; mais le château se fit battre pendant dix jours , et ne se rendit qu'à l'extrémité. L'année suivante 1655 le vicomte de Turenne envoya le maréchal du Plessis

Praslin pour assiéger Ste.-Menhoud. Montai qui en était gouverneur , s'y défendit avec une valeur extraordinaire , et donna dans les formes , Arnou de Chini, évéque! au prince de Condé tout le loisir de vede Verdun , fut tué d'un coup de flèche 1 nir au secours ; mais retenu par la fièvre, tiré de dessus les murs du château. Sa il ne "put s'y rendre. Charles IV duc de mort jetta le trouble et la consternation Lorraine, se mit aussi en marche pour dans l'armée; les princes qui étaient ve- la secourir; mais la, place se rendit avant nus à son secours se retirèrent , et on fut obligé de lever le siège et d'abandonner l'entreprise. L'évéque Arnou mourut en 1181. Le roi Louis XI avait cédé Ste.-Menhoud et quelques autres places au duc Nicolas de Lorraine , en considération du (1) Hist. de Lor.,.p. 268, 269. son arrivée, après trente-trois jours de siège. Pour le spirituel, Ste.-Menhoud est du diocèse de Châlons-sur-Marne , et a pour principale patronne, sainte Menbeud. La première patronne du lieu était la sainte Vierge. (1) Histoire de Lorraine, t. 3, p. dclxx* Dccxvn et i43o. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.83% accurate

(") MKNIL-LÀ-HORGNE. — Menil-la-r Horgoe. Il y a dans la Lorraine un grand nombre de villages et hameaux du nom de Mesnil , dérivé de Maneo , d'où vient Mansile ou Manile , une demeure, une habitation. Menil-la-Horgne dont nous parlons ici , est un village du diocèse de Toul , terre et principauté de Commercy, sur la grande rooie de Paris, entre Void et St. -Aubin , à une lieue au couchant de Commercy; il est nommé Ménil-la-Horgne de Villebois, dans une patente du duc Henri III du 25 février 1586. La paroisse a pour patron saint même: hornotinumfrumentam.Hornotinœ nuceo , etc. Voyez Dictionarium Robert i Stephani , an 1544.* MENIL-LÀ-TOUR. — On trouve aujourd'hui en Lorrain* un si grand nombre de lieux nommés Ménily qu'il n'est pas aisé de terminer qui était celui qui portait autrefois le nom de Ménil-laTourj n'y en ayant aucun à présent en Lorraine qui porte ce nom. Je conjecture que ce pourrait être Menil en Saintoiê, village répondant à Nancy ou à Chatenoy , ou l'on voit un château ruiné, avec une maison seigneuriale, un moulin Bénigne, martyr; elle est à un quart de I et une tuilerie sur le ban. lieue au bas du village , où se voit en core le cimetière ; l'on n'y fait plus l'office, mais dans une nouvelle église qu'on a bâtie dans le village. Bailliage de Vitri , parlement de Paris, Dépend le Villey. Ce terme la Horgne, ajouté au Mènil, vient du latin horna , qui signifie proprement de i l'année , Palea horna , de la paille fraiche. On connaît dans la Lorraine plusieurs lieux du nom de Home, ou dé Horgne, comme la Horgne du Sablon de l'isle de Metz; le fief de la Horgne y dans le village de Goin; la Horgne , ferme dans le Cuneci, hameau du Saulcy; la Horgne, censé comprise dans Pehre. Tous ces lieux viennent de la même racine du latin horna , comme qui dirait une ferme du revenu de l'année, qui produit à son maître son revenu annuel , payable au bout de l'année ; à la distinction du village qui . produit au seigneur dans chaque saison des revenus, des services, des prestations de chaque espèce. Le terme hornus et horna , se trouve dans les auteurs de la plus pure latinité, pour signifier une chose annuelle, une chose qui est de l'année ; Non tus : hornum quod e$t hujus an ni. Vinum horrtum, Horat. Epod.U. 10. et horna dulci vina promens dolio. Et le même : paled vorrectus in hornâ , étendu sur la paille ie l'année; et encore, fruge hornâ plateere. mânes 5. Carm. Ode 13,1. Et de Quoiqu'il en soit , la maison de Menilla-Tour portait d'argent à trois chevrons de gueules, accompagnés de neuf

hermines , cinq entre la première et le second chevron , et une en pointe. MENIL (Le) , proche Luné villes — Le Menil, proche Lu né ville, est une espèce de faubourg de cette ville , vers le midi, où il y a une chapelle dépendante de la paroisse de la ville , et desservie par les révérends pères chanoines réguliers, curés de Lunéville. Dans le même faubourg, tirant vers l'orient , on voit aujourd'hui un monastère de bénédictins de la congrégation de saint Vanne. Le duc Léopold I de glorieuse mémoire, ayant témoigné plusieurs fois le désir qu'il avait de voir à Lunéville, où il faisait sa résidence ordinaire, une maison de bénédictins , et en ayant fait la proposition et formé le projet en plus d'une occasion , promettant de favoriser cet établissement , et de donner l'emplacement , dom Pierre Aliot , abbé de Senones , proposa d'y transférer sa manse abbatiale, avec tous les revenus qui en dépendaient ; mais les religieux de sa communauté s'y opposèrent fortement, disant qu'Hs ne pourraient consentir *à l'extinction du titre abbatial d'un monastère si ancien et si célèbre , ainsi ce projet demeura sans exécution. Peu d'années avant sa mort en 1715 , le même prince proposa au révérend père Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.28% accurate

(42) dom Qurnbert Belfiomme, visiteur de la congrégation , de rassembler à La né ville quelques prieurés simples , pour former uoe abbaye avec le revenu de ee$ prieurés. Il proposait de réunir Jnsmîng, Chateuoy, Lay, Mervaville, §t,-Thiébaut, et quelques autres ; mais le révérend père dom Belhomme lui ayant fait remarquer que la chose souffrirait de grandes difficultés par rapport à la France et aux évéques, dans la souveraineté et dans les diocèses desquels ces prieurés ou les abbayes dont ils dépendaient, sont si-» tués , sou altesse royale sur ces remon trances , ne jugea pas à propos d'insister sur le projet, ni d'en poursuivre l'exécution. Enfin dom Augustin Calmet ayapt été élu abbé de Senones le 15 juin 1728, dès le lendemain on le pressa de donner à son ^altesse royale cette satisfaction de faire un établissement de religieux de sa congrégation à Luné ville; il promit d'y penser sérieusement dès qu'il aurait mis ordre aux affaires , et aux bâtimens qu'il y aurait à faire dans son abbaye. En effet il se proposa dès lors sans toucher au titre abbatial , de démembrer un revenu d'environ douze mille livres, pour fonder un monastère & Lunéville; il en fit la proposition à messieurs du conseil de régence, établi à Lunéville après le décès du duc Léopold , arrivé eu 1 729 : la chose fut agréé et applaudie, et on en sollicita les bulles en cour de Rome. Elles furent expédiées le 6 des Ides de juin 1 734 et confirmées par arrêt de la cour souveraine de Nancy, le 24 juillet même année , et même par arrêt du conseil d'état, le 39 janvier 1735. Certains incidens imprévus ayant empêché l'exécution du premier projet qui était de faire cet établissement à Lunéville, Madame la duchesse douairière de Lorraine, consentit qu'il se fit au prieuré de Léomont proche Lunéville ; il y fut fixé pendant quelque temps, mais comme l'endroit ne parut pas propre pour une communauté, tant par le défaut des eaux, qde pour d'autres inconvénient, il fb résolu de le transférer au Ménil, pré de Lunéville. On acheta donc pour h somme de cent mille livres, la maison , la ferme , le grand jardin , et toutes le appartenances de M. le prince de Craon . provenant de M. de la Tour de St.Mihîel ; le tout du consentement de soc altesse royale , madame la duchesse d* Lorraine ; ce qui fut confirmé par nouvelles bulles de sa sainteté , en date Le roi en est seigneur pour moitié , l'autre, Mercy-le-Bas, est obef-lieu dl comté de Mercy. 11 y a 70 eu 71 habitans. La maison de Mercy porte d'or *U croix d'aiur. MEBEVILLE, et

Saint -Thièbaui Prieuré* — Méréville , nommé Amertl Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.96% accurate

(43 1 villa (1) , dans un titre de l'an 1094. Village sur la Moselle, comté de Chaligni, bailliage de Nancy. La paroisse est dédiée sous l'invocation de saint Maurice. Prieuré de St.-Thiébaut: Le prieuré de Saint-Thiébaut , fondé par un nommé Hugues , et donné à Théomare , abbé de Saint-Mansui eu 1094. Ce prieuré fui confirmé à l'abbaye de SaintMansui par réféque Piboo , qui dit dans ses lettres de confirmation , que ce prieuré a été fondé sur la Moselle , dans la forêt de Meréville, par un seigneur nommé Hugues , et par son frère nommé Haymon, qui étant tombé dangereusement malade , a donné à Théomare, abbé de Saint-Mansui , pour construire ce prieuré , tout ce qu'il avait à Meréville , à Âmance , à Saphez, à Sandranvilles, après quoi il prit l'habit monastique à Saint-Mansui. Le fondateur Hugues y ajouta encore quelque chose, et l'évéque Pibon, du consentement de son archidiacre , de son diacre et des chanoines de Saint-Gengoù, leur accorda la franchise de la paroisse, dans le territoire de laquelle ce prieuré est construit, et la dime du même canton. Dans la suite à la prière des ducs de Lorraine, ce prieuré de Saint-Thiébaut fut uni à la collégiale de Saint-George de Nancy. Il est aussi parlé à'AmtreUi villa dans deux titres de Saint-Gengoû de Toul, l'un de Tan 1065, et l'autre de l'an 1105. Voyez histoire de Lorraine ; sous cet deux années. MERLE. — Merle , village du diocèse de Verdun (2) , chef-lieu de la prévôté de même nom. C'est un ancien fonds de l'église de Verdun : elle le perdit sous Charles Martel, et sous l'évéque, ou le cor évêque Âmalbert. Merle est une église succursale de Dombras , doyenné de Chau* mont; ce lieu fut ravagé vers l'an 1066, sous Thierri évêque de Verdun, par des seigneurs des environs. Elle eut le même (i) Histoire de Loir. t. a. p. 498. Preuves* (?) Hist. de Lorraine, t. 1. p. 198. malheur au commencement du quinzième siècle en 1412 (1). Ce lieu ne s'est pas rétabli depuis ce temps ; du moins il n'est pas rétabli dans son ancien état. Il est situé entre Dombras et Villéne , entre Damviller à l'occident , et Marville au nord. Voici le nom des lieux qui composent la prévôté de Merle ; Merle , Dombras , Urterville, Escures , Vlllay,' Moirey, Flabas, Crespion , villages : Bennemont , hameau , et Molé,, MERSCH.— Lechâteau de Mersch(2), chef-lieu de la seigneurie de ce nom , est situé sur l'Eltz, à trois lieues de Luxembourg , entre le septentrion et le midi. Sa paroisse qui a une grande étendue, comprend une partie du cours de l'Eischen, ruisseau qui a sa source près d'Arlon , et d'où il

se rend par sept fontaines de Rode et d'Âsembourg, dans l'Eltz. Ou voit près de là une vallée assez agréable, resserrée entre deux montagnes , appelée en allemand Marienthal , en français le Val de Marie , où l'on a bâti une maison de religieuses de saint Dominique, dont nous avons parlé sous l'article de Marienthal. La maison de Mer$eh9 était autrefois fort puissante dans le duché de Luxembourg , comme il parait par les fondations qu'elle y a faites , et en particulier par celle de Marienthal, faite en 1*30, ou 1251. Thierri de Mersch, échanson d'Erminsinde , comtesse de Luxembourg , en fut fondateur , Théodoric et Albert ses fils , en augmentèrent les revenus. MERTZ-KIRCK. ou MARTS-KIRK. — Mertzkirk , ou Marstkirk , bourg ainsi nommé parce que l'église est dédiée à saint Martin , apparemment à cause que ce saint évêque dans les trois voyages qu'il a fait à Trêves , a passé par ce lieu là ; car on remarque que sur la route de Trêves , on a consacré plusieurs églises en l'honneur de saint Martin. Mertzkirck, est situé à deux lieues au(1) Hist. de Verdun , p. 199. aoi. et 367* (a) Hist. de Luxemb. t. 5. p. a. 3. 4Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.49% accurate

(U) dessous de Sierk , sur la Moselle et sur le chemin de Trè Tes. Il y a à Mertikirck , un ancien château rainé , dont on ne connaît pas le fondateur. L'église du lieu a un grand air d'antiquité, bâtie de pierres de tailles , et ornée de quatre tours. La tradition du pays veut qu'elle ait été bâtie par le roi Dagobert ; la preuve qu'on en donne , est qu'on y voit dans certains endroits des espèces de fleurs de lys ; il en faut conclure que l'ouvrage n'est pas de Dagobert , car alors il n'était pas question de fleurs de lys dans l'écusson des rois de France. On nous a fait présent de quelques haches d'armes de pierre , qu'on a trouvées dans les champs de Mertikirck 5 ces haches sont de différentes grosseurs , de grains et de pierres différentes. On sait qu'autrefois les métaux de fer et d'airain étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui , et que l'on se servait de pierres tranchantes, et de haches à la guerre , faute d'armes de fer et d'airain. Parmi, les Hébreux on donnait assez souvent la circoncision avec des couteaux de pierre. Les auteurs profanes en font aussi mention pour de semblables usages aux prêtres de Cybèle Voyez de Montfaucon , Antiquité expliquée , tom. kypag. 69, tom. 5, pag. 194, 195. et êuplément tom. 4, pag. 129, ete. Le bailliage de Mertzkirck y crée par le roi Stanislas en 1751 , s'étend dans le Sargau et la Lorraine ; il est du diocèse de Trêves pour le spirituel , indivis pour la souveraineté et les autres droits entre le roi de Pologne et l'électeur de Trêves , depuis la transaction passée entre les deux souverains, le 16 juillet 1620. Les appels des juges des deux mairies , ou des deux baillis , se portent devant les commissaires nommés par les deux souverains. MERVAVlLLE. — Le prieuré de Hervaville dont on a parlé sous Glonville, n'est qu'environ â une lieue de Moyen , vers le nord ; il fut fut fondé avant l'an 1224, et même environ l'an 1124: il était accompagné d'un village , et l'église dédiée à la Sainte-Vierge, était fort fréquentée , â cause des grands miracles qui s'y faisaient journellement. L'église était belle et grande ; la nef tomba de pure caducité, le 28 janvier 1758 ; le chœur et la croisée qui sont bien voûtés , et de fort bon goût , subsistent encore aujourd'hui* " Le village de Mervaville est entièrement ruiné ; on n'y voit plus que le logement du prieur , une tuilerie abandonnée, et quelques maisons pour des fermiers. On dit que le nom de MervaQÛle lai a été donné â cause des merveilles qui s'y opéraient par l'intercession de la SainteVierge. Le village de Mervaville subsistait encore en 1615, et il y a apparence qu'il ne fut ruiné que pendant

les guerres de Lorraine , sous le duc Charles IV , durant les sièges du château de Moyen , en 1655, et 1639. MERV1LLER, voyez Brouvillb METLOCH. —L'abbaye de Metloch(i), est ainsi nommée parce qu'anciennement elle était située comme au milieu d'un lac, aujourd'hui desséché; ce monastère est très-ancien , on en attribue la fondation à saint Luitvin , successeur de saint Basin dans l'archevêché de Trêves, vers Tan 697. S. Luitvin se retira dans cette abbaye qu'il avait fondée , et y pratiqua pendant quelque temps les exercices de la vie monastique. Après l'abdication de son oncle saint Basin , il fut élu archevêque de Trêves en 697. Metloch fut dans la suite comme le séminaire d'où l'on tirait les archevêques de Trêves. Metloch est en règle , et non réformée , sous la domination des ducs de Lorraine. On y voit quelques restes* d'antiquités , surtout dans une église heptagone, où il y a d'anciens tombeaux On y conserve aussi quelques manuscrits , et elle a produit des écrivains ecclésiastiques, et des hommes illustres , dont nous avons parlé dans la Bibliothèque Lorraine. METZ. (HISTOIRE DE LA VILLE DE). — Les chroniques de Metz donnent à cette ville une antiquité fabuleuse ; elles (1) HUt. d* Lorr. t. 1. pag. 463. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

portent qoe ceux qui la fondirent , étaient venus de la confusion qui arriva à la tour de Babel , ainsi que le raconte un philosophe juif, Ezycivius, ainsi qu'il Fa trouvé en très-vieux gestes des Messins ; et que ces choses sont démontrées en de très-anciens livres bien écrits en hébren , et ainsi qu'on voit clairement aujourd'hui en regardant les murailles très-anciennes. Ces chroniques portent donc que l'an du monde 1995, ou 1997, Noé étant encore en vie , trois de ses petits fils , enfans de Sem , savoir : Mesres, Thémosis et Horus , (ou selon d'autres , Guetel , Jazel , et Zélecque fils aine de Sem) avec leur tante , sœur de Sem , nommée Azita , * après avoir erré long-temps, arrivèrent enfin en un lieu agréable , situé entre les fleuves de Moselle et de Seille, où l'on Toit aujourd'hui la ville de Metz. Ils la bâtirent et la nommèrent Dioidunum. Pour Azita , elle bâtit les arches de Joui, comme nous le dirons ci-après; ainsi Dhidunum , aujourd'hui Metz , est de beaucoup plus ancienne que Rome: Longo Dhidunum prœcedit tempore Romain. Du vivant du patriarche Abraham , vint dans le même pays un nommé Trèbes, qui fonda la ville de Trêves ; elle fut fon1300 ans avant Rome, comme il parait par ce vers fameux : Ante Romam Treoiris stetit annis mille trecentu. Après la prise de Troie par les Grecs > on vit arriver dans ce pays des princes sor tîs de cette fameuse ville, savoir : Franconius , fils d'Hector qui donna son nom à la France ; Priamus qui donna le sien à Paris , en mémoire du beau Paris. Son frère était -Rhemus, fondateur de la ville de Rheims , l'autre se nommait Charnus , fondateur de Chàlons-sur-Marne , l'autre nommé Troclus , fonda Troyes en Champagne , Serpanus et Lupardus, frères, bâtirent la ville de Charpagne. Une autre colonie ayant à sa tête Tullus et Verdunus , fonda les villes de Toul et Yerdun. Je ne m'arrête pas à réfuter ces fables. Les mêmes chroniques de Metz veulent qu'un général romain nommé Metius , fit la conquête de Dhidunum,, dans le temps que Jules-César, faisait la im*rr* rïo«. guerre dans et en renversa les les Gaules , la ruina murs : Tempore quo Cœsar sua GaUis intulit arma : Tune Mediomatricum de vicit Metius urbem. Mais que depuis , touché de la beauté de sa situation , il jugea à propos de la rétablir. Suffectus nomen dederat eut Metius urbem. Venons à quelque chose de plus sérieux et de plus certain. La ville de Metz, fut anciennement nommée Dioodurum; ensuite Mediomatricum, ou plutôt civitas Mediomatricum, uo Mediomatricorum, la cité des Médiomatriciens , et enfin Métis, ou Mettis,

aujourd'hui Metz. Il est inutile de chercher les étymologies de ces noms, sur lesquels on n'a rien de certain. J'ai deux médailles de la ville de Metz, très-anciennes, en bronze, jetées en fonte, et non frappées au coin, qui portent d'un coté le cheval Pégase , avec ses ailes étendues, et au-dessous MEDIOM AT. Sur le revers est une tête sans barbe avec un casque orné d'une aigrette, et d'un espèce de diadème. Je crois que cette médaille , est du temps que Metz était ville alliée des Romains ; Tacit. t. 4. hist. Ce 70. Legiones in Mediomatricos sociam civitatem abcessére : elle portait plus communément le nom de Dhodurum, elle ne prit celui de Mediomatrices que plus tard. eDès le troisième e| quatrième siècle (1), on trouve dans les notices le nom de Métis; mais le nom de Mediomatrices, on Mediomatrici se voit encore pins tard dans des monuments du onzième siècle. (i) Vales.notit. GslhVpag 328. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.56% accurate

Les Mé&ômatriciens avaient pour Capitale Divodurum , selon Tacite : Dhodarum (Mediomatricum id oppidum est). Elle est située sur la Moselle , qui l'arrose au couchant , et sur la Seiile qui la baigne à l'orient et au midi: Venance Fortunat(l) , en décrit élégamment l'agréable situation. On peut juger de sa grandeur et de sa puissance, par ce que dit Tacite : que les légions romaines de Vitellius y étant arrivées , j égorgèrent quatre mille habitans , à propos de rien , et par une pure fureur militaire, s'imagînant apparemment que les citoyens de cette ville avaient cons—*.\~JL Iamv. w%a.«(a mi <>(*«■« a 4Wk *•« • nna wiHa ' (M) prélats par leurs libéralités ont beaucoup augmenté les biens de cet évéché , déjà fort riche par lui-même- Oit les a* m souvent faire la guerrrè leurs voisins , fonder des monastères et dt& églises collégiales, jaser des droits régaliens, frapper monnaie, faire la guerre et la paix , établir des lois, avoir séance dans les Diètes de l'empire, fournir leur contingent pour les frais des armées de l'Empire , etc. Les évéques de Metz exerçaient anciennement leur juridiction spirituelle sur plusieurs églises d'Alsace , qui sont aujourd'hui sous la juridiction de 1 evèque de pire leur perte, quoique ce fut une ville! Strasbourg: ce dernier évéché ne fut fondé, alliée des Romains , qui en demeurèrent les maîtres jusqu'à l'irruption des Huns , qui la prirent et la saccagèrent. Les Français s'en saisirent quelque temps après ^ et s'y sont maintenus jusqu'aujourd'hui. Thierri , fils de Cloris, en fit là capitale de *o* rtyaume d'Austraaie(l)« Après la décadence de la maison de Cbarlemagnt , Mets fut sous la puissance du roi de Germanie , ou des empereurs d'Allemagne, Il y a assez d'apparence que Metz devint ville impériale , lorsqu'elle passa sous la domination des Othons, empereurs d'Allemagne | vers l'an 936 , ou assez longtemps après , car il est malaisé de fixer le temps précis de cette érection de Metz en ville impériale. Les évéques de Metz , pour la plupart forent très-puissans et de très-grande naissance ; car depuis Drogou , fils de Charlemagne , et frère de l'empereur Louis le Débonnaire, on vit presque toujours des princes et des seigneurs sortis de maisons souveraines , occuper le siège de Metz. On compte jusqu'à cinq ou six évéques de Metz , qui ont porté le titre d'archevêques; plusieurs ont été tirés des maisons de Lor raine, de Bar, de Flandres , de Luxembourg 5 de Bade, de Blàmont, etc., et ces (1) Venant. 1. 3, ad villicum Episc. Met. carminé XII* /_) Idac. ebronic. Atmon. 1. 3. c. r. Greg. Turon. butor. Franc.» 1. 1 . c.

3. hiat. Meta a Paul. Dipcono, etc.' ou plutôt doté que par le roi Dagobert II, qui y donna pour évéque saint Arbogaste, que quelques-uns comptent pour le premier évéque de Strasbourg, qui virait au septième siècle , et mourut en 679. Mous n'ignorons pas ce que l'on raconte de saint Materne , que l'on dit avoir été envoyé de Rome à Strasbourg par l'apôtre saint Pierre , y avoir annoncé la foi et aux environs » et y avoir fondé un évéché; mais on forme sur ce sujet des difficultés que nous ne prétendons pas discuter ici. Il nous suffit de montrer qu'encore longtemps après saint Amand , premier évéqoe de Strasbourg, les évéques de Metz ont été reconnus pour seigneurs temporels et spirituels , à Saverne, dans les abbayes de Neuviller, et de Marmoutier, àDasbourg, aux châteaux de Gerolsek , etc. Cest ce que reconnaissent les auteurs qui ont écrit exprès l'histoire d'Alsace , comme Win»phelingius; Beatus Rhénan us, Bruschios, M eu risse , suffragant de Metz , et en dernier lieu Daniel Scheflin dans son histoire d'Alsace, tom. 1. pp. 338, 346, 547, où il montre que les premiers évéques de Strasbourg, saint Arbogaste, Florin, Yidegerne , vivaient au huitème siècle; car pour saint Amand qui vivait sous Dagobert premier, c'était un évéque régioif aire , qui n'avait point de siège fixe arrêté. D'autres au contraire, comme les auteurs de Gallia Christ iana, tome 5. p. 778. 779 , donnent pour premier évéque de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.97% accurate

(M) Strasbourg;, après daïnt Materne) saint Arnaud , qui en 546 , assista au concile dé Cologne , et qui est fort différent de saint Araand évéqce d'Ulrcclit. H nous suffit de montrer ici que l'évêque de Metz exerçait «a juridiction spirituelle sor plusieurs égli* ses de l'éyéché de Strasbourg , encore assez long-temps après saint Amand et saint Arbogaste. Tout le monde sait que l'évêque Bertrand , qui a siégé depuis 4187 jusqu'en 1210 est considéré comme le législatauf de la tille de Metz, que c'est lui qui y a réglé la manière d'élire les magistrats, d'administrer la justice, de rédiger par écrit les traités et les contrats. Il est vrai que depuis que la ville de Metz s'est mise en possession du droit de commune, et qu'elle a été érigée en rille impériale, elle 1 beaucoup augmenté son autorité, et a exercé les droits de régale; et cela pour l'ordinaire aux dépens de l'autorité épiscopale , comme on le Ta voir par l'écrit que nous allons donner et qui a été composé à l'occasion des difficultés mues entre la tille et le parlement de Metz , contre les prétentions de M. de St. -Simon, étéque de cette ville, qui voulait prendre le nom et la qualité de prince de Metz, qui luî a été en effet adjugée par arrêt du conseil dn roi. Mémoire eur l'état de la ville de Mets et les droite de ses évéques , avant l'heureux retour des trou évéchés sous la domination de no* rois* Les villes qui ne reconnaissent d'autres puissances que l'empereur et l'empire, qui ont droit de séance et de suffrage dans les Diètes, et qui possèdent souverainement les régates dans leurs territoires , sont villes libres impériales. Celles qui au contraire reconnaissent la supériorité des princes ou des états particuliers, ne sont que municipales. Do H ailla n, et Nicolas Giles, rapportent que le duc René I pour engager le roi Charles VII à se joindre à lui pour faire le siège de Metz en 1444 s lui fit entendre que cette ville était de l'ancien domaine de Lorraine, et qu'eue s'en était soustraite par quelques sommes d'argent , qu'elle avait prêtées au duc Godefroi de Bouillon, lorsqu'il entreprit le voyage d'outre-mer. Je ne sais si René employa ces raisons , mais elles ne sont nullement certaines. On ne Voit pas que " la ville de Metz ait jamais fait partie du domaine des anciens ducs de Lorraine. Metz a eu l'avantage d'être du nombre des villes impériales , et elle était même, suivant le témoignage des auteurs allemands , Tune des quatre villes appelées impériales par prééminence. Sont quoque, disent-ils, Imperii chitates, quœ primante et speciali privilegio, per excellent iam, imperii chitates dicuritut/nempe Augusta, Aquisgranum7 Métis

etLubeca. Aussi l'empereur Charles IV en fit-il choix pour y faire publier dans la Diète générale qu'il y convoqua à la fin du mois de décembre 1356 les sept derniers chapitres de la célèbre Bulle d'or , qui est regardée comme la première des lois fondamentales de l'empire germanique. C'est à ce titre de ville libre impériale , que Metz avait voix et séance aux Diètes de l'empire, et qu'elle jouissait dans son territoire de tous les droits régaliens, ce qui n'appartient qu'aux états immédiats. Son droit de séance et de suffrage est bien démontré par les lettres qu'elle a reçues des directeurs du cercle dn Rhin , dont elle faisait partie: et par les mandemens qui lui ont été adressés par les empereurs es années 1446, 63, 86, 89, 93, 95 et 96, 1503, 1508, 9, 11, 12, 13, 17, 18, 23, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 42, 43, 46 et 51 , soit pour fournir son contingent, soit pour envoyer ses dépntés aux Diètes * et journées tant impériales que circulaires, convoquées à Worms, Spire, Mayence, Nuremberg, Ausbourg , Cologne , Ulm , etc. aux fins d'y traiter avec les autres états de l'empire , des affaires qui le concernaient ; et dont les armes de la France , portées en Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.30% accurate

(48) Italie , l'invasion du Tare, et le dessein formé par les Suisses de se soustraire à l'empire, ne formaient pas les moindres objets. Ces lettres et ces mandemens , les instructions de la ville à ses députés aux Diètes , et les comptes des frais de députation, se conservant dans ses archives avec les départs de ces mêmes Diètes ; et Ton y voit encore des lettres de créance datées d'Ausbourg du 26 juin 1496 sur les personnes de Philippe, Louis et Jacob Baudran , envoyés par l'empereur Maxi mi lien à la ville de Metz, touchant des affaires particulières de l'empire. La supériorité territoriale, et les droits régaliens , dont Metz jouissait souverainement , comme état de l'empire, sont soutenus de preuves également authentiques; on les rapportera à mesure que Ton établira l'exercice de chacun de ces droits. L'on commence par celui de la création des officiers. Le maître échevin , chef de la république, était annuel et élu parle Princier de la cathédrale , et par les abbés de Gorze, de Saint- Vincent, de SaintArnou , de Saint-Symphorien et de SaintClément, nommés électeurs perpétuels, d'un commun accord de toute la cité, dans la vue de prévenir les brigues et les dissentions si ordinaires dans une élection de cette importance. La forme de cette élection, qui fut confirmée par les lettres de l'empereur Frédéric Barbe-rousse , données à Constance le quatorzième des calendes de mai 1181 , a été encore per. fectionnée par les atours (1) du vendredi (i) Atour, de Pan i3i6. Il Y en a d'antres des années ia5o, i3t$, i3a6, 1 346, 1 358, i4<>6, i4aa, etc. Ce terme atour, signifie une loi, ou règlement de police ; il dérive apparemment de l'hébreu torak , uni loi , ou hattorah , la loi. On remarque plus d'un nom dérive' de l'hébreu dans le langage de Mets, où il y a eu des juifs depuis long- temps. Les mois atornare, mournare , attournatio, altournatus, attornamentum , se remarquent souvent dans les anciens titres de France et d'Angleterre , et ib se prennent ordinairement après la saint André 1516 et du samedi devant la division des apôtres 1322. Le Princier et les cinq abbés élisaient annuellement le 21 mars chacun une personne, du nombre de six, choisis du Para ige , dont le maître échevin devait être tiré en cette année; le nom de ces six personnes était écrit séparément sur autant de petits rouleaux de parchemin , qui étaient mis ensuite dans un chaperon ou boête, dont le Princier en tirait uo au sort , et celui dont ce rouleau contenait le nom, était proclamé maître échevin; en cas d'absence du Princier et des abbes, ils étaient remplacés par d'autres électeurs également désintéressés et

déterminés par ces absens. LesParatges (appelles parles empereurs Parentefœ) étaient des espèces de tribus, à l'imitation des romaines ; il y en avait six , dont cinq étaient composés de nobles et notables bourgeois , et le sixième du commun. Les cinq premiers s'assemblaient dans différens quartiers dont ils tiraient leur dénomination ; ils avaient chacun différens chefs d'hôtel, et leur sceau parti— culier; celui du Paraige de Porte— Moselle, était de quatre bandes en lace; celui de Juirue , une aigle sans membres; celui de Saint-Martin, trois besans, dont le premier était chargé d'une croix; celui de Porte- Seille , une tour crénelée , et celui d'Outre— Seille , un éensson chargé de chevrons.* Le grand sceau couunun de la cité , était la représentation du martyre de saint Etienne ; et le scel secret , qui servait aussi de contre-scel, portait l'effigie de saint Paul; la ville avait pour armes un écusson mi-parti d'argent et de sable sur l'aigle impériale, qui seule, dans les principes d'allemagne , suffît pour prouver 1 'immédiateté. pour marquer un procureur, un homme chargé de poursuivre les affaires d'un autre. Mais oti ne voit pas bien d'où ce terme , pris en ce sens , peut dériver. Voyes la nouvelle édition du Glossaire de Ducange , sous le mot attornarc. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.88% accurate

(49) Le choix de ceux qui devaient foraier le conseil du maître échevin, dépendait de loi , et il prenait de ceux qu'il nommait, le ferment de bien et loyalement le conseiller , gardant la veuve et l'orphelin, 1» droits et autorité de la ville sous l'empire. Dans les commencemens le nombre de ces conseillers on échevins , était fixé à doue; il fut ensuite augmenté successirenent jusqu'à vingt ; le maitre échevin et ton conseil jugeaient souverainement ; les appellations de tons les tribunaux de h république allaient au sien. Ce n'est pas qu'il ne pût y avoir appel de leur jugeaient à la chambre impériale , audotas d'une certaine somme très-considérable , mais ces appels étaient si rares , qu'il parait par un acte de notoriété du 5 sml 1550, donné par le maitre échevin «t les treize, qu'il n'y avait alors aucun mémoire qu'il j en eût eu de relevés à Spire. t Lorsque les treise assistaient au conseil du maitre échevin , ensuite d'une convocation, l'on appelait cette assemblée le grand conseil. Le maitre échevin sortant de fonction , devait être, suivant l'atour da mois de janvier 1313 , premier treize de la création immédiatement suivante. Us treize étaient les officiers principalement chargés de l'administration de la justice et police ; ils l'exerçaient souverainement au criminel dans la ville et la àanle justice en dépendante , et en preauère instance au civil , et par appel des jauices seigneuriales du pays Messin; ils ««eut élus suivant l'atour de 1346, à la pluralité des voix, par les chefs d'hôtels fa cioq premiers Paraiges , et les quaraate députés du commun. Il fallait avoir » moins vingt ans pour être élu. Le pta, le fils et les frères ne pouvaient l'eu* en temps; ces treize restaient •a fonction pendant cinq ans; ils président chacun alternativement par mois, * «dai qui présidait, s'appelait simple■mt mettre de chambre : l'un d'entre eux M préposé pour rendre la justice sommaire sur la place devant le palais , et lorsque la matière n'y était pas disposée, il renvoyait les parties à la chambre ; ils avaient, suivant l'atour de l'an 1504 le tiers de? amendes, et les deux autres tiers appartenaient à la ville. Il y avait encore des officiers qui participaient à la direction du gouvernement des affaires de la république, savoir : les 7 de la guerre, les 7 des murs, les 7 de la maltôle, les 7 du trésor, les 7 dé la monnaie, les 7 du pavé, les comtes, le maître des chemins y les maires des quartiers de Porte-Moselle, Porte-Seille et outre-Seille ; les amans et les maîtres des changes. Ceux que l'on appelait fo» sep/, étaient chargés de pourvoir et de veiller à tout eu qui avait rapport aux fonctions qui leur

étaient confiées , et qui étaient suffisamment déterminées par la dénomination de leurs charges. La connaissance des crimes des soldats et des prisonniers de guerre, fut attribuée aux 7 de la guerre par l'atour du l*r juin 1429. Ces magistrats, de même que ceux des murs , étaient élus par le sort, suivant l'atour du 15 janvier 1402 : les autres sept l'étaient à l'ordinaire ; l'on en tirait un de chacun des cinq premiers Paraiges , et deux du commun; une même personne ne pouvait en même temps remplir deux de ces charges. Les comtes étaient proprement des commissaires de quartiers, élus tous les ans dans les paroisses, conformément à l'atour du mois de février 1596. Le maitre des chemins avait l'inspection et la direction de la vouerie au dehors, ses droits se trouvent fixés par l'atour de l'an 1406 ; il était aussi électif. Les maires des trois quartiers de la ville, et qui sont nommés majours dans les anciens titres, recevaient le* bans de tré/bns, qui étaient une espèce de décret alors en usage par rapport aux reotes assignées sur les immeubles; l'on voit encore les rôles qu'ils en ont tenus depuis l'an 1300 jusqu'à Tan 1500. Ils exerçaient une sorte de juridiction qui approchait beaucoup de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.28% accurate

(30) b foncière; ce* qui se rendait de leur autorité , ne devait point de maltote; la forme dan» laquelle ils devaient être élus, est déterminée par l'atour de 1250. Les amans (1) étaient des notaires, on tabellions , dont rétablissement fut confirmé par Philippe, roi des romains en 1197. Ii y en avait deur par paroisse, et nul ne le devait être, s'il n'y voulait demeurer ; ces officiers on* été pendant un temps électifs par les paroissiens, suivant la forme fixée* par l'atour du mois d'avril 4304, et ensuite rendus vénaux par celui du 2 février 1422. Comme les parties ne signaient point alorâ les actes , ces offices n'étaient remplis que par des personnes notables et d'une probité reconnue. A. l'égard des maîtres des changes, ils étaient -créés par les Paraiges , et la forme qu'ils y devaient observer, et constatée par l'alour de 1558. Tous les &tours dont o* vient de parler, concernant les élections de ces duTérens officiers, assurent que la ville de Meta jouissait plainement du droit de les créer et de lés élire. , ■ Le pouvoir législatif lui appartenait également; les treize, les comtes et les paraiges concourraient par leurs suffrages avec le maître échevia, à la formation des lois, ordonnances et réglemens généraux ; ces lois connues i sous le seul nom d'atours, s'instituaient ainsi : Nous le maitre échevin, les treize, les comtes jurés, les parail es et toute la communauté de la cité de Metz, faisons savoir, etc. Au lieu de signature Ton y apposait pour l'authenticité, le sceau des cinq premiers Paraiges et celui de la cité, et on les déposait ensuite dans les archives de la. ville. Les ordonnances et statuts particuliers étaient donnés par le maitre échevin et les treize, e| toutes les publications et proclamations ne se faisaient que par eux, . y n voit dans les archives de la ville une grande quantité de ces lois générales rendues tant sur le fait de la police et justice civile et criminelle, que du gouvernement militaire et politique, depuis l'an 1215 jusqu'en 1530 successivement. Du nombre de ces ordonnances est celle du mois de juillet 1305 qui donne, la qualité de chevalier à tous ceux qui devaient être à l'avenir maîtres échevin s. Elle les oblige de la prendre avant la peutecôte , à peine d'une amende considérable pour ce temps-là; elle prononce aussi contre le princier et les cinq abbés qui contreviendraient aux dispositions qui les concernaient pour procurer son entière exécution , une pareille amende et privation de suffrages pour cette fois , et elle les menaee d'être mis jtour leur corps et leurs biens , hors de Ja garde et protection de . (i) /Unans, Amau uensesi privai? s , eppistes. !a ville. Elle

jouissait même dtf droit de lever, de sa seule autorité , sur ses habitarîs et sujets, et sur les marchandises qui y étaient apportées par les étrangers 2 les impôts dont elle avait besoin pour s ab venir à ses charges: tel était par exemple, celui qui se percevait en vertu de l'atour du lundi de devant la penteeôle 1328, sur toutes les successions, à proportion des biens en dépendans \ celui d'un denier par semaine par chacune personne dont étaient composées les familles pour fournir aux frais de la guerre, et tous les anciens impôts qui subsistent encore aujourd'hui sous le nom de maltôte , et qui forment une partie du patrimoine de la ville. Les ecclésiastiques y étaient assujettis comme les laïcs. L'atour du mois d'octobre 1514 et celui du 17 décembre i 406 y sont précis. Le dispositif de ces sortes d'atours était conçu en ces termes. Nous avons ordonné, établi et accordé , d'un commun accord , gîte nos sujets et habitons de la Cité, pays, juridiction et territoire d*icelle , clercs laïcs , etc. Il résulte de ces termes , que la supériorité territoriale de la ville de Metz n'était pas limitée à son enceinte , ni à ce qui forme encore & présent le ban de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.76% accurate

(5t) la Tille ou des treize , mais qu'elle en jouissait dans toute retendue du pays Messin. Cette supériorité territoriale se prouve indépendamment de cela par le ressort des appellations en matière civile des hautes justices de tout le pays, par les droits de péage qu'elle avait établis sur le pont de Moulin, dans la haute justice d'un seigneur particulier , et qu'elle a donnés à l'hôpital Saint-Nicolas , avec ceux qu'elle percevait sur les ponts des Morts et de Pontifroi , par acte passé le jour de devant la saint Jean-Baptiste 1282 ; par les droits de sceau ou de bullette de tous les contrats d'acquisitions , échanges et engagemens qui se passaient pour raison d'immeubles situés tant dans son enceinte que dans l'étendue du pays Messin, et enfin par l'exercice dés droits et devoirs féodaux, dont la ^ille jouissait dans le même pays. On trouve dans ses archives un atour de 1358 concernant les propriétaires des fiefs qui relevaient d'elle, et un grand nombre de reprises par eux faites, et entre autres es années 1345 , 1404 et 1513 jusqu'en 1612. L'article IV du titre H de la coutume de Metz , conserve la preuve du pouvoir q«e cette ville avait de donner grâce , changer la peine de mort ou autre encourue par ses sujets , rappeler de ban, et restituer les condamnés en leur honneur et biens. Les articles 50 , 31 et 52 du mémo titre, justifient que les épaves, les biens vaquans , et la moitié des trésors trouvés en lieux publics de sa haute justice, et le tiers de ceux trouvés dans des héritages particuliers, lui appartenaient. Il parait par différons contrats, qu'elle a vendu ou disposé anciennement , et en différons temps , des immeubles à elle acquis par confiscation et par débérence, situés tant dans son intérieur, que dans des villages du pays Messin. Du nombre de ces contrats, est celui du 15 décembre 1409 qui contient la donation faite plices, à charge par les chanoines de faire un service solennel à l'octave de la Nativité, et un autre avec lés vêpres, à l'octave de l'Assomption , en mémoire que Dieu fit à la ville de la délivrer des mains de ses ennemis, à pareil jour de l'Assomption. L'article III du titre premier de la même coutume, lait aussi connaître que la ville avait le droit d'accorder celui de bourgeoisie. Suivant-l atoor du mois de janvier 1513 , l'on devait inscrire le jour qu'un forain prenait bourgeoisie, et la forme du serment qu'il prétait se trouve déterminée par celui do 2 août 1434. L'on conserve encore de ces lettres de bourgeoisie par elle accordées en 1441, 1458, 4474 et 1477. A la preuve de Fexercicc de tons ces privilèges, doit être jointe celle

du droit de faire battre monnaie a ses armes et à son nom. Les anciennes pièces de cette fabrique, tant en or qu'en argent, qui sont dans les cabinets de plusieurs curieux, suffiraient pour établir ce droit, si quelques partisans des évéques n'avaient pas prétendu que la ville ne 1 avait qu'en vertu de l'engagement qui loi en avait été fait le 20 septembre 1583 par l'évêqûe Théodoric , moyennant 4000 francs ; mais le^peu de fondement de cette prétention est aisé à démontrer. 1° Pendant tout le temps de l'affranchissement de la ville de Metz, l'on n'y a frappé de monnaie qu'à son coin, et aucune à celui des évéques , qui n'exerçaient ce droit que dans l'étendue de leur temporalité, comme il se reconnaît par les espèces frappées à Marsa), sous Ademare, et sous Jean de Vienne , qui ont rempli le siège épiscopal depuis 1527 jusqu'en 1582. 2° Bien antérieurement à cet engagement, la ville réglait le prix et le cours des espèces , rendait les ordonnances nécessaires pour en prévenir les altérations, et adjugeait à son profit les amendes des par la Cité à la cathédrale , {des biens 1 contraventions) il y a deux atours bien confisqués sur Jean Henrion et ses corn- I précis à cet égard , l'un du lendemain Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.39% accurate

(«‹) de la fête de saint Matbiai , l'antre du lendemain de la fête de saint Pierre en août de Tan 4338. Par antre atonr de 1354 il fut ordonné qu'il y aurait tano Bourgogne, les dncs de Lorraine et de Bar, soit séparément, soit conjointement en 1352 , 1557 , 60 , 72 , 80 , 98 , 1445 , 47 , 85, et 1533. On juge par une répersonne de chacun des cinq premiers; ponse de Louis XI, du 9 mai 1464, que Paraiges et deux du commun, pour après Metz avait recherché son alliance ; mais ce serment par eux prêtés , assister aux essais de la monnaie; d'où il faut nécessairement conclure que le droit de la monnaie appartenait à la yille indépendamment de cet engagement, qui n'était que du coin de celle que les éréques taisaient battre dans le pajs de l'évêché, et qui pour raison de la proximité , pouvaient nuire à celle de la ville. Il reste encore à assurer que Mets jouissait aussi du droit le plus convainquant de Timmédiateté et de la liberté, celui de faire la guerre et de conclure la paix et des alliances avec ses voisins. On trouve une preuve complette et suivie de l'exercice de ce droit dans les traités de paix que la ville a conclus avec roi bien loin d'y consentir , avait fait avec le duc de Lorraine des invasions et des hostilités dans le pays Messin. L'empereur Frédéric II , manda le 4 juin de la même année à tons électeurs et autres princes, de prêter aide et assistance à ceux de Metz , lorsqu'ils en seraient requis. L'on ne rapporte point les motifs qui ont donné lieu aux guerres terminées par ces traités de paix , parce qu'ils sout plus du fond de l'histoire particulière de Metz , que l'objet de ce mémoire. Il doit suffire d'observer que si cette ville n'avait pas joui de tous les droits des états et des princes, et qu'elle eut été au contraire dans la dépendance de ses évêques , ils n'auraient jamais consenti , ni concouru à des traités les ducs de Lorraine et de Bar, avec le de paix et d'alliance avec elle, Ces négociaroi de Bohême , duc de Luxembourg ; lions publiques des évêques de Metz avec les marquis de Pont-à-Moosson , les corn- , la ville , sont le témoignage le plus parfait tes de Deux-Ponts et de Nassau; Far— . de sa liberté et de son indépendance enchevêque de Trêves et plusieurs autres , • vers eux. tantôt conjointement , tantôt séparément , { Lors de ces guerres , la ville retenait à es années 1300, 1296, 1500, 25, 40, 48, son service des seigneurs, des officiers et 55, 34, 75, 81, 82, 85, 91, 99, 1404, t>, des cavaliers , sous les pensions et les ga7, 8, 25. 52, 44 et 95 ; et avec les villes de Liège, de Trêves, de Tool, de Verdun et autres en 1295, 1514, 25, 60, 85 et 1421. 11 y en a aussi du dernier de

février 1444 faits avec Charles VII roi de France, qui était venu avec le roi de j tant aux portes ," aux barrières," au palais ges dont elle convenait. Il y a dans ses archives , des liasses de ces retenues , depuis 1527 , jusqu'en 1559, de même que des inventaires des pièces d'artillerie et des qui lui appartenaient , et qui étaient Sicile faire le siège de Metz ; et quatre avec ses évêques, es années 1525, 65 , 76 et 93. L'on voit également difiérens traités de trêves , que cette ville a arrêtés avec les dncs de Lorraine , deBar, et d'autres dans les années 1557, 1419, 19, 50, 75, et 98 ; et des traités d'alliance conclus avec ses évêques seuls en 1285 , 1525 , et 1429; avec eux et d'autres puissances jointes en 1551, 1572, et 1408; avec le roi de Bohême, l'archiduc d'Autriche, duc de et ses granges , que dans les tours des métiers et autres. L'exercice' des privilèges, libertés , franchises , immunités et prééminences de cette ville , n'était pas seulement soutenu de possession, il était encore autorisé par les confirmations des rois des Romains et des empereurs* Celles accordées par. Vinceslas, le 10 novembre 1584, qualifient ces privilèges de très-anciens : celles de Rupert sont du 26 novembrel404, de Sigismond, du 25 janvier 1454, de Frédéric III de
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.31% accurate

(55) 1458 , de Maiimilien I, do 20 novembre 1492 , de Charles-Quint , da 25 terrier 1521. Les habitants de Metz sent appelés dans tontes ces lettres patentes ,féabks de l'empire. Tontes les fois que les empereurs sont venus à Metz , ils ont juré ayant d'y entrer, de maintenir la ville dans, tons ses privilèges et libertés, tt de ne rien faire à lenr préjudice , ni de souffrir que leur suite y fit aucun dommage 4 ses habitans. Après la barangue faite à l'empereur Charles-Quint, au château de la Donchamps, le 10 janvier 1546 , l'orateur de la ville lui dit, qu'elle se contenterait de sa parole royale , et n'exigerait point ce serment ; à quoi l'empereur répondit , qu'il voulait suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et il le prêta sur le champ, en mettant la main sur sa poitrine. Le maitre-échevin , et les treize, lui prêtèrent ensuite, à son entrée à Metz, serment de fidélité eu ces termes : Nous le maitre-écÂevm et treize jurée de votre impériale cité de Metz , peur et au nom de tout Us corps de ville à vous, très-serein prince et seigneur y seigneur Charles , etc. Notre droiturier et très-gracieux seigneur , faisons féauté et jurons être féaux à vous et à votre saint empire , et faire tout ce que loyaux de votre majesté sont tenus faire enoers icclte, comme empereur à cause du saint empire romain , sauf les libertés , privilèges et droits è nous concédés, approuvés et confirmés par tes divers empereurs et rois , et votre sacrée majesté, le tout sans mal engin. Il parait par l'acte du serment que le maitre-échevin, les treize et les paraiges, prêtèrent à l'empereur Fridérie , étant' à Metz, le 26 septembre 1475, qu'ils- se disaient vicaires-nés du saint empire , au régime et totale administration de la juslice et de leur république , et se- prétendaient en cette qualité exempts-de serment ; sans préjudice de quoi et de leurs privilèges, ils le prêtèrent néanmoins dans la même forme que celle que l'on/ vient de rapporter» Il y a lieu de présumer par Tes droits , dont les empereurs jouissaient lors de leur arrivée et leur séjour en cette ville, que ses immunités et ses privilèges, ne procèn» daient que de leurs concessions. Le premier de ces droits était de pouvoir envoyer un de leurs grands officiers à Metz , pour y faire battre monnaie à leur coin. Cette monnaie avait cours huit jours avant l'arrivée de l'empereur, pendant son séjour, et huit jours après son départ , sans qu'il fut permis de la refuser , après quoi elle était décriée , et la monnaie frappée au coin de la ville était la seule coursable; ce qui forme encore un nouveau genre de preuve , que le droit de battre monnaie n'appartenait point à l'évéque. Le second, que les

fourriers de l'empereur pouvaient marquer dans toute la ville, et sans aucune distinction, les logis pour sa personne et pour toute sa suite. Le troisième, qu'un des échevins devait porter à l'empereur les clefs de à viMe, à trois lieues ou environ de distance; antre preuve que l'évéque n'était pas régs» lien ni seigneur temporel dans Metz. Le quatrième, que pendant le séjour dé l'empereur, lui seul avait droit d'exercer la justice, et toutes les autres étaient suspendues , s'il n'en ordonnait autrement. Et le cinquième, que le maitre-échevin et les treize , au nom du corps de la ville , lui prêtaient serment de fidélité, suivant la formule précédemment rappelée. Des différentes preuves contenues dans ce mémoire de l'exercice des droits régaliens par la ville de Metz, pour l'étendue de son territoire , il en sort la juste conséquence, que ses évéques n'y avaient autorité qu'au spirituel r aussi Voit-on que le cardinal de Lénoncourt , évêque de Metz, y ayant convoqué au mots de janvier 1552, V assemblée des états généraux du pays de l'évéché, le maitre-échevin s'y opposa, comme à une entreprise inouie , et fit défense à tous babitans d'assister à la tenue de ces états ; de sorte qu'il fut obligé d'aller tenir cette assemblée à Vie , le huit ftvrier suivant. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.73% accurate

(54) Pendant que Meli possédait les régales sorier général. Le bailliage connaissait parti dam «on territoire, tes évéques en jouis- culièrement en première instance, des acwient de leur côté dans le pays de 1 evè- lions personnelles des nobles et possessoirs ché, connu aujourd'hui sous le nom du , concernant les fiefs ; pour ce qui était de bailliage de l'é? éché de Metz à Vie , et : celles de propriété des jnémes fiefs et des dans retendue duquel leur temporel est si- droits et juridictions en dépendans , elles tué. Ce district formait un état distinct et se portaient es assises tenues par des gen«éparé de celui de la ville de Metz et du tilshommes* pairs de révcehé; l'appellation pays Messin; la différence des coutumes des jugemens des uns et des autres , respar lesquelles l'un et l'autre de ces pays ont sortissait à la chambre impériale au-dessus toujours été régis, et la différence du gou- de quatre cents florins, et il n'y avait point vernement et de l'administration ne laisse d'appel en matière criminelle, aucun doute à cet égard. La coutume de La différence des cotisations de l'évêJVIetz et pa>s Messin , rédigée par les ma- que et de la ville de Metz , dans les magistrats, et les trois ordres de la ville assu- [tricules de l'empire pour leur contingent , rent par ses dispositions, que cette ville j est encore un preuve convaincante qu'ils .__..!_.„_. j t.. , . * » étaient l'un .et l'autre séparément états de l'Empire , et jouissaient en conséquence dans leur territoire des droits régaliens. L'évêque de Metz , était taxé dans la classe des évéques du cercle du Rhin, sur le pied des modérations de 1545, et 1551, à vingt cavaliers et soixante et dix fantassins par mois romain , et à soixante floavait la juridiction , les régales et la supériorité dans son district. Celle de l'évéché rédigée par l'ordre du cardinal Charles de Lorraine , établissait en faveur des évéques de Metz , les mêmes prérogatives dans le territoire de Tévéché, soumis alors à leur puissance. Ce qui dépendait des évéques , à une et deux lieues de Metz ., relevait de leur bail- i • tt „_ „ ail _ .,„,. VmM> j. u j,,mu ,. 4 r. . , . ' ., . nns par an , pour 1 entretien de la chambre liage, et *tait régi comme il est encore par | ^périale. la coutume de Féveché ; il se trouve même des villages mi-partis , où les habitants suivent la coutume et la juridiction dont Et la ville de Metz était taxée dans celle des villes impériales du même cercle , sur ils relèvent ; tant il est vrai que les terri-'; ,e Pied des mémes modérations, à vingttoires ont toujours été séparés , et que la j c]n

The text on this page is estimated to be only 18.24% accurate

(55) les actes du greffe, et plus particulière-1 ment par les lettres patentes du mois de novembre 1705, confirmâmes d'un traité passé le vingt-deux septembre précédent, entre sa majesté et feu M. de Coislin , évêque de Metz. La ville de Metz depuis son retour à la couronne de France, ne jouit plus de ces anciennes prérogatives dont on a patfé \ elle est réduite à l'exercice de la haute justice sur l'ancien ban dé la ville hors de son enceinte. Nous avons composé une dissertation exprès sur l'ancienne jurisprudence de Lorraine , imprimée au troisième tome de la nouvelle édition de THist. de Lorraine, et une autre dissertation sur les monnayes de Lorraine, imprimée au cinquième tome aisé de faire voir que les évêques de Metz depuis long-temps avaient exercé dans leur ville épiscopale les droits d'y établir des lois , de faire en leur* nom la paix et la guerre, de frapper monnaie, etc. On sait que l'évêque Bertrand , qui vivait en 1190 , est proprement le législateur de la ville de.Metz; avant lui on n'y écrivait point les actes publics. Il est certain aussi que Metz, sous l'empire des Romains, était ville libre et alliée des Romains ; et c'est apparemment en ce temps là qu'elle fit fondre la monnaie dont nous avons parlé , qui porte l'inscription média mat rie. Après la conquête des Gaules par les Français , cette ville eut le même sort que ' les autres villes des Gaules. Ces nouveaux de la nouvelle édition de Lorraine, où , vainqueurs exercèrent sur elle une souvenous avons parlé assez au long de la ma nicre dont la justice s'exerçait à Metz , et des monnaies de cette ville, tant sous les évêques , que sous le gouvernement du maitre-écheviu de Metz ; ou peut consulter ces deux dissertations , et en particulier l'article des monnaies de Metz , que nous donnons ci-après. J'ai parlé des anciens comtes de Metz , et j'en ai donné la suite dans les prolégomènes du premier tome de l'histoire de Lorraine, deuxième édition , pag. cxlvïi. et suivantes , où j'ai examiné éi les ducs de Lorraine ne sont pas descendus de ces anciens comtes de Metz. Il est remarquable que dans le mémoire que nous venons de rapporter , pour prouver que la ville de Metz jouissait des dreils régaliens et d'indépendance de la part des évêques, et que ceux-ci étaient réduits à l'exercice de leurs droits de régale dans la seule ville do Vie, et dans les lieux qui dépendaient de leur domaine temporel, on ne fait pas remonter cet exercice des droits régaliens par la ville de Metz , audelà de Fan 1200 , auquel temps on convient que cette ville jouissait de ces droits, cl les exerçait

indépendamment de leurs évêques. raineté absolue, comme vainqueurs sur les peuples vaincus , auxquels on ne conserverait la vie qu'aux dépens de leur liberté. Le christianisme qui s'établit à Metz, vers l'au 340 , ne changea rien à cette disposition pour le temporel» Les évêques de Metz faisaient alors trop peu de figure , et avaient trop peu d'autorité pour le civil; ils ne se mêlaient d'autres affaires que de celle de convertir, d'instruire et de gouverner les premiers fidèles qui étaient en petit nombre et sans autorité. Dans la suite leur nombre s'étant accru, et l'église ayant acquis par la libéralité des princes et par la piété des fidèles , des biens considérables, l'autorité des évêques devint plus grande , mais toutefois demeura encore bien bornée sous le» rois d'^ustrasie , qui firent leur demeure à Metz depuis Thierri , fils de Clovis , qui régna depuis l'an 511 , jusqu en 534. Sous son règne et sous celui de ses successeurs , nous voyons à Metz de sajnts. évêques , qui ne songeaient a rien moins qu'à y exercer une autorité régalienuc. A mesure que l'autorité souveraine des rois d'Austrasie s? aiFaiblit, celle des évêques s'accrut. Slûnt Arnoû , saint Clodulphe , Crodegand , Ajigcjrame , et partout -liais si Ton remonte, plus haut, il sera [Dragon, iils.de Cnarlemagne et frère de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.46% accurate

(86) l'empereur Louis le débonnaire, furent trés-puissans sons le* rois et les empereurs de leur temps ; mais toujours dans la dépendance des princes leurs parens ou leurs nés qu'il rapporte ne passent pas l'an 1224, et le règne du roi Louis VII. Les villes de Metz , Toul et Verdun , ont joui de ces privilèges d'indépendance, arbitres , qui se serraient de leurs conseils, ' jusqu'après leur réunion à la domination et les employaient dans leurs affaires d'é- de la France. fat. Monuments d'antiquité dans la ville et Nous voyons l 'évéque ou l'archevêque I aux environs de Metz. Valon, combattant dans t l'armée des I Une ville aussi Ancienne , aussi grande, messins , et mis à mort dans' le combat de I aussi opulente , qui a été pendant si longRemich : y était-il comme chef , ou corn- . temps la demeure des rois d'Austrasie , et mandant du peuple de Metz? ou simple-! qui a fait une si grande figure avant et ment comme conduisant les troupes de ses a après la conquête des Gaules par les Roterres , selon Tnsage de ce temps là , ou y " était-il allé comme dans une guerre de religion contre les infidèles ? Nous avons une petite médaille que nous croyons être de lui. Nous en avons d'autres de Thierri, évéque de Metz , d'Adalberon 9 d'Etienne de Bar y qui ont vécu avant Pan 1200. Thierri I , est mort en 984 , Adalberon II, a gouverné depuis 984, jusqu'en 1005 , Etienne de Bar , évéque de Metz , a gouverné depuis 1120 , jusqu'en 1163. L'histoire de Mets et celle de Lorraine, , ne peut manquer de conserver encore de beaux et magnifiques restes de son ancienne splendeur. Le monument qui se fait le pins remarquer aux environs de la ville de Metz , est le bel aqueduc dont il reste nue partie assez considérable au village de Joaï-auxArches , situé à deux lieues de Metz vers le midi. Il y en a encore aujourd'hui quinze arches, qui subsistent à l'orient de de la Moselle, et on en voyait un plus grand nombre à l'occident au-delà de ce fleuve, lorsque le roi Henri IV vint à sont pleines des guerres que les évèques (Metz en 1603. Celles du milieu ont été Thierri , beau-frère de l'empereur Henri II, Jacques de Lorraine , évéque de Metz , Etienne de Bar et Laurent , évèques de la même église , ont faites de leur temps** contre les ducs de Lorraine, les comtes dé Bar , de Luxembourg, de Blâmont , etc. } quelquefois même contre les bourgeois de Metz , comme Jean d* Apremont, qui fut obligé de sortir de la ville, par la faction des bourgeois vers l'an 4155. Ce n'est que depuis rétablissement des communes , et l'affranchissement des villes, des bourgs et des villages , qui ont

commencé vers l'an 1220, que les villes épiscopales se sont rendues indépendantes de leurs évéques , et les antres villes de leurs seigneurs ; ils ont ensuite obtenu des privilèges des rois et des empereurs. On peut voir le Glossaire de M. du Cange, sons les mots commune et eommunitas , oo il traite de ces communes $ les plus renversées par les eaux et les glaces , il y a fort long-temps , puisque dès le dixième siècle Sigisbert de Gerblours, qui a écrit la vie de Thierri I du nom , évéque de Metz, témoigne qu'elles n'étaient plus de son temps, et il insinue que cette ruine n'était point nouvelle. Les arcades de Joui ont de hauteur cinquante sept pieds deux pouces, à l'endroit où elles sont plus hautes , non compris ce qui est caché sous terre , qui est encore de vingt six pieds de hauteur. Leur largeur est inégale , car Je fondement dans sa plus grande largeur a seize pieds neuf pouces , et la pile de l'arcade va toujours en diminuant , jusqu'à la naissance de sa voùture; l'élévation totale d'une arcade, y compris le conduit des eaux , devait être de cent cinquante toises, et l'élévation d'une arcade sous clef, était de cinquante toises ; leur longueur a prendre depuis le pied d'une montagne du côté Digitizedby VjQCX

The text on this page is estimated to be only 21.56% accurate

(») d'An, jusqu'au côté de la montagne de Joui, élait de cinq cent soixante et dix toises. Quant au canal dan» lequel les eaux coulaient sur l'aquéduc, il ne subsiste plus ; mais selon les proportions de l'architecture , il pouvait avoir environ quatre pieds en tous sens. Gérard Mécator dans la géographie qu'il écrivit au seizième siècle , dit que les babltans de Jouî-aux-Arches racontaient qu'ils avaient vu au-dessus des arches une espèce de petite maisou ouverte des deux côtés ; ce qui pouvait bien être un reste de la couverture qui couvrait le canal, par où les eaux coulaient sur les arches. Les arcades qui se voyent au couchant de la Moselle, se détruisent de jour en jour par la liberté que se donnent les particuliers de les renverser pour profiter des matériaux , ou pour agrandir leurs champs et les débarasser de ces masses de pierres. foiei quelque choie de plus précis , dressé par un architecte sur les lieux mêmes. Ce qui reste des arcades de l'ancien aqueduc , consiste en dix sept arches du côté de Joui , dont une est rompue, cinq en très-mauvais état , quatre passables , et les sept dernières à commencer de celle où passe le grand chemin, sont encore toutes entières, à quelques petites écornures près , aux impostes. Du côté d'Ars au couchant de la Moselle, on trouve d'abord entre un bras de la Moselle et le chemin qui en est tout près, un reste de pile, sur lequel \ quatre lieues est une croix plantée depuis peu; en est un arche en très-mauvais eut. Ensuite deux autres tronçons de pile, aussi à rex-terre, et enfin deux arches des plus délabrées. L'édifice de ces arches joignait deux montagnes séparées par un vallon de 570 toises. Le pont sur lequel passaient ses eaux, était couvert , et avait onze pieds de largeur ; le canal par où coulaient les eaux, avait huit pieds et demi. Tout l'édifice était en pierres ou menions piqués, tirés des carrières du pays, de forme rectangulaire, proportionnés différemment; car les uns ont trois pouces de hauteur , les autres quatre ; et la largeur est toute de cinq pouces, haute de six ou de sept. Les versures de même pierre sont seules régulières, et les unes et les autres ont leur joint proprement fait en ciment rouge. Les impostes sont de pierres de taille jaune, comme celles du pays. Le canal qui conduisait ses eaux sur les arcades, avait huit pieds et demi de largeur ,* ce canal côtoyait la montagne à mi-côte , pour gagner le ruisseau du pont de l'aquéduc. Les arches de Joui servaient à conduire les eaux pour la Naumachie de Metz; cette Naumachie était un grand bassin , sur lequel on donnait des représentations des combats navals , pour l'exercice des

troupes ou pour le divertissement du peuple» Les eaux se prenaient à Gorze, à de Metz, vers l'occident, par des canaux soutraversant le chemin et en montant le ' terrains faits de pierres de taille , et de hameau , on voit une pile que les gens la hauteur d'un homme, en côtoyant la do lieu ont renversée par la sappe ou j montagne , depuis leur source au-dessous par la mine. I de Gorze. De là les eaux allaient le long A quelque distance de celle-ci, il y en des vignes de Noviant; c'étaient celles a une autre élevée de toute sa hauteur, avec la naissance de sa voûte; elle est de avoir en très-bon état ; toutes ses moêlons et son imposte semblent bravéjes temps. En continuant de monter , on trouve d'Ornot, d'Anci et d'Ars, où elles se jettaient dans l'aquéduc au commencement des arcades dont nous avons parlé, et qui étaient d'une élévation fort inégale ; puis elles diminuaient à mesure qu'elles s'approchaient de l'autre côté de la monquatre tronçons de pile à rex-terre, puis^agne de Joui. A l'extrémité des ar Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

(58) cades , les eaux étaient reçues dans des canaux souterrains de bonnes pierres de taille , qui les conduisaient jnsque dans la Naumachie. Les laboureurs trouvent encore de temps en temps des restes de ces canaux souterrains qui conduisaient les eaux jusqu'à Metz. Quant à la Naumachie, autant qu'on en peut juger par les fon démens qui en restent , et par les débris des colonnes qui régnaient autour en dehors, elle était d'une longueur remarquable ; mais quelque soin que j'aie pris, et quelqu'instance que j'aie faite, je n'ai pu obtenir de ceux qui y ont travaillé , ni la forme , ni l'étendue, ni les proportions géométriques de ce bâtiment. Les eaux qui venaient de Gorzc par l'aquéduc de Joui-aux-Arches , se rendaient d'abord par des canaux souterrains au lieu nommé la fosse auxscrqens, environ à mille pas de la ville ; c'était , dit-on] le lieu des bains publics , ornés de plus de deux cents colonnes de marbre ophite, dont en voit encore les débris de plus de cinquante, en différons endroits de Metz; les unes sont entières, les autres brisées , éparses ci et là par la ville; les unes embellissant la porte de la maison épiscopale , et d'autres une des portes de la ville appelée la porte du Pont des morts. La plus grande partie des matériaux de ces grands et superbes édifices , avaient été employés à bâtir la belle église de saint Arnoû , et les autres églises qui étaient en grand nombre dans ces environs ; mais ces églises ayant été renversées dans les diflerens sièges de la ville de Metz , ces précieux débris ont été mis en pièces et réduits en poussière, ou ensevelis sous les ruines de ces bàtiraens. C'est de ces bains publics qu'on a tiré la grande enve de porphyre , qui sert aujourd'hui de baptistaire en la grande église, surtout quand on baptise quelque juif. Sa longueur est de plus de dix pieds, sa largeur de quatre, et son épais Des bains publics les eaux se rendaient dans la Naumachie , qui servait à la représentation des combats navals; de là elles se répandaient dans divers quartiers de la ville de Metz , pour la commodité des bourgeois. Plus loin que la Naumachie était l'Amphithéâtre ou l'Arène dont on a montré les débris jusqu'au dernier siècle. Dans les divers sièges qu'a soufferts la ville de Metz, et dans les divers travaux qu'on a faits pour la fortifier , on a ruiné tous les anciens et respectables monumens. En dernier lieu m- augmentant les fortifications du côté de la porte saint Thiébaut, on a découvert quelques fondements et quelques débris de ces anciens on v rages. On pourra demander ïti pour qui ces grands ouvrages ont été faits. Il est assez ordinaire dans tous les pays du

monde, de donner aux choses et aux événemens extraordinaires, des origines fabuleuses et miraculeuses. Les chroniques de Metz racontent qu'Azita, fille de Noé, et ses trois neveux fils de Sem , étant arrivés au lieu où se voit aujourd'hui la ville de Metz, Azita inspira à ses neveux de bâtir les arcades de Joui-aux-Arches , dans le dessein de se précautionner contre un nouveau déluge qui pourrait arriver, en se sauvant par le grand pont d'une montagne à une autre. Ce pont fut de montagne à autre Sur fortes arches, grosses et hautes De la longueur tant qu'elle dure Chacun en peut voir la mesure. Quand son œuvre fut achevé Et ses arches ainsi élevées Dit : j'ai ainsi de mon vouloir joui , Et dit-on , depuis , les arches de Joui, D'autres attribuent ces grands ouvrages aux fées, qui sont des personnes fabuleuses, ayant pouvoir de cominauder aux démons, et de leur faire faire des œuvres merveilleuses. D'autres racontent que le diable ayant scur d'un; sa figure est ovale ou oblon- 1 entrepris sous certaine récompense, d'àgue. 1 chever ces arches avant le chaut du coq , Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 17.39% accurate

(59) fat prévenu de quelque moment ; et le coq ayant chante, il laissa exprès une de ces tirades entrouverte par le haut , ce qui entraîna la ruine de la plus grande partie de l'édifice $ c'est ce que dit la nWe(l). L'hi*ioîre ne nous apprend rien de certain sur l'auteur de ce grand ouvrage. Oo croit communément que ce fut Drusos, père de Gennanicus, qui étant à Metz, employa ses troupes à ces ouvrages; qu'il y fit bâtir non-seulement les arches, os l'aqueduc dont on a parlé , mais aussi les bains publics. Oa attribue aussi à Drusus l'Amphithéâtre, ou l'Arène située au midi de la ville, au lieu où était autrefois l'église de SaintQément, premier apôtre des Messins, et où Ton bâtit depuis l'abbaye qui a porté leaom de saint Clément, qui a été transportée dans la. ville en l'an 1552 à l'occasion du siège de Metz, formé par l'ar■ee de l'empereur Charles -V. D'autres font honneur à l'empereur Auguste, d'avoir construit ce fameux aqueduc. Feu M. l'abbé Seron , archidiacre de 1 église de Metz , nous a communiqué une des deux pièces qui ont été trouvées en 1730 sous les fonde:nens de l'Amphithéâtre de Metz, dont on Toit encore quelques Testiges dans le terrain qu'occupait autrefois le faubourg saint Thiébaut, au •kû* de la ville ; celle pièce est de plomb, de la largeur de quatre pouces , et de 1* circonférence de douze. Elle représente h ville de Rome en buste, armée, et la ^ couverte d'un casque surmonté d'une *^tc, ayant sur le dos un bouclier ^ de giraodoles, et une pique, tenant de la main droite une boule, sur laquelle °l portée une fortune armée , tenant de Autant que j'en puis juger , cette pièce n'est pas si ancienne que Prasus; elle me parait plutôt du siècle de Julien-!' Apostât ou du grand Constantin. En considérant les aqueducs des Romains construits autour de Rome, et presque dans toutes les parties de leur empire , avec tant de travaux et de dépenses, il pourrait venir dans l'esprit que les anciens Romains n'avaient pas encore l'idée de l'équilibre des liqueurs , et de la facilité qu'on a par le moyen des pompes aspirantes , et des tuyaux de terre, de fer fondu , de bois ou de plomb , de faire remonter les eaux à peu près à l'égalité de la hauteur de leur source ; si les Romains avaient eu connaissance de ce secret, ils auraient pu, dit-on, s'épargner ces immenses travaux, dont nous admirons les restes. Mais il est indubitable qu'ils avaient comme nous des jets-d'eau , ou des eaux saillantes. Horat. L 1 Epist. 10. Purior in vicis aqua tendit rumpcreplumbum. Quant, quœ per pronum trépidât cwn murmure rivum. Et Ovide , 4, metamorph. 25. .Cruor emicat

altè , Non éditer quàm cum vitiato fistula plumbo Scindilur. .... Vitruve (I) parle au long de la manière de conduire les eaux par des tuyaux de plomb ou de poterie ; il marque aussi les canaux de maçonnerie qui se faisaient pour amener les eaux dans la ville, la pente qu'ils doivent avoir ; il veut qu'ils soient fort solides , et qu'ils soient couverts par des voûtes , afin que le soleil sur l'eau. Qu'on ne « nuin élevée une couronne qu'elle sem- 1 ne donne pas sur l'eau. Qu'on oie vouloir mettre sur la tête de la déesse s'imagine pas qu'il ne parle que des tuyaux *°°*. Toute la pièce est bordée d'une ! qu'on emploie à amener des eaux dans bnncae de laurier (2). (*) Voyage de M. Chateaaroux, en i53a. W i°J« !■ fo«n« de cette pièce à la fia de **« Notice de Lorraine. des plaines ou dans un terrain égal ; il donne des règles pour conduire par des terrains inégaux les eaux à la ville ; s'il (1) Vkruv. I. 8, c. 7. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.09% accurate

(60) se rencontre des montagnes sur leur route, il veut qu'on perce la montagne on qu'on fasse tourner les canaux autour de la hauteur, pourvu que le détour ne soit pas trop long ; enfin il donne des règles pour la longueur et l'épaisseur des tuyaux de plomb et de poterie, et décrit la manière dont on les doit conduire dans les Talions , où l'eau est obligée de couler, puis de faire un ventre pour remonter au niveau du Heu, où Ton veut les amener. Tout cela démontre que les anciens Romains avaient comme nous le secret des tuyaux, et celui de faire remonter les eaux au niveau à peu près de leur source. Biais s'ils avaient ces connaissances d'où vient qu'ils ne les employaient pas dans les ouvrages publics , et qu'au lieu de ces aqueducs si somptueux et de si grand entretien , ils n'usaient pas de cors et de tuyaux de plomb, de fer fondu comme on fait aujourd'hui, ou de bois , ou d'argile ? On peut répondre premièrement qu'ils avaient pour maxime de tenir toujours leurs soldats en haleine et de les faire travailler pour éviter l'oisiveté; et cela autant qu'il était possible, à des ouvrages utiles au public, et dignes de la majesté et de la réputation du nom Romain Construire des aqueducs, des ponts, des chaussées, des temples , détourner des rivières, dessécher des marais , percer des montagnes , creuser des fossés, élever des terrasses , faire des murs et des forteresses, couper du bois , tirer des pierres des carrières , et les tuiles. On ne peut lire sans admiration la description des travaux immenses que les Romains entreprenaient, lorsqu'ils assiégeaient une place ; on en peut voir des exemples dans Jules-César , dans TiteLiveet dans Josephe l'historien. Lors même qu'il n'y avait rien à faire pour la guerre ou pour des entreprises au dehors, ils entreprenaient des ouvrages publics pour l'ornement des villes, ou pour la commodité et l'utilité des provinces; ou même pour le simple plaisir et l'ostentation de leurs forces et de l'fta-* bileté de leurs soldats , de la grande étendue de leur domination et de leur vaste puissance. Une seconde raison qui a pu les porter à ces pénibles entreprises, en fait d'aqueducs, c'est que par le moyen des cors et des tuyaux de plomb ou de poterie , ils n'auraient pu amener à la fois une aussi grande quantité d'eaux , qu'ils en avaient besoin pour leur Naumachie , ni pour fournir de l'eau à toute une grande ville ; c'était plutôt fait d'y amener tout d'an coup un ruisseau entier, ou toute une source très-abondante. Ajoutez que l'entretien des tuyaux de plomb et d'argile demandait une dépense presque conti

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

(61) ratres dans la citadelle, les autres à la Haute-Pierre , les autres en quelques places publics , et les autres dans des maisons particulières ; ce sont ou colonnes de marbre , ou carreaux , ou chapîtauz d'orire corinthien , ou fragments de grandes et grosses pierres qui font assez reconnaître à ceux qui les considèrent, l'immense grandeur des édifices auxquels elles ont été autrefois emplojées: Secondement, les vestiges de quelques-uns de ces plus anciens bâtimens qui subsistent encore et qui ont résisté depuis tant de siècles, aux injures du temps, par la bonté et la solidité de leurs matériaux. Les abbayes de Sainte Glossinde et de Sainte-Marie, la maison des religieux de la Trinité, une maison canoniale, où le siège épiscopal se tenait ci-devant, mais surtout la maison épiscopak, conservent encore quantité de beaux restes de ces édifices, desquels les bâtimens que l'on fait à présent n'approchent nullement , ni pour la hauteur, ni pour la grandeur, ni pour Tordre de l'architecture, ni pour les dimensions, la cuite et la liaison des briques, ni pour la bonté du riment, ni pour beaucoup d'autres perfections que Ton y peut observer. Troisièmement , nous pouvons considérer dans la ville une grande quantité de monumens et de pierres, qui ont été tirées de dessus les sépulcres des anciens, et qui sont enrichies 4e belles figures et inscriptions. L'an 1515 au mois de juillet (1), comme les maçons travaillaient à trois petites maisons contigues Tune à l'autre, qui étaient derrière l'église des pères cordeliers, en un lieu appelé communément *ur tes Mur* , qui menaçaient tous les jours ceux qui y habitaient, d'une ruine funeste et meurtrière, elles vinrent en effet à tomber, et ayant été réduites incontinent en poudre, à cause de leur caducité , l'on trouva plus de trente grandes et belles pierres antiques dans les fondemens , dont les (i) V.de Vigneales. t. 3, p. ?g3, an »5i3. inscriptions, la situation et les autres circonstances fournissaient à nos yeux des lumières poux* découvrir quantité de choses curieuses. Premièrement les pierres étaient les unes sur les autres confusément et sans ordre, et en tel état qu'il était aisé de reconnaître par leur situation, les vestiges d'Une grande ruine. ' Secondement , la plupart étaient noircies de feu , et portaient les marques indubitables de quelque Incendié ; et outre les inscriptions, il y avait encore presque sur toutes ces pierres quelques figures et représentations d'hommes et de femmes à l'antique, d'oiseaux, de vases et d'autres pièces ou instrumens funèbres. Ces pierres étaient posées l'une auprès de l'autre, sans

mortier ni liaison, les figures et les lettres renversées et sens dessus dessous, et servant comme de fondement aux murailles des maisons des environs. Ce même auteur a fait graver ces an* ciens monumens ; mais ils ne se trouvent que dans un assez petit nombre des éditions de son histoire de Metz. Je conjecture que ces gravures sont des pr*-« miers essais de la main de M. Sébastien le Clerc. c En 1595 à la fin du mois d'avril , > on commença à vider les fossés du > boulevard de la porte Champenoise, et » lorsque l'on vint à chercher un peu > profond, l'on trouva plusieurs grosses > et épaisses murailles merveilleusement > bien faites, à la mode ancienne, et > tontes de pierres quarrées et de bri» ques, comme les arches de Joy, ou » comme la cour d'Orne à Metz; c'est » à sçavoir que parmi lesdifes pierres y > avoit belle ceinture desdites briques, > et estoit la chose la mieux faite du » monde, et croiroit-on que cet ouvrage » estoit fait de très-longtemps devant l'in> carnation Noire-Seigneur; car il se p montrait que là y eust autrefois en > aucuns palais ou châteaux avec gran— > des voûtes et plusieurs autres choses Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.40% accurate

.(«*) » estranges estoiest audit lieu, que je > laisse pour abréger. > Voici ce qu'on m'écrit de Metz du 28 juin. J'ai vu lundi dernier à Metz une particularité assez singulière, dans les démolitions et au-dessous du plain-pied du cloître de la cathédrale. On y a trouvé sous terre un petit salon d'environ onze pieds en carré, ayant en tête un demi cercle ouvert , à peu près de sept pieds dans le goût d'une nef avec son chœur, le tout bien enduit : au dessous de ce salon, et sur toute son étendue', était un fourneau élevé d'environ deux pieds et demi, soutenu de dislance à autre par des briques carrées, entassées les unes sur les autres, lesdites briques de sept à huit pouces en carré, épaisses de dix-huit figues : ces montans couverts d'une autre brique de dix-sept à dixhuit pouces en carré, bien liée; recouverte d'un terrier de cinq pouces d'épaisseur, parqueté au-dessus, de marbre, , de l'épaisseur de neuf ou dix lignes, distribué en roses, en étoiles, etc. à peu près dans le goût des commodes de pièces rapportées. Ce qui est plus surprenant, c'est un mur de l'épaisseur de deux pieds, qui porte entièrement sur ces briques , que l'on dit être un mur de la plus ancienne église de Metz ; et il parait que ce mur a été posé sans que l'on ait eu connaissance de ce fourneau, autrement il y aurait eu de l'imprudence de l'établir sur un fond aussi peu solide. On a trouvé à côté des murs du salon de petits tuyaux de terre en carrés oblongs, attachés dans le mur par de petits cram^ pons , qui perçaient à travers les tuyaux ouverts de trois pouces sur quatre. On voit tant par les briques qui soutenaient le terrier, que par ces tuyaux, qu'on ne se servait pas de bois , parce qu'il y aurait eu de la crasse; ils ne sont .tachés que légèrement d'une couleur bleuâtre, ce qui fait présumer qu'on ne se servait que d'esprit , et que ce salon tenait lieu de ce que nous appelons étuve. Remarques sur la figuré de la reine 2>4z— hou, ou HidioUe, ou Gilette. La tradition populaire de Metz veut qu'une reine nommée Dahou ou H idiot le ou Hordal ou Gilette, avait été noyée en passant le pont, ou la chaussée de Charpaigne, et que son corps avait été emporté par les eaux jusqu'à Metz , et qu'ayant été rejeté dans la Seille , on Vy avait retrouvé , et Ton avait érigé en sa mémoire un monument que nous avons fait dessiner. La statue est placée à l'avanl-bec de la pile droite de l'écluse appelée le Sapin, près d'un moulin nommé le Terne. Elle a quatre pieds cinq pouces de hauteur, sans compter les pieds qui sont cachés derrière l'inscription. Au dessus de la statue est un petit couronnement gothique, qui porte en chiffre

15 16. L'inscription qui est aux . pieds de la statue, est en caractères purement gothiques , qui portent à la première ligne , Muselle has reçu } et la seconde ligne , d'outre Seille a rendu , ou Muselle si as sin , et la seconde ligne, d'outre Seille se rendit. Chaque lettre a trois pouces six lignes de hauteur. Aux deux côtés de la statue sont deux figures antiques , du nombre de celles qui sont rapportées dans Meurisse, dont la première est d'un gaulois , au-dessus duquel est écrit en gros caractères romains le mot CARO. De l'autre côté est une autre figure qui représente au bas un homme dans une baine, qui conduit une charrette avec un cheval; et au-dessous, dans* nn cartouche , un homme à demi corps , avec une inscription au-dessus qui porte: D. M. NOCTVRNIO NOCTVRN1ANO CILA CONJVX POSV1T. Elle est gravée dans Meuriàse de même que la première, et a été apportée d'ailleurs dans cette pile , n'ayant nul rapport à la statue principale. Mais laissons ces récits fabuleux de la reine prétendue nommée Idotte, Dahou , Gilette, ou Hidoute, et venons à l'cxpîiDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.27% accurate

(65) cal ion de la figure en question. Le chiffre poète qni a fait l'éloge de celte princesse , 1 516 , parait beaucoup plus récent que la figure de la reine, de même, que l'inscription qui est à ses pieds ; mais l'une et Vautre sont bien postérieures au temps de la reine Hildegarde , et d'aucune autre reine de France ou d'Àustrasie. Ce n'est point non plus une figure gauloise; elle qui était enterrée à Saint-Arnoû devant Metz , et dont la statue se voyait dans la même église, dit : que Hildegarde épousa le roi Charlemagne , âgée d'onze ans , que la jalousie de quelques courtisans la fit accuser auprès du roi son époux , qui en avoit eu cinq fille* et quatre garçons (1) ; n'a aucune ressemblance à toutes les autres on l'accusa d'avoir manqué de fidélité au que nous voyous dans les anciens bas-re liefs de Meiz et des autres pays. Elle est sans cheveux , et sa coiffure parait d'une veuve, ou d'une religieuse voilée , et ayant un bandeau qui lui passe sous le menton , entre la robe et la tunique. Elle porte un manteau qui passe sous le bras droit et tient sur le bras gauche ; sa main droite est rompue y et elle tient de la gauche un livre fermé. Elle est couchée à la manière des personnes décédees , qui ont comme elle uu coussin sous la tête avec quatre houppes aux quatre coins. Toutes ces circonstances me persuadent que celte pierre est une tombe apportée d'ailleurs en cet endroit ; que c'est une veuve ou une religieuse qui y est représentée , sa coiffure comme le livre qu'elle tient en main en sont des preuves ; le chiffre arabe 1516, est mis après coup. L'inscription qui est à ses pieds est plus moderne que la figure , et n'y a nul rapport / mais il pouvait y avoir autrefois au même lieu une autre figure, à qui l'inscription a rapport. Je soupçonne que cette reine Dahou , Dagou, ou H idiot te, ou I dot le , que le peuple messin appelle la reine Gilette , est la reine Hildegarde , épouse de Charlemagne , enterrée dans l'église de Saint-Arnoù , et révérée comme sainte en quelque endroit. Voici les fondemens de ma conjecture : premièrement la ressemblance des noms : Hildegarde en patois se peut nommer Dagou , Hidaute , Dahou , H idiote, Idotte. 2.° La chronique de Philippe de Vigneule dans l'histoire de Dragon évoque de lùciz , fils de Charlemague et de la reine Hildegarde , dit qu'à Metz on nomme celte princesse la reine Houdiaierl. 3.° Le roi. Le roi assembla son parlement à l'abbaye de Saint-Arnoû, Hildegarde y comparut , fit son oraison , ôla ses gants , les voulut donner à ses suivantes; mais un rayon du soleil les retint suspendus en l'air , ce que le roi et les seigneurs ayant vu ,

reconnurent l'innocence d'Hildegarde ; Charlemagne la combla de caresses , et fit de riches présens à l'église de Saint-Arnoû. Hildegarde mourut à l'âge de 22 ans , et fut enterrée dans l'église de saint Àrnoù , près l'autel , comme elle l'avait demandé. Le jour de sa mort fut le second des calendes de mai 783 , veille de l'Ascension. Dieu honora sa translation par un miracle : un homme qui n'avait aucun usage de ses pieds ni de ses yeux, recouvra une parfaite santé en invoquant le secours du ciel en la présence de son corps. Le même poète remarque qu'on conserve encore à Saint-Arnoû le peigne de celle princesse, et la housse de son planant chiefy enfin les échecs dont elle se servait en jouant , et on les y voit encore aujourd'hui. Les verd du poète que nous avons cité furent mis et écrits devant l'image et portrait de ladite princesse , laquelle était habillée à la française. Laquelle comme vousporez veoir / A d'habit de France la guise, Que ci-dessous vous sera miuse. Ces vers furent donc mis auprès de la statue de la reine Hildegarde après sa mort. Or, la statue de la reine Dahou, ou U idotte , est visiblement d'à ne personne morte et habillée à la française. Son cou(t) Il n'est pas croyable qu'à ai ans, «Hc ail eu neuf ciifans, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.48% accurate

(64) ' vrt*chef , son habit long, son livre à lai est dn temps que Metz était ville libre et main , son voue qili rai passe sons le men- alliée aux Romains. Depuis que Metz (1) devint le siège des rois d'Austrasie , les rois de la première race y firent souvent frapper monnaie ; et on en trouve encore un bon nombre des rois, Thierri I, ChildericII, Théodeton , une espèce de couronnement sur sa coiflure , tout son extérieur marque une personne de très-grande considération dé' cédée; elle a la tête apposée sur son oreiller, avec quatre houppes aux quatre coins. Sa robe longue et son manteau par dessus, bert , sur lesquelles on voit les têtes do son colher , son air majestueux , son air ces princes avec leurs noms , et sur le re— de jeunesse me persuadent que c'est la statue de la reine Hildegarde. L'inscription qui est au-dessus marquant 1516, et celle qui est à ses pieds sont manifestement postiches, et mises dans lé temps que la statue fut posée en cet endroit , après avoir été ôtée de l'église de Sairit-Arnoû, on ne sait à quelle occasion; si ce n'est lorsqu'on démolit l'église de St.-Àrooû pendant le siège de cette ville en 1553 , par l'armée de l'empereur Charles V. La figure en bas-relief qui est auprès de la princesse , et qui représente une personne dans un charriot conduit par un cocher , ont donné lieu à la fable qu'on a débitée de la reine Hidote renversée de son chariot et noyée dans la Moselle , et dont le corps fut dit-on retrouvé dans la Seille. C'est là l'unique fondement sur lequel on a distribué un tissu de plusieurs fables mal assorties, et dénuées de vraisemblance. Au reste on ne doutait point au quinzième siècle, que la reine Hildegarde ne fut enterrée à Saint-Arnoù; nous réfuterons ci-après ce qu'on a avancé touchant sa translation prétendue en l'abbaye de Cam pédonne , ou Kempten en Suabe. Monnaies de Mets. Dans la dissertation sur les monnaies de Lorraine , j'ai traité exprès des monnaies de la ville et des évéques de Metz. Je me contenterai de donner ici un extrait de ce que j'en ai dit en cet endroit là. J'ai en main une médaille de petit bronze, jetée en fonte, d'un assez bon goût, ayant d'un côté une tête, mais sans aucune inscription , et de l'autre le cheval Pégase avec ses ailes , et au bas MEDIOMAT. Je suis fort porté à croire qu'elle vers une croix avec le mot METT1S. Celle de Louis d'Outremer rapportée dans M. le Blanc, porte une croix , autour de laquelle se lit LVDOVICVS, et dans le second cercle f GRATI A DI. REX, et sur le revers une croix avec ces mots : MARSALLO VICO. La ville de Marsal a appartenu pendant long-temps à

l'évéque de Mets. Je ne doute pas que Charlemagne et ses successeurs n'aient aussi frappé de la monnaie à Metz , qui a toujours été une ville si considérable , et où ces princes ont si souvent fréquenté ; mais n'ayant point vu de ces monnaies frappées à Metz , je n'en puis rien dire de certain. Quant aux évéques de Metz , il est indubitable qu'ils ont joui des droits de régale, et du droit de frapper monnaie, au moins depuis le neuvième siècle. J'ai une petite monnaie d'argent d'un évéque de Metz, avec l'effigie d'un prélat mitre, avec cette légende : Y. EPS , et sur le revers une croix accompagnée de deux étoiles, et de deux croissans , avec ce mot : METTENSIS. La lettre V, désigne ouVala qui est mort en 883 , ou v igeric mort en 937. J'en ai plusieurs de Thierri , évéque de Metz, où l'on voit un évéque en habits pontificaux avec ces mots: THEODE. EPS. MET. et au revers une croix avec ces mots dans le premier cercle : BENEDICTVM SIT NOMEN DOMINI IESV CHRIST!, et dans le second cercle 6R0SS VS METES ; c'est Thierri I, du nom qui mourut en 984. L'auteur de sa vie, dit qu'il fit frapper de la monnaie à (i) Le Blanc traité des mouaoyct do France, p. 19, 28, 54. et 148. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.65% accurate

(8») Epinal , et qu'il fit confirmer cet établissement par l'empereur Othon I, son parent, ou bien c'est Thierri II, qui gouverna l'église de Metz depuis 1005, jusqu'en 1047. On en trouve aussi un assez bon nombre de l'évéque Adalberpn ; mais comme il y a eu jusqu'à quatre évéques du nom

The text on this page is estimated to be only 20.60% accurate

(66) 1>arbe, leur puanteur. A Metz , ils portent ordinairement un manteau brun. Autrefois il y avait des juifs à Metz t comme dans la plupart des villes du royaume. Ce n'est proprement que depuis les croisades, qu'on les a chassés de toutes les villes du royaume de France. En 625, ou £30 , dans un concile tenu à Reims (1% auquel saint Arnoù, évéque de Metz, assista, il est beaucoup fait mention des juifs , qui étaient alors en grand nombre non seulement à Metz, mais aussi dans toute la France. En 888, dans un concile tenu à Metz, Guntbert (2) , princier de l'église de cette ville , présenta une plainte par écrit aux évèques assemblés, contre les juifs qui demeuraient à Metz. Il fut défendu aux chréV tiens de manger avec eux , et de recevoir d'eux aucune nourriture. En 945, dans une chartre (TAdalberon , évéqtfe de Metz , qui rétablit l'abbaye de sainte Glossiade, on remarque dans le dénombrement.

The text on this page is estimated to be only 21.44% accurate

(6T) de prêt, aux offres qu'ils faisaient é* payer deux cents ëcos d'abord, et deux cents francs messins chaque année au profit des pauvres. Cette requête fut communiquée au commandant , au maitre écherin et aux treize. Il fut permis aux familles de Mardochée,' Isaac , .Michel et Gerson , de demeurer et trafiquer à Metz, à certaines conditions qui furent entr autres : de ne pouvoir être en plus grand nombre que quatre familles ; qu'ils pareront les deux cents écus par eux offerts, et les deux cents francs messins par. chacun an j et qu'ils ne pourraient loger dans les grandes rues , ni prêter à plua haut prix , que d'un denier par semaine; de ne recetoir des soldats pour gage , aucune arme , sans le congé de leurs capitaines ; de ne fendre ces gages qu après quinze mois écoulés ; d'assister eux et leurs familles une fois chaque mois , aux prédications qui sefont dans leséglises de la ville, sous peine de quarante sols d'amende au profit des pauvres ; de ne rien attenter contre le service du roi, ni de la ville, sous peine de confiscation de leurs corps et biens. Fait à Heu le six août 1567. Ayant de nouveau été inquiétés en 1605, ils s'adressèrent à M. le duc d'Epernon , pour lors gouverneur de Metz , qui ordonna le deux janvier 1605 , que les huit ménages accordés par le roi Henri 111 , avec leurs descendans au nombre de cent vingt personnes , faisant vingt-quatre ménages , y continueraient leur résidence. On défendit d'y en joindre d'autres, si ce n'est par mariage, et de s'approprier aucun immeuble. On leur permit de trafiquer à honnête intérêt , et que pour le paiement de leurs créances , ils seront maintenus à leur rang, au cours delà justice , en payant les droits acccoutumés à l'hôpital ; et on mit leurs personnes et leurs biens sous la protection du roi. Cette ordonnance fut confirmée par le roi Henri IV , étant dans sa ville de Metz , le vingt-quatre mars de la même année. Sur de nouvelles plaintes que firent peu de temps après les bourgeois de Metz an. commandant, contre les juifs, il y eut un nouveau règlement le 7 avril 1604; par lequel on fixa leurs intérêts à seize pour cent , la collocation pour leur créance, sur les biens de leurs débiteurs ; on leur défendit d'accepter pour gages aucune chose dérobée, à peine de perdre les deniers prêtés. Ce règlement fut confirmé par lettres patentes de Penri IV, le huit octobre 1605. Le dix-sept janvier 1614 , il y eut une ordonnance de M. le duc d'Epernon, qui confirme leur établissement pour cinquante six ménages. : Les plaintes que firent les orfèvres de la ville l'année suivante , donnèrent lien à une ordonnance du

maitre échevin, par laquelle il leur défendit de faire aucun commerce de billons , argenteries , ou autres besognes d'or ou d'argent , et leur ordonna de vendre en public , i l'encan toutes les matières, ou les porter à la monnaie, ou aux orfèvres , pour en recevoir le juste prix, sous peine de confiscation. Environ ce temps là, et au commencement du règne du roi Louis XIII , M. Charpentier , président pour le roi dans la ville de Metz, dressa un mémoire pour demander au nom des juifs de ladite ville, qu'on leur fit bâtir aux dépens de sa majesté, vingt-quatre petits logemens dans le retranchement , afin de s'y pouvoir loger, en payant par an le loyer de mille écus ipour lesdites maisons: attendu que la bourgeoisie de Metz, sachant la nécessité où ils sont de se loger dans des maisons empruntées, leur font payer des loyers exorbitans. On leur assigna donc vers ce temps-là, le quartier de saint Ferroy, sur le bord de la Moselle, en considération du secours qu'ils donnaient aux soldats, des ameublemens qu'ils fournissaient aux officiers. Là non-seulement ils eurent des maisons , mais même il leur fut permis de les acquérir , sans pouvoir s'étendre au-delà des huit premières familles: alors il en était provenu soixante et seize. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 7.28% accurate

{**) Jfei 462* «U oW»ront de M. le duc de)$ Yabtçej afa» gouverneur de Mêla, la çomlrmatiea 4e leur ^abliwment. Toutes ce» ctfffiSrePtes eonfirmalMus fiicanJL suites de cette true leur accorda touis XHI par ses lettres patentes de l'aune iê$2, à la eherge par eux d*ob■errer les ancâeas a^teneuts bits à leur fpje*. * sAprc* X #aW*saea*ent du parlement, tia lai présentèrent une requête le 23 *oIbefere 4634 ponr lVmie^ejsseni de ces lettres patentes, tes «corps de» uiaKiha*u> orfèvres, merciers ,' drapiers et autre* bourgeois, m jtigMimt * M. 4eMadajarc, spffragant 4e r,é»êcW 4e Wete* tant au son «em, ^pe de tout le clergé, pour «en empêcher j'antefiimmen*. Nais par arrêt du S mai iÇ35 41 tHt ordonné qu'ils jouiraient du contenu de ces lettres patentes , et à la charge d'pbserirflr les régiemens qui «ou* renouvelée par cet arnit* qui leur permet de ,U-a£qper en toutes sortes 4e vieilles marchandises; à cvjwUUo* de, payer les jofraftpe aecoptum.ées# nt de plus, cent cinquante livres par an ., pour le paip des pauses prisonniers 5 *et îaisaiit droit eur la aagu&p 4e IL de Mauaufe, leur défend î'ftUer par la ville, les jours de diman

The text on this page is estimated to be only 7.83% accurate

(69) Il y eut es 1695 procès entre ks marchands merciers de Mecs et les juifs, sur lequel intervint arrêt le 16 juillet, qui permit aux juifs de faire dan* leurs ssaisons commerce de» tente» marchandise* neuves et étrangères, es payant les droits. Lee mercier» se pourvurent centre cet «*rét as conseil , en cassation,}; ils en lares* débouté*. Par tout ce récit, cm voit jusqu'à quel peint ces quatre premières familles se sont segmentées. En* i698 ils étaient des» cent soixante -quatre ménages, fessant neuf cent craquante personnes, 40/ils disaient être sertis de» quatre prennèves f ajoutez trente-deus nunshes étrangères réfugiées à MetaT après les ravages-du Faèatinatf ce qui fait en tousleue*à}rede dense cents. La multiplication-aétleneore pfns sensible depuis k guerre de 1 670, Le ministre de ta gnerreayan* reconnu l'importuner qu'il y aratt d'avoir de ces sortes de gens dans Metz, pour la fourniture des équipages et pour ht remonte de I» catalane , envoya un procureur-général faire défense aux juifs de maries leur* filles hors du royaume» Bn Fan 1698 la récolte modique faisant appréhender une disette, les juUs de Meta firent venir de Francfort six à sept mule sacs de froment * leur compte, ce qui a cnvpéché l'extrême disette dans le pays. It est vrai qu'ils y ont perdu r peut-être, plus de trente mette livres. Ma» ce*» fait voir quelles sont leurs baisons , lente Intettsgeneesr leur industrie et Périnée qu'on en peut tirer dans L'occasion; et l*eeupressèment qu'ils ont de se rendre utiles, même à perte, dans les nécessités publtemesv On ne kur permet pas, non plus qu'aux joint de nt càmpagneT de posséder aucun iisaneuble, si ce n'est leur» maisons, qui sent, comme nous Pâvouu dit r resserrées dans le quartier qui leur est assigné. Ces îmiinaus sent tellement remplies qu'il y a dans ehaeone jusqu'à douze ou quinae fasse**; co qui joint à leur malptopeeté, des maladie» contagieuses, et. obliger les magistrats àhjur donner un terrain ptus vaste» Os sont Ures-eeneun dans le pays pue les usures qu'ils enercent envers tes gène de le campagne r qu'un ne seesteue pas de payer pour accumuler intérêts sur intérêts^ et les réduire enfui àr vendre* sauf fonds et à les ruiner entièrement* La fccilné quftss os* de voyager sans qu'il leur eu coûts rien, parce qulap enercent entre etus snospitafeté gratuitoft, fait qu'us peuvent donner leur» marchandises à meilleur prix que les autres marchands;, et y gagner pins que d'antres. Ils sonr soumis à l'autorité du magistrat de police , dans ce qui regarde . le gouvernement extérieur } mais dans les affaires qui

naissent entre eux, 2s n'ont point d'autres juge* que leurs rabnis , qu'ils fbnf venir ordinairement de loin , afin que n'ayant point de parens, ih ne favorisent personne, au désavantage d'un autre. Dana les affaires qu'ils ont avec les chrétiens , ils sont traduits devant les tribunaux ordinaires, et quand1 Hs sont oblîgés de faire serment , ils le font sur le texte de lu loi que le rabfu y apporte». Leur langage entre eux est un mauvais allemand', auquel ils mêlent quelques mots hébreux. Leur écriture de même est un allemand corrompu mêlé de termes hébreux et ordinairement en caractères hébreux^ ce qui fait qu'on ne peut que très-efifficHement découvrir le secret de leur commerce. Leur synagogue n'a rien £extraordina£re ni pour sa grandeur, ni pour sa beauté, ni peur sa propreté ; les femmes y sont séparées des hommes, et sont placées sur des tribunes , où êtes ne sont point vues,, mais c?eét elles peuvent voir ce qui se dit et ce qei se passe dans la synagogue. On y lit le texte de h lot écrit sur de grands; rouleaux de parchemin, écrits d'un sent c£té i Fantique. fis ont une manière d% chanter en lisant, et rhonneur de Ifre lis u^dejeejou* causer duos fevutottesfe sacré s'achète à qui plus. Le raWhi Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.22% accurate

(70) explique ce qui a été la. Ils font des prières pour les princes , pour les magistrats. On dit qn'ils maudissent les gentils, Goim y et on croit que sous ce nom ils entendent les chrétiens. - Us sont grands obserrateurs de certains préceptes extérieurs de la loi de Moyse, par exemple du repos dn sabbat et de l'abstinence de certaines viandes; mais ils sont aussi peu fidèles à l'égard des préceptes essentiels , qu'ils l'étaient du temps de notre seigneur Jésus-Christ. Aussi sontils décriés partout pour leur usure , pour leur infidélité dans le commerce. Ils désignent ordinairement les chrétiens sous le nom d'Edomiens , ou . d'Idu— méens. Église cathédrale de Metz, La cathédrale de Metz , une des plus belles, des plus hardies et des plus grandes du royaume, fut dès le commencement consacrée par saint Clément sous l'invocation de saint Etienne premier martyr. Les anciens ne la nomment qu'oratoire, parce qu'apparemment elle fat d'abord assez petite. Ensuite on l'augmenta beau coup ; et l'évéque Crodegang^ neveu de Pépin , et proche parent du roi Charlemagne, renversa cet ancien oratoire, et en sa place bâtit une église beaucoup plus grande que la première , autour de laquelle Charlemagne fit faire quelques tours; c'était, dit-on, un ouvrage fort massif, et d'un goût qui se ressentait de la barbarie qui avait régné sous les rois de la première race, et que Charlemagne s'efforça de bannir sous son règne. Théodoric II du nom , évéque de Metz, au commencement du onzième siècle., forma le dessein d'une nouvelle église plus belle et plus magnifique que celle que Crodegang avait fait bâtir; et comme son pontificat fut de quarante-deux ans , il en éleva la nef jusqu'à la voûte. Mais il fallut encore bien du temps pour la conduire à sa perfection ; elle no fut achevée qu'en 1480 et encore le reste de l'ancienne église, c'est-à-dire, le. cjiœur et la croisée ne répondaient pas à la beauté de la nef bâtie par l'évéque Thierri. Quelques années après , c'est-à-dire eir i486, Jacques d'Amanges, ou d'Insming, chanoine, grand archidiacre et grand vicaire de Henri de Lorraine , évéque de Metz , homme puissamment riche, fit commencer la chapelle de Notre - Dame , qui est à la gauche du choeur , et qui fait partie de la croisée , et la fit conduire à sa perfection pendant sa vie, outrage d'une dépense incroyable peux un particulier. Les deux tours qui sont aujourd'hui à côté et au milieu de la longueur de l'église étaient autrefois à l'entrée. La cour épiscopale s'étendaient jusqu'à ces tours: mais lorsqu'on voulut augmenter la longueur de la nef , on coupa la nef de Notre-

Dame la Ronde , et on la creusa pour arriver au plain-pied du reste de la cathédrale, et l'on poussa le tout jusqu'à l'endroit où l'église se termine aujourd'hui du côté de l'occident. En 1498 le chapitre prit la résolution d'achever le choeur et la chapelle de saint Nicolas qui est à la droite de la croisée ; mais auparavant il fallut amasser des fonda pour commencer cet édifice, et l'on ne démolit r ancien choeur qu'en 1505. Chaque chanoine se cotisa , et l'évêque Henri de Lorraine donna chaque année cinq ce/its florins d'or du Rhin. L'outrage fut achevé en 1519 et deux ans après on commença à y faire comme auparavant l'office divin. L'église entière a de hauteur cent trentetrois pieds , et de longueur trois cent soixante - treize pieds , et la nef a quarante-cinq pieds de largeur. Les collatéraux ou bas cotés ont vingt-deux pieds deux pouces de large et quarante-quatre de* haut; au lieu de toitière ils sont couverts d'une plate- forme de pierre de taille. L'architecture est gothique , mais belle et hardie; tout l'édifice est soutenu par trente-quatre piliers. Les vitres du chœur et de la croisée sont des plus belles qui se voient, et font l'admiration Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.57% accurate

(71 1 des connaisseurs en fait de peinture sur Terre. Le jubé fut achevé en 1522f de même que les stalles; les vitres seulement en 1526. À l'autel qui est derrière le maîtreautel, et qu'on appelle l'autel du trésor, on conserve dans trois grandes armoires quantité de livres d'église, de joyaux et de textes manuscrits, el de reliques- de très-grand prix. La couronne qui est suspendue au bas du chœur , a soixante pieds de circonférence, et porte quatre-vingtseize petits chandeliers , sur lesquels on met autant de cierges Blancs , qui s'allument pendant les vêpres et là messe- aux grandes solennités» On remarque dans Ta- cathédrale une cuve de porphyre longue d^environ diz pieds , et large et profonde d'environ trois a quatre pieds r on croit qu'elle a servi dans les bains publics. C'est un des plus grand» monumens de porphyre qui se voient en Europe. Je lis dans l'Atlas de Gérard Mercator, que de son temps on conservait l'eau lustrale dans cette cuve. Oh montre dans Ta même église Tanneau de saint Arnou, qu'il jeta dans la Moselle en disant qu'il croirait que Dieu lui avait remis ses péchés , si cet anneau hii revenait. On le loi rapporta quelque temps après , tiré du ventre d'un: poisT son. Le chaton représente* une pomme de pin , et deux plus petites pommes de pin à ses côtés. Cet anneau est d'or assez mas.sif, mais sans beaucoup d'art; iî est si petit qu'on ne le peut mettre qu'au petit doigt. On Tapporre tous les ans à l'abbaye de saint Arnon, et on en distribue au peuple des empreintes sur des anneaux de cire verte. * Depuis saint Clément premier évéque de Metz, et qui vivait vers Tan de Jésus-Christ 240 c'est-à-dire, vers le milieu du troisième siècle, on compte dans l'église de Metz environ cent huit évêques. L'évêché de Metz a presque toujours été* rempli par des prélats d'une très- j grande naissance , et qui ont beaucoup contribué à sa grandeur et à sa puissance par leur crédit, leur autorité et par les grands- biens, en fonds qu'ils ont donnés à leur église. On en compte jusqu'à cinq qui ont porté* le titre d'archevêques , et qui ont reçu le Pallium / savoir , Crodégang ,. Angelram r Drogon , fils de Charlemagne et frère de l'empereur Louisle-Débonnaire , Kualo , ou Vuala , Roder ry ou Rupert. On assure qu'Etienne de Bar, évéque de Metz et neveu du pape Calixte H fût créé' cardinal par son oncle (1)? mais Etienne de Bar ne prend nulle part la qualité de cardinall Le premier qui a jeté les ibndemens de 1 autorité souveraine ou régalienne, dont Tes évéques de Mëlr ont joui pendant plusieurs siècles, est le même Drogon donc nous avons parlé". Mais ce fut

principalement sou» révéque Théodoric I* proche parent du grand Othon et son principal ministre, que les évéques de Metz parvinrent à ce haut point .d'autorité, où on les a vus depuis; elle fut si grande sous- Théodoric II du nom, que ce prélat soutint la guerre pendant dix ans, par ses seules forces , contre son beau frère l'empereur Henri II. H faut toutefois convenir que les évêqueff successeurs dé ceux-là ont été souvent troublés dans leur juridiction temporelle, par les magistrats et les bourgeois de Metz; qui soutenus de la protection des empereurs d'Allemagne , ont secoué le joug de la juridiction temporelle des évéques , pour s'ériger en une espèce de république, vers Tan 1200 ou 1240; ce qui a subsisté jusqu'à l'an 1551 , que le roi Henri H prit possession de la ville de Metz , et s'y maintint contre l'empereur Charles V. Mais si Nl'autorité des évéques de Metz souffrit quelque déchet dans leur ville épiscopale, elle se soutint dans la ville et chatellenie de Vie, et dans les (i) Hist. Episcop. Metens* Vid. Hist. de Lorraine, tome i, Preuves, p. 63. A Summo Pontifice coiuecratus est , et. tum PaUis dignitale,

The text on this page is estimated to be only 8.32% accurate

(72) terre* de la temporalité de l'évéqoe de était une ancienne chasuble , (ca*uk) Metz, où il» exercèrent te actes de sou- toute ronde et sans ouverture f ni par reraineté régalienne9 et ft^ppèrent won- devant, ni par les cotés;, et que la téBaie* , tière par-dessus était l'ouverture et le On lit dans la vie de Tbitrri I du' chaperon ou capuce, qui devait couupm 9 évéque de Metz, qfc'S obtint d'Hil- , vrir la téie du prélat, à l'ancienne mode; dfi? erd; évéque d'JWkersted f ^ commu- car le chaperon des chapes était réeluiçation du super humerai f ou Ephod, lement un erstad, I Clergé de la cathédrale de Mets* S^atort de Geroblow , auteur de cette , I#e clergé de la cathédrale de Metz a Yie , qw Tirait de ee temps-là, le racontef commencé aussitôt que les évéque* de cemsudant nous voyous par une lettre , cette église ont formé un corps d'eccléd'Hitfevard * Adalberpo évéque de Metz, siastiques , pour partager avec eux le successeur immédiat de l'évêque Thierri I gouvernement du diocèse; mais oo n'es que cet ornement ne fut envoyé à Metz, peut marquer ni l'origine précise , ni le que sou* révétfpe Alberon ou Adalberoo* | nombre» Crodegand évéque ou arebeféJe parlerai plus au long de cet ornement que de Metz vers Tan 756 dressa une UOUUUé Ephodf dans l'article :1e la ville de \ régie pour ses chanoines et les obligea Tout, à l'occasion du tombeau de St. de vivre en commun dans le cloître de Ifansnj, preipier évéque de cette église, |la cathédrale, à peu près comme de* fin i5?i, à l'ouverture des tombeauxdes religieux, anciens éveques de Metz, doot plusieurs! Il leur donna pour les gouverner, i'arétaient enterrés à l'entrée du choeur de chidiacre, le princier, le contre et le ce* û cathédrale ; on trouva dans la plupart lérier. D'abord ils vécurent des revenus dq ces tembeaux, avee les ossemens de ; de l'évéché , car alors l'évêque était le ç» prélats p des ornemens précieux: la . dispensateur de tous les biens de sac* çbape» le calice, la mitre et la crosse. , thédrale. Dans la suite on leur dqnoa Voici comme en parle Philippe de Vi- , des biens séparés qui fpnncnt ce qu'on gieilç t citoyen ae Metz , auteur con- , appelle la mense du chapitre. Cette portemporain et témoin oculaire, M est d.Uou se nommait le ban de saint Paul, noter qm , dans h sépulture de tgus qui était assez peu de chose ; mais J'emfes dpwfltdit* évéque» , y furent trouvée» pereur, les rois, les évéque* successeurs y plvsieurspièce» de leurs vêtement, wmme ont beaucoup ajouté. ehappes, mitres, paille, (pallium) ojjfrois | Cette régularité de vie des chanoines de et autres ■ entre lesquelles

jr avait un : Metz fut dans la suite imitée par plusieuw numteau, fait d'âne étrange façon , en chapitres, principalement depuis le règne manière d'une çhateure , (ujus ruche à de Louis-le-Déboouaire , qui en 816 fit mauefiee) aoec Ifi têtière dessus» laquelle , dresser à Aix-la-Chapelle une règle pour étoti fart riche et toute brodfa d'or, jijlea chapitres des cathédrales. Elle s'oth furent tontes les dcoantdites pièces , re~ serva assez régulièrement pendant environ cueillies par icewç seigneur* chanoines, , deux cents aus ; l'église de Trêves est 9ms ememl?k pt brûlées , un seul man^ t&ui étant brûlé donna pour trou cens Ogres fçr pur. Il est tm*-croyah|e que ce manteau fait d'une étrange façon en manière de chateure de mouches, ou d'une ruche de mouches à miel, nommée encore aejotird'bui chaleur et dans ce pajs> peut -être la première qui l'abandonna •. et bientôt après les chapitres de Mayqnce* de Vorms e(de Spire, suivirent son exemple , comme le marque Trithème dans sa chronique d'Hirsauge. Les chanoines, de Metz suivaient encore la vie commune en i055 lorsqu'AcJaJberon fond» Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.83% accurate

(75) la collégiale de saint-Sauveur , dont il obligea les chanoines de suivre la règle d'Aix-la-Chapelle, comme elle se pratiquait dans la cathédrale. Les principales dignités et offices do chapitre de la cathédrale de Metz , furent au commencement l'archidiacre , le princier, le contre, ou sacristain on trésorier , et le célérier ou procureur. Dans la suite les évéques y ajoutèrent le doyen, le chantre , le chancelier, le chercier (c/rcator) Fécolàtre et 1 aumônier. La charge de célérier fut supprimée depuis que la vie commune n'y fut plus observée. Le chapitre de Metz s'est maintenu long* temps dans le droit de choisir son évéque et les dignités de son chapitre. Au commencement le clergé , les évoques provinciaux et le peuple concouraient à l'élection d'un évéque. Ce n'est que depuis le concile de Latran tenu sous Innocent III en 1215 , que le chapitre seul, à l'exclusion des évéques provinciaux et des laïcs, a été reconnu seul électeur de l'évêque, Grégoire IX t qui succéda à Innocent m, et Honorius II!, successeur immédiat d'Innoau nombre de soixante , se plaignirent à lui de la modicité de leurs prébendes, il les réduisit de soixante à quarante, en Tannée 1 584. De ces quarante prébendes , il n'y en a que trente-huit qui soient réellement possédées par des chanoines. Des deux autres , l'une a été réunie au doyenné , l'autre est partagée entre ojeux demichantres. Trésor de la cathédrale de Metz. Gérard Mercator , dans son atlas , dit qu'il y avait autrefois dans la cathédrale de Metz , un grand crucifix tout couvert de lames d'or ; on le nommait saint Honorât, et on le fondit en 1567. On y voit encore aujourd'hui le chef de saint Etienne dans un reliquaire très-riche , orné de pierreries, donné par l'empereur Charles IV, de la maison de Luxembourg et roi de Bohême, comme il parait par l'inscription qui est au bas» On a ajoute au collier de pe chef , quantité de joyaux précieux en or , en pierreries , etc. On y voit aussi un bras de saint Etienne dans un reliquaire fort beau et fort riche* Item: un des cailloux dont saint cent III , achevèrent d'abolir le droit qu'a* Etienne a été lapidé , et sur cette' pierre vaient auparavant aux élections les évéques on remarque des espèces de cheveux roux, provinciaux. Le premier évéque de Metz ou peut-être de mousse de la même couqui fut élu par le chapitre seul , fut Jean leur. d'Apremont en 1225, Le concordat ger- Item: la chapelle complète du, cardinal manique confirma ce droit au chapitre, de Lorraine, en cristal de roche ornée qui en a joui jusqu'en 1669, non pas d'or, et très-bien travaillée.

toutefois sans troubles et sans difficultés. Item ; le manteau de Charlemagoe , causés par les brigues et l'ambition des converti aujourd'hui en chape : l'ouvrage prétendans à l'épiscopat, est très-ancien , de couleur brune , ou Le chapitre s'est de même maintenu bleue , avec des figures en or , faites à dans le droit de choisir les dignitaires et l'aiguille • représentant des aigles et auprincipaux officiers de son corps j et ce très ornemens ; l'orfroy est beaucoup plus qui prouve l'antiquité de ce droit, c'est moderne. qu'il se trouve confirmé par le pape Léon) Item: le bâton de p&érin, ou BoutIX en 1049, ce quia été reconnu par plu- don de Charlemagoe, couvert de lames sieurs autres papes , comme Honoré II , d'or j le chantre de la cathédrale le porte Innocent II et Alexandre IH. à la procession en certains jours. Le cardinal d'AigrefeuilIe étant venu 4 Item : le bâton ordinaire du même emMeU en 1380 , y publia quantité de beaux ' pereur, lait en forme de croix, comme réglemeus pour le bon ordre qui devait '. les cannes ordinaires % qui n'a qu'environ s'observer dans le service de la cathédrale ; ' trois pieds de haut ; il est d'un boa «Iranet comme les chanoines , qui étaient alors ' ger , dont une partie est blanche et l'autre Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.46% accurate

(74 D est brune. La croix ou l'appui est encore d'un bois étranger tirant sur le verd , orné aux deux bouts par des embellisse— mens d'or. Item : le bâton de saint Materne , ou plutôt le bâton arec lequel saint Clément, j non , le Pater, Libéra nos , eu*. , «onC premier évêque de Metz , ressuscita , diton , saint Materne , et qui lui avait été donné par l'apôtre saint .Pierre; il est couvert de kmes d'or très-simples , et haut d'environ trois pieds : il se démonte par le milieu. Item : l'anneau d'or du même saint Materne, ayant une pierre précieuse enchâssée; mais cet anneau parait assez moderne. On y montre aussi deux peignes anciens d'ivoire , assez ornés , à l'un desquels on a mis des dents d'argent au lieu de quelques dents d'ivoire qui y manquaient ; ce qui fait juger qu'on les regarde comme des reliques. Item :1a. figure de Charlemagne à cheval et armé , le tout en vermeil ; on pose cette figure sur le grand-autel au jour de l'anniversaire de cet Empereur, car on ne le reconnaît pas pour saint à Metz. Item : une autre figure du même prin ce aas$i à cheval et armée comme la précédente, mais moins grande que la première. Je crois que ces deux figures servaient d'aiguières pour verser de l'eau sur les mains aux jours de cérémonie. Item : un fort grand ciboire de vermeil avec son couvercle de même : on y a mis le chef de quelque saint. Item; un livre des quatre évangiles écrits en lettres d'or. A l'endroit du Libéra nos , où il est parlé de saint André , on a ajouté à la marge (Tune écriture récente , les noms de saint Etienne premier martyr, et de saint Arnoû, évêque de Metz. Item : plusieurs rituels ou pontificaux manuscrits , tant au trésor que dans les archives. On n'allume point de cierges au grand* autel sinon à la grand'messe ; mais il y a toujours plusieurs cierges allumés au plan devant le grand autel à l'ancienne mode. Dans la bibliothèque de la cathédrale de Metz on voit encore grand nombre d'anciens manuscrits dont on nous a fait l'honneur de nous envoyer le catalogue ; et dont le R. P. dom Bernard de Montfaucon a inséré une partie des manuscrits plus remarquables dans sa grande Bibliothèque des manuscrits: imprimée à Paris, in-folio. Eglise collégiale de St. -Sauveur à Metz* ' L'église de St. -Sauveur est après la cathédrale la principale église collégiale de la ville de Metz. Valla, ou Valo quarantequatrième évêque de Metz, en fit bâtir l'église en 880. Adalberon III, un de ses successeurs en 1050 , fit bâtir les lieux réguliers autour de cette église , afin que les chanoines de S t. -Sauveur vécussent en commun , comme vivaient ceux de la cathédrale. Il veut que le

chapitre de St.*Sauveur (1) et celui de la cathédrale suivent la même règle, et jouissent des mêmesfranchises ; que les uns et les autres puisécrit en vélin , très-bien conditionné , et ' sent réciproquement célébrer sur les autels • de ces deux églises , et qu'à la mort ils ayent communion de prières. très-bien conservé , dont les couvertures sont ornées de plaques de vermeil de fort bon goût, mais modernes ; ce livre est en caractères majuscules , et doit avoir plus de mille ans d'antiquité. J'y ai remarqué à la fin de l'évangile de saint Jean, si eum volo manere , et non pas aie eum , etc. Item : un autre livre des quatre évangiles très-proprement écrit d'un caractère du huitième ou neuvième siècle , où il y a plusieurs endroits écrits en lettres d'or. Item : un missel très-ancien , où le CaL'église de St. -Sauveur était située au milieu de la place nommée aujourd'hui de St. -Jacques. Elle était si élevée et si solide, qu'on aurait pu placer sur ses voûtes de l'artillerie pour battre la citadelle. M. d'Ausanne , gouverneur de Metz , et Vaudoncourt , gouverneur de la citadelle , en ayant fait la visite, conclurent qu'il fallait (i) Meurisse, pag. 36a. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.33% accurate

la démolir ,• et sans écouter les remontrances des chanoines qui consentaient à la démolition des routes , dès le lendemain on travailla à la raser jusqu'à terre. Ce fat le 18 février 1565. Par ce moyen on forma en ce lien une place d'armes belle et spacieuse. Les chanoines de St.-Sauveur , après la démolition de leur église, se retirèrent pour faire leur office dans la chapelle de leur cloître , qui avait été bâtie vers le milieu de l'onzième siècle par Adalberon III dn nom, évéque de Metz, qui affectionnait cette collégiale, et loi a fait de grands biens. Ce prélat est qualifié saint dans un ancien martyrologe de St.-Sauveur, au troisième jour de novembre. Ses os avec ceux de l'évéque Valu fondateur de cette église, furent mis dans une châsse qui est placée dans cette chapelle entre le chœur et le sanctuaire, à main droite au-dessus de la porte collatérale. On conserve dans cette chapelle la chasuble d' Adalberon, qui est d'une étoffe de soie violette ; bn s'en sert à la messe le 15 de novembre au jour de l'anniversaire de ce prélat. Il y a douze prébendes , sans compter les deux dignités , qui sont la prévôté et le doyenné : d'autres mémoires portent que ces deux dignités sont comprises dans le nombre des douze chanoines. Collégiale de Saint-Thiébaut. Cette église doit ses premiers commencemens au zèle de deux ecclésiastiques de Metz , qui la, fondèrent en 11 59. Etienne de Bar, évéque de Metz , l'érigea en collégiale en 1161 , et leur donna une règle qui les obligeait à la vie commune. Cette règle se trouve écrite entre leur martyrologe, qui est est celui de Bède , et leur nécrologe. Les papes Alexandre III, en 1180 , Innocent III , en 1198 , et Martin V , en 1417 , les prirent sous la protection du St. -Siège. Leur église était autrefois située hors de la ville vers la porte St.Thiébaut. Les bourgeois de Metz la ruinèrent en 1444 , pour soutenir le siège contre les armées du roi Charles VII , et (78) fde René II , duc de Lorraine. Ils sont» à présent dans la ville, et leurs prébendes sont réduites au nombre de dix. Saint-Pierre aux Imagée. Cette église fut fondée en 636, par saint Goéric, prince d'Aquitaine, évéque de Metz. Ce seigneur ayant recouvré la vue par le mérite de saint Etienne , dont on conserve un caillou à la cathédrale de Metz, fonda cette collégiale , réduite aujourd'hui à un prévôt et cinq chanoines , n'ayant qu'un très-modique revenu. On a découvert en cette année 1755, une trèsancienne étuve sons les fondemens de cette église : nous en avons parlé cidevant. Notre-Dame la Bonde. Au bas de la cathédrale de Metz se voit une église ,

ou chapelle , nommée NotreDame la Ronde. On la croit fort ancienne, et celui qui possédait ce bénéfice , se qualifiait Proviseur , ou Coûtre de NotreDame. Etienne de Bar , évéque de Metz en 1150 , y établit une collégiale de six chanoines qui y ont substité jusqu'en 1741, que M. de St.-Simon, évéque de Metz, a supprimé ce chapitre , avec l'agrément du roi et le consentement des chanoines , moyennant une pension qu'il leur a assignée leur vie durant , et en a uni les revenus à son nouveau séminaire. Notre-Dame la Ronde , s'étendait autrefois du' midi au nord , et occupait la plus .grand partie inférieure de la cathédrale , comme on peut le remarquer par la différence de l'architecture des piliers , qui sont autrement faits que ceux du reste de la nef. Et comme le plain-pied de la chapelle de Notre-Dame la Ronde , était plus élevé que celui de la nef de la cathédrale , on a été obligé de creuser à la profondeur de 7 à 8 pieds , pour revenir an plain-pied de la nef de la cathédrale; et par ce moyen on a supprimé et détruit toute la longueur de la ntf de Notre-Dame la Ronde, qui n'a plus aujourd'hui que ce qui en composait le chœur , avec deux petites chapelles à côté. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.21% accurate

On entrait dans Notre-Dame k Bonde par une porte qui donne sur la place de Chambre et on en sortait par la porte qui donne sur la place SaJat-Jacque*. On peut voir la plan que nous noua avons fait graver de la cathédrale de MeU où cela se voitassez distinctement. Saimtc Rùneite. C'était autrefois un hôpital pour treiie pauvres clercs , fondé par le chapitre de ht cathédrale. On ne sait pas l'époque de cette fondation. Celte église fut réparée en 1488. Les prébendes sont de la collation de Tau* mônier de la cathédrale. L'abbaye de Saùti-Jtnwû. Cette abbaye dans les commencemens fut une petite église bâtie par saint Patient, quatrième évéque de Metz , hors les mors, au midi de cette ville* Cette église fut d'abord consacrée sou* le nom de saint Jean l'évangéli&te, dont on croyait avoir une des dents envoyée par loir-mime et donnée à saint Patient son disciple. Cette église devint fort célèbre (1) f et on dit qu'elle était très-magnifique , et qu'on la regardait comme la merveille du pays Bfessin , lorsqu'elle fut renversée par ks Barbares vers le milieu du quatrième ou cinquième siècle* Elle fut rebâtie quelque temps après, et saint Goéric, évéque de Meta , ayant fait apporter en 641 , le corps de saint Arnoû son prédécesseur, décédé sur une montagne près Bemiremont, en commença à lui donner le nom d'église de Saint-Ârnoù, Ce saint qui est considéré, à juste titre, comme la tige des rois de France delà seconde race , fut cause qu'on fit de grands biens à cette église, que plusieurs princes y choisirent leur sépulture y et qu'enfin on y établit une collégiale, dont les chanoines observaient la vie commune , et la règle de Crodegand, ou celle d'Aix-laChapelle „ formée en 81 G. M. l'abbé de Longuerue (2) parlant de (r) Heurisw, histoire èô Meta , p . m , *S t (aj Loagatrtu, description de la fi partie a , p. ao8. (76) l'abbaye de Saiotr-Arnoù de Mets, avancer plusieurs choses que je crois très-peu certaines: par exemple, que saint Colomban unis de ses religieux dans cette abbaye , vers l'an 600, par l'atftoritédeThêudebert II, roi d'Au$trasie,et que les coUnubaniston s'y maintinrent jusqu'au milieu du dixième siècle. Ce fat alors qu'Adalberen T, évéque de Metz , y établit des moines bénédictins. U est indubitable que les bénédictie* succédèrent dans Saint-Araoû, non à des moines de saint Colomban, mais à des clercs ou chanoines séculiers. Il ajoute que l'abbé de Saint-Arnoû avait plusieurs terres de franc-alleu , où il" ne relevait d'aucun* souverain. Qn'U avait une souveraineté avec un château, et un prieuré nommé Lay , près Nancy, uni à la primatiale de cette

ville, il y a cens ans et plus. Je ne crois pas que l'abbé de Saint-Arnoù. ait joui de la souveraineté de Lay : il est vrai que ledit abbé , de même que le plupart des autres du pays joe jasaient des dignités de régale sur leurs prieurés» et leurs terres, mais il n'est pas vrai que le prieuré de Lay fut une souveraineté particulière et indépendante du due deLorraine» Les chanoines de Saintr-Arnoû s était* relâches, Drogon, évéque "de Metz , qui avait la libre disposition de cette abbaye,, résolut de mettre en leur place des moines bénédictins. Dans cette vue il fit commencer desHeux réguliers; mais la mort l'ayant empêché de les achever, Adalbeitm premier du nom, qui a gouverné L'église de Metz depuis l'an 929 , jusqu'en 962 , exécuta ce que Drogon n'avait £aùt que projeter , et mit des bénédictins à Saint-At no4 en la place des chanoines : leur premier Abbé sot Anstère ou Arbert en 941. L'envpereur Othoe premier confirma cet établissement par se9 diplômes de l'an 941 et 943. Le pape Léon IX en 1449 fit la dédicace de la nouvelle église sous L'invocat*tion de saint Jean L'évangéliste, des danse apôtres, et de saint Arnoù. Il témoigne qu'aloss l'abbaye de Saint-Elément était
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.74% accurate

totalement dans la dépendance de celle de Saint-Arnoû. I «ors* du siège de la ville de Metz (1) par Tannée de l'empereur Charles V , en 135î, «ette belle abbaye fut entièrement renversée par les ordres de François de Guise f gouverneur de Metz , comme étant trop près tfes inurs de la ville , et pouvant beaucoup donner d'avantage aux aniégeans. Ce prince «ut soin de transférer les corps des saints ,

The text on this page is estimated to be only 22.30% accurate

(78) et on raconte des miracles opérés par leur intercession. Environ 510 ans après, c'est-à-dire, en 1472, (1) un religieux deKempten, ayant ramasse ce qu'on dit de la découverte de ces corps , et des miracles opérés par leur intercession , en composa une histoire, où il dit: qu'en 872], Hildegarde fut çnterrée à Kempten , avec l'empereur JLouis-le-Débonnaire , son fis, suivant leur dernière volonté. Les bollandistes , meilleurs critiques , conviennent que l'un et l'autre ont été inhumés à Saint-Arnoù 5 mais qu'ils peuvent avoir été tranférés à Kempten , vers Tan 858 , et qu'on a commencé à rendre un culte public à la reine Hildegarde vers l'an 883. La seule preuve que Ton produire pour montrer que la reine Hildegarde repose à Kempten , est une lame de plomb qu'on trouva dans son tombeau , avec cette inscription : Hildegardis regina. Quant à Louis, on n'y trouva aucune inscription ; mais un corps ayant sur la tête une couronne d'or. Tout cela est d'une trop petite autorité ! tentent , contre la prétention des relipour renverser la possession et la tradition gieux de Kempten, du P. Bonnevalle et de l'église de SaintrArnoû. On ne produit j des Bollandistes , que le corps de femaucun mémoire, aucune preuve de la pré- ' pereur LouU-le-Débonnaire .et celui de tendue translation de ces corps à Kemp- la reine Hildegarde , sa mère, ont touten. Je croirais plutôt que c'est le corps jours reposé , depuis leur mort, dans l'éd'Hildegarde , fille du roi Louis de Ger- , glise de V abbaye de St.-Arnou de Metz. manie , décédée en 857 qui repose dans // a aussi composé un recueil historicore à St.-Arnou de Metz. On y voit leur mausolée transféré de l'ancienne église dans la ville de Metz. Ils y sont marqués dans les anciens Nécrologes; et dans les anciens cérémoniauz, on les y encense solennellement aux jour* de grandes solennités. On ne doutait point qu'ils n'y fussent présens lorsqu'en 1552 on. en fit la translation. S'ils avaient été transfères à Kempten , on trouverait quelques me— numens authentiques de cette translation, dans l'un ou l'autre des deux fameux monastères. Une translation de cette conséquence ne serait pas faite clandestinement et sans cérémonies. Les princes, les évéques, les religieux, les peuples y auraient concouru. On n'aurait pas manqué de la marquer dans les chroniques. Rien de tout cela ne parait. Il est donc très-incertain, pour ne rien dire de plus, que ces corps aient jamais été transférés de St.-Arnou à Kempten. Le révérend père Théodore Broc , religieux de l'abbaye de St.-Arnoû, a fait une dissertation , où il prouve manifescette abbaye, Dans les

titres de Louis-le-Débonnaire(l), accordés à Kempten , il ne parle jamais qu'il y ait choisi sa sépulture; et dans ceux d'Othon II et d'Otthon III des années 983 et 993 où l'on rappelle ceux des empereurs précédens, on ne dit pas un mot de la sépulture de la reine Hildegarde, ni de l'empereur Louis-leDébonnaire , dans ce monastère. Au contraire tout conspire à faire croire qu'ils ont toujours reposé et qu'ils reposent en(i) Bolland, 3. Tom. april. 3o. jusd. mem.pag. 388. 389. (a) Mabill. Analcct. p. 8{8, 849. Analect., édit. in-folio tn 1713. que de ce qui est arrivé de plus remarquable dans la ville de Metz, depuis son origine jusqu'à l'an 1750. mss. On conserve dans la cathédrale de Metz , une ancienne histoire qui porte qu'en 1239 Thiébaut, abbé de St.-Arnou , faisant rehausser le choeur de son église (4), on découvrit, en creusant la terre, vingt-deux sépulcres d'hommes et femmes, couverts pour la plupart d'habits de soie , ornés de couronnes , de sandales , de gants, de bâtons d'évéques , d'anneaux , qui marquaient la dignité de ces personnes. Il y avait parmi ces morts, (4) Valladier, Auguste Basilique, peg. 39, 3o. Chronique de Philippe de Vigocuîc. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.78% accurate

('7») des matrones revêtues d'habits royaux , et dont les cheveux , pendans jusqu^audessous de la ceinture, étaient brillans comme l'or. Il y avait au>si quatre cercueils, où reposaient quatre petits enfans couverts du lin le plus fin. Ces vingt-six tombeaux étaient accompagnés de leurs épitaphes , ou inscription : mais d'une écriture si antique et si usée , qu'il était impossible de la lire. Apres une mûre délibération , il fut résolu de mettre tous ces corps ensemble dans un même tombeau, sous une tombe de marbre blanc , placée au milieu du chœur, arec le récit abrégé de tout ce qui avait été découvert. On peut voir tout ceci dans Meurisse, Histoire de Metz , pag. 29, 50. En particulier on y a mis ï'épitaphe de la reine Hildegarde, qui contient son éloge en termes pompeux , et assure que son corps reposait en l'église de Su-Arnoù l'an 1239. On y voyait en tout sept épitaphes , qui sont rapportées dans la Chronique de Philippe de Vignetile, écrite vers l'an 1545. Le même Philippe de Vigneule , dans sa Chronique manuscrite, fol. 142,143, 146, 147 et suivans, décrit au long une inscription' qui se voyait auprès de la statue de la reine Hildegarde. Il rapporte aussi les épitaphes qui étaient dans l'église de Saint-Arnoû, des empereurs , rois et princes qui y étaient enterrés, et qui s'y voyaient de son temps. Il est mort avant la destruction de l'abbaye de St.-Arnoù. Il marque en particulier l'épitaphe de Lomis-le-Débonnrire, et de la reine Hildegarde, folio 157, verso et 158 recto. Vigneule les rapporte traduits en mauvais français ; mais le cardinal Barpuius dans son onzième tome imprimé en 1605 les rapporte en latin, et dit les avoir reçus de Metz, par une personne qui les avait tirés des ruines de l'abbaye de St. Arooù. Je soupçonne que le R. P. Sirmon , jésuite , les lui avait envoyés de Metz; elles sont au feuillet 793 du supplément du tome xi de Baronius, où on peut les voir. Il croit que Ï'épitaphe de la reine Hildegarde , est de la façon d'Â2~ cuin, de même que celle des princesses Hildegarde et Adélaïde , filles de Charlemagne et de la reine Hildegarde. On ne doutait pas alors que leurs corps ne fus-* sent enterrés à S.t-Arnoû, et qu'ils n'y reposassent au quinzième siècle. On y lit lit que Hugues , comte de Chaumontois , et la comtesse Eve , son épouse, y reposent. Conjuge curnque $ud ,junctus et Hugo cornes; et encore , Evoque Caumontis cornes , et natu* uterque. Cependant nous savons que la comtesse Eve, fondatrice du prieuré de Lay - saint-Christophe , avait choisi sa sépulture dans l'abbaye de Bouxières - aux-Dames ; il est croyable qu'elle changea de sentiment, ou

qu'on n'exécuta pas sa dernière volonté, car on n'a aucune connaissance qu'elle repose à Bouxières-aux-Dames. A l'égard de son fils Udalric, archevêque de Reiras , on ne doute pas qu'il ne repose en son église cathédrale. Abbaye de Su-fincent. L'abbaye de St- Vincent fut fondée dans un île de la Moselle, joignant la ville de Metz, en 968 par Thierri I du nom , évéque de Metz ; c'est la seule des abbayes de cette ville, qui n'ait pas été déplacée ; elle est encore an même lieu où elle fut fondée. Mais# la ville s'étant beaucoup accrue du côté du nord, elle se trouve aujourd'hui assez avant dans l'enceinte de la ville, surtout depuis les changemens qui y ont été faits les années dernières par M. le maréchal de Belle-isle. L'évéque Thierri ayant jeté les fonde— mens de l'église de Saint- Vincent , donna la conduite de sa construction à Ogilbert, abbé de Gorze ; l'évéque Thierri bâtissait en même temps la nef de sa cathédrale. Dans le voyage qu'il fit en Italie , avec l'empereur Othon II , en 969 , il ramassa un très-grand nombre de reliques , dont il enrichit sa nouvelle abbaye $ on en peut voir le détail dans la Chronique de Sige— Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.51% accurate

(80) hert de Gemblours, et dam la vie de notre évêque , écrite par le même auteur. . En 1248 , Guarin , abbé de Saint-Vîncent | fit renverser l'ancienne église bâtie par l'évèque Thierri , et bâtit en sa place le temple magnifique que nous y voyons. Anciennement avant les commandes, les abbés réguliers de Saint-Vincent , avaient droit d'officier en habit pontificaux à la ca' ihédrale de Metz , aux deux fêtes de saint Etienne , savoir : le lendemain de Noël , et le troisième d'août, jour de l'invention du même saint (1). Outre les précieuses reliques qui se voyent à Saint-Yincent y on y remarque encore quelques ouvrages manuscrits de Sigebert de Gemblours, qui a long-temps présidé aux écoles de cette abbaye. On y montre aussi la chape ou chasuble violette " -- fut enterré dire dans son tombeau, lorsqu'on l'ouvrit plus de 500 ans après. On dit même (2) qu'on s'en est quelquefois servi le jour de son anniversaire , qu'on célèbre solennellement à Saint» Vioceut. Cette abbaye est sans, affectation , magnifique sans ostentation , ayant tjne bonne bibliothèque qui se perfectionne de jour en jour. Abbaye de Saint-Symphorien. L'abbaye de Saint-Symphorien était autrefois située hors des murs de la ville de Metz , au midi de cette ville, sur le penchant d'une colline fort près de la Moselle, et de la prairie. Ce fut Pappole , vingtneuvième évêque de Metz , qui gouverna cette église depuis l'an 608 , jusqu'en 614, 3ui la fonda et la dédia sous l'invocation es saints Innocens , et y choisit sa sépulture. On croit qu'il la dota de ses biens patrimoniaux. On y découvrit son tombeau en 1513 , sous les ruines de ce monastère, qui fut détruit par les Normands au neuvième siècle , de même que la plupart des autres églises des environs de Metz ; elle ne fut rétablie que vers l'an 992 , par l'évéqueAlberon II , qui y déposa les reliques de saint Symphorien, martyr d'Antun, dont elle a toujours depuis porté le nom. Il y établit pour abbé , saint Fingerius , Hibernois de nation, qui y fit venir des moines-bénédictins de sa patrie. En 1056, Adalberon III, évéque de Metz(l), rétablit l'église d'Equignî r qui était ruinée, et la donna à Richer, abbé de outre aussi la cAapeou cnasu- Saint-Symphorien de Metz, pour y , dans laquelle 1 éveque Thiem _ dcâ ^^u* e| faife rtf™ £ , et qu on trouva saine et en-i - _Mt* A / - _ _. i par îmem Bayer de Boppart , évéque de Mets. Et oVefe 1 395 , •Ueful brûle* , les trois clochers consumes par les flammes. Et ltf. cloches refondues dans la grande semaine de Pâques. (3) Chronïq. général* de saint Benoit, t. 5, f. i54

• Nom avons va quelgoe chose de semble ci-devant , dans Partie** de la collégiale de SaiafcSaaveur. Voyez ce qm j'ai dit sur ce sujet dans l'article de Thcodoric, en la BibUothëqac lorraine. CSbfc metdivin* Ce monastère fut de nouveau ruiné de fond en comble , par ordre des magistrats de Melr, le vingt-neuf septembre 1444 , pour se mettre en état de défense contre te roi Charles Vif , le roi de Sicile et duc de Lorraine René II , et le Dauphin qui vinrent assiéger la ville. Jean Notari quien était alors abbé, se retira avec sa communauté dans la ville , où ils commencèrent à bâtir un nouveau monastère en 1 48 1 . Cette nouvelle église était d'une grandeur et d'une magnificence qui ne le cédait de gnères à la cathédrale ; elle était située à tra endroit des pins beaux et des plus élevé de la ville , joignant la Haute-Pierre et la paroisse du petit Saint'Hifaire. Mais en f 564 f l'église et ce monastère furent de nouveau renversés à cause du voisinage delà citadelle qu'on bâtit alors. Les religieux furent obligés de se retirer dans l'Hôtel de Batrdoche , qu'ils achetèrent. Ils y ont depuis peu bâti une fort jolie Eglise ; mais les* religieux y sont logés fort à l'étroit. Je n'y connais aucune antiquité remarquable, sinon quelques manuscrits , entr 'autres un fort beau pontifical. (1) Meurisse , histoire de Mets , p.* 363. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 10.20% accurate

(81) L'abbaye de Samtôympborien embrassa rém Vfàtt fc ville le corps de leur saint palu réforme de saint Vanne eu 1634 , elle à tron , et de plusieurs adtres évêqueis de produit atocfeiittemeot quelques écrivains Mefe , *qW avaient été inhumés dans leur ecclésiastiques ,do*t nous avons fait meu- é£fîse, 'et les déposèrent dans lé brieùVé liofc dans nos hommes illustres. j des religieuses de Notre-Dame de la ViAbbaye de £àmt~Clément. I gnctte , dite des Pucelles , qui îéffr fift Cette abbaye était autrefois hors les murs donné {par te cardinal Robert de Lenôridèla ville de Metz an midi. Bile doit son court, éVêqûè 'délfetz. Maîs comme cet origine à une chapelle que saint Clément emplacement était tro£ petit # le roi iëur bâtit en l'honneur de saint Pierre > dans fit donner *danfe la Hie de Ponlfrroy, uric l'arène ou dans l'amphithéâtre de la ville , grande maison àommee là Licorne , où ife «A où il fut enterré de même qiie plusieurs se Sont bâti très-proprement ; ils ont âencde ses successeurs évéques de Metz . , vé , il y a Vjfuélqués années , leur église • On lisait autrefois sur te portail de Saint- j qui est magnifîqjtife , 'de même que le resté Pierre^aux-Àrènes , où Saint-PieiTe^aux- de leur bâtiment. Champs , ces vers : Prima sedes veni, Prima fides potui Prima MtBsœ celebratio, et terpentis ejectio. Saint Urbain, évéque de Metz, vers Abbaye de Saint-Martin , prèè la vif lé de Met m 4 L'abbaye de Sâint-Mârtin-aut-Clsàriips, située près la ville de Metz , au-delà de ià l'an 396, bâtit au même lieu une petite ' Moselle , et à l'occident o% cfc fleuve. ÛA . église > en Vhonnenr do martyr saint ïelïx ! CYoit que saint Sigîsbert > toi d' Australie , de N6le , et y mit , dit-on , quelques clercs ' la fonda en 64i ; mais oh saïttjue dès l'àh pour la desservir; elle était déjà en cet état 617 , il y avait en ce lieu une enlise dédiée en 958 , sous l'évêque Adalberon IH $ qui ' à saint Martin , dans laquelle saint Rômaen rebâtit l'église, et y remit les reliêttox ' rie alla faire sa prière, âpre» àvbir été reqni s'étaient retirés â Luxenil , depuis en4- j buté par Aridius , évêque dé t^oti. . Saint viron quarante ans. jSigisbert y choisit sa sépulture, et Dieu Herimàn, évêque de Metz, en 10Ô0 , opéra plusieurs miracles â son tômfcèati. ayant leté de terre le corps de saint Clé- ! L'abbé Sigelaûs , qui vivait en $41 , fut ment, auquel jusqu'alors^ ne parait pas prié par Pempérêur Lotbaire , de lui écrire qu'on ait rendu un culte public , et l'ayant le plus proprement qu'il lui serait jjfô&iezposé à la vénération do peuple dans la cathédrale , le rapporta ensuite dans l'cgtise où il avait reposé

jusqu'alors , ce qui donna lien an changement de nom de Ce monastère , xpn , au lieu de Saint-Félix, fut surnommé de Saint-Clément. , Le premier abbé du monastère de SaintFélix , qui nous soit connu , fut saint Cadrée , qui fut établi par Adalberon III , et mourut après trente^deux ans de gooveraèmehf, fers Tan 978 ; saint Fingenids lui Mitcédà, ils étaient tous deux Hlbernois. Lors du siège de Metz, par l'empereur Châties Y, en 155), cette abbaye subit le même sort tjue les autres églises qui étaient hors des murs dé la ville. Elle rat ruinée et renversée , et tefe rtlfgfeux trtuispwtèMè , le livre des évangiles. Sigelàùs onelt, et l'empereur fit présent de ce livré au même monastère , et voulut être inscrit ad nombre des religieux de Çaint-Marlih: Dans la suite lés religieux ajoutèrent au livre des évangiles , tout l'ancien testament, et présentèrent tout l'ouvrage à l'empereur Charles-le-Chauve , qui en fit présent à la cathédrale de Metz .dont le chapitre le donna eh 167$, à M. dé Colbert, qui le conserve précieusement dans sa bibliothèque. C'est peut-être la plus belle Bible qui soit dans l'Europe; C'est lé frontispice de Cette Bible , ô^ië M. Baluze à fait graver dans le deuxième tome des Capit'ulaires des rois de France , pag. 279 , où Ton voit cri miniature les abbés et les reliDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.40% accurate

The text on this page is estimated to be only 20.95% accurate

(85) religieuses de la Grange-aox-Daraes , le monastère de Bores, où elles se retiré rent pour se garantir des inondations de la Moselle, qui les mettaient souvent en danger* Lorsqu'on bâtît la citadelle de Metz, on renversa l'abbaye de Sainte-Croix j et les pères Prémontrés qui n'avaient pas Toulu quitter ce lieu pour aller à Justemont , se retirèrent dans la ville, en une maison qui leur appartenait. On en fit d'abord un collège, ensuite on la céda aux IL P. jésuites qui en prirent possession le *3 avril 1623. Pour les religieuses de Tordre des prémontrés, qui avaient autrefois plusieurs établissement en Lorraine et dans les trois évéebés , elles n'ont subsisté en aucun endroit dans ce pays-ci. Templiers à Metz. On assure que la maison des Templiers à Metz (I), était située en l'endroit où est aujourd'hui la citadelle. L'ordre des Templiers ayant été supprimé par l'ordonnance du concile général de Vienne en Daupbiné , tenu en 1311 leurs biens furent donnés partie aux chevaliers de Sainte-Elisabeth de Hongrie, et partie aux chevaliers de Saint-Jean de Rhodes , nommés aujourd'hui chevaliers de Malte. On bâtit pour ces deux ordres de chevaliers , deux maisons ou commanderies dans la ville de Metz, l'une proche les mors de la ville en un des vieux châteaux de la première fondation de Metz , et l'autre en un lieu nommé Chambre , pour toute la province de par-deçà. Ce lieu est situé au bas de la cathédrale , et conserve encore aujourd'hui, le nom de Chambre, parce qu'il fut destiné â servir de chambre ou de {lameure à tonte la province de Saint-Jean de Rhodes, située en-deçà du Rhin. Abbaye de Pontifroy. L'abbaye de Pontifroiy, fut fondée dans la ville de Metz , par un particulier nommé (i) Philippe de Vigneule, Chroniq. fol. 3o3, verso. Louvion et une bonne veuve (1) nommée Ponce, pour l'ordre de Citeaux. Ils y donnèrent des biens suffisamment pour y entretenir un abbé et douze religieux , qui devaient toujours être tirés de l'abbaye de Villers-Betnach. Philippe de Vigneule (2) écrit que Jean Louvion , fondateur de l'abbaye de Pontifroy , avait un fils nommé Aubert , qui s'étant fait religieux à Villers-Betnach , son père pour le retirer auprès de lui , fonda et bâtit l'abbaye dont on vient de parler , dans l'espérance qu'Âubert son fils en serait le premier abbé. Toutefois ce religieux n'en profita guère ^ comme il parait par un livre , où est écrite la vie de tous les abbés, qui depuis 1320 , ont gouverné ce monastère. Ce livre se conserve dans l'archive de Retnach , dit Philippe de Vigneule. Les fondateurs s'étant adressés en 1330, ou 1 321 , au pape Jean

XXII , pour obtenir la confirmation de cet établissement , il les renvoya , par son bref, à Henri Dauphin , évéque de Metz , pour leur accorder les fins de leurs* demandes y avec un privilège de droit de sépulture \ ce qui leur fut accordé par l'évéque. Les biens de ce monastère ayant été dissipés, il est réduit depuis assez long-temps, . à un simple abbé nommé par le roi , et l'abbaye a été entièrement ruinée en 1563, pour la défense de la ville. L'abbé et tes religieux furent alors transportés d'auprès du Pontifroy, où leur monastère était situé , dans une maison joignant la paroisse Saint-Georges, que le roi acheta de l'abbé de Justemont ; il leur fut permis de se servir de l'église de cette paroisse , pour y faire le divin service, à condition néanmoins que le service de la paroisse n'en pourrait être empêché. Abbaye de Saint-Pierre à Mets. L'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonains de Metz , fut fondée au sixième siècle par Eleuthère, duc des Français, qui y donna (i) Il y en a qui croyent que Ponce était femme de Louvion. (*) Philippe de Vigneule Chroniq.. fol. 3o8. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.74% accurate

(**> des biens suffisons pour y entretenir trojs cents religieuses : aussi l'appelait-on le grand monastère. Sainte Valdrade ou Vaudrée, fille d*ynp grande naissance, puisqu'elle était alliée aux rois d'Austrasie^ en fut la première abbesse. L'évequè Papoue , et Xhéodebcrt roi d'Austrasie confirmèrent cette fondation en 596. Ce monastère fut d'abord situé -où se voit aujourd'hui la citadelle de Metz , et Ton y remarque encore quelques restes de l'ancienne église. Les religieuses se retirèrent en 1561 , dans la commanderie de SaintAntoine è sous la paroisse de Saint-Victor, Ce ^pnastère (1) était apparemment tombe dans le relâchement au dixième siècle, puisque févêque Adalberon I? fit embrasser aux relieuses la règle de saint Benoit f rétablit leur église, et leur fit rendre les biens qn*on avait usurpés sur elles. Les dam*s de Saint-Pierre, 6e disent aujourd'hui phanoinesses', et sont iomnoe sécularisées. Elles ne reçoivent que dés filtes de qualité , nobles de huit lignée^; savoir, quqtre paternelles, et quatre maternelles; eWe9 conservent quelques pensions de leurs familles; elles, peu* verçt è\pp reçues dans le chapitre dès l'âge de cinq ans. Quant ITabbesse appréhende . une, ftlle . el)e lui dpnpe le voile , qui n'est autre an un petit linge carré, large de qua* tre doigts, qu'elles disent être)a manque distinctive drs chanoinesses. Elles le portent sjir leur çouvre-rchef , et demeurent un, an sans sortir j ce qu'elles appellent UtT€\ stage. Les évoques de Met? ont fait de temps à au,tre quelques tentatives pour les cloîtrer, mais leurs bons desseins sont demeurés saps, exécution. Les ducs de Lorraine , comme avoués de l'abbaye de Saint -Pierre et de SainteMane, se sont maintenus pendant longtemps en possession de recevoir les hommages tjfe'çes abbesse*, et de leur donner l'investiture par la crosse, le livre des (i) Histoire de Loir. t. et Me u risse pag. 3i3. pag. 368, 36g > évangiles et le calice : mais le roi n'a pas voulu souffrir cette indépendance , depuis qu'il est devenu maître de la ville de Metz, et des abbayes qui y sopt enfermées. Voici ce qui se passa à ce sujet : «L'an 1416, le 15 juillet, Marguerite de Chérisi élue abbesse de Saint-Pierre de Metz , étant à Nancy avec plusieurs dames de sen abbaye , entra, comme etle devoit en la foi et hommage de haut et puissant prince Charles II , duc de Lorraine , de toute son abbaye et monastère , eâ chef et en membres ; et reprit de lui de main et de bouche , la crosse , le calice , l'autel , l'église, le cïoil/e, le centre, le pourpris et toutes les appartenances . en chef et en membres de ladite église et monastère ,

tant dedans Met? comme dcbprs , et tout ce qui y appartient , comme avoient fait les précédentes abbésses, ef sont tenues faire celles qui lui surcéderont : acte passé par devant Colin Ratei|f chanoine de Toul , notaire apostolique de ladite cour, par lequel en l'hôtel Poiresson le doyen , bourgeois de Nancy ? Dominique François et Louvion Bernefroy, secrétaires du duc de Lorraine, dirent que suivant la coutume, F abbesse de Saint-Pierre , avoit repris du joluc de Lorraine Je temporel de son abbaye et)e spirituel, tenant la crosse d'une main et le calice de l'autre ;. lequel duc lui avoit recommande de ne se faire confirmer en manière que ce fut, ni de l'évoque de Met», ni d'autres , comme étant de la compétence du duc , ainsi que Bouzonville et SaintMartin Rêvant Metz , qui n'ont autre confirmation pour l'administration de leur temporel ; mais seulement la bénédiction. Néanmoins Conrard , évéque de Metz , avoit fait procéder par voie d'excommunication contre ladite abbesse, qui depuis, à)a poursuite du duc, en avoit été absoute^ et n'a point été confirmée. Cependant à une journée qui se ti(\t à Nancy le 23 janvier 1418, l'évêque de Me|z avoit fait voir an duc un registre , auquel étoit conten u comme une abbesse de Saint-Pierre, qui s'étoit fait confirmer par le duc , avoit ensuite reconnu qu'en ce faisant elle avoit Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.26% accurate

(85) été réduite , et que ce droit appartenant a l'évéque , elle s'étoit fait confirmer et bénir par l'évéque; le doc irrité avoit voulu counaître la vérité du fait , et avoit député les dessusdits se» secrétaires pour entendre ladite abbesse, qui déclara qu'ayant été lue, les dame» lût «voient refusé de l'introduire en la chambre abbatiale, et de lui donner l'administration de son abbaye, qu'elle n'eût fait se» reprise» au duc r ce qu'elle avoit fait, et depuis l'évéque Pavoit excommuniée, mais qu'elle en avoit été absoute à la poursuite du duc ; que néanmoins ne trouvant aucun officier dan» Metz, qui voulut occuper pour elle, elle avoit été obligée par le conseil d'aucuns ses parens , de se foire confirmer par l'évéque,, qui l'avoit beaucoup blâmée de s'être adressée au duc pour ce sujet rdè laquelle déposition lesdil» secrétaires demandèrent acte , qui leur fut accordé- par lésdit» nO*tàires te 29 janvier 1418. > Depuis très-long-temps il y a pour* y élever le» novices qui devaient entrer dan» lé grand! monastère, et pour lui servir comme do pépinière. Le même Adalberon prennes réforma aussi vers le temps l'abbaye de < Sairite—Glossfnde.Ce qui me persuade que le monastère de Sainte-Marie , est plu» ancien qu'Adalberon If, c'est que Sigebert de Gem-blours (i), dans la vie de l'évéque Thierri T, qui a vécu après Adalberon. I, parle assez clairement des trois abbayes de vierges de là ville de Métis , ou fondées ou réparées par Adalberon premier. Struxit Adalbero pius omne «no decus œvor Tirgineoi ihalamos in trinos nomine trino , Cottocal in medïië hujui sibi mœnibus urbi$. Après cela il désigne l'abbaye de SainteMarie par ce» mets : Mater firgo Ûcijit sedula pronitiia nati. Ensuite celle de Saint-Pierre par ces termes.» Claviger athereus fit ci ipse Ùeipara-, nymphus, rirgineo sponsi thalamo dignaia muperni. Enfin il parle clairement dé Sainte-ôlossinde : P^irgo Glodcsindis canit epithatamia régis. (i) Sigebert. vit. theodètiti metehs. t. i. rerum Brunsvic. png. 3oS. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.82% accurate

(86 1 Agna minons agnas ad Ovile salut is agendas. Agna était apparemment l'abbesse de Sainte-Glossinde , qui avait succédé à Himiltrude, nièce de révéoue Adajberon I. L'abbaye de Sainte-Marie, de même que celle de Saint-Pierre étaient fort voisines l'une de l'autre ; et lorsqu'en 1560 , ou 1561 , on commença à bâtir la citadelle de Metz , les religieuses de SainteMarie se retirèrent dans une maison qui appartenait autrefois aux chevaliers de Rhodes, appelée le petit Saint-Jean. Il Y a douze prébendes pour autant de James , et ces prébendes sont à peu près de même valeur que celles de Saint-Pierre; il y a aussi quatre chapelains pour les desservir, dont l'abbesse dispose en tout temps et en tous mois. Elles possèdent le corps de sainte Sérène vierge et martyre, Philippe de Vigneule dans sa Chronique (1) , dit que l'abbaye de Sainte-Marie fut fondée du temps de l'évéque Thierri II : que plusieurs filles de condition s'étant rassemblées près l'abbaye de SaintPierre-aux-Nonains , bâtirent un petit oratoire., où l'on voyait encore dû temps de Philippe de Vigneule, un crucifix devant lequel les religieuses de sainte Marie faisaient leurs vœox, et que pour cette raison on appelait le béni-vœu, ou le bcgni-voul : qu'il n'a rien trouvé d'écrit sur cette fondation , ni sur la dotation de ce monastère , sinon une chartre dé Mathieu , duc de Lorraine, de l'an 1111, par laquelle il donne plusieurs fonds de terre â Sainte- Marie sous l'abbesse Judith. Meurisse (2) a copié ceci de Vigneule: mais il y ajoute que l'évéque Adalberon ayant fait rebâtir , et ayapt réformé l'abbaye de Saint-Pierre , voulant réduire les religieuses de ce monastère à un nombre moins confus, et capable d'y maintenir Tordre qu'il désirait y établir, fit bâtir le monastère de Sainte-Marie tout auprès, pour servir de retraite à une partie des (i) Celte chronique finit en i4a8. (?) Meurisse tao. religieuses qui étaient à Saint-Pierre, et pour y recevoir aussi une parti* de celles qui viendraient de là avant d'embrasser leur profession. Ainsi le monastère de Sainte-Marie a toujours été depuis ce temps-là un séminaire de religieuses sorties de très-bon lieu. Adalberon commença ce monastère par un petit oratoire , auquel il fit mettre l'image de J. C. , pendant en croix. Lorsque les novices avaient passé les années de leur probation , elles rendaient leurs vœux solemnellement devant ce crucifix : pour cette raison on appelait la rue où était ce monastère, le béni-vœu, et le crucifix fut nommé par les simples gens saint Béni-vœu* C'est ce que dit M. Meurisse. Les abbesses de Sainte-

Marie de Metz, après leur élection faite par les dames religieuses de l'abbaye, recevaient Pinvestiture et la confirmation du duc de Lorraine, qui les mettaient en possession du spirituel et du temporel , avec défense de recourir à la puissance ecclésiastique. L'abbesse élue se présentait au prince, tenant eu main la crosse abbatiale , le calice et le livre des évangiles ; et étant à genoux faisait serment de fidélité au duc, et recevait de lui l'investiture, avec les instrumensde sa dignité. Cet usage fut aboli sous le dac Léopold, à qui l'on en fit reconnaître l'abus. Voyez ci-devant ce qu'on a rapporté de l'abbesse de St.-Pierre. Abbaye de Sainte-Glossinde. Cette abbaye fut fondée vers Tan 650 , par sainte Glossinde , fille de Vintron (i), comte de Champagne. Nous avons «ejà remarqué que l'évéque Adalberon I , réforma et rebâtit ce monastère vers l'an 945) et y établit pour première abbesse, depuis la réforme, sa nièce Himihrude qui vivait en 951. Nous croyons qu'Agn* ou Agnès dénommée dans la vie de Thierri I, évéque de Metz , écrite par Sigebert de Gemblours sur la fin du dixième siècle, avait succédé à Himiltrude dans le gou~ (i) Hist. de Lorr. t. i. p. 567, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.53% accurate

(87) ▼émanent de ce monastère. Autrefois les dames de Sainte-G|ossinde avaient droit d'élire leur abbesse , et Tiraient en particulier sans clôture. La reine Anne d'Autriche* mère du re* Louis XTV, ayant résolu de réformer les monastères de fille» dn royaume , et de les obliger a- garder la clôture,, fit nommer Kir abbesse à Sainte-CMossinde en 1647, uise de Poix de Caudale, qui arair hit profession, suivant la réforme à NotreDame de Xainte , et qui avait promis d'introduire la clôture et la réforme qr Sainte—Glossmde } mais elle n'exécuta rien de ce qu'elle avait promis r et le rot sans ht con* sulter ni les dames de Sarate-Glossinde^ lui donna pour coadjutriee en iÔ80 y Marrie Tixier de HautefeuiHe. L'ancienne abbesse se retira à Lignt en Barroi» , avec une pension dé trois mille livres. On donna à chacune des autre» dames quatre cent cinquante fifres de pension; et la réforme arec la clôture furent heureusement introduites dans Pab^ baye. Le petit Clairvatur. S, Bernard, abbé de Gairvaux (ijr était venu à Meta 7 pour pacifier les troubles qui y régnaient entre les magistrats et les bourgeois d'une part, et les seigneurs voisins d'autre part. Ce saint après y avoir rétabli la paix , alla visiter certaines fille» qu'on appelait ies Scoteê, et qui étaient une espèce de capettes , connue celles ds Mon taigu i Paris , dont la conduite n'était pas fort régulière. Saint Bernard demanda cette maison à Etienne de Bar, évéque de Metz, qui n'eut pus de peine à la foi accorder. Le saint y mit des religieuses de son ordre, et voulut que ce monastère portât le nom du petit Gairvaux» Les lettres de rétablissement de ces religieuses sont de l'an 1155 , qui est l'année dans laquelle saint Bernard passa par Metz, pour aller en Allemagne réconcilier Conrade avec l'empereur Lothaire. Ces dames ne reçoivent personne qui ne (i) Histoire de Lorraine, tour, a, p. 76, 17 > 7«fesse preuve de noblesse. Elles faut encore les trois vceur f mais ne gardent plus la clôture. Biles reçoivent dans leur les visites des honnêtes gens , sortent en ville, portent un habit blanc, mangent en commun et récitent l'office divin dans leur église L'abbesse est maîtresse de tout le revenu r et nourrit les dames , qui logent chacune en leur particulier. W. de St.* Sinion , éVéque de Metr , a apporté certaine réforme à cette maison surtout . par rapport a* la» clôture des religieuses» Notre-Dame-de+Chmp*+ Le prieui^deNone-Dajne-o>Bs-Champs (1) situé hors des murs de la ville de Mets, vers h porte Samt-Thiébaut, fut fondé en ti22*r sous te pontificat d'Etienne de Bar, évéque de Meta t pour deux religieux

bénédictins dé l'abbaye de Chexi-sur-Marney k une Keue de Château-Thiérf. Ces religieux ayant apporté de leur monastère une image fort dévote de la Sainte-Vierge, la posèrent sur Tante! de la chapelle qu'ils y trouvèrent» L'évéque de Metz les favorisa , leur donna- de grands biens, et fit là dédicace de leur église* Le prieur de ce monastère, nommé" Robert r obtint en 1950 , du pape Adrien IV r des reliques de saint Pierre, de saint Paul, de saint Etienne et de saint Laurent , avec le privilège de pouvoir faire l'office dans leur église, nonobstant tout interdît, sinon en présence des personnes coupables, comprises dans ledit interdit , et excepté ceux qui n'auraient point contribué à l'attirer sur leurs têtes. La dévotion des peuples augmenta considérablement dans cène église (S) , à l'occasion d'une sainte larme que notre Sauveur répandit à Béthanie à la résurrection du Lazare , et qu'il donna à Marie* Magdelaine. Cette sainte larme (5) fut (1} Chronique manuscrite de Philippe de Vigneule, fol. ao6, 207. D* Pierre des Crochets; Recueil des chartre* de Saint-Arnoû manuscrits. Voyes tussi Meurisse, page 4°*- N M Cromc. 8. Vinceotii Meteus. (3) Histoire de Lorr. t. a. p» 6ai, 6as.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 8.85% accurate

(-88) confiée par un chevalier^ V«j ljfà.jqurs, entendra la: 9^

l le relâcher, .Ce pleuré, suj^^it encore le 9 août W&i qui es* 1$ cfctp MeU. Ce prieuré avec sofi église fut dirait, c/m^m^ beaucoup (};auj(i;es en. 1,444, le™ 4^ s^ejçe. i^c-laj vi||eo> Metz par le roi Îbarjes, Vl^t^t le 4MP René' dp lorraine.. Jors, l^s, religieux d& Notrer-Çamç-desÇfy&mpa, se, retirèrent dans leur premier» inouas^re, 4ç ÇbezL I^es biensqui en dé^ ^en.dafent f^en^ dissipés et envahis, par ivers^ particuliers,, qui se les, approprièrent et, supprimèrent probablement, les papiers et inojjumens qui nous auraient anpqs quels,, épient les fonds et les dépendances dt^f^ Driçqrç ; les pèc^antooislej ' 4^ l^qn^ipMqnsson en, put eu la meilleure partie, cep qui a donne lieu, à, leur éUjbl Jfiseffleflt , dans la villa de Mefe, comme qons le dirons ci-après. On lit dans les archives de saint Symphorien de Metz, qu'en 1187 , il y eut transaction passée entre Daniel , abbé de Sarôt-Symphorien, et le prieur de NotreDame-des-Champs, au sujet des dhnes.de la Grange, (apparemment laGrange-çup Ornies) appartenantes audit prieuré* 0a sait de plus quVn 4185, quelque* i*iigieuxj de NQtre-Damedes-Çhainpii.prèii la ville de Metz , furent envoyés en Alsace , pour y rétajbljr le prieuré de ÇaioWalmtjn, de.Roufaçb , dépendait, de lfabbajre de Cjiezi en Bris. Anlwwtts à àffitfr \n prieuré de Noiw^aev desrCliampi, don* on vient de parlée , ayant été détroit et abandonné en, 1.44A ;• les pinea, du nom do leur fondateur x y forent établi* en leur place* Ils n'y demeurèrent que quatos ou cinq ans, et en furent chassés ensnitedes* accusations formées contr'eus par l'abbé do Freislroff. En 1561 , le roi ayant {ait bâtir la, cita* délie de Met» , les dames religieuses de Saint-Pierre qui étaientdanslAjplajro qu'occupe ladite citadelle, furent transférées dans la maison des pères de Saint^An4oioe> dans la rue dessus les moulins : mais, il est très-croyable qu'elles ne s'y retirèrent pas sitpt ; puisqu'on trouve un acte de 1'** 1^78 , où Ùlric, commandeur dq Vontrà-Mousson et prieur o^Notre»Ranie-Htes-r Champs , consent à ce que les< dames, de Saint-Pierre se retirent, dans la maison de* pèrea de Saint- Antoine située dans la me dessus les moulins. Celle cession se fit enr. tre les mains et en présence de messire de Thevalle, gouverneur pour sa majesté dans la ville et pays de Metz, en l'absence de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 9.65% accurate

(■») M. le comte dtf Ifea * de M. le président Vian. Par le même acte-, te mène M. de Thé*vaHe, au nom dfe-ror, donna au- prieur de Nolre-Dame-des-€hamps en indemnité, la propriété et le fond d'une maison et chapelle situa» d'une pari sur la place Fao,eate, et d'autre part sut la rue des Parnwnliem ; cette- habitation qui Tenait de saint Vincent de Besançon , servit de demeure aux pères Àiitonisles jusqu'en 4670, qu'ils s'établirent pour la troisième fois* en la rue Mazelle. Les pères Célestin» à Metz. Les pères Célestins -de Metz (1) , furent fondés en 1370 , par Bertrand de Hongre, riche bourgeois , et amaa de Metz. Deux Célestins de Parte , Lorrains de naissance (2) , étant Tenus à Metz en 1 368, se firent connaître à Bertrand le Hongre, et acceptèrent une ehapeHe qu'il avait fait bâtir dans la ride, et» ou il faisait dire la messe tous les jours. L'acte de cette cession Ait passé à Mets dans les formes en 1 370 : et dés Ions ces bons religieux commencèrent à célébrer l'office dans cette chapelle, et firent leur demeure dans les lieux- régulier» que le 'fondateur leur fit bâtir. B'évéNqueThierri Bayer de Boppart , consacra leur église -, et cet établissement s'est beaucoup augmenté dans la suite* Ces religieux ont bâti une maison magnifique, qui donne on air tout» noureau à leur monastère* Il y a dans leur église une image delà Sainte-Vierge, que Ton tient depuis longtemps pour miraculeuse?. Nous citons quelquefois une chronique manuscrite des Gelestins, composé par le Bî P. Lutange, religieux ' Céletlin de Metz* EHe finit en 1530. Franciscains à Metz. Les Franciscains forent établis à Metz , en 1216; Leur église fut bâtie aux- frais d'une bourgeoise , nommée Odile de Bel griSe , au lieu même où sa maison était située, et ne fut achevée que vers Pair 1236. (ij Philippe de Vigaeule , pag. 338, verso met leur fondation en 1 35?. (») HÎ5t. de Lorr- , 1. 1 , pag. 619 , (no. Ou tint un chapitre-général do l'ordre est cette maison Fan f 249 5 où Von dit qu*assist» saint Bonarenture. Bu 1276, leur église rat consacrée par Tbiërrî Bayer* de appert. Ou y tint encore un- autre chapitre général en 151 8 , et un autre w 1554 j par le moyen duquelTeaipereur Gbarks V faittk de surprendre kt viïle. Yojee ëhi*-» toire de Lorraine, tomm II \ lim 52 art* lxix,dû#. 1539. Corallien* obsewantàts à Jftiz. Les cordeUars otoervaptins > ou frères de l'observance (i,) , s'établirent à. Meta, vers l'an i42$ „ sous l'évéque Conrad* Bayer. Un aman de la ville du Metsr nommé Jean Georges > de la, famille des Baudes , leur fit bâtir une église % et est considéré comme leur

fondateur ^d'où leur est venu le noni de frères Baudes. Leur maison fut d abood bâtie en grande Mèze >, ouest à pressentie retranchement, et fut ruinée an siège de Met 4 en 1552 , avec la maison des sœurs Colettes ^ et l'église paroissiale de Saint-Hilaire-le-Grand. Les frères. Baudes furent alors transférés a la comnianderie des pères de Saihl-Antpine; mais ces] frères Baudes s 'étant dérangés, furent accusés, yar u a, abbé de Freïstroff, et les accusations. s'étant trouvées véritables y ils, furent honteusement chassés de la vjllp de Metz. j dominicains à Metz* < Les fçères précheqrs , ou dominicains 9) furent reçus à Met* y .vers le même, temp$ que les cordeliers , et sous le même évê— . que Conrade ,. en 1215 selon Philippe de Vigneule >. ou selon d'autres , en 1221... Ils furent d'abord établis où est aujounFhoi' l'abbaye dé Saint-Àrnoû ; et leur église* qui est la même que possèdent fes pères bénédictins de Saint-Àrnoû, fut bâtie • aux frais d'un riche bourgeois de Metz 9 nommé Régnier Tigniane , qui urait été maitre-échevin. La première pierre de cet édifice fut posée l'an 1222. Sœurs Colettes à Met*. B y a deux espèces différentes de reK(1) Me misse , histoire de McU , p. 468. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.14% accurate

£90) gieuses de Sainte-Claire ; les unes s'appellent damianistes , observent leur règle à la lettre, et sont nommées de Y Ave Maria. Les antres sont nommées Urbanistes j et suivent les mitigations qui leur ont été accordées par le pape Urbain IV. Les damianistes s'étant beaueonp relâchées de l'obseirance de leur règle primitive , sainte Colette natif* de Corbie en Picardie , les réforma an milieu du quinzième siècle. Elle mourut en 1447. Philippe de Vigneule dans sa chronique manuscrite , dit, qu'en 1358, fut fondé et édifié à Metz, le couvent de Sainte-Claircsur-les-Mnrs. Hais M. Meurisse assure qu'elles furent fondées en 1482, par une pieuse dame nommée Nicole Geofiroi , native deLuxeuil en Frapche-Comté, nièce du cardinal d'Albi , et femme d'un Echevin de Metz , nommé Viriet, Ces bonnes filles ont jusqu'ici persisté dans la rigueur de leur observance, et leur ferveur loin de diminuer, prend tous les jours de nouveaux accroissemens : elles ne vivent que d'aumônes, vont toujours nu-pieds , gardant une abstinence perpétuelle, et ne sortent point de leur cloître. Leur supérieure est élective et perpétuelle,et porte le nom d'abbesse. En 1552, au siège de Metz par l'empereur Charles V, elles furent transférées de leur première demeure au lieu ou. sont les trinitaires, et après y avoir demeuré douze ans , elles forent placées dans l'église de Saint-Ferroy et Ferréole. Les dames de Sainte-Claire , nommées Urbanistes, furent fondées à Metz en 1257, par un bourgeois nommé Fulcon, comme il parait par la bulle et confirmation du pape Alexandre IV, de Tan 1258. Elles reconnaissent pour fondatrice , Agnès de Yallis, qui s'y fit religieuse dix ou douze ans avant sa mort. Quelques années après, c'est-à-dire , en 1 264 , ou 1265 , elles embrassèrent la mitigation accordée à leur ordre par Urbain IV, en 1264: elles ont1 pouvoir d'élire leur abbesse , qui n'est que triennale. JE* 1677 r le roi prétendit 4tre en droit d* nommer des abbesses à ces filles , en vertu de l'induite, qui lui accorde la nomination aux abbayes» En effet il nomma une abbesse qui se fit mettre en possession: par force. Le pape étant intervenu , et la choseayant été plus sérieusement examinée,. S. M. se désista, et ces religieuses se sont maintenues en possession de enoisir leur» abbesses. Dames précheresses à Metz. Les religieuses précheresses de SaintDominique , s'établirent à Metz, vers l'ait 1270. On ne connaît point leur fondateur dans cette ville , et peut-être n'en ont-elles point eu de particulier. On croit que plusieurs saintes filles, qui vivaient ensemble au

quartier du PonuTroy , ayant pris la résolution de former entr'elles une communauté régulière obtinrent . de Laurent , évéque de Metz , la permission d'embrasser l'institut de Saint-Dominique, et de se cloîtrer. Philippe de Vigneule met la fondation des sœurs précheresses à Metz , en Tan 1221 , sous le maître écheyin Pierre Graissechait. Quelques filles dévotes se mirent sous l'ordre de saint Dominique , et leur agrégation fut confirmée au chapitre général de l'ordre - tenu à Florence l'année 1281. Voici la copie de l'acte de leur réception. Nooerint Unioersi prœsentes littera* inspecturi , quod nos Johannes Magister Ordinis F. F. Prœdicatorum de/finitore* capituli generaUs , anno Domini mille— simo ducentesimo octogesimo primo Fia— rentiœ celebrati, confirnummus quod per deffinitores generaUs, et immédiate prœteriti capituli generalis celebrati, super receptione sororum hei Meteneis ad conoentum nostri ordinis extitit approbation. Incujus confirmationis testimonium, sigUlum nostrum duxi prœsentibus apponendum. Datum Florent iœ anno Domini 1281. In nostro capitulo generali. Chirographo F. Raoul die St. -Michel. Frère Raoul de Saint -Mihiel , religieux de Saint-Dominique, qui avait reçu la Digitizedby VjOOQ

The text on this page is estimated to be only 18.58% accurate

tien de prêcher lacroissade à Metz, en 1295 j contribua beaucoup à leur établissement, par les aumônes des gens de bien qu'il leur procura. En 1281 , les pères dominicains assemblés en chapitre généra], confirmèrent l'agrégation de ces religieuse» à leur ordre (1). Augustin» à Met A* On met l'établissement des pères augustins à Metz , sous le pontificat de Jacques de Lorraine, évêque de Metz* Meurisse assure n'avoir rien trouvé pour les augustins avant Tan 1266 , ni pour les carmes , avant 1275; apparemment, dit-il, parce que leurs couvens n'ont été fondés que peu après , par le travail et l'industrie des religieux, et par les aumônes des gens de bien , sans qu'aucune personne puissante s'en sok. déclarée fondatrice. Philippe de Vigneule dans sa Chronique manuscrite , met la fondation des augustins à Metz, vers l'an 1300, et dit qu'ils furent établis par l'aumône de plusieurs bonnes gens, sur le territoire de l'église Saint-Thiébaut. Ailleurs fol. 280 , verso, il dit qu'ils furent établis à Metz en 1259: qu'il y avait auparavant au lieu où ils sont établis, un petit oratoire, où demeuraient des espèces de religieux nommés Gesses, qu'on dit avoir été des Templiers ou Hospitaliers de Jérusalem. Ces pères Augustins doivent «fous les ans aux dames de fylnte-Glossinde une rente annuelle , pour ce que le portail de leur église est posé sur le terrain de ces dames. „ Carmes à Metz. . Philippe de Vigneule dans sa chronique manuscrite , dit , que ce fut le roi SaintLouis, qui le premier amena les carmes en France , et que leur couvent de Metz , est le second fondé en-deçà de la mer. M. Meurisse, suffiagant de Metz, assure n'avoir rien trouvé sur l'établissement de ces religieux à Metz, avant l'an 1275 , (i) Meurisse , histoire de Metz , page 479* Mais il parait qu'il n'était pas bien informé. Il faudrait voir les mémoires manuscrits du père Plainprty, dominicain, sur la couvent des précheresses de Mets , idem pag. 468. (91) et qu'il croit qu'ils y furent établis sous le gouvernement de Jacques de Lorraine, évoque de Metz. Ge prélat a gouverné depuis 1238, jusqu'en 1260. En 1275 , Laurent évèque de Metz , accorda permission aux pères carmes, de Étire une quête dans son diocèse, pour achever leur église , qui est grande et belle. En 1368, Robert comte de Bar, avant été fait prisonnier dans une bataille , qui se donna près la ville de Ligni en Barrois, entre ses gens et les Messins , fut amené dans la viHe de Metz , où il demeura jusqu'à l'entier paiement de sa rançon. Pendant ce temps il fit travailler à l'église des carmes , à l'entrée de laquelle on voit sa statue , avec celle de la comtesse

Marie, son épouse. En 1570 , le comte de Bar , étant sorti de sa prison de Metz , donna par-dessus sa rançon , dix-huit mille pièces d'or, nommées ristes 9 qui furent employées à parachever l'église des carmes de Metz; en même temps , deux riches marchands de cette ville , se piquèrent d'émulation , et à qui plus, donnèrent pour la même église, une chausse pleine d'or et d'argent. On dit que cet argent fut employé à faire le portail de l'église des carmes. Auparavant elle était fort petite , et située où est le cloître, au milieu duqnel était un gros arbre qui occupait la place, où est maintenant le xnaitre~autel. Récollets à Metz. Les religieux Franciscains s'étant relâchés de leur ancienne ferveur , furent réformés vers l'an 1484, parle vénérable père Jean de la Prielîa , qni avant que d'être religieux franciscain , était comte de Bennolcasar en Espagne. Il prit l'habit de religieux des mains du pape Sixte IV, en 1484 , et obtint du pape Innocent VIII, en 1489, la permission de bâtir deux couvens de sa réforme en Espagne , sous la conduite d'un custode, sujet au provincial de Gastille. Le roi Henri IV , les fonda à Paris en 1602* Ces religieux ainsi réformés prirent le nom de récollets , . et commencèrent à s'éDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 8.23% accurate

(92) tablir en France en 1597. Ik/urtst foln>~iCMge«re XIV, è l'instance à\i enrsMaaf date à Meut datu» Kancien eoa*entd*s oxn> Chartes de L^rrnèney éVéque de Meta, et dehers , le dix-huit octobre i602 , sou» la du consentement du foi Heurt IV ; et tel protection du roi Henri IV , et par la fe-< vewr de M. le duc d*Eperaon , gouverneur de Mtti. Ce» religieux furent nommés en Espagne déefeaux , ew Italie réformés , en France réceileta. Çapuevm à Mule Le» capucins furent établis» à Metz vers l'an 1692 ($Y, par M. Fournier ,ou Formier, princier de Metz , qui ayant acheté la maison de la Joyeuse gardé, peur y Fonder un coHége de jésuites f et n'ayant pu exécuter sa résolution, y introduisit fes pères capucins^ à qui il fit de grands-biens, et leur légua sa bibliothèque. Il y a chez eux une confrérie des agonisans, à laquelle la reine, monseigneur le Dauphin et mesdames de France , se sent lait inscrire , dans le voyagé que le rot Louis XV, fît à Meta. Minime*' à Mets. Ce fut ver* le même temps et en 1602 , que les- religieux minimes furent auesr établie à Meta , par le» soins dtt« cardinal de Guise, Charles duc de Lorraine , évoque de< Met* et de Strasbourg. Il leur fit de grandes' libéralités, et les honora de' sa protection particuliers. Le roi Henri IV , en ÎW$ (2), confirma- leur établissement dans la ville de revenu* en furent appliqués à la fondation d'os> collège, à quoi l'on joignit test deux premières prébendes, qui viendraient à raquer dans les deux collégiales de SaintSauveur et de Samts-Thiébaat. lie tout sons k direction du même cardioat, et de ses successeurs évéqnes de Metz. L'an 4346* , k eollége fat donné â~ qnetque* régens séculiers et à leur principal, qui y commencèrent leurs leçons , et les continuèrent pendant dk ans, an bout desquels les catholiques de Metz , demandèrent air roi, q»/it leur accordât erttelqee* professeur» jésuites, ce qu'ils! obtinrent aisément par lettreerpatentes expédiées Tan 1605. Néanmoins sur les plaintes et oppXK sition de ceux de la religion prétendue réformée, sa majesté fit surseoir à l'exécution de ses ordresv Enfin en 1612 , Henri de Bourbon,^ que de Metz, obtint de nouvelle* lettrespatentes , par lesquelles il lai fut permis de mettre les pères jésuites en peesessfen1 de ce collège. Carmélite* & Met** Henri de; Bourbon, ârêqueide jïett, frère* naturel éa roi Louis XIII, accorda le douze mai 1625 , à la prièWdu cVa* et de ta duchesse' de la Valette , Vmtr*din> Metz. Anne d'Escars , cardinal' deGivri ,| tion» des religieuses carmélite* à Met*. Lé profés de l'abbaye de Saint-Bénigne de Di- j treize

avril de la même année , cinq neiijon , abbé de la même abbaye , de celle de Barberi , de Molesme et de Potniers en Champagne , évéque de Lizieux , et enfin évéque de Metz en* 1*620 , unit au1 couvent des pères minimes de eette Tille , quatre chapelles épiacopales, du consentement* du chapitre de la cathédrale; et à sa mort arrivée en 1612, il leur légua mâle francs. Jésuites à Metz. En 1594 , l'abbaye de Sainte^Croix-en~ Bures, autrement 9aint-Bloi> de l'ordre des prémontrés, fut supprimée par le pape (i) Meuiisse , histoire de Meu , p. 6^7. \i) Mcurisse, p» 666. gieuses tirées des deuso premiers convenu des carmélites de Paris, firent mises en clôture avec le* cérémonies ordinaire» ^ et choisirent d'abord une: maison an* haut de Sainte-Croix, où elles demeureront troi* ans; après quoi ayant acheté' plusieurs maisonnette» dans Ia> paroisse de SaintGengeû, rue de I&Créle, elles y bâtirent une* maison. Meiigiemes de IwcongrégQtion. Dès 1 an 1625 , le vingt trois avril, I» religieuses de la congrégation de NôtreDame , instituées par le B. Pierre Fourrier , liront leur entrée à Metz , et furent reçues par madame ûVHaraucourt , abbesse Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 9.26% accurate

(»)' de St.~Pierre de Metz , qui les logea jusqu'au premier de u^oembre suivant, qu'elles vinrent occuper une maison qu'elles avaient achetée où elles commencèrent leurs exercices, et ouvrirent leur* écoles pour enseigner les jeunes filles. Religieux de ta Trinité. Les religieux trinitairee, où delà rédemption des captifs , institués par Jean de Jtfâtba, forçat introduits dans la ville de Metz , sous le pontificat de Bertrand , évêque de la même ville en 1198. Leur maison fut bâtie 1° au feubourg de Moselle , mais l'humidité du lieu les ayant obligés d'en sortir , ils achetèrent une maison dans la rue le-Vouè , par le crant de monseigneur Renault , comte de Castres , et par le crant de la comtesse Isabelle, sa femme. Voici le contrat en question , qui est remarquable : « Connue » chose êoil à tom , KeJy menistre et iy > frères delà maison de la Trinité' de Metz, » on acqujeteiten eu et en très-fond à tau> jourmais, à Abert des Arvois , la maison > et la court qui fut ou voués de Mets , et > tout son ressaige que eut on la roue Ton » vouet en aine , et de ces acquêt c-nt fait » limunistre, et Iy frères par le crant de » monseigneur Renaît Ion comte des Cas> très , et par le crant dt la comtesse » Isabelle sa femme, qui cest héritage ne s peut jamais néant demander ne réclamer » néant pour ans. Cet escrit fut fait à fête » saint Nicolas , quand li militaire corroit » par m. ce, ixvi ans (!)• » Comme cette maison se trouvait dans le terrain où est la citadelle , les pères trinitairas ont encore été obligés de l'abandon* ner* En 1464 f uq marchand nommé Jean de Metz , fy faire rhôpital pour ces religieux. L'église en fui dédiée par l'évèque George de Bade eu 1477. Du temps de Philippe de Vigneuleen 1540 , ils étaient en la rue des Clercs 5 et depuis dans Due maison appelée Ai Cour d'Orme*. Us ont fait bâtir une uouvelle église en 1719. (i) Vîgoenle, Chron.'ms. p. *4*>, Ils sont à Metz au nombre de huit

The text on this page is estimated to be only 21.50% accurate

c**o Quand les ea^ som parvenus à fige de pouvoir travailler , on les emploie à différens ouvrages selon leurs talens. Religieuses de la Visitation. Les dames de la Visitation fondées par saint François de Sales , forent établies à Metz en 1633 ; elles sont une colonie des maisons de cet ordre de Rion et de Pontà-Mousson. Religieuêet du Refuge. Les religiensee connues sous le nom des dames du refuge, dont la fin principale est de servir de refuge et d'asile aux personnes du sexe , qui sont tombées dans le désordre. Les communautés de ces religieuses sont composéesy l.° de filles vierges, qui se consacrent au service des filles ou femmes pénitentes. 2." De femmes ou filles pénitentes , qui se sont converties et consacrées à la pénitence : elles peuvent être admises à faire profession comme les vierges , mais ne pourront 4tre élevées aux emplois honorables de la maison. 3.* Les pensionnaires qui y sont en qualité de pénitentes. On y reçoit même des pécheresses qu'on y enferme malgré elles. Les religieuses du refuge furent reçu** dans la ville de Metz en 1703 , par l'évéque M. de Coislm : leur demeure fat d'abord proche l'église paroissiale de SaintMarcel 5 mais ce ne fut que le 24 juillet 1705 , qu'on y mit de» religieuses pour conduire les filles repenties ou autres, qu'on fait entrer dans lent maison. Dames de la Doctrine chrétienne. Ces religieuses, dont le principal objet est d'instruire les jeunes filles dans la piété, non-seulement dans la ville , mais aussi à la campagne , furent établies à Metz en 1712 , par M. Pierre Goise , chanoine et contre de la cathédrale. Il leur a donné tout son bien , à charge d'enseigner gratuitement les pauvres filles. Religieuses de la Propagation. Les religieuses de la propagation, ou de sainte Elisabeth de Hongrie, qui suivent la règle des pénitens du tiers-ordre de Saint-François , furent établies à Metz en 1640. Leur principale occupation est l'instruction des jeunes filles pensionnaires. Carmes déchaussés. Les carmes déchaussés forent établis à Metz en 1644 , par la permission de monsieur le maréchal de Schomberg, gouververneùr de Metz , et de Martin Meu risse évéque de Rf adaure , suûragant de Metz. Les ursulines établies en 1649. Les dames de la propagation établies en 1617. Les chanoines réguliers de Saint-Sauveur établis à Metz en 1735. Les bénédictines de Montigny, fondées par M. Madaure , suffragant de Metar , au village de Montigny près, la ville de Metz en 1655, ou 1636. Hôpital de Saint-George. L'hôpital de Saint-George situé à côté et au midi de l'abbaye de Saint- Vincent de Metz, fut bâti et

fondé par M. George d'Aubusson, évéque de Metz, qui en donna l'administration aux frères de la charité institués par saint Jean de Dieu. Il le fonda et le dota en 1685, et l'on y observé les lois de la charité chrétienne envers les malades , avec beaucoup d'édification et d'utilité pour le public. Séminaires de la ville de Metz. Il y a dans la ville de Metz deux séminaires ; le premier est sous la conduite des pères deSt.-Lazare, et fut fondé en 1 660 et 1 661 , par la reine, mère du roi Louis XIV. Le second fut fondé par M. de Coislin , évéque de Metz, et destiné pour vingt jeunes ecclésiastiques, tant Allemands que Français. II est établi dans le cimetière de la paroisse Sainl-Simplice. En 1729, ce prélat donna une somme de quarante mille livres pour le doter, Le nombre des séminaristes n'était, d'abord que pour vingt clercs. M. Claude de St. -Simon , évéque de Metz , l'a augmenté jusqu'au nombre de cent jeunes étudians, pour les y élever gratuitement. Ledit établissement confirmé par lettres-patentes du 7 mai 17S6. On a uni à ce séminaire les revenus de Notre-Dame la Ronde , montant à quatre mille livres, et ceux du chapitre de Horabourg-l'Evéque , du revenu de six mille
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.68% accurate

{ M) livres. Ledit seigneur évêqoe a entrepris d'y Biifr aussi les revenus du chapitre de SaU^-Thiébaot ; et malgré les opposition! der éé chapitre, il a obtenu du roi une défense laite audit chapitre de nommer au*un nouveau chanoine en la place de ceux qui mourront , ce qui s'est exécuté. Il a obligé les vingt séminaristes , qui étaient dans l'ancien séminaire , et qui y payaient pension , de venir dans le nouveau , et d'y payer la même pension : mais les pères missionnaires qui en avaient la conduite , ont refusé de les y suivre. Le cardinal de Lorraine fonda en 1574, dans le collège des Jésuites du Pont-àMousson , un séminaire pour douze pau^vres clercs, qui y sont entretenus sous la direction du seigneur é?éque de Mets* antiquailles trouvées à Met** En ces mêmes jours a viens inconyéniens «n Metz , des quatre maisons de fonds , et fond en la haute saulnerie dessous les murs , et assés près des entraif des Cordoliers (1) , lesquelles estaient faites et fondées dessus les vieux murs de la vielle cité, pour quoy ladite rue ce appellée dessus les murs 9 et aussi il se trouva ; car en faisant les fbndemens d'icelles maisons, l'on trouva y ceux vieux murs qui se commençoient depuis la rivière de Moselle, en montant aumont de vers les greniers de la ville en tirant à la porte Mozettedroteen ce lieu, dessus les murs , et en descendant Saufaerie tant parmi por celles Wezineuf droit à l'église de Saint-Martin / et à la chapelle du Prés, et ainsi ce portoif la vielle cité , et affin que chacun sache et connoisse commint y celle noble cité fut premièrement faite , et de noble gens construite et fondée, comme je lai mis au commencement de ce présent livre , là où f ai parlé de la fondation d'icelle , bien se trouva en cherchant desdites quatre maisons : car alors fut cherchés si profond que l'on trouva le fond, et encore en aucuns lieux fut cave plus bas que ceux /ondemens , pour quoi fut trouvée comme j'ai dit devant la grande magni(i) Vigneulie, chronique, t. J, p. itfli ann. i5i3.. fîcence de cette édification, et premier fondation est dessus y ceux fondemens furent trouvées de grosses pierres de taille en quarré, ausquellesy avait figures et images d'hommes et de femmes, élevées et entaillées / et étoient leur corsaige , et façonsavec leurs habits de diverses façons et maniers , et portoient par figures les plusieurs d'icelles images, aucune choses en leurs mains , et diverse forme et semblante , et avec ce tout d'kelle images étoient plusieurs anciennes lettres rommaines escrites , lesquelles nul ne pouvoit lire pour leur anciennetés, et n'y avait presque

hommes qui sçut entendre que y celles lettres veulent dire ni signifier , et étoit y celle grosses pierres quarrées mises et de suite l'un aprè l'autre , tout du plat sans mortier de brossement, et étoient toutes les devants dites images ainsi figurées en pierre , comme dit est tournées ses que dessus dessous; c'est à sçavoir la face et le visage contre la terre , et puis étoient les murs fondés dessus; mais d'icelles images en furent la plus part brisées et levées, et mises empee et murée au murs» desdites maisons , par devant , comme encore aujourd'hui se montre , et fut alors * veu que par-dessous les autres maisons, tout ainsi que ce contenoit ladite vieille muraille et cloison de la vieille cité , et tout du long sont et reposent pareilles images et figures de diverses sortes, et qui chercherait Ions les trouverait , comme il ce montre en anglemur, là où plusieurs ont estes trouvées qui sont coupées , et ensuite de ce lieu est la muraille de la ville. MEUSE, fleuoe. La Meuse et la Moselle sont les deux principales rivières de la Lorraine. La Meuse prend sa source dans la Champagne au Bassigny , près le village de Meuse et de Montigni-le~Roi. Son cours est de cent vingt lieues ou en • viron. Elle commence à porter bateau à St.-Thiébaut , passe dans les évéchés de Tool et Verdun , par la Champagne et le Luxembourg, le comté de Namur et l'évéché de Liège , une partie des Pays-Bas Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.59% accurate

Autrichiens et fies girovûioes -unies.; et ayant reçu le Vahal au-dessous de J'aie èé Bonrmel , enfin «lie se perd dans l'Océan, autre 4a Brille et la Grave4>eude. La Meuse éteint arrivée an village de Hasotlle» à une lieue au-dessus de Neuf** ebâfteau, disparaît tout d'un coup , et ne s**nontre«iisoite qu'au-dessous de jardin de l'hôpital du Neuf-Château, à cent rerges en lit que suit la tnéme rivière s quand elle ett enflée* ^t y forme un grand bassin. Au sortir étxx bassin, «lie lait ■Ttnrn les moulins qu'on appelle Moacel, Mouiinot, et legwrodmouun de Boussaux. n rapprocher; il prétend que les rayons du soleil produisent à proportion, le même effet sur les eau* dé ht Meuse-, quand elle est débordée , ce qui loi arrive souvent. Nous avons aussi remarqué assez souvent que dans les débordemens de la même rivière , lorsque les eaux décroisdeux lieues de Véaelize, ne perd en terre |S?n* a?ec VQe «P61* de précipitation, avec&ruit près Tuilly-*ux qui a sa source au-dessus de la Marche eu Bai-rois, «sent passer dans cette ville , à Toolainoourt, Bosières surMomon ; puis entrant nu bailliage de Bonrmout , passe à Vréonart, traverse Pont-Pierre et entre au Val de Gircourt. Pendant les sécheresses , ette se perd dans des bancs de roc audessous de Villars , et par des souterrains vient dégorger au-dessus du moulin de Nonoourt, à un quart de lieue de Neufchâteau; elle se jouit à la Meuse dans cette ville. On croit que les grandes et belles sources qui sortent d'un rocher au pied du château de Dieulewart, viennent aussi d'un ruisseau qui coule assez loin de la, et dont les eaux se perdent sous la terre» II y a assez d'apparence que les eaux de la Bonnette, à une Mené au-dessus de croissent .'ou s'augmentent, c'est une espérance du tempâ pins serein ; ce que Ton ne peut attribuer qu'à la pesanteur de Pair qui presse davantage sur les eaux pendant le beau temps , que pendant les temps chargés et pluvieux. Nous avons marqué dans l'histoire de Lorraine , que pendant assez long-temps l'on a regardé la Meuse comme la limite des deux empires d'Allemagne et de France 5 et que dans une entrevue fameuse entre l'empereur et le roi de France à Vaucouleurs , les deux princes convinrent de planter des bornes d'airain sur la Meuse de distance en distance , depuis Vaucouleurs jusqu'à Verdun. On a oneere vu de ces bornes entre les mains de quelques anciens, MEUSB et MBUVL — Meuse est ** village du diocèse de Langres, près la source de la Meuse. MeuQi est un autre village situé dans le même diocèse , à Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.35% accurate

(97) deux lieues plus bas que le premier , en f un lieu de retraite (i) , domum orationis, suivant le cours de la Meuse. L'un et l'autre de ces deux lieux tirent son nom de la Meuse , sur laquelle ils sont situés j il en est assez souvent fait mention dans les anciens monnmens du pays. S. Bodon, Leudîn , et sa sœur sainte Salaberge , ét&'»nt natifs de l'un ou de l'autre de ces deux lieux. Le R. P. Vignier a prouvé que c'était de Meuvi, Mosœ vicus ; ce qui favorise son sentiment , c'est qu'il part encore de ce village de Meuvi , deux ou trois voies romaines militaires , marques certaines de son antiquité ; et qu'il ^n'en part aucune du village de Meuse. On peut voir M. Adrien Vallois , Notifia galliœ ,. p. 361 . 11 croit que c'est à Meuse que sainte Salaberge voulait bâtir l'abbaye , qu elle transféra ensuite à Laon, où elle subsistait sous le nom de Saint -Jean -de- Laon ; mais cette abbaye dans la première position , était à 40 mille pas géométrique de Luxeuil. Or il y a de Meuse ou Meuvi à Luxeuil environ douze lieues de Lorraine, qui font , à trois mille pas la lieue , trente six mille pas : et de Gondrecourt , près duquel on veut que sainte Salaberge ait commencé son monastère, à Luxeuil, il y a seize lieues de Lorraine, qui font , à trois mille pas la lieue, quarante huit mille pas. Le mille romain est de mille pas géométriques , le pas géométrique est de cinq pieds romains , le pied romain de 12 deigts, et non de 12 pouces. Selon ces mesures il est plus probable que sainte Salaberge fonda son monastère à Meuvi , que non pas près de Gondrecourt. Meuse relève de la Champagne, à cause de Montigni-le-Roi , et est du bail — lioge de Chaumont en Bassigny; il est situé entre Langres et la Mothe. MICHEL (Saint), ermitage situé sur la montagne de Bar , ou Barrine , à f occident de la ville de Tout. — Saint Gérard , évéque de Toul , fonda en 971 , sur le sommet du mont de Bar , qui est à l'occident de la ville de Toul, en l'honneur de l'archange saint Michel. Il raconte luimême qu'il y fut déterminé par une révélation qui lui fit connaître que telle était la volonté de Dieu. Il commença donc à y construire une église qui avait de Ion-» gueur douze perches ou toises, de 21 pieds chacune, il y consacra un lieu pour la sépulture des fidèles; il en fit lui-même la dédicace le jour de saint Michel 29 septembre, y attribua la dime de tout ce qui est décimable dans le village de Bar qui ne subsiste plus , et chargea les habitans de ce lieu , de se rendre dans cette église pour le baptême , la sépulture , et les autres besoins spirituels,. le tout sous peine d'excommunication. Il ajouta à ces bienfaits la

dime de toutes les vignes qui avaient été plantées depuis trente ans en deçà, et de toutes celles qu'on planterait à l'avenir , depuis le pied de la montagne de Bar, et de celle de Barrine, jusqu'au' haut. Le même saint Gérard en 988 (2), donna encore à Saint-Michel , la cure et les dîmes d'Angoulaincourt, Ingolini-curtis , située dans le comté de Bar , dédiée sous l'invocation des saints évéques, Loup et Rémi. Àugoulaincourt est aujourd'hui annexe de Soulaincourt, doyenné de DameMarie. Le lieu était alors gouverné par un prêtre, religieux de Saint- Mansuy, nommé Bérenger. Après diverses vicissitudes, il a été long-temps réduit en simple ermitage ; il est aujourd'hui entièrement ruiné et abandonné. MICHEL (Saint) , prieuré au Pont-àMousson. — Renaud , comte de Bar, en 1 095 , prit la résolution de fonder un prieuré (5) sous l'invocation de saint Mi* chel , qu'il soumit à l'abbé et aux religieux de l'abbaye de Saint-Michel sur (1) Uist. de Lorraine, t. 1. p. 384, 39^» et 1^3. preuves. (3) ïbid. pa£. 393., (3) Hist. de l+otv. t. 1. p. 4977 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.72% accurate

(98) Meuse. Il dit qu'il le fonda (1) sub Castro Montions, sous le château de Monçon; la fille de Pont-à- Mousson n'était pas encore Tonnée. On ne connaît pins aujourd'hui de prieuré du nom de Saint-Michel , ni dans la Tille de Pont-à-Mousson , ni dans le bourg de Monçon. 'MIUIEL (Saint), ville et abbaye, et le Chapitre de Saint-Léopold. — La ville de Sainl-Mihiel , diocèse de Verdun, et capitale du Barrois-non-mouvant , est située sur la Meuse à, trois lieues de Commercy qui est au midi , et à six lieues de Verdun, qui est au nord; cette ville tire son nom de l'abbaye de Saint-Michel , ou Saint-Michiel, d'où l'on a fait SaintMihiel. Ce qui a le plus contribué à sa grandeur , c'est l'établissement des grands jours , ou de la cour souveraine dans cette ville. Anciennement il n'y avait pour tout le Barrois non mouvant qu'un bailliage , qui tenait sa séance à St.-Mihiel. Tous les ans la noblesse s'y assemblait quatre fois a certains temps , pour juger les appellations du bailliage. Cette assemblée s'appelait les grands jours de St.-Mihiel. L'ancien bailliage de St.-Mihiel avait une fort grande étendue. Ce fut le duc Charles HT , qui établit les Grands-Jours à St.-Mihiel . le 8 octobre 1574. Jean-le-Prignon en fut le premier président : Celle cour fut instituée pour juger en dernier ressort des causes du Barrois non mouvant , qui s'étendait bien avant du côté de Luxembourg. Les juges et conseillers de ces Grands-Jours s'y distinguèrent par leur érudition et par leur probilé. On connaît encore quelques anciennes familles de robe, descendues de ces premiers conseillers $ plusieurs y bâtirent des maisons très-propres , et le concours des étrangers qui y venaient en grand nombre, pour consulter et pour recevoir la justice, fit que la ville s'aug. menta et s'embellit très considérablement. (i) Sous Kalo abbé de S. Mibicl depuis Pan n4r, jusqu'en 11 45. Les Grands-Jours de St.-Mihiel furent suppprimés en 1635, par le roi Louis XIII. Les comtes de Bar depuis très-longtemps furent avoués et défenseurs de l'abbaye de St.-Mihiel, et furent accompagnés par les abbés à la moitié de leurs biens. Ils y frappaient ordinairement leurs monnaies , et nous en voyons encore de frappées dans cette ville : plusieurs d'entr'eux ont choisi leur sépulture dans l'abbaye, et on y voyait leurs mausolées dans l'ancienne église , avant qu'on l'eût rebâtie de noire temps tout à neuf, telle qu'on la voit aujourd'hui. La comtesse Sophie vers l'an 1085 , bâtit sur un petit tertre, qui domine la ville et l'abbaye , un château qui donna lieu à bien' des contestations. Il parait que Sophie l'avait fait dans la vue de tenir

en bride et de réprimer les ennemis , qui troublaient le repos du monastère : mais l'événement fit voir que c'était plutôt un piège qu'une défense. La bonne princesse le reconnut elle-même , et en 1090 , elle donna à l'abbé Sigefride la garde du château , avec pouvoir d9y mettre quel gouverneur il voudrait: mais il fallut que l'abbé achetât celle grâce, en donnant à la princesse la moitié du village de Rupt et quelques autres choses. Sous Bichard , quarante-troisième évêque de Verdun, vers l'an 1107, Renaud, comte de Bar et vicomte ou avoué de Verdun , ayant refusé d'aller au secours du château de Diculewart , assiégé par les gens d'Etienne de Bar, évêque de Metz son frère, fut dépouijlé par l'assemblée des barons du comté de Verdun, et de l'administration de ce comté , qui fut donnée à Guillaume , comte de Luxembourg. Renaud , pour s'en venger , porta le fer et le feu dans le Verdunois ; mais l'évêque Richard et le comte Guillaume avant joint leurs forces, lui enlevèrent la ville de St.Mihiel , dont il était avoué , et brûlèrent le château. Il ne fut entièrement rasé qu'en 1655, par ordre du roi Louis XIII, de même que les fortifications de la ville. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.29% accurate

(99) Su-Mihiel n'était encore qu'une bourgade , lorsque Thierri , quarante et unième évêque de Verdun •, brûla ce bourg et l'abbaye en J086, pour se venger de l'abbé et des religieux, qu'il prétendait vouloir se soustraire à sa juridiction (1). Eudes , comte de Champagne , étant entré en Lorraine en 1056 (2), ou 1037, et y ayant commis une infinité de ravages, l'empereur Conrade marcha contre lui , et le contraignit de se retirer et de tenir au secourt de son propre pays où* l'empereur était entré, et où il fit de très -grands dégâts pendant trois semaines qu'il y demeura. Conrade Tenant d'Allemagne a cette,cjpédition^ passa par les terres de l'abbaye de St.-Mihiel , et ses troupes , qui étaient composées de nations diverses, firent de grands dommages dans les campagnes, où les moissons n'étaient pas encore entièrement achevées. L'empereur vint dans l'abbaye , et fut reçu par l'abbé Nanthère et sa communauté , avec la croix et les autres marques de respect dues à sa majesté. Apres les prières et la bénédiction , l'abbé lui remontra humblement les dommages que ses troupes avaient commis sur les terres de son monastère. L'empereur l'écouta avec bonté , et tirant l'anneau de son doigt le lui donna , et lui dit de le venir trouver dans son palais au retour de son expédition, et qu'il lui ferait bonne justice. L'armée campa trois jours près St.-Mihiel, sur la montagne au midi de la ville, afin de se remettre des fatigues du voyage ; puis Conrade s'avança contre Eudes , comte de Champagne, qui ne se sentant pas en état de lui résister, fit la paix avec lui , et l'empereur retourna en Allemagne. L'abbé de St.-Mihiel J'y suivit , et par la médiation des princesses Béatrix et Sophie, filles de défunt Thierri, duc de Bar , obtint de l'empereur, le comte Gérard pour défenseur et avoué de son abbaye. Ce comte était en ce temps-là un (i) Hist. de Lorr. t. a. p. lxxvu. V. Hist. «le Verdun, p. at>4, ao5. (a) Hist. uc Lorr. t. i. pag. 56i. des plus puîssans seigneurs que l'on connut dans ce pays; et sous son autorité l'abbé de St.-Mihiel fit bâtir le prieuré de St.-Caliste, ou Haréville, qui dépend de son abbaye. Le roi Louis XIII , assiégea et prit la " ville de St.-Mihiel en 1635: on tira même sur son carosse , et on tua quelqu'un à sa portière. La ville se rendit par capitulation et fut rachetée du pillage par une rançon de cinquante mille écus d'or. En 1641 , la ville de St.-Mihiel se rendit aux officiers du roi Louis XIV. Ils envoyèrent les principaux de leur ville à Barbie-Duc , pour prêter serment de fidélité à sa majesté. Le duc Charles IV , en 1661 , mit dans celte ville une cour souveraine destinée j>our le Barrois

non-mouvant , et à Nanci une autre destinée pour la Lorraine. CeHe de St.-Mihiel n'a pas subsisté ; elle a été réunie à celle de Nanci. On montre dans cette vitte quelques ouvrages de sculpture d'un excellent maître nommé Léger Richier , qui vivait en 1550. On admire en particulier, dans l'église paroissiale , la figure du Sauveur, prête à être mise au tombeau, soutenue par Joseph d'Arimathie et Nicodéme, accompagnés de la Sainte Vierge , de quelques anges , de saint Jean l'évangéliflfte et des soldats qui jouent1 aux dés à qui aura la tunique du Sauveur : le tout en pierre blanche et en figures plus hautes que le naturel ; d'un ouvrage parfait. Le même ouvrier a aussi fait diverses figurés, tant en pierre, qu'en bois et en ferre dans l'église de l'abbaye, dans la paroisse de Bar-le-Duc et dans l'église collégiale dé Saint-Maxe de la même ville , où l'on admire la figure d'un squelette en marbre blanc , tenant à la main un cœur qui est celui du prince de Croï, tué devant M.-Dizier en 1545. J ai parlé de Richier dans les hommes illustres de Lorraine: Richier travaillait dans l'église de St.Maxe de Bar en 1554 , comme on le voit 'par une inscription au maitre-antel de cette collégiale.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.06% accurate

(ioo) l'abbaye de St.-Mthiei fut fondée par Le roi Pépin nul satisfait du comte te comte Wulfoade en 709, sur une émi- Wulfoade , qui apparemment n'approunence distante d'une bonne liene de l'en- ! vaât pas qu'on eut déféré à ce prince la droit où est aujourd'hui le monastère , en couronne qui appartenait au roi Chilperic, un lieu nommé Chatillon, au pied duquel confisqua ses terres , et donna le nionasle ruisseau de Marsoupe prend «a source : (ère de St.-Mihiel à Fulrade, abbé de on tient que le pape Etienne II, l'an 755, Saint-Denis en France : cette union ne en dédia l'église en présence du roi Pépin et aubsista pas long-temps ; Su-Mlhiel se rede Charles son û\s} c'est ce qa'on Ut sur mit bientôt en liberté , et se maintint dans 5» une lame de marbre qui s'j voit encore aujourd'hui. Ce monastère fut transféré sens l'empire deliOuis-le-Débonnaive yen l'an 815, assez près de la Meuse., an lieu où est aujourd'hui la ville deSL-Mihiel. Le trésor de cette église est fort considérable, moins par les pièces antiques , que par la richesse des argenteries qui y ont été rassemblées par l'abbé dom Henri Hennezon. La bibliothèque est très-belle, et des mieux assorties en toutes sortes de bons livres imprimés : on y montre aussi d'anciens manuscrits , entr'autres un pseautier grec , écrit de la main de Sedulius Scotus, et un recueil des principaux ouvrages de dom Robert des uabets, célèbre philosophe du siècle dernier. On a conservé pendant assec longtemps la coutume d'inhumer les religieux de.St.-Mihiel à Vieux-Moutitr ; c'est le nom qu'on donne à l'ancien monastère , situé d'abord sur la montagne de ChatHlon. On y va encore aujourd'hui dire la messe les fêtes et dimanches. L'église y subsiste encore et nous en avons fait lever le plan , de même que celui de la chapelle où sont enterrés les corps des fondateurs , le comte Wulfoade et la comtesse Adalsinde son épouse, qui sont représentés en peintures antiques sur les murs de cette chapelle , qui n'est séparée de l'ancienne église que par un espace d'environ douze pieds. A la distance de trente ou quarante pieds , vers le midi , ou voit les fondemens d'une autre ancienne église qui était jarrée, et qu'on croit avoir été l'église paroissiale du village de Woinville. l'indépendance de l'abbaye de SaintDenis. Le 10 septembre 1754, quelques maçons travaillant à relever le pavé de la chapelle où l'on tenait par tradition qu'était enterré le fondateur de Pabbaye de St«-Mihiel , ayant levé un carreau de ce pavé, aperçurent un caveau souterrain long d'environ sept pieds, et profond de trois, pieds et demi ; dans

lequel, à la laveur d'une lumière , ils aperçurent comme un homme couché sur son côté , et la tète appuyée sur sa main droite, vêtu, et ayant an doigt un anneau d'or qui rendait quelque éclat. Ils entrèrent , et prirent l'anneau et deux plaques d'or qui étaient sur la poitrine du mort qui paraissait entier , de même que ses habits : mais aussitôt qu'ils le touchèrent et qu'il eut pris l'air, il tomba en poussière, à la réserve de quelques os et d'une partie de la mâchoire garnie de quatre dents. A la tête du corps on a trouvé un peigne d'ivoire, enjolivé de plusieurs petits cercles, enveloppés dans trois plus grands; à côté de la tête on voyait des forces, forcipes , qui avait servi à Wulfoade , apparemment pour faire sa barbe (car les anciens usaient quelquefois de ces instrumens pour faire là barbe) Sidon. 1. 4. Ep. 14. Barba intra rugarum latebras mer sis ad eut cm secla forcipibus. Aux pieds étaient un coutelas , ou une épée , appuyée contre le mur du caveau ; mais tellement rongée par la rouille, qu'on n'en a pu conserver qu'une partie de la poignée, où l'on ne voit rien de remarquable. Les deux plaques d'or qui servaient apparemment d'agrafles au manteau du Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 17.53% accurate

(. 8 , chap. iOY Agathias (1), écrivain grec , parlant des rois Francs , dit qu'ils ne coupaient jamais leurs cheveux, mais qu'ils les laissaient tomber sur leurs épaules , er les partageaient décemment anxieux côtes du front. Ils ne les laissaient pas croître négligemment et d'une manière mal-propre et indécente, comme font les Turcs et les barbares ; mais ils les frottaient de graisse et d'huile , et en avaient un très-grand soin , connue d'une prérogative attachée à la race royale. As les mettaient quelquefois en tresse , d'où* vient que saint Grégoire de Tours (2) les nomme Flagella. Guhdebuldùs eum natus euet in (rallia , dHigenti curd nutritia , ut regum istqrum mo* est ; crinium Jlagellis per terga demiuis. Sidonius et Martial les nommaient de même. le sais que Yulfoade n'était pas roi de France mais l'usage de porter de longs cheveux , n'était pas particulier aux rois et aux princes du sang. Les grands seigneurs , comme le comte Yulfoade , en portaient à peu près de même ; nous le voyons dans la figure du duc Attique, père de saint Odile, qui est gravée en plusieurs endroits; et Cleuvericus(3)dans«a Germanie antique, rapporte plusieurs passages des anciens , qui parlent des longues chevelures , que portaient les Cehes et les GerQuantau bonnet en forme de toque , qu'il porte sur la tête , et qui est attacha a* (3)d« !P. io5, i Agathias , l. iv St. Grégoire 1.6, c. 37. Quver. Germaoû»., antique t. i , \o5 , 106. c. 16* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.51% accurate

(102) par on ruban qui lui passe sous le menton , c'était sans doute une marque de sa dignité de comte. Ses moustaches sont aussi remarquables; Sidonius (l) les a bien exprimées par ces vers: ..... vultibus undique rasis. Pro barba tenues peetuntur pectine \ la nef n'est point voûtée. Il pyait quel'ab* side où était le grand autel , a été renversée. Sur* la porte de cette église, on voit Jésus-Christ en croix , accompagné de ' la Sainte-Vierge et de saint Jean l'évangéliste , d'un assez bon goût. Quanta l'église moderne de l'abbaye, . . I avant qu'elle eut été renversée et rebâtie I^mémedanslelîvTepremier,épitre2:!dès les fondemens ., elle avait ™r ï*~ Piii9m/raMriuman4r^r^ticant^ tidianasuccessio.lh avaient des barbiers, ce que nous appelons 1* goôt gothique ; oui leur arrachaient le poil des joues : ayant une grosse tour a son entrée, et deux barba concaoi* hista temporibus, quam autres > tours a coté du chœur comme on in subditdvultûs parte, surgentem ,/ir-î en voit encore quelques-unes dans dj m^ pibué evellit. l'église qu'il porte sur ses placé derrière l'autel, dans une abs de ass« ^,marqiierabLyedeSt..Micbel,qu'il basse. On remarquait dans la nef les mau HiaUDI, marque a axfvaj avait fondée et enrichie. ta comtesse Àdalsinde, épouse du comte Vulfoade , est vêtue fort simplement, ayant une espèce de manteau qui lui pend de l'épaule gauche , et tenant de la droite une église moins grande que celle que le comte son mari porte de même. L'église de la comtesse est à deux étages , et avec collatéraux et abside. Elle peut marquer l'église qui était autrefois au midi de celte de V ïéux-ftleutier , et dont on voit encore les ruines. Au reste , ces peintures sont fort an' ciennes , car lorsque voulut retirer les peintures qui sont sur les mûri de l'église du Vieux Moûtier , on trouva plusieurs eouches de chaux qui couvraient les anciennes peintures , sur lesquelles on avait relevé' les nouvelles. Ôans l'ancienne église du Vieux Moutier il n'y arien de remarquable, que la plaque de marbre dont on a parlé, où l'on voit l'inscription , qui porte qu'elle a été dédiée en 755 , par le pape Etienne II. Les murs de eette église sont chargés d'anciennes peintures , qui représentent les apôtres , l'enfer le paradis et d'autres sujets de dévotion. La forme de l'église n'a rien de remarquable : elle a des collatéraux assei bas ; (i) Sidon., liv. 5, carm. v. a^, liv. a, c. a. - ' solées de plusieurs ducs et comtes de Bar ^ représentés en relief , d'une assez mauvaise sculpture; mais où l'on voyait leurs anciens habillemens , et d'autres choses remarquables , qui seraient aujourd'hui très-précieuses aux

personnes éclairées , et qui ont du goût pour l'antiquité. Mais les maçons ont tout mis en pièces à leur ordinaire ; la faute qu'on a fait , c'est de de les avoir pas fait dessiner avant qu'on démolit l'ancienne église. On voyait de même quelques tombeaux des anciens abbés , et d'autres personnes de la ville , mab presque tout eela a été détruit par les ouvriers, qui ont travaillé à l'église moderne. L'on y 'a conservé une grande partie des ouvrages de sculpture de Léger Richier , excellent sculpteur en figures , qui sont répandus dans les autels qu'on a bâtis dans-la croisée et dans la nef de la nouvelle église. Lte grand crucifix et les figures qui raccompagnaient, étaient très-estimes; mais comme elles n étaient qu'en bois , il n'en reste guère que la Vierge de pitié , qui se voit à l'entrée du chœur du côté du midi , et le crucifix qui est au fond du réfectoire. La châsse de saint Anatole ^ évéque de Cahors , apporté à St.-Mihiel , sous le règne de Charlemagne, est très-ancienne. Mais elle n'a rien de remarquable pour | l'histoire ; elle est d'un goût fort gothique , Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 15.77% accurate

C 103) et les figures qui l'accompagnent et qui lui servent d'ornement , sesenfent bien du peu d'habilité de l'orfèvre qui les a faites * L'on conserve dans l'abbaye de St.-Mihiel la chapelle du cardinal de Retz , sa crosse épiscopale, sa bibliothèque trèsbien choisie et très-bien conditionnée , et quelques anciens manuscrits qu'il avait raOutre l'abbaye de St.-M ihier et le chapitre de Saint-Léopold , transférés à la paroisse , comme nous Pavons dit , on voit près la même ville nn couvent de capucins , situé sur la hauteur au nord , dans , nn prieuré dédié à saint Biaise dépendant de l'abbaye. De pins, un couvent de minimes, établi à l'extrémité • orientale de la ville dans un autre prieuré du titre de Sain tThiébaut, Les pères jésuites y ont un hospice , où résident d'ordinaire trois pères et un convers. Les chanoines réguliers de la réforme en bienheureux Pierre Fourrier 7 furent établis à St.-Mihiel le huit octobre 1643 , et fondés par M. Michel Bourgeois , natif . de St.-Mihiel, et alors chanoine de l'église eathédrale de Verdun, Les carmes déchaussés s'établirent en cette ville en 1645. Les religieuses de la congrégation , le 7 mars 1601. Les annonciades célestes , en 1 61 9. Les carmélites^ furent reçues à St.-Mihiel en 1628. L'hôpital r fondé partie des biens de l'ancienne aumônerie de l'abbaye , partie des biens qui appartenaient à la maison du comte Ttnébattt de Bar , qui en fit l'union à l'hôpital , et partie des donations particulières des fidèles. Cet hôpital est attenant ,à l'enceinte de l'abbaye. Il y a à St.-Mihiel , bailliage , prévôté, maîtrise , bôtd-de-ville et un burean de recette. Ace bailliage ressoitissent les prévôtés de St.-Mihiel , d'Apremont , d'Hatton-Chatel, deBouconvillc, de Briey , de Conflans-en-Jarnisi , de Foug , de Norroi-lc-Sec , de Suppes , de Sancy et de Sampigni. La chronique de Philippe de Vigocule, foin. 3 , page 358 , porte qu'en l'an 1500, fut commencée l'église paroissiale de Sf.Mihiel , celle de Rembercour et celle de Thienville, qui sont à présent belles et maguifiques. Le même Vigneùlè dît que W eaux furent si grandes , qu'elles renversèrent une grande partie du pont de St.-Mihiel ,- bâti depuis peu en pierres, à grands frais. M1LLERY. — Mfflery, village du diocèse de Metz , situé à droite de la Moselle, à deux lieues et demie de Nancy et dePontà-Mousson; bailliage de Nancy^ cour souveraine de Lorraine. Il y avait autrefois à Milléry une maison de templiers. Ces religieux hospitaliers avaient encore d'autres maisons dans le pays Scarponois j comme à Jezainville , à Mousson, à Champé t etc. On prétend qu'il y en avait aussi à

Landremont et à Saint-Biaise r aujourd'hui ermitage sur le bord de la Moselle , proche de Charpagne. Il y a au village de Sainte-Geneviève un canton de vigne, appelé le Cloître , et plus brfs , près de Loisy , un autre canton', nommé la Cour-Chevalier , qu'on croit tirer leur nom des chevaliers du Temple , à qui ils ont autrefois appartenu. MIRECOURT , et V Abbaye de Poussay. — La ville de Mîrecourt est située dans le Chaumontois , sur la riyière de Madon , elle est du diocèse de Toul , à huit lieues de Nancy, neuf de Lunéville, trois et demie deVézelize. On croit que son nom dérive du dieu Mercure, qui y était adoré ; on l'écrit quelquefois Mîrecourt , quelquefois Mericouri , ou Merçorium. On n'en trouve rien dans les anciens géographes. Dans des titres de l'abbaye deBôuxières* aux-Dames (1), il est parlé en deux endroits , Mitrci-curiis , ou Murici-curtis. Ces dames y avaient un Man&us ; un sujet, un ménage. Ne serait-ce pas Mire(4) Hîst. de Lorr. t. i , p. 3?i cl 377 , ton. cj65 , et y6G. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.17% accurate

(404) court ? b parait qu'autrefois la seigneurie de Mirecourt appartenait aux cpmtes de Toul (1) ; et on trouve un accomodement fait par Bertholde, évêque de Toul en 1015 , entre le comte Ulric , ou Odelric , et le comte Varnère , au sujet de Bouzemont , village au territoire de Mirecourt Nous savons certainement que la terre de Mirecourt a appartenu long-temps aux comtes de Toul , et que ces comtes étaient très-puissans , comme il* parait par les ri les bourgeois fourniront le foin à ses chevaux , la première nuit ; les jours suivans on lui donnera pour la nourriture de chaque cheval , une obole. En temps de guerre , ils fourniront un plus grand nombre de gardes. Si l'envoyé du seigneur arrivant à la ville , ne trouve point de poules à acheter, il en tuera tant qu'il voudra , en payant pour chaque poule deux deniers. Il ne permet point a aucun de ses gens d'appeler en duel un bourgeois de Mirecourt. Si l'on trouve un homme dans ires-puissaus , comme il parau par ic» ri- nurecoun. ai î un trouve uu nomme uau ches fondations d'abbayes et de prieures I le jardin d'un autre , il perdra l'oreille , ou qu'ils ont faites, et par les alliances qu'ils ont prises dans les maisons de Lorraine}, de Vaudémont, de Bar; par les éminentes dignités qu'ont possédées les seigneurs de cette maison. On peut voir la généalogie que nous avons donnée des comtes de Toul. En 1254 , Frideric comte de Toul , affranchit les bourgeois de Mirecourt , et donne pour garant de ses promesses , son frère, le seigneur Renard. On remarque dans cette chartre , qu'il parle comme souverain et maitre absolu de ses sujets. Il taxe ce que chacun d'eux lui doit par année : tant pour, chaque cheval , pour chaque vache, chaque veau, chaque poulain, chaque chèvre; tant pour les laboureurs , tant pour les simples maneuvres ; il taxe les amendes champêtres. Si un bourgeois de Mirecourt commandé par son seigneur, pour aller hors de la ville , soit pour faire la petite guerre , pro prœda faciendd , ou pour autre chose semblable refuse d'obéir, il paiera douze deniers. Il servira le premier jour à ses dépens , les jours suivans, le comte pourvoiera à sa subsistance. En cas d'alarmes, où il faudra sortir de la ville pour repousser l'ennemi, celui qui négligera de sortir en armes, paiera douze deniers d'amende. U règle les corvées ordinaires dues au seigneur , les gardes dues à la ville pendant la nuit , au nombre de quatre chaque nuit. Quand le comte viendra à la ville, (i) Benoit j histoire de Toul, pag. 57. paiera cinq sols. Un pêcheur qui pêche à la grande nasse , doit au seigneur

chaque semaine un service de poisson. Il n'est point permis de vendre du vin pendant le mois de mai, qu'en payant certaine somme au seigneur. Il en excepte le prêtre ou curé , les gentilshommes et les personnes de la famille du seigneur ; c'est-à-dire , ses officiers , ses domestiques et ses gens. Pendant la guerre du duc Charles de Bourgogne contre la Lorraine (i) , les Bourguignons s'emparèrent de Mirecourt , et s'y maintinrent quelque temps, jusqu'à ce que les Lorrains les en chassèrent en 1476. Il changea aussi plusieurs fois de niaitre durant la guerre du duc René d'Anjou contre le comte Antoine de Vaudémont. Comme Mirecourt n'est point bien fortifié, il n'a jamais été en état de soutenir un siège dans les formes. En 1458, le capitaine Fort-d'Epice , qui était au service du comte de Vaudémont , se rendit maitre de Mirecourt , ce qui obligea le maréchal de Lorraine , d'appeler à son secours les capitaines de France , savoir : Lahire , Pothon , Blanche-Fleur et autres , pour venir au secours de la Lorraine (2). Ils reprirent Mirecourt peu de temps après : le capitaine Floquet gagné par cinq mille salus et un courtier que lui donna l'évêque de Metz , quitta le parti d'Antoine, comte (1) Hist. de Lorr., t. 2, p. 1037, et t. 3, 73, 1. 24, Pfeuv* (3) Histoire de Lorraine, t. 2, page 816 , et preuves p. a3a Digitized by VJ<

The text on this page is estimated to be only 21.95% accurate

de Vaudémont, et remit Mirecourt aux Lorrains. ^ Mirecourt souffrit à peu près les mêmes TÎcissitades que les autres villes du pays (O V pendant les dernières guerres de Lorraine , sous le duc Charles IV. Ce prince après la reddition de Nancy au roi Louis XIII , en 1655, pendant que le duc de Brassac était gouverneur de cette place , se retira d'abord à Lu né y il le , et de là à Mirecourt , où il fit venir la duchesse Nicole, son épouse , et la princesse Claude sa soeur, dont il se défiait à cause de leurs prétentions à la couronne de Lorraine. Le duc Charles passa l'hiver à Mirecourt , dans toutes sortes de divertissemens. Le 20 août 1641 , la ville de Mirecourt fia investie par le sieur de Folleville, avec 500 mousquetaires et 50 chevaux. Les portes lui furent ouvertes , et comme il restait une espèce de fort à réduire , l'armée Française étant arrivée à deux heures après midi, on appliqua le mineur, et le lendemain à sept heures du matin on capitula. Duhalliery arriva à temps pour signer la capitulation , et la garnison Lorraine seretiraàSierk. Après la paix des Pyrénées en 1 665 (2), la Lorraine ayant été rendue au duc Charte» IV, à condition que Nancy serait démoli , ce prince se retira de nouveau à Mirecourt , pendant qu'on travaillait aux démolitions de sa capitale : il s'y occupait au divertissement de la chasse. Comme il allait assez souvent à l'abbaye de Poursas , ou Poussai , il y fit connaissance et y prit de l'amitié pour la jeune comtesse Isabelle de Ludres, connue sous le nom de la belle de Ludres , et résolut de l'épouser j mais la chose ne s'exécuta point comme on le peut voir dans l'histoire 4e Lorraine. Le duc Charles s'étant de nouveau brouillé avec la France (3) , et étant sorti de ses états en 1670, le maréchal de Cré(1) Histoire de Lorraine, tome 3, pages a47eta*8. *^ M Ibid. t. 3, p.6o5, 6oo. Mjbid.t.3,p.67i. (105) qui surprit Mirecourt et en] renversâmes murailles. Il en usa de même au Pont-àMousson , et aux autres villes murées du pays : dequis ce temps , Mirecourt est demeuré au même état , sans murs et sans défense. Cette ville était autrefois capitale du bailliage de Vôge ; il y a encore un bailliage qui comprend 55 villages ou hameaux dans sa dépendance. Il y a à Mirecourt hôtel-de-ville, maîtrise des eaux et forêts, recette des finances, recette des bois, une brigade de maréchaussée, un bel hôpital dans le faubourg du côté de Poussai. Le B. Pierre Fourier, nommé vulgairement le père de Mataincourt, parce qu'il était curé de ce lieu , était né à Mirecourt en 1565, il est mort eu 1640. On fait à Mirecourt des violons qui sont estimés, et des

dentelles dont il se fiait un commerce considérable. On y. voit un couvent de cordelière, bâti en 1444. Un de capucins établi en 1609. Des religieuses de la congrégation , qui y furent reçues le 26 mai 1620. Des récollettes , ou religieuses de sainte Claire. Abbaye de Poussay. L'abbaye de Poussai , ou Porsai , en latin Portuê êuavis , n'est qu'à une demilieue de Mirecourt : elle Ait commencée par Bertholde , évéque de Toul , et achevée par Brunon , évêque de la même église , qui fut depuis pape sous le nom de Léon IX. Ce pape confirma cette fondation le premier d'octobre 1045%; l'église est dédiée à la Sainte-Vierge et à sainte Menne , sœur de saint Eucaire ; on y conserve le corps de sainte Menne dans une châsse précieuse; on y montre un mantelet de soie et un calice d'or, qu'on tient avoir- appartenu au pape saint Léon IX. Les dames de Poussai , ont depuis environ trois cents ans , quitté l'habit de saint Benoit et l'observance de sa règle , et sont dans l'usage de ne recevoir dans leur chapitre que des filles nobles, qui font preuve de seize Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.11% accurate

(quartiers de noblesse paternelle et maternelle, jurée par trois chevaliers. Mataincourt. A côté de Mirecourt se Toit le village de Mataincourt , célèbre par la demeure du B. Pierre Fourier , qui en a été curé , et qui a rendu ce lieu célèbre par l'éclat de ses vertus et par ses miracles. Il est mort curé de Mataincourt , et y a été enterré. Il est réformateur, des chanoines réguliers de saint Augustin , de la congrégation de S. Sauveur en Lorraine, et instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Le corps du B. Pierre Fourrier, curé de Mataincourt, a été levé de terre en grande cérémonie , et mis dans une châsse précieuse par M. Jérôme Begon , évéque de Toul , au mois de Septembre 1732, en présence de madame Royale , duchesse de Lorraine, et de grand nombre de seigneurs et dames , etti'une multitude de peuple du pays. MOGNEVILLE.— Mognéville , ou Moigné ville , Moniaca villa , ou peut-être Media villa, village avec titre de marquisat ,' à deux lieues de Bar-le-Duc , dans une très-belle situation sur la rivière de Saulx ; diocèse de Toul , juridiction du bailli, office, recette- et bailliage de Bar, présidial de Chàlons-sur-Marne , parlement de Paris } M. le marquis de Choisi en est seigneur. La paroisse a pour patron saint Rémi. Ce fut à l'occasion de Mognéville, que survinrent les difficultés sur les libertés de Bar et du Barrisien , commencées sous le régne du roi Charles IX, en 1550, et 1er166) demi-3ieuedeLunévil)e vers l'orient JfMoncel &ur-la- Ferré , prévôté deRuppes. 5* Moncelsur-la-Meurthe , à deux lieues de Saint-Diey. 4* Moncel, cbâtean et annexe de Jarni ; M. le comte de Gournay en est Seigneur , ainsi que du moulin qui en dépend, dit le moulin de Brouiljot. C'est apparemment de ce dernier 'Moncel que la maison de ce nom a pris sa dénomination. 5° Il y a encore Moncel , de la prévôté de Longuyon. 6° M oncel et Lapponcourt, £i ne forment qu'une communauté. 7* oheel du val d Ajo. 8# Moncel , village de Vie. 9° Moncel , village de la prévôté de Clermont. Tout cela dérive de Monticules , petite montagne ou monticule. MONT. — Mont , village sur une hauteur , à Tëndroit ou la Meurthe reçoit la Mortagne , à cinq quarts de lieue de Luné ville _, deux lieues de Rosières ; diocèse de Toul , bailliage de Rosières. L'église a pourpalronnc Ste. Agnès. Seigneurs de Mont, M. le marquis de Lenoncourt pour la moitié , contre MM. le Grand et Desfours. Cour souveraine de Lorraine. Annexe, Xermaménil ; patron, saint Mansuy. Seigneur, M. de la Chaussée. Dépendent , les hameaux de Maixe et de Mortagne,

MONTAIGU.— Montaigu, chapelle mt une éminénee, entre Jarville et Laneuveville devant Nancy , communauté de Jarville. Il y a une maison de particulier un peu au-dessus de la chapelle de Montaigu , minées sous le même roi en 1551. Le 16 dans une vue très-agréable. La chapelle octobre 1572, intervint un arrêt du côo-est aux ermites des pères Augustins de seil du roi, qui ordonne que tous les Nancy. habitans de Mognéville seront contraints! L'épitaphe suivanteest appliquée au mur à payer la taxe et cotisation imposées , intérieur. nonobstant toutes appellations et opposi- Ci gist le ctieur de Prête Raphaël tions faites et à faire , sa Majesté s'en at- Hun&elin , Fondateur de la Chafelte tenant la connaissance , et l'interdisant à de Notre-Dame d

The text on this page is estimated to be only 19.58% accurate

(107) établis ; et il y a beaucoup d'apparence que ce lieu fut d'abord un ermitage, fonde*, comme on Ta vu en 1639 , par frère Raphaël Hanzelin ; et que les Augustin» demeurèrent quelques années dans cet ermitage , et y acquirent Ce qu'ils y possèdent et aux environs, avant leur établissement à Nancy, vers l'an 1662, ou que ces biens sont de la donation du fondateur, frère Raphsël Hanzelin. MONTAIGU et MARCOURT.— Mon-{ taigu, dans le Luxembourg, était situé sur le déclin d'une montagne , au pied de laquelle se voit le village de Marcourt , qui depuis la ruine du château de Montaigu , est devenu chef-lieu du comté de Montaigu. Ge comté était autrefois d'une étendue considérable. , MONTBERON.— Montberon, village dé la prévôté de Lixein , autrement Montbron , diocèse de Metz. C'est apparemment ce lieu qui adonné son nom à la maison de Montberon. MONT-CLER ou MONT-CLAIR. — Mont-clair est un château situé sur la Sàre , assez près de Methlock , sur une montagne escarpée (1). Jacques, seigneur de Mont-clair , avant animé les bourgeois de Trêves a prendre les armes contre Baudouin archevêque de ladite ville, leur seigneur ; Baudouin qui n'aimait point la guerre , attira Jacques de Mont-clair dans son palais , et sous divers prétextes d'accommodement , il l'y retint prisonnier. Mont-clair accorda tout ce que voulut l'archevêque , et sortit de prison : mais il ne fut pas plutôt en liberté, qu'il recommença à brouiller. Son fils se mit à la tête d'nne troupe de bandits, qui ravagèrent les terres de l'archevêché. Baudouin se prépara à lui faire la guerre , et assiégea Mont-clair le 2 mai 1351. Au premier assaut , les troupes de l'archevêque furent repoussées avec perte , et Hartard de Schoneok , qui commandait son armée, y mourut de ses blessures. Il y avait une tour élevée sur un rocher , qui (i) Histoire de Luxembourg, tome 6, page 249. faisait la principale force do château ; Baudouin fit miner te roc , et amassa dans l'ouverture quantité de bois et de matières combustibles; y ayant mis feu, le rocher se fendit , et sa chute emporta celle de la tour ; les soldats ^'emparèrent aussitôt du terrain qu'elle occupait , qui était le seul par où l'on pouvait attaquer avec avantage la forteresse. Il entreprit ensuite de se rendre maître d'une fontaine qui sortait du pied de la montagne , et s'écoulait en deux réservoirs séparés l'un de l'autre par deux grosses roches. L'archevêque se rendit maître de celui qui était le plus â portée de Mont-clair ; les assiégés ne pouvaient aller à l'autre , sans s'exposer au danger d'être pris ou tués. Ils entreprirent de

creuser un chemin sous terre, pour pouvoir aller sans risque , puiser de l'eau à cette source. Malgré les difficultés presqu'insurmontables qui se rencontrèrent dans cette entreprise , ils en vinrent à bout. Baudouin fit fermer ce conduit souterrain , et ôt? encore aux assiégés cette dernière ressource. La garnison de Mont-clair ne se. rendit pas encore. D y avait près de sept mois que ce siège durait. Baudouin irrité d'une si opiniâtre résistance , fit dresser un gibet à la vue du château , et fit dire aux assiégés qu'ils n'auraient point de grâce à espérer s'ils s'opiniâtraient à résister plus long-temps. Intimidés par ces menaces , ils capitulèrent et sortirent de Mont-clair le vingt- nn décembre 1351. L'archevêque y célébra les fêtes de Noël , s'en fit reconnaître seigneur , rasa le château , et bâtit vis-à-vis un autre fort. MONTFAUCON.— Montfeucon, bourg de Champagne, situé vers la Meuse et aux confins- du diocèse de Verdun , à quatre lieues de cette ville. On croit que saint Baudri, on Balderic , prince du sang royal (O, sous le roi Dagobert, fonda le monastère de Montfaucon qui était alors un lieu tout environné de bois. (i) Dadon apud Viwbourg, fol. 17t. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.07% accurate

(108) Saint Bndri étant décédé à Brima son corps y fat inhumé : nuis dam la suite il fot enlevé furtivement par les «,wc» « M«jilaucou , qui le déposèrent dans l'église de saint Lanrent deMontlaucon , où il arait autrefois choisi sa sépulture. Du temps de l'irrnption des Normands sons Charles-le-Chanve (1) , les chanoines de Monifaucon levèrent de terre le Verdun*""" *"** " b *ran*PortagTO,savoir,^e«/cJWtea»,J!VwBirf, £ateP°U M,mtf°rt, et la moitié de la ville de Grm. De tons ces endroits, Mont, fort est le moins célèbre et le moins connu. MONT-HAIRON- LE -GRAND. Mont-Hairon-le-Grand , Mont ardeeut. J- - "— •Mil U^SUlT le Verdunois . sur 1a fin a~ "«~~ •" «v«««-™*™i-i©-OTana , Mon» ardeeuê \ «iècle, on W taXLÎmST vJ^^!*"» *"» du *"*■ * à trois de duisitde grandes aumon» £* ÏÏLT£ ï^^ •***" *«««• ™«e, > «rois oe Monuauco^p" iTm^clTauS? f I ^ 7"'^"*. •*-» « P*^ > F miracles qui s y fi- T*té de Sonilli , recette et bailliage de Bar, Les Normands ayant Eut encore une ir ? • de.ChâJon?» Paiement de Paris, ruption en France7 l'an 889%? far^i fe* \nttmf "dencor) »>*•»« moyeu battus près de Monliaucon 1,^1™ ^! ,Mt,C'^ 5 M" »«««•* Fontenoi sei.,, » J , -. "•-• "* ««" «mei-ement sur ™»ïn.d!,,a Me08e- ^ barb»"* »«»« une infinité de maux à Verdun et aux cnsZV Tv fi*"168 d" ée,i8e8 * î£ J T de,Veniun » « «« Saiut-Gernjamde Montfaucon furent alora marGodefroi duc de Bouillon, avait fait bâtir dans le diocèse de Verdnn un châIw ?°",foncon. J™' tenir en bride le clergé de Verdun. Ce prince ayant résolu défaire k voyage de Jérusalem, s'y disposa par une réconciliation sincère arec St'W' f M<5m°Kr ,e châtea« q«'« avait fait bâtir à Môntfancon, et fi? ,a paix cher. 8aCre de 1'ë?ê -- — » . •—*v%,muvu ue saint dépend /a four "' ,e dnc de Lorraine v I «• de Verdun , p. 843, 844. [Matthieu II , le comte de Champagne et Digitized by VjOOQ lC

The text on this page is estimated to be only 21.72% accurate

(109 le seigneur de JoinviHe , bâtirent une forteresse à Montier-sur-Saulx , I contre le comte de Bar : mais ce dernier la renversa et la démolit entièrement > de manière qu'il n'en reste aujourd'hui aucun vestige. MONTIGNY.— Montigny, Montiniacum , village situé entre Badonviller et Magnéville, sur un grand ruisseau qui tombe dans la Vezouze , à quelques lieues de là : Montigny est un ancien fond appartenant à l'abbaye de Moyenmoutier : il est France , châtellenie de Baccarat , diocèse de Metz , ban de Vaqueville , pari ment de Metz. Patron , saint Martin ; gneur , H. l'évéque de Metz. Montigniy village sur laChiers , à deux lieues de Viller-la-Montagne, à une de Longuyon. Montigni, de la prévôté de Don , cédé à la France. Montigni-le-Haut 9 village de l'isle dé Metz. Montigni-le-Bas , hameau de l'isle de Metz. Montigni-la-Grange , hameau de l'isle de Metz. MONT-MEDY , ou MONTMTOY. — Mont-medi (1) , ou par corruption Montmidi , Mons médius, et quelquefois Mons maledictus, Mont maudit , ville de France dans le Luxembourg français , au duché de Garignan , sur la rivière de Chiers. Il y a apparence que Mont-Medi a pris son nom de ce qu'il est situé entre les châteaux de Jametz et de la Frette; ou plutôt de et que du côté du septentrion , on voit la Ion gue montagne appelée le haut des Forêts,) qui s'avance vers la porte de la ville , se rétrécissant peu à peu , et aboutit à une roche, dont la pente forme l'esplanade naturelle de la contrescarpe vers le septentrion et l'occident ; mais du côté du midi et de l'orient , les rochers y sont escarpés et bordés de précipices. Quant à l'enceinte de ses murailles, elle ressemble à un triangle à côtés inégaux , ayant la pointe (1) Bcrihokt, Histoire de Luxeinb. , t. 8, P»Ç-7 »• émonssee : sa base est à l'orient , le plus court des côtés au midi , et le plus long au septentrion; au lieu d'une pointe, elle aboutit vers l'occident à deux bastions voisins l'un de l'autre auprès du château , dont l'un s'appelle le bastion des Connils , et l'autre le bastion de Saint-André; La ville de Mont-Medi est située entre ces montagnes. Voici ce qu'en dit la Martinière d'après Piganiol , Description de la France, t. 7 , p. 353. Cette place est composée de deux villes différentes, la haute et la basse. La rivière de Chiers coupe la basse en plusieurs parties ; la ville haute est bien fortifiée ; mais la ville basse est réduite à une simple muraille, accompagnée de tours pentagonales ; on y entre par trois portes couvertes d'autant de demi-lunes ; cette enceinte a un petit fossé accompagné d'un glacis , mais sans chemin couvert. La ville haute n'a que

deux portes , l'une du côté de la ville basse , et l'autre du côté de la campagne ; le dedans est des plus irréguliers ; les rues y sont étroites et mal alignées ; la place publique est fort petite ; la ville est ceinte d'une muraille et de huit bastions , qui sont l'ouvrage du chevalier de Ville $ le fossé du côté de la ville basse est assez étroit , maïs plus large du côté de la campagne ; dans ce fossé sont placées dix demi-lunes , entre lesquelles il y en a de l'ouvrage du maréchal de Vauban ; le chemin couvert a son glacis à l'ordinaire. On dit que ce fut Arnoû III , comte de Los et de Chini (1) , qui fortifia la ville de Mont-Medi , où il faisait sa résidence, presque ordinaire avec la comtesse Jeanne son épouse ; de là vient que Mont-Medi a été regardé comme chef-lieu du comté de Chini. Cette ville était au roi d'Espagne en 1657 , lorsque le roi Louis XIV , en fit le siège en personne. La ville avait pour gouverneur Jean d'Allamont , seigneur de Malendes (2) , qui s'acquit une gloire immortelle par la vigoureuse défense qu'il y fit durant ce siège , qui dura deux mois il) V. Lamartiniére. Mont-Medy. a) Berthol. Hist. deLuxemb. t. 4* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

(entiers, quoique le gouverneur n'eut que sept cent trente-six hommes de garnison. Les Français y perdirent cinq mille hommes ; et si le gouverneur n'avait pas été blessé à mort par nn coup de canon qui lui fracassa la cuisse et lui enfonça dans le bas-ventre un éclat de bois d'un pied de long , avec le pommeau de son épée , elle aurait résisté plus long-temps. Après sa mort la garnison capitula , et sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre. Louis XIV , après la reddition de la place , ne voulut pas y entrer , disant que celui qu'il désirait voir n'y était plus , et qu'il voudrait racheter~sa vie par la. mort de deux mille de ses soldats. Le gouverneur d'Àllanont mourut dans les considérables de cette contrée. 110) Voei M. l'abbé de Luxeu, que Dieugâ. Le duc Charles III, acquit en 16. . la baronie de Montreville-sur-Saône , et la donna par son testament au prince François de Lorraine , comte de Vaudémont, son fils. Le Marvau et Moncevillon dépendent de la même seigneurie. Il y avait autrefois à Montureux , un château situé sur une hauteur escarpée , bâti par le duc René II , pour arrêter les courses des Bourguignons. Le château est aujourd'hui ruiné et l'on a bâti sur ses* ruines quelques maisons particulières; Qft' tient foires et marchés à Montureux , qui est encore aujourd'hui un des lieux les plu* Aux environs de Montureux, sevoyent abbaye do Flabémont et les prieurés de Morizécourt , Bleurville , Relanges , Droiteval , Donnerai , etc. Godoncourt, est un village de Franchesentimens de la plus tendre piété , et rou- 1 lut être enterré a Orval , en habit de re- ' 1' ligieux, Mont-Medi, Thion ville, Damviller, et quelques autres lieux, furent démembrés du Luxembourg et cédés à la France par j Comté , à une lieue de Montureux. On le traité des Pyrénées du 9 novembre . s'y était mis en défense contre les Suédois , 1659. en 1635 : les habitans de Montureux et de MONTUREUX , ou Montreville-mr- ques villages voisins s'y étaient retirés. So^ne. — Moutureox-sur-Saônc, en latin, Mais ils furent bientôt forcés , le village MonaUeriolum-ad-Sagonam , est un vil- pillé , une partie des habitans rois à mort, lage du bailliage de Darney ; diocèse de d'autres faits prisonniers. Ces villages deToul , frontière de Bourgogne. La. pa- meurèrent comme déserts pendant quelroisse est dédiée à saint Michel. Feu M. Bourcier de Montureux possédait près de là une belle maison , avec ses dépendances, qui lui firent prendre le nom de Montureux. Ce lieu fut érigé en comté par le duc François III , le vingt-huit mai 1756. Il y a au même lieu un prieuré

dédié à saint Dizier , uni à la mense abbatiale de Luxeuil . Il n'en reste que l'église paroissiale, le reste des bâtimens ayant été écrasés ou ruinés par les Suédois. Anciennement lorsque l'abbé de Luxeuil, comme seigneur du lieu , arrivait à Montureux , les habitans par un reste de leur ancienne servitude , battaient l'eau pendant la nuit pour empêcher les grenouilles de coasser, et chantaient par refrain, ce mauvais vers: Pdy pâ, reinotte pdj ques mois. £z années 1652, 1655, et suivantes, la désolation était telle , que les paroisses et les églises étaient abandonnées et sans pasteurs j tant à cause de la peste, que des malheurs de la guerre et du pillage, que les Suédois firent dans les églises et dans les maisons particulières , dont ils ne se contentèrent pas d'enlever les effets : ils emmenèrent aussi les habitans, hommes, femmes et enfans prisonniers , et en tuèrent une partie. On raconte en particulier que les Suédois étant allés pour forcer quelques trou* pesqui s'étaient retranchées à Godoncourt, après avoir ravagé le village de Montureux , enfermèrent toutes les femmes dans une maison , et laissèrent un soldat pour les garder. Une de ces femmes plus hardie Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.49% accurate

(Ul) que les autres , se jeta sur le garde, et le poignarda , puis se sauva avec ses compagnes dans un lieu serré et éloigné; ce qu'ayant tu les Suédois, mirent le feu au * i il âge , qui fut entièrement consumé par les flammes, à .l'exception d'une seule maison , et le peuple fut dispersé et, réduit à la mendicité. Là moitié du village de Bleurville fut brûlée en 1637 , et l'église du même lieu quelques temps après; et le douze mars de cette année , un convoi de cent hommes Lorrains, .fut défait, par un parti de trois cents Suédois, audessus de Monlureux. MORANVILLE. — Horanville , villa* ge du diocèse de Verdun , annexe de Char titlon et de Moulainville alternativement j à deux lieues de Verdun et d'Etain ; bail* liage de celte dernière ville , cour souvt-*raine de Nancy. On nommait autrefois ce village Morainville. L'église est dédiée à saint Jean. Les héritiers de M. Bourcier de Viller en sont seigneurs. MORESBERG, ou MORESPERG, en français , Marimont. — Moresberg, lieu célèbre dans l'histoire de Lorraine , mais dont je n'ai pas encore découvert la véritable situation , sous le nom de Moresberg. Nous savons certainement qu'en 1280 , il y avait guerre entre les Messins et le .duc Ferri III , et qu'il y eut un grand comhat donné près Moresberg , où le duc perdit la bataille. (1) On ignore la cause de cette guerre/ et le traité de paix qui intervint le vingt-six juillet 1281 , ne nous apprend rien de remarquable , sinon que ceux de Metz déclarent qu'ils ne répètent rien au duc de Lorraine, ni à ses gens , ni à ses alliés , ni pour les dommages qu'ils ont soufferts dans cette guerre, ni pour les tués, ni pour les blessés. Mais , lé sire Jean de Choiscul ayant été fait prisonnier dans le combat , Ferri fut obligé de payer sa rançon , et de l'indemniser des pertes qu'il y avait faîte* ; ce (t) Hist. de Lorr. i. 3. p. DM- DXII. p. 3a6. et preuves qui fut évalue par le maréchal de Champagne , qu'on choisit pour arbitre , a la somme de deux mille livres , qui furent payées au sire de ChoiseuJ. Dans les archives de Lorraine , il est souvent parlé de Moresperg» De tout ce que nous venons de voir , U parait que Moresberg était aux environs de Bitche, des Deux-Ponts, de Guemonde , ou Sarguemines. Depuis peu on m'a averti que Moresberg , ouMorsperg se dit en français Marimont. Marimont, Ou Morsperg, est situé sur une éminence auprès d'une petitemonticule, ayant Fénétrange et Fribourg à quatre lieues au levant j Dieuze: à deux lieues au midi, Morhange 9\k trois lieues au couchant, St.-Avold, à cinq lieues au nord , tlSargue* mines , au nord est. MORHANGE A LA HAUTE TOUE,

Crv/lhal, abbaye; Destricht , ou Destroch y village. — Morhange (1) , nommé en allemand , Moerchingen, ville et château situés dans la Lorraine allemande, entre Dieuze et. Fauquémont, à trois bennes lieues de l'une et de l'autre", est très-ancien , et a toujours été reconnu et qualifié de comté. Mais en 1756, les seigneurs de Morhange ayant représenté au duc François , que cette dignité et qualification pourrait être contestée dans la suite, faute de représentation des titres constitutifs qui s'y trouvent adhères , le souverain, pour maintenir cette terre dans son illustration , l'a érigée > et élevée en titre et dignité de comté , sous le nom et qualification de comté de Morhange, dont la ville de ce nom sera le chef-lieu , et qui sera , comme du passé , mouvant et relevant du duché de Lorraine, Les lettres-: patentes soot du vingt-huit mai 1738. On l'appelle Morhange à la haute tour, parce qu'anciennement il y avait entre les deux châteaux une tour si haute , qu'on en pouvait découvrir l'étang de Mutseh , qui est de l'autre côté de la montagne» (i) Mémoire fourni par M. Laurent, curé d'Achain. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.16% accurate

(i«) On croit qus Sigeric, fondateur de l'abbaye de Vergaville en 966 , était comte de Morhange , mais ce seigneur ne prend pas cette qualité dans le titre de fondation. On yeut dire aussi que Mecthilde fondatrice de l'abbaye de Salivai en 1195, était dame de Morhange : elle se qualifie simplement : Mecthildis de Hombourg corn*tissa. Mais depuis long-temps les comtes de Salm , sont avoués de l'abbaye de Salivai , et quelques uns d'eux y ont choisi leur sépulture , et on y voit encore leurs mausolées. Ce que je trouve de plus ancien dans notre histoire (1), touchant Morhange, est que: «Jacques de Lorraine , évéque de Metz , qui a siégé depuis 1238 , jusqu'en 4260 , ayant appris que Henri IV, comte de Salm , avait vendu son fief de Morhange à Ferri III , duc de Lorraine, pour la somme de sept cents livres messins , et l'ayant repris ensuite du même duc , lui en avait fait hommage , le trouva fort mauvais , prétendant sans doute que xMorhamge était fief de son évéché, et commença à traiter le comte avec beaucoup de rigueur. Et comme le même comte Henri avait découvert des sources salées près de Morhange , et qu'il y avait érigé , à grands frais des salines , l'évêque de Metz y forma opposition , renversa les édifices; et enfin ces salines n'ayant pas bien réussi, Henri fut obligé d'abandonner son entreprise». M. l'abbé de Longuerue (2) n'était pas informé de ces particularités, puisqu'il avance que les anciens seigneurs de Morhange n'oqt reconnu au-dessus d'eux ni les ducs de Lorraine , ni les évéques de Metz, mais seulement les empereurs. M. l'abbé de Longuerue continue : la seigneurie de Morhange était tenue, il y a près de quatre siècles, par les seigneurs, nommés FfUdegraocs , ou comtes sau(i) Bicher. Senoa 1. 5. c 5. etl. 4* c. 3o, 3i. (a) Looguerae Description de la France, partie a. 1. a. p. 167. vages , dont le dernier rat Jean-Simon Wildegrave, comte de Salm, «roi ne laissa qu'une fille , et unique héritière , nommée Jeanne, qui épousa le Rhingrave Jean, et lui apporta entr'autres biens, la seigneurie de Morhange, qui était un franc alœof libre et indépendant ; sans qu'ils aient jamais fait hommage, ni donné aucun aveu à l'évêque de Metz , ou à quelqu'antre seigneur. En 1639 (1), le duc Charles IV informé du peu d'affection des bourgeois de Morhange pour son service , fit marcher contr*eux les troupes qu'il avait près de m personne , avec ordre exprès de se retirer , au premier avis qu'ils auraient de l'approche des ennemis , leur enjoignant de ne demeurer que quatre ou cinq jours au pins dans la ville :

Ciiquot fut chargé de cette entreprise. Ayant appris le dimanche, troisième jour auquel ses gens devaient être dans Morhange, qu'un fort parti ennemi était en campagne , Charles envoya aussitôt le lieutenant-colonel Maillard , pour en donner avis à ses troupes. Etant à la vue de Morhange , il aperçut plusieurs escadrons français qui sortaient du bois et s'avançaient vers la ville ; c'était Duhallier, nouvellement nommé gouverneur de Nancy, et qui fut depuis maréchal de France , qui venait avec bah cents chevaux , pour chasser les Cravates, que le duc Charles avait envoyés à Morhange. Ayant marché toute la nuit , il arriva à huit heures du matin près de Morhange -y le colonel Maillard ne faisait que d'y entrer. A la vue de l'ennemi on sonne l'alarme: Maillard avec sa troupe , sort de la ville pour en apprendre le sujet : il trouve les escadrons de l'ennemi proche la barrière»' il veut rentrer dans la ville : il trouve la porte fermée; obligé de faire tête a l'ennemi, il se défend : on lui offre quartier : il le refuse : il tue d'un coup de pistolet celai qui le suivait de plus près : il tire son épée et reçoit un coup de mousquet au travers du (t) Histoire de Lorraine , tome 3, liv 35' page38i. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.45% accurate

(113) corps, et tombe par terre. Il a encore assez de force pour planter son épée dans le rentre (Ton cheval des ennemis. Ainsi finit le colonel Maillard, qui fut regretté de Duhallier même. Le colonel Cliquot se retira de Morhange avec son régiment. Les plus alertes de ceux qui étaient dans la ville, se joignirent à lui. Les Français entrèrent dans la ville sans résistance. Lé petit Gaspard lieutenant-colonel du comte de Ruez , se jeta dans l'église avec soixante hommes, et joignit quelqu'infanterie qui y était déjà , mais n'y pouvant subsister faute de vivres, ils se rendirent prisonniers de guerre, avec l'infanterie du régiment de Guardon. Tout le bagage et plusieurs chevaux de service demeurèrent aux Français. Morhange était autrefois une ville considérable', puisqu'elle comprenait tout le circuit de la montagne où il y a actuellement un vignoble de près de quatre-vingts jours. Ce Eût est prouvé non seulement par tradition , mais encore par plusieurs sentiers du vignoble. Il y en a un qu'on nomme Kircbguessel , c'est-à-dire rue de l'église; un autre Hallgass, qui veut dire rue de la Halle. - Les Chartres font mention d'une trèsancienne croix , qui est au milieu de la place de la ville, et qui est appelée la Croiai de Franchise; elle porte ce nom pour deux raisons : la première , parce qu'autrefois lorsque quelque bourgeois voulait sortir de la ville pour aller résider ailleurs, il allait accompagné de la justice devant cette croix , crier par trois fois qu'il était prêt de s'en aller : si quelqu'un se présentait à lui pour dettes, cautionnement , ou quelqu'autrc prétention , il était obligé de demeurer jusqu'à ce qu'il eut satisfait ; si personne ne se présentait pour lui faire quelque répétition , les gens de justice le conduisaient jusques a l'extrémité du ban, sans qu'on eut été en droit de l'arrêter dans le transport de ses meubles. La seconde raison pour laquelle cette croix porte le nom de Franehûe , c'est qu'originairement les seigneurs de Morhange avaient des droits si- excessifs sur les bourgeois , que plusieurs s'en trouvant accablés étaient sur le point de quitter la terre pour aller s'établir ailleurs : les seigneurs, pour remédier à cet inconvénient, et pour se conserver des sujets, firent creuser au milieu de la place , un trou en terre , où ils enfouirent la plupart des titres qui constataient leurs droits , et y firent planter la croix, dont les quatre faces sont aux armes de Salm. Il y a environ quinze ans , que le sieur Grandville Eiliot , pour lors comte de Morhange , avait conçu le dessein de faire chercher sous cette croix, mais il ne l'exécuta point. La terre de Morhange , qui a été longtemps possédée par

la maisc-n de Salm, est passée après la mort d'Elisabeth Jeanne, princesse palatine , douairière de Jean X, comte sauvage du Rhin, an prince de PeuxPonts , au due de Wirtemberg , au rhingrave de Grombach et autres co-héritiera de Jean X. Le prince de Wirtemberg et le comte de Grombach ont vendu en 1755 , leur part de la terre au sieur Grandville Eiliot et à là dame de Martigni sen épouse, qui l'ont possédée par indivis avec le prince de Deux-Ponts jusqu'en 1 745, tempsauquel le comte d'Helmstalt* a fait l'acquisition de la totalité de la terra par deux diiférens contrats. Cette terre, outre la ville de Morhange, est composée de quinze villages considérables et d'une partie de deux autres. En 1 756, elle a été décorée d'un siège bailliager. Il y a environ quatre siècles que la ville fut incendiée avec l'église ; il n'y eut que le château et trois maisons qui échappèrent aux flammes. Ce premier accident fut suivi d'un second , long-temps après , qui consuma encore la moitié de la ville ; et ce qu'il y a de singulier, c'est qne ces deux incendies arrivèrent chacun le deux de juillet , fête de la Visitation. C'est ce qui a porté les bourgeois à chômer de8 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.87% accurate

(«*) pois o» temps cette fête, et à la célébrer annuellement par une procession se— lemnélle , autorisée par la permission de l'ordinaire. Il y a à Morhange prévôté seigneuriale, dont les appels se relèvent directement à la cour souveraine de Lorraine : il y a outre l'église paroissiale/ un .hôpital et deux -châteaux , anciennement entourés 4e fossés ainsi que la ville. Deêtrick est un village aux environs , et «de la dépendance de Morhange. Des l'an 4)66 ,- dans le titre de fondation de l'abbaye de Vengaville, nous trouvons Théodebert, eomte 4e Destricht, C'est une ancienne tradition dit pars, ^rec Louis-le^Débonnaire y empereur et roi de France , a eu dans Destricht deux maisons royales , dont Tirae était contigue au village , l'autre éloignée d'un quart de lieue , -et située sur une montagne à présent couverte de bois, dont la vue s'étend fort loin : l'on y remarque encore des tas de pierres et des fossés. A un quart de lieue de là est le village de Manille, où les religieux de Saint-Àrnoû de Metz possédaient un bien considérable , qui leur a été donné par cet •empereur. L'acte est daté de Destricht ; les termes en sont : In Palatio nottro apud Destraeham ; en notre palais près de Destricht. Louis-le-DeV bonnaire est enterré à Saint-Arnoû. En 1722, lorsqu'il Mut bâtir le chœur de l'église de Destricht, on trouva plusieurs cercueils de pierres ; les lettres qu'on y remarqua donnèrent à connaître qu'As avaient renfermé des princes. En 1743, en rebâtissant l'église, trouva dans les nouveaux fondemens sept ligieux pour les habiter. que déterres éboulées , ou des débris d'une voûte. M. le curé d'Achain , auteur de ce i moire , qu'il a formé à l'aide des i ques que nous lui avons fournies , et auxquelles il a ajouté, remarque que dans son village il y a près l'église paroissiale , un tiUetnl d'une grosseur ai extraordinaire , qu'à un pied hors de terre , il y en a quarante de circonférence; que cinq hommes peuvent manger à une table ronde dans le creux de l'arbre , qui est aussi haut que la tour ou le clocher du lieu. MORIMONT. —Morimont , célèbre abbaye de l'ordre de Citeaux dont elle est la quatrième fille; elle est située dans le Bassigny français en Champagne , diocèse de Langres , dans un fond environné de bois et de montagnes : l'église est sur les terres de France; la moitié du réfectoire •est sur les terres de Lorraine. 11 y a an voisinage quelques fermes qui sont en Lorraine, desquelles la principale est Morvaux , hameau à cinq quarts de lieue de Bourmont ; les autres fermes sont Vaudauviller , Frooourt et les

Gouttes, Haute et Basse. Morimont fut fondé en 1114, la même année qne l'abbaye de Clair vaux, par Odelric d'Aigrcmont et Ôdeline sa femme, seigneur et dame de Choiseuil. Ce ne fut d'abord qu'une espèce d'ermitage situé au milieu des bois : mais Etienne, troisième abbé de Citeaux, y mit des religieux , qui , aidés des libéralités du seigneur Ode! rie d'Aigremont , y bâtirent un monastère, qui devint chef on père d'environ sept cents maisons qui en ; dépendent ; et à qui elle a donné des recercueils placés parallèlement et presque contigus, tous de pierre de taille , de la longueur de six pieds de roi ; le chevet relevé d'un pied et demi, à l'endroit des pieds de huit pouces, chaque cercueil ayant de largeur un pied et demi. Ils étaient tous à six pieds de profondeur ; et , ce qui fait conjecturer qu'il y avait là autrefois un caveau , c'est que le dessus n'était L'abbé est père immédiat et supérieur des cinq ordres militaires d'Espagne; savoir : de Calatrava, d'Alcantara, de Monte , d'Avis et de Christ , auxquels on peut ajouter Tordre des SS. Lazare et Maurice en Savoye. Tout cela est bien prouvé par les bulles des papes et par le diplôme de l'empereur Charles V. L'église de ce monastère est grande , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.66% accurate

(115) belle, bien bâtie et bien éclairée; on y Toit les monumens des seigneurs d' Aigremont , de Choiseuil , de Rourmont , de Grancey , d'Oiselet , de Rois, de Salins , s» «ooohwbs^ e* se pnîStouFS ausxss*On y remarque en particulier le grand antel qui est orné d'ouvrages en 1er d'un goût singulier et d'un grand travail. On remarquait dans le territoire de Morimont une grosse pierre-borne qui est posée entre les évéchés de Langres , de Tool et de Besançon. MORIZECOURT. — Morizécourt , village à une lieue de la Marche $ annexe de Seraucourt , diocèse de Toul , office de la Marche, recette de Bourmont, juridiction des juges-gardes des seigneurs, bailliage de St.-Thiébaut , présidial de Langres , parlement de Paris. M. le marquis du Ghàtelet et les bénédictins do prieuré de Morizécourt , anciennement nommé Deuilfy , en sont seigneurs hautsjusticiers , moyens et. bas. Le patron de l'église de Morizécourt est saint Maurice. Morizécourt se nommait autrefois Malsecourt (1) , et il est nommé Malseicwtà dans le titre de confirmation de la fondation de Deuilly , de l'an 1044. MORLAY. — Morlay , Morlacum , ou Marlacwn , bonrg, chef-lieu de l'office de ce nom , avec titre de prévôté , sur la rivière de Saulz , à cinq lieues de Bar , entre St.-Dizier et Gond recourt ; diocèse de Toul , recette et bailliage de Bar , présidial de Châlons , parlement de Paris. Ce lien était fameux sous les rois de la première race qui y ont eu leur palais : on peut voir la diplomatique du P. Mabillon, p. 297 , 298, 399. On y tint un concile en 678. V. ibidem p. 469 , 470. La paroisse a pour patron Saint-Pierre. MORTAGNE(La), rivière. — L'an cien nom de la rivière de Mortagne était Agne; mais le premier a prévalu. Cette rivière , nommée en latin Mortania , prend sa source à Vanémont, entre les bailliages (1) Hist. de Lorr. t. 1 , p. 418, preuve*. de Saint-Diey et de Bruyères, entre an bailliage de Lunéville par l'abbaye d'Autrey , passe à Remberviller , Moyen, GerbéviUer , et perd son nom dans la Meurtbr, à un village appelé aussi Mortagne, une lieue au démons de Lunéville. MORVLLLDEB. Foy** Lnrou-ii6AÀHD. MORY (Le) , ruisseau. — Le ruisseau appelé Mory vient des forêts qui sont audessus du prieuré de Belval , dans le bailliage de Châté. La Moselle le reçoit audessous de Porcieuz. MOSELLE (La). — La Moselle est une belle et grande rivière , qui est nommée par les anciens Mosella , ou Museila , on Momla: Ptolemée la nomme Oèrincus. Elle a trois sources principales ; la première au-dessus de Bussan, frontière de la Haute-

Alsace ; la seconde et la troisième au-dessus de la Bresse-en-Voages , où ces deux dernières sources se réunissant , vont se joindre à la première au-dessus de Remjremont. DeJà , la Moselle passe à Spinal , à Chatel , à Charmes , à Rayon , au Pont-Saint-Vincent , à Toul ; elle reçoit la Meurthe à Frouart $ elle traverse le Pontà-Mousson , entre dans le pays Messin ; le Rhin la reçoit à Coblentz , où elle perd son nom. Le cours de la Moselle est fort rapide ; elle coule sur le sable et sur les rochers , surtout aux environs de Remisemont et d'Epinal ; et comme le terrain par où elle passe est pour l'ordinaire sablonneux, elle change souvent de lit et emporte avec le sable la croûte de terre qui le couvre, et gâte ainsi lés prairies par où elle passe. Ses eaux, surtout dans les montagnes , étant ordinairement fort limpides , ont donné lieu à la construction de plusieurs papeteries qui sont sur la Moselle , où l'on fait du fort beau papier qui est en réputation , même chez les étrangers. Par le moyen de la Moselle et de la Meurthe, on fait descendre des montagnes de Vosges, les bois de marnage, les planches et mêmes les bois de chauffage , à Rosières, àSt-Nicolas, à Nancy, à Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.00% accurate

(»«) Met* , à Tool , et de là en France et enlMoêellankiÇl), formaient un corps disHollande , ce qui procure à tonte la pro- tingué dans la ville de Metz , comme il parince un profit très-considérable. Ce com merce toutefois n'est pas fort ancien:; car on lit dans la chronique de Metz en vers , que l'on ne vit tes voiles descendre de la Vôsge À Metz , qu'en Tan 1507 L'an après comme rivière avale , , (Des Vàgien* tes première* valles De planche* i passèrent parmi Metz, Où jamais on n'avait passé. Le maréchal de Vauban avoir proposé de faire la jonction de la Moselle à la Meuse, par le moyen du ruisseau d'Engrechin-qui coule dans le val de Fougjet vient se perdre dans la Moselle , après avoir passé au travers de la ville de TouL De Toul à Pa gni-sur-Meuse fl n'y a qu'environ deux lieues ; on espérait en faisant des retenues d'eaux dans le ruisseau dont on a parlé , et en perçant une montagne qui n est pas considérable, conduire des bois de toute espèce du port de Toul jusqu'à la Meuse , en joignant le ruisseau d'Engrechin i un antre , qui se perd dans la Meuse , andessus de Pagnt. Ce projet avait éié renouvelé sous la régence de M. leducd'Orléans, et sous le règne du duc Léopold de Lorraine. Il avait même fait venir de Paris à Lune ville le père Sébastien , Carme de la place de Maubert , habile mathématicien , pour l'exécution du même projet ; mais la chose est demeurée au rang des idées magnifiques , qui n'ont pas été suivies de l'effet. Anciennement on ne connaissait sur la Moselle que quatre ponts de pierre; celui de Pont-à-Mousson , celui de Metz , celui de Consarbrik et celui de Trêves. A présent il y en a à Chatel, à Charmes, à Fiavigny , au Pont-Saint-Vincent ; et depuis quelques années on a rétabli celui de Trêves , qui avait été rompu par ordre de la France. Tout le monde sait que la Lorraine MostUane tire son nom de la Moselle, sur les bords de laquelle elle s'étend dans presque toute son étendue. Les bateliers de la Moselle, Nautœ et p.' 5 1 a. rai* par cette inscription trouvée dans la terre lorsqu'on creusa les fendemens de l'église deSt-Pieire-au-Champs. M. PUBLICIO SECUNDAINO , NACTAMJM MOS ALUCOIL USE. TABULARIO LIIII , LVI. AUGUSTALL Marcus Piiblirius Secundanus tenait le registre (Ta6a/ari a*) des comptes de la compagnie des Bateliers de Metz. Gn a trouvé dans la terre sous le choeur de la cathédrale de Paris, une inscription a peu près pareille, faite du temps de l'empereur Tibère , des bateliers de Paris, d*£vreux et de Sens : Nautag Parùiaci, Evrici, Sennani.Ges trois

villes trafiquaient sur la Seine , comme ceux de Metz sur la Moselle.
MOTHE (LA). — LaMothe, forterease autrefois très-fameuse, située sur les frontières de Champagne , dans le Bassigny Lorrain , près la petite rivière de Mouzon, environ à deux lieues de la Meuse , et de Bourmont , qui sont an couchant de la Mothe : ce Heu se trouve quelquefois nommé St.-Alairmont , ou St.-Hilairemont (2). Tbiébaut, comte de Bar en 1258 , affranchit les sujets de son château de St.-Hilairemont sous certaines conditions. Le même comte y fonda en 1259, un chapitre sous le titre de l'annonciation de la Vierge, à qui il assigna quelque peu de revenus , à condition que chaque chanoine qui voudra entrer dans ce chapitre, portera dans la masse cent soudées de terre, ou une terre de la valeur de cent sols de revenu , et qu'après sa mort le fond en resterait au chapitre. Le comte se réserve le droit de mettre dans ce chapitre autant de chanoines qu'il jugera à propos, jusqu'à la Pentecôte prochaine ; il leur accorde la permission d'acquérir les dîmes qui sont de son fief , jusqu'à dix ans de là ; et leur accorde le plein usage dans les terres^ prés, eaux , bois et pâturages qui lui appartien(i} Vîgneule, Chrouiq., t. 3 ,pag 8*4(a) Hist. de Lorraine , t. 2, p. 483 , preuves Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.05% accurate

CJI7) - , il leur donner encore d'autres privilèges , et Tent qu'après que le nombre de» chanoines sera réduit à treize , ils demeurent à ce nombre fixe, et qu'il» choisissent dans leur corps un prévôt quiaur» double prébende j et chaque chanoine fiera serment en chapitre de faire résidence m» demi an, En i 522 , on supprime un eanonieat pour y mettre un maître et quatre de choeur. Cette manière de fonder des eanonicats par nue espèce de loterie, a été assez commune en Lorraine , comme nous l'ayons montré dans la dissertation sur l'origine des (Urnes et des- retenus eedésia* tiques. Je trouve que Te comte de Bar, Edouard I, en 1314 (1), jouissait de la châteflenie de la Motbe , et qu'en cette année il l'engagea à Ferri T due de Lorraine 7 pour une somme de deux cent mille litres , , par Ytnr tremise de Louis y firs aine du roi Philippe : et par l'acte , il reconnaît que cette chatellenië relevait du comte de Champagne , dont le même Louis r alors roi de Navarre était en possession; En 1433 r le duc René I 0}, prit le château d'Àigremont et le rasa : c'était une rraie retraite de voleurs et de piUards. L'anné 1435 , Goitlequiu d'Aigremont prit sur René , le château de la Atotne; mais le duc René 7 jpea de temps après, y mit le siège , et s'en rendit maître par composition , ayant donné une certaine somme à ceux qui le défendaient* En 1439 on 1441 , selon Monstreler , le bâtard de Bourbon Tint assiéger la Motbe-en -Lorraine, Il avait environ 400 hommes ; il emporta la place d'emblée ; il en abandonna le pillage à ses gens , et y demeura environ un mois , faisant des «ourses dans tout le pays des environs. Les gouverneurs de Lorraine pendant la détention du duc René Ier, traitèrent avec grosse somme d'argent , loi persuadèrent de se retirer. Le roi Henri II en 1548 (1), parcourant les provinces des ses élats , arriva à Joinville ; et avant appris que la duchesse de Lorraine ,, Christine de Danocmarck, faisait fortifier la Mothe r qui est sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine j il souhaita d'avoir sur cela une conférence avec la duchesse régente. Elle se rendit à Joinville 7 mais avant son départ de Nancy, elle fit le 42 juin 1545, à 5 heures du matin, ses protestations par-devant un notaire, contre tout ce qu'on pourrait exiger d'elle r au préjudice des intérêts du duc son fils , surtout an sujet des fortifications du château de la Mothe , qu'on voolait lui faire cesser. On fit faire les mêmes protestations au jeune duc Charles IH. Le roi combla d'honnêtetés la duchesse Christine 7 et la pria d'interrompre ou de suspendre les fortifications du château de la

Mothe.- La chose fat accordée pour le temps de la minorité du duc , sans préjudice de» droits de part et d'autre ; et l'on en dressa ua acte daté de Joinville , le 20 juin 1548 , par lequel le roi en considération de cette interruption , accorda que le jeune duc de Lorraine Charles III , pendant sa minorité, jouirait de tous les droits de régale , cas royaux , exercices de juridiction t tout ainsi que les feu ducs de Lorraine en avaient joui leur vie dos rant ; sans que pendant ledit temps , les officiers et justiciers du duc , puissent être distraits par titres royaux , ou autrement hors de leur juridiction; mais seulement en cas d appel et juridiction par-devant les juges réformateurs. L'armée des protestons d'Allemagne (1), sous la Conduite du prince Casimir 11 du nom , fils de Frédéric III , comte palatin du Rhin , venant au secours du prince de le bâtard de Bourbon, et moyennant une • Condé , de l'amiral deColigoi , d'Aodelot (.) Longues eut d, h Fronce , p.rlic ,, \ * d'MtM ■*»— d« e°«ver»«ent du p. 483. I 0) ®»l°ire de Lorraine, lomè a, pages (2) Chronique du Doyen de St.-Thiebaut ia8Ç, iiqo.i433 et 41 35. | ■ (*) Ibid. p. i383. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.70% accurate

("8) roi Charles IX, armèrent à Lifbu-leGrand , dans l'espérance de se rendre maîtres de la Mothe et de Véielise , où ils avaient une intelligence: mais la trahison ayant été découverte , le gouverneur fut pendu , et les princes passèrent outre , et allèrent du côté de Langres. Pendant les troubles de la France (2) , do temps de la ligne, on avait fort bien fortifié la Mothe, et elle passait pour la plus forte place de la Lorraine après Nancy. Le doc Charles IV avant encouru la haine du cardinal de Richelieu , pour avoir pris le parti du duc d'Orléans frère du roi Louis XIII , et des princes mécontens du gouvernement , attira dans la Lorraine la guerre qui lui fut si funeste , et dont la province ressent encore aujourd'hui les tristes effets. Le prince Nicolas-François frère de Charles IV, voulant prévenir la ruine entière du pays, vint trouver le roi à Saint-Diiier, et offrit de lui remettre en dépôt la forteresse de la Mothe , pour assurance de la parole du duc son frère, qui promettait de demeurer en repos. Mais le cardinal de Richelieu fit entendre au roi , qu'il lui était essentiel de se rendre maître de Nancy , pour contenir le dnc de Lorraine dans la neutralité. On fit part au cardinal Nicolas-François de cette résolution. Après le mariage contracté à Lunéville en 1 655 , par le même cardinal NicolasFrançois avec la princesse Claude de Lorraine, sa cousine germaine, le roi Louis XIII , ou plutôt le cardinal de Richelieu , résolut de se rendre maître de Ritche et de la Mothe, les deux seules places qui restaient au duc Charles IV. Celui-ci informé que la France était résolue de faire déclarer que la loi saliqoe n'avait pas lieu en Lorraine , et que la duchesse Nicole son épouse , était la seule légitime héritière de ce pays, ce prince craignit tellement l'exécution de ce projet , qu'il fit offrir au roi de lui remettre Ritche et la Môthe, pourvu qu'on voulut laisser au duc Nicolas-François, son frère, et aux princesses déte(i) Hitt. de Lorr.*t. 3, p. 339. nues avec lui, la liberté de se retirerai ils voudraient , mais cette proposition fi* rejetée. L'année suivante , le siège de la Motbe fut entrepris par le maréchal de la Force (i). La place était située sur une montagne de roche + escarpée de tous cotes; elle n'était commandée de nul endroit , et commandait à trois montagnes voisines. Elle n'avait d'étendue sur son sommet, qu'autant qu'il en fallait pour contenir une assez petite ville. Elle n'avait qu'une porte , une rue , une église , et on n'jr pouvait aborder que par un seul endroit Les fortifications consistaient en hait bastions , qui enfermaient toute la ville ; elle était de forme à peu près ovale, l/oo y avait

ajouté quelques dehors , qui ceignaient les fossés , remparés de quelques pointes d'Hollande, de quelques demilunes et de quelques ravelins. Le gouverneur était Antoine de Choiseul, seigneur d'Ische, gentilhomme Lorrain. La ville Ait assiégée dans les formel vers le 15 avril 1654. On dit que dans ce siège , on se servit pour la première fois de bombes; Nous avons donné assez au long les particularités de ce siège , an 5' t. die l'hist. de Lorraine, p. 370,271, 272 et suivantes. M. d'Ische ayant été tné dans la place, et le secours attendu n'étant pas arrivé , la Mothe se rendit le 26 juillet 1654(2). Cette place fut restituée au duc Charte IV en i 641 ; mais elle fut de nouveau as* siégée en 1 642. Duhallier , gouverneur de Nancy, de la part de la France, eut ordre de la bloquer , mais le duc Charles IV l'obligea de se retirer avec perte de son bagage; il fut même baUu auprès de Iifbnle-grand. Magalotti fut choisi par le cardinal M*~ zarin , pour conduire le siège de la Mothe (3) ; il investit la place dès le 6 décembre 1 644 , et travailla aux lignes de circonvillation dans les mois de janvier et de S1) Hiet. deLorr. (a j Ibid (3)P* 416. t. 3, p. 270, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.42% accurate

("9) vrier ; il ouvrit la tranchée au commencement de mai. Cliquet commandait dans la place ; il laissa travailler Magalotti , sans s'en mettre beaucoup en peine, dosant qu'il n'avait pas voulu faire des dehors à la place, pour pouvoir en venir plutôt aux mains avec les ennemis. Magalotti s'étant rendu maître delà contre-escarpe, attacha le mineur à un* rocher, qui servait de fondement au bastion de Sainte-Barbe. Ayant fait mettre k feu à ht mine , il fit une brèche assez grande pour pouvoir donner l'assaut à la place. Cliquot résolut toute fois de la défendre jusqu'à l'extrémité. La mort de Magalotti arrivée presqu'au même temps, le tira d'embarras, et lui donna le tempsde réparer en quelque sortelabréche du mur avant l'arrivée du marquis de Villerof , qurfut envoyé pour remplir sa place. Il offrit carie blanche à Cliquot , pour la capitulation: qu'il pourrait demander. Cliquot assembla ses officiers 9 qui conclurent qu'il" fallait rendre la place y sous les conditions qui furent envoyées à VHleroi , et acceptées après quelques difficultés. Cliquot avec sa garnison en sortit le 7 juillet 1646. Le roi ordonna que non seulement les fortifications, mais aussi les maisons de la ville et l'église, fussent démolies, ce qui fut exécuté sans délai , malgré les prières et les remontrances des bourgeois. La Mothe ne s'est point rétablie depuis ce temps ; et dès le premier siège , les papiers les plus importait» de l'état, que Charles IV y avait réfugiés , comme dans une forteresse imprenable, furent transportés à Paris , d'où ils ne sont jamais revenus en Lorraine. M.* le chancelier Seguier, en fit foire des copies des principaux, qui se conservent en plusieurs volumes à l'abbaye de St.-Gennain-des Prés, où feu M. de Coislin, évéque de Metz, les donna de son vivant. La ville de la Mothe , portait d'or à trois têtes arrachées de lions de gueules, lampassées, allumées et couronnées d'argent» iPrèaves,. MOUSON(li), rivière.*— La petite rivière de Blouson, en latin Moêima, partant de sa source au-dessous de la Marche en Barreis, vient passer à cette ville, i Tolaincourt , Rosières sur Mouson; puis entrant au bailliage de Bourmont , passe à Vrécourt, Soulaucourt, au pied de la Motte, à Sommerécourt , bailliage de Neufehateair, traverse Pont-pierre , entre au val de Circourt. Pendant les sécheresses cette rivière se perd dans des bancs de roc an-dessous de Villars , et par des souterrains-, vient dégorger au-dessus du moulin de Concourt r à nu quart de lieue de Neufchàteau. Ella se joint à la Meuse dans cette ville^ MOLZA Y ou MOUS A — Mouzayou Mousa ,

village dépendant de la ville de Stenay (1);. Ity a- le grand et le petit Mou* xay proche ladite ville. On tient que le roi saint Dâgobert II , martyr r fot mis à mort près Mousay, en 227, par nu nommé Grimoalde , son filleul (2). Quelques-uns forment des difficultés sur sa qualité de roi de France , et ' prétendent que sr saint Dâgobert tué à Mouzay, était roi de France , c'était Dâgobert lit , fils de Childebert III. Voyex ce que nous avoue dit sur cela dans l'article de Stenay, et dans celui du prieuré de saint Dâgobert de Stenay. Dâgobert III, n'a pas régné treize ans, mais seulement six , depuis l'an 711 , jusqu'en l'an 716. MOYEN. — Moyen en latfo Afaffiim , ou Modiumy ou Medianum, ou Arx Media. , tout simplement nommé Moin , même dans les titres latins : chef-lieu de la châtellenie du même nom, diocèse de Toul, temporel del'évéque de Metz, village autrefois célèbre par son château, qui est aujourd'hui ruiné ; il est du bailliage de Vie , dans le ressort du parlement de Metz ; le patron de l'église est saint Martin. Les lieux dépendans de cette châtellenie sont Moyen , le prieuré de Mervaville , Si) Hi*t. de Verdun, p* 207. *)' Histoire de Lorraine , tome i,p. 4°9'* Digiti-zedby VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

(110) dépendant de l'abbaye de Senones, saint' Clément , Chenevière , la Ronce , la cotise de PtUaigne sur le ban de Saint-Clément, celle de Boulain sur le ban de Vatiwcuil e* le TilJage de Vatiméail. H est parlé de Moyen comme dépendant de l'abbaye de Senones, dans un diplôme de l'empereur Henri V, de l'an 1111, dans ume bulle du pape Calixte II , de Tan 1123 , et dans une chartre d'Etienne de Bar évéque de BfeUz , de l'an 1134. Jean, évéque de Metz en 1224-, acquit tout ce que les abbé et religieux de Senones , possédaient à Moyen , en terres, en bois , en serfs , en eaux, arec le ban (1) ou la seigneurie , à l'exception du droit de patronage et des dimes qui leur appartenaient. En échange , le prélat , du consentement du chapitre de sa cathédrale , leur sont dus â Moyen ; il ordonne que le» maîeurs de ces lieux-là ta fassent feauté ou hommage (1) , i l'abbé de Senones , sans être obligés d'en reparler à l'évêque* Il parait par-là que l'abbaye de Senones avait la seigneurie et la haute justice à Moyen , et qu'elle la céda à l'évêque de Metz , qui en composa une de ses châtellenies , comme elle est encore aujourd'hui. En 1254 , Jacques de Lorraine, évéque de Metz , reconnaît que les abbés et religieux: de Senones , ont donné à lui et à ses prédécesseurs , le bois qui est dans le ban de Aeuleiz , avec le fond de la même forêt ; et en^échange , le même prélat cède au prieuré deMervaville , dépendant delà même abbaye , l'usage dans son bois de Moyen v nommé Marbois , tant pour ses bàtixnens que pour son affouage ; de plos, accorda dix livres, monnaie de Metz, de» il accorde au même prieuré , la pâture ou rente annuelle, à prendre sur toutes les poêles à faire du sel (2) qui ne sont pas franches, et qui leur appartiennent dans la ville de Vie, à eux, ou à leur prieuré et aux maisons de leur dépendance;^ sorte qu'à l'avenir ils possèdent toutes ces poêles , ou ces loges à mire du sel, franches et quittes de toutes redevances, qu'ils payaient auparavant aux é vaques de Meta ; our bien ledit prélat leur assignera dix livres de rente annuelle , à percevoir sur la ville de Vie ou sur celle de Metz. L'acte en fut passé à Metz dans l'Octave de l'Assomption de la Vierge de l'an 1224. Et l'an 128S, Bouchart évéque de Metz , pour acquitter cette rente annuelle de dix livres de Messins , que l'évêque Jean son prédécesseur , s'était engagé de payer à l'abbaye de Senones , céda à ladite abbaye pareille somme t à prendre sur les cens qu'il percevait dans le village de Vaqueville 5 et si les cens de Vaqueville ne suffisaient pas pour acquitter cette somme , il y affecte

subsidiairement les cens qui lui (i) Bannum y Dominium Jurîsdictio. (a) Sissœ, Seules, Salinarùe. In quibus oaldaria , patella , et cœlera instrumenta ad sol conficiendum. glandée pour les porcs qu'on y nourrît dans ses bois de Chèvremont , à charge d'en payer le passonage (1) , comme les autres habitans de Moyen , et à condition qu'ils ne pourront ni vendre ni donner aucun bois desdites forêts. Passé au mois de mai 1254. Conrade Bayer de Poppart , évéque de Metz, commença à bâtir le château de Moyen vers l'an 1444. Le bourg de Moyen était alors entre les mains du seigneur d'Ogévillers : Conrade de Bayer l'en retira , et y fit bâtir tout à neuf un château sur une hauteur, vis-à-vis le village de Moyen, On remarque que les bourgeois d'Epinal , qui appartenaient alors à l'évêque de Metz, y étaient commandés , et y venaient travailler par corvée. Les seigneurs des environs en murmurèrent ; l'évêque ne s'en mit pas en peine, et nomma ce château Qui qu'en grogne , pour marquer le mépris qu'il misait de leurs discours : il unit (i } Faire feautc. Facere homagium, seujuva» meiitumjîdelîtatis. (2) Passonage , le droit qu'on seigneur tire sor les porcs qui paissent dans les foréu Voyc* Du Caoge, Pasnalicum, Patnagium , PasUonalicum. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.53% accurate

(1*1) à la châteilenie de Moyen , le bas de saint Clément , qu'il avait acheté du chapitre de sa cathédrale. Nous avons le plan et Fédération dn chà* teao de Moyen, très-proprement dessiné et gravé par le sieur de Beaulieu , chevalier de l'ordre de Saint-Michel , un des ingénieurs et géographes du roi , gravé après la paix des Pyrénées , conclue en 1 659 . Alors les villes et châteaux de Lorraine ne subsistaient plus avec leurs anciennes fortifications, mais M. de Beaulieu les avait sans doute dessinés avant leur démolition. Le château de Moyen était carré f avec une grande enceinte fortifiée de cinq tours, placées au côté du nord et de l'orient : le corps du château était environné de fossés et de murs bien solides , non pas toutefois en pierre de taille ; il était fortifié, de six grosses tours rondes; la basse-cour était en dehors avec les écuries. Le village de Moyen en était éloigné d'environ cent pas ; les jardins étaient au dehors de la forteresse. George de Bade , évéque de Metz , mourut au château de Moyen , le 11 octobre 1484 , d'où son corps fat rapporté à Metz , et enseveli dans sa cathédrale. En 1634, le château de Moyen fut assiégé par le maréchal de la Force , dans l'espérance d'attirer le duc Charles IV en campagne : le château%e rendit faute d'eau au bout de six jours ; la garnison en sortit avec armes et bagage. Les soldats Lorrains mal payés et mal disciplinés , continuaient cependant à désoler le pays , sans faire distinction de l'ami ou de l'ennemi. Les troupes Lorraines reprirent ce château en 1656 , et se servirent de ce lieu comme d'une forteresse, pour exercer plus hardiment leurs pilleries et leurs ravages dans la province. En 1639 9 Duhallier, gouverneur de Nancy, maréchal de France , pour réprimer ces désordres , alla assiéger le château de Moyen. Thouvenin , capitaine du régiment de Saint-Baskmont , y était enfermé avec seulement cent hommes. Le siège fut commencé le premier août 1639 , et le château ne fut pris que le quinze septembre de la même année : on y tira plus de quatre mille coups de canon $ il y avait déjà deux brèches de faites , et on était prêt à donner l'assaut , l'orsqu'on donna avis à Duhallier qu'il y avait un côté où il était plus aisé de faire brèche. U tourna sa batterie de ce côté-là, et en vingt-quatre heures on fit une nouvelle brèche de quarante pas. Comme on se disposait à donner l'assaut , Duhallier, par le conseil de Lenoncourt , fait une nouvelle sommation à Thouvenin ; il l'accepte , et obtient telle capitulation qu'il avait demandée. Quelque temps après cette forteresse fut démolie , ainsi que la

plupart des châteaux de la Lorraine , et n'a pas été rebâtie.
MOYENMOUTIER , et le château de la Haute-Pierre. — Je ne sépare pas ces deux lieux , parce qu'ils ont une liaison nécessaire, comme on le Terra dans la suite. L'abbaye de Moyenmoutier fut fondée vers l'an 671 , par saint Hidulphe , archevêque de Trêves , lequel à l'imitation de saint Gondebert, et de saint Déodat ou Diey, évéque de N«vers9qui s'étaient déjà retirés dans le désert de Vôge , quitta aussi son archevêché, et vint chercher Dieu dans ces solitudes , qu'on peut à bon droit appeler la Thébaide de l'Europe. Il parait que le^remier dessein de saint Hidulphe était d'y vivre en ermite ou en simple solitaire , puisqu'il choisit pour sa demeure l'endroit du pays le moins propre à y bâtir un monastère , resserré entre la montagne et les rochers du côté du midi, et par la rivière de Rabodo du côté du nord. Tout le terrain des environs était déjà occupé par saint Gondebert à l'orient , par saint Diey au midi, par le monastère d'Etival , fondé par Bodon Lendinus , évéque de Toul à l'occident, et par les ababbayes de Bonmoutier, d'Offon ville , Offoniê Monoêterium , fondées par le même Bodon frère de sainte Salaberge , au nord. Ainsi le monastère de saint Hidulphe se trouva au milieu de quatre ou cinq Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.66% accurate

(*2* monastères , ce qui lui fit donner le nom de Moyenmoutier. Saint Hidnlphe trouva dans ses saints voisins , tons les secours qu'il pouvait désirer, non seulement pour sa personne , mais aussi pour le grand nombre de disciples qui vinrent se ranger sous sa discipline , et qui l'engagèrent à bâtir une abbaye et deux églises, l'une sous l'invocation de la Sainte- Vierge , et l'autre sous celle de saint Pierre et des autres apôtres. Il en bâtit ensuite encore une troisième au dehors du monastère , en faveur des étrangers et des hôtes qui survenaient, et une quatrième sur le monticule qui est au midi de l'abbaye , qu'il dédia au pape saint Grégoire , et y bénit un cimetière pour y enterrer ses religieux , parce que le terrain où était bâti le monastère , était alors trop humide et trop aquatique. On compte entre ses disciples , trois saints personnages , savoir : Jean et Bénin , frères germains et même jumeaux , selon la plupart , et un troisième nommé Spinule , honoré du don des miracles , de telle sorte , que saint Hidulphe fut obligé) après sa mort, de lui commander en vertu de la sainte obéissance qu'il lui devait de cesser d'opérer ces merveilles , qui attiraient à son tombeau une foule de peuples qui troublaient le repos de ses frères. Tel était alors l'esprit de ces saints solitaires , tels étaient leur amour et leur respect pour le silence , la retraite et l'humilité. Peu de temps après que saint Hidulphe se fut établi dans ce désert , un seigneur des environs nommé Begon , lui fit présent de la terre nommée aujourd'hui St. -Biaise, et autrefois Bégoncelle : il y ajouta la roche de Folcholde , que l'on croit avoir renfermé la montagne voisine de St.-Blaise, le vallon où était autrefois le village de Veis-Valle, et l'emplacement de Rua, où l'on a depuis bâti la ville de Raon-1'Etappe, dont on parlera plus au long ci-après. Saint Erard , frère de saint Hidulphe , et évéque de Ratisbonne , ayant appris la retraite de son frère, le vint visiter, et ces deux saints prélats catéchisèrent et baptisèrent Odile, fille d'Atique , duc d'Alsace. \a jeune Odile , par une grâce particulière du ciel, et par les prières des SS. évéques , reçut à la fois la lumière de l'esprit et celle du corps au baptême. Atiqne son père , lui permit de se retirer sur une haute montagne nommée Hehemberg, où elle bâtit un fameux monastère, qui porta le nom de sainte Odile, qui fut comblé de biens par la libéralité du père. Après la mort de saint Die y , arrivée en 679 , saint Hidulphe prit la conduite de la communauté que ce saint avait rassemblée en son monastère de Jointures, ou du Val de Galilée , et laissa celle de Moyen-Moutier à Leutbalde son

disciple; Celui-ci étant mort en 704 , saint Hidulphe prit de nouveau le gouvernement de Moyen-Moutier , et le tint jusqu'à sa mort, arrivée en 707. Sous le règne de Charlemagne , les religieux de Moyen-Moutier ne pouvant s'accorder sur le choix d'un abbé , ce prince leur donna pour supérieur un archevêque de Grade, nommé Fortunat, qui était alors à sa cour. Fortunat gouverna cette abbaye environ vingt-deux ans ; il mourut , en 825 , et fut enterré à l'oratoire de Sainti-) Grégoire , au midi de l'abbaye. Le roi Lothaire le jeune (1), qui donna son nom à la Lorraine, et qui troubla toute la France à l'occasion de son divorce avec Thietberge , étant en guerre avec ses oncles Charles-le-Cbauve et Loeisle-Germanique , demanda à Pipin, abbé de Moyen-Moutier, les trente soldats armés que son abbaye était chargée de fournir au roi en temps de guerre. Pipin s'en excusa sur le mauvais état des affaires de sou monastère; Lothaire méprisa ses excuses, et donna l'abbaye de Moyen-Moutier au duc de la province, qui était apparemmeaH Régnier , comte de Hainau , surnommé au Long-Col, qui avait reçu ce duché' du même roi Lothaire vers l'an 855, lorsqu'il commença â régner. Ce duc de la province , pour fournir nu (i) Histor. Mcdbni Monast. p. 169, 177. cum seq. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.82% accurate

(*«) roi le nombre des troupes à quoi il était taxé , désola Moyen-Moutier , en dissipa les biens ; et les religieux manquant des choses nécessaires à la vie , forent obligés de se disperser, à, l'exception d'uu petit nombre à qui le duc fournissait la nourriture. Il fit plus : il s'appropria 1511 familles de serfs qui appartenaient à ce monastère , qui par ce moyen fut réduit à la dernière misère. Les chose demeurèrent en ce triste état, jusqu'au règne de Zuintebolde, roi de Lorraine, fils naturel de l'empereur Araou. Zuintebolde commença i régner en 895 , selon les uns , ou 895, selon d'autres* Ce prince donna l'abbaye de Moyennfoutier au comte Hillin, qui chassa le peu de religieux qui y étaient demeurés , et mit des chanoines en leur place vers Fan 896. Ils y demeurèrent environ soixante-six ou soixante-sept ans , et Fridéric , duc de Bar , y remit des religieux vers l'an 965 , ou 966. Quant à l'état temporel de cette abbaye , elle a été soumise dès les commen œmens aux rois d'Austrasp, dans les états desquels elle est située , et ensuite à l'empereur Charleroagne et à ses successeurs. Dans la suite, les ducs de Lorraine y exercèrent les droits régaliens sous l'autorité des empereurs. Depuis Gérard d'Alsace, les abbayes de Moyen-Moutier et de St.-Diey , ont toujours été de la souveraineté des ducs de Lorraine, ce qui n'a pas empêché qu'elles n'aient eu des seigneurs avoués, qui , sous prétexte de protection et d'avoeatie, exerçaient sur leurs sujets une assez grande autorité. Dès l'an 1220, ou environ, Albert, ou Aubert de Parroye, écuyer, d'une des plus grandes et des plus anciennes maisons de Lorraine, avoué ou sou*voué de Moyen-Moutier , bâtit une forteresse auprès et au nord de la Haute-Pierre , qui est une roche escarpée fort haute, qui se voit sur la montagne vis- i- vis l'abbaye. On remarque Pierre, dont le nom demeura à Aubert de Parroye et à ses successeurs. Le duc Mathieu II, ne put souffrir cette entreprise : il assiégea cette forteresse , et la prit après un asses long siège , qui dura depuis l'Octave de la Pentecôte , jusqu'à la Nativité de Nôtre-Dame , huit septembre. Après la prise de ce château , le duo Mathieu et Aubert de Parroye convinrent ensemble, que ledit Aubert pourrait construire une nouvelle forteresse sur la montagne d'Annu ,près Colroye , au val de St.Diey; même de rétablir , s'il voulait , son château de la Hante-Pierre, en faisant hommage au duc, de celui des deux qu'il rétablirait. La lettre est du mois de Janvier 1224, Il parait certain qu'Aubert de Parroye ne bâtit point sur le montAnsus, mais qu'il rétablit son château de la Haute—

Pierre : et l'on voit par le Nécrologue de l'abbaye de Moyec-Moutier, qu'il y eut encore depuis quelques seigneurs et dames résidant à la Haute-Pierre. Il parait de plus, par les lettres de l'an 1224, qu'Aubert de Parroye était fils de Simon de Parroye , et que le château de Spissemberg leur appartenait. Dans la suite les seigneurs de Parroye vendirent, ou échangèrent avec les ducs de Lorraine, ce qu'ils avaient à Spissemberg, dans le Val de St-Diey, â Moyen-Moutier et â EtivalLe cardinal Humbcrt , célèbre par set écrits et par les services qu'il a rendus â l'église contre les grecs schismatiques , était religieux de Moyen-Moutier. On conserve dans l'abbaye de MoyenMoutier un asses bon nombre d'anciens manuscrits , dont la plupart viennent du Prieuré de St.-Mont , proche Remiremont: d'autres sont des restes de l'ancienne bibliothèque de . Moyen-Moutier ; d'autres viennent de différons endroits* On peut voir le dénombrement des principaux , dans Bibliotheca bibliothecarmm , manuscrit du H. P. dom Brnarde de Montfaucon. On y montre en particuencore â présent quelques restes de cette (lier l'unique copie qu'on connaisse de forteresse, qui fut nommée de la /Toute- 1 l'histoire de Jean de Bayon , Dominicain Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.05% accurate

(124) qui vient du R. P. Douât, Tiercelin, confesseur du duc Charles IV. Le manuscrit est précieux pour l'histoire de ce paysci , principalement pour celle des comtes de Vaudémont, branche de la maison de Lorraine. On y voit aussi l'ancienne chasse qui renferme les reliques de Saint-Hidulphe , fondateur de ce monastère; eHe est couTerte de lames d'argent ouvragées , et représentant le baptême de Sainte-Odile par Baint Hidulphe et saint Erard son frère , évéque de Ratisbonne ; ladite sainte Odile présentée à ces deux SS. évéques par le duc Atique et la duchesse son épouse. Ces plaques d'argent sont d'un goût fort gothique, comme ayant été faites au dixième siècle ; mais elles sont précieuses pour l'histoire de ce temps-là. On les a fait graver dans l'histoire de Moyen-Moutier , composée par le R. P. don Humbert Bdhomme , abbé de Moyen- Moutier , imprimée à Strasbourg, chez Dulseker en 4724, in-quarto, d'où M. Scheffelin les a fait retirer dans son Alsace illustrée , imprimée à Colmar , in-folio en 1751.
MOYEN VIC — Moyenvic, petite ville située entre Vie , au couchant, et Marsal au levant , sur la rivière de Seille , Salia , ou Sallia, ainsi nommée à cause des sources d'au salée qui se trouvent dans, et sur les bords de cette rivière. Il y a des salines à Moyenvic de même qu'à Marsal ; mais celles qui étaient anciennement à Vie, sont supprimées depuis long-temps. Quel- , ques usurpateurs avaient autrefois bâti une forteresse à Moyenvic , Munitionem inter Vicum et Marsallum, mais Etienne de Bar , évéque de Metz , la prit et la ruina. Ge prélat a gouverné cette église depuis 1120, jusqu'en 1165. Les salines de ce lieu (1) appartenaient autrefois aux chanoines de Saint-Gengoul de Toul , comme il parait par les titres des années 1063, 1102, 1115. Ils les possédaient encore en 1220, 1246, et 1580 , mais ils laissèrent ces salines à titre (t) Le P. Benoit Picart, Histoire de Toul; P- 7'de ferme , à l'évoque de Toul , aux religieux delà Crète, à l'abbé et aux religieux de Nolre-Dame-des-Vaut, moyennant cinq muids de sel par an. Ils les ont ensuite cédées à l'évéque de Metz f par bail emphythéotique aux mêmes conditions que ci-dessus. Le roi est entré dans les droits de l'évéque de Metz , et ces salines sont à présent unies à son domaine. Thierri Bayer de Boppart , éyéque de Meti (1) , fit fermer de murailles la ville de Moyenvic. Ce prélat a gouverné l'église de Metz depuis l'an 1655 , qu'il fut transféré à cette église de celle de Worms , qu'il gouvernait auparavant. Il gouverna celle de Metz jusqu'à sa mort , arrivée en 1585. Les Messins prirent et

mirent le feu à la ville de Moyenvic en 1418. (2) La chronique dit qu'ils firent grand œuvre , ayant pris Bodemach et Moyenvic , sans être aidés de personne , et par leurs propres forces. Ils prirent de nouveau et brûlèrent Moyenvic en 1450. Les troupes de l'empereur (5), étant entrées en Lorraine en 1650 , sous le commandement du colonel Gratz , s'emparèrent des villes de Vie et de Moyenvic , et l'empereur commanda de fortifier Moyenvic, On prétendit que le duc Charles IV , favorisait les impériaux qui étaient dans ces places , jusqu'à leur fournir les choses nécessaires à leur entretien , et à diriger lui-même les ouvrages de la citadelle , que l'empereur faisait construire à Moyenvic. Le roi Louis XIII , informé de tout ceci, et des liaisons secrètes qui étaient entre le duc Charles IV, et l'empereur, entra en Lorraine en 1651, contraignit les allemands à sortir du pays , et le duc à quitter leur parti : le roi prit Vie sans y trouver de résistance. Moyenvic > où com(ij Mentisse, p. $37. (2) Hist. de Lorr. t. a. p. cxxxix. on 1418. (3) Chronîq. de Vigneul. Longuerue description de U France , partie a. p. 169. et Hist. de Lorr. t. 3. p. ao? , «10, au. , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.00% accurate

(113) mandait le baron de Merci, se défendit î Metz, ayant tant qu'elle put; le duc Charles avait donné ordre secret au gouverneur de Marsal de fournir, autant qu'il serait possible, des vivres et des munitions au gouverneur de Moyenvic , et d'y envoyer même quelque renfort. Mais ce faible secours ne servi! de rien ; on capitula le 27 décembre 1651, et on promit de rendre la place, en cas qu'une armée capable de la secourir ne parut pas aux environs. Le roi demeura donc maître de MoyenTic , et cette place lui fut cédée à la paix de Munster en 1648, par l'empereur et les états de l'empire. Après que Marsal fut Tenu au pouvoir des Français , on a fait raser les fortifications de Moyenvic, comme à 'une place inutile. Le duc Charles IV , en 1661 , fut rétabli dans ses états, en cédant Moyenvic. Les salines du même lieu, que les ducs de Lorraine avaient acquises de 1 evéque de Metz dès Fan 1571 , ont été cédées au roi par le traité de Vincennes de 1661: mats en cas que ces satines soient en exercice , le roi e*t obligé de donner la quantité de quatre cents muids de sel, que le duc doit fournir par an aux Sujets de l'évêque de Metz. Auprès de la ville de Moyenvic, se voit l'église de Saiot-Pient, autrefois abbaye, aujourd'hui église paroissiale de Moyenvic. Mais on n'y fait plus l'office, et elle tombe en ruine de caducité et faute d'entretien, MOYEUVRE- LA -GRANDE. — Ifoyeuvre-la-Grande , village du diocèse de Metz , situé sur l'Orne , à une lieue de Briey , célèbre par ses forges , qui passent pour les plus belles et les «meilleures de Lorraine 9 et même , dit-on , de l'Europe. Office , recette et bailliage de Briey ; cpur souveraine de Nançi. l«er roi en es* seul seigneur, haut, et moyen justicier. $L le marquis de Rennepont , seigneur fopçier. La paroisse a pour ptaron St.. Gorgone ou Gorgon. On lit dans la vie de M. le maréchaj

The text on this page is estimated to be only 20.45% accurate

son à Luxembourg. Le clergé de Trêves informé de eet excès , mil la Tille de Luxembourg en interdit , et envoya à Rome porter ses plaintes , contre l'auteur de ces attentats. L'archevêque fut enfin tiré de prison , après avoir donné des otages* On croit que ceci arriva en 1059 Le pape Nicolas II , de l'avis de tous les cardinaux, excommunia le comte Conrade et tous ses complices , et envoya un nouveau pallium à l'archevêque Everard , avec pouvoir de donner l'absolution aux coupables , s'ils rentraient en eux-mêmes, et demandaient pardon de leur crime. €onrade ne tarda pas à reconnaître sa foute ; il se réconcilia avec l'archevêque , et reçut pour pénitence de faire le voyage de Jérusalem , et de fonder un monastère dans sa ville , ou au voisinage. U exécuta l'un et l'autre , et commença l'édifice du monastère vis-à-vis la porte de son château, sur le penchant de la montagne, dans une situation agréable, où la petite rivière d'Elfe forme une espèce d'isle. Il fit creuser une chapelle dans le roc , et la fit consacrer à l'honneur de l'apôtre saint Pierre, par Hériman, évêque de Metz , qui a siégé depuis Tan 1073 , jusqu'en 1090. (**«) Il fit dévotement son voyage, et visita les saints lieux ; mais il mourut au retour dans une terre étrangère, où ses domestiques l'embaumèrent et le firent enterrer. Ceci arriva en l'an 1086. Deux ans après , en 1088 , la comtesse Clémence , son fortune fit rapporter son» cotys à-> Luxembourg , et qeatte ans après sa mort , le jour de son anniversaire, en 1090, la même comtesse Clémence, accompagnée d'Adalberon princier de Metz , fils de Conrade , des comtes Conrade et Henri, ses fils, de l'abbé Rodolphe , aussi fils du comte et abbé de Saint-Vanne de Verdun , l'inhumèrent avec la décence convenable , dans la grette ou chapelle souterraine , qu'il avait bâtie avant son départ. Sa mort arriva le 8 août 1086 , sous le pontificat du pape Grégoire VII , et sous le règne de l'empereur Henri l'excommunié; facta sunt hœc régnante , permissu Dei , Henrico tyranno damnqto. Tout ce détail est tiré d'une lame de plomb (1), qu'où trouva dans le tombeau du comte , lorsqu'on l'ouvrit au seizième siècle, apparemment en 1342, pendant le siège de Luxembourg, par l'armée française. La pièce est trop importante, pour ne la pas rapporter ici toute entière. fcmradeayant ainsi accompli une partie (l) g^, ^^ d desapémtence,parUtpourlaTerre-Samte.|p.a83. ««*•«»-, *. *, In nomme Sanctœ et individuœ Trinitatis, Quiescit hic Cornes Conradus. Hic eum inter sœculi Principes famâ probitatU JSsset celeberrimus , Sepulchrum

vitœ PrincipU adiit . Amore dioino succensus ; Indeque rediens divind se vocante Clementid, obiit Peregrinusr sepultus in terra decenter non sud; Indeque anno dormitionis suce secundo , sublatus, Anna quarto , ipso die annuœ migrationis suœ De sœculo , hic fuit repositus , Prœsente conjuge sud Clément id , Per manum Adalberonis , Primicerii Metensis, Henrici Comitis , Conrardi Comitis , fiUorum , Prœsente que Rodolpho Abbott , filio Comitis. Quem ipse Prooùorem et Ordinatorem hujus loci statuerai. Facta sunt hœc, régnante, permism Dei, Henrico Tyranno damnato ,
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.72% accurate

(127) Ac pia mtmarim (1) Gregùrio Pontifice Romano. Obiit Antem VI. Idùs Augusti. Anoo Dominicœ Incaxnalionis. M. LXXXVI. De tout ceci il résulte que le comte con~ rade I mourut le huit août 1086, qu'A partit pour Jérusalem en 1084 , qu'il fut rapporté à Luxembourg,, deux ans après en 1088 , et qu'il fat déposé l'an 1090 , dans la grotte qu'il avait fait bâtir ; que l'abbé Rodolphe , son fils , qu'il avait établi Proviseur et Ordinateur de son nouveau monastère , y étak présent : c'est le fameux Rodolphe , abbé de Saint-Vanne de Verdun , qui gouverna cette abbaye depuis Tan 1078 , jusqu'en 1100. Ce Rodolphe était dans une très-grande considération auprès des personnes delà première qualité de son temps. En 1 542, la ville de Luxembourg ayant été assiégée par l'armée Française, l'abbaye de Munster fut entièrement ruinée, parce qu'elle était trop voisine de la place. Elle fat transférée au Heu où on la voit aujourd'hui , dans le vallon nommé Grunth , où l'abbé Pierre Colen la rebâtit en 1620. C'est apparemment après cette destruction arrivée en 1542, qu'on tira du tombeau du comte Conrade , la lame de plomb dont nous avons rapporté la copie cidevant. On conserve dans ce monastère une dent du grand saint Hubert , qui y fut donnée en 1617, paruu carme déchaussé. Polonais , qui venait d'Espagne , et était chargé de plusieurs reliques bien avérées. Depuis ce temps, le concours des pèlerins mordus das chiens enragés, est commun à Luxembourg. Ce fut l'abbé Jacques Roberti, frère du R. P. Jean Roberti, jésuite , auteur de l'histoire imprimée de saint Hubert , et alors abbé de Luxembourg , qui obtint à force de prières , cette précieuse relique. Les pères de saint Hubert en Ardenne , soutiennent que le corps de leur saint patron, se conserve tout entier dans leur ma(i) Ces mots montrent que le pipe Grégoire fut gravée. Il mourut le quatorze mai io85. nr stère, et qu'on n'en à tiré aucune partie. Voyez l'article de l'abbaye d'Autre?. L'histoire de ce monastère a été écrite , . premièrement, par Bertholdé , abbé de Luxembourg , et ensuite , par le révérend père Jean Roberti, jésuite. Nous avons vu dans ce monastère, un recueil manuscrit des œuvres de Tertnllien, plus ample qu'aucun de ceux qui se voyent en Europe. U n'est pas ancien , et il pourrait bien avoir été recueilli par l'abbé Berthels. Nous en avons procuré la communication au révérend père de la congrégation de St. Maur, qui travaille depuis long-temps à une nouvelle édition de Tertullien. Ce religieux y a trouvé quantité de réflexions remarquables , pour l'intelligenue

du texte dé cet ancien écrivain. MUNSTER , ou le petit St. -Nicolas.— Munster, bourg dans la Lorraine Allemande , nommé en Allemand Vald mua»-* fer, ou Munster-aux-bois, est connu dans le pays sous le nom de petit saint Nicolas, à cause de sa belle et grande église , bâtie dans le goût de celle du grand St.-Nicolasde-Port. Munster, dont nous parlons ici, est si* tué sur une petite éminence , entre Fénétrange et Insming à l'orient , Dieuze au couchant , Morhange au nord. Il est du bailliage de Fénétrange, d'où il est éloigné de trois lieues au nord-ouest à la source de l'Albe, prés d'un étang. Voici ce qui a donné occasion de bâtir la belle église , qu'on y voit. Un seigneur nommé Wilhcm , comte de Torschviller , tTArchicourt d'Ar court et deGircourt dit Hampalle, se voyant assiégé dans son château de Torscheviller, et extrêmement pressé, se jeta dans l'étang qui était à la porte de son château , dans l'espérance de le passer à l'aide d'un bon cheval ; mais au milieu \ de l'étang , le cheval perdit haleine et s'aVII , était mort /lorsque cette lame

The text on this page is estimated to be only 19.99% accurate

(128) battit sous lui; un chien qui Payait suivi , n'abandonna pas son maître , mais le prenant parla genouillère de la botte, lui aida à gagner le rivage. Au milieu de ce péril , le comte fitjyœu de bâtir uncéglise en l'honneur de saint Nicolas, et étantbeureusement sorti de l'étang , exécuta son vœu, au lieu même où sont cheval s'arrêta au sortir de l'eau , à une lieue du lac , qu'il avait passé si heureusement. Cependant la comtesse son épouse, qui était demeurée dans le château, voyant aonmari hors de danger, demandai capituler. On lui permit de sortir seule avec sa femme de chambre. Pendant qu'on parlementait sur les conditions de la reddition du château, la dame fit tuer son petit chien, et l'ayant éventré , elle lui mit mit dans le ventre, ce qu'elle avait déplus précieux, puis le recousit proprement et mit le chien comme vivant , entre les mains de sa suivante. Ainsi elle sortit heureusement et 4illa rejoindre le comte son mari. Bientôt après , ils commencèrent à bâtir l'église dont nous parlons , avec le secours de l'archevêque de Cologne leur oncle ou leur frère; et par la libéralité des ducs de Lorraine, et avec leurs biens , qui étaient très-grands ils exécutèrent ce qu'ils avaient promis à Dieu. On voit encore aujourd'hui en-dehors sur un arc boutant de cette église , à côté de la porte du côté du midi , une inscription qui porte m. cccxxvii. On ignore si cette date marque l'année du commencement ou celle de la fin de cet édifice $ ce qui peut faire croire que c'est plutôt le commencement de l'entreprise que la fin , c'est qu'en 1 527, l'église du grand saint Nicolas n'était pas encore commencée. Elle ne le fut qu'en 44.94 , et fut achevée seulement en 1544. Ainsi de quelque manière qu'on le prenne, on ne peut pas dire que l'église de Munster soit faite sur le modèle de celle de saint Nicolas. Il faudra convenir au contraire que celle de saint Nicolas-dePort , est faite sur le modèle de celle de Munster. Celle-ci surpasse l'autre en déticatesse et en hardiesse , et est fort vaste et fort élevée (1). Le mausolée du conte et de la comtesse, •fondateur et fondatrice, est auprès de la sacristie, en relief, avec le chien qui est attaché a la botte du seigneur , avec cette inscription: Hicjacet ff^ilhelm, Dominus de Torschviïlsnsùi, et miles 9 anno x. cccxxxv. Ce que nous avons dit du chien attaché à la botte du seigueur de Wilhem , n'est pas vrai, à ce que ma dit un religieux , qui a examiné la chose avec exactitude. Ce prétendu chien est un lion en relief, qui est au pied de la statue de ce seigneur, comme il s'en voit ordinairement au pied des figures des seigneurs

sur leurs tombeaux, i ' MURAU, abbaye des Premontrés.— Murau , en latin Mira VaUis , abbaye de l'ordre de premontré, fille de l'abbaye de Sept-Fonts , diocèse deToul , située dans le bailliage de Chaumont, à deux lieues de Neuf-Château , dans un vallon étroit , entre deux montagnes couvertes de bois , fut fondée en 11517 (2). 'Son premier abbé fut Villaume , qui y vint avec quelques compagnons animés du même zèle que lui , pour la retraite et la pénitence. Villaume prêchant dans le voisinage, s'attira de nouveaux disciples et des personnes de piété des environs, qui le comblèrent de leurs bienfaits , et le mirent en état de bâtir un ample monastère , dont on voit encore quelques ruines. Aujourd'hui on en a bâti un moins spacieux, mais pfos commode et plus proportionné au nombre de religieux qui l'habitent, sur tout depuis les commandes , qui emportent la plus grande partie des revenus. L'église ancienne subsiste encore dans sa longueur et dans sa largeur. MUSSEY ou MUSSY, prètLongvjon. — Mussey ou Mussy, près Longoyon , nef de l'évéché de Verdun, est un châtean à neuf lieues ou environ de cette ville, vers (i) Elle • cent cmqainte pieds de longueur eu oeuvre , et de largeur cinquante, compris le» collatéraux. (a) Annal. Premonst. tom. a. p. 3o5. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.72% accurate

(t»l te nord-est. Il fut cédé en il »ô(i), à Albert de Maurcey, évéqvede Verdon, par Hillin, archevêque de Trêves. Comme la garnison de liussey faisait des courses dans le paya Verdunois , Hillia céda ce chateaa à l'éréque Albert , pour l'indemnité de ses pertes, à charge de hit en foire homdétetëreat lears chevaux, et se mirent en devoir de décharger lears sacs, invitant les soldats de la garnison à les aider. Ceuxci n'eurent pas plutôt posé leurs armes , pour prêter assistance , que le premier des conducteurs , capitaine réformé du régiment de Bourlémont, prit le commandant au collet , et le pistolet sur la gorge , l'o*bligea de demander quartier. À ce signal , les soldats de sa suite tirent leurs pistolets de dessous leurs habits, se jettent sur la garnison , pendant qu'au bruit des coups tirés de part et d'autre , le copute d'Apremont avec l'astre partie de ses gens , qui étaient demeurés en embuscade près de là, s'empare du château sans aucune pertes H n'y eut que l'aidemajor du régiment de Grand-Pré qui rat blessé. Le comte d'Apremont s'empara aussi du château de Bouconville, dans le dessein d'étendre de telle manière les dépendances de son comté , qu'il pût y enfermer les terres de plusieurs gentilshommes des environs, et retrancher d'autant le* duché de Lorraine. Mais le duc Charles ÈY, arrêta les progrès militaires du comte d'Apremont, par le traité de Marsal, dans lequel il fut dit, que sa Majesté très-chrétienne lui ordonnerait , non seulement de désarmer , mais aussi de restituer au duc les châteaux d'Apremont et de Mussy. NAIS , veytz nàs* NAÏVES. — Naives , village du Barroia . mouvant, diocèse de Toul; office de Pierrefiite et de la dépendance de cette ohatellenie et prévôté; bailliage de Bar , présidial de ChàJons , parlement de Paris. La paroisse a pour patron, saint Maurice; il y a dans ce lieu, cent vingt-cinq i cent trente nabi tans, et un château à. M* le comte de; Franquemont. Naives était autrefois, annexe de Varincourt, on ouvrit les portes , et les charrettes en- ! NAIVES-EN-BLOK. — Il est parlé, trèrent. Les conducteurs et les charretiers °« Naives-en^Blois (1), sous le nom de m Hist. dt Verdun , Pf a6. . I Na9ia > ****** «»*• donné par St. Qé. pj Relation imprimée an Louvre en i6S3. | (1) Hist. deLorr. t. 1. pag. 3qo. * 9 Mussey était chef d'une châtelleMe , et membre du bailliage de Sainl-MihieL Le dnc Charles IV se maintint dans cette forteresse;, malgré les Fançais, pendant les guerres avec la France. Mais en 1670 , avant été forcé d'abandonner ses états , les Français prirent Mussey et le rasèrent. U n'a pas été rétabli depuis. Le château de Mussy

était situé sur un rocher vif, .escarpé de deux côtés, environné d'une rivière profonde, et fortifié par des ouvrages modernes, et autant réguliers que la situation du lieu le pouvait permettre. Charles, comte d'Apremont, marquis de Cbemery, en 1663 , appuyé de la far veur du roi Louis XIV, et soutenu d'un arrêt du parlement de Paris ,. qui lui avait adjugé la terre d'Apremont , s'était emparé du château de ce nom. Pour se maintenir dans ce château , et étendre sa petite domination , ce comte jugea qu'il lui importait de. se rendre maître du château de Mussy. Il se mit à la tête de quelques soldats , qu'il travestit en paysans , et fit marcher sous leur conduite plusieurs charrettes chargées de grains : c'était l'appât pour surprendre les gardiens, de cette forteresse. Deux fois le château avait été bloqué , et une ibis assiégé sans succès. Les -troupes qui le gardaient , étaient de vieux soldats Lorrains aguerris > qui mettaient tout le pays voisin en contribution. Dès que la sentinelle du château aperçut ces hommes et ces charrettes, elle leur cria de s'arrêter (2) : mais ayant entendu que c'était un convoi qu'on leur envoyait ,
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

(150 rard , évêque de Toul en 983 , à l'abbaye de Saint-Mansui , et Naviesus dans tin ti^re de Cnatenois, de l'an 1416 f et Navensis, eu 956, pour Saint-Evre. Nafoeêeu-Blou , village avec Braox , hameau du diocèse de Toul , forment ensemble trois communautés et quatre seigneuries : une communauté de l'office de Ligni , dont les sujets de la seigneurie de Braux font partie} une de l'office de Gondrecourt ; l'autre office de Toul. Le roi est seul seigneur de deux seigneuries, l'une de l'office de Ligni, dont les appellations ressortissent au présidial de Chatunont, et au parlement de Paris; l'autre de la dépendance et de la juridiction de la prévôté de Gondrecourt , et par appel au baillage de SaintThiébant; au présidial de ChMons et au parlement de Paris. La troisième seigneurie, appartient au chapitre de Toul ; la justice est exercée' par ses officiers de Void , dont. les appellations se portent au bailliage et présidial de Toul, et de là au parlement de Metz. La quatrième seigneurie est appelée dti Ecuyen, c'est-à-dire, des seigneurs de Braux, qui sont.au nombre de cinq. La justice y est rendue par leurs officiers, dont les jugemens ressortissent aux bailliage et siège présidial de Chaumont , et au parlement de. Paris. La paroisse a pour patron, saint Martin. Naive*«en-JUois est à une lieu de Void , trois de Ligni , trois et demie «de Gondrecourt ; roi-partie avec la Champagne et les évéchés. M. Baugier , page 596 , dans ses mémoires sur la Champagne, parle d'une commanderie de l'ordre de Malle , nommée Braux , située près Ancerville , sur le bord de la rivière de Marne: elle est du rang des frères serrans , et d'environ seize cents livres de rente On voit dans l'église de cette commanderie, un tombeau d'un comte de Bar, élevé en bronze. C'est de Renaud de Bar, Seigneur de Pierrepont; il avait fondé cette commanderiez il mourut sans enfans le vingt) deux juillet l*7f. Le nom de Braux vient appa du latin Braca, qui signifie le dont on fait la bierre , et le champ oà se sème cette sorte de grain; ou bien du Cdtifjue Bracitê , qui se prend souvent pour un vallon, un lieu humide et marécageux, d'où vient Brayf qui est encore en mage en certains endroits. KAKÇOIS. — Nançois, Nansitum. Il y a le Grand-NançoU , et le Petit-Non. çois. Le premier est Un village du diocèse de Toul , partie office de Bar , et partie office de Ligni ; le tout de la juridiction de la prévôté de Ligni , suivant le traité frit entre les officiers de cette prévôté, et ceux de la prévôté de Bar, du neuf juin 1 754 , confirmé par arrêt du conseil d'état du duc François III , do deux juillet suivant. Reeetteet

bailliage de Bar; présidial de Châlons-sur-Marne; parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur; la paroissea pour patron, saint Evre. H y a vingt-six ou vingt-huit habitans dans l'office de Bar, et trente-six ou trente-huit de l'office de Ligni. Le Pelit-Nançois est aussi un village du diocèse de Toul, office, comté et prévôté de Ligni , recette et bailliage de Bar, présidial de Chàlons, parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur; la paroisse a pour patron, Saint-Remi. Le Prieur de Silmont nomme à la cure; la di^je des grains appartient au roi pour un sixième , au prieur de Silmont pour un sixième; aux abbé et religieux de St.Mihiel pour un tiers , et au curé du PetitNançois pour l'autre tiers. La dime de vin est perçue par le roi pour un tiers , sur la contrée appelée Vargécourt , par le curé de Velaiue seul, sur celle dite, VAbbrewoir dixtnant; le surplus se perçoit par moitié par le curé du lieu , et M. l'abbé de Jovilliers. Il y a cinquante à cinquante cinq habitans. En 1617, les habitans du grand et petit Nançois, présentèrent leurs requêtes au bon duc Henri , pour être déclarés et reconnus de son Bailliage de Bar et être Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.96% accurate

(451) reçut sous ta garde et protection, ce qui leur fat accordé le vingt-huit anil 1617: apparemment qa'ilt étaient auparavant dans la dépendance det comtet de Ligoi , tbe , et Nançoit tnr l'Ornay , prêt Iignl, dans le Barrait mouvant. En 947, on lit dana un titre de l'abbaye de St.-Mansoi de Tool, que l'abbé Odelcommeilt letontencore an moins en partie. i rie , fils de la comtesse Eve , avait donné à Le nom de Nançoit en latin , Nansitum Arcbamband , premier abbé de Saint-Maa* on Nanciacum} comme il est nommé dans f tni , le lien de Colombei, arec le fief nommé la bulle dn pape Pascal II , de Tan i 1 06 , ! Nançoit , Nancioris eurtiê ; apparemment on Nanceiisj comme il est nommé dans ' Namçois, quel'évéqueS. Gaoxêlin fitretd'aotres titres , a imposé à quelques tarant tituer à saint Mantui. L'abbé Odelric fut qui ont cru que Nançois était la Tille de ensuite archevêque de Reims, et il sousNancy, capitale de la Lorraine ; mait cet crivit en cette qualité au titre de la restituadeux lieux sont fort différent et assez éloi- 1 tion de Nançoit à l'abbaje de St. Mansut gnés l'un de l'autre. Nancy est sur la Meur- ; en 1 048. NANCY. , MÉMOIRE MAOTSCEIT , COMMUNIQUI* PAR £1 PaJtlMZrT BlRflL, TOtTCBAlTT LIS Â*TI~ çerris ni Narcy , Écarr an 1619 , pae vu cHAiroum ni la Paixatiau ni Nancy. Il f oui discourir premièrement de Nancy, de son origine à peu près e$ de 9on progrès , des Princes et Ducs qui Vont aggrandie et fortifiée y et finalement mise en t'état où elle est à présent, 1619, qu'on la reconnoit Vune deê plue belles et fortes Filles qui soient en Europe , pour être méditerranéen Ce qui s'en dira sera tiré , pour la Frille-FrieiUe , des Titres du Prieuré de Nôtre-Dame , à présent uni à la Primat iale; et pour la Ville-Neuve, ce sera ce qu'on a vu et appris de ceux mêmes qui ont mis la main à l'œuvre La commune opinion est que Nancy a confirmation de certaines rentes données à autrefois été à. MM. de Lenoncourt , d'où ils prenoient le titre de leur illustre famille, et que depuis quelques centaines d'années, les ducs de Lorraine s'affectionnans à l'assiette du lieu , l'auraient échangé contre autres terres et seigneuries , ou contre Lenoncourt même, ou contre Ormes. De cela il n'appert, sinon qu'il est rentable qu'elle Tient de là ; et qu'avant l'an 1315, ils se disoient de Nancy, comme on voit à Clairlieu (1) , un Seigneur Tenant de Nancy, en relief sur un tombeau, ayant les "armes de Lenoncourt , qui y fut inhumé l'an 1147 , bientôt après la fondation première de celte abbaye, faite par Mathieu I,

Duc de Lorraine: Drogo de Nancy, Sénéchal du Doc Simon I , qui régnoit l'an 1176, lequel se troure présent en une lettre de privilège dudit Duc Simon, portant l'abbaye de Beaupré , par ses prédécesseurs Ducs. Tbierri de Nancy, qui fit bâtir le couvent det Cordeliers de Toul , où ses armes sont par' toute l'église , et , disent les Mémoires qu'ils en ont conservé jusqu'à maintenant , que : anno Domini 1315, Nobilissimus Thiericus de Nancelo , Dominas de Lenoncourt obiit , cujus pietate , dhitiis . et potentid frœtus , Venerandus Pater Frater Drogo de Romains hune Conoentum œdificavit 1361. U eut un fils nommé Gérard de Nancy, qui fut le premier quitta le titre de Nancy en retenant armes , qui sont une Croix dentelée , comme on la voit à la noble Maison de Lenoncourt. Davantage , pour dire que cette commune opinion est véritable , tout les béinéfices, offices .bienfaits, fondations de • R»i«mftnrtM de Na S'. (1) Le Duc Mathieu I" a fondé Clairlieu. ' Seigneuries de Nancy, et principalement Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.27% accurate

(«2 1 celfeft après la mort de son père Thiéri, l'an 1315, du temps du Duc Ferri III , et Tan second de son règne , lequel Ferri donna quelque commencement, à Nancy ; puis son fils Raoul (1) , qui fut .tué à la bataille de Gréçi contre les Anglois y fit bâtir ou commencer le palais des Pues ou il est a présent , où il a résidé et son fils et petit-fils: savoir , Jean I et Charles II. Il fonda à St. Georges la eba. pelle Ducale , et amplifia de beaucoup ladite ville» Auparavant, Ferri 1 1 y avait ja lait trans. porter les Dames Préchcreme*, l'an 1298, comme il se dira quand on parlera de leur érection et fondation. Nonobstant que messieurs de Lenoocourt portassent le titre et se disent de .Nancy jusque* audit Gérard, toutefois Nancy étoit ja échangée environ l'an 1 100 ou 1122. (!) Lt Duc Raool fa* toc â la bataillé de Gréci contre les Auglois , en t34G Georges , l'un Thrésorier de ladite église*, appelle Mr* Rickard Bouchon ^ et Vautre Jfir. Claude Talle , hommes de savoir pour le tems , et vrais rechercheurs de l'antiquité. Nancy comprénoit au commencement la place des Dames Prêcheresses et quelque chose ès-en virons, où étoit le vieil château ; ladite place s'appelle encore sur les vieux registres de Su-Georges, la Place du Châtel; tellement qu'à leur compte , la muraille de la clôture desdites Dames jerê le midi et l'occident , servoit de fermeture audit vieil château j ou ville, comme on voudra l'appeler. Ledit Duc Ferri II , y faisott sa résidence , quand il futyrins et mené prisonnier à Maxainville. Régnant le Duc Raoul en Pan 1540, les deux Bonrgets, grand et petit, n'étoient encore enfermés dans les murailles , comme on voit par les titres de la concession (aile à la requête du dit Prince à Messieurs de St. George», à ce que le chapitre puisse avoir droit de sépulture en leur église , où il lait distinction de ceux qui sont enfermés dedans la ville , et Digitized by VjïOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.56% accurate

(155) noble r tout da dedans que du «dehors , soit pour le spirituel ou le temporel , c'a été ce Grand- Charles III , et père de la patrie et l'amour da peuple , fils du sage Duc Franookv Et l'an 1556., en sa minorité, et pendant qu'Hâtait nourri en la «onr de ce Grand Roi Henri II des Valoir, la fille duquel il épousa environ Tan quinzième de son âge et treizième de son régne , Madame Christieane4e Dannemarck sa mère r et Monseigneur Nicolas de Lorraine , Comte de Vaudémont son bon On— ele y Gouverneur de *ès terres et pays , et de sa noble Personne , y firent acfyoûter m rue Neuve a?ee trois boulevarts, l'un desquels a retenu le nom de Dannemarck avec Ta courtine r le tant plein déterrasses. Lors il y avait deux très-belles portes ; l'une au septentrion , appelée de la Crafie ,' anciennement Garafla, du nom d'un gouverneur gentilhomme Napolitain , de la Casa de Garaffa, a présent appelée Nôtres Dame; l'autre vers le midi, dite de Sainte Nicolas, avec deux poternes, l'une dedans le boulevart des Minimes , appelée la poterne du vieil Jtëtre, l'autre au derrière de la eour par on leç Princes sortaient par-dessus un pont de bob pour s'égayer , principalement pendant la mortalité. De*puis ce tems , il n'a pas seulement de nouveau fait remparer todte

The text on this page is estimated to be only 19.24% accurate

(154) massacre inopiné et si mal à propos, mit tonte la France en allarmé , parce qne chacun jngeoit qu'il n'y aMoit pas seulement de l'intérêt de la maison de Lorraine , à qui le Roi en vouloit à tout reste , mats encore de la religion, d'autant que ces Princes avoient toojours été un mur trèsfort contre la violence des hérétiques , qui pour lors, comme auparavant , aroient tâché de supplanter la religion Catholique en France* Biais la guerre se déclara avec beaucoup plus grande furie après la mort do Roi , qui fut tué le premier jour d'août de l'an suivant, à St.-Cloud-lex-Paris , ou il était au milieu d'une grande armée pour l'assiéger , quand Henri de Bourbon , roi de Navarre , nommé par le défunt pour succéder à la couronne , se présenta pour être Roi : à l'occasion qu'il étoit hérétique, fusant profession du Calvinisme dès le berceau , chacun print parti , les bons catholiques avec les Princes , les politiques et hérétiques avec le Roi de Navarre, Il n'y eut jamais semblable guerre , d'autant que toutes les misères qui se lisent être arrivées en toutes les guerres précédentes par tout le monde , soit en massacres , surprinscs , ruines des villes , familles et personnes , feu, force , voleries et autres méchancetés, sontétéici représentées comme en unabrégé/ le père étant contre les enfans, le valet contre le maître , le sujet contre son Seigneur , avec telle confusion , qu'il n'y avait coing en la France, que Mars n'y fasse paraître les marques de sa cruauté en tout et par tout. La Lorraine n'en pouvait être exempte, d'autant que Son Altesse, outre l'intérêt de sa maison, vouloit contribuer du sien pour la conservation de la religion en France, ce qu'il a fait autant qu'il a pu et dû , jusques à ce que le Roi dé Clavaire eût abjuré son hérésie, et fait profession de la religion Catholique à St.-Denis le 21 juillet 1595 , lors U mit bas les armes. Aussi à son exemple plusieurs princes , villes , communautés et particuqucl de son côté ne s'oublia d'appaiser tas subjets | les uns par douceur , les autres par rigueur; tellement qu'en l'année 1598, il se vit paisible aù-dedans et au-déhors de son Royaume* Dès le commencement de ce remû-ménage et pendant icelui , Son Altesse avoit fait fortifier plusieurs places en Lorraine et Rarrois , seulement de terrasses ; savoir : Lunéville , Clermont , Stenay , Jamets, laquelle il avaint prinse par force, mais principalement Nancy, et son fauxbourg dit St. -Nicolas, pour y faire retraite en cas de nécessité 5 mais le tout appaisé , comme dit est , il adonna totalement son esprit (à l'imitation des Princes comme il étoit) à couronner ses hauts faits par l'ornement des

bâtimens qu'il avoit ainsi commencés. Il fit donc murer Nancy la Vieille, et les remparts qu'il y avait fait faire $ savoir : deux boulevarts à la Porte NotreDame, un derrière St.-Antoine, dit le boulevart de Salm , et un derrière le château , dit le boulevart dès Dames , avec ce* lui vers les Minimes , qu'autrefois avoit été battu du Duc de Bourgogne, en mémoire de quoi il y avait beaucoup de pierres taillées en façon de boulets , à présent couvert de briques comme les autres , et les courtines bien flanquées , le tout fait avec carreaux de pierre par le dessus , et accomodesdebeauxparemensdebriques, enceintes et liées d'un cordon de taille avec leurs parapés et geurittes , pentagennées , couronnées et couvertes d'écaillés, trois à chacun boulevart, avec les armes de Lorraine en face. Il fit aussi murer une citadelle i Stenay, commencée par le Duc de Bouillon pendant les guerres ; Clermont en Argoa et Marsal battue et emportée par sadite Altesse par composition dedans dix-sept jours, après le siège y avoir été mis et planté , laquelle ' il échangea depuis avec un Seigneur Evoque de Metz , comme il fit aussi Jamets , qu'il acheta des propriétaires , savoir : de M. de Montpensier, encore qu'il "les eût îiers se reconcilièrent et reconnurent leur I par droit de guerre, néanmoins amateur Roi , qui fut dit Henri IV , du nom , le-|de la paix , il se les voulut deflfermir par Digitized by Vj(

The text on this page is estimated to be only 17.72% accurate

(133) composition (aile de gré des parties, D'autre côté , Son Altesse croyant qu'en Snr toutes ses fortifications et bàtimens, peu de temps , s'il les encoarageoît , son il porta son affection à mettre sur pied la désir se trouveroit accompli en ce fait , il Ville— Neure de Nancy , laquelle on roufit alligner les rues et assigner des places à lait appeler Charte* ville 3 mais il ne le ceux qui avoient quelques terres dans lesvoulut pas. Pendant lesdites guerres , il fit dites terrasses , ou acheptées , ou en proabbattre pour l'assurance de Nancy- la- priété , sans foire compte alors de mélioVieille , un beau faaxbourg qui était à* la rations, lesquelles places se donnoient à Porte Notre-Dame /appelé St.-Dizier , fort bon compte , toît au meilleure qner le lequel encore en Tan 1455 , avoit ses Sei- fond n'avoit coûté au propriétaire , arec meurs , ou la plupart de la bourgeoisie de peu d'espérance de voir un jour une telle Nancy avait des maisons particulières , Tille en pied , le fond de laquelle a coûté tant pour la commodité des eaux que pour bon depuis à ceux qui en ont youlu avoir; les vignes , jardins , bois rivières et choses de sorte que ce qui sedonnoit pour un sol semblables qui s'y trouvoient en abon- le pied au commencement, a été Tendu dance, ce qni fut exécuté en année 1591 , six gros , et plus sur la fin. Cette Villeet 1593 $ pour récompense , il fit assigner Neuve s'augmenta tellement , qu'à moins des places aux intéressés entre les terrasses de sept ou huit années, ces vieilles terrasses et fortifications susdites , lesquelles il avoit furent remplies de belles maisons , ne rcsfait élever l'an 1587 , contre la Tenue d'une tant rien à faire pour sa perfection que ce armée de quarante mille étrangers Aile- qui était de la charge de sadite Altesse , samands, que le leu roi Henri 111 , avoit fait voir : la forme de la ville et la force. lever , laquelle devoit passer par la Lor- L'an 1605 , il fit disposer le plan par raine , pensant ruiner dès ce temps-là le un ingénieur Italien appelle Jean-Baptiste. susdit Prince Duc de Guise. Mais étant le plus Taillant de son temps, il mit en déroute ladite armée, après avoir passé Mâdon à Pont-S t. -Vincent le huit septembre de la même année 1587 , avec une poignée de soldats , mais vieux et corrompus au fait de la guerre , tellement qu'il n'en demeura un entier , qui ne soit mort ou pnns prisonnier, sinon environ cinq cens François , qui se sauvèrent à Genève, Nonobstant qu'il donna ainsi des places à ses bourgeois de St.-Dirier , néanmoins peu en firent leur profit , soit qu'on estimât que cette Tille ne viendroit à sa perfection , soit à cause

de sa pauvreté , plusieurs prinrent parti ailleurs ; ceux qui voulurent y demeurer, firent faire quelques cabanes pour se mettre à l'abri des injures du temps. Les bourgeois de Nancy voyant que dorénavant le séjour des Ducs de Lorraine serait plus assuré à Nancy que du passé , et m sentant pressés à la ville , commencèrent à s'élargir en bâtissant dedans les vieux remparts de cette nouvelle ville Toutefois quelques-uns ont opinion qu'il n'eloit qu'exécuteur des desseins dressés par le colonel Orphée de Gatean , mort devant Canise en Hongrie , très-excellent mathématicien. Et au mois de janvier 1604, il fit commencer les terrasses sur le fossé de la ville du derrière le boulevart , dit de Yaudémont , derrière l'hôtel , dit de Salm , sa première forme étant fort longue et peu large , ses courtines faites en tenailles. Il fit tout abattre , sinon ce que d'aventure s'y trouva à propos par rencontre pour la mettre eu forme presque ronde , ajoutant en certains lieux , comme vers Tomblaine > et diminuant Ters la M adelaine. Quant aux bàtimens , ce qui étoit d'ancien y demeura toujours , savoir : un vieil fauxbourg de peu de conséquence , appelé te fauxbourg de St. -Nicolas , le surplus étoit en prés, terres arables , jardins, chenevières, parterres, pâquis et choses semblables , où furent plantés au lieu d'arbres et héritages , plusieurs beaux palais et belles maisons. Il désiroit voir la Vilie-NeuTe achevée Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.51% accurate

(1S6) dedans sept ans ; à .«et effat ; mqr la plus 1 il raina ce qui était fait auparavant, pour diligente? et pour la faire fortifier à moins le bâtir superbement et avec beaucoup plus i_ j^ •• __•»! . i^ j ,-i:*x ..' ~:—»

The text on this page is estimated to be only 13.60% accurate

(U7) Le Comte Paul de Salin , Grand Chambellan de l'Altesse de notre Charles lit, fit bâtir celui qui y est joint. Christophe de fiassompierre , celai de Bassompierre* Les grandes et petites écuries furent aussi bâties par Charles III. conciergerie et le marohe , y ajoutant les halles et la tour avec son horloge, ce qui étoît auparavant à la place des Dames prêcheresses de la Vieille*»Ville< Le second palais est celui de Monseigneur le Primat , Jbâti par la vigilance et le commandement de ; diligence de révérendissime prélat messire j Antoine de LéooOtoUrt, second Primat de Ce qui a été mît de notre temps , savoir | Lorraine , partie de* deniers deTéglke , l'an 1 607 , jusqu'à l'an présent , est la rue parue des siens. Ce fut un bàtimetot bientôt appelée de Su-Pierre, ou du Cardinal, commencé , et presque aussitôt achevé, C'était auparavant la maison dn Prioré , savoir dedans un demi on , à commencer uni à l'abbaye de St. -Martin, où l'abbé et en mars de tannée 1609 , et fut achevé» religieux , et tout ce qui dépendent de la- , hors quelque blanchissage et autres du dedite abbaye SL-Martin, fut transporté l'an 1564, lesquels abbaye et prioré furent unis à la Primatiale , comme se dira , occasion qu'on yendit la maison et cloître soixante-huit mille Crans, l'église denieudans , à la St. Rémi suivant $ tellement que dedans 1 année , il fût du tout en sa perfection» et y put loger, comme en effet il y logea* Le troisième est la maison décanale de rant pour paroisse , dans laquelle maison ' l'église Primatiale , bâtie aux dépens d'hoon fit ladite rue comme elle est, sauf quel- : noré Seigneur messire Pierre de Stainvflle, ques maisons particulières qu'on acheta I second doyen , proto-notaire du saint sié»pour la percer jusqu'à la grande rue , pour 1 ge en l'année 1608 , et 161 S. la somme de vingt-un mille frans , restant I La maison de Mr. de Ment4Iichier fut quarante sept mille frans ; trente desquels bâtie par honoré Seigneur Ckride de ont été employés à bâtiment du palais Beau veau, dès le commencement et comme primatiale et onze miUe aux maisons ca- - la première , comme celles de Jacquemin noniales , entre six mille provenans de la vendition dn cloître y destiné dès le commencement (1). La Fille Newe. — Entre les bAtimens de la ville nenve, le plue superbe et beau étoit celui de la ville, sis à la place» Il fut premièrement bâti par- Jean Vincent, Thrésorier-général de Lorraine, es années 1593 , 1594, et 1595; n'étant encore du .tout achevé, fut vendu par autorité de justice , et échu à messieurs de la ville pour quarante mille frans , environ Tan 1600, à la

poursuite d'Honoré Seigneur Nicolas d'Haraucourt> dit de St. Nicolas, et de HadonvHler , son gendre. Ce fut peu au prix qu'elle avait coûté : ceux de la ville la firent achever , et y mirent les sièCeuillet , Groyer i Claude Fusil , hôte de la Licorne , Jean Richard , maire de St.Dizier, Jean Bernard, hôte de la Croix Blanche % tous anciens bourgeois de St.— Dizier, et Jean de la Pierre i ce qui comprend presque font un quart i â prendre sur la place â présent contre les Cannes » : descendant par la grande rue jusqu'à celle des moulins, puis retournant par celle de l'église , partie desquelles maisons sont à présent au collège» La maison sise en la place de* aert l'hôpital, appelée la 'Jbmnme* a été bâtie l'an 4616 f aux dépens éêê messieurs de la ville, à f effet d'y peser *fe marchandises qui viendraient à Nancy, prrtfcrpaiement le bois5, le foin, la paille et ges de justice ; savoir , du bailliage , des (autres choses semblables * mais tf ayant échevins, de la prévôté et gruerie avec la véussi elle demeura là , et tient-on que sa structure a coûté plus de vingt mille frans (1). (i) Celle maison a été démolie vers Tao (i) Nota que cette maison a été faite pour Tévéché, et que la rue s'appelle de Pégiise, pour ce qu'elle était pour la cathédrale. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.35% accurate

(««) Les moulins de l'étang ont été faits arec j prières de laquelle ils ont été secourus et Se rempart ; auparavant il n'y avait qu'an I soulagés en toutes leur» adversités, comme petit moulin de peu de conséquence, fort ils y ont. toujours eu , et ont encore une éloigné de la ville, qu'il (allut abattre, et un autre sur le ruisseau au-devant de St. Jean , dépendant de la commanderie, desquels son altesse a donné récompense à l'ordre de St.-Jeaa de Jérusalem. Les maisons de messieurs des Dignités et Chanoines de la Primatiale, furent comr mencées en mars l'an 1607 , du vivant de Monseigneur le Cardinal, fondateur, et furent marchandées à trois maîtres maçons, savoir, M\ Jean Braconnier, M". Nicolas Charles et M*. Lancélot: Et pour la charpente, à M*. ï)idier Barbonnois. Ceux qui" n'étoient lors résidera à cause des études , ne purent commencer sitôt , quelques unes desquelles sont encore à présent sans être bâties. Les moulins, appelés de Venise, sis sur le bras de rivière, ont été bâtis l'an 1 619 , et le bras accomodé à cet effet. Le passage pour aller aux salines sur la rivière de Meurthe, fut établi l'an 1605 Voilà ce qui est de l'intérieur et extérieur de la ville de Nancy pour le fait do temporel. U faut maintenant venir au spirituel. Saint-Dixier. La première et plus ancienne Eglise de Nancy et faubourg , est celle de St.-Diiier, Paroisse autrefois dépendante des Dames de Bouxières. De cette paroisse dépendoient Laxou , Nancy et St.-Diiier , et dedans lesquels sont comprimes toutes les Eglises, Monastères, Oratoires et lieux qui y sont , soit exempts ou non. Avant que de poursuivre plus outre*, il est à noter que toutes lés Eglises de Nancy (peu exceptées) sont sous l'invocation de Notre-Dame, encore qu'elles ayent des Patrons particuliers , comme les Précberesses , S t. -Georges; et la raison est , qu'après Dieu, c'est celle à qui Messeigneurs nos Princes ont leur espérance , et par les 1 7*6 , et en la place on a bâti l'hôtel deRouark et celui de Gernéviller. Auparavant c\koil rhôtel de Mr. Roasselol d'EadWal, où le roi Louis XIII, et la reine son épouse logèrent en 1633. grande dévotion , principalement l'Àlte de Henri II , à présent régnant , à qui oa a ou! dire que quiconque la prierait de bon cœur , il ne lui peut arriver mal , ce qui se remarque en sa personne. Il a été , et est encore l'on des heureux Princes de l'Europe , et croit-on que ce bonheur procède de la dévotion qu'il a à Notre-Dame* Priori de Notre-Dame. Le prioré de Notre-Dame fut érigé sur le territoire de Saint-Dizier hors des portes de Nancy j environ l'an 1100 , par Théo— doric , ou Thierry

, neveu de Godefroy de Bouillon (1), et frère aîné de Henri I , Roi de Portugal. Il a régné Duc de Lorraine après ses deux oncles Godefroy de Bouillon, Baudoin, Roi de Jérusalem , et son père Guillaume. Quelques . auteurs tiennent que Jérusalem futprinse en 1070; mais Guàlielmus Thirius et Paulus jEmilius, disent que J* fut l'an 1099, et quinzième de juillet , auquel temps Godefroy fut élu roi, et régna jusqu'au dix-huitième duditmois de l'an 1100 , auquel succéda Baudoin son frère qui régna dix-huit ans. Guillaume leur frère plus jeune, fut quatre ans Duc , après lequel Théodoric , qui à ce compte n'aura régné en Lorraine que Tan 1125. Soit qu'il en soit, il fonda le Prioré, et y donna les deux tiers des dîmes de Nancy f St.-Diiier et Laxou, qu'il avait lors. Eglise des Dames Préeheresses. La troisième Eglise en antiquité de fondation , est celle des Dames Préeheresses , d'autant qu'elle fut faite l'an 1298 et y furent lesdites Dames établies par Ferri H , l'an quarante-cinquième de son règne ; elles furent premièrement fondées au bois dé Mariera , (qui est la Magdeleine-le*$aintNicolas) 1 an 1295 , et trois ans après elles furent transportées à Nancy, septantedeux ans après la mort de leur père , saint (t) L'auteur suit Paocien système, qui veut que les Ducs de Lorraine descendent de Godefroy de Bouillon. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.88% accurate

(159) Dominique, auquel temps l'Ordre des Prêcheurs prenoil uo merveilleux accroissement , qui fut établi principalement pour combattre l'hérésie des Albigeois , qoi commençoient à lerer la tête vers la Gascogne et lieux voisins. Le Doc Ferri demeurait déjà à Nancy , car leur fondation dit que Tan que li miliare coroit mil deux cents quatre-vingt-auinze ans, à la fête de saint Michiel , fut fait li couvent des Pracheraei au bois de Maleru. Et en tan que lou miliare courant par mil deux cents quatre-vingt dix-hnit ans , furent translatées à Nancy , ou pala lou grand Due Ferri lou jour de la Fête Abdon et Senneit, t renie juillet. L'Eglise montre son antiquité sur toutes celles de Nancy, tant en sa forme que structure ; il y a une chapelle au côté droit vers l'Epitre , devant laquelle il y a l'effigie en relief d'une dame gisante , au pied de la quelle contre l'arcade , on voit les armes de Navarre, sans autre écriture; l'on ne sait quelle a été , sinon que le même Duc Ferri irait épousé Marguerite, fille de Sanetius, Roi de Navarre , et peut-être que sera sa sépulture. La muraille de l'Eglise de ce côté , paroit plus large que de l'autre côté , qui semble être quelque reste des anciennes murailles du vieil château ou palais dudh Seigneur Duc, sur lesquelles ladite Eglise seroit été appuyée, après que la ville * été aggrandie de ce côté-là , et lors peutêtre que la grande maison au derrière fut bâtie pour le Palais Ducal. Sainl-Evre. L'Eglise Saint-Evre a été bâtie pour une Paroisseau-dedansdes murailles de Nancy, lorsqoe le Prioré était encore dehors , qui servait pour Saint-Dizier ,et cette-ci pour Nancy et le (auxbourg Saint-Nicolas. Elle fut néanmoins bâtie et érigée sans préjudice des droits du Prieur et du Prioré, qui a toujours demeuré Curé primitif et patron , comme il est dit ci-dessus. On ne trouve pas assurément quand elle fut premièrement bâtie ; bien est-il certain qu'à la concession que le Prieur a fait avec son George en 1540 , il se trouvrque les corps morts des Bourgets , grand' et petit , et de Laxou , qui étoient encore Wrs hors de la ville , ne se portoient point à' la paroisse , ains seulement au Prioré , qui fait croire que Saint-Evre étoit déjà paroisse*, encore par un titre de Tannée 1365\ Toutefois on trouve par titre que l'an- £456 y elle fut réédifiée de nouveau, ou tout à neuf, comme elle est ; car il ne dit pas qu'on y ait fait travailler depuis, sinon à l'aiguille de la tour. Cette Eglise de Saint-Bvre est petite , mais bien solide ; elle a pour ornement une très-belle four quarrée, fort bien coueffée, qui paroit la pluséminente de toute la ville : il y a deux accords de cloches, partie desquelles* ont été faites ans dépens de la

Bourgeoisie; l'autre partie a été refondue aux dépens de messire Jean Simonin , docteur en théologie , Proto-Notaire du Saint-Siège et curé moderne. Il y a plusieurs chapelteset confréries , entre autres l'ornement des ornemens et l'honneur de toute cette paroisse , voir delà ville et le bonheur , est la confrérie du Très-Auguste et Très-Saint Sacrement de l'Autel , de laquelle sont lès Princes et Princesses , et plusieurs grands Seigneurs, outre une très-grande multitude de peupledes deux sexes. L'ordre y est très-bien: établi ; ils ont chacun le premier jeudi du mois le service des premières et secondes Vêpres, et la Messe solemnelle; et chacun autre jeudi la Messe , où une grande partie des confrères assistent avec le cierge en Pendant les Octaves du St.-Sacrement et les premiers jeudis du mou , ils ont toujours quelques rares Prédicateurs de tous les ordres pour prêcher; ils font procession particulière ; comme la générale , le jour du Saint-Sacrement , où ils assistent deux à deux le cierge à la main , le dimanche entre les Octaves. Celui qui l'a instituée a été le revérendissime Charles de Lorraine , Cardinal de Vaodémont , fils de Nicolas de Lorraine , comte de VauAbbé de Molesme à Messieurs de Saint- démont en l'année 1580 , et si lui et feue
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.42% accurate

(m:) F Altos* du Grand Charles soutété Us premier» confrères. II y a encore une confrérie #de 4a Conception : les confrères d'ieelle 'font taire le service de la chapelle dédiée à Dieu sous sou invocation , où il y a sept Chapelains qui disent alternativement la Messe haute chacun jour à sept heures du matin* Saint~Georg€$. L'Eglise Saint-Georges a été fondée en l'an 1329, et le cloître en 1341, par le Duc Raoul, appelé le Vaillant , fils de Ferri III > lequel Raoul fut tué à la bataille de Crecil'an 1546, contre les Anglois , tenant le parti de Philippe de Valois VI du nom i Roi ue France. C'est la première Eglise collégiatte de Nancy en fondation , laquelle a été faite pour la Chapelle ducale. Lors de sa fondation il y avoit vingt personnes , tant chanoines que dignités , réduits à présent à douze et treize prébendes 9 le sieur Prévôt en prenant deux i pour la dotte desquelles il donna plusieurs rentes et revenus. Depuis , son petites Charles II , y fonda la musique » de laquelle il étoit fort amateur, et lui-même prenoit plaisir de chanter quelquefois par récréation. Il fonda aussi la Messe des Chantres, et si l'an 1421 , il fit faire la belle chapelle de pierre qui y a été jus-* qu'en 1616, auquel temps elle fut bâtie par le chantre de l'Eglise Melchior , par permission. Depuis le Duc Antoine l'augmenta ; mais l'Altesse de Henri II , à présent régnant , y a plus donné et fondé que ses- prédécesseurs , outre deux priorés qu'il, y a fait unir* savoir de Vendeuvre et de Gerbéviller. Il y a fait une très-bette fondation d'one messe > le samedi à l'honneur de Dieu et de Notre-Dame , à laquelle il porte une dévotion particulière , pour la dotte de laquelle il adonné trois mille frans de rente , outre deux ennuis de chœur qu'il a fondé par-dessus quatre qui y étoient auparavant. L'église Su-Georges est signalée (bien que de médiocre grandeur) mais principalement en saintes reliques et miracles qui êfy font journellement par l'intercession de Notre-Dame, Dieu faisant plusieofrgoérisons remarquables envers les pauvres affligés qui recourent à elle par prieras. Eutre les reliques, il y a une épine de la couronné de laquelle Jésus-Christ fut couronne* en sa Passion, donnée par le fondateur qur l'a voit eue* d'un Roi de France. Il y a aussi l'os d'une des cuisses de saint Georges en son entier; les chefs de saint Maurice et desaint Georges en partie , fort bien et fort (proprement enchâsses , et richement ©rués en or > argent, ébène , outre quantité de riches ornemens donnés par les Princes , Princesses et grands Seigneur». Il y a plusieurs sépultures ; entr'autres , on y voit celle de Charles second 9 dit le Hardi (1):

quant à son ayeul, fondateur,, il est enterrés Beaupré* Ceste-ci de Charles est à l'entrée du chefeur* où autrefois étoit cette chapelle dé pierre richement bâtie, sur lequel sépulcre est l'effigie du dit Prince en relief, couchée, et contre le pilier il y a une Notre-Dame en bosse ; ceux des Ducs Jean et Nicolas d'Anjou * père et fils , encore que le corps de Jean soit demeuré à Barcelone, où il mourut en l'an 1468, à la conquête dtt royaume d'Arragon > à lui appartenant comme héritier de la maison d'Anjou ; et celui de Nicolas est au-dessous d'un beau tombeau de marbré noir, relevé de terre, sur lequel sont leurs effigies en relief, au côté duquel font ces quatre' vers : Ad te perventlu suêpito, Gkrùte Re; demptùr^ Ut me suscipiûêj emtcipiaêlfué Patretn , Quem prœclara ièнet Btitcinona, salons uterque Sit borïitate tua , sit pieitUe , Deuè. Un autrebeaucoop plus magnifique, {on ne dit pas en ornement de pierre, ni d'or > ni d'argent, bu en grandeur , mais pouf être le bonheur de la Maison de Lorraine » et 1s gloire de ce victorieux Prince René de Lorraine second),,

The text on this page is estimated to be only 12.55% accurate

("«) avoir fait la guerre aux Empereur* , Rois r ^reprise térdhreir*, qu'une guerre faite à Princes, République*** avtresde VEuropt, f»r«p*». ne restant plus pour l'accomplissement de Ces* donc ce dévaler devoir que René ses conquêtes et victoires, que de joindre vendit à son ennemi , après avoir été défait la Lorraine à son domaine, Tan 147* , le an «ne bataille générale devant Nancy, et cinquième jour de janvier, finit sa vie par où plusieurs de la Noblesse de Bonvgogne les armes de ce preux et vaillant Frieo* finirent aussi leurs vies. Il est en relief sur Bené. âgé seulement de vingt-deux ans et un tombeau rélevé sopbs une arcade prjnse dedans la muraille au-dessoub$ des orgues, à la main gauche de la croisée de l'église y en entrant vers le Maitre-Autel , orné des armes des provinces de son domaine, et blasonnées chacune de ses couleurs. Aux deux côtés duquel sépulcre sont tfèqk épi* taphes; demi , par un jugement de Dieu, qui confond les choses grandes et l'orgueil des pnissans par des choses petites. Bien qu'ils soient égaux de Maison et de Sang , toutefois l'inégalité étoit si grande entre la puissance de l'un à l'autre, que si Dien n'eût secouru Bené , il sembloit plutôt être une AU CHEF. Caretuê hoc busto Burgundœ gtorim Gentis Conditur , Europœ qui fait ante Hmor Granda rebellatrix hocflebê domitore cremaêa Poët patries leges perpete pr*e*ajugo est. Née minus hune sensit teHu* leodinm àruentam Cumferro et flammh Urbs populata fuk. Mente eub Hérkio Franco* eum Rege coharte* Impaoidam valido truserat mUefagam. HoUibus expulêi* Edùardumin régna heapit Anglica y primesvo restituer solio. Beltm Duèum , Regumque , et Cfrêorh emnia spernen* Totu* in effaso umguine lotus erat. Denique eum soUtisJtdU temerarius armis Atque Lotharingo eum Duce bella maaet , Sanguineam vomuitmediaintcrprœUa uitam Aureaqwe hostili vetlera liquiM humo. Ergo triumphaêor tongteva in sœcta Renatus Patmam de tanto Principe vicier habet. 0 tibi qui terras quœshti (Carale) Cœhun Det Deus , et spretas antea pack opes. Nunc die Naneele* eernens eœ œthere mure* A clémente feroas hoste sepulcror ibi\ Et plus bas* Diserte tentent* quiMakconfldere rebm Mie toties viqtor , denique vicias adesU L'AUTRE ÉPITAPH». Dnxjacet hic Carias Burgundormm ignea vertus ' Cui Mavers dederat betta gerenda Pater, Qaem timuit subitis anànoeus Galtu* in armis Cui Ahmanorum lerga dedere Duees. Çuique ariimwn Hesperias bélKs agitabat in Vrve* Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.37% accurate

("») Sed subite invertit mors trucuknta vùun. Namcùm Raneràtm beUo iibi provocat hoêtem Occiiuitfuso milite stratus humi. Et né tant a viri lau$ infesta jaeertt Hoc victor victi condidit ossa loco. *Et en 'bas du dernier est ce vers qui dénote l'année qu'il fat tué. ECCc Léo CeCLdUjaMpaXqUœsIta Figeblt. Il y a un M, qui signifie mil , quatre CCCCy qui signifient quatre cens, un L, qui signifie cinquante , un JT, qui signifie rdix, et six IIIIII f qui sont autant de .points: le tout ramassé, disent qu'il mourut «n l'année M. CCCC LXVL À Saint Georges on baptise les enfans des Princes et grands Seigneurs; à cet effet il y a des fonts baptismaux faits d'une pierre de marbre rouge , marquetée de plusieurs veines de divers couleurs, laquelle pierre a été tirée de la marbrière du Mont-sainte-Barbe, au dessus de Maxainville, comme aussi deux colonnes et une eaubénitier qui sont â l'église du Noviciat des pères jésuites* Ou y marie aussi les Princes etPrincesses, lequel droictilsont acquis lorsqu'ils avoient charge de la paroisse , où ils . se sont maintenus en possession sur les curés* On y fait aussi plusieurs actes publics , où les Ducs et Princes se veulent et doivent trouver. Saint Michiel. Par bruit commun , l'église de saint Michiel est fort ancienne, et semble qu'elle eût autrefois servi de paroisse : il s'y voit encore un repositoire , où on mettoit anciennement le Saint Sacrement; toutefois on n'en trouve rien. Bien trouve-t-on que régnant Jean, fils de Raoul, en 1575. Charles second , l'an 1409, que la rue étoit ja, et portoit son nom de St. -Michiel l'an 1547. Quelques Seigneurs particuliers firent élever une chapelle à Nancy, sans dire qu'elle étoit : de quoi le prieur , lo chapitre de Su-Georges et le vicaire perpétuel, comme ayant intérêt , se plaignirent , et firent faire un procès-verbal sur ce sujet , qui est encore au trésor: mais la forme n'étant pas encore telle qu'on poisse jugera quel sujet lesdits Seigneurs la faisoient faire, cela demeura en tel état. Peut-, être que ce seroit le même saint Michiel , comme on sait que la collation des bénéfices d'iceUe , sont de la collation de plusieurs Seigneurs. Les Cordelier*. Après cette tant heureuse victoire que René II , obtint , avec la grâce de Dieu , contre le Duc de Bourgogne qui lui occupât ses pays , et par la mort duquel il les récupéra, le victorieux Prince, pour en rendre grâces à celui de qui dépendent les victoires, fit ériger et bâtir un couvent de St.-François tout contre son château , qui sert d'appui et de soutien â sa noble famille et à ses états, comme St.-Georges lut auparavant bâti de

l'autre coté de son palais vers le midi par le Due Raoul , â même fin d'être aidé des prières et suffrages qui s'y font journellement. Il y a ordinairement 40, â 50 religieux dedans ce couvent , la plus grande partie prêtres , qui sont nourris la plupart des aumônes du Prince , qui leur donne en certain teins bled , orges â faire de la cervoise, vin, bœur, poisson , chair et choses semblables, selon lessaisons, et jours: toutefois ils Délaissent d'aller mendier selon leur profession. Us sont merveilleusement aimés, tant des grands Seigneurs que de la bourgeoisie, pourétre officieux, occasion qu'ils ne manquent jamais d'avoir asses pour s'entretenir; ils assistent les malades fort charitablement, voir jusque la mort, et depuis en portent nue partie en sépulture , étant priés. Le fondateur se délecloit fort à leur conversation, aussi sont-ils gens de bien et bien vivant , tellement qu'il fit bâtir une * chambre audit couvent pour s'y retirer et pour aller aux matines ès-bons jours. La chambre s'appelle encore la chambre dn Roi , d'autant qu'il étoit Roi de Sicile , toutefois non jouissant; jusqu'à maitenant Digitizeiby VJ<

The text on this page is estimated to be only 18.48% accurate

(*«) 3 est fort bien entretenu. L'Âltessede défilât Ourles III, y alloit souvent oûir le service, et conversoh fort familièrent avec 1m religieux, mais beaucoup plas avec un bon père y qoi , par sa prudence , avoit passé par tons les degrés d'honneur (hors de Général) de son Ordre, et par plusieurs fois. Il étoit grand prédicateur de son tenu, et bien versé en affaires d'état, du conseil duquel son Altesse uaoit souvent en choses d'importance , mais principalement pour sa concience. Ce couvent fut fait fort petit à cause de la place qui manquait pour les mieux* accommoder , principalement quand la ville s'est augmentée, à proportion les religieux sont augmentés en nombre, et partant la place a été remplie ; tellement que feue son Altesse leur donna quelques vieux remparts ; (après avoir ruiné les murs de l'ancienne fortification) afin qu'ils se puissent élargir , et fit encore élever ledit couvent d'un étage , pour loger plusieurs religieux étrangers, qui passent et qui repassent ordinairement. Leur église est aussi fort petite (1) comme sont toutes celles de Nancy, qui sont été bâties à proportion que le peuple a crû ; et la ville étant tout à coup arrivée aune grandeur non espérée, et peuplée à l'équipolent, on a été contraint d'en faire bâtir plusieurs plus proYisionnellément qu'autrement , attendant que le temps en fit voir une grande pour faire les assemblées générales , qui sera quand Dieu y portera les affaires de Messeigneurs nos Princes. Quant à cette-ci , elle était très-bastanie pour le temps qu'elle fut bâtie ; â présent on y prêche devant la Noblesse , en Carême et Avant , et là sont nourris les Prédicateurs ordinaires de son Altesse. Elle est bien bâtie, proprement, commodément pour ce qu'elle contient ; il y a plusieurs chapelles de part et d'autre bien ordonnées, siguamment celle qui est bâtie et des(i) Elle était, apparemment fort petite du teoip* que l'auteur écrivait ; aujourd'hui elle eat longue et spacieuse par les augmentations qu'on y a Élites depuis 1619. tinée pour la sépulture des Princes (1) où sont ja les deux Antoines (2) , François et Charles , avec autres Princes et Princesses y femmes et enfans. Elle a été bâtie par l'Altesse de Henry II , à la diligence de Michiel Bonnet, jadis Premier Président de Lorraine, sous les Ducs Charles ef Henry, homme d'un merveilleux crédit auprès de ces Mrs. signamment de Charles qui l'avait élevé , duquel aussi il avait tiré de grands services , pour avoir manié de son temps la plus grande partie des auaires de Lorraine et Barrois. De l'autre coté du maitre-autel , sous une voûte prinse dedans la muraille , tst la

sépulture de Nicolas de Lorraine et de deux de ses femmes, leurs effigies couchées en relief sur un tombeau de marbre blanc. C'est celui qui gouverna si sagement son neveu Charles III , et tint ses terres en paix, et qui empêcha par sa prudence que l'hérésie n'y preinne pied, pendant leur plus grande furie/ régnant en France Charles IX. Et ce que s'y était fortglissé, Charles le chassa à son retour de France. Près de ce tombeau est le sépulcre de feu illustrissime Charles, Cardinal de Vaudémont, Éyêque de Verdun et Administeur de l'évéché de Toul ; de Philippe Emmanuel , Duc de Mercœur , qui mourut retournant de Hongrie, empoisonné comme on croit (après avoir mis en dé- • route deux armées de Turcs, composée chacune de six-vingt mille hommes et plus, avec une poignée d'hommes ;) de Henri de Lorraine , Comte de Chaligni, qui mourut de même en Hongrie assistant son frère ; et plusieurs autres enfans dudit Nicolas , qui sont là inhumés. Sur toutes les sépultures , celle du Duc René $9y fait voir au-devant d'une arcade prinse dedans la muraille, au -dedans de laquelle est l'effigie dudit Duc à genoux contre un prie-dieu , tirée â son naturel , (1) Cette chapelle fut fondée par le grand Duo Charles III. On la voit en partie daus les estampes gravées pour sa pompe funèbre. (a) Le boa Duc Antoine et Antoine Mousiii > chanoine de Trêves, mort en 1&B7. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.70% accurate

The text on this page is estimated to be only 13.12% accurate

(««) écrit mit une lanie de marbre noir ce qui s'en ÈtÂ\ : lienrtcillé Lotliàf'ing. Calab. Barr* Ducif. Gonsaga Cara parit Conjux , Deus ùptime , l'Ota Rrddidi , et hic titulus crux tua seinper erit. Et plus bas de 1» Croix: Bh senosMinimos Bassompetrœus alebaf . Tôt vota Fleur icu* Dux struityaitgel,alit. De Pautre côte de la Croix, au pied (Testai audessous de Pimpgedc saint Frauçois de Paulc: Qui, Francisée , luis Minimis alimenta miaistrant Fac sit u bique iliis, gloria, vita, sains, Quant à l'église, Monseigneur François de Lorraine, Comte de Vcradémont, frère à sadile Altesse , a fait faire le chœur avec le dôme à ses frais et dépens ; et la nef a été faîte tant d'épargnes du couvent que d'aumônes particulières, comme aussi plusieurs particuliers ont fait faire les chapelles d'alentour de ladite nef. Pour celles du chœur, feu l'Ahesse de Charles II! , a fait faire celle qui est du côté de l'évangile ; l'autre qui est à ('opposite , a été bâtie par François et Africain de Bassompierré , frères , Barons dudit lieu et de Removille , fi!» au défunt Christophe de Bassompierré et de Louise de Hodeval , fondateurs , sous laquelle il y a un caveau où sont leurs corps. Cette fondation et érection a été faite par te feu Baron de Bassompierré , pour ren dte grâce à Dieu d'avoir été en plusieurs batailles et rencontres , tant au service de ses Princes que des Rois dé France , d'où il avait retourné victorieux , et passé par plusieurs1 dégrés d'honneur, tant en une Cour qu'en l'autre, et devoir vu ses vieu* ans (après vne grande misère de guerre) en paix, de laquelle 11 a été en partie le médiateur. Quant à messeigneurs nos Princes qui ont augmenté le nombre et donné pour construire un couvent si illustre , ça été (outre leur piété si naturelle) pour remercier Dîeu qui leur a donné des enfans pour succéder au patrimoine de feur trèsaucienne et très-illustre et très-chrétienne nuriéon et famille. Saint François de Paule , alun nontaé du lieu de sa naissance au duché de Calabré, a été instituteur de cet ordre; ce" fut environ l'an 1456 , qu'il l'institua, le*-' quel fut approuvé de plusieurs papes , savoir : de Jules II , Sixte IV 7 Innocent VIII y Alexandre VI, et Léon X. Il lut fort honoré pour sa sainte vie, de Louis XI, Roi de France , qui le voulut avoir pré» de soi , et fit bâtir un monastère tant pour lui que pour ses frères près de la ville de Tours* , où il était inhumé. Mais la malice' du temps voulut que son corps avec celui desaint Marlirt fol brûlé parles hérétiques,, qui mettoient tout è» feu et en sang par là> France, es années 1 htib , 1561, et 1568, sous le règne de Charles' IX. Après avoir vécu

saintement quatre-vingt et onze ans r il mourut au monastère susdit Tan 1507 , le second jour d'avril environ les trois heures après 'midi; so* corps demeura/ onze jours sans être inhumé, lequel néanmoins ne sentit aucune mauvaise odeur, et d'au fan t qu'il faisait après sa mort plusieurs miracles , comme il avait fait à son vivant. A la prière de François I, roi de France , Léon X , le fit canoniser et enregistrer au nombre des bienheureux confessefers*; Ses» disciples sont été appelés loujg-t-tfeinipr efiJ France Bons hommes , à raison que louis» i XI susdit , l'appelait ordinairement son? bon homme. Il ne mangeait point de chair ni de beurre. Capucins. Après les minimes suivent le capucin*', en primauté d'érection en notre ville neuve, car leur couvent fut bâti par feu monseigneur le Cardinal Charles, du titre de1 sainte Agathe, Légat en Lorraine, Fan 1592, et presque à même temps que les minimes'. L'on voit cela en la pierre fondamentale de leur église, ouest gravé : Illustrissimes ac Reverençlisàimus Carolus Cardinalis Lotharingrœ Légat us Apostol. fandavit hanc Ecclcsiam anrto Domini 1592 , idibus Julii. Ce grand Cardinal était EvéqUe deSftW bourg et de Melz , lequel fit bâtir un couvent et une église comme ils lui demandè10 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.94% accurate

(Uo) rent : mais l'humilité de ces bons pères fut cause qu'environ Tan 1615 , il fallut tout abattre et commencer de nouveau , d'autant qu'il était trop petit et peu solidement bâti, pour être presque tout de planches par le dedans, et les fénétrages de bots a«dehors. Il ne pou voit contenir quarante ou cinquante religieux qu'ils sont ordinairement , et encore moins les loger pour se conserver en santé, -d'autant qu'il etoit trop froid en hiver et trop chaud en été , tellement qu'ils él oient souvent malades. La libéraliléde l'illustrissime Erricde Lorraine y jadis Evéque de Verdun , à présent dit le duc Erric , s'y a fait paraître comme au bâtiment de celui de Saint-Nicolas , avec les dons singuliers qu'il y a donnes -, avec les autres aumônes de plusieurs, dont ils ont fait bâtir une très-belle et commode maison , propre à recevoir plus de quatrevingts religieux, et une église fort capable, pour y prêcher, ce qui n'étoit auparavant. Le noviciat des pères Jésuites. Le noviciat des Jésuites étoit 1 an 1602, an bourg de Saint-Nicolas , où ils avotept une petite chapelle et peu commode ; mais à la poursuite du révéreudissime prélat , messire Antoine de Lcnoncourt , à présent Primat de Lorraine > l'Altesse du grand Charles les fit venir à Nancy : et si ledit Seigneur leur donna une maison de récréation qu'il avait fait faire tout à neuf pour son usage où ledit noviciat esta présent. Et puis I*an 1 6 04, leur fit commencer une bel le église qu'il a fait faire et achever à ses dépens. Monseigneur le Duc Erric, 'lors Evéque de Verdun et Abbé de Moyen-Mou lier , leur donna pour dote , Barbon vil le , avec les rentes et revenus dépendants de ladite abbaye , et leur procura le Prioré des Neuves-Maisons , lès-le-Pont-à-Saint-Vincent. Il y a ordinairement en ce noviciat quarante à cinquante tant prêtres, frères , que novices , qui y vivent avec une merveilleuse modestie. C'est là aussi où ils sont approuvés par l'exercice de toutes vertus; pour par et après travailler à la vigne de Jésus-Christ, comme à la vérité. Cette compagnie qui est choisie des plus beaux esprits de la jeunesse, est l'un des plus forts boulcvarts qui soit dans l'Eglise de Dieu , contre toutes sortes de vices, et principalement contre l'hérésie. Il y a plusieurs chapelles dans cette église , érigées par les particuliers: la première de la croisée vers l'évangile, est celle du dit Seigneur Primat, où est soo caveau et son tombeau , sur lequel est élevée son effigie à genoux avec son épitaphe ; et celle de l'autre côté est de la passion; à l'opposite , a été bâtie sous la descente du SaintEsprit , par honoré Seigneur Reuaut de

Gournay , jadis bailli de Nancy. La première suivant à la nef, a été bâtie par honoré Seigneur Jean de Porcelets , maréchal de Lorraine et Barrois, sous l'invo— tion des Apôtres. La dernière de ce côté-là, a été bâtie par maître Dominique Hatton , jadis agent à Borne pour Messeigneurs nos Princes , sous l'invocation des Martyrs. La plus belle et plus célèbre de toutes les chapelles de celle église, est celle qui a été bâtie et érigée par feue madame Antoinette de Lorraine , Duchesse de CHèves^ Juillrèrcs et de Monts , où il y aune image du bois du chesoe, où l'image de NotreDame fut trouvée par un berger au MontAigu en Erabant, en vertu de laquelle se fpnt une infinité de miracles. Entr'autre , feu Monseigneur le Cardinal y voua le pèlerinage , étant en extrémité et proche de finir ses jours , lequel commença à se bien porter dès qu'jl fut en campagne ; il fut mené par eau jusqu'à proche de Cologne , de là il fut porté par terre. Et au retour il print son chemin par terre avec autant de contentement qu'il se pouvait dire; tellequ'il faisait chacun jour dix et onze lieues, porté sur un brancard, qui auparavant pouvait-il endurer qu'il fut touché par les siens. Cette guérison iuopioée fut trèsagréable à tous ; mais ayant manqué d'y retourner , détourné par quelques flatteurs, il mourut le samedi vingt-quatre novembre 1607, pleuré de tout le pays, signa— ment de Son, Altesse son père , qui disait coutumièrement que c'était l'appui de sa vieillesse, lequel ne vcquit que jusqu'au merDigitized-by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.74% accurate

(147) credi, quatorze mai suivant après lui; qui tesse de Charles troisième vivant en bonne lut une grande et déplorable perte pour tout le pays. intelligence avec tous ses voisins , voulut comme est dit ci-dessus , fortifier ses pla— .- __ . . . ^ ^^ séjour des , Il ne vou— Cardinal. Il y a un caveau sous la première lut pas seulement l'annoblir de forts et partie où est son coeur, lequel est repré- beaux remparts matériels, comme en la viel , mais encore de boulevarts spirituels (suivant la piété de ses prédécesseurs) sente contre la muraille dessus un oreillier de marbre blanc, posé sur un pillier contre une table de marbre où sont écrits ces vers. Cor fuit hic Carolo dum vivevet , hic quoque functo Cor jacet et mu nus . f'irgo , pcrenne , tiïtiest. Cette chapelle encore que Notre-Dame soit la principale après Dieu, si est-ce* qu'elle est instituée sous l'invocation des confesseurs. La chapelle suivante a été bâtie par madame de Serre , Pierrefort , Trognon, etc. sous l'invocation des Vierges. Saint-Sébastien. La ville croissant comme a été dit , on fit une paroisse à la Ville-Neuve , et d'autant qu'il n'y avoit point d'église propre à cela , elle fut à l'hôpital jusques Tan 16.09, que la ville acheta l'église que feu Mouseigneur le "Cardin al avoit fait bâtir provisionellement pour son église primatiale ; où il y a un vicaire perpétuel qui fait toutes charges et fonctions de curé; occasion qu'il prend aux dixmes comme l'un des autres vicaires de la ville. Les paroissiens ont de tant plus volontiers prins St.Sébastien pour leur patron , qu'ils ont vu en partie et sçû, comme par le moyen des reliques dudit saint apportées de Dieuleward , lesquelles sont encore à présent à la primatiale ; feu Monseigneur fat grandement soulagé d'un sort , qu'un magicien lui avait donné, et par lequel il a été tourmenté l'espace de douze ans et plus, gisant au lict, bien qu'il ne fût du tout guéri de «îivers accidens que lui avait causé ledit sort: Néanmoins il cessa , et de là ne sentit par Henri de Valois second du pour accomplir son désir. Après avoir donné ordre autant qu'il pou voit, qu'il y eut divers ordres de religieux , il procura d'y faire ériger un évéché , de tant plus volontiers, que la chose le méritoit au lieu capital de son domaine et de ses terres où la noblesse et toute sorte de personnes' soit étrangères on autrement, vivent ordinairement ; et qu'il voyait que la France empiétait sur les trois evéchés de Metz , Toul et Verdun, lesquels auparavant avaient toujours été à leur bienséance , et desquels , les papes avaient toujours gratifié les Princes de sa maison. Il se trouve (à ce qu'on dit) parmi les

papiers du trésor de son Altesse quelques mémoires, comme à la tenue du St.-Concille de Trente, le Cardinal Charles de Lorraine, dn titre de S t. - Apollinaire, fils de Claude, Duc de Guise, appelle en France le grand Cardinal , avoit obtenu qu'il y au roi t un évéché à Nancy , un à Bar et un à SaintDiey: mais de savoir pourquoi cela ne s'est effectué , on n'en sait , sinon peutêtre que ledit Seigneur Cardinal , qui avoit ja fait ériger le collège de Pont-à-Mousson , et mis en possession les pères Jésuites vint à mourir, et que son Altesse étant fort jeune, la chose auroit demeurée en tel état ; joint le peu de résidence qu'elle faisoit en Lorraine pour être ordinairement en France , où il avoit prins sa nourriture y étant mené âgé seulement de neuf ans * plus les douleurs extrêmes qu'il sentait auparavant. L'église Primatiale. Environ l'an mil cinq cent nonanle— huit, après la paix faite en France , l'Ai— nom , la fille duquel il épousa âgé seulement de quinze ans, comme est dit ci-dessus. Comme il fut sur le point d'obtenir l'évéché qu'il demandoit très-instamment survinrent de nouveaux empêchemens du

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 9.00% accurate

(W8) «oté.^e la Frafcc*.* tant par H sollicitahoe 4es évêques de Toul > que par autres ncrindens fâcheux > «Lesquels Dteu a délivré les Prince») le peuple «4 tout fe pays ta son honneur et ^loir* ^ «t conservation «dé sa religion en Lorraine. Ce qui poussa S. A. 4 un autre dessin qui ne dépendoit que de Sa Sainteté «I tdè lot ^ savoir • de faire ériger une église qui rturok peur sa ^retaifre et priuci pale dignité tra Primat, ce qyijui fut octroyé par le pape Clément VUI» Florentin > 1ors régnant et «èant à h chaire de saint Pierre, l'on -des plus parfaits papes qui ait été depuis fong-tems, tant pour son grand savoir «t bonne vie, que pour être versé en lentes affaires, pour le spirituel, soit pour le temporel, grand ami de la Maison de Lorraine, à qui autrefois feù Monseigneur le Cardinal avoit bien fait, lui étaut encore simple et pauvre Cardinal sous Grégoire XIV. Les bulles de cette église forent etpédiées l'an i 6&2 , le quinzième de «sers* Suivant cette bonne volonté dé Sa Sainteté, feù Monseigneur le Cardinal; Patron, fit bâtir une -église provisionelle en une place destinée par S. A. pour faire une grande égKse capable à soft dessin , entre 'les rués saint Jacques, des Ponts > Nôtreï>ame et la rué Neuve ^ -laquelle place te bénite par riévérendissime tPrélat :, mëssûfe Antoine de, LenoHcourt , second Primat , pour lors Doïeu , avec autorité le 14 septembre 1603, et la pierre fondamentale de la grande église posée -, à laquelle était écrit: anatiak ; un décanat , uneenantrie^ et «me ^écoààtsde ^ avec treike canonicats ; liuit vicariats perpétuels , outre la musique , composée de gagistes en partie, d'un maître et dé si* leto&hs; un organiste, deux vergers, «t plusieurs autres Ministres et Officiers, faisant le noanbre de quarante personnes et plus, lesquelles le pape a exempté des archevêques ^t ^vé^ues i, répondes* seulement au S t. -Siège. Pour la dote de , laquelle église et dignité (le Primât excepté, qui a pour sa mense le prioré de Stenai , et ce qui étoit de la mense abbatiale de Clairlieu ; , chanoines , vicaires et chantres, sacristie, fabrique, organiste et enarges semblables ont trentedeux mille Trans de rente annuelle , la troisième partie desquels doit être en distribution quotidienne. Les trois oignîtes dernières', savoir, décanat, chantre , et èchlàtre, sont unies et conjointes kvfcfc la prébende et canonicat chsertible , feftcniettt trutn , obtenant Punêu^&gnfcés stotfftek, ne peut avoir un dés treize càuonfca'fe, H semble avoir eu un teauc^uement'èn 'cela, qjhi à été fort bien considéré au coûniteocen^etit, savoir; que le canonicat devoit ^être idfelinct e* îa dignité aussi , tettehtent

Vftf e lé décanat démit être d'une prébende ou portion, et le canoncicat d'un autre distinctement, et en cela ileût demandé detix provisions comme si ce fussent été deux bénéfices. Il fut aussi nécessaire sur cette 'difficulté, qui arriva la première fois qu'on avoil dotttîé'encore provisions et canonicats aux dignités, que feue tlaroluslll LoThariRgiœct Barri Dux, et)$. A. et Monseigneur IcCsrdtaaTJbndatéur, Carolus cjus Filius-, Cardinal., Samctœ 'Sedis ÂpostoL à la t, Légat. Metens. et Argent. Epiacopuiy D. 0. M . et Dèi-parceF. Iffar. Templum hoc voverûnt^ posuerunt , àotaùerunt, annp salutis hum. M.DC.III. aLOctïClcm. VUIP. &. Dedans laquelle Vgliseprovisionelleles chanoines prindrent possesssion de leurs bénéfices le treizième jbifr de décembre de la même année 1605. En cetteéglise illustre et insigne , il y a; quatre dignités; savoir, Une dignité de» déclarassent teors volontés et intentions. Lesdits Seigneurs ayant prins quelques bénéfices de collation de leur maison et autres dépendans de la disposition du St.S&ge, que mondit Seigneur Cardinal tendit, fondèrent ladite église, avec pto-^ messe de donner ce qui manquerait pour achever les trente*deux niilte'frans en fond bien assuré, et par ce moyen se sent retenus le droit de patronage en todt'ten». Ils présentèrent dont lés dignités à Sa Primat, qui est la première et principale,! -Sainteté pour être instituée* , et les câhodont elle a prinse la dénomination de Pri-|nicats au Se%neur Primat , tjui a droit dé Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 8.57% accurate

(449 > les instituer v «t ca qui s'ensuit dans]»j être observ éeft «a régUs* , lesquelles pasbulle y par laquelle il donne au* Duc dr j seront en statuts arec «peignes révolutions Lorraine tout le drokt de patronage;,, erj 4e terns^ et lesquelles on observe , encore que personne n'en penf être pourveu , si , qu'elles ne soient Insérées et mises an nom^ ce n'est à sa présentation* soûl» quelque! ère desstatutt) pranctpaii* et essentiels, pour préteste que es- soit , voirie Pape ne peut être du tûen de FégHse; le chapitre ayant en pourvoir sonh quelque clause déroba- . Fecit que celas 'observe pour tous ceux du taire et soob quelque préteste que ce soitv Le Seigneur Primai est le obéi du chapitre, tellement uni et incorporé avec ses mem* bres, ilanefentqu'rochapâre, et si en toutes ' sub pœni* in Contraveaienêetipposàiê, eî propositions et résolutions qui selon t par la Qpponendis* imMabUiterêinê pbunmnda. qualité de chapitre, et qui touchent le corps | Il faut résidence personneHe , tant pour entièrement, il faut qu'il y soit nommé insé- le Seigneur Primat r que dignitaires, obapara^le«ie«t eoojme aoao^ iostraoïens qui noiises r chapelains et vicaires, doit-on se passent en chapitre» U a un sceFcommun) ehanler ef psalmodier au choeur ,. et saint autre service divin* Entre le» statuts de l'église, le plus nécessaire pour la décoration et manutention de l'église en sa* splendeur et pour le service de Dieu en icelle, est la résidence, et corps, soit dignités , chanoines, chapelains et autres*- ministres de l'église, comme celui vd quas apeçtei et ptto fempore ppeçtabit, H connoit des actions , des dignités r chanoines , vicaires et autre» ministres de l'église , et punit les délinquans. Il officie in Pon(ificQlibH9j portant mitre, tant ejr particulier en son église, qu'enpublic, commeil fait aussi la crosse, anneau , sandales ; i que personne ne soit exempt d'être pritre donne la bénédiction solemnelieau peuple,- aussitôt qu'il sera arrivé à l'âge de l'être , et porte les antre marques d'évequeIl peut aussi bénir tous ornemens et ao> tres choses de l'église, sauf cens où H mut appliquer la sainte huile, Corporatif > etc» Il peut aussi réconcilier les église pollués T tant ledit Seigneur Primat , chef de l'église el le chapitre, et tout ce qui en dépend , peuvent jouir des mêmes privilège» que k»< église eollcgkrtes jouisseur. Le gouvernement de Téguse et la puissance dé foire des statuts est donné au Seigneur Primat et au chapitre en commun. Dès que rétablissement de l'église , sçavoir , les provisions des prouvera furent dénuées, et en vertu d'kelles ou eut peins la possession des

dignité et canonicats, et que tout ce qui se faisait pour le service de Dieu sut ordonné et établi; Monseigneur le Cardinal, premier Primat et les chanoines afin que ci-après l'église ne soit pourvue de dignitaires ou chanoines en bas âge , lesquels passeront leur tems à recueillir les fruits de la prébende , sans se trouver aux heure? ni faire aucun acte de vrai chanoine. C'est pourquoi , personne n'est reçue qu'il n'ait vingt-un ans , et dès que le promu a passé jusqu'au vingt-cinquième , il mut qu'il prenne l'ordre de prêtrise, afin qu'il lasse son devoir , de dire les messes et lasse autre service d'un chanoine. fin ceci, on a prévu que le tems-à-venir , plusieurs de la Noblesse seroient prouvas en cette église, tant pour la çommodiuf de la cour, que pour la rente et logement propre; et pendant que si on nedqnnoit ordre à ce que chacun soit prêtre, peu on point se feroknt promouvoir ; ainsi l'égljse de-* meurerott frustrée de son service; que iper> , feisent le corps du chapitre , mirent ordre1 sonne ne soit reçue en l'église mêivigem* de mire des statuts et d'avoir un scel coin- mo primo $uœ œiatis onno , et puis étant mun; donc ce mois de mai mil sic cens qua- à l'âge d'être pritee, propter p&iHUem tre,ojirlmvailla à faire les statuts, que de- Ministrorum (i), il faut qu'il ielsoit;pen. pt,issoni M approuver et confirmez par j , ^ . c . d u u com. Mesure istfoine de Lenonconrt , second J^nwnt duVcgnèdcLc^drTïl^.rfii» Primat «t k chapitre. Toutefois il ,Y A ce* j, ppé«rot que quilre CUMiei** qni ne #t*t f** laine». coutumes qu'on a mises à part pour j Prélats.
Digitizèd by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.12% accurate

(130) dant n'étant pas prêtre comme dit est, jusqu'à qu'il le soit, il doit perdre la troisième partie du gros des fruits de sa prébende, et < e qui est du gros, c'est tout le revenu de laditte prébende, hors deux cens vingt-deux frans deux gros huit deniers qui sont appliquez pour les distributions quotidiennes qu'il gagne entièrement s'il assiste aux heures, sçavoir , matines , messe et vêpres , et perà faire par échange ou autrement , on l'es doit avertir pour les passer , afin que rien ne s'alliène , qui ne soit au profit du chapitre, autrement il y donnerait ordre. Les vicaries et chapelles perpétuelles de 1'égb'sc venant à vacquer, se doivent donner périt toribus ministris etiam prœvio deleclu; et d'autant que le chapitre peut les donner ou per turnum , uut condra à proportion qu'il y manquera comme juvetim , les donne conjunciim , afin que les autres chanoines. Il y a aussi trois mois j l'église soit toujours mieux prou vue de de l'année que chacun chanoine peut être i ministres , signa m ment de musiciens , lesabsent sans perdre son gros, soit consécu- quels avec les gagistes peuvent faire un tivement , soit par interval : le quatrième , encore néanmoins les premières deux semaines il perdra deux frans par jour , et les autres quinze, quatre frans ; et ce pour faciliter chacun à faites ses affaires particulières, sans néanmoins négliger la résidence personnelle , qu'on doit à ladite église. Les présentations des bénéfices et collations dépendantes du chapitre , soit communes avec Monseigneur le primat et se confèrent per turnum , pour éviter les monopoles , sinon pour les vicaires perpétuels de l'église, qui se donnent en corps, d'autant qu'il faut qu'il soit musicien et seménier prenant deux jours , les autres t?nt dignitaires que chanoines , chacun un alternativement , personne étant en Tordre de soudiacre et ayant fait son stage , et le faisant n'en étant fort clos. Que si quelque bénéfice venoit à vacquer au jour d'un chanoine qui seroit mort dedans la dernière année que la table se fait , le corps du chapitre en prévoyeroit ensemble. Pour les bénéfices qui sont de la Mense de Monseigneur le Primat , ils sont à lui seul ; à cet effet il y a le scei commun au trésor ; l'image de l'Annonciation , au pied duquel sont les armes de Lorraine enfermées de deux clefs , l'une est à Mondit-seigneur primat et l'autre au chapitre. Pour la Mense capitulaire, sçavoir les rentes assignées pour les trente-deux mille frans ci-dessus , elles dépendent du chapitre , privativement dudit Seigneur , sauf s'il y avoit quelque aliénation faite ou service plus signalé , autrement les deniers destinés aux gagistes ne

suffiraient point pour avoir une musique parfaite et accomplie.
L'établissement de la Primatiale de Nancy. Deux années et plus se passèrent après la proposition faite à Sa Sainteté avant que d'avoir et pouvoir tirer expédition de cette église , tant pour quelques nouvelles difficultés survenues du côté de la France, que pour causes particulières. Toutefois étant remontré par l'autorité de Messeigneurs nos princes et diligence d'honoré Seigneur Messire Antoine de Lénoncourt et vigilance de Mr. Barety Pied mon tois , résident à Rome pour nos Sérénissimes princes ; les bulles furent apportées , et si lés chanoines et autres destinés et appelés aux canonicats prindrent présentation de son altesse, en vertu desquelles ils furent instituez par Monseigneur le Cardinal. Quant aux dignités , d'autant qu'on fut d'opinion qu'ils envoyassent à Rome , pour être institués suivant la bulle, (ce que néanmoins ledit Seigneur Cardinal pouvoit faire en qualité de Légat à Latere) ceux qui les obtiendront furent quelques mois avant d'être prouvûs. La susditte église provisionelle fut pour prendre possession , comme dit est ci-dessus , et pour y faire l'office , lequel y fut commencé pour les Vêpres et Messes dès le premier jour de l'an mil six cens et quatre ; et à la saint Sébastien suivant on y dit les matines et autres heures et offices
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.79% accurate

(1M) " pour toujours y être continuées. Quant Monseigneur n'en roulant rien débourser, aux rentes , d'autant qu'elle» vendent de échangea ce fond contre les dames prêde diverses bénéfices unis et possédé» par eheresses à qui il appartenoit, leur donna feu mondit Seigneur Cardinal , qui les y un gagnage de quinze paires de resaux de donna, librement 7 fçavoir , Saint-Martin/ rente annuelle , et par ce moyen iBse renSalone, Saint-£9icolasrClairlieu et leprioré dit maître du fond qu'il ne voulut quitter de Stenay et par conséquent laissés à bas- sinon arec appointement ; et d'autant que prix , les usuines fort désolées et ruinées r la plupart des héritages du' retranchement la première chose fut de reconnoitre Pétafe où sont à* présent l'église et le cloître des affaires pour y mettre et établir uni étoient de eet échange , et que pour ce suordre , pour quoi on députa quatre pré— jet, ledit sieur gouverneur n'en pouroit vois , outre que ledit Seigneur doyen* te— disposer sans congé , il fut accordé que lenoit la bonne main partout r afin de rap~ dit Seigneur Cardinal en prendroit sepporter tout au corps, desqucries mêmes tante toises de longueur et cinquante de mondit Seigneur en voulait prendre con- largeur, et que ledit sieur gouverneur Renaissance pour autoriser davantage son roit pro6t du* reste sans en rien rendre chapitre à répéter les choses aliénées, et (qui fut un coup de la* main de Dieu , maintenir celles qui étoient encore à- être* et une graude prévoyance dùdit sieur Mais peu à peu il nous laissa toutes les af- doyen merveilleusement louable; car autre (aires , se reservant l'autorité qu'il pou-ment il est à* croire, qu'à peine on eût vail avoir selon la bulle, et rien plus f l'on pu être établi si heureusement de longne trouva pas que les prévôtés réussissent temps). Cette place a été pour faire l'église, selon qu'on en avoit jugéj partant on éta— loger le Seigneur Primat, les doyen, blil des receveurs avec nu- trésorier,.' chantre , écolâtre, chanoines et vicaires, et depuis un receveur général pour tout,, étant suffisante, elle fut livrée; sinon trois et le premier fut M/ François Lambert, j toises de la largeur, qui furent encore en Ce qa'importoit le plus en cet établisse- dispute quelques mois; mais ledit Seigneur ment , fut Je logement des dignitaires r Cardinal ayant déclaré sa volonté audit chanoines et vicaires et autres officier» de sieur gouverneur, tout se passa, et dès l'église y c'est à quoi ledk Seigneur doyen le mois de mars 1607 , furent commencées prévoyant , se .porta du tout à avoir une ! les maisons du sieur doyen et d'une partie place propre pour loger tout le

corps ensemble et mettre l'église hors dn fracas du peuple j ce qui ne se pou voit faire à la place destinée ci-dessus, outre qu'il falloit acheter des place» et maisons des particuliers à double et plus du juste prix , occasion qu'il procura de tout son pouvoir auprès de son altesse et messeigneurs nos fondateurs r qu'ils nous donnassent la des chanoines. Il y a titre au chapitre de l'acquêt ci-dessus , et de la donation faite l'an f605, le dix-huitième février, avec l'ammortisseraent de leurs altesses , sous le grand scel , en date du deux de janvier 1606 , laquelle place fut distribuée et partagée à chacune dignité et prébende, ou canonicat , an prorata de ce qu'ils prennent , à choix d'un chacun selon sa récepplace où l'église est à présent, à quoi ils tion. Après en avoir l.a dressé 1« plan par inclinèrent volontiers; mais la difficulté fut que ladite altesse avoit donné les places à honoré Seigneur messire Ezéchiel d'Iïaraucourt , gouverneur de Nancy , avec lamélioration, à condition de payer le fond aux propriétaires comme il valoit avant les fortifications ; partant il nous en de*mandoit quatre-vingt mille frans, main un ingénieur parisien, appelé maître Zu/nbert , la place était une bonne partie de l'établissement , mais ce n'étoit assez, il fallait trouver de l'argent pour bâtir, chacun s'évertua d'en trouver pour son particulier autant qu'il peut. Et pour la généralité, furent vendues les maisons' du décanat, de ^trésorerie, et des chanoines Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.62% accurate

l.*M) 4e Dituleward (les attfnts {c#* furent assignes pQ«r la cure 9 pour i* confrérie et ppur lès Bénédictins , emportant chacun vue) avec un petit gagiage à Dunvut , et up bois à Dieuze; le tout revenant à douze mij|e deux cens fraas environ, /few , le llpilFe du prjoré Nôl? e-Darae , six Mille fraAS, le surplus dudit prioré onze mille fpMP, desquels (tout frais et charges ragaines) devoM à chacun des dix-huit por4Î0/)* fit pr#>ofldtf§ , mil trois cens frans jmvjrfln } mais c'&oji peu pour bâtir. FuT$m encore emprunts onze mille cent fcug*, fcsquel» sp.nl été rahatu3 dedans n*/uf attçées > par le moyen de l'admodiai'm 4e» terre* e| fentes que le chapitre a à laYflivpe, moyennant douze cens fran6 par an de rabat , jusqu'à la fin desdites auft$esf Voilà comme on s'établit de ce cAlé Jà; mais avec telle diligence, que l'année suivante 1^)8 , plusieurs logèrent en leur wajson, et de là peu à peu on s'acqommpda avec beaucoup d'épargne et de frais , comme on vpû à présent jÇeUe place étant hors des vieux rempart cy-dessns pour la plus grande partie , l'Autre parfie fou dedans le fossé, lieu forf fapgeux et plej# d'ordures, d'autant g^e toutes les eaux do la ville s'y retiraient pour &W beaucoup plus basses; et en cela le service pendant qu'on en bâlissôit une autre , laquelle fut laite dedans l'année ; tellement que l'an 1609 , on y transporta les reliques et ornemens 9 arec le corps de feu Monseigneur le Cardinal, mort le vingt -quatre novembre 4607, qui étoit dedans un caveau pour l'inhumer à cette-ci. Ainsi nous laissâmes l'église et la place pour nous habituer de tout ceci , laquelle église fut vendue au corps de la ville pour en faire une paroisse , et }a place à plusieurs particuliers qui y ont bâti de beaux logis , l'argcqt desquels a été employé aux fermetés de la grande église ; et à cette-ci avec argent provenant desgràcrs, bénéfices, offices et reprioses. Avant cet établissement , il fut proposé une union de l'église Saint-Georges avec la primatiale, pour certaines difficultés qu'on pensoit devoir arriver pour la préséance ; ce qui a été disputé jusqu'à présent. Les sieurs de Sain: -Georges se maintenant sur leur antiquité sans autres, la primatiale sur le droit de curé primitif déclaré cy-des- . sus. Tellement que la chose demeure encore en tel état , laquelle pourrait apporter plus grand bruit ; car avenant qu'un Seigneur Primat ne soit Prêtre , et qu'il ne puisse porter le Saint Sacrement , d'autant que lesdits sieurs de Saint-Georges veuil# a fajlfl porter du remplissage une iofi- lent bien déférer cet honneur à un Primat, VV&a principalement pour bàiir les mai-r-

, mais non à un du corps. Ce qui est main— ftons qui plojftnt dedans ledit fossé, où il n'y tenu par les sieurs de la primatiale : qu'en a pas moins de douze à quinze pieds dio vertu des droits d'un curé primitif, en remplissage , et autant de murailles en , l'absence dudit Seigneur Primat , le sieur terrec notame*t où est l'église, les maisons , doyen ou un autre du corps le doit porter, des fleurs, (.uithon , de Lorey , le Loup , ' comme ja il est arrivé par deux fois YeruovUle, Baillivy , Chantre > et partie j pendant la vie dudit Seigneur Cardinal

The text on this page is estimated to be only 13.77% accurate

(155) qu'on fai^îtdedonner notre consentement, ! bous avoit déplu. L'on crofett qu'à sa mort on remettrait ce paequet dessus. La; raison étoit 411e Fakesse de Henri II, affecloit cette union , et désirait d'en voir les effets. Mais ayant changé 4'état , il a aussi changé de rotante, voulant êlre père commua de la fiafrie , joint qu'en tout il s'est montré désireux d'accomplir les desseins et volonté de feu son père, et principalement ira cette Ville-Neutre, les bâtons , croix et encensoires , et le reste se priot de Ja bourse commune. Les retiquai viennent de Saint-Martin , signammeet le corps de saint Sigisbert , qui depuis a été mis à une nouvelle chasse, enrichie aux dépens dudit seigneur de Lenoncourt , Primat. La vraie croix prisse auparavant par feu Monseigneur le Cardinal à l'église du prioré Thristy ,(peutêtre Salone ,) a été de même ornée par ledit Seigneur de Lenoncourt : Les reliques de saint Sébastien , mises en un bras d'argent ared un accord de trois petites cloches , sont été apportées de Dieuleward. La fabrique a fait faire et accommoder les calices et tout ce qui est pour l'embellissement de l'église, nonobstant les grands frais qu'il a fallu supporter dès le commencement , en réparations des usuines , en dédemmagemens des pièces engagées, recouvremcnuules pièces al liénées, par long procès et dépens excessifs , joint le peu qu'on tiroit delà plus part des principales admodiatioos , qui étaient laissées à vil prix , et parmi cela bâtir nos maisons canoniales , et faire cet établissement cy-dessus. Ayant perdu nos fondateurs à la naissance de notre église , que peu ou peint ont espéré qu'elle se dut maintenir comme elle a fait , ayant pour un coup plusieurs procès contre les Evèques de Metz , pour la fondation de Monseigneur le Cardinal , contre celui de Toul , pour les Bénédictins de Dieuleward, à qui on avoit laissé l'église, le cloître , et la maison proche le midi , qui étoit l'une des canoniales ; moyennant qu'ils ne dévoient rien demander des rentes, comme il est porté au contract: mais étant sur le toiet , ils voulurent encore répéter de la confrérie de saint Sébastien ce que le chapitre en avoit , de qnot ils furent déboutés par sentence , sinon qu'on leur donna une moitresse à JaMlon , pour dire quelque service dépendant de ladite confrérie en ladite église de saint Laurent. L'église de saint Nicolas étant à la charge du chapitre , tant pour le service que pour les réparations en conformité de la bulle; feu Monseigneur y fit établir un couvent de

Religieux Italiens , de Tordre de saint Ambroise, ou de saint Barnabe . lesquels y ont été jusqu'en l'année 1613 , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

(qu'ils furent mis dehors pour y mettre des pères Bénédictins, lesquels pères Bénédictins se sont chargés tant de la réparation que du service. Il y a un traité fait à cet effet , qu'ils doivent faire ratifier par la congrégation (ce qu'ils n'ont encore fait) , ce qui ne s'a pu faire sans peine. Les frais soutenus pendant tout ce terns-là jusqu'à présent , sont été évalués par déposition , comptes , registres , mémoriaux ou autrement , à quarante mille écus et plus. Plusieurs biens , renies et revenus dépendants de l'abbaye de saint Martin , étaient aussi au pays Messin , souveraineté à présent dépendante de la France, L'on jugea pour le bien et profit du chapitre , qu'il falloit les échanger contre autres biens en Lorraine, appartenans. à Messieurs l'Abbé et Religieux de saint Clément de Metz ; ce qui fut fait en la même année 1684. Nous avons d'eux aussi pour la moitié en haute justice , Harauçourt-lèsMarsal , maison franche, Saint-Phelin , et autres gagnagcs et dixines es-environs de Nomeni. Et ce qn'ils eurent du chapitre , fut Vigneule et le ban de Saint-Martin , et plusieurs autres dixmes et terres ès-environs de Metz. Bénéfices uni» à la Primatiale. • Pour la mense du Seignenr Primat sont été unis et incorporés, l0/le Prioré de Stenai , avec toutes ses rentes , dépendances , franchises et immunités , et tout ce qui appartient à la mense abbatiale de l'abbaye de Clairlieu, jadw fondée par Matthieu I du nom , Duc de Lorraine. Et pour le chapitre , furent unis l'abbaye de Saint-Martin , jadis fondée par saint Sigisbertau faubourg de Metz, à ce sujet appellée de saint Martin : lorsque l'Empereur Charlequint assiégea Metz l'an 1552 , tous les faubourgs furent ruinés par les François qui la défendoient , et tous les monastères mis dedans la ville sinon celui de Saint-Martin , lequel étant de la fondation des Ducs de Lorraine, fut transporté à Nancy, l'an 1564, à la mense abbatiale. 2° Le second bénéfice uni à la mense du chapitre de l'église Primatiale, est le prioré 154) de Salône, autrefois dépendant de l'abbaye deSt.-Mihiel. 3° Le prioré de St.-Nicolas. 4° Le chapitre de Saint-Laurent de Dieuleward. 5° Le chapitre de St.-Diey. Le» Carme». Ces Religieux sont Italiens , la plupart pour être venus d'Italie exprès, à l'effet d'être établis en Lorraine , où ils ont commencé dedans la ville capitale ; ils vivent fort religieusement; ils n'ont pour toute renie que l'aumône qu'on leur donne , d'autant qu'ils n'en peuvent posséder en ville où ih peuvent vivre d'aumône. Ils ont prins leur origine au Mont du Carmel en Syrie, lieu où autrefois les Prophètes avoient leur

retraite pour vaquer à contemplation. Ledit Mont est proche le château Pélégrin, dit autrement à laSte.Ecriture Petra incisa , et la mer qu'il a vers, le midi avec une partie du torrent de Cison , qui se décharge de ce côté-là > et au septentrion . le golphe de saint Jean-d'Acre , qui contient environ trois lieues de longueur et autant de largeur avec l'autre partie du même torrent de Cison. A l'orient il a les montagnes du Liban , de Seîr et de Saron , qui font là leur séparation parla totalité dudit torrent, qui vient battre contre le Mont de Carmel ; puis divisé en deux, se va jetter dans la mer. Ce Mont peut avoir une lieue de longueur, éprendre de l'orient à l'occident , et une demie et plus de largeur : il est indépendant d'autre ; il est fort plaisant tant à cause de sa fertilité que disposition. La ville de Caïpbe est au pied au septentrion , sur le golphe susdit de saint Jean-d'Acre, laquelle ville était au Pontife Caîphe , de laquelle ilprenoitsa dénomination. Nicéphore dit que saint Jean l'évangéliste mi vendit son patrimoine qu'il avoit es -eu virons d'ici , occasion qu'il fut mieux venu en sa maison , le soir que Jésus-Christ y fut mené avant sa Passion , que saint Pierre qui y fut reconnu pour un Galiléen. Elic le Prophète y sacrifia au teins d'Achabet de Jésabel , où il fit tuer tous les Prophètes de Baal sur ledit torrent de Cison , à Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.52% accurate

(453 l'effet de montrer au peuple son incrédulité , lequel , par la méchanceté de ladite Jésabel , idolâtrait : occasion que le Prophète de Dieu inspiré , fit descendre le feu du ciel sur un holocauste qu'il avoit fait mettre là sur un bûcher, arrosé d'une grande quantité d'eau. Néanmoins Dieu voulut le faire connoilre par ce feu, qui consuma entièrement l'holocauste, l'eau et l'autel , et tout ce qui étoit ès-enen virons. Il y a encore les vestiges d'une chapelle autrefois bâtie sous l'invocation de NôtreDame, au lieu du sacrifice posé sur l'extrémité du Mont vers l'occident , lesquels vestiges paraissent fort bien. Du teins de la guerre sainte , lorsque nos Princes Lorrains commandoient en la Terre Sainte , il y avait un couvent de Religieux , où étoient reçus les pèlerins allans en Jérusalem , et avec saulf-conduit et escorte prinse au château Pélégrin (pour ce sujet ainsi nommé) , alloient les conduire jusqu'en Jérusalem , distant de là environ trois journées. Ils fournissoient des Prédicateurs pour la Terre Sainte, et assistoient avec autres Religieux et Evéques en leur charge , autant que leur r$gle leur perniettoit. Il y a deux Monts de Carmel : celui-ci est aux extrémités de la Galilée , à la Syrie Phénicienne sur la mer méditerranée , et l'autre est au tribu de Juda vers la Mer morte , où Nabal refusa du vivre à David , qui y étoit , fuyant la présence de Saûl, la femme duquel il épousa après la mort dudit Nabal. Le Collège* L'occasion d'ériger un petit collège à Nancy, fut que du vivant de M* Nicolas Bourgeois, Maître - Ecbevin de Nancy, environ l'an 1610 ou 1611 , plusieurs de la jeunesse perdant leur temps à folâtrer par les rues , sans se soucier d'apprendre choses propres pour leur donner commencement d'une. vie vertueuse, et leur dresser un moyen pour y parvenir, ledit sieur Maitre— Echevin étant un jour au logis de Monseigneur le Primat avec quelques Ecbevins, se plaignoit que chacun jour) < passant et repasssant de l'auditoire, où H voyoit les rues peuplées de jeunes enfan* folàtrans et peu respectueux , et que pour ôter l'occasion de débauche, il serait à propos d'avoir un collège des pères Jésuites ; que quand même les étudians ne voudraient point faire leurs études,, au moins ils apprendraient dès leur jeune âge à servir Dieu , puis ils pratiqueraient tel état que leur volonté les porterait. Il pria ledit Seigneur Primat de se vouloir employer auprèe de S. Altesse , ce qu'il promit de faire. Sur cela furent proposés plusieurs expédiens pour avoir environ quatre mille francs, que les pères demandoient de rente , tant pour entretenir la maison, que pour la nourriture de douze à

quinze pères et maîtres pour enseigner. S. Altesse vendit à MM. de la ville , ta maison où est à présent le collège , soixante mille frans , mais pour la paye, il leur continua la donation des sols faite par feu l'Altesse de Charles troisième son père, encore pour quelques années (1). Ainsi il futaccom-, mode ; le fond fut prins sur les rentes de la grande école ; et d'autant quelle ne pouvoit suffire , Révérendissime Prélat. Jean des Porcelets , Evéque et Comte de Toul , donna une somme d'argent notable pour y être employée en fonds , pour de la rente accomplir ce que dessus , et commencèrent À y régenter l'an 1616. Filles de la congrégation Notre-Dame. Les filles de la congrégation Notre-Dame ont prinse leur origine , commencement et première institution en un village lez-Mircourt en Lorraine, appelé Mataincoort, (i) Le io mai îfai , le Duc Henri à la prière des gens du conseil de la ville de Nancy, et de tout le corps des bourgeois , leur accorda la continuation pour vingt années, des sols qui chaque semaine se levoieut sur chaque feu et conduit dans la ville de Nancy, et de huit gros pour chaque demi conduit , ensemble les droits de hallages , élallages, gabelles, et tous autres droits et profits qui se pourraient tirer des halles et moulins de la Ville-Neuve de Nancy, à charge dVmployer le tout à rétablissement d'un collège des Pérès Jésuites dans ladite ville. Depuis î wo jusqu'en i ${o.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.13% accurate

environ Tan lôûfr J et k titua l'ordre et qui les ak en son village et paroisse y fut révérend père Pierre Fou,riert curé dadit Matakicoort , religieux profes de Cbauniouеey , ordre de St. -Augustin, duquel ordre ksdites filles font profession , et virent sous les règles d'iee~ loi. Du rivant dudtt révérend père , sont été érigées plusieurs maisons en Lorraine, notamment à Nancy , Saint-Nicolas , outre oelle de Mataincourt , laquelle est la pre~ mière, Bar, St.-Mihiel , Verdun et an Pont-â-Mousson , lesquelles se sont gou~ vernées quelques années sons certaines règles et constitutions qu'elles avoient , sans avoir autre supérieur que ledit R. P. Fourier , qui seul les gouvernoit. Toutefois par approbation de feu Monseigneur le Car* dinal Légat , et non sans l'adris des pères Jésuites , qui ont favorisé les bons desseins de ce bon père , tant plus volontiers qu'ils ont reconnu qu'ils buttoient à l'honneur de Dieu et l'édification du prochain , mais principalement en ce que leur profession particulière est d'enseigner la jeunesse de leur sexe à servir Dieu , et à apprendre quelques honnêtes exercices qui leur pour* roient servir , soit pour entrer en religion , ou autrement. LesJiUes de ïJnnonciat. Les filles , dites de l'Annonciat , sont résidentes à Nancy depuis l'an 1616 , environ les advents , par le moyen d'honoré Seigneur François de Fresnel , capitaine des gardes de Son Altesse , bailli et gouverneur de Geimont-en-Argone , lequel ayant sa sœur religieuse en une maison en Bourgogne , procura qu'elle vint à Nancy avec la licence des supérieurs, accompagnée de quatre de ses filles Filles Carmélites. Elles suivent la règle des Carmes , et ont prinse leur origine du Mont-Carmel : il y en avoit en Jérusalem du temps de la guerre sainte. Le premier qui en envoya en France, fut le Roi St. -Louis r retournant de son voyage d'outre-mer , comme aussi il amena plusieurs carmes , qui depuis se sont peuplés par l'Europe. Lear (i*t) qu* inê~]égû*e fut fondée et bâtie Tan 1611 , et lut consacrée l'an 1612 , le jour de sainte Catherine , vingt-cinquième novembre. > Saint-Thiébaut. La chapelle Saînt-Thiébaut , avant les fortifications de la ville , étoit un petit oratoire ouvert , par le devant grillé , proche d'un -petit moulin , où il y avoit un autel , au pied duquel il se trouvoit une fontaine où les fébricitans alloit boire pour la fièvre. Mais lorsqu'on fit les boulevarts et l'étang , avec . les moulins , tout cela fut ruiné, et le moulin enfermé dedans les remparts , qu'autrement était bien éloigné de la ville. Honoré Seigneur Ezéchiel d'Harau court , le fit rebâtir tout à

neuf et fermer en façon de chapelle l'an 1617, où il y a un autel, et y peut-on dire messe. Le cimetière entre les deux villes. Il n'y avoit à Nancy que le cimetière de Notre-Dame , et celui des Sœurs Grises de la Ville-Neuve , tellement qu'on étoit contraint de porter une partie des corps morts au cimetière de la chapelle des Bourguignons. Messieurs de la ville firent fermer cettui-ci l'an 1616 , et le premier qui y fut enterré (le jour même qu'il fat béni par honoré Seigneur Messire Pierre de Stainville , avec permission de l'évêqne), fut un cordonnier (i). L'oratoire du palais du Seigneur Primat. Il y a un petit oratoire ou chapelle au palais de Monseigneur le Primat , fait et érigé pour ouïr la messe en nécessité de maladie ou autrement. Il a été bâti quant et quant la maison , qu,i fui l'an 1609 , et le privilège d'y dire messe, donné l'an 1610. Les pères Bénédictins. Environ l'an 1 60A , la réfbrmatiou fol introduite en l'ordre de &}Jfenojit en (i) Ce cimelièca f ut diUttâten iffyS ; âl^toit oà 4*1 à présent la poi**o*n«rie$ & m*f ffSta UM'noexToia qui a et* transporté? en i j33 , pré* l église des Çarmts. La même année i6^3 , pn Sj le cimetière 4e Stint-Sébastien , et en 1731, celai de SaintNkblas. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 8.94% accurate

(1«) Lorraine , par It soifiriutiôn et vigilance d'illustrissime et révérendissiine Prince Erric de Lorraine , évéque de Verdun , poor lors et à présent appelé le Duc Erric , et commença ladite réforme en tes deux abbayes de Moyen-Moutier et St-Vanea de Verdun , soubs lesquelles et desquelles les autres abbayes de Lorraine ont tiré l'exemple de ré formation. Avant , les reHgteux possédaient des rentes en propriété) dépendantes néanmoins de leur monastère; encore qu'ils vivent en- général , toutefois ib a voient quelque chose particulièrement, et raisotentoo peu, on point de profession, sinon extérieurement , portant en scepa-tiaîre et la tonsure de religieux seulement > an reste étaient semblables aux séculiers > mangeant chair es jours permis de l'élise, récitaient encore en plusieurs lieux les en arair dispense à Rome , ce oui se it arec pende difficulté. Les tien*, qui n'aYoient d'autre bot que de mourir en l'habit tel qu'ils aroient prias , se résous dèrent de prendre pension avec un heu au monastère pour faire leur cas à part ton** chant te logement et la table qu'ils ont comme entr'eux , et faire le service avec ceux de la réformation en une même église et un même chœur. Pour les jeunes, une partie desquels avoient étudié , considérant l'importance de mire son salut dedans cet habit , prindreut la réforme , où ils se sont très-bien comportés à l'édification du prochain. Autres qui étaient m contre leur volonté, se retirèrent à la mai* son de leurs pères. Voilà comme on y procéda* Après que ces deux maisons forent ré* heures à l'usage de St. -Benoit 5 autres fermées , plusieurs antres suivirent ; feu «voient prins l'usage de Rome, tellement que les «couvents étaient ptostost pour ife~ cevoir lès enfaas { comme il sembloit) à 4a décharge des maisons , que pour être religieux > d'autant qu'ils étoient fort éloignés de la première profession de la règle de imlnt-Benoh. fort difficile > tant pour les biens que lesdits religieux possédoient en propre, qu'ils étaient la plupart de maisons relevées. On donna option aux vieux religieux et no*vices ou d'entrer a k réforme , on de prendre pension ; et à ceux qui voudraient sor~ Monseignenr le Cardinal en fit faire autant à St.-Mihiel , qui fut environ l'an 1604 > et s'il en procura autant à Mets , ce qui ne peut, sortir son effet , pour la résistance que les abbés et religieux de Mets lui firent soobs l'autorité de Henri IV. Oéux de Bouzcnvitte , SaiuvEvre, Samt4uan>Pour foire ces clmngemens , il s«mbtott! sni-le*»TeuI , Saint-Aric de Verdun , et toutes les antres abbayes de Lorraine en firent de même , sinon ceux de Sènones , qui

dittérèreiA jusqu'à l'année présente 1619 , et Saiaft-Arnouid à Metz , qui a entré comme les autres par ia diligence de Monseigneur de Vaudément , Fran«

The text on this page is estimated to be only 17.83% accurate

régulièrement, ayant m cordeau , vastes , dégagées , toujours fort propres , et ses maisons bâties de pierre , très-solidement et fort proprement. Cette ville nenve doit son origine au duc Charles III , surnommé le Grand, qui «n fit jeter le plan , et l'exécuta vers Fan 1590 ; mais elle ne reçut sa perfection que sous le duc Henri II , surnommé le Bon , son fils et son successeur, qui l'acheva Elle se perfectionne et s'embellit tous les jours de plus en plus. Quelques savans ont cru que Nancy tirait son nom du comte Nancius (1) , fondateur de l'abbaye de Moirmont , au diocèse de Reims. Ce comte est rappelé dans un titre de Tan 1074, où il est dénommé comme ayant vécu long-temps auparavant ; niais cette étymblogie du nom de Nancy , n'est fondée que sur une faute de copiste ; les monumens plus certains de l'abbaye de Moirmont disent constament Nanterus, au lieu de Nanceius , comme il est im primé dans Marlot , d'où lès bollandistes l'ont pris (2). Il y a assez d'apparence que le nom de Nancy (3) , Nanceiwn , Nancey , vient du Celtique Nunt} qui signifie un amas d'eau, une mare , un marais , d'où viennent aussi les noms des villages de Nanl-le-Grand et Nani-le -Petit ; de Nantois , du Grandet du Petit Nançok ; de Nanleuil et de Nanierre ; et peut-être aussi naca ou nanca et nacella , un navire , une nuelle; et nassa, une nasse; et nauda, une mare. Nauda sancti Mansueti, nauda Widohis , la noue de St.-Mansui , de Guidon , etc (4). Nous disons encore dans ce pays-ci une noue y une noue , une mare ; on sait qu'à Nancy il y avait autrefois une grande mare, au lieu qu'occupe aujourd'hui la carrière de la ville vieille. Le nom de Nancy , ou Nancey , comme l'écrivent les anciens (5) , se trouvent dans («8) tirées au | des monumens certains de ce pays dès l'an 1060. Gerlrude, duchesse de Lorraine, est qualifiée duchesse de Nancy en cette année , et le prince Odelric , frère de Gérard d'Alsace ^ duc de Lorraine , porta le surnom de Nancey dans les Chartres de l'an 1069 (1). Le duc Thierri, fils de Gérard d'Alsace , fonda rers l'an 1080, le prieuré de Notre-Dame près la ville de Nancy ; le duc Simon en 1156 avait son' palais près la même ville. Datum in Castro meojuxtà Nanceium. Nancy subsistait dope , et était déjà assez considérable dans l'onzième siècle. Les premiers ducs de Lorraine , le duc Gérard d'Alsace , le duc Thierri son fils , firent leur demeure ordinaire à Châtenoi j mais il est assez vraisemblable que le duc Simon I, leur fils , et Matthieu I , fils de Simon , demeurèrent ordinairement à Nancy. Nous avons vu ci-devant que Simon l,

en 1130, date un titre de son château de Nancy: on assure que le duc Matthieu acquit de Drogon de Nancey , la ville ou le bourg de Nancy en échange des seigneuries de Lenonceurt , et de Rozièrcs-auxSalines, d'où viennent les noms de Le(i) Bolland. ad die m 19 april. (2) Marlot ,Htator. Rhcroens. lib. a , p. 168. ?3) Mabilt., annal. Bcned., t. 1, p. 75. f 4) Histoire de Lorraine, V. Ducange Nauda, (S) Alberic.,adann., 1060. noncourt, et de Roziètes aux descendons de Drogon , un des premiers auteurs de la maison de Lenoncourt. La duchesse Agnès (1) de Bar, épouse du duc Ferri II , avait eu pour douaire la ' ville de Nancy et ses dépendances ; elle les rendit au duc Matthieu II , son fils, et l'en investit au mois de juin 1220; et de suite , le duc Matthieu en investit Thiébaut , comte de Champagne , et Gertrude sa femme , et les reprit d'eux , en sorte que Nancy relevait alors des comtes de Champagne. Ferri III , doc de Lorraine , fils de Matthieu II , donna des privilèges d'affranchissement aux villes de Nancy et de Port, il} Hist, de Lorr., preu., 1. 1 , p. 1 , 1 1, 3o. •j) Ego Agnès Nantiacum cum omnibus pertinentiis suis, quod nomîne dotalilii possidebam ,reddidi McAthœo Duci Lotharingie Fileo meo , et inde me devestivi in manuiftsài*/ Ip$è verd Fiiius meus prœfatum Comitemin vestirit de Nantiaco. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.61% accurate

(459) ou Saint-Nicolas , de Lunéville et d'Ànuance , et reconnut par ses lettres datées de Tan 1265 , pour garant et protecteur de ces privilèges , le comte de Champagne , qu'il qualifie son très-cher seigneur : Carissimo Domino meo Comiti Palatino (1), consentant qu'au cas de manque de parole de sa part , ledit comte de Champagne puisse retenir les fiefs qu'il tient de lui , sans lui faire tort; Capere Feoda mea sine mesfacerc. Ces fiefs étaient Nancy et ses dépendances, Cbâtenoi, Mootfort près Mirecourt , Frouart et la moitié de Granen-Bassigny $ mais non pas Lu né ville , Port , Amance , qui ne relevaient point de la Champagne. Il y a apparence que quand' les rois de France ont prétendu que les comtes de Champagne relevaient de leur couronne , c'est à cause de ces fiefs qu'ils possédaient ' dans le diocèse de Tout ; mais celte prétention n'était nullement fondée, les villages dont il est question étant bien du diocèse de Toul , mais non du domaine de Tévéque de Toul , ni de son chapitre , et par conséquent n'appartenant pas à l'empire , auquel la France a succédé dans les trois évéchés (2). Depuis la fin du treizième siècle , et la réunion de la Champagne à la couronne de France , on ne voit pas que les ducs de Lorraine aient reconnu les rois de France pour Nancy; ils y étaient pleinement souverains , quoiqu'ils aient continué de relever du roi pour Neufchâteau , Cbâtenoi , Frouart et M ontfort jusqu'en 1463, que le roi Louis XI , en remit l'hommage au duc Jean de Calabre. Nancv n'est point du tout connu aux anciens géographes : Simletus et quelques autres ont confondu Nanceium , ou Naniictun, avec Nasium, vulgairement nommé Nais y cité ancienne , située entre Ande— lau et Toui , ou entre Caturices et Toul] mais Nancy en est fort différent , et d'une position qui n'y a nul rapport. Nasium ii) V. Vignier, p. i38, 139. a) Longuerue, descrip. de la France, preni. Pan., p. 3i,et 3a, et deux part. p. i4i, i44* est sur l'Ornez , et Nancy sur la Meurthe; Nasium est au couchant de la ville de Toul , et Nancy est à l'orient de la même ville. Nons avons parlé ailleurs plus au long de Nasium. On dit qu'il y a dans les archives de Lorraine un titre de l'an 960 (1) , qui nomme Nancy la ville d'Eve sur la Meurthe : Villa Evœ super Murlham ; et que ce fut la comtesse Eve, fondatrice du prieuré de Lay, qui y bâtit un château et quelques maisons autour , et qui lui donna le nom de ville d'Eve. On trouve plusieurs reprises des ducs de Lorraine auprès des empereurs, où ils reprennent deux le droit de frapper monnaie dans la ville

d'Eve : Il est certain que les ducs de Lorraine ont communément frappé leurs monnaies à Nancy ; mais on n'a jamais produit ce prétendu titre de l'an 960, et il est très-croyable qu'il n'a jamais existé. Quant à la ville d'Eve , où les empereurs permettent aux ducs de Lorraine de frapper monnaie , on en a parlé dans l'histoire de Lorraine , et il n'y pas pas d'apparence que ce SQÎt Nancy. Nancy originairement était fort petit .• Nous avons vu que la ville neuve ne subsiste que depuis le grand dnc Charles III, qui est mort en 1608 ; et qu'en 1080 , le prieuré de Notre-Dame était hors de la ville , aussi bien que le palais du duc Simon en 1130. La Carrière n'était qu'un marais lors du mariage du duc Charles III, avec la princesse Claude de France. Lorsque le duc Charles de Bourgogne , surnommé le Hardi, ou le Téméraire, assiégea Nancy , ce n'était proprement qu'une bourgade , suivant Pierre de Blâru , auteur de la Nancéiade qu'il écrivait sous le duc René IL Parva sub arctœo (nunc cunctis nota) sub aïe Urbs sedety Urbis habent siforsitan oppida nomen (a). Le palais ducal , qui a été démoli depuis peu , fut bâti par le duc René II , (1) Benoît picard , V. de S. Ger. p. (a) Blaro, 1. Nancéiad. initio.

 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.40% accurate

("o) après l'an 1476. il arait, dit-on > été commencé par le duc Raoul ; et l'on croit que son fils et don petit^fils j ont réskié : Les dames précheresses forent transférées d'auprès de saint Nicolas à Nancy en 1298 , sOus le doc Ferri Ut, qui leur donna son palais pour demeure; la place de SaintErre porte encore le nom de la place du Cbate! dans les les anciens rcgilres de SaintGeorges * La maison de» pères Cordeliers n'était qu'une hôtellerie , qui avait pour enseigne la Licorne) quand Jlené* II, les établit à Nancy en 1484. Leduc Charles H, demeurait à la grande rue de Nancy dans une maison bourgeoise ; il mourut en 1431. La porte de la Craffe , ou de NotreDame , fut bâtie peu do temps a* nnt le règne de René IL Nancy ne représente de toutes parts1 daûto ces temps là , que des vestiges de nooTeauté. Ce qu'il y a de plus ancien a Nancy (1), est le prieuré de Notre-Dame , fondé par Thierri , dnc de Lorraine , fils et successeur do duc Gérard d'Alsace : Ce prieuré n'était pas situé dans la tille , mais dans le» champs près de Nancy* Thierri soumet ce prieuré à l'abbé de Molesmo au diocèse de Langres i et ordonne que tandis que ce monastère demeurera simple prieuré, il payera chaque année à 1 abbaye dé Molesme un marc d'argent en signe de sa dépendance ; que si dans la suite il est érigé en titre d'abbaye, l'abbé de Molesme, sans le consentement duquel on n'y doit faire aucun changement , y nommera un abbé ; et quand il Tiendra à Nancy en personne , l'abbé de Notre-Dame quittera sa plaee et la cédera à l'abbé de Molesme , qui la remplira tant qu'il sera dans ce mo* nastère ; que si l'abbé de Notre-Dame de Nancy tombe dans quel/rue faute notable, celui de Molesme l'avertira charitablement; et s'il ne se corrige pas , il le déposera et en mettra un autre en sa place > selon la règle de saint Benoit. La date de cette chartre ne s y lit pas : mais le duc Thierri (i) V. Vignier p. m. y lait mention du prince Simon son fils , et &Annùnéht»} précepteur de ce jeune prince ; et par conséquent on peut fixer cette fondation fers Fan 1084. Ce prieuré obtint en 1409, de l'abbé de Mofesme permission de donner à titre de cens à quelques particuliers , certaines terres labourables qui étaient aux environs dudit prieuré ; ce qui prouve qu'alors ce monastère était encore a la campagne. En effet , en i 340 , les deux bourgets , grand et petit n'étaient pas encre enfermés dam la ville ; Ils y forent compris en 1575 j et on IftéO , 1394, et 1409 , on voit par les anciens registres, que les rue» de Samt-Micbel et des juifs, étaient dans l'enceinte de Nancy* La ville ne prit

proprement la figure de ville, qu'après la victoire de René sur \é duc Charles de Bourgogne en 1476, ec sous le bon duc Antoine , qui la firent fortifier de bonnes murailles, boulevarts ei remparts* Le doc Charles III , ou plutôt la duchesse Christine de Danemarck sa mère, et le* comte de Yandémont, régent de Lorraine j ion oncle, y firent ajouter la rue neuve avec trois boulevarts, l'un desquels a retenu le nom de Danemarck , avec la courtine. Le prieure de Notre-Dame fut gouverné par des prieurs réguliers, jusqu'environ l'an 1467 , que Jean de Lambàle, protonotaire du éaitit siège, le tenait en commandek II eut pour successeurs ? Claude Bordai ; puis Sébastien prévôt , en 1437. OW de Blâmont, en 1472 , et 1477. Nicolas de Lorraine , comte de Vaudémont> en 1543. Il s'en démit en faveur de Pétrin Bailli, son aumônier, qui le possédait en 1598. Hugues des Hazards, qui fut ensuite évéque de Tool. Pierre du Chaielet , évéque de Tool, unit ce prieuré à l'abbaye de Saint- Martin près la ville de Metz , dont il était abbé. Sous Arnoû Lion, le prieuré de NotreDame en 1584, était déjà uni à cette abbaye.
DÏgitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.53% accurate

C 16i La collégiale de Saint-George*. La collégiale de Saint-Georges (1) située dans la Tille vieille de Nancy , fut fondée par le doc Raoul en 1539, pour vingt chanoine», dont le prévôt devait être choisi par les autres chanoines , du sein du chapitre , et avoir sur eux la même autorité , qu'ont les doyens dans les autres collégiales de chanoines séculiers. Le prévôt recevra l'investi tare des mains du duc , et les chanoines seront à la collation du fondateur et de ses successeurs , et seront tenus de résider au moins quinze semâmes, s'ils veulent recevoir le gros des fruits du bénéfice. Le duc déclare le chapitre de Saint-Georges exempt de toute juridiction séculière de la part de ses officiers , et de tout amortissement pour les biens qu'ils pourront acquérir. Toute les fois qu'un due de Lorraine fera sa première entrée à Nancy , il fera serment dans l'église de Saint-Georges, de conserver les droits et privilèges des chanoines, et y laissera son cheval pour le chapitre. Thomas de Bourléaont, évéque de Toul , confirma cette fondation en 1339 , le jour de la fête du Saint Sacrement. Le chapitre de Saint-^Georges est soumis immédiatement au saint siège , par bulles du pape Jean. XXII I, du 14 avril 1415, confirmées par d'autres bulles des pipes ses successeurs, reconnues par les évêques de Tool. On conserve dans l'église collégiale de Sainte-Georges de Nancy, aujourd'hui unie à l'église primatiale , un os de la cuisse de saint Georges , martyr , qui y fut donné par le duc René 1 , qui ayant appris que ladite relique était dans l'église de Saint-Hon.... une des paroisses de la ville d'Angers y l'obtint par ses instantes prières auprès de M. le cardinal de Foix, administrateur de l'archevêché d'Arles, et légat du saint siège ; l'ayant obtenue , il la fit enchâsser en argent, dans un (i) Hist. de Lorr. t. a. pag. 5ao. Bilticourt, p.cxxui.) cuissart fait en forme d'un homme armé, assis sur un carreau d'argent, aux armés de Lorraine ; de plus , il fit faire un tapis pour le porter , et un ciel pour le couvrir, lorsqu'on le porte en procession. Il y ajouta tons les ornemens d'autel pour servir le jour de sa fête , et une somme de douze cents litres tournois pour acheter rentes , afin de faire célébrer le service le jour de sa fête, et pour prier pour ceux qui avaient été tués à la bataille de Bulgnéville. La relique y fut reçue le neuf janvier 1460. Le prévôt de Saint-Georges avait droit d'officier avec l'anneau et lé bâton sur* monté d'une aigle éployée de vermeil; outre le prévôt il y avait quatre dignitaires dans ce chapitre , savoir : le chantre , l'écolàtre , le trésorier et l'àumônier. Ils

avaient aussi un maître de musique, et dix enfans de chœur. Lé roi René I, donna en 1460 , à cette collégiale , l'os de la cuissse de Saint-Georges , nettimé vulgairement le cuissart de Saint—Georges > qu'il avait eu à Arles en Provence j et l'accompagna d'un riche reliquaire, d'un tapis , et d'un bassin pour faire- du vin béni. Nous avon vu ci-devdnt les prérogative* du prieuré de Notre-Dame, sur la c6l&giale de Saint-Georges. Les ducs dé Lorraine possèdent un canonicat dans cette église. En 1471, les seigneurs de Lorraine firent enlr'eux une confédération pendant l'absence du duc René II , pour se défen~ dre contre les Bourguignons, et chacun d'eux fit peindre l'écusson de ses armes , et les plaça dans le cheeur de l'église de Saint-Georges (1): Le duc Charles IV, ayant succédé an bon duc Henri , son oncle , en 1624 , ne jouit pas long-temps de la paix ; elle fut troublée dès Tan 1627 , par les recherches que fit Le Bret , intendant de Metz , des titres et des biens des trois évéchés. (i) Chronique de Lorr. histoire de Lorr. t. 3. |». xixti. 11 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.12% accurate

(162 Le mariage de Gaston , duc d'Orléans , avec Marguerite de Lorraine, sceur de Charles IV, acheva de mettre le trouble en Lorraine , où Gaston mécontent du cardinal de Richelieu, s'était retiré en 1635. Ce mariage ayant déplu au roi Louis XUI, frère de Gaston , ce monarque vint assiéger Nancy le vingt-deux août de la même année. Charles IV , abandonna cette ville : ses troupes en sortirent le vingt-quatre septembre suivant , et celles de France y entrèrent. Louis XIII y fit son entrée le lendemain avec la reine Anne d'Autriche son épouse; il en partit le premier novembre, et donna le gouvernement de cette place au duc de Brissaq il y mit huit mille hommes de garjiison , et projeta dès lors d'y former une espèce de citadelle. La r*ine partit de Nancy après le roi. Louis XIII devenu maître de la Lorraine,.établit un conseil souverain à Nancy, Je 7 septembre 1634, composé de deux présidens et de dix-sept conseillers ; ce conseil subsista jusqu'au mois d'août 1 637, que la juridiction en fut unie au parlement de Metz. Pendant ce temps, la peste qui avait commencé en Lorraine, à Pâques de Tan 1650, et qui ne£nit qu'en mars 1657, fit 4tn affreux cimetière de la ville de Nancy; il y mourait par Jour vingt-cinq à trente personnes. Dans le même temps Louis XIII fit bâtir une porte , entre le bastion du jardin de la cour et les réduits de la citadellle ; on la nomma la porte Saint- Louis ; elle a subsisté jusqu'en l'année 1661. Les troupes Fraoçaise&occupaient Nancy depuis l'an 1633, jusqu'à ce qu'il fut rendu, de même que le reste de la Lorraine à Charles IV, par le traité de Vincennes, conclu le dernier février 1661. Par le deuxième article , Louis XIV voulut que les fortifications de Nancy fussent démolies : les Français commencèrent Ja démolition le quatorze juin , par celle de la ville neuve , et au mois de septcmbre ils mirent la sappeà k ville vieille; on ne laissa que les portes et un petit endroit , où est l'aqueduc qui conduit les eaux de la source : l'on y voit encore aujourd'hui les anciennes fortifications ; ce fut Charles Belange , sieur de Fontaine , ingénieur , qui prit l'entreprise de la démolition des fortifications. Le marché fut passé le 10 juin 1651 , pour la somme de 51,000 livres , monnaie de France. En même temps* Pradel , gouvernaur de Nancy pour le roi , fit enlever l'artillerie et la fit embarquer sur le port , pour être portée à Metz. Par le traité conclu à Marsal le premier septembre 1 66? , il fut seulement permii à Charles IV de faire fermer les villes de Nancy d'une simple muraille. Le duc Charles fit son entrée à Nancy , le six

septembre de la même année , mai» il n'a joui de la paix que jusqu'à l'année 1670. Le roi T -C. envoya Fourille, qui se saisit de Nancy , le vingt-six août 1 670 , et le maréchal de Créqui de la Lorraine. Par arrêt du conseil d'état du 22 septembre suivant , le roi Louis XIV cassa la cour souveraine de Lorraine , anéantit la chambre des comptes, et ne laissa à Nancy qu'un bailliage. Alors le roi Louis XIV obtint au traité de Nimègue , la cession des deux villes de Nancy , en échange de celle de Toul. Mais le duc Charles IV ne voulut point accepter ces conditions. Le roi fit de nouveau fortifier Nancy , et y étant arrivé en 1 675 , il pressa si fort le travail des fortifications de la ville vieille , qu'elle fut mise en état de résistance vers la fin du mois d'octobre de la même année. On suivit presqu'en tout le même plan que celui de Charles III ; on renversa la porte Saint-Nicolas, qui était au bastion d'Haussonville , et le roi fit construire la porte royale ; ces fortifications subsistèrent jusqu'au traité deBiswick, conclu le trente octobre 1697, que la Lorraine et Nancy furent rendus au duc Léopold. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.74% accurate

(165 Pendant cet années , Louis XTV fit bâtir les difFérens corps des casernes qui sont à la'ciladelle , de même que Ja chapelle de St. -Louis. Par le vingt-neuvième article du traité de Riswic, il fut arrêté que les fortifications de Nancy seraient démolies, à la réserve des remparts et bastions de la ville vieille , et les portes de' la ville neuve. Immédiatement après le traité , on commença la démolition des fortifications, et le 16 août 1698, les régimens de Guienne et de] Languedoc , qui avaient travaillé , sortirent de Nancy. La Ville-Neuve resta sans être fermée jusqu'en 1701 ; au mois d'octobre on commença les murailles qui coûtèrent cent cinquante mille livres. L'heureux retour de son altesse royale ,) Léopold 1", dans les états de ses ancêne, quatre ponts de pierre fort beaux et très-solides. En 4714, au mois de novembre , les troupes Françaises ayant évacué Nancy, le duc Léopold avec toute sa cour y vint passer l'hiver , ce qu'il continua pendant quelques années de suite, et donna lieu à plusieurs seigneurs de Lorraine d*y faim .bâtir des hôtels magnifiques. En 1715 , H fit construire un second étage à l'appartement qui va à la rue des Cordeliers : dans le même temps il fit ôter les croisées des vitres; mais en* 1717, il fit démolir une partie de ce magnifique palais . surtout la tour ronde qui servait d'escalier, et le haut de l'arsenal. La même année on commença à bâtir le nouveau palais , dont la face principale donnait sur la Carrière ; il devait former trois ailes, qui auraient donné sur le jardin de la cour; on y travailla jusqu'en 1 720 , que les ouvrages très , forme l'époque de tous les beaux bà- j furent discontinués : la face du côté de la timens que l'on voit à Nancy et aux envi- j Carrière fut élevée dans sa hauteur , et rons : le faubourg de Saint-Pierre du côté ' même ceu verte j l'aile du côté de la cour de Saint-Nicolas , où il n'y avait qu'une fut poussée à six pieds de terre , et a été maison en 1700, est à présent très-consi- démolie en 1741 : en même temps on dérable, et a commencé à porter ce nom renversa une partie de l'église de Saint-*» en 4731. J Georges , c'est-à-dire le chœur et les chaL'ancien palais de Nancy était très- pelles voisines : on se contenta de rebâtir logeable : le roi Louis XIII et la reine la chapelle de la Vierge , où était représon épouse , étant venus en Lorraine en sente le duc Charles de Blois , qui était 4673 , s'arrêtèrent à Nancy, et logèrent au honoré comme saint dans cette église , palais, de même que leur cour qui était quoiqu'il n'eut jamais été canonisé, la nombreuse j le roi avoua qu'il n'était pas , France s'étant opposé à sa

canonisation , plus à son aise au Louvre. i parce qu'il était mort les armes à la main En 4699 , le duc Léopold fit bâtir à ses ! contre cette couronne. On démolit aussi le frais , les deux corps de logis de l'hôtel de [mausolée de Char)es-le-Hardi , duc de la gendarmerie , pour le soulagement des < Bourgogne , et ceux des ducs Jean et Nico* bourgeois. En 1715 , il bâtit les casernes Tas de Lorraine , dont on mit les tombes au appelées aujourd'hui la maison de force , pour y loger le régiment du Hant ; toutes les maisons bâties sur l'esplanade , et celles de la rue de l'académie , depuis 1719. En 1731, Thôtel-de-ville de Nancy a fait construire la place de Grève , les Halles, et la Poissonnerie. L'année suivante on bâtit la salle de la Comédie. En 1 742 et 4743, on a fait sur la rivière bas de l'église. Les chanoines de Saint-Georges allaient faire l'office dans l'église des Dames Précberesses de la ville vieille, en attendant qu'ils pussent retourner dans leur église. Ils y * revinrent bientôt après , et y contû> nurrent leurs exercices jusqu'au 51 octobre 1 742 , qu'ils furent transférés dans l'église Primatrale , pour ne faire qu'un corps aveo de Meurt he , en allant à Essey et Tomblai- le chapitre de cette église. Us y commencéDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.16% accurate

(164) rent ensemble l'office aux premières vêpres' se do duc Ferri IV, décédée en 1553 ou de la Toussaint. 1 1556. Le second était du duc Charles IL L'ancienne église de Saint- Georges ,! Le troisième -de Marguerite de Bavière, -c'est-à-dire, la nef qui restait , fut cédée son épouse. Le quatrième de Marie de Bourbon, épouse du duc Jean II. Le cinquième et le sixième, de Henri II et de Marguerite -de Cronzague , «on épouse, fin y transporta aussi les entrailles de Charpar le roi Stanislas à la ville de Nancy, pour en faire un magasin j «lle-a été -démolie depuis. Immédiatement après la mort du duc LéopoU,on répara 2e vieux palais., et \les-{e~Iiardi^ dernier duc de Bourgogne, l'on y fit la aoavelle galerie au lieu de ! On dressa un procès-verbal de tout ceci : l'ancienne., des réparations montèrent à et te 25 du même mois , le duc François plus de soixante jnille livres , parce que! 111 donna des «ordres pour qu'on réparât l'on contait que -son altesse royale., Fraa- . tous les cercueils qui se voyaient dans le cois 11 I Tiendrait passer l'hiver à Nancy. ! -caveau de la chapelle Ronde, et qu'on En 170% le doc Léopold fit bâtir la | achevât la chapelle même, qui est d'une salle de Topénu,

The text on this page is estimated to be only 10.44% accurate

)'■ On trouve même qu'en 4456 , l'église de Saint-Evre fut réédifiée, el que deux notables bourgeois de Nancy , s'adresserem à frère Jean> Salles , prieur de Noire- ' Dame , -pour le prier de donner son agrément' à ladite r&diflcatioo ; que plusieurs bonnes gens avaient dessein d'y contribuer, ai ledit prieur consentait qu'on y mit un tronc, ce qui leur fat accorde jtsquVbon plaisir; ainsi- Isr chose fut exécutée r mais la nouvelle paroisse de Ssinf-Evre n'était alors considérée que comme succursale de Notre-Dame : Or il y avair anciennement trois faubourgs à Nancy : 1° Celui de Sa»t-Oi~ xicr , situé entre la râle vieille et le pons de Marzéville , aujourdTwirain# et idér» moli ; on y a depuis peu- bàtr quelques maisons ; on le nomme Bbudonoilie , dans les maisons des environsv 2/ Le faubourg de Saint-Nicolas ,- situé près la jbnjaine et le moulin r qn* est 1» décharge die l'étang Saint-Jean > aujourd'hui iabant partie de Mr ville neuve. 5.# Le faubourg de SaintThiébaut, situé auprès du couvent des Scaurs-Griscs r aujourd'hui confondu avec les" maisons de 1* ville neuve. Ces trois faubourgs dépendaient de la paroisse de Saint-Evre, II y avait autrefois en Tégliae de Saint-Georges , des fonts baptismaux , où Ton baptisait les enfans des princes e| desgrands seigneurs. Ces fonts baptismaux étaient* fait* d'une espèce de marbre rou^s, marqueté de plusieurs veines de diverses couleur»; ce marbre avait été tiré d'une marbrière située au-dessus de Maxainv&e, de même que deux colonnes f t un bénitier , qui se voyent au noviciat des pères jésuites. On mariait aussi à Saint-Georges, les princes et princesses de la maison de Lorraine; mais anciennement ou n'y pouvait marier personne sans 1e consentement du prieur de Notre-Dame, pas même les officiers des ducs. Ce fut seulement en 1595 , qne Ja ville de Nancy fnt partagée en trofc paroisses , (f 63 Henri , prince d'Hattoir-Châtel, fils de François II , mort en 161 i . Nicolas-Françoia de Lorraine, mort* en 4670. Claude, duchesse dé Lorraine , morte en 1648. Charles V, mort en §690.. Léopold 1 , mort en 1739^ Elisabeth-Charlotte d'Orléans , duchesse de Lorraine r morte en 1 744. Enfin» ne Lbopoldv Le dnc de Bar, mort en 170GX Une princesse , morte en 1701. Gabrielle-Louise, morte en 1706. Josèphe-Gabrielle f morte en 1 709Une princesse r morte en 1 7 10Elisabeth , morte eir 1711 . Louis, mort en 171U GabrieHe-Charlotte, morte en 171t. Une, princesse, morte en 1715. Léopold-Cléraent , mort en 1 725. Le prince François , abbé de Stavclot , mort en 1715. Le cecnr du

même; Le cœur du prince Joseph , son frère. Et celui du prince Charles de CornmercyLes entrailles du due de Bourgogne , Cbarles-le~HardL Paroisse de Saint-Evre. La paroisse de Saint-Evre y qui esr atrjoord'hui la principale paroisse de fer ville vieille de Nancy , est beaucoup plus récente que celte de Notre-Dame , dont nous avons parlé ; celte de Saint-Evre ne fut rommeacée que vers l'an 1540 r et consacrée en 1548, U parait par certains monumens qui se conservent dan» les archives de Saint-Georges , qu'en 1540 r H y avait déjà une tsfètse de paroisse pour les bourgeois, qui demeuraient dans l'enceinte ée la ville , puisqu'il y est dit que les Bonrgets , grand et petit , et les liabitans 4eLaxou , qui viendront 4 mourir , ne seront pas portés fk la paroisse, mais seulement au prieuré de Notre-Dame ; il y avait donc dès-lors une paroisse pour les paroissiens I savoir : celle de Notre-Dame , de Saintqui étaient dan» les deux Bowrgets et àrEvre et de St.-Sébastfen. I 11 y a dans l'église de Saint-Evre , trois Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.69% accurate

confréries principales, savoir: 1 du Su-Sacrement , établie en 1580 , par le cardinal Charles de Vaudémont 5 on y fait grande solemnité tous les premiers jeudis du mois. 2.° Celle de la Conception, qui était autrefois la confrérie de tous les métiers de la ville, qui ont à présent chacun leur patron particulier. Les marchands seuls ont aujourd'hui la Conception de la Vierge pour leur patronne. 5.° La confrérie de St.-Nicolas, pour laquelle il y a sept chapelains , qui relèvent de messieurs de l'Hôtel-de-Ville de Nancy. La collégiale de Saint-Michel dans la ville vieille de' Nancy , passe pour fort ancienne ; elle a apparemment donné son nom à la rue de Saint-Michel , qui était déjà connue sous ce nom en 4373 , et 1409. On ignore l'époque de la fondation de ce chapitre: seulement on sait qu'en 1437,, quelques seigneurs particuliers, apparemment ceux qui sont marqués ci-après , et qui sont collateurs des canonicats, ayant de leur chef fait ériger une chapelle à Nancy, (on ne dit pas sous quelle invocation) , il y eut opposition de la part du prieur de Notre-Dame, du chapitre de Saint-Georges , et du vicaire perpétuel de Saint-Evre L'opposition ne fut pas poursuivie jus" qu'à sentence définitive. Cette collégiale de Saint-Michel n'a pas failgrand progrès; 'elle n'est composée que de quatre chanoines, n'ayant chacun que douze écus de rente, t 166) celle dans l'église de Saint-Michel. Les autres en 1731 , ayant obtenu de M. Bégon , évoque de Toul , la confirmation de leurs réglemens,sous le nom de la confrérie de Miséricorde , et ces réglemens , de même que la confirmation de l'ordinaire ayant été entérinés à la cour, les pénitens noirs font leurs services dans la chapelle de SaintNicolas en la ville neuve, vers la porte de Saint-Jean ; et ont pour principal exercice , d'assister aux exécutions des criminels condamnés à mort , dont ils emportent les corps, et ont soii: de les ensevelir et enterrer , ce qui se fait avec beaucoup de piété , et avec l'édification de tonte la ville. La commaoderie de Saint-Jean-duViel-Aitre, ou deVirlay, de Tordre de Malthe, près la porte de France ^ hors les murs de Nancy , tire , dit-on , son nom de ce qu'elle est bâtie dans l'ancien cimetière de celte ville : en latin , Atrium y eu lorrain], Lait rie, signifient un cimetière , qui est pour l'ordinaire au parvis de la paroisse. On ignore l'origine et le temps de la fondation de Saint-Jean-du-Vieil-Aitre. Il y a dans l'église de la commanderie une chapelle érigée en titre de bénéfice , sous le nom de Saint- Jean , dont le commandeur est collateur. On connaît dans Nancy la

poterne du Fieil-Aitre , dans le boulevart des minimes. Il y avait à Nancy un cimetière situé au lieu où, sont à présent les Sœurs-Grises; il y en avait un autre au prieuré de Notre« -/— «,u«w~» *j- _--- ----- pâme de Nancy , qne le duc Thierri, fonLa collation de ces canonicats appartient dateur y y fit consacrer; Usibus eorum à divers seigneurs particuliers: d'Harau- ; (Monachoriw court, de Raigecourt et de Giraucourt (1). La congrégation des pénitens ayant été établie à Nancy en 1634, suivant la bulle d'Urbain VIII, ces pénitens s'accomodèrent avec les chanoines de Saint-Michel , qui leur louèrent leur église , où les pénitens ont fait leur office. Cette compagnie de pénitens s 'étant partagée en 1731, et ayant formé deux compagnies , Tune de pénitens blancs , et l'autre de pénitens noirs , les premiers sont demeurés dans la ville vieille , et ont continué leurs exercices (1} Mortri, art. de Nancy. 7 ^ — * t (Monachorum) et in eodem loco atrium consecrarifecit. Titre du duc Matthieu I, de 1 an 1145. Il y avait aussi un troisième cimetière près l'église collégiale de Saint-Georges , dans lequel on enterrait ceux qui y choisissaient leur sépulture ; à charge de présenter le corps premièrement à la mèreéglise de Notre-Dame, puis à SaintGeorges. Il y avait un quatrième cimetière près l'arsenal , nommé le cimetière du Terreau\} avec une chapelle dédiée à saint Claude. Le terrain de ce cimetière fut pris par le ' Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.87% accurate

(167) doc Charles III , pour augmenter son arsenal , et il fit transférer le litre de la chapelle de Saint-Claude, à Einville-au-Jars. Mais anciennement il n'y avair proprement que deux cimetières communs à Nancy, savoir, celui de la paroisse de NotreDame , et celui qui était près le couvent des Sœurs-Grises, d'où vient que plusieurs bourgeois se faisaient porter au cimetière de la chapelle des Bourguignons , près le couvent où sont les minimes de Bonsecours. Dans une transaction passée' entre le prieur de Notre-Dame de Nancy et le vicaire de St.-Evre , il est dit que le vicaire, ou son chapelain , avec les chapelains du ^ „w».^^w.™w^™awt.„.,. «„ prieur de Notre-Dame, porteront ensemblel fJbour^ core bâtie , et le canon , quoique déjà en usage, n'était pas servi comme il Test aujourd'hui , et ne portait pas aussi loin. Au voisinage de Saint-Jean du VieilÀitre, était une chapelle avec un petit faubourg, nommé de Saint- Thiébaut y situé au-dessus de la décharge de l'éta ng St.Jean , à peu près où Ton voit Thôtel des Gardes, le moulin , et la chapelle de SaintNicolas. Au second siège de Nancy , le duc de Bourgogne prit son logement en ce faubourg de Saint-Thiébaut , et y demeura en si grande assurance, qu'on n'y faisait ni guet, ni garde/ et que ses gens , et même la plupart de ses officiers étaient répandus dans tous les lundis l'eau bénite dans ces deux cimetières : sans doute celui du prieuré de Notre—Dame, et celui qui était au faubourg St.-Nicolas , près les Sœurs-Grises. Tout cela me fait douter que la commanderie de Saint-Jean du VUl-Ailre , ait laient tous les jours se divertir à SaintNicolas. Le gros de l'armée était campé entre Saint-Jean et Ma r/é ville ; c'était sur la fin d'octobre , et le combat décisif entre le duc René II , et Charles-le-Hardi , où celui-ci perdit la vie , se donna la veille jamais été un cimetière , comme on le dit! des rois, cinq janvier 1476 , ou 1477 avant dans le pouitlé du diocèse de Toul Le Mont-de-piété fut établi à Nancy en 1630 , par le duc Charles IV, dans une maison fort bien bâtie dans la ville neuve , en la ne qui conduit à la porte Saint Nicolas. Le dessein du duc Charles était de faciliter le prêt de l'argent , en donnant quelque nantissement à prix raisonnable; le tout à l'imitation du Mont-de-piété , établi à Rome; ce fut Charles Mus qui se chargea de l'exécution de cet établissement. Mais les guerres de Lorraine, et les malheurs de ce pays, qui en furent les suites , en empêchèrent le succès. J'en ai parlé au long dans le troisième tome de l'histoire de Lorraine, page 205. Leduc de Bourgogne, Charles-le-Hardi, ayant mis le siège devant

Nancy en 1476, prit son quartier en là commanderie de St.Jean do Vieil-Aitre ; ce lieu est assez près de la ville , et de la manière dont on fait aujourd'hui les sièges , ce prince n'aurait pas été en sûreté en un lieu si voisin des mm de la place La ville neuve de Nancy n'était pas en* don ville Pâques (1). Le duc René II , prit sont quartier dans la même commanderie de Saint-Jean, lorsqu'il vint au mois de septembre 1 476, pour reprendre Nancy surlesBourguignons, comme il le reprit en effet vers le quinze de septerabre. Le faubourg de St.-Dizier, situé entre la ville vieille de Nancy, et le pont de Marzéville, avait encore ses seigneurs particuliers en l'an 1457. Isabelle de Nancy veuve de Henri de Lironcourt, vendit à Jean, duc de Lorraine, la ville , terre et seigneurie de Su-Dizier devant Nancy , avec toutes ses dépendances, pour la somme de vingt mille vieux florins du Rhin de bon or , à juste prix , etc. à la réserve d'une maison , rue du Four sacré , et d'une grange , rue Naxou , ban de Saint-Dizier (2). Les meilleurs, bourgeois de Nancy , y avaient leurs maisons particulières et de MHist. de Lorr. t. 3. p. lu, ui. (?) 1457 , Saint-Dizier, V. l'article dt BooDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

(168) plaisance , pour la cqmmoqUlé des eaux , des jardins et des vignes. Ce faubourg Ait ruiné par ordre du duc Charles III , en 1591 et 1 592, et pour Indemniser les bourgeois, il leur fit donner ailleurs à bon marché , des places pour s'y bâtir: II y avait fait élever de nouvelles fortifications pour résister à une année de quarante mille gommes A|lemancjs, que le roi Henri III, avait fait venir d'Allemagne à son secours; niais ils furent entièrement défaits par le duc de Gui$e, en 1581, près le Pont-saintVincent. On -ne connaît que deux feuxbourgs à Jîançy^ celui de Boudpnville, ou des TroisMçisons, du côté de Metz, et celui de Jlonsecours, du côté de Saint-Nicolas. Ce faqhourg a pour église , la paroisse SaintPierre et Saint-Stanislas $ le faubourg des Trojs-Jfyfaisons , ou Boudonville , a son église particulière , desservie par les pères de l'oratoire de Nancy. Le couvent des pères Cordeîiers. Le couvent et l 'église des pères Cordeîiers de Nancy furent commencés en 1477, après la victoire que le duc René II, remporta sqr Charles-le -Hardi , dernier duc de Bourgogne; c'était alors une hôtellerie qui avait pour enseigne la licorne ; René y bâtit un couvent de cordeîiers et une église, l'un et l'autre proportionnés à l'étendue du terrain et à Yç |at des choses. Ce couvent était ci -devant attenant au palais ducal du côté du septentrion , comme l'église collégiale de Saint-Georges l'était du côté du midi. Comme ce couvent est le seul de la ville vieille, et qu'il est habité par un grand nombre de religieux capables et officieux , il n'est pas surprenant que leur église soit fort fréquentée. La chapelle ronde pour l'inhumation des princes , a été commencée par le duc Charles III. On la voit déjà dans les estampes de ses obsèques. L'on voit dans le cloître de ces pères un grand nombre d'épitaphes remarquables des principales familles de la ville , en particulier celle de Jacques Callot , célèbre graveur, avec son portrait en peinture. Ce cloître a été démoli Tannée 1752, pour agrandir les logemens des religieux. Au milieu du chœur de l'église des Cordeîiers, il y a un caveau, qui ayant été ouvert en 1 706, au mois de janvier par ordre du duc Léopold, on y trouva sept cercueils, savoir : six grands et un petit ; le premier était celui du duc Antoine, le second celui de Renée de Bourbon, son épouse, le troisième celui du duc François I, le quatrième de Christine de Dannemarck » son épouse. On ne trouva point d'inscription aux trois u très. La ville de Nancy ayant signalé son zèle et sa fidélité envers le duc René II , pendant la guerrre que lui fit le duc de Bourgogne , Charles-le-

Hardi , René , pour lui témoigner combien ses services lui avaient été agréables, lui accorda divers privilèges, qui ont été confirmés et augmentés par les ducs ses successeurs. Le duc René II , le 13 de juin 1497 , reconnaît que les bourgeois de Nancy ont racheté avec son consentement , de leurs propres deniers , les tailles ordinaires , que du temps des ducs ses prédécesseurs, on avait accoutumé de lever sur les taillables de ladite ville , lesquelles étaient assignées à l'église de SaintGeorges , à celle de l'hôpital de St.-Nicolas, et à celle des dames précheresses, pour (es deniers dudit rachat être mis et convertis par lesdites églises en rentes de pareille valeur , afin que les dévotions et services de ses prédécesseurs soient toujours continués, Le même duc René II, voulant continuer la mémoire du zèle de ses bons sujets, et pour leur honneur, de son propre mouvement, il les a exemptés et affranchis eux et leurs successeurs bourgeois de Nancy, à perpétuité de la taille ordinaire, et de tous autres droits, traits , aides , charges , ban- vins , et tous autres impôts faits et à faire, ordinaires et extraordinaires, pour quelque cause ou occasion que ce soit ou puisse être, tant en ladite ville , que par- . tout ailleurs dans son duché ; réserves, les guets et la garde des murailles et des portes, aussi les étalages, poids, ventes, rouaDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.76% accurate

169) à l'orient des deux églises de St. -Georges et des Cordeliers, à peu près où l'on voyait ci-devant les jardins de la cour; maïs te duc René II, renversa ces anciens bâtimens et entreprit le nouveau palais, qu'on a démoli de nos jours. C'était une grande et belle maison, fort solidement bâtie, et trèscommode. Le duc Antoine , fils de René II, y fit faire la salle, ou gallerie des cerfs, et la porte sur laquelle il est représenté à cheval et armé de toutes pièces j d'autres soutiennent que c'est la statue équestre de René Ii. Le duc Charles III y ajouta plusieurs nouvelles pièces , et en rangea l'intérieur d'une manière pins propre et mieux entendue; le duc Henri II y fit bâtir une espèce de tour ronde, où était le trésor des (geset autres mesures et usuines, auxquelles fl n'entend pas préjudicier. Et en 1504, le vingt juin, le duc René Il , étant en pon château de Loupi, accorda encore à Ja ville de Nancy , les gabelles et impôts sur les vendeurs de vin, boulangers, bouchers et marchands ; défendant à ses officiers d'imposer à l'avenir aucune taille, ni rançon surlesdits habitons de Nancy, et entend que toutes ces charges soient prises sur les deniers desdites gabelles, tant pour le guet , prétentions (apparemment entretien) comme pour la fortification de ladite ville. Ce privilège fut confirmé par la duchesse régente, Christine de Dannemark, a Nancy le dix-neuf novembre 1550. Le duc Charles III , le huit juin 1574 , confirma lesdits privilèges quant à la ga- Chartres , et où l'on conservait les tapisbelle , ainsi qu'ils avaient été accordés et ! séries et autres meubles précieux de la couconfirmés par la duchesse Christine de ronne. Dannemarck , sa mère , et par le prince » Le père Donat, tiercelin , dans son bisNicolas de Lorraine, son oncle , régent du ! toire manuscrite de Lorraine , raconte au long un incendie arrivé à Nancy sous le duc Charles IV, après l'an 1627. Le feu commença au palais du duc par l'imprudence d'une lavandière de la duchesse douairière, qui attacha une chandelle au parois du plancher d'un cabinet. Tout le bâtiment neuf du duc de Vau«démont, le jeu de paume, et les autres parties du palais de la rue de la Carrière , furent entièrement brûlés ; les cloches de St.-Ceorges fondues, et on eut beaucoup de peine à sauver le trésor des Chartres de l'état et celui de la chambre des comptes. Tous les habitans des villages voisins y accoururent, mais on ne leur ouvrit pas les portes ; les gardes y furent doublées ; les officiers de l'arsenal furent commandés de s'y rendre pour la garde de l'artillerie et des poudres ; les flammes volèrent jusqu'au clocher de St.-Evre, et elles

commençaient à y causer du danger. Un Laquais du marqua d'Haraucourt y monta , et en éteignit le feu. Le duc Léopold a fait quelques changements dans le palais ducal, et il avait çom* duché : et le 25 , décembre 1578 , il leur accorda le jlroit d'avoir chacun son pressoir. Le bon duc Henri en 1615 , rappela et confirma lesdits privilèges accordés par le roi René II , son trisaïeul , le treize juin 1497, par le duc Antoine son aïeul , du dix mars 1508 , par sa mère, la duchesse Christine de Dannemarck, et par le comte Nicolas de Yaudémont son oncle, du 19 novembre 1550 , et enfin celui du duc Charles III, son père, du huit juin 1574. Le bon duc Henri confirma tous ces privilèges par ses lettres du trois de mai 1615. " Les anciens ducs de Lorraine ont demeuré les uns à Châtenoi , comme Gérard d'Alsace, Hadwidede Nainur, *op épouse, et Je duc Tbierci leur fils. On y vetft encore quelques Testes de hur pelais audessus du prieuré de Châtenoi; luierri demeura aussi quelquefois à Nancy, ou plutôt audehors de Nancy , de même que quelques-uns 4'eux ont demeuré à Neu/chiteau et a Darnay ; ensuite ils demeurèrent ordinairement à Nancy. Leur palais , depuis le duc. Raoul , #ait

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.97% accurate

(tri) mencé à le bâtir tout à neuf; il n'y a en d'acheté que la façade , qui se voyait les apnées dernières sur la Carrière , et qu'on rient de démolir avec presque toute l'ancienne cour : on n'a conservé que la salle aux cerfs et le bâtiment au-dessus. On a bâti eu leur place l'hôtel de l'intendance , qui regarde l'orient. On a commencé en 1752 la grande et magnifique place entre les deux villes , où depuis l'on a placé la statue pédestre du roi Louis XV. Ces nouveaux édifices ont occasionné divers changemens dans les deux vides de Nancy. On prétend que cette place l'emporte par sa beauté et sa magnificence sur tout ce qu'il y a de plus beau . et de plus superbe dans le royaume. L'hôtel de la monnaie , situé en la ville vieille, était autrefois peu considérable ; les bàtimeus n'avaient pas la dignité qui convient à une manufacture de cette sorte : on dit toutefois que les ducs de Lorraine y ont fait autrefois leur demeure, ce dont on n'a aucune preuve. Le duc Léopold vers l'an 1720 fit renverser l'ancien hôtel des monnaies, et en fit construire dans la même place un nouveau, qui est des plus beaux, des plus vastes et des plus commodes , y ayant des logemens pour tous les principaux officiers de la monnaie. L'arsenal est aussi dans la ville vieille ; il était autrefois assez peu de chose. Le duc Charles III , ou plutôt la duchesse Christine de Danemarck sa mère régente, et le comte de Vaudénionl Nicolas de Lorraine, tuteur du même prince , le firent rebâtir et agrandir ainsi qu'on l'a vu ci-devant où nous avons parlé du cimetière du Terreau, sur lequel on étendit les bâtimens du nouvel arsenal. Les grandes et petites écuries sont encore l'ouvrage du duc Charles III. Le prince Nicolas de Yaudémont fit bâtir pour son logement et pour ceux de sa maison, un palais vis-à-vis le prieuré de Notre-Dame : cette maison fut incendiée i • au mois de janvier 1753; c'est ce qu'on | appelle l'hôtel de Moi. Jean, comte de Salm, gouverneur de Nancy, et maréchal de Lorraine, fit bâtir vers le même temps sous le duc Charles III, l'hôtel de Salm à la rue neuve , lequel est passé à François de Lorraine , marquis de Hatton-Cbatel , comte de Yaudémont. Cet hôtel fut tellement consumé par les flammes en 1 685 , qu'il n'en restait que quelques pans de murailles : le duc Léopold en 1713 donna le terrain où il était bâti à M. de Beauveau , prince de Craon, qui y a fait bâtir un hôtel magnifique, et qui fut achevé en moins de quinze mois. Il est à l'entrée de la ville vieille. Le roi Stanislas en 1750 a fait dans cet hôtel de nouveaux ouvrages du côté des remparts dans le dessin d'y loger la chambre du

Parlement, la chambre des comptes et le bailliage ; il a fait démolir l'ancienne maison de ville , où se tenaient auparavant toutes ces compagnies. Le comte Paul de Salm , grand chambellan de Charles III, fit bâtir l'hôtel contigu à celui de Salm , qui n'en fait qu'un aujourd'hui avec le précédent. Il y a outre cela un grand nombre d'hôtels à la ville vieille , tant anciens que nouveaux ; comme celui de Bassompierre, de Lenoncourt , d'Haussonville , et plusieurs autres. Depuis le retour du duc Léopold on y en ajouta beaucoup d'autres, comme celui de Custine sur la place des Dames , celui de Gel non court près la paroisse Notre-Dame, celui d'Helmstat, où était ci-devant celui d'Harau court , celui de Vitrimont et de Ferrari à la rue du HautBourgeois , les hôtels du Hautoiset de Raii gecourt à la rue des Comtes, ceux du Châtelet , de Desarmoises , de Yianges , de Malthe , de Lislebonne , de Spada , Dessalles , de Ligni ville, de Rouerk , de Gerbéviller, etc. La salle de l'opéra fut commencée par le duc Léopold en 1707, tout joignant son palais : ce fut Bibiane de Boulogne qui en donna le dessein , et conduisit l'ouvrage. Je ne vois pas dans l'histoire que les anl ciens ducs de Lorraine ayent eu ni musiDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.56% accurate

(171) ciens , ni comédiens , ni antres gens de théâtre à leur gage; la musique n'était guères employée que dans l'église pour le service divin , et dans quelques cérémonies extraordinaires , comme de mariage, d'entrée publique, dans les bals et les réjouis- ' payement des ouvriers. Le duc se prometsances du carnaval. Je crois que c'est l'uni- ' tait de voir achever cette entreprise dans versilé du Poot-à-Mousson qui a com- 1 l'espace de sept ans , mais il mourut au mencé à faire paraître en Lorraine des piè- bout de quatre ans , le 15 mai 1608, et ces de théâtre régulières et dans les formes Charleville , mais le duc n'y voulut pas consentir. Un nommé Nicolas Marchai , natif de St.-Mihiel, fut chargé de l'exéca-* cution , et on lui donnait par an 300,000 francs , sans l'extraordinaire , pour le pour les opéras , on sait que la mode en est venue d'Italie et de France. Le duc Charles II aimait la musique, et il entretenait des musiciens dans l'église collégiale de St. - Georges, qui chantaient ordinairement devant l'autel de la sainte Vierge, où St. -Charles de Bretagne était représenté à genoux devant la sainte Vierge, avec le duc Charles 11, et la duchesse Marguerite de Bavière son épouse. Nous avons déjà remarqué que St. Charles laissa le soin de l'achever au duc Henri son successeur , qui la mit en état de défense dans les sept ans préfix. Mais elle ne fut dans sa perfection qu'en 4620. Les portes de la ville de Nancy sont d'une- magnificence extraordinaire $ et les anciennes fortifications passaient pour les plus régulières et les meilleures de l'Europe. La ville ayant été rendue au roi Louis XIII en 1 655 , ce prince y fit bâtir une porte entre le bastion du jardin de la cour et les réduits de la citadelle ; cette de Bretagne n'avait jamais été canonisé j porte fut nommée la porte de Sainte-Lucie , dans les formes, quoique l'on ait commencé et a subsisté jusqu'à 4 664 , que la Lor— ■ | raine fut rendue au duc Charles IV par le de poursuivre les procédures pour sa canonisation, dont nous avons vu les pièces manuscrites dans la bibliothèque du roi, à Paris. La JTille Neuve de Nancy. Le duc Charles III ayant formé le dessein de faire une seconde ville à Nancy, en fit dresser le plan en 4605 , par un ingénieur italien nommé Jean-Baptiste » on croit néanmoins que Jean-Baptiste ne fut traité de Vincennes. Par le traité de Marsal du 1" de septembre 4665, il fut permis au duc Charles IV , de faire fermer Nancy d'une simple muraille. Le roi Louis XIV , se saisit de nouveau de Nancy et de la Lorraine en 4670. Le 40 janvier 4674, les cours souveraines et la chambre des comptes de

Lorraine ayant été interdites par le roi , leur que l'exécuteur des dessins donnés par le juridiction fut attribuée au parlement de colonel Orphée de Gallian , excellent mathémacien , qui mourut devant Canisc en Hongrie. On commença à y travailler au mois de janvier 4604 parles terrasses de derrière le boulevart de Vaudémont , derrière l'hôtel Metz par autre ordonnance en régistrée au bailliage le lundi 45 janvier 4674. On commença de nouveau à faire fortifier la ville en 4675, à peu près sur les anciens fon démens posés sous Charles III. La ville fut mise en élat de défense pour de Salm ; H ne resta dans l'enceinte de la le mois d'octobre de la même année : on ville neuve qoe le vieux faubourg de St.- démolit la porte Saint-Nicolas qui était au Nicolas, qui était à peu près où est au- j bastion de Haussonville , et le roi fit consjouitfhui l'hôtel des gardes. On y voyait Aussi la maison des sœurs grises , ou de Sainte-Elisabeth , l'hôpital de St.-Julien, ^t quelques maisons particulières qui formaient le faubourg de St.-Thiébaut. On voulut donner à cette ville le nom de truire la porte Royale, que nous avons vu démolir et transporter en l'année 4 752. Ces fortifications subsitèrent jusqu'au traité de Riswick, conclu le 50 octobre 4697, par quel la Lorraine et la ville de Nancy furent rendues au duc I «épold I. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.99% accurate

(47*) Au mois de février 1674/ le roi envoya ordre de faire fermer de palissades la ville neuve de Nancy aux frais de la Ville. Il y eut assemblée pour ce sujet , des trois états en la chambre de tille; sur quoi on choisit le $r Georges, président (1), François Serre, conseiller d'état, et Malcuir, Lieutenant civil et criminel pour la noblesse, les RR. PP. prieurs des bénédictins et des prémontrés pour les ecclésiastiques, et Jean Chais les, procureur, avec M. Georges , pour le tiers état; pour aller faire leurs remontrances à M. le marquis de Rochefort , lors commandant , et Charuêl, intendant , pour obtenir une décharge pour la ville de la somme qu'on leur faisait monter à quatrevingt mille francs, ou en tout cas, d'en rejeter une partie sur le pays. M. de Louvois ayant envoyé l'entretien des portes de Nancy , sur la charge de la ville, il y eut encore une dé pu talion de messieurs Georges piésident, Rolin conseiller au baillage, et Germini avocat, pour faire leurs remontrances a ce sujet. Au mois de mars 1678 , il y eut une députation de la chambre de ville de Nancy , pour faire des remontrances à M. Charnel , intendant de Lorraine, touchant l'exemption dont il voulait que les ecclésiastiques et les nobles jouissent , comme ils en jouissaient , en Tan 1611 ; ce marché fut fait pour la somme de trente-*lx mille livres, pour la fortification et la ville. Le roi Louis XIV fit démolir les' fortifications de Nancy , à la réserve de la citadelle et des bastions de la ville-vieille, et des portes de la ville neuve ; le tout en exécution de l'article xxix du traité de Ris» wick. Dès lors on commença l'ouvrage de la démolition, et les troupes Françaises sortirent de Nancy le seize avril 1698. La ville neuve demeura sans aucune muraille jusqu'au mois d'août 1701 , que le duc Léopold la fit fermer de simples murailles, a quoi on employa la somme de cent cinquante mille livres. Tel a été le sort de la ville de Nancy jusqu'aujourd'hui. (i) Mem. mss. de M. Georges , président à la cour» Cour Souveraine de Nancy. J'ai parlé dans la dissertation sur la jurisprudence de Lorraine, des assises, de leur origine , de leur grande autorité , et de leur entière suppression sons le duc Charles IV. Dès l'an 1628 le même duc Charles IV en diminua beaucoup l'auto—, rite , en créant des officiers dans les bailliages de Nancy. En 1635 le même prince étant à Sierk, établit un président à la cour de St.-Mihiel , pour exercer la justice souveraine dans tous ses états. Par son édit d'Épinal du 7 mai 1641, il créa enfin la cour souveraine, divisée d'abord en deux chambres , l\uie à Nancy pour la

Lorraine, l'autre à St.-Mihiel pour le Barrois non-mouvant. Il créa de nouveau cette cour par un autre édit daté de Paris le 26 mars 1661. Deux procureurs-généraux avaient été créés en même temps que la cour souveraine; la charge d'avocat^énéral ne rat établie qu'en 1668. Le duc Léopold par édit du seize novembre 1733, la divisa en grande chambre , et en chambre des enquêtes. La juridiction de la cour souveraine s'étend sur toute la Lorraine et une grande partie du Barrois. Des trente-cinq bailliages créés par l'édit du roi de Pologne , du mois de juin 1751, il y en a trente-trois qui y ressortissenU Chambrée des comptée. La chambres des comptes , et la cour des aides et des monnaies de Lorraine et Barrois , est le plus ancien tribunal souverain de la province. Elle est composée d'un premier président , d'un second président, et quatorze conseillers ; d'un procureurgénéral , d'un avocat-général et de deux substituts ; les deux conseillers étaient anciennement appelés maîtres rationaux , qui signifie la même chose que maître des comptes , ensuite on les appelle conseillersauditeurs. Le duc Léopold régla qu'ils seraient à l'avenir qualifiés maures des comptes, par déclaration du 9 mars 17&8. On dit qu'il y a au trésor des chantres de Lorraine quelques mémoires portant que le grand cardinal Charles de Lorraine Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.26% accurate

(173) étant an concile de Trente (1), avait ob- résolut d'y établir une collégiale insigne, tenu l'érection de trois nouveaux évéché* sousle nom de primatiale.LaFrance n'ayant dans les états du duc de Lorraine; savoir : aucun intérêt de s'y opposer , la chose un évéché à Nancy , un second à Bar- le- , passa à Rome sans difficulté ; on y unit les Duc , et un troisième à St.- Diey; mais ! mêmes bénéfices qu'on avait destinés pour la chose n'est pas. bien constatée. On sait la cathédrale; la bulle du Pape Clément certainement que le duc Charles III, dès VIII qui en permet l'érection est du 15 Van 1598, sollicita en cour de Rome l'é- mars 1602. L'église est dédiée à la sainte rection d'un évéché dans la ville de Nancy; Vierge ; le primat n'a aucune juridiction mais le cardinal d'Ossat , qui était alors à Rome envoyé de la France , y forma tant d'oppositions , que le projet d'un évéché à Nancy échoua. Le dessein du duc Charles III était d'y faire nommer pour premier évéque, le cardinal de Lorraine son fils (2). On assure que la maison qui servait cidevant d'hôtel-de-ville à Nancy, et qui fut bâtie par un nommé Jean Vincent , trésorier-général de Lorraine en 1595 , 1594 et 1595, aujourd'hui extrêmement démolie , fut destinée pour servir de palais au premier évêque de Nancy, et que la paroisse de St. -Sébastien devait servir de cathédrale ; d'où vient que la rue sur laquelle elle était bâtie, se nomme encore à présent la ru* de l Eglise. Cette grande maison , car c'est ainsi qu'on la nommait , n'étant pas encore achevée , fut vendue par ordre de justice , environ l'an 1600, pour la somme de 40,000 francs barrois. Le projet d'ériger un évéché à Nancy , n'ayant pu réussir, le duc Charles III, MHUi. de Loi-., t. 2 , p. 1376. (a) Lettre* du Cirdinal d'Ossat, 16o, 163. H. p. 338. ' ' ' sipon dans son église : il officie avec lesornemens pontificaux, et le chapitre est composé de quatre dignitaires , savoir : le Primat, le doyen, le chantre et l'écolâtre; treize chanoines, treize prébendes, huit chapelains ou vicaires. Les fondemens de l'église primatiale furent commencés en 1605, mais ils ne furent pas achevés. Les malheurs des guerres firent interrompre cet ouvrage. Le siège du primat et du chapitre de la primatiale demeura dans l'ancienne église, qu'on voit encore aujourd'hui. Ce ne fut qu'en 1 705 que le duc Léopold, du consentement du prince Charles, primat de Lorraine, son frère , fit recommencer l'ouvrage de la primatiale ; le plan en fut dressé sur celui de l'église de St.-André du Val de "Rome, et on en mit le première pierre le 5 de septembre 1705. M. l'abbé de Nay, grand doyen du chapitre,

bénit la première pierre, qui fut posée par S. A. S. monseigneur le prince François , au nom de ses augusfes frères Léopold-Clément , et du prince Charles , primat de Lorraine ; on n'oublia rien pour rendre cette cérémonie éclatante. Cette pierre qui est creuse, renferme une inscription qui porte ces mots : D. O. M. jErœ Christianw m. fcocni. die m. mensis Septembre. Léûpoldus prunus , Lotharingiœ et Barri dux , Jerosolimontm Rex , Caroli V. Principes innetissimi sapientissimus filius y Cum Blisabtthâ Carold, Francwwn Regij ncpte inclitd Amantisèimd ejus Uxore , Et Sertnissimus ac Piissimus Principe Caroluê à Lotharingid Osnaburgtnsk et Olmuoensis Episcopus> Archi-Prior Outillât et Lotharingiœ Primas , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.76% accurate

(174) Insigne hoc Tcmplum à Carolo III. vùtù prœconceptum , Duobus poêt sœculum anni» Opus expetit um diu Magnificentissimo apparatu Pietati Proaoorum obsequentcs Reiigiosi nepotes Suis extruunt Sumptibus Sereniuimus Francàcus à Lotharingie StabulentU Pr inceps , et Bosonis- fillœ Abbas. Leopoldi Alter Germanuê Frater Primum tapidem tanto opère dignus posuit , Atque in hujuê Bcneficii AnathemaAggratutmU Ciero , Spectmnte nmmeroêo poputorum cœtu Perenne hoc Monument um Enter festioos concentus œternitati consecrandum Posuerunt Reoerendisêimi Domini. On mit sur la pierre fondamentale l'inscription qu'on vient de voir , avec les armes de Lorraine et celles de France-Orléans , an haut de la lame ; celles du prince Charles à droite , celles du prince François à gauche , celles du chapitre sont en bas. Il y a à chacun des quatre angles, une médaille proprement enchâssée : la première est celle du duc Léopold , la seconde de S. A. Madame, la troisième du prince Charles , la quatrième du prince François. L'on en continua l'ouvrage avec beaucoup d'ardeur jusque vers Tannée 1707, ou 1708 , qu'il fut interrompu jusqu'à 1716; c'est-à-dire, jusqu'à la mort du prince Charles, primat de Nancy. Alors le duc Léopold demanda au pape que la dignité de primat demeurât vacante pendant quelques années, et que les revenus de la primaliale fussent employés à achever le bâtiment de l'église;, ce qui fut accordé. On reprit donc en 1716 , ou 1717 , l'ouvrage commencé en 1705, et le second ordre se trouva finit en 1719 $ la toiture fut posée en 1721 , les tours furent achevées en 1723 , les flèches en 1726, et la dernière pierre de l'obélisque , qui est entre les deux tours , fut posée en 1756. Les choses en demeurèrent encore là jus* qu'en 1742 , que le bruit «'étant répandu que la toiture de l'ancienne primatiale menaçait ruine , les chanoines résolurent d'en sortir | et en effet, en sortirent le cinq mars , et portèrent le St. -Sacrement en l'église des pères Tiercelins , où ils firent leur office , en attendant que la nouvelle église fut.cn état. Cependant le roi Stanislas de Pologne , ayant uni le chapitre de Saint-Georges à celui de la primatiale , le dix septembre 1742 ; à condition que les deux chapitres à l'avenir n'en feraient qu'un seul , composé du primat , du grand doyen , du chantre , de l'écolâtre , de vingt-un chanoines, de deux sous-chantres , de huit chapelains , ou vicaires perpétuels , et d'un sacristain. Le 51 octobre la nouvelle église fut bénie par le grand doyen , à orne heures on y porta sotemnellement le St.— Sacrement , et à deux heures

après midi les chanoines de Saint-Georges s'y rendirent sans cérémonie. Le lendemain premier novembre on y célébra la messe pour la première fois ; le vingt décembre on bénit les nouvelles cloches qu'on avait fondues pour cette église. L'église paroissiale de Saint-Sébastien de la Ville-Neuve de Nancy , avait été destinée pour être l'église cathédrale , dans l'espérance d'y ériger un évéché , mais en attendant , le peuple de la Ville-Neuve, fit ses* assemblées en l'église de l'hôpital SaintJulien , jusqu'en l'an 1609. Cette eghse de Saint-Sébastien avait été Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.60% accurate

(175) bâtie fort à la hâte, et seulement provision- ' nellement, en attendant que les temps permissent de la faire plus belle et pins auguste. On la démolit en 1719 , et le vingt-neuf juillet 1720, le prince Léopold-Clément y posa la première pierre; le sieur Jenneson en fut l'architecte ; elle ne fut achevée qu'en 1751. Le trente septembre 1 731 , on fit la cérémonie de la bénédiction de l'église de Saint-Sébastien, et le neuf août de l'année suivante M. Bégon , évêque de Toul , en fit la consécration ; mais comme la paroisse de Saint-Sébastien était extrêmement nombreuse , on jugea à propos de la partager en trois autres paroisses ; savoir : 1° Celle de St.-Roch , où on en fait l'office dans le collège de pères jésuites. 2° Celle de SaintNicolas , dont on fait l'office dans l'église des révérends pères capucins. 5° Celle de Saint-Pierre , qui est bâtie, hors de la ville près de la mission. Les curieux remarquent dans la paroisse de Saint-Sébastien le tableau du maîtreautel , qui représente le saint patron de l'église , et qui est très-eslimé des connaisseurs ; il est de la main de M. Leclerc , fameux peintre lorrain. Le Christ en croix , qui se voit sous l'arcade du chœur , passe aussi pour une pièce achevée ; il est de la façon de M. Bagard , habile sculpteur de Nancy. 1 La plus ancienne église de la ville' neuve est celle des sœurs hospitalières de Saint-François, dites les Sœurs Grises, ou de Sainte-Elisabeth ; elles furent fondées par le duc René II , vers le même temps qu'il fonda les révérends pères cordeliers de la ville vieille. Leur église , qui ne passe pas pour belle , ni pour grande , est assez proprement ornée , et l'on y fait l'office fort dévotement. Elle est dédiée à la Sainte- Vierge , à Saint-François et à Sainte-Elisabeth. Leur première institution était d'exercer l'hospitalité dans une maison dépendante autrefois de l'hôpital de la ville ; elles ne sont pas cloitrées , mais peuvent aller par la ville visiter les malades , et voir leurs amis et leurs proches. Leur habit est blanc et fort propre* L'hôpital de Saint-Julien était originairement dans la ville vieille , au coin d'une ruelle qui va à Saint-Evre; au-devant il y avait une fontaine qu'on nomme encore aujourd'hui fontaine de l'hôpital. Cette maison étant presqu' abandon née, le duc Charles III , la transféra hors la ville vieille vers l'an 1588. Cet hôpital est fort bien bâti , très-logeable et bien rente ; plusieurs personnes de piété y ont fait de belles fondations : comme Pierre du Châtelet ,, évêque de Toul , qui y donna vingt mille francs Barrois , et Philbert du Châtelet , bailli de Bassigny, qui y donna pareille somme en

1599. On y recevait les enfans trouvés , les malades et les pauvres vieillards. Il y a un appartement destiné pour les hommes, et un autre pour les femmes et les petits enfans. Le roi de Pologne y fonda le 21 février 1747 , vingt-quatre places pour des pauvres orphelins ses sujets , douze de chaque sexe ; on leur enseigne pendant quatre années la religion , à lire, à écrire, et un métier ; et ils reçoivent à leur sortie , sur des certificats de bonne conduite , les garçons trois cents livres , et les filles cinq cents; les places se tirent publiquement an sort par un enfant de six à sept ans , dans une roue de loterie. Sa Majesté a fait continuer les bàlimens et salles nécessaires. L'hôpital de Saint-Charles fut fondé en 1626, par Pierre de Stainville, grand doyen de l'église primatiale de Nancy , et conseiller d'état , pour y entretenir, élever et nourrir trois cents pauvres garçons , et grand nombre de pauvres malades. Leduc Charles IV, en 1628 , mit une imposition sur tous les vins et bierres qui entreraient dans Nancy , pour être employée à l'aumône publique. Et en 1651 , il remit cette aumône à l'hôpital deSt.-Charles, et à celui de S t. -Julien. Pendant les guerres qui ont désolé la Lorraine, on mit les malades des troupes françaises dans l'hôpital de St.Cbarles , et on en tranféra les enfans â l'hôpital St -Julien , où ils sont demeurés jusqu'à présent ; mais après les guerres , l'hô?

The text on this page is estimated to be only 19.53% accurate

(*7«) phal Saint-Charles s'est très-bien rétabli ,] Bourse et du Commerce. Les maisons qui .ce est aujourd'hui Je plus riche de la pro- remplissent le long in terrai le d'entre le vince. Ce sont des sœurs de la charité qui en ont soin , et qui s'acquitent de ce devoir arec beaucoup d'édification. On y a joint l'hôpital de St.-Roch. Dans l'église des minimes on remarque dn côté de l'évangile , une chapelle ronde qu'on dit être celle de MM. les Rennel , qui est fort belle et ornée de belles sculptures. Dans la nef on toit le mausolée de M. Léonard Bouroiet* , premier président de Nancy ,■ qui est de la façon de M. Chasatfl, qui l'a fait en 1781. Le roi Stanislas de Pologne en 1 745, a comûdérablemeol augmenté le couvent des capucins , fondé en 1 392 ; à charge que les pères de la maison de Nancy nourriraient et entretiendraient le quatre capucins qui sont établis pour dire la messe près la belle croix de la Malgrange-Iez-Nancy. Le prince Louis de Lorraine et la princesse Hedriette de Phalsbourg son épouse, ont fait foire eu 1626, les peintures qui sont au plafond de l'église des Carmes, par de Ruet , peintre du duc Henri II , et de Charles IV. De Ruet fut aidé par d'habiles peintres Italiens qui passèrent par la Lorraine. Les pères carmes ont fait faire la chapelle du filont-Carmel , qui est trèsbelle. La Vierge est de la façon du fameux Bagard. Place de la Carrière. La place de la Carrière dans la ville vieille de Nancy , où se faisaient jadis les joute* et tournois , a été gravée par Jacques^Callot. Le roi de Pologne l'a si fort embellie qu'on n'y reconnaît aucune trace de son ancien état. C'est aujourd'hui un carré long , terminé à l'use de ses extrémités par Tare de triomphe, ou porte royale; i l'autre bout par un superbe bâtiment, eu hôtel de l'intendance , qui joint les côtés par des colonnades en demi-cercle : elles sont appuyées à deux beaux pavillons de cinq croisées de face. Près de la porte royale , se trouve d'un côté le palais de la Justice ; de l'autre côté a été nâti d'une architecture toute semblable l'hôtel de la palais, la Bourse et les deux pavillons près delà nouvelle intendance, sont uniformes, et terminées par une mansarde en ardoise. Le milieu de la place est une beHe promenade fermée d'un mur d'appui . et ornée de vases , de figures , et autres morceaux de scuplture. Place royale dans la Villeneuve de Nancy. Le roi de Pologne continuellement occupé des avantages et de ^embellissement de la ville de Nancy , ordonna par arrêt de son conseil du vingt-quatre mars 1 752 , la construction d'une magnifique place audevant de la porte royale , qui serait

reconstruite en arc-de-triorophe ; et d'ériger sur cette place la statue a*u Roi très-chrétien son gendre, pour servir de monument éternel de sa tendre affection envers Sa Majesté. On avait commencé d'y travailler dès le mois de février ; et le dix-huit du mois de mars, M. le duc Ossolinski posa la première pierre sous la face occidentale , avec cette inscription gravée sur l'airain. Staniêlaus primus , Rex Poloniœ , magnus Lithuaniœ Dux , et Dux Lolharingiœ et Barri , Forum hoc Regimn amplissimis utidique œdificiis exornatum , et eommoda publicâ , extrui curavit , anno M. DCCLH. Primum hune lapidem solemniter posait , plaudentibus Civibus Francis , Maximilianus Dux de Tenezinossolinski , Supremus Aulœ Regiœ in Lotharingia Prœfectas, Regiorumque Galliœ Ordi* num Eques Torqualus. Plusieurs rues nouvelles répondent à cette place , à portée de laquelle on en construit encore une autre. La face méridionale de cette place , est un seul corps de bâtiment pour servir d'hôtet-de-ville : le milieu et les extrémités de l'édifice , forment des avant-corps décorés de pilastres ; ceux du milieu portent un fronton , dans le timpan .duquel sont les armes de Sa Majesté Polonaise. Deux figures assises sur l'entablement servent de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.23% accurate

("7) , naissance à deux volutes qui soutiennent a été exécutée par le sieur Guibal , qui une horloge. La Lorraine représentée au- avait fait le modèle , et par le sieur Cbifde690us dans l'entablement cPune croisée , flet , qui a exécuté les figures représentant tieut l'écusson de la ville de Nancy. La la Valeur et la Clémence ; celles de la Prubalus'rade qui termine les faces , tant de deoce et de la Justice sont du sieur Guiba). cet édifice , que des autres qui forment la Perrin de Lunéville a été le principal place , porte alternativement des palmiers, fondeur. des rases , des urnes et des groupes d'en- Place Saint-Stanislas. fans. Qnatre pavillons de même architec- La place Saint-Stanislas aussi dans la ture aux côtés de l'hôlel-de-ville , font les ville neuve, à quelque distance de la place faces du levant et de l'occident de la ptace. de Louis XV , quoique fort belle et réLe collège royal des médecins , et la salle régulière , ne peut être comptée qu'après des spectacles, sont dans un pavillon de les deux dont on vient de parler. Le vœu cette dernière face ; l'hôtel des Fermes oc- de la capitale et de tous les sujets en gênécupe seul un pavillon de l'autre face vis à rai , serait d'y voir ériger la statue du vis. La face septentrionale n'est qu'à un prince qui a fait exécuter tous ces beaux étage , et percée dans son milieu par un ouvrages. passage qui laisse voir tout l'arc de triom- j Le même roi de Pologne a encore fait à phe. Aux quatre angles sont des grilles en Nancy le vingt-neuf juillet 1749, un douplan ceintré , admirées des connaisseurs : ble établissement , dont l'objet est la Corel les mettent le comble à la réputation du rection des mœurs , et l'instruction des sieur Lamour de Nancy. Sous celles qui enfans. 11 à abandonné la maison de force, tiennent à la face du septentrion , sont de et la renfermerie deMaréville, à trois quarts magnifiques fontaines , où des figures en de lieue de Nancy , aux frères de l'institut plomb plus grandes que le naturel , jettent , des écoles chrétiennes , à charge d'y rece — l'eau, et forment des cascades et des nappes, j voir ceux qui y seront envoyés par lettres La statue pédestre de Louis XV , ayant de cachet, au moyen de trois cents livres été coulée avec le plus grand, succès à Lu- j de pension , argent au cours de France, néville , le quinze juillet 1755 , on ira- j II a confié aux mêmes frères deux écoles vailla avec toute l'ardeur et la vivacité gratuites dans la ville neuve de tfancy , qu'inspiraient l'impatience du roi de Po-(lesquelles écoles ont été augmentées d'une logne , à la mettre en état d'être posée sur troisième par M. le prélat de Bouzey ,

suison piédestal ; en sorte que Sa Majesté (va nt le contrat du dix février 1751 , conPolonaise en fit la dédicace avec la plus firme par autre contrat du vingt-neuf mars grande magnificence , le vingt-six novem- suivant , qui unit cette troisième aux autres bre suivant. Cette statue est en bronze , d'onze pieds quatre pouces de proportion, en face de la porte royale , la vue vers la France , le bras droit tendu du côté de écoles gratuites. Les Bénédictins de Nancy: En 1614 , le bon duc Henri fit présenter au pape Paul V , une supplique , conl'Allemagne. Le piédestal est du plus jointement avec les supérieurs de la congrebeau marbre , haut de vingt-deux pieds , avec des bas-reliefs en bronze à chaque face; et aux angles quatre vertus exécutées en plomb , la Valeur : la Prudence , la Justice et la Clémence ; elles sont assises sur les marches , et ont huit pieds six pouces de proportion. M. Héré , premier architecte du roi de Pologne, a dirigé la construction de tous ces édifices. La statue galion de Saint- Vanne, pour demander à Sa Sainteté l'érection d'une abbaye de bénédictins dans la Ville-Neuve de Nancy , et l'union du prieuré d Belval à ce nouvel établissement. Le pape accorda ce qu'on demandait par sa bulle du vingt-r neuf décembre 1616. Dès le vingt-trois novembre 1615 , on avait toisé le terrain que devait occuper le 12 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.03% accurate

(178) .nouveau monastère * cm le toisa de nouveau en 1647 , et i\ contenait quatre cent quatre-vingts loues et quatre-vingt six pieds. - Les bénédictins ayaolcomiiiencé à travailler àfcnrsmorsde clôture, il faut opposition de lapart ées bourgeois , sur ce que les religieux fermaient deux rues par leurs extrémités ; savoir : la rue de Saint-Sébastien et celle des Artisans ; mais les religieux furent maintenus nar arrêt du vingt décembre 1624. Dans le même temps , c'est-à-dire , en 4626 le prince Henri de Lorraine , fils naturel du bon duc Henri II, abbé de St.MibieV, de BouzonviHe et de St.-Pierremont , forma le dessein de bâtir à ses frais l'église du nouveau monastère des Bénédictins de Nancy. La première pierre en fut posée le deux juillet 1626. Cette église devait être faite sur le modèle des incunables de Rome. Le prince Henri avait envoyé exprès à Rome, le sieur Drouin, entrepreneur , pour en prendre les dimensions. On travailla aux fondemens avec beaucoup d'ardeur jusqu'à la mort prématurée de ce jeune prince , qui arriva six mois après. Il mourut le vingt-quatre novembre 1626. L'année suivante les bénédictins bâtirent le grand corps de logis , qui a vue sur le jardin et sur la cour. Le duc Léopold I, d'heureuse mémoire, a vaut souhaité que les quatre ordres rentes, des bénédictins, des chanoines réguliers de Saint-Augustin , des prémontrés et des pères de Ckeaux , «établissent chacun une abbaye de leur ordre dans Nancy; les bénédictins présentèrent leur requête à ce prince en 1701 > pour lui demander son agrément , à ce que les abbés de Lorraine, pussent démembrer de leurs menses abbatiales certains fonds, pour l'entretien d'un abbé régulier « et d'une communauté de douze religieux au moins j afin de joindre ces fonds à cenx du prieuré de Belval , et d'exécuter autant qu'il serait possible la bulle du pape Paul V, en date du vingtla teeurçrégatton réformée de Saint- Vannt et de Saint-Htdulpbè. t Us supplient ton altesse royale de trouver bon que la nouvelle église et 1 abbaye fussent dédiées à saint Léopold , patron de sadite altesse royale; la requête fut agréée dans tous ses points au conseil d'état du deux mars 1701 ; et le chapitre général de la congrégation tenu à Luxeuil , ordonna quVn conséquence, les abbés et prieurs titulaires, feraient les démembremens convenables. Le viugt-six novembre 1701 , sadite altesse confirma les cessions et transports faits par lesdits prélats au monastère de Nancy , qui dès lors porta le nom d'abbaye de Saint Léopold. Le tout confirmé pal* arrêt de la Cour souveraine de Nancy , du vingt

janvier 1702. Depuis ce temps l'abbaye a toujous été gouvernée par des abbés manuek , nommés par le chapitre général. L'on jeta les fondemens de la nouvelle église le quatorze juin 1 701 , et son altesse royale, Léopold I, y a»k la première pierre. Celte église a été consacrée par M. Begon évéque de Tool , le vingt septembre 1754. En 1742 , le roi Stanislas donna cette abbaye en commande au révérend père dom Benoit Belfby, qui prêta son serment à la Cour le vingt-sept août de la même année ; les supérieurs de la congrégation et les religieux de la communauté de Saint-Léopold ont toujours formé opposition à cette entreprise de dom Belfoy , parce que l'abbaye n'a jamais été possédée en titre. Après sa mort , le même roi Stanislas a de même donné en commande l'abbaye à dom Joseph de Lisle , religieux réformé de la congrégation; l'abbaye chargée de trois pensions , savoir: trois mille livres pour la mission royale , trois mille livres dont la mense abbatiale de St-Mihiel est chargée , et quinze cents livres pour dom Léopold Goujet abbé d'Hornbacfa, Dames du Saînt-Saeremeuî. , La princesse Catherine de Lorraine, neuf décembre 1616, donnée en faveur de(fille du duc Charles IU, scaurdu bon duc Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.74% accurate

(179) Henri II , abbesse de Remiremont , après avoir fait tous ses efforts pour rétablir l'observance de la règle de Saint-Benoit dans son abbaye de Rémi rem ont ; et n'y avant pu réussir par les oppositions des dames qui composaient le chapitre dudit Remiremont, et des principaux seigneurs du pays, tourna ses soins à fonder dans la ville neuve de Nancy , une abbaye de bénédictines, qui y observassent la régie de SaintBenoit dans toute la rigueur de la lettre , sans adoucissement ni mitigation , ni explication \ résolue d'y passer elle-même le reste de sa vie , dans la pratique de celte régie , à laquelle elle s'était engagée, par vœux solemnels. Elle s adressa donc en 4624, au duc Henri II , son frère , qui lui acebrda aisément la permission qu'elle demandait ; à quoi il ajouta une rente de deux mille francs barrois , à prendre sur la recette de Bar , rachetable pour la somme de trente mille francs. Le traité fut passé le vingt six juin 1 624 , et ratifié par le duc Charles IV, son neveu, le dernier de juillet 1625: après quoi Catherine obtint du pape Urbain VIII , une bulle pour l'érection d'une congrégation de l'étroite observance de la régie de Saint-Benoit dans la Lorraine, et en particulier pour le monastère de NotreDame de la Consolation; c'est le nom qu'on donna au nouveau monastère des bénédictines établies à Nadfcy. Mais comme une pareille congrégation ne pouvait subsister dans un seul monastère de filles , Catherine demanda au pape qu'il lui plut favoriser l'érection d'une congrégation d'hommes , qui suivissent la régie de Saint-Benoit à la lettre, sans modification ni mitigation , d'où l'on tirerait chaque année un visiteur , qui en serait supérieur général, et auquel les religieux et les religieuses seraient entièrement soumises. Pour commencer cette congrégation , la princesse Catherine et le duc Henri son frère , s'engagèrent à fonder deux monastères d'hommes ; l'un sous l'invocation de St. Romaric ., contigu à celui dé la consolation à Nancy, dont il n'était séparé que par l'église; l'autre sousl'in vocation de saint Bernard , au bourg de Saint-Vincent sur la Moselle , à deux lieues de Nancy ; attribuant à Chacun d'eux, quinze cents francs de renie annuelle , avec les lieux régulier* et autres bâtimens. Le pape accorda tout ce qu'on demandait* Il fut arrêté'que le visiteur ne pourrait être continué plus de trois ans : que le monastère de Saint-Romaric fournirait au monastère de la Consolation , des confesseurs, prédicateurs, et des prêtres pour dire la messe. La bulle d'Urbain VIII, est â*atée du mois d'avril 1631.

La princesse donna neuf cents livres de rente aux religieux du monastère de Saint-Bomaric de Nancy , et quinze cents francs de rente à ceux du Pont-Saint- Vincent. Dom Albin Tellier, sous-prieur de Saint-Lazare de la Ferté-Milon , reçut à profession en 1652, six religieux, pour commencer la nouvelle congrégation de l'étroite observance ; mais cette nouvelle congrégation ne put subsister, à cause des guerres qui survinrent en Lorraine. Les fonds ne furent pas payés, et les religieux furent obligés de se séparer. M. Midot, grand vicaire 4e Toul , leur défendit en 1650, et 1656, de recevoir des novices ; et enfin ils furent obligés de traiter en 1657, avec les religieux réformés de Saint-Vanne, de leur remettre les prieurés de Saint-Romane et de Pont-SaintVincent, de prendre leur habit , et de s'incorporter dans leur congrégation., Les religieuses de la congrégation Formèrent opposition à ce traité ; et après plusieurs procédures, on convint entre les parties en 1659, que le prieuré de Saint» Romane demeurerait aux religieuses de la Consolation , et celui du Pont-Saint- Vincent aux bénédictins réformés. En 1 669 , le vingt-huit mars , les religieuses de la Consolation prirent l'institut de l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement , et j persistent avec beaucoup d'édification. La princesse Marguerite de Lorraine , épouse de M. Gaston de France, duc d'Orléans , frère du roi Louis Xlïl, affectionnait particulièrement cette maison , et Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.56% accurate

(180) irait commencé à bâtir la belle église des I du Pont- à-Mousson , obtint du duc Cbardames du Saint-Sacrement , qui n'a pas été achevée à cause des troubles qui ont agité la Lorraine. On peut voir notre histoire de Lorraine , t. 5. p. 161, et suivantes. Le mariage du prince Gaston de France, avec Marguerite de Lorraine y se fit dans le parloir de ce monastère , par le père Albin TeHier, qui desservait ces religieuses. Il y a dans leur trésor une belle et précieuse argenterie , donnée par la princesse Catherine de Lorraine, fondatrice. On y remarque surtout plusieurs pierres précieuses antiques , fort bien gravées. Cette princesse mourut à Paris le sept janvier 1648, et son corps fut apporté et inhumé dans le caveau des religieuses à Nancy. Les grandes Carmélites. Les religieuses carmélites, nommées les grandes carmélites , dont le couvent est situé dans la rue des Quatre-Eglise? , pour les distinguer des autres carmélites , surnommées les petites carmélites , qui ont leur demeure à l'extrémité de la rue Saint-Joseph. Les grandes carmélites ont acheté la maison où elles demeurent pour la somme de vingt-cinq mille francs; cette maison avait été d'abord destinée pour la demeure des carmes déchaux. Leur église fut bâtie en 1611, et consacrée en 1612, le jour de sainte Catherine ; mais depuis elles en ont fait bâtir une nouvelle, avec un dôme , qui est l'ouvrage du sieur Betau ; elle fut achevée en 1704. Provençal en peignit le dôme. Les petites carmélites furent fondées le dix neuf mai 1655 $ elles étaient d'abord fort à l'étroit , et n'avaient pour église , qu'une assez petite ebambre ; mais depuis elles se sont très- bien bâti, et ont fait une fort jolie église ; le tout fut achevé en 1718 , BVtau fit l'architecture, et fit exécuter tout l'ouvrage. Saint Joseph Les pères prémontrés se sont établis à Nancy vers l'an 1654. Le révérend père Pierre de Bans, abbé de Sainte-Marie les IV , l'agrément , afin d'avoir un hospice pour les pères de son ordre , à Nancy. Il convint avec les autres abbés de la province, d'acheter la maison des filles de sainte Magdeleine , que l'on appelait les Madelooetles , et qui avaient abandonné cet établissement .,11 leur fat adjugé le vingtneuf mars 1655 , pour la somme de six mille cinq cents francs barrois. Ils y mirent d'abord un religieux , afin d'y recevoir les confrères qui venaient à Nancy pour leurs affaires; on y ajouta une chapelle domestique , pour y pouvoir dire la messe ; dans la suite on augmenta les bâtîmens , et l'on y bâtit une église $ enfin on trouva moyen d'y faire quelques acquisitions , et d'y réunir le prieuré de Bon ne

val, dépendant de l'abbaye de Muraut. M. l'abbé Louis Hugo , qui est mort abbé d*Btival et évéque de Ptolémaïde, y a fait commencer une église , qu'il éleva y étant prieur, à la hauteur de vingt pieds hors de terre : elle est couverte à présent, et à sa hauteur mais il n'y a pas d'apparence qu'elle soit de long temps achevée. Les Dominicains. Le maréchal du Halicr, gouverneur de Nancy en 1642;, pour le roi roi Louis XIII, donna son hôtel pour l'établissement des pères de Saint-Dominiqne. Cet hôtel originairement était destiné à loger les ambassade ors et envoyés des princes étrangers , qui venaient à la cour de Lorraine. Avant le retour du duc Léopolddans ses états , les Dominicains enseignaient la philosophie et la théologie dans leur maiSon , et ont formé grand nombre de bons Sujets. Les pères jésuites leur ont fait défendre de continuer cet exercice. Les dominicains font fait bâtir une nouvelle église en 1744 , et 1745. Le roi Stanislas y a posé la première pierre , et a contribué par ses libéralités à sa construction. Les Aagustins* Les augustins s'établirent â Nancy vers Tan 1662 ; ils demeurèrent d'abord dans un terrain qu'on leur assigna sur les glacis Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.70% accurate

(f8i des fortifications , qui Tenaient d'être démolies.) L'an 1669 , le seize octobre, le duc Charles IV, accorda aux augustins réformés de Nancy, une place contenant quatre arpens et trente toises , à raison de deux cents cinquante toises l'arpent , mesure du pays ; cette place assise est située entre les deux villes au bout de la Carrière , du côté de l'hôtel de Salm , entre la rue qui passe derrière les écuries d'une part , et les rigolles par où découlent les eaux du fossé d'autre , sur la largeur de dix-neuf toises et quatre pieds , en la face du devant ; la totalité de quatre arpens et trente toises, laquelle ledit duc a bien voulu amortir ; le tout sous certaines charges. ' Louis XIV , ayant fait de nouveau for- J 1 tifier Nancy en 1675 ,' leur église et leur! couvent furent renversés . et ils se retirèrent dans l'hôtel de Mail fane. Ils y firent bâtir la maison qu'on roit aujourd'hui en 171!>. Leur église est sous l'invocation de Saint Charles. Les religieuses tiercelines doivent leur établissement à Charles Bouvet, qui les fonda en mil six cent vingt. Les Tiercclins de Nancy* Les pères Tiercelins se sont établis vers le milieu du XVI" siècle , à Notre-Dame des Anges , à une demi-lieue de Nancy, en allant à Toul; depuis ils sont venus demeurer dans la ville , et après le retour du duc Léopold , ils se sont bâti une église et un couvent , où nous les voyons aujourd'hui : le R. P. Donat , tiercelin , confesseur du duc Charles IV, a commencé une assez bonne bibliothèque, que ces pères augmentent tous les jours. La Visitation. Les dames de la Visitation , instituées par saint François de Sales , se sont établies à Nancy le 14 décembre 1630. Elles y sont fort bien logées et bien rentées , et y ont une belle et nombreuse communauté , avec un prêtre qui les dessert, résidant près leur maison $ mais l'église a peu d'apparence. Noire-Dame de Refuge, Elisabeth de Ransin , née à Remiremont en 1592, épousa M. Dubois , prévôt D' Arches-sur-Moselle; étant devenue veuve , elle s'établit à Nancy, et s'y occupa aux exercices de piété. Ayant remarqué sur les remparts de la ville , des filles abandonnées au libertinage , elle les retira dans sa maison , et se chargea de leur entretien ; le bruit s'en étant répandu- dans la ville, plusieurs personnes aussi engagées dans le désordre et désirant d'en sortir, s'adressèrent à elle. Bientôt die en rassembla jusqu'à 20, auxquelles quelques pères jésuites donnèrent des constitutions $ et sous l'approbation de M. de Afaillaue , évéque d* Toul , elles reçurent l'habit de religion le juin 1631. Les religieuse» de la Madeleine, vulgairement nommées

Madelonettes , établies par la duchesse Marguerite de Gonzague , qui avaient quitté leur demeure qui était où sont les pères Prémontrés , se joignirent aux soeurs du Refuge an nonvbre de neuf, le 4 décembre 1652. Le pape Urbain VIII approuva leurs constitutions, le 13 avril 1634. Dès l'an 1627 , le duc Charles IV, leur avait accordé sa protection , et en 1629 , au mois de février , le cardinal de Lorraine , évoque de Toul , l'établit en forme de monastère. Leur maison est vaste et bien bâtie , et cet institut s'est répandu dans plusieurs villes du royaume. On peut voir le R. P. Eliot et la vie de madame de Ransin. Lee Orphelines. La maison des pauvres orphelines a été établie à Nancy par le duc Léopold I, le 20 janvier 1715. Françoise Catherine Croiset , veuve de M. Zénobie Vireau de Sombreuil, est la principale fondatrice de cet établissement , qui est destiné à nourrir et élever de jeunes filles , orphelines de père et de mère , nées en légitime mariage. Leur maison est bâtie commodément en un terrain qu'elles ont acheté ou qu'on leur a acheté pour une somme de 50,000 francs barrois , qui était autrefois un hôpital nomDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.01% accurate

(182) mé Madommé , alors fort dérangé et presqu'abandonné. L'impératrice, douairière veuve de Charles VI, empereur, leur a donné un ornement de drap d'or qui est magnifique. (œs Chanoine* régulier», L'hospice des Chanoines réguliers de S. .Augustin, de la congrégation de saint Sauveur , situé dans une maison bourgeoise en la rue du Faubourg, a commencé Sers Tan 1718. Les Minimes de Notre-Dame de Bonsecours. la victoire remportée par le duc René II sur Charles— le-Hardi , dernier dnc de Bourgogne * Je 6 janvier 1476, a donné naissance à la chapelle de Bonsecours , nommée autrement la chapelle des Bourguignons , et à rétablissement des pères JMJnimes qui desserrent cette chapelle. Le duc René II , après cette victoire .glorieuse , fit fajre une recherche exacte de on divisa la paroisse Noire-Dame en 171 9, et on érigea celle des Trois-Maisons dans l'endroit où était anciennement celle de St.-Dizier. Elle fut dédiée à saint Fiacre et à; saint Vincent ; Ton y bâtit une église, qui est desservie par Messieurs de l'Oratoire , et dépend de la paroisse de NotreDame de Nancy. Saint-Pierre» Quand la paroisse de Saint-Sébastien fut divisée au mois d'octobre 1731 , on en détacha les maisons bâties an - dehors des portes Saint-Nicolas et Saint-Georges qui en dépendaient* et on en forma une paroisse nouvelle sous l'invocation de saint Pierre , dépendante de celle de SaintNicolas. Le terrain depuis la porte de Saint-Nicolas jusqu'à Bonsecours , fut pour lors appelé faubourg Saint-Pierre. On fit d'abord l'office de la paroisse dans une petite chapelle accommodée à cet effet ; on y 4ous leà soldats de l'armée du duc Charles, \ chanta la première messe le 18 novembre qui étaient morts dans le combat; et leur fit ; 1731 : mais comme elle n'était pas assez donner la sépulture près la chapelle qu'il j vaste , le sieur Jenesson , architecte , en a bâtit au même lieu. Renée de Bourbon , | en a bâti une à ses frais , qu'il a louée à la duchesse de Lorraine, épouse du duc An- • ville pour cent ans : on a commencé à y toine , fit fermer le cimetière en 1523 , et ' dire la messe le 24 décembre 1 736 , et y fit planter une croix où l'on voyait autre- M. Begon , évéque de Toul, la consacra foi» des vers qui nous apprenaient cette le 15 juin 1737. Elle est belle et assez particularité* spacieuse. Les pères Jésuites de la Mission royale ont pratiqué une porte qui communique de leur maison dans cette église, où ils peuvent dire la messe quand ils jugent Les pères Minimes furent établis pour desservir cette chapelle en 1609 , et ils y ont bâti depuis

peu une belle maison. La 'chapelle qui n'avait rien de remarquable ! à propos par sa structure , a été renversée en 1737, \ La Mission royale, par le roi Stanislas qui y a érigé une | Le roi Stanislas , par lettres patentes da église, qu'il a ornée de peintures, de ,21 mai 1737, a institué a perpétuité dans sculptures , de dorures avec une magnifi- la maison du noviciat des pères Jésuites cence royale. La reine son épouse , morte (de Nancy, huit missionnaires , pour faire le 19 mars en 1747, y a sa sépulture , et on des Missions tous lés ans dans les paroisses y voit son mausolée exécuté en marbre blanc de Lorraine et du Barrois ; ce prince a par Adam le cadet, célèbre sculpteur Lor- ' donné pour cet établissement , une somme rain. Celte église a été bâtie des ruines de de six cent vingt-six mille livres argent de la nouvelle Malgrange, commencée par le.. France. ducLéopold. Saint Fiacre. Les maisons bâties hors de la porte lîoLe 13 août suivant , les mêmes missionnaires commencèrent leur exercice par une célèbre Mission dans la ville de tre-Dame, s'augmentaot considérablement, 1 Nancy , qui dura jusqu'au quatorxe sepDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.37% accurate

(185 tenibre 1739 ; pour la clôture de laquelle on posa la belle croix au bois de la Mal4-grange. Quelque temps après , le nombre dés missionnaires a été jusqu'à douze, à charge de faire 12 Missions et de distribuer deux mille livres en aumônes > y successivement dans les paroisses de Lorraine et Barrois. Les missionnaires se retirèrent dé la maison du noviciat de Nancy; et le roi ayant sons, dans les portes de la WMe nenverr dans toutes la structure de cette ville , dont les rues sont vastes , dégagées y tirées au cordeau , bien pavées , bien propres, bien entretenues. La meilleure bibliothèque de Nancy, est celle de l'abbaye de Saiofc-LéopekL Pèn M . Reboucber y oenseiHen à la cour y avait un très-beau cabine* d» médailles, de peintures ,. de' coquillages r d'armes anfiacheté le terrain qui est près l'église de S J ques et de curiosités modernes» M. Guyot, Pierre, bors des murs de Nancy T commença I ancien- avocat à- la cour,, at aussi on assea à y faire bâtir une maison superbe y sur le . beau cabinet de peintures r de curiosité* frontispice de laquelle on lit en grosses le l- J naturelles ; H a même quelque* antiques très d'or Mission Royale. Les bâthnens y sont vastes , magnifiques , meublés et décorés royalement. Le prieuré de Lay fut uni à cette Mission par bulle du mois de juillet 1746 7 mais cette union a souffert des difficultés. Le même roi fonda aussi le 12 Juin 1 748 , une pharmacie , pour distribuer les remèdes nécessaires aux pauvres malades pendant les Missions. Il a fait venir à Nancy des Frères- de la charité , pour accompagner les missionnaires dans les Missions, y soulager gratis les malades de la campagne , se rendre aux endroits attaqués de maladies épidé m iqu es, et visiter les prisonniers de Nancy ; et ce par fondation du 17 septembre 1748 , pax contrat du- 25 avril 1730. Antiquités , Cabinets, Bibliothèques à iVoric/.. La ville de Nancy étant aussi nouvelle que nous l'avons dit , on ne doit- pas y rechercher des antiquités, ni sacrées ni profanes, comme l'on en voit dan* certaines villes anciennes; ni bàtimcns, ni monumens, ni tombeaux, ni statues,, ni anciens restes de la magnificence Romaine ; ni même de précieux restes des ouvrages des rois d'Austcasie r eu des premiers ducs de Lotraiite. A Nancy tout annonce la nouveauté ; mais une nouveauté ornée , élégante , propre et même magnifique dans quelques églises, dans plusieurs fort-beUe* mairemarquables et de» coquillage» bien: choisis. M. Nicolas le jeune a ramassé une infinité de

pièces fugitives sur l'histoire du pays^M. Barbe est curieux en» estampes r et en a un très-beau recueil , surtout de» œuvres de GaUoK II y a nombre d'avorcata qui ont dès livres y des manuscrits modernes et d'autres curiosités. Le corps des avocat» y possède une bibliothèque publique et commune, où il se trouve quantité de bons livres de droit civil et canonique. H y a à Nancy une cour du parlement , établie d'abord à Saint «-Mihiel en 1655 ; puis à Nancy et à Saiot-Mihiel en 1641 ; et enfin fixée à Nancy en 1661 , et encore divisée pae le duo Léopold le 16 novembre 1725 , en grande chambre et en chambredes enquêtes; une chambre des compte» pot» la Lorraine, un bailliage, une prévoie, une chambre des marchands on justice consulaire , réglée par le duc Léopold, on novembre 1715. Le roi Stanislas y a fondé le 29 décembre 1750, une bibliothèque publique à trois mille livres de rente: awnutfe ,, pou» l'entretenir et l'augmente* ; et ils donné les fonds, jour ceux qui remporteront le» prix sur des. matières d'érudition;, ce» prix sont de six cent» livres : il y en a deux chaque année» Cette bibliothèque est dan» la salle des Cerfs de l'ancienne cour 4e» e\uq» de Lorraine*, Ily a déjà environ pour qjrtoa* mille livres de bons livres achetés., qui feront le fond de la ïàktioihiqaûpsMisff^ Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.81% accurate

. (184) La société littéraire de Nancy a tenu sa : Nantie-Grand, est office, comté et pré' première assemblée le 3 février 1751. » voté de Ligny ; recette et bailliage de Bar, Le 20 juillet 1750 , le même prince a ' présidial de Chàlons; parlement de Paris» établi une chambre des consultations com- Le roi eu est seul seigneur. La paroisse a posée de cinq anciens avocats, qui jouis- pour patron saint Àmand. sent des mêmes privilèges que les con- ; Nant-le-Petit, autre village du diocèse seillers du bailliage de Nancy, à deux mille '{ deToul, annexe deNant-le-Grand; l'église livres d'appointemcnt chacun. , à pourpatron saint Martin. Le roi en est seul Manège. 'seigneur. Office, comté et prévôté de LiUn écuyer ayant demandé au roi de!gnj. recette et baiUiage de Bar, présidial Pologne la permission d'établir à Nancy un manège , avec les maîtres nécessaires pour enseigner les mathématiques, l'histoire et les autres exercices aux académies, le roi a accordé les lettres patentes pour cette érection le 28 janvier 1752. Le même prince en l'année 1752 , par lettres patenles du 15 mai, a établi à Nancy un collège royal de médecine, qui sera composé de docteurs médecins d'une habilité et d'une expérience reconnues, qui se communiqueront respectivement leurs connaissances et leurs lumières, rassembleront les observations et les découvertes qu'ils feront dans l'exercice de leur profession , et les ouvrages qu'ils composeront , et feront des cours d'anatomie , de botanique et de chimie; formeront successivement des élèves , et donneront des sujets à l'état et an public , dans une partie aussi essentielle. Le roi leur a donné des statuts et des réglemens. Les médecins donneront gratuitemment des consultations , qu'ils feront faire régulièrement par des membres députés de ce collège. Le premier président de ce collège , fut M. Charles Bagard , premier médecin ordinaire du roi de Pologne, etc. NANT. — Nant. Il y a dans le Barrois deux villages du nom de Nant^ Nantum , Nant-le-Grandet Nant-le-Petit, tous deux du diocèse de Tool et du doyenné de Dammarie , situés sur un ruisseau qui se décharge dans la rivière de Saulx ; or , tous ces noms où se trouve le mot Nant, comme Nantis, Nanteûil, Nantendes, Nentiacum ou Nançois dérivent de l'ancien Gaulois J itinéraires ou Celtique: Nant signifie un ruisseau d'eau courante , ou un grand amas d'eaux rassemblées ensemble, une mare. de Chàlons, parlement de Paris. NANTEUIL.— Nanteuil, en latin Nontelium. C'était anciennement un monastère de filles de l'ordre de prémontré , situé à une demi lieue de

l'abbaye de Jovillicrs , dans un vallon étroit environné de bois et de vignes. Il ne reste plus de ce monastère qu'une chapelle (1). On voit près de cette chapelle l'oratoire d'un ermite mort en ce lieu , bâti en pierres de taille carrées^ d'une sructure singulière. La mémoire de cet ancien monastère s'est conservée dans le voisinage par le nom que l'on a donné au canton de vignes plantées dans ce vallon, qu'on nomme les vignes des Nonnes.
NANTOIS. — Nantois , Nannatum\ village du diocèse de Toul, office comté et prévôté de Ligny , bailliage de Bar , présidial de Chàlons, parlement de Paris. Le roi est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint Martin : dépend de Nantois une petite censé nommée la Brie-Basse Une, qui était auparavant une tuilerie , située sur le finage de Nantois. les forges de Nais qui appartiennent au roi , situées sur le même finage , contiennent 56 à 49 habitai». NAS ou NAIS.— Nais Nasium, ville autrefois très-considérable, réduite aujourd'hui en un village ou bourg est situé entre la ville de Ligny et celle de Commercy au nord, ayant Void et Toul à l'orient, et St.~ Dizier au couchant. Elle est assise sur la rivière d'Ornez , est sur l'ancienne route de Beims à Metz , et est-ainsi marquée dans le» (i) Annale» Praernons irat. T. a. p. 33t* Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Dorocortorum Fanum Minerves, Ariolam , Caturigas, St. (Reims) M. P. XII. M. P. XVI. m. p. a. peut-être ou Dîzer, ou Cbatrice. m. p. ix. Nais. m. p. xv. Toul. m. p. x. Charpagne. m. p. xn. Metz.' marque parmi les Tilles des Leuquois, Tullum et Nasium : les tables de Peutingez (2) les marquent ainsi : Nooiomagus xxi. Caturices ix Nasio xm. Mose (Fleuve) ad Fines v. Tultix. Scarpona xiv. Fluvius Mosella Diooduri Mediomairicum (Metz) : remarquez qu'il met Mose et ad fines , après Nasium , et avant Tullum, ce qui ne se voit pas dans les autres géographes; ce qui me fait conjecturer Nasium, Tullum , Scarponam , Divodurum , Ptolemée (1) (iM) creusant la terre, y ont souvent rencontré des monùmens respectables par leur antiquité; mais leur peu dégoût pour ces sortes dechoses, et leur avidité pour le gain, lorsque les choses trouvées, sont de cuivre ou de plomb, les leur ont fait briser, fondre et dissiper: celles qui étaient d'or, ou d'argent, ont été vendues aux orfèvres, qui les ont fondues, ou employées à leur profit. Voici deux inscriptions trouvées à Nais, et rapportées dans l'histoire de Toul , du R. P. Benoit Picart , p. 1 0 , 11 . FABR1CIUS-NASIENSIS. CURATORIBUS. ET. MINISTRIS. IUVENTIDIO. FIRMO. ET TEULA. SOLLI. F. HUIUS. FIERI. FECRCNT. C'est-à-dire , Fabricius de Nais, par les soins des Curateurs et des Ministres que Mose et ad fines, marquent Commercy ' de la ville, Juoentidius Firmus , et Teula ou Commarcy , sur la Meuse ; Commarcium,x son fils , l'ont fait faire. L'inscription dérivé de Marcha, une limite, qui signifie la était sans doute sur une porte, ou sur un même chose en celtique, que Fines en latin.) pont , ou sur quelqu'autre édifice public , Nais, ou Nas, Nasium est du diocèse de j qu'on n'exprime pas ici , parce que la Toul , Comté , office et prévôté de Ligny, recette et bailliage de Bar , présidial de Cbâlons , parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur ; la paroisse a pour patron, saint Martin. chose parlait d'elle-même. Les conservateurs dans la république romaine et dan» les cités , étaient des officiers de conséquence, dont le principal emploi était de fixer le prix des choses expoFrédégaire parlant du roi Thierri , dit sées en vente , de faire payer les tributs au qu'il marcha vers la ville de Toul, en pas- ' prince , de ramasser les revenus des villes, santpar Andlau, et prit la forteresse de Nais: > de veiller sur le trésor royal. Dans lesinsDirigens per Andelaum , Nasi Castro ' criptions latines , Curator se prend pour capto , Tullum Chitatem perrexit L'an- . un magistrat , qui a l'inspection sur les teur

de la chronique de saint Bénigne de ouvrages publics, les chemins , les eaux, Dijon , transcrivant les paroles de Frédé- les égouts, etc gaire que nous venons de citer , porte que Nasium est situé sur la rivière d'Ornez. Les peuples du pays donnent encore aujourd'hui le nom de cité au village de Nais. On y a trouvé quantité de médailles romaines , plusieurs débris de colonnes , de statues et de pierres travaillées , qui prouvent que ce lieu était autrefois très- considérable ; on y a aussi découvert des inscriptions romaines , et quelques unes sépulchrales. Les paysans en labourant et BPtoicmeus in Belgica. Peutingeri Tabul. segment ta. Ministère un sens plus étendu: lise prend pour un officier public qui est chargé d'accompagner le magistrat , et de lui faire faire place, de veiller sur les gardes de la ville , de faire payer les deniers publics, etc. L'autre inscription est sépulchrale, la voici: D. M. LOLLIO.NASIENSI.PALUSIICURATORIS FILIO. DEFUNCTO. CARISSIMO. ACCEPTtUS, ET. TOTIA, LABLA. PATRES.ET. SJBL VIVI. FECERUNT. Digitized by viiOOQlC

The text on this page is estimated to be only 18.56% accurate

(186) Aux Dieux Mânes. Acceptius et To- prince Charles de Lorraine , frère de IV tia Labîa , ont dressé ce monument à Loi- pereur François, {fus de Nais , fils, de Palusius le curateur; Voici le témoignage d'nn témoin oculaire (1), qui prouve qu'il y a eu à Naisde* monumens bien précieux. J'ai tu chez Oger Delcourt mon père , pendant plus trots ans , de temps à autre , un homme ils font , dis-je , dressé à Lollius leur fils décédé , pour eux-mêmes et de leur vivant. Les itinéraires dont nous avons parlé , montrent assez qu'il y avait près de Nais | de Nais venir changer quantité d'eacalins un chemin public; la chronique de Lan- et de bajoires : un jour entr 'autre, je vis grès confirme la même chose. Ce chemin tomber en 4 705 , de sa poche un po allée d'or, Çpollex) , non massif; ma mère lui demanda à voir ce que c'était : l'homme lui répondit que c'était le poullee d'un bras de cuivre, qu'il avait vendu eu 1704 à un nommé Boardcloit, chaudronnier, alors demeurant à la rue de Givroval à Ligny. Ma mère ayant examiné ce ponllec, et l'ayant éprouvé sur une pierre de touche, lui dit qu'il était d'or ; à ces paroles ce paysan s'écria : ah ! j'avais trouvé ma fortune et je l'ai perdue. Il en fut si affligé , que l'on fut obligé de lui donner de l'eaude-vie pour le faire revenir. Pendant ce temps, on envoya chercher ledit chaudronnier qui s'était enrichi , et qui s'accommoda avec le paysan. Ledit ponllec est resté plus d'un an chez mon père ; je ne sais le prix que ma mère lui en a donné, ni ce qu'elle en a fait. Voici un second récit qui prouve encore l'antiquité * et la puissance de la cité do Nais. En fouillant dans la terre au bourg de Nais, après environ une demiheure de travail dans un champ , on découvrit une espèce, de pavé qui avait plus de dix pas de large et plus de quinze de de long (2). Ce pavé était fait de cailloutage et de ciment , de l'épaisseur de quatre ponces, posé sur des pierres mises debout , sur la terre simple. Après avoir rompu ce pavé à un des coins avec assez de peine, on trouva un second pavé environ à trois pied* audessous du premier, avec des briques d'un pied en carré» On creusa de nouveau jua(i) Le révérend Père Dom Btrlhcfcim Delcourt. établi pour la commodité des troupes, commençait à Langres , passait à Rinel , et continuait depuis Nais jusqu'à Reims. On voit encore aujourd'hui en plus d'un endroit des vestiges de ces routes. Quelques savans ont cru que Nasium était la ville de Nancy, capitale de la Lorraine ; la conformité des noms est le seul fondement de cette conjecture. Nancy est très-nouveau; Nansium est une très-ancienne ville. Nancy est situé sur la

Meurthe, et Nasium sur l'Ornés. La position de Nasium sur les grandes routes de Reims à Metz , et de Langres à Toul , ne convient nullement à la ville de Nancy , comparée aux routes de ces anciennes villes. M. de Yallois n'a pas bien connu la ville de Nasium , qu'il confond avec le village de Grand Nançois , qui n'en est pas fort éloigné , mais qui est fort différent. On ne trouve à grand Nançois aucune marque d'antiquité ; on ne remarque pas son nom dans les anciens monumens du pays ; au lieu que celui de Nansium s'y voit très - souvent , et qu'on y rencontre divers monumens d'antiquité profane ; de plus Nançois ne se nomme pas Nasium , ni Nansium dans les titres , mais Nansiis Nansiidos (1). Le P. D. Thomas Mangeard a recueilli à Nais , grand nombre de médailles antiques , de clefs , de petites statues , et d'autres morceaux d'antiquité ; il a eu l'honneur de les présenter à Monseigneur le (i) Vid. p. 57a. Mabillon , anctl. Beacd. tome 1 , Ç2) Lettre du H. P. MirondVl , Bernardin d'binvanx, du mois d'«o«K 1749* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.09% accurate

(187) qu'à la profondeur d'environ dix pieds ; j les Romains par leurs épées pointues. On on trouva que les murs qui bordaient ce | voit près de la figure d'un général Romain pavé , u'étaient fondés que sur de la pierraille , comme si ce n'eut été que .pour porter une simple muraille de fermeture de jardin. Sous les murs on a trouvé un anneau de fil d'argent et des ossemens sans nombre. Ces découvertes ont fait croire que la cité de Nais avait été rebâtie deux fois sur les anciennes ruines, comme on le tient par tradition dans le lieu même. Cette tradition est confirmée , parce que le mur qui était au-dessous du premier pavé, paraissait avoir été peint en quelques endroits. C'était donc une maison de quelque personne de considération. On dit que la ville de Nais communiquait à celle de Ligny par un chemin souterrain , qui existe encore , ce qui n'est nullement croyable. La ville de Ligny était anciennement très -peu de chose ; et à propos de quoi ce chemin souterrain ? Mais il se peut faire que c'était un égoùt , que l'on s'est imaginé aller jusqu'à Ligny. En travaillant en 1750 à la nouvelle chaussée de Ligny à Gondrecourt, on trouva sur le finage de Nais des médailles romaines , des fours en terre , des tombeaux : on dit qu'on pénétra dans le chemin souterrain prétendu. On découvrit à Nais, une statue presque colossale de marbre blanc , ou plutôt d'albâtre ; car elle n'était pas aussi dure qu'elle aurait été si c'eut été vrai marbre. Les paysans la mirent en pièces ; et un honnête homme (1) qui en a vu les débris dans la cour du curé du lieu , et qui en emporta une partie d'un pied , dit que le pouce ces lettres , TRA. Cette pièce était destinée pour être attachée et cousue à la cuirasse, parce qu'il y a lout'aulour des trous comme pour passer une aiguille à coudre. La pièce est d'une figure irrégulière , plus large et arrondie par le bas, et carrée et plus étroite par le haut. Elle peut avoir 4 ou 5 pouces de hauteur. NASSOGNE. — Nassogne (1) , petite ville près de Saint-Hubert en Ardennes , est célèbre dans ce pays-là par une ancienne collégiale , dont on raconte ainsi la fondation : Un saint homme , écossais de nation , nommé Monoo , vint dans les Ardennes sur la révélation qui luj en fut faite en songe. Ayant passé la mer , il prit la résolution de faire le pèlerinage de Rome. Jean Lagneau évêque de Mastricht, l'ayant rencontré et ayant appris son dessein et admiré sa ferveur, l'invita à le venir trouver au retour de son voyage , et qu'il lui donperait un lieu de retraite. Monon y vint, etl'évêque lui donna un terrain désert nommé Fridier, où il commença

à défri^ cher et à bâtir une chapelle , où il assemblait les habitans des environs et leur enseignait les vérités du salut. Le démon jaloux de sa sainteté et de sa réputation , suscita des assassins qui vinrent le tuer dans sa cellule. Les peuples du voisinage y accoururent , et l'honorèrent comme martyr. On bâtit au même lieu une église sous l'invocation de la Sle.-Vierge , où Ton déposa le corps de Mcaon. Le roi Pépin y établit une collégiale composée d'un prévôt et de six chanoines. On met cet événement an VII* siècle* NETTANCOURT.— Nettancourt, vilétait d'une grosseur extraordinaire, et que] lage du diocèse de Châlons-sur-Marne, la statue devait être haute an-dessus de l'ordinaire. Dans le même lieu, on a trouvé une pièce d'acier ouvragée , et représentant un combat des Romains contre les Allemands: ceux-ci remarquables par leurs sabres, et (i) M. Bourcier, orfèvre àSt.-Mihiel. frontières de Champagne et du Barrois , à trois lieues de Bar vers le couchant, et â six de Cbàlons , près l'abbaye de Montier-enArgonne, sur une petite rivière nommée Chel , qui tombe dans l'Ornez à Bé(i) Histoire de Luxembourg, t. 3 p. suiv. i^et, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.80% accurate

(188) tancourt , et sépare la Champagne du ' château , est le poème de Garin le Lohé— Barrais. ra/i*, composé par Hugues Metellus cha — Nettancourt a donné le nom à nne noine régulier de saint Léon de Toul , qui très -ancienne et très-noble maison de nom vivait vers Tan 1150. Voici ce qu'il dit de et d'armes , qui possède la terre de Net- Neùfchâteau. tancourt depuis plusieurs siècles. Celte' Hervis , fils du duc Pierre , revenant de maison est partagée en plusieurs branches j la foire de Lagni et retournant à Metz, Nettancourt-d'Haussonville , Nettancourt- arrive à Neùfchâteau avec sa compagnie de-Vaubecourt , Nettancourt-de-Bétan- un samedi au soir: l'auteur décrit cette court et Nettancourt-de-Passavant. Elle est ville comme grande et bien peuplée , ayant alliée aux maisons d'Apremont, aux Mer- un Chatel principal et des biens en a boulettes de Satigni , de Ligniville , de Stain- dance, et tout ce qu'on pouvait désirer pour ville, de Bétancourt , d'Haussonville , de faire bonne chère , même des musiciens , Desarmoises , de Duhautoi , de Donmar- des baladins i des jongleurs ; après que tin , de Gournai , d'Harau court , de Cus- Hervis eut déclaré à son hôte et aux bour — tine , de Bassompierre , et s'est toujours geois qui il était , ils accoururent pour distinguée par de grands et importansem pi ois, tant eh France qu'en Lorraine. Cette maison porte de gueules au chevron d'or; on tient que le premier de cette maison qui soit entré an service des ducs de Lorraine, est Georges de Nettancourt, que le duc René I, créa capitaine et bailli le 4 juin U26. NEUFCHATEAU.— Neùfchâteau, vUle de Lorraine , située sur la Meuse , est apparemment la même que Neomagus, marqué dans les tables de Peutinger de cette sorte : Andromatum (Langres), Meuse VIII. m. p. Noviomagus VIL m. Tullio. De Langres an village nommé Meuse , delà à Neomagus (apparemment Neùfchâteau) huit mille pas, de Neomagus à Toul, sept mille pas. L'itinéraire d'Antonin ne marque pas Neomagus ; mais de Langres à Toul , il compte quarante-deux mille pas de celte sorte : lier ab Andiomoteo Tullo Leucorum usque M. P. XLII. M osa, M. P. XII. Le village de Meuse. Solimariaea (Soulosse) , M. P. XVI. 2W/i/m,M.P. XV. Le village nommé Meuse , parce qu'il est près les sources de la Meuse est bien connu ; Neùfchâteau est situé entre Meuse et Solimariaea y ou Soulosse. Toul est très-connu. Le premier monument où il est (ait mention bien expresse de la ville de Neufl'embrasser et le baiser, en loi disant : DAMOSIAX, Sire, bien soyez trots» vez, Nos Sires ttest et nos droits

avoyez (1), Commandez , Sire totes vos volontez , De vous servir sommes entalentez* Après cela, il ordonne aux bourgeois de l'accompagner à cheval jusqu'à Metz. Seigneurs y dit-il, demain à l'enjoùr— née 9 Soient très tous sur tes chevaux montez , Jel vous commende, se chier que vous m'avez, Tresquez à Metz vous me convoierez. Ils répondirent qu'ils exécuteraient ses ordres ; car : Etes nos Sires , et nos droits avoyez , Car droit Hoirs êtes 4e Metz la forte cité , De VOrheraine , et delà Duchié, Après vos mères se viyoispar aie. Quoique le duc de Lorraine fut seigneur souverain de Neùfchâteau , il y eut toutefois des seigneurs particpliers , appâramment feudalairesduduc. Etienne Pérard (2) rapporte quelques Chartres qui font foi de ce que je viens de dire*, et l'armoriai do Lorraine donne à la maison de NeufÎiJ A voyez, avoue. Advocatus defensor. 2) Etienne Perard, preuves de Bourgogne, page 175. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.15% accurate

(189) château pour armes : d'or à une bande de gueules , chargée de trois tournelles d'argent , ou s*Ion d'autres , de gueules à la bande d'argent, écartelé de gueules à l'aigle d'argent. Cette maison de Neufchàteau, était fort différente de celle de Neufchatel en Bourgogne. La rivière de Meuse arrose le Neufchàteau et les environs ; la ville est placée sur une éminepee à droite de la Meuse, à l'endroit où cette rivière reçoit le Mouson. Il y a trois faubourgs ; celui de France , celui de Saint-Pierre, ou des Capucins, et celui de Sainte-Marguerite. ligieux qui s'ingéreraient dans cette paroisse à l'exclusion de ceux de saint Mansui. Le duc Mathieu II , en 1251 , au mois de septembre , octroya aux bourgeois de Neufchàteau , qu'au jour de la St. Rémi , ou dans la quinzaine après, treize personnes de la commune de ladite ville fussent choisis et jurés, et que de leur nombre ils en choisissent un qui fut maire : lesquels juges prendraient connaissance de toutes contestations, en tout cas sans être obligés de subir aucune autre justice et juridiction. Depuis la réunion du comté de Chain— Le duc Thierri (1) fit faire un nouveau j pagne à la couronne de France ," arrivée faubourg , ou une nouvelle ville à Neuf- vers l'an 1285 , les ducs de Lorraine enchàteau , et y érigea une église en l'hon-j trèrent sous la foi et hommage des rois de neur de saint Nicolas, dont il fit présent France; comme on le voit par l'hommage à l'abbaye de Saint-Mansui. L'évéque Pi- 1 rendu au roi Philippe-le-Bel, par le prince bon la dédia, et la déclara indépendante ; Thiébaut de Lorraine sire de Rumigni, de la paroisse de Saint-Christophe de la 'en 1300 $ et ensuite par ce même Thiémême ville en l'an 1097. jbaut duc de Lorraine en 1310, de ce Cette église de Saint-Nicolas, était au- j qu'il tenait à Neufchàteau , Chatenois , trefois attenante au château du duc ; elle Monfort , Frouart , et une partie de la ville «st des plus vastes et des plus exhaussées ; J de Grand en Bassigny. il y a deux églises l'une sur l'autre , ce qui j Philippe-le-Bel (1) ayant épousé l'héria été facilité par la pente du terrain du ' tière de Champagne, fut reconnu seigneur cimetière , dont elle est environnée. L'église de dessous est partagée en trois parsouverain de Neucbàteau, Chatenois et Frouart , en les déclarant fiels de Chamties séparées par des grillages: dans cha-/ pagne : il ordonne que les habitans seront cune de ces séparations il y a une chapelle, reçus aux foires de Champagne par ses dont l'une est pour la congrégation des -lettres du 22 janvier 1296, ou 1297. femmes et des filles, sons l'invocation de I Le duc de

Lorraine obtint ensuite des saint Dominique; l'autre dédiée à saint ' lettres de Philippe-le-Bel, par lesquelles François de Paule, dans laquelle sont re-' çus les jeunes garçons et les filles , à cause de la dévotion du cordon de saint Frauçois de Paule. On communique de l'église d'en haut à celle d'en bas par un vaste escalier , où l'on peut passer en procession avec le Saint-Sacrement, dans les temps de neige et de pluie. Le duc de Lorraine avait voulu donner la nouvelle église de Saint-Nicolas à l'abbaye de Molesme, mais l'évéque de Toul menaça d'excommunication tous autres re(i) Histoire de Lorraine t. i. page 5oo. preuves. ce roi renonce à tous droits de souveraineté et de ressort qu'il avait sur Neufchàteau, et les autres lieux au-delà de la Meuse. Louis Hutin fils aine de Philippe-loBel , ayant eu l'administration du comté de Champagne, qui était un propre de sa mère, confirma les lettres de son père, données aux bourgeois de Neufchàteau , à la prière du duc de Lorraine, par d'autres lettres données à Paris au mois de juin 1312. . (i) Looguerue, eut de, la France. Partie a. i. i5o, 1 5 1 . Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.25% accurate

Les bourgeois de Neufchâteau pour se mettre à couvert des avanies que l'on faisait à leurs marchands (1) , arrêtant et saisissant leurs marchandises en Champagne, sous prétexte qu'étant sujets du roi, ou du duc de Lorraine , il était permis de gager sur eux pour se faire payer de ce que leur prince ou leur seigneur devait , ou pour réparer les dommages que ces seigneurs avaient faits sur d'autres, obtinrent en 4329 une attestation de Jean de Sarbruche seigneur de Commercy , qui déclare: que ces marchands ne sont responsables que de leurs propres faits , comme étant libres et abonnés avec leur Seigneur, et n'appartenant pas au roi de Frauce ; c'est de quoi je puis rendre témoignage ; "aujoutè-t-il , comme ayant été autrefois avoué de cette ville, et en sachant parfaitement leé usages et les franchises. En 1544 , le duc Raoul fonda en cette ville dans son château , une chapelle eu Vhbnneur de la Ste. Vierge et de St. Julien. Il donna cette chapelle à Jean , fils de Thirion son procureur , afin qu'il pût re(19») abonnés à leur seigneur. Le roi. ayant * égard à leurs remontrances , défendit à ses officiers et justiciers de molester , arrêter , ni saisir les corps ni les biens des habitant de Neufchâteau , et renouvela les ordonnances qu'il avait données sur le même sujet. Ceux de Neufchâteau se fondant sur les anciens privilèges accordés à leur ville (1), par les ducs de Lorraine , ou par les rois de France , de qui cette ville relevait , lés ducs de Lorraine leur en ayant fait foi et hommage, comm? de fief relevant du comté de Champagne ; les bourgeois disje de Nenfchàleau dès l'an 4552 , avaient fait de grandes plaintes en cour de France^ de ce qu'au préjudice de leurs droits , pour lesquels ils n'étaient obligés de répondre que par-devant leur juge choisi par euxmêmes, le duc Jean I de Lorraine les faisait arrêter, maltraiter par ses officiers ; que le même duc avait fait de son château une espèce de citadelle , qui tenait en bride la ville de Neufchâteau , y ayant fait des fossés et des ponts-Ievis contre la ville, et cevoir les ordres sous ce titre , à charge de < une issue ponr sortir au-dehors ; qu'il dire quatre messes par semaine à ladite c*ha- ' avait même pris leur ville de force , et pelle, et lui donna pour fonds de rente annuelle cent sols de petits tournois, à prendre sur son tabellionage de Neufchâteau , et quelques autres biens. Le tout confirmé par Thomas , évêque de Toul , son cousin. Fait le lundi après la saint Nicolas d'hiver 1544. Les bourgeois de Neufchâteau se plaignirent en 1544 , au roi Philippe-le-Bel , de ce que le bailli de Chaumont et les autres officiers de Sa

Majesté , les faisaient prendre, arrêter et maltraiter pour les contraindre de satisfaire aux dettes du duc de Lorraine leur seigneur , et à réparer les torts que l'on prétendait avoir été faits par ce même prince , ou par ses officiers : ce que Ton exécutait envers eux avec taflt de rigueur , que l'on ne voulait pas même les entendre ni avoir égard à leurs raisons, quoiqu'ils fussent francs-bourgeois, et (1) Histoire de Lorraine, t. 1 1 , 453 , 45{* avait rançonné les bourgeois à dix mille francs, dont il en avait déjà reçu trois mille. La chose fut plaidée au parlement de Paris , et arrêt intervint qui obligeait le duc de se départir de ses entreprises , et lui défendait de faire pour cette occasion aucun mauvais traitement aux habitâns de Neufchâteau ; ce que ledit duc Jean promit d'exécuter en présence du roi et de sa cour. Le duc Charles II , successeur de Jean, voulut faire valoir son droit par voie de fait (2), et maltraita les bourgeois de Neufchâteau, qu'il accusa d'avoir empoisonné et fait mourir le duc Jean son père ; ce prince était mort à Paris , entre le mois d'août 1590 , et le mois de mars 1591. Le duc Charles II , son fils lui succéda (i) Histoire de Lorraine , t. a , p. 570 , 57 1 . (a) Hist. de Lorr., t. a , p. 674. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.14% accurate

(âgé d'environ 26 ans. Il était extrêmement animé contre les bourgeois de Neuf château , qui avaient plaidé le dac Jean , et avaient fait rendre contre lui plus d'un arrêt ; on les regardait comme vrais mutins et des sujets rebelles , et on leur donnait ' publiquement par sobriquet le nom de Jacques, qui dans le langage du temps, signifie un mutin, un rebelle, comme Jacquerie signifie une rébellion. On disait donc que ceux de Neufchâteau avaient corrompu par argent le secrétaire du duc Jean, qui fit signera ce prince sans la lire , une lettre par laquelle il reconnaissait tenir du roi le Neufchâteau, et être tenu aux reprise et hommage pour cette ville ; mais tout cela n'est appuyé que sur des bruits de ville , sans fondement. On a vu ci-devant que le duc de Lorraine reprenait du roi les villes de Neufchâteau , Châtenois , Montfort et Frouart. L'accusation d'avoir empoisonné le duc Jean , n'est apparemment pas mieux appuyée. Quoiqu'il en soit , on dit que le duc Charles II , ayant assemblé son conseil à Nancy, accusa les bourgeois de Neufchâteau comme coupables fie la mort du roi Jean son père , et délibéra quel supplice oa leur devait faire souffrir. Tous couclurent à la mort (1). 11 en fit mourir plusieurs, et voulait même dit-on brûler et détruire la ville mats fléchi par les prières des grands de sa cour, il leur donna la vie, à condition: que chaque année ils lui payeraient un certain tribut ; qu'on érigerait au milieu de 1 ha place publique une croix , devant laquelle le 22 septembre ils* mettraient une cuve pleine d'eau mêlée avec du sang , dans laquelle chacun d'eux plongerait publiquement la tête et les bras, et y laisserait sa taille et son tribut. On leur ôta l'exercice de leur justice , qui ne leur fut reudu que dix ans après. Les bourgeois portèrent leurs plaintes au parlement de Paris; mais le droit du duc Charles y fut reconnu et confirmé , et le (1) HUt. de Loir., t. 5 , p. f>52. 191) Neufchâteau et ses dépendances demeurèrent soumis au duc et à ses successeurs* Cest ce qu'on lit dans la vie manuscriledu duc Charles II , mais tout cela est peu exacte ; le Neufchâteau a toujours été au duede Lorraine, mais soumis à l'hommage de la France au moins depuis l'an 1220 , dont il n'a été déchargé , comme nous ' l'avons dit, que sous le duc Jean II, en 1465. Dans le traité de Vaucouleurs (1) passé enire le roi Charles V, et Jean H du nom , duc de Lorraine en 1366, et 1367, avant Pâques , il est porté que lorsqu'il y aura contestation entre les deux souverains, ou entre leurs sujets réciproques , les élus ou députés de leur part , s'assembleront quelquefois en la ville d'Andelau en

Bassigny , et d'autres fois à Neufchàteau , et feront venir devant eux ceux qui auront quelques plaintes à former: savoir, les élus delà part du roi feront comparaître les sujets de Sa Majesté, et les élus du duc de Lorraine feront venir les sujets de leur prince, pour entendre les plaignans et les défendans, et rendre justice à chacun d'eux. C'était pour mettre fia aux voies de fait et aux entreprises continuelles des cens de guerre , et des gentilshommes , qui se faisaient justice à eux-mêmes parla voie des armes, ou par les gagières qu'ils faisaient les uns sur les autres , au grand préjudice fie la paix et de la tranquillité publique. On voit dans un arrêt dq parlement de Paris rendu en 1412 (2), et qui est suivi des lettres de rémission que le roi Charles VI , accorde au cVjc Charles II : que ledit duc et le duc Jean son fils avec leurs gens, avaient commis plusieurs entreprises contre les sujets du roi, et en particulier contre les privilèges des bourgeois de Neufchàteau , lesquels avaient porté leurs plaintes au parlement de Paris; on y rapporte ce qui s'était passé depuis les an{•) Histoire <1« Lorraine, t. 2, p. dcu.iv, dcxlv , preuves. (a) Vignier, Généalogie de Lorr., pag. »% etsniv. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.82% accurate

(***) nées 1387 , 1401 , 1409, 1403 , 1404 , 1406. Et ledit doc Charles II , D'ayant pas comparu et ayant toujours fait défaut, mais au contraire étant entré dans Neufchâteau le 28 février 1409, ou 1410 avant Pâques, avait fait fermer les portes de la ville, et fait arrêter jusqu'à vingt-huit des principaux bourgeois \ et avait fait prendre indifféremment par ses soldats les meubles, blés et vins qui étaient dans leurs maisons, dont une partie avait été rendue dansle château du duc, et l'autre distribuée à ses soldats, cette perte montant à cent mille francs. Après quoi le duc avait encore fait entrer dans le Neufchâteau six cents Allemands , qui y firent pis que devant; qu'après avoir fait mourir divers bourgeois dudit lieu , mis en prison , rançonné les autres , enfin le duc avait fait porter les armes de la bourgeoisie dans son château, et empêchait les officiers du roi d'entrer darfs la ville; qu'il avait fait faire des fossés au dit château et avait fait rompre les murs de la ville , pour y faire une nou-* velle porte ; que le bailli de Ch au mont étant allé devant la ville, et ayant ordonné qu'on lui en fit ouverture , on la lui avait refusée 'r qu'en signe de rébellion , il avait Tout cela est suivi de la lettre de rémission accordée par Sa Majesté , au duc Charles II , et à ses gens : le roi les restitue et rétablit en leurs terres, justices, seigneuries et juridictions, à lui déclarées commises par ledit arrêt , et impose sur cela silence perpétuel à son procureur-général. Donné à Paris au mois de février 1412, ou 1^13 avant Pâques, le roi étant en son grand conseil , auquel le duc de Bourgogne , Louis duc de Bavière et plusieurs seigneurs étaient présens. Depuis ce temps les bourgeois de Neufchâteau sont demeurés assez tranquilles. Le duc Jean II , obtint du roi Roi Louis XI , en 1465 , au mois d'octobre , la remise de l'hommage qu'il devait pour les terres de Neufchâteau , Cbâtenoîs , Montfort et Frouart , et le duc Nicolas fils de Jean II , a souvent fait sa résidence à Neufchâteau (1). L'an 1500, le roi René II, la reine son épouse , et les princes leurs enfans se rendirent à Neufchâteau , dans le dessein d'introduire les frères observantins dans le couvent des pères Cordeliers de la même ville ; ceux-ci refusèrent de les recevoir , et fermèrent leurs portes. Le roi les fit briser , et mit les observantins en possesjeté une baguette blanche dans la place , et sion de la maison (2). Les cordeliers supaprès avoir fait information des faits ci- \ plièrent le roi de leur permettre au moins devant énoncés et les avoir trouvé vrais , | de s'établir dans une nouvelle maison aail avait ajourné devant la porte de la

dehors de la ville , ce qui leur fut refusé, ville, ledit duc à comparaître en per- La maison des franciscains de Neufchâteau sonne dans certains jours , devant la cour du parlement. Après plusieurs autres détails , le parlement déclare les habitans de Neufchâteau exempts de la 'juridiction, obéissance et subjfction dudit duc et de ses successeurs , et les déclare sujets du roi sans moyen , et ledit duc être encouru envers Sa Majesté de la somme de dix mille marcs d'argent , et de mille marcs d'or pour les désobéissances par lui commises envers le roi ; et à restituer aux bourgeois et autres pour les dommages qu'ils ont soufferts depuis vingt ans en ça , la somme de quarante mille livres tournois. est grande et bâtie magnifiquement, l'église de même est vaste et bien élevée; on y montre une chaire de prédicateur, où l'on prétend que saint Bonaventure a prêché. On J voit aussi des mausolées remarquables (5), entr'autres , ceux de la maison du Ghàtelet. En 1518, la ChâteUenie de Neufchâteau fut donnée à M. le comte de Boulay , pour en jouir pendant sa vie seulement. Le duc Antoine en 1539 , retournant de Nice , revint joindre à Neufchâteau la duchesse Renée de Bourbon son épouse,

(() HUt. deLorr., t. a , p. 8?4« (al Ibid. p. 1181. N (3) Jean Obrion chronique de Mets. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.61% accurate

(198 qu'il y avait laissée; il y fut reçu avec toute la magnificence possible, et comme si c'eût été son avènement dans ses états. En 1641 , le comte de Graney et Pévéque d'Auxerre (1) , qui commandait l'armée française , ayant eu avis que la garnison Lorraine dn Neufchàteau voulait désarmer la bourgeoisie , qui la était pas d'avis de faire résistance et qui s'était barricadée contre la garnison , s'avancèrent contre la ville, et obligèrent la garnison Lorraine de se retirer au château , et de là à la grande église , et enfin sur la voûte de l'église ; cependant le reste de l'armée étant arrivée , on dressa la batterie contre le château , et le gouverneur capitula. 11 ne put obtenir que de sortir l'épée au côté , avec ses officiers , et ses soldats le bâton à la main t avec escorte pour se rendre à Sierk.) La deuxième église paroissiale de Neufcbàteau est dédiéesous l'invocation de St.Nicoias ; elle était dans le château des ducs de Lorraine , et le duc Thierri l'avait fait bâtir sous Pibon évéque de Toul. La mort ne permit pas à Thierri d'achever cette église j le duc Simon l'acheva , et bâdt un monastère joignant l'église pour des religieux de St.-Mansuy de Toul. Le monastère se trouvant trop resserré , le dnc Simon et la duchesse Adélaïde , en firent bâtir un nouveau au-dehors du château pour les mêmes religieux de St.-Mansuy ; le tout fut érigé en monastère , auquel on assigna aussi l'église de St. -Christophe avec tous ses émolumens et les terres qui en dépendaient , ce qui fut confirmé par l'évêque Pibon en 1 1 25. La cure de Neufchàteau est unie à la manse conventuelle de St.-Mansuy, qui y Il y a au Neufchàteau un prieuré sous j entretient un de ses religieux qui y exerce le nom de Notre-Dame ; il y a aussi une la fonction de curé primitif. église de chevaliers de Malte , et un couvent de cordeliers fondé par le duc Mathieu II, en 1259. Frédéric IV, duc de Lorraine , et Marguerite de Navarre son épouse, sont reconnus pour fondateurs des religieuses de S te. -Claire de la même ville; il y a outre cela un couvent de capucins établi en 1619, des religieuses Annonciades fondées par la princesse Henriette de Lorraine et le prince de Phalsbourg en 1630, des religieuses de la congrégation de l'an 1639 , et des carmélites établies en 1645. On voit dans Neufchàteau deux églises paroissiales, Tune sous l'invocation de St. -Christophe , qui est la plus ancienne ; elle fut donnée à l'abbaye de Si.-Mansuy par un seigneur nommé Hermant , et par sa femme nommée Stada, du consentement de leurs enfans. L'évêque Pibon donna l'autel y ou le revenu de la même église au monastère

de St.-Mansuy. Cette église de St. -Christophe ayant été détruite , l'abbé Théomare la rétablit , et l'évêque Ricuiit successeur de Pibon , y mit des religieux de St.-Mansuy pour la desservir. (i) 1641. Neufchàteau. L'hôpital du Neufchàteau est uni à l'ordre du St. -Esprit et l'administrateur est appelé commandeur : il y a des sœurs pour le soulagement des malades. La maison des dames de la charité fut commencée par des dames pieuses en 1680, confirmée par l'évêque de Toul en 1688. On y fit venir en 1734, deux sœurs de l'hôpital St. -Charles de Nancy. Le roi de Pologne a confirmé cet établissement le 3 décembre 1751 , et le 7 février 1752. Le château de cette ville , dont nous avons parlé ci-devant , était proche l'église de St.-Nicolas, et l'on y voit encore de ses ruines ; il fut assiégé , pris et ruiné pendant les dernières guerres de Lorraine. On a bâti de belles maisons en sa place. Une chose singulière et remarquable au Neufchàteau , est , que la rivière de Mouzon qni passe près cette ville , se cache et s'enfonce sou* terre , commençant à disparaître à Circourt , village situé à une lieue de cette ville , sur la route de Lan grès. Après le trajet d'une lieue sous terre , elle en sort à gros bouillons au pied 'd'un coteau sur le chemin du Neufchàteau près une ferme nommée laDeviile , à Nancourt, 13 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.40% accurate

{ 194) petit village peu éloigné et dépendant de | Ausone , comme on l'a tu , donne à ce cette Tille pour la desserte. La sortie de i lieu le nom de camp fameux du grand cette rivière de (erre , n'est violente que ' Constantin , peut-être à cause que c'est en dans des temps pluvieux et déborde- ce lieu que cet empereur eut la fameuse mens , mais pendant les grandes sèche- 1 vision de la croix , qui lui apparut un peu resses , la source est beaucoup moins abon- ! après midi , rayonnante au-dessus du . sodante, en sorte que sa sortie est presque (leil , avec ces mots distinctement marqués imperceptible. La rivière de Mouzon qui f sn tovtô itixà : arrose les murs de la ville, perd son nom, en se joignant à la Meuse sous un pont de huit à dix arcades , aboutissant à l'extrémité du faubourg de France à Neufchâteau , sor la route de Chaumont On voit quelque chose de pareil en d'autres endroits de la Lorraine. Voyez ci»devant article Meuse.
NEUMAGEN. — Neumagen, est situé six lieues au-dessous de Trêves , à droite sur la Moselle. Le roi Pépin dans une chartre de Tan 553 le nomme JVooiacum ; on y voit les ruines d'un camp romain, où l'on croit que le grand Constantin a cam^é; ce lieu est désigné dans Ausone(l)sousle nom d'insigne on fameux camp de Constantin: Nooiomagum dioi castra inclita Constantini. On voit la description de ce camp , figuré dans Brouverus , histoire de Trêve : tom. 2. page 574. Il est sur la rive droite de la Moselle; entre ce fleuve et des coteaux chargés de vignes, à l'angle du coté du midi , on voit une tour et un pan de muraille, l'un et l'autre assez entiers; on Vainquez en ceci , ou par ceci. Je n'ignore pas que les sentimens sont partagés, non sur l'apparition de la croix, mais sûr le lieu où elle se fit voir. Les uns soutiennent que ce fut kSinzich sur le Rhin, d'autres que ce fut vers les Alpes du côté de Lyon , ou de Besançon. Il y en a même qui veulent que Constantin ait eu la même vision deux fois; une fois dans les Gaules , et l'autre fois en Italie , la veille du dernier combat contre Maxence. Lactance ne parle pas de 1 apparition de la croix au ciel , et peu après midi : Il parle seulement d'une vision que Constantin eut la nuit, qui lui disait de faire peindre sur les boucliers de ses soldats, le signe de la croix ; mais Eusébe parle clairement de la vision qu'il eut après midi du signe de la croix , et des mots bit1 tovtô iïixà (1). Mais ni lui ni Lactance , ni aucun auteur ancien n'a dit que ce fut à Neumagen; et l'épithète d' inclita donnée à ce camp , peut marquer simplement que ce camp était distingué par ses tours et ses

murailles , qui étaient alors bien plus belles et plus entières qu'elles ne sont aujourcroit que c'était la demeure du préfet des .».F. ,. .. _ «^~™Wi*„n~ L. «*.* L «««.. d*m> ou V» « «»P *■* encore en j ». • i «3 u oui • ou que ce camp eiau encan; eu cardes prétoriennes. Le reste du camp y , > , ; .• j . _— • . .i.i j» ••jjj . grande réputation de son temps , comme qui peut être long d un jet de dard , est un , & . \ , , n . V > ^ K , , «i» ! ayant servi de camp a Constantin, carre oblong, ou Ion remarque encore > " r de dislance en distance neuf pans de murailles ou de tours très-solides. Les soldats étaient campés sur la montagne voisine, où ils étaient en sûreté contre les insultes des ennemis, et où ils avaient au voisinage les eaux de la rivière de Moselle pour leur usage , et le cours du fleuve pour en garder les passages contre les irruptions des (4) Ausquius Mosella, v, ii. NEU-MUNSTER, abbaye des Bénédictines (2). On tient par tradition que l'abbaye de Neu-Munster fut d'abord bâtie à Blissel sur la Blisse, in BlisQcensi pago , (nommé Blesichova dans le partage entre Louis de Germanie et Charles-le-Chauve en 870), que Neu - Munster ayant été brûlé par (i) Euseb. t. i. c. 18. de vila Constantinalt. I (a) Histoire de Lorr. U i, p. îooo. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.97% accurate

. C195 > les allemands , les religieuses quj étaient j même lieu, afin que les clercs ou les islitoutes de condition , se trouvant alors ex- 1 gieux qui demeuraient à St.-Vanne eussent trémement obérées , Elizabeth de. Liech- j de quoi consacrer le sang du seigneur. temberg, qui en était alors abbesse,! NEUVILLE - EN -VERDUNOIS. — s'étant laissée séduire avec la plupart de '• Neuville-en-Verdunois , village du diocèse ses religieuses, par les nouvelles opinions de Verdun , dont l'église est dédiée à St.de Luther , se servit de cette circonstance de l'incendie de son monastère , pour vendre à Jean À ni au , conseiller et intendant André. NEUVEVILLE(LA)PRES NANCY. — La Neuvëville est située sur le chemin du comté de Nassau Oth veiller , qui était j de St. -Nicolas à Nancy , à mi-chemin de luthérien , les dîmes de Dalhem , Ensche- 1 ces deux lieux ; la paroisse est dédiée à oilter , et Eroiler , pour la somme de dix-) Notre-Dame dans son Assomption, huit mille cinq cents florins. L'abbessè et Dépend l'ermitage de Ste.-Vaudrée , les religieuses qui avaient pris du dégoût première abbesse de St.-Pierre de Metz. pour la vie monastique, se partagèrent cet argent et se retirèrent où elles jugèrent à propos. On dit que les religieuses catholiques réduites au nombre de trois, vécurent jusqu'à la mort dans îine maison particulière , où les comtes de Nassau qui avaient ruiné l'église et s'étaient emparés des biens de l'abbaye, les entretinrent jusqu'à leur décès. NEUNE (Le) , ruisseau. — Le Neuné, ou Nenny , est un ruisseau remarquable par la production des perles, qui y sont en si grand nombre , qn'il semble que le fond en soit pavé. Ce ruisseau vient de, Hartinpré , maison seigneuriale , communauté de Vichibure à trois lieues de Bruyères , et au sud-est de cette ville, passe dans plusieurs villages , et vient joindre la Vologne à celui de La véline, à une lieue de Bruyères. NEUVILLE-SUR-MEUSE. — Neuville (1) sur. Meuse , située entre Forges et Charny , est un ancien fonds de l'église de Verdun ; on croit que le roi Ghildebert en fit présent à cette église, sous le pontificat de St.-Airy au sixième siècle en 590. L'évéque St. Madalvéy mourut en 765 pétant venu pour en consacrer l'église. Pendaut cette cérémonie , 0 connut que sa fin était proche , et légua par son testament à son église cathédrale la terre de la Neuville. L'évêque Vitfride donna à l'abbaye de St.Vanne une certaine quantité de vignes au (i) Histoire de Verdun p. 78. Dépend aussi Montaigu , qui est une maison appartenant originairement aux RR. PP. Angustins de

Nancy, et qu'on dit avoir été leur première demeure. On remarque qu'en cet endroit se sont données trois batailles considérables : la première en i 508 , entre Tbiébaut II du nom, duc de Lorraine , et Henry comte de Vaudémont: La seconde en 1364 , entre le duc Jean I , à la tête des troupes de l'empereur Charles IV et des .aventuriers Bretons qui y furent défaits au nombre de 40 mille: La troisième en 4476, entre le duc René II, et Charles-le-Hardy duc de Bourgogne , qui y fut entièrement défait et mis à mort; son armée était campée entre Jarville et Nancy. Le roi Louis XIII était campé à la Neuvëville près Nancy (1) , lorsqu'il entreprit le siège de cette place ; le duc Charles IV l'y vint trouver , et y ratifia le traité passé à Charmes entré lui et le cardinal de Richelieu en 1633, le 2 septembre. NEUVE-VILLE (la) SUR ORNE La Neuve-ville sur Orne, village sur la rivière d'Orne ou Ornain, diocèse de Toul , Barrois mouvant , office , recette et bailliage de Bar, présidial deChâlons, parlement de Paris ; le roi en est seigneur , haut, moyen et bas justicier pour moitié ; madame la marquise de Nettancourt, MM. et dames ses^enfans pour l'autre moitié. La paroisse a pour patron saint Martin.. (1) Histoire do Lorraine, terne 3, page a3oet 237. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.36% accurate

{196) Il y a dans ce village cent trente-cinq à cent quarante habitans; un château à M. de Nettancotirt, dans lequel est une chapelle; de pltw il y a trois fermes à des maîtres particuliers. Le lieu de la Neuve-Tille sur Orne , sur une vaste prairie , arrosée de la Moselle. Il est sur une haute terrasse au pied de la montagne du Plessis, à l'extrémité du village du côté de Nancy ; une source abondante y forme des jets d'eau, et se distribue dans le château. Cette montagne eu autrefois des seigneurs de, distinction : du Plessis était encore il y a quelques Pévêqùe de Verdun , Nicolas de Neuville, années , couronnée d'une forêt ancienqui a gouverné l'église de Verdun depuis 4305 jusqu en i 312 i était sorti de la maison de la Neuve-ville sur Orne. NEUVE-VILLE (la) AUX RUPS.— La Neuve-ville aux Rups , Nova villa ad Rhos , village du diocèse de Toul , terre principauté de Gommercy ; la paroisse a pour patron S. Nicolas» Il y a dans ce pays plusieurs autres villages du nom de Neuve-ville , dont je ne parle pas ici. NEUVILLER-SUIUMOZELLE , et le prieuré de Neuviller. — Neuviller-surMozelle , village au diocèse de Toul , recette de Nancy , bailliage de Vézelize sous le ressort de la cour souveraine de Lorraine } il y a 72 habitans ou feux. Ce village est situé au pied des coteaux à gauche de la rivière de Moselle, sur la chaussée de Flavigny à Charmes , Vis à vis de Lorrey, à une lieue et demie du bourg d'Haro ué , et à demi-lieue de celui de Bayon qui est de l'autre côté de la rivière * c'est une seigneurie fort ancienne que la maison de Germiny possédait avant l'an 1371 . Le village de Roviile devant Bayon , éloigné de Neuviller de demi-lieue , ayant été acquis par M. de la Galaizière le 1 février 1754, du sieur Joseph -Charles de Rutanf , et de dame Marguerite-Martine Hocquet de Grand ville son épouse , cette seigneurie fut détachée du comté de Marainvillepar lettres patentes de S. M. Polonaise , unie et incorporée au comté de Neuviller-sur-M ozelle. L'ancien château de Neuviller , où les princes et princesses de la maison de Salm ont autrefois fait leur résidence , était remarquable par le nombre de ses tours, et plus encore par sa situation qui donne une des plus belles vues , variée et étendue nement appelée la Héronnière et nommée depuis le Plessis , mot dérivé de plaisir , parce que le bois était planté et renommé dans le pays pour sa beauté. On a démoli l'ancienne chapelle castrale et beaucoup d'autres parties de l'ancien château , et cette année 1 749 , il a été rebâti presqu'entièrement a la moderne. On y voyait auparavant grand nombre de

sculptures, d'armoiries et d'alliances des anciens seigneurs. Neuviller , prieuré. — Le prieuré de Saint-Pierre de Neuviller, ordre de St. Benoit , dépendant de saint Vanne deVerdun , fut fondé par Thiéri et Vidric , frères de Frédéric comte de Toul > au temps de Laurent abbé de St -Vanne , qui a gouverné son abbaye depuis l'an 1098 , jusqu'en 1140. L'église est en même temps prieurale et paroissiale. L'autel du prieur est dans le chœur ; le service paroissial se fait dans la nef. Un prince de Salm donna à cette église des reliques de St. Liboire , d'où vient l'obligation au curé dé les porter en procession à la chapelle du château 3 le jour de la fête du saint. Elle attire pendant huit jours les bonnes gens des villages voisins et des merciers qui y tiennent une espèce de foire. A demi-licue de Neuviller , au pied d'un coteau du côté de Crévéchamps , il y a un ancien ermitage, appelé Notre-Dame de Grâce. Le seigneur de Neuviller possédait une partie de la seigneurie de Bayou. NEUVILLER, ancienne abbaye en Alsace. — Neuviller ancienne abbaye, est située à l'entrée des montagnes de Yôge , dans un vallon arrosé d'un ruisseau , qui rend le lieu fort agréable ; éloignée à distance à peu près égale, de Savernë au Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.98% accurate

• («97) midi et de Phalsbourg au couchant. Cette abbaye fat fondée par saint Pirmin , évoque régionaire, et réformateur de plusieurs monastères. Saint Pirmin engagea Sigebalde évéque de Metz , à faire cette fondation dans un territoire qui était alors de son diocèse et sous sa juridiction spirituelle. Bucelin croit que ce furent Rutharde Adolphiogue, prince d'Alsace, el Irmensonde son épouse , qui la dotèrent. Le monastère fut dédié à saint Pierre et à saint Paul. Dans la suite Drogon évcque de Metz , frère de l'empereur Louis-leDébonoaire ,, y envoya le corps de saint Adelphe , l'un de ses prédécesseurs , évéque de Metz , qui y est honoré comme second patron ; St. Pirmin en est considéré comme premier abbé. NICEY.— • Nicey, Nicetum, village du Barrois mouvant, sur larivièred'Aire,au-dessus de Pierrefitte, à trois lieues et demie de Bar , bailliage de cette ville , présidial de Châlons, parlement de Paris. Ce lieu est du diocèse de Toul ; la paroisse a pour patronela Sainte-Vierge en sa Nativité. La terre de Nicey a été autrefois possédée par des seigneurs du même nom. NICOLAS (saint) , bourg , prieuré , VxRÀNcévicLB. — Le bonrg de Saint-Ni- (Tan 1087. Ce gentilhomme nommé Albert, donna d'abord cette relique à l'église de la Vierge, 'bâtie à peu près ou est aujourd'hui la grande et belle église de St. -Nicolas ; ce lieu était alors en bois, et il n'y avait que la chapelle dont nous venons de parler , et une métairie dépendante du prieuré de Varangéville , située du même coté de la Meurthe. Dès qu'on sut qu'il y avait en ee lieu une relique de saint Nicolas , les peuples des environs y accoururent en fonle : le lieu commença à se peupler , l'on y bâtit une église qui devint bientôt célèbre par les miracles que Dieu y opéra par l'intercession de saint Nicolas. J'ai lu dans un manuscrit qui m'a été communiqué à St.Nicolas, quel'évéque de Toul , Eudes de Vaudémont , donna en 1195 (1), à l'afrbé de Gorze la relique de ce saint : cela veut dire apparemment que cet évéque fit en 1 195 , la dédicace de la nouvelle église de Port , dédiée ci-devant sous l'invocation de la Sainte* Vierge , qu'il la dédia eoos le nom de saint Nicolas , et la confia à l'abbé de Gorze , de qui dépendait le prieuré de Varengéville , et la chapelle en question. Peut-être aussi que la relique fut d'abord déposée entre les mains d'Eudes , colas, situé sur la rivière de Meurthe, à 'évéque de Toul, qui la mit dans cette deux lieues de Nancy vers l'occident , et à chapelle, au jour qu'il en fit la dédicace trois lieues de Lunéville vers l'orient , se en 1195

nommait autrefois le Port , parce que c'était un port où Ton chargeait et déchargeait les marchandises qui montaient ou qui descendaient la Meurthe , cette rivière commençant en cet endroit à être navigable ; il donnait le nom à un eanton considérable de la Lorraine , qui se nommait le Portois ou le pays de Port , et s'étendait assez loin sur la Meurthe , et aux environs vers les montagnes de Vôge. Il ne prit le nom de Saint-Nicolas (1) , que depuis qu'un gentilhomme Lorrain y apporta de la ville de Bari en Pouille, l'es d'un article de la main du grand saint Nicolas , évéque de Myre enLycie, vers (i) Rii her Senooi , 1. a , c» a3 , Bayoo , %. Dès le temps de RicheriuS , religieux de Senones , qui vivait au commencement du XIVe siècle, l'on voyait déjà dans l'église de Saint-Nicolas f ces ehaines énormes , qui y sont suspendues aux piliers , et qui sont des monumeoe indubitables de la délivrance procurée par les mérites du saint, aux seigneurs chrétiens pris par les Tores dans les guerres des croisades. On raconte en particulier qu'en comte de Ricbecourt , s'étant trouvé en Palestine dans les prisons et chargé de chaînes , entre les mains des Infidèles, invoqua saint Nicolas, et se voua à lui ; «ru'ausskoi il ee trouva miraculeusement transporté avec sus (i) V. histoire de Lorraine , terne t , page lan et ma. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.15% accurate

chaînes à la porte de l'église du saint 5 en mémoire de ce miracle on fait encore tous les ans une procession solemitelle à huit heures du soir , dans l'église et dans le bourg de St.*NicoIas. Ce seigneur et ses successeurs , s'étaient engagés de venir tous les ans, pu d'envoyer leurs sujets en armes pour garder la relique ; mais ils se sont déchargés de cette servitude, en donnant quelque chose aux pères de Saint-Nicolas , qui gardent euxmêmes , où font garder par d'autres la relique du saint. On aura peine sans doute à se persuader qu'un homme ait pu être transporté de la Palestine à St.-Nicolas , encore chargé de ses chaînes : c'est un assez grand miracle que le seigneur de Richecourt ait obtenu sa délivrance , et ait apporté et déposé ses chaînes à Saint-Nicolas, comme un monument de la liberté qu'il avait obtenue par les mérites du saint, sans vonloir faire croire qu'il fut transporté encore chargé de ses chaînes, à la porte de l'église du saint ; toutes les autres circonstances qu'on raconte de ce miracle , peuvent être regardées comme des embellissements que la pieuse crédulité du peuple y aura ajoutés. Le sire de Joinville dans l'histoire de saint Louis (1) , raconte que la flotte du roi étant accueillie d'une dangereuse tempête , qui la menaçait du naufrage , ce seigneur promit à la reine , si elle voulait faire présent à l'église de Saint-Nicolas, d'une nef d'argent, du poid de cinq marcs, que Dieu par les mérites du saint, la délivrerait du naufrage ; la reine le crut , promit la nef d'argent , et le calme fut rendu à la mer. Le sire de Joinville arrivé en France , apporta lui-même la nef promise à l'église de Saint-Nicolas en 1254. Cette église était encore en ce temps-là , regardée comme membre du prieuré de Varangéville ; le sire de Joinville l'appelle du nom de St.-Nicolas de Varangéville. Dans la suite on abattit le bois qui était aux environs , on y bâtit des maisons , on y Si) Joinville , histoire de saint Louis , page 198) mit des religieux , avec un prieur tiré de Gorze , pour desservir l'église , et enfin il •s'est formé un village et une paroisse à St.-Nicolas. Cette paroisse dans les commencemens , n'était que la chapelle des fonts baptismaux , qui se voit aujourd'hui du côté septentrional du sanctuaire; et dans la suite on dit toujours dans la visite que les doyens ruraux font à St.-Nicolas , qu'ils y ont visité les fonts , le St. Sacrement et les saintes huiles qui se conservent dans cette chapelle. Les curés de St.-Nicolas et de Varangéville, font toutes leurs fondions dans cette ehapelle , mais ils n'y ont jamais chanté ni messes ni vêpres , et n'y ont enterré personne. En 1254, le cardinal Hugues, légat du

Saint-Siège, du titre de Ste Sabine, donna pouvoir au prieur et aux religieux de Saint-Nicolas , de célébrer dans leur église le saint Sacrifice de la messe, nonobstant l'interdit publié à Lyon. Le pape Nicolas III en 1278 , leur accorde le même privilège , et Conrade évêque de Toul en 1289 , donna des indulgences particulières aux pèlerins qui fréquentaient ce saint lieu. En 1248 , le duc Mathieu II fit un accord avec l'abbé de Gorze , par lequel il reconnaît que les sujets de Saint-Nicolas , out le. droit de halle, celui de poogoy (J) du change et celui des enseignes des pèlerins , qui viennent à St.-Nicolas , et que tout cela appartient nuement à l'abbé de Gorze, comme seigneur du lieu de Port ou St.-Nicolas. En 1284, le jour de la Quoêùnodo, Renaud de Neuchâtelei Jean , voué de Nomeny, partageant en présence du doc Ferri , la succession de Liebeau de Hautepierre leur frère j Renaud emporte la moi* tié du ban de Bertrùnoutier avec quelques héritages à Faucompierre et à Feraille ; Jean de Nomeny emporte la contre-partie de Bertrimoutier , quelques biens à (t) Un droit de prendre une certaine quantité de grain , sur chaque sao qui se vend au marché. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.35% accurate

(m) Conti, à Sancy, à Velancourt, etc., laquelle succession leur était échue par leurs Eo 1541 , les merciers de Nancy, de Port (ou St. -Nicolas), de Rosières et autres, ayant formé nne confrérie en la révérence et remembrance (en en mémoire) de monsieur Saint-George , dont le. doc Raoul venait de fonder la collégiale dans Nancy, ce prince au mois de janvier 1341 , confirma leur association, et voulut que lesdits merciers et confrère» , fussent obéttsans à celui que le bâton audit monsieur Saint-George aurait pris et reçu comme roi. Les deux successeurs de Raoul, confirmèrent ladite association en diffiérens temps, et le duc Léopold en 1715 , créa la justice consulaire à Nancy , pour reconnaître tous les différens nés et à naître entre marchand et marchand, pour fait de commerce seulement. Le bâtard de Bourbon ayant pris le château de la Moine (1), y demeura pendant un mois , faisant de là des courses par toute la Lorraine. Il envoya de ses coureurs jusqu'à St.-NuMjJas de Varangéoille , qui depuis très long-temps était respecté par les ennemis mêmes. Ceux-ci , sans avoir égard à la sainteté du lieu , le pillèrent , et en emportèrent de grandes richesses. Le roi Charles VU, étant venu en Lorraine en 1444, avec le Dauphin , qui fut depuis le roi Louis XI , fit son pèlerinage à St. -Nicolas avec les seigneurs de sa cour ; ce prince lui accorda ses lettres de sauvegarde et de protection. Il veut que cette église dépendante de l'abbaye de Gorae (2), et les bourgeois du lieu , soient gardés et défendus par ses officiers, comme ses propres sujets ; il leur assigna le bailli de Vitry et de Chaumont , pour les défendre et maintenir dans leurs franchises et liberté , et leur confirma les privilèges qui leur avaient été accordés par le roi René et par ses prédécesseurs ducs de Lorraine. (i) Histoire de Lorraine t. ». page 816. Moostrelel an i430(a) Livre xiz. page 967. Il accorda de pareilles lettres à l'abbaye de Gorze l'année9 suivante , (étant â Sari près Châlons-sur-Marne , au mois de juin 1445. ' Le roi René I , étant duc de Lorraine, la reine Marguerite sa fille r depuis, reine d'Angleterre , épouse du roi Henri VI , vint à St.-Nicolas l'an 1459 , et y fit présent d'un bel ornement rouge et violet à fond d'or , orné de perles. Le roi Louis XI, y fit son pèlerinage , et y fit mettre sa figure , qui se voit après le pillier , qui est à la gauche de l'autel de St.-Nicolas , et cela en reconnaissance du danger qu'il avait évité â Lyon de perdre la vie» L'empereur Charles IV , de la maison de Luxembourg , en 1 355 , vint rendre ses devoirs à St.-Nicolas: Le roi de France Henri II, eu

1552 ; Charles IX, avec la reine Catherine de Médicis sa mère et le cardinal Charles de Bourbon, y vinrent faire leurs dévotions en 1600 ; le roi Henri III , en 1602 ; le roi Henri IV, avec la reine Catherine de Médicis, et le roi Louis XIII , avec le cardinal de Richelieu , s'y rendirent de même en 1652. La belle et magnifique (1) église que l'on voit aujourd'hui â Saint-Nicolas , fut commencée par Simon Moyset, curé de ce lieu , en 1494. Il en jetta lesfoftdemens le 14 avril de cette année; oa ignore le nom de l'architecte qui donna le plan , et qui fit exécuter cette grande entreprise ; elle fut achevée en 1544. Il est surprenant qu'un simple particulier ait pu accomplir en si peu de temps un ouvrage digne de la magnificence d'un roi. Il mourut le 11 avril 1520 , et fut en l erré au pied de Tautel , où l'on voit sa tombe / son épitaphe se voit après un pillier près de là. Simon fut aidé dans son entreprise par les ducs de Lorraine, René II et Antoine, (1) Philippe de Vigneule T. 3.m». 358. Environ Tan i5oo> fut foi le l'église de St.-Nicolas, que Ton dit de Varaogéfille, laquelle auparavant était très -laide et vieille pareille k. l'église paioisaiate de St.-Mihiel. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.96% accurate

par plusieurs personnes puissantes, comme il e&t remarqué dans son épilaphe. Le duc René II, pour faciliter le transport de la pierre de taille de Vi terne à St. -Nicolas, fit dit-on paver le chemin de St.-Nicolas à Viterne à la longueur de trois lieues* Le roi René I, fit faire en 1450 , le bras d'or enrichi de pierreries! où l'on conserve encore aujourd'hui la relique de' St. -Nicolas ; ce riche reliquaire fut déposé à Rar-le-Duc , dans la chambre des (200) même église , dont en effet il fut le soutien et l'ornement dans la France, Il ne se contenta pas de faire graver cette devise sur ces médailles ; il la consacra même sur l'église de Si-Nicolas, la plus grande et la plus belle de la Lorraine. On remarque dans cette église une chose singulière qui fait rétonnement des étrangers; c'est qu'elle fait un coude dans sa longueur , et représente en quelque sorte comptes , en un coffre sous trois cleft , et ne fut donné aux prieurs et religieux de Sh -Nicolas qu'en 1575. Entre les autres pierres précieuses dont le bras était orné , on voyait une Venu* fort bien faite , gravée sur une agathe , que le peuple baisait avec respect , croyant baiser la figure de la Ste. Vierge ; on la détacha il y a quelques années, et on mît en sa place un St.-Nicofes en émail' ; la Vénus fut envoyée au roi Louis XIV, Gérard Mereator dans son atlas imprimé a Amsterdam en 1082 , remarque que de son temps, e'est-à-dire avant l'incendie de l'egtise St.-Nicolas, arrivé en 1635 , on voyait au £rife de cette fameuse église , un obélisque autour duquel était une branche de lierre , avec ces mots, TE. STANTE. VIREBO. . J'ai une mééaitte de Charles , cardinal de Lorraine | due et pair de Reims , portant d'un coîé les armes en plein de Loriaine> avec 1» chapeau de Cardinal, et la croix d'archevêque , et autour , cette légende: CAROLVS CARDINALIS DE LOTHAK. ARCH. DVX RHEM : et sur le) rêvera , la pyramide on l'obélisque surmonté d'un croissant , avec la branche de lierre, et ces mots CRESCAM. ET. TE STANTE VIREBO. C'est le-grand cardinal Charles de Lorraine t archevêque de Reims, qui assista au eoncile de Trente : la pyramide marque l'église catholique; elle est surmontée d'un croissant , auquel le cardinal fait allusion , en disant crescam : je croîtrai en honneur et en dignité , attaché à l'église catholique, et je fleurirai dévoué à la un navire , dont les deux extrémités , la poupe, et la proue sont recourbées ; les architectes sont partagés sur la cause de cette courbure. Quelque uns ont cru que le premier architecte l'avait fait exprès, pour faire montre de son habilité , car il est visible que cette irrégularité a

du augmenter le travail, et dans la taille et la position des pierres $ d'autres ont conjecturé que l'on avait voulu représenter un vaisseau, St. Nicolas étant le patron des matelots et des gens de mer, et le protecteur de ceux qui entreprennent des voyages sur les eaux. D'autres sans y chercher aucun mystère , ont jugé que SimonftMoyset qui conçut le dessein de frire bâur cette église , n'étant pas mailre du terrain , fut obligé de donner cette tournure à cet édifice , pour ne pas abattre quelques maisons, qu'apparemment on ne voulut ni lui céder ni lui vendre. On m'a assuré que les architectes du roi Louis XV , en avaient d'abord jugé ainsi à leur passage à St. Nicolas, mais ils en vinrent ensuite au sentiment , qu'on avait voulu imiter un navire. Lorsque le duc Charles III , et le cardinal de Lorraine son fils , entreprirent de fonder l'église primatiale de Nancy, en 1602, on supprima le titre prieuieai 4a prieuré de St.-Nicolas , et on exposa an pape Clément VIII , que le prieuré de os lieu était détruit et renversé de fond en» comble par les hérétiques : BeUorum in— jurid quœ in iïsdem partibus , novuêimè extiterunt ab hcereticU dijectu* ne solo œquatus reperitur. Rien n'était moins vrai que cet exposé; ce qui n'empêcha pas. que le prieuré de Su -Ni col as ne fut supDigitized by VjOOÇ IC

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

(201) primé , et les revenus avec taule k dîme de St.-Nicolas et de Varangév ille unis à la primaiiale de Nancy, de même quantité d'autres prieurés et abbayes, chanoines de la primaiiale, en enlevèrent les plus précieux joyaux et ornemens de l'église , et y laissèrent néanmoins encore quelque argenterie et ornemens , à cause de la célébrité du pèlerinage 1655 , les Suédois enlevèrent presque tout le reste., à la relique près , qui avait été sauvée à Nancy. Il y eut de fort bonne heure une imprimerie à St. -Nicolas, et je pense que c'est la plus ancienne qu'on ait vue en Lorraine; car dès l'an 1518 , le curé de St.-Nicolas nommé Pierre Jacob i, y imprima le poème de Pierre de Blar , intitulé Nanceidos , en beaux caractères , avec figures en bois fort bien faites. On vit encore dans le même bourg de St.-Nicolas d'antres imprimeurs en 1627, 1628, et l'on a des livres d'église imprimés par François Dubois et Jacques François, à St.-Nicolas en ces années là ; mais les malheurs de la guerre, qui ont ruiné ce fameux bourg , y ont fait tomber l'imprimerie , qui ne s'est guères soutenue qu'à Metz , au Pont-à-lf ousson , à Nancy et à Toul. On voit dans la Lorraine quelques pièces d'or , portant d'un côté l'image de St. Nicolas , et au revers les armes en plein du duc René II ; mais ces monnaies ont été frappées non à St.-Nicolas , mais à Nancy , comme il parait par l'inscription qui se ut autour de l'effigie de St. Nicolas: MONETA AVREA NANCEI , et sur 1e rêvera , RENATVS D. G. REX. SICIL. IHER. L. G. B. René parla grâce de Dieu , roi de Sicile , de Jérusalem , de Lorraine , de Gueldre et de Bar. L'église et le bourg de St. -Nicolas, souffrirent exlraordinairement pendant les guerres de Lorraine, sous le duc Charles IV. Les Français, les Allemands, les Suédois, y entrèrent successivement , les pillèrent , les ravagèrent, les brûlèrent ; l'église de St.-Nicolas fut profanée en mille manières , et fut enfin brûlée au mois de décembre 1655. Le bourg était plein de richesses, de marchandises, de provisions de toutes sortes ; le grand due Charles III , y avait transféré le principal commerce du pays, y ayant établi des foires franches , comme dans le lieu le plus propre au - trafic , mais en ! étant au centre de ses états , et à portée de la France et de l'Allemagne. J'ai une médaille de cuivre frappée à l'occasion de ces foires établies à St. Nicolas , et du grand commerce que le duc Charles III , y voulait faire fleurir ; d'un côté sont des navires, qui sont les armes de ce lieu , avec ces mots , FLTCTVO NEC MERGOR, et au revers des ballots de marchandises avec cette inscription:

PROSPERATVM EST OPVS IN NAV1BVSEIVS; et au-dessous: NOROI. qui est apparemment le nom du monayeur , ou de celui qui a fait frapper la pièce. St.-Nicolas devint donc un lieu extraordinairement riche , et ce fat cette réputation de richesses , qui fit son malheur , et qui y attira cette foule d'ennemis , qui , comme dit un auteur du temps, jouaient comme aux barres , et se succédaient les uns aux autres dans le pillage de St.-Nicolas. Depuis ce temps ce lieu n'a pu se rétablir; on n'y voit plus ni ce concours d'étrangers pour le commerce, ni de riches marchands magasiniers , ni même cette foule de>pélerins, qui s'y rendaient de tous côtés. On raconte que le dac Charles III, ayant obtenu du pape que le jubilé durât à St. - Nicolas pendant toute l'année 1602, on y compta jusqu'à deux cent mille pèlerins , y compris six mille prêtres qui y dirent la messe , et vingt mille hérétiques , qui y firent abjuration. Un certain Louis Desmasures calviniste, voulut répandre ses erreurs dans le bourg de St.-Nicolas; il y prêcha d'abord en secret, puis y ayant fait venir un ministre , il assembla au bruit d'un coup de fusil , ceux qui furent curieux de l'entendre,'; ils Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.01% accurate

(202) se rendirent en grand nombre dans l'assemblée pendant que le cure était demeuré presque seul dans son église. Xe duc Charles III , informé de ce désordre , envoya Jean de Savigni, bailli de Nancy , avec la compagnie de ses gardes pour arrêter le prédicant et Desmasures ; mais la plupart se sauvèrent et se cachèrent. Desmasnres se retira au duché des Deux-Ponts | et delà à Metz , où il devint ministre de la nouvelle doctrine ; mais le bourg de S t. -Nicolas persista dans la foi déclaré contre la France, mais dont on se défiait beaucoup, attaqua avec ses troupes le duc d'Aumale , le battit , le fit prisonnier, et le fit conduire à St.-Nicolas. Ce combat se donna le 4 novembre 1552 , près la croix du Mouiier, qui était sur le chemin de Nancy à Flavigni, au coin d'un petit bois , pas loin de Ludres ; cette croix ne subsiste plus , mais on en voit encore quelques débris, et le lieu est connu sous le nom de la croix du Moutier. Entre les morts on compta le duc de Rohatt ^ le catholique romaine, de même que le reste seigneur de Saint-Farju , les baions de de la Lorraine. Pendant la guerre que le duc Charles de Bourgogne (1) fit à la Lorraine au quinzième siècle , contre le duc René II , le bourg de S t. -Ni col as qui est sans murailles et sans défenses , fut aisément occupé par les gens du du duc de Bourgogne ; mais le duc René II , ayant obtenu du secours de la part des Suisses , ordonna à ses officiers qui étaient répandus dans les petites villes de Lorraine , de ramasser le plus de troupes qu'ils pourraient, et de se rendre à St. Nicolas et à Varangéville* Le duc de Bourgogne informé de l'approche du duc René , envoya de ses gens pour s'emparer de St. -Nicolas , avec ordre d'y mettre le feu. Ils entraient dans ce bourg du côté de Nancy , comme les gens du duc y entraient du côté de Strasbourg; ceux-ci donnèrent la chasse aux Bourguignons, et en tuèrent quelques-uns. Il y en avait bon nombre d'autres cachés dans les maisons bourgeoises, et même dans l'église; les Suisses les y cherchèrent , en mirent à mort plusieurs , d'autres furent pris et liés Castres et de Conches , le seigneur de Forci, et cent-quarante gentils-hommes; delà Albert de Brandebourg se rendit au camp de l'empereur Charles V, devant Metz. Nous avons déjà touché quelque chose de la désolation du bourg de St.-Nicolas , et de l'incendie de ce bourg arrivé en 1635, par les Suédois. Avant ce funeste événement, les religieux de St.-Nicolas avaient eu la précaution de faire transporter à Nancy la relique et le reliquaire de ce saint , avec l'argenterie et les plus précieux ornemens ; la relique de St. Nicolas fut

reconnue en présence de neuf des plus qualifiés de Nancy , et enfermée dans un rouleau de plomb cacheté de leurs sceaux. Quelque temps après, c'est-à-dire le 10 novembre 1655, un soldat français ayant trouvé sur un fumier à Vergaville, un rouleau de parchemin doublé de tafetas rouge , sur lequel était écrit ; ex digito sancti Nicolai, reliquia sancti Oegidii confessoris , reliquia sancti Hyppoliti I martiriê, crut avoir trouvé la vraie relique six ou sept ensemble , puis précipités du ' de St.-Nicolas , et la porta au cardinal de haut du pont dans la rivière, où les Suisses ! la Valette, qui commandait l'armée fraules faisaient plonger à coup dépiques etjçaise. Ce cardinal mit la relique entre les les y noyaient. mains du R. P. Geoffroy jésuite , son conEn 1552 (2) , au commencement du ; fesseur , afin qu'il la rendit aux pères bésiége de la ville de Metz , par l'armée de nédictins de St.-Nicolas > pour la remettre à la fin de la campagne dans leur église, quand la relique aurait été bien reconnue. Mais les bénédictins ne voulurent pas rel'empereur Charles V , Albert de Brandebourg qui n'était pas encore clairement (i) Histoire de Lorraine t. 3. page cicii. preuves. (a) Histoire de Lorraine, lit. 3. a. p. i3a6. connaître celte relique, comme étant du grand St. Nicolas , mais seulement de Su Digitizedby LiOO"

The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate

(203 Nicolas de Tolentin ; cela forma d'assez grandes difficultés , qui ne furent terminées qu'en 1655. Il fut reconnu que la Traie relique n'avait jamais été entre les mains des ennemis, et qu'elle avait été transportée à Nancy, et soigneusement conservée pendant la guerre. Bourg de St.-Nicolas. Le bourg de S t. -Nicolas , nommé anciennement Port , ne prit le nom de St.Nicolas, qu'après que les reliques de St.Nicolas qui y furent apportées au douzième siècle , eurent donné occasion â la construction d'une église et d'un village , sous le nom de ce saint. Le prieuré fut bâti bientôt après , et fut toujours dans la dépendance de l'abbaye de Gorze, de même que le prieuré de Va rangéville , qui n'est séparé de St.-Nicolas, que par la rivière de Meurthe. Varangéville. Le bourg de Varangéville , qui n'est se paré de Sk-Nicolas que par la rivière de Meurthe, est bâti auprès d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Gorze, et dédié à saint Gorgon , martyr. Angelramne évéque de Metz , y mit quelques reliques de Saint Gorgon , et donna le prieuré à l'abbaye de Gorze en 770 ; il a toujours été possédé et desservi par des religieux de cette abbaye jusqu'à la suppression du titre prieural de Varangéville , et l'union de ses revenus à l'église primatiale de Nancy. Outre le monastère de l'ordre de St.Benoit, on voit dans le même bourg de St Nicolas , un couvent de -capucins , bâti par le prince Erric de Lorraine , évéque de Verdun , en 4611 ; il y est enterré avec ses neveux François, évéque de Verdun , et Louis de Lorraine , marquis de Mouy , et comte de Ghaligny. De plus , l'hôpital de S t. -Germain bâti par les chanoines de la primatiale , sur la rivière de Meurthe, vis à vis les capucins. Les jésuites fondés par messieurs de Malnbourg, à charge d'y tenir un petit collège. Les religieuses de là congrégation.) Les annonciades de la B. Jeanne de France. Les bénédictines. Outre l'hôpital de Varangéville , dont nous avons parlé , il y en a encore un autre dans le bourg de St.-Nicolas , fondé en 1480 , par Simon Moyzet, curé deSt.Nicolas , et par les bourgeois dudit lieu» Les filles de la charité y furent établies pour le service des pauvres en 1709. Dans l'église de Varangéville on voit trois chapelles , savoir : 1 .° La chapellle des Trois Rois. 2.° La chapelle de St.-Christophe. 3°. La chapelle de Notre-Dame de Lorette Dans l'église de St.-Nicolas, annexe de Varangéville , se voient dix chapelles. 1°* La chapelle de Ste.-Catherine» 2°. La chapelle du St.-Sépulcre. 5.° Sa chapelle de St.-Michel. 4.° La chapelle de $t.-Quirin. 5.° La chapelle de Ste.-Anne. 6.° La

chapelle des Fonts. 7.° La chapelle des SS. Crepin et Grepinien. 8.° La chapelle de la Vierge. 9.° La chapelle de St.-Claude. 10.° La chapelle de St.-François et de Ste. -Elisabeth. Sur le chemin de St.-Nicolas â Nancy > à un petit quart de lieue dudit St.-Nicolas, ' on rencontre l'ermitage de la Madelaine , d'un revenu assez considérable , fondé en 1409 , chargé de trois messes par semaine. Près ledit ermitage se voit une ferme appartenant aux dames précberesses de Nancy , qui y avaient anciennement leur couvent , d'où il fut transféré à Nancy par le duc Ferri III , en 1298 , dans son propre palais en la ville vieille ; elle était auparavant bâtie au bois de Malrup près St.Nicolas. NIDERSTEINSELLE, — Niderstemselle , ou simplement Steinzel, village du diocèse de Metz, bailliage de Fénétranges, à une demi-lieue de cette ville, sur la Sarre , cour souveraine de Nancy. Il y avait autrefois en ce lieu un chah» Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.18% accurate

(204) teau on forteresse asçez considérable , qui appartenait anciennement à la maison de Geroltzeck. NIED (La) , rivière. — La Nied , ou Niède, ou Nid , en latin iViïa , on Nida , rivière de la Lorraine-Allemande. Cette ririèrea deux grandes branches, qui avant leur jonction, se nomment l'une NiedFrançaisé, l'autre Nied- Allemande ; la source de la première est an-dessus de Château-Rrehatn , et a des étangs près de Morhange; elle passe à Chicourt, Orron, Han , le Mnd , Pange , Mont , villages enclaTés dans le pays Messin , aux étangs/ bailliage de Boulay, où elle joint l'autre branche , à Condé et Northen : la NiedÂllemande prend naissance à une lieue de Puttelange, passe à Faulquemont, Gréhange , Elvange , et se joint à la

The text on this page is estimated to be only 21.39% accurate

(»») pour colorer ces pilleries, disait qu'ayant I Le bailliage de Nomeny consiste en 15 été pris et rançonné à la bataille de Bul-f villages; la ville n'a rien de remarquable , gnéville , il était en droit de se dédom-{ le château est abandonné , et se ruine de mager de ses pertes , sur les terres et sur les sujets du duc , au service duquel il était. Toutefois le bruit commun était , qu'il n'avait pas été pris par l'ennemi dans la mêlée , mais qu'il s'était enfui et s'était cacbé. Quoi qu'il en soit , il alla avec ses associés assiéger Nomeny, qui appartenait à l'évêque de Metz ; mais n'ayant pu s'en rendre maître , ils firent le dégât dans tous les environs. Le doc Charles IV fut rétabli en 1661, en la possession de Nomeny et de Delme , à la réserve de ce qui avait été cédé à la France par le traité de Vincennes, en souveraineté , pour le chemin royal > large d'une demi-lieue de Lorraine. Le même duc Charles IV forma ses plaintes par ses députés, à la diète de Batisbonneen 1665, des entreprises que les Français faisaient sur le marquisat de Nomeny, Par le traité de Mafsal passé à Metz le dernier d'août 1663 , et ratifié par le roi Louis XIII , étant à Nomeny, le premier septembre suivant, il fut arrêté qu'on noirimerait incessamment des commissaires de part et d'autre (1) , pour régler les difficultés touchant Nomeny et St.-Avold et quelques autres articles. En 1668, le roi fit proposer au duc Charles IV, d'entrer en négociation sur quelques difficultés concernant St.-Avçld et Nomeny ; on envoya des députés à Paris , où l'on ne conclut rien ; et la guerre ayant recommencé en 1669 , le maréchal de Créqui s'empara des places de Lorraine, et en particulier de St.-Mihiel , du Pontà-Mousson et de Nomeny. À la paix de RiSvik , le duc Léôpofd rentra dans Nomeny, et par le traité de Paris de l'an 1718, le roi a déchargé le duc pour le marquisat de Nomeny, de tous les droits de suprême domaine , que la couronne de France avait acquis, tant par le traité de Munster de l'an 1648 qu'autrement. (i) Hist. ât Loir., t. 3, p. 647. jour en jour. On peut consulter le dispositif de l'arrêt de réunion du dixième mai 1680 , page 43 et guipante* , et ce que nous avans dit du ban de Delme dépendant de Nomeny. De belles casernes ont été bâties depuis quelques années à Nomeny, au bord de la rivière de Seille, sur laquelle il y a un pont de pierres. Outre la paroisse , il y a Nomeny un hospice de minimes , des religieuses de la congrégation depuis 1628 , et un hôpital. NOMEXY. — Nomexy, Nomesy, ou Nommexey , en latin Nomoêium , village du diocèse de Tool , bailliage de Charé , cour

souveraine de Lorraine , situé à gauche de la Mozelle, vis-a-vis de Chaté. L'église paroissiale a pour patrons St.-Calixte et St .-Julien. Nicolas de Nomexy , en latin Nicoiau» Nomesius , était originaire de ce lieu ; il est auteur d'un assez bon ouvrage, intitulé, Parnasêus pœticu*, dont on a fait plusieurs éditions. Cet ouvrage est fort utile pour ceux qui veulent faire des vers latins , et il est étonnant qu'il soit aujourd'hui dans un si grand oubli, La méthode de cette anteur est de donner plusieurs vers tirés des meilleurs poètes, sur tous les sujets qu'il traite , et sur les noms qui entrent dans son ouvrage. Il a encore composé plusieurs poésies latines. Voyez son article dans la bibliothèque Lorraine, NONPATELIZE.— Nonpatelize , village du ban d'Etival , dépendant de cette abbaye pour le temporel et le spirituel j la cure a pour patron saint Kvre évêque de Toul. Dans les anciens titres latins Nonpatclize est nommé Nonparii Vida , ou Nopardi Ecclesia. Voyez dans les annales des prémontrés, f. 2 , p. dxc , de Can 1113 , voyez ci-devant la Burgonce. NOTCARD.— Nonsard, village du diocèse de Metz, situé sur le Madin; delà Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.87% accurate

baronie de la Marche-en- Voivre, à deux lieues de Thiaacourt ; il y a environ quarante habitans , un fief et une tour , dont Messieurs de Nice ville sont seigneurs , bailliage de Thiaucourt , cour souveraine de Nancy. * Nonsard est un ancien fief mouvant du comté d'Apremont (1) : dès le treizième siècle les seigneurs de Nonsard ont repris cette terre des seigneurs d'Apremont. Pierre abbé de St.-Mihiel , fit en 1286 , un traité d'accommodement avec Thiébaut comte de Bar (2), par lequel ils l'associent en tout ce qu'ils ont è^s lieux , situés entre les bois de Nonsard et les bois Longean , pour faire une chaussée et un étang audit lieu , qu'ils ne peuvent faire l'un sans l'autre ; en sorte qu'ils auront l'un et l'autre chacun moitié en ladite chaussée, et aux profits de l'étang, et ne pourront le pécher l'un san* l'autre. NORROY-LE-SEC.— Norroy-leSec , Nogaretum siccum : le nom de Nogaretum signifie un lieu où il y a abondance de noyers. Norroy-le-Sec est un village situé dans le pays de Voivre , diocèse de Verdun ; l'église paroissiale est dédiée à St. -Martin. Norroy-le-Sec est chef-lieu de la prévoté et office de ce nom , recette et bailliage de Briey, cour souveraine de Nancy, le roi en est seul . seigneur. Il est parlé de ce Norrey , dépendant de l'abbaye de SaintArnould, sous le nom de Nogaretum, dans la bulle du pape Léon IX, confirmative des biens de cette abbaye, en 1044. Norroy4e-Sec fut donné à l'église de Saint-Jean l'évangéliste , nommée depuis de saint Arnould , par le duc Pépin , fils d'Einschise , petit-fils de saint Arnould , et par Plectrude sa femme, en 679 j l'abbé Romule était alors abbé de cette église ou plutôt ide cette collégiale ; car ce ne fut que (i) Archives de Lorraine, Layette , Apremont, a* (a) Ibid. Layette , Boucon ville, (206) sousDrogon évéque de Metz, et sous l'empereur Charlemagne , que ce monastère ou cette église, furent donnés aux religieux bénédictins ; et elle ne porta le nom de St. Arnould , que depuis que le corps de ce saint y fat apporté du St.-Mont , où il est mort en 640 (1). La chronique du doyen de Saint-Thiébaut de Metz , dit qu'en 1454 , le connétable de France, ayant été obligé de lever le siège de Gommercy , le damoiseau dudit Commercy, pour s'en venger , alla ardre Norroy-lc- Franc et plusieurs autip* villes qui avaient été de ceux du siège. Je ne connais en Lorraine aucun lieu du nom de Norroy-le-Franc , je conjeclore que c'est Norroy-le-Sec , comme le plus apparent et le plus à portée du seigneur de Commercy. NORROY-LE-VENEUR. — Norroyle-Veneur, est un village du diocèse de Metz , office ,

recette et bailliage de Briey, cour souveraine de Nancy : le roi en est seigneur haut-justicier, moyen et bas; l'abbé de St. •Pierremont seigneur foncier;' la paroisse a pour patron St. -Pierre. En 1463, les habitans de Norroy-leVeneur , devant Metz , obtinrent de leurs seigneurs d'être unis et incorporés à perpétuité à la ville , Châtel et prévôté de Briey. Et en 1 563 , il y avait guerre entre la ville de Metz et Pierre de Bar sire de Pierrefort , à l'occasion de la vente de Norroy-le-Veneur , qui avait été faite par ledit sire de Pierrefort, au préjudice de ceux de Metz. Ils firent la paix en la même année , et Pierre de Bar promit de rendre les prisonniers qui avaient été faits à cette occasion. ' Edouard III , duc de Bar , voulant reconnaître les services que Philippe de Norroy, chevalier, lui avait rendus en la guerre qu'il avait eu à soutenir contre le duc de Lorraine , et l'indemniser des som- ' mes qu'il lui avait avancées , lui donna en ■ (t) Histoire de Lorraine, tome a, pages ccxxxiv. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.69% accurate

(207) i4!5 , la terre de Norroy, sons faculté de rachat d'une somme de mille francs. Son successeur René d'Anjou , duc de Lorraine et de Bar , relira cette terre des mains de Phillipe de Norroy en 4428 , et l'engagea de nouveau à, Simonin Noiron , chevalier et trésorier de l'église de Metz, pour une somme d'onze cents francs monnaie de Metz. Simonin Noiron étant mort , Nicole Louve, chevalier, citain de Metz , fut mis sance de toutes actions et causes réelles, personnelles , civiles et criminelles ou mixtes , excepté des cas privilégiés , défendant aux officiers de Briey toute connaissance en ladite terre , ni sur les sujets d'icelle, excepté du domaine. Ce privilège fut confirmé par le duc Henri le 12 septembre 1611. La maison de Norroy, une des plus considérables et des plus anciennes du en possession de ladite terre , à titre d'en- Barrois non mouvant , à présent éteinte en gager; Nicole-le-Gronaix,abbédeSt.-Vin- mâles , portait d'azur au chef d'or, chargé cent de Metz , et Jean-le-Gronaix , dit d'un lion naissant , couronné de gueule. . Crespjr , citain de Metz, en jouirent sous \ NORROY près le Pont-à-Mousson.— le même titre d'engagement , pour la Norroy , village à une lieue du Pont-àsomme de 1800 francs, monnaie de Metz. ! Mousson sur la Moselle, est assez près de Les lettres sont du 20 mars 1435. j Preny, (vulgairement Norroy-sous-Preny.) En 1434, Isabelle de Lorraine, com- ! L'église est dédiée à saint Rémi, diocèse tesse de Nassau-Sarrebruck , engagea à Si- de Toul , prévôté de Preny , cour souvemon de Sarrebruck, chanoine de lacathé- raine de Nancy. drale de Metz, et à Hennequin de Tournay, la moitié de la seigneurie de Norroy, pour la somme de 650 livres messins. En 1461 , le marquis du Pont, fils de René roi de Sicile , voulant acheter la terre de Com Il est parle de ce village de Norroy dans un diplôme de l'empereur Othon I , qui en 960 (i) , confirma les biens de l'abbaye de St.-Pierre aux nonnains à Metz: il l'appelle Nogardum in pago Scarponensi, mercy, emprunta à cet effet de Nicole le j dans le pays de Charpagne; mais les dates Gronaix , abbé de St-Vincent de Metz , une somme de mille florins d'or , et lui engagea la moitié de la seigneurie de Norde ce titre sont fausses ou altérées. Ce lieu n'a rien de remarquable , que ses belles carrières , dans lesquelles on roy , pour 200 florins , qui lurent depuis découvrit par hasard au mois de septempàyés à son successeurs l'abbé Nicole François. Le doc René II, donna en 1469, en nsufruit la terre de Norroy, a Philippe de Lenoncourt , sa vie durante en récompense de ses services. En 1463 , les

habitans de Norroy se plaignirent au duc René, qui les avaient réunis et incorporés à perpétuité à la prévôté de Briey , des vexations des officiers de cette justice; le duc eut égard à leurs' remontrances,, et leur permit 4'avoir chez eux deux clercs jurés au tabellionage , comme de coutume, lesquels recevraient tous les actes et contrats pour les rédiger -en forme de grosses , qui seraient ensuite scellés par le garde du tabellionage de Briey ; d'avoir un sergent pour faire tous les exploits judiciaires y et que les maires -et écbevins du Norroy auraient la connaisbrel749, un autel de pierre, haut de trois pieds, consacré a Hercules Saxanus, ou Hercule aux carrières. Cet autel fut envoyé aussitôt à S. À. R. monseigneur le prince Charles de Lorraine à Bruxelles. Voyez cet autel dessiné au juste , et gravé , par les soins de M. Garnier , curé du lieu* En 1729, on trouva aux carrières du même lieu ou des environs un autel presque de même forme , consacré de même à Hercules Saxanus. Le duc Léopold l'envoya à Paris au roi Louis XV ; sa hauteur est de quatre pieds neuf pouces , et sa largeur de quatorze à quinze pouces. A côté de cet autel était représentée en relief la massue d'Hercules. Voici ce que porte l'inscription de l'autel trouvé en 1729. (i) HUtoire de Loir., t. i, p. 567. Preuves. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.34% accurate

I. 0. M. ET HERCVLL SAXA. SACRVM. P. TALPIDIVS CLEMENS. LEG. V1II.AVG. CVM. MIL. LE6. EIVS V. S. L. L .M. C'est-à-dire: A Jupiter très-bon et trèsgrand, et à Hercule» Saxanus (qui préside aux aux carrières), Publia» Talpidius , Clément , Tribun de la légion VHI. Auguste avec les soldats de sa légion, ont rendu les vœux librement et aoec justice. La seconde inscription qui a été trouvée en 1749, porte : HERCULI. SAXANO. ET. IMP. VISPASIANO. AVG. ET TITO. IMP. ET DOMIT1AN0. CJESARI. M. VIBIVS. MARTIALIS. 7. L1G. X. GEM. ET COMMILITONES. VEXILLI. LEG. E1VSDEM. OVI. SVNT SVB CVRA EIVS. V. S. L. M. NORROY PRES V1TELLE. — Norroy près Vitelle , a pour patron St.-Epvre. Le roi de Pologne esl seigneur pour les deux tiers, et le commandeur de Robécourt pour l'autre tiers ; bailliage de Vôge, cour souveraine de Lorraine. L'ancienne commanderie de Norroy , fnt donnée aux templiers, par Henri comte de Vaudémont ; elle est à présent aux chevaliers de Malte , et unie à la commanderie de Robécourt. NOVIANT AUX PRÉS, — Noviant aux Prés , Nooientium ad Prata ; il y a apparence que Nooientium , est le même que Novigentum , Nogent , ce qui signifie un lieu nouvellement mis en cultfere ; on connaît en France dix ou douze lieux du nom de Nogent. Noviant aux Prés est sur le chemin de Nancy à St.-Mihiel , environ à mi-chemin de l'une à l'autre ville. Ce lieu est du diocèse de Toul ; l'église est dédiée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste j madame la comtesse de Varnier en est dame moyenne et basse justicière ; la justice exercée par son juge-garde ; office recette et bailliage du Pont-à-Mousson , cour souveraine de (i) Histoire de Lorr. t. 1, p. 367, preuves. (208) Nancy, Il y a un château , un canal par derrière , et de beaux jardins ; la chapelle castrale , rat fondée par messieurs de Beauveau ; M. le comte de Viange y a fait longtemps sa. résidence. Il y avait autrefois un hôpital dans ce lieu , mais comnrç il était de petit revenu , M. du Saussay évéquede Toul , l'a appliqué à la décoration de l'église. La chapelle du château de Noviant fut fondée en 1315 par Bertrand de Tremblecourt , seigneur de Noviant , qui légua par son testament le dixième des dimes grosses et menues de ce village pour la dotation et desserte de cette chapelle castrale. Jean de Beauveau , seigneur de Noviant , le 4 avril 1615 et le 3 mars 1629 augmenta les revenus de cette chapelle , tant en biens fiefs qu'en biens de roture. La portion de dimes que l'abbaye de St.-Benoit en Voivre possède en

ce lien , fut donnée en 1259 par Henri II, comte de Bar, â condition que ces religieux four* niraitnt les hosties pour les diocèsesde Metz, Toul et Verdun (1), quand on en aurait besoin , et qu'ils en seraient requis.
NOUILLONPONT. — Nouillonpont , village sur l'Ottain, deux lieues au midi de Longuyon , à trois lieues d'Etain. Ce lieu est du diocèse de Verdun , la paroisse a pour patron S t. -Martin. Il y a en ce lieu environ quatre-vingts habitans. Dépend la censé d'Hovécourt unie pour les impositions à Nouillonpont , où il y a deux fermiers. Ce village est du bailliage de Longuyon , cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul le seigneur. Il est fait mention de Nouillonpont dans une lettre du duc Ferry de l'an 1261 (2).
Philippe Vayringe, célèbre artiste, professeur de physique , machiniste de Te pereur, très-connu dans le pays, et en France par son génie et ses grands progrès dans la mécanique, naquit à Nouillonpont le 20 septembre 1684 , et mourut en Toscane le 24 mars 1746. (1) Archives de Lorr., Layette, Bouconvîlle. (a) Arch. de Lorr. , Layette , Luxembourg. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.70% accurate

NOYERS m la maison du Val. — Noyers , village sur la Chez, aux frontières de Champagne , à cinq lieaes de Bar, diocèse de Cbâlons, présidial de la même ville , parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur. Il y a sur le finage et de sa dépendance deux fermes, Tune dans le village , l'autre détachée , nommée Renécourt 9 qui appartient à M. de Nettancourt de l'Echelle: Bailliage de Bar. Ou compte en ce lien environ quatre-vingts habitans, La maison du Val est située sur le ban de Noyers. Elle est ainsi nommée d'un appelé Adrien Lagnier dit Dupai, habitant de Noyers (i). Cet Adrien Lagnier présenta en 1 6 i 4 sa requête au bon duc Henri, dans laquelle il exposait que considérant la grande incommodité que causait aux voyageurs le débordement des eaux de la rivière ,' qui passe au travers du grand chemin , entre les finages de Noyers et de Nettancourt , lequel rend ledit chemin et lieux des environs difficiles et dangereux ; dans la vue de rendre service an public et par un motif de charité , il aurait fait construire des ponts , lesquels il a toujours entretenu jusqu'ici à ses dépens, sans aucune obligation de sa part ; d'autant que l'entretien de ces ponts lui est à charge , que ' d'ailleurs il est très-intéressant de ne les peint négliger pour l'assurance du grand chemin et passage le plus mauvais de toute la route de Paris ; c'est pourquoi il suppliait Sçn Altesse de l'exempter lui et ses héritiers et ayant cause, qui résideront dans la maison dudit Lagnier, de toutes taillés, redevances, subsides et aides tant ordinaires qu'extraordinaires. Le duc Henri décréta cette requête , et en fit expédier les lettres-patentes le 1" mars 1614, à charge et conditions néanmoins que ledit Du val , ou tel de tes héritiers ou ayant cause qui résidera dans ladite maison , fera faire les dits ponts et chemins avec les rehaussemens des chaussées de part et d'autre à ses Irais et dépens. Le duc y ajouta une somme de 500 francs monnaie du pays , et deux (O Archives de Lorr. Layette, Bar , Niccy, Sl.-Hîlaire. C 20*) arpens de bois dans la vente ordinaire de Louppy-le-Cbatel , une fois payés. Ledit Duval en donna ses lettres de reprises le 27 août de la même année. o. OCHEY ou OXCY.— Ochey, Oseada, village à trois lieues de Vézelize, répondant à Gondreville. Je crois que c'est ce lieu dont il est parlé dans un titre de Frideric comte de Toul , de l'an 1071, dans lequel il dit : que les pauvres habitans de sa sei-s £neurie d'Oscada , qu'il tient en fief de son seigneur Pibon , évéque de Toul , se sont plaints à lui, que les habitans1 de Videliaeum , Viller-le-Sec,

dépendant de l'abbaye de S t*-Epvre^ tenaient certains prés , que ceux d'Oscada disaient dépendre de leur village. Le comte Frideric ayant sérieusement examiné ce fait, reconnut que ces prés appartenaient à SaintEpvre(l). Ochejr , village de Lorraine , diocèse de Toul , cour souveraine de Nancy ; la pa~ roisse a pour patron Si .-Maurice. Seigneurs les sieurs le Bègue, Baillivi , de Martigni et les seigneurs de Puligny. La maison d'Ochey , portait d'or à deux lions léopardés de gueules. . ODILE (Saints- V, ban dÉtival — Sainte-Odile, ban d'Etival. C'était autrefois un monastère de, filles de l'ordre de Prémontré (2), situé à un quart d'heure de l'abbaye d'Etival , à l'occident , sur le bord d'un petit ruisseau', dans un vallon agréable. On lui avait donné le nomdeSte.Odile, pour marquer la fraternité qui était entre les abbayes d'Etival et d'Hoembourg, aujourd'hui Sainte-Odile en Alsace» Le monastère était environné de fossés , et son église subsiste encore Ce monastère est aujourd'hui détruit , et il n'eu reste que des ruines , qui prouvent son ancienne existence, aussi bien que les champs des environs , que Ton appelle encore aujourd'hui les Jins des Dames. L'église ou chapelle qui subsiste est fré(î) Hist. de Lorr. t. i. pr 471* preuves. (3) Annales Pnemonstrat. T. a. p. 4^7. 44 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.87% accurate

ejncnfée par karpéléri**

The text on this page is estimated to be only 15.30% accurate

(211 > Fénétranges , qui épousa- Ferdinand de ïfeufchatel , en 1468. Béatrix était aussi mère de Barbe de Fénéirangeé, qui épousa Nicolas d'Ogéviller, comte de Moers et de i , 4, et 5,1. Sarverden. En 1486, sur la fin de janvier, le doc Jean pour reconnaître les bons services que lui avait rendus Henri d'Ogéviller fils de* Jean d'OgorilJer , lui a donné en fief et en hommage tout ce- qu'il a à Vilkrs près Bayon. En 1572 , il fut question au conseil du duc de Lorraine , de savoir si Ogéviller était fief d'empire , ou de Blàmont; le duc de Lorraine prétendait qu'il était fief de Blàmont , et relevait de lui. Richerius, moine de Senones sous l'abbé Baudouin, qui a gouverné l'abbaye depuis 1239 , jusqu'à 1270 , parle d'une maison à Ogéviller, qui appartenait à l'abbaye de Senones ; mais il n'est pas question en cet endroit de la maison des seigneurs d'Ogéviller , qui est la même que celle de Blàmont , dont nous avons donné la généalogie ; mais d'une maison particulière que l'abbaye possédait en ce village , où Tabbaye possède encore des cens sur quelques maisons. Il y eut arrêt rendu le 22 avril 1575, par le conseil souverain de Lorraine , contre les seigneurs d'Ogéviller et ÂmbermeniS , refusant de faire foi et hommage au duc Charles III , qui condamna lesdits seianejenne chevalerie, portait d'azur a s* bande d'argent muni* de trois coquilles de sable, et côtoyée de neuf btllettes d'or L'église d'Ogéviller, ayant été incendiée en i655 , depuis ce temps on fit l'office dans la chapelle de l'hôpital; à présent i'*\gUse ayant été rebâtie par les habitaus, on y fait l'office comme auparavant. Cette église est dédiée à St.-Georges, eHeest simple annexe de Magnéville, quoique présent OgéViller soit beaucoup plus grand que Magnéville, On voit à Ogéviller un hôpital, auquel est unie une chapelle sous l'invocation du St-Fiacre; cet hôpital est assez bien fondé; on l'unit sous le duc Léopold , à l*hépilai de LuâéttiHe. Depuis il a été rétabli à Ogéviller, et destiné à recevoir les pauvres passant. La chapelle oastrale est à la nomination des seigneurs; l'on en voit des restes dans le château même. OHÉVILLE ou BOEVlLLE.--Ob^ ville ou Hoéville, viflage do diocèse dt Toul , à deux lieues et demi de Lunévilloet d'Amance. L'église a pour patron St.Nicolas. Gi-devant Reaneréville et Courbessaux dépendaient de la paroisse d'Ohé» ville; mais depuis l'érection de Bemeréville en cure , Courèessaux est devenu annexe ou succursale de cette paroisse. Les fiefs d'Obéviile et de Courbessaux gneurs d'Ogéviller et Ambermenil de faire appartenaient anciennement aux seigneurs audit

seigneur duc , les foi et hommage d'Athienville (1). En 1305 Iboaud^d'A-* qu'ils lui devaient. j thienvilie ayant vendu ces fiefe à Simon de Le château d'Ogéviller est aujourd'hui \ Damelevière sans avoir eu au préalable ia «n mauvais état, comme étant inhabité , et ' permission du duc de Lorraine , comme personne ne s'interressant à le réparer et à , souverain , de qui mouvaient ces fiefi , et l'entretenir , les princes Rhingraff , qui en ! prince s'en saisit. ORCHIMONT. — Orchimont , Ursi montiam, petite ville dans le duché de Luxembourg, près la rivière de Senroy , àquatre lieues de Sedan vers le nord, entre. Bouillon et ehâteau-Benaud. Les comtes d'Orchimont sont d'une des plus anciennes et des plus i libres maisons (») Archive» de Loir. Layetie,fiefc du duçb ac Lorraine , leur nature, sont les maîtres, ne venant jamais en Lor raine, et n'ayant personne qui réside pour eux dans le château. Ce qui en reste, conserve encore des marques de son ancienne grandeur et solidité ; et l'on voit sur les murs en dehors , les armes des seigneurs qui y ont fait leur résidence , ou qui y ont iait des bâtiments. La maison d'Âugéviller ou Ogéviller, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.22% accurate

(*«) du duché de Luxembourg. Il y en a qui les veulent faire descendre des comtes de Chiny par Godefroy , fils d'Arnoud I, fondateur de ce Comté. Mais on sait que dès l'an 956, Lothaire roi de France, assiégea un fort que René d'Orchimont ou d'Orsimont défendait. Renaud d'Orchimont fut obligé de se rendre, et il fut fait prisonnier avec ses fils. Le château d'Orchimont est bâti sur une hauteur au milieu des gorges , et est assez fort par sa Seule situation $ il a souffert en divers temps plusieurs attaques , mais en 1656 , il fat pris et les murailles détruites par l'amiral de Cbatillon ; les murs de la ville d'Orchimont , ont de même été renversés, il n'en reste que les ruines. ORIOCOURT, ou AURIOCOURT.— Oriocourtj fief relevant du Pdnt-à-Mousson, ou village répondant au Pont-àMousson , cédé pour la route de Metz en Alsace. La maison d'Oriocourt portait de gueules à quatre pals de vair, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules. ORMES. — Ormes, en latin Uhnus, est un bourg ou petite ville du Chaumontais , située sur une éminence , entre la Moselle et le Màdon, ayant Flavigni au nord , et Harouel au midi; il est du diocèse de Toul, bailliage de Vézelize, souveraineté de Lorraine (1\ La ville d'Ormes fut donnée pour apanage au prince Ferri de Bitche , en 1 1 79, par le duc Simon II, son frère; et en 1229, Aclis , sœur de Ferri de Bitche , ayant renoncé à toutes ses prétentions sur la suecession an duché de Lorraine t- et à la succession paternelle et maternelle, le due Mathieu II , son frère ,* lui céda le bourg et le fief d'Ormes, avec ses appartenances et dépendances. •Aêlis épousa le comte de Kirbourg, et en eut deux fils, ferner et Hcrman. En 1458, Antoine comte de Vaudémont 1 pendant la détention du duc René I, informé que tes gouverneurs de Lorraine, (4) HUt. de Lorr. t. a- pag. xxxil en voulaient à la ville de Vaudémont y et avaient amassé des troupes sous d'autres prétextes , pour s'en emparer pendant son absence, vint en diligence de Commercy, où il était alors , et tomba sur les Lorrains entre Ormes et Charmes , et les défit entièment(l). Huit jours après il vint mettre le feu à Haussonville , pour se venger de Jean d'IIaussonville ; il brûla aussi Savignv , es haine de Jean de Savigny qui était maréchal de Lorraine/ enfin il mit le feu aux fauxbourgs de la ville d'Ormes. En 1 486 , Philippe , comte de Linaoge de Dasbourg , se dit seigneur d'Ormes. On assure que la seigneurie d'Ormes fut portée dans la maison de Linange, par une princesse de la maison de Lorraine (2), et qu'elle passa ensuite dans celle d'Haraucourt, qui y fonda un couvent de

filles hospitalières de sainte Elisabeth. En 1558, Catherine d'Harauconrt dame ' d'Ormes , vendit au duc Nicolas de Lorraine , comte de Vaudémont , et régent de Lorraine , ses prétentions sur Parroye et autres lieux. Ormes dépend du Marquisat d'Harouel pour le temporel ; l'on y voit un ancien château: cour souveraine de Nancy; la paroisse a pour patron St. Gengoû et Su Remy. ORNAIN, rivière.— L'Ornain ou Orneyf ou Ornez , en latin Odorna, rivière qui a sa source auprès de Grands dans le Yallpge , deux lieues au-dessus de Gondrecourt-le-Château , d'où courant vers le nord , elle passe à Gondrecourt 9 et traverse une lisière du Barrais , en sort pour y rentrer presqu 'aussitôt , passcàNaix, Ligny, Longeville , Bar-le-Duc ; et après avoir serpenté vers le nord et l'occident, elle revient vers le midi occidental , reçoit la Chez au-dessous de Rcvigny, la rivière . de Saulx , celle de Vière et quelques autres dont elle porte les ^îaux dans la Marne à l'orient de Vitiy-le-Brûlé , où elle passe au nord de Vitry-le-Français. }aî Ibid. p. aa8. a) Benoit, iii*t. de Tonl. $9. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.49% accurate

(815) Le pays qui est arrosé par cette rivière ae nomme YOrnoi$-en-Barroiê , pour le distinguer d'an antre pays de même nom dans le Verdunois. Il est parlé dn pays d'Ornois dans le partage des provinces lait en 870, entre • les deux rois , Charles—le-Chauve et Louis-le-Germanique , et dans l'histoire des évéques fie Tonl , où ce pays est nommé pagus Odornen' $k. Voyez la notice an mot Omoir-enBurrois. ORNE (L*), rivière.— L'Orne, rivière, en latin Orna , prend sa source à cent pas au-dessus d'un village du Verdunois , situé au pied d'une montagne nommée Orne; de là elle passe à Etain, à Conflansen-Jarnisy où elle reçoit l'Iron, à Moyeuvre-la-Graride, à Richemonr, où elle se jette dans la Moselle. Le pays arrosé par la rivière d'Orne , s'appelle le pays d'Ornois-en-Verdunois, paguê Qrnensû , pour le distinguer du précédent. 11 parait par un titre d'Adalberon évéque de Metz , de l'an 9S5 , que YOrnoi* était compris dans les confins de la Voivre, et qu'il en faisait comme partie. Vide Faleêii Noiitia Galliœ ORNES.— Ornes, petite ville située sur la rivière d'Ornes (1) , assez près de la source de cette petite rivière , entre les villes d'Etain et de Forges^ elle est du diocèse de Verdun, du doyenné de Chaumont; saint Michel est le patron de l'église? On y conserve des reliques de St. Fabien et de St. Sébastien, dans un reliquaire de bois doré, Robert de Gramprey, faisaient la guerre au chapitre de Verdun : l'évéque Louis dUaraucourt la leur faisait en même temps , c'est-à-dire en 1450 , après la fatale bataille de Bulgnéville, ou René I , d'Anjou fut fait prisonnier. L'évéque Louis d'Haraucourt ayant été appelé en Lorraine (1), l'on nomma des arbitres tant de la part du chapitre que de celle de l'évéque , et les arbitres conclurent la paix à certaines conditions (2). Sons l'évéque Nicolas Pseaume, les religionnaires formèrent les dessein d'introduire l'hérésie dans les terres de l'évéché de Verdun; le baron d'Ornes, et les seigneurs de Jametz et de Nettancourt,étaient les principaux appuis de cette ligue. L'évéque Pseaume , pour se mettre en état de résister à leur entreprise , nomma le duc de Guise, marquis de l'éyéché, et comte de Verdun : par ce moyen il arrêta les efforts de l'hérésie , et rendit inutiles , les desseins des seigneurs qui la soutenaient. Cependant le seigneur d'Ornes entretenait dans son château un ministre calviniste , qui y prêchait les nouvelles opinions. L'évéque Pseaume, à son retour dti concile de Trente , en 1565 , employa la force des armes, pour contraindre ce seigneur qui était feudataire de l'évéché , de chasser ce ministre ; il eut assez de vigueur pour

faire publier en 1565 , plusieurs ordonnances , confisqua les corps et les biens reconnues en 1564, pa> M. Pseaume évél * ** "*«* convaincus d'hérésie. Eq méque de Verdun i ^ !cmPs ll combattait «* misait combattre * Ornes et* une ancienne baronie , et la V?. ^ .8avaB8 * *éIëf »^°nnaires, «mx première pairie de l'évéché de Verdun r il j *U1 11*"1' mî"iéf ^s nouvelles erreurs , y a un château dont la chapelle est dédiée à saint Jean. Les Chambretteê et la ferme de Meraucourt sont des dépendances d'Ornes \ l'église de ce lieu dépendait de St. Maur de Verdun, dès l'an 1046. Les seigneurs d'Ornes , de Bknzey, de la Tour et de Marchéville , avec le comte (i) Htst. de Verdun , p. cxiiv.. tant dans la ville de Verdun que dans celles d'Ornes, d'Àncimont, Viller, Arécourt, Tîlly, Bouquemont, Bouxères, y et plusieurs aurres lieux voisins leuse; il les ramena tous à l'ancienne religion, excepté deux familles de Samt-Mihiel. Il était soutenu de l'autorité (i)Ibid.p (*) An i55l 6oui56ov Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.76% accurate

t4i4) Ai cardinal de Lorraine, qui l'avait établi inquisiteur de la foi dans cette province. Le marquis de Vaubecourt , un des plus tfolabks de l'évèché de Verdun , à cause de sa bawnie d'Ornes , ayant invité les seigneurs et gentishossaits du Verdonois de se trodver à Verdun , pour y délibérer sur £* conservation de leurs droit* et libertés , depuis que k» roi les arrait soumis à sa couronnne , le prince Charles de Lorraine é vécue de Verdun , empêcha que cette assemblée ne se tint dans cette ville; et les mêmes seigneurs en ayant indiqué une autre à Fresne y • trois ou quatre lieues de Verdun , le prince Charles de Lorraine lit publier une défense à toutes sortes de personnes de quelle qualité qu'elles fussent , de s'assembler en ce lieu ou ailleurs , sans m permission, sous les peines qu'il jugerait convenables. Sirus Thierry étéque de Verdun , dans le XI" siècle , l'église d'Ornes était à l'abbaye de saint Maur de Verdun. ORNOISEN BARROIS. — Le pays d'Ornois, pagus Odornenais, est situé dans le Barrois mouvant, entre' la rivière d'Ornez, Ptuvius Odorneruis, et celle de Sault , Satttu, On y veit Gondrecourt , Richecourt, Mfontîer-sur-Sault , les abbayes d'Ëcurey et de Murault. Dans l'histoire des évéques de Toul, il est dit que Bodon évéque de Toul, qui a siégé depuis l'an 666 ou environ , et est mort vers l'an 675 , était natif du pays d'Ornez , et qu'il donnn à son église les lieux de Nays et de &an§ ois > situés dans le même pays d'Ornez ; inpqgo OdornensL II en est aussi parlé dans le partage des provinces, fait en -870 , entre le roi Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique : Odùrnen&c quod Bcrnarduê habuity qui tomba dans le partage de Louis , et Odornense quod Termarus habuit (l) , qui échut à Charlesle-Chauve* Il y avait donc deux pays d'Ôrnez, ou ce pays était partagé en deux comtés. Il est parlé dans le livre des mi(I) Histoire de Lorraine • tome i, psge ia4* racles de Saint Epvre, d'un jeune homme' du pays d'Ornes, Ornenus , peut-être Odommah. ORNOIS DANS LE VERDUNOIS. — M. Adrien Valois (1) dans sa notion des Gaules , semble croire que le paya d'Ornois Odornensi* , tire son nom de la ville d'Ornes , située à la source de la rivière cTOrnes dans le Verdunois ; et il est vrai que la rivière d'Ornes en Verdonois , donne son nom à un pays d'Ornois , qui s'appelle Ornenaîa pagtu dérivé de Y Orne f ville et rivière ; mais il est bien différait à'OdorncmU pagu$ dans le Barrois mouvant , situé entre les villes de Toul et de Bar, qui tire son nom de la rivière Odornu et non Orna. M. Valois montre fort bien que l'Or nota en

Verdunois , tire son nom de la rivière d'Ornes , qui arrose Etain % Bomont , Jenddize , Conflans , ,etc. , et qui se décharge dans la Moselle , entre Mets et Thionville ; au lieu que l'Ornes Odorna , dout nous parlons ici , arrose Gondrecourt, Nays, Ligny et Bar-leDuc , et se décharge dans la Marne, audessous d'Eclarôn et de Saint-Dizier en Champagne. ORON — Oron, village sur la Nied- * Française , à gauche de la route de Metz à Strasbourg , à depx lieues de Château-Salins et de Morhange. Le village est mi-partie avec l'évécbé de Metz ; la partie Française est la plus considérable , et l'église paroissiale y est située $ il n'y a que cinq maisons dans ce lieu qui sont de la baronie de Viviers- Lorraine , et du bailliage de Château-Salins , cour souveraine de Nancy ; la partie Français* est du bailliage de Vie. ORVAL.— Orval , célèbre abbaye de Tordre de citeaux , dans le comté de Ch*- ^ ny, doit son origine à Araou , comte de Chiny, époux d'Agnès, fille du comte de Namur. De son temps , quelques religieux bénédictins sortis de la Calabre, arrivèrent à la vallée d'Orval, et s'y établirent avec la permission du comte Arnou, vers Tan 11 00. (a) Adriani Valois Notitia Galtiar, page 3$o. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.50% accurate

Quelques aimées après , la célèbre cornCesse Malhilde, veuve de Godefroy-leBossu , étant venue d'Italie , visita son pa (2i») les batimens en sont vastes , soKdes et sans ostentation. L'abbaye est environnée de hautes murailles , garnies d'espace en eurent le comte Arnou , et eut la curiosité de j pace de tourelles en forme de guérites , ce visiter ces religieux Calabrois ; elle vint à ; qui présente un aspect fort agréable. Orval avec Arnou , et s'entretenant .avec I L'abbaye dTOrval fut réduite en cendres ces religieux *ur des matières de piété , ! en 1€37 j par lcs trompes du maréchal de comme elle Javait se» mains dans l'eau de f Cbàlillon , qui assiégeait le château de la fontaine d'Orval, qui est trte-beile, ; Chevancy. Le 2 août quelques maraudeuw elle y laissa tomber son anneau 5 on le re- y entrèrent avec confusion , et y commencbercha avec grand soin , mais on ne put cerenl à piller fc basse-cour, puis pénéle retrouver. Mathildefit vœu à Dieu, que tram dans les cloîtres , coururent à la sas'illui renvoyait son anneau, elle fonde- CTlslie et à l'église, en chassèrent les rail en ce lieu un monastère ; aussitôt Fan- ! religieux à coups d'épéc , rompirent le neau reparut, et elle exécuta son vœu. (tabernacle, emportèrent le saint ciboire j C'est de là que l'abbaye d'Orval a pris ! piU8ieurs calices et presque tous les orneson nom VAurtti vaMis , et qu'elle por- j mens } foulèrent aux pieds le saint crème, armes un anneau d'or à trois j profanèrent les autels et brisèrent les imate dans ses diamans au naturel , issant d'une fontaine d'azur. , La libéralité dé la comtesse Mathilde et du comte Arnou , mirent bientôt ces religieux en état de bâtir en ce Heu une église et un monastère $ mais avant qu'ils fussent achevés , ils reçurent des ordres de leurs supérieurs , de retourner incessamment en Calibre, ce qu'ils exécutèrent, laissant leur monastère imparfait. Othon , fils du comte Arnou , qui lui succéda vers l'an 1110, donna Orval à des clercs séculiers , en présence et de l'aveu de Bronon, archevêque de Trêves. Fulbert leur premier prévôt, acheva l'édifice de l'église, et Henri, évêquedeVerdun,àla prière de Gôdefroy, archevêque de Trêves , en fit la consécration en l'honneur de la Sainte -Vierge et des apôtres saint Pierre et saint Paul , en 1124 , le 30 septembre, en présence du comte Othon et de son épouse Adélaïde , de Frédéric son fils, prévôt de l'église de Rheims, d'Albert aussi son fils et successeur , et de plusieurs autres personnes de marque. L'abbaye d'Orval est située à deux lieues de la ville de Chiny , à deux et demie de Montmédi et à six de Sedan, dans une

vallée arrosée de diverses fontaines , et an rniuea des bots. On y voit des forges bien \ , qui sont d'un grand produit; ges. L'abbé en avertit le maréchal, mais il ne remédia pas aux désordres, et l'onzième jour du même mois le feu fut mis aux quatre coins de l'abbaye , qui fut entièrement consumée par les flammes avec l*église , le chœur et la sacristie* D. Laurent de la Roche , qui en était abbé , fut si affligé de ce funeste accident , qu'il ne put y survivre. OTHE. — Othe , Othùtm, village du diocèse de Trêves, situé sur rOttain, deux lieues et demie au nord-ouest de Longuyon , à une et demie de Montmédy ; bailliage de Longuyon , cour souveraine de Lorraine : le roi en est seul seigneur , la paroisse a pour patron St. Marcellen. OTTAIN (L'), rivière*— l* source de la rivière d'Ouhain, Othain, ou Ostain, est près de JNorroy-le-Sec , elle passe àBaroncourt, Spincourt, Rouvroy, l'abbaye de Châtillon , et joint la Ctàers à Montmédy. OTTANGE. — Ottangt, en allemand Oltingen, village du diocèse de Trêves r bailliage de Viller-la-Montagne , cour souveraine de Lorraine : seigneur M. le* baron d'Ëltz. Ce lieu est situé à trois lieueset demi à l'est de Viller-la-Montagne. C'est le ehef-fieu d'une seigneurie. L'ancien chàV tenu a ét&démoli et reconstruit à la moDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.13% accurate

(«6) dénie en 1734. Il y « environ cent babitans. En 1664 , Charles-Henry d'Elu , fit ses reprises du duc de Lorraine pour Oltange, Nonkeil et Bures , mouvant dudit duc à cause de sa cbatellenie de Longwy.'l parait par un acte de 1628 , qu'il y avait en ce temps- là des forges à Oltange. OTTONVILLE. — Ottonville , en allemand Oltendorff , village du diocèse de Metz } situé dans le Saulnoy , à cinq lieues de Metz , et de Sarrelouis et six de Thionville; parlement de Metz, subdélégation de Sarrelouis, recette des finances de Vie. Ottonville et Rievange ne composent qu'une même communauté. Ce village a été démembré de la Lorraine., par le traité de 1661 , et cédé à la France, pour le baut chemin des troupes françaises qui vont de Metz ou d'ailleurs en Alsace. OUEN (St.) ou PAREY St. OUEN. — St. Ouen , sancta Oda , village à trois lieues de Bourmont , diocèse de Toul , office, recette, sénéchaussée et bailliage de Bourmont , cour souveraine de Nancy. Les seigneurs sont le roi , M. le comte de Lâvaux, M. le comte d'Ourches, M. Branet et M* de l'Etang. La paroisse a pour patrone la Ste. Trinité et Ste Ode* U y a aussi une chapelle sont l'invocation de St. Jean-Baptiste. Et dans le finage , un ermitage dit de l'Assomption. Annexe, la Vacher esse, patrone, la, cour souveraine llativité de Notre-Dame de Lorraine, H est question de savoir qui est cette Ste. Ode patrone de St. Ouen, car nous connaissons plus d'une sainte du nom de Ste Ode. 1.° Ste Ode , mère de St. Arnoù , évêque de Metz , laquelle est honorée en la collégiale de Ste. Ode d'Amai ou d'Ainay, au diocèse de Liège , près la ville d'Huy ; elle mourut en 640, suivant les mémoires tirés de ladite collégiale d'Amai. Voyez l'histoire de la Lorraine , deuxième édition, preuves, page cix, ex, exi, cxn. Elle est honorée le jour de sa mort, le 25 d'octobre , et en sa translation le 9 juillet ; et on fait la fête de son exaltation le dimanche d'après la St. Mathieu , au mois de septembre. La première de ces fêtes est la. plus solemnelle , et se célèbre avec l'office à neuf leçons , dans tout le diocèse de Liège. C'est apparemment cette Ste Ode qui est patronne de St. Ouen, au diocèse de Tool. 2.° Ste. Ode de Mebaigne , dochesae d'Aquitaine, dont la fête se lait le 16 et 23 octobre. 5.° Ste. Ode des Reux, vierge Hannaire, apparemment de Hainaut , honorée le 27 novembre. Voyez Pammt. OURCHES. — Qurcbes en latin Orcodœ> diocèse de Toul , comté de Champagne, bailliage de Chaumont, parlement de Paris. Ourches est situé dans le Doyenné de la Meuse-Vaucouleurs ,

distingué du Doyenné deia Meuse Commerce. Ces deux doyennés sont arrosés de la rivière de Meu^e. Ourches est situé à une demi-heure de Vaucouleors-Champagne ; son église est dédiée à St. Martin. Seigneur, le chapitre de Toul pour la terre d'Ourches , et ses sujets : bailliage de Toul , parlement de Mets. Le S/ de Massembach, pour le château et ses sujets, est du comté de Champagne , bailliage de Chaumont , parlement de Paria. La terre d'Ourches , fut acquise à l'église de Toul par l'évéque Bcrthoîdc, qui a vécu depuis 995 , jusque vers l'an 1020. La chapelle de Su Nicolas fnt fondée en 1452, par Jean Y du nom, seigneur d'Ourches, et Isabelle de Foux son épouse. La maison d'Ourches est illustre et anr cienne dans cette province. Thomas d'Apremont, dénommé dans des lettres de l'an 1592 , avait épousé une demoiselle de la maison d'Ourches , et étant mort vers Tan 1404, ses enfans firent leurs reprise» auprès de Jean d'Autel , seigneur d\Âpremont , par Albert d'Ourches , chevalier , mainbourg et aïeul desdits enfans. On j Toit le dewmibrcment des grands bien». Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.71% accurate

que ces mineurs possédaient en fief dans la dans la baronie d'Apremont. La maison d'O arches , porte d'argent an lion de sable , armé , lampassé , aljumé et couronné de gueules. OZER AILLE. — On reconnaît dans le diocèse de Metz , Ozeraille , annexe de Lubay, office, recette et bailliage de Briey , t sur le ruisseau de Lubay , une lieue et demie au couchant de Briey. Le roi en est seul seigneur , haut et moyen justicier. M.r le baron de Boncftnrt et M.r le marquis de Raigecourt en sont seigneurs fonciers. L'église est sous l'invocation de St. Christophe: Il y a trente ou trentedeux habitans. OZIERS. — Oziert, est un village annexe de Toile, France > diocèse de Toul , office , sénéchaussée et bailliage de St. Thiébaut ; l'église du lieu est dédiée à St. Amand. Il y a cinquante-sept à soixante habitans. U y a toute apparence que les noms d>Ezerail, Axerait et Ozeraii sont dérivés d'Ozier, et ont pris ce nom à cause de la quantité d'osiers qu'on y cultivait autrefois , comme on en cultive encore en plusieurs endroits de Champagne, où l'on voit des champs plantés d'oziers, nommés Oseroi*. P. PADOUX. — Padoux, ou Padoue, Padua j village du diocèse de Toul , deux lieues à Test de Chaté, à pareille distance de Remberviller. Ce lieu est annexe de Deyviller. L'église* a pour patrone sainte Libaire. Adrien Soirel, seigneur de Vaudeville en partie , acquit la seigneurie de Padoux d'Adam Dubourg , lieutenant du bailli de Vosges, partageable avec Jean Berman de St. Nicolas, à cause de feu Jacob Dubourg son beau-père , et il en fit ses reprises du due de Lorraine le 24 Juin 1575. PAGNY ou PARGNEY-SUR-MEUSE. — Pargny on Pagny, ou Pargney; nous connaissons jusqu'à six villages du nom de P«gni, ouPajaey,on Pargney, en latin («7) Paterniacum y ou Paterniaau , on Parniacum , on Parneîum , ce qui parait dérivé de Paternicum , terme usité dans les anciennes lois des Allemands , pour signifier un héritage qui vient de ses pères, une terre qui vient de la succession paternelle* un ancien fonds de famille (1). Quidquid mihi adoenit tant de paternico , quàm de maternico , seu de comparato. 1.' Pagnitur^Meiue , ou Pagni-leeTroussey , parce qu'il est situé près le village de Troussey, l'un et l'autre sur la Meuse , à deux lieues de Commercy 7 et à même distance de Toul. Le patron de l'église de Pagni, est St.-Remi: bailliage de Toul , parlement de Metz , souveraineté de France. Il y a à Pagni un beau pont de pierre, bâti sur la Meuse, c'est un fort grand passage de Paris a Nancy et à Strasbourg. 2.° Pagni-derrière-Barrine , petit village

du diocèse de Toul , situé derrière la montagne de Barrine , la plus occidentale des deux montagnes qui sont an couchant de la ville de Toul. Ce village est à une lieue de Foug, et répond à la justice de Foug , recette et bailliage de Commercy » cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur ; il y a nn fief nommé Devoizel. On y compte soixante ou soixantecinq habitans. 5*. Pargney-la-Blanche-Côte , village du diocèse de Toul , de la souveraineté de France et du Barrois , en latin Pargneium ad rupem albam, à la Blanche-Roche : l'église est dédiée à St.-Grégoire ; seigneurs, M. de Gelnoncourt pour moitié , madame de Philbert pour un quart. La justice est administrée par son juge-garde , office de Gondrecourt , recette de Bourmont, bailliage de la Marche , présidial de Châlons, parlement de Paris. Le village est partie du duché de Bar , et partie de la Champagne* La partie relevant de la Champagne, a été cédée à la Lorraine en 1418. On appelait autrefois ce village Pargneisur-Meuêe ; la parjie cédée à la Lor(i) Voyw DncsDg* , Peternkum. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.38% accurate

(«*) Rederoach (1) , et te sire de Boulaj , fil irruption dans les terres de l'évéché de Verdun , aux environs de Parey ea Voi~ vre ; mais Louis d'Haraocourt , qui était passé de l'éVéché de Verdun à celui de Toul , et avait conservé le titre de gouverneur de l'évéché de Verdun , avec la seigneurie de Faux , et ce qu'il put ramasser de troupes de Lorraine et du Barrois , les poursuivit jusqu'aux environs de Faux. Alors les Allemands ayant mis pied-à-terre, attendirenfcqu'on leur livrât la bataille; mats les gens de l'évéque de Verdun , coururent aux chevaux et les environnèrent, laissant les Allemands démontés , qui furent enfin contraints de s'en retourner dans leur pays. Parey-sou&-llf de parens pauvres , lequel étant allé à Rome pendant les guerres, dont la Lorraine était une pièce de terre , ou le droit qu'un sei-1 affligée sous le règne du duc Charles IV , gneur ou un évéque a de se faire traiter , s'y appliqua à Pétude avec tant de diquand il visite un village , ou une seigneu* ligence et de succès qu'après avoir appris rie y le mot latin Hdrediam , une terre , la langue latine avec des peines incroya— vient de-la même racine que Paretum. blés , étant destitué de tout secours huOn connait en France et en Lorraine , main , il étudia en philosophie et en théoplusieurs lieux du nom de Parey; nous logie, et parvint à la charge de secrétaire nous bornons iei à Parey , village à deux de la Oalerie ; il fut ensuite honoré de la lieues au midi d'Etain, prêtrise , et parvint par degré à ladîgnilé Il est parlé de Parey (1) , Paridum ou d'administrateur delà Componende (2). Parcidum , ou Pareida , dans tes lettres 11 acquit dans ses emplois des biens de l'abbaye de Verdun de l'an 953. t)n très-considérables , qu'il voulut employer lit dans l'histoire de Verdun , que le roi à fonder une maison religieuse dans le Kea Philippe-le-Long, vers l'an 1 51 8, termina de sa naissance , en faveur des pères prèle différend qu'il avait avec le chapitre de montrés , ce qu'il exécuta par son testala cathédrale de Verdun, au sujet de la sei- ment daté do 26 avril 1663. gneurie de Parey, Villers, Moulotte, Har- 1 Parev-St.-Gesaire , village à une lieue ville et Tremonville, qu'ils partagèrent par ; de Vézelise , quatre de Nancy, moitié. ; Parey on Partix-St.'Ouen, village *éraine en 1718 , se nomme la rue du Fief de Pargney. Pagny-êous-Preny , bourg sur la Moselle entre Metz et le Pont-à~Mousson : bailliage du Pont-à-Mousson r diocèse de Mm. C'est apparemment ce Pargney où l'abbaye de St.-Mihiel avait un fief en 1106. En 1041, l'empereur Henri confirma lés biens donnes à St-Airy ? et en particulier les

Vigne* de PargneL Ce lieu estencore aujourd'hui un vignoble fameux * Pagny-sous-AfurauX) Pamacum sabler Miram-Vallem; l'église est dédiée à St.Martin , c'est une cure régulière de l'ordre de Prémontré. Bailliage de Châtiment , parlement de Paris , ofificialité de Vauoottleurs , intendance de Champagne. L'oratoire de St.-Quirin est dans le district de la paroisse. Pargny-les-Gouin , village du Saolnby, du diocèse de Meta PAREY en Vowre. — Parey , en latin Paredum, ou Paretum, ou Paredium, ou Para/a , signifie un fonds noble , ou Sur la fin de Tan 1440 , un corps de cavalerie allemande , d'environ 400 chevaux , commandes par le damoiseau de (t) Histoire de Verdun p. Srô. idem preuv* p. 3. Ire la Marche et le Neufchâteau, â deux lieues et demie de Bourmont. Monsieur de Valois parle encore de (i) Hist. de Lorr., t. 5, ftOtiV. éàiU p.^« (%) Annal Pcémonstrat. t. *>js. *94* : Digitized by VjOOQ l€

The text on this page is estimated to be only 16.99% accurate

(*«»■) quelques autres lieues nommes Paredum, vu Paridwn, ou itois*i»i, situes «a France. J'ai fait un article particulier de la seigneurie de Parroie , Paredium , ou Airn'a , situé sur le Sanon. À l'égard de Parey ou Perey-St.+Oueni, dont j'ai parlé sous l'article de St.-Ouen *, M. Mourot curé de ce lieu , m'écrit : que son église est dédiée à Ste.-Ode , épouse de saint Arnoalde, et mire de saint Àrnoù , tous deux évéque de Meta, et non pas à St.~Eugonde , ou Ouen , évéque de Rouen ; que dans sa paroisse il y a une châsse très-propre, dans laquelle sont enfermées les reliques de la sainte, où se voient presque tous ses os. On y montre aussi son tombeau , élevé sur quatre petites colonnes , où la sainte est représentée en habit des religieuses bénédictines anciennes ; qu'on prétend même qu'elle avait été religieuse à Remiremont , qu'étant venue se réfugier à Parer , elle y était morte et enterrée. Que Parey est à présent au milieu de St.-Ouen , dont on l'a démembré pour faire honneur i cette sainte ,.dont on lui a donné le nom. v On connait uneabbesse de Remiremont nommée Ode , qui vivait du temps de St,Léon IX , en 1048 , 1051 ; je ne sais si on lui donne le titre de sainte. PARROIE ou PARRO Y. — Parroie , ou Parroy , Paredum , ou Paradeium , ou Pareia , village sur le Sànon , à trois lieues de Lunéville , diocèse de Metz , a donné son nom à une très-ancienne et très-illustre maison de Lorraine , et qui a subsisté long-temps avec beaucoup d'éclat ; nous en avons fait la gé néologie à part. Un certain Albert de Parroie (1) , écuyer, donna à l'abbaye de Moyenmoutier, la moitié de son fief de Marséville , et neuf familles de serfs ; mais après que le seigneur Albert eût été tné , la duchesse Hadwide, épouse du duc d'Alsace, retira ce fief, et donna à l'abbaye dix blancs, duo* alboè : monnaie de Metz. (4) Hùtwù Medftni, Motmierii. p. a58Au même Jieu de Pttrroye , il y a un rrmhuge ntuimé Cwcourt, autrefois mèreegfise , aujourd'hui réduite en ermitage. H y a à Parrbye un château on maison seigneuriale , quia été rétablie après avoir été détruite , de même que les autres châteaux de la Lorraine en 1653 , par les ordres du roi Louis XI IL La chapelle est dédiée à St.-Pierre-ez-liens. La maison de Parroye est éteinte depuis long-temps. Elle portait de gueules ou d'azur , â trois lions d'or et la bordure engrélée de même. PASSAVANT et MARTTNVILLE, Prieuré. — Passavant est un château célèbre, à denx lieues de Châtillon-surSaône , qui est un bourg où l'Espance se jette dans la Saône ; à deux lieues de Bourbonne-les-Bains , et à sept de Boormont,

diocèse de Besançon , avec titre de baronie» Ce lieu de Passavant est en Champagne, eCil y a encore un château ; mais celui dont les restes sont en Lorraine, est le. chef-lieu de la baronie de Passavant , qui est très-ancienne. Les seigneurs de Passavant ont fait grande figure en France et en Lorraine. En 1454, par l'ordre de René de Bar fut abattue une place nommée Passavant (1), pourtant qu'elle avait été prise traîtreusement par le prévôt de Bayon , lequel fol pris en ladite place de Passavant, et pour son paiement fut mené à Bar , et là fut écartelé et mis en pièces. Le prieuré de Martinoille ou Martin^ vellé, dépend de l'abbaye de St.- Vincent do Besançon, il est bâti à Martinville ,. village près de Passavant ; il fut fondé avant l'an 1266, apparemment par le seigneur de Passavant. Le village de Martinville diocèse de Besançon , (ait partie de la baronie de Passavant. II y a apparence que ce prieuré fut fondé jk l'occasion du martyre de Gibard , abbé de Luxeuil , et de ses religieux , qui furent mis à mort en cet endroit par les Huns, (1) Chrôniqae de Philip, de Vegntul an ifi^ Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.99% accurate

(MO) on par les Hongrois. Voyez ci-devant MartirwilU , où . nous avons rapporté les actes de leor martyre. PETTANGE. — village près Menth , dans le comté de Montaigu , duché de Luxembourg , archevêché de Trêves ; Petlange n'est guère remarquable que par la ■• retraite de St.-Thiébaut , qui s'y retira dans le onzième siècle. Il naquit à Provins en Brie, vers l'an 1017, et eut pour père , Arnoù , qui descendait des comtes de Champagne , et pour mère, Gui le, , petite nièce de St.-Thiébaut , archevêque de Vienne en Daupbiné. Le jeune Thiébant dont nous parlons, dégoûté du, monde, résolut de se cacher dans quelque solitude, pour y vivre inconnu aux hommes. Il communiqua son dessein à un gentilhomme de ses amis nommé Gautier, auquel il inspira les mêmes sentimens. Ils arrivèrent à Reims, suivis chacun d'un écuyer, logèrent en l'abbaye de St.-Remy, et envoyèrent leur équipage à l'auberge. Le lendemain étant sortis secrètement du monastère , ils rencontrèrent en chemin deux pauvres , avec lesquels ils changèrent d'habits : en cet équipage ils arrivèrent à Pettange près Mersch , où ils demeurèrent quelques jours , vivant dans la dernière pauvreté t et gagnant leur vie , tantôt à servir de manœuvres à des maçons y tantôt à faucher les prés , à servir des laboureurs , à faire du charbon pour la forge du voisinage. Ayant remarqué qu'on avait du respect pour leur vertu , ils quittèrent Pettange , et entreprirent le pèlerinage de St.-Jacques en Galice ; ils en firent le voyage avec des fatigues et des incommodités infinies , puis revinrent à Pettange , où ils reprirent leurs exercices ordinaires. Thiébaut voulut apprendre les pseaumes pénitentiaux , et ensuite le^autier ; mais n'ayant point d'argent pour acheter ces livres , Gautier son compagnon , envoya un clerc à Provins , pour en demander au père de St.Thiébaut | lui défendant toutefois de déclarer le lieu de sa retraite. Le comte Arnoù accorda volontiers ce qu'on lui demandait , et youlut aecompa^gner le clerc à son retour j mais notre solitaire ayant reconnu son père de loin , s'enfuit , et entreprit avec son compagnon les voyages de Trêves , de Rome et de Jérusalem ; étant arrivés à Venise, ils apprirent que la guerre rendait ce pèlerinage impossible. Us s'arrêtèrent à Salanigo près Vicence , dans le domaine de Venise. Ils y vécurent en solitaires dans une austérité extraordinaire ; Gautier y mourut au bout de deux ans , et Thiébaut fut invité par Sindeker évéque de Vicence, à recevoir les ordres sacrés ; il les reçut par obéissance, et continua sa manière de vivre. La réputation de sa

vertu fut portée jusqu'à Provins ; son père et sa mère vinrent •e trouver dans sa cellule. La comtesse sa mère à son imitation , renonça au siècle , et du consentement du comte Arnoû , s'enferma dans une cellule, où son fils lui servit de directeur. Ce fils devint perclus de tous ses membres , et son corps se couvrit d'ulcères et de pustules, qui lui causèrent enfin la mort. Se sentant près de sa fin , il envoya chercher Vangadica , abbé de l'ordre de Camaldule, qui lui avait donné la même année l'habit de son ordre; il reçut de lui le saint viatique , et expira entre ses bras , le vendredi dernier juin 1066. U fut enterré dans l'église de Vicence, d'où son corps fut dans la suite transféré dans une chapelle>près d'Anzona ; on y fit la distribution de ses reliques en grand nombre de lieux , où son culte est célèbre , surtout à Pettange. La maison de Pettange , ou Pettingen , portait d'or à la croix ancrée de gueules ; il en est parlé dès le treizième siècle. PFALTZ. — Pfaltz , en latin Palatiohtm | petite ville à une lieue de la ville de Trêves , sur la Moselle ,• au septentrion , d'une situation fort agréable , où était autrefois un palais , on une maison de plaisance des empereurs , quand ils faisaient leur résidence à Trêves. St.-Modoalde archevêque de Trêves , vers Tan 636 , y bâtit un monastère de religieuses, auxDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.59% accurate

quelles il donna pour première abbesse, Basil issa. D'autres croyent que ce monastère de Pfeltz , fat fondé et bâti par sainte Adèle , fille du roi Dagobert II, qui lui donna des biens considérables; cette sainte vivait après St. Moalde , et mourut vers l'an 734, après avoir gouverné cette communauté environ trente-cinq ans; par conséquent elle avait fondé le monastère dePfaltz vers l'an 700. Poppon évêque de Trêves , qui a gouverné cette église depuis l'an 1016 jusqu'en 1047, croyant avoir reçu un philtre amoureux d'une religieuse dePfaltz, en chassa la'communauté de filles pour y mettre des chanoines. Le bourg de Pfaltz est entouré de murailles, qui le mettent à couvert des insultes d'an parti. PHALSBOUBC— Phalsbourg est une petite ville située sur les frontières de l'Alsace et de la Lorraine , au pied des montagnes de Vôge , à deux lieues de Saverne, près la rifière de Zinzel , avec titre de principauté. Le duc Charles IV, à qui Phalsbourg appartenait , la fit ériger en principauté , en faveur de M. Grimaldi gentilhomme Génois , qui avait épousé la princesse Henriette de Lorraine sa sœur, princesse de Lixin (1). Lixin et Phalsbourg sont fort voisins et dépendaient autrefois l'c* de l'autre, avant que le duc Charles IV eut cédé Phalsbourg à la France , par le traité de 1661, ainsi qu'on le dira ci-après. Le lieu où est aujourd'hui Phalsbourg (2) , était autrefois nommé Amershauzen ou Apxcnthauzen ; l'empereur Maxhnilien I, qui est mort en 1519 , voyant que ce poste était important pour le passage des montagnes de Voge , et pour la communication entre l'Alsace et la Lorraine, permit qu'on y bâtit une ville n'y ayant auparavant qu'un village et une tour. Les princes palatins exécutèrent le projet de (281) l'empereur , et donnèrent à cette ville le nom de Phalsbourg , ou ville du Palatin. George-Jean , comte palatin de Veldens , qui avait épousé Anne-Marie, fille de Gustave-Adolphe roi de Suède , tenait encore sa cour à Phalsbourg en 1582. Cette ville était alors défendue par un ancien château, et par des fortifications qui dans leur temps passaient pour bonnes. La principauté de Phalsbourg est presque toute composée de châteaux et de villages, qui dépendent de l'ancienne seigneurie de Luzbourg ou Luzelbourg , qui est une terre démembrée de l'ancien domaine de l'évéché de Metz , et qui a donné son nom à une maison autrefois illustre en Lorraine, aujourd'hui éteinte. Voy. l'art. Lutzelbourg. Le 25 novembre 1646 , à Prague, l'empereur Ferdinand III, en considération du roi catholique et du sang de Lorraine , et en faveur du mariage de Henriette dé Lorraine,

veuve de Louis prince de Phalsbourg et de Lixin , avec le comte Charles de Guasco, marquis de Solano, donne audit comte la qualité de Prince tf Empire. 1648. Le 28 novembre, au camp devant Rodviller , Charles IV répondant au sieur Melo, marquis de Tordelaguna , qui s'informait du deuxième mariage de la princesse sa sœur Henriette avec Guasco, et de l'emprisonnement dudit Guasco , à l'occasion de ce mariage , le prie de l'élargir : considérant dit-il , que les choses faites se doivent regarder comme venant de la main de Dieu , particulièrement celles fi)HUt. deLorr., t.3,p.44& (a) Hist. irAlsacr , 1. xxx, p. 3.j (p. 3 j5. de 'cette nature, auxquelles il n'est pas permis aux hommes de toucher ij'ai cru (que je devais en cette occasion laisser agir mon naturel, pour témoigner qu'il n'y m rien au monde qui puisse me divertir de donner à ma sœur toute la satisfaction quelle peut souhaiter de moi, ne désirant pas même que cette action mette un cavalier de mérite hors d'état de continuer ses services à S. M. catholique. .1645. Le 24 janvier, de Bruxelles; Charles IV écrit au roi d'Espagne , pour Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.77% accurate

(321) obtenir la libérée du même Guasco, prince de Lixin. 1545. 'Le 22 janvier à Beuxelles , Charles IV donne une patente attributive de* mêmes honneurs audit Guasco, dont le feu prince de Lixin jouissait en Lorraine. PIERRE.— Le village de Pierre, Peira , est annexe de Bicquilley, diocèse de Toul. Il est situé sur un coteau baigné par la Moselle. L'église a pour patron saint Christophe. Le prieuré de la RochoUe est sur le ban de ce village ; il fat fondé par Lutelpfae doyen de l'église de Toul , sur la fin du XI* siècle. Au-dessous de la chapelle du prieuré de la Rochotlc sort un ruisseau très-considérable qui rentre en terré à Gemonville , et ne reparait plus qu'à sept lieues de là , d'où il ta se Jeter dans la Moselle. L'ermitage de Sainte-Anne est encore sur le même bah ; il est taillé dans le roc , avec plusieurs chambres que l'ermite habite. La tradition porte qu'il s'y trouve à coté un souterrain qui conduit à Gondreville, à deux liedes du village de Pierre, mais personne n'a encore osé pénétrer jusqu'à l'extrémité. Le village de Pierre est à une lieue de Toul , présidial de cette ville, parlement de Mets. PIERRE (Sàiht-) , prieuré proche Bouillon. — Le prieuré de Saint-Pierre, près la forteresse de Bouillon , fut fondé par Godrefroy de Bouillon , fils de la duchesse Yde , successeur et héritier de Godefroy-le- Bossu son oncle , en 1094 (1). PIERRE EN BOIS.— Voyez TANTONVILLE. PIERRE-FITTE.— Pierre-Fitte, P*. tra-Ficta , bourg du diocèse de Toul , sur la rivière d'Aire , à trois lieues de St«Mihiel , et à quatre de Bar , chef-lieu de la prévôté et de l'office de Pierre-fltte, ancien palais des ducs et comtes de Bar; ce château est entièrement ruiné. La paroisse a pour patron saint Rémi. Il y a environ quatre-vingts habitans à Pierre-Fitte. On (1) Histoire de Luxembourg , totno 3 , page •5o et xli. y voit une halle, où l'on tient foire et marché. Avant fedit de 1 747, il y avait à PierreFitte une gruerie royale. Pierre-Fitte est Ae la recette et bailliage de Bar , présidial de Cbàlons, parlement de Paris. Les anciens rois de France , avaient une ' maison royale à Petra-Ficta. Voyez la diplomatique du R. P. Manillon , font. 4 , page 515, 514. Pépin roi d'Aquitaine , l'an 15 de rempire de Louis-le-Débonaire , donna un titre à Petra-Ficta PaJaiio ; et ce diplôme fait mention d'un autre titre de Çarloman, fils de Louis-le-Bègùe, donné dans le même endroit. On connaît plus d'un Pierre-Fitte dans la France; il y en a un près de Paris, un autre dans Pévêcbé de Langres, et un troisième au bailfiage Français dans le Barrois , diocèse de Toul, lieu autrefois très-considérable ; je ne décide pas

duquel de ces trois lieux il est parlé dans ces diplômes: Pépin et, Carfoman régnaient en Aquitaine. Pierre-Fitle et Erize-4a~Brûlée (!), appartenaient autrefois a la collégiale de la Magdeleine de Verdun ; elles ont été cédées au duc de Lorraine par des traités particuliers. Le sceau de la prévôté de Pierre-Fitte , porte les armes de Bar. Il est très-anciea , et la légende en caractères gothiques trèsdifficiles à lire. 4) a peut conjecturer par là , qu'il est du temps où une partie delà terne passa de la maison du Ghàtelet dans celle de Bar. Pierre-Fitte , village entre le Madon et l'Illon , à trois lieues de Darn y et de Mi* recourt. Ce village est du diocèse de Toul, dépendant de la paroisse de Ville-sur-IlIon. La chapelle est sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine. PIEBBE-FORT.— Pierre-Fort , château et terre à deux lieues de Mandre-auxquatre-Tours (2). Ce château fut bâti sur un rocher par Renaud de Bar, evéque de Metz , qui le donna à son frère , Pierre de (i) Hist. de Verdun , p. xxviiî. ■ (2) Benoît, hist. de Toul, p. 69. Digitizedby VjOCX

The text on this page is estimated to be only 17.01% accurate

(323) Uar , célèbre dans l'histoire de Lorraine ; il était file de Thiébaol II comte de Bar, et de Jeanne de Tocr. Il épousa Marguexite de Vienne, de laquelle il eut Henni, Etienne, et HUgue évoque (Je Verdun , et une fille , mariée au comte dès DeuxPonts. Henri de Bar , seigneur de Pierre-Fort , capitaine de la ville et pays de Cbélons , épousa Isabelle de Vergi ; il mourut vers la fête de Pâque de l'an 1580, Pierre II du nom , seigneur de PierreFort , fils de Henri , eut guerre avec le comte de Ligni en 1 574 ; Il conduisit les aventuriers de l'Arcbipâtre en Lorraine, et sor les terres de Metz , ce qui le fit excommunier par les évéqnes de Metz et de Toul. Il ravagea les terres de Bouvet et autres situées en Picardie, qui appartenaient au duc de Lorraine, et cela pour se venger de ce que té duc avait assiégé Pierre-Fort (1). En effet, la chronique du doyen de Saint-Thiébaut, raconte que vers Tan i 570, le duc de Lorraine , les bourgeois de Metz et Brocard de Fénétrange , tinrent Pierre-fort assiégé pendant trois semaines , mais ils furent obligés d'en lever le siéçe précipitamment, et d'y laisser leur artillerie et leur bagage. Un historien dit qu'ils furent effrayés par un oracle qu'ils reçurent ; apparemment par une terreur panique. Pierre If du nom , de Pierre-fort , mourut vers la fête de saint Hemi 1580. Les seigneuries de Pierre- Fort, de Ville, de Faverol , de Sept-Fonts et autres , situées en Puisaye , qu'il possédait pendant sa vie échurent à Evrard , comte des Deux-Ponts son cousin germain , qui les vendit à Robert duc de Bar. yoici ce que M.Vabbé€e Longrue dit sur V Avant-Garde et de Picrrt-Fort (1). Les terres et Seigneuries de l'AvantGarde et de Pierre-Fort , sont des anciens fiefs du Barrois. Le cardinal de Bàr a compris dans sa donation qu'il fit au comte^de Bar , F Avant-Garde qui est sur (0 Longrue Etal de la France, part a, p. 186. [i) HUt. deLorr, p. 5oo. la Moselle , et peu éloignée de Condé. Le même cardinal a aussi compris dans sa donation , la terre et le château de PierreFort, qui fut bâti Tan 1514, pour Pierre de Bar, par Renaud de Bar son frère, évêque de Metz. Pierre de Bar le laissa à son fils Henri , seigneur de Pierre-Fort , dont le fils Pierre mourut six mois après, Henri , et eut pour successeur son cousin germain Evrard comte de DeuxPonts, fils de sa tante, qui vendit peu après tout ce qui venait de cet héritage à Robert duc de Bar. Cette terre de Pierre-Fort , et celle de 4'Avant-Garde, furent données en fief au comte de Nassau-Sarbruche ; mais il y renonça l'an 1448 , et cessa d'être vassal du duc de Bar, qui était René d'Anjou roi de Sicile.

Néanmoins ce duc de Lorraine, héritier du duché de Bar , ne prit pu paisiblement possession de Pierre-Fort , car ce château tomba entre les mains de Charles duede Bourgogne , qui l'unit à son duché de Luxembourg; et ce fut là le sujet de la guerre dans laquelle le duc de Lorraine fut dépouillé pour un temps de ses états , et le duc de Bourgogne y perdit . la vie : car Comines dit au chapitre 2 , du quatrième livre de ses mémoires , que les • Lorrains prirent sor le duc de Bourgogne et rasèrent une place appelée Pierrefort , assise à deux lieues de Nancy, qui était du duché de Luxembourg; et qu'ils l'avaient envoyé défier devant Nuz , . c'est-à-dire lorsque le duc de Bourgogne assiégeait Nuz ; car quoiqu 'alors le véritable propriétaire du duché de Bar , fut René d'Anjou , le duc de Lorraine René II , son petit-fils, était son héritier et jouissait d'une partie du pays. En 1572, la garnison de Pierre-Fort vint jusqu'aux portes de Metz v et tua tous ceux qu'elle rencontra ; mais ceux de Metz à leur tour, coururent jusqu'au château de Pierre-Fort, tuèrent cinq hommes, firent sept prisonniers et poursuivirent 1rs autres, dont plusieurs se noyèrent dans leur fuite. En 1569 , le duc de Lorraine , ceux de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.97% accurate

C«*)' Meti et de Fénétrangea allèrent assiéger Pierre-Fort ; ils forent trois semaines an siège , puis ils se retirèrent , sans qu'on en ait pu savoir la raison ; ils y laissèrent leur artillerie et plusieurs armes de fer : leur retraite se fit le jeudi , et on dit que la place se serait rendue le dimanehe suivant. En 1570 , intervint un traité de paix , entre Robert doc de Bar et les Messins , pour terminer toutes les difficultés qu'ils avaient eues .ensemble jusqu'alors; et en particulier pour le fameux combat qui se donna près Ligni , au mois d'avril 1568, et pour les sièges que ceux de Mets ont tenus devant les forteresses de Gond recourt , de Belle-Ville et de Pierre-Fort. Sous l'épiscopat de Guy de Rove (1), évéqoe de Verdun , vers l'an 4 3 70, Pierre de Bar avec le secours de certains pillards Anglais et Bretons , qui avalent déjà ravagé les terres des évécbés de .Metz et de Toul, s'empara des forteresses de Sampigny et de Charny, dans lesquelles il mit des garnisons , qui rançonnèrent toute la proTÎnce. Le chapitre de la cathédrale de Verdan paya mille florins d'or à ce chef de bandits , pour mettre ses sujets à couvert de ses hostilités ; mais il ne laissa pas de les continuer, prétendant exiger de plus, grandes sommes , qu'il disait qu'on avait promises à Henri de Pierre-Fort son père , pour les secours qu'il avait fournis à cet évéché , sous Hugues de Bar , contre Yolande de Cassel. Goy de Boye déclara Pierre de Bar excommunié , après loi avoir fait faire les monitions et observé les autres formalités requises , qu'on peut voir dans la procédure datée de l'an 1578 et conservée flans les archives de l'évéché et dans celles de Lorraine. Cette excommunication qui fut fulminée , n'ayant point arrêté les usurpations ni les hostilités de Pierre de Bar , il fallut recourir à la force des armes. Le chapitre donna une somme de huit cents francs au duc de Bar, et à celui de Luxembourg , qui fournirent quelques troupes ; (t) HUt. de Verdun, p. 355. ensuite Nicolas de la Petite-Pierre abbé de Gorze , et plusieurs autres seigneurs de la province , qui étaient aussi vexés par les pillards , vinrent assiéger le château de Charny , dans lequel Pierre de Bar s'était renferme^ H s'y défendit avec beaucoup de valeur; mais ses provisions ayant manqué» il y mit le feu, et se retira avec ses gens dans celui de Sampigny,que le duc de Bar reprit depuis. En 1474 , le duc René II , assiégea le château de Pierre-fort , qui était tenu par Jean Ferri; il l'emporta, y mit le feu, rase les portes et le Donjon. Je crains qu'il ne faille lire Pierre-pont au lieu de Pierrefort. Il est certain que Pierre et Henri de Bar

9 seigneurs de Pierre-fort /faisaient alors U terreur du pays ; leur château de Pierrefort était fort d'assise, mais il a été ruiné comme presque tous les autres de la Lorraine, par ordre du roi Louis XIII, en 1656; ce qui en reste, donne à juger qu'il était trèsbeau. En 1553 , Claude de Friueau ou peut être de Fresseau chevalier , était seigneur de Pierre-fort. * La maison.de Pierre-fort portait d'or, à un lion issant de gueules. PIERRE-PERCÉE, ou LAKGSTEIN. Voyez BADONV1LLER. PIERRE-MONT (Saint) —St.-Pierremont , abbaye dé l'ordre des chanoines réguliers de St. -Augustin , fondée vers l'an 1 090 , sous Hériman évéque de Metz , par Lubricus chanoine de la cathédrale de Mets, qui mourut en 1099. La célèbre comtesse Mathilde dota cette abbaye , et donna le fond sur lequel elle est bâtie en 1096* Elle est régulière et soumise immédiatement an saint Siège, et située à distance à peu-près égale de Meta et de Thionville; le lien où cette abbaye est située , se nommait anciennement Standelmont (1). Les abbayes de Freistrof , et de Berlacourt , de Tordre de Citeaux, ont autrefois dépendu de Rodolphe, second abbé de S t. (t) Hist. de Lor., 1. 1. p. 5o{. preuves. Digitized byVjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 18.42% accurate

(22S) Pierre-mont ; Etienne évéque de Metz, donna le gouvernement de ces monastères à ce pieux abbé , et Adalberon de Chini , évéque de Verdun, pria .Rodolphe de se charger de rétablissement qu'il souhaitait faire de l'abbaye de Belle -valle, ordre de prémontré. En 1135 , le même Adalberon évéque de Verdun , donne à Saint-Pierre-Mont la terre d'Orval ; voici les termes de celtte donation : Terrant quœ vulgo Aurea-oaU lis dicebatur, nunc aiUem alio nomine KallisB. Mariœquam corne» Rainaldusà mcBarroinfeodo ienebat , et à quo Henricus Cornes de Granprcy camdem terrant codent modo habebat , conccs&i Rodolpho Abbati , à condition de la confraternité entre les églises de Verdun et de S t. - PierreMont. Rodolphe mourut en 1141. Philippe V, abbé de jSaitit-Pierrc-Mont , tiré de Tordre de prémontré, pour gouverner l'abbaye de Saint -Pierre -Mont, vers l'an 1 155, obligea les chanoines réguliers de S. Augustin de cette abbaye, de quitter leur habit noir, pour. prendre l'habit blanc de prémontré, qu'ils n'ont quitté que sous l'abbé Domant en 1 603. L'abbaye de Saint-Pierremont a reçu la réforme du B. Pierre-Fourrier en 1605. Les anciens statuts qu'on y observait dans les commencemens, sont d'unerigueur et d'une austérité , qui égalent ou surpassent tout ce qui se voit aujourd'hui dans les observances des religieux les plus réformés. Le pape Pascal II, dans sa bulle de l'an 1103, changea le nom de Standalmont , en celui de Safnt-Pierre-Mont , à cause que l'égliroi en est seul seigneur. Bailliage de Longuyon , cour souveraine de Nancy. En 1478, le duc René étant à Tarascon , donna à Jean , bâtard de Calabrc, en considération de ses services , et pour lui faire un état , les seigneuries de Briey, Sancy et Pierre-Pont , rachetables néanmoins d'une somme de 50,000 florins du Rhin payable en une fois. Je ne sais pas duquel des deux il est parlé dans Flodoard, sous l'an 957 , où il dit que Gislibert vint au secours de Hugar et de Héribert , contre le roi Louis, et qu'ils prirent la forteresse de Pierre-Pont , Pctrœ pontem vi capiunt . . PIERRY (lb) , ruisseau.— Le Pierrv, en, latin- Piger ius-rivulus , ruisseau qui descend d'une montagne an-dessus de l'abbaye de Moyenmoutser, arrose les murailles de cette abbaye, où il se joint au Rabodo, qui vient de Senones. Ce rnisseau est dénommé dans un diplôme du roi Childeric II , de l'an 661 , en faveur de l'abbaye de Senones (1). Saint Gondebert fondateur de ce monastère , céda à saint Hidulphe son voisin, aussi fondateur de l'abbaye de Moyen mou lier , le territoire qui touche

immédiatement ce dernier monastère du côté de l'orient, depuis le ruisseau de Pierry, Pigerius-rivulus , en remontant du côté de l'orient et dû midi.

P1LLEVENTEU ou PILLEVETEU. — Pilleventeu ou Pilleveteu , est un château ruiné, situé sur la hauteur qui domine la ville de Ligny, et sur le chemin de Ligny à To.ul, à Commercy et à Saint-Mt^ hiel. En 1546 (1) , le roi de France qui se et< l'abbaye étaient dédiées à l'apôtre avait pour lors ses vues pour se rendre saint Pierre. maître des trois évéchés, donna ordre à M.

PIERRE-PONT.— Pierre-Pont est fort Dorval, gouverneur de Ligny, de faire différent de Pont-Pierre; nous connaissons fortifier le château de Pilleventeu. Les deux villages du nom de Pierre-Pont , communautés des environs jusqu'à Void , l'on à deux lieues de Br avères sur le mis- furent commandées pour travailler à cet ottseau d'Arentelles , et qui répond à Bruyè- vrage, qui fut promptement achevé. Il n'en res. reste aujourd'hui que les ruines. L'autre du diocèse de Trêves , situé sur | PJXERÉCQURT. _ Pixerécourt ou laCrune, à une lieueet demie de Longuyon, J (,) Rîchcr, chrome, de Senon. deux et demie de Viller-la-Montagne. Le (a) Hisi. de Lorr., u v, p. 656. 15 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.06% accurate

(*») Pisserécourt , petit village situé sur ta Meurthe , à une Heuè et demie de Nancy, tirant vers Bouxières -aui-Danies et LaySaint^-Chrktoplie. Il est parlé de ce lieu tons le nom de Poreheria , ou PorchèreeurtU , ou Porter raci curtU (1) , dan» kg lettre» du prieuré de Lay-Saint-Christophe, et dan» la vie

The text on this page is estimated to be only 15.08% accurate

(2*7) Il y donna des règles d administraxtioo, par arrêt de son conseil d'état, le 48 décembre 1739; et par contrat da 29 mars sa iront , Sa Majesté y focda douze lits , pour six pauvres do chaque sexe , pendant la saison des eaux , et donna ses lettres de confirmation le 14 avril de la même année» Les pauvres n'occupant ces lits crn'cnvirott vingt jours chacun , on y c* envoyé cinq lois chaque apnée sur cette fondation , ce qui multiplie les places jusqu'à soixante. Un peu phis loin que l'hôpital, on trouve une grande et vaste remise pour loger à couvert les chaises et les carrosses de ceux qui viennent à Plombières ; cette remise est à double étage , et les voitures entrent de plein pied dans celle de dessus , comme dans celle de dessous , à cause de l'inégalité du terrain ; ce qui n'est pas rare dans les montagnes , où souvent les charriots entrent au grenier avec leurs attelages , de même que dans la grange qui est au-dessous. A l'antre extrémité de Plombières , se voit un couvent de capucins , avec l'église dédiée à §te. Barbe; et des jardins disposés en terrasses , qai sont ouverts à tout le monde , même aux femmes , où Ton trouve des allées et des cabinets pour prendre l'air, pour se promener et se reposer. Ce qui rend Plombières célèbre , et qui y attire un très-grand nombre de personnes de toutes conditions, sont les eaux chaudes qu'on y voit en grande quantité , et dont on use , soit en se baignant, on en buvant ; et où une infinité de personnes trouvent du soulagement dans leurs int, on une guérison parfaite leurs maladies. Ces eaux sont souvepouT les maux et faiblesses d'estomac , et pour tontes les maladies qui affectent les nerfs , et les viscères. On y compte trois bains considérables, satDÎr : I .* le grand bain , qui est au milieu du bourg de Plombières, 2/ le bain dm dames ou de la reine , qui est près la maison des dames de.Reiniremonl, 5.° le bain des pauvres ou des goûteux , qui est à l'extrémité du bourg vers les capucins. Il y avait aussi autrefois le bain du Chêne* qui est converti en une chambre, où l'on se rend pour boire de l'eau chaude qui sort du pied d'un crucifix , et qui sortait autrefois du pied d'un chêne, d'où venait le nom de bain de chêne. Le bain des dames (1) portait le nom de Bain de ta Reine, dès Tan 1310 et 1295 : on a cru qu'il prenait son nom de quelqu'une des duchesses de Lorraine, qai ont été qualifiées Reines de Sicile , depuis Je duc? René I. On connaît Isabelle de Lorraine, épouse de René I , Philippe de Gucldres, épouse de René IL et Christienne de Dannemarck , épouse du duc François I , et mère du grand duc Charles III , lesquelles sont

quelquefois qualifiées Reines de Sicile. Mais l'époque de la dénomination du Bain de la Reine ,' est bien pins ancienne que celle de ees princesses dont la première est morte en 1452. Il est fort possible que Valdrade trop bonne amie du roi Lothaire , laquelle posséda en commande l'abbaye de Lure, et vécut quelque temps comme religieuse dans l'abbaye de Remiremont , et à qui on a put donner le nom de reine , à cause de son mariage avec le roi Lothaire, aura aussi donné le nom au bain de la Reine à Plombières. Il y a de plus trois étuves , savoir : 1 .° l'ancienne étuve, ou l'étuve de Bassompierre, 2.° la nouvelle étuve , ou l'étuve de la Cuvette ; 5.° l'étuve de l'Egout. Ces étu- ' ?es sont des chambres oblongues, voûtées de pierres de taille , où l'on ne reçoit le jour que par un petit trou qui est à la voûte , ou par quelques fentes de la porte ; on y sent une chaleur et une odeur comme de souffre, et Ton y sue fortement , la sueur y étant excitée tant par la chaleur.du lieu, que par l'air épais et par la moiteur des muraiHcs , d'où déeoulent les goûtes d'eau produites par l'air condensé. On y demeure presque nu, assis sur une chaise de bois , et après un cectain temps , «a y (i) Voycs notre traité sur les faux' de Plom. bières, imprimé à Nancy en 1740. page 69 et page -**•' Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.94% accurate

(228 reçoit la douge, c'est-à-dire de l'eau «chaude que l'ori fait tomber sur la personne , par le trou qui se trouve au haut de la voûte de l'étuve. La chaleur de ces étuves est causée par un ruisseau d'eau extrêmement chaude, qui passe par dessous , et qui transpire au travers des planches mal jointes , qui sont audessus de l'eau , et sur lesquelles les personnes sont assises. On prend la douge dans les étuves et dans les bains. Cette douge est une eau chaude qu'on fait couler de haut sur la partie malade nue , pendant un certain espace de temps. On prend aussi les ventouses dans le grand bain , dans un lieu destiné pour cette opération. Quoique Plombières soit situé entre des montagnes très-hautes , et de très-difficile accès , on n'a pas laissé d'y faire des chemins assez commodes , par lesquels on y peut venir en voitures de tous côtés. On doit ces chemins au duc Léopold I, qui en a fait faire par Joute la Lorraine, ce qui cause dans le pays une très-grande commodité pour toutes sortes de voyageurs. On trouve ordinairement à Plombières sort bonne compagnie, des personnes de tout pays et de tout état On y est passablement logé , et Ton y apporte tout ce qui est nécessaire et même agréable à la vie , en grande abondance et à assez bon prix. Pour empêcher que l'eau des montagnes et les eaux de pluie qui sont fraîches, ne puissent altérer les eaux chaudes en se mêlant avec elles , les anciens ont fait de trèsgrands travaux sous terre., pour arrêter les eaux froides , et pour les conduire par des canaux particuliers, jusque dans la rivière, nu le ruisseau qui traverse Plomttèic*. On a remarqué en quelques endroits trois ou quatre de ces conduits les uns sur les autres f c'est ce qui se fait le plus remarquer dans ce lieu, pour ceux qui aiment l'antiquité. La rivière' a environ dix-huit pieds de large, sur six de profondeur; son lit est bordé de grandes pierres de taille fort) dures , posées les unes sur les autres en forme de degrés à petits joints , et presque imperceptibles; plusieurs de ces pierres sont chargées de lettres capitales très-biens formées, et d'un pied de hauteur, qui marquent le soin de ceux qui ont travaillé à cette construction. Ces bordages portent sur un fond pâté de grandes pierres , la plupart de dix pieds de longueur sur beaucoup de largeur , et deux pieds d'épaisseur. Les baigneurs à Plombières, hommes et femmes , sont ordinairement servis par des filles ou des femmes accoutumées à ces exercices; et malgré l'indécence qui parait dans ce service des filles ou servantes, on n'y remarque aucune légèreté ni aucun inconvénient ; le mal

serait aisé à corriger si on voulait, mais l'on est sur ce pied-là, et on s'y maintient. Il y avait autrefois un château sur le penchant de la montagne qui est au midi de Plombières , au-dessus du couvent des capucins, dont on ne voit plus que la place, qui se nomme encore aujourd'hui le Mesdu-Gardj c'est-à-dire le jardin du gard, parce que le peuple était obligé de faire garde à ce château. La situation en était très-propre pour couvrir Plombières du côté de Luxeuil et de la Bourgogne. " ~ ~ " fit Le duc de Lorraine Ferri III (i) , construire ce fort en 1292 , pour la garde des bains et baigneurs , et le donna à soa fils qui fut nommé Ferri de P lumière* , dont la famille a subsisté assez long-temps dans le pays. Nous avons donné sa généalogie au premier tome de la nourelle édition de l'histoire de Lorraine. La petite rivière qui coule dans Plombières, est nommée Baugronne, peutêtre à cause d'Appollon Granntu , comme on appelle Aix-la-Chapelle, Aquis grannum , à cause de ses eaux chaudes , que l'antiquité payenne avait consacrées à Apollon y surnommé Grannus ou Grynatus : on sait qu'entr'autres qualités , on attribuait à Appollon le don de guérir i (i) Cronic. Colmarîeuse, «d an. 1293. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.94% accurate

(M9) les malades, et de présider à la médecine. Outre les eaux chaudes qui .se voycnt à Plombières ;od y voit aussi des eaux savonneiues froides, qui serrent à plusieurs maladies , et dont on transporte tons les jours plusieurs bouteilles dans les lieux éloignés, car on s'en sert moins à Plom» bières qu'ailleurs. Il y en a deux sources principales ; l'une dans le jardin des Capucins; et l'autre dans une petite chambra située au midi de Plombières , sur le chemin qui conduit à Luxeuil. Il y a beaucoup d'apparence que ces eaux contractent leurs qualités saronneuses et adoucissantes, en passant par des terrains remplis de matières savonneuses, qui en ont la couleur et la consistance, tt qui étant desséchées, s'enflamment, et produisent un feu bleuâtre comme de souffre , mais peu actif, peu brillant , et sans odeur. pompey; ou pompàye , ou pomPAING, et L'AVAifT-GARDX. — Pompey, village sur la Moselle , à deux lieues de Nancy , trois de Pont-à-Mousson , ci-devant prévoté royale , diocèse de Toul j patron , St. Epvre ; office et prévôté de l'Avant-Garde, recette et bailliage de Nancy , cour souveraine de Lorraine ; le roi en est seul seigneur. Pompey se trouve nommé Pompania villa, et sen église donnée au monastère de Bouxières-aux-Dames , par St. Gérard évéque de Toul , en 968. Et Pompanium, dans un titre de l'abbaye de St. -Epvre , de Tan 1065. Et Pompagne, en 1188, dans la fondation de Liverdun. Et Pompon, en 1146. Ce lieu a fait assez peu de figure dans l'histoire du pays, mais le château de l'Avant-Garde , qui est bâti au-dessus de Pompey, et sur le chemin qui vient de St.Mibiel à Nancy, est plus célèbre. Il a été bâti par un comte de Bar , pour la sûreté de ce chemin , ou plutôt pour se rendre maître de ce chemin et du passage , et pour opposer cette forteresse , à celle que l'évéque de Metz Philippe de Florenge, avait bâti à Coudé , vers l'an 1260 , de l'autre côté de la rivière de Meurthe^ car alors il n'y avait ni pont , ni bac à Frouart, et il n'y avait point d'autre route que par l'Avant-Garde, pour venir de St.-Mihiel à Nancy. Voyez ce que nous * avons dit ci-devant de Pierre-Fort , et de XAoant-Garde sous Pierre-Fort, En 1406 , le duc de Lorraine et celui de Bar , entrèrent en guerre à l'occasion du château de l'Avant-Garde, qui avait été mis en garde , en la maia du roi de France , par le marquis du Pont , fils du duc de Bar , à qui ce château appartenait. Le duc de Lorraine assiégea , prit et rasa T Avant-Garde. Le roi mit aussitôt sur pied une puissante armée, sous le commandement de l'amiral Clngnet de Braban , mais elle ne fit aucune

entreprise considérable , les deux ducs s'étant réconciliés , et ayant fait leur traité d'accommodement. -Ces deux princes s'étant brouillés d# nouveau , le roi ordonna à l'amiral d'aller mettre le siège devant Neufchàteau , ville appartenant au duc de Lorraine ; la place ne fit point de résistance, et le duc Charles de Lorraine ne jugea pas à propos de bazarder un combat contre les troupes du roi , jointes à celles du duc de Bar. Il demanda la paix par la médiation de Ferri son frère , comte de Vaudémont , et l'obtint aisément , ayant assuré avec serment qu'il était innocent des excès commis par ses gens de guerre, ayant promis de les punir et de faire rétablir l'Avant-Garde au même état où il était avant la guerre, et de faire bâtir des chapelles en mémoire de ceux qui étaient morts durant cette guerre» N En 1458, en considération de ce que Henri, bâtard de Bar, fils du duc Edouard, avait conduit le duc René I , des prisons de Dijon vers le duc de Bourgogne en Flandres, ledit René lui donna la seigneurie de Rosières-en-Haye, ensuite il lui donna aussi la seigneurie de l'AvantGarde, engagée à Colignon de Ludres. Archives de Lorraine , Layette, l'AçantGarde, n° 42. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.17% accurate

(250) La feriéresse de l*Avatn-Gardè était ordi- . do l'apostasie nie l'empereur Junen, en l'as nairemeftt gardée par les princes delà mai-) 561 ou 562 (1). Voyez la suite à Vart*~ son de Bar, seigneurs de Pierre-Fort, qui n'en est pas loin. Depuis le mariage de René d'Anjou ateç Isabelle de Lorraine, le poste de l'Avant-Garde fut confié à des seigneurs Loffcsins , de la fidélisé et de la Valeur desquels ont était sur. ' En 1585x la cbâteilenie de l'AvantGarde fat engagée à la dame de NoviantaUK-Prei, pour la somme de vingt-cinq mille francs, • Eu 1588, l'Avant-Garde fut engagée à Piere de Gournay. En 1528, celle forte* rené arec sa dépendante , fut donnée à Jean de Villeneuve. Enfin en 1606 , elle fut donnée à M. le baron 4'Anserville , connu depuis sous m nom de prince de Pèddsbourg, favori du due Henri II, et époux de la princesse Henriette de Lorraine, dame de Lixin. Depuis la destruction du cbâteau de l' Avant-Garde , de Coudé et de Frouart , il n'a plus été question ni de gouverneur, ni de seigneur particulier de l'Avant-Garde. Le cbâteau fut démoli de même que la plupart des autres châteaux de la Lorraine , par ordre du rpi Louis XIII , vers T*n 16*6, Je nerenMtrcfuè pas le nom du château de r Avant-Garde , dans les anciens monju* mens du pays , parce qu'il n'est pas aneien , n'ayant été bâti que depuis le château de Condé , et quelque temps avant celui de Frouart , dont on sait 1 époque , et qui fut fondé par un duc de Lorraine en 1271. de Avant-Garde ? /. 1. POiMS-DEVANT METZ On appelle k» Ponts-devant*-Metz , les lieux ci-après dénommés du val de Meta ; ban S t. -Martin , Sansonnet , la Ronde , les Coupillons. Ceslieux sont des hameaux situés devant le Pont desÂfortsetkPont-ThiefroràeMetz. PONTHEV1LLE. — Ponthevïlle était autrefois la mère église du village de Rouvroy, elle est à présent ruinée. Il y avait anciennement en ce fiett une maladrerie et une chapelle sous l'invocation de saint Nicolas. M. Bélhnne , évéque de Verdun , en unit les revenus aux chapelles et confréries de NotreDame de Saint-Nicolas, érigées en l'église paroissiale de Saint-Mibicl en 1707, lors de la translation des chapitres d'HattonChâlel et d'Apremont à St.-Mihiel. PONTION.— Ponlion , en latin Pontico ou Pohtigo 9 était une maison royale située sur l'Ornes dans le Portois, au royaume d'Austrasie, pas loin de Vilry-leBrûlé, où. Ton tint un concile l'an 876, rapporté au tome IX des conciles du P. Labbe , page 281 , 282. T/empereur y assista , Grégoire de Tours en fait mention , et Aimoin en parle dans un grand détail. Vide Valerii

Notitia Galtiarum^p. 455, et Gregor. Turonn. Hist. Franc. L 4 , art. 24, p. 1 95, et Mabillon. de re diplom. lib. 4, n°118. PONT-A-MOCSSQN et le château de MONÇON.— Les anciens géographes , ne font aucune mention ni du cbâteau de L'ermitage tle saint Eucaire martyr, situé sur le territoire de Pompey, est re- ' Monçqn , ni de la ville du Pont-à-Mousmarquable par son antiquité ; H a été bâti [son. Il n'en est parlé que dans les auteurs en l'honneur de saint Eucaire , premier martyr dé ce pays-ci , et au lieu nréme de son martyre, à ce qu'on croit. Nous en avons parlé plus au long dans le premier tome de l'histoire de Lorraine. Les reliques de saint Eucaire ont été transportées dans l'église paroissiale de Liverdun , où elles sont honorées aujourd'hui. On place le martyre de St. Eucaire, au commenoamèât et dans les mon u mens du moyen âgej mais ce qu'ils en disent montre assez que l'un et l'autre sont d'une grande antiquité. Nous parlerons ci-après en particulier du château de Monçon ; nous nous bornerons ici , à ce qui regarde la ville de Ponl-àMousson. Bile est située sur la Moselle, à une4is(i) Hilt. de Lorr. u i , p. aoi et aoa. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.59% accurate

(251) tance à peu près égale des villes de Metz *u nord, de Nancy au midi , de Toul au couchant , environ à cinq lieaes de Lorraine 4e chacune de ces trois villes. Elle tire son nom du beau et grand pont de pierre qui s'y voit sur la Moselle, et qui partage la ville en deux parties, dont Tune est à l'orient, dépendant du diocèse de .Metz , et l'autre qui est au couchant , reconnaît la juridiclion,de l'évéque de Toul. On a ajouté Moumon au nom de Pont , parce que cette ville est située au pied de la montagne sur laquelle se voit le bourg et le château de Monçon, très-cclèbre dans l'histoire du pays. Pendant les brouilleries survenues dans l'université de Pont-à-Mousson , à l'occasion du rectorat , que les professeurs en droit ne voulaient pas reconnaître dans la personne d'un P. jésuite, il s'éleva en 1 583, une dispute sérieuse entre les savaus de ceUe université , sur le nom qu'on devait donner à cette ville. Pierre de Toulouse , dans quelques livres qu'il y fit imprimer , la nomme PonsCamosaionia ; et dans un autre , Pons-Çamhionîs. Il accusa même les jésuites de vouloir s'arroger une espèce de pouvoir suprême , en imposant de leur autorité , le nom à cette ville , qu'on devrait , disait-il , bien plutôt nommer Pons- Mon tioni&y ou Ponti-Muêimi i que MusêiPohtum. Le duc Charles III , fondateur de l'uni, versilé de cette ville , donna même un décret sur requête, sans avoir oui les jésuites, par lequel il ordonnait qu'à l'avenir on dirait Ponti-Mussum , et non Mussi-Pontum ,, et qu'on changerait ce nom dans le sceau du recteur. J'ai en main un petit ouvrage de M. François Guinet, qui est un discours prononcé en 1627, sur l'étude du droit , imprimé Ponti-Mu&si , apud FrûmcUc* Gmamaudt Screnis** Lothar. Dutië UniwêUatù Thypograpkum. Indouze* Charles Lepois , dans un ouvrage imprimé à Nancy en 16Q9, nomme lePentà-Mousson, Pons ad Utonticuïum; et dans un autre ouvrage du même, imprime à Punt«-a-Mousson en 1619,, sur 1a i qui parut en ce temps-là , il porte, Pont* ad Montionem , apud Car*lum Mereatorem 1619, ùk-ociavo. v Mais nonobstant toutes ces disputes, le nom de Mum-Pomium, s'est conservé jusqu'aujourd'hui , quoiqu'à dire vrai , il aurait été plus conforme à l'analogie , de nommer la ville Pom-MontioRÙy puisqu'il est certain qu'elle prend son nom de la montagne.de Monçon et du château qui est situé sur cette montagne , qni sont plus communément nommés MonUo , en Moncio , ou MomcionU* La ville de Ponl-4-Mousson (1) fut d'abord assez petite, et n'occupait qu'une partie du terrant qui est entre la montagne de Mençon, et

la Moselle du enté de l'orient ; l'autre partie de la viBe, qui est à l'occident de ce fleuve , est beaucoup plus récente , et nous en connaissons mieux l'origine. Dès fan 896 , sous le roi Zuindebolde, et en 905, sous le roi Louis 1U, M est parlé dans des titres de l'archive de Toul, de Filla-PoKtû**ub Caitro Montions, comme étant de la dépendance du château de Gondreville. Dans la basse latinité, le nom de Pcmtus, est souvent mis pour jPon» , un pont. Sur ce picd-là, il y avait dés lors un pont en cet endroit sur la Moselle , et un bourg ou village au pied du château de Monçon (2). Renaud I du nom , comte de Bar, qui a gouverné depuis Van 1106 jusqu'en 1147, qni s'était retiré dans son château de Monçon, pour y passer dans la retraite les derniers jours de sa vie , fonda dans la même ville de Pent-à-Mousson , un prieuré sous l'invocation de saint Michel , qu'a donna â l'abbaye de Saint-Mihiel , et où l'on dit qu'il fut inhumé. Il donna à ceprieuri tout le terrain qui appartenait ci-devant à la Maison-Dieu , qui est bâtie près le pont sous Monçon. Totam terram Ulam quoi dudum , ad Défi) Le P. Picard, h«t. de Tool. (a) V. histoire de Lorraine, tome r, p^-foÇT» preuve. a,p..n8. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.54% accurate

(252 mumDeijuxtà poritem submonte œdificatam pertinent fuit. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Rheims , et évêque de Metz , fils de Claude de Lorraine , premier dnc de Guise, et qui a assisté au concile de Trente / avec tant de gloire , avait conçu le premier dessein, et jette les premiers fondemens du séminaire du Pont-à-Mousson. Le cardinal légat, abbédeSt.-Mifaiel, 1e fonda et dota pour douze séminaristes du diocèse de Metz, et il acheta une belle maison afin de les loger. S'il est vrai, comme on le croit communément, et comme il j a beaucoup d'apparence , qu'il y eut autrefois un camp des Romains au haut de la montagne de Monçon ; il est très-croyable qu'il y avait aussi un pont de pierre au pied de cette montagne , et que les troupes Romaines de ce camp étaient destinées à la garde de ce pont, qui était un passage important el trés-fréquenté dès lors , pour aller de Metz et de Trêves, en Champagne et à Toul , et réciproquement. Nous ne voyons pas dans l'histoire , que ni les princes Français , ni leurs armées , qui allaient de Metz à Toul, à Gondreville , en Champagne , ayent passé la Moselle à gué. Nous avons tu que dès l'an $96 et 005 , il y avait déjà un pont au pied delà montagne de Monçon. En 1230 , dans un accord passé entre le) Il y avait donc alors un pont de pierre auquel le duc de Lorraine assiégeant Monçon , avait fait' quelque dommage. En 1229 (i) , les Messins ligués avec le duc de Lorraine , rompirent le Pont de Madières, sans doute le Vont-à-Mousson, pour empêcher la communication au comte de Bar , avec son château de Mon çon. Et en 123Î1 , le dnc Mathieu alla brûler la petite ville du Pont, qu'on bâtissait en deçà et au couchant de la Moselle. Pierre de filâru , chanoine de St.-Diez , qui vivait en 1476 , parlant de ce pont , l'appelle le pont de César (2) , apparemment selon la tradition de son temps , où l'on croyait que c'était l'ouvrage des Romains. ' Locus et auspicio est , pontis quem Julius plim Cœsar, (Jens Galloe contra ,) struxiise vetustd vi lapidum fertur ; pontis motemque vocasse Moscllœ, et Flumen tum octo mirabile fec\t arcubus, ïis union sed junior addidit œtas. Le père Àbram , dans son histoire de l'université du Pont-à-Mousson , dit avoir lu dans desmonumens déplus de cent quatre-vingts ans, que les comtes de Bar avaient bâti sous le château de Monçon , un pont de pierre. >cAu Pont-à-Mousson , l'inondation qui t de si grands dommages dans tout le pays duc de Lorraine et le comte de Bar , il &s(rompit et abattit quatre arcades du pont porté d'endroit le Pont de Monçon et

la forteresse. Les juges arbitres disent: «qu 'ils envoyeront chacun de leur part, un maçon et un charpentier, et la reine (1) encore - on maçon ou un charpentier , avec ceux du duc et du comte , et que ces (2) cinq ex perts jureront ses saints qu'ils déclareront de bonne foi } ce que le pont et la forteresse coûteraient à refaire en tel point , comme il étoit quand le duc vint devant; et de ce, je Cuens de Champagne , payerai ■ la moitié au comte de Bar.* (1) La reine de Navarre, femme de Thiébaut comte de Champagne et de Brie. (2) Cinq arbitres , nu de Philippe comte de Boulogne, un de Thiébaut comte de Champagne, un du duc de Lorraine , un du corçte de Bar, un de la part de la reine de Navatre. avec neuf ou dix maisons de cette partie de la ville , et fut abattue et rompue une porte , avec un grand pan de muraille de la ville-, et furent les habitans par plusieurs jours enclos céan , criant alarme et miséricorde (5). » v On dit qu'au passage des troupes protestantes , en 1567, le duc d'Aumale fit .abattre deux arcades du pont , pour empêcher la jonction du prince Casimir au prince de Condé , qui soutenait le parti protestant en France. Ces arcades furent rétablies en 4580, en pierre détaille, par le dnc Gharê (\\ fliat. de Lorraine, t. a, p. o3o et a3i. (a; Petrus de Blarorivo, Nanoeïdoe, lib. primas. (*) Vigncul, 3, p. 919, an i5a<. digitized="" by="" vjooq="" ic=""/>

The text on this page is estimated to be only 20.46% accurate

(les III: les eaux en ayant de nouveau renversé quelques arcades, vers Tan 1640, on les rétablit d'abord en bois , ensuite le dnc Léopold les remit en pierre de taille comme nous le voyons aujourd'hui. Ce qui se fait le plus remarquer au Pont' à-Mousson , est l'université et le collège , avec régiise des pères jésuites. Je crois reconnaître distinctement deux ou trois . Maisons-Dieu ou hôpitaux, au Pont-à-Mousson , qu'il faut distinguer, pour éviter la confusion. Le premier hôpital est celui que Renaud I, comte de Bar, avant Fan 1147, disait subsister depuis long-temps ; duditmjuxlà pontem sub monte , c'est l'hôpital qui était autrefois au lieu où sont aujourd'hui les pères jésuites. Le deuxième hôpital fut fondé et bâti en 1257, par Thiébaut II, comte de Bar, entre Madièresetle Ponl-à-Mousson, dans ce qu'on appelle la Neuve Ville du Pont, à l'occident de la Moselle , vis à vis l'église de Sle.-Croix sur le pont. Mais à quoi bon, ces hôpitaux dans un lieu aussi petit qu'était alors le Pont-àMousson : c'était sans doute à cause du concours de pèlerins qui accouraient à une église dédiée sous l'invocation de St.-Antoinc , plus ancienne que celle qui est aujourd'hui aux pères jésuites ; où l'on venait de toutes parts , on, par dé? otion , on pour être guéri du mal que le peuple nommait \efeude St.- Antoine ,. autrement le feu sacré y ou feu infernal, qui fit de si grands ravages en France dans le onzième et douzième siècle. On dit que cette ma ladie causait la perte du membre auquel elle s'attachait ; ce membre devenait sec et noir , comme s'il eut été brûlé II y a beaucoup d'apparence que le Pont-à-Mousson doit son principal accroissement à ce concours de pèlerins. L'ancienne église de la Maison-Dieu , on de l'hôpital de St.-Antoine , était sans doute au même endroit où se voit aujourd'hui l'église des jésuites, qui a été. bâtie long-temps après , comme nous le verrons plus bas. . La maison des pères, de St. -Antoine du 233) Pont-à-Mousson , à toujours été dès avant l'an 1200 , qualifiée Commanderie gêné-* raie , ayant sous sa juridiction d'autres* commanderies qu'on appelle subalternes. . Le titre primordial de sa fondation ne se trouve plus , et peut être n'a-t-il jamais existé , plusieurs établissemens célèbres , n'ayant eu que des commencemens trèsfaibles , et presqu'imperceptibles , et fondés seulement sur les aumônes des fidèles et les soins de la providence. Les chanoines de la cathédrale de Metz, ayant été obligés de sortir de cette ville , par les vexations des magistrats , se rendirent au Pont-à-Mousson le 15 juillet 1462; et y firent l'office dans

l'église des pères de-St.-Antoine , jusqu'au 8 de novembre 1463. Pour reconnaître la grâce que ces pères leur avaient faite, les chanoines fièrent avec eux une association de prières , et convinrent de faire dans la suite mémoire de St.- Antoine dans leurs offices , et réciproquement les pères de St. -Antoine s'obligèrent de faire mémoire de saint Etienne dans le leur , ce qui s'est observé de part et d'autre (1). Cette église qui est une des plus bellesde la province , n'était pas encore aéhevée en ce temps-là ; elle avait été commencée sur la fin du treizième siècle , par les abbés généraux de l'ordre de St.-Antoine , et par les soins des commandeurs du Pont-àMousson , et de toute la religion qui contribua à cet édifice. On ne doute pas que les aumônes et les corvées des peuples fidèles des environs, n'y aient aussi été de grand secours ; elle ne fut achevée avec ses deux tours qu'en 1474 , sous le gouvernement de Jean Jacquet, général de l'ordre , dont les armes se voient au frontispice. Le père Abram (2) dit qu'on voit dans une inscription en lettres gothiques , sous le vestibule de cette église , quelle fut achevée en 1466., par Thierry-le-Sorlier , gouverneur de l'hôpital du Pont-à-Mousson , Histoire de Lorr. t. a., p. 4oV Mémoire *#. P. Satigoon (i) Abram?Hi*U Univer. Mussiponi lib. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.63% accurate

(234) sous Benoit de Ment-Ferrand » général de Tordre. •. Le père Benoit Picard , dit qu'elle lut bâtie par Béni I d'Anjou , roi de Sicile, et que Louis , marquis du Pont, son fils , y fut eu terré. L'église ainsi que les lieux réguliers , furent cédés aux BB. PP. jésuites en ' 1574, par l'autorité du cardinal de Lorraine , légat du saint siège en Lorraine, et les antonistes furent obligés de se retirer précipitamment dans une maison qui leur appartenait au-delà de la Moselle. Quant à cette partie du Pont-à-Mous*»j(l) qui est an couchant de la Moselle, église de cette tille neuve ; Thiébaut comte* die Bar , n'en fit bâtir que le chœur ; Yo- . lande -d'Anjou , l'acheva en 1450. Vers l'an 4230 , Thiébaut II , comte de Bar , étant entré dans la guerre des Messins contre le duc Mathieu II , ce dernier pour s'en venger , alla mettre le feu à la petite ville du Pont , qu'on commençait alors à bâtir au couchant de la Moselle , vis à vis le château de Monçon. En 1263(1),- Thiébaut II, comte déBar, augmenta considérablement cette nouvelle ville du Pont , et y attira les habilans de trois ou quatre villages rircenvoisins , en leur accordant des places pour y bâtir des elle est beaucoup plus récente que la ville ! maisons , et leur donnant des pn vident nous venons de parler. On assure que lèges d'exemption ; d'abord il leur accorda oe Ait vers l'an 1200 , que Thiébaut I , les franchises selon les lois de Beau m ont, nomte de Bar , qui a gouverné depuis ! et ensuite celles de la ville de Stenay. Les 1141 ; jasquVn 1214, fonda l'église de lettres de cesaifranchisscmenssontdu merSte. -Croix , nommée sur le pont -, parce Îu'elle est bâtie en partie sur le pont de la [oselle , et qu'il y mit des reliques de la Ste.-Croix, qu'il avait dit-on apportées de la Terre Sainte. Le père Abram dans son histoire de l'université du Pont-à-Mousson , dit qu'il a vu derrière l'autel de cette église , une inscription en vers français ou gaulois , en rimes énigmatiques , couverte d'un vernis et d'un grillage de fer, incrustrée dans la muraille , où l'on lit qu'en 1263 , cette église fut bâtie ; mais cette inscription ne s'y voit plus , je l'y ait cherchée inutilement , elle peut être cachée derrière quelque boisure. D'ailleurs , cette date ne s'accorde nullement avec ce que nous venons de dire ; mais ou pent concilier ces différentes dates, en disant que Thiébaut I , comte de Bar > commença cette église vers Tan 1210 ; que Thiébaut II, en 126?, l'acheva, ou l'augmenta , et peut-être ne fut-elle érigée en collégiale , que par le duc Bené I , .an quinzième siècle. L'église de Ste. -Croix sur le pont , est dans, le goût gothique, elle est près le pont , et on

croit qu'elle est la première (t) Histoire deLorr. t. a, p. i5i. credi d'avant Pâques, en mars 1261 . Elles portent que le lieu se nommera la NeuvcWUle-au-PonL Environ l'an 1440 , la duchesse Isabelle de Lorraine , épouse du duc Bené' f, voulant aller en pèlerinage au Pont-St.-Antoine , les Messins loi enlevèrent ses bahns et ses bardes* On peut voir dans l'histoire de Lorraine, les suites de cette entreprise. En 1475, le duc Bené II ^ sortit-de cette ville avec ses troupes par le pont , pendant que le duc de Bourgogne était de l'autre coté de la rivière ; Bené alla passer la Moselle au gué près de Liverdun, pour s'avancer vers Nancy. On engagea à venir s'établir au Pontâ-Mousson les habilans des villages de Tirey , de Blenod , de Rods 6a Rup , et de St.-Laurtnt-le^viel , dont l'église était à un quart de lieue de la Ville près le village de Madières. Il n'y reste plus qu'une chapelle appelée St.-Laorent-le-Viel. St.Laurent fait aujourd'hui la principale paroisse de cette nouvelle Tille* N * La paroisse de Si. -Martin située entre les prémontrés efles jésuites, est composée de$ anciens habitans de Tirey, village autrefois très-considérable , sur le chemin de (i) Abram. Hist. Uâivers. 1. t, jot. ur. *
Digitizedby VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 16.09% accurate

(25*) Pouf^-MoussonA Met*, où il ne reste J"1*^.?^!^^ aujourd'hui que la métairie de Su-Michel, qui appartient aux pires jésuites , et telle do Poucet , aux pères de St. -Antoine. La paroisse de St. -Laerent , subsistait avant que les trois autres paroisses y fussent transférées. La paroisse de Ste^Crûix-en-ltup (1) , était autrefois où l'on voit le couvent des carmes déchaux hors la ville vers le nord. Celle de St.-Jean dans la ville vers le midi , était autrefois la paroisse de Blenod, village aujourd'hui assez petit dans la plaine , hors la ville vers le midi. L'église de St.-Erienne qu'on y voit, est encore de la paroisse de St.- Jean , qui est dans la ville. Ceux de Mets en 1569, la veille de la Toussaint , prirent et brûlèrent le bourg dessous Mousson. Les anciens monumens du Pont-àMousson , parlent souvent de la Centaine de cette Fille , Centena. On dit que c'était une compagnie , ou une espèce de sénat , composé de cent conseillers (2). Centena peut aussi signifier un droit seigneurial , qui se payait au centième , sur les terres des églises , ou de la seigneurie des églises, Potestatis Ecclesiœ } le nom de Pôtest as signifie sûrement une seigneurie, et dans nos titres français' Poêsté signifie la même chose. Centena signifiera donc le centième denier qu'un seigneur séculier exigeait d'une terre de l'église , ou la centième brebis , ou le centième jour de terre ; Centena peut aussi signifier un canton , une terre habitée par cent familles , ou cent feux , sur lesquels était préposé un officier nommé Centenier ou Kicarius , qui y exerçait la juridiction seigneuriale, Dans les Gaules, anciennement les comtes assemblaient les hommes libres , et les menaient à la guerre. Ils avaient sous eux des officiers qu'ils appelaient Vicarii^ (i) Chfooiqtie de St.-ïhiébant , t. a , p. CLXXX. \i) Histoire dt Verdun, p. cmux , cs a. hommes libres étaient divises en centaines, centena 1 qui composaient ce que nous appelons Bourgades , les comtes avaient sous eux des officiers qu'on nommait Centeniers, , qui menaient les hommes libres de leurs centaines à la guerre: habeat unusquisque Cornes Ficarios et Cenlenarios sectun. liv. 2 , capitular. art. 28. La Centaine du Pont-à-Mousson était donc apparemment les bourgeois de ce lieu, subordonnés au comte de Mousson. Cette division par centaine fut faite par les rois Gotaire et Cnildéric, dans la vue d'obliger chaque district , à répondre des vols qui s'y feraient ; mais le Pont-à-Mousson est trop moderne , pour qu'on y ait suivi ces anciens réglemens. A l'égard du gouvernement du Pont-àMousson, cette ville se gouverna d'abord

selon les lois de Beaumont en Argonne , et ensuite selon les lois de Stenay ; elle eut un maire et sept échevins , que l'on choisissait annuellement; et outre cela, une espèce de sénat perpétuel de quarante jurés. Cette manière de gouverner subsista jusqu'en 1554, que le Pont-à-Mousson fut érigé en marquisat, par l'empereur CharlesIV , qui ensuite lui donna le nom et les privilèges des villes impériales en 1572. Alors elle fut gouvernée par un échevin, sept jurés et dix-huit conseillers, qui étaient choisis par les députés du tiers état, au milieu d'une place qui se trouve entre l'église de Ste-Croix sur le pont , et la maison des pères de St.-Antoine ; cette place porte encore le nom d'Atrie de «S/.r^ntoine , ou parvis , ou cimetière de SaintAntoine. Cette façon de gouverner fut supprimée, lorsque la ville de Pont-à-Mousson fut réduite sous la domination de la France ; et le duc Léopold à son retour dans ses états, la laissa sur le pied où il l'avait trouvée. Pendant la guerre que Cbarles-leHardi , duc de Bourgogne , faisait au duc René II , Charles prit la wlle de Pont-àMousson , après huit jours de siège en Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.58% accurate

1475/ Le duc René entra dans la même rille an mois d'octobre 1476 , et n'y demeura qu'âne nuit , les Suisses qui le suivaient , ayant faussement prétexté , qu'on avait conspiré contre leur vie ; René fut donc obligé de se retirer , et dès le lendemain le duc de Bourgogne entra dans la place, sans y trouver la moindre résistance. Le roi Henri II , étant arrivé à Pont-àMousson le 8 avril 1553, ordonna qu'on fortifiât la ville et le château de Monçon , et nomma des commissaires pour travailler à ces fortifications , pendant qu'il s'avançait vers la ville de Metz , pour s'en rendre maître. L'année suivante 1553 , le comte d'figmond qui commandait quelques troupes pour l'empereur Charles V, y entra, et les fortifications ordonnées par le roi Henry II , furent interrompues. Le Pontà-Mousson n'a jamais été régulièrement fortifié, et le peu de fortification qui y était, fut rasé en 1670 , par le maréchal de Créqui. On y voit encore les restes des anciennes murailles , et de quelques vieilles tours. Le prince Casimir II , fils de Frideric III (1) , comte palatin du Rhin , ayant levé des troupes en Allemagne, pour venir au secours du prince de Condé , qui s'était retiré de la cour du roi Charles IXX, passa la Meuse à St.-Mihiel , et 'vint joindre au Pont-à- Mousson le prince de Condé , l'amiral de Coltgni , d'Andelot et les autres mécontens, qui l'attendaient au château de Monçon. Dès que la jonc* lion fut faite , et qu'on eut trouvé moyen de contenter les Allemands , qui deman(356) site d'études au Pont-4-Mousson en 1573T, et la donna aux RR. PP. jésuites pour ce qui regarde les humanités , la philosophie ou les langues, les mathématiques et la théologie. 11 laissa les écoles de droit et de médecine, à de très-habiles professeurs , qu'il y fit venir d'ailleurs. On peut voir notre histoire de Lorraine.' Il y a dans la maison des jésuites un séminaire fondé par Pierre du Chatelet, évéque de Toul» Le roi' Stanislas a fondé dans la maison des jésuites du Pont-à- Mousson , un professeur royal de mathématiques , le 8 septembre 1749. Le couvent des claristes du Pont-àMousson , fut commencé ou projeté en 1431 , par le duc Charles II , et la duchesse Marguerite de Bavière son épouse y mais ne fot achevé qu'en 1444, par le duc René I. Les religieuses n'y entrèrent qu'en 1447 : la reine duchesse Philippe de Gucldres, y prit l'habit en 1519, et y mourut saintement en 1547, le 28 février. L'abbaye de Ste.-Marie du Pont-àMousson y fut transférée en 1606, de son premier établissement , qui était dans une forêt près Preny-sur-Moselle , d'où vient qu'on lui donna le nom

de Ste.-Marie-auxbois , ou de Ste.-Marie-de-Prisney. Les cannes mitigés sent établis dans la ville de Pont-à— Mousson , à l'orient de la Moselle depuis Tan 1611. Il y a aussi des minimes fondés le 24 octobre 1632. Des chanoines réguliers de St. Augustin réformés, établis en 1607, et cinq couvents de filles , savoir : les claristes , les rodaient de l'argent, les princes et leurs ligieuses de la congrégation, fondées le, troupes prirent leur route à travers la Lor-, 9 novembre 1604. Elles ont une école *».«« , la montre se fit à Liffou-le-Grand , d'où ils s'avancèrent, vers Langres. Le duc de Lorraine avait à Pont-àMousson une forte maison. On dit que France. pour les jeunes filles. Les religieuses annonciadès des dix vertus, ou de la vertueuse Jeanne de ce château ou maison forte , avait été bâti par le duc René II ; il est aujourd'hui entièrement ruiné. Le duc Charles III , érigea une univer(i) An. i56;.Hi§t. de Lorr. t. 3, p. i383. Les carmélites établies le 24 octobre 1652. Et le 24 août 1626, furent introduites les religieuses de la Visitation de NotreDame. Les capucins y furent reçus en 1607 , Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.03% accurate

(257) et leur maison a été bâtie par la piété de Charles , cardinal de Lorraine, Les carmes déchaux , bâtis hors de la ville au nord , â demi-lieue de la ville , lurent établis le 25 mars 1625, par Jean de Porcelet. L'Hôpital du Pont- à-Mousson situé sur la paroisse de Ste.-Croix-en-Rup , est dédié à Jésus circoncis. Quatre religieux de St. Lazare , en ont la direction. On voyait-ci-devant dans l'église des jésuites au Pont-à-Mousson , le mausolée de Bonne de Bar^ dané le presbytère de cette église, d'où il a été déplacé en 1745, lorsqu'on a travaillé à ce sanctuaire, dans le goût moderne. Dans l'église des religieuses de Ste.Oaire de la même ville , on voit le mausolée de la reine duchesse Philippe de Gueldres, qui se fit religieuse dans ce monastère, et y mourut en odeur de sainteté, comme nous l'avons déjà dit. Son effigie en relief de marbre gris, est un excellent morceau de sculpture; il est dans le mur septentrional de l'église, et on en voit un- pareil au-dedans du cloître des religieuses. Au même Heu on lit qu'en 1538 , le 13 septembre, fut apporté en l'église de Ste.-Glaire du Pont-à- Mousson, le cœur de Louis de Lorraine -Vaudémont, qui fut tué au * siège de Naples , le 23 août de la même année ; son corps gît â Naples , dans le monastère des filles de Ste.-Glaire Dans le même couvent , l'on voit proche le gros pilier de l'église, un mausolée en marbre blanc , avec la figure en relief de Guirlande Hemmen de Frise, femme de François Adekema; elle mourut à Pontà-Mousson revenant de Rome , où elle était allée pour éviter la persécution des hérétiques. Ce mausolée est fort remarquable, tant par la figure de cette dame, que par sa coiffure , et par les écussons de ses alliances; mais la date de sa mort n'y est point marquée. En 1617, le 7 mai. fut enterrée au même lieu Françoise de Mory d'Aceno , native de Mantoue, dame de S. A. Marguerite de Gonzague duchesse de Lorraine et de Bar , ipouse de Nicolas Marez de Nouroy , chevalier , seigneur de Port-surSeille , chambellan du duc Henri IL Au même lieu derrière le grand autel , est inhumé le célèbre jurisconsulte Pierre Grégoire de Toulouse , mais son épitaphe composée après coup par le père Abram jésuite , est cachée derrière la boisure ; je lai rapportée dans la vie des hommes illustres. » % Le 7 août 1641 , la ville du Pont-àMousson, sommée par le sieur FolleviUe, se rendit ; cinquante suisses de S. A. en sortirent avec passe-port, et se retirèrent à Sierk. Dans la même ville du Pont-à-Mousson , à l'occident de la Moselle , qui est du diocèse de Toul , se voyent

les écoles de droit et de médecine ; on y voit aussi sur la place , le palais où siègent toutes les juridictions, bailliage, prévôté , maîtrise et hôtelde-ville, qui a la police; il y a aussi un bureau de recette. Le bailliage est du ressort de la cour souveraine de Nancy. i-e bailli de Pont-à-Mousson est conservateur des privilèges de l'université ; le lieutenant-général du bailliage vice-conservateur, l'avocat et le procureur du roi promoteurs de la conservation. Les appels de ce tribunal se portent directement à la cour souveraine. On^y voit un jardin botanique , et une salle particulière pour les démonstrations d'anatomie. L'ancien château de la Ville-neuve du Ponl-à-Mousson , était sur le bord de la Moselle, près le couvent des capucins. On croit que ce château avait été bâti du temps de René II : on acheva de le ruiner en 1677; nous en avons encore vu les restes plusieurs années après. Le grand duc Charles III , pour l'utilité publique et pour l'illustration et décoration de la ville et cité du Pont-à-Mousson , y établit quatre foires générales et Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.68% accurate

(M8) publiques qui devaient durer chacune quinze jours, dont Ta première devait eei mencer au premier juin 4575 > I» seconde le premier septembre même année, la troisième le premier décembre , et la quatrième te premier mars 1574. On accorda aux marchands la faculté d'aller , venir , demeurer dans les états de Lorraine pendant lesdites foires, sans être recherchés d'aucunes tailles, impôts, subsides , maîtoles ordinaires et extraordinaires , sans exception d'aucune nation ou religion que ce puisse être, pourvu qu'ils ne fassent aucun exercice contraire à la religion catholique. Que toutes marchandises , de quelque nature ou espèce qu'elles soient , puissentêtre menées en ladite foire franchement et Hbrement, sans que les voitures soient obligées de payer aucune gabelle, sinon l'ancien droit de haut-passage ; à charge toutefois que lesdites- marchandises seront déchargées dans le magasin public de la •ville, pour y être enregistrées par le concierge. Fait le 4 d'avril 1579. On a imprimé à Paris , en 1698, inquarto , la relation de ce qui s'est passé au mariage de leurs altesses royales , Léopold I , et Elisabeth Charlotte d'Orléans , tant à Fontaine-Bleau , qu'à Bar, à Nancy et autres lieux, où Ton voit fort en détail ce qui se passa à l'arrivée de leurs altesses royales au Pont-à- Mousson à leur retour de Bar-le-Duc } où s'était célébré le mariage. MONÇON. — Monçon , est une montagne située a l'orient du Pont-à-Mousson; cette montagne avait autrefois sur son Sommet un château célèbre dans notre histoire, accompagné d'un bourg et d'une église paroissiale, qui subsiste encore, et d'une chapelle centrale. Le village de Monçon est du diocèse de Metz , office , recette et bailliage de Pontà-Mousson , cour souveraine de Nancy ; le roi en est seul seigneur. Il y avait à Monçon (1) un prieuré sous le nom de Saint(i) Histoire de Lorr. t. t. page 77. Pion, a» 80-PiMit, Pigentttttê, dépendant autrefois de l'abbaye de St.-Mihiel. Le nom de Monçon n'est pas toujours écrit de la même sorte ; quelquefois il est nommé simplement Monçon , ou Mouçony quelquefois Monscio ou Montio , et quelquefois Montiacum : cùm œgrotarem ûpud Montiaçam usque ad mortem , dit la comtesse Sophie, après la mort du comte Louis de Monbéliard son mari , arrivée vers Tan 1095. Il y a tout lieu de croire qu'il y eut autrefois un camp romain sur la montagne de Monçon (1). Les médailles, les piarrt» taillées et les colonnes que l'on y trouve de temps en temps , en sont

The text on this page is estimated to be only 17.95% accurate

(qutrert , ubi atiquid firmhatis fieri potui&sct, contra prœdiclontm insidias pcrJtdorum. Ces châteaux qui dans leur origine avaient servi à garantir le pays des irruptions et des violences des barbares, devinrent dans la soi te des retraites de petits tyrans, qni se servaient de leurs forteresses pour opprimer les passans , pour mettre à contribution leurs voisins, et pour vexer leurs propres sujets: aussi la France en 1636', s'étant rendue maîtresse de la Lorraine , fit démolir la plupart de ces châteaux ; et en 1670, elle fit renverser le peu qui en restaient , et qui pouvaient encore donner de la jalousie aux puissances voisines, et causer de l'inquiétude aux peuples du pays.. Quand au bourg de Monçon , il est réduit à un petit village qui n'a rien de remarquable, que l'église et les fonts-baptismaux , qui sont d'une pierre travaillée , dont les figures , au jugement du père Àbram jésuite, dans son histoire de l'université du Pont-à- Mousson , paraissaient être du grand Constantin. Je ne les crois pas d'une si grande antiquité: je lis que vers l'an 1085 , Sophie, comt&se de Bar et de Monçon , fit bâtir dans son château de Monçon une chapelle, et que Herman évéque de Metz, permit qne Ton y plaçât des fonts-baptismaux , apparemment les mêmes que l'on y voit à présent. Ces fonts sont taillés en rond , ayant quatre espèces de pilastres , qui débordent en angles obtus. Cette pierre a trois pieds huit pouces de diamètre, et trois pieds cinq pouces de hauteur; sur un de ses côtés est représenté St. Nicolas, ayant à sa gauche deux enfans dans une cuvette, sur un desquels il impose la main; au-dessns des deux enfans est un ange, qui descend du ciel ; à la droite de St. Nicolas, est un ecclésiastique assistant, tenant en main un livre ouvert ; au côté opposé est représenté un arbre, sous lequel sont deux égares habillées; un peu à côté du même arbre, se voit St. JeanBaptiste, vêtu d'une peau, ceftit d'une 259) corde, imposant les mains stir deux figures toutes nues , qui sont dans une cuvette. Au troisième côté est reprèsenjé le baptême de Jésus-Christ ï on y remarque d'abord J.-C. dans l'eau à mi-jambe , ayant à droite St. Jean-Baptiste habillé comme je lai dît ci-devant , et à sa gauche une figure tenant une robe, sans doute celle de J.-C. ; au-dessous de cette figure, un ange tenant en sa main une espèce d'encensoir; on remarque au-dessus de J.C. le Père éternel, et au-dessus du Père, le Saint-Esprit en forme de colombe. Sur le quatrième côté se voit St. Jean , habillé comme ci-dessus , imposant les mains à une foule de peuples représentés par sept ou huit figures. Celte

pierre est soutepue sur six têtes d'animaux de différentes espèces, bœufs, lions, béliers, etc. Le reste est enterré , comme aussi trois marches , qui sont sous terre , et que l'on dit être de la même pierre. On lit dans Alberic, que l'empereur Henri Y , en 1115, ayant assiégé le comte Renaud I , dans son château de Bar , s'en rendit maître , et fit le courte prisonnier ; delà il vint mettre le siège devant la forteresse de Monçon , où la comtesse son épouse (c'était ou Gillette de Vaudcmont, ou Gillette fille du comte Sige/rojr de Érie) , était enfermée avec une bonne garnison. L'empereur ayant trouvé plus de résistance qu'il n'espérait, fit dresser devant le château une potence , menaçant d'y faire attacher Renaud son prisonnier, si-la comtesse ne rendait la forteresse ; mais la nuit même elle accoucha d'un fils, auquel ceut qui étaient dans la place , prêtèrent ser- . ment de fidélité. Le lendemain ils repondirent i l'empereur qu'ils avaient un nouveau comte de Bar , à qui ils avaient rendu leur hommage qu'il pouvait faire du comte Renaud ce qu'il jugerait à propos. Il le condamna à mort ; mais à l'instante prière des princes qui étaient dans son armée , il Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.90% accurate

révoqua, sa sentence , et emmena Renaud avec lui. Ce comte vivait encore en 1149 : le fils qui lui naquit à Monçon , fut , Hugues de Bar , qui succéda à son père en 1149 , et mourut en 1155. Sur le penchant de la côte de Monçon du côté de l'orient , entre Monçon et la ville du Pont-à-Mousson , qui est au-dessous , on voit des sources d'eaux ferrugineuses , qui sont bonnes contre plusieurs sortes de maladies, et sont assez fréquentées pendant les beaux mois d'été. M. Pacs quotte , médecin de Pont-à-Mousson , a composé un petit ouvrage , où il fait connaître la nature deces eaux, et les maladies auxquelles elles peu vent apporter du «oula (240) t'appelait anciennement Confiant et Filleneuve, et à présent Pont-St .-Vincent. Il est dit au mémo lieu , que ledit comte de Vaudémont , a donué au Pout-St.-yinccnt les franchises de la loi de Beaumont en Argon ne. On dit qu'il y avait aussi un pont, et que sou véritable nom , est le PortSt.Vincent , parce que ce lieu dépendait du prieuré de Chaligny , appartenant à l'abbaye de St.-Vineeut de Metz. La paroisse du Pont-St. -Vincent a pour patron St.Julien. % Le duc Charles III , pour récompenser le prince Nicolas de Vaudémont , qui avait gouverné la Lorraine pendant sa minorité f ingénient : elles contiennent unsel fossile cris- J et son absence , joignit Je Pont-St* -Vi talisédans la terre jaune, dont la montagne .cent au comlé de Chaligny , et érigea est composée. Il y a une autre source mi- lieu en comté princier ,- et le plus seigneunérale sur le côté de Rup , près le monas- rial du duché de Lorraine , en J562. tère des carmes déchaux , et une autre près le moulin de Madières j elle sont toutes ferrugineuses. Mopçon porta d'abord le titre de comté; ensuite la ville de Pont-à-Mousson ayant été érigée en marquisat en 1354 , fut depuis créée cité d'empire en 1373, par Pendant la guerre que le duc Charles de Bourgogne , surnommé le Hardi , ou le Téméraire , fit au duc René II , Charles s'empara des châteaux deTello et du PontSt.-Vincent (1) , et y mit quelques troupes , qui furent obligées d'abandonner cet postes , et de se retirer à Nancy, ayant apl'empereur Charles IV: Monçon qui en pris les progrès des troupes Lorraines, qui fait partie , a été compris dans les mêmes prérogatives. PONT-SUR-MEUSE. — Pont-surMeuse, village du diocèse de Toul, annexe de Boncourt ," du comté* d'Apremont , situé à droite de la Meuse, une lieue et demie au-dessous de Commercy , bailliage avaient repris Vaudémont , et en avaient chassé le Bourguignons. Le château du Pont-St.-

Vincent fut ruiné , par ordre du roi Louis XIII , pendant les guerres du duc Charles IV , contre la France. Ce fut auprès du Pont-St.-Vihcentque de St.-Mihicl , cour souveraine de Nancy, j le duc de Guise , en 1587 , avec une vaM. Parisest ^Ûpeujjinjieu. • _ \ \ kur et une conduite admirable , défit avec PONT St. -VINCENT, ou Poet-St.-1 VufÇBNT. — Pont-St;-Vincent , bourg du diocèse de Toul , souveraineté de Lorraine, bailliage de Nancy , comté de Chaligny , situé sur la Moselle, à trois lieues de Toul et de Vézelise , à deux lieues et demie de Nancy. Le Madon entre dans la Moselle en cet endroit : il y avait autrefois un château , aujourd'hui ruiné. On lit dans une lettre de Henry , comte de Vaudémont écrite en 1113 , au mois d'avril x que le bourg du Pont-St.-Vincent, une poignée de gens, une armée de trentecinq ou quarante mille protestans d'Aile— gne, qui étaient venus au secours des Huguenots de France. P ^NT-PIERRE — Pont-Pierre, village dépendant du Neufchâteau, situé sur le Mouson entre la Mothe et Neufchâteau , nommé en latin Pons Pet rus f diocèse de Toul,- l'église est dédiée à St.-YJartin ; seigneur, le Sr de Lavaux. Il y a un ermi■(.)i*;6.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.88% accurate

t âge nommé de St. Julien. Cour souveraine de Lorraine, office de Bourmont, bailliage de Neufchateau. Gontran roi de Bourgogne, ayant perdu tes deux fils Clodomir et Clotaire, songea a adopter son neveu Je jeune Childebert roi d'Austrasie (1). Il lui proposa une entrevue , qui se fit à Pont-pierre , entre la Mothe et Neufchàtaau , et l'investit eh ce lieu de son royaume de Bourgogne. Ceci se passa en 577. Il y a un autre Pont-pierre , terre d'empire, à une lieue et demie de St.-Avold. POPE. — Popé , ceuse ancienne, sur le ban de la ville de Bar , entre Marbot et Silmont. On y remarque encore quelques traces d'une chaussée Romaine , allant à Silmont. Il y avait autrefois à Popé une léproserie. On peut voir ce qu'on a dit sur la Léproserie de St. -Aubin , sous le titede Som miercy : voyez aussi sous l'article de la ville de Toul , l'abbaye de St.-Man&uy, PORCELET , ou PORCELETTE. — La maison de Porcelet., originaire de Provence , portait d'or au porc de sable , armé d'argent ; elle tire son nom du bourg de Porcelet en Provence, où elle est trèsancienne. Les Siciliens dans les fameuses vêpres Siciliennes , du jour de Pâques i 282 , sauvèrent la vie à Guillaume de Porcelet , gouverneur de Galatasîa. On peut voir l'histoire de Provence, de César Nostradamus , qui traite assez au long ce qui concerne l'origine et la fable de la maison de Porcelet (2). La maison de Porcelet est établie depuis long-temps en Lorraine , et y a toujours figuré avec distinction. Jean de Porcelet de Maillane , fils d'André de Porcelet , de Maillane, seigneur de Valhey , et (TEsther d Apremont , naquit le 24 août 1382, et fut fait évéque de Toul en 1608. Il posséda l'abbaye de St.-Avold en commande et pour perpétuer la mémoire de sqd nom dans ces quartiers-là, il y bâtit le Tillage l. 5. c. 17, 18. Histoire de Profence, 1*7, 193. (241) de Porcelet , à deux petites lieues de St.) Gregor. Turon. I Nostradamus. deux', part., p. 11 3, Avold, vers le nord; c'était un terrain inculte, chargé de bois et de broussailles, qu'il fit défricher , et y mit dés habilans pour le culiiver. . PORCIEUX. — Porcieux, appelé en latin Portusy ou Portus Cœlorum, ou Port us suavis , est un village sur la Moselle auprès de Belval , une lieue au-dessous de Châtel-sur-MoselIe : il y a une verrerie très-considérable , elle était à Tonnoy avant 4698. Porcieux passe pour aunexe de Cbâ tel -sur-Moselle. PORCIEUX ou PORTESSIEUX.— Porcieux on Portessieux , maison franche avec de belles dépendances , à droite de la Mcurthc , un quart de lieue au-dessus de Rosières. C'était autrefois une jumenterie y ou

une espèce de haras ; il en est parlé dans un arrêt de la chambré des comptes de Lorraine, du 22 juillet 4662. En 4570, ie duc Charles III , engagea Portessieux près Rosières, au sieur Bernard M akuit, pour la somme de vingt mille francs. PORTOIS, tePORTOIS. Portent!* Pagus. — LePortois tire son nom de St.Nicolas-de-Port près Nancy , sur la rivière de Meurthe , et s'étend sur celle rivière de côté et d'autre , à l'occident et à l'orient. . Dans le partage de» provinces , entre Te roi Charles et Louis , en 870, il est parlé de Portense , après T alterne , Odorncnte et Barrensc ; souvent on appelle le bouig de Saint-Nicolas simplement Port , ot il n'avait point d'autre nom avant , le transport de la relique de St.-Nicolas „ qui s'y fit au douzième siècle. Ce lieu était dans le Cbaumontpis , comme il parait par un titre du roi Charles-le-Simplc , de Pan 912. In Comitatu Caltnontensi , in Villa quœ dicîtur Port , super fluoium Mort... (4) Dans l'histoire de Saint-Louis , par le sire de Joinville, ce lieu est appelé^/.Nicolas de Varangèvillc ; et dans le traité de mariage entre le duc Ffrrilll, et Marguerite de Navarre, on met Port et Varangèville comme deux lieux voi(ï) Histoire de Lorr. t. a. p. ccccLixri.

 Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 20.75% accurate

lins , et dépendans l'an de l'autre. On peut voir ce que j'ai dit dans Partiel* de St. -Nicolas* Saint-Gauzelin évêque de Toul , acquit deux ménages in villa quœ dicitur P or tus ; ce saint est mort en 962. La carte imprimée à la suite de l'histoire de Toul du R. P. Benoit Picart,, marque encore un canton nommé Portois , autrement Daultensis, à présent Portensis Pagus; il est à l'extrémité du diocèse de Besançon au midi du Soissonais et du pays de Mirecourt, où l'on trouve la Marche, Aigremont, Montureux et l'abbaye d'Ofibnville , sur la petite rivière de Spance , différent d'Ofibnville suc la rivière de Plaine. 11 y a encore Castrum Portianum , château Porcien , qui est situé entre Je Laonais et le Soissonais. La principauté d'Arches est située dans ce pays de Château Porcien , entre Maizières et Cbarleyille-sur-Moselle y ce canton est ordinairement nommé Pagus Porcensis. On peut voir sur cela la notice des Gaules , de M. Adrien Valois , sous l'article Castrum Porcianum > château Porcean , ou château Porcien , et ce que j'ai dit sur Arches-sur-Moselle, POULENGI. — Poulengi , ancienne abbaye de filles, nommée en latin Pauliniacensis Ahbatia , a été long-temps possédée par les éveques de Toul , quoi2ue située dans 1er diocèse de Langres. ille fut donnée à Drogon , évêque de Toul , par le roi Louis III , de Germanie, qui a régné sur la fin du neuvième siècle; quelques-uns ont prétendu qu'elle avait été fondée par sainte Salaberge. Elle est située sur la petite rivière de Moron , a quatre ou cinq lieues de Langres, entre Nogent-le-Roi et Ghaumont en Bassigny. POUSSA Y ou PORSAY , abbaye. Voyez MIRECOURT. PRAYE ou PREYE . — Praye ou Preye, village à gf fiche de la Vologoe, au pied de la montigne de St.-Amon, à une lieue de Bruyères. y raye , village à une lieue de Vézelise, au pied de la montagne de Sion. (342; Saint-Prayè, Sanctûs Prœjeetus, peut ^village dépendant de l'abbaye et de la paroisse de Mo jenmoutier , au pied de la montagne de la Hautepierre. Il y a dans les montagnes des Vosges dix ou douze censés ou hameaux, du nom de Praye, qui ont chacun la dénomination de leurs mairie, ou du lieu où ils sont situés, et n'ont rien de remarquable. PREIX. — Preix , Pratum, village de France, diocèse de Toul, bailliage de Chaumont ; l'église a pour patron SaintrDidier. Dépend , la Fauche annexe, dont on a parlé dans un article particulier. PRENI, ou PERNI, ou PRINY.— Preni ou Perni était autrefois un lieu considérable, aujourd'hui c'est un bourg cheflieu d'une prévôté royale , qui a été transférée à Pagni du bailliage de Pont-àMousson.

La chose qui rend Preni plus célèbre, est le château situé au-dessus du bourg sur un rocher fortifié à l'antique , et qui se trouvant placé à l'extrémité du duché de Lorraine , du côté delà ville de Metz , était considéré comme une barrière de ce côté là , pour arrêter les courses des troupes de Metz, tenir cette ville en bride, et empêcher ses entreprises contre la Lorraine. Aussi a-t-il souffert plusiers sièges, et en particulier sous Etienne de Bar évêque de Metz ; car le duc de Lorraine lui ayant déclaré la guerre , Etienne mit le siège devant son château de Perni , et y ayant fait brèche, il était sur le point de s'en rendre maître lorsque le comte de Bar frère de l'évéque, on ne sait pas par quel motif, lui déroba une victoire certaine. Etienne a siégé depuis l'an 1120 jusqu'en 1163. On ignore l'annéeprécise decc siège de Perni(l). Dans un titre de l'an 1251 , pour l'abbaye de St. -Pierre de Metz , il est dit que le duc Mathieu étant au lit de la mort , déclare que quand un duc de Lorraine va à Preni, les hommes de Pasgny doivent une fois l'an proseigner Gelint9 et encore faire garde une fois au château dudit lieu En 1456 , le 6 février à Lisle en Flan. (1) Ge&ta Epis. Motensis. Hist. de Lorr. t. 1. p. 63 pre. édit. preu. Digitized by VjOO^ IC

The text on this page is estimated to be only 22.09% accurate

(245 dre, lé doc Repé I, ayant traité de sa rançon pour le prix de cent mille écus d'or , à 70 au marc, dont il devait payer moitié an mois de mai prochain , et l'antre au mois de mai suivant, engagea Preni et obligea Collart de Saulcy, seigneur engagiste , doyenné do diocèse de Tool , ayant au midi celui de Dieulewart, Pévéché de Metz à l'orient et au septentrion , et l'évèché de Verdun au couchant. Ce doyenné est situé entre le ruisseau ou la petite rivière du Dette m midi, et du May ou Masàu sepd 'obéir au duc de Bourgogne ,et de déguer- ;tentrion ; ces deux petites rivières tombent pir de la seigneurie de Preni, dont il était gouverneur , aux offres de le replacer , lorsque ladite seigneurie lui retournerait. Archtoe de Lorraine, Layette Preni 2. En 1444-, le sire Collart de Saulcy, chevalier, seigneur de Preni, de Vendières et de Pargny en partie , ayant pris et enchaîné sept souldoïeurs de la ville de Metz , la guerre s'alluma entre ledit Collart de Saulcy et ceux de Metz , qui sept jours après firent une course jusqu'aux barres de Preni , et y firent quelques prisonniers , entr'autres le prévôt de Preni. En 1636, pendant la guerre de Louis XIII, contre la Lorraine, ce prince donna ses ordres pour la démolition des principaux châteaux de la Lorraine , entre lesdans la Moselle à l'orient de Preni. T/çglise de Preni est dédiée àSt.-Pierrc et à St.-Paul. En 1251 Thiébaut de Lorraine fils aine du duc Ferri III, était sire du château de Priney. U ne commença à régner qu'en 1305.

PROVENCHÈRES.— Provenchèresén latin Provencheriœ dérivé de Proventus, revenus, comme qui dirait terre de rapport: cç village est du Val de St.-Dié , office , recette et bailliage de St.-Dié. Il est souvent parlé dans l'histoire de ce pays , des seigneurs de Provenchères. On y -voit encore quelques restes d'un ancien château. PROVENCHÈRE. — Il y a uir autre village nommé Prooenchère à deux lieues quels Preni tenait un rang distingué , aussi \ nord ouest de Darney, à trois lieues de la fut-il tellement ruiné , qu'on n'y voit plus que des débris. Auparavant ce château était considéré comme une des meilleures places du pays. L'on y voyait dans une tour, une cloche nommée Mande - guerre comme destinée, à sonner le tocsin, ou à donner le signal de la guerre à la vue des ennemis ; les ducs de Lorraine avaient, dit-on, pour cris de guerre , Preniy Preni, comme il parait par ces anciens vers: * lis crient Prini} Prini, L'enseigne au riche duc Ferri, Marchis entre les trois roiaumes (1). Ces trois royaumes sont la France, l'Allemagne et la Bourgogne. On dit que quelques uns des ducs de Lorraine

ont mis ces deux mots au-dessus de leur casque, en forme de dévise (2). Il y avait autrefois des seigneurs particuliers de Preni. / Preni pour le spirituel^est chef d'un ii) Benoit Hist. de Lorr. p. 5i8 ?) Hist. de Lorr. t. a. p. coexr, Marche , recette de Bourmont. M. le marquis de Boulogne en est seigneur haut-justicier. L'église est dédiée à S te. -Colombe. La maison de Provenchères était autrefois puissante en Lorraine; les seigneurs qui en possèdent la seigneurie , ne descendent pas de cette ancienne maison. Dès l'an 1290, on voit , Vernier de Provenchères chevalier. PRUIM ou PRUM. — L'abbaye de Prum ou Pruim située au diocèse de Trêves à douze lieues de cette ville , dans la forêt d'Ardenne , sur, la petite rivière de Pruim, qui a sa source dans Luffel, à l'occident septentrional de Neuvestein; elle coule du nord au midi, et après avoir arrosé divers lieux, se joint â la Nyms, avec laquelle elle va se jetter dans la Moselle, près deWasserBiilic. On dit que dès l'an 720 , la reine Bcrtrade aïeule du roi Pépin qui demeurait dans son château de Marlebacb , fit bâtir dans une prairie, sur la rivière de Prum, un petit oratoire en l'honneur de là Ste,-Vierge Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.60% accurate

(2U) et des apôtres. Su-Pierre et St.-Paul (i). On l'appelle aujourd'hui h chapelle de St.-Btnoit dans la prairie , où plusieurs abbés , princes , ducs et religieux ont eu leur sépulture , et où les religieux du monastère se font enterrer. La reine fit aussi construire quelques cellules autour de cette chapelle et y introduisit un petit nombre de religieux, bénédictins , sous la conduite d'un saint homme nommé Angloalde , qui en (ut le premier abbé. Pour la subsistance de ces religieux, elle donna certains fonds de terres, de prairies, et de bois aux environs; tels furent les eommencemens du fameux monastère de Prum qui s'est beaucoup augmenté dans la suite , par la libéralité des rois et des seigneurs du pays , et par la bonne économie des abbés, successeurs d'Angloalde. Mais l'abbaye dont nous parlons , ' fut fondée d'une manière plus éclatante et plus célèbre, Ters la source de cette rivière, par le roi Pépin, à la prière de là reine Berte , ouBertrade son épouse, vers l'an 765. Il y mit pour premier abbé A*$uerus% qui gourverna ce monastère quarante-cinq ans (2). L'abbaye de fruim , reçut du même roi Pépin, la Celle ou le monastère de St. Goar qui était un lieu foij fréquenté des pèlerins. L'abbé Assuerusy bâtit une nouvelle église en 768, dans le dessin d*y transporter les reliques de saint Goar, pour leur faire rendre un culte plus décent. Qn ignorait alors le lieu de sa sépulture ; Dieu ayant permis qu'on le découvit , il fut porté en cérémonie dans la nouvelle» Basilique ; on y conserva pour faire l'office auprès de spn corps, les clercs qui desservaient l'ancienne église du saint. Saint Goar autrement St.-Govart , était né en Aquitaine, et ayant été élevé au Sacerdoce, il se retira en Allemagne en un lieu situé sur le Rhin , un peu au-dessus de Coblenz , où il bâtit un oratoire avec une cellule où il exerçait l'hospitalité avec beaucoup de zèle et de charité. On l'accusa (i) Defemio Monas. Prunîceosis impressa, anno. 1716. c. 4* p* 41 **• (i)Mabillon, ann. Bcr t, a. p. an. auprès de l'évéque de Trêves nommé Rustique, d'être père d'un enfant trouvé , il s'en défendit modestement i et on interrogea l'enfant qui répondit que son père était l'évéque Rustique. St. Goar s offrit d'en faire pénitence pour loi , et s'en re* tourna dans sa cellule ; il y mourut vers l'an 749. Son tombeau fut fort fréquenté, à canse du grand nombre de miracles qui s'y firent. On dit que -les voyageurs qui passent en bateaux sur le Rhin , vis-à-vis l'église* de St.-Goar, se mettent au col une corde ou une h art, pour montrer qu'ils se reconnaissent serviteurs du Saint.' L'abbaye de Pruim

a produit plusieurs grands hommes, comme l'abbé Assuerus, Vandelbert , Rbeginon , Rernon , Marqu— vard, Gerangue, Nilhard, Ansbalde, Eigil, St. Poion etc. Le jeune Pépin fils de Charlemagne et d'Himiltrude s oîant révolté contre son père , au lieu de le condamner à mort , comme il le méritait, on lui coupa les cheveux et' on le renferma dans le monastère de Pruim. L'empereur Lothaire , fils de Louis le Débonnaire , aima singulièrement cette abbaye, il s'y fit religieux et y mourut en 855. On voit son tombeau au milieu dn chœur, il est de marbre noir et assez simple. En 864 , le roi Lotljaire accorda à cette abbaye le droit de frapper monnaie sous l'abbé Auabalde, dans le lieu nommé Romeri- Villa. L'abbaye de Pruim fut saccagée par les normands en 892 ; ils firent mourir tous les religieux qui y étaient restés , n'ayant pu s'enfuir. On assure que le nombre des religieux allait jusqu'à trois cents, et qu'où y célébrait l'office divin nuit et jour sans aucune interruption , et qu'il y avait pour gouverner cette nombreuse communauté , sans l'abbé _, trois' prévôts et plusieurs doyens. On peut voir la liste des abbés de Pruim dans la défense du R. P. Knauf. chap. 4. pag. 45 et suivantes, PULLIGNL — Ptflligni , gros village sur le Màdon, que Ton passe en cet w Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.44% accurate

endroit sur un pont de pierre r la gneurie de ce village est partagée entre seize seigneurs. Ferri de Lorraine , fils du duc Ferri, qui en 1292, bâtit le château de Plombières, ayant quitté l'état ecclésiastique et la grande prévôté de St.-Dié , se maria , et eut un fils nommé , Jacques , seigneur de Plombières , de Bremoncourt et tTEinvaux, et épousa Isabelle de Pulligni(\). Thiébaut duc de Lorraine, étant entré en guerre arec le comte de Vaudémont , vers Tan 1306 , il se donna entr'cux une bataille à PuÛigni , où Thiébaut fat blessé. Pulligni , ancienne maison de noms et d'armes, à présent éteinte, après avoir eu beaucoup d'alliances arec les premières maisons de la Province ; elle portait d'azur au lion d'argent , couronné, armé et lampassé d'or. Une Jeanne de Pulligni , a été première fondatrice du courent des Cordeliers de la Chapclle-aux-Bois. Il parait que les cadets de la maison de Vaudémont prenaient quelquefois le surnom de Pulligni. Gérard de Vaudé(245) . ginairement de l'cvéque de Metz ; et dès Tan 1155 , Folmar comte de Metz, fondateur de l'abbaye de Beaupré , sachant que le terrain où il voulait bâtir cette abbaye, relevait de l'évéque de Metz, céda à ce prélat ce qu'il avait à Putélange, et par ce moyen racheta le fief sur lequel il fonda son monastère , de manière qu'il le rendit fief libre , dépendant néanmoins foncièrement du même évoque. Au milieu de Putélange , passe un ruisseau qui se perd dans l'Albe, un peu au* dessus de son embouchure. Il y a un château et une église paroissiale : le juge du seigneur s'appelle bailli } et ses jugemens se portent au bailliage de Sarguemines. * Il y a à Putélange deux châteaux qui appartiennent au seigneur du lieu ; un vieux et un neuf, mais peu considérables. PUXE, au comté de Vaudémont voyet i/Aiceur* PUXE sur Mme. PUXEprét Noroy. lé-Sec^ voyez l'Àlostu. mont , fils de Gérard II du nom , comte de Vaudémont, et frère d'Eudes de Vaudémont évéque de Toul , nommé à cette dignité en 1218, est qualifié Gèrardus de nobili stirpe de Pulligneio , dans les cédules des évéques de Tout. flist. de Lorr. tom. 1 page 180. Pulligni en Lorraine est fort différent de Pulligni en Bourgogne, de Pullenoy proche Nancy , et de Pulgny â une lieue de Vaudémont. PUTELANGE. — Putélange, ville et chef -lieu d'une ancienne seigneurie , située à deux lieues de Saralbe, trois de Sarguemines, quatre- de St. Avoldj bailliage de Sarguemines , souveraineté de Lorraine , évéché de Metz. Cette terre vint par mariage et héritage aux barons de Créhange. La seigneurie de Putélange relève ori. (i) Histoire «le Lorr. t. ». page 34a*

The text on this page is estimated to be only 21.84% accurate

(246 Hugo ou Hugues. Hugues engendra Brunon le 21 juin 1002. Ce Brunon fat nommé ^vêque de Toul , après la mort de Herman évèque de ce lieu , qui mourut en carême 1026 ; et Brunon entra, dans la yille de Toul en qualité d'évéque le 20 mai 1026 : il fut installé solennellement sur le siège apostolique , sous le nom de) Léon IX y le 21 février ^ premier dimanche de carême de l'an 1049 , et mourut à Borne le 19 arril 1035. Ce fut ce saint pape Léon I&, lorsqu'il 'fit son dernier voyage en Allemagne , qui unit le susdit prieuré de St. -Quirin l'abbaye de Marmouticr , située en Alsace proche de Saverne , ancien fief de l'église de Metz. Lorsque ce saint pape gouvernait heureusement l'église , il avait une sœur en Allemagne nommée Geppa, abbesse de Nisse : Cette dame alla à Borne pour voir son frère , de qui elle obtint les reliques de St. Quirin martyr; elle les déposa dans le village de ce- nom , en l'an 1050, n'ayant pris avec elle que la tête de ce saint, pour la transporter dans son abbaye de Nisse. On trouve le martyr de St. Quirin dans BoUondus, tom. 3. Martii die tricgesima.fol. 811. Les malheurs des temps , et les hérésies ayant dispersé une grande partie des reli ques de St. Quirin , et tous les mémoires des miracles particuliers que ce saint a faits en ce lieu qui porte son nom , on ne les peut mettre en lumière ; je dirai néanmoins , que tous les jours les pèlerins et pèlerines trouvent leur guérison dans notre village , du mal qu'on appelle le mal de St. Quirin. Ce mal est une espèce d'écrouelles , qui dans la naissance se manifeste ordinaire— , ment par une enflure ou une tumeur opiniâtre dans quelque partie du corps , et qui avec le temps s'ouvre et suppure par un ou par plusieurs trous qui se forment dans la plaie , résistant ordinairement avec tant d'opiniâtreté aux remèdes chirurgiques, que plus l'on y en applique, plus ce anal s augmente. Nonobstant celte! opiniâtreté , en en* trouve On s'adressant i Dieu, et à son saint martyr Quirin, la guérison^ en lavant tous les jours, c'est-à-dire pendant quatre ou cinq Semaines , la plaie avec de l'eau de la fontaipe de St.-Quirin, qui se trouve au bas de l'église du village; il faut^y tremper des feuilles de chêne , et en couvrir la plaie. Quelques-uns croient que Je premier fondateur du prieuré de Su-Quirm lut ua seigneur nommé Baudouin de Turkestein, château au voisinage de ce prieuré , mais Jean de Bayon , dit qu'il fut fondé par le comte Louis, aïeul maternel du pape saint Léon IX. R« BAMBUCOÎIBT. — Bambucourt , village à droite du Bup de Maid , à trois lieues de St. -Mi hiel et deCommercy, à quatre du

Pont-à-Mousson: Diocèse de Toul, office et prévôté de Mandre-aux— quatre- Tour*, recette et bailliage de Sain tMihiel. Le roi en est seigneur haut-justicier; M. Georges avocat à Nancy , seigneur moyen-justicier. Le patron de la paroisse est St. Martin. Dépend Bettoncourt hameau ; patron St. Martin. BAMON-CHAMP. — Bamon-champ, (llomar ici-campus) , village du diocèse de Toul , dans la Vôge ; la paroisse a pour patron St. -Rémi et St. -Biaise. Bailliage de Bemiremont , cour souveraine de Nancy. Dépend de la paroisse de BamonChamp, la chapelle de Notre-Dame et de St. -Joseph. 1.* Dépend le champ , hameau, où le curé est seul seigneur , et a droit de main-morte sur ses sujets. 2.° Ferdrupt. 5.° Louarupt. 4.° Jtamainviller, XtMènil, la Prêle, Domrupt, la Molière , Létraye, Létat , une église succursale appelée Froisse, où est l'église sous l'invocation de St.-Bricc et de St. -Nicolas. 5.* Le Tillot et les Mines. Il y a' au Tillot une petite chapelle sous l'invocaDigitizedby VjOOQ-IC • *

The text on this page is estimated to be only 21.48% accurate

tion de Sle— Barbe , bâtie par la piété des mineurs. La paroisse de Ramon-Charap s'étend , sur près de deux lieues de terrain , où il y a nombre de hameaux, de granges , de scieries , et de moulins. Il y a des mines de cuivre rouge au Tillot , -village du ban et de la paroisse de Ramon-Champ, où il y a foire et marché. Il y a de semblables mines au Fraisse , dans le même ban. RAMPONT erBLECOURT —Rampont , village du diocèse de Verdun.' L'égb'se est dédiée à St.-Pierre , collatrice l'abbesse de St.-Maur de Verdun ; la terre de Rampont fut échangée en 1561 , par le duc de Lorraine, à l'évêque Psaume de Verdun , ayec ïlrabant-sur-Meuse , contre Rembercourt-aux-Pots , qui fut cédée à l'évêque Psaume.

The text on this page is estimated to be only 17.25% accurate

(24») derrière la monidgne, au-dessus de laquelle on a bâti depuis le château de Beauregard , et par la gorge nommée Çoryletum , ou Colpoy , à cause de la multitude des coudriers qu'on y voyait ; on venait tomber de là à Veisvalle , village autrefois considérable, dont la paroisse était de diée à 8 1. -Léger , et de là , en suivant la rivière de Plaine , on allait passer au pied du gros Donnon , puis a Schirnieck, et enfin en Alsace. Auprès de Veisvalle au midi , et sur le confluent de la rivière de Plaine et de la Meurlhe , se voyait un petit lieu nommé Rua y qu'on croit avoir donné naissance à la ville de Raon ou Ravon-l'Etape. Cette ville n'est ni grande ni belle, mais elle est considérable par le grand et fréquent passage de Nancy , Rosières et Lunévflle à St.Dié , à Ste-Marie en Alsace, à Çchelestad et à Colmar. Dans les comraencemens Ravon était très-peu de 'chose; mais lorsqu'on eût commencé à pratiquer le chemin qui subsiste aujourd'hui le long de la Meurlhe,, insensiblement on abandonna Veisvalle , et Ravon a commencé à se peupler. Je soupçonne que le surnom de l'Etape qu'on lui donne, vient d'un* Tape ou cabaret qui s'y établit , et qui y attira les passans. Tappo> en ancien langage tudesque , et dans la basse latinité , signifie une hôtellerie (1). En 1279, le duc Ferri III, ayant formé, le dessein (2) de faire une ville du lieu de Ravon , et de fortifier le château de Beauregard vqui était commmencé sur la hauteur qui domine sur tout le vallon , engagea Alexandre abbé de Moyenmoulier et sa communauté , à l'associer à la moitié des bans de Ravon et de Veisvalle; la chose /ut agréé, et l'on en passa des lettres réciproques. L'abbé de Moyenmoutier s^y réserva et à ses suc~

(i) V. Ducangc , Gicsa voce Tappa. (a) Histoire de Lorraino. tom. a pag. 3î6. Nous avons imprimé la Charlre de l^accomp»L'nemeut du dac Ferri IU , à la seigneuiie de Uavon â soos Tan 1,397. cesscurs , sa cour franche, les vallées et les plaines , toutes les dlxmes , le droit de patronage, l'hôpital du Heu, et les droits spirituels : tel est le commencement de la ville de Ravon-l'Etape. , Quant au château de Beauregard ou Bérouarl(i), comme parle le peuple, il fut commencé dès Tan 1114, si l'on en croit le P. Benoit Picard , ((ans son histoire manuscrite de Metz, par un seigneur nommé Othon , peut-être celui qui était frère de Roland de Badonviller , et qui vers le même temps vendit à l'abbé de Moyenmoutier , la partie du fief qu'il possédait à Pechonne. Le titre que le père Benoit cite , est de Tan 1114 , et porte , que Bertrice abbé de Moyenmoutier, et frère de Thicrri duc de Lorraine , porta

ses plaintes à l'empereur Henri IV ou V , contre Othon , appuyé du duc Thierri son frère , d'Adalberon évêque de Metz, et de Ricuin évoque de Toul. Celte entreprise d'Othon était sans doute fondée sur le titre d'avocatie , qu'il prédait avoir dans le val de Veisvalle. L'empereur fit défense à Olhon de continuer cet ouvrage, et peut-être qu^il le discontinua, puisque en 1279, il est dit que le duc Ferri III, fortifia ce château, et qu'il le bâtit pour mettre les passans en contribution ; car alors on ne passait pas encore communément à Raon. Je trouve dans les titres des archives de ' Lorraine , en 1290 , que Lictard de Bonville, chevalier, devait demi an de garde au château de Berouart , au duc Ferrû Le duc Ferri le fit aussi construire , apparemment pour se mettre en garde contre le château xle Deneuvrc , possédé par le comte de Blâmont , et contre celui de Baccarat, que Tévéque de Metx fortifiait vers le mêuie temps. Le reste des tours que Ton voit encore à Beauregard, fait juger qu'il était très-fort pour ce temps-là; il était encore subsistant en son entier en 1525, lorsque le duc Antoine revint victorieux en L or(1) Vide Hist. medianî MonasU p. «79 , *3o. V. Histoire d * Loir. t. 1 , j». m Digitized by. VjOO

The text on this page is estimated to be only 20.80% accurate

(249) raine, après la défaite des paysans Luthériens révoltés près de Chcrvillers, à l'entrée du Val de Viller. [Il |fut démoli de même que les autres châteaux de Lorraine , par les ordres de la cour de France , en 1626. Le grand commerce qui s'y fait consiste en blés, en planches, et antres bois de sapin , xjui se mènent à Nancy , au Pont-à-Mousson , a Metz, et jusqu'en Hollande. On tire ces bois des montagnes des Vôges , du côté de saint Dié , d'Etival y de Senones , de Moyen mou tier , de Ravon-sur-ïjlaine etc. , par la petite rivière de Meurthe qui vient du Val de saint Die , par le Rabodo qui vient du Val de Senones , et par la petite rivière de Plaine, qui vient du Val de Plaine , de Celles et d'AIarmont , et qui tombent dans la Meurthe à Raon-l'Etape. La chronique de Metz en vers, a marqué l'époque de la descente desplanchesdeVùge par la Moselle, à Metz, en Tan 4507 (1). Le couvent des pères cordeliers de" Ravon fut fondé - par le duc Nicolas en 1472; il n'a rien de bien considérable dans sa structure. Il est bâti dans un lieu fort commode, dans la pointe du confluent de la petite rhri ' re de Plaine et delaMeurthe, R AON-ÀUX-BOI5. — Raon , ou Ra von-aux-Bois , est un village à une lieue RAON-SUR PLAINE. — Ce village ainsi que le précédent, est situé sur la rivière de Plaine , dans le val d'Allarmont, dans la principauté de Salm; il dépend de la paroisse de Louvigny , autrefois du district spirituel de Senones , aujourd'hui diocèse de Tool. RAON-MAISON-DE = Maison-deRaon , ou Rayon , village près de l'étang de Cosne, à trois lieues de Remiremont , deux et demie au midi d'Epinal; ban et communauté de Belle-Fontaine , diocèse de Toul , bailliage de Remiremont. " RARÉCOURT. — Le village de Rarecourt, proche Clermont en Argonne, n'est point 'du bailliage de Bar , ni même det la souveraineté des ducs de Lorraine, mais il est sous leur protection. Il était déjà anciennement sous celle de leurs majestés T. C. et Catholique ; René d'Anjou le prit de même sous la sienne et celle de ses successeurs ducs de Lorraine, et accoFda des privilèges aux habitans. RAVENEL, voyez MANDRE, village du diocèse de Toul. RAVILLE. — Raville , en' allemand Rollingen , château et seigneurie enclavé entre la Lorraine et le pays Messin , à cinq lieues de Metz vers l'orient , et à douze et demie de Remiremont et d'Arches. On i lieues ou environ' de Luxembourg. Cette le distingue en Hautc-Raon et Rosse- l seigneurie fut acquise en 1 1 64 , par ThéoRaon , qui forment avec les granges qui dorie évêque de Metz, avec celle du

Vinsen dépendent, une seule communauté, perg et de Conflans. et une paroisse dont l'église et à la Haute- i L'histoire de Metz nomme ce lien RaRaon : diocèse de Toul , bailliage de Re- . donvitle (1) , et dit que Théodoric l'acmi remont , cour souveraine de Lorraine, quit pour lui et pour ses successeurs, * La paroisse est dédiée sous l'invocation à charge de le tenir des comtes de Luxemde St. Amé. I bourg. R AON-LEZ-L'EAU. — Raon-lez-1'eau, | On connait en' Lorraine Raçille village village situé à droite de la rivière de situé sur le Sa non audessus o?EinviUe au Plaine, dans la vallée d'Allarmont, vis Jar à vis de Raon-sur-Pïaine , à quatre lieues de Blâmont; bailliage de Blàmont cour souveraine de Nancy. , (i} LW après comme rivière ayallc f ' Des Vôgitns les premières Vallès De planches passèrent par MeU, où passé Pon Savait jamais. RAVON , voyez RAON. flEHEUVILLÉET ROLLAINVILLE. — Rebeuville, village du diocèse de Toul sur le Mouzon , à une demi-lieue , de Nenfehàteau ; la paroisse a pour patron {4) Meurisse. Hist. de Mets, p. 4*«* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.56% accurate

(950 Su-Martin : Seigneurs M. de Bourlemont, madame de Mirry de l'Epine , et l'abbesse de l'Etanche; bailliage de Neufch&teau, cour souveraine de Nancy. En 1323, Simon seigneur de Paroy et de Marcbéville , possédait la terre de Rebeuville, et en fit les foi et hommage à Edouard comte de Bar , déclarant en être son homme-lige après les hommages du roi de France , du roi de Bohême , de l'évêque de Metz et du duc de Lorraine, Rollainville , annexe de Rebeuville, est situé entre la Verre et la Meuse, une lieue au nord-est de Neufchâteau , l'église a pour patron St.-Evre. RECHICOURT. — Reclucourt, cheflieu du comté de ce nom, qui comprend les lieux ci-après nommés : Rechicourt, Avricourt ; Moussey , Aussudangé ou Ausondange , Malaucourt , Xirxange , Xoiguexange, Gondrexange, Mont., Rainting, Marimont-le-Petit , la Neuveville , Romécourt, Diane-Capel, lbigny, Lorquin, Milberg-Château. On connaît encore Rechicourt , village de Sancy , et Rechicourt-!a-Pctite , village de Vie, différents de Rechicourt dont nous parlons ici. On croit que ce fut le comte de Rechicourt, qui étant allé à la croisade, et étant fait prisonnier par les infidèles , invoqua S t. -Nicolas , et se trouva avec ses chaînes aux .portes de son église : en mémoire de ce miracle , on fait encore une procession solemnelle à huit heures du soir dans la ville de SaintNicolas , à laquelle procession étaient obligés de se trouver en armes , quelques sujets du seigneur de Rechicourt , pour garder et accompagner les saintes reliques. On place cet événement au treizième siècle. Rechicourt est du diocèse de Metz-, et est tenu en fief des évêques de Metz. Jean comte de Rechicourt (1) , ayant épousé une femme de la maison d'Apre) Jean lut élu évêque de Verdun en 1297 , il aima mieux prendre le nom d'Apremont , que celui de Rechicourt. Il mourut en 1302. Les seigneurs de Marimont possédaient Rechicourt,' dans le treizième siècle (1); ensuite étant tombé en quenouille , il vint à la maison de Linangç : c'est pour cela que le comte de Linange était compté entre les principaux vassaux de l'évêché de Metz. En 1471 (2), pendant la guerre du duc de Bourgogne Charles-le Hardi, contre le duc René II, le conseil de Lorraine voyant que les en/ans du comte de Rechicourt , servaient contre leur souverain , ordonna à leur père de les faire revenir. Ils obéirent , et sortirent de Châtel-sur-MoselIe , et vinrent se rendre à Charmes , au maréchal de Lorraine » où ils furent fort bien reçus et traités à l'allemande. Le duc Charles IV (3) , en 1655 , reçut une ambassade

du roi d'Espagne : Louis de Sarimenta , était chargé de cette commission. Ils se retirèrent ensemble au château de Rechicourt , qui était alors rempli de pestiférés. Le duc Charles y tomba malade, tant à cause du mauvais air , que par le déplaisir de n'avoir pu livrer bataille aux généraux français qui l'offraient , mais Galas ne voulut pas l'accepter. Rechicourt 7 village du district de Terdun , office de Sancy ; à trois lieues d'Etain, recette de Briey, bailliage d'Etain, cour souveraine de Nancy; la paroisse a pour patrou S t. - Martin. L'histoire de Verdun parle avec éloge de M. Plessis, curé de Rechicourt, qui a mérité des louanges publiques de la part de M. d'Hocquincourt, célèbre évêque deVerdun. Rechicourt , village de Sancy, en l'évêché de Trêves. mont , en eut deux fils , Jean et Guil(i) Histoire de Verdun, p. 3i6. (ii) Loogueme deteript. de U Fnn. part, s» p. 175. SHtst. de Loir. t. 3 , p. xxxrn. Hist. de Lorr. t. 3, p. 319. Digitizedby VjOCX

The text on this page is estimated to be only 21.89% accurate

(Ml) Rechicourt-la- Petite , village de Vie, diocèse de Metz. Rechicourt ou Recicourt, village de Clermont , cédé à la France. (Rechicourt , ancien prient près Goudrecourt : le château fat ruiné en 1282. BEFFROI. — Beffroi, Refredum, village du diocèse de Toul , à deux. lieues et demie de Vaucouleurs et de Gondrecoort; bailliage de Bar, prisidial de Chàlons, parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur ; la paroisse a pour patron saint Rémi. Il y a entre ce village et celui de Marson , une chapelle dédiée à Saint Christophe, qu'on regarde comme la mère-église de Beffroi ; il y a un gardechapelle : cette chapelle a un ban et un finage séparés , dit finage de St. -Christophe. On trouve quelques reprises .faites de la seigneurie de Beffroi. La première de Jean seigneur de Bourlémont en 4 334 , qui se reconnaît homme-lige d'Edouard conte de Bar. La seconde est de Gérard de Séraucourt , à Bpbcrt duc de Bar en 1397, de ce qui lui appartient à Beffroi , à cause "d'Isabelle de Germiny son épouse. REFROICOURT , ou BEFROECOUBT. -*• Bcfroicourt , Rofredicurtis , ancienne ville on bourg situé dans le comté dé Ricuin , comté célèbre aux environs de la ville de St.-M ihiel , dont il est souvent fait mention dans les anciens titres du pays Verdunois. Il est fait mémoire de^ Refroicourt , dans un titre de Tan 904 Il est encore parlé de Rofredicurtis , dans un diplôme du roi Zindebolde , en faveur dé l'abbayé de St.-Mihiel, en 895 (1) Depuis long-temps Refroicourt ne subsiste plus ; mais on connaît l'endroit où il était situé ; on y remarque des vestiges de maisons , et de souterrains , et quantitité de fragmens de tuiles dans le finage. Il y a encore une chapelle au voisinage , assez fréquentée sous le nom de NotreDame de Refroicourt. On ajoute que Richard de Vassebourg , dont nous avons (i) Hist. de Lorr. t. i. p. 3î3. l'histoire des antiquités de la Gaule Belgique , était curé des Baroches , en 1520, ou 15*1. La paroisse de Refroicourt avait pour annexes , les Baroches ou les Paroisses , et Dom-Sévcrin. M. Nicolas Varin , ancien principal du collège de la Marche à Paris, fonda deux bourses en ce collège pour ses parents , et à leur défaut , pour les sujets natifs de la paroisse de Refroicourt , appelée aujourd'hui les Baroches. REHÀINVILLER. — Rehainviller, village à droite de la Heurthe , une lieue au-dessus de Lunéville ; diocèse de Toul, bailliage de Lunéville ,* la paroisse a pour patrone la sainte Vierge en son Assomption. La cure qui est régulière, desservie par un chanoine régulier , est à la nomination de l'abbé de

Lunéville (1). Je trouve un accord fait la veille de la fête de St. -Nicolas en 1313 , entre Burnekins de Ristes et les habitans de Rehainviller , au sujet des rentes que lui devaient lesdits habitans , par lequel il est dit : « que chaque habitant lui paiera par » an cinq imaux d'avoine , trois poulies et > deux deniers, et les veuves seulement trois > imaux, deux poulies et un denier; chaque >feu payera 32 deniers par an; que ledit » Burnekins aura un four bannal audit lieu, > auquel ils payeront de diï-buit pains un : > au moyen de cette redevance, lé même 9 Burnekins doit leur assigner quatre cens » arpens de bois, en la contrée des Rappes, > entre la mêlée de Mortenne et le ruisseau » de l'endroit, pour la pâturé de leurs bes» tiaux ; lenr doit encore fournir ledit Bur» nekins par chacun feu quatre chars de yfaxains, l'un à prendre pendant l'octave > de la Pentecôte , et celui qui ne les aura » pas pris dans ce temps n'y pourra retour» ner ; l'autre à la St. Martin , le troisième > à Noël , et le dernier aux burres. > Hérhnénil , Herimanile ou Mansile , est annexe de Rehainviller. L'église de ce lieu est dédiée sous l'invocation de St. Laurent : Seigneur M. de Gelnoncour: (i) Archives de Lorr. La) et le Lune'ville. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.98% accurate

(253 dépend le château d'Adoménil , Adoniêmansile. Nicolas flerman , frère convérs. de l'ordre des Carmes-déchaussés , auleur de plusieurs écrits mystiques , et célèbre par la sainteté de sa vie , était né au village d'Hériménil , à une demi-lieue de LunéVille; il mourut à Paris le 12 février 1691, âgé d'environ 80 ans. M. d> Fénélon , archevêque de Cambray , parle de Nicolas Herman , ou du frère Laurent de la Résurrection , nom sous lequel il est plus) connu , d'une manière très-honorable , dans la lettre 71 , du troisième volume de ses œuvres spirituelles. RELANGES. — Relanges , village du diocèse de Toul , à une lieue de Darney en Vosges ; l'église parroissiale qui est en même temps l'église du prieuré .au même lieu, est dédiée à la Ste. Vierge dans son Assomption ; ce lieu répond à Darney , bailliage de Darney , cour souveraine de Lorraine. Le prieuré de Relanges fut fondé vers l'an 1048, par Riquin de Darney et sa femme Lcncèdes , avec l'agrément du pape Léon IX., l'an deuxième de son pontificat, 1049 de J.-C. et avec le consentement ' de Dudon , princier de l'église de Toul, qui fut évêque de cette église , lorsque le pape Léon IX, en quitta le gouvernement. Le prieuré de Relangea, est nommé Relinges, Renanges, Arlanges ; il est situé à une lieue de Darney , à l'occident d'hiver. Darney est bâti sur la rivière de Saône, sur les confins de la Lorraine ,, et de la Bourgogne \ Relanges est du Barrois. Dans les derniers temps , le prieuré de Froville , fut uni à celui de RtlangeSy aussi bien que le prieuré du bois de Bosco) aujourd'hui Darney, par bulles de Benoit XIII, en 1725 , et confirmé par lettres patentes du duc Léopold, en 1726. En 1518, Maicul de Lorraine, était gardien ou défenseur de Relanges, et exigeait du prieur 60 livres , que celui-ci soutenait ne lui pas devoir. Le R. P. Benoit Picart, capucin de Toul , avance dans son Peuillé du diocèse de Toul , que le prieuré de Relanges fut fondé au treizième siècle par Thierri de Lorraine , seigneur du Chatelet ; mais il n'avait pas vu la bulle du pape Léon IX, de l'an 1049, qui apprend la vraie date de sa fondation. RELING ou RELLING. — Reling, ou Relling ,- village du diocèse de Trêves, à gauche de la Sarre , bailliage de Bon— zonville , deux lieues au nord-est de cette ville , cour souveraine de Nancy. Le château de Siesberg^, est sur le finage de ce lieu. Le fameux Mentzel ayant passé la rivière

The text on this page is estimated to be only 20.98% accurate

(255 il lui donna les terres de Varnoncourt , de Vanau et de Rember court, dont l'historien Bertaire assure avoir vu les Chartres, dans l'archive de la cathédrale. Il est certain que Rembercourt-auxPots (1), était un fief relevant de Péyéque de Verdun , en 1400. L'évéque Liébaut de Cousance , en reçut l'hommage dt Jacques d'Orne. Jean de Sampigni vendit la terre de Rerabercourt-aux-Pots, au duc de Lorraine en 1500. REMBKRCOURT-SUR-ORNE. —Il y a un autre Rembcrcourl , près de la ville de Bar-le-Duc , nomme dans ie3 anciens titres de St.-Epvre de Toul , BoboUni curtis , communément Rembcrcourtmur-Orne , petit village sur la rivière d'Orney , annexe de Yarney , diocèse de Toul , office , recette , prévôté et bailliage de Bar, présidial de Châlons, parlement de Paris: Le roi en est seul seigneur j il y a quatre ou cinq habitans. RAMBERCOURT-SUR-MAS ou MAIS. — Rambercourt-sur-MoU, annexe de Jaulni , diocèse de Toul , office de Tbiaucourt , rccotle de St.-Mihiel ; l'église est dédiée à St. Gengout , madame de Gouruây en est dame haute, moyenne et basse justicière ; il y a environ soixante quinze ou quatre-vingts habitans. REMRERCOURT-AUX-GROSEILLES. — En 1588, Thierri des Armoises, seigueur d'IIausson ville , reprit du duc de Lorraine en son nom , et pour, ce qui lui obvenait par la mort de son frère Christophe des Armoises , ce qui lui était échu à Rcmbercourt-aux-Groseilles : Ce pouvait bien être le même que Rembercourt-surMaiê. Hitt. de Lorr. tom. 5 , nouvelle édition. liv. cixxv, clxxvi. REMBERVILLER, ou RAMBERV1LLER. — Rembervîller ou Ramberv il 1er, ville du diocèse de Toul pour le spirituel , et dépendante de l'évêque , de Metz pour le temporel , est située sur la petite rivière de Mortagne , à cinq lieues) naît à quelques seigneurs particuliers , qui la vendirent vers l'an 1120, à Etienne de Bar . évêque de Metz. Le même évêque donna la dime de la terre de Remberviller en 1126, au prieuré de Moniet, dont il était fondateur ; ces dîmes furent confirmées à l'abbaye de Senones, dont le Moniet est une dépendance. Quelques uns ont prétendu que Jean 3fenil y petit village à l'orient de Remberviller , était originairement la mère église de Remberviller. La chose fut disputée vers l'an 1560, à l'occasion de l'incendie de l'église de Remberviller ; les bourgeois dudit lieu firent saisir leS dîmes des religieux de Senones, pour le rétablissement de la toiture de leur église; opposition formée par les abbé , religieux et curé , alléguant que Véglke de Jean-Ménil , était la mère église.

Après diverses contestations, les parties prirent pour arbitre, monseigneur le cardinal de Lorraine évêque de Metz , fondés sur ce que le procureur général de l'évêché de Metz , et le greffier du bailliage, ayant été députés pour informer si l'église de Jean-Ménil , était réejlement la mère église de Remberviller , ou non , pour sur ce , donner main-levée des saisies, ils auraient rapporté tju'en effet ils avaient trouvé que^ Jean-Ménil, était la mère église de Remberviller, et donné main-levée des saisies faites par lesdits habitans. Les habitans de Remberviller , s'étant rendus appelans à la chambre impériale de Spire, et relevé leur appel, M. le cardinal de Lorraine évêque de Metz , et seigneur de Remberviller, voulant honorer cette ville , chef d'une de ses chatellenies, de la dignité de mère église, adjugea par sa sentence arbitrale du 12 février 1561 , la qualité de mère église à celle de Remberviller, et condamna les abbé et religieux de Senones, et le curé dudit lieu de fournir aux réparations des toitures de la nef et du chœur, et les habitans à faire de Lwiéville vers le midi. Elle apparte-lles charrois nécessaires, pourvu qu'ils (i) Histoire de Verdun, ptge 36a, 4o5* I Passent aisément venir au gite audit RemprruYt». |berviller. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.24% accurate

(254) Tout cela prouve qu'originairement Remberviller était peu de chose, et qu'elle ne doit son agrandissement et la qualité de mère église, qu'à la faveur des évêques de Metz, qui y ont bâti un château , et Font rendu chef d'une de leurs principales chatellenies. Quant à l'église de Remberviller , qui est grande et belle, il parait certain qu'elle a été bâtie par un prince de la maison de Lorraine, et évèque de Metz. Gela se prouve par les armes de Lorraine arec la crosse épiscopale qui Se voyent sur la première clef du presbytère. Mais comme il y a eu plusieurs princes de cette maison qui ont gouverné l'église de Metz , nous ne pouvons marquer au juste , le nom de celui qui l'a bâtie, n'en ayant ni la date ni aucun autre connaissance particulière. Etienne de Bar , évêque de Metz,, ayant acquis Remberviller, la fit fortifier, et 7 bâtit un château, castrum quod Ramberti villare dicitur, firmavit. Etienne de Bar fut évéque de Metz, depuis 1120, jusqu'en 1163. Jacques de Lorraine , fils du duc Ferri Iï , et frère du duc Mathieu II , ayant été élu évêque de Metz en 1 238 , gouverna Lorraine tome 2, page 353, et les preuves sont l'an 1251 , le mercredi avant la St.Martin. Tout cela avait été précédé d'une guerre très-sérieuse , entre l'oncle , évéque de Metz , et le neveu duc de Lorraine. En 1292 , le mercredi d'après la St.Martin d'hiver, Bouchard évéque de Metz, fait la paix avec le duc Ferri, qui lui rend Dieuze , à l'exception du fief, et l'évêque rend au duc , Remberviller , Baccarat , Buissoncourt , et le château de Condé ; de plus , le duc s'oblige de sommer l'évêque de Strasbourg, de rendre à, l'évêque de Metz la seigneurie de Castres. 1292. Archives de Lorraine layette, Forbach. Henri Dauphin, évéque de Metz depuis 1319, jusqu'en 1324, n'ayant nulle envie de demeurer dans l'état ecclésiastique , ni de garder long-temps son évêché , engagea pour de grandes sommes Hombourg, Vie et Remberviller an duc de Lorraine , et à d'autres seigneurs, vers l'an 1322. Louis de Poitiers, qui lui succéda dans l'évéché de Metz en 1327 , retira le château de. Remberviller des mains du duc de Lorraine. En 1328, Adémare évéque de Metz, cette église jusqu'en 1260; ayant demandé* engagea Remberviller à Renaud comte de sa légitime au duc Ferri III , son neveu , | Bar , pour assurance d'une somme de dixce prince lui céda (i) entrautres choses, ! huit mille écus. ce qui lui appartenait à Remberviller. (2) Jacques de Lorraine fit fortifier cette ville, qui jusqu'alors n'avait été fermée que de haies ou de palissades ; il y fit de bonnes murailles, et éleva autour de la ville vingtquatre tours.

Circa villam de Rambervillei9 quœ sœpibus erat circumdata y clausura murorum fortissimorum , et viginli quatuor altarum turrium, décore cir— cumfudit. Le même prélat fit présent à son église de Metz , de Remberviller et des autres fonds qui lui avaient été cédés par le duc Ferri III, son neveu; il les céda en 1251, au mois de novembre ; voyez Histoire de (1) Histoire de Loir. t. 1. pag. 72. liv. v. (1) Histoire de Loir. t. 1 . Preuves , page Le même château ayant été brûlé et ruiné , on ne sait par qui , ni à quelle oc- . casion , Thiéri Bayer deBoppàrt, évêque de Metz , le fit rétablir en 1 383. En 1544, Simon comte de Salm, ayant fait de grandes dépenses contre l'armée Lorraine, qui assiégeait Remberviller, et contre celle du comte de Bar,, qui assiégeait la forteresse d'Hexaflein; Adémare «évêque de Metz , ponr l'indemniser , loi fait une promesse de trois mille livres de petit tournois, et lui hypothèque Habon— danges, Obrecht, Hampont etc. Archives de Lorraine , layette Sçlm. La ville et châtellenie (1) de Remberviller, furent sans doute rachetées par (1) Meurisse p. 546. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.38% accurate

(255) les évéques de Metz, successeurs de Raoul de Coucy ; car Conrade Bayer de Bopart, évéque de Metz , mort l'an 1459, répara entièrement le château de cette Tille, et fit dans la Tille tin moulin et une halle. La chatellenie de Remberviller comprend Remberriller, Jean-Mesnil , Housseras , St. Benoit , Aultrey, Xafféviller, Bru, Domcieres, Mesnil, Ste. - Barbe, Anglemont , Nbssoncourt , Ménarmont et Bazin. En 1521, le cardinal Jean de Lorraine, évéque de Metz , étant obligé de faire le voyage de Rome, engagea à son frère le duc Antoine , afin d'avoir l'argent nécessaire à et voyage, les Tilles de Moyen , Baccarat et Remberviller , pour la somme de quatre-vingt mille écus qu'Antoine lui préla. Vers Tan 1560 (1), il survint quelques ditficultés entre le duc Charles 111, et M. de Beaucaire évéque de Metz , touchant des répétitions et prétentions de f évéque de Metz , contre le duc Charles. Ces. dinerens furent accomodés à l'amiable par le cardinal Charles de lorraine , administrateur du temporel de l'évéché de Metz , et oncle du duc Charles III : il fut arrêté que les villes d'Albe, Sarrebourg, Blâmont , Deneuvre y Conflans et Condé , demeureraient au duc de Lorraine , et que Hombourg, St.-Avold, Baccarat et Remberviller, retourneraient à l'évêque de Metz. On lit sur la porte de l'hôtel-de~ville de Remberriller, que le 23 septembre 1557, ledit hôtel-de-ville fut brûlé par occasion de guerre , et qu'il fut rétabli aux frais du public, Tan 1581. C'est apparemment à l'occasion des guerres de religion , qui désolèrent le royaume de France , pendant presque tout le XVI* siècle. Remberviller était alors terre d'évéché, et l'évéché de Metz était gouverné par Robert du Lenoncourt , résignataire du cardinal Charles de Lorraine. En 1635, l'armée impériale était cam(i) Meurissep. 6oa. pée près de Remberviller; on comptait qu'elle était composée de cent mille bouches , sous la conduite de cinq généraux , savoir : du duc Charles IV de Lorraine, du duc d*Elve , de Gaspar de Mercy, de Colorado , et de Jean {Je Vert (1). Cette armée si nombreuse consuma, tous les vivres et les fourrages du pays , et y répandit la peste et la contagion , suites ordinaires de l'extrême disette. Le duc Charles IV étant sorti de Remiremont , vint à Remberviller , où il y avait 700 français en garnison ; après qu'on y eut fait brèche , on accorda à la garnison d'en sortir l'épée au côté seulement , et rien de plus. Mais la ville n'ayant pas été comprise dans la capitulation , elle fut condamnée au pillage , dont elle se racheta par une grosse rançon , qui fut distribuée au duc et aux

officiers ; Charles y demeura quelque temps avec ses troupes , et y fit réparer la ville et les remparts. Remberviller rentra à la paix , sous la souveraineté du roi , et la seigneurie demeura aux évéques de Metz, jusqu'au traité de Paris passé en 1718 , par lequel le roi transporta au duc de Lorraine pour partie du dédommagement qu'il lui devait, la souveraineté et les ressorts de la ville et chatellenie de Remberviller. Pour le spirituel, il dépend de M. l'évêque de Toul , et la paroisse est dédiée à sainte Libaire , première martyre de Lorraine. Les capucins furent établis près de Remberviller en 1620. L'hôpital est gouverné par quatre sœurs de la charité. . , &EMEREV1LLE.— Remeréville , village du diocèse de Toul , situé environ à quatre lieues de Nancy, et à peu près à distance égale de Luné ville vers l'orient 3 souveraineté de France, bailliage de Vie, parlement de Metz : seigneur, M. l'évêque de Metz , patron de la paroisse , la Nativité' de Notre-Dame. Le hameau de Courbetaulx , dépend de (i) Histoire de Lorraine , tome 3 , pages 3i6et3{7. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.48% accurate

Remeréville } il y a un oratoire sons le titre de la Ste. -Croix ; seigneur, M. de Mahuét; cour souveraine de Lorraine. REMELFING. — Remelfiog, village a trois quarts de lieue de Sarguemines ; il y a un château; en 1750 on y avait établi une raffinerie de sucre , qui ne subsiste plus, BEMICOURT ou REMEICOURT.— Remicourt, Remigiicurtis , village de Lorraine à une lieue au sud-est de Mirecourt; patron saint Remy. Seigneur, le duc de Lorraine, bailliage de Mirecourt : le fief de la Conversion , à l'abbaye de Chaumousey, dépend de la seigneurie de Pusieux, REMICOURT.— Remicourt, châleau, fief, communauté de Villers-lés-Nancy, à trois quarts de lieue de Nancy, bailliage de la même ville. En 1466 , le due Jean donna ses lettres patentes à sop amé Vautrain de Bayon , par lesquelles il affranchit les manans du .châleau de Remicourt , de tous frais , tailles, impositions commises, etc., avec pouvoir d'établir audit Remicourt , toutes sortes de troupeaux , en telle quantité qu'il jugera à propos ; et en cas de reprise, le décharge d'amendes ^en payant les dommages. En 1477, le duc René confirma tous les privilèges accordés à fautrain de Bqyon 7 par le duc Jean son prédécesseur, en faveur de Jeannon l'Arbalétrier , à qui Vautrin de Bayon avait vendu ledit fief. REMICH.— Remich , ville sur Moselle, sur Je chemin de >etz à Trêves, à peu près vis à vis Sarbourg , qui est sur la Sâre. Remich est célèbre dans notre histoire , par la bataille qui s'y donna en 882, le troisième avril à deux heures après (256) té à Metz , où il repose dans l'église de St midl^yalo ou Wala , cvéque de Metz , fComitatûs Moplensis confinia , et Salnen ayant appris que les Normands avaient brûlé et saccagé la ville de Trêves , arma ses sujets et ceux de la ville de Metz , et livra la bataille aux ennemis qui s'avançaient contre sa ville épiscopalc ; mais il fut vaincu et mis à mort, et son corps rapporSanveur, qu'il avait commencé à bâtir. Remich est du diocèse de Trêves , archidiaconé de Tholey. Remich fut donné à l'abbaye de St.-Maximin par le roi Pépin (1). Les Lorrains sous la conduite de Simon des Armoises , bailli de Saint-Mibiel , furent chargés du siège de Rodemach ; la ville se rendit le 4 juillet 1483. Ceux, de Luxembourg et de Metz , commandés par André de Remich et Michel de Gournay, prirent la ville de Riehemont, sur le comte de Varncsberg , qui désolait tout ce pays. REMILLI.— Remilli, châtellenie de Tévéque de Metz, située sur la Nièd Française (2) , entre Fauquemont à

l'orient , et Goin au couchant. C'est un des plus anciens domaines de l'église de Metz : lorsque dans le XII* siècle plusieurs seigneurs eurent usurpé 1

The text on this page is estimated to be only 15.67% accurate

C 257). ta cure de RomilU a pour patron saint Martin. 'Le nom de Rumilîi pourrait Tenir du latin Kemillus, Répandus } Refiexus; un lieu situe* sur un penchant , sur la pente d'une montagne. Remitlus quasi Répandus dit Festus le grammairien. On peut dériver de la même racine Romel/ingue, village sur la Sâre rRemeling , village à trois lieues de Bouzonville , Remetdorf , village sur la Nièd, Remetange , mairie de Morhange.. REM1REMONT, u SAINT- VT ONT et MÉRIVAL, prieurés. —* La ville de Remiremont, située sur la Moselle, à cinq lieues cTEpinal à l'orient , à trofs lieues de Plombières au midi, et à quatre de Luxeuil aussi au midi, est do diocèse de Toul , et célèbre dans toute l'Europe par un chapitre nombreux de chanoinesses d'une naissance illustre Cette ville lire son nom de saint Remarie, un des principaux seigneurs du royaume «TAustrasie, qui s'étant consacré Dieu dans le monastère de Luxeuil , vers l'an 618 fonda vers l'an 620 , un monastère de filles sur une montagne , sur laquelle était bâti un château ou maison royale, nommée flabend, qui était le cheflieu d'un canton ou comté, connu sous le nom d'Habedensis Pagus , ou Hubedemis Co mit ai as J'ai un titre d'Eberard, fondateur de l'abbaye de Bforbach en Alsace , daté de la huitième année de Thierry, roi d' Australie- de Jésus-Christ 728, à Remiremont : actum Habendo Castro , sioe Ro~~ marico-Monte Monasterio publiée. Ce monastère était donc bâti dans le canton d'Habend et sur la montagne de Romaric, ou de Saint-Romane ; et en 735 , on trouve une chartre d'Hildrade , pour le même monastère de Morbach, ainsi datée que ce saint s'était réservé en entrant en religion , une métairie qu'il destinait à fbn<> der un monastère de Vierges , et qn'il exécuta cette fondation avec saint Ame , qui avait eu la principale part à sa conversion. Cùm adhuo ad bonum profoturum , anam tantùntmodb réservasse? VMam , oonsilio deinceps inho beat us A mat Us cum ecdem (Jtom

The text on this page is estimated to be only 22.38% accurate

(258) de ces choses, car on ne Irouredans cette [phe, au Saint-Mont, on remarque que fiitn«nii« Asrlla* «nAnn tttt>A «eàni In JL* /vas . l*

The text on this page is estimated to be only 22.46% accurate

(259) neuf églises ou oratoires, il faut l'entendre ' châteaux ou palais qui leur appartenaient: des deux églises d'en bas el des sept cha- car on ne voit pas par l'histoire que les pelles d'en haut, qu'on y voit encore, jgpis de la première race et ceux de la Dans ces neuf oratoires, on célébrait seconde , comme Charlemagnc , Louis-lecontinuellement et successivement les ' Débonnaire , Lothaire et les autres , ont louanges de Dieu , à l'imitation des neuf souvent fait une assez longue résidence choeurs des anges. Je veux dire que les à Remiremont. Dans le partage des proreligieux et religieuses se succédaient les ' yinecs et monastères qui se fit en 870 , uns aux autres dans cet exercice, en entre Charles-le-Chauve , et Louis-le-Ger- sorte qu'en toutes les heures du jour et manique , le monastère de Remireniont de la nuit , il y avait toujours dans échut à Louis, quelques-unes de ces chapelles des reli-j L'empereur Charlemagne , en 805 , vint gieux ou des religieuses qui chantaient l'office divin. Ainsi on peut distinguer trois demeures de solitaires hommes ci filles de Remiremont. 1° Le sommet de la montagne où "était le monastère des religieuses. 2° Le monastère de St. -Romaric, au pied et à l'occident dé la montagne , nommée encore aujourd'hui la vieille abbaye. 5W La cellule de St.-Amé , ou le monastère près l'hermitage qui porte le nom de ce saint , où est aujourd'hui le village de Celles, et l'église du même saint. Le palais des rois d'Austrasie , nommé â'Habend, était peut-être situé à l'orient du Saint-Mont , entre la Moselle et la ville de Remiremont , où l'on voit encore une espèce de monticule , et audessous, des caves et des souterrains voûtés. L'endroit est spacieux et capable de concontenir la cour d'un grand roi et d'un puissant empereur , comme étaient Charlemagne et Louis-le-Débonnaire , avec toute leur suite ; et fort propre pour la pêche et pour la chasse , avant la Moselle d'nn côté et de vastes campagnes et forêts de l'autre. Qu'il y ait eu un château dans ces environs , la chose est indubitable ; et s'il appartenait en propre à St. Romaric , lorsqu'il, y bâtit son monastère, comme quelques-uns l'on crû, ou qu'il fût encore confisqué sur le père de ce saint, il parait certain qu'il appartenait encore aux rois d'Austrasie, au huitième siècle , s'il est vrai que les rois de France n'allaient ordinairement résider que dans les passer une partie de l'automne à Champs, près Bruyères, e^de là auxhàteau de Ru mène , (1) Rumeric ou Romaric Castellum , pour y prendre le divertissement de la chasse et de la pêche. L'empereur Louisle-Débonnaire, fils de Charlemagne,

en 831 , passa les grandes chaleurs de l'été et la moitié oe l'automne, au château de Romaric , pour s'y exercer à la chasse et à la pêche ; car le poisson est exquis dans ce pays-là, Rumerici castellum pètent, reliquum JÎEstivi caloris et Au— tUrnni dimidium exercitatione venatorid in VogesisaUu atque secretis exegit (2). Le même prince y reçut son, fils Lothaire, en 825. In Vosago ad Rumerici montem venandi gratid y profectus , Jilium suum Lotharium ibi suscepit. Et ensuite ; In parte Romaric i Montis per Voeagum transiit , ibique piscationi atque venationi quandiu libuit , induisit. Et en 835 , il y passa les fêtes de la Pentecôte et sfy exerça à la pêche et à la chasse. On voit par tous ces endroits , que Remiremont était nommé tantôt Rumerici Castellum , tantôt Rumerici lions. Le roi Lothaire, dans un diplôme donné au même lieu en 849,, en faveur du monastère de Granvallc, marque expressément le château royal de Remiremont , actum Rama r ici monte in Palatio Regio. Nous avons vu les fciênies termes daus le tiire de Thierry, pour Morbach. (i) Histoire de Lorr. nouvel édition. T. i , p. ^38 , annal. Bened. T. 3 , p. 678 (*) Mabill. de re diplomat. 1. ',, p. 3 20

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.48% accurate

(200) Le roi Lothaire H , étant décédé au commencement de Tan 869 , la fameuse Valdrade sa concubine , à qui ce prince avait donné l'abbaye de Lure , craignait* loire duquel la métairie Villa , que saint Romaric s'était réservée pour y ériger un monastère de vierges, ce château, disje , était peut-être au lieu nommé le Chdr la juste colère de la reine Thietberge , t telet. Le monastère de Su -Romaric ne céda son abbaye de Lure à Ebcrard , comte d'Alsace, son parent, et se retira an monastère de Remiremont, où elle prit lé voile de religieuse et y. demeura pendant quelque temps. Lorsque St. Germain, premier abbé de Grandralle , arriva au saint Mont , où saint Arnou , évêque de Metz , vivait retiré, il est dit que Germain le vint trouver dans le désert d'Hohemberg , fut pas bâti précisément dans cette métairie ni dans ce château y mais sur la montagne voisine et au-delà dé la Moselle , en sorte que les religieuses pussent , sans interrompre leurs exercices spirituels et la psalmodie continuelle qu'elles exerçaient sur cette sainte montagne, tirer leur subsistance de la métairie ou ferme que St. Romaric leur abandonna. Cette ferme pouvait être, dès— et qu'après avoir demeuré quelque temps (lors assez considérable , et elle le devint auprès de lui , il alla au monastère de : encore beaucoup davantage dans la suite , St.-Romaric, nommé vulgairement le Ckd- puisqu'elle entretenait , dil-on , mille do-^ telet , que Romaric avait bâti sur le som- 1 mestiques , mille conoersi monasterii famet de la montagne. St. Qermain souffrit muli , ou comme portent d'antres titres r le martyre en 670. Ybici les propres $z- mille domestici sive clerici sioé laîcL rôles de sa vie: Germanus beatum Ar-\ St. -Romaric, et les religieux de son nulphum Episcopum expetiit in eremo , monastère , qui était situé entre le Saintcui vocabulum est Hohemberga... deindè ', Mont où était celui des religieuses , et ad Monasterium sancti Romarici, lquod l* métairie de Remiremont, avaient soin vulgô vacant Càstelhun , in cacumine de tirer de cette métairie et de fournir aux* montium suo opère construction, | dames du Saint-Mont, les choses nécessaires L'on voit ici distinctement l'ermitage i à. la vie , comme le marque expressément de St,-Ârnou , distingué du monastère j l'auteur de la vie du saint. Leur proximité bâti par St. Romaric, sur le sommet de , de Remiremont leur en donnait la la montagne, nommé le Château , où le-, facilité , et leur situation au pied de la monastère des religieuses était alors, et où subsiste aujourd'hui celui du SaintMont. On le nommait alors

Castellum, sans doute parce que les roi d'Àustrasie y avaient leur maison royale ou leur palais. Dans la vie de St. Arnou,il est dit qu'après la mort de ce sain} , arrivée sur la montagne vis à vis le Saint-Mont, son corps fut rapporté et inhumé au château d'/fabend, in Castello Hùbendo. Et dans la vie interpolée de St. Amé , on lit que ce saint, et saint Romaric, vinrent au lieu nommé Habendi castrum. Le château ou palais d'Habend , qui donnait le nom au pays ou comté d'Habend, Habendensis Pagus, dont ce château était le chef-lieu, et dans le terril montagne, les éloignait assez du monastère d'en haut , pour conserver les règles de la bienséance , écarter les mauvais soupçons et les effets de la médisance , sans les empêcher d'aller de temps en temps les instruire et* leur administrée les saçremens La première abbesse du monastère de St.-Romaric, fut Macteflède , fille d?une vertu éminente (t) : S le. -CI aire ,, nommée I autrement Cécile , lui succéda >,puis Gertrude ou Gerbctrude. La tradition, veut que ces deux saintes vierges aient éjlë filles de St.-Romaric. On peut voir sur cela > les Bollandistes tom. 3 , septejftb. p. 81 0, n. 7 , 8,9, 10 , qui le crbyent au moins (t) Ru g. Antiquités de Vôge». Digitizedby VjOCK

The text on this page is estimated to be only 15.83% accurate

(*«l) vraisemblable. Haïs &oas n 'ayons autan monnaient ancien et certain qui prouve que ce saint ait jamais été marié , ni qn'H ait en des enfans. Lessaintes filles dn SaintMont étaient ses filles, mais selon l'esprit, ayant été rassemblées par ses soins et fondées par ses libéralités. La tradition qui teot que Ste.-Gertrude on Gerbetrnde , ait été la première abbesse de Remiremont , est assez ancienne , et j'ai une médaille entre les mains de feu M. Andreu , écolàtre de Remiremont , où l'on lit û?un coté TRVD. et de l'autre Romand et T.. 0. D. apparemment Thcodoricus> Thierry , roi d'Austrasie. Nous avons vn ci-devant que ce rpi a été à Remiremont , en 728} mais cela ne prouve pas que Gerbetrude en ait été la première abbesse, l'abbaye ayant été fondée en 620, Les saints fondateurs de ce monastère y ayant rassemblé une communauté nombreuse de vierges , y établirent la psalmodie perpétuelle , et partagèrent la communauté en sept bandes de douze chacune , qui se succédant les unes aux antres, chantaient sans discontinuer les louanges du Seigneur. On y bâtit sept chapelles , qni sont visitées par les pèlerins. Sainte Salaberge, charmée de la bonne odeur de leur vertu, voulait se retirer parmi elles , mais la providence la destinait a de plus grandes choses. Elle fonda l'abbaye de St.-Jean-de-Laon. Outre les sept chapelles du monastère dn Saint-Mont, où les religieuses faisaient l'office , ayant à leur tête leur abbesse on supérieure , il y avait aussi une , église dans le monastère d'hommes, gouverné successivement par St. Ame* , St. Remarie , St. Adelphe , et Garicbrame. Ce dernier vivait an saint Mont lorsque St. Adelphe se retira a Luxent], on il mourut , et l'abbé Garicbrame rapporta son corps an Saint-Mont ver l'an 627. Il y avait an Saint-Mont une église dédiée à St-Pierre, et une église de la Vierge aujourd'hui détruite y dont on montre la place an midi de l'église de St.-Pierre On y a érigé une croix au lieu où était anciennement l'autel. A Remiremont on voit de même aujourd'hui une église de St. Pierre , où les dames chanoinesses font leur office , et l'église de la Vierge , qui n'en est séparée que par le cimetière. On voit la même chose à Lnzeuil , à St.-Germain-desPrés et à Senones, où l'oratoire de la Vierge a été démoli II y avait de plus à Remiremont une chapelle particulière où> St. Amé faisait ses dévotions $ et encore dans la suite uns dixième chapelle auprès de Permitage où St. Arnon 'résida pendant les dernières années de sa vie. Les deux monastères subsistèrent sous le gouvernement d'un abbé pour les hommes , et d'une abbesse pour les

re+ligieuses, jusqu'à l'irruption des Huns dans la Lorraine. Ils commencèrent leurs invasions dès l'an 910 , et les continuèrent par intervalles ,-jusque «ers l'an 956. Ces peuples barbares ayant pillent désolé le monastère dn Saint-Mont , les religieux et religieuses se retirèrent au-delà de la Moselle où ils avaient une métairie considérable , comme nous l'avons dit. En 849, le roi Louis IV, surnommé d'Outremer, tint une grande assemblée à Remiremont , Romariei Mont* ht Pukaia publico , où il confirma la fondation do monastère de Grandvalle» Cette assemblée se tint-elle dans le monastère de St.Romaric an Saint-Mont, on dans un palais royal , dans on près la ville de Remiremont ? C'est ce que je n'ose décider. L emplacement dn Saint-Mont me parait bien resserré ponr qu'on y ait pu placer un palais avec une double maison de religieux et de religieuses. La retraite des deux communautés du saint Mont dans la plaine, se fit vers Tan 910, et depuis ce temps il ne parait pas que ni les religieuses ni les religieux soient retournés au Saint-Mont ; puisque l'empereur Louis III, fils d'Arnou, fit rebâtir le monastère à l'endroit où est aujourd'hui l'abbaye de Bemiremont. Or Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

(262) ce prince n'a régné en Australie que depuis 899, jusqu'en 912. On ne peutdonc reculer cette translation au-delà de cette dernière année : par conséquent e]le été faite vers l'an 910, ou 911. On est partagé sur la personne de ce roi ou empereur Louis , qui fit bâlir ou réparer l'église de Remiremont. Les uns ont cru que c'était l'empereur Louis-le Débonnaire , qui est assez désigné dans les monumens de Remiremont, par sa qualité de père de» moines ; mais il régné long- temps avant l'irruption des Huns. Nous nous en tenons au roi Louis III , comme nous l'ayons dit. Dam» cette translation le corps de St. Romaric fut placé sous l'autel de la sainte Vierge , et celui de St.-Adelphe, sous l'autel de St. -Paul à Remiremont. Sous l'empereur Othon I (1), et Giselle , abbesse de Remiremont , vers l'an 934 , on 936 , arriva le massacre des habitans d'Alzé, près Marsal en Lorraine , seigneurie dépendante de l'abbaye de Remiremont , qui furent massacrés (apparemment par les Huns). L1 abbesse et son chapitre abandonnèrent la moitié du revenu de cette seigneurie , pour faire mémoire de ce funeste accident , par acte passé en présence de plusieurs témoins y etvtn particulier de Thierry , évéque , auteur du monastère , et en présence des comte Gérard, de l'abbesse Giselle, et des dames de Remiremont , qui y donnèrent leur consentement. Ce Thierry évéque , auteur du monastère , pouvait être un évéque région naire , ou ,' in partibus infidelium , qui demeurait ■ alors à Remiremont et y exerçait les fonctions épiscopales sur les religieuses de l'abbaye , laquelle, est exempte de l'ordinaire, qui est l'évéque de Toul. 11 n'y avait alors ni à Toul ni à Metz aucun évéque dn nom de Thierry, et ce terme Autor Mon aster ii , peut bien marquer que ce Thierry y exerçait l'autorité épiscopale Le(i) Histoire de Lorraine, t. t , nouv. éJit. p. 827. D. P. D. Mabillon (l), a lu, nasteriiy mais l'original de Remiremont que j'ai devant les yeux , porte certainement Autor ; Ce même Thierry est quelquefois qualifié Procurator , ou Syndic eus , ou Prœfectus operum du monastère de Remiremont , et ce fut lui qui fit bâtir l'église paroissiale de ce lieu. Elle est par conséquent du dixième siècle. Ces différentes dénominations de Procurator, de Syndicus, et de Prœfectus operum , pourraient faire croire qu'JSpiscopus et Autor Bfonasterii , ne voudraient dire autre chose qu'intendant j grand officier ou homme d'affaire de Remiremont. Quelques temps après les Huns étant de nouvean entrés en Rourgogne et en Lorraine , les religieux et religieuses rapportèrent an Saint-Mont les reliques de leur

saint patron 5 et après la retraite de ces barbares , ils les rapportèrent en bas. Enfin le pape Léon IX, en 1051 , vint en personne à Remiremont , et consacra l'église , comme le témoigne le bienheureux Lanfranc (2) , qui assista à cette cérémonie. Depuis ce temps-là le monastère de St.Romaric demeura double comme auparavant, et l'on bâtit à Remiremont deux églises , l'une sous l'invocation de St.— Pierre où les dames chanoinesses font leur office, et l'autre sous le nom de la Ste. -Vierge , qui servit apparemment d'oratoire aux religieux , et de paroisse aux laïcs qui demeuraient au même lieu pour le service des deux communautés. Le cimetière qui se voit entre ces deux églises*, était apparemment le cloître de l'abbaye , et les dames y ont encore aujourd'hui leur sépulture. Les deux communautés de Remiremont avaient leur supérieur particulier : » les religieuses étaient soumises à une abbesse, et les religieux à un abbé ou supérieur , et les uns et les autres devaient concourir à 1 electionde l'abbesse de Remiremont , Annal Btpcd. T, 3 . p. (m>4« ») Lanfranc. Epis t. i3,ap. Luc. A chéri uni.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.24% accurate

(263) comme U parait par une bulle du pape Pascal II , qui a siégé depuis l'a 1999 , jusqu'en 1118. On montre encore au Saint-Mont une crosse de cuivre doré qui avait été émail Ice , que l'on trouva ; c'était à ce que l'on croit , la crosse de l'abbesse de Remiremont (1). Il ajoute , que pour reconnaître . leur dépendance du saint-siége, elles donne* ront tous les trois ans au palais de LaCran, astulinum (2) pallium cum equo candido , une pièce d'étoffe couleur de pourpre avec un cheval blanc. On conserve encore dans l'église de Remiremont , une ancienne étoffe de soie couleur de * pourpre , qui se portait autrefois devant l'abbesse dans les processions en signe d'une éminente dignité (3). Nous dirons ci- après quelque chose sur la manière dont une abbesse de Remiremont recevait de l'évéque la bénédiction abbatiale ; la formule en est fort singulière. On observait à Remiremont la règle de Saint-Benoit , du moins on se faisait honneur d'être de son ordre et d'en conserver quelques marques dans l'habit. Mais ce qui fait juger que la règle s'y observait assez mal , c'est que l'église des dames de Remiremont ajant été consumée par les flammes , vers l'an 1145 , et l'abbesse s'étant adressée au pape Eugène III, pour lui demander quelque secours afin de la rétablir , le souverain pontife lui accorda un rescrit adressé aux archevêques de Cologne et de Trêves , exhortant les peuples à contribuer à cette bonne œuvre; mais il ajoute qu'en accordant cette grâce à l'abbesse , il à moins d'égard au mérite de celles qui l'ont demandée, revêtues d'un habit religieux qu'elles déshonorent par une vie toute mondaine , qu'à l'espérance qu'il a conçue de voir le culte de Dieu rétabli dans leur église. À peine les deux communautés de ReHistoire de Lorr. T. 3, p. xlvi. Preuv* Astulinum ou Asturinum ou Tyrium. I!) Valdeoaire. Hist. de Remiremont! miremont avaient elles demeuré six on sept ans en paix dans leur nouvel établissement, à l'orient de la Moselle , que les Huns , en 916 ou 917, firent une nouvelle irruption en Lorraine , et remplirent tout le pays do trouble et de terreur. Alors les religieux et religieuses du nouveau monastère ^ prirent les corps des saints Àmé , Romane et Adelphe leurs patrons , avec ce qu'ils avaient de plus précieux, et se sauvèrent sur la montagne du Saint-Mont , où ils avaient apparemment conservé quelques habitations , et où ils se flattaient que les Huns n'iraient pas les chercher; ou qu'au pis aller , ils pourraient trouver un asile dans l'épaisseur de la forêt dont ce lieu est % environné. > En mémoire de cette fuite forcée et précipitée, les dames de

Remiremont ont conservé l'usage de chanter une messe à trois heures après minuit , le troisième du mois d'août, dans l'église de la Sainte-Vierge, qui est la paroisse de la ville , et qui est séparée de l'église de l'abbaye , par une place assez grande , par quelques maisons de chanoinesses et par le cimetière > dont une partie est destinée à la sépulture des dames chanoinesses. Cette messe est appelée la Messe Piteuse, parce qu'on la chante sur un ton bas , lugubre et plaintif, comme 'des personnes qui sont dans la frayeur et qui se croyent en danger de périr. Elle se célèbre à trois heures après minuit , parce qu'alors on disait les matines à Remiremont vers deux heures après minuit , et qu'on devait s'enfuir aussitôt après la messe chantée , et célébrée à la hàtc et en tremblant. La messe piteuse est de Bèaja , et est chantée par le curé de Remiremont, avec Gloria in excelsis et Credo , mais sans orgue. Cette messe ne se sonne point. Les dames commencent ce jour-là ; leurs matines vers deux heures après' minuit : à l'issue des Laudes , elles vont en procession et aux flambeaux, conduites par le chanoine hebdomadaire , et par un sacristain à Téglise paroissiale, pour y chanter la Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.86% accurate

< 264) messe. /Elle se chante sur un Ion si bas , qu'a peine les entenuVfeon , même dans l'église. Jtcmarquez qu'alors l'usage (Jes messes basses et prisées était très-rare , car «s'il eut été ordmaire, pourquoi ne pas faire dite une j^essc basse .pendant les laudes , avant de -sortir du - monastère ? on flssute que dans cette occasion la Moselle «'étant trouvée fort basse , les dames la passèrent sans dangers car alors il n'y avait point encore là de pont sur cette rivière; mais le lendemain elle se trouva si enflée , que les Huns ne la purent traverser, sefit que la chose soit ainsi arrive* par 'hasard et par un tonage survenu la même nuit, car dans ces montagnes, les ruisseaux et le* rivières croissent et décroissent trèsjttompteiufiat;, soit que la main.de Pieu ait voulu protéger d'une manière miraculeuse ses serviteurs et ses servantes , dans une aireojaatance si périlleuse. D'autres croient que celte messe piteuse dont on a parlé , se dît en mémoire de la Mte précipitée des religieuses du SaintrMoot, lorsqu'elles descend irenU a première ibis dans la plaine ; jc'est Ja tradition du pajs , et ejle est confirmée parce qu'on dit cette messe non dans l'église de l'abbaye , mais dans la paroisse qu'en croit plus ancienne, U parait au contraire qu'elle est plus moderne par l'histoire de la translation do S. Adelphe. V. Bolhnd, t. ^septemb. p. 851,83 2. mis se furent retirés j nos solitaires revinrent .dans leur monastère , où ils demeurèrent dans une grande union de coeur et d'intérêt , jusqu'à l'incendie de r.abbaye , arrivée en 1057. . Il est très -croyable que l'ancien monastère des religieux , qui était situé au pied du Saint-Mont , demeura désert depuis la retraite de ces religieux , et qu"on n'y vit point de communauté depuis. Mais pour le Saint-Mont , le bienheureux Richard , abbé de Saint-Vanne, ayant été oblige de sertir de Verdun , pour se soustraire au ressentiment de r-évêque Haymon , et Vy étant retiré , trouva le lieu fort solitaire et très-propre à y pratiquer les exercices de la vie contemplative. II y demeura environ cinq ans , et y bâtit quelques ceîMes: Invertit penès Romarieimontem loàum , qui dioitur Mombeo , iuna temporû vitœ solitariœ settis cammodum , m qmm cewascendens oongnta sibi con»truxit habitacultty et muUiê dmbus 2hi solitarius degens 3 cœlesti theoriœ animum iotendene studuit, Hugues de Flavigny ajoute que quelques disciples s'étant joints au saint abbé,, il leur donna une règle formée suivant l'idée desSS. Pères, lin autre écrivain dit qu'il ne demeura que deux ans à Rombec, s'exerça dans toutes sortes d austérités y et y laissa de grands exemples de vertu. Plusieurs

années après ? deux religieux de Saint-Vanne passant par Bemiremont , l'un d'entr'eux eut la dévotion de Mais il n'est nullement vraisemblable Jmonter.au Sain t-Mout, pour examiner la, que les religieux et les religieuses du Saint- situation du lien , et .tes babitans qui s'y Mont., se soient enfuis de leur montagne dans cette occasion de l'irruption des Huns , pour venir dans fa plaine où ils étaient bien plus exposés à la violence de ces ennemis; au lieu qu'au Saint-Mont ils étaient à couvert de leurs insultes , et qU'eaftn ils auraient pu se sauver et se cacher dans la €or$t cou ligue à leur monastère. Ajoutez c? que nous avons dit cidevant , que l'abbaye avait é|é transférée! du Saiut-Mout dans Ja plaine , dès J'an 910. Quoiqu'il en soit, apcès que les enne-i voyaient encore. H y trouva une vieille femme,, quiy demeurait depuis B(f ans ; elle lui donna le couvert., et l^i raconta deux miracles qu'elle avait appris dans sa jeunesse d'une autre femme, qui y avait vu le bienheureux Richard > savoir ; qu'un lépreux avait été guéri eu se lavant dans l'eau où le bienheureux s' et un aveugle qui avait recouvré la vue en lavant ses yeux dans i'eau, «où le ,aaini homme avait lavé ses mains. Cela prouve au moins la haute idée qu'on avait de sa sainteté , et qu'alors les solitaires qu'il a?ait Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.62% accurate

(*«) rassemblés au St -Mont, n'y demeuraient plus. La retraite du bienheureux Richard en cette solitude! arriva vers, l'an 1020, et ceci vers l'an 1060, trois ou quatre années après l'incendie de 1657. Bilfin, archevêque de Trêves, successeur d'Adalberon } tint un concile provincial^ à Trêves en 1152^ où il rétablit la bonne intelligence entre les ducs Matthieu Ier, et Judithe, abbesse de Remiremont. Dans cette sentence il y a plusieurs choses très-remarquables. « Le duc recoonoît Je droit que Jes dames de Remiremont ont de choisir leur abbesse et leurs officiers, et promet tPy donner son consentement sans délai ; et s'il se trouve qu'on ait élu un officier indigne /inutile), l'abbessepouvoit dé plein droit le déposer. Le duc renonce aux tailles que lui ou ses officiers avoient imposées sur les sujets de l'abbaye. Les ecclésiastiques et les clercs qui les desservent , ne seront point inquiétés ni dans leurs personnes ni dans leurs biens , mais ils jouiront d'une noble liberté , in nobili liber tate remanebunt. Le duc ne pourra attirer les sujets de l'abbaye, pour plaider hprs de leur ban, extra Bannum suum. Le duc ne prendra point d'avoine dans les seigneuries de l'abbaye, sinon pour la nourriture de ses chevaux, ni avant que ï'abbaye ait pris Tavoîne Jiécessatre pour /aire sa bière. On ne prendra plus à l'avenir les vaches, que le duc ou ses gens prenoient le jour de Noël, dans les seigneuries des dames. On supprime les sous-prévôts et les sous*voîez. Le duc pourra vendre seul du vin chaque trois ans, maïs il ne le vendra qu'une obole de plus qu'on ne le vend ordinairement ; et ce vin se prendra dans Tabbaye.» Le monastère de Remiremont ayant été consumé par les flammes en 1Q37 , les religieuses se séparèrent et ne vécurent plus en comnanaulé comme auparavant, mais chacune se bâtit une demeure en particulier. Elles ne laissèrent pas de continuer à porter le voile et de se dire religieuses de saint Benoit. Jean de Bayon, historien de Tabbaye de WoyenMoutier, parlant de la seconde fille de Thierrl II, comte de Vaudéœont, mort en 1299, dit qu'elle prit Je voile de religieuse à Remiremont, et mérita ensuite d'être choisie abbesse. In Remarie* Mon' te vélo Sanctimonialis insignitur, auiçe tandem Abbatiœ regimen gratté jpopuli faciente , promeruit et virgam. Ancjennerment l'abbesse de cette église usait de cette formule : Je JV. par la grâce de Dieu , humble Abbesse de l'Église de SaintPierre de Remiremont , de l'ordre de St* Benoit , Diocèse de Toul , immédiatement soumise au St. Siège Apostolique , etc. Je n'entre point dans une plus grande explication sur l'état

des dames de Remiremont , depuis la ruine de leur monastère. On peut voir le père Mabillon , da*s sa lettre à un de ses amis sur ce sujet ; le père Eliot , Histoire des ordres monastiques , t. Vf. chap. M y et l'histoire manuscrite de dom Charles Georges , prieur du Su-Mont. Mais où se retirèrent les religieuses de Remiremont après l'incendie de l'an 1057? Il y a apparence que les religieux ne se séparèrent des religieuses , ,que vers l'an 1090 ou 1100 ? et qu'une partie des religieux s'établit au Saint-Mont , qui était le lieu de leur première demeure , et qui était alors abandonné et presque désert , comme nous l'avons marque. D'autres se rangèrent auprès d'An ténor , qui vivait en solitaire près la ville de Remiremont, dans un lieu connu encore aujourd'hui sons le nom de Chdtelet ; c'est de là que sortit Sohère, fondateur et premier abbé de Chaumousey et de Sajot«-Léen 4e Toul. Ces deux abbayes embrassèrent l'institut ûes chanoines réguliers de l&iftt Augustin , qui commençait alors à se répandre dans l'église, D'autres se retirèrent à Hérival , où ils fondèrent uq monastère (1). Pierre de Briaei^que de Toul, aédia (i) Valdcnairc, Hist. de Rciuirempftl. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.62% accurate

en 1469, l'église du Saint- Afon|, ce qui fait juger qu'après le départ du bienheureux Richard , abbé de St. Vanne , qui quitta le Saint-Mont Ters Tan 1025 , ce lieu était demeuré désert jusque vers Tan 1160 , que de nouveaux solitaires s'y éta-. blirent, et furent considérés comme les successeurs des anciens disciples de saint Romane. Ces nouveaux solitaires du Saint-Mont, suivirent d'abord apparemment la règle de saint Benoit, qu'ils avaient professée à Rémi remont; et bientôt après ils embrassèrent l'institut des chanoines réguliers r quoiqu'ils ne connussent pas distinctement ni la règle de St. Augustin , ni les statuts des premiers chanoines réguliers , qui se disaient de son ordre. Gérard d'Alsace fit bâtir une forteresse snrl'embouchure de la petite rivière de Voiogne , pour arrêter les courses que les soldats aventuriers faisaient sur les terres de Rémi remont, On a un très-grand nombre d'actes qui prouvent que les dames de Remiremont jouissaient des droits régaliens dans leurs terres , sous îa protection des/ducs de Lorraine , et je soupçonne qu'elles se mirent d'elles mêmes en possession de ces droits, après la décadence de la maison de Charlemagne, et sous les empereurs d'Allemagne, qui dissimulaient ces sortes d'entreprises. En 1204, ces dames avaient un comte différent du duc de Lorraine Simon I, mais dans la suite les empereurs donnèrent aux ducs de Lorraine le comté de Remiremont ; et dans tous les actes de reprises qu'ils ont faites des empereurs depuis le duc deric III , ils expriment toujours le comté de Remiremont dans te diocèse de Toil. En 1260 (t) , le roi Alphonse, élu empereur , donne au duc Ferri III , le titre de comte de Remiremont , dont ce prince lui fait hommage. Les ducs , en cette qualité , doivent défendre et protéger l'abbaye en paix et en guerre. Ils étaient tenus tous les ans , le jour de la division des apôtres , (i) Hist. deLorr. t. 3. p. 1 15.' (ae«) le quinze de juillet, de venir à Remiremont, où ils portaient sur leurs épaules la chasse de St. Romaric , jusqu'en un certain endroit. Les ducs de Lorraine, dans ce» circonstances faisaient serment au chapitre, d'en maintenir et soutenir les droits et privilèges ; on écrivait leurs sermens qu'ils signaient , dans un volume in-folio en vélin couvert de plaques d'or et doré sur tranche. Ce livre se voit encore dans le trésor , où l'on voit quantité de signatures des ducs. M. l'abbé de Lônguerue (1) dit que. Remiremont est un collège impérial, dont les empereurs ont donné depuis long-temps la voueriè aux ducs de Lorraine , qui en ont pris l'investiture des empereurs ,

jusqu'au duc Charles IV , qui l'a reçue encore de l'empereur Ferdinand II, en 1627. Adoocatia monasterii de Rumlesberg tullensis diœcesis, La qualité de comtes et d'avoués de Remiremont, leur donnait droit d'exiger certaines droitures ou redevances réglées par la coutume , sur les sujets de l'abbaye. Le* duc Thiébaut I , portant ses prétentions plus loin que les avoués ses prédécesseurs, Clémence d'Oiselet (2) , abbesse de Remiremont, envoya un de ses officiers en porter ses plaintes à l'empereur Albert I , qui s'étant fait informer de la vérité du fait y députa Thiébaut de Hastembourg . pour terminer ce différend. Il le fit du consentement des parties , et le duc Thiébaut en sut si peu mauvais gré à l'abbesse, qu'il s'employa auprès de l'empereur , pour lui faire donner ou confirmer la qualité de princesse d'empire , et la régale de son abbaye. Dans un diplôme du roi ou empereur Albert (3) daté d'Ensisheim le 1 0 avril 1307, il donne expressément à l'ahbesse de Remiremont le titre de princesse d'émoi) Longueruc des* ription de la France, ae~ conde partie p. i5o. Î4) Hist. de Lorr. t. î. n. i5?» 4) Valdcnaire Hist. de Remiremont. Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 21.13% accurate

(287) pjiv, «*jui fiait -été «ecorçlé auparavant a Félicité ou Laurette, abbesse de Remiremont , par l'empereur Rodolphe ou Rodulphe en 1080. On voit sur la porte du côté septentrional de l'église de Remiremont , l'abbesse Clémence d'Oiselet représentée en bas-relief, avec le voile et l'habit de religieuse , recevant d'une main les bulles du pape , et de l'autre le diplôme des régales de la main de l'empereur. On trouve un grand nombre de traités, de transactions et accords des ducs de Lorraine passés avec les dames de Remiremont, qui prouvent d'un côté, la grande puissance de ce chapitre, ses grands biens, et les privilèges considérables dont il jouissait dans le pays, et de l'autre, les fréquentes et presque continuelles entreprises que les officiers des ducs faisaient contre le chapitre. Il serait enquyeux d'entrer dans le détail de tous ces accomodemens. En ï 655 , le duc Charles IV , ayant appris qu'il y avait dans Remiremont quinze compagnies du régiment de Normandie, qui disaient n'avoir nul besoin de murailles pour se défendre , mais seulement de quatre haies , marcha pour les en déloger. Il n'avait avec lui , que ses Hongrois ou Croates , un régiment de dragons , et un autre de cavalerie légère. Il fut bientôt suivi par le baron de Sousse avee son régiment. Le fort que les soldats - français avaient fait , ayant été emporté par trois cents allemands, les français changèrent de langage , et commencèrent à dire , que puisqu'on les avait attaqués sans les sommer, ils voyaient bien qu'on était résolu de les perdre ; mais aussi qu'ils étaient résolus de sacrifier à. leur réputation tout ce qu'il y avait dans la ville : qu'après avoir renfermé toutes les les dames ebanoinesses et les bourgeois dans le cloître, il les y feraient périr par les raine. Leduc se laissa toucher , et accorda au régiment de Normandie une composition si avantageuse, que le maréchal de la Force en fit remercier le duc, et ne voulut pas que le régiment servit contre ce prince de toute la campagne. Le même Charles IV , reprit sur les Français les villes de Remiremont et d'Epi* nal dans le mois d'octobre 1637. L'année suivante l'armée du vicomte de Turenne attaqua Remiremont le 2 juillet 1638. On ne s'attendait pas que cette place ferait résistance. Il n'y avait dans Rerairemant que trente soldats ; la ville n'avait que de simples murailles. Cependant la princesse Ca~. therinc de Lorraine, abbesse de Remiremont, qui était dans la ville , la sut si bien défendre , qu'après trois assauts donnés sans succès , et après une bréché considérable faite par lo canon , Turenne qui était venu

au siège , fut obligé de passer outre, et de se retirer après six jours de { siège, y ayant perdu près de 800 hommes tant tués que blessés, ou mis hors de combat. Tous les ans le sixième juillet on fait une procession en mémoire de cet événement. Ce fut apparemment vers ce même temps, que les dames de Remiremont ayant tenu quelques discours , ou fait quelqu'entreprise contraire aux droits de la souveraineté de S. A. le duc Charles IV, ce prince voulut entrer par la brèche , et y fit frapper de la monnaie à son coin , où l l'on voit d'un côté son effigie avec ces mots : CAROLUS. D. G. DUX LOTH. MARCEL D. G. B. C. (1) : et sur le revers y les armes pleines de Lorraine avec la couronne ducale, et cette légende: MONETA.-NOVA. ROMAR-. CVSA. 1638. La nuit du pnze au douze de mai 1682, à deux heures et demie après minuit-, on sentit dans toute la Lorraine un des plus grands tremblemens de terre dont on eut mémoire flammes. Les dames' peu accoutumées à Jusqu'alors. Il se fit sentir principalement de pareils complimens, eurent recours aux î dans les montagnes de Vôsge , et en parti* larmes , et obtinrent permission de dépê- 1 cher six d'entr'elles vers son altesse de Lor- ■• (î) D«x Gelrix , Barri , Calabri*, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.15% accurate

(*») entier dans la ville

The text on this page is estimated to be only 14.34% accurate

C w») Il y a dans l'église de Bemiremont un' aie de 1» bè^dietîotf êfttm abbesse uouusage singulier, qui est, que les; dames veUemeat; élue, Févéque lui donne l'once peuvent choisir dos nièces r qui sont tîoa sur la télé et sur les mains , comme il agréée» et appréhendées ; après les, preuves parait dans la formule àVeette bénédiction, de noblesse bien faites ; lesquelles nièces quf se trouve k la ûm d'un livre des évan- , succèdent à celles qui les ont choisies , et ' giles', écrit il r a au moins huit à neuf cents aas.On n'y parte point de crosse abbatiale r ni de croix pectorale r mais on y lit la bénédiction du voik, que Fabbesse devait porter , comme en effet on la dépeint toujours arec le voile dans fcs peintures etr les bas-reliefs; par exemple, Clémence d'Oiselet à la porte septentrionale de l'église de l'abbaye. L*évéque prie aussi que l'abbesse gouverne et défende par l'observance de la règle monastique , les religieuses qui lui sont soumises; ut ita per monmtieam normam tueatur cimeHa famutas tua» , quateniu adœternam glorittm mtrœat Uttn. H n'y a que Fabbesse qui porte l'atfmusse* En* son absence personne , pas même h lieoteaante, n'a droit de la porter T non plus que la crosse , qui est toujours au côté gauche1 de son stalle sur Te le devant ; lorsqu'elle marche , soit pour aller à Fohvande ou aux processions , elle ne la porte jamais, c'est la fonction du sénéehai, qui la, porte devant elle; et pendant L'absence de Fabbesse , la crosse demeure au trésor. La charge de sénéchal ne peut être possédée que par un seigneur, dont les preuves sont reçue* et jurées en chapitre ; ' il faut qu'il soit séculier; un chevalier, qui aurait fait ses vœux , ne peut é:re admis. Le sénéchal', pendant son absence , a toujours un lieutenant', qui fait ses fonctions; il doit être approuvé de là dame abbesse ; il suffit que ce lieutenant soir d'une famille honnête pour être reçu. À l'égard du voilé de soie, couleur de pourpre-, dont' on a parlé , de temps immarque plusieurs dames qui s'obligent sous . mémorial il est nommé Paiïium. Le fond le vœu de leur reJigiou. Hais aujourd'hui est pourpre , semé d'oiseaux" d'or et d'arcela ne se fait plus; jg^nt, avec des grelots au col et une Une chose bien remarquable , et peut- • houppe sur la tête. Ce PaUium n'est jaétre unique dans son espèce, dans l'abbaye . mais eir usage qu'une fois Tannée , le pre de Remiremont , est que , dans la cérémo- \ mier dimanche de carême. Ce jour là , ces nièces sont à peu près ce que sont les novicea dans les ordres religieux. L'institution de ces nièces n'est pas nouvelle. On les appelle

nièces de prébendes, quand elles ne sont pas simplement par la loi du sang. M. Thierri soutient qu'elles sont aussi anciennes que le partage des biens de l'abbaye en prébendes, qu'il fixe au douzième ou treizième siècle. Mais il avoue qu'il en est rarement fait mention dans les titres de cette abbaye.. I*e premier exemple qu'il en rapporte, est le testament delà dame Guydes-Grange* de Fan 1370 ; et un autre titre de 1307 , où il est dit , que le vendage fût par la dame Alais d'Oiselet y se fait du consentement de la dame Guy d'Axinel sa nièce. U avoue que le plus ancien monument, où il soit fait mention expresse des nièces. de prébendes, est le testament de Fabbesse Agnès de l'an 1279 , dans lequel elle distingue ses nièces de prébendes de ses propres, nièces. Elle fait les premières héritières de ses meubles , mais elle n'exprime pas leurs noms. Une dame chanoiaesse de Bemiremont peut posséder plusieurs prébendes; et même des offices de doyenne r secrette , sonrière et aumônière,, auxquels offices sont annexés des revenus; elle peut même posséder des seigneuries particulière* , du revenu desquelles elle n'est point obligée de rendre compte. Ces dames ne font point de vctua , et peuvent changer d'état. U y a toutefois grand nombre de bulles avant Fan 1544, qui portent, que Fabbessede Remiremonl faisait des voeux , et l'on, reDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.58% accurate

(270) après sexte , madame l'abbesse , accompagnée des dames doyenne et •secrette , et en l'absence de l'une ou de l'autre, de la plus ancienne chanoinesse, Tient à la sacristie $ chacune prend un coin du Pallium , qui est étendu sur une table , et le grand prêtre, c'est-à-dire, le chanoine qui doit chanter la messe , prend le quatrième coin ; ils .vont ensemble le porter et l'étendre sur le grand autel. L'abbesse et ses deux compagnes, après avoir salué le crucifix par une révérence, baisent le Pallium y et posent dessus chacune une offrande, consistant ordinairement en un écu; la messe commence ensuite. Au milieu du Pallium il y a un morceau de toile de lin proprement attaché, sur lequel on célèbre immédiatement le sajnt sacrifice. 1 Le chapitre de Remiremont s'est conservé dans le droit de se choisir son ab— besse , du corps du chapitre , ou de la postuler d'aillé* rs. Lorsque l'abbesse est décédée, sa. succession écheait par moitié au chapitre, et moitié à la future abbesse. Alors la crosse abbatiale est mise au trésor , ses cassettes , son cabinet , ses chambres sont scellées du sceau de la doyenne. Son corps est exposé en public revêtu de ses habits de cérémonie , avec une crosse de cire à son côté. I /Anneau avec lequel elle a reçu la bénédictian abbatiale, appartient , après ses funérailles , au cha-r noine semainier du grand autel, Les dames de ce chapitre, portent allant à la communion , une espèce de mouchoir, qu'elles appellent barbette qui leur est mis à leur léception et à leur enterrement , et qui tient lieu du voile , qu'elles portaient autrefois, comme vierges consacrées à Dieu. Quant aux antiquités de Remiremont , voici ce que nous en connaissons. Au St.Mont on voit encore les chapelles de sainte Marguerite, de saint Michel, de sainte Claire, de saint Amé et de saint Romaric ; celle de sainte Croix , qui «lait sur le sommet du rocher au-devant de l'église, a été renversée. L'église du prieuré est celle qui fut consacrée par Pierre de Brixei , évêque de Toul , en 1169. Les chapelles sont plus anciennes que cette "église , mais moins anciennes que saint Romaric. Si toutefois saint Amé et sainte Claire ont été inhumés dans les chapelles qui portent leurs noms , il faut convenir qu'elles sont d'une très-grande antiquité. , On conservait ci-devaut au St.-Mont', deux petits plats de cuivre , de la grandeur à peu près d'une palette dé chirurgien 5 que l'on tient avoir servi de mesure à la nourriture que prenait St. Amé dans sa grotte , que l'on montre au pied du St.Mont : ces deux plats ont été portés dans le sacraire de l'abbaye de Senones. Nous

avons parlé ci-devant de la crosse de cuivre doré , qui se voit encore aujourd'hui au St.-Mont. Il y avait aussi au Saint-Mont ci-de- . vant un assez bon nombre de manuscrits anciens , .dont la plupart sont passés en la bibliothèque de l'abbaye de Moyeu moulier. Ijes autres manuscrits de l'église des dames étaient passés dans celle de feu M. Andreu , ancien curé de Remiremont, écolàlre du chapitre , homme de lettres , qui avait eu le dessein de former une bibliothèque publique dans la ville de Remiremont. Après sa mort ', ces manuscrits ont été achetés des héritiers de M. Andreu , pour la bibliothèque de Senones. Ces livres manuscrits sont : un missel en vélin , d'environ sept cents ans d'antiquité ,' où l'on voit les noies de ^'ancien plein - chant. Un livre écrit sur parchemin, qui contient les deux premiers livres des rois , les proverbes , l'ecclésiaste , le cantique des cantiques , la sagesse , et l'ecclésiastique ; les 'morales de S. Grégoire sur Job ; Tobie , et le premier livre des Machabées. Un manuscrit en vélin contenant les dialogues de saint Grégoire , les vies des saintes Eufrosine , Euphrésie et Pélagie ; celle de saint Abraham et de sa nièce ; le martyr des Machabées. Un li* vre des évangiles en parchemin , de près de 800 ans d'antiquité; on voit au commencement et à la fin de ce manuscrit pluDigitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 21.81% accurate

(W«) sieurs donations faites à l'église de Remiremont , mais d'une écriture beaucoup plus récente. Un bréviaire de Remircmont manuscrit en papier, du VIe siècle , avec les rubriques en Français» Un glossaire ou dictionnaire de la bible, que l'on croit être de Guillaume-le-Breton , de l'ordre des Frères Mineurs; ce manuscrit est en'vélin et peut-être ancien de trois cents ans, etc. J'ai déjà dit qu'à côté de la porte septentrionale de l'église des dames de Remiremont , on voyait l'abbesse Clémence d'Oiselet , qui reçoit d'une main la bulle du pape, et de Tautro le diplôme de la régale , des mains de l'empereur. Dans l'église on voit sur une agatbe attacbéc à la porte du tabernacle , un seigneur qui donne un écrit à une abbesse qui est à genoux, et au-dessous on lit ce mot : REGIMBOLDVS , que je crois être un comte de Toul. On voit dans la même église le tombeau de Marguerite d'Haraucourt , abbesse de Remiremont, décédée en 1568, ayant la crosse entre ses bras, et une espèce de manipule au bras gauche ; mais ce prétendu manipule est une aumusse d'abbesse, beaucoup plus courte que celle des chanoines ; cela parait encore mieux dans la figure de Renée de Dinteville , représentée en peinture sur un vitrau de la chapelle de S. Nicolas, fait en 1576. II y a dans le cimetière des dames de Remircmont , des tombeaux où Ton remarque une très— grande différence d'ha— bilkmens de ces dames, ce qui prouve que depuis très-long-temps elles sont dans l'usage de s'habiller à peu près comme elles jugent à propos. Madame la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse moderne de Remiremont, sœur de l'empereur François I , ayant en trepris en l'année 1751 , de faire bâtir un nouvel hôtel abbatial à Remiremont , plus vaste et plus magnifique que l'ancien , qui menaçait ruine, on a été obligé de démolir l'ancienne chapelle des abbesses, où l'on a trouvé quelques tombeaux. Par exemple , celui d'Agnès -de Salm , abbesse de Remiremont , morte le xno des calendes de février 1279. Voici son épitaphe: ÙSIIT AGNES DE PSALMIS, Dei patientid , Abbatissa Romarjcensù. Ùrate pro éd. Anno ab Incarnat io ne Domini M. CC. LXXIX. xviij. Calend. Februarii. Cela est autour de sa tombe. Ce qui suit est gravé sur la tombe même., en gros caractères gothiques. Hkjacet A PSALMIS AGNES, quam cœtibus almis Juugere dignetur Christus r qui cuncla tuetur. Hœc Comitum pacisque (i) Ducum quam vis trabeata, Dulcis erat y suavis , Tiumili qmasi plèbe nala , Hœc inopes pnvit , Prœbendas multiplicavil ; Dtlexit Justos , fuit Eccloiœ bona Cus- . tos. * Dans le même caveau on a

découvert un tombeau de plomb , dans lequel était le corps de Rarbe de Salm , abbesse de Remiremont \ sur sa poitrine était une croix de plomb , sur laquelle étaient gravés le • Pater y VAve Maria et le Credo. Son épitaphe gravée sur une lame de cuivre, portait: Trois comtes ont e'té mes trois frères germains, Dent Pua a gouverné la Lorraine Province. J'ai vu mon sang mêlé en la race d'an Prince, Et mes saumons se joindre aux trois oiseaux Lorrains. J'ai par vingt-deux ans en ce couvent abbesse Fait sentir à mes sœurs l'odeur de charité. Mais le ciel bienheurant pour jamais ma noblesse , M'a tiré par la mort en sa sainte cite'. Le dernier ma v i6oa. Beau qui in DomihO moriuntur. Remarquez les mots de Couvent, donné au chapitre de Remiremont , et celui de I (i) Comitum pacis. Il fait allusion au Salem, ! qui en hébreu signifie la paix. Digitized by VjOOQ LC

The text on this page is estimated to be only 18.25% accurate

trie* Sùturs , donné au* dames de ce cba pitre. Barbe de Sahn, fille de JeanVHt du nom , comte de Salm , eut pour frères , l°Jeau IX, comte de SaTmr2°Paul, comte de Salm. 5* Claude, comte de Salm. Jean IX fut maréchal de Lorraine, et gouverneur de Nancy . Christine de Satm, sa cousine,épousa François II , duc de Lorraine , père de Charles IV. Sur la croupe de la montagne , vis-âtîs celle du Saint-Mont à l'occident , on montre l'ermitage ou saint Àrnoû, évéque de Metz t a passé une partie de sa vie, et où était autrefois une église , dont on voit encore quelques vestiges. Pour aller d'une montagne à l'autre , les anciens solitaires avaient pratiqué une espèce de chaussée composée d'un amas de pierres brutes de la montagne même. La hauteur de la chaussée est d'environ qaaraute pieds , et sa largeur de vingt pieds , à commencer au fond du vallon , afin de diminuer d'autant la fatlgee de monter et de descendre. Le peuple appelle cette chaussée, le Pont des Fées. Le chapitre de Remiremont avait autrefois un tribunal appelé Ressort supérieur. H a été supprimé avec la prévôté commune d'Arches , par la déclaration de sa majesté Polonaise, du 22 novembre 1751, qui établit en sa place un autre siège, nommé la Justice commune. Ce tribunal est composé du bailliage et d'un officier du chapitre , qui décident les dûTérens des sujets communs au roi , et au chapitre. Les appels de leurs sentences se portent directement à la cour souveraine de Nancy. Le bailliage de Remiremont est le plus étende de toute la Lorraine ; et quoiqu'il ne soit divisé qu'en 42 communautés, il (272) grand nombre de censés et d'habitations appelées Granges , cl répandues dans les montagnes. Sa longueur prise de l'orient à l'occident , est de quatorze lieues. Il a beaucoup moins de largeur. La Moselle a ses sources dans le baillage de Remiremont , et y reçoit la Vologne et plusieurs ruisseaux» La coutume générale de Lorraine y est suivie. La Bresse seulement en a une particulière. On voit à un quart 'de lieue de la ville de Remiremont , une église assez, grande, dédiée à sainte Madelaine, qu'on croit avoir été la mère église de Remiremont. La chose parait fort vraisemblable, car l'église de Notre-Dame, qui est aujourd'hui Ta paroisse de la ville, étant attenante au cimetière des dames , qui est leur ancien cloître $ celte église n'était autrefois qu'une chapelle de dévotion pour l'usage des dames , comme il s'en voit encore dans plusieurs anciennes abbayes , comme à Saini-Dîé , ci-devant à Senones r à SaintGermain-des-Prés,à Rebais, à Honcourt, etc. On y

allait dans certaines (êtes faire la station , et dire la messe. Encore aujourd'hui c'est dans cette église que les dames vont chanter la Misse Piteuse , qui se dit avant le jour> et après l'office canonial célébré dans l'église de St.-Pierre , qui est proprement celle de l'abbaye. „ Celte église de Notre-Dame, aujourd'hui paroissiale , était autrefois assez petite ; on Ta agrandie depuis peu d'années d'un bon tiers ; et la ville ayant été fermée de murailles au XIVe siècle, en 1366, les bourgeois abandonnèrent insensiblement l'église champêtre de Sle.-Hadelaine , où ils ne pouvaient aîler sans peine et sans quelque danger, surtout en temps de guerre et de trouble , et vinrent entendre l'office divin dans la chapelle du cloître des dames, dédiée à la* Sainte- Vierge. Le clocher de cette dernière église est manifestement postiche, et ajouté à l'ancienne chapelle , ponr la commodité du peuple. Le cimetière des dames est séparé de celui renferme cependant près de 180 villages | de la ville par une simple muraille. Il est ou hameaux , et grand nombre de censés à remarquer que tous les ans > au jour de sainte Madelaiue , on va dire la messe dans cette église , et que la seconde fcle de Pàque> les bourgeois y vont entendre le sermon et y assister à la messe paroissiale ; et sur le soir du mémo jour , le maître d'école de la ville y conduit en procession , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.61% accurate

(273) tous les enfans écoliers et écolières. Ils y ou Hérival , Hyrea-Vallis , situé enchantent quelques prières, puis on leur don- viron à deux lieues de Remiremont vers l'dne à chacun, la main pleine degrosses fèves, rieut méridional , fut fondé par deux frècuites à Teau sans se! , après quoi ils s'en res Eagibalde et Richard, natifs d'Epioal retournent à la ville dans le même ordre en Vosge. Ce lieu se nommait auparavant de procession , ayant à leur tête le même Aspre-Vanx , Aspera-VallU (1). En maître d'école. > , effet c'est une solitude affreuse et un vallon Le Saint-Mont. Le monastère du St.- très-resserré , très-âpre , très-stérile. Ces Mont situé au lieu où fut fondé originai- deux solitaires s'y retirèrent avec la perrem en t l'abbaye de Remiremont, est habité »»»»on des dames de Remiremont , à qui par six ou huit religieux bénédictins ré- ce terrain appartenait , et y vécurent quelformés, de la congrégation de saint Vanne. ! «T1* lî*mPs en crmi«* > dans * Mont. U y causa Plus,eurseffe1strè,extrî-!Nulnonvait édw „„„„ choJ , ordinaires , et la relation en fut f:.te par SQn ^ e, rins[nmat de son «.^Ai Dom François George, présent et rel.g.eux d -un di a de la valeurd'un écu, il de cette maison. ' j Erival OU HérivaL Le prieuré (TErival J (1; Histoire do Lorraine , tome a, p*ge 3o5. 18 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.68% accurate

(274 •était soumis à r-excommunîcationjs'il mourait propriétaire il était jeté hors du cimetière arec son argent (1). Us s'abstenaient en tout temps de chair et de sang. Leurs habits étaient la tunique , la pelisse, les peaux et le manteau , deux paires de sandales (caligœ) et un scapulaire. Le pape Honoré 11 , en 4216 , leur accorda l'usage des souliers , depuis la saint Martin jusqu'au premier avril. Ils couchaient Têtus avec leur tunique et leur ceinture. Ils allaient nu-pieds le jour des cendres jusqu'après l'évangile ; mais le prêtre célébrant et ses ministres , étaient chaussés à l'auteL Comme les choses violentes ne sont pas ordinairement de longue durée , cette rigueur parut insupportable aux religieux d'Erival ; ils sortirent de leur solitude, et se retirèrent, en diûerens endroits , laissant le prieur seul au monastère. Alors celuici s'adressa au pape Honoré II, qui donna commission au prévôt de Saint-Diey, de faire revenir ces religieux , et de les obliger à vivre à l'avenir, selon la règle de Su Augustin. Us obéirent, et le pape confirma cet établissement , et prit le monastère d'Erival sous la protection du Saint-Siège. La bulle est du 5 novembre 1216. Depuis ce temps, ces religieux qui ne mangeaient jamais de chair , qui ne possédaient rien en propre , ni fonds de terre , ni rentes , ni bestianx, commencèrent à vivre d'une manière moins austère, et reçurent les bieos et les cures qu'on leur donna. Us possédaient trois prieurés, celui aVObiey ou Abyé , près de Châtelsur-Moselle , celui de Bonnevaux près St. JBaslémont, prévôté de Mirecourt, et celui du Val de Passe/, près la ville de Toul. Us possèdent aussi quelques cures , comme celles du Valdajox et de Plombières. Le prieuré d'Erival subsiste encore; mais l'observance en est fort mitigée. L'église e\ (i) Voyei cette règle imprimée dans l'histoire de Lorraine, nouvelle édition, t. 3, p. cclxsix et suivantes dans les preuve*. la maison sont asseï bien bâties. Le roi de Pologne , duc de Lorraine , a fait unir ce monastère à la congrégation des chanoines réguliers de S. Augustin réformés de Lorraine. Les religieux d'Erival, avant leur union à la congrégation de St. Sauveur , portaient l'habit de toile blanche.

REMONCOURT et MONTFORT. — Remoncourt , village de Lorraine , à deux lieues et demie de Mirecourt. La paroisse est dédiée sous le nom de Saint-Hilaire. Seigneur , le roi. Cour souveraine de Lorraine. Il y a eu nue prévôté royale , supprimée le 50 avril 1720. Romulphe , père de saint Romaric , et Romulinde sa mère , personnages distingués par leur noblesse

et leur sainteté, y ont leur sépulture. Montfoet , ancienne forteresse, dépend de la paroisse de Remoncourt Ce château et la petite ville de même nom qui y était attenante, fut acquise en 1250, par le duc Mathieu II , d'un seigneur de la maison de Rosières , connue à présent sous le nom de Ligniville. On voit encore aujourd'hui , près de Remoncourt , des restes de masures et des fossés de ce château. Il est à remarquer que Montfort était une des quatre villes , dont le duc Thiébaut fit hommage au roi Philippe-le-Bel en 1300. Ces villes étaient Neuf château, Châlcnôy , Montfort , Frquart , et une partie de Gran. Il y a encore un autre Remoncourt dépendant du prieuré de Fricourt, près ledit prieuré, diocèse de Metz. L'église est dédiée à Notre-Dame. Le village est peu nombreux. Dépend les Rappes , maison seigneuriale , à M. le baron de Laugier. Remoncourt est à deux lieues et demie au nord-est de Blàroont. Les Rappes , aujourd'hui Bellecourt , furent érigées en fief le 3 novembre 1736. REMOVILLE.— RemoQÎlle est situé sur la droite de la Verre, vis à vis Vouxey, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.65% accurate

(275) deux lieues et demie à l'est de Neufthâteau. Il y a à Removille un château , qui fut pris par les troupes du duc de Weimar sur la fin de mai 1636, qui y exercèrent de grandes cruautés, et le brûlèrent (1). Tout ce canton , arrosé par la rivière de Verre , est du pays Soulossois. Removille est da diocèse, de Toul , bailliage de Neufchàtcau. Celte terre a titre de marquisat. L'église a pour patron la Sainte-Vierge en sa Nativité. Seigneur M. de Basson) pierre. RENGEVAL , abbaye, ordre de Prémontré. — Rengeval , en latin RengUvallis , ou Rcgta-vallis , abbaye de Tordre de prémontré , à deux lieues de Cornmercy , à trois lieues de Toul , à quatre de Saint Mihiel , à six lieues de Pont-àMousson / dans un terrain fécond , au pied des montagnes , et à portée de plusieurs étangs , que l'on voit dans la plaine qui est au nord tirant vers Àpremont. Hadvide , dame d'Apremont , du consentement de ses deux fils Gobert Seigneur d'Apremont, et Thierri seigneur de Romont , fonda l'abbaye de Rengeval vers Tan 1152; Henri évêque de Toul confirma cette fondation. La dame fondatrice fit venir de l'abbaye de Rieval , qui est dans le voisinage , une colonie de religieux prémontrés, pour peupler ce nouveau monastère ; et comme le chapitre de l'église de Toul possédait en propre une partie du terrain dans lequel on devait bâtir le nouveau monastère, on obtint de lui ce terrain : mais en même temps on chargea les religieux de recevoir dans leur monastère les chanoines qui seraient mis dit que ce fut Odelric doyen de la cathédrale de Toul, qui fonda l'abbaye de Rengeval , et que plusieurs de ses confrères y embrassèrent l'institut de saint Norbert. Quoiqu'il en soit , Hadvide dame d'Apremont , que l'on tient pour fondatrice de Rengeval , fonda aussi une maison de , religieuses du racme institut , et se relira parmi elles , dans le lieu nommé alors Martin-Fontaine, aujôud'hui fal-de&~ NoneSy à deux lieues ou environ de Rengeval. Pour revenir au Val-des-None$, c'est aujourd'hui un ermitage sur le ban de Pargney derrière Barine , à trois quarts de lieue au nord-^t de Foug. Sa si* tuation est sur un rqisseau , entre des vallons et des bois. Il y a eu autrefois des religieuses de saint Norbert sous le nom de Martin-Fontaine. C'est le lieu du noviciat des ermites de la congrégation de St. Antoine. Frère Pierre , premier supérieur, qui avait servi dans les troupes, mourut vers l'an 1746 , à l'âge de 97 ans. La plupart des monastères fondés par St.-Norbert , étaient doubles, et composés de religieux et de religieuses demeurant dans des maisons séparées, mais

néanmoins assez près les unes des autres, pour que les religieux pussent donner aux religieuses les secours spirituels , dont elles avaient besoin. Dbs le temps de saint Norbert on comptait plus de dix mille religieuses de son ordre, parmi lesquelles il y en avait plusieurs d'une naissance très-illustre. Ces religieuses , dans les commencemens , vivaient dans une grande austérité, ne parlaient jamais à aucun en pénitence pour quelque faute qu'ils homme , pas même à leurs parens , sinon auraient commise dans leurs statuts. On croit que dès-lors les chanoines de Toul avaient quitté la vie commune , et qu'ils n'observaient plus la règle de saint Crodegang , évêque de Metz , ou celle d'Aixla-Chapelle. Le père Benoit capucin de Toul (2) , Si) Mémoires de Basson pierre. -î) Hist. de Toul, p. iô<. en="" pr="" de="" deux="" religieuses="" et="" fr="" convers="" ne="" sortaient="" jamais="" du="" monast="" d="" qu="" y="" entr="" gardaient="" un="" rigoureux="" silence="" elles="" chantaient="" pas="" au="" ch="" ni="" mais="" se="" contentaient="" r="" particulier="" les="" psaumes="" l="" la="" sainte-vierge.="" ces="" commencemens="" si="" brillans="" firent="" digitized="" by="" vjooq="" ic=""/>

The text on this page is estimated to be only 17.55% accurate

(276) pas le progrès qu'on avait lieu d'en espérer. Le père Hugues des Fossés , premier disciple de saint Norbert , et qui lui succéda dans le gouvernement de son ordre , voyant que ce mélange de personnes de sexe différent , pourrait dans la suite nuiro à la régularité , fit faire un décret au chapitre général de l'an 1157, qu'à l'avenir on ne recevrait plus de religieuses dans les monastères d'hommes. Ce qui fut confirmé par le pape Innocent II: et que celles qui étaient reçues , seraient transférées ailleurs , nourries et entretenues aux dépens du monastères d'hommes , d'où elles seraient sorties. Ainsi ces religieuses furent insensiblement supprimées. Il y en a toutefois, encore quelques maisons en Allemagne , en Flandre , en Brabant , en Pologne , en Bohême et en Espagne , qui sont mêmes très-puissantes, et dont quelques-unes sont souveraines. L'abbé général de prémontré est supérieur immédiat de Rengeval L'église de Rengeval reconnaît pour ses patrons la Sainte- Vierge , et sainte Marie-Madeleine, On y conserve, dans un reliquaire d'argent , le chef de saint Matthieu, apôtre. Guillaume de Fillàtre, évéque de Toul en 1446, fit l'ouverture de cette châsse en présence de Henri de Vaucouleurs, évéque de Christopolis , son grand-vicaire, et de deux notaires apostoliques. On trouva le chef du saint apôtre tout entier , exceptis molaribus et dentibus inferioribus , dit le procès-verbal de cette ouverture, Elle se fit à Liverdun ,\>ù la relique avait été réfugiée , l'abbaye de Rengeval ayant été ruinée pendant les guerres de René d'Anjou et d'Antoine de Vaudémont vers 1436, et es années suivantes. Didier de Gourcelles , religieux de Bonfay , trente-deuxième abbé de Rengeval , ayant trouvé ce monastère ruiné y le rétablit nonobstant les persécutions et les traverses qu'il endura depuis 1450 jusqu'en 1477 qu'il mourut. II envoya par le pays ses religieux. avec le chef de saint Matthieu , et des lettres des évoques pour exciter la charité des fidèles en faveur de son abbaye. L'official de Verdun permit qu'on portât cette sainte relique partout le diocèse , et ordonna à tous les curés d'aller la recevoir solemnellement en procession. Les évêques de Metz et de Toul , accordèrent la même permission. D'autres évêques en firent de même. La réforme de l'ancienne rigueur fut introduite à Rengeval par le R. P. François Bronessaox , qui , de prieur de saint Mansui lts-Toul , ordre de saint Benoit , avait succédé en l'abbaye de. Rengeval à l'abbé Etienne Aubry. Le même abbé Brunessaux introduisit en même temps la réforme dans l'abbaye de FJabémont , qu'il

possédait avec celle de Rengeval. Néanmoins la congrégation de l'ancienne vigueur n'entra en possession de Flabéraont qu'en 1635. On voit, près de Rengeval, le bok de la Reine , qui s'étend dans la Voivre vers Apremont et le Font-à-Mousson. Je conjecture que c'est ce bois qui est nommé, Forcèta Regia Ermundia , dans le titre de la cathédrale de Toul, à laquelle ce bois appartient , au moins en partie. REINS , ou RHEINSE. — Rens ou Rheinse , petite ville d'Allemagne, située à trois mille dç Coblenz sur le Rhin 5 diocèse de Trêves , lieu célèbre , où l'on faisait autrefois l'élection des empereurs , nommé en allemand Kœnrg-stoul (i). On y montre encore l'ancien trône impérial, où l'on faisait asseoir l'empereur, d'abord après .son élection. C'est une espèce de théâtre ou de trône de pierre , que l'on entretient encore aux dépens de quelques particuliers, sous des arbres-fruitiers. On avait coutume ; dès que l'élection était faite, de la faire publier à sonde trompe par unetrompette, dont ou pouvait entendre le son de quatre châteaux , appartenant chacun à un des électeurs du Rhin. L'empereur Charles IV y fut élu solennellement en 1 346. On y fit aussi la confédération du (1) Freher de origin. Palat. vide Honih< T. i,p. ai.Hist.Trevir. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.90% accurate

(277 Bhin en 4 532; et les électeurs s'y rassemblèrent en 1358, pour traiter des affaires de l'empire. L'empereur Venceslas , fils de Charles FVen 1576, et Rtibert , successeur de Venceslas en 1379, furent élus au même lieu. Cest apparemment ce Heu de Rens qui a donné son nom au pays de Rennes , Renthius Pagus sur le Rhin, Les élections des rois et des empereurs se faisaient assez souvent en rase cam) pagne , comme en Pologne. L em/Ae/uz,autrefois abbaye de benédictinès,puis de bénédictins, aujourd'hui chartreuse du diocèse de Trêves, près lavilledc Sierk, fut fondée , dit-on , par Effecia , ou Officia^ qu'on dit avoir été sœur de Charlemague. Elle fut enterrée dans l'oratoire de St.Eiiennc , tout au bas de l'égliàe de Rc~ thel. La tradition du pays veut que l'église en ait été dédiée à St. Sixte par le pape Léon II|: c'est tout ce qu'on dit de la fondation de cette abbaye* Il en est parlé dans les annales de Metz pereur était élu par les grands officiers \ sous l'an 892 , où il est dit que le comte de l'empire , qui ne furent fixés au nombre de sept , qu'assez tard , c'est-à-dire, vers le quatorzième Ou quinzième siècle. REV1GNI 00 RUVIGNI-AUX-VACHES. — Revigni , bourg du diocèse de Toul , anciennement Ruvigni , à droite , deTOrnain, trois lieues an-dessous de Bar, et à une lieue de la rivière de Chez, aux frontières de la Champagne, les héritiers de madame la princesse d'Epinois en sont seigneurs hauts , moyens et bas justiciers. La justice y est exercée par leur juge-garde. Recette et bailliage de Bar, présidial de Châlons , parlement de Paris. La paroisse a pour patron saint Pierre. On compte dans Revigny environ 400 babitans , et une maison forte appartenant à M. de Marne, conseiller au bailliage de Bar : sur le ban l'ermitage de S.-Yiviant; deux censes-fiefs, nommées l'une des Chardons , Tautre de Grand-Cour , et une autre appelée Ainoille. Le fameux Jacques de Ravennes, célèbre jurisconsulte, qui a beaucoup écrit sur le droit , était de Revigny , et son nom est Jacques de Ruvigny. Il fut évêqne de Verdun, depuis f 290 jusqu'en 1296. Nous avons donné sa vie dans la bibliothèque des hommes illustres de Lorraine On trouve des dénombremens donnés aux ducs de Bar , de fiefs que plusieurs gentils-hommes possédaient à Revigny, ce qui montre que c'était autrefois un lieu très-considérable. Il y a à Revigny un hôpital avec son église. RHETEL , CnAaTiieusB. — Rhetel , en latin Rotuîa , ou Rottula , Ruthuria, RuMégingarde , neveu du roi Eudes , fut tué par Albéric et ses compagnons dans le monastère de St. Sixte martyr , nommé Rotila, ou

Rhetel , et que son corps fut porté et enterré dans l'abbaye de St* Maximin de Trêves. Reginon dit la même chose dans sa chronique sous l'an 892. St. Bernard dans son voyage de Trêves, dit la messe dans cette église, et y guérit une femme paralytique. Mais on doute avec raison qn'Ada ou Efficia ait été sœur de Gbarlemagne, Egtnard, secrétaire de ce prince, et bien instruit de ce qui regardait sa famille, no lui donne qu'une sœur unique , nommée Gisla , qui se consacra à Dieu dans sa jeunesse > et finit saintement sa vie dans le monastère de Chelles près Paris, dont elle était abbesse : mais Ada ou Efficia pouvaient être filles naturelles de Pépin , car on* sait que ce prince ne (ut pas toujours exempt de faiblesses à l*érgard des femmes. En 1655 , les pères chartreux do Rhetel , curieux de savoir an juste, si la pria* cesse Efficia était effectivement enterrée dans la chapelle de S t. -Etienne , y ù~ rent creuser , et y trouvèrent trois tombeaux de pierre. Au-dessus de celui du milieu, était une table de marbre, avec des trous qui marquaient qu'autrefoiselle avait été attachée ou cramponnée à muraille. Sur ce marbre on lisait ces mots : EVFEMIA. FLAVIA. DOMITILLA. PIENTISSIMjESVjE. mmw QXJAL OB11T. ANNORVM. XXX. FIERI FEC1T. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.39% accurate

Au fond do tombeau du milieu, on village de Luxembourg, qui désolaient découvrit un corps de femme , ayant les tout le pays , courant indistinctement sur cheveux épars , un habit de toile d'or, les Messins , les Luxembourgeois et les des souliers dont l'extrémité paraissait Lorrains» On fit tout à la fois le siège de couverte d'une espèce de velours rouge, ces deux lieux. On les força , et on fit péTout cela , à l'exception des cheveux et rir ces brigands. La chronique de Metz, en des souliers , s'en alla en poussière , dès vers , dit que Richemont s'appelait ausqu'on le voulut toucher* Les deux au- si Ornelle : allèrent assiéger Ornelle , très tombeaux n'avaient rien de remar- qu'on dit Richcmonï-sur-Moselle* Le quable, et on n'y voyait aucune ins- nom

The text on this page is estimated to be only 19.10% accurate

(279) ordinairement cette fondation à l'an- 1140 ou 1141. Cette abbaye embrassa la reforme en 1664. Les abbés de Riéval ont prétendu que l'abbaye de Rengéval était de leur filiation : ceux de prémontré ont soutenu au contraire qu'elle leur était soumise immédiatement; et le chapitre général de l'ordre, a décidé en faveur de ces derniers* Quant au monastère des religieuses fondé par Herbert , Ier abbé de Riéval , il était situé dans le bourg de Void , à une demi-lieue de Riéval , ou au voisinage j il subsistait encore en 1160. On peut voir la liste des abbés de Riéval à la tête du dernier tome de l'histoire de Lorraine. RIGNY-LA-SALLE.— Rigny-laSalle, Rùtiacus ad AulamRcgiam. Ce lieu est célèbre par l'assemblée des empereurs d'Allemagne et des rois de France , qui y ont eu souvent des entrevues , comme esannées 1212, 1224, 1238 et 1299. V. l'art. Vaucouleurt. Ce lieu est silué sur la rivière de Meuse. L'église a pour patron, Notre-Dame en sa Nativité. Ce lieu est du bailliage de Chaumont. Il y avait autrefois à Rigny, un prieuré de l'ordre de St. Benoit, dépendant de l'abbaye de Saint-Mansui de Toul , mais il n'en reste aujourd'hui que quelques vestiges. Le château de Mal pierre, appartient à présent à la maison de Rot té. Ri gny-Saint- Martin était autrefois la mère église de Rigny -la-Salle. Dépend le ban de Quatre- Vaux, sur lequel est situé l'église de St. Fiacre. RIGOL.— Rigol, en latin Rigodufum, village sur la gauche de la Moselle , environ à un milje d'Allemagne au-dessous de Trêves. Ce village a été donné à l'abbaye de St.-Maximin de Trêves , il y a trèslong-temps , par le roi Dagobert. Il y -a beaucoup d'apparence que c'est l'ancien Rogoduhsm, dans Ammien Marcelb'n, L. 16, c. 4, ou selon d'autres exemplaires, Rigomagus. Tacite nous donne lieu de* croire que Rigoâulum était pnès de la ville de Trèves.Tacit. Hut. lib. X. c. 71. puisqu'il dit que Cerealis , après avoir pris Rigodulum , se rendit le lendemain à Trêves. On peut voir le dictionnaire géographique de la Martinière, sous le moi Rigodulum, où il tâche de concilier Ammien Marcel lin avec Tacite , qui ne s'accordent pas dans la position de Rigodulum et de Ridomaguê. RINEL, ou RENNEL et BENOITEVAUX, abbaye de Citeaux. — - Rinel en» Bassigny, entre Benoîte- Vaux et SaintBlin , à peu près à distance égale de laMeuse à l'orient , et de la- Marne au cou*chant , frontière de l'évéché de Langres. On croit que le père de sainte Salaberge et de Bodon-Leudin, évéque de Toul , en était seigneur. Ce qui est certain, c'est que les seigneurs de ce lieu, dans

la* suite , se faisaient honneur d'être parens de cette sainte. Jean de Joiimlle, fils aîné de Simon de Joinville, épousa- en secondes noces Alix de Rinel, dort il tut Anselme de JoinvHle , qui eut pour femme Marguerite de Vaudémont, sœur et héritière de Henri V , comte de Vaudémont. Elle épousa en troisièmes noces Ferry de Lorraine , fils puiné du duc Jean I, et frère. du duc Charles H. Ils vivaient encore ensemble en i402. En voilà assez pour prouver l'illustration de 1» maison de Rinel. Voyez la généalogie de cette maison dans l'histoire des évéques de JToul , p. 111. En 1567, l'église du prieuré de Rinel, arec tous les édifice», forent brûlés par les Huguenots , en sorte qu'à peine sait-on où il était situé* L'église de ce Heu a pour patron, NotreDame. Rcnoite-vaux. — Ce lieu est de l'intendance de Champagne, bailliage de Chaumont , officialité de Vaueouleurs. On raconte que St. Bernard (1) guérit à Rinel un jeune homme, nommé Simon» * qui £i) Vita St. Brio. tom. a. page n45. aov. editio. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.44% accurate

(280) était boiteux, auquel il rendît l'usage de ses jambes , et le fit marcher droit. On croit que c'est en mémoire de ce miracle qu'on bâtit au même lieu une ahbave de l'ordre de Cileaux , nommée Benoit e. vaux y beaedicta-vallis , qui est d# la foudation des seigneurs de Rinel et de ceux de Joinville. Ce monastère est entièrement ruiné. L'hôpital de Rinel est très-peu considérable. Messieurs de la maison de Rennel possèdent la seigqcurie de ce lieuy RIOCOURT. — Voyez Filloue. R1STE, ou RICHE, ou RISSE. — {liste est un ^ttlage du diocèse de Metz, situé entre Morhange an nord, et ChâteauOuel an midi. On croit arec beaucoup - d'apparence, que c'est de ce lieu que la maison de Ris te , autrefois très-illustre en Lorraine , tirait son nom et son origine. Dans des lettres de 1J13 ,%1515 et 1517, il est marqué que Riste est si t né sur la Fère, ou la Feslc. Mais nous ne connaissons dans ce pays ni rivière ni ruisseau du nom de Fcste, La Femche a sa source à Auduix du Roman , passe à Boulange village du bailliage do Briey, elle' entre sous terre et en sort plusieurs fois. Quelques-uns ont cru que cette maison était une branche de celle de Lénoncourt; d'autres prétendent qu'ils ont la même origine que les comte» de Lune vil le. Il est certain que les seigneurs de Riste ont possédé une partie de la ville et dn château de Lunéville; et nous savons certainement que le prince Henri , dit la Lombard , fils de Ftrri'de BUche, duc de Lorraine, et de Ludouiille Guerric > ont quelque rapport à ce nom de Burnie. Ne serait-ce pas le nom de Nicolas corrompe et estropie ? Riche est actuellement un village composé de quarante-deux familles. M. de Monthic en est seigneur haut-justicier, ainsi que des villages dépendans, qui sont Souzolin et Lit/erquin 5 cette- mairie de Riche a été séparée du comté de Morhange , qui appartenait autrefois à Messieurs les comtes Rhingraves. Les ancieas monumens font voir que Riche était autreibis un Heu assez considérable. Encore actuellement il y a une place nommée k Rue-aux- Halles; et on y montre encore une autre place , qui comprend envtro* douze* jours do terre , qui faisait, dit-on, l'enceinte d'un monastère de religieuses. Ces terres soDt actuellement cnlrivées. B y a quelques années que Ton y découvrit deux cercueils, qui renfermaient les corps de deux religieuses bénédictines, à ce que Ton croit , qui furent d'abord réduits ea poussière. ROBÉCOURT. — Robécourt , en latin , Robcrli~Curia , annexe de Blévaincourt , diocèse de Toul , office et recette de Boûrmont, village situé sur leMbuzon , à deux lieues de

Beormout et de La Marche. L"égnse de ce lieu est sons Fiavocation de la Sainte-Vierge en son assomp~ tkm. Il y avait autrefois une maison àt templiers , à laquelle a succédé une eemmanderie , de Tordre de Malte. Bailliage de Boûrmont, cour souveraine de Nancy. Il V a environ cinquante habkati». ROBERT ESPACEE. — Itoèert-B»pagne , Roberti-Spama , viHage du dioDigitizedb'y VjOOJ

The text on this page is estimated to be only 12.21% accurate

('281) cèae de Toul$ sur la rivière de Saufcc , à trois lieues de Bar : office , recette, prévôté de Bar pou*: les cas de haute-justice, bailliage de Bar , présidial de Chatons , parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint LonTent , S. Lupeniiu*. Il y a , dans RobertEspagne , cent cinq ou cent dix babitans. On y voit un château à M. de Bquvet , et sur le nuage une maison forte fief, appelée Pont-sur-Sautx , et une forge à M. de HassiMy. Il y a cinq ou six maisons séparées du gros village et de l'autre coté de la rivière, qui soot de la paroisse de Betrré; c'est pourquoi ces maisons sont nommées la PeiUe-Beurê : elles payent les iiqpositioos publiques dans le village de Robert* Espagne , et ont part dans ses biens et usages communaux. - Robert- Es pagne a titre de doyenné , et est situe sur deux rivières, l'Orne et la Saulx. Il y a à l'orient les doyennes de Bar et de Ligny ; a« midi celui de Dammarie , et toe^ le diocèse de Châtons-surMarne au couchant et au septentrion. Le doyenné de Robert-Espagne est composé de vingt-quatre cures , de cinq annexes , d'une abbaye de prémontré , et d'un couvent du tiers-ordre de SaintFrançois. Il y a sur lo ban deux papeteries à messieurs Bugnon. Robert-Espagne est à trois lieues de Bar, et à deux de St.-Dizicr. ROCHE EN ARDENNE (ut). — La Roche en Ardenne , en latin , Ruper Ardenaœ , ville des Pays-Bas , dans le duché de Luxembourg, ainsi nommée à cause de la situation de son château sur une roche élevée et de difficile accès. Pour la ville de la Roche , elle est située sur la rivière d'Ourtb dans nu fond , qui est une espèce de précipice, environ à quinze lieues de Luxembourg vers te septentrion. Depuis l'incendie (4), qui la réduisit en cendres le premier dimanche de carême (r) Brrtholet, hist. de Luxembourg, t. t. pagcïQS. l'an 1 704 , elle estes mauvais état r et n'a pu encore se rétablir de toutes ses perles ; mais son château est de bonne défente» On conjecture qu'il a été bâti par les Romains , lorsqu'ils voulurent s'assurer des Ardennes, après en avoir fait la conquête. Bertsls , abbé de l'abbaye de Luxembourg , avance que Pépin d'Béristal en fit une maisson de chasse , et y établit un grand veneur. Les naturels du paya montrent un siège taillé dans le roc sur la montagne de Corotimont, et l'appellent par tradition , le siège de Pépin , prétendant que ce dac d'Aoslrasie y donnait ses audiences , et s'y reposait des fatigues de la chasse. On voit dans le château de la Roche des inscriptions, qui font voir que la ville était considérable àè§ l'an 800 , et on y montre une tour

ancienne , nommée la tour des Sarrazin*. On creusa dan» cette tour, pour y trouver du salpêtre; mais on n'y découvrit qu'un grand ama» d'os humains d'une grandeur extraordinaire. Le premier comte de la Roche, connu par l'histoire, se nommait Henri, fils d'Albert III, comte de Namur , qui, ayant refusé de se joindre à l'évéque de Liège , et autres seigneurs du pays (1), qui avaient conclu entr'eux une trêve de Dieu, et avaient établi un tribunal , nommé h tribunal de Paix, pour y terminer le» différens , et juger les excès commis centre la tranqnilité publique , se vit attaqué par tous les seigneurs âês pays confédérés, pour l'obliger à l'observation de cette trêve. Albert ramassa des troupes , et combattît vaillamment ses ennemis; mais accablé par leur nombre , il se retira avec sts gens dans son château. Après un siège de sept mois , il s'avisa d'un stratagème , qui lui réussit. Pour faire croire aux assiégeaes que les vivres ne lui manquaient pas , il laissa sortir du château un cochon gras ; alors les assiégeans firent la paix , et accordèrent au «omte Henri, que* les babitans de la Roche, et ceux des environs (i) Berthofet, ibidem page 396 et suivantes. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.65% accurate

(282) à une lieue de distance , seraient exempts de la juridiction du tribunal de paix. Cette guerre commença en 1088. Venceslas, empereur d'Allemagne , de la maison de Luxembourg (1) , lorsqu'il maria avec Antoine , duc de Brabant , sa nièce Elisabeth , fille de Jean , Margrave de Moravie et de Gorlitz , donna à cette princesse le duché de Luxembourg et le comté de Chiny ; mais se réserva solemBellement la ville de la Roche et ses dépendances. ROCHETTEoii ROCHOTTE (La) , près de Deneuvre. — Nous avons dit un mot de l'ermitage de la Rochette ou Rochotte , près de Deneuvre et Baccarat. Cet ermitage est situé à un quart de lieue de Deneuvre en remontant la rivière de Meurthe, et du même côté. Il y avait anciennement unechapelle de sainte Magdeleine sur le rocher qui est auprès de l'ermitage de la Rochette. Depuis, l'ormitage fut transporté un peu plus bas, dans. une grotte naturelle dans la même roche. C'est là, suivant la tradition des lieux voisins, que s'était retiré Antoine de Bourbon , comte de Moret , fils naturel d'Henri IV , après la bataille de Castelnaudary en 1 632 , où l'on croit cependant qu'il fuj tué. Cette ' grotte est très-près du nouvel ermitage ; elle n'est plus habitable depuis les' ouvertures qui se sont faites au rocher. L'ermitage de la Rochette est devenu recommandable par le séjour qu'a fait en ce lieu M. Duval , né à Artenay en Champagne , et très-savant dans la géographie , " l'histoire et les médailles , et devenu bibliothécaire de sa majesté impériale en Toscane. M. Duval ayant perdu son père dès sa plus tendre jeunesse , et sa mère s'étant remariée, il se vit contraint d'abandonner la maison paternelle; il vint en pale occupation fut de garder les bestiaux. On peut voir dans la bibliothèque Lorraine l'article de ce respectable et vertueux philosophe» M. Duval a fait bâtir le nouvel ermitage de la Rochette au-dessus de la grotte de la Magdeleine , dont on vient de parler , sur une plate-forme dont la vue est très-belle , et continua a combler de ses bienfaits les ermites qui habitaient cette solitude. ROCHOTTE (La), prieuré. — Voye* Pierre. ROCOURT.— Rocourt, village sur ' le Mouzon , à une lieue et demie de La Marche , en latin , Roodi-Curtùt, du diocèse de Toul, annexe de Tolleincourt , office et prévoté de La Marche , recety| de Bourmont , >présidial de Langrès , parlement de Paris ; le roi en est seul seigneur : M. de Juvigny jouit du domaine. RODANGE. — Rodange, Rodangium, village sur la Chiers , au diocèse de Trêves , office et prévôté de Villers-la-Montagne , recette et bailliage

d'Etain, cour souveraine de Nancy , le roi en est seul Seigneur ; il y a en ce lieu environ quarante habitans. RODE-MACHERENouRODEMACH. — Rode-Macheren , ou Rodemach , village du pays de Luxembourg , situé entre Luxembourg et Dietenhoven , à quatre ou cinq lieues de Sierk. Les seigneurs de Rodemach ont fait autrefois grande figure dans le Luxembourg, et y ont souvent excité des soulèvemens. Nous connaissons un Roland de Rodemach , qui fut nommé par le pape Urbain V I , à l'évêchéde Verdun. En 1431 , en septembre, la ville de Rodemach fut prise et brûlée par ceux de Metz, avec six autres de sa dépenLorraine , où de maître en maître, il passa ! dance. Le dommage en fut estimé à plus au service de l'ermite de la Rochette., qui j de cent mille écus. J'ai parlé ailleurs lui enseigna l'agriculture, et le recomman- de la ville de Richement et de sa ruine da ensuite aux ermites de Sainte- Anne ' par les Lorrains , joints à ceux de Luxemprès Lunéville , près desquels sa princi- . bourg et de Metz pour la guerre et la (a) Zcyler, topogr. de Luxembourg, page destruction de Rodemach , par les mêmes :»4a. | ennemis en 1483 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.09% accurate

Gérard de Rodemack après avoir fait serment de fidélité à Charles-leUardi (1), duc de Bourgogne et de Luxembourg , et ayant ensuite faussé son serment , et s'élant soustrait à l'obéissance qu'il devait à Marie , fille unique et héritière de Charles- le-Hardi ., les châteaux de Rodemack et de Richemont furent assiégés , pris , rasés et confisqués. Voyez Richemont, Les Frauçais prirent et pillèrent le fort château de Rodemach sous les ordres du duc de Guise en 1639. Les seigneurs de Rodemach étaient fort puissaos dans le pays Messin ; et l'histoire fait souvent mention de leurs exploits. RODT, près de Viandb* . — Roth , village proche de Vianden , ou Vienne , dans le duché de Luxembourg. Nous avons parlé ailleurs de Vienne ou Vian • den, qui était chef-lieu d'un comté très-con sidérable, et dont la puissance était à peu près égale à celle même des comtes de Luxembourg. Philippe comte de Vienne , qui comptait parmi ses vassaux plusieurs seigneurs de marque , fonda vers l'an 1250 ou 1253 , près la ville de Vianden , à Rodt , une commaoderie de chevaliers du Temple , auxquels il assigna des revenus considérables , et leur donna de grands privilèges. Outre Rodt près de Vianden , on trouve encore Rodt village très-près de Morhauge, deux lieues et demie au nordouest de Dieuze , et un autre Rodt , hameau , l'un des trois Hambach, à demilieue de Sarguemines. ROGÉVILIE. — Rogéville , Rogerivilla, village du diocèse de Toul, office et recette de Ponl-a-Mousson ; baillage de Pont-à-Mousson , cour souveraine de Nancy j la paroisse a pour patron St. Rémi. Il y a un petit ban séparé, appelé le Ban St.-Paul. Il y a à Rogéville environ trente habitans, une maison-fief aux héritiers de M. Gourcier de Villers. (•) Bmholet. HUti de Luxemb. T. VIII , p. 9, 10 et suiv. (285) ROIAUMEY. — Roiaumey, en latm Regaliê hortus , dépend de la châtellenie de Liverdun. Il y a apparence que le nom de Royaumey , vient du latin Jtegius hortus, ou Regia mantio , et que c'était une maison de plaisance des anciens rois d'Austrasie de la première et de la second race. La situation en est. très-avantageuse pour la chasse , se trouvant entre grands chemins , faits à la façon des routes militaires. Il s'y est trouvé quantité de médailles antiques , qui font juger que ce lieu a été habité par les Romains. ROLLAINVILLE.— Voyez Rabeuville. ROMAIN-AUX-BOIS. — Romain-auxbois, à une lieue et demie au nordouest de La Marche , village du diocèse de Toul , office de La Marche , recette de Bourmont ; bailliage de La Marche , présidial de Langres parlement de Paris : la

paroisse a pour patron St.-Evre. ROMAIN-SUR-MEUSE. —Romainsur-Meuse , Romaria-supra-Mosam , village situé sur la gauche de la Meuse, une lieue au sud-ouest de La Marche/ du diocèse de Toul, office de SaintThiébaut , recette de Bourmont ; la paroisse a pour patron St.-Martin. Il y a dans ce Heu un hôpital dédié à la SainteTrinité , fondé par les seigneurs. Le village contient environ soixante-quinze habitans. On trouve encore Romain , petit hame>u, à deux lieues au sud-est de Rosières. ROMBAS et VILLERS. — Rombas , Romhasium , village du diocèse de Metz , à droite de TOrne , deux lieues à l'est de Briey , office , recette et prévôté de Briey ; le roi en est le seigneur haut et moyen justicier. La paroisse est dédiée à St.-Remy. Villers est un hameau qui dépend de Rombas j M. de Raiçecourt y est seul seigneur foncier. On compte dans ces deux lieux environ. deux cents habitans. ROMONT . — Romont , en latin Roundus-Mus , village situé à gauche de la /Mortagne à trois quarts de lieue de la . Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.93% accurate

(284) tille de Remberviller , vers h miér; diocèse de Ton!. Lvégh*se paroissiale a pour patron St. Matthieu , apôtre. Sefgneur , M. le marquis de Gerbéviller , bailliage de Lunéville , cour souveraine de Nancy. Il y a dans ce lieu un prieuré de l'ortraité, Ferrï s'engage de ne pas faire de paix ayee Thierri , seigneur de Romont, sans y comprendre ledit Thicbaut, comte de Bar. Le même duc Fcrri III, en 1297 était maître de Romont , comme il parait par dre de St. -Benoit, dépendant de l'abbaye s son testament de cette année, puisqu'il de Beze en Bourgogne , au diocèse de Langres. Saint DÎé (Dtodatuê) , sortant de son diocèse de Nevers , pour se retirer dans la solitude , s'arrêta à Domont vers la fin du septième siècle , y fit un miracle, ordonne qu'au cas que H duebesse Marguerite son épouse, lui survive, l'on prenne sur ses revenus de Lunéville , de Gerbévfller et de Romont, de quoi satisfaire aux legs pieux énonces dans' son tesen aidant par ses prières , un entrepre- : tament. neurà poser une poutre, qui se trouva trop » RON COURT. — Roncourt , Ro/icuria, courte au faîte de l 'édifice , que le sei-l village â deux lieues et demie au sud-est gneur du Heu, nommé Asclrpas . faisait' ae Briey, à trois de Metz , annexe deSt.élever. Asclcpas pria le saint de lui don- : Privât , ou St.-Privé-Ia-Montagne , dioner deux de ses disciples, Villiçot et cèse de Metz, office, recette et prévôté Martin , pour y établir un monastère, ce de Briey, cour souveraine de Nancy, que le saint lui accorda sans peine. Ces bailliage de Briey ; le roi en est seul seideux disciples de Saint Dié y vécurent gneur : il y a dans le lieu nne église sous avec tant d'édification , qu'ils y sont bo- j l'invocation de St. Georges» norés comme saints, et reconnus pour Nous avons parlé d'un autre Roncourt patrons du prieuré, qui est possédé en auprès de Beaufremont, à trois lieues de commande par M. le comte de Lamberti, I Bourmont. Voyez l'article Beau/remont, abbé commendataire de Bouzonville. ROSE LIEU RES. — Roselieurcs , RoMais 11 faut que le prieuré de Romont stilicœ , village à droite de TEaron, à trois ait été détruit et abandonné avant l'an lieues de Lunéville et de Châté , bailliage 1097 (1), puisqu'on assure que vers ce de Cbâté , diocèse de Toul / l'église est temps-là , un saint religieux de Moyen-- dédiée à St.-Martin. Seigneur, le roi et le mou lier , nommé Hugues, bâtit les prieu- seigneur de Bayon. rés de Romont , de Schures , de Léomont et de Clermont près St.-Dié , et| ROUTE. — Voyez SIONNE, ROSIÈRES- AIJX-SÀLINES. — Rocommeoça le prieuré de Bel levai te

dans ' sières-aux-Salines , petite ville située sur la forêt de Ternes. la rivière de Meurthe , à trois lieues de Le château de Romont est aujourd'hui en ruine. Il était situé sur une petite éminence à l'extrémité du village, ou du bourg de Romont. Le duc Ferri III, en 1208 par un traité de paix qu'il fit avec Thiébaut comte de Bar, son beau-père, s'engagea de détruire le château de Romont , et promit de ne le rétablir que du consentement dudit comte de Bar , lequel tiendra en ses mains les châteaux de Dun et de Châtenoy , jusqu'à ce que le duc ait accompli sa promesse. Par le même (i) Historia Mediani Mon as t. p. a66. Nancy , à deux lieues et demie -le Lunéville. Elle est célèbre par ses Salines et par les sources d'eau salée, et qu'on tire d'une espèce de puits profond de trente pieds par le moyen d'une pompe , qui ne cesse de pomper Peau nuit et jour , à l'aide d'une machine , qui est mise en mouvement par une roue posée sur le coulant de la rivière de Meurthe. Cette roue fait mouvoir grand nombre de perches attachées les unes aux autres bout à bout , et qui se terminent à la ' pompe dont on a parlé. La source d'eau salée est dans une ile de la Mcurlbe , dans Digitized by VïOOQLC

The text on this page is estimated to be only 19.21% accurate

(285) laquelle sont les salines. Lorsque la roue1 dans les grandes gelées , ne peut tourner par le mouvement de l'eau de la rivière , on emploie les chevaux , qui par le moyen d'une grande roue , font jouer la pompe et mouler l'eau par des seaux , qui se déchargent dans un grand réservoir, composé de bons madriers en chêne. La source d'eau salée est fugitive , difficile à extraire et à séparer de quelques sources d'eau douce qui se trouvent dans le même endroit , ce qui demande une grande attention et un travail continuel. Elle n'est au plus qu'à quatre degrés dans son état naturel : mais on y supplée par un bâtiment de graduation, ordonné par lettres-patentes de sa majesté polonaise du 13 novembre 1738, et commencé au printemps suivant. La longueur de ce bâtiment est de plus d'un cinquième d'une lieue française ; il est fort haut , couvert de tuiles , et rempli d'épines , entre lesquelles ; l'eau de la source élevée par des pompes se distribue par une infinité de chéneaux , retombe dans un bassin aussi long que le bâtiment , et perd dans sa chute , par la seule action de l'air , une grande partie de l'eau douce qui s'y trouvait mêlée : en sorte que l'eau à saliner , prise dans ce bassin , se trouve ordinairement à onze degrés , et par conséquent de la même force que la source de ChâteauSalins , que Ton ne gradue pas. On prépare f dans la saline de Rosières les sels d'epsum et ammoniac, dont le privilège exclusif fut accorde par arrêt du 5 octobre 1741. M. le dauphin visita ces salines au mois de septembre 1744. Par le moyen de cette graduation , on a diminué considérablement la dépense pour la cuisson du sel , on a supprimé grand nombre de poêles, et on a épargné une trèsgrande quantité de bois ; ce qui augmente d'autant le revenu Uessaliues, le nombre des ouvriers n'étant plus si grand , et le sel s'y faisant en égale qualité. On a voulu dire que le sel de Rosières , depuis cette invention, ne salait plus comme autrefois, qu'il était moins cuit et moins fort ; mats ceux qui ont examiné la chose avec plus de soin, n'y ont pas remarqué de différence sensible. J'ai donné à la fin de ma dissertation sur les salines de Lorraine , une description assez ample, de cette graduation, qui a 3,500 pieds de longueur. Je n'ai vu aucune ordonnance des ducs de Lorraine, qui oblige leurs sujets à prendre du sel dans leurs salines , et à un certain prix. Mais ces princes ayant acquis la propriété de toutes les salines de Rosières , et s'étaut associés avec les évêques de Metz , pour la régie commune des salines de l'évêché de Metz et du duché de Lorraine , leurs

sujets se sont vus forcés insensiblement , de se pourvoir de sel dans les greniers du duc , n'y ayant pas moyen d'en avoir d'ailleurs ; surtout depuis la suppression des salines de Vie , où la plupart des anciens monastères avaient leurs poêles à faire leurs êéi. Les officiers de la saline de Rosières , sont chargés de fournir chaque année , 6,500 muids de sel. Le muid de sel est composé dt 16 vaxels, levaxel de 16 pots: le pot étant supposé peser deux livres , le poids du muid serait de 512 livres : ce poids varie de peu au-dessus ou au-dessous. Comme la quantité de sel qui se tire des salines du pays , excède de beaucoup la consommation qui s'y en fait, on vend l'excédant pour l'Alsace, le Palatinat, le pays de Trêves , Mayence, Spire, Vorms et autres terres situées en deçà du Rhin; et quelquefois même au-delà de ce fleuve dans le Brisgau , etc. Rosières ci-devant avait titre de prévoté» Depuis la création des nouveux bailliages en 1751, il a été érigé en bailliage , qui est borné au midi par celui de Châté , à l'orient ! au nord , par les bailliages de Luné ville et de Nancy, du coté de Vézelize , il s'étend jusqu'à la Moselle. Le bail* liage est composé de 52 communautés. La nouvelle église paroissiale dédiée à saint Pierre, est bien bâtie, à gauche de la rivière sur la place publique, au milieu de laquelle il y a une fontaine. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.13% accurate

(286) Il n'est point parlé de Rosières dans le» anciens géographes , et ce lieu n'est devenu célèbre que par les salines ; et encore ces salines sont-elles beaucoup plus modernes que celles de Vie, de Marsal, de Moyenne et de Salone. Dans les Chartres de ce paysci et de l'Alsace, on remarque que les anciennes abbayes avaient des poêles à faire du sel dans les salines de Vie , de Marsal, de Salone et de Moyenne; mais on ne parle des salines de Rosières , que vers le XII siècle. Dans les commencemens , et avant que les souverains eussent mis les sels en partie, chaque seigneur, chaque abbaye, chaque particulier , pouvait avoir ses poêles à faire le sel , et le distribuer à sa maison , à ses sujets et à ses domestiques , ou le vendre à des étrangers , comme on vend les autres marchandises. Gela parait par toute l'histoire, et nous en avons donné des preuves dans notre dissertation sur les salines de Lorraine. On croit que le duc Mathieu I, qui commença à régner en i 1 59 , donna Rosières et Lenoncourt. à Drogon de Nancy, chef de la maison de Lenoncourt en échange de Nancy, qui appartenait à Drogon ; mais alors , Rosières était peu de chose , il ne consistait que dans une maison forte et un bourg assez peu considérable. Ce lieu n'est devenu célèbre que depuis la découverte de la source d'eau salée, On ignore le temps précis de celte découverte, mais je ne la crois pas plus ancienne que Tan 1 209. Au mois de février 1251 ,Aubry , sire de Rosières, convient avec le duc Mathieu II, que le duc ne peut tenir à Rosières , entre le grand Pont et le Châtel , que trois ménages de Metz; et le mêmeAubry de Rosières reprend dudit duc , tout ce qu'il tient à Rosières et au ban, excepté La Motte, qu'il tient du comte des Deux-Ponts. Il est certain que la maison de Rosières, une des principales branches de celle de Nancy- Lenoncourt , posséda la ville, le château et la plupart des salines de Rosières jusqu'au temps du duc Ferri III, qui a régné en Lorraine depuis Tan 1250 jusqu'en 1303 , et. les acquit des seigneurs de la maison de Rosières et d'autres seigneurs f en leur donnant de l'argent ou d'autres terres en échange. Dans la guerre que la duchesse Marie de Blois , régente de Lorraine (1) , fit à la ville de Metz en 1550 , les Messins firent irruption dans la Lorraine' , pillèrent et brûlèrent Frouart, Rosières-aux-Satines , ruinèrent les deux maisons fortes, qui y étaient, et abattirent le parc d'Einvilleau-Jard. Quelques années après , c'est-à-dire en 1571 , les mêmes Messins étant entrés en, guerre contre le duc Jean (2), et aidés de quelques troupes

d'aventuriers, qu'ils avaient pris à leur service, coururent une grande partie de la Lorrraine , ruinèrent la moitié de Rosières- au x-Sali nés , et n'en sortirent qu'après y avoir demeuré douze jours. Pendant la guerre de CharleS-le-Hardl duc de Rourgogne (3) , contre René II, duc de Lorraine, Malhortie, qui commandait à Rosières, et d'Oncnstein , qui commandait à Lunéville pour le duc René, se jetèrent au milieu de la nuit dans le bourg de Saint-Nicolas, au mois de décembre 1476, et y égorgèrent tous les soldats Rourguignons qu'ils y trouvèrent. Le duc Charles -le-Hard i , qui était au siège devant Nancy, résolut d'en tirer vengeance, et marcha avec une bonne partie de ses troupes vers Rosières , qu'on lui avait décrit comme un lieu de peu de résistance. Il envoya une partie de ses gens contre la ville , mais Malhortie les repoussa vigoureusement , et le duc , qui de la hauteur, considérait la situation de la place , qu'il voyait toute environnée d'eau répandue dans la prairie , crut que c'était une ville considérable , et que ces eaux étaient celles dos fossés et des environs de la ville. 11 jugea à propos de retourner (i) Histoire de Lorraine, tome 3, 358. (i) Ibid. p. 391. (3) Hisloi/c de Lorr. t. 5. page 36o. pa«*e Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.25% accurate

(287) au siège devant Nancy, et de ira pas fatiguer inutilement ton armée devant Rosières, dont la prise lui était d'une bien moindre importance. Les Salines de Rosières furent ruinées vers Tan 1487, ou du moins on cessa alors d'y travailler. Quelques-uns croyent que cela arriva par le défaut de bois , ce qui me parait peu vraisemblable , vu la quantité infinie de bois qui se trouve dans les montagnes de Vôge , d'où il descend par la rivière de Meurthe, qui passe à Rosières. Ce qui est certain , c'est qu'en 1563 elles furent rétablies par la duchesse Christine de Dannemarck, après 79 ans d'interruption , comme il se voit par Tins* cription suivante, qui se lit sur la grande porte de la saline. SED NVMQVAM CÀDIMVS (1). Très-haute, très-excellente et trèspuissante Princesse Christine, par la grâce de Dieu , Royne née de Donnemarc } Suéde , Norvegue, des Gots , fondâtes, Sclavons, duchesse de Slesvich y Holstein , Storman , Dietmurse , Lorraine y Bar et Milan, comtesse de Oldenbourg , Deimenhorst , Bldmont , et dame de Dorthone et Caltra , l'an 1563, le premier jour de Février, a fait ériger de fond en comble cette présente saline , à l'avancement du bien public de Lorraine, laquelle avait été désertée 79 ans auparavant. Il y a dans la dépendance de Rosières , plusieurs censés et fiefs , tels que CuiteFéoe, ou Cutc-Féves , Cultura fabarum , commanderie de l'ordre de Malte; la Crayère , cense-fief , où se voit une chapelle. Le Rayeul, Xoudailles , château et censé, haute - justice ; la Grange, la Petite-Rosières 9 Portesseux, ou Porcieux , maison franche , avec de belles dépendances , à droite de la Meurthe,* c'était autrefois une jumenterie , ou espèce de haras. L'ermitage de la .Belle-Croix , dont H. (i) C'était la devise de Christine de Dannemarck. de Mltry est ct-llateur. L'ermitage de saint Sigismond. Prieuré des SS. Innocens de Rozières. Le prieuré des SS. Innocens de Rozières fut fondé en 1621 , par messire Bonaventure Renel, grand-doyen de SaintDié , qui le donna aux pères bénédictins réformés de la congrégation de SaintVanne et de Saint-Hydulphc. Il leur céda sa chapelle des SS. Innocens , située entre le château et la saline, le logement joignant avec un jardin , les ornemens de l'église , quelques biens-fonds et quelques rentes constituées. Son testament, par lequel il fait ces donations , est du 30 décembre 1621. Lès Pères Cordeliers de Rozières, . Les pères cordeliers ont aussi une maison à Rozières , où ils furent établis par la piété des ducs de Lorraine au commencement du seizième siècle ; c'était autrefois une maison de

recollets. Le couvent des cordeliers fut reconstruit en 1671. Hôpital de Rosières. L'hôpital de Rosières est dans le faubourg , d'un revenu assez modique. On a. uni à cet hôpital , le 17 février 1613 , la chapelle de Saint-Michel avec son revenu. M. Thirion, procureur-général de Lorraine, y fonda, en 1447 , une chapelle en l'honneur de saint Jacques. La ville de Rosières avait deux bourses au collège de La Marche à Paris, dont le fondateur , Guillaume de la Marche, avait été curé de Rosières. Rosières-aux-Salines porte d'azur, à une épée d'argent, émanchée d'or , mise en pal la pointe en haut , et côtoyée de deux roses d'argent. Antiquités trouvées à Rosières. Au commencement de juillet de l'année 1729, quelques-uns de ces ouvriers, qui sont occupés à ramasser et piquer les bois des salines de Rosières , pour les amener â bord , trouvèrent , au bord de la Meurthe, au-dessus d'une métairie nommée Morteau , à une demi-lieue de Rosièresaux-Salines , et à un quart de lieue de Dame-levière , trouvèrent , dis*je, dans
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.22% accurate

(288) un pré y à huit pieds de profondeur en terre , les antiquailles dont nous allons parler. Ce pré se trouvait ci-devant à plus de 20 loises de la rivière; mais comme, depuis quelques années , k Meurt be a pris son cours de ce côté-là, elle a découvert des bouts de flèches de bronze , longs d'environ deux pouces , y compris le manche , ou la queue qui s'emboitait dans le bois de la flèche. Il y en avait environ un millier de celte sorte. Il s'y trouva aussi des bouts de dards ou de piques , aussi de cuivre , dont le manche on la queue était ronde et creuse , pour recevoir les bouts du bois de la pique qui s'y emboîtait. Ces bouts de piquessont longs d'environ un pouce. On découvrit , aussi an même lieu , des manières d'espontons , une petite enclume, et d'autres petites machines de même métal. Le tout fut apporté à son altesse royale madame la duchesse de Lorraine , et à monseigneur le prince Charles son fils, qui ordonnèrent de fouiller incessamment au même endroit ; mais je ne sache pas qu'on y ait trouvé autre quelle ayant été oubliée , on fut obligé de se servir de fer. Tzetzez , autre commentateur d'Hésiode , témoigne la même chose , de même que le scoliaste d'Apollonius de Rhodes. Lucrèce , dans son ouvrage de la nature des choses , dit (1) : Arma antiqua manus Et prior erat œris , quam fer ri cognitus u&us. Homère, dans une infinité d'endroits , parle des armes d'airain , dont se servaient les héros du siège de Troie (2). Il parle aussi des roues de charriot armées de bandes d'airain , et des branches ou des rais de cuivre autour de 1 essieu. Xénophon , beaucoup plus récent qu'Homère , fait souvent mention d'armes de cuivre , et d'autres instrumens du labourage , de la même matière (3). Dans la sainte écriture , les autels , les pèles à feu , les autres instrumens du tabernacle de Moïse et du temple do Salomon , de même que les armes de Goliath , sont presque toutes d'airain. Quelques grammairiens ont1 même avancé, que, chez chose. On conserve dans le cabinet de no- 1 les anciens , l'airain se mettait pour toutes tre abbaye de Senones, quatre de ces bouts .sortes de métaux , mais ce sentiment est de flèches et un bout de pique, Ces pièces sont d'airain jetées en fonte. On sait qu'anciennement on employait l'airain pour une infinité de choses , où nous employons aujourd'hui le fer et l'acier; insoutenable. Les textes des auteurs que nous avons cites , sont /trop formels pour le cuivre; et les mêmes auteurs sacrés et profanes , savent fort bien marquer le fer , comme différent de l'airain , quand il nous avons Vu des clous , des stilets , des J en est

question. L'usage du fer était imcaaiguillesla coudre, des charnières ou gonds ! té dès avant le déluge, puisqu'il est dit que de portes, des armes de toutes sortes, des (4) , Tubalcaîn fuit mallcator etfaber in insf rumens de sacrifice , de labourage , de cuncta opéra œris etferri, et que Moïse, cuisine , le tout de cuivre. Hésiode (1) plus ancien que les auteurs dont nous dit même que les anciens se servaient avons parlés , fait mention du fer, comme d'airain au lieu de fer , parce qu'alors le différent de l'airain en plus d'un endroit, fer n'était pas encore découvert : leurs ar- ' Levit. 1.17. JVwmer xxxi 22. Deutcron. mes étaient d'airain , de même que leurs rui% 9. xix. 9. xxm. 5. xxrut, 5. On instrumens de labourage, parce que le fer voit le même dans Josué , les Juges , Job n'était pas encore inQenté. Proclus , ex- ' les livres des Rois. pli quant ce passage d'Hésiode , dit que j Nous avons même des preuves que les les anciens se servaient d'airain dans la fa- . anciens Celles ou Gaulois se servaient de brigue de leurs armes , et qu'ils avaient , I pour cela, une trempe particulière, , la- j (i) Htaiod. opus et dirs. | (i) Lucre t. . de rcrum naturâ. (a) Homer. Iliad. H. E. A. l3) Xénoph. Cyropcd. (4) Geucs. IV. «. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

I

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

L M

The text on this page is estimated to be only 7.60% accurate

DjÊitized by Li(^JÊUÊÊ Hl

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

295) SAlNTOIi — Les Saintois ou Saintoy, comté ou pays de Lorraine , dans le diocèse de Toul , lequel a donné son nom à un doyenné sous l'archidiaconé de Vitel. Ce doyenné comprend soixante paroisses ou environ. Le Saintois est appelé dans les titres Segintensis Comitatus , ou Segintensis pagus , ou Suent isium. Il est situé entre le Chaumontois, Calvomontensi* pagus à l'orient, l'Ornois, Odornensis au couchant , le Toulois et le pays de JVide ou Void au nord , et le Soulossois et le pays de Mirecourt au midi. Il nous parait que le chef-lieu de ce comté est Sehignetum , ou Sahiniacum , Sauvigni ou Savigni , célèbre encore aujourd'hui par un village et un château à deux lieues de Mirecourt et une de Charmes. Quant au pays , Saintois , Seginensis , ou Sept in gens is pagus , Frédegaire parle d'un de ses comtes : le partage des états de Charles-le-Chaave et de Loois-le-Germanique , fait au IX* siècle , fait aussi men tion du Saintois , et les annales de saint Berlin lui donnent le titre de comté , sous l'année 839. Le manuscrit de la vie de saint Àmon, évéque de Toul au quatrième siècle , dit , que ce saint prélat se retira dans un désert du Saintois. Sanctesii ierritorii. Dans la Tic de Bertholde , é? éque de Toul , qui siégea depuis l'an 995 jusqu'en 1020 (1), il est dit qu'il obtint de l'empereur Henri, le droit de chasse sur la Meuse, depuis le comté de Seginthe jusqu'à Sorcy : Impet ravit ab Imper atore Henrieo , bannum venationis à Seginthensi comitatu , usque Sortiacum. Et dans le livre des miracles de saint Evrc , un clerc demeurant dans le Saintois, Segintensis pagi indigena , fut délivré d'un démon dont il était possédé , par les mérites de saint Erre , et par les prières de St. Gaulelin. Il y a apparence que c'est \e Saintois ^ qui est nommé Suent isiu/n , dans le partage des deux rois Charles et Louis en 870. Le Saintois y est joiut au Chaumontois, à l'Ornois et au Soulossois ; ce qui revient (1) Hisi. de Lorr., % a, p. imparfaitement à la situation que nous lui donnons ici. Eve, comtesse de Chaumontois (1), donna à l'abbaye de Saint-Epvre de Toul, le fief de Nantioncourt , dans le district de Sélincourt , au comté de Saintois. Il y a eu des comtes de Saintois autres que celui dont il est parlé dans Frédegaire. Hugues II , mari de la comtesse Eve y était comte de Chaumontois et de Saintois ; et Riquin, père de l'évéque Udon, jouissait de ce dernier comté , au commencement du XI" siècle. Le livre des miracles de saint Mansui , en rapporte un , qui se fit en faveur d'un gentilhomme fait prisonnier dans un combat donné entre les- comtes de Bar

et de Saintois : In congressione t quœ facta est ante Tullum , à Sanctcnsi et Barrensi Comilibus. Le pays de Saintois changea son nom en celui de Vaudémont , sur la fin du XI* siècle. Théodoric , duc de Lorraine , en ayant donné les terres à Gérard son frère , l'empereur les érigea en titre de comté , et lui donna le nom de Vaudémont , à cause du château que le prince Gérard avait fait bâtir sur une montagne, qui portait déjà ce nom. Il y a cependant toujours une partie du comté de Vaudémont y qu'on continue d'appeler le Sainfois.Ce comté, autrefois séparé du duché de Lorraine , y a été réuni par le doc René IT , Tan 1475. SA1ZEREY - SAINT - GEORGE.— Saizerey , Ccesarœ arces , village du diocèse de Toul , à trois lieues et demie an nord-ouest de Nancy , à deux lieues et demie de Pont-à-Mousson: balliage de Nancy. La paroisse a pour patron Su George. Seigneur , le roi. Saizerey-St.-Amand est annexe de Saizerey-St.-Geosge. L'église est dédiée à St. Amand. SALES.— Sales r village d'Alsace, dépendant de la seigneurie de Ville», diocèse de Strasbourg , situé sur les confins du territoire de l'abbaye de Senones du côté de l'orient méridional , sur le che(1) Benoit, hist do Toul, p. 61 . Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.58% accurate

(294) min de Lorraine en Alsace , dans les mon tagnes de Vôges. Ce lien est connu dans le titre de fondation ou de dotation de l'abbaye de Senones , en G61 ou 662 , Sous le nom de Slrata Sarmatarwn , le chemin des Sarmates, des Vandales ou des Hongrois. Ces peuples, ou d'autres Barbares sous leurs noms, avaient dès lors pénétré en Austrasie par ce passage ; circonstance dont on n'a d'ailleurs aucune preuTe certaine et disliucle>, ni du lieu de leur passage. Mais ce qui fait conjecturer qu'au lieu de Strata Sar mat arum, il faut lire, Slra ta Salinatorum , est , que le village de Sales prend son nom du 5e/ et des Sauniers qui passent par là , venant des Salines de Lorraine, pour porter le sel en Alsace/ et que Ton trouve deux litres de l'abbaye de Moyen mou tier , l'un de l'an 1222 au mois d'arril , par lequel G. , abbé de Moyenmoutier, et II., abbé d'Etival , font un accord entr'eux , au sujet d'une forêt située entre le chemin des Sauniers , fia Salinaria, et la fontaine nommée, du Jourdain, Jourdain-Fontaine, La situalion des lieux demande qu'on entende Via Salinaria , du chemin qui conduit de St. Biaise à Sales. La paroisse de Sales est dédiée à saint Barthélémy, apôtre. Il y a près de Sales , des verreries , au lieu nommé le Ilam. On y fait des verres d'assortiment de toutes sortes , et des gobelets que l'on grave fort proprement^ Sales est un grand passage , non seulement pour les sels qu'on tire des salines de Lorraine pour V A lsace et la Suisse ; mais aussi pour les vins d'Alsace que l'on transporte ! iice , recette et bailliage de Bar, présidial en Lorraine jusqu'à Metz, et pour le de Chàlons, parlement de Paris. MM. Fable et l'avoine que ces deux provinces se ris et de Rambur en sont seigneurs. quart de lieue de Moyenvic : souveraineté de France. Son nom de Salivai, est dérivé des eaux de la Seille et des sources des environs, qui sont presque toutes salées en divers degrés, les unes plus, les autres moins. Celte abbaye reconnaît pour fondatrice la comtesse Mathilde, qui se qualifie eomtesse de jBombourg ou de Hambourg , et qu'on croit être de la maison de Salm. Cette abbaye est fille de celle de Justemont , qui y envoya une colonie de religieux vers l'an 1195 , qui est l'année du testament de cette comtesse. On y voit des mausolées de quelques comtes de Salm. Entr'autres , ceux de Henri, comte de Salm, moYt en 1292 -de Jean VIII , comte de Salm, maréchal de Lorraine , dont le tombeau est en marbre , mort le 15 mars 1548 , et celui de Louise de Stainville , son épouse, morte le premier juin 1586. On y remarque aussi les épilaphes de plusieurs personnes de

distinction , inhumées dans l'église de cette abbaye. La réforme fut introduite à Salivai en 1614. Saint-Livier. Environ à un quart de lieue de Salivai , sur le chemin qui conduit à Moyen\ic et à Marsal , on trouve une chapelle consacrée en l'honneur du martyr St. Livier, qui fut tué en cet endroit pour cause de la religion, par les Huns. On y voit une fontaine, dont les eaux , dit-on , sont salutaires ponr plusieurs maladies. S ALLEMAGNE. — Saîlemagne, SaAIcntania , gros village du diocèse de Tool, à deux lieues et demie au levant de Bar, une lieue et demie au nord de Ligny ; ofcommuniquent l'une à l'autre. Sales est environ à trois lieues de Senones à l'occident , et à deux lieues et demie de Villers vers l'orient, SALIVAL , abbaye de Prémontrë, — Salivai, Salina- Vallis , abbaye de l'ordre j La paroisse a pour patrons, saint Amand et saint Martin, dont chacun de ces deux saints est honoré dans une église différente , et qui a son ban particulier et distingué. SALM-EN-VOSGES.— Tout le monde prémontré , diocèse de Metz , à une ; de sait que la maison de Salm a plusieurs lieue de Marsal , et autant de Vie , à un . branches , dont la principale et la plus anDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.50% accurate

Digitized by V j|

Digitizedby VjOOQL â

The text on this page is estimated to be only 29.40% accurate

i Digitized by Good o

The text on this page is estimated to be only 21.36% accurate

(299) voté et la seigneurie de Sampigny. L'évéque consentit, par lettre du 10 septembre 1385 , qu'après sa mort , le tout revint sous la puissance du duc. En 1457 , René , roi de Sicile , donne à Guillaume de Haraucourt , évêque de * Verdun (I), pour sa vie durant , la tferre de Sampigny avec ses dépendances , réversibles au duc de Lorraine après la mort dudit évêque. Sampigny n'a rien de remarquable aujourd'hui , que le beau château bâti par Louis de Lorraine , prince de Pbalizbourg, possédé depuis par le prince de Ligne, ensuite par M. d'Issoncourt , et enfin par messieurs Paris. 11 est cheflieu du comté et de la prévôté de Sampigny ; office et recette de Cornmercy , bailliage de Bar. M. Piérard , curé de Sampigny , a composé l'histoire de Sampigny , avec les plans de'ce lieu, anciens et modernes , en un volume infolio , manuscrit , entre les mains de l'auteur. Sampigny avait été érigé en comté dès le 13 juillet 1712 par le duc Léopold , en faveur de M. d'Issoncourt : mais le duc François III, en fit une nouvelle érection , le 2 mars 1730 , pour M. Paris, et déclara la première sans effet. Minimes de Sainte Lucie, Sur la montagne voisine de Sampigny, on voit un couvent de pères minimes, dont l'église est dédiée sous l'invocation de Ste. Lucie vierge écossaise , bien différente de sainte Lucie vierge et martyre de Syracuse , dont nous faisons la fête le 13 décembre. La vie de sainte Lucie de Sampigny , a été insérée dans la chronique des minimes, à l'an 1625 , num. 2, pag. 543. Cette vie a été prise des Leçons de l'office de sainte Lucie. Voici ce que l'on sait de cette sainte. On tient dans le pays , par tradition (2), qu'elle était fille d'un roi d'Ecosse. Elle vint en Lorraine, pour éviter la corrup(i). Ibid. p. 398. (*) HiM. de Lorr. T. IV , p. 746. Hist. de Verdun, p. clxiv. tion des mœurs , qu'elle voyait dans la cour du roi son père, et s'arrêta sur une montagne près de Sampigny, où elle se mit au service d'un homme riche , nommé Thiébaut , dont elle garda les brebis jusqu'à la mort de son maître, qui , touché son mérite, l'institua son héritière. Elle bâtit sur cette montagne une église en l'honneur de la sainte Trinité, de la Sainte Vierge et des apôtres saint Pierre et saint Paul. Cette église, bâtie sur la grotte, où la sainte avait accoutumé de faire ses prières, surtout pendant la nuit, servit de paroisse au bourg de Sampigny. Après sa mort, dont on ne sait f>as le temps, les habitans de Sampigny bâtirent, pour leur commodité , une église dans le bourg , sous l'invocation de sainte Lucie; en sorte néanmoins qu'ils iraient , dans certains jours de l'année , en

leur paroisse primitive , et que le corps de la sainte reposerait la moitié de l'année en l'église d'en bas , et l'autre moitié en celle d'en haut; ce qui se pratique encore aujourd'hui, En effet la châsse de sainte Lucie est dlposée dans l'église d'en bas ou de Sampigny , depuis la fête de saint Simon et saint Jude jusqu'au lundi de Pâques , auquel jour on la reconduit processionnellement dans l'église d'en haut des religieux minimes; et elle reste en celte église jusqu'à la fête de saint Simon, qu'on la ramène de même en procession dans l'église d'en bas. On ne nous dit pas en quel temps, ni par quel évêque le corps de sainte Lucie fut levé.du tombeau. Ses ossemens se conservent dans qne châsse de cuivre, ornée de figures d'évêques en relief : le chef ne s'y trouve pas. La tradition veut que le roi d'Ecosse son père, ayant envoyé des gens en France pour chercher sa fille Lucie , ils en eurent enfin des nouvelles du côté de Verdun ; et que , l'ayant trouvée morte à Sampigny , ils prirent sa tête et la portèrent en Ecosse, pour preuve de leur perquisition. On m'a assuré que, dans la visite que l'on fit , il y quelques années, de la châsse de sainte Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.09% accurate

(500) Lucie, M. Couturier, chirurgien ,

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

t

Digitized by Google ■

I Digitized by Goal

The text on this page is estimated to be only 21.19% accurate

(50*) évéquc de Metz. Ce prélat ne marque pas f même nom, dont elle est capitale. C'est, le nombre de dianoines qui y devaient ! selon M. l'abbé de Longuerue, une des être , mais il exprime les cinq dignités, qoi sont : le prévôt , le doyen , le chantre , le custode ou sacristain, et récolàtre. II parait qu'il y avait à Sarbourg nne maison des chevaliers de l'ordre teu tonique. Outre la collégiale dont on vient de parler , dédiée à saint Etienne , il y avait encore à Sarbourg un couvent de franciscains ou de capucins, et une communauté de sœurs (Je Remingen. SARBRUCK, ou SARSRUCHE, êur le chemin de Metz à Trêves. — On connaît trois villes de ce nom de Sarbruck, toutes ti ois situées sur la Sare , et tirant leur nom du pont, qu'elles ont toutes plus anciennes villes de la Lorraine allemande. Elle est aussi un des plus anciens fiefs de l'église de Metz. Elle est à trois lieues de Sarguemines , et six lieues audessus de Sarre-Louis. On l'appelle aujourd'hui communément Saarbrick. L'historien des évêquesde Metz, soutient qu'elle était déjà bâtie avant le milieu du dixième siècle, et qu'Olhon I étantà Rome l'an 951 , donna ce lieu là à Adalberon premier évoque de Metz , qui avait accompagné Othon dans ce voyage. Après ce temps là , les évéques de Metz donnèrent Sarbruck et ses dépendances à des comtes qui étaient leurs vassaux. Le premier des seigneurs à qui la trois bâtis sur cette rivière , car en aile- , terre de Sarbrucbe passa , est Sigebert à mand Bruck signifie un pont. I qui l'empereur Henri IV, en 1 080 , donna Je dois remarquer en passant, que quel-» la terrre de Vadgàtz, Il fut père de Friques français prononcent et écrivent &zr-|deric comte de Sarbrucbe, et d'Adalbert brick au lieu de Sarbrucky faute dé sa- 1 ou Albert de Sarbrucbe , élu archevêque voir que Bruck en allemand ne s'écrit point par un i simple, qui fait ou dans la prononciation, mais par un u adouci û, qui se doit prononcer comme notre u. L'une de ces trois villes , est située sur le chemin de Metz à Trêves , à quatre lieues au-dessus de Trêves, au midi sur la Sare qu'on y passe sur un pont , au nord de Freudenberg , qui est aux frontières de la Lorraine , et à neuf lieues de Sarre-Louis. Cette ville est célèbre par un camp romain , qui y a subsisté assez long-temps. C'est de cette ville fie Sarbruck que l'on doit entendre ces mots de l'inscription rapportée ci-devant , castra Sarrœ , qui marquent* l'origine de celte ville. Ce camp fit bâtir un pont en cet en* droit , et le pont a donné lieu à la ville. La seconde ville du nom de Sarbruc/c , est Sarbourg , dont nous avons parlé dans l'article

précédent , on la nommait Kauffmann-Saur bruche , pour la raison que nous avons rapportée, I ^a troisième , dont nous parlons en cet article , est également située sur la Sare , dans le Westreieh , dans le comté de de Mayence en 1110. La ville de Sarbruck est présentement un lieu ouvert et sans défense , ayant été ravagée pendant la guerre , et son château qui était fort beau , ayant été brûlé avec la chancellerie des comtes. Les habitans se sont retirés au-delà de la Sare, et y ont bâti nne nouvelle ville nommée Saint Jean y située dans une belle prairie, et défendue par de simples murailles et des fossés pleins d'eau. Elle n'est séparée de l'ancien Sarbruck que par la Sare, que l'on passe sur un grand pont de pierre, comme nous l'avons déjà remarqué. La maison de Sarbruck portait d'azur , semée de croix recroisetlées , au pied fiché d'or , an lion d'argent , couronné d'or sur le tout. Quoique les comtes de Sarbruck fussent reconnus féodaux de l'éveché de Metz , ils étaient néanmoins censés états de l'empire , et comme tels , compris dans les r

The text on this page is estimated to be only 23.37% accurate

(306) Biais dans la ville nommée Saint Jean , il y a aussi une église à l'usage des catholiques romains du lieu et des villages voisins, desservie par un religieux prémontré de l'abbaye de Wadsgasse. Cette église appartenait aux Luthériens, avant que le roi Louis XIV l'eût fait rendre aux catholiques. Les luthériens dans la cession de cette église obtinrent qu'on ne démolirait pas une chaire de prédicateur , qui se voit au côté gauche du chœur, et qui est grande, belle et ornée de sculpture et d'inscriptions. Us prétendent que Luther, ou quelques-uns de ses disciples , y ont prêché. La ville deSaint-Jean a trois portes, que l'on ferme régulièrement tous les soirs. Le prince a fait bâtir son château tout à neuf , à la moderne , qui est de très-bon goût. Il Ta meublé avec beaucoup de magnificence. Il entretient une fort belle cour et brillante Ses écuries sont renommées par quantité de beaux chevaux , qu'il fait venir des pays étrangers. Son train de chasse est considérable, fi fait une dépense digne d'un prince. * L'autre Sarbruck, qui est l'ancienne ville de ce nom , parait beaucoup plus ancienne que celle de Saint-Jean. L'église a un grand air d'antiquité , et on y voit beaucoup de mausolées des princes et comtes de Sarbruck. A côté de cette église, on voyait ci-devant une grosse tour carrée , ouvrage des Romains, que le prince régnant a fait démolir il y a quelques années , pour douner plus de jour à son château. Du haut de cejte tour on donnait, tous les soirs, le signal pour la retraite au son des trompettes et des cors de chasse; et quiconque, après cela, se de religion ; et pour s'y préparer , ils s'assemblent le samedi dans le temple , où le ministre les instruit depuis midi jusqu'au soir. Us observent une police très-exacte , et on a grand soin d'y faire des cueillettes pour le soulagement des pauvres. SAREICH ,oi

The text on this page is estimated to be only 19.78% accurate

(507) de celtt rivière avec celle de Blise, trois sous le duc Antoine, en 1525'/ quatre lieues au-dessous de Saralbe , à sept de mille la théiîens, ayant déjà passé les mon* Deux-Ponts , de Bitche et Sarre-Louis, tagnes de Vôge , se retranchèrent dans chef-lieu d'un bailliage royal, sous Je les bois près de cette ville , et que quatre ressort de la cour souveraine de Lor- j cents hommes de la châtellcnie de Dieuze raine. Il y a maîtrise des eaux-et-foréts, se joignirent a eux. hôtel-de-ville, recette des finances et des , Cette ville est du diocèse de Metz pour bois ; une juridiction de maréchaussée, le spirituel. L'église paroissiale est à Son nom ancien est Guemonde , qui Neunkirch village entre la Sare et la Blise; signifie en allemand un confluent. 11 jie et il n'y a d église dans la ville que la faut pas la confondre avec un autre lieu peu te chapelle de Ste.-Catherine, autrenommé aussi Guemon de, aujourd'hui Horn- fois collégiale, desservie par des relibach , beaucoup plus célèbre dans l'an- gieux prémontrés de l'abbaye deWadtiquité, a cause de l'abbaye fondée vers Tan gasse, située à une lieue de Sâre-Louis. Le 727, par saint Pirmin , aujourd'hui cou vent des capucinsest dans le fauxbourg. abandonnée. Elle est située sur le confluent La ville de Sargaemînes est fermée de de deux petites rivières. Voyez Hornbach. murailles , et a un château sur la monEn 706, le 13 mai , Pépin duc d'Aus-;tagne du coté de Puttelange. La Sare trasie, sous le roi Childebert, fit expé- ! traverse le bailliage de Sarguemines du dier, en une assemblée, une Charte en \ midi au nord. Il a au levant le bailliage faveur d'Epternach, à Guemonde. On ! de Bitche ; au nord , le duché des Deuxest partagé si ce fut à Hornbach ou à : Ponts et le comté de Sarbrick ; au couSarguemines , que se fit celte assemblée : chant , le bailliage de fioulay ; au midi, je pencherais pour Hornbach. la châtellenie d'AJbestroff et la baronnie En 1572 y la châtellenie de Guemonde ' de Fénétrange. Ce bailliage était fort fut donnée au duc de Schoeoberg, pour j étendu avant l'édit de juin 1751 , et rensa vie seulement. En 1590 , le 4 avril ,' fermait toute la Lorraine allemande, la sur la nouvelle de la mort de Dietrich j baronnie de Féuétrange exceptée 11 y a de Schoenberg , le duc Charles III se ; vingt ans que la langue française était à remit en possession de la ville et de la peine connue dans ce bailliage ; elle y est seigneurie de Guemonde, par Jacques assez commune aujourd'hui. Capitaine d'Albe son procureur. Le 21 Gra ff "entai , ou GreoendaL octobre 1592 , le même Charles III con-[A

une lieu au-dessous de Sarguemines , sentit que Jacques de Tzerelas , seigneur j est Graff entai, ou Grevendhal, qu'on de Tilly , entrât en jouissance de cette peut traduire par Val de la Comtesse : seigneurie , en considération de ce que c'est un prieuré de religieux Guillelmites, ledit sieur de Tilly lui avait amené 400 fondé en 1243 par Elisabet h comtesse de lances YVallones. \ Bliscastel. Ce qui donna occasion à cette En 1628 le 24>invier, le duc Char- fondation , fut, dit-on, l'image miraculés IV vendit à Jean-Philippe comte de leuse de la Vierge , qui était en une niCratz et de Scherffen , la ville , le chà- che dans un chêne. Quelques scélérats teau et la seigneurie de^ Sarguemines , passant auprès, décochèrent contre la pour le prix de deux cent mille florins , statue quelques flèches , qui y demeurèrent rachetables en tout temps. attachées, et qui en firent sortir du sang. Sarguemines a fait jusqu'ici très-peu de Ce sang guérit un aveugle , qui s'en frotta figure dans notre histoire , et il n'en est les yeux. La comtesse Elisabeth en fut presque point parlé dans les monumens elle-même guérie d'une fluxion continuelle anciens. Nous lisons que, pendant la re- qu'elle avait sur les yeux. Pour reconvolte des paysans d'Alsace et. des environs naitre cette faveur , elle fonda le monasDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

(308) ^rtre dont bous parlons , dans la rallie de Mengen , sur la rivière de Blise , à un quart de lieue du chêne où était l'image miraculeuse de la Vierge , et à une lieue et demie de la ville de Sarguemines vers l'orient. La comtesse Elisabeth fut enterrée >dans l'église du monastère, dans le caveau à «côté du grand autel. C'est aussi le tombeau de la princesse Anne Leczinska , sœur ainée de la reine, morte à Deux-Ponts le 30 mars 1717, à l'âge

The text on this page is estimated to be only 16.25% accurate

et die Bouquenom , pour, son entretien. L'antre moitié écbut à Catherine sa mère , à condition qu'après leur mort le tout retournerait à l'évéque de Metz. Jean-Jacques étant mort en 1527, Antoine duc de Lorraine i demanda l'investiture des comtés de Sarwerden f Bouqnenom et Wibersviller, à Jean de Lorraine évéque de Metz son frère, qni la lui ac(Z09 f pas de sounrirdans leurs états la religion catholique , qui y est encore dominante» Il y a à Sarwerden une église paroissiale t qui était autrefois collégiale. L'ancien château de Sarwerden est aujourd'hui rainé. SAUDRUX» — Saudrux , village 'sur la Saolxr grande route de Bar à Saïrft-/ Dizier, à deux lienes au sud-ouest de piègne le 26 septembre 1327» En 1670, le comte de Nassau profitant des troubles de la Lorraine et de l'absence du duc Charles I V , se mit en possession du comté de Sarwerden ; mais le duc de Lorraine en Ht cession a a prince Henri de Vaudéinont son fils , qui en jouit paisiblement pendant plusieurs années , moyennant l'hommage rendu à l'évéque de Metz : et ce prince ayant cédé la propriété de ses biens au duc de Lorraine Léopold I , celui-ci et le duc François son fils , ont possédé le comté de Sarwerden jusqu'à la cession de la Lorraine faite à la France en 1735. Le comté de Sarwerden renferme environ 21 villages, non compris Sarwerden et Boucquenom, qui en sont les chefs-lieux. Sarwerden est du diocèse de Metz. On disBar, diocèse de Toul , baronie d'Ancercorda, par lettres patentes datées "« , office de Morley , recette de Bar, - ~- --'- Mademoiselle de Cressole en est dame, haute, moyenne et bassse justicier© j bailliage de Bar , présidial de Châlons , parlement de Paris. L'église a ponr patron saint Martin. SAULNE-LArHAUTE. — Saulne-la-^ Haute , ou Sorte , Alla-Sonet , village dtt diocèse de Trêves , office et bailliage de Villers-la-Montagne j cour souveraine de Nancy ; le roi en est seul seigneur ; il y a environ 22 habitans. Saulncla-Basse , on Sorte , Sona-Inferiorj petit village on hameau du diocèse de Trêves, près de Saulne-la-Haute: recette et bailliage deVillers-Ia-Montagne; seigneur M. de Souleuvre. SAULNOY.— Le Sanlnoy, en latin Salinerutis pagus , tire son nom de la rivière de Seille , Salia on Salira , qui a sa source dans l'étang de Lindre, et se détingue deux villes de Sarwerden , la vieille g^ dans !a Moselle, au milieu de la vil. et la nouvelle ; la vieille a titre de comté , • ie de Met*. Le nom de Salia ou Sallia, prévôté royale , unie à celle de Bouque- , lui Tient des g0urCcs d'eaux salées, qui nom, qui

esta un quart de lieue au-dessus. Le neuf Sarwerden est vis-à-vis , sur la rive gauche de la Sare , appartenant à la maison de Nassau. C'est an prince de Nassau-WetUbourg, qu'appartiennent Te vieux et le nouveau Sarwerden et leurs dépendances', depuis le partage (ait des terres et seigneuries , qui étaient à la maison de Nassau* Le prince de Nassau-Sarbruck a eu dans son lot Sarbruck, Harchkirich et leurs dépendances. Le prince de Nassau-Weillbourg a fait bâtir au nouveau Sarwerden , un magnifique châtead à la moderne. Quoique les princes de Nassau fassent profession de la religion protestante , ils ne laissent se trouvent dans cette rivière et sur ses bords , où l'on voit les plus fameuses salinés de la Lorraine : comme celles de Vie, autrefois très-fréquentées , celles de Salone, celles de Moyen vie, celles de Mar— sal , et celles de Dieuze. Il y a aussi sur cette rivière , la ville et le marquisat de Nomcny, et plusieurs villages considérables. SAULNY.— Saulny, village & trois lieues et demie au Sud-est de Briey, et à une lieue et demie de Metz, diocèse de Metz , office , recette et bailliage de Briey; la paroisse a pour patron saint Brice. Seigneurs hauts, moyens et bas justiciers, MM. le marquis de Raigecourt , de Serincbamp, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.17% accurate

(510) de Landonchamp , dé Mercy, et Mao de Rascange. Ce village contient environ 70 habitans. - SAULX. — Saulx, on Saux, Saltus et npn Salue y village enRarrois, du diocèse pe Tonl , comté , prévôté et office de Lignf9 recette et bailliage de Bar , présidial de Châlons , parlement de Paris ; le roi en est seul seigneur. Le dnc Léopold acquit ce village et ses dépendances avec le comté de Ligny , de H. le duc de MontmorencyLuxembourg, le 6 novembre 1719. Saulx est situé entre Ligny, Commercy et Void; la paroisse est dédiée sous l'invocation de£g. Christophe. Il y a dans ce lieu quarante, ou quarante-deux habitans. A l'extrémité du village est une maison fief, avec de belles dépendances , appartenant à M. Collot , comme héritier de M. de la Reauderie. . La maison de Saulx porte d'azur au lion d'or , armé et lampassé de gueules. SAULX- EN- VOIVRE.— Saulx-enVoivre , village sur le rupt de Longeau , à quatre lieues de Saint- Mihiel , diocèse de Verdun , érigé en cure en 1750. Recette et bailliage de Saint-Mihiel ; cour souveraine de Nancy, marquisat d'Hatton-châtel ; le roi en est seul seigneur. Saulx était ci-devant annexe du village des Espar ges , dont l'église dédiée à St. Martin est située sur une montagne voisine nommée Montville. On lit dans une ancienne étendue des limites du comte de Verdun (1), tirée d'un manuscrit de l'abbaye de Saint Vanne : et in longitudine superius usque ad fontem apud Auncurtem , et inde usque ad quercum saldeyy ce qui pourrait bien signifier notre Saute près des Esparges. Il y a encore un autre Saulx ou Sault , village à deux lieues et demie de Remiresource dans le pays d'Ornes, entre la Marne et la rivière d'Ornes , assez près de l'ancienne ville de Grand, et se décharge dans la Marne, après avoir arrosé un assez grand espace de pays; on voit sur ses bords Moutier-sur-Saulx , l'abbaye d'Ecurey, Morlaix , Dammarie , Rupt-aux-Nonains , l'abbaye de Jandeure , RobertEspagne, etc. : elle passe par Vitri-le- Brûlé, dans le Pertois , et se jette peu après dans la Marne. SAULXEROTTE.— Saulxerotte, village à une lieue et demie au couchant de Vézelise : bailliage dudit lieu , dans le comté de Vaudémont ; cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur. La paroisse est dédiée à St. Maurice. Dépend l'ermitage de Saint- Anton f célèbre par la retraite de ce saint évêque , successeur de saint M ansui, premier évêque de Toul. La tradition veut que saint Amon consacra lui-même cette chapelle. SAULXURES-LES RULGNÉVILLE. Saulxures-les-Bulgnéville , village

qui est traversé par un ruisseau , à trois lieues de la Marche, et à pareille distance de Bourmont ; annexe de Bulgné ville, bailliage de Bourmont, diocèse de Toul ; l'abbé de St.Evre en est seigneur , haut , moyen et bas justicier : l'église du lieu est dédiée à saint Martin. SAULXURES.— Faulxures, village, annexe de Ranconnières ; diocèse de Langrès , bailliage de la Marche. M. Sallant de Malleroy en est seigneur ; le village est France , du présidial de Langres , parlement de Paris ; l'église est sous l'invocation de saint Jacques et de saint Christophe. SAULXURES-LES NANCY.— Saulxures-les-Nancy, village à nne lieue an levant de Nancy, sur la rive droite de la Meurthe; 1 église paroissiale est dédiée à mont , du Lan de Lonchamp , bailliage de saint Martin. Le R. P. D. Augustin Cal^ Remiremont. | met , abbé de Senones , céda en 1734 , la SAULX, rivière. — La rivière de d»me de ce village , pour le nouvel établisSaulx, Saltus et non Salix, prend sa sèment d'une maison religieuse de l'ordre (i) Histoire de de Verdun , pag« 1 1. Prcu- ! de saint Benoît, au Ménil-lez-Lu né ville, ves. I se réservant seulement et à ses successeurs, Digitizedby VnOCK

The text on this page is estimated to be only 22.47% accurate

(311 la nomination à la cure. Cette paroisse est du doyenné de Port , diocèse de Toul ; seigneur, M. de Rutant de Saulxures ; bailliage de Nancy. SAULXURES - LES - BEAUCHARMOIS. — Saulxures^-les-Beaucharmois , village à quatre lieues au sud-ouest de la Marche , à trois de Nogent-ler-Roi; bailliage de la Marche. Ce village est du diocèse de Langres , enclavé dans la Champagne ; il y a une forte maison avec fossés. SAULXURES - LES - VANNES. — Saulxures-les- Vannes , village à cinq lieues au sud-est de Commercy, à trois de Toul ; bailliage de Commercy. SAULXURES.— Saulxures, village situé vers le Nenfchâteau et Gèrbonval : l'église est dédiée a saint Martin. Dépendent le château de Marigny, qui est à M. de Baillivy, la censé de Comey , et les moulins de la Haye et de l'Escouteux. SAULXURES (la Poibib de).— La Poirie est le nom du village , Saulxures celui de l'église paroissiale, près de laquelle est le presbytère ; diocèse de Toul , doyenné et bailliage de Remiremont , ban de Vagney, situé sur une branche de la Moselle, à trois lieues de Remiremont» Patron de l'église , saint Priest , Sanctu* Projectus. Tous les moulins doivent au curé un pain, le lendemain de Noël j savoir : ceux qui sont sur la grande rivière , un pain d'une quarte de blé , et ceux qui sont sur les ruisseaux, un pain d'une demi-quarte. Les paroissiens de Saulxures doivent trois corvées, et chaque charrue une charelte de bois ; et le curé leur doit donner à chacun deux petits pains; chaque conduit lui doit une corvée à bras en les nourrissant. Le roi et le chapitre de Remiremont sont seigneurs de la Poirie de Saulxures. Annexe, Cornimont ; saint Barthélémy est le patron de l'église : dépendent j aussi de l'église de Saulxures , Ventron , ' où il y a une chapelle dédiée à saint Claude, les A via, les Gravières , Bémont, Sousse. i SAULXUBES-VAL-DE-SENONES^ — Saulxures au val de Senones ; principauté de Saint, annexe de Plaine ; l'église est dédiée à saint Michel; seigneur* le prince de Salin. SAUVEUR (St.). — Saint-Sauveur, petit village à trois lieues au sud-est deBlâniont, à deux lieues et demie de Badonviller : bailliage de Blàmont. L'abbaye de Domèvre, de l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation de saint Sauveur, était autrefois en ce lieu ; il reste encore une église. Voyez ce que nous avons dit ailleurs en parlant de Bonmoutier et de Domèvre. SAUVIGNY. — Sauvigny , Sauvîgneium , village du diocèse de Toul , châtellenie de Brixey , présidial de Toul , parlement de Metz. La paroisse a pour patron saint Loup évéque de Troyes.

Seigneur , M. l'évéque de Toul. Clairey-la-Coste , Annexe. Clairey-la-Coste village à quatre lieues de Goudrecourt, à deux et demie de Neufchâteau : saint Mathieu est le patron. Seigneur Tévéque de Toul pour un jour , qui est le lendemain de la fêle de saint Mathieu 'y les autres seigneurs sont le roi haut-justicier , madame Longeaux , madame la baronqe de Maipas et M. de Dpmmartin qui ont les justices moyenne et basse ou foncière : bailliage de la Marche depuis 1751. Il y a en ce lieu environ trente habitans.' Dépend Tréveron , Travero : patron St. Martin. Bailliage de Chaumont , parlement de Paris, officialité de Vaucouleurs , intendance de Champagne. Dépend Moncourt , ermitage et métairie. C'était autrefois un village. SAUVILLE. — S au ville, village sur on ruisseau à deux lieues au nord de la Marche , à deux de Bourmont ; office, recette^ et bailliage de Bourmont : le roi en est * seigneur pour trois quarts , la justice exercée pour le roi en la sénéchaussé de Bourmont. Feu M. de Beaufremont curé du lieu , était seigneur pour l'autre quart y la Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.24% accurate

(SU) justice exercée pendant trois mois par ses officiers ; la paroisse a pour patron saint Brice. Il y a dans Saaville , qui est du diocèse de Toul, environ soixante et quinze habitans. Dépend de la paroisse nn ermitage, 'dit de saint Brice. La maison de Sauville porte de gueules à trois aiglons d'argent , la tête tournée Ters le col élevé. SAUVOY. — Sauvoy, en latin 5b/vianms , village du diocèse de Toul ; souveraineté de France , prévôté de Vaocouleurs, bailliage de Chaumont , parlement de Paris : l'église de Sauvoy a pour patron saint Aubin. Ce village est situé sur un ruisseau nommé Vidus dans les titres latins , 1 lequel enflé des eaux du Mohola , se jette dans la Meuse , après avoir passé à Voicon et à Void. Sa situation est des plus agréables. On connaît uu palais des rois de France nommé Sihacus, Sihiacus , ou Silvagium, que le P. Mabillon (i) a crû être le village de Servais au diocèse de Laon $ mais le père Benoit Picart capucin de Toul , donne de très-bonne raisons pour prouver que Sahianus , est le village de Sauvoy dont nous parlons. Le palais royal dont il est question , était situé sur le ruisseau ou la petite rivière de Vidus , qui donne son nom à Void \ sa situation agréable , son territoire environné de grands bois et de fontaines semblent favoriser cette conjecture. L'empereur Henri II , surnommé le saint, accorda à Bertbold évéque de Toul, la permission de chasser sur le ruisseau Vidus y depuis Mauvage jusqu'à Void. Sauvoy se trouve entre ces deux lieux ; c'est ee qui fait conclure au P. Benoit , que cette foret était du fisc royal et un ^Jieu de plaisir des rois. Le même empe^T«ur dans le dénombrement qu'il fait des iieux où il permet de chasser, y comprend Sauvoy , qu'il nomme Sahianus. 11 place entre Mauvage , Mahagia , Unnianus , Ugny, et Montinianus, Montigay. Le même P. Benoit ne doute pas que le nom de Siivianus n'ait été donné au lieu dont nous parlons, à cause des bois, comme qui dirait Siloarum viens y village des bois. Le roi Charles— le-Gros , dans une chartre donnée à l'église de Toul, donne le nom de Vidus au ruisseau qui passe à Sauvoy , et les villages de Voicon et de Void en ont pris le nom. 11 oe faut donc pas s'étonner , ajoute-t-il , si la forêt est aussi appelée Siha Vedogiensisy ou Siha Vedogii. On trouve à un quart de lieu de Sauvoy, un petit village appelé Viiieroy 9 ViÙa-regia. Ce village est annexe de Sauvoy , et est situé entre Tusey et Mor!ay, qui sans contredit étaient des maisous royales : il y avait près de Siivianus, une forêt nommée Vedogiensis9 trèscommode pour

la chasse. Ce même lieu de Sihiacus était voisin de Codiciaeus , où Charles-le-Chauve étant , invita Hincmar archevêque de Reims, de le venir trouver, et que le lendemain il se rendrait à Sihiacus. Or ce dernier lieu, n'est éloigné du village de Choloy , Coliacusy ou Coliciacus , ou même Codiciaeus^ dont nous parlons , que de trois lieues , et est presque contigu à Savonières, Sapona— riœ, autre maison royale. Ainsi Hincmar partant de Reims, suivant la grande route , a pu venir à Savonières, de Savonières à Choloy , à Tusey , et de Tusey , à Sauvoy. Le P. Mabillon dans sa diplomatique, cite trois ou quatre diplômes datés de Sihacus , où Sihiacumy ou Sihagium Palatium. SA VERNE. — On connaît plus d'an lieu du nom de Saverne ou Zabern , comme l'écrivent les allemands , ou jPo— bernœ , comme l'expriment les latins. 1 .• Saverne en Alsace aux pieds des montagnes de Yôges , sur le chemin de Lorraine à Strasbourg , au couchant de cette dernière ville , dont elle est distante de 7 lieues. 2.° Saverne , dans la basse-Alaace, (pas loin de Landau , sur la rivière de Sorre, nommée en allemand Berg-ZaDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.91% accurate

(315 bern , ea latin Tabernœ montanœ , &verne de la montagne. 3.° Saverne sur le Rhin , Tabernœ Rhenanœ, qui est située sur le chemin de Bingen à Trêves. Je me borne à Saverne > située vis-à-vis Strasbourg , au pied des montagnes de Vôges, nommée par les auteurs latins Tabernœ Triboccorum , Saverne des Triboccins. Elle entre dans mon dessein , comme ayant autrefois dépendu des évoques de Metz , tant pour le temporel que pour le spirituel ; même depuis l'érection de Strasbourg en évéché. Cette ville de Saverne est des plus anL'itinéraire connu sous le nom) tiennes*. d'Antonio , met Tabernœ à dix mille de Strasbourg , et à vingt mille de Dccempagi , ou Dicuze. La carte de Peutinger met sur le chemin de Metz à Strasbourg Decempagi ou (Dieuze), Pans Saravi Sarbourg , ou Kaufniatrn-Sarbruck , (le pont de la Sare }. Tabernœ , (Saverne) , et Argentauratum (Strasbourg). Ammien Marcellin (1) dit que l'empereur Julien , connaissant l'importance de ce poste , le fit fortifier , pour empêcher les barbares de pénétrer dans les Gaules. En effet; c'était alors le principal et presque le seul passage de l'Alsace dans la Lorraine et dans la France par les montagnes de Vôges. Cluverius et quelque autres entendent le passage d' Ammien Marcellin de Saverne du Rhin, Tabernœ-Rhenanœ, mais on l'entend plus ordinairement de notre Saverne. Julien répara donc cet endroit, qui avait été détruit par les allemans , et y mit une bonne garnison pour garder cet important passage, J'ai dit que Saverne dépendait anciennement de l'évéque de Metz. La chose est reconnue par les historiens de Metz , et par l'histoire de Strasbourg. Wigeric évèque de Metz en 923 , s'élant attaché à Charles-le-Simple , contre Rodolphe duc de Bourgogne (2) , qui s'était emparé du gouvernement du royaume de France; Wigeric , dis-je , ayant ensuite été conaAmmianos Marcellin. L. xtui. Flodoard Hiit. Remens. traint de se soumettre à Rodolphe ou Raoul , qui avait pris de force la ville de Metz , ne voulut s'y soumettre qu'à condition que Rodolphe lui ferait restituer la ville et forteresse de Saverne, ce qu'il fit ; et l'ayant tirée des mains de Henry-l'Qiseleur , qui s'en était emparé , il la rendit à l'évéque Wigeric , qui la fit démolir , pour arrêter les courses et les brigandages que Henry exerçait sur les terres de revécue de Metz. Sigebaldc évéque de Metz , fonda l'abbaye de Neuvillers en Alsace vers l'an 7 50, et Drogon un de ses successeurs , en 846, fit présent à la même église du corps de saint Adelphe, ancien évéque de Metz. L'évéque de Metz était donc considéré en ce

tempslà comme prélat diocésain deNeuviller. . Saverne étant aussi ancien et aussi célèbre qu'il l'est (1), on nedoit pas être surpris d'y voir des monumens de la plus haute antiquité. On y montre entr'autres une inscription consacrée au Dieu Vogetu* , qui y était adoré. Le culte des montagnes, des rochers , des rivières , des arbres , n'est que trop reconnu chez les payens. Nous ignorons le temps et la manière dont les évêques de Strasbourg sont devenus maîtres de Saverne: mais il y a assez long-temps qu'ils possèdent cette ville, et qu'il y a un château , où ils font souvent leur résidence , surtout depuis que les luthériens sont devenus les plus forts dans Strasbourg. M. le cardinal Egon de Forstemberg y a bâti un beau château. M. le cardinal de Rohan son successeur, y a fait des augmentations et des embellissemens , qui rendent cette maison une des plus belles du royaume. Dans un coin de ce palais en entrant, on voit une ancienne tour , qu'on dit être l'ouvrage des Romains. J'en ai vu une pareille à Grand-en-Bassigny , qu'on croît être du temps de l'empereur Julien , qui a été en ce lieu , autrefois grande ville , aujourd'hui vaste village; et une autre à Brisach, qui a été démolie depuis peu d'années. (1) Schoepflin. Alsatta iUaUfala. t. 1. pago 4%, 486. • Digitized by \J Q&SL l^

The text on this page is estimated to be only 25.83% accurate

(314) Les Français sons le règne de Louis! moins difficile; c'est on Chemin vraiment XIII , assiégèrent et prirent Saverne sur l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg. Dans les articles de la paix de Munster, il fat dit que la ville serait rendue à l'évêque , mais que les fortifications en seraient ruinées, que les bourgeois garderaient une exacte neutralité et seraient obligés d'ouvrir leurs portes pour le passage des troupes du roi. Les conditions ne furent pas fidèlement exécutées. L'enceinte des murailles de Saverne subsista, et après la déclaration de la guerre sur la fin de l'an 1675 , les trouf»es françaises y entrèrent en garnison et défendirent quelque temps la place , que Ton fut obligé de démanteler et d'abandon ner tout-à-fait. Elle fut prise par Antoine duc de Lorraine en 1524 sur les paysans d'Allemagne révoltés contre leurs seigneurs, et alors elle était encore de défense, puisqu'il fallut employer le canon pour la battre. Aujourd'hui cette ville est entourée d'une vieille muraille de hauteur inégale. Les troupes du prince Charles de Lorraine entrèrent dans Saverne pendant la dernière guerre et en demeurèrent maîtresses dotant quelque temps , jusqu'à ce que l'armée du roi étant entrée en Alsace , les troupes impériales furent obligées de repasser le Rhin. C'est une tradition dans ce pajs , que le duc de Lorraine; (apparemment le duc Antoine) passant les montagnes de Vôgf s , avait sauté avec son cheval du haut d'un rocher assez élevé ; on ajoute même qu'il y a au même lieu une inscription sur. le rocher, qui fait foi de cet événement; mais je n'ai rien vu ni rien appris sur ce fait II est vrai que l'on voit sur un rocher une inscription , qui témoigne que la ville de Strasbourg , a fait réparer en une telle année le chemin, qui étant pratiqué sur le roc même, le rendait trèsdifficile et très-dangereux aux voitures. On a pratiqué depuis quelques années un nouveau chemin sur la montagne de Saverne , qui la rend d'un accès beaucoup royal. Les ducs de Lorraine depuis le duc Antoine jusqu'à Charles IV, ont prétendu . à la souveraineté sur l'abbaye de Marmoutier près Saverne. Voyez l'article Marmoutier. SAVIGNY. — Savigny , Saçinianus , village à deux lieues de Mirecourt et à une* lieue de Charmes. Ce lieu est situé entre le ruisseau de Colon , et la rivière de Màdon , à une lieue de leur jonction ; ayant à son voisinage l'abbaye de Porsay ou de Poussay, et la commanderie de Xugneij ou Chugney} Suniacum. A quelque distance de ce village au bord du Colon , est le château de Savigny, chef-lieu d'une terre ancienne et considérable ,

possédée autrefois par la maison qui en portait le nom, et ensuite par la maison de Bassompierre. v L'église de Savigny est dédiée sous le titre de saint Brice. Savigny répond au bailliage de Charmes. Il y a dans ce- lieu une chapelle castrale. Brunon évêque de Tool , depuis pape sous le nom de Léon IX, donna en 1051 , à l'abbaye de Poussay, la moitié de la dime de Savigny, medietatem ecclesiœ de Saviniaco. L'ancienne maison de Savigny tirait son nom du château de ce lieu. Elle portait de gueules à trois lions d'or couronués et lampassés d or, accolés de gueules, bouclés d'or. Celte maison était de l'ancienne chevalerie de Lorraine , et très-distinguée par ses grands biens et ses emplois. La maison de Savigny était une branche de celle de Parroye, laquelle descendait des comtes de Metz et de ceux de Lu né ville. Le premier des seigneurs de Parroye qui porta le nom de Savigny fut Varry de Parroye , fils d'André de Parroye et de Police de Puligny. Il est déjà qualifié sieur de Savigny dans des lettres de l'an 1340, 1341. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Beaupré, où l'on voit cette, épitaphe. Ci gît noble baron, messirc Varry de Parroyx , êire de Savigny , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

(515) gui premier s'en turnomma et étoit fils de mcssire André de Parroye , descendu directement des comtes de Metz , de Lunéyille et de Dasbourg, premiers fondateurs de Véglise de ce lieu , inhumé dans cette dite église le jour de Pâques fleuries Van M. CCC. LUI. et étoit sa femme madame Isabelle de Belrain. Priez Dieu pour eux. Après la mort de Gérard d'Alsace , arrivée en 1070 (\) , Thierri , son fils aine lui succéda dans le duché de Lorraine ; mais Gérard , son second fils , prétendit qne Tbierri son frère , ne lui avait pas fait justice , dans le partage de leurs biens patrimoniaux. Des plaintes en on vint' aux armes ; l'empereur s'entremit pour accommoder les deux frères. On donna à Gérard , Vaudémont , que l'empereur érigea en comté en sa faveur , et le château de Suniac ou Savigny, Castrum quod Sunacicum dicitur; ceci arriva vers l'an 1070 ou 1072. En 1443, Philippe de Savigny avec Robert de Commercy et Colardde Fléville, étaient en guerre avec ceux de Metz (2). Gérard et Antoine de Savigny, accompagnèrent le duc Antoine en la guerre d'Italie, avec le roi François I, et se trouvèrent à la bataille d'Agnadel. Jean-Gérard de Savigny, était général des troupes du duc Charles III. On trouve divers seigneurs de ce nom , dans les premiers emplois de l'état de cette province , et dans les dignités ecclésiastiques. Le 18 janvier 1568, Georges de Savigny fut décoré du collier de l'ordre, du Saint-Esprit , par le roi II en ri III. J'ai une médaille en cuivre frappée à cette occasion. SAVONIÈRES-LES-TOUL. — Savonières , en latin Saponariœ , était autrefois un lieu très-considérable , qui est entièrement rainé. Nous y avons vu une église subsistante ; ou n'y voit plus à pré(i) Hist. de Lorr. t. a, p. aa8. Nouv édition. (?) Chronique du doyen de St.-Thiébaut , en 1443. sent aucun vestige ni de village ni d'église. Savonières appartenait à l'abbaye de St.Evre-les-Toul. , Savonières est situé à une lieue et demie de Toul, et environ à une demi-lieue de Foug, vers le midi occidental. C'était autrefois la grande route de Toul à Void et à Commercy; à présent la roule passe à Foug, à Lay et à Pagny. On croit qu'il y avait autrefois un palais royal à Savonières , sous les rois de la seconde race, et on dit que le terrain où était ce palais , s'appelle eucore la Sale* D'autres dirent que Savonières dépendait du monastère de Saint-Germain, qui en était voisin , lequel était sous l'invocation de saint Germain, évoque d'Auxerre, dont Heric, auteur du IXe siècle, rapporte un miracle arrivé en ce lieu. Nous avons dit , en parlant de Foug , que Henri II comte de Bar, au

XIIIe siècle, prit les matériaux de Savonières, pour construire son château de Foug. Savonières est devenu célèbre dans l'histoire ecclésiastique , par le concile, ou plulot la grande assemblée qui s'y tint en 859, où se trouvèrent trois rois descendus de Charlemagneet les évoques de 12 provinces ecclésiastiques des Gaules. On y traita de la paix et de l'union entre les trois princes gui y assistaient, savoir : Charles-le-Chauve , Lolhaire roi de Lorraine son neveu et Charles, roi de Provence, aussi neveu de Charles-le-Chauve. On y tint une seconde assemblée en 861 , principalement au sujet du mariage scandaleux du roi Lolhaire avec Valcfrade. Le lieu où se tint cette seconde assemblée , est nommée Sablonariœ , mais on croit que c'est le même que Saponariœ , Savonières (1). SAVONIÈRES - DEVANT- BAR. — Savonières-devant-Bar, Saponariœ, village sur la rivière d'Ornain , à une demilieue au-dessus de Bar; diocèse de Toul , office, recette et bailliage de Bar, présidial de Châlons , parlement de Paris ; le roi en est seul seigneur. M. de la More (1) T. 8, concil. p. 674 et 675. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.47% accurate

(516) doyen des maîtres des comptes du Barrois, jouit du domaine et des droits utiles et honorifiques de la haute-justice. La paroisse a pour patron saint Calixte.. Savonières est un ancien fonds de l'abbaye de Saint-Mihiel , qui fut donné à ce monastère avec Nançois , Nanceiacum , par un nommé Walafride en 1604; ce qui fut exécuté par les mains du comte Louis de Montbéliard , comte de Monçon et de Ferrette, et de la comtesse Sophie son épouse , fille de Frideric II duc de Bar , comtesse de Bar , à condition qu'ils en conserveraient la vOUerie , sans pouvoir la donner à d'autres par récompense. Walafride ajoute dans l'acte de cette donation, que dans la crainte que son épouse ne se repentit d'avoir consenti à cette donation et ne voulut la faire casser , il oblige l'abbé et les religieux de lui donner tous les ans , sa vie durant , un chariot de vin et dix sols, de telle sorte cependant qu'après sa mort , cela retournât à l'abbaye , de même que les autres revenus. Cette charte est datée du monastère de SainUMihicl, l'an 1064, sons l'empereur Henri III. SAVONIERES - EN - PERTOIS— Savonières-en-Pertois , village à une lieue de la Saulx et de la Marne , deux lieues et demie au levant de Saint-Dizier , à quatre lieues de Bar , dans le Pertois ; diocèse de Toul , comté de Ligny ; office , recette et bailliage de Bar, présidial de Chàlons, parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur ; M. le comte de Cousance jouit des justices moyenne et basse du domaine , des droits utiles de la haute justice et du droit de chasse. L'église est dédiée à saint Maurice. Il y a à Savonières en Pertois des carrières renommées , dont la pierre est fort recherchée pour les ouvrages de sculpture et d'architecture. SAVONIÈRES-LES-TROGNQN. — Savonières— les— Trognon , village à une lieue et demie de Saint-Mihiel , à une lieue d'Heudicourt ; diocèse de Verdun , doyenné d'Hatton-Châtel : l'église est dédiée à saint Hilaire. Il y a à Savonières trn fief érigé en faveur de M. de la Tour de Savonières en 1710. Quand au nom de Savonières, qui se donne à divers lieux de ces pays-ci et d'ailleurs , il y a apparence qu'il y avait autrefois dans ces lieux-là des manufactures de savon , dont Pline attribue l'invention aux Gaulois (1) : Prodeêi et sapo, Gallorum hoc invention, rutilandis capilliê y ex êevo et cintre. Les Gaulois, comme Ton voit par ce passage, se servaient de savon pour teindre leurs cheveux , rutilandis capillis , et les rendre blonds , roux et brillans. Les dames romaines s'en servaient aussi pour la même fin. Si mutùre paras longœvos , cana , capillos , Accipe mattiacasj quo tibi , calva ,

pHas (2). Et Quintus Serenus. Adrutilam speciem nigros flaves— eere crines Unguento cineris , prœdixit Tidlius au tôt» SAXON, ou SEXON.— Saion, ou Seion , vulgairement Sachon , village du diocèse de Toul au pied du mont de Sion à une lieue de Vézelise et du même bailliage. La paroisse de Saxon est celle de Sion. Voyez l'article Sion. SAYNE, abbaye des préhtontrés*'— L'abbaye de Sayne , Sagna , ordre de prémontré, est située dans l'archevêché de Trêves, pas loin de la ville de Coblentz , dans des montagnes près le château de Sayne. Elle fut fondée en 1201, par Henry comte de Sayne. On voit dans l'église de Sayne le mausolée du comte Henry , qui était autrefois au milieu de celte église , et qui est à présent du côté de répitre : ce mausolée représente un homme debout, avec une longue robe, haut d'environ sept pieds et demi, dont les os , lorsqu'on a ouvert son tombeau, répondaient à celte hauteur gigantesque. il} Plia. lib. a8v cap. la. i) Martiani. epigramtn. lib. i4> epig» a 7. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.65% accurate

U est représenté ayant la appuyée sur la tête d'un enfant , en mémoire d'un funeste accident , qui lui arriva , lorsque le comte Henry père voulani relever son fils , le serra trop fortement, et enfonça le crâne. On dit que ce seigneur était d'une force extraordinaire ; ce qui est confirmé par la grandeur de sa taille et celle de son épée, qui pèse vingt-cinq livres , et qui s'est conservée long -temps dans la forteresse d'Ehrenbrestein , et qui fut donnée par l'électeur Charles-Gaspar , au comte de Blankenheiin-Manderscheid. On voit encore le portrait du comte Henry dans le château d'ÂItenkirch au comté de Sayne, tenant d'une main son épée , de l'autre un chapelet. L'abbaye de Sayne eut beaucoup à souffrir dans les dernières révolutions qui arrivèrent en Allemagne au seizième siècle. Les seigneurs voisins, qui avaient embrassé les erreurs de Luther, s'étaient emparés du monastère et de ses grands biens ; mais l'archevêque de Trêves Lothaire de Heternich , aux instances de l'abbé de Steinfeld , l'a fait restituer à l'ordre des prémontrés. SCARPONE, ou CHARPAIGNE.— Serpagne, ou Serpeigne, ou Charpaigne , nom corrompu du véritable , qui est Scarpone , appelé par les auteurs latins , Scorpona , était autrefois une ville forte et considérable avec un château, qui donnait son nom à une espèce de pro vince ou à un pays , portant le titre de comté, et à une porte de la yille de Metz , dont elleétait éloignée de douze mille pas romains et de dix mille de celle de Toul. Les antiquités que l'on découvre journellement à Charpaigne sont une preuve de l'ancienneté et de la grandeur de cette ville. La Chronique de Metz, composée par Philippe de Yigneule , porte qu'un nommé Serpanusy qui était de l'armée de Francion venu du sac de Troye , fonda le château de Serpagne , ou plutôt conçut le dessein de le fonder et amasssa pour (517) main droite cet effet quantité de matériaux. Mais ceux de Metz l'ayant invité à se joindre à eux, avec promesse de lui donner une place pour s'établir, Serpanuê et ses compagnons firent venir à Metz , les pierres et autres matériaux qu'ils avaient préparés à Serpagne , et en bâtirent la porte et la tour nommée Scarponoise , ou Serponoisef en l'honneur de Serpanus son fondateur. Ses gens fermèrent la ville de Metz de murailles , depuis la porte Scarponoise jusqu'à la rivière de Moselle , et depuis cette rivière jusqu'au Chdtel de Zèle le long de • la rivière. Mais depuis que saint Célment premier évéque de Metz , eut délivré la Naumachie , qui est le lieu auprès duquel est la porte Scarponoise , d'un grand et dangereux serpent ,

qui infectait tous les environs , on commença d'appeler cette porte serpentoise. C'est ce que rapporte Philippe de Vigneule. Cest de cette porte que l'on allait de Metz à Scarpone en suivant la route romaine. La porte Serpenoise ou Serpentoise ayant été démolie, elle a pris le nom de Porte St.-Thicbaut ; et la tonr Scarponoise , ou Serpenoise , qui subsiste encore, est appelée aujourd'hui Champenoise et sert de corps-de-garde , derrière l'abbaye de Sainte-Glossinde , entre la porte St.-Thiébaut et la citadelle. Le nom de Scarpona se lit dans le second itinéraire d'Antouin, et il marque ainsi la route et les distances de Reims , nommé Dorocorturum jusqu'à Metz, nommé Dioodurum. Il met LXXXVII mille pas de l'une de ces villes à l'autre, de cette sorte: Dorocoturum (Reims). Faanum Minervœ. M. P. XIV. ARIOLA. M. P. XVI. CATVRIGAS. M. P. IX. ISASIUM. , M, P. IX. TVLLVM. M. P. XVI. Scarponam. M. P. X, DIVODVRV VI. M. P. XII. Les tables de Peutînger portent, Segm. 2. NASIAE....XIV. AD FINES... V.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 27.56% accurate

TVLLIO....X. scàrpona.... xra. DIVODVRIMEDIOMATRICVM. XII Dans un mémoire manuscrit qui m'a été communiqué par M, Deslandes, grandvicaire de Metz, on lit qu'on voyait il y a quelques années à Scarpone , une colonne chargée d'écriture en rond, qui contenait dix lignes , dont il était difficile de former des mots significatifs ; tant à cause que ces caractères n'exprimaient pas un discours suivi , que parce que plusieurs de ces lettres étaient effacées et gâtées par le temps et par la superstition des paysans , qui les ont rompues exprès, dans la fausse supposition que cette colonne avait servi de base à une idole. On y voyait encore une autre colonne , où on lisait en beaux caractères romains. %3 • • • • A-.» ••••••••• SANCTA.; X. MANU X. Ces deux colonnes , ou ces deux morceaux de même colonne , étaient apparemment les débris de la colonne milliaire, qui était au milieu de la place de Scarpone , ainsi que dans les autres villes considérables de l'empire romain, sur lesquelles colonnes on gravait les noms des villes qui se trouvaient sur les routes , et la distance de Tune à l'autre : D'où viennent ces expressions parmi les anciens : Sexto ab, urbe milliario , ou decimo ab urbe milliario , à six mille ou dix mille pas de la ville principale , à commencer à la colonne milliaire posée au milieu de la place publique. Le même mémoire de M. Deslandes ajoute qu'on voyait derrière le village de Dieu-le-ward , proche les ruines de la ville de Scarpone 9 les restes d'une ancienne chaussée , qu'on nommait le Chemin-ferré, ou la chaussée de la reine Houdat , ou Hordaly ou Ddhoud. On a voulu apparemment désigner la reine Brunehaud , qui a régné à Metz, et a été reine d'Austrasie, épouse du roi Sigebert 1 du nom. Elle mourut misérablement en 618 , ayant été traîné attachée à (518) la queue d'une cavalle* indomptée , qui lui cassa la tête en la traînant sur des cailloux. Je ne trouve pas distinctement en quel lieu elle fut mise à mort. On ramassa ses os à demi-brûlés, et on les inhuma dans l'abbaye de St.- Martin d'Aulun , dont elle était fondatrice. Brunehaud , entre un grand nombre de mauvaises qualités, en avait quelques-unes de bonnes , comme la magnificence et la libéralité envers les églises, ayant fondé plusieurs abbayes et travaillé au rétablis sèment des anciennes chaussées , qui portent encore aujourd'hui le nom de chaussées de Brunehaud, C'est là sans doute le fondement de la tradition qui attribue à la reine Dahoul ou Hordal la chaussée dont on voit quelques vestiges à Dieu-leward et Gharpagne. La

tradition populaire veut encore que celte reine ait été noyée à. Scarpone. Voici selon cette tradition comme la chose arriva. On dit que cette princesse étant à Scarpone , ordonna à son cocher de faire passer sa voiture traînée par des bœufs , dans la rivière , s'imaginant que les eaux se durciraient et formeraient un rhemin ferré devant elle, comme on dit qu'il était arrivé jusque-là partout où elle passait : mais le cocher s'étanl aperçu que l'eau ne se durcissait point, * 51 représenta à Brunehaud que c'était aller contre la volonté de Dieu d'entreprendre de passer par un endroit où il ne voyait plus de route ; à quoi elle répondit , veuille ou non ■ veuille , passe toujours ; et qu'aussitôt elle fut submergée en punition de son blasphème» Nous avons parlé dans l'article de Metz de la reine Dahoul, dont on croit montrée la statue et celle de son cocher sur la pile droite de l'écluse appelée le sapin dans la ville de Metz. Tout ceci est une fable mal assortie et sans fondement. Les figures de marbre représentait une jardinière montée sur une jument , et un laboureur qui chasse ses bœufs à la charrue, trouvées il y a long-temps à Scarpone , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate

(SM9) dont nous parlerons plat bas , peuvent une bordure orné*e et ouvragée. Il conavoir donné lieu à cette fable. , jecture que cette femme est la déesse Po-» Antiquités découvertes à Scarpone. | mone on Gerès , ou Ops. Les fruits qu'elle Ortelius et Verianus dans les voyages ' porte sur ses genoux, favorisent cette littéraires qu'il firent en Lorraine et ail- conjecture, la jument avec son poulain leurs , et qu'ils firent imprimer à leur ! et les fruits, marquent la fertilité du pays, retour à Anvers en 1575, remarquent) Sur la même pierre, mais sur une auqu'étant arrivés à Dieu-le-ward , à trois tre face , on voit un paysan qui tient un lieues de Nancy , ils virent sur le bord fouet de la main droite et de l'autre le de la Moselle , un petit village nommé bras de sa charrue Stiva , et conduit ses Sarpaigne dont on racontait plusieurs | deux bceuft attelés Le paysan est vêtu de choses remarquables: que c'était autrefois son sayon, sagus, fort simple, et qui une grande ville , qui avait pris son nom ! ne lui vient que jusqu'aux genoux. Il a d'une reine nommée Sarpignia, qui y i sur la tête un chaperon , qui finit en pointe avait en son palais ; que Ton y montrait ! par le haut et lui couvre les oreilles ; c'est les ruines d'anciens murs , où l'on tenait j le cuculius des anciens , surtout des la— qu'il y avait eu des bains. Nos deux voya- ! boureurs , des vignerons et autres gens geurs ne purent distinguer la forme de ces de campagne. Tout cela est un symbole bains , seulement il leur parut que ce qui désigne la fécondité du pays de Scarpouvaient être les murs d'une forteresse 5 à quoi l'épaisseur de ces murs , et certaines ouvertures en rond et assez petites, qui servaient à lancer des traits, donnaient un air de vraisemblance: qu'on y trouvait souvent des médailles romaines , que leur hôte leur fil présent d'une médaille de bronze de Gains Caligula , qu'il disait avoir trouvée à Charpaigne. Ils ajoutent une particularité plus importante , qui est , que dans la maison d'un paysan de ce lieu on voyait un ancien marbre qui représentait la figure de la prétendue reine Sarpignia à cheval, vêtue de long, portant sur ses genoux un panier plein de fruits , et auprès d elle un poulain tétant sa mère, sur laquelle la femme était assise, d'est ce que racontent nos deux voyageurs. Cette ancienne figure , et celle d'un laboureur , qui s'est trouvée au même lieu, et qui est au revers de la même pierre , furent achetées par M. le comte de Mansfeld , et transportées dans ses beaux jardins près la ville de Luxembourg , d'où le P. Wilthem jésuite les a fait dessiner (1). Ce savant jésuite remarque , que la figure qui monte

la jument a au bas de sa robe (i) Wilthem Luxemb. L. v. c. 5. Mss. pone , et en effet cette contrée est très-fertile. Au-dessous des bas-reliefs dont on vient de parler , on voit cette épitaphe qui est assez barbare : MENASIA ÀCTO OTTEVTO. g. CÀVDONI. ÀRVSL CONIV. E1VS ATTIOIVS. On peut l'expliquer ainsi : Menalasia a érigé ce monument à Actus tOlteutus son mari. Attioius y a contribué. Je ne saurais croire que les deux figures dont il s'agit , soient autre chose que celles d'un paysan et d'une paysanne , qui se sont fait représenter ; la paysanne avec sa monture et son poulain , portant au marché un panier plein de fruits et d'herbes , et le paysan conduisant sa charrue dans son habit ordinaire. Je ne vois ni dans l'une ni dans l'autre , aucune apparence de divinité payenne. L'inscription ne désigne rien de religieux , ni qui ressente la superstition payenne. M. Chifflet de Besançon , dit que de son temps, on trouvait à Scarpone quantité de médailles romaines , d'inscriptions lapidaires et d'autres monumens d'antitiquité : Chifflet , Vindic. Hispan. p. 72. M. Bagard , docteur en médecine à Nancy , m'a assuré qu'il avait trouvé dans la Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.06% accurate

(MO) Moselle, vis-à-vis Charpagne, une médaille d'or de l'empereur Adrien Le P. Benoit de Toul , capucin , dans son histoire de Toul , dit que Ton trouva l'inscription suivante ; II1I. VIARUM CURAND. SABELLVS. V- S. P. M. SCARP. C1V. LEVC Cest-à-dire : Sabettus Quartum-vir établi pour la réparation des chemin» pu blics , étoit de Scarponne ville des Leuquois , a rendu ses vœux , en érigeant ce monument. Le R, P. le Bonnetier, prémontré , prieur-curé de Charpagne, qui s'est appliqué à découvrir les antiquités de cette ancienne ville , nous a envoyé un mémoire très - curieux sur des monumens anciens de Scarponne. Personne avant lui , ne nous en avait appris autant de singularités ; c'est, à lui a qui nous avons obligation de la plupart des chbses que nous dirons dans la suite, de cet article. Le P. le Bonnetier fit tirer en 1750, du fond de la rivière de Moselle une pierre sepulchrale de 2 pieds de hauteur sur 5 de longueur , avec une ouverture et un grand creux au bas, sans doute pour y recevoir les cendres du mort. Cette pierre porte l'inscription suivante : D.LM. LAVINIL MARIANI. 1. 1. L. Diis inferis manibus Laoinii Mariani Jooini jussu libenter : c'est-à-dire : aux Dieux Mânes de Lavinius Maria dus , par ordre et sous le bon plaisir de Jovin. On tira en même temps une autre pierre avec quelques caractères. Le P. Benoit de Toul, dans son histoire manuscrite du diocèse de Metz, dit que de son temps, ces deux sur Maxence , et son entrée dans la ville de Trêves. Cet obélisque subsista pendant plusieurs siècles , et on en voyait encore des morceaux en 1690. Les deux pierres sépulchrales ont été transportées en l'abbaye de Ste-Marie de Pont à Mousson où elles se voient encore. Le R. P. le Bonnetier , remarque qu'il y a plusieurs personnes qui assurent avoir vn, cet obélisque que l'on nommait la Grande Roche, qui avait encore plus de 40 pieds de hauteur ; et il n'y a pas bien long-temps que les fondemens de cet édifice ont été renversés par les eaux. Cette masse de pierres , rendait le passage en cet endroit très-périlleux aux barques, qui y ont été plusieurs fois submergées ; ainsi qu'il arriva le 5 mars 1755, qu'une barque sur laquelle était quinze personnes , fut renversée , et cinq passagers y périrent malheureusement : on a démoli ces masses de maçonnerie. L'obélisque était placé environ à 15 toises en devant de la porte du châteao , qui conduisait à la partie méridionale de la ville. 11 était bâti de grands carreau de pierres de taille , dont la plupart sont creusées en forme d'auges , de moêlon* et de plusieurs couches de briques, rayées sur une de

leurs faces d'un bout a l'autre et de large en large. Ces raies paraissent avoir été faites avec une espèce de peigne , peutêtre pour mieux recevoir le mortier et rendre l'ouvrage plus solide par cette sorte d'incrustation. On remarque près de cet obélisque, les vestiges d'autres édifices , qui paraissent avoir été des colonnes. J'ai rapporté ce qu'Ortelius , Verianus et M. Chifflet disent que de leur temps, on trouvait à Scarponne quantité de médailles. L. P. Benoit dans son histoire mss. pierres furent tirées des fondemens de l'o- du diocèse de Metz , dit que les médailles bélisque que les citoyens de Scarpone éri- 1 que l'on trouve plus communément en cet gèrent en l'honneur de Constantin -le- endroit sont des Antonins , des Faustines , Grand. On y voyait en relief aux soubas- 1 et des Plautilles. Il y a quelques années semens , la victoire que ce prince remporta ' que l'on y trouva une médaille d'or de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.65% accurate

) trc les difîerens bras que formait la Moselle en cet endroit , qui se partageait en cinq îles, en forme d'équerre. Celle du milieu renfermait le château avec une partie delà ville , et la place de l'obélisque dont on a parlé. Suivant les ruines que les eaux n'ont point encore entièrement ensevelies , les deux premières îles qui formaient la partie méridionale de la ville , contenaient environ deux cents toises de longueur du midi au septentrion jusqu'à l'obélisque. Les trois autres îles qui formaient la partie orientale, en contenaient environ deux cent cinquante de longueur , depuis l'obélisque* au couchant en allant au levant d'Eté. Ou ne parle ici que^jrelativement aux ruines des fondemens des murs d'une extrémité à l'autre. Il se peut faire que la ville s'étendait bien au-delà..... qui comprenait trois îles. La partie orientale est aujourd'hui renfermée dans une grande île , appelée Vile de Scarpone. La Moselle, qui par ses fréquentes inondations a couvert les ruines de la partie orientale, n'a pas épargné Ja partie méridionale. Les deux îles qu'elle occupait sont entièrement ensevelies sous les eaux. Ce qui en reste sur le bord occidental, derrière le village de Dieu-leward , était environné d'un fossé large et profond , comblé aujourd'hui presqu'à niveau. On aperçoit dans la rivière, auII n'est pas moins ordinaire de trouver dessous de Scarpone, les restes d'une dicn ce lieu des tombeaux antiques^ et le P. gue pratiquée pour jeter les eaux dans les Bonnetier nous assure que les anciens de fossés. La partie des pilotis, qui nesontque ce village, lui ont dit que de tout temps on de gros piquets plantés fort près l'un de a trouvé de ces tombeaux, dans tous les en- l'autre , à la largeur de sept pieds sur une droits de ce lieu. On y trouve même de ligne courbe , et leur disposition , font temps en temps des ossemens. Nous ne fi- conjecturer que la rivière coulant d ellen irions pas si nous voulions entrer dans même dans les fossés de la ville et du châun plus long détail des restes d'antiquité teau , cette digue ne servait que pour conque l'on découvre à Scarpone. • server les bords de la rivière et empêcher Ëlat ancien de Scarpone. \ qu'ils ne s'écroulassent. On voit au fond Il est aisé de conjecturer par tout ce que . de l'eau au-dessus de Scarpone , entre la nous avons rapporté des anciens raonu- /seconde et la troisième ile, plusieurs rangs mens découverts à Scarpone , que cette de gros pilotis disposés comme pour souville a été une des plus considérables de tenir des édifices , dont les- ruines sont cette province. Par les vestiges qui en res- . eparscs dans la rivière, tent, il parait que Scarpone était bâtie

en- j On peut juger par cette description que 21 (521 Probus , qui fut achetée par M. de Beaufremoat , alors curé de Liverdun. Ceux qui ont vu les anciens fondemens de l'obélisque , assurent que quand la rivière a commencé à les miner, on découvrait après chaque inondation, une quantité prodigieuse de médailles et de médaillons de bronze , .dont on ne faisait d'autres cas que de les vendre aux chaudronniers ou aux juifs. LeR. P. le Bonnetier en conservait bon nombre dans son cabinet , dont il avait fait une collection. Il s'y trouvait des Jules-Césars, des Julics, des Nérons , des Galbas , des Clâudes , des Domitiens , des Nervas , des Adriens , des Antonins, des Dioclétiens, des Juliens, des Constanlins et de ses enfans , etc.; et on continue d'en trouver très - fréquemment tant à Scarpone qu'aux environs. On a découvert de temps en temps à Scarpone, des statues et des figures en relief: en 1754, on trouva sur le bord de la Moselle, une partie de pilastre, où il y avait une niche de 17 pouces de hauteur, ornée de chaque côté d'une petite colonne, dans laquelle niche était unefigure vêtue à la Romaine, assise, les mains jointes et posées sur ses gerfoux. On voit plusieurs de ces figures en relief dans les murs des maisons du village de Charpagne, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.97% accurate

(522) Scarpone et Dieu-le-ward, n'ont jamais composé une seule et même ville $ et que le château de ce dernier lien n'a jamais été la forteresse de Scarpone, > dont parfe fierbert, dans sa 47* lettre , ainsi «que nous l'avions -conjecturé et que nous l'avions même avancé à l'article Dieu-le-ward, U y a bien plus d'apparence que Dieu-leward s'est accru ou même s'est formé 4es débris de la ville de Scarpone , avec laquelle il ne fait à présent qu'une seule communauté. En effet , l'histoire ne commence à parler de Dieu-le-ward que dans le •XI* siècle, auquel temps elle cesse de parler de Scarpone, Le continuateur de l'histoire des évéqoes de Verdun , composé par Ber4aire, dit expressément que le château de Dieu-le-ward a été bâti par Dudon , abbé de Mont-faucon , qui vivait du temps de Haymon, évêque de Verdun, vers l'an 4Q20. Le premier monument qui parle de Dieu-le-ward comme d'un lieu existant , est ua diplôme de rempereor Conrad-le-Salique , donné à l'occasion de l'abbaye de Uellamont , bâtie proche le château de Dieu-le-ward , dans le pays de Scarpone, lequel est daté de l'an 1028. Il semble même que Dieu-le-ward n'avait encore dans le milieu du XIe siècle , aucun territoire ou ban particulier , et que celui de Scarpone n'en était pas encore séparé , puisque le vignoble qui en est proche, dépendait encore de Scarpone. C'est ce que nous apprend Thierri évêque de Verdun , confirmant et augmentant la dotation de l'église collégiale de la Madelaine de Verdun. U donne à cette église les vignes appartenant à son évéché , situées à Scarpone , à Veldenlz et à HattonChâtel : De omni Vinifero ad EpUcopatum pertinente, sioè feldentiœ , siQè Scarponœ , sivè Hattonis-Castri , etc. Or , Scarpone situé dans la plaine , entre les bras de la Moselle , n'était point un lieu propre à y planter des vignes ; son vignoble n'était donc autre que celui qui est proche de Dieu-le-ward du côté du septentrion. Les fondemens de l'aucicn château de Scarpone, subsistent encore presqu'en entier, à l'exception d'une tour, dont les ruines se voyent encore dans la Moselle. Ce château était de figure oblongue , ayant dansoeuvre, cinquante toises sur quarante. Les murs ont six à sept pieds d'épaisseur: il était flanqué de six tours et avait deux portes, l'une à l'orient et l'autre à l'occident ; celle-ci était la principale. I>es murs qui ont encore douze à quinze pieds de hauteur et même plus à certains endroits, sont fort endommagés par les matériaux que l'on en a arrachés pour bâtir les maisons du lieu. On remarque dans plusieurs endroits de ces murs , des fragmeus de figures et d'inscriptions

antiques. On trouva en 1754, en creusant une cave sous la maison curiale , qui est dans l'enceinte du château , sept cercueils de pierre avec leurs couvercles , longs d'environ sept pieds , dans chacun desquels étaient trois ou quatre squelettes réduits en poussière , excepté les dents , quelques parties de mâchoires et d'autres ossemens. Nous ajouterons ici un mot touchant la route Romaine qui passait autrefois par Scarpone. Celte route existe encore presque toute entière, depuis Metz jusqu'à Scarpone. La nouvelle route que l'on a fait en 1737 pour aller à Toul, a été construite partie à 'côté , partie sur les débris de l'ancienne route de Scarpone à Toul. Cette route était assez étroite, n'ayant que 1 8 , 20 , ou au plus 24 pieds de largeur. On a employé dans les lieux où la pierre est commune , dans sa construction, des pierres qui se trouvaient à la campagne des environs , posées de champ l'une sur l'autre , de deux et trois rangs de hauteur, sur lesquelles on jetait un peu de gravier. Aux endroits où la pierre est plus rare et le gravier plus commun , elle est faite d'un seul lit de pierres couchées de plat, couvertes de trois à quatre pieds de gros gravier ; sur les bords est un rang de pierres posées de champ Tune auprès de l'autre. Dans Scarpone , cette chaussée est d'un mastic ou mortier composé de gros gravier de Moselle mêlé de chaux , telleDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.80% accurate

(ment durci , que Ton remarque dans cette chaussée un petit conduit de 4 pieds en carré, pratiqué pour écouler les eaux bien entier. On voit à Scarpone , une de ces pierres dont les anciens se serraient pour monter à cheval , avant l'usage des étriers. Celle pierre qui a été découverte le 9 octobre 1 759 , est haute de trois pieds , elle est enfoncée dans le mortier dont la route est composée , de la moitié de sa hauteur* Dans la plaine de Scarpone qui a plus d'une lieue de longueur , qui est traversée parla Moselle, la route romaine fait quelques petits coudes pour suivre les éminences du terrain et éviter l'inconvénient des débordemens des eaux. En sorte que ce qui en reste n'est jamais inondé, non plus que les iles dans lesquelles étaient situés la ville et le château de Scarpone ; au lieu que dans les endroits qui sont couverts d'eau dans les inondatious , il n'y a plus aucun vestige de ce celte route et on n'y voyait plus que les culasses des ponts anciens. Le R. P. le Bonnetier , à qui nous sommes redevables des singularités que nous venons de rapporter, nous apprend dans le savant mémoire qu'il a composé sur Scarpone , qu'en 1754 on découvrit en ce lieu un fourneau de 10 pieds en carré, dont la voûte de briques était enfoncée. Celte voûte était soutenue de distance en distance, par des colonnes faites de briques, mises l'une sur l'autre; quelques-unes de ces colonnes élaient ron des , les autres carrées , de dix pouces de diamètre. Le pavé était composé de briques longues de douze pouces et demi sur dix de largeur ; l'ouvrier avait formé sur ces briques , trois raies , en passant trois deses doigts par-dessus , d'un angle à l'autre. Le mur extérieur du fourneau était revêtu de pierres de taille et intérieurement de briques. La voûte était percée de plusieurs tuyaux de briquet; ce qui fait croire que ce lieu a servi d'éluve ou de bain , ou peut-être de fourneau pour battre mon323) * naie. Ce fourneau est assez semblable à celui que nous avons décrit dans l'article de Metz. Qn découvre encore à Scarpone un ciment composé de chaux, et de tuiles broyées, bien uni et bien poli d'un côté , enduit d'un vernis rouge , semblable à celui que les anciens appliquaient sur la vaisselle de terre. On peut croire que ces briques qui sont très-communes à Scarpone, ont servi à parqueter les appartenons. Une autre singularité qui se rencontre au même lieu , est un composé d'une matière poreuse , assez légère , de couleur de fer , taillé en forme de meule. Ces morceaux sont presque tous de la même grosseur et grandeur. Une de ces meules qui est entière , a quinze pouces de

diamètre , trois pouces d'épaisseur à la circonférence; cette épaisseur va en diminuant également jusqu'au centre, qui n'a plus qu'un pouce et demi d épaisseur. Revenons à l'histoire de Scarpone. Ammien MarceUin (1) raconte que Jofîn, qui commandait la cavalerie Romaine, l'an de Jésus-Christ 356 , étant tombé inopinément sur une troupe de soldats Allemands, près la ville de Scarpone, les tailla en pièces sans leur donner le temps de s'armer. Attila, roi des Huns, qui ravageait les Gaules , vers le milieu du Y* siècle , vint mettre le siège devant Scarpone en l'an 451 ; mais ayant appris que les murs de la ville de Metz étaient tombés d'eux-mêmes la veille de Pâques , il quitta l'entreprise sur Scarpone, et étant retourné sur ses pas à Metz , il y entra avec son armée sans résistance, et y mit tout à. feu et à sang. C'est ce. que rapporte Paul Diacre qui vivait en 775 , dans son histoire des évêques de Metz. Il y a apparence que la forteresse de Scarpone fut rétablie après les ravages des Huns, et quelle fut considérée comme une place considérable dans les siècles suivans (2) ; puisque le fameux Gerbert moine de Fleury , ensuite archevêque de (i) Amian. Marcell. lib. 17. cap. 12. (3) Apud Duché ne. Script, hist. Francor. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.73% accurate

(32i) Reims , et enfin pape, sous le nom de Sil- ne savent même comment le nommer , ni Yestre IF, dans sa lettre 47% écrite vers fan comment récrire. Les paysans le nom970, à la comtesse Mathilde femme de Go- ment Zarponc , nom qui approche le plus

The text on this page is estimated to be only 23.12% accurate

(3i3) qae le pays Messin le borne aussi du même côté et de celui du septentrion : le pays de Voivre, Vaprensis, le bornait au couchant , et le Toulois , Tullensis, au midi. Nous lisons dans un charlre du roi Pépin donnée en 752, en faveur de l'abbaye de Gorze (1) , que Dombàle, village a une demi-lieue de Saint-Nicolas sur la route de Lunéville, était dans le comté de Scarpone : Donamus ex rébus nostrijuris in pago iniensi , in comitatu Scarponensi . in villa quœ Domno-basilla vocal ur , mansos sex et ecelesiam cum décimal ioney etc. La célèbre abbaye de Gorze était ellemême située dans le même comté de Scarpone comme le témoigne , saint Glirodcgang évêque de Meiz son fondateur, dans un diplôme de l'an 7 63, où il fait mention de quelques biens qu'il donne à ce monastère: il dit expressément qu'il a fondé cette église dans le ban de llaldigny > dans le pays de Scarpone , où le ruisseau de Gorze prend sa source. Le roi Lot h aire étant mort en 869, sans enfans , ses oncles Charïes-le-Chauve et Louis-le-Gcrinauique ayant fait en 870 , le partage de ses états, les comtés de Verdun , de Voivre et de Scarpone , échurent au premier de ces deux princes. SCHAMBOURG. — Schambourg, ou Schwmbourg , est un château situé sur une montagne près l'abbaye de Tholey , à sept lieues de Sarrelouis , de Mcrtzick , de Hom bourg-) a- Forteresse et de Sarbruck. Ses ruines sont au sommet d'une haute montagne , an penchant de laquelle est la maison bâtie par les anciens prérôts, dans laquelle ils tenaient leurs audiences. Il n'y a ni ville ni bourg , le château de Schambourg est le chef-lieu , et donne le nom au bailliage. Sa situation est au nord de la Lorraine , qu'il ne touche que par le bailliage de Bouzonville et par le iVJertzick : les terres de Trêves, du palatinat , (i) Hiat. de Lorraine, tome 4. pag. xevi. preuves. de Sarbruck, et antres principautés étran> gères l'environnent. Le bailliage de Schambourg était composé de plus de soixante , tact villages , que hameaux et censés. La coutume générale de Lorraine est suivie dans le bailliage de Schambourg; mais Thelen , Lebach et Remelbach sont régis par le droit commun appelé dans le pays la Caroline. Les seigneurs de ces lieux y ont leurs juges particuliers , dont les appels se portent à la chambre de Vetzlar. Le pays de Schambourg est rempli de bois et de montagnes , le sol est ingrat , et produit à peine du seigle , de l'avoine et du sarrasin ponr la consommation des habilans : mais on y trouve beaucoup de mines de fer et de cuivre. On en tirait anciennement différentes espèces de pierres

précieuses, telles que des grenats de toutes couleurs , des calcédoines d'une grosseur considérable , du jaspe , de l'agate ; il s'y trouve encore l'ocre , le jais , la gagate, On ne connaît presque dans ce pays que la langue allemande. Schambourg porte d'azur à la, montagne surmontée d'un vieux château d'or ; au ehef d'argent , chargé d'un ours naissant de sable. Au pied de la montagne de Schambourg, est l'abbaye et le village de Tholey , dont nous parlerons en son lien. SCHONNECK, ou Scboinbck, ou ScHOttvicKRN. — Schonneck, ville d'Allemagne dans l'archevêché de Trêves , à huit lieues de cette ville vers le nord , sur la rivière de Nynu , et assez près de sa source. Quelques uns croyent que c'est l'ancienne Ansana , marquée

The text on this page is estimated to be only 27.48% accurate

(326 dans le pays d'Eiffel. Il y a ville , château et bailliage. Schoneck se nommait aussi Bellacoste , et voici comme cette terre devint fief des comtes de Luxembourg , et qu'elle fut l'origine des seigneurs de Schoneck (1). Henri comte de Yianden ou de Vienne , avait eu pour fils aine Frideric marié à la fille du comte de Salm en Ârdenne. De ce mariage sortit un fils nommé Henri , qui au temps de la mort de son père, était encore au berceau : son patrimoine à cause de son bas âge , passa au comte de Vienne ton oncle. Henri devenu grand , s'employa à recouvrer au moins une partie de son héritage. Après avoir en vain sollicité son oncle à lui faire justice, il prit les armes et surprit son oncle à Bellacoste, autrement Schoneck , et l'y tint prisonnier. Celte détention consterna les parens et les amis du comte de Vianden. Son frère évêque d'Utrecht, songea d'abord aux moyens de le tirer de prison ; mais ses fonctions d'évéque ne lui permettant pas de sortir de son diocèse , il entremit un de ses autres frères , prévôt de la collégiale de Saint-Martin à Liège , qvi constitua les seigneurs de Vérance , de Reuland et de Koerich , pour transiger avec le comte de Luxembourg , et régler les conditions auxquelles il s'engagerait de procurer l'élargissement du prisonnier. Ces conditions furent en tr'autres, 1.° Que le comte de Vienne se reconnaitrait homme du comte de Luxembourg , et tiendrait de lui en fief son château de Vianden. 2.° Que le comte de Luxembourg fera mettre en liberté le comte Philippe prisonnier au château de Bellacoste. Ce traité est daté de la veille de saint Pierre 1264. Le comte de Luxembourg se mit aussitôt en devoir de remplir ses engagemens ; il leva une armée , et se disposa à assiéger le château de Schoneck. Mais soit que le jeune Henri fut intimidé de ces menaces , soit que Philippe son oncle consentit de (i) Bertholet. Hist de Luxembourg t. v. p. i4o et suiv. son propre mouvement à traiter de In paix, il n'y eut pas de siège formé, ni d'hostilité considérable. On conféra et on céda à Henri le domaine de Bellacoste ou Schoneck et toutes ses dépendances , avec l'avocatie de l'abbaye de Pruim , dont il devait jouir à perpétuité , de même que ses successeurs , à charge de relever des comtes de Luxembourg. Ceci se passa en 1264. SCHURES , voyez Xuess. SCHWOLDE (La). — La source de la petite rivière de Schwolde , est à une lieue à l'occident de Bitche. Elle passe à Sirtshall , ou Sigersthall, à Urbach , Weiskirch , Wolmunsler , joint la Hora à Hornbach dans le duché de Deux-ponts, d'où elles vont ensemble dans la Blise. SÉCHAMP. — Séchamp, en

latin Siccus Campus , village à cinq quarts de lieue au nord-est de Nancy ; Melchior Henry ministre et secrétaire du grand duc Charles III , l'acquéle en 1572 , de Jean comte de Salm. L'église paroissiale de Séchamp est dédiée à saint Lambert. Annexe, Pulnojry Pulnetum, patron St.Quentin. Seigneurs messieurs de Gelnoncourt, d'Aucy, Busselot , etc. Le nom Putnetum vient apparemment de Pullas , à cause des poulains ou des poussins, qu'on nourrissait en cet endroit. Séchamp est du diocèse de Toul, du doyenné de Port, bailliage de Nancy, SEICHE-PREY. — Seicheprey, en latin Siccum pratum, village à trois lieues au couchant de Pont-à-Mousson , diocèse de Toul , ci-devant prévôté de Bouconville ; depuis 1751 , bailliage de Pon^-àMousson. Le roi en est seigneur pour trois quarts, M, Thiéry -baron de saint Bausans , pour l'autre quart. La paroisse a pour patron saint Pierre. Il y a la censé fief Renaud et le fief de Nicéville. SEIGNEULLE. — Seigneulle, &niolœ , village sur la rivière de Ché , qui y prend sa source , â deux lieues et demie au nord de Bar, â deux lieues de l'abbaye del'Isle; office, recette et bailliage de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.12% accurate

(527) Bar, présidîat de Chàlons , parlement de Paris. Le roi eu est seul seigneur haut justicier. M. le comte de Fontcnoi en a les moyenne et basse justice. La paroisse a pour patron la Sain le- Vierge en sa nalivité : diocèse de Toul. SEILLE, (La) rivière, en latin Saliva, otr Sala , donne son nom au Saulnois , et tire son nom des sources salées , qui se trouvent sur son cours , et qui ont donné lieu aux salines , qui ont été construite» à Marsal , à Dieuze , à Moyenvic, à Salone, à Vie et à Château-Salins; car anciennement Us salines de Vie étaient les plus fameuses et les plus fréquentées du pays. Je ne sais ni quand m à propos de quoi on les a abandonnées. La Seille prend sa source dans l'étang de Lindre, le plus considérable de la Lorraine , puisqu'il a plus de six lieues de circonférence , dans les différentes sinuôsités qui se remarquent sur ses bords. La Seille sortie de cet étang , passe à Dieuze , à Marsal , à Moyenvic , à Vie , à Nomeny et entre dans la Moselle au milieu de la ville de Metz. Son cours est de plus de vingt lieues en suivant ses détours , quoiqu'il n'y en ait que dix , sur la ligne droite de Lindre à Metz. Cette rivière n'est ni navigable ni guéable, parce qu'elle est pleine de vase , de même que l'étang de Lindre , d'où elle sort. La grande route romaine de Metz à Strasbourg, était le long de la Seille , et de l'étang de Lindre. M. le maréchal duc deBelle-Isle, gouverneur de Metz et do pays Messin , a fait nettoyer le lit de la Seille , et a aussi fait dessécher les marais des environs de Vie , qui rendaient l'air de cette ville mal sain, et ses avenues boueuses et niai propres. Il avait aussi formé le projet de joindre un bras de la Sarre à la Seille , pour faciliter les transports des bois dans la ville de Metz , par le moyen de la Seille , mais son projet n'a pas eu d'exécution. Ce fut à Dieuze que les Huns firent mourir saint Livier , premier martyr du diocèse de Metz. C'est sur la même route qu'on voit le fort ou camp romain de? Tarquinpol. C'est sur la rivière de Seille prés Marsal , que se trouve le briquetage de Marsal , dont nous avons parlé sous l'article de cette ville. C'était sans doute un campement que les Romains avaient formé avec un travail immense, en ramassant une infinité de briqaes faites à la main sans régularité, et cuites au feu, et jetées confusément dans le marais , pour y former un massif solide et assez étenda pour y asseoir un camp de troupes , avec les gardes et les corps avancés : car cebriquet âge se voit non seulement à Marsal , mais encore à Moyenvic et à Burticourt , à la longueur de 800 toises. La Seille se perd dans la

Moselle au milieu de la ville de Metz , en un lieu , ou se voit une figure en demi-relief, sur laquelle on fait cette histoire fabuleuse : que c'était une reine drÀustrasie, qui étant dans la ville de Charpaigne à six lieues de Metz, une lieue et demie audessus de Pont-à-Mousson , obligea son cocher de la passer à travers les eaux qui étaient débordées , où elle périt avec sa voiture , et fut retrouvée dans la Seille a l'endroit où se voit cette figure. Mais nous croyons avoir montré, que cette statue était celle de l'impératrice Hildegarde, épouse de l'empereur Charlemagne , dont on a mis en cet endroit l'effigie sépulcrale, tirée de l'église de Saint-Arnoù de Met* J'en ai parlé plus au long dans l'article de Mets. La petite Seille, venant du comté de Morhange, passe à Château-Salins ^ et joint la Seille au village de Salone , audessus de Vie. SEUNCOURT. — Selincourt, Silmi curtis , ou Signili eurtiê , ou SiclinicurUs y village du diocèse de Toul , doyenné de Saintois, à une lieue et demie au nordouest de Vèzelise, bailliage de la même ville. Selincourt a pour patron saint Evre. Dépend l'ermitage de Coutance et Dot* court , Dolosa Curia. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.05% accurate

(328) SEMOUZE (La) ri?ière. — La petite | patronne la Sainte-Vierge en sa Nativité, rivière de Semouze , ou Sainte - Mouze , ! Le roi en est seigneur haut-justicier, l'abbé prend sa source à l'occident de Rémi- j de St.-Vinccnt de Metz a les «justices remonta la distance d'environ deux lieues j moyenne et basse, On compte en ce vil— et demie de cette ville, entre au ban de liage environ soixante-deux babitans. Bellcfontaine , passe au Menil , à Bel- En 1556, Jean sire de Villeinont liéulefontaine, à une manufacture en fer ,< tenant du duc de Luxembourg dans la acier et .coutellerie, ensuite à la forge * ville de Verdun , s'accorda a vce les bourdes Blancs-Murgcs. Elle entre en Comté , ' geois de cette ville, d'assurer les villages où elle mile ses eaux à celles de l'Eau- j de Dugncy, Çenoncourt et autres, pourvu grogne , au-dessus de St.-Loup. I que le duc de Bar leur assure le village SENAIDE. — Senaidc à une lieue et I de Jlaudeiville. demie au midi de la Marche , à une lieue SENONES ABBAYE , ville capitale de Bourbonne-les-Bains , annexe de Vil-'«fe la principwittë de Salm% — L'abbaye lers-St. -Martin , diocèse de Besançon. I.e de Senqnes est située dans les montagnes roi , M. le marquis d'Iche , messieurs j des Vôges , ayant Ravon-l'Etappe au coud'Alençon barons de Bcaufrcniont , et j chant à deux lieues et demie de distance , les religieux de l'abbaye de St.-Vincent de ' St.-Dié au midi à trois lieues , BadonBesançon en sont seigneurs hauts-justiciers : chaque seigneur a ses sujets. Bailliage de la Marche , présidial de Langres, viller au nord à cinq lieues: la petite rivière de Rapido ou Rabodo , coule au pied de ses murailles, et se décharge dans parlement de Paris : il y a dans le lieu J la Meurthe à St.-Blaise , une demi-lieue une église sous l'invocation de St.-Valère. I au-dessus de Ravon-l'Etappe. SENON. — Senon , village à une lieue I Cette abbaye doit son origine à saint et demie au nord d'Etain , ofOce, recette ; Gondelbert , archevêque de Sens, qui et bailliage d'Etain , cour souveraine de ' quitta son siège vers l'an 640 ou 650 , Nancy , diocèse de Verdun, archidiaconé ! pour venir chercher Dieu dans cette sodé la Woivre , doyenné d'Amélie. Le litude , qui était alors absolument inbaroi et les pères jésuites de Pont-à-Mous-bitée. Il donna à son monastère le nom de son en sont seigneurs hauts, moyens et | Senonia , en mémoire de la ville de Sens, bas justiciers par moitié : la paroisse a pour patron St.-Léonard. Le cardinal Guillaume Huin , qui d'archidiacre de Verdun , fut faitcirdinal du titre de sainte Albinc ,

commença l'église paroissiale de §enon vers le milieu du quinzième siècle, laquelle aurait été une des plus belles du diocèse , si elle eût été achevée avant sa mort. On assure que Senon était autrefois annexe d'Amélie , et que c'est un pape qui l'a érigé en paroisse. Il y a en ce Heu environ vingtdeux habitans. dont il était archevêque avant sa retraite. Le bienheureux Pierre de Damiens et les monumens de l'abbaye de Moyenmoutier, portent que saint Gondelbert s'établit à Grandiavium , mais nous n'avons aucune connaissance , que le lieu , où est aujourd'hui Senones , ait jamais porté ce nom. Il est assez croyable qu'on aura mis Grandiavium , au lieu de Grande m- Rhum , Grand-Rup^ ruisseau à un quarc de lieue du monastère, où Chil. deric II, roi d'Auslrasie , dans son diplôme de l'an 661 , dit que saint Gondel — SENON COURT. — Senoncourt, «Se-:bertet ses disciples , avaient dès-lors fait nonis-Cur ia , village près de Souilly, à sept lieues de Bar , présidial de Châlons, parlement de Paris, diocèse de Verdun, archidiaconé d'Argonne , doyenné de Souillièrcs ou Souilly : l'église a pour de grands défrichemens. Le même roi Childéric dans le même diplôme , marque les limites du terrain qu'il cède à saint Gondelbert > qu'il nomme Episcopiu Âbba , depuis le Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.43% accurate

(329) ruisseau Pigerius , Pierri , qui coule au pied des murailles de l'abbaye de Moyenmoutier, 9 l'orient de cette abbaye , jusqu'à la Brogue , où coule la rivière de Bruschc, Brusca , à l'orient vers l'Alsace ; et depuis lïurbache an midi jusqu'à Celles et Alarmont , et la rivière de Plaine au nord : ce qui fait environ quinze lieues de circonférence , et cinq lieues de diamètre. Dans tout ce terrain le roi Cbilderic ne marque ni ville , ni village , ni aucune babilalion j mais seulement des montagnes, des ruisseaux, des bois , des chaumes et un chemin : ce qui nous fait croire qu'alors tout ce canton était entièrement désert et inhabité. Saint Hidulphe archevêque de Trêves , étant venu vers l'an 671 , dans le même désert , et ayant bâti d'abord un ermitage et ensuite un monastère à une lieue de Senones vers le couchant , saint Gondelbert , lui céda libéralement environ six on sept lieues du terrain qui lui appartenait , depuis lïurbache et Ormont , nommés dans le titre de Cbilderic II Harini-Mons et ILurini-fontana , jusqu'au Ban-iie-Sapt ; et dc-là jusqu'au-dessus de Malfossc , et jusqu'à la Haute-Pierre et le ruisseau de Pierri: dans lequel terrain sont comprises les paroisses d' lïurbache et du Ban de Sapt et les villages qu'elles renferment , et de plus les villages de la Chapelle y et du Paire, qui dépendent de la paroisse deMoyenmoutier. L'abbaye de Senones jouit des droits qaasi-épiscopaux , dans l'étendue de son territoire , qui comprend quatre paroisses et autant d annexes. On ignore Tannée et le Heu de la mort de saint Gondelbert. Richer (1) historien de Senones les a ignorés: il dit seulement qu'on tient que ce saint prélat étant allé en pèlerinage à Moyenvic , pour y visiter les reliques des SS. Pient , Agent et Colombe , y décéda et y fut inhumé. Mais nous n'avons aucun* monument certain de ce fait. Il parait fort extraordinaire qu'un personnage de ce mérite , archeCi) Richer, lib. a. Chronîc. c. ji. vêque d'un grand siège , fondateur d'un célèbre monastère , père d'un grand nom* bre de religieux, soit demeuré inconnu jusqu'au point , qu'on ignore où il est mort, quand il est mort, et le lieu de sa sépulture. Cela prouve beaucoup mieux la grande retraite , l'extrême désintéressement! le peu de curiosité et d'amourpropre de ces saints solitaires , que leur indifférence pour leur père et leur fondateur. L'abbaye fut gouvernée tranquillement par six abbés réguliers , qui succédèrent à saint Gondelbert, jusques vers l'an 770, qu'après la mort d'Etienne sixième abbé de Senones , Angelramne évéque de Metz , chancelier de l'empereur Cbarleroagne et son grand aumônier,

l'obtint de ce prince , la posséda pendant quelques années en régale et en commendc. Cela causa aux religieux de Senones un trèssensible déplaisir , voyant leur monastère , qui auparavant était impérial ou royal , déchu de cette dignité et soumis à un simple évêque ; en quoi ils s'abusaient manifestement, dit le moine Richer: car si le monastère eût demeuré sous la juridiction immédiate de l'empire, ou des rois d'Austrasie, il n'y serait demeuré pierre sur pierre , par les charges exorbitantes , dont on l'aurait opprimé $ en l'obligeant de fournir de l'argent et des troupes, selon son contingent, ce qui l'aurait réduit aux dernières extrémités : comme il arriva à l'abbaye de Moyenmou lier , voisine de celles de Senones, qui n'ayant pu fournir le nombre de soldats , auquel elle était taxée , fut abandonnée par le roi Lot h aire au duc du pays , qui en démembra tout d'un coup quinze cent onze familles de serfs , et réduisit les religieux à se disperser où ils purent pour chercher leur subsistance. Angelramne voulant consoler ses religieux de Senones , leur envoya de Metz le corps de saint Siméon , septième évéque de cette église. Mais les religieux , toujours aigris , refusèrent de le recevoir dans leur abbaye. Le prélat usant de m

The text on this page is estimated to be only 25.28% accurate

(550) aération , fit déposer le corps saint sur une colline an midi dn monastère , où il fit bâtir une chapelle. Bientôt Dieu y fit éclater beaucoup de miracles , et les religieux mieux avisés , transportèrent le saint dans leur église, où Dieu continua de manifester sa sainteté par quantité de merveilles. Angelramne était homme craignant Dieu , et il est honoré comme saint dans quelques églises de son diocèse , comme à Saint-Avold. Se voyant accablé d'affaires, comme archi-chapelain de l'empereur, son chancelier et son apocrisiaire ou son légat auprès du pape , il se démit de l'abbaye de Senones entre les mains d'un religieux de Gorze , nommé Naurgaudus vers Tan 785. Il donna en même temps au monastère un avoué ou défenseur, pour le défendre dans les affaires civiles et temporelles. Nous avons fait voir dans la bibliothèque Lorraine à l'article Angelramne , que ce prélat pouvait bien être l'auteur des fausses décrétâtes qu'il aurait composées ou fait composer en sa faveur , pour justifier son séjour presque continuel à la cour. On les trouve citées sous son nom dans les anciens monument. On n'est pas d'accord sur la règle que Ton observa d'abord dans le monastère de Senones. S'il est vrai que saint Gondelbert son fondateur y soit arrivé vers l'an 640, comme nous l'avons avancé, il pouvait dès-lors avoir connaissance de la règle de saint Benoit, mort au Mont-Cassin en 525 ; et -nous n'avons aucun monument ni domestique , ni étranger qui nous persuade qu'on y ait jamais observé d'autre règle que celle de saint Benoit. Le titre de fondation de Ghildéric roi d'Àustrasie en 661 , ne fait mention d'aucune règle particulière qui y ait été gardée. Il dit seulement que les moines , que Gondelbert évéque ou abbé a rassemblés dans ce monastère , y vivent dans la tranquillité , sqiyant la règle de religion : Subquo tranquilUtotisordinejuxtà religionîê normam Domino protegente te— curi valsant in perpetuum residere. L'abbaye de Senones reçut* de fort grands accroissemens sons l'abbé Antoine, qui commença à la gouverner en 1090. 11 était né à Pavie d'une famille très noble; il y fit ses études avec beaucoup de succès: mais le désir de se perfectionner de plus en plus , l'engagea à voyager. Il arriva à Metz , où il y avait alors des études célèbres dans l'abbaye de Saint-Ârnould. Il y étudia pendant quelque temps , et Dieu lui ayant touché le cœur pendant une grande maladie , dont il fut affligé , il s'y fit religieux , et s'y distingua par la pratique des vertus les plus essentielles à un disciple de saint Benoit. Le prieuré de Lay près Nancy , qui avait été

donné au monastère de Saint-Arnould vers l'an 950, étant alors presqu'entièrenient abandonné , Antoine y fut envoyé pour le rétablir. Bientôt cette maison changea de face ; au lieu de deux ou trois religieux qui y avaient peine à vivre, il y en entretint dix ou douze , fit valoir les biens, répara les bâtimens , et construisit tout à neuf la belle église qu'on y voit encore aujourd'hui. Elle fut dédiée par Pibon évéque de Toul, en 1092. Quelque temps après , l'abbaye de Senones étant vacante par la mort de l'abbé Bercbère arrivée en 1087 , et les religieux ne pouvant s'accorder sur le choix d'un successeur, Heriman évéque de Metz , de qui cette abbaye dépendait pour le temporel , pria l'abbé de saint Arnould de lui donner Antoine prieur de Lay, pour gouverner le monastère de Senones. L'abbé ne put lui refuser une demande qui n'avait pour objet que le rétablissement du bon ordre et de la paix dans Senones. Antoine y fut reçu avec respect ; mais bientôt sa sévérité souleva contre lui une partie de la communauté , qui l'obligea à se retirer. Les gens de bien l'engagèrent à y retourner. Il le fit ; et Dieu bénit tellement ses travaux et ses bonnes intentions, qu'il se vit bientôt à la tête d'une nombreuse Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 25.78% accurate

(351) communauté. Il en répara les édifices, construisit de nouveau deux églises , l'une en l'honneur de saint Pierre , qui subsiste encore aujourd'hui, l'autre dédiée à la à la Ste. Vierge, d'une structure singulière. C'était une rotonde supportée par dix piliers ronds , qui soutenaient une coupole et des bas côtés bien Toutes, et des grottes souterraines. Cette seconde église a été détruite assez mal à propos , lorsqu'on a commencé à construire les nouveaux bàlimens de l'abbaye en 1708. Le même abbé Antoine ramassa dans son monastère quantité de livres, dont il ne reste pas un seul. Il fit faire pour la décoration de l'église six croix d'or ornées de pierreries , deux calices , une table sacrée qui ornait le fond de l'autel , cinq textes des évangiles , avec autant de chalumeaux d'or ou d'argent, avec lesquels on suçait le précieux sang dans le calice. Ce grand homme mourut en 1137, après quarante sept ans de gouvernement. Le château de Salm en Vôges, situé sur une montagne qui domine sur Framont et sur Grand-Fontaine, fui bâti par Henry comte de Salm, sur un terrain dépendant de l'abbaye de benones, à laquelle il s'obligea de payer un cens annuel de deux sols strasburgis. On ne sait pas distinctement en quelle année ce château fut commencé , mais il est certain qu'il subsistait dès l'an 1190 et en 1242. Vers l'an 1 250 , on découvrit des mines de fer dans la montagne de GrandFontaine , nommée depuis Framont , ou Ferramont y à cause des forges et de ces mines de fer. Henry romte de Salm s'en empara , malgré les remontrances de l'abbé et des religieux, prétendant que comme avoué de l'abbaye de Senones, il était maître de cette montagne. L'abbé en donna avis à l'évéquedeMetz, qui était alors Jacques de Lorraine , lequel envoya détruire les forges et enlever le fer et les outils qui s'y trouvèrent. Mais aussitôt après la mort de ce prélat, arrivée en 1260, l'abbé fut et de raccompagner pour moitié dans ces forges. L'abbaye de Senones fut entièrement réduite en cendres le 15 d'Avril 1554, sous l'abbé Thirion d'Antelup. La même nuit, toutes les maisons du bourg de Senones, qui sont en deçà du pont , c'est-àdire au midi de la rivière furent aussi consumées par les flammes. Dans cet incendie on perdit plusieurs Chartres , lettres et registres concernant les biens et les droits du monastère. Les comtes de Salm de Vôge ayant embrassé les nouvelles opinions de Calvin , vers l'an 1550, les officiers de ces seigneurs portèrent plus loin que jamais leurs entreprises contre l'abbaye de Senones. Philippe comte de Salm étant à

Rome en 1591 , avec le cardinal de Lorraine, abjura le calvinisme, dont il faisait profession , et à son retour il obligea tous ses sujets du val de Senones , de renoncer aux erreurs de Calvin. Le prince François de Lorraine, comte de Vaudémont qui possédait la contre portion du comté de Salm , avait déjà exclu de son partage tous les sectateurs des nouvelles hérésies. Le 15 juillet 1654, il arriva dans le val de Senones et dans celui de Celles et aux environs , une inondation extraordinaire , par l'ouverture subite et inopinée de la montague qui est au nonTdc l'abbaye de Senones. Cette montagne s'ouvrit tout-à-coup , tant du côté de Senones, que du côté de Celles; et l'eau en sortit depuis le matin jusqu'au soir du 15 juillet en si grande abondance, qu'elle emporta les foins qui étaient fauchés , les chariots et plusieurs ponts et plusieurs moulins qui étaient sur les ruisseaux et sur les rivières , depuis Senones jusqu'à Metz et même jusqu'au 4Rhin , et plusieurs personnes furent noyées. Ce déluge dura trois jours. Le couvent des pères cordeliers de Bavon-rEtappe, qui se trouve situé à la jonction des deux vallons et des rivières de Pleine et de Meurthe , faillit d'en être obligé de transiger avec le comte de Salm, I Renversé. L'eau était montée dans leur

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.40% accurate

(5S2) tdoitre à la hauteur de huit pieds. Elle emporta beaucoup de leurs meubles , et culbuta deux pans de leurs murailles de clôture. L'abbaye de Senones ne souffrit point de cette inondation , parce que la montagne s'ouvrit environ un quart de lieue au-dessous du* monastère et du bourg de Sènones , tirant vers Moyenmoutier. On remarqua que la rivière de Meurtbe , où se jetèrent toutes ces eaux, s'éleva en quelques endroits à la hauteur de quinze pieds au-dessus de son niveau or-' dinaire ; ce qu'on découvrit par le foin qui se trouva attaché aux branches des arbres sur les bords de cette rivière. On assura que cette ouverture de la montagne avait été précédée d'une petite pluie qui dura deux jours, et que lorsque la montagne s'ouvrit , on entendit un grand bruit sous terre. L'endroit où la montagne creva , était en ovale , et avait plus de quatrevingts pieds de diamètre. Les pluies et les neiges l'ont tellement rempli , que 30 ans ' après , l'ouverture n'avait plus que 5 , 6, ou 7 pieds de hauteur / et le fossé dans lequel les eaux étaient descendues de la montagne qui dans le temps de cette ouverture était large de 25 à 30 piedsr, et creux de 12 ou 15 , était réduit à sept ou huit pieds de profondeur et à 12 ou 15 de largeur. Aujourd'hui il n'y parait presque plus rien. L'endroit où se fît l'ouverture , n'est point un rocher continu , mais un amas de plusieurs grosses roches posées confusément les unes sur les autres , et entremêlées de pierres , de cailloux et de terre. La ville de Senones n'a rien de remarquable , elle est située sur les deux bords de la petite rivière de Rabodo; une partie était ci-devant de la souveraineté du duc de Lorraine , et l'autre de la souveraineté de monseigneur le prince de S al m Mais depuis le nouveau partage de la terre de Salm fait le 21 décembre 1 751 , tout le val de Senones , avec le bourg et les villages qui en dépendent, sont demeurés en toute souveraineté à Monseigneur ^e prince de Salm-Salm , qui a cédé à la France *lout ce qui lui appartenait à Badonviller, aux environs et à Fénétrange. La paroisse de Senones , située sur une hauteur à un quart de lieue de la ville, est dédiée a saint Maurice; elle est desservie par un religieux de l'abbaye , que l'abbé nomme et destitue à sa volonté. Le dernier curé , D. Ambroise Pelletier , fut honoré par le roi de Pologne , duc de Lorraine , d'un brevet d'aumônier. Il s'est rendu célèbre par le Nobiliaire générât de Lorraine , in-folio imprimé à Nancy chez Thomas. Dom Pelletier n'avait d'abord composé cet ouvrage que pour lui tenir lieu d'occupation. ïl avait dessiné et peint très-proprement les armes et les blasons des anciennes

maisons nobles de Lorraine, de même que celles de toutes les familles anoblies depuis le commencement des anoblissemens jusqu'aujourd'hui , et en avait composé trois volumes in-folio conservés dans la bibliothèque de Senpnes : mais depuis sollicité par plusieurs personnes considérables de la province , et encouragé par la protection dont le roi de Pologne a bien voulu honorer son ouvrage , il s'était déterminé à le faire imprimer. Ce religieux est mort le 28 janvier 1757. On voit à Senones trois chapelles bâties hors de l'enceinte du monastère ; la première est celle de saint Siinéon , bâtie du temps de Charlemagne sur une monticule au midi de l'abbaye , par Ângelramne évêque de Metz , pour y déposer le corps de saint Siméon évêque delà même église. Cette chapelle a été rebâtie en 1736, d'une manière beaucoup plus solide et plus élégante qu'auparavant par le T. R. P. D. Augustin Calmet abbé de Senones. La seconde est celle de la croix ou du crucifix , à l'extrémité de Senones sur le chemin de Moyenmoutier, par Dominique Ab'son meunier de l'abbaye. . La troisième est celle de Nôtre-Dame de pitié, bâtie depuis sur le cheDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

(533 > min de saint-Maurice , près d'an gros tilleul. L'abbaye de Senones reçut la réforme de* la congrégation de saint Vanne en 1618. Le monastère de Senones a été rebâti tout à neuf par le R. P. D. Pierre Alliot, abbé de Senones l'an 1708. Dom Mathieu Pelildidier successeur de D. Alliot a fait construire la belle bibliothèque de cette abbaye. Cet abbé que le pape Benoit XIII, avait honoré du titre d'évêque de Macra in partibus infidelium , s est rendu célèbre par ses écrits , surtout par son traité de Y infaillibilité du pape; il mourut subitement le 15 juin 1728. Le R. P. Dom Augustin Calmet, qui lui succéda la même année , a beaucoup embelli cette abbaye par les nouveaux bâtimens qu'il y a ajoutés , par les riches ornemens qu'il a donnés à l'église , et par la quantité d'exeellens livres dont il a rempli la bibliothèque , qui passe pour une des meilleures de la province. D. Calmet a gouverné l'abbaye de Senones pendant près de trente ans. 11 est mort le 25 octobre 1757 , âgé de 85 ans 11 avait choisi pour son coadjuteur dès l'an 1735 , D. Augustin Fange son neveu , qui lui a succédé. Notre-Dame de la Mer. — Ce fut sous l'abbé Berchère , et vers l'an 1070 , selon Herculanus , qu'un bon religieux de l'abbaye de Senones, nommé Régnier, se retira dans la solitude nommée aujourd'hui la Mer y à cause d'un lac qu'on voit près de là. Le moine Régnier construisit en ce- lien une petite église qui fut consacrée par Pibon évéque de Toul le jour des nones de mai , on le 7 de ce mois , jour auquel tombait la fête de la sainte Trinité ou l'octave de la Pentecôte ; et depuis ce temps cette église a toujours été fréquentée ce jour là par un grand concours de peuple tant des environs, que de l'Alsace. Mais D. Augustin Fange abbé de Senones, sur les plaintes qu'on lui a portées des désordres qui se commettaient ce jour là dans le pèlerinage, a supprimé cet ermitage et transporté cette dévotion dans un lieu plus prochain de Senones et plus convenable. Il permit aux habitans de Moussey, village situé en deçà de la montagne de la Mer , d'ériger une chapelle au lieu même de Moussey , et de se servir pour cela des dépouilles de celle de Notre-Dame de la Mer. L'église de Notre-Dame de la Mer, était grande et belle pour un ermitage , et la Sainte-Vierge y était particulièrement honorée dans une chapelle souterraine très-dévote. Le soin de cette église, était confié à un ermite , ou garde-chapelle , nommé par l'abbé de Senones , qui était soumis à sa correction , et qu'il destituait à sa volonté. Cet ermite était obligé de venir à l'abbaye les jours de fêtes solemnelles , et d'y faire ses Pâques. Il y a eu

plusieurs fois des prêtres-ermites à la Mer. SENONGES. — Senonges , Senongia, village du diocèse de Toul , doyenné de Vilal, à une lieqe et demie au nord de Darney/ la paroisse a ponr patron saint Vincent. On a nâti une église dans le village pour la commodité des paroissiens , à cause que la mère-église en est trop éloignée. Seigneur , le roi ; bailliage de Darney, cour souveraine de Nancy. SENONVILLE. — Senonville , Senonis-vilta, village du diocèse de Verdun, archidiaconné de la Rivière, doyenné d'Hattonchâtel , annexe de Chaillon ; l'église a saint Pierre pour patron ; marquisat d'Hattonchâtel , bailliage de SaintMihiel. Les seigneurs sont MM. d'Armur, de Gondrecourt, de la Tour, de Bousmard et de Lisle. SEPT-FONTAINES. — Sept-Fontaines est une forge à une lieue et demie de St.-Avold , du côté de Roulay. A un quart de lieue de cette forge dans un bois, au revers d'un coteau, près du chemin qui conduit à Fréming , on trouve les vestiges d'un ancien temple consacré à la. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.05% accurate

(55*) déesse Dirons. Voyez le premier tome de la Notice au mot Si.-Àvold. SERAINVILLE. — Serainville , Seranfottla , village du diocèse de Toul , à trois lieues et demie de Lunéville , deux et demie au nord-est de Châté , bailliage de Lunéville L'église a pour patron saint Evre,- seigneurs, le marquis de Gerbeviller et le comte d'HaussonviNe par indivis. SERAUCOURT. — Seraucourt, village du diocèse de Verdun, doyenné de Souilly, archidiaroeé d'Argon ne, à cinq lieues an nord de Bar ; saint Etienne est patron de l'église : le primat de Nancy , comme abbé de l'Isle en Barrois est seigneur haut-justicier de Seraucourt , la justice y est exercée par son juge-garde: bailliage de Bar, présidial de Chàlons, parlement de Paris ; il y a vingt à vingtdeux habitans, et une maison seigneuriale. Deunoux, annexe de Seraucourt, a pour patron saint Pierre. SERCOEUR , ou CERCOEUR. — Sercœur , en latin Cercorium , village du diocèse de Toul sur l'Urbion , à trois lieues au nord-est d'Epinal à égale distance de Ramberviller , bailliage d'Epinal. L'église est dédiée à l'exaltation de la sainte Croix; seigneur , le roi. En 1436 , une troupe de roturiers , ou de coureurs , étant venus de France pour piller la Lorraine , avaient pénétré jusqu'à Epinal (i). Le conseil de régence de Lorraine , pendant la détention du roi René, mit du monde à leur suite. On les atteignit à Sercœur, entre Epinal et Chatel, snr la rivière d'Urbion , et on les brûla dans les maisons de ce village, où ils s'étaient retirés. Ils étaient au nom- . . bre d'environ cinq cents. Il y en eut ron de Deuil I y et le seigneur de Serocourt quinze de faits prisonniers. Le bâtard Du- ; pour l'autre moitié ; bailliage de la MarVergier conduisait les Lorrains , qui fi- ; ebe : le nombre des habitans est d'environ rent cette exécution, et Louis d'IIarau- ^î'J^^Ç!?.: neurs de la province , était à leur tête. Ceci arriva le 2 mars 4436. SERÉCOURT. — Serécourt, village près de l'ancien château de Deuiljy, à une lieue et demie de la Marche , diocèse de Toul, bailliage de la Marche , présidial' de Langres , parlement de Paris: la paroisse a pour patron , saint Mansuy. Seigneur, M. le marquis dé Bologne, qui y a la haute justice , exercée par son juge-garde* Annexe , Morizécourt , prieuré de Fbt* dre de St. -Benoit. L'église ou ermitage de Domvalier, dédié à sainte Pétronille $ cette église dépend du prieuré de Deuilly. SEROCOURT.— Serocourt, ou Seraucourt , village, chef-lieu d'une baronnie , à deux lieues et demie , de la Marche , deux de Darney , diocèse do Toul , doyenné de Vitel , bailliage de la Marche : érigé en baron

nie en 1630 , avec titre de prévôté , dont M. le Roybaron de Serocourt est seigneur : présidial de Langres , parlement de Paris. La paroisse a pour patron saint Didier. On compte en ce lieu environ soixante et douze habitans. Il y a un château où le seigneur fait sa résidence. La maison de Serocourt était autrefois de nom et d'armes ; elle est éteinte depuis long-temps et fondue dans celle d'Ourdies : ses armes étaient d'argent à la bande de sable , accompagnée de sept lozanges de même , quatre en chef et trois en pointe. Frain , Franum , est annexe de Serocourt , patron , saint Martin $ comme l'église de ce lieu est champêtre, il y a une chapelle pour y faire l'office divin. Seigneurs , le roi pour la moitié/ M. le bacourt évéque de Verdun , un des gouver(3) Histoire de Lorr. t. édition. v. p. ag. 43, oouv. SEROU VILLE. _ Serouville , Serooilla 9 village du diocèse de Trêves , situé sur la Curne, à trois lieues et demie JdeBriey, deux au sud-est de Viller-laDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.45% accurate

(555) Montagne ; recette et bailliage de Briey ; le roi en est seigneur pour moitié, le chapitre de Metz pour l'autre , et a ses officiers dans le lieu : il y a environ soixantequinze habilans. Dépend de la paroisse et du finage, un fief dit de la censé ou ferme de Passigny à M. -e marquis de Bassompierre. SEROUX. — Seroux , village chef-lieu de la mairie de Barbay , à droite de la Vologne , trois lieues au sud-est de Bruyères, fi en dépend' plusieurs censés et métairies. Bailliage et recette de Bruyères. SERRES. — Serres , en latin Serræ, village à deux lieues au nord de Lunéville , du diocèse de Toul , doyenné de Port , bailliage de Lunéville. Patrone de la paroisse sainte Libaire martyre. Cette cure est un des plus anciens fonds de l'abbaye de Moyen mou lier, puisque le pape Innocent II, en 11 40, lui confirme Ecclesiam de Serri*. Seigneur , M. le marquis d'Heudicourt. Il y a dans l'église paroissiale deux chapelles , l'une dédiée à .sainte Barbe. 2* La chapelle de St.-Sébastien et de Ste-Catherine dans le châtcau.| Les minimes de Serres furent fondés et établis proche le château, par messire Jean de Lenoncourt , grand maitre-d'hôtel du grand duc Charles , et bailly de St.-Mihiel en 1588. C'est le premier établissement de cet ordre en Lorraine. Il y a près de Serres , an village d'Àthienville , des carrières de marbre veiné , dont on fait des tables , des manteaux de cheminées et d'autres ouvrages dans le pays. On voit plusieurs morceaux faits de ce marbre dans l'église de Saint-Nicolas. Mais ce marbre se graisse aisément, et demande d'être souvent frotté et entretenu. Il n'est pas assez solide pour résister à la pluie et à la neige. SERRIÈRES. — Serrières, village à une lieue de Nonieny , à trois lieues de Pont-à-Mousson , diocèse de Metz , office, recette et bailliage de Ponl-à-Mousson. WL Magnien en est seigneur haut-justicier pour trois quarts et demi , Jf • de Rierville pour un sixième, et M, Lapaire de Liverdun , pour le surplus ; la justice y est exercée par leur maire. La paroisse a pour patron saint Simplice ou Sulpice. La maison de Serrières porte d'or à la croix de gueules , au franc-quartier d'argent , chargé d'un lion de sable /armé , lampassé et couronné de gueules. SEXEY-ÀUX-BOIS, ÀiNGEREY. — Sexey-au-Bois , Sexeium , village à droite de la Moselle, deux lieues au nordest de Toul , à trois de Nancy , diocèse de Toul. L'église a pour patron la sainte Vierge en sa Nativité. Sexey est du comté de Fontenoy ; la justice foncière appartient au curé. Cour souveraine de Nancy. Aingtrey , Angcriacus, annexe de Sexey-aux-Bois ; patron de l'église , saint

Médard ; seigneur , l'abbé de S. Mansuy, Dépend Motzey , Motiliacus ; patron St.Jean- Baptiste. SIERCK, SIR QUE, o» CIRK.— La ville de Sièrck ou Cirk est située sur la rivière de Moselle entre Remich au nord, el Konigsmarck au midi , à peu près à distance égale de ces deux villes. Elle est chef-lieu d'une prévôté dans le bailliage d'Allemagne , qui est d'une grande étendue , entre la Moselle , la Sare et la Nied, On ne peut nier que la ville de Sierck ne soit très-ancienne, el n'ait appartenu depuis très-long-temps aux ducs de Lorraine. On trouve aux archives de Lorraine , une reprise du château de Sierk faite au duc Matthieu par Viris de Fontoy. La chartre est en latin et sans date. Les évéqnes de Met* remirent la propriété de celte place au duc de Lorraine , mais ils s'en réservèrent la seigneurie directe. La duchesse Marguerite de Bavière, épouse du duc Charles II , fonda un hôpital à Sierk, vers l'an 1430 ou 1431. Le duc Charles IV ayant été dépouillé de ses états par le roi Louis XIII , se maintint assez long-temps maître de la ville de Sierck , où sa cour souveraine fil quelque temps sa résidence. En 1655, les Français s'étaient rendu maîtres de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.96% accurate

(336) cette place j mais le capitaine Maillard assez bons. Il est arrosé par la rivière de ayant rassemblé 50 hommes de pied et 15 Moselle. cavaliers, pétarde la première porte du Le corps de l'hôtel-de-ville est composé château , et la garnison française qui était d'un maire royal , d'un procureur syndic au nombre de 80 hommes , se rend à con- et de deux échevins électif* , d'un receveur dilion d'en sortir avec armes et bagages, des revenus par commission et d'un ser— Après cette expédition , il surprit aussi la gent de ville. L'exercice des officiers élec ville de Trêves. Après la prise de Thion- tifs , dure trois ans; il sont chargés de ville , le duc Enguien se rendit maitre de l'administration des biens et revenus de la Sierck, le 3 septembre 1643. Cette place ville. devait être rendue au duc de Lorraine par : Sierck est du diocèse de Trêves. L'éle traité des Pyrénées , mais elle a été ab- gliae paroissiale est remarquable par sa flèsolument abandonnée à la France , par celui de 1661 , avec les 30 villages qui composent sa prévôté /et 15 ans après , le roi Louis XIV voyaut que cette place n'é tait pas en état de résister , prit leparli de la faire démanteler, et elle n'a pas été ré la blie depuis. La maison de Sierck était de l'ancienne chevalerie de Lorraine,, et portait d'or à une bande de gueules, chargée de trois co quilles d'argent. Autrement elle portait d'or à l'aigle de sable. Cette maison était déjà illustre au XII 1* siècle Jean de Sierck , évêque de Toul , était de cette ancienne maison. La ville de Sierck est sur la rive droite de la Moselle , dont les eaux arrosent les maisons. Cette Tille est traversée par le ruisseau de Montenach. Le château de Sierck qui est très-ancien, est assez fort; il est situé sur une hauteur pour défendre la ville. La prévôté de Sierck a été créée par édit du mois de novembre 1661. Ses appellations ressortissent au bailliage de Thionville ; elle est régie par la coutume de Lorraine. Cette juridiction est composée d'un prévôt , d'un lieutenant de police , d'un procureur du roi , d'un autre pour la police , d'un greffier en chef, d'un huissier audien«cier , de deux autres huissiers et de quatre procureurs. Les mesures et poids sont les mêmes .qu'au bailliage de Thionville. Le territoire de Sierck produit des grains beaucoup de vins blancs , peu de rouges , che ou clocher , qui est très-beau , par sa voûte qui est hardie, et par le chœur qui est un des plus beaux de tout le diocèse. On voit dans ce chœur , la figure d\Adam-de-Pallant , seigneur de Berg , Vildeborg, fiolling , Sivenbor et d'Achssat, conseiller du duc de Lorraine, et bailly de Sierck, mort le premier décembre

1565. Il porte pour armes trois fleurs de lys , avec un lambcl au-dessus , représenté comme celui de la maison d'Orléans. On a découvert dans l'étendue de la prévôté de Sierk , des carrières de deux espèces de pierres - l'une est de couleur rougeâtreet se lève par feuilles: elle peut servir par sa dureté et par le poli dont elle est susceptible , à faire des carreaux de pavé pour les salles, les vestibules et les églises; l'autre, connue sous le nom de Gissc , est propre pour les manteaux de cheminées, tables et autres ornemens. Il y a eu près de la ville de Sierck, un camp en 1 705, commandé par M. le maréchal de Villars, pour empêcher le passage de l'armée de M. de Malboroug. Le 1 6 juillet 1 750 , vers les cinq heures du soir , il fit un orage si affreux dans la ville de Sierck , qu'on ne vit jamais rien de pareil. Deux nuages , des plus épais , qui se croisaient sur la hauteur de jVaumen , ayant fondu tout à coup , les eaux s'enflèrent de telle sorte , que tous les foins répandus pour lors dans les prairies , furent entraînés avec rapidité, jusqu'à 1 ecluse de la porte appelée à Sierck , la porte des fâches , où ayant bouché le pasDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.38% accurate

(357) sage au torrent , l'eau se fit une ouverture en perçant le rempart , et ayant entraîné par la violence de sa chute nombre de maisons de la rue du Moulin , et renversé jusqu'aux fondemcns, de celles delà rue qui conduit à un couvent de récollets , qui est hors de la ville. Dans le détail du malheur et du dommage causés par cet accident , on trouve bien des personnes de tout âge ensevelies sous les ruines de leurs maisons, des meubles en quantité, que le courant se précipitant dans la Moselle, faisait flotter sur cette rivière , mais dont une partie a été retirée des eaux dans la province de Luxembourg et du côté de Trêves. Le 16 juillet de l'année suivante , M. Koch , curé de Sierck , célébra l'anniversaire de ce triste événement , par une procession et *n service solemnel , en action de grâces de la protection singulière de Dieu , et de l'assistance charitable de toutes les personnes qui ont contribué au rétablissement de la ville de Sierck. Dans cette procession , un crucifix vénérable et miraculeusement conservé pendant l'orage, fut porté et ensuite déposé dans l'église de cette ville > avec une inscription de cuivre , en mémoire perpétuelle de cet événement. S1ERSBERG, château. RELLING. — Sicrsberg , était un château élevé sur une montagne , contre la Sâre et la Nietl , au confluent de ces deux rivières, trois lieues au-dessous de Sarlouis. Sicrsberg a été le chef-lieu de Mertzick et du Sargau , et était encore en 1751 , une prévôfé royale. Ce château fut pris la dernière fois par le maréchal de la Ferlé. Il y a sur ses ruines trois maisons-fiefs ; celle qui est du domaine, est appelée \eChdteau-du-Duc, elle est séparée des deux autres par une haute muraille. Rellingy village de la dépendance de Siesbcrg , est à gauche de la Sâre , deux lieues au nord-est de Bouzon ville. Le fameux Mentzel ayant passé la rivière le 21 août 1745 , se rendit en cet endroit : c'est de là qu'il répandit dans la province, un manifeste imprimé , et daté du camp de Creûtznach le 17, par lequel il tenta, mais vainement , d'ébranler la fidélité des Lorrains. , Nous croyons que Siersberg était le lieu de la demeure et de la seigneurie du comte ou prince Sigebert , ou Seisbert de Lorraine, ou Sigebert d'Alsace. Siersberg est du bailliage de Bouzonville depuis la création des nouveaux bailliages en 1751. SILMOINT. — Silmont, Silini-mons i village situé sur une hauteur, à droite de l'Ornain , à une lieue et demie de Bar et de Ligny, annexe de Guerpônt, diocèse de Toul , bailliage de Bar , présidial de Chalons , parlement de Paris. Le prieuré de Silmont , est sous l'invocation de saint

Bénigne , de la dépendance de l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon. On ignore le temps précis de la fondation de ce prieuré. S1LVANGE. — Silvange, hameau ou petit village du diocèse de Metz , à trois quarts de lieue de la Moselle , trois lieues et demie au sud-est de Briey, du même bailliage : le roi en est seigneur haut et moyen justicier. La paroisse a pour patron St. -Rémi. SION (Mont de). fo/*j VAUDBMOiST. SIONNE, RORTE. Le prieuré de Saint-Jacques. — Sionne , Sionna , viK* lage du diocèse de Toul , pas Loin du Neufcbàtcau; bailliage de Chaumont, parlement de Paris , officialité de Vaucou-* leurs , intendance de Champagne. La paroisse a pour patron saint Germain. Le prieur de St. -Jacques est seigneur du lieu» Itortc, dépend de Sionne; c'est un château très-ancien , qui a donné le nom a une maison illustre qui florissait déjà dans le onzième ou douzième siècle : son non latiû est Rorteium ou Iiodortciun} (i). Ce château fut commencé par Bertholdé évêque de Toul , mort vers Tan 1020 , et achevé par Hériman son succès(i) Hist. de Lorr. t. i. preuves. 22
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.57% accurate

(558) -Mur. La maison -de Boue est aujourd'hui ! Gabrielle de Breteuil , -épouse de ty. le éteinte. '.marquis du Châtelet. Ze Prieuré dà Saint -^Jacques-dû- Mont. [SIVBAY, voyez Xiveày. Ce prieure dépend de Tabbaye de St.- SOGNE , SOLGNE , ou SONE. — Mansuy~les-Toul, et fut fondé en 1097, [Sogne, Soigne , ou Sône, village du 5ar Ursus de Bénévent, qui y apporta de [diocèse de Metz, du doyenné de NomeLome, des reliques de saint Jacques apô- jny , mère église d'Ancy-les-Sogne , est tre. Ursus était un religieux ou un ermite traversé par la route de Metz à Vie, à de grande vertu, qui s'étant retiré dans ce . quatre lieues de Metz et cinq de Vie. Il y lieu , y mérita l'estime «t le respect des a poste aux chevaux. Le nom de Soigne , peuples des environs , qui lui firent des ' on Sogne , signifie une cigogne, largesses considérables , ce qui donna lieu II y avait dans ce lieu un château dont d'y rassembler une communauté compo- Conrade Bayer de Boppart êvêque de sée de religieux de l'abbaye de Saint-. Metz ()) fit la conquête en 1418, au Hansuy. 11 est situé à une lieue et demie commencement de son épiscopat. Il reprit de Neufchàleaa» [ce château avec celui d'sjuvcda, sur des SIBÀUCOURT. Voyez XIBÀUCÛUBT. SIREY ou CYBEL— Sirey ou Cyrei , est un village du diocèse de Metz , attribué à cet évêché par Henri comte de Salm , avec l'abbayè de Haute -Seille et ses dépendances, en 1184; quoique naturellement cette abbaye devrait être de l'évêché de Toul , comme située dans un territoire de sa dépendance , dans les plus anciens monumens. Ce village s'écrit presque toujours avec une S. Sirey; ce q ui fait douter qu'il dérive de Cire, Cera à cause de la cire qu'on en tirait Sirey est situé sur la Vezouze , entre Hauto-Seille et la seigneurie de Châtil Ion. Sirey appartient à madame la marquise de Marinier , fille et uniqu» héritière de feu M. le marquis du Châtelet. Ce seigneur avait commencé d'y bâtir un nouveau château , mais la mort l'ayant prévenu , ce château n'a pas été achevé. En 1391 , le comte de Blàmont fut battu par ceux de Metz près le village de Cirey. On connait encore un viHage de Cirey en Champagne, qui appartient aussi à la maison du Châtelet-Lomont , et où M. de Voltaire a résidé assez long-temps auprès de M. le marquis du Châtelet de Cirey, et de la célèbre et savante madame brigands qui s'en étaient emparés, et faisaient de là des courses dans le pays, pillant et rançonnant tous ceux qu'ils rencontraient. Conrad les força , et fit plusieurs prisonniers , en fit pendre d'autre», et mit en liberté ceux de ses sujets qu'il

y trouva en prison. En 1371 , les soldats messins se rendirent maîtres du même château de Sogne ; ils y trouvèrent bon nombre d'ennemis , dont ils pendirent vingt-neuf et en décapitèrent cinq. Ce village fut cédé à la France par le traité de Vincennes de 1661 , par lequel le duc Charles IY , abandonna au roi le chemin de la côte de Del me et les villages qui se rencontrent dans la route de Verdun par Metz en Alsace , depuis le dernier village du pays messin , entre Metz et Vie jusqu'à Phalsbourg. SOLEUVRE , dans le Luxembourg. Solcuvre , Solubrium , dans le pays de Luxembourg, était un château situé sur une agréable éminence. 11 fut en son temps une forteresse de conséquence , ce qui fut cause que les français en 1552, le démolirent , aussi bien que le château de Mont-saint-Jean , et depuis ce temps là ils n'ont pas été rétablis. Si nous en croyons l'abbé Bcrtels , il y avait en ce lieu un temple dédié au soleil, appelé (i) Histoire de Lorraine , t. m. nouv. ëdil p. 583. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.71% accurate

(339) Solis delabrum, d'où s'est formé par corruption solubrium en latin , et Soleuvre , ~fen français. D'autres tirent l'étymologie de ce nom, de coluber couleuvre, à cause qu'on veut qu'il y avait sur cette montagne quantité de ces reptiles ; mais ce ne sont là que des conjectures. La chronique du doyen de saint Thiébaut de Metz sous l'an 1441 , le 23 octobre , parle fort au long d'un siège de Soleuvre. Elle porte qu'un moine de Gorze, nommé Geoffroy d'Apremont , prieur du prieuré d'Apremont , frère de la dame de Soleuvre , s'étant par trahison emparé de ce château , le livra au Damoiseau de Commercy , sans le consentement du seigneur dudit château. Les Luxembourgeois ayant mis le siège devant Soleuvre , et ne se sentant pas assez forts pour le réduire , invitèrent ceux de Metz à se joindre à eux. Ceux-ci y envoyèrent trois de leurs principaux magistrats, avec cent cinquante chevaux. Ils partirent de Metz la veille de la Toussaint , mais ils revinrent trois jours après , parce que le damoiseau de Commercy avait jeté des vivres dans la place, malgré les Luxembourgeois , qui ne faisaient pas bonne garde. Après le retour de ceux de Metz , on abandonna le siège de Soleuvre. La maison de Soleuvre portait selon les uns , d'argent , et selon d'autres , d'or , au lion rampant de sable , armé et lampassé de gueules. La seigneurie de Soleuvre a été érigée en baronie en 1716. SOLïMAEUACA, voyez Soulossk. SOMMEDIEU. — Sommedieu,.ou Sommedieuve. Tous les lieux qui commencent par Somme, sont situés à la source de quelque ruisseau , ou de quelque rivière qui leur donne leur nom. Ainsi Somme- A Une, à la source de l|Aisne; Somme-Lonne , entre la Marne et le Saulx à une lieue de Sainl-Dizier, à la source d'un ruisseau qui tombe dans la Marne a St.-Dizier; Somme-Py , à la source de la rivière de Pyen Champagne; Somme-Dicuve , à la source de la rivière de Dîeuve. On dit dans la basse latinité, summa-montis , le sommet d'une montagne, son extrémité: Summa, Epitome , abrégé. Summa fontis , le commencement de la source. Somme-Dieu ve est du diocèse de Verdun, à deux lieues au sud-est de cette ville, baillage de St.-Mihiel. Le roi en est seul seigneur. M. de Bousmard jouit du domaine; la paroisse a pour patron St.-JeaivBaptiste. On compte en ce lieu environ cinquante habitans. SOMMEIL. — Sommeil, village du diocèse de Cbàlons , à droite de la Chez , aux frontières de Champagne, bailliage de Bar , présidial de Cbàlons , parlement de Paris , à cinq lieues de Bar. La paroisse a pour patron St. -Didier , le roi en est seul seigneur. Il y a plus de

cent habitans dans ce village. Nous avons les lettres de Thibault comte de Bar du mois de mars 1258 , portant qu'il a mis à assises et franchises ses hommes laillables de Sommeille , de sorte que chaque bête tirante payera un septier de froment et un d'avoine aux octaves de «aint Remy , et deux sols aux octaves de Pâques ; et les autres grosses bêtes , vaches et poulains , qui feront surannées payeront un denier ez-octaves de Pâques; les brebis , chèyres et porcs surannées une maille : chacun homme et femme veuve , qui ne mettront bêtes aux champs , demi septier de froment et autant d'avoine; douze deniers chacun homme marié , et femme veuve deux gellines : le cheval pris ez-dommage le rétablira et payera quatre deniers de pargies ; (1) les bœufs et vaches deux ; les brebis , chèvres et porcs un ; celui qui fera sang , cinq sols : qui brisera le ban , payera cinq sols : la femme qui se battra deux sols: les hommes doivent aller aus Osts (1) et Chevauchées dudit comte et payeront le défaillant cinq sols : celui qui sera nommé par les maires et échevins pour l'utilité de la ville, s'il n'y ya, payera douze deniers , et si clameur en vient au (i) DVnende. (a) Armées. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 9.12% accurate

(3W)) prèVÔt , yayera cinq sots* dtaque Jf«£*éf {4) payera à%-hiHt deniers pour des corvées de faric ou de fourche: quand te comte ira en ladite ville , les maires et éehevins lui feront avoir ses dépens du alenT chaque cheval de sa route payera pour foin unît et four un denier: l'homme étranger qui ira demeurer «n ladite ville payera ébaetm an trois sois et une gelliae (Sfy à chaque terme: lesdks «aires -et mont , cour souveraine de Nancy. Patron ' de Té^lise paroissiale , saint Gérard. M. de la V*mx «u est seigneur haut-justicier, il y a sur le tirage un -ermitage dédié à saint Nicolas. SOMMCIÏVILLER. — Sommer viller, village du diocèse de Toul , situé sur le Sawoo , un quart de lieue au-dessus de Dombale , à une lieue de Rozières-auxSalioes harlliage de cette ville. Ce village échevins ne peuvent retenir aucun des I est en partie de la paroisse de Crévic en hommes dudk comte , ni de ses hommes J partie de colle de Dombale. Les deux eude *fieï; et si'nucun allait demeurer an royaume, à Met* ou à Verdun-, la demeurante serait audit comte, et doivent moudre à ses moulins et cuire à ses fours: doivent mettre chacun an un mairie et quatre échevins., 'qui feront serment de garder ses bois et ceux de la ville, et doivent mener leurs bleds de leurs assises à son grenier à Bar. Ces lettres d'affranchissement furent confirmées par Henry comte de Bar en 4 839 , -et par 1e due Robert son fils le troisième novembre €56#. Rien n'est plus eommon que ces sortes •d'afiranchissemens dans les treizième et quatorzième siècles , qui font voir 4a condition des gens de la campagne, qui étaient en» ccre pour ht plupart fiels et taillahlcs à la volonté de leurs seigneurs. SOMMELONNË. — Sommeleone, village du diocèse de Chatons , bailliage de Bar , situé entre la Marne et la rivière de Sauïx, à une Keue de Samt^Dizier, à cinq au sud ouest de Bar , présidial de Chatons, parlement de Paris. La paroisse est dédiée à saint Vincent* Ce lieu contient ctnquaate habit nns , et une maison seigneuriale. M. le chovalfer d'Air et les héritiers de M. Groux sont seigneurs hauts-justiciers de Somuiefonne. SONMEREGOURT. — Sommcrécourt , Sommereenria, village du diocèse de Ton! , situé sur le Mouzou , à une lieue et demie de Bourmont , deux et demie de fteufchateau , bailliage de Bour(i) Habitant ou chef de famille, (•/) Poule. rés y ont un vicaire Il y a dans ce lie* une chapelle dédiée à 6aiot £érard. C'est dans cette chapelle qu'on fut le service de la* paroisse , et la chapelle de la Passion fondée le i 5 mars 1509, par Hazelet Denis 4e Wancy et Clémence

sa femme, SOMMIERES. — - Sommières , nom d'une chapelle, fondée par les ecigneurs de Cotnmercy en 11€6 , pnès le village de sainl-Aubk) du coté de Void. Il y a 50 ans qu'il en restait encore des vestiges ; la chaussée passe sur ses raines : ses biens étaient assez considérables, ils ont été donnés à l'hôpital de Conuuercy. On trouve dans les archives de Lorraine une bulle du pape Grégoire IX , portant qu'il prend eu sa protection les maitrès et frères de la maison des lépreux de Sommières et les biens dudit hôpital , qu'il confirme. Donné à Pistoie le XII , des calendes d'Avril , le troisième do son pontificat, c est-à-dire l'an 1229. Sommières était autrefois un village, il y avait un curé en 1 540, qommé Laurent, et une communauté composée de frères et de Mœurs , de frères lépreux et de soeurs qui les servaient. Ils formaient une communauté et possédaient des biens assez considérables. Le village de Sommières est aujourd'hui rainé. SONE-LA HAUTE , Som-la-Bimi. Sone , ou Sumlne , ou Sosne]§ haute, alta-Sona, village du diocèse de Trêves , bailliage de Viltcrs-1 a-Montagne , à une lieue et demie do celte viUe , cour souveraine de Nancy. I« roi y est seul seigneur. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 9.09% accurate

(34t J Le ?tt1age> est composé df environ vingt deux fcatritsns. Sone-la-Basee* , est ra* petit viHagr ou hameau près de Sonera-Haute^ juridic- le nom de Seigneur dans» va titre de l'év& tion de» officiers du» seigneur , qui est M» de Souleevre. II n'y a que si* ou» sept) habitans. SORBEY. — Sorbey r village du» fief relevant des comtes de Bar , et les anciens seigneurs de Sorey ont pris quelquefois le nom de Comtes , mais plos ordinairement cetut de Seigneurs de Sorty. Arneqld prend le n*n» de (i) Benoit Hist. dt Toul, p> 438. que Pîbon de Pan* 1 Û7f ? et fempeseos LonJad en Sd53 , ne lr quaftme pas au>* trsmenfe dans» un tkre dénué e» faveur «eFabbayedeSaint-Errer Ptmutrkufom pariHuwm Jhmun* Mosm eum &omàU*> ctrir faciù dicitar.SoreiacjM^ ErrH0^r un nommé Erard , étaft se$gneur de Sorcy , et ÀrnotuVr soir fhs Ihv excommunié en 1149 , par' Henry de Lorraine évéque de TouL ÏÏertBolcte qui- fut évéque de Toul depuis 995 7 jusques vers l'an 1020. acquit pour son église , Ecclesiam* de Sorteaco ab Hugonc Ctcrico. Ce seigneur Hugues était clerc , ou destiné à l'état ecclésiastique. Eudes, de Sorcy fut élu évéque ds Toul en 1218. Et en 1369 , les Messins étant entrés eu, guerre avec Pierre de Bar* ' ruinèrent le bourg de Sorcy , et la vififc dé Sainte-Lucie , apparemment Sampigoy* Le 12 décembre 14-... le cardinal de Bar confisqua la terre de Soscy sur Geoffroy de Sorcy , qui lui' avait manqué de ûdélité. La maison de Sorcy portait d'or à Fécn de gueules en abime. Le martyrologe des pères cordeliera de Toul , où les seigneurs de Sorcy ont fait du bien , met pour le plus ancien de cette maison Odet de Sorcy chevalier , qui eut pour fils Àrnoul de Sorcy, qui avait épousé Isabelle , dont il eut Jean-Philippe de Sorcy, qui épousa, Jeanne fille Je Jac* ques le Roi de Fromerville , die laquelle fl eut Simon de Sorcy qui vivait en 1348». La tente de Sorcy avait autrefois affc* parteuu à la maison de Baudricoart» En/ 1454 cette» seigneurie fut engagée; panier due René a Robert d* Baudr^ourt seigneur de Bloise,, pous une somme ds> jtrois^naife inncs>; mais il parait que la (tornade Sorev ne, demeura pas. longtemps Digitized by VjOOQ IC**

The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate

(342) entre les mains des seigneurs de Baudricourt. Pierre du Châtelet évêque de Toul , ayant obtenu la permission du SaintSiège de pouvoir transférer l'abbaye de saint Martin devant Metz , qui avait été ruinée par les guerres , et l'unir an prieuré les vestiges d'un ancien cpnp romain, où Ton a trouvé quantité de médailles antiques et d'autres monumens. Adrien Lallemant, médecin très-habile du seizième siècle , . et qui a beaucoup travaillé à Paris sur le texte d'Hippocrate, de Notre-Dame de Nancy , et y donner les était né à Sorcy. terres de Sorcy et Saint- Martin , consentit ! L'église de saint Martin est celle d'une que le duc4put retirer ladite seigneurie eu abbaye sous le nom de ce saint , elle était remboursant ladite somme de trois mille autrefois l'église paroissiale de Sorcy ; elle francs, pour laquelle elle avait été en- en fut séparée en 1688. Quoique Saint gagée. L'acte est du 5 juin <1 568. | Martin ait une paroisse particulière , il Je n'ai pu trouver depuis quel temps ne forme néanmoins qu'une communauté la maison du Châtelet possédait la terre avec le bourg de Sorcy. de Sorcy. Elle en jouissait en 1525, puis que Pierre du Châtelet seigneur de Sorcy reçut dans son château de Sorcy , Claude de Guise et Louis de Lorraine son frère allant en Alsace au secours du duc Antoine , contre les paysans luthériens révoltés. En 1552 , le roi Henry II, passa et coucha au château de Sorcy, ou il fut (reçu par Claude de Baillivi et Jean Boisseau , députés de la ville de Toul , qui s'y étaient rendus pour faire la révérence au roi. Christine du Châtelet eut en partage la terre de Sorcy et de Saint-Martin , et c'est pat elle qne cette seigneurie est entrée dans la maison de Choiseul. Le bourg de Sorcy est du diocèse de Toul, et avait ci-devant une prévôté royale, mais le tout est aujourd'hui du bailliage de Commercy. Il y a deux paroisses, St.JRemi et St. -Martin. Il y encore à Sorcy un hôpital , et un couvent de religieuses de sainte Claire , nommées Urbanistes fondées par les seigneurs du lieu. La chapelle de Chanay , dépendante du prieuré de Breuil proche Commercy, ordre de saint Benoit , est située assez> près de Sorcy. Le bourg de Sorcy et te village de Saint-Martin contiennent environ trois cent cinquante babitans. Le bourg de Sorcy est remarquable par st>n beau château , orné par les soins de la maison du Châtelet et de Choiseul. On voit aussi sur la montagne de Sorcy SORNÉ VILLE. — Sornéville, Sernevilla , village à trois lieues et demie ati nord-est de Nancy, à deux lieues et demie de Château-Saliu , bailliage de Nancy.

Ce lieu est du diocèse de Metz , de i'archipçétré de Marsal. SOUHESME-LA-PETITE. — Souhesme-la-Petite , hameau , paroisse i de Sou hesme-1 a-Grande , dont il est annexe, village du Verdunois, diocèse de Verdun , à deux lieues de cette ville , recette et baillage de Bar , présidial de Châlons , parlement de Paris ; le roi en est seul seigneur. Il y a huit ou dix habilans , un fief à M. le comte de Gtrecourt , un à M. Bonnet , un à M. de Saillet , et un autre à M. Bertelet. Saint Airy est patron de l'église parobsiale. SOUILLY, o«SOWLLERES.— Le petit bourg de touilly, en latin Solerium, ou Soliacum est situé à Ja naissance d'un ruisseau , entre l'Aire et la Meuse, également éloigné de l'une et de l'autre , sà environ trois lieues de Verdun et cinq de Bar , dans cette partie du Barrois, qui est entre le Verdunois et le Germon lois. Il y avait ci-devant une prévôté royale. Souilly est du bailliage de Bar, présidial de Châlons-sur-Marne , parlement de Paris. Avant l'édit du moii de décembre 1 Ihl , il y avait là une gruerie. Le roi en est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint Martin. Il y a en ce lieu environ cent cinquante babitans* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.25% accurate

(545) Souilly est apparemment le Sotidiacum (1) , nommé dans une bulle do pape Jean XII, pour l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun en 962. Dans le trailé de paix qui fut fait en 1179 , entre Henry, comte de Bar , et Arnout, évéque de Verdun, on assigna 40 sols de rente annuelle sur la prévôté de Souilly, au profit des chanoines de la cathédrale , pour les indemniser des dommages qu'ils avaient soufferts pendant la guerre. Il y avait un château à Souilly, qui subsistait encore en 1527. La maison de Souilly porte d'azur à la croix d'argent , au franc quartier lozangé d'argent et d'or. Le bourg de Souilly porte d'azur y au château fortifié de trois tours , d'argent , jmaçonné de sable , terrassé de sinople , couronné d'une couronne fermée d'or , et côtoyé de deux barbeaux adossés de même.
SOULAUCOURT ou SOULAUCOtJX — Soulaucourt , Soliscuria , village sur le Mouzon , à une lieue et demie de Bourmont, recette et bailliage de cette ville, diocèse de Toul ; le roi en est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint Léger. Il y a dans ce lieu environ 72 habitons. René roi de Sicile , duc de Lorraine , acquit le 26 octobre 1466 (2) , de Gilles de Brainville, écuyer, et de Jeanne de Ghatillon sa femme , tout ce qu'ils avaient en la ville de Solaucourt sous la Motte , et en la ville de la Motte, moyennant 60 francs d'or à douze gros l'un , monnaie coursable au duché de Bar. SOULOSSE, SOULOSSOIS, Solimariaca, — Soulosse , petit village situé à gauche de la Vaire , un peu au-dessus de l'endroit où cette- rivière perd son nom en mêlant ses eaux avec celles de la Meuse , entre Toul et Neufchâteau , une lieue audessous du Châtelet. On voit encore près de là , les restes du chemin militaire de Langres à Toul , sur lequel l'itinéraire (i) HUtoix» de Loir. t. 1. (a) Archives de Lorr. d'Antonih a placé l'ancienne ville de S6*~ limariaca ^ qui a été totalement détruite r et dont on: ne voit plus que les ruines sur une petite hauteur y à la gauche du grand chemin de Neufchâteau , à cent pas de la rivière de Vaire , dont nous avons parlé. Un peu au-dessous de ces ruines on voit le village de Soulosse, où; Ta tradition veut que Baufaius et Lientrude , père et mère des saints Eacaire et Elophe , ayent eu autrefois leur demeure. On ignore le temps précis de la ruine de Solimariaca. Il y a assez d'apparence que cette ville fut ruinée par les Huns ou les Vandales , qui au cinquième siècle firent de si grands ravages dans les Gaules. Nous trouvons encore les noms de Silmoriagnm et de Salmoriaga villa dans les capitulâmes (1). Mais je ne sais si ce sont les

mêmes que Solimariaca : si cela est il faudra dire que ce lieu était encore considérable au IXe siècle , et par conséquent qu'il n'a pas été totalement détruit par les Huns ni les Vandales. Il nous reste une ancienne inscription de la ville de Salimariaca. Elle fut trouvée en 1694, dans une arcade dn pont, que l'on y réparait sur la rivière de Vaire. La voici telle qu'on la voit encore sur le même pont : ion O. M. FICANi: SOL1MARIACENSES. FAC1ENDFM. CVRAVERVNT. M. E. D EX. VOTO.GNATVS.ATEGNIA. F.F. et SÈFERVS. SILVAm.LIBERTVS. Remarquez premièrement, que Solimariaca n'était pas une cité , mais une simple bourgade, Vicus, puisque les habitans ne prennent que le titre de F'icani et non de Cives. 2° Qu'ils ont fait faire le pont où se voyait l'inscription , et ce pont n'y est pas exprimé , mais l'inscription mise sur le pont le désigne assez. 5° Ce sont Gnatus Ategnia et Severus affranchi de Silvain , qui l'ont fait faire, comme le marquent ces deux lettres F. F. fieri (i) Capitulai- . t. a, p. a*4 ct »468.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.51% accurate

feçerunt, et cela ex veto, par un vœu fait à Jupiter. 4° Ces trois lettres M. E. D. peuvent signifier munierunt et dedicaverunt , ou bien munierunt, erexerunt , dedieaoerunt , ou mémorise ergo dicatum, 5* On connaît près de Saint-Elophe un Jieu nommé AutignyAa-Tour ', qui pourrail bien avoir donné son nom à Ategnia, ou l'avoir reçu de lgj. Autigny-Ia-Tour est annexe de St,-Elophe. Ainsi il faudrait séparer Gnatus d'Atçgm'a, et dire que Gnatus Alegm'açus et Severus ont fait construire ce pont. Quant à Soulosse , c'est un petit village qui dépend de $aint-Elophe , de même que Fruse , Frumentosa et Brancourt , village sans église, où est la résidence du curé de Saint-Elopbe. Soulosse est au pied de la montagne de Saiut-Elophe. Il faut que ce lieu ait été autrefois considérable, puisqu'il a donné le nom au pays Soulossois , Solocensis pagus. Voyez les capilulaires ou le partage de Louis et de Charles en 870. Capitular. Tome 2, page 225 (1) j et le titre du comte Gérard, fils (TAdalbert, fondateur de l'abba>e de Bouzonville, qui en 1033, donne Vréconrl à saiqt Benjgnc de Dijon , lequel #ait situé dans Je Soulossois et sur le Mousqn : Villam. scilicet Vulfcri curtis , quœ sita est in comùalu Solecen&i supra Jlumen quoi dicitur Mosuna. Il y a beaucoup d'apparence que Soulosse et !• Souhssois , sont des diminutifs de 5oUmariçica , ou que Soulosse s'est formé des débris de Solimariaca , ou que l'ancienne, t ojjmaxjaca %'étendait jusqu'à Sou(344) JW. ScboepUlin dans son Alsatia illustrata ? tome i , page 646 , croit que ce

est dans le Souhssois sur la rivière du Mouzon , vers St.-Thiébaut. Soulosse est situé sur le Vaire entre Toulet Neufchàteau. Saint-Elophe. La belle église paroissiale de SaintElophe , située sur une montagne , a donné son nom au village qui en est proche , sur le bord droit de la rivière du Vaire. On prétend que c'est là que saint Elophe souffrit le martyr, par ordre et en présence de l'empereur Julien. On y conserve ses reliques dans une châsse très-riche , donnée par Simon Sallet, trésorier général de Lorraine. Seigneurs , MM. de Bassompkrre et de Mauléon de la Bastide. Autigny-la-Tour 9 Attiniacus, est annexe de St. -Elophe; l'église a pour patron saint Pient ; la moitié des menues dîmes appartient à l'abbaye de l'Etanche, et l'autre à la maison-dieu' de Toul. Seigneur, M. de Mauléon. Dépend le fief deBoinville, où il y a une chapelle. SPADA. — Spada, appelé autrefois Gerbeuviltc, village à une lieue au nord de Saint-Mihiel , diocèse de

Verdun, doyenné de Hatton- Château, archidiacosé de la Rivière. Saint Pierre est patron de l'église. Cette terre fut érigée en marquisat, le 2 mai 1 71 6 , par le feu due Léopold I , en faveur de M. le marquis de Spada , gentilhomme Italien. SPARBRUCH ou FARBACH — Spm> bruch ou Farbach , hameau au pied de la montagne de Garrebourg, sur la rivière de Sorne ; une partie de ce hameau appartient à la maison d'Andlau , et le surplus appelé Farbahc, dépend du village de St.Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 15.10% accurate

(545) Louis , au bailliage de Lixim ; à deux lieues de Phalsbourg et cinq de Sarrebourg. < SPiN (Le). — La petite rivière ou ruisseau de Spin , passe à Yergaville, ensuite entre Dieuze et les salines de cette ville, et se jeté dans la Seille avec le Verbach , autre ruisseau , un peu au-dessus de Dieu?e. SPINCOURT.— Spincourt, Sapiencourt , Spinicuria , village du diocèse de Yerdun , doyenné d'Amel , archidiaconé de la Voivre ; la paroisse a pour patron saint Pierre. Spincourt est situé sur l'Ottain , à trois lieues au nord d'Stain > du bailliage de cette ville. Cour souveraine de Nancy. De Spincourt dépend la censé nommée la Folie , maison -fief. Spincourt est chef-lieu du marquisat de ce nom, qui fut érigé par le, duc Léopold Ier, par lettres patentes du 12 avril 1723, et formé des villages et lieux de Spincourt, Eton , Couraincourt , Houdelaucourt , St. PieiTe-VillersetSt.-SupletouSuplexj en faveur de M. Pierre-Louis-Joseph, comte Desarmoises , par forme d'échange de la part de la terre de Commcrcy , dit de Sarbruck. 11 y a dans Spincourt environ 42 babitans. On voit près de Spincourt , un pont composé de cinq arches, rur la rivière d'Oitain. SPITZEMBERG.— Spitoemberg, e'estâ-dire en allemand , Mont-aigu , Mon* acutuê, château très-ancien, à deux lieues de Saint-Dié , tirant vers l'Alsace , et à deux lieues de Senones vers le midi. Ce château subsiste encore aujourd'hui , mais en fort mauvais état. On voit encore aux environs quelques fermes. Siptzemberg était autrefois une forteresse de conséquence , qui appartenait au seigneur de Paroy et aux comte* de Luné ville, et à ceux de la Petite-Pierre . qui le vendirent au duc 4e Lorraine , qui Ta possédée toujours depuis eu toute souveraineté, Nous avons des lettres qui prouvent qu'en 1224 , h> château de Siptaemberg appartenait à la saison* de Parroy, du moins en partie (1). Le lecteur nous saura gré de rapporter ici les droits , dont les duos de Lorraine jouissaient en 1240 à Sàptzemberg , qui font voir quels étaient le goût et les mœurs de ces temps-là. Presque tous les villages des environs de ce château y devaient quelques servitudes personnelles ou autres. Par exemple , le ban de Corroye-laRoche doit demi-garde à Spitiemberg an et jour/ i4 doit de plus la haie ou palissade dessus le fossé , autour du mur. Item une poëllc qui tienne une chavanerettée (2) , et une chaudière qui tienne un bœuf; il doit couvrir un tiers de la chapelle. Item doit la moitié de la hache et de la craie (le tire-braise ou la pèle à feu) en h. cuisine, et doit faire la moitié de la maison du portier du château. Le ban de

Lusse doit moitié de la garde an et jour, doit aussi faire la palissade et entretenir le mur, selon les désignations qui y sont faites. Le ban de Bertrimoutier y doit la garde an et jour, et la moitié de la serrure de la grande porte et la moitié de la erôle ou de la pèle à feu , et de le chaudière qui est fournie par la vouerie de la Haute-Pierre. (La Haute-Pierre était un château situé audessus et au nord de l'abbaye de Moyenmoutier.) Lorsque le duc ou la duchesse de Lorraine sont au val de Saînt-Dié, tous les pécheurs sont à leur service. Messire Àubert de la Farine (peut-être de Laveline , car il y a eu autrefois un château de Laveline) , doit la gar«fe> an et jour , et doit aussi la moitié de la barre, de la clef et de la serrure de la porte du château , et sa part de la palissade et du mur. Les bans de Fraise, d'Ànoux et de Cleuvecy, doivent les langes à ht chambre de Madame la duchesse. (i) Ancien cartulaire de k chambre descomp* les de Bar-le-Duc. (•) Chavanerettée, un panier plein de i C%ovan*. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.80% accurate

(546) La terre de la Voivre doit fournir la corde

The text on this page is estimated to be only 23.96% accurate

(de Paris. Il rétablit dans son monastère l'ancienne discipline et réforma quelques abus, qui s'y étaient introduits. Il porta les religieux de Sprinkinbach et ceux des autres maisons, qui lui sont soumises , à garder l'abstinence de la viande. Nous avons de lui cinquante uni sermons pour les principaux jours de l'année , dans lesquels on voit éclater sa piété, son zèle pour la pureté des mœurs et la véritable doctrine des pères. Il s'est principalement proposé pour modèle saint Bernard, dont il a adopté lcssentimens de piété et la manière d'écrire. STAINV1LLE — Stain ville, en latin Stainvilla , ou Septem-villœ , les anciens titres disent presque toujours Estampille, bourg du Barrois sur la rivière de Saux , à une lieue et demie au-dessous de Morley, trois lieues et demie de Bar, bailliage de cette ville , présidial de Cbàlons , parl< ment de Paris , cht f-Iif u du marquisat de ce nom , ^rigé le 7 avril 1722. M. le marquis de Choiseuil de Stain ville est seigneur de ce marquisat , qui est composé des villages de Slain ville, Lavincourt, Ménil-sur-Saux et Monplone. Stainvîlle est du diocèse de Toul , la paroisse a pour patron saint Mathieu. On compte dans le bourg de Stainville près de deux cents habitans , et une ferme sur le finage , dite Nantelle , appartenant à l'abbaye de Jovilliers, où il y a une chapelle entretenue. Il y a aussi à Stainville un château appartenant à M. le marquis de Stainville. La maison de Stainville est très-ancienne , et alliée aux plus illustres maisons de France et de Lorraine. Perrinet de. Stainville écuyer, recounait le 6 septembre 1 364 , qu'il est homme-lige du duc de Bar pour le tiers de la ville de Stainville , et requiert Jean de Stainville prieur 547) raine par leur rang , leur naissance , leurs emplois et leurs alliances. STARREMBERG. — Starkemberg est un ancien château , situé près de Traêrbach : on croit que c'est aujourd'hui le château même de Traërbach, situé sur une montagne , au pied duquel passe la Moselle. Ce château est fameux par l'aventure arrivée à Baudouin de Luxembourg , archevêque de Tfèves en 1 525 ; en voici l'histoire. Ce prélat avait fait construire une forteresse en un lieu nommé Birkenfeld, sur un terrein qui appartenait au comte de Starkemberg , qui portait préjudice à ce seigneur , qui était alors en pèlerinage à Jérusalem , pour visiter les saints lieux. La femme du comte , nommée Lorette de Spanheim , ramassa des troupes pour s'opposer à l'entreprise de l'archevêque, lequel de son côté fit faire le dégât dans le comté de Starkembeg» qui est joignant celui de Spanheim. Cette dame ne se

trouvant pas assez puissante pour s'opposer aux forces supérieures du prélat, elle lui envoya des députés pour demander une trêve, qui lui fut accordée. La même année l'archevêque qui ne se doutait de rien , descendait la Moselle en bateau , avec peu de suite , pour aller donner les ordres à Coblentz. La comtesse en fut informée; comme le prélat passait au pied du château de Starkemberg, elle le fit arrêter;, et on se saisit de sa personne $ on le conduisit au château , où on le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il eût donné trente mille florins pour son élargissement , et des assurances pour la démolition du château de Birkenfeld. Le prélat fut contraint d'accepter ces conditions , et dit agréablement , que ht comtesse auroit du exiger une somme bien plus considérable, de lui, qui étoit un de Rupt-aux-Nonins de mettre son scel t des plus riches seigneurs de l'empire. La aveè le sien (1). Les seigneurs de la maison de Stainville ont toujours été distingués en Lor(0 Archives de Lorraine, layette coléo Bar » nef. comtesse, pour perpétuer la mémoire de cet événement , employa l'argent qu'elle avait reçu de l'archevêque Baudouin , à construire un nouveau et magnifique château^ à qui elle donna le nom de Fm^ Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.52% accurate

(348) oenbergy c'est-à-dire k château d'un* i Edmond Martenne , qui en a procuré Téfemme* Aujourd'hui le comté de Starkenv berg est retint a celui de Spaimeim. STAVELO ET MÀLMEDY. — Saint {lemacie, dont nous avoua parlé ci-de— yant sous ï'artiele de Cugnon, qui est la première fou dation qu'il ait fait depuis sa sortie de SoJignac; saint Reddition y et qui a été sur les- lieux , nous apprend que l'aglise de S ta vélo a près de trois cents pied» de longueur et quatrevingt-un de largeur. Derrière le grand autel est la magnifique châsse de saint Re • macle patron et fondateur du monastère» On conserve dans le trésor sa chasuble, mode dis-je , après avoir demeuré quel- \ son éiole , sa chappe , sa cucule , ses saaque temps à Cognon , se dégoûta de cet ! dales et son peigne» La forme de sa cnendroit où il était trop connu et demanda | cule est semblable aux anciennes chasnau roi Sigebert le lieu nommé aujourd'hui Malmtdy y Malmmtdarium , situé sur la rivière de Recht , qui se perd dans celle d'Amblève ,, baigne les murailles de Pab-baye de S ta vélo et se rend par Aivalle dans l'Ourte. Cet endroit était alors un lieu fort solitaire , environné de montagnes et arrosé de fontaines , qui donnent lar fécondité aux prairies des environ*. On adorait en ces lieux la déesse Diane et d'autres divinités payennes, dont saint Remacle renversa: les statues. On dit que le démon jaloux de la sainteté de Remacle , et prévoyant la guerre qu'il allait blés , qui couvraient tout le corps , à la différence qu'il y a un petit capuce pointu par derrière. Dans une grotte eu crypte du onzième siècle , se voit le tombeau de saint Poppon , dont le corps est dans la sacristie i le cloître du monastère est vitré, le chapitre est très-antique. Les empereurs donnèrent à ce monastère des avoués ou défenseurs , qui conduisaient ses sujets à- la guerre, et qui leur rendaient la justice sous la rétribution du tiecs des amendes ; mais dans la suite, de défenseurs qu'ils étaient de l'abbaye , ils en devinrent les faire à la superstition et à l'idolâtrie , ! oppresseurs , et se sont emparés de plufit tarir pour un temps les fontaines de [sieurs de ses seigneuries, cette solitude ; mais le saint ayant tracé | L'égliae de l'abbaye est dédiée à saint le signe, de la croix sur le plus gros ro».' Pierre et à saint Paul ; elle est bâtie sur la cher d'où elles sortaient 9 elles coulèrent ' rivière d'Anblève r entre le pays de Yéavec plus d'abeadauce qu'auparavant» véque de Liège et tes duchés de LuxemLe monastère nommé Malmundarium , [bourg et de Limboorg^ à quatre lieues Malmeêjr , est situé sur un ruisseau ou ' de Lim bourg au midi

et à trois lieues de petite rivière frès-poissooneuée , appelé Warthitma , en. français le Recht , dans le diocèse de Cologne* Saint Remacle n'était alors qu'abbé, et on ne bai donne que oe nom dans le diplôme , qui lui Ait Verviert et à une lieue au-dessus de Malmedy au couchant. STEINFELD, ablaye de primontré. — En 920, Sibode de IlochUcden, comte d'Ahre, pour sstisûire au mouvement de expédié par f ardre du roi Sigebert , pour : sa dévotion, fit bâtir dau*. le pays dCEfjU* son monastère en §48. une petite maison, de retraite avec ua ora>L'abbé do Stavelo a le tkre de prince taire, pour y vaquer plus trano;uàUemeat du suint empire, et on le traite d'Altesse, j à l' oraison et aux exercices spirituel* Ce U es» seuverairt de la ville de Stavelo , lieu devint fréquenté et célèbre dans ta et du petit territoire des environs. Le plus, suite ; et k même comte quelques, années» illustre abbé de Stavelo p après saint Rc- après y lit construire un înonastèce „ dont macle , est Wibakk , dont on, a donné l'église fut consacrée1 par Vicfcide archedepuis. peu les lettres et te vie. Veyex lojvénm de Cologne et destinée poux des père Martenne ÀmplbwMcelleetia Tom***, religieuses bénédictines. Ce lien est situé et lo bifcliofbtfque Lorraine. Le père D*.sur la frontière des Ardennés dans an Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.94% accurate

terrain assez sauvage e! stérile, comme le marque le nom même; de Steinfeld , c'est-à-dire , champ pierreux ; il est sftué entre Schleidc et Arcberg. Le premier abbé de Steinfeld fut Kqctvin ou Eboûin de Helfenstein , bomme docte et plein de zèle. On place sa mort en 1160. L'abbaye de Steinfeld devint mère de plusieurs autres monastères de l'institut de saint Norbert. 1 .° Strahovia , autrement Mont de Sion , dans la Haute-Prague, vis-à-vis le palais royal; 2.* De Sayne sur le Rhin. Voyez son article; 5.* la Sainte Trinité en Irlande, église catbédrale et régulière; 4.* de Saint Vincent de Wratîslaw. 5.* h jardin de la Sainte- Vierge en Frise; 6.# Saint-Boniface à Dockum; 7.° Saint-Nicolas in Meraa; 8.* la Mer ou Moërs ; 9 .° Dunvaldc; 16/ Reichsteiniii ,° Garzen; 12.° Niderchée. Mais quelques-unes de ces abbayes se sont soustraites de l'obéissance de Steinfeld. On peut voir la liste des abbés de Steinfeld dans le second tome des annales des prémontrés. STENAY. — Stenay ou Sathenay, en latin Sathanacnm , ou Septimium , Septiniacum , Astenidum, ou Stadinisum, est dans le Barrois non mouvant, situé sur la Meuse , diocèse de Trêves , à sept lieoes au-dessous de Verdun et à trois lieues de Montmédy. Cette ville est très-ancienne. Régnier duc de Lorraine en 884, confirme la donation faite par le roi Char!es-le-Gros (1) de la dime de (549) Stenay; et que le Pagus Stadmisus , dont il est parlé dans les caphulaires de Charles-le-Chauve , a pris de ce lieu sa dénomination. Le même Pagus comme il le remarque, est aussi appelé par Flodoard Pagus Stadonensis. M. Ducange dans son Glossaire parait être du sentiment de M. de Valois par rapport au mot Asteni* dum, qu'il croit être aussi Stenoy, toute tefois dans ses notes sur l'histoire de Geoffroy de.Ville-Hardouin, il place te Pagus Sladinisus au-deça de la Meuse , dans le diocèse de Cbàlons-sur- Marne entre Vitry et Sainte-Menehoud. On trouve en effet auprès de cette dernière ville un village qui s'appelle aujourd'hui Dampicrrele-chéteau , et qui est nommé dans les anciens titres Dampierre en Estenois ou Estaienois. L'archidiacre de Châlons, qui fait ses visites dans ces cantons là , se dit encore archidiacre d'Astenai, et anciennement d'Astcnois^ ce qui convient mieux aux mots Astinidum , Stadinisus et Stadinensisy qu'au mot Satanacum. Voyez le mémoire de M. Bonamy, Histoire de V académie des inscriptions, tome XVIII. pages 267, 268. Au dixème siècle Stenay (1) appartenait aux comtes de Rhetel ou des Ardennes ; depuis il a appartenu aux ducs de Bouillon.

Godefroy de Bouillon , comme possesseur de Stenay , y avait fait bâtir et fortifier un château , d'où il incommodait beaucoup l'évéque de Verdun. Cet évêque assiégea la forterese , mais il fat obligé d'en lever le siège. Godefroy ayant entrepris le voyage de la TerreSainte , et s'étant réconcilié à l'évéque de Stenay et de Mour.ay à l'église de Saint- 'Verdun , vendit Mousa et Stenay à î'évêDagobert de Stenay , dans une de que Richcr , qui pour faire les sommes , ses lettres. L'empereur Henry III , dont ils étaient convertis , fit de grosses en 1086, confirme à l'église de Verdun, impositions sur les églises et sur les prêtres Mouzay et Stenay, Musacum majus et mi- I de son diocèse de Verdun. nus, et Sathiniacum, | La comtesse Mathilde veuve du duc M. de Valois dans sa Notice des €khi- Godefroy-le-Bossu , oncle et prédécesseur les , au mot Astenidum , a prétendu que I de Godefroy de Bouillon , prétendit que ce f nom est le même que Satanacum, Mousa et Stenay lui appartenaient, comme (i) ffist. de Lorr. tome i. p. 3i3, et 485. prrm. cdtt. (i) Longuerue description de la France, part. s. p. tgo. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 28.45% accurate

héritière de Godefroy-le-Bossu son mari/ mais sur les remontrances de l'abbé Gerbert et d'Azelin chantres de l'église de Verdun, elle renonça à ses prétentions, moyennant une somme d'argent qui lut fut délivrée: le traité futeonfirmé dans un synode, tenu en 1 107, à Lestât par le pape Pascal II, qui défendit sous peine d'excommunication de troubler à l'avenir l'église de Verdun dans la possession de ces deux villes Richer fit encore publier solemnellement cette défense dans une assemblée générale de tous les prêtres de son diocèse revêtus de leurs étoles , réitérant l'excommunication contre ceux qui oseraient entreprendre d'usurper ces seigneuries , ainsi acquises à l'église de Verdun. Les lettres de cette cession se voyaient encore en original dans les archives de la cathédrale de Verdun, du temps de Richard Vassebourg, au xv siècle. Le même Vassebourg ajoute que cette acquisition se fit avec cette clause expresse, que le tout demeurerait uni à jamais au domaine de l'église de Verdun, sans pouvoir en être séparé ; ce qui n'empêcha pas Richard de Grand-Pré évéque de Verdun, d'engager ou d'aliéner ces deux seigneuries , pour deux cents livres de rente , à Guillaume comte de Luxembourg, pour subvenir aux frais de la guerre , qu'il avait contre Renaud comte de Bar. Ceci arriva sous Tempire de Henry IV, et sous le pontificat de Pascal II, vers l'an 1110. Le comte Guillaume de Luxembourg ne jouit pas long-temps de Slenay ; car durant la vacance du siège de Verdun , par la retraite de Richard de Grand-Pré , les comtes de Bar et de Luxembourg s'accordèrent et firent la paix , à ces conditions : que l'administration du comté de Verdun serait cédée à Renaud comte de Bar ; qu'il payerait au comte de Luxembourg tous les frais de la guerre, et que le même comte de Bar rendrait au comte Guillaume l'argent qu'il avait donné au comte de Luxembourg, pour les secours qu'il en avait reçus. En même temps le (550) comte Guillaume remit au comte de Bar , Stenay et Mouzay, qui par-là demeurèrent unis au Barrois ; mais le comte de Luxembourg se réserva et à ses successeurs l'hommage et la seigneurie directe de Stepay , ce qurl'on reconnaissait dans le seizième siècle. Car Antoine duc de Lorraine ayant cédé au roi François I , Stenay et ses dépendances, l'empereur Charles-Quint s'y opposa , disant qu'on n'avait pu sans son consentement , céder ce fief, qui relevait de son duché de Luxembourg. De sorte que par le traité de paix, conclu à Crespy en Laonnois , l'an 1544, après la mort du duc Antoine, il fut arrêté que Stenay serait rendu au duc de

Lorraine et de Bar , pour être tenu de l'empereur, comme duc de Luxembourg. Les 4ucs de Lorraine , comme ducs de Bar , se reconnaissaient donc vassaux des ducs de Luxembourg, pour Stenay et pour quelques autres places. Mais les ducs de Lorraine de leur côté demandaient qu'on leur rendit hommage , comme ducs de Bar pour le comté de Chini , annexé au duché de Luxembourg. Ce différend fut terminé par une transaction entre l'archiduc Albert et le duc Charles KL Le duc Charles IV , étant entré en guerre avec la France, fut obligé de céder au roi Louis XIII , en 1 641 , la seigneurie de Stenay ; ce qui fut confirmé au traité des Pyrénées l'an 1659 , et à celui de Vincennes en 1661. Slenay était alors une place de grande importance , qui avait une bonne citadelle, mais qui a été rasée et la ville démantelée, par ordre de Louis XIV. Ce prince donna la propriété de Stenay et de sa prévôté à Louis de Bourbon prince de Condé , sur la fin de l'an 1646, sans se rien réserver que l'hommage et le ressort de la justice. Le prince de Condé ayant pris- le parti de l'Espagne et s'étant servi de cette place pour ravager la Champagne , le roi Louis XIV, en fit le siège en 1654 j l'ayant prise , il la fit raser , et la réunit à sa couronne avec Dun et Jametz , de même que Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.86% accurate

(351 Je comté de Qermont en Argonne : mais par le traité des Pyrénées , le tout a été rendu au prince de Coudé , dont les descendans jouissent encore malgré la protestation et les oppositions du duc Charles IV. Agnès de Bar , duchesse de Lorraine , par son testament , donna Stenay avec ses dépendances à son fils Renaud de Lorraine. Cette princesse ne possédait celte terre que comme héritière du comte de Bar ; car auparavant on ne voit pas que Stenay ait appartenu aux ducs de Lorraine de leur chef. Voici à quelle occasion cette place avait été donnée à cette princesse. En 1208, Ferry I, duc de Lorraine, qni avait épousé Agnès de Bar , fille de Thiébaut I , comte de Bar (1) , pour se venger des ravages que le comte de Bar son beau-père , avait faits dans la Lorrai ne, usa de représailles sur les terres de l'abbaye de Gorze , dont Thiébaut était le protecteur. Il en brûla et pilla les villages , et jeta la frayeur dans tous les environs. Thiébaut accourut au secours de ces . terres , attaqua Ferry à l'improviste le 3 février , le fit , et le retint prisonnier pendant sept mois. Il ne rendit la liberté au duc son gendre qu'aux conditions qu'il lui plut. Les principales furent que Thiébaut conserverait pour lui et pour ses successeurs, toutes les places qu'il tenait au commencement de la guerre; qu'après sa mort sa fille Agnès jouirait des châteaux de Longwi, de Stenay et d'Àmanre. En 1318 , Edouard comte de Bar profitant de l'absence de Ferry IV , duc de Lorraine , à qui Stenay appartenait , prit et rasa le château de Stenay , et le duc fut obligé de s accomoder avec lui. Le même comte Edouard affranchit en 1323, les habitans de sa ville de Stenay, et les assujétit à certaines assises et redevances , suivant la loi de Beaumont en Argonne. On peut voir ces lois imprimées dans 54 (i) Hirtt. de Lorr. t. 3. nouv. édition page l'Histoire de Lorraine. /. 3. p. 140?, 1409, ancienne édition* Le 15 novembre 1541 , le bon duc Antoine en conséquence du mariage du prince François de Lorraine son fils aîné, (1) , avec Christine de Dannemarck , fille de Christierne roi de Dannemarck et d'Elizabeth d'Autriche, sœur de l'empereur Charles V, conclu à Luxembourg en 1540, fut obligé par le roi François 1 , qui avait été offensé de ce mariage , de lui faire hommage lige du duché de Bar , de lui promettre fidélité envers et contre tous, et même de lui accorder passage pour ses troupes sur les terres de son duché de Lorraine ; en outre on exigea des princes lorrains la cession et abandon de la terre, seigneurie et prévôté de Stenay, avec toutes ses appartenances et dépendances , moyennant un

équivalent pour contre échange. Ce contre échange ne fut jamais donné, car l'empereur Charles V, prétendant que Stenay était mouvant de son duché de Luxembourg, et que le duc Antoine ne l'avait pu céder au roi de France sans son consentement , obligea ainsi que nous l'avons dit , François I , dans le traité de Crespy du 18 septembre 1544, de rendre non seulement Stenay au duc , mais même de restituer l'acte de cession. Comme le roi différait à satisfaire à cet article du traité, l'empereur s'en plaignit par sqn ambassadeur en France ; et François I , donna ordre à son fils le duc d'Orléans, commandant son armée vers le pays de Luxembourg , de rendre Stenay au duc de Lorraine et de remettre à ses députés une promesse authentique de lui en délivrer la lettre de cession. A la paix deCercamp en 1558, Stenay était entre les mains du roi de France Henri 11. Marie reine de Hongrie, sœur de l'empereur Charles V, le prit en 1552, sur le duc Charles III. Le roi Henry II , le reprit en la même année , au retour de son expédition d'Alsice, et le conserva (i) Hist. de Lorr. nouv.

The text on this page is estimated to be only 21.93% accurate

(552) par droit de conquête jusqu'à la paix def main-en-Laye !c 9 octobre 1595 , et signé Cercamp, qu'il le restitua au duc Chartes à Nancy par le duc le 12 de mars 1596 , HJ- par lequel on donna au duc de Lorraine En 1592, le roi Henry IV , voulant ré- les Tilles de Don et de Stenay , en échange compenser levîcomtedeTurenne, qui l'avait . de celle de Jametz. accompagné dans toutes ses adversités , lui Le duc Charles IV , s'étant déclaré fit épouser la duchesse de Bouillon, qui pour l'empire contre la France, le roi avait été recherchée par plusieurs princes , I Louis XIII s'avança avec son année vers voulantaussi donner au duc de Lorraine uni la Lorraine (1). Le duc Charles peur voisin qui lui tint tête, et qui lui donnât de conjurer l'orage qui allait fondre sur ses l'exercice. &ats ? consentit à mettre en dépôt entre Le roi ne se trompa pas dans ses vues , ' l*s mains de sa majesté pour quatre ans , car Turenne, devenu par son mariage duc ks villes de Stenay, Jametz et Clermont, de Bouillon , prit d'assaut et par escalade la ville et le château de Sienay le propre jour de ses noces $ il y mit pour gouverneur le baron de Gomay , qui commença & faire dessiner une citadelle , qui n'a été exécutée que quelques années depuis : en même temps par représailles le duc Charles III , assiégea et prit Ville-Franche sur Meuse , et l'année suivante il vint assiéger Stenay ; mais l'incommodité de la saison l'obligea à lever le siège. Louis Jean de Lénoncourt, grand veneur de Lorraine, y fut tué d'un coup de canon aux côtés du duc Charles. L'année suivante Stenay fut de nouveau assiégé par le duc Charles et par le prince Henry sou fils en personne. De Lacour , les trois places qu'il avait le plus près de Sedan. Ce traité fut conclu à Liverdun le 26 juin 1632. Enfin par le quatrième article du traité de Paris en 1641 , le même duc Charles IV céda Stenay à la France pour toujours, avec le comté de Germon t, Jametz et Dun. Le prince de Condé, à qui Louis XIII, avait donné la ville de Stenay, s étant* soulevé contre le roi, se servait de cette place pour ravager la Champagne ; le roi résolut de l'ôter à ce prince , et confia au maréchal de Fabert la conduite du siège de Stenay. La garnison était de 1400 hommes/ M. de Golbran colonel allemand, en était gouverneur , et M. de Cha~ milli attaché à la fortune du prince de colonel du régiment d'Esne, frère puiné Condé, commandait dans la citadelle. M. de Michel de Salin , qui était au même siège , fit dans cette occasion une action de valeur, qui mérite d'être relevée. Il entreprit de se loger en plein jour, et à travers le feu qu'on faisait

sur lui de la place , dans le ravelin qui était devant la porte de la ville : il marcha le premier à la tête de son régiment , s'y logea , y coucha et conserva ce poste , ce qui fut cause que les assiégés désespérant de pouvoir tenir plus long-temps , capitulèrent et se rendirent. Charles prit en même temps la ville de Dun, qui avait été surprise deux ans auparavant par le duc de Bouillon, Le duc Charles III, fut maintenu dans la possession de Stenay par le traité conclu avec le roi Henry IV , à Saint-Gerde Fabert parut devant cette place le 18 de juin 1654. Il n'avait alors que 500 hommes de pied et environ 1200 cavaliers; avec ce petit nombre d'hommes il commença la circonvallation de son camp. Celte petite armée travailla avec tant d'ardeur , que les lignes furent achevées en moins de six jours ; en quelques endroits on éleva des retranchemems à seize pieds de hauteur (2). Le roi Louis XIV , voulut être témoin des opérations du siège de Stenay , et y (i) Histoire de Lorraine, nouv. édii. t. 6. p° ?5> 79- . (a) Vie du maréchal de Fabert, nouvelle édition par le P. Barre, tome a. page 118, et suivantes. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.29% accurate

(355) amena les troupes de sa maison et quelques détachemens de plusieurs régimens. Cette armée assiégeante n'était que de 4729 hommes. M. de Fabert après avoir reconnu les dehors de la place , fit ouvrir la tranchée la naît du 15 au 14 juillet. Il inventa une nouvelle méthode d'assiéger les places, et qui a, clé pratiquée depuis par les maitres de l'art. Cette méthode est celle des parallèles et cavaliers de tranchée. 11 lit faire deux attaques confiai j et qu'il fut assassiné par Grimoalde son filleul. D a gober tus junior rex Frenciœ (1) , qui regnavit rex per XIII annos , per paltnam martirii in nemore quod vepria sdicilur in Arphays sub quercu. $itaf in fine de Monsays , à Grinwaldo /îiioio suo, suam vilain finioit, ete\ , et lut enterré dans l'église de Saint-Remy de Sicnay. Il est certain que le roi Dagobert II , « été enierfé à Rouen.. Ce ne peut être non tre la citadelle, entre lesquelles il y eut (plus Dagobert I, qui a été enterré à Saialune communication jusqu'à la fin du siège, jDenys en France. Déplus Dagobert I , par le moyen des lignes que l'on tira de était fils de Cloiaire 11^ et Dagobert II , l'une à l'autre attaque. Cette manière d al- j était fils de Sigcbcrt II. Si donc l'on veut laquer et de défendre sauva beaucoup de J que saint Dagobert de Stenay et martyr monde aux assiégeans. Enfin la place se j ait été roi , oc ne peut être que Dagobert rendit par capitulation le 6 d'août suivant. III, fils de Cbildebert III ; et ce DagoOn a voulu donner à M. de Va u ban lajbert III , na pas régné treize ans, mais gloire de l'invention des parallèles et des . seulement six ans, depuis l'an 711 , juscavaliers de tranchée, mais il semble que qu'en 716. STULTZBRON, abbaye, ordre de Citeaux. — L'abbaye de Stullzbroa , ordre de Citeaux , diocèse de Metz , fut l'on doit attribuer ces deux espèees d'où v rages à M. de Fabert, et dire que M. de Vauban les perfectionna ensuite. Le prieuré de Sanit-Dagobert de Sic- fondée en 1135 , par Simon I, duc do nay , est très-ancien; on n'en sait pas .distinctement l'origine, ni qui eu est le fondateur. (1) On dit que le roi Dagobert II, fu| mis à mort près Mouzay en 727 , par Lorraine , dans sa terre et à trois lieues de l'orient de Bilche entre quatre «on tagnes, dans une gorge , sur la nouvelle chaussée qui va de Bitche à Weissembourg, lies un nommé Grimoald son filleul , et eaux y sont abondantes , forment divers qu'il fut enterré dans une chapelle de i pelits étangs , se rassemblent dtas le mo— Saint-Rcmi dans la ville de Stenay : son J nastère et commencent un petit ruisseau corps fut levé de terre au bout de 155 ans fécond eu écrevisses

, qui tombe en Alsace en 862 , mis dans une église desservie par dn côlé de Haguenau. quelques chanoines. Cette abbaye a été souvent exposée aux fureurs de la guerre, et a été pillée et inQuantî la personne de Saint Dagobert (2), on croit communément qu'il était roi d'Auslrasie : toutefois la chose n'est pas sans difficulté , car les lettres de cendiée plusieurs fois, ce qui fait qu'on n'en connaît l'histoire qu'assez imparfaitement. Les ducs de Lorraine l'ont toujours Godefroy-le-Barbu de l'an 1069, et celles, honorée d'une faveur très-particub'èce et de Qodefroy-de-BouilIon de l'an 1093 > [plusieurs d'entr'eux y ont choisi leur séné donnent à saint Dagobert de Stenay Ipulture. On dit mêuie que le duc Simon que le nom de martir, et non celui dejl, y prit l'habit religieux. roi; mais le récit de sa mort tiré des ar-» On trouve dans les archives de la majchives de l'abbaye de Gorzc, le qua'ific son de Lorraine plusieurs Chartres de l'abroi de France , dit qu'il a régné treize baye de Stullzbron traduites de latin en (i) Ilist. de Lorr. t. î. p. /\^. (a) Bertholct Hist. de Luxembourg, liij. p. il",, note. (i) Histoire de Lorraine, tome a. p. cCcxliij. preuves. 23 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

(354) français. On loi donne le nom d'abbaye du val de Ste.-Marie, Philippe comte de Hanau entreprit en 1550 , d'introduire «lans l'abbaye de Stultzbron ies nouvelles opinions de Lujther, et d'y changer la religion catholique. Les religieux en portèrent leurs plaintes au duc Charles III , qui écrivit au. comte de se désister de son entreprise , et de ne point empêcher l'exercice de la religion catholique en la seigneurie de Bitche , et particulièrement en l'abbaye de Stultzbron , -déclarant qu'à l'exemple de ses ancêtres , il voulait maintenir l'ancienne religion dans l'étendue de ses pays* On voit dans le cloître de cette abbaye une pierre chargée de chiffres, qui a beaucoup exercé les -curieux, mais ce n'est autre chose qu'une espèce de calendrier , ou de cW pour fixer les fêtes mobiles, à commencer au dimanche de la Septuagéskne. L'abbaye de Stultzbron est de la filiation de la Ferté. Huit belles censés dépendantes de l'abbaye, forment un hameau considérable. Cent pas au-dessus de l'abbaye, derrière les jardins , il y a une source minérale. SULTZBACH. — Sultzbach , bourg du petite ville d'Alsace , située dans le val de Saint-Grégoire , une lieue au-dessous de la ville et de l'abbaye de Munster au couchant, et à deux lieues de Turkheim à l'orient. Ce Heu est célèbre par ses eaux aigrelettes , et est fort fréquenté pendant l'été par plusieurs malades, qui les boivent avec succès. Sultzbach est fief de Lorraine , comme il parait par lot armes de la maison de Lorraine, qui- se voient sur une colonne de pierre, posée sur une fontaine de la ville sur la place. La seigneurie est possédée par les barons de Schawembourg , dont le dernier en a fait reprise du duc Léopold. La chronique des dominicains de Colin ar dit qu'en 1276, à la fête de saint Lnc , on ferma de murailles le bourg de Sultzbach au val de Saint-Grégoire, On trouve dans les archives de Lorraine, plusieurs pièces qui font voir qu'anciennement les ducs de Lorraine possédaient des , fiefs et des redevances en Alsace , dans les vallées de Lièvre , de Yillers , de SaintGrégoire de Munster, à Turkheim, à Guémar , Sultzbach , Zimmerbach , Burkeim , Makenheim , etc. (1). En 1Ç05, le 9 septembre le duc Charles III) ayant donné le château de Sultznach et la moitié du bourg de Zimmerbach , sous clauses de reversion à la couronne au défaut d'hoirs mâles, à Jean comte de Salm , maréchal de Lorraine eî gouverneur de Nancy , et le comte de Salin étant mort sans enfans mâles, le duc Charles donna Sultzbach à son fils François de Vaudéraont ; lequel avant demandé

que ce fief fut donné à Ulrich de Schawembourg, sous les mêmes clauses, le duc y consentit , et lui en fit expédier les patentes. Depuis ce temps-là la. famille de messieurs de Schawembourg a toujours possédé Sultzbach. SUPLET (Saint). — Saint-Suplet, ou Supletz, Sanctuë Supletius , village du diocèse de Trêves , situé sur la Crune , deux lieues et demie au-dessus de Longuyon, deux et demie au midi de Villerla-Montagne , bailli agéde* Longuyon, cour souveraine de Nancy ; M. le marquis de Raigecourt en est seigneur : la paroisse a pour patron Saint Suplet ou Supletz 5 il y a environ quarante habitans. * Saint-Suplet fut donné à Thiébaut de Bar, sire de Pierrepont, le mercredi après l'Annonciation de Notre-Dame , de l'an 1 341 > par Jean , roi de Bobéme , en considération des services qu'il lui avait rendus ; et il y ajouta encore les terres de SWry-le-Franc , de Circourt et d'Olières , à charge de tenir toutes ces choses en foi et hommage des comtes de Luxembourg. SURIAUVILLE. - Suriauville , Suriavilla , village du diocèse de Tool , re(i) Layette cote. Bitch etSuhzbach. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.29% accurate

cette et bailliage de Bourmont, dont il n'est éloigné que de quatre lieues , trois lienes an nord-ouest de Dàrney , cour souveraine de Nancy; le roi en est seul seigneur, madame la comtesse de Curel jouit du domaine, etc. La paroisse a pour patron saint Biaise. Leglise était autrefois à Hagéville; village aujourd'hui ruiné, dont l'église était la paroisse de Suriauville ; mais elle est devenue un ermitage sous le nom de Saint-Biaise , et on a bâti une église à Suriauville pour la commodité des babitans, qui sont au nombre d'environ quatre-vingt dix. SUZEMONT. — Suzémônt, village du diocèse de Metz, entre la Tour en Voivre et Hannonville au passage, à trois lieues de Thiaucourt, quatre an sud-est d'Etain , communauté de la Tour en Voivre. C'est un hameau et fief, avec ban séparé ; on y passe l'Iron. Le parlement de Metz a prétendn que le ban de Suzémônt était sous son ressort. Il y a encore un autre Suzémônt village du diocèse de Toul, dont l'église a pour patron saint-Fronton évéqne dePéngueux, présidiai de Ghaumont. T. TAINTRU. — Taintru , ou Teintrux , Tinctus rivus, nom d'un ban situé à une lieue et demie au sud-ouest de la ville de St.-Dié. La Fille du Pré en est le cheflieu : Bailliage de Saint- Die , dont il dépend aussi pour le spirituel. Le ban de Taintru est composé de plusieurs censés et villages , de même qu'il se voit dans tout le reste des Vôges. Ces censés et îillages qui composent ce qu'on appelle le ban de Taintru , sont la Fille-du-Pré , la Fosse, le Paire y Chevry , Xainfaing , Rougiville et quatre censés situées à la Basse de la Rougiaux , avec deux autres censés proche Saint-Dié , Tune appelée Menante (1), et l'autre Charmont 5 il y a trois moulins et trois scieries ou moulins à scier du bois, sur le ban. (1) Ménantie ou Ménandie , signifie uo mc-v nage , a ne famille et sa dépendance. (385) La paroisse de Taintru a pour patron saint George. Il y a à Taintru un château appartenant à M, Renaud de Metz, seigneur de Taintru et de toute sa dépendance, ce qui forme une des plus grandes et des plus considérables seigneuries de ce canton. Le duc Ferry IV , dans «on testament de Pan 1315, dit : qu'il a donné avant qu'il fût duc, et confirmé depuis qu'il est duc, à Aubert de Parroye son écuyer, les terres de Taintru, Fraise, Cessait et Benaismenil , lés bans et appartenances desdils lieux , ainsi comme les tenait AuJ bert père dudit Àubert quand il les vendit au duc Ferry III , aïeul de Ferry IV (1). La terre de Taintru est passée de la maison de Parroye en celle de Créhange. TAIZEY. Forez TEEZEY. TANCONVILLE.— Tanconyille, Tanconis villa , village du diocèse de Toul

, dans le finage duquel fut bâtie l'abbaye de Haute-Seille en 1140. La comtesse Agnès de Langestein ou de Pierre-Percée, avec ses fils, donne à cette abbaye tout ce qui lui appartenait dans la paroisse de Tancon ville (2): quidquid habebam înfraParochiam Tanconis-çillœ ; et en outre les terres des hommes%francs , qu'ils ne cultivaient pas , ou qui n'y demeuraient pas , ou des hommes francs et libres , opposés aux hommes de condition serve ; terras quoque Francorum hominum suorum , easdem non habitant ium vel excolentium. Deux ou trois ans après , c'est-à-dire en 1145, Henri, évêque de Toul, dans un accord qu'il fait avec l'abbé et les frères de l'abbaye de Saint-Sauveur-en-Vôge, dit : que le lieu nommé Tanconoille , qui était ci-devant habité par grand nombre d'habitans qui y possédaient des fiefs , était alors presque désert , couvert d'épines et de ronces , et n'était fréquenté que par des bêtes sauvages / que ce lieu lui appartenait autant que peu s'étendre la paroisse de Tanconville; il déclare qu'il veut bien décharger les frères de Saint(ij Le P. Vignier. page 157. (1) Hist. de Lorr., t, v. p. ccclv.', preuves nouv. édtt. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.65% accurate

(356) , Sauveur, du cens de denx sols, qu'ils ;Bissy évêque de Toul. St. Martin cstpa payaient à la cour de Bonmoutier , et tron delà paroisse, de l'obligation où ils étaient de conduire en ses greniers 5 il les en décharge à condition qu'ils lui céderont un pré qu'ils avaient à Vei&^valle 9 près de Raon— l'Etappe. . Remarquée qu'il ne fiii pas un mot de l'abbaye de Haute-Seille., qui était bâtie dans la paroisse de Tanconville; c'est qu'elle n'occupait qu'une partie de cette paroisse, qui était dn diocèse de Toul , et où revenue de cette égli>c possédait des fermes et des cens. Tanconville était une paroisse d'une assez grande étendue , du diocèse de Toul , située entre les abbayes de Saint-Sauveur etdellaule-Scille. Il était ci-devant indivis entre le duc de Lorraine et le prince de Salin; mais depuis le nouveau traité d'échange entre les deux souverains, il est resté sous la seule souveraineté de Lorraine. Ce village est situé à un quart de lieue de Haute-Seille et à deux lieues de Biàmont. TANDON ou TENDON.— Tandon ou Tendon , village à deux lieues de Rémi remont , à trois de Bruyères , du diocèse de Toul, bailliage de Remircmont. , La paroisse a pour patron St. Claude. Lu ban de Tendon est composé des vil, lages ou hameaux qui sont sur son image, savoir : Tendon et Houx , le Boulay, le Champ des Broyés, Qrestnomènil , Laveline-de—Houx , la Poiric et la Néville , et de plusieurs granges, telles sont la grange de Geresla , le La f mont , la Hotte, les Co pelles fie Ifarigôtte , Blanmoticr, Scpariccs , et les Neuves' ~ Goftes9 etc. Il y a cinq moulins sur le ban , et une huilerie. TANNOY.— Tannoy, Tanetum , village du diocèse de Toul, à gauche de l'Ornain -, à cinq quarts de lieue au-dessus de Bar , bailliage de cette ville , présidial de Chàlons , parlement de Paris. Tannov était autrefois annexe de Longrvilîc , mais jl fut érigé en cure en i (î9G, par feu M. de I-e roi est seul seigneur de Tannoy; M. de Vassart , chevalier de l'ordre de SaintLouis , jouit du domaine, de la chasse , de la pêche , etc. 11 y a dans ce lieu environ 40 habilans, une maison à M. le baron de Levon court, une qui est fief à M. de Vassart , et une à M. de Mort a igné ; celle de M. de Levoncourt loi est venue par uo legs général de Mademoiselle de Blaive, en sa faveur , à la condition qu'il porterait le nom et les armes de la famille da Blaive. TANTIMONT.— Tanti mont , vi linge et chef-lieu d'une mairie de même nom, composée de cinq villages , savoir :, Xaronval, Aurainville , Battexei , Germonville et Tant imont, 'qui en est le chef; bailliage de Charmes. L'église a pour patron S. Bac (sanctus Basolus),

Quoique Xaronval soit de la paroisse de Vomécourt , les chefs de famille doivent assister à la messe de paroisse de TanI imont $ le jour de la Pentecôte ils y portent leurs offrandes et marchent les premiers , y étant invités par le maître d'école , qui crie à haute voix , Xaronval devant. Lorsqu'un chef de famille est décédé à Xaronval , le curé de Tanîimont fait sonner un coup de cloche, et se trouve avec son maître d'école en surplis , à la le\éc du corps. Us ont pour salaire six gros de Lorraine. il y a une église à Aurainville , qui est succursale de Tantiinont. Seigneurs , le roi et le chapitre de Remircmont. Brallevilte, village situé sur le M à don , dépend de la seigneurie de Marainville. Germotwille dépend de la seigneurie de Hayon. Il y a une chapel'e. Xaronval, village situé sur le Coulon , à deux lieues de Mt recourt. Son ancien nom est Charonvaux , mais on prononce Charoiwat. Il y a une église paroissiale, et audessous du village une chapelle. Lp savant P. Nicolas Abram, jésuite, était né à Xaronval, en i 589. TARTONV1LLE.— Tantonviîîe, en Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.20% accurate

(357) latin Tantonis-villa , village à une lieue de Vézelise et d'Haroué , au pied de la montagne de Vaudémdnt< ou Sion, du diocèse de Toul , bailliage d? Vézelise , cour souveraine de Nancy. MM. les comtes] d'Ourdies en sont seigneurs , et y ont un beau château. La paroisse a pour patron S. Remy. Il y a dans le château une chapelle au bailliage de Saint Dié, de même que castrale , sous l'invocation de sain! Jac- ~ ques. On trouve dans les champs aux environs de Tantonville, quantité de médailles antiques et d'autres choses curieuses ; comme ijies petites figures de bronze. Feu M. le comte d'Ourches m'a fait présent des médailles qui y avaient été ramassées; et il a ; donné à à. A. R. le duo Léopold, les petites statues de divinités qui y avaient été trouvées de son temps. Elles ont passé depuis 9 dans Beau veau. La maison de Tantonville porte d'argent à six bu relies d'argent. TANVILLER.— Tanviller , villageoù il y a un château , enclavé dans le Val-deViller en Alsace , à sept lieues de St.-Dié , chef-lien d'une mairie et d'une paroisse, diocèse de Strasbourg, bailliage de SaintDié. Tanviller est un ancien fonds de l'abbaye de Moycnmoutier , et est rappelé dans une chartre de l'empereur Henri V, datée de Strasbourg, le 15* des calendes d'avril 1114 , où il est simplement appelé Prœdium Tanoillare. Cette terre de Tanviller est devenue cé^ lèbre dans l'histoire de Lorraine , par un titre donné en 1104 , par 1 empereur Henri IV, dans lequel Guillaume de Bouillon est rappelé comme due de Lorraine ; d'oe l'on infère qu'il est père de Thierry duc de Lorraine , que nous tenons pour fils immédiat de Gérard d'Alsace. Nous avons fait imprimer ce titre de l'empereur Henri IV, an tome* I de l'histoire de Lorraine , sa fausseté ou de son altération ,■ et que jamais Guillaume de Bouillon n'a possédé le duché de la Haute-Lorraine, ou Lorraine , AloseHane, qui en 1 104 , était indubitablement possédée par Thierry ftls^e Gérard d'Alsace. Pour revemV à Tanviller , quoi qu'il soit situé en Alsace , il répond néanmoins Saint-Pierre-Bois y aujourd'hui paroisse de Tanviller. Le curé va étire la messe sur la montagne voisine , où est l'église paroissiale.' Madame de Coeqtfe-*Fontaine a un beau et grand château à Tanviller et y jouit de fort beaux droits, à- l'endroit où était situé autrefois le prieuré* Il y a assez d'apparence que Tanviller n'est demeuré sous la souveraineté de la Lorraine f qu'à cause de sa dépendance de l'abbaye de Moyenmoulier , de même que le cabinet du prince de fie Val-de-Lièvre et Saint-Hypolîlé sont aussi demeurés sous la

même souveraineté, à cause du prieuré de Lièvre, situé à l'extrémité du Val de Sainte-Marie-auxMines, et possédé depuis assez longtemps par le chapitre de Saint-George de Nancy. TARQUINPOL, Antiquités de Tarquinpol et de la tour de Lindre. Tarquinpol est un village situé dans une péninsule de Fétang de Lindre, qui l'environne de toute part, à l'exception d'une langue de terré qui joint le village au continent. La rivière de SeHle sortant de FétaUg de Lmdre, descend de là à Dieufce; à Marsal , à Moyenvic, à Vic> et enfin.se rend à Metz. Tarquinpol est à une lieue de Dieuzc , à deux de Marsal et à trois de Moyenvie. Le nom de Tarquinpol s'écrit diversement. Quelques-uns ont eru que ee Heu avait été bâti par Tarquin roi de Rome oto par ses ordre* , ce qa4 ton* atait fait don-' nouvelle édition , pag. CLXVI et suivan- ' ner le nom de ville de- Tarquin, Tarquini tes aux préliminaires , où nous avons ap- ! polir, Ow sait qu'en grée poti* signifie une porté les raisons qui nous persuader*! de j ville: maison sait aussi que le réi Tarquin Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.38% accurate

n'est jamais Tenu dans les Gaules, et n'y a jamais rien possédé. D'ailleurs il est sans exemple qu'an terap» de Tarquin on ait joint dans les Gaules , le nom grec polà , à un nom latin, pour en faire le nom d'une ville. Les babitans du pays le nomment Te~ kinpole ou Tekinpule, Dans un titre latin de l'abbaye de Salirai , de Tan 1286, il est nommé Taikenpaul; dans un autre de la euro de ce village de l'an 1274, Tarkenpail; dans un autre de Salivai , Takempach. Gérard Mercator , dans son atlas, l'appelle Tekenful: lacus Linder , in quo insula , cum oppido Tekenful, En allemand Phul ou Fui , signifie un marais , et Teich ou Deich , signifie un étang , et Teichen ou Deichen est au génitif; TeP chenphul, comme il est appelé dans plusieurs anciens titres , voudrait dire V étang marécageux; ce qui convient parfaitement à la situation de l'étang de Lindre, qui est situé dans une terre forte, ou dans une terre glaise, qui est naturellement boueux et marécageux : ce qui revient aussi à la situation de Tarkinpol, ou plutôt de Takenphul , qui est situé dans une péninsule, au bord de l'étang de Lindre. En sorte que dans les temps où cet étang est plus enflé qu'à l'ordinaire, on a peine à aborder au village où est l'église paroissiale ; et lorsque les eaux sont basses , on y arrive par Une langue de tetre assez étroite. Cette étymologie de Tekenpul ou Techenphul y se confirme par l'exemple de Tengen ou Tenncquin , village situé sur la roule de Metz à Saralba, entre Boustorf et Vintranges : ce village tire son nom de Theken, une chaussée, un terrain dur et solide , un plancher , une aire de terre battue. Voyez le Lexicon tudesque de Schilter. Cette péninsule était un lieu fort propre pour y placer un camp romain , sur la grande roule de Metz à Dieuze , à Marsal > à Vie , et enfin à Strasbourg. Ce lieu est inabordable et se défend par sa propre situation. On trouve aux environs des vesti(558) ges de l'ancienne route ou chaussée romaine, de Metz à Strasbourg : on remarque aussi au-dehors du village, un tombeau ou des tombes , que l'on plaçait autrefois ordinairement sur les grandes roules. Enfin les. gens du pays connaissent encore une chaussée qui est dans l'étang même , et sur laquelle on' passe à cheval pendant les grandes chaleurs , lorsque les eaux sont fort basses. Le village et l'église de Tarquinpol (i) sont enfermés dans les ruines d'une ancienne forteresse de forme pentagone , dont les murs sont d'une force et d'une épaisseur extraordinaires, ce qui fait voir que ce lieu y dans le moyen âge, était une place çonsirdérable. On trouve dans les archives de Lorraine des lettres de Raoul , duc de Lorraine ,

portant : «qu'il consent que Donat eschevin de Marsal , rackette des hoirs Hem— melo Contre/fintj eschevin de Marsal, toute la gagère qu'il tenait de lui , de ce qu'il avait en la ville et ban de Tochempul pour la somme oje 140 mille livres de Messins.» Il paraît qu'il y a eu autrefois une saline aux environs de Tarquinpol. En 1544, le duc Raoul permit à Pierre de Torviller chevalier, de chercher en une place qui . est son fief, sise entre Techemppul et Guermange, une fontaine d'eau, qu'il prétend y trouver, et d'y établir une saline et y ' faire du sel , à condition que le duc partagerait avec ledit Torviller, la moitié des profits de ladite saline , dont il lui ferak hommage. antiquités trouvées à Tarquinpol. 11 est vraisemblable que Tarquinpol était une place force des anciens Gaulois, qui aimaient fort à se cantonner dans les marécages , et que les Romains leur ont succédé. On y découvre journellement des médailles romaines du Haut empire ; on y voit même quelques débris de colonnes de chapiteaux, de statues, etc. On y remarque en particulier une pierre (i) Archives de Lorraine. Layette co^ée Dieuze.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.43% accurate

(559) qui sert de socle au clocher de l'église de Tarquinpol, où sont trois figures tronquées, en demi- relief , et il parait que ce sont des restes d'un ancien mausolée x où le père , la mère et l'enfant sont représentés. On yoit une autre pierre d'encognure de la maison euriale , qui, fut trouvée en démolissant les murs de la forteresse, et sur laquelle on lit ces mots.... BVGIO. M. MONIANVSMÀGNVS. V. S R. (1) M. Il y a lieu de croire que Bugis ou Bugius, en cette inscription est le surnom de quelque divinité payenne, puisque Monianus Magnus lui fait des vœux et lui consacre un autel , comme le marquent ces mots Y. S. Lr. M. On a mis ici un R. au lieu de L. qui se trouve à chaque pas dans les anciennes inscriptions» Je crois que Bugius est le nom de Véges^ Voscgus , à qui les anciens habitans du pays rendaient les honneurs divins. Voyez Gruterp. XCIV ' , Inscription 1Q. Dans l'église de Tarquinpol au pied de l'arcade , qui sépare le chœur de la nef, on lit ces deux mots : SPC. ENTIS. EVE. qui ne forment point de sens. Sur le parement de la tour du même lieu , se voyent deux bustes en demi-relief sur la même pierre , l'un est d'un homme , et l'autre d'une femme , dont la coiffure est remarquable. Enfin dans le mur d'une maison d'un particulier à Tarquinpol , on remarque encore un buste fort nftotilé. Ces bustes étaient sans doute sur des tombeaux et représentaient ceux qui y étaient inhumés. Mais comme ces pierres sont absolument défigurées , on n'en peut tirer aucune autre conséquence , sinon que Tarquinpol était autrefois un endroit considérable. Au commencement de l'année 1746, on nous envoya une ancienne charnière de porte tirée de Tarquinpol. Cette charnière est de bronze , fort massive, et pèse cinq livres; elle est composée de deux pièces, qui s'emboîtent l'une dans l'au(i) Sic. R. pro. L. tre, elles sont très-solides et longues d'environ cinq pouces de roi. On assure qu'il y en avait trois de même forme et de même métal , qui supportaient une même porte. L'une de ces charnières était fondue en partie ; ce qui arriva sans doute lors de l'incendie de l'édifice où elles servaient. Ceci prouve encore l'antiquité de Tarquinpol : car depuis plusieurs siècles on ne se sert plus de cuivre , mais de fer , pour ces sortes d'ouvrages. On a trouvé depuis peu au même lien un fer de lance antique de six pouces de longueur. 11 y a au-dessus du fer deux émeraudes, en forme de croissant, enchâssées dans un œû d'or, aux deux côtés de la lance. Elles sont aussi vermeilles que si elles sortaient des mains de l'ouvrier, mais le fer de la

lance est tout rouillé. Ce fer de lance m'a été donné par M. de Launay le fils, commissaire des guerres. On montre aussi à Tarquinpol les restes d'une colonne, qui avait cinq pieds de diamètre; elle est d'une pierre blanche et fine. On y a aussi trouvé des chapiteaux de colonnes très-bien travaillés et bien conservés. Le circuit de l'isle de Tarquinpol contient environ deux cent soixante jours de terre , ce qui suffit pour remplacement d'un- camp romain.
♦TENNEQUIN. — On connaît deux lieux du nom de Tennequin , savoir t Tennequin la-Grosse , ou Gros* - 2Vimequin , et Tennequin-la+Petite , on KleinTennequin. Grosse-Tennequin est un village du diocèse de Metz ,. sur la route de Sarguemines à Nancy r à deux lieues de Morhange, six de Vie, dix de Metz et de Lunéville; bailliage de Vie, parlement de Metz. Tennequin-la-Petite , ou KUin-Tennequin est un village à quatre lieues au sudouest de 9arguemines , à une lieue d'Ins-r ming , et à trois lieues de Saralbe, diocèse de Metz , bailliage de Sarguemines , parlement de Nancy. Ce nom de Tennequin, signifie une chaussée. Voyez ce Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.90% accurate

(360) que nous ayons dit de ee mort à l'article Tarqninpole.
TETRICHEM ou TÈTERCKEN. — Tetrirhem on Tetercheii , vi H âge ou bourg situé dans la Lorrafne-Àneraande , entre Bbufcy et Sarrelouis, à deux lieues au sud-est de BouzonviHe ; diocèse de Metz , bailliage de BouzonviHe. Il y a dans ce lieu un couvent de religieuses du tiers-ordre de St.-François , dont on raconte ainsi l'origine. Sur la fin du XIIIe siècle trois filies dévotes , qui avaient pour pères et mères trois riches liabitans demeurant aux environs de Teferchem , ayant conçu le désir de se consacrer à fricu, joignirent leurs biens ensemble dans le dessein de servir les malades. Leur nom de famille était Moïenne- Lisse, et il reste encore aujourd'hui dans Tetrichera. des personnes de oc nom et de cette famille. Elles ont été assez long-temps sur H la céda à Guerard de Paffcnhoveu cq le* pied de fifles-hospilalières ; mais les cordeliers de Trêves vers te seizième siècle , leur persuadèrent d embrasser la règle de saint François. Le lie» de Tcirichem. a pris son nom de trois, riches habita** drf village ; le couvent de ce mime nom a tiré son ori-Jle duc Charles IV, et sous le duc Fran«vin a fit* nntinatit *1a1« W»^ \7l~.—*~~. _^._^._.ï *«n nA«/> I a ww*,A«.%sv #f*.a.#» 1M« *^.»1 *La maison de Thelod porte d'argent à*
Digitized by'VJ<

The text on this page is estimated to be only 17.38% accurate

THESAI , ou THESE!. — Thesai, ou Thesei, Thesaium , village situé sur la Seille, une lieue au levant de Nomeny , bailliage de cette ville, diocèse de Metz, annexe de saint Martin. Seigneur , M. le comte de Bresse j l'église est dédiée sous l'invocation de saint Michel Archange. Il y a à Thesai environ cinquante habitons, et un château au seigneur. Jean de Toulon seigneur de Thesai , ayant suivi le parti de Charles duc de Bourgogne contre le diic René II (1) , ce prince confisqua cette terre , et la donna avec la vouerie de Nomeny à Jean de Baulde. L'acte est daté de Nancy le 22 septembre 1477. THEY-SOUS-MONTFORT. — Theysous-Vlontfoft, Theyum , village à trois lieues au sud ouest de Mircourt , diocèse de Ton I. La paroisse a pour patron saiut Siniplicicn Martyr. Seigneurs, MAI. les comte de Lignéville , de Menser et le prieur de Relange. Bailliage de Mircourt, cour souveraine de Nancv. THEY-SOUS-VaUDËMONT. — On connait un autre They-sous-Vaudémont, village situé à une lieue et demie au midi de Vézelise , diocèse de Toul , dépendant de Dîarville, bailliage de Vézelise. Il y a en ce lieu une chapelle sous le titre de l'assort) ption de Notre-Dame et de l'ange-gardien , érigée en titre de prieuré séculier , fondé par le sieur Didier Virion seigneur dudit lieu en 1630. Le roi y a aussi ses sujets. THIAUCOURT. --Thiaucourt, petite ville du diocèse de Metz , sur le rup de Maid , huit lieues au nord-ouest de Nancy, à trois lieues de Porrf-à-Mousson , cinq de St.-Mihiel et sept de Commerey , cidevant prévôté royale, aujourd'hui Cheflieu d'un bailliage, cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur. La ville de Thiaucoutf est à gauche du rup de Mard, peu au-dessous de son confluent avec le Màdin. II* y a hôtelde^ ville, une église paroissiale, un couvent de capucins , dont rétablissement fut (i) Archives de Lorraine. (361) autorisé en 1708, et environ deux cents maisons , et trois cents habilans. La dépendance du bailliage de Thiaucourt n'est composé que d'environ vingtdeux villages ou hameaux , du diocèse de Metz, excepté Rambercourf-sur-Mas »ou Maid, qui est du diocèse de Toul. Les villages de Buxières et Chambley sont régis par la coutume de Lorraine , les autres villages par la coutume de St.-Mihiel. Ses bornes sont> àTorient le Rup-de-Maid, le bailliage dePont-à-Mousson et la terre de Gorze, au septentrion le bailliage d'Etal*!! , à l'occident et au midi celui de St.Mihiel. L'église paroissiale de Thiaucourt est dédiée à saint Remy. Thiaucourt est nommé Thcrnis-curtis vers l'an

1045, sons Richard évëque de Verdun , el'Theoldi-curtis dans une bulle, de Pascal II, de l'an 1106. Cette ville fait si peu de figure dans notre histoire, que je n'eu puis rien dire de particulier. Je trouve seulement que les bourgeois de Thiaucourt obtinrent en 1580, du duc Charles III, des patentes /jui les exemptent de la garde du château de la Chaussée» et de la juridiction du prévôt dudit lieu (i), à charge néanmoins que lesdits habitans de Thiaucourt entretiendront leur ville close et fermée de murailles. Saint Gibrien ou Maizeray, hameau à une lieue de Thiaucourt , communauté d'Essey-en-Voivre , pèlerinage célèbre dans le pays , où l'on honore saint Gibrien. J'en ai parlé sous l'article d'Esseyen-Voivre. TBICOURT.— Thicourt, ou Thicour, ou simplement Ticour ; on l'appelle aussi T/u'ëcourty anciennement Thiécurt, Thieneurt , en lalin Tusio-Curtis , Dci Curia 9 Ticuria , en allemand Diderich >• village enclavé dans le pays Messin , entre la Nied-Français? et la Nied Allemande, à cinq lieues de Boulay , deux au sud-ouest de Crehange , pareille distance de Fauquemont vers - l'occident. (i) Arch. de Lorr. Layel. colc'e/n CJiaussée. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.72% accurate

Thicourt est une terre considérable à laquelle sont annexées celles de ThimonTÎlle dans le bailliage de Château-Salins , celles de Vallerange et Vintrange, au bailliage de Dieuze el parties de plusieurs autres dans le même canton. La terre de Thicourt appartient à la maison de Croï -Havre. Au treizième siècle cette seigneurie appartenait à la maison de Lorraine , et elle passa dans celle de Dasbourg par le mariage de Thiébaut I , duc de Lorraine avec Gertrude fille d'Albert comte de Dasbourg. Ce mariage ne subsista pas , ^Thiébaut fut obligé après deux années de mariage , de répudier Gertrude, soit à cause de sa stérilité , comme l'assure Richer Moine et historien de l'abbaye de Senones, ou plutôt parce que le mariage était nul , ayant été contracté dans les dégrés défendus. Gertrude épousa ensuite Simon comte de Linange, et mourut en 1225 , sans enfans et sans héritiers. Après sa mort Jean d'Aspremont évéque de Metz, prétendit rentrer dans tous les biens des comtes de Dasbourg (1), comme ayant été autrefois fiefs de son église de Metz. D'autres seigneurs s'emparèrent des autres biens de cette riche succession , peut-être encore de la terre de Thiécourt. Cette seigneurie était rentrée dans la maison de Lorraine dès le commencement du quatorzième siècle. La terre de Thicourt est passée ensuite dans la maison de Fénétrange. Diane, petite-fille de Jean de Fénétrange, épousa Charles-Philippe de Croy, prince du Saint-Empire, marquis d'Havre ; c'est par ce mariage que les terres de Thicourt, Fontenoy-eii-Vôge, Dommartin, Bayon, Ogéviller et Fénétrange pour moitié en souveraineté, passèrent dans la maison de Croy. Il y avait à Thicourt une forteresse qui causait de grands dommages aux terres de Tévêché de Metz. Etienne de Bar, évêque (i) HÎ5t. de Lorr. t. 3. f>. 4t, nouv. édition. (562) de Metz, qui a gouverné cette église depuis 1120 jusqu'en 1163, la renversa. Jean d'Apremont s'en empara mais il fut contraint de la restituer au comte Albert de Dasbourg. Le château qui existe aujourd'hui , a été bâti par Charles-Philippe de Croy et Diane de Dommartin sa femme. Il passait pour un des plus magnifiques de ce temps-là , ce qui en reste annonce beaucoup de grandeur. L'architecture est ,de très —bon goût. 11 y a dans la cour de ce château , un portique , où l'on voit les armoiries de plusieurs maisons alliées à celle de Croy , entr'autre, celle (PAnne de Lorraine, fille du duc Antoine et mère de CharlesPhilippe de Croy, et au haut cette devise : tank Jins Croy. On remarque aussi dans tous les ornemens et sur les serrures des portes et fenêtres le D grec qui signifie

Diane, et le double qC, qui signifie Charles Croy, enlassés l'un dans l'autre. 11 y a sur le ban de Thicourt une carrière / d'une espèce de marbré gris , fort uni, dont on s'est servi pour l'escalier du château. ; A une demi-lieue du village, sur la hauteur du côté deChemery, on voit une chaussée romaine bien conservée, qui va du pays Messin dans le Saùnois. Le village de Thicourt est du diocèse de Metz. Gérard-à la- Barbe, seigneur de Thicourt , Adélaïde sa femme et Arnoù son fils, fondèrent le prieuré de Thicourt ou Thiécourt, au diocèse de Metz, et le donnèrent à saint Hugues; abbé de Clony. L'église du prieuré sert de paroisse , et (es biens sont unis â la mense capitulaire de la primatiale de Nancy. TH1EBAUMENIL.— Tbiebauménil , village sur la Vezouze , deux lieues et demie au-dessus de Lunéville. Ce village est du diocèse de Toul , annexe de Marainviller ; l'église a pour patron S. Evre. Bailliage de Lunéville ; dépend la ferme de Rohé. En 1272, l'abbé et les religieux de Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.73% accurate

(563) Belchamp, engagèrent à Henri , seigneur j 1er , il y en a encore nn autre dn diocèse de Blâmont, et à Cnnegonde sa femme , { de Trêves , office et bailliage de Villersleur rie durant , la seigneurie de Marain- la-Montagne, à une lieue et demie au nordviller et de Tbiebaumont (Thiebauménil), ! est de ce bourg; cour souveraine de Nancy, tout ce qu'ils y avaient , avec les deux \ Le roi en est seul seigneur. Il y a 25 haparts des grosses dimes en ban et en justice, j bitans. excepté les menues dîmes et les tiers des gros- Nous croyons que Thil près de Villersses dimes et le bouvrotdeleur maison deBeau- la- Montagne, est le même que Thil-Chdlieu(l),le moulin et l'eau de leur mou! in, jus- tel y rappelé dans une lettre de Jean, seiqu'à l'eau de Hadonviller. Cet engagement gnear de Thil-Châtcl , de Tan 1242 , qui se fit du consentement de Ferri duc de Lor- porte : que ce Jean est devenu hommeraine, qui avait la garde de toutes Ces cho- lige de Maheu ou Mathieu II , duc de* ses , lesquelles après leur décès doivent retourner anxdits abbé et couvent. THEÉBÀUT (S .) Sous Bouemoiit.— Le petit bourg de Saint-Thiébaut , situé au bord gauche de la Meuse, vis à vis de Bonrmont , autrefois siège de cette partie du Bassigny, qui ressortit au parlement de Paris , est à quatre lieues de la Marche et de Neufchâteau, cinq de Gond recourt : l'auditoire et les prisons existent encore ; le bourg dépend du bailliage de la Marche. Il y a en ce lieu un prieuré de l'ordre de St. Benoit , dépendant de l'abbaye de St.Mihiel. Voy. Bourmont Lorraine contre le comte de Bar-le-Duc , et tous ceux qui sont de Lorraine et en Lorraine. THIMON VILLE.— Thimonville , village enclavé dans le pays Messin, à gauche de la Nied -Française , àr trofe lieues et demie de Château-Salins , trois et demie au nord-est de Nomeny; diocèse de Metz, bailliage de Château-Salins, cour souveraine de Nancy. Thimonville appartient à M. le prince de Croy-d'Havré. On trouve sur le finage dé ce lieu une infinité de coquillages , fosSt-Thiébaul est un lieu de passage de ! !i,es et ** Pierrc? ***** de différ«'t« r façons, dont la plupart sont singulières. troupes, postes et carrosses. En 1444 , les habitans de Saint-Thiébaut ayant (ait rebâtir la tour ou donjon du même lieu, sans la permission de René roi de Sicile, duc de Lorraine, ce prince la fit démolir. THIL.— Thil , TiVa, était un village do diocèse de Verdun , dont la paroisse était en 1223, desservie par les prêtres de S t. -Nicolas de Gravière , hôpital dans la ville de Verdun. Aujourd'ui Thil n'est qu'une ferme proche l'église, dont S. Martin

est le patron. Dépend de l'égKse de Thil, Azane, annexe, dont le patron est St. André. Ville , prévôté de Merles , et Sommazone y hameaux , avec dès fermes de flo/faes, de Montaube , et de Selandre. Saint Etienne est patron de Sommazane. THIL , prèë de F ilUr s- la- M ont a g ne. « — Outre Thil dont nous venons de par(i)ArchÎT. deLorr. Ces pierres sont d'une matière aussi dure et de la même pesanteur que celles des cailloux ordinaires ; l'espèce la plus commune et la plus abondante, a la figure d'une coquille oblongue ; elle est courbe , d'une couleur grisâtre , replissée sur elle-même et terminée en pointe comme un bec d'oiseau. Ce sont des espèces He lentilles ; lorsqu'on les casse on sent une odeur de nitre- quelques unes sont entrelassées l'une dans l'autre. Tous ces coquillages sont parfaits 7 et on n'en trouve point des commencés ou d'imparfaits. On remarque que la terre des champs où se trouvent ces pierres , se durcit aisément , et prend arec la même facilité, d'elle-même, des formes singulières. On y trouve aussi des huîtres fossiles, les unes avec les deux valves , les autres ne sont qu'un massif solide et indivisible. On y trouve des matrices ou moules de

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.83% accurate

coquillages, avec une sorte d'enduit émaillé [juger en dernier ressort jusqu'à 25 livres ou de nacre, On y voit aussi des morceaux de terre jaunâtre, presqu'aussi durs que la pierre, et pétris de petites parcelles d'ardoises , qui forment sur la superficie de ces morceaux de terre, une - broderie très-naturelle, et dont le lustre augmente à mesure qu'on les- nettoyé et qu'on les lave. On- voit ces deux morceaux replias comme des gros vers , ou des serpens ; d'autres qui ont la figure de dauphins avec des espaces d'écaillés. On y trouve quelques morceaux assez gros, plats, d'une sorte de marcassite blanc , d'un transparent louche , non pas I revenus comme celui du erislal ou de la porcelaine ' électifs , dont l'exercice dure deux années. Il y a à ThionvHIe un' corps de caserne et un hôpital militaire. Le corps dn génie est composé d'un directeur des fortifications , d'un ingénieur en chef et de plaet 50 livres par provision Thionvifle est dans une situation avantageuse , sur la rive gauche de la Moselle , que l'on traverse sur un pont de bois , qui est un Chef-d'œuvre de l'invention de M. Zalgoebcr , capitaine Suisse ; ce pont se démonte en moins de quatre ou cinq heures. Il est défendu par un ouvrage couronné. Le corps de lliotel-de-ville est composé d'un maire ancien , alternatif et mi-triennal ; de deux échevins en titre ; de deux échevins et d'un procuteor-syndre , électifs tous les trois ans ; d'un receveur des de la viHe , et de six notables de la Chine, mais comme celui de l'alun bu de la colophane , du même poids à peu près que nos coquilles linaacières, mais non pas aussi dures , et on peut aisément les réduire en esquilles en les froissant. ' sieurs ingénieurs ordinaires ; il y réside La surface est un tissu rude et conv«rt de pointes aiguës en figure triangulaire ou carrée , issantes du gros de la pierre , semées également sur la surface en forme de dents de limes , comme une étrille. Il se trouve quelquefois une autre ■ espèce de pierres , composées de deux pièces parallèles, liées et accolées, dont les bords entr'ouverts ressemblent à une mâchoire garnie de deux, rangées de dents entassées l'une dans l'autre. Nous laissons aux physiciens et aux naturalistes , le soin d'examiner les causes de ces phénomènes de la nature. v THIONVILLE.— Thionville, en latin Theodonis~F 'Ma , en allemand DicdenHovcn , ville sur la Moselle ? à cinq lieues au nord de Metz, chef-lieu d'un bailliageaussi on commissaire-provincial y et un commissaire ordinaire des guerres; un lieutenant d'artillerie , un commissaireprovincial et un garde ; et un trésorier

particulier des extraordinaires des guerres. Thionville et très-ancien ; c'était autrefois un palais-royal , Villa-publica , situé sur la Moselle. Dès le huitième siècle, Pépin, premier roi Carloviwgien , tint une assemblée a Thionville. Cette ville est célèbre dans l'histoire de France par plusieurs assemblées politiques et ecclésiastiques, qu'on y a tenus au neuvième et dixième siècles. Yeri l'an ÎÔOO, Thionville fat possédé par des seigneurs partientiers*, dont la famille prit le nom de Thionvitie. Albert d'Àpremont épousa Marguerite , fille de royal , d'une subdélégation et d'un bureau (Thierry, comte de Thionville. de recette des finances. I En 1268 , ïe mercredi' après* la nn-caCc bailliage a été créé par édit du mois réme , Henri comte jfe Luxembourg et de de novembre 1661. II est régi par la cou- la Roche , s'engage envers le doc Ferri de tume de Luxembourg, homologuée par Lorraine (qu'il tiomni&son cousfn et nevea) le roi d'Espagne, Je huit avril 1623, et confirmée par lettres patentes du mois de juillet 1661. Les officiers de ce bailliage sont autorisés par leur édit de création, de] de 10,000 livres de Messins. et ses successeurs , de ne met re jamais , ni lui , ni ses descend ans, hors âe leurs mains le château de Thionville, sous peine, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

(365*) Les comtes de Luxembourg unirent, on ne sait quand ni comment , cette seigneurie à leur comté , avant la fin du douzième siècle ; et depuis ce temps ils ont toujours posséda cette ville; du moins ils oui en sur elle de légitimes prétentions. En 1367, l'empereur Charles IV duc de Luxembourg, accorda à ceux de Thion\ ilîe et des lieux de sa dépendance, le privilège de ne pouvoir êtne arrêtés, ni emprisonnés , pour dettes des comtes et ducs de Luxembourg leurs seigneurs (1) , dont ils ne seraient pas rendus cautions , et qui d'ailleurs ne seraient pas de condition servile. En 1443, la ville de Thionville était tenue par le duc de Juliers. Philppe duc de Bourgogne, voulant faire valoir ses droits sur le comté de Luxembourg , se présenta devant Thionville , qu'on devait lui rendre en vertu de certain traité 5 mais quand il fut devant la ville, il trouva tout le contraire de ce qu'il avait espéré. L'année suivante , par l'intervention de Jacques de Sierk , archevêque de- Trêves , l'accommodement fut fait avec le duc de Juliers , et le duc de Bourgogne entra dans Thionville , moyennant quatre mille Rides et quatre coursiers, qu'il donna au duc de Juliers , et cent mille Rides qu'il donna au duc de Saxe pour le prince son fils, En 1455 , la ville de Thionville se révolta contre Philippe duc de Bourgogne , lequel en ce temps-la,était en guerre contre l«»s Flauianset les Gantois (2). Cette guerla paix , et moyenna de faire une trêve , qui devait durer jusqu'à la Pentecôte ,, Thionville fut assiégé en 1558, par l'armée française , commandée par François de Lorraine duc de Guise. Il 6'en rendit maître le 22 juillet de la même année , après une vigoureuse défense de la part des assiégés. Le maréchal de Strozzi y perdit la vie. Cette ville avait été fortifiée par l'empereur Charles Y, qui en avait fait / une place importante par sa situation sur la Moselle. Elle fut rendue au roi d'Espagne Philippe H, duc de Luxembourg, eh 1559, en exécution du traité de CateauCambresis, Les prince de Condé , Louis de Bourbon , ayant vaincu les Espagnols à la bataille de Rocroy , assiégea et prit Thionville en 1643 , et cette place fut cédée à la France par le traité des Pyrénées , en 1659, On ne reconnaît à Thionville aucune antiquité Romaine; on n'y a trouvé jusqu'ici ni médailles , ni inscriptions, ni aucun monument antique. Le gouvernement de Thionville dépend du gouvernement militaire de Metz. On y compte environ 500 habitans ou feux. On en a augmenté et perfectionné les fortifications dans ces dernières années* Thionville est du diocèse de Metz. Nous -en avons

souvent parlé dans notre histoire de Lorraine , par rapport aux conciles qui s'y sont tenus, et aux célèbres assemldées que Qiarlemagne , les empereurs et les rois ses successeurs y ont re fut entreprise* à l'occasion de Wnceslas tenues. rui de Bohême, que ceux de Thionville 11 y a à Thionville une église paroissiale soutenaient être leur véritable seigneur, bien bâtie, avec des galeries qui régnent comme duc de Luxembourg. Les bour- tout autour, et trois couvens. Le premier geois {le Thionwlle se soutinrent fort bien, est celui des Augustins, ayant bon nombre de bonnes troupes à Le second couvent est celui des capurins. leur service. Jacques de Sierck , arche- Il fut établi en 1624, en vertu des lettres vêque de Trêves, s'entremit pour faire patentes accordées par Philippe IV, roi Kii0 ^uv^' hi5t' ^ LuXC'"b" *" 4' P* Unième est celui des religieuses de X,(2)!a"ooique île Philippe de Vign., page Sainte-Claire , dout rétablissement est de iSO. « 1655. La première fondatrice fut Claire* Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.84% accurate

(566) Eugénie, infante d'Espagne , gouvernante des Pays-Bas. Les biens de ce monastère ont été augmentés par la libéralité de Louis XIV. Vis-à-vis la ville de Tbionvïlle, sur le bord de la Moselle, on connaît deux villages nommés Jeudti , en latin Judicium y dont l'un s'appelle le Haut et l'autre le Bas-Juitz ou Jeuts . qui n'ont rien de considérables en eux-mêmes; mais qui sont célèbres dans l'antiquités par deux assemblées qui s'y sont tenues, l'une en 844 et l'autre en 845. Les princes Lothaire , Louis et Charles , se rendirent en ce lieu , avec Drogon évéque ou archevêque de Metz : leur oncle , fils de Charlemagne et frère de Louisle-Débonnaire , y présida. Leur dessein était d'y rétablir les affaires de l'église on leur état primitif, et de défendre de donner les biens ecclésiastiques à des séculiers. Ils envoyèrent au jeune Pépin , duc de Bretagne , et au comte Lambert , ordre de se rendre à^ leur devoir, et de reconnaître Charles, en qualité de roi de France et de leur souverain ; avec menaces , s'ils ne le faisaient au plutôt , d'aller tous trois avec leurs troupes, les punir de tout le passé. Ces menaces n'eurent point d'exécution. Les villages de Jeutz ne sont connus dans l'histoire , que depuis ce temps-là; ils ont donné leur nom au pays, ou comté de Jeutz, Pagus Judiciacensis, dénommé dans les capitulaires du roi Charlès-leChauve de l'an 844, et dans» un diplôme d'Othon-le-Grand, de l'an 973: Villa Beganeid in comitatu Judiciacensi; et dans un autre de l'an 960, In Comitatu judicii Pclra-villare et villare , atque Seimati Curtem.

THIREY.— Thirey ou Thirei , village du diocèse de Metz , qui se voyait autrefois à l'orient de la ville de Pont-à-Mousson , sur le Chemin de Metz. Il est fait mention de Thyreiy dans un titre de l'abbaye de Saint-Mihiel , donné entre l'an 1078 et 1095 , par lequel la comtesse Sophie reconnaît qu'étant malade à la mort , dans son château de Moneon , elle a don* né à l'abbaye de St.-Mihiel les deux églises qui sont à Thyrei. Pendant la guerre qui s'alluma en 1 1 53, entre les Messins e| les seigneurs voisins , pricipalement contre Renaud , comte de Bar , Trère d'Etienne de Bar , évéque de Metz, il se donna un grand combat à Thirey près de Pont-à-Mousson (1), entre Froidmont au nord , et le Pont-à-Mousson au midi, où les Messins furent battus. Thibaut II comte de Bar, voulant agrandir la ville de Pont -à - Mousson, et y attirer de nouveaux habitans pour la peupler , y fit venir les habitans de deux ou trois villages des environs , et les y transporta avec leurs paroisses. Il leur donna des places, pour s'y construire des maisons , et

leur accorda les libertés ou franchises des lois de Beaumont en Àrgonne, et ensuite celles de la ville de Stenay. Enfin en 1263 , il y transféra la paroisse de Saint-Martin de Thirey, qui se voit entre la maison des R. P. jésuites et l'abbaye de Ste. Marie de Pont-à-Mousson. Le comte Thiébaut fit aussi enfermer dans la ville, le village et la paroisse de S. -Jean de Blénod, qui est encore annexe de la paroisse de St. Jean de Pont-à-Mousson, unie à SicCroix-sur le Pont. / Pour revenir à Thirey , il n'en reste aujourd'hui que le nom , qui se conserve dans un * certain canton de vignes , à nn quart de lieue de Pont-à-Mousson , et on voit encore une grosse /ferme près du lieu où était anciennement ce village. THOLEY, abbaye.— L'abbaye %de Tholey, nommée originairement Tabuleium , parce que, dit l'ancien auteur de la vie de saint Paul évéque de Verdun , elle fut d'abord bâtie de pierres de taille en forme de planches; mais depuis on lui a donné le nom de Theolegium ou Theologium y parce qu'on y a traité souvent de Dieu et de ses attributs. Cette abbaye fut fondée par le roi Dagobert I. Saint Paul , (i) Histoire de Lorraine, t. a, p. 478, nouT. édit. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.74% accurate

(367) cvêque de Verdun, s'y relira, et en fat j> L'abbaye de Tholey reconnaît pour sou tiré pour gouverner l'église de Verdun , ▼ers l'an 626. Dans la suite , le monastère de Tholey fut soumis à l'église de Verdun, et devint comme le séminaire des évêques de ce siège , dont en effet plusieurs ont été tirés pour la gouverner. Saint Paul, évêque de Verdun (1), mourut en 648 , et son corps fut enterré dans l'église de Saint-Saturnin, qu'il avait fait bâtir hors des murs de sa ville episco~ pale , où le concours des peuplesqui vinrent en foule sur son tombeau , occasionna l'établissement -4'un faubourg, dit de Saint-Paul , situé* au nord de la ville de Verdun. L'église de Saint-Saturnin ayant été ruinée pendant les incursions des Normands , vers le commencement du dixième siècle , on négligea de la réparer. Les religieux du monastère de Tholey ayant appris oue le corps de saint Paul était ainsi abandonné, envoyèrent quelques-uns d'entr'eux à Verdun , pour enlever les ossemens du saint , qu'ils déterrèrent secrètement pendant la nuit et les emportèrent; mais en s'en retournant , ils furent miraculeusement arrêtés dans le milieu de la forêt à environ deux lieues de Verdun , sur la grande route de Metz, où ils demeurèrent immobiles sans pouvoir marcher. L'enlèvement de ces reliques ayant été découvert , on courut après les ravisseurs, Ils avouèrent le fait , et déclarèrent le mi racle que Dieu opérait par une vertu secrète , qui les arrêtait où ils étaient. Qn leur accorda une partie des os de la tête du saint, qu'ils portèrent à leur monastère : le reste verain le duc de Lorraine ; elle est du diocèse de Trêves. On conserve à Tholey les. reliques de saint Conrad, archevêque de Trêves et martyr, qui fut mis à mort près de là , par le comte et les bourgeois de Trêves, avant •qu'il eût pris possession de son église. Sa vie a été écrite par Thiery , religieux de Tholey. Le peuple de Trêves ne voulut ni le recevoir ni le reconnaître , parce que l'empereur l'avait nommé de, son autorité , sans l'agrément et la participation de ceux de Trêves. Sur un arc-boutant de l'église de l'abbaye de Tholey , à côté de la porte du nord , on lit ces paroles : C A P T V S ERATGALLUS. Et sur l'autre arc-boutant vis-à-vis : COEVNT CVM RVRE COLON*. 1625. En effet, en 1625,arriva la révolte des paysans d'Allemagne pendant la prison du roi François Iar , à Madrid. Parmi les manuscrits de cette abbaye, on voit le psautier grec de saint Siméon , reclus à Trêves, mort au X* siècle, et le commentaire de Smaragde, abbé de SaintMibiel , sur la règle de saint Benoit, trèsbien

conservés. Outre l'abbaye de Tholey , il y a encore un village du même nom , au pied de la montagne et de l'ancien château de Schambourg. Ce village est du diocèse de Trêves t bailliage de Schambourg. THON-LE-GRAND et Thon-le-Petit. — Thon-le-Grand , village à droite de la Saône ; cjeux lieues et demie au sud-est de du corps fut rapporté à Verdun dans son lia Marche. tombeau, et fut conservé avec plus de| Thon-le- Petit , village , mi-partie avec soin et plus de décence. On érigea une croix de pierre et un autel à la place où les religieux de Tholey- avaient été arrêtés. Ce lieu est encore à présent nommé Paul-Croy ; et la dévotion des fidèles que y allaient en pèlerinage , le rendit si fameux , qu'on y bâtît un prieuré de bénédictins , dont on voit encore quelques vestiges. (i) Histoire de Verdun , page 95. la Champagne, et très-près du GrandThon. Ce deux villages ne font qu'une seule et même communauté, dont une partie est du Barrois , et l'autre partie de la Champagne. La partie du Barrois est du bailliage de la Marche , présidiai de Labgres , parlement de Paris. M* le duc d'Orléans est seigneur de la partie de Champagne , qui est composée d'environ vingt-deux habiDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.65% accurate

(368) tàns. M. le marquis du Châlelet est seigneur de la partie do Barrais, et la justice y est exercée par son juge-garde. Jl y a dans cette partie, près de quatre-vingts habitans. Les Thon sont du diocèse de Besançon; la paroisse a pour patron St. Athanase. Il y a dans la partie du Barrois, un chàieau entouré de fossés , appartenant à M. le marquis du Châlelet. La seigneurie des Thon , appartenait au XV- siècle à la maison de St.-Loup. C'est d'Antoine de Moothureux, que Hue du Châlelet, conjoinlemen) avec Jeanne de Cicon, sa seconde femme, acheta en 1510 , la terre des Thon. Il y a À Thon-leGrand un couvent de cordeliers , où la maison du Châlelet a une chapelle , et où sont inhumés plusieurs seigneurs de cette maison. TIIOREY. — Thorey, village du diocèse de Toul , annexe de Dammarie , à une lieue au sud-ouest de Vézelise, comté de Vaudémont , -bailliage de Vézelise, Cour souveraine'deTïancy. Le roi en est seul seigneurs L'église a pour patron Saint-Laurent. Dépend le château ou hameau Oïstrcval ou Etreval, à une demi-lieue de Vézelisc, appartenant à MM. les comtes de Gournay. Le feu duc Léopold l'avait érigé en comté , le i2 septembre 1724 , et changé son nom d'Estreval en celui de Gournay. THUILLEY-AUX-GROSEILLES ou TÏIUSSEY.— Thuilley-aux-Gro&eillca, village situç â deux lieues et demie au nordouest de Vézelise , à deux et demie de Toul , diocèse de Toul , bailliage de Vézelise. Thuilley est nommé Titiltiacum, ou TuUUacum , ou Ardo et Arduha dans les anciens monumens du pays. On y voyait autrefois un palais des anciens rois de France, et on en voit encore les ruines sur la montagne voisine. On le nomme aussi Tussianum. Flodoard raconte que vers Tan £58 , Louis d'Outremer reprit par les armes, la maison royale de Tuuey sur la Meuse, avec^es villages qui en dépendent , et qui avaient été -donnés par le roi Charles son père à la leiae Ogive sa mère, pour son douaire. Le comte Roger avait usurpé cette terre , et la retenait depuis la prison du roi. En 8410 , on tint à Tuilley-au-Grosetlies ou à Tussey (i), un concile de quatorze provinces, ou xie douze provinces, selon d'autres exemplaires , du royaume de France. Ces provinces obéissaient aux rois Lothaire et à Charles-le-Chauve. Nous avons les souscriptions de cinquante-sept évêques qui y assistèrent ,, entre lesquels on remarque Teut-Gund de Trêves , Advcnliuê de Metz , Arnould de Toul , et Hat ton de Verdun. Les pères du Concile s'y plaignent , que de leur temps toutes les lois divines et humaines sont

méprisées , que tout l'ordre de la religion est confondu , qu'on ne voit partout que mensonge , mauvaise foi , corruption , homicide , violence, etc. Ils y firent divers rçglemens pour remédier à ces désordres. Le village de Tussey est aujourd'hui ruiné. Il n'y reste que l'église , qui a encore quelque revenu ; ce qui fait qu'on l'entretient , et qu'on y va dire la messe de temps en temps. Ce lieu dépend de l'abbaye de St.-Maosuy , il est situé entre la Meuse et la Moselle. C'est du palais de Tousy ou Tussey , que Charles-le-Chauve publia en 865, les capitulaires et ordonnances, qu'il envoya en Bourgogne , par Gau&lin et quelques autres. Le Pouillé du diocèse de Toul dit que Tuscy est annexe ou mère-église de Vaucouleurs. St. Rémi est patron de l'église. THUILIÈRES.- Thuillièrcs, en latin Tegulariœ , village du diocèse de Toul , souveraineté de France, officialilé de Vaucouleurs, parlement de Paris. Ce lieu (() Tom. a, Concil. r> 762. Digitizedby LiOO"

The text on this page is estimated to be only 12.89% accurate

(W) est situé entre Àigremont an nord, et Bonitoim»4es>Jkrfne an midi , stor la rivière d'Apance. Il était autrefois considérable, et a donné le titre à une maison ilr lustre dans la province : c'est la maison de Thuitière* qui portait d'or à la dof de goeuies, potée en pat, accompagnée de billeties , aussi eV» gueules* Noos tisonsdans la Chronique du doyen de St.-Thiébaot de Mali (1) , que le seigneur Vautrin de Thuilièreê se rendit redoutable par ses entreprises. Il était en guerre en 1458, avec le comte de Vaudémout, et prit à l'entrée do mois d'avril une forteresse nommée Hérouey, peotrétre Harouéen Lorraine, dans laquelle était enfermé Guillaume de Dommarim, qui soutenait Vautrin de Thuilièrcs, et qui la livra audit de Thuibères. L'année suivante le 13 d'octobre, Conrad Baye» évéque de Metz , fut arrêté pendant la nuit à Amance et mené en chemise an château de Condé sur Moselle, par Tillaume deDommartin et Vautrin de Thuilières. En 4*43 , le seigneur de Commerey , arec environ trois mille gens do roote, ayant enlevé un grand nomhft oThommes , de femmes , d'enfans et de bestiaux aux environs de Metz, comme ils les emmenaient, ils fuient rencontrés par Vautrin de Thuilières el le bâtard de Vergi , qui les battirent, les mi rcnt en fuite et leur enlevèrent tant ce qu'ils avaient pris. Conrad Bayer de Boppart évéque de Metz, qui avait été si indignement traité à Amance par Vautrin de Thuilières , s'en vengea sur les terres de ce seigneur. En 1460 , il obtiot dn roi René I , qui était alors à Taillebourg en Guyenne avec le roi Louis XI, des lettres pour la reine Isabelle son épouse , afin qu'elle donnai des troupes Lorraines à l'évêque Conrad , pour mire la guerre à Vautrin de Thuilières, qui avait profité de son absence pour faire le dégât dans les terres de l'évêcbé de Metz. Il marcha donc contre le (i) Histoire de Lorr. T. v, p. wxxij, preuv nouv. ëditioa. château de Thuilières; mais comme les troupes Lorraines n'étaient point afTec~ tionffées au prélat , et qu'elles n'allaient à cette entreprise qu'à contre-cœur > au lien de luj, servir, «lies semblaient a§ir en far venir 4es assiégea t cependant les troupes de Conrad emportèrent la place, la brçv lèreatet la- ruinèrent entièrement» Je ne, crois pas que ce château, ait été rétabli, Lféglisp a> village de Thnflières a pepr patron Saint- Valère. On y wif l'ancien château de Gesitett l'ermitage de Notre-Dame de Consola,-* lionne* du Çhàvre-Roche , fondé par les seigoeort.de Montureux. La seigneuriodeu Tbuilièm* estipossédée par ML d'Qablaâor ville. THUMERéVILLE. — TbumesértUe, village dn

diocèse de Verdun , à/ trois lieues d'Btam, dmuLet demie au sudouest de Briey , hailnami d'Eiaio , cour souveraine de Nancy. Notre-Barne en son Assomption est pataonaede la paroisse. On y compte environ den*&sit habita**» TICHElHWfT. — 'Kchemont nrest qu'Un hameau ,, paroisse c? ljBrtrize à une demi-lieue de Briey , diocèse de Metz , bailliage de Briey. Il y a eu anciennement dey seigneurs du nom de Tichemont. Madame la marquise deBé>m*,esf

The text on this page is estimated to be only 17.38% accurate

(570) votla préé de'Sancy , Tecette de Brîey et du bailliage de Saint-Mihiel. TIERCELET. — Tiercelet, en latin Tierceliam , Titlage dn diocèse de Trêves, bailliage de Viller-la-Montagne , dont il n'est éloigné que d'une lieue. M. le baron d'Eltz en est seigneur haut, moyen et T>as justicier 3 la justice y est exercée par son juge-garde. tîodefroy d'Autel , -seigneur de Tiercelet et de Bertrange en donna le 10 juin 1665, son dénombrement à Charles IV, •duc de Lorraine. TIFFERDANGE , ahbaye de V ordre de€ileaux. — L'abbaye de Tifferdange, ordre dcCheanx , dans le duché

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

(571) rechange que le duc Charles III , fit avec M. Nicolas Pseaume, évéque de Verdun en 1564 . de plusieurs (erres de son domaine , contre le marquisat d'Hattonchalel. TILLQT-SÂHfT-MAURICE. Le Tillot-Saint-Maurice , ou Tillotsou8-les-Côtc8 , village à trois lieues de Saint-Mihiel , quatre et demie au midi d'Eiain diocèse de Verdun, bailliage de St.-Mihiel , cour souveraine de Nancy et de la dépendance du comté d'Hannonville. On y compte environ quatre-vingts habitans. Le Tillot est annexe alternative d'HannonviIJe-sous-les-Côtes,et de St.-Mauricesous-lcs-Côtes. L'église est dédiée à saint Âbdon. En 1389, les habitans du Tillot présentèrent leur supplique à Robert duc de de Bar , le priant de les prendre sous sa sauve-garde et protection perpétuelle ; ce que le duc leur accorda, à coudition que chacun desdits habitans qui mettra aux champs bêtes tirantes , lui payerait deux franchards d'avoine mesure de Gorze , entre les mains du prévôt ou receveur de la Chaussée, et celui qui ne mettra bêtes aux champs , payeroit six deniers* messins au terme de saint Martin. Les lettres sont du 7 mai 1390. TILLOT-SUR-MOSELLE. Le Tillot ou Thillot , village situé dans un vallon sur celle branche de la Moselle, qui vient de Bussan , quatre lieues an sudest de Remiremont ; te village dépend de la paroisse de Ramonchamp , diocèse de Toul , bailliage de Remiremont. Il y a dans ce lieu une petite chapelle bâtie par les mineurs du Tillot sous l'invocation de sainte Barbe. Il y a foires et marchés au Tillot. Les mines de cuivre rouge sont fort près du village , sur le côté gauche de la rivière. Louis Barnet secrétaire du duc Charles II f , en avait obtenu la concession en 1598. En 1609 les mines du Tillot étaient en bon état : elles furent abandonnées pendant les guerres de Lorraine sous le duc Charles IV. En 1429, la duchesse Marie de Blois, régente de Lorraine (1) pendant la mino^ rite du duc Jean I, son fils, établit au Tillot un péage sur toutes les marchandises qui venaient de Bourgogne et de Franche- Comté. TILLY-SUR-MEUSE. — Tilty-*urMeuse , village ou bourg situé entre Verdun et Saint-Mihiel , sur la rive gauche de la Meuse, qu'on traverse sur un pont de bois pour la communication avec la Lorraine et le Barrois ; c'est le chef-lieu d'une prévôté de l'évèché de Verdun , à cinq lieues de Bar, à trois de Saint-Mihiel et quatre de Verdun , présidial de cette ville. i Tilly est du diocèse de Verdun, doyenné de Saint-Mihiel, archidiaconé de la rivière. Saint Satntin

est patron de l'église. Bertaire nous apprend que la terre de Tilly fut donnée à l'église

The text on this page is estimated to be only 8.66% accurate

(*rc> J'aico «Vin un s&amUtt leuwquable en cite d'Espagne , et eq earaetèffes, demi~ gotaiqeea, sur lequel aenf reprisantes don* éweapne au* arme* 4» BeV-le-Dec avant entée les deux barbeaux «ne esosse éjuBcepal* posée en pal ; «t «néons dudU sceau, ces. nutte; LE. 6AS&» D& LA. PREVOSTÏL DE TILLEL ta crosse è^pUcopaleplac^^aMrionikBar, entre lea deux &t£benn& , «est remarquable f et a sana doute «apport a rengagement fait de 1a nrévoté 4e T% 4 Henri de Bar seigneur de Pierrefort en 153&. En 1368^ te doc de Bouillon, seigneur de Sedan et de Jameia fit glisser quelques docteuns (1) proiestans dhne la prévôté de Mangienne et daaa ceUe de TÏUy , qui y séduisirent plusieurs personnes, et leur persuadèrent de se eouetrair* à le jnridiction temporelle de leur évéque. Mata Ni* cola* Fseaume>éVéquede Verdun en. 156A les réduisit a l'obéissance , en confisquant les corna et lea biene 4e «en sujets convaincus d'hérésie. Quelque tempe ansaeayanî Ters fan 1474 y le duo de Bourgogne, Charles-leKardi y étant venu à Verdun, pour se rendre souverain de cette ville, sous certaines, conditions, daet il était convenu avec Itaapereu*), les beargeoî» de Verdun ne, ▼iQuineent. noe< loi foire serment de fidéiité j mais comme ils avaient contribué 4 faire arrêter en: secrétaire du roi Louis XJ , nommé des; SaMes ,, et rataient, livré an gouvernent: dt Luxembourg qui le fit pendre', le: roi. donnai o/dee an seigneur de Craon qui commandait à Verdun , d'anréte* un dea magistrat» , et de le conduire à Tilljr-suc-Meose, on étant en chemise, t$te une et la corde au col , il derçann> j>a*don à Die» et au. soi. TINS «¥. — Tinery, village de la noronie de Vivier, deu* lieues au nordoneat. de Château-Saline, diocèse de Metz : les héritiers de madame la. princesse d'Epinois en sont seigneurs. Ce Heu est du bailliage de Château -Salins , (i) Ifist.de Verdun, p. 4 ',6. joone sou verni ne de Nancy. La pâmant a jponn; partroo, saint MédaVd. Il y a en ce lieu près de soixante et doure habitant. j TO^LAINCOLRT. — Tollaincourl w Tholaincourt , Tollaincuria , village (situé sue le Mouton x à une lieue et dejmie au-dessous de la Marche , diocèse de jTout., ci-devant du bailliage de SahrtThiéfoaut, maintenant de celui de la jMarche , présidial de Langres , parlement de Paris ; le roi en est seul seigneur. M. jJacqurn, ancien prévôt de la Marche jouit du domaine. La paroisse a pour patron saint Didier. Il y a environ soixante babitans , et un fief à M. de Juvîgny. I Rocourt est annexe de Tbllaincourt. | Le duc Charles

1IF, érigea le 10 avril 1583, en fief, la maison et les héritages que possédait Claude de Rouchelle à TofclaincourL TOLLY. — LeTofly», paroisse considérable , composée de sujets qui habitent des granges dans les montagnes des Toges, entre le Belliard et le rup de Vagney , ta nord-est de Rejnrremont , diocèse de Toul. Les paroissiens dn\ ToWy dépendent des bans de Vagney , de Moulin et dé Saint-Joseph. C'est dans ce dernier qu'en située réglise. H y a quatre foires franches chaque année et un marché par semaine , établis par lettres du 24 novembre 1795. Le Toliy est du bailliage de Remiremont. La paroisse du Tolly ne fut d'abord qu'une mission, établie par M. Virioa, conseiller d'état du duc, Chnrlea IV, et son résident en cour de Rome*. Touché du besoin d'instruction de quanlini d'habitans, répandu* dans les- montagnes àt cette partie des Vôgesy il donna ea 1650 , deux mille sept cents, franca haw» aux chanoines réguliers de Saint-Augustin de Lorraine % pour fonder une mission. TOMB LAINE. _Tombkine, Tu*bella, village dan* une belle situation, ta .bord droit de la Meurthe , un» demi~4ieac au-dessus, de Nancy , en face du efaàteaa de h Malgrange. Tomblaioe était ci-devant annexe d'fiseey* L 'église a poec pa^ Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.18% accurate

tron saint fient , M. le Prince 4e Beauveau en est «dîneur. Ce lieu M du feaiHiage -de Nancy. Dejpend l'ermitage de Ste.-Marguevite. TONNOY- — Tonnoy, Tonnagium , "village du diocèse de Tool , situé à droite de la Moselle , une lieue et demie audessous de Bayou , à une lieue et demie de Rosières , deux et demie de Véielb*} baiihage de Rosières. L'église de Tonnoy est annexe de FerTières ; féglise a pour patron St. -Laurent. Seigneur, H. Humbert de Tonnoy. Felle-tur-MotéUe dépend de Tonnoy ;il 7 a une chapelle sous l'invocation de sainte Catherine. Dépend encore Cbyw/fer, où il 7 a une églisesuccursale dédiée à saint Jacques. Tonnoy se nomme en latin Tonnagïa , apparemment parce qu'autrefois il y avait là un passage, où l'on payait certains droits nommés dans le pays Tonneux , TenoHum, On le nomme quelquefois Tonnoy y mais par erreur, car Tannoy est en Barrois , autrefois annexe de LonÇïviHe, érigée en cure depuis Tan 1696. onnoy est appelé Tournojr dans un titre de 131 1 . Il y a sur le ban de Tonnoy une verrerie et un moulin. Xe château de Tonnoy est célèbre dans notre histoire de Lorraine. Le comte de Lignivilte , après avoir repris Châté sur les Français, reprit de même les villes d'Bpinal , de Mirecourt , de Neufchâteau , de Commercy , de Ligtiy , de Bar-le-Duc, et les châteaux de Void , d'Harroué , de Tonnoy et de -Savigny (1). Ges places furent toutes prises par attaque, ou surprises par adresse, avec tant de bonheur , que la plupart des gouverneurs se rendirent après quatre votées de canon. Le marquis de la Ferté , qui était alors -en Champagne auprès du roi Louis XIV > accourut en Lorraine, dont il était gouverneur, et envoya le sieur de Berreau , avec quelques troupes, pour reprendre le château de Tonnoy. Un soldat de fortune, tailleur de (t) Histoire de Lorraine, t. vj. p. 3J8, 3$g» nouvelle édition. * C«9»ï prx>Je«eiof^v «tourné Jean te Hargne , s'en était emparé avait sei» compagnons, pour le doc Charles IV, trois, jours auparavant. de Berreau n'y avait faft mener pour le battre qu'une seule pièce de -canon, «ont l'affût ae rompit, après avoir fah un petit trou au drtteau u l'endroit d'une fenêtre. & de- t » Ferlé impatient de voir ce siège uVer un longueur , et craignant que lu courte de Lignâville ne le vint secourir , y accourut lui-même , et accorda au soldat qui commandait dans te château et * ses compagnons tout ce qttfb voulurent pour leur retraite. B fattut même que ffc général s'approchât à la barrière pour lui parler, «t qu'il lui donnât le sieur de Berreau en étage pour la capitulation. Avec tout eela les partisans

du maréchal de la Ferté firent imprimer à Paris une relation de ce fameux siège', sous ee titre t iu priée du fort ûhdteau de Temoy un Lorraine , par le marqua de ht Ferté. Long-temps auparavant , et pendant la guerre du duc de Bourgogne Gharles-leHardi, contre 9e duc René II, une troupe de Bourguignons s "étant emparés de Tonnoy et du château , un paysan du lieu en vint donner avis au capitaine Malortie, qui était à ftosières-aux^Salines (1), et lui dit qu'il y avait à Tonnoy environ quatre cents Bourguignons, et qu'il ae portait fort de les lui livrer , s'a voulait le suivre pendant la nuit avec ses gens: te > bonhomme, { dit l'auteur de la Chroni> que de Lorraine y éepuù Tan 1350 7 ua» qu'à l'un 1544) qui bien sçavoit te eue> mân , droit audit Tonnoy tes guida. > Leadits Bourguignons dedans les maison» a tous logies étaient, excepté tes chefe que » au Chtstel estaient, lesd. grand guet » faisaient : mais le bon-homme qui tes » entrées sçavoit, tneima la bande a? » droicte , que dedans Tonnoy entrirent , » menant sy grand bruict des coups de » ooutevrines , qu'ils cofoucirent lesd. > Bourguignons : tous ceux qu'ils ren» controient, les melloient à mort, al(1) Histoire de Lorraine, t. preuves.

7^ PDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

(374) > loient de maison en maison très-fort les » ils forent compris sons la puissance Belgî» chcrcboient; ceulx du cbasleau ils ne* que. Pline (1) et Strabon (2) parlent aussi > les peurent avoir, dedans s'estoient en- • desLeuquois; etLucain loue leur adresse (5} » fermes. Quand ils eurent tous ceulx dud. > Tonnoy défrouquez , ils prirent tous les » harnois et joyaux , et plus de sept vint » chevaulx, tous aud. Rosières ont me> nez, et à leur prou fit ont tout butiné. > Quand Tint du matin , ceulx du ebas» teau se sont parlys; aud. village en > trois ou quatre maisons le feu ont bouté; > baslivement vers monsieur de fiourgo> gne se sont tous allez et les nouvelles > lui ont contez. Quand ce a ou y , fort > couroucé a esté; il a faict serment que > après Nancy prinse, il en fera la ven» geance d'aultre coslé. » La maison de Tonnoy porte d'azur à la croix d'argent , cantonnée de dix-huit fleurs de lys d'or, cinq aux deux premiers quartiers passés en sautoir , et deux aux deux derniers quartiers. T0RSCHW1LLER. — Torcheville , ou Torschwiller y village au-dessous d'un étang, à trois quarts de lieue d'Alberstroff, de Gufozeling et de Lohr , trois au nordest de Dieuze, diocèse de Metz, de l'archiprêtré de Morbange, bailliage de Dieuze, cour souveraine de Nancy. Tprschwiller appartient à la maison de Créhange. Torscbwillcr était une ancienne maison, qui portait face, l'écu déchiqueté. - TOUL. — La yillc de Toul, capitale du pays des Leuquois 9 ville épiscopale, chef d'un des plus vastes diocèses des Gaules , sofTragant de de la métropole de Trêves. Cette ville a toujours porté le nom de Toul , ou Tullum , et a toujours été regardée comme capitale des peuples Lcuquois , Leuci , connus dans les commentaires de Jules-César (i). Ces peuples étaient au moins aussi étendus que l'était le diocèse de Toul. Les Leuquois étaient Belges ; et lorsqu'on partagea la Gaule Belgique en deux provinces, - (i) Casai*. Comment. L. i; e. 9. Htec sibi\ cuvœ esse.; fru mentit m sequanos ,• Leucosj Linçories subministrare. I * à tirer de Tare , ou plutôt à lancer lézard. Opiimus excu&so Leucus , Rbemusqne laoerto. Tacite (4) parle de la cité desLeuquois, et dit que Fabius Valens reçut la nouvelle de la mort de Galba , et de l'élévation de Vitellius à l'empire , étant dans la cité des Leuquois. Dans ce passage, les savans croyent que Civitas ne signifie pas la ville des Leuquois , mais leur pays , leur canton , les peuples de leurs dépendances; car nous ne trouvons le nom de Tullum, comme Cité , ou capitale des Leuquois qu'au deuxième siècle. Ptoléraée , qui vivait en ce

siècle*là , est le premier qui en parle , Oppida Leucorum Tullum et Nar sium ; les deux villes principales des Leuquois sont Toul et Nais. Nous avons parlé de Nais , Nasium en particulier. Voici comme l'itinéraire surnommé d'Antonio dispose les milles de Rheims à Metz. l'Itinéraire b'Antonin. Dorocurtorum. Reims. Fanum Minervœ. . . M. P. XIV. ArioUan M. P. XVI. Calurigas M. P. IX. Natium M. P. IX. Tullum M. P. XVI. Scarponam M. P. X Divodurum. Mets- . . M. P. XII. Les Tirlbs de Peutihcbr. Rémiges les Rémois. Deuroeurturo. Reims. Tanonice.. . • . . . XX. Caluricis . IX. Nassio XIV. Ad fines , (5) Mose Fluo. TuUo XI. Scarpona XIV. Divodurum; Medio-matricts.' 'Metz. Mosella Fluoius. ci Si Plin. L. 4i c. 17. Leuci liberi. Strabo. L. /|. Locan. Pharsal. L. 1. ^. 4? 4* Tacil. Lib. 1, bist. c. 64 ■ J5) Ad fines et Mosa Flavius, peat-cli» Commarci ,• Commarchia.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.58% accurate

(37*/ Le père Benoit Picard capucin de Toul, cite comme de l'itinéraire d'Antonio Fine» on Faut à cinq mille de Nais, de celle sorte: Caturices. ... M. P. IX. Ad Fines. ... M. P. V. Nasio. ..... M. P. IX. Tullo M. P. XVI. Mais je ne trouve rieti de semblable dans l'itinéraire d'Antonio. Les tables de Peutinper mettent Fuies entre Nasium et Toul. Depuis ce temps on trouve asses souvent dans. les anciens , la ville ou cité de Toul. Il en est parlé expressément dans la Notice des villes de l'empire sous l'emreur Honorius , Civilas Leucorum , Tullo. Les évéques de Toul dans les conciles souscrivent , Episcopus Leucorum , ou Episcopus Cioitati* Leucorum. Le roi Dagobert I , dans une charte pour l'église de Tou) , confirmée par les rois ses successeurs , et Cbarles-le-Gros en 584 , nomme Cioitatem Leucorum, quœ non dieitur Tullensis , ou Urbem Leucorum. M. le Blanc dans son traité des monnaies (1), avance que les rois de France de la première race , ont fait frapper des monnaies à Toul , ayant d'un côté l'effigie du prince avec ces mots : TVLLO. CIVITAS. et sur le revers, une croix avec ces deux lettres T. f. V. et dans l'exergue, DRVCTOV^LD. MONET. Le Monétaire Druclooald. Sous Charles-le-SimpIe , l'effigie de la croix avec cetie légende. KARLUS BEX, et au revers, TVLLO. Quoiqu'on -ait frappé une infinité de pièces de monnaies à Toul , comme il parait par les titres du pays , où il est souvent parlé des monnaies de Toul , cependant elles sont très-rares en Lorraine. On pent voir notre dissertation sur les monnaies de Lorraine , où nous avons parlé assez au long de la monnaie de Toul. La ville de Toul est dans une situation très-avantageuse , sur la Moselle , à (a) Le Blanc, traité des raonoaies , p. 58. cinq lieues de Nancy à Uoricn: , et autant de Pont à-Mous&oo au nord , et quatre de Commercv au. couchant y dans un pays fort fertile en froment et en vin. Toul a été très-souvent exposé aux malheurs de la guerre > à cause de sa situation entre la France et l'Allemagne ; entre le Barrois, la Champagne ,. la Lorraine, le pays Messin. Les princes de ces dîfférens états étant presque toujours en guerre, la ville de Toul se trouvant sur leur toute , au milieu d'eux y et de petite défense , était souvent exposée aux insu}tes des uns et des autres. Les Romains demeurèrent maîtres des villes de Trêves , Metz , Toul et Verdun , et des peuples dépendans de ces trois villes , jusqu'à l'entrée des Francs ou Français dans les Gaules. Les Français en chassèrent les Romains , et ces trois villes demeurèrent soucuses aux rois d'Austrasie sous les rois

Mérovingiens et sous les Carlovingiens. Après la mort do roi Raoul , elles furent assujetties , du temps de Louis d'Outremer , à l'empereur Otton I , et aux empereurs d'Allemagne ses successeurs. Les trois villes épiscopales , dont nous venons de parler, devinrent impériales vers l'an 936 , an dixième siècle , lors2u'elles passèrent sous la domination des Itlon '% et elles sont demeurées sous la protection de l'empire d'Allemagne jusqu'à l'an 1552, que les princes d'Ailelemagne en cédèrent la protection au roi de France Henry II , qui en devint par là souverain. On croit que ce fut St.-Gauzelin , qui a été évéque de Toul depuis l'an 922, jusqu'en 962 , qui obtint de l'empereur Otton I, la dignité de ville impériale pour la ville de Toul. Il est certain que saint Gauzelin avait reçu le comté de Toul de cet «empereur. Voyez le P. Êenott , hist. de Toul , p. XX , preuves. L'empereur Henry-rOiseleur en 928 , accorda au même prélat les droits régaliens , avec de grandes exemptions. Voyez le même, ps XV III , et notre histoire de Lorraine T. 1 888. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 10.04% accurate

Les evéqaes de Toul eut joui grande autorité non-seulement pour îc Spirituel , mais aussi 'pour le temporel dans leur tille épiscopale« lie faisaient *e*fcrcer leur juridiction 'par *dee comtes , tfofftnou* donnerons)a Este ét-après. Ces «préfets 1» lassèrent dès comte* , qui çldeut sur leurs 'sujets , et e/uetqoefois sur éûx-internes , ou sur fetfr temporel , unie ttop "grande autorité. Ils rachetèrent Ce comte* , qui ëtaft passe' à des princes delà maison deijorraine, et le réuni($96) dWUean-Jkpttste, dont l'église est dans le cloître , et la paroisse de sainte Geneviève, dont l'église est à la porte de la maison épiscopale j en sorte que son enceinte était plutôt celle d'un château que d'une ville. Les ruines de cette enceinte, qui se remarquent eneose' aujourd'hui, août depuis le couvent des R. P. Cordelîeis jusqu'à la Croiœ de Fuere, (ou de dehors) et après avoir remonté jusqu'à révise de St.-Gengool, viennent descendre à la Porte au Guet , d'où la moraille do fem au domaine tte revécue. Ce fut Gale Teinte retournait vers la cathédrales ce de Sorcy évêqne de Toùl qui le tira des mains fitu duc FerrïTF ,«14361, Voyez «le^'-beridit Hàt. deTHe de Toul dans les commenoemens toit «fort petite, et ne comprenait gtie Yeapaoe qu'occupent aujourd'hui la Maison épbcopale, la cathédrale , le cloître des chanoines, les paroisses de St.— taière enceinte, firent faites sous Fcneyire de Valentinien I. Vers l'an 1238 f Roger de Marcey évêque de Toul , par la permission lie l'empereur Frideric II % portée par son diplôme daté de Landau le 9 d'avril 1258, augmenta considérablement l'enceinte de la ville de Toul > en y joignant le bourg et la paroisse de St.-Àmand , et les églises de saint Anian et de saint Pierre , avec leurs dépendances , ejai étaient à l'occident , au nord et au midi de cet ancien château. Enfin en 1700, le roi Louis XIV, renversa les anciens murs et les vieilles fortifications de la vifle de Tonl, et y forma une nouvelle enceinte ., beaucoup plus vaste que les précédentes* Il j ût commencer de nouvelles 'fortifications régulières, flanquées de neuf bostsoos royaux , ce qui rend ht place beaucoup plus grande , plus belle et plus régulière qu'elle n'awrit jamais été. On peut voir le plan de la ville de Toul qam sraos avons donné dans le V tome de l'histoire de Lorraine , et l'histoire do Toul

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.88% accurate

'do P. Benoît 'Picard capucin* p. x6 , Î7 , 18 , ». Lorsqu'on démdlit les andens murs; de cette Ville, on trouva dans tes fbn-' démens quantité de médaillés et monnaies, Le P. Hennit Picard , qui était, alors à Toul /"et qui avait eu la commission de 11. de Viflemont, ingénieur en cbef , de recevoir les médailles., que les ouvriers trouvaient enTemuant la terre, en rapporta un grand nombre qu'on y découvrit, de toutes grandeurs et de toutes sortes de métail ; tant du tant que du bas empire, depuis Auguste jusqu'à Posfhume. Le même père Benoit qui était de Toril, dit qu'avant ce temps-là et avant M. Pavier lieutenant-général au bailliage de Toul , et depùb président au conseil souverain d'Alsace , les antiquités et les médailles étaient si communes à Toul (577) i, que les plus curieuses et les plus rares ne se vendaient qu'au poids ; et qu'on était si peu curieux , que les enfans les mettaient au jeu , comme ils auraient fait un liard. M. Parier fut le premier qui les chercha et qui en fit connaître le prix. Depuis Tan 1700, qu'on commença à travailler aux fortifications de la ville de Toul, on fit un triage des plus belles et des plus curieuses tque l'on envoya à Paris. J'ai un écrie du R. P. D. Joachim de la Roche bénédictin , qui demeurait alors à Toul, dans lequel il donnait l'explication de ces médailles à M. de Villemont son ami. J'ai appris de feu M. de l'Aigle grandarchidiacre et officiai deTévêChédeTouI, qu'une grande partie des anciennes murailles de la ville de Toul était fondée et posée sur des pierres qui avaient servi aux tombeaux des anciens payens, nabi* tans de cette ville ; les architectes d'a>iors , pour d'épargner la peine de creuser jusqu'au bon fond, se contentaient de placer une pierre de taille , d'une certaine grandeur , sur laquelle ils bâtissaient hardiment , sûrs de la bonté des matériaux de ce pays-là. En travaiflatit aux nouvelles fordflca~fious , on 'tira- de terre: (wantâenWM pierres, -éotft la plupart étaient Purgées 4e figures çt d'inscriptions, *Ge digne aretâdtaer* m*a assuré qu'il avait *eoj*ié ces inscriptions , et H m'avait promis de me les donner , mais il ri'a pu les retrouver , et •apparemment elles sont perdues ipour toujours. Quelques temps après, étattteHé iHVml, on me conduisit derrière la cathédrale , ou je vis la déesse TMFIA, avee d'autres figures fen bas-relief, 'taillées dans un gros bloc de pierre. J'allai aussitôt en donner avis à if. Paris Fainé , qui logeait alors chez M. Groselier , et «qui £t incontinent enlever cette pierre, et la fit mettre dans la cour de la maison où' il demeurait : je l'y ai vue encore depuis , mais je ne sais ce qu'elle est

devenue. M. de Mainbourg chanoine de la -cathédrale de Toul , dans une lettre

The text on this page is estimated to be only 22.76% accurate

(378) figure était hante de deux pieds, et était placée sur un chapiteau d'une colonne ornée de fleurons, au bas de laquelle étaient ces mots : D. 0. M. IANO. Pour BACCRI-ARA, qu'on dit avoir été trouvée à Baccarat sous une voûte , du temps que Çpnrade Bayer de Boppart , é?éque de Metz , y faisait travailler à la construction du château de Baccarat , je doute beaucoup de la vérité de celte découverte. Baccarat et son château sont trop modernes , pour qn'on ait pu y adorer Bacchus. F* oyez et que j'ai dit ailleurs sur Baccarat. Mais pour le culte de Baochus à Toul , je ne le conteste point. Cette ville abonde en vin , et ses environs sont des vignobles. Sur le chemin de Toul à Ponl-à-Mousson on voit les vestiges d'un camp Romain à J ail Ion , environ à trois lieues de Toul. A une lieue et demie de la même ville , vers le couchant , et au midi du bourg de Foug , on voit dans la campagne quelques ruines de la ville de Savonières , Saponariœ , où l'on tint un concile célèbre en 859. A une lieue au-dessus de Toul , sur la Moselle et sur le chemin de Nancy , on rencontre Gondreville lieu célèbre sous les rois de la première race , sous l'empereur Louis-le-Débonnaire, et sous les rois ses successeurs. M. de Kiguet grand-prevôt deSt.-Dié, et après lui M. 1 abbé Hugo , ont cru que le premier siège épiscopal des Leuquois était la ville de Gran en Bassigny , et que St. Elophe martyr dans ce pays-là , en avait été premier évéque. On lient le diocèse de Toul pour un des plus vastes du royaume. On lui compte près de deux mille paroisses , outre un très-grand nombre d'églises à clocher. Il renferme dans son étendue trente-trois villes ou bourgs considérables qui en dépendent ; deux duchés , Lorraine et Bar ; deux principautés souveraines, Salm et Vaudémont , le comté Régalien d' Apremont , le marquisat de Pont-à-Mousson, un très-grand nombre d'abbayes célèbres, de chapitres et de prieurés. On croit qu'un évéque de Toul a soiis sa juridiction spirituelle près d'un million d'âmes. Les évêques de Toul possédaient autrefois en régale plusieurs abbayes. On remarque dans le même diocèse le chapitre de St. -Die, qui tient rang entre les églises insignes , et jouit des droits quasi épiscopaux , arec territoire séparé, de même que les abbayes de Senones , de Moyenmoutier , d'Etival et de Domèvre. Quant au temporel de cet évéché , l'évêque de , Toul y possède quatre châtellenies: 1° Celle de Blenod 9 où l'on voit encore quelques vestiges d'une ancienne forteresse , qu'on croit avoir été bâlie par les Romains , et Ton y trouve de temps en

temps des médailles antiques* M. du Saussay évéque de Toul (1) , remarque que de son temps , on trouva à Blenod une statue d'Apollon, avec des colonnes et des restes d'un temple. Les Gaulois appelaient Apollon Delenus , et il y a beaucoup d'apparence que c'est de Belenus que vient le nom de Blenod , Belenodium \ Bulligny son annexe , Belcniacus . vient aussi de la même racine. 2° Brixeiy surnommé aux Chanoines y â cause d'une collégiale fondée au même lieu par Gilles de Sorcy évéque de Toul en 1261. 3.° Livcrdun, lieu célèbre qui était comme le boulevard de l'église de Toul , et qui au commencement du cinquième siècle avait résisté aux efforts des Vandales. 4.° Mèzière , d'où dépendent les villages de Xuillet et de Bain vil le. Le chapitre de la cathédrale de Tool possède trois prévôtés , savoir : 1.° VillèSaint- Etienne. 2.° Void , où l'on croit ♦qu'il y avait autrefois un palais des rois de France , nommé Novicntum , ou Nonientum* 5.* La prévôté de Vicherey , où il y avait un château très-considérable. Il se donna une sanglante bataille auprès de Toul en l'an 612 , entre les deux (i) Benoit, hist. de Toul, p. a3 et a{. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.15% accurate

(579) frères T h éodebert roid'Àustrasie et Thierri roi de Bourgogne. Eudes comte de Champagne mil le siège devant cette ville en 1052/ l'empereur Conrad-le-Salique étant Tenu en Lorraine , obligea Eudes à levée le siège , et à faire la paix ; mais Eudes désola le pays , et fut tué devant le château de Bar en 1037. Ceux de Commercy assiégèrent aussi la ville de Toul en 1173; mais ils furent contraints d'abandonner leur entreprise , par Gérard de Lorraine comte de Vaudénaond second fils du duc Gérard d'Alsace. Conrade Probus évêque de Toul , assiégea encore cette ville en 1285 , pour réprimer ses sujets révoltés ; mais son entreprise eut un mauvais succès, il fat obligé de se retirer. C'est à l'occasion de ce siège que les bourgeois de Toul , pour se forti 6er contre les surprises de l'évéque Conrade, firent élever une tour fort haute , qu'ils appelèrent par dérision la Gtoriette on Qui qu'en grogne (1) , parce qu'elle dominait * sur le palais épiscopal , et qu'elle fut bâtie malgré l'évéque et ses alliés. Celte tour a subsisté jusqu'en 1700, qu'elle a été détruite à cause de la nouvelle enceinte de la ville. Le duc Ferri 111, asiégea la ville de faute de vivres. Le due fat maintenu dans l'advocatie de la ville , avec une pension annuelle de quatre cents francs barrois. Henry-de- Ville évéque de Toul, en 1409 , oubliant les services que lui avait rendus le même duc Charles II, son parent et son protecteur , s'adressa au roi de France, pour renouveler les anciens traités au sujet de la garde de la ville de Toul , sous la pension des quatre cents francs par an. Les chanoines au contraire craignant que les Français ne s'emparassent de leur forteresse de Void , la livrèrent au duc de Lorraine , et le prièrent d'y mettre garnison, ce qui fut exécuté en vertu d'un traité qu'ils firent entr'euz. Ferri de Vaudémont frère du duc Charles II, s'empara de même du château de Vicberey au nom des chanoines. Le duc de Lorraine n'étant pas en état de faire beaucoup de mal à l'évéque et aux bourgeois de Toul, par les précautions qu'on avait prises , somma seulement les derniers de lui payer une somme de sept cents francs d'or , ^portée par les traités de paix précédens , et de laquelle ils lui étaient redevables. Cette dette était juste, mais comme les bourgeois n'étaient point alors en pouvoir de la payer au duc , l'évéque voulant les empêcher d'entrer dans Toul avec le comte de Bar et Henri comte Ae nouveaux traités avec ce prince , et de Luxembourg; la ville se rendit en 1301 , au comte de Bar , qui soutenait le parti de l'évéque contre les bourgeois révoltés. Le duc Ferri IV , l'an 1312 , entra

dans la ville de Toul , et s'en rendit maître; les bourgeois s'obligèrent à lui payer cent livres de pension annuelle , et demeurèrent sous sa protection. Le duc Charles II , en 1402 , assiégea la ville de Toul et mit son camp sur la montagne de Saint-Michel , qui est voisine de la vflle; il y éleva un retranchement garni de madriers et de palissades , où il plaça quelques pièces d'artillerie , qui tirèrent contre la ville. Après deux mois de siège , la ville fut obligée de se rendre , (i) Hist. de Toul. p. 4$7 et miv* prétendant les restreindre aux termes des anciens, emprunta en leur nom celte somme de la ville de Metz , pour les acquitter envers le duc de Lorraine. On peut voir l'Histoire de Toul du P. Benoit de Toul, et notre histoire de Lorraine. Antiquités sacrées et ecclésiastiques de la viUe de Toul. On croit que saint Mansuy premier évéque de Toul , et apôtre des Leuquois , a vécu vers l'an 340. Il bâtit près delà ville au lieu où est l'abbaye de SaintMansuy , un oratoire sous l'invocation de saint Etienne premier martyr : ensuite le siège épiscopal fut transféré dans la ville ou dans le château , où est à présent la cathédrale , qui est des plus belles et des Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 7.85% accurate

(*W) ctbàties.tOn y* travail!* poi*ati , et y employa ■am céajtore architecte, nommé Jacquentin de Commercy. Biles »ne Tuvent achevées 'qu'en 1496. La face de l'église a »cent trente pieds de largeur; les -deux tours «art chacune 319 pieds de hauteur, non «compris les fleurons , qui en ont huit •cove ocjdunTbui quelque vestige dans la personne du prêtre semainier, qui couche an «dortoir , et qtie pour cette raison on nomme Dort icularktè , Dortetkr. lie chapitre -de la cathédrale de ?onl «était autrefois composé de soixante ebauokies ; ensuite M fut réduit par autorité thi «saint siège à «toquante -et enfin à trente eept. Anciennement les dignités du chapitre étaient électives. La Maison-Sien située dans la ville de 500 ans «près, le chapitre fit travail 1er j HJoul reconnaît pour fondateur Tévéque saint Gérard mort en 994. On y nourrissait les pauvres et on y recevait le tiers des enfants 'trouvés. TSlïe a aussi servie de retraite à ties ecclésiastiques, que le grand 'âge met hors d'état d'exercer leur miSamte Geneviève. — Il y avait autre1/égb'se a 17$ pieds de long, dépôts la fois une tibbaye sous le nom de Sainte^fraude-porte jusqu'à l'entrée du chœur ; de jabé a «quatorze pieds de largeur et 'le chœur $7. Depuis 9e concile d* Aîx-la^Gbapelle de £17, où Ton dressa toi régie pour être «urne «par les dxanoîaes qirï devaient vi"we en oqmaaun , 4'evêque ^rotaîre , et «près lui Aerooà, et enfin hudehne, mirent tous leurs soins à introduire cette manière de «vie dans leur cathédrale. Us y réussirent , et Ton voit qu'en 896, les ebanoines vivaient en commun dans un même cloître, ayant uh dortoir et un réfectoir commun. Mais ^cette manière de vie ne -subsista pas long-temps

The text on this page is estimated to be only 5.92% accurate

(561) •wra,la patte méridionale,- et cette aitaa- Msrténe étaient deanea au* moines (*>, tien «tait «m grande- occasion de dérm- afin qn'ila s'en sentissent ponr détourna* gemenr à, ces fille*,: mibi w&ri modum les.pieeres, le» épine* et tourauh* obswMiuta cattitu* patkb*t*r dhpendiiuiu , ci* , passe quo sonnent dans 1/n psnaan Cette abbaye fat brûlée par Bodes. eoeatet, sions, ils marchaient! piedsrnna. de Champagne , dans In temps, «[«'il assiét- U y> a ne* d&nnéea qu'en> cuensant le» géais la ville de Teuk Mais Udoa évéqne snatemins. du nenvean Misaient' «ksi reUV. deToolet snccessenr de sains Lion IXjgieax de Saint-Erse,, outrons* «nefla, fit rétablir. gare en.reW, Isès-Wenfailei BUe était pks» jdbbare de Saint -tore. _ t/ab. »^i«^^^«»»«*g««l'éeéwie L-«Mme qoi vivait* en 854,. deiCérea^qne l'on conserve, dan» le» caet ^ui fat inhumé dan» l'église esthé- 1*"»"»»' * «*■ ¥»»■;««*■*»* les>méj^f daiUes ,, je n'as m mille part cette déesse L'église de l'abbaye de SamtBvr. fat1 ? * «P.-*?-"»* ^ P01* 'Si0™ détruite en ,5»2;apVè* sa démolition on^^P»'*'"» le8œaa» •a.Mr " ^*'.

The text on this page is estimated to be only 23.91% accurate

(382) ne (1), sœur de saint Erre , conservé dans nne châsse d'argent très-bien faite. On tenait par une tradition , que le cardinal Humbert, qu'on croyait avoir été religieux de St. «Evre, l'avait donnée à-cette abbaye , au retour de son voyage de Constant inoplc, où il fut envoyé par le pape Léon IX. On ajoutait que cette agathe représentait saint Jean l'évangélisle enlevé par un aigle et couronné. Rien de tout cela n'était ni vrai ni fondé. La pierre dont nous parlons est toute ton augurai, ou leLUuu*> qui ae voit souvent sur cette sorte de monument. Il porte sur le bras gauche la corne d'abondance, symbole des divinités bienfaisantes. L'agathe est de deux couleurs différentes, blanche et brune; le fond est noir ou brun, de même que l'aigle. Germanicus et le génie sont blancs. Le haut de sa cuirasse est orné de l'égide de Minerve , symbole de la valeur. Le prieuré de Saint-Georges. Le prieuré de Saint-Georges fut fondé à profane, et n'a aucun rapport avec St. Jean 300 pas de l'abbaye de St.-Ëvre , par Gal'évangéliste. | rin qui en était abbé , et qui fut depuis évè~ Le roi Louis XIV étant informé que cette antiquité était en l'abbaye de SaintEvre, la fit demander en 1684, et on la lui envoya. Il donna pour cette agathe à la sacristie sept mille livres ; et quelques années après M. de Puységur, abbé commenta ta ire de Saint - Erre , ayant demandé sa part de celle somme, le roi déclara qu'il en avait fait présent à Ja sacristie , et que l'abbé n'avait rien à y prétendre. Lorsque que de Toul. Abbaye de Saint-Mamuy. L'abbaye de Saint-Mansuy ou Mansuet, est beaucoup plus récente que celle de St.Evre ; elle fut commencée par saint Gau— zelin évêque de Toul , vers l'an 930. H pria Archambaud, abbé de Saint- Evre, d'envoyer quelques-uns de ses religieux, pour chanter lesJouanges de Dieu , prés le tombeau de saint Mansui, premier étales savans de Paris curent examiné' cette que de Toul et apôtre des peuples Leupierre , ils se trouvèrent d'avis fort difle- j quois* Après la mort de saint Gauzelin , rens. Quelques-uns crurent que c'était l'a- 1 saint Gérard son successeur, fonda l'an— pothéose d'Auguste ; mais la jeunesse du héros fit bientôt réunjr les sentimens à dire que c'était plutôt l'apothéose de Germanicus. A la vérité l'histoire ne nous apprend pas, que Germanicus ait été honoré d'une apothéose ; mais comme il avait pour fils l'empereur Caligula , et un grand nombre d'amis des plus qualifiés de Rome, il est très-croyable que comme on fit en son honneur une infinités de statues , ainsi que le remarque Tacite, on put aussi faire graver son Apothéose. Elle le

représente porté sur un aigle qui baye de Saint-Mansuy, et y donna des biens considérables. Adam en fut le premier abbé ; il mourut le 2 mars 982. Le premier patron de

The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate

(385) -et que Von plantait en terre à une certaine hauteur , pour conserver les liqueurs qui y étaient enfermées. Elle est dans le cabinet de la bibliothèque de l'abbaye de Senones. Dans la même église et sur le bon fond c'est-à-dire sûr la terre vierge , qui n'avait pas encore été remuée, on découvrit en creusant : 1° un corps mort , ou plutôt quelques ossemens d'un corps mort et en terré depuis très-long-temps , auprès duquel se trouvaient quelques vases d'argile , fort proprement vernissés , les uns rouges les autres noirs , quelquesuns blanchâtres ; un peu plus loin quelques assiettes ou plats de terre , placés l'un sur l'autre , et dans lesquels on voyait des osselets de volailles , de cochon de lait , etc. Et encore un peu plus loin des vases de verre fort bien faits , quelques-uns mêmes étaient argentés et gravés ; sur les fragmens desquels (car on n'a pu les avoir entier) , on a remarqué des animaux et des hommes gravés dans le verre avec beaucoup de propreté. Nous croyons que ces vases de terre étaient mis là , pour servir à boire et à manger aux morts ; les plats ou assiettes étaient chargés de viandes pour leur nourriture , et les vases de verre renfermaient apparemment des liqueurs ou des parfums. La beauté et la propreté du travail de ces vases de verre, me persuadent qu'ils étaient destinés à contenir quelque chose de plus précieux que du vin ou de l'eau. Nous conservons plusieurs fragmens de ces vases dans notre cabinet. Les anciens chrétiens portaient quelque fois des alimens sur les tombeaux des morts , à l'imitation de Tobic(l), qui recommandait à son fils de meure son pain et son vin sur la sépulture du juste: Panem tuum et vinum tuum suprà sepulturam justi constitue. Mais en même temps il l'avertit d'éviter les excès qui se commettaient dans ces repas de charité : et noli manducare et bibere cum peccato. Ils ne (i) Tobi*. iv. 18, croyaient pas sans doute que les âmes des morts vinssent prendre part à ces festins, mais ils voulaient que les pauvres en profitassent. Cette pratique était commune en Afrique , et sainte Monique étant venue à Milan , voulut y continuer cette dévotion qui était en usage dans son pays ; mais saint Ambroise l'avertit de s'en abstenir (1) , pour ne pas scandaliser les faibles, en leur donnant tien de croire que les âmes des morts viennent manger ce qu'on offre sur leurs tombeaux. Saint Augustin ayant reconnu l'abus de ces sortes d'offrandes , employa tout son zèle à les supprimer dans son église, et il en vint heureusement à bout. Voici comme il en parle au livre des mœurs de l'église catholique , chap. 34, Novi

multos esse sepulcrorum et picturarum adorât or es. Novi multos esse qui Luxuriosissimè super mortuos bibunt , et epulas cadaveribus exhibentesy super sepultos seipsos sepeliunt , et ebrietates voracitatesque suas: députant religioni (2). Le martyrologe Romain au 25 octobre , porte que les corps des saints martyrs Crépin et Crépinien , lurent transportés à Rome et déposés dans l'église de SaintLaurent, où ils furent mis honorablement dans le tombeau qui leur avait été préparé: in Pane et Perna honorificè tumulata sunt. Nous avons crû autrefois que pour honorer cette translation , on avait fait aux pauvres une distribution de pain et de viande , in Pane et Perna, et c'est le sens le plus naturel qui se présente à l'esprit en lisant ces paroles. Mais nous avons changé de sentiment , ayant depuis été informé que l'église de Saint -Laurent est nommée par le peuple St.' Laurent in Pane et Perna au lieu de dire St. -Laurent in Perpenna ; parce que cette église est bâtie sur le lieu où la famille ii) St. Aug. confess. 1. b. c. a. s) Idem. i. vi 3?. ad Au Ici. Carlhag pium et Serin. i5 excj.)St) Idem. i. viij. de civil. Dci. c. a^. et rpist et Epist. 29. ad aliîn Append. cxlx. pa

The text on this page is estimated to be only 14.24% accurate

(M*) Btrpew* avait sa demeure, Oo connaît 1» famille Porpenn* dans las antiquités romaine» , comme une dea plus eélèbeeset des plus illustres de la République et de l'Empire» Pbur revenir à ce que nous avons remarqué dan» l'ancienne église de l'abbaye de SaintrAlansuy de Tool ,, *'il est constant! qu'on eût. enterré en ce lieu que dea Chrétiens, il, faudra dire qpe les anciens fidèles ne se contentaient paa de servir des *iandes< et du wn> sua les tombeaux dea morte ;. maie quiijs ent enfouissaient encore avec eux; sou» la terra 9 auprès de leurs oenrney*rcoqiiî serait un étrange abus $ue sti oee tosabea*» sont des payeusqn'on ytat entamés^ ayant* qpe, l'église ne fût batiev la* chose ne paraîtra plus si extraordiaaire^ puisqu'on* sait que les anciens GankttVéfaaen^ pemtmdés que les morts mangeaient da —t l'autre» vie ,, ei qu'on leur dènmnSb à osa effet des. provisions pour leur voyage * eYoù< vient que, dans les basneliets qsm Kûbd remarqua sac leurs tomtombeaux , ils sont ordinairement représenté» testant oVune mate une bouteille ,. et da l?antre> «ni panier f sans doute rempli de; oomessibies* . Quelque* lois on> les représente, avec «ni naulea» qui contient appa~ imianunii les oettrats et les comptes de ce qui leim était d»(l), et dont il* espéraient de salaire payer en l'autre monde. A l'occasion de; ces pote de tenwret de ces que le prêtre officiant, lorsque le corps fut descendu dans le tombeau, y descendit lui-même, y répandit de l'eau bénite et versa sur le» pieds du mort le feu, les charbons et l'encens, qui étaient dans l'encensoir. Guillaume Durand, évéque de Mende , mort en 1286 , dit que de son temps , cela ne s'observait plus. Mais il ajoute qu'on ne doit enterrer dans les églises, sinon des saints personnages, desévéques, des abbés , des prêtres et des laïcs d'une sainteté reconnue : pour les autres fidèles , on doit les enterrer dans le portique ou le parvis, ou dans le cimetière commun. Pour revenir k nos tombeaux de SaintMansuy, oa ne. peut douter qu'on n'y ait enterré des chrétiens distingués par leurs qualités et d'autres personnes pieuses» On en a de» preuves certaines par les marques du christianisme trouvées dans leurs tombeaux. Pour les autres, j'aime mieux croire que c'étaient de» payens enterrés eu ce lieu, avant que ni l'église fut bâtie, ni que le peuple Toulois fût converti' au christianisme. Dans la même abbaye de Saint-Mansuy, on montre le tombeau de ce saint apôtre du paya Toulois, qui est dans une grotte souterraine. Il y est représenté en pierre , en habits pontificaux et portant sur ses épaules le Superhuméral ou espèce de

Pallium, qui se met sur les épaule» du prélat officiant , après qu'il est revêtu de sa chasuble. U est à peu près de la forme d'un camail large , bordé de franches précieuses , ayant deux espèces de peudaus, qui débordent devant et derrière. Le .saint porte la crosse et la mitre , ayant à ses pieds le jeune homme qu'il ressuscita, selon la légende. Cet enfant tient une boule ou une pelotte à sa main ; à la gauche du saint, sur le rebord du tombeau >
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.71% accurate

(3S5 on lit en gros caractères , ces mots : PATER. FJLIUS. SPIRITVS, SAJVCTUS. Je ne donne pas ce mausolée comme un monument de la haute antiquité , mais il est toujours respectable , quand ce ne serait que ce Superhuméral (ju'on fait porter à saint Mansuy. Cet ornement se remarque aussi dans les sceaux de Drogon tm Dreux de France , qui a gouverné l'église de Toul , depuis Tan 905 jusqu'en 922 , et dans ceux de saint Gauzelin , qui luija succédé après un interrègne de quelques années , depuis 925 jusqu'en 962; ainsi la chose n'est pas nouvelle à TouL. Au reste cet ornement n'est pas particulier aux évêques de cette église. Nous lisons dans la vie de Thierry évêque de Metz, qui a siégé depuis l'an 964 jusqu'en 984 , qu'Adalberon neveu de ce prélat , aussi évê

The text on this page is estimated to be only 16.39% accurate

(5«) fat le premier abbé* On croit que Lutulphc loi-même se retira dans cette abbaye et qu'A y est mort reirgieui* L'abbaye de Saint-Léon était autrefois située bors les murs de cette ville, sur un fonds qui dépendait de l'évéque , mais elle fut ruinée durant la guerre qui s'alluma entre Charles II, duc de Lorraine, Edouard de Bar marquis du Pont-aMousson et les bourgeois de Toul. Le couvent des Pères Cordelière de Toul rot fondé eu 1271 , par un seigneur nommé Drogon de la maison de Lenoncourt , en faveur d'un religieux de SaintFrançois, nommé Drogon de Romains, sous l'évéque Gilles de Sorcy. L'hôpital de la ville de Toul a été bâti avant le milieu du XII|* siècle, puisque Nemerie Barat maître échevin en 1238 9 demanda des religieux hospitaliers du Saint-Esprit pour le gouverner. L'évéque Roger de Marcej en 1 250 , confirma la donation qu'un nommé Albert le Chambelain avait laite à cet hôpital. L'hospitalité s'y pratiqua et l'office divin s'y célébra avec édification pendant assez longtemps; mais le relâchement s'y étant glissé, Dominique Touvignon maître de cette maison , présenta en 1655, une requête à Mr de Shhie , nommé à l'évêché de Toul, pour le prier de remédier au désordre : le prélat s'adressa au roi Louis* XIII, qui permit de mettre dans cette maison un séminaire. M. de Gournay évéque de Toul, auparavant évéque de Sithie obtint du roi un arrêt qui en ordouna l'établissement. Ce prélat pria saint Vincent de Paul instituteur de la mission , de lui donner quelques-uns de sa congrégation , pour avoir soin dû nouveau séminaire. Ce pieux serviteur de Dieu lui envoya deux prêtres, qui furent logés dans la maison du Saint-Esprit de Toul. La maison des Pèreê de l'ordre de Saint ^Dominique ou -des frères prêcheurs de Toul , fut bâtie vers l'an 1245, dans le district de la paroisse de Saint- Jean , sous l'épiscopat dé Roger de Harcey évéque de Toul , qui contribua beaucoup 4 cet établissement , avec Ferri IV, duc de Lorraine et Némerie Barat , maître échevin de Toul. Ce couvent était d'abord hors de la ville de Toul, ensuite la ville s'étant augmentée , il s'est trouvé enfermé dans son enceinte. On a tiré grand nombre de religieux de cette maison y pour être suffragans des évêques de Toul. Les religieuse* de ta congrégation de Notre-Dame , de l'institut du bienheureux Pierre Fourier, réformateur des chanoines réguliers , furent reçues dans la ville de Tour au XVII* siècle, pour y enseigner les jeunes filles. La maison des religieuses du premier ordre de St. -Dominique fut fondée le 25 août 1622. Celle des

religieuses du troisième ordre de St. -Dominique le 14 septembre 1634. Les religieuses bénédictines de ï adorat ion perpétuelle du St.-Sacrement instituées par la vénérable mère Méchtildedu St.-Sacrement, forent reçues dans la ville de Toul le 25 janyier 1664. ^ Les Pères Capucins de* Toul forent établis proche l'abbaye de St.-Mansuy en i602, par la piété et la libéralité de M. de Porcelet évéque de Toul , et abbé corn* mendataire de Stv-Mansuy. La place que Ton choisit pour bâtir ce couvent , était le cimetière public , car le privilège d'enterrer dans les églises n'était que pour les prélats , les princes et les personnes distinguées. Les cimetières publies étaient ordinairement hors des villes* ' Paroisses de la ville de Toul. On comprend dans la villo de Tool quatre paroisses principales , savoir: celle de Saint-Jean- Baptiste dans le cloître, qui était proprement le baptistairé de la grande église. On tient que cette église fot bâtie par saint Manstty apôtre du pays ; mais elle n'est devenue paroisse que vers le neuvième siècle. 2.° L'église de Saint- Vast , érigée en paroisse par l'évéque Pibon, mort en 1107. Ce prélat unit à cette église celle de Lave derrière Foug ; elle n'a plus aucun

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.68% accurate

(587) paroissien dans la ville de foui , et le eu ré qui eu conserve le titre, fait sa résidence à Laye. 3.° L'église de Ste. -Geneviève , um des plus anciennes paroisses de la ville de Toul, est située près la porte du palais épiscopal. Ou lit dans las cartulaires de la cathédrale , que sous le règne de Charles-le-Chanve , cette église était honorée do titre de Basilique. 4.* La paroisse de Saint- Amant y Sanctus Aaumtius , est ordinairement la paroisse du bourg du même nom où elle était située. .Depuis que ce'bourg a été renfermé dans la ville, elle passe pourune des paroisses de Toul. On lit dans un titre de Lotbaire , dont l'extrait est rapporté dans la Diplomatique du P. Mabillon , que le bourg de Saint-Amant était déjà considérable au milieu du neuvième siècle, et que l'église fut donnée à un nomme Beraud , a qui ce prince donne V* titre de corévéque. La paroisse de Notre-Dame ne subsiste pins. La paroisse de St.-Pierre était anciennement hors la ville de Toul , et comprenait plusieurs maisons de la ville; elle ne comprend que celles du faubourg de Samt-Mansuy. La paroisse de St.-Maximin est dans kflaubourg de St.-Evnt. Cette paroisse est ancienne , l'évéque Frotaire fait voir l'étendue. de son district par une sentence qu'il rendit en 825 , et l'empereur Charles*le-Chauve confirma à l'abbaye de Sainf-Evre la donation qu'on lui avait faite de la paroisse de St.-Maximin. L'oratoire de St. Jeun de Malihe , fut bâti proche de l'hôtel de Malthe pour la commodité des commandeurs , qui s'en- élus parlas suffrages du peuple, qu'ils appelaient prince* , dont la dignité était personnelle et ne passait pas à leurs descenddans (1). C'est apparemment ce privilège de se choisir des . magistrats pour les gouverner selon les lois municipales des Gaulas , que Jules-César laissa aux Leuquois , et dont a voulu parler Pline , lorsqu'il dit qu'il les laissa dans leur liberté. Auguste leur confirma ce privilège , puisqu'ils étaient encore libres du temps de Pline. Il parak même par la vie de St. -Loup évêque de TVoyes , que les Leuquois en jouissaient encore du temps de ce saint évéque; car nous lisons qu'il était né à Toul , d'une famille très illustre et distinguée par la* dignité de sénateur. Le magistrat ou gouverneur de' la ville de Toul s'appelait anciennement iîeguluSy c'est le nom qu'Adson abbé de Moniier-en-Der lui donne dans la vie de 8t. Mansuy , en parlant de l'état , où ce saint trouva cette ville , lorsqu'il y fit sa première mission. On a traduit ce mot par celui de comte. Depuis Constantin on donna le nom de comtes aux gouverneurs des villes t et de ducs aux gouverneurs des provinces , ainsi

que nous rapprenons de l'historien Zozimc (2). Les rois francs en usèrent de même, comme le témoigna Grégoire de Tours (5). Les monumens anciens de Toul parlent de denx comtes qui gouvernèrent la ville de Toul au septième siècle sous l'épiscopat de Teudefride et d'Eborin : Jeudeufridus quidem régis Dagoberti/amiliaris obtinuit , Bettone comité urbU, et plus bas dans l'abrégé historique d'Eborin: Hildegarius cornes urbis , villas ecclesiœ jussu régis y guerpivit. On croit que Dagobert I , qui avait doté magnifiquement l'église de Tonl (4) , donna encore à ses évêques la juridiction ii) Strabo 1. 4» a) Zozim. 3) Greg. ïuron. 1. 7. c. 1. 1. 8. c. 18. 4) Benoit, hist. de Toul, p. aa6 et suiv. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.28% accurate

(58Ô) • dans l'-étendtie de la viHe de Toul et de son territoire , qu'on nomma alors BanRoyal; juridiction qui attribua à l'éré4jue la jouissance de tout je temporel , telle que les autres comtes l'avaient dans les villes de leur "dépendance. Dans la suite, les rois .dépouillèrent les évêques de Toul , de cette juridiction et nommèrent des Comtes, pour rendre la 'justice dans la ville de Toul et dans Tétendue de son district. Ces comtes avaient ordinairement sept échevins. Ils jugeaient de toutes les affaires , tant civiles que criminelles, -et ils tenaient pour ce sujet leurs assises quatre fois le mois en quatre lieux duTérens de leur ressort; excepté lorsque les comtes extraordinaires appelés Missi Dominki , venaient pour entendre les plaintes du peuple , et réformer les jugemens des comtes ou gouverneurs. Ceux-ci résidaienudans le chef-lieu de leur juiidiction , et ils y donnaient audience 9 au commencement dans les places publiques , dans la suite aux portes des églises , et enfin dans une salle /jui s'ap- temporel du clergé , commander les trou pelait Mallum publicwn. Ils jugeaient sommairement les causes des veuves , des orphelins et* des pauvres. Ils désignaient aux parties, des avocats qu'ils nommaient Clamatores , lesquels exposaient leurs griefs en peu de paroles, surtout lorsqu'il ne s'agissait que du civil ; mais dans le criminel , l'accusé plaidait lui -même sa cause. Si les juges le trouvaient coupable , ils le punissaient, après l'avoir entendu , selon la grandeur desafaute : s'ils le jugeaient inuoeent, outre qu'il était renvoyé absout , les juges inférieurs , qui 1 avaient condamné , étaient eux-mêmes condamnés à une amende. On ne trouve diftis les titres de Toul que les comtes Adcliphe et Gérard , qui aient exercé la justice dans Toul sous les rois de la seconde race. Le premier fut avoué de cette église sous l'épiscopat d'Arnald, et Charles-le-Gros lui donna en 886 et 887, le gouvernement du fisc au domaine royal. T /autre était avoué de l'abbaye de Saint-Evre : on lit dans la Diplomatique, qu'il s'empara de quelques biens de l'église de Toul ,. et que pour se rendre plus redoutable , il éleva quelques forteresses dans le Ban-Royal de cette ville , contre le privilège de Dagobert ; mais l'évéque Arnoù en ayant porté ses plaintes au roi Arn**ul, ce prince condamna Gérard à réparer le dommage qu'il avait fait à l'église r et confirma la chartre du roi Dagobert. On trouve dans une chartre de Charles-le-Chauve de 885 , et dans deux autres-de 892, et 894, d'Arnoul roi de Germanie , que Vicherey dans le Saintois , in pago Segintensi , était dans le comté du comte Hugues. Ce

comte Hugues n'étail-il pas aussi comte de Toul , car le Toulois confinait au Saintois, Ces comtes de Toul nommés par les ' évêques, n'étaient à proprement parler que ce qu'on a appelé depuis A avoués , Advocati (1) , ou des baillifs ou gouverneurs établis par les évêques , pour rendre en leur nom la justice, défendre le pes en temps de guerre , régler la police et le bon ordre dans la ville. On assignait à ces ^comtes pour pension une certaines quantité de blé et d'avoine , sur les prébendes des chanoines et sur les villages du comté ; ils avaient une maison ou hôtel dans la ville, le revenu entier de quatre villages, qu'on appelait pour cela Bannum Comitis le ban. du comte , le tiers des amendes , le 'quart dans les droits d'entrée et de haut conduit , et le droit de gîte chez tous les sujets tant de l'évéque que du chapitre. Les anciens statuts avaient marqué l'étendue de ce droit $ mais comme on eut lieu de craindre que les comtes ne le portassent plus loin , il fut changé en certaine quantité de pain , de viande, de vin , de bière qu'on obligea les sujets de leur fournir , outre les deux deniers toulois qu'ils leur payaient tous les ans. Dans les commencemens , l'emploi de ces comtes ne durait qu'autant qu'il plai{ i) Benoit. Hist. de Toul, pt 27. Digitized by VjOOÇ IC

The text on this page is estimated to be only 17.11% accurate

(380) sait aux évéques , et on ne le regardait que f VI. "AlBerîc moine de l'abbaye de Troiscomme une commission qu'on ôtait à celoi qui Tarait , quand il en usait mal. L'évêque Udon , successeur de St. Léon IX y ayant destitué le comte Arnoù, pour ses exactions, donna le comté à Frideric. Mais dans là suite cette dignité devint héréditaire dans les familles r en sorte que 1 on pouvait l'engager ou l'aliéner , comme un bien propre; les filles même n'en fopoint exclues et la donnèrent à leurs maris. Les évéques de Toul tâchèrent inutilement de supprimer cette dignité ou de la réunir à leur domaine, elle dura jusque vers la fin du treizième siècle. Nous allons donner ici le suite de ces comtes. I. L'empereur Henry l'Oiseleur ayant réuni le comté de Toul à son domaine, le rendit ensuite à l'évêque S. Gauzelin. Nous trouvons sous ce saint, Vido comte de Toul. II. Beraldc de Vandœuvre , prend 'le titre de comte de Tool ; dans une charge de l'évêque Saint Gérard de l'an 96-i* III. En 966 , Raimbaldus ou Rcgitnboldusy était comte de Toul , il est nommé dans le titre de fondation de Tabbaye de Vergaville de cette année : in Tullensi parochia , in Çomitatu Morlisna, ubi Kegimboldus prœest , Ecclesiam Roserolis'y peut-être Rosières sur la Montagne, ou Rosières sur la Meurthe. Ne serait-ce pas le comte Rcgimboldus , qui est représenté à Remiremont sur une agathe gravée qui est , enchâssée dans la porte Fontaines 7 ordre de Citeaux, fait mention dUlric comte de Toul, qui jouissait de cet emploi sous l'évêque Berlholde en 1000. VIL En 1004, Thierry comte de Tool , eût différent avec Eudes comte de Champagne» Balderic L 1 c. 35. VIII. En 1019 , Raimbaùld, seigneur de Fontenoy en Vôge et de Charmes sur Moselle , fit son serment de fidélité entre les mains de l'évêque Bertholde , pour le comtétie Toul. IX. A Raimbauld, succéda Renard ouRenaud I son fils aîné, dans le comté deToul. Il se fit i eligieuxdans l'abbaye de St.-Evre. ; X. Renard II , son frère cadet dénommé dans une chartre de l'évêque Brunon en 1 034 lui succéda. Renard avait un frère nommé Gibuin , princier de l'église de Toul (2) , et deux filles appelées Gcrtrude et Lut garde, XI. A Renard II, succéda Renard III, fils de Renard If , qui donna sa fille Gertrude en mariage à Frideric , lequel fut nommé comte de Toul vers 1050. XII. Fruieric I, succéda à Renard III son beau-père , mort sans enfans mâles. Le comte Frideric eut de son épouse Gertrode , deux fils , Frideric II qui suit , et Henry qui fut évêque de Liège. Alberic parle de ces deux fils sous l'an 1076. XIII. Frédéric I , eut pour

successeur au comté de Toul Arnoà , qui auparavant en était avoué , comme le témoidu tabernacle de l'église du chapitre : on m oigne un titre de l'évêque Udon de voit un seigneur assis qui présente à une! 1037. Ce titre est une sentence synodale abbesse ou à une religieuse à genoux un contre les habitans de Varengevillc , à écrit qu'il tient en sa main , avec ce mot, Regimboldus. Dans le nécrologe de Remiremont on lit : Rembaldus Contes dédit quosdam servos S a ne ta Petro. IV. Scindebald, comte de Toul en 971 , comme il parait parle titre de fondation de la Maison-Dieu de Toul , faite par St. Gérard. V. Ancelin ou Azelin (1) , frère de Té vêque saint Gérard , succéda à Scinde— laquelle Arnoù souscrivit en qualité d'avoué de Toul : signum Arnulphi comiiis advocati Lcucorum. Arnoù avait épousé Aremberge de Rortey , de laquelle il eut Ulric avoué d# l'église de Toul. XIV. Frideric II, seigneur de Foortenoy en Voges , succéda à Arnoà dans le comté de Toul. Il était fils de Frideric I. On voit la signature de Frideric II, dans un titre de l'évêque Pibon bald , dans la dignité de comte de Toul. | pour l'abbaye de Sain t-Evre de l'an 1072. (i) Hbt. de Loir. T. a, îiouv. tdil. 1 (a) Benoit, hist. de Toui, p. i3a. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.91% accurate

(390) XV. Benard IV , comte de Toul , fils de Frideric II, était déjà comte de Tout en 1076 ; il prit la croix an concile de Clermout, et fit lé voyage de la TerreSainte avec Godefroy de Bouillon. La veuve du comte Renard épbnsa en secondes noces Renaud I * ceinte de Bar. XVL Pierre coadle de Toul , frère de Renaud IV , fit le voyage d'outremer en 1096* Il est dénommé dat» le titre de fondation de Saint*Pierre*Moat : Cornes Pet rua Frater Renaldi Tullènsis Comitis. U avait éptràté Hslvidéi qui fut inhumée à l'entrée du cloître de saint Mansuy , où l'on toit son tombeau s'avec cette épitaphe : Obiii Hehides uxor Pétri Vicecomitië. Il en eat deux filles , dont Tune fut mère à?Adalberon évéque de Meta en 1131 , la seconde fut mère de Pierre évé~ que de Toul. XVII. Frideric III , fils de Renard En 1152 , le moine Alberic , Chronfc, ad ann. 1165, fait mention de ^Simon de Toul* On trouve aussi Jean de ToaL Figuier p. 154. XX. Mathieu de Lorraine comte de Toul , épousa Beatrix de Fontenoy sa cousine germaine, fille de Rainard de Don-Martin, Il vivait encore en 1194 et laissa trois fils , Frideric f, Renaud sire de Goussey et Renard. Il mourut an château de Pontenoy , et fut enterré dans l'abbaye de Glairlién. XXI. Frideric V , comte de Toul fils de Mathieu de Lorraine , sire de Fontenoy en Vôges, épousa Agnès ou Agnelle ou Gegnelle de Lominercy , et engagea en 1302, son comté de Toul à Mathieu de Lorraine évéque de Tout, pour la somme de trois-cent- cinquante livres provenésiennes. Frideric et Renard de Lorraine son frère, prirent la croix en 1214, et IV, succéda à son oncle Pierre dans le | firent le voyage de la Terre-Sainte avec comté de Toul, après l'an 1118. Il épousa en premières noces Adélaïde fille de Hugues d*Êgtsheim neveu de saint Léon IX, et en secondes noces il épousa Flavide , sœur ou fille du duc Mathieu. Ndus savons certainement que Frédéric III , conjte de Toul épousa Quelle de FaUiémotii , laquelle épousa en secondes notés Renaud comté de Baf. Il faut donc dire que Oiselle est la même que Flavide, ou avouer que Frideric épousa Giselle en troisième* noces. XVHI-Hta^y comte de Toul, frère de Frideric III «, a souscrit au concile provincial tenu è Tdul en présence d'Adalberon trohevéqne do Trêves. XIX. Friderit JV , sire de Fontenoy en Véges et de Charmes sur Moselle, succéda à Henry son père dans le comté de Toul. Il épousa Êatviée de Lorraine , fiUe du duc Simon I et d' Adélaïde de Querforx , sœnr de l'empereur Lothaire , dont il ne laissa qu'une fille unique nommée Btrtrix , mariée à Mathieu de Lor~

"rame, fia du due Mathieu I. Frideric IV,. vivait encore en lié*, et mourut au retour de son voyage de la Terre-Saint*. plusieurs chanoines et bourgeois de Tool. XXII. Eudes de Lorraine fils de Frideric V , comte de Toul , épousa Isabelle de Parroye. Les maires et échevins de la ville o!e Toul ,"sëjâTrent en Ï5Û(K sous îa protec'fi^""îu_roi Phînppe-le-Bel 4 Moyennant quelques services qu'ils s'obligèrent de lui Ten^ei^éâarwatjju'ils son* de franche condition , et ne doivent rien ni à Venge* reur, ni à tévéque, ni .ni* chapitre de Toul, et quîls sont bien au nombre lie 200/énx. Vers l'an 1510, l'empereur Henri VII, donna à Thiébaot II , duc de Lorraine , la garde du gouvernement de la ville de Toul , qui lui appartenait et à l'empire , pour lui et ses successeurs à perpétuité. Noos lisons qu'en 1524, Jean, sire de Toul) chevalier, s'engage de servir le dnc de Lorraine contre ceux kie Meta. Ferri , VI du nom comte de Toul , et troisième du nom duc de Lorraine, fils du duc Mathieu II et de Catherine de Limbourg , acheta le comté de Toul a? Eudes son parent , en remboursant toutes les sommes pour lesquelles il était engagé aux Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.70% accurate

évéques de Toul; maïs en 1261 , Gilles de Sorcy, évéque de Toul , retira ce copule des mains de ce prince et le réunît pour toujours à son domaine , Hist de Lorr.> tome % , première édition , p. cceclxxxvj , preuve** Entre les enfans du duc Ferri III , on rapporte en quatrième lien Jean comte de Toul; il est nommé Jean de Nancy, dans un titre de l'abbaye de Senones, de l'an 1268 , et Jein de NeuviUer dans un autre titre de Tan 1286. Il mourut le 6 septembre 1295 , et fut enterré au cloître de Beaupré , où on lisait cette épilapfre : Cy gist Meêêire Jehan de Toul , qui fut mort fan M.CC. LXXXXV. Thiébaut comte de Toul, mourut en 1359 y et fut enterré dans l'église des chanoines réguliers de Lunéville, où nous avons vq son épilaphe en ces termes : Cy (IM) rut Van M. CGC L1X. la vigile de saint Jean ^Baptiste. Les trois alertons sont fort bien marqués sur son écu ; son casque était suspendu sur son mausolée. Nous ne savons quand cette maison des comtes de Toul de la maison de Lorraine fut éteinte. Pour concilier ce qu'on lit en divers endroits des princes de Lorraine , qui ont porté le nom de Toul , je crois qu'il faut reconnaître deux branches de comtes de Toul , Tune résidant à Toul , et l'autre demeurant à Lunéville ou au* environs. Les comtes et ducs de Bar curent aussi part à la garde et protection de la ville de Toul. Edouard comte de Bar, en 1311, prit cette ville sous sa sauve-garde. Outre le comte ûV» Toul , dont nous avons parlé , qui était comme le clief du conseil de l'évée^é pour le temporel , l'évéqoe avait encore d'autres officiers pour l'administration de la justice. Ces officiers étaient le vicomte , l'avoué , le sénéchal , rœcoaome , le chambellan et un écayer. Ces offices furent remplis jusque sous les derniers évéqots. Il y avait aussi entre les nobles vassaux de Yérèché de Ton! , oVss Pairs pour être les joges des fiels , et assister à tous les combats qui se donnaient entre les sujets da révoque. Les seigneuries de Séraumont et deMénil-la-Tour, étaient érigées en pairies. . L'empereur Charles IV, dan* un dipiome~l*ppeIé^communément la Butte «for, paim "qtfelte est scellée eu or , permet aïT bourgeois de Toul de fortifier leur ville, d'y faire de» fossés , des murailles , des tours et autres défenses nécessaires, pour la conservation de faufile ville et de ses habilans* En second lien il leur permet ée punir les malfaiteurs suivant la qualité da délit , et de les condamner à des amendes convoaables. En même temps il léu* donne pouvoir d'imposer et de lever les tailles et contributions , qui seront

employées de même , que les amendes susdites , aux usages négist Thiébaut de Tout Ecuyer9 qui fMoà~}ces*airo* pour la commodité etl'utîKté de ladite ville» Comme aussi de faire des statuts et ordonnances, suivant l'exigence des temps et des affaires. En outre, le même empereur approuve le collège des magistrats de la ville de Toul , à qui il permet d'user du coffre , de la cloche et du sceau publique , ainsi qn'il se pratiquait de temps immémorial. Enfin , il approuve , ratifie et renouvelle tous et un chacun des privilèges, grâces , induits , droits et immunités donnés et accordés à ladite ville de Toul ,_par ^cmj^ereurs^^pr^déccsseiirs ; comme loi étant eTIui ayant toujours été , ladite ville et ses habïtans fidèles, affectionnas eTSbé5sants, de mêmejgi^àVempire ftomaîn7~ ~~ **~ ""Cette bulle d'or est datée de Prague, fe 13 des calendes de Mars, Van 1567; eK est en latin et en parchemin ; le sceau eit d'or , du poids d'environ huit pistoles , avec la figure de l'empereur assis , revêtu des habits impériaux avec cette légende r Carolus Imperator êemper Augustus et Bokemke Beau On voit an revers le capitule avec cette inscription : Aurta Borna eapatmmndi Régis Orbis Régna Rotundi. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.85% accurate

(592) La Tille de Tool , comme. Cité Impériale , a joui de toutes les immunités franchises et privilèges , dont jouissaient les villes d'Allemagne , qui ont titre de Cités Impériales; les rois et les empereurs d"1 Allemagne ont reconnu et confirmé ces privilèges. Lorsque Henry II roi de France se rendit mailre de la ville de Toul , du consentement des bourgeois en 1552, il leur promit de leur conserver leurs privilèges , et de les maintenir dans les libertés dont jouissent les autres villes impériales. Ses successeurs en ont usé de même. C'est ainsi que la ville de Toul de ville impériale qu'elle avait été , passa sous la domination des rois de France , qui la prirent d'abord sous leur protection, et lui donnèrent des Gardiens , qui prirent dans la suite le nom de gouverneurs. Entre les privilèges et immunités dont jouissent les bourgeois de Toul, on remarque ceux-ci: ils choisissent leurs magistrats, qui. avaient séance dans les diètes de l'empire. L'empereur Max uni lien leur donna le titre de Nobles , et Ferdinand leur confirma cette qualité. Ils avaient le gouvernement de la ville et le «droit de faire la guerre aux princes et de conclure avec eux des traités, fin un mot ils partageaient avec l'évêque les droits régaliens. Un homme de roture en épousant une femme de qualité de Lorraine et du Barrois, pouvait posséder des fiefs et des seigneuries; parce que comme bourgeois d'une ville libre, sa condition paraissait égaler celle des nobles. Ils avaient par conséquent tous les droits dé la noblesse , de même qu'en jouissent les bourgeois de toutes les villes libres d'Allemagne: tels que sont les1 droits -de chasse et de pêche, d'avoir colombier et port-d'armes, de n'être obligé à aucune bannalité qu'à celle qn'ils s'imposaient eux - mêmes pour le bien et l'utilité de1 leur gouvernement. C'est pour maintenir ces nobles privilèges que les bourgeois de TouLont souvent eu en demandant leur recours a nos rois, protection. Toul est la capitale du pays Toulois, chef-lieu d'un bailliage et siège présidial , d'une subdélégatien et d'un bureau des finances. Le bailliage de Toul a été créé par édit du mois d'août 1634 , et le présidial parédit de février 1685. Il est régi par le droit Romain et lès usages locaux, rédigés en coutume particulière, en exécution de la déclaration du roi, du 24 février 1741. Le corps de l'hôtel-de-ville est composé d'un maire ou maître - échevin électif, de trois échevins alternatifs, d'un quatrième échevin et d'un receveur électifs , de deux assesseurs titulaires , d'un procureur-syndic , et d'un secrétaire -greffier. Il y a aussi un huissier-royal et six sergens de ville.

Les officiers de l'hôtel-de-ville sont chargés de l'administration des biens et revenus de la ville. L'exercice des maires et échevins électifs dure deux années, et celle, du receveur six. Quand ils est question de les remplacer , on assemble les députés des paroisses pour donner leurs voix , et leur choix étant fait , à raison de trois sujets pour chaque place vacante , on dresse un procès-verbal , qui contient les noms des candidats qui ont le plus grand nombre de suffrages, parmi lesquels le roi en choisit le tiers pour remplacer ceux des officiers, qui ont fini leur exercice; le tout, suivant l'avis qu'en donne l'intendant de la province. La ville de Toul a un gouverneur particulier, un lieutenant de roi et un major. Il y a à Toul un fort beau corps de casernes pourl'infanterie et la cavalerie. La garnison ordiuaire est composée de 5 bataillons et de 2 escadrons. Il y a aussi un corps de milice v composé de huit compagnies bourgeoises , pour servir à la garde des portes lorsqu'il n'y a point de garnison. Il y réside un, ingénieur en chef pour les fortifications, un commissaire ordonnateur Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.00% accurate

(595) des guerres, un trésorier particulier de : Savonière , un maire particulier , et onze l'extraordinaire des guerres et un garde ' ou douze habitans d'artillerie, TOULON. — Je ne trouve Toulon dans aucun des pouillés des diocèses de Metz, Toul et Verdun, ni dans la liste de M. Beugnon , ni dans celle de M. Durival. C'était pourtant un lieu considérable, putsqu'en 1399, Robert duc de Bar donna à Edouard son fils, entr'autres choses la ville , châtel et chatellenie de Toulon , et qu'en 1 443 , Jean de Toulon était voué de Nomeny. F'oyez Vhistoire de Lorraine, tome 2, page ,DC. LXXH , et la Notice de Lorraine à l'art. Nomenv. TOUR-EN-ARDENNE (LA). — Xa Tour-en -Ardçnne , lieu autrefois fameux et bien fortifié. » Nous lisons dans la Il est parlé dans saint Grégoire de Tours de castrum Vabren*e\ le château de Voivre , que quelques uns croient être Uattonchaiel (1). Mais s'il est vrai que ce lieu tire, son nom de Hatton évéque de Verdun , qui y fit bâtir une forteresse après Tan 847 , qui est la première année de son épiscopat, on ne peut psp l'entendre de castriun fabrense , dont parle Grégoire de Tours, qui est mort en 595. On pourrait conjecturer que castrum far brense est la Tour-en- Voivre , ou Marsla-Tour , mais on n'a aucune preuve pour l'assurer. v On» connaît en Lorraine la maison delà Tour , qui est ancienne et qui y a figuré avec honueur , dès Tan 1220. La terre de » chronique de Vigneule qu'en 1434, le la Tour-en- Voivre entre ensuite dans la > Damoiseau de la Marche , accompagné 'maison de >alm. Elle fut possédée ensuite » des Liégeois et de ceux de la Terre com> ni une, allèrent devant la Tour en Ar> deune , en laquelle alors était Vachelin > de la Tour , avec plusieurs autres mau> vais garçons , et lut ladite place prise et » abattue , sauve la vie de ceux qui la te» naient , autrement ils ne se fussent pas > rendu* *. Je ne sais si celte forteresse fut rebâtie^ il n'en est plus fait mention depuis ce temps-là. TOUR EN-VOIVRE (LA). ~ La Tour-en- Voivre , village annexe de Joinville, diocèse de Metz, bailliage de Thiau court, recette p*e Saint-Mihiel, situé sur l'Iron , à trois lieues de Thiaucourt , sur le chemin de Verdun à Metz , au nord de Saint-Mihiel , assez près de Mars- laTour. M. le comte de la Tour de Savonière en est seigneur haut , moyen et ba& justicier, la justice y est exercée par ses officiers ; cour souveraine de Nancy. Il y a en ce lieu un château et environ trentedeux habitans. Le ban de Suzémont est un ban séparé, quoiqu'enclavé dans la terre et seigneurie de la Tour et de sa

dépendance. Il y a une maison à M. le comte de la Tour de par la maison de Ilaraucourt, et en 165 7, elle appartenait à Jean de Lamberly baron de Condé. Venchelin-deAa-Tour , comme il est nommé dans la chronique de. Metz (1), ou plutôt Ancherin pu Ancheliny ou fenceslas de la Tour , ou peut-être Angerric , est célèbre dans l'histoire de Lorraine. Il était bailly de Vitry en 1457, se trouva avec ceux de Metz au siège de Monlereau-fault-Yone -} et après la prise de cette place , il s'en revint à Metz avec les soldats messins, avec qui il s'était associé. Ils y arrivèrent le 16 décembre après vêpres en magnifiques équipages et décorés du collier de Tordre que le Bâtard d'Orléans leur avait donné. En 1440, le même Venchelin de la Tour fut fait prisonnier dans la guerre qui s'émût entre le comte de Vaudémont et les Lorrains. Il fut mené en prison à Joint ille et y demeura entre les mains du comte de Vaudémont jusqu'à ce que le roi Charles VII , étant venu à Saint-Mihiel et à Bar-leii) Grégor. Turon. Hist. Franc, p. $28. i) Chronique du doyen de St. Thtébaut ad au. 14^7. p. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.41% accurate

(»•*) doc , ledit Venchek'n fat relâché au mois de février 1441. Henry de la Tour, frère on fils de VeacheKn , prit le village de Moulin , et brûla le pays des environs* La Chronique inss> de Mets en vers , dit : Par Van mille quatre cens et quinze , Fut la ville de Moulin prinse , Par SeigneUr Henry de la Tour, Et brûla le pays d'alentour. Léopold I,doc de Lorraine, par ses patentes qui sont de Tan 1712 , honora du titre de comte, Jean seigneur de la Touren-Voivre pour lui et se* hoirs. Nous connaissons encore d'autres lieux qui portent le nom de la Tour , dont nous durons quelques mots. La Tour , nom d'une mairie et (Tune communauté , dont les sujets habitent des maisons située à Gorcieux , la Cotte, Rcnnegoutte et la Housstère. Gène dénomination de la Tout , vient d'une forte tour , qui était anciennement à Corcieoz. La Tour , hameau du ban d'Arches, à deux lieues de Remiremont. . La Tour , fief et maison forte, paroisse deGhaumont sur Aire, à KL

The text on this page is estimated to be only 16.75% accurate

(595 princes d'Allemagne, ils insistèrent si fortement à la paix de Riswik en 4695, qu'enfin il fat accordé par l'article XXV, que le Fort-Louis serait démoli ; ce qui fat exécuté en 1698. TREMBLECOURT. — Tremblecourt, Tremblecuria , village situé à trois lieues au sud-ouest de Pont-à-Mousson , à deux et demie de foui , bailliage de Pont-àMousson , cour souveraine de Nancy , diocèse de Toul. Les héritiers de M. de Montrichier sont seigneurs hauts , moyens et bas justiciers ; la justice y est exercée par leur juge- garde. Il y à Tremblecourt près de trente-six habitans, et un château aux seigneurs. TREMONT ET RENUSSON. — Trcmont, Tremontium , village à une lieue de l'abbaye de Jendeures, deux et demie au sud-ouest de Bar, diocèse de Toul, doyenné de Robert-Espagne, bailliage de Bar , présidial de Chàlons , parlement de Paris. L'église a pour patron saint Menge. On compte en ce lieu quatre-vingts habitans. M. de Beurges , connu sous le nom de Rennsson , en est seul seigneur , haut, moyen et bas justicier ; la justice y est exercée par son juge-garde. Le château de Beneuon ou Rennsson est à quelques pas de Trcmont et ^e sa paroisse , sur la rivière de Saulx , doqt M. de Beurges est aussi seul seigneur; la justice de Renesson est particulière, et séparée de celle de Tremoot , quoiqu'elles n'ayent depuis long-temps qu'un méat seigneur. Ce château est flanqué de tours , entouré de fossés remplis d'eau, avec pont-tafia. TRESS ANGE.— Tre$$angium, village à une demi-lieu tfAumetz, trois lieues au levant de ViUer*-la-Montagne. Ludlange et Gondrange, hameaux en dépendent , et ne forment avec ce village qu'une seule et même communauté » dont M* le baron d'Ellx est seigneur , haut , moyen et bas justicier : diocèse de Trêves , bailliage de Villers-la^Monlagne , cour souveraine de Nancy; ce village et les hameaux contiennent environ trente habitans. TREVEREZ.— Treverez, Trcoerium, village de France , diocèse de Toul , bailliage de Chaumont , parlement de Paris ; , l'église a pour patron St. Hilaire. Seigneurs , les héritiers de M. de Gastaja. H y a audit lieu une prévôté qui exerce sa juridiction sur Treverex, Saint-Joire, La Nr uveville-aux-Bois , et la forge* TRÊVES. — La ville de Trêves, capitale de l'archevêché et électorat de même nom , est située sur la basse Moselle entre Metz et Coblentz ; à dix-huit lieues au-dessus de cette première ville et 22 audessous de la seconde , à 30 lieues de Mayenee â l'Orient , et près de 40 lieues de Cologne vers le nord. On convient que la ville de Trêves est une des plus anciennes des

Gaules ; mais dans le pays on lui attribue une antiquité excessive , puisqu'on prétend qu'elle est de treize cents ans plus ancienne que Rome , suivant cette inscription : Ante Ronutm Treoiris Stetit arinis mille trecentis. • Cette antiquité excessive a été soutenue par plusieurs écrWains , qui se sont copiés l'un l'autre, sans donner aucune preuve de leur sentiment. Les uns disent que la ville de Trêves a été bâtie du temps d'Abraham , Tan du monde 2440. Les autres que Trebata fils de Ninus , fuyant Semiramis, sa marâtre et ses amours incestueux , en jeta les fondemens ; et que l'an 1200 , de l'ère chrétienne, on trouva dans de vieilles masures, une pierre arec l'inscription que nous venons de rapporter. Il y en a au contraire qui ont écrit que Trebata qui a donné son nom à cette ville, était Gf rmain d'origine , et que les Tréviriens , comme le reste des Gaulois , descendaient des Celtes. Cctjte diversité d'opinions nous montre l'obscurité de l'origine de Trètes. On sait que du temps de Jules-César , la ville et le pays de Trêves se nommaient Treoiri. Jules-César dit que cette ville avait beaucoup de bonnes troupes de.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.10% accurate

(396) pied et de cheval, et que la cavalerie Trétî rien ne était en grande réputation dans toute la Gaule. Equitum Treoirorum inter Gallos virtutis opinionem esse singularem (1). Pomponius Meta , dit que les Tréviriens passaient pour les peuples les plus célèbres de la Belgique (2) , aussi Trêves était -elle la capitale de la première Belgique. On croit que pour punir les bourgeois de Trêves de s'être révoltés contre les Romains et de s'être attachés à Classicus et à Tutor tous deux Tréviriens et hommes opulens , auteurs de la révolte , ils furent privés de leur liberté : Trcviri liberi antea , dit Pline (5). Mais il est croyable que l'empereur Auguste les rétablit dans leur état de ville libre , d'où vient que dans la suite les Romains donnèrent à celte ville le nom d'Augusta Trevirorum. Et Flavius Vopiscus dans la vie de Florien , rapporte la lettre que le sénat Romain écrivit aux Tréviriens , dans laquelle il leur dit qu'ils sont et ont toujours été libres : Ut estis liberi et semper/uistis , lœtari vos credimus. Florien vivait près de deux cents ans après Pline. i Quand à l'origine des.. Tréviriens , nommés en latin Treviri, Treveri , ou Triveri y ou selon la Notice de l'empire, • Triberi , Tacite- témoigne qu'ils étaient Germains (4). En parlant des Treviri.et des Neroii , il dit qu'ils avaient l'ambition d'affecter une origine Germanique , comme si la gloire de cette origine les faisait différer de la figure et de l'humeur fainéante des Gaulois. On ne peut douter que ces peuples n'aient d'abord habité au-delà du Rhin , puisqu'il est prouvé qu'ils étaient originaires de la Germanie ; quoiqu'on ne sache pas au juste en quelle contrée de la Germanie ils aient eu leur demeure , ni en quel temps ils ont passé le Rhin. Depuis leur entrée dans les Gaules , les Tré(i) Cfesar de Bello Gall. 1. 3, en. (a) Mêla 1. 5, c. 3. (H) Plin.l. 4,c. 17. (}) Tacit. Gui m. c. 8. viriens furent toujours regardes comme Belges. I*es bornes du pays des Tréviriens ne paraissent pas avoir toujours été les mêmes ; quoique du côté du couchant et au midi il n'y ait pas eu beaucoup de changement, La Meuse sépara toujours les Remois et les Nerviens des Tréviriens , * comme nous l'apprennent César , Ptolémée et les autres ; et du côté du midi , les Tréviriens confinaient au pays des Mediomatrieiens , ou le pays Messin : on ne peut néanmoins assigner les bornes précises des deux peuples. Du côté de l'orient et du côté du septentrion , les limites des Tréviriens paraissent avoir chaogéés en différens temps. Lorsque César faisaijt la guerre dans les-Gaules , les Segniens, Segniy les Condrusiens (1), Condrusiiy les Cérésiens

(2) Cœresii, les Pémaniens , Pœmani , ou ceux du pays de Liège , habitaient au nord des Tréviriens , de qui ils dépendaient , et leurs pays à, cause de cela se trouvent souvent compris dans celui des Tréviriens. Du côté de l'orient, le Rhin servait de borne au moins en partie , au pays des Tréviriens. Selon César l. 4, c. 6 et 10, et les auteurs de son temps, ils ha-, bitaient sur ce fleuve ; mais on ignore quel espace du rivage ils occupaient ," et celui qu'ils conservèrent dans la suite , lorsqu' Agrippa , du temps qu'Auguste transporta les U biens (3) dans la 'Gaule et les^plaça dans le pays des Segniens et des Condrusiens. Là situation du pays se trouva alors changée. Les Tréviriens eurent alors au septentrion, les U biens e| ceux de Tongres, Tungrenses; les premiers en tirant vers l'orient , et les derniers vers le couchant. Il reste à savoir, si lorsque les Ubiens eurent passé le Rhin, les Tréviriens conservèrent leur ancienne demeure sur ce fleuve,, ou s'ils la cédèrent en se retirant dans les terres. C'est ce (0 Ceux du Gondroi. (1) Ceux de Caros, ou de Caro$covv. dans rEyfcl. (3). Ceux de Cologne. ^
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.08% accurate

. . (397) que nous laissons au jugement des savans. ne paraissent à l'extérieur que comme des Revenons à la ville de Trêves. Sur le déclin de l'empire romain , comme les peuples de delà le Rhin faisaient continuellement des efforts pour pénétrer dans les Gaules, et pour s'emparer de la ville de Trêves , qui en était comme la clef et le boulevard de ce côtépierres brutes. Le beau pont sur la Moselle , qui est encore un ancien monument des Romains, n'a que huit arcades , qui sont d'une largeur surprenante , construites de pierres de roche noire, dont la base et le fondement sont d'une grandeur énorme, là , les empereurs romains pouf être plus ' Ces pierres sont liées par de gros cramà portée de leur résister y établirent leur i pons de fer enchâssés par leur extrémité demeure à Trêves ; en sorte que depuis ce dans du plomb. Ce pont fut démoli en temps-là Trêves fut regardée comme la partie par les ordres du maréchal de Crémétropole des Gaules : Treviris Domici- j qui, après sa défaite à Consarbrik en 1673. ~~ On remarque dans la ville de Trêves quatre grosses tours carrées, qu'on croit avoir été bâties par les Romains ; l'une auprès du pont , l'autre près la place de la ville auprès du couvent des carmes; la troisième devant la cathédrale, et la quatrième derrière la même cathédrale,, auprès des PP. .Dominicains. Brouverus rapporte que Ton pouvait aller d'une tour à l'autre, par des souterrains qui y répondaient. Les anciens greniers publics étaient autrefois où se voit aujourd'hui l'abbaye d'Horréen , possédée par les dames bénédictines. Le fameux monument des Secundins , dont on parlera ailleurs , est situé à une heure et demie au-dessus de Trêves sur la Moselle. Y oyez Tarticle Igele ou Egele. Les Romains avaient un hôtel des monnaies à Trêves , comme dans les autres capitales des provinces ; et on voit encore un grand nombre de pièces anciennes frappées dans celte ville. Les pères Brouverus et Viltheim (1) en ont remarqué plusieurs de toutes espèces. Pour les monnaies récentes des archevêques dé Trêves, M. de Houtheim , suffragant de Trêves , dans son histoire de Trêves (2) en 5 fait graver une suite assez complète, depuis l'archevêque Poponjusqu'aujourd'hui; non toutefois san* interruption , car depuis Popon il n'en donne aucune jusqu'à Thierry H , qui vivait* en 1212. M Vïllhcm. lîb. l,c. 5. (?) Hontheim. Hist. Trevir: T. a. lium Principum clarumy dit Ammien (1). Venance Fortunat (2) l'appelle l/rb» Nobilium nobilis , atque caput ; la capitale des plus illustres villes de l'empire. Mais les Allemands

ou les Germains ayant franchi les barrières que l'empire romain leur avait opposées , la ville de Trêves fut une des premières qui éprouva leur cruauté. Elle fut prise pillée, désolée et brûlée. Salvien qui vivait alors (3) dit qu'en peu d'années elle* fut ravagée et rainée jusqu'à quatre fois. Depuis ce temps elle n'a jamais pu se rétablir. Elle se ressent tellement de ses disgrâces, qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'une ombre de ce qu'elle était autrefois. antiquités de là ville de Trêves. Quoique la ville de Trêves ne soit plus si fameuse qu'elle l'était autrefois , lorsque cinq des principales villes situées sur le Rhin , avec les pays adjacents , lui étaieift soumises , elle tient néanmoins encore sou rang parmi les villes célèbres et bien peuplées. On y voit encore plusieurs restes de son ancienne grandeur et des vestiges d'antiquités quele temps a épargnés; comme la porte noire , nommée présentement la porte de St. -Siméon , à cause de l'église de ce saint qui a été bâtie dans l'édifice de cette porte. Il y a trois église élevées l'une sur l'autre. Les pierres qui en composent les corniches et les entablemens n'étant pas dans leur perfection, (i) Ammian. 1. i5, cap. 27. (2) Venant. Fortunat. 1. jo. Carm. 11. (3) Salvian. IVlawil. 1.6, de Gubcrn. Dei.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.82% accurate

.(598) Le cirque un l'arène était d'une grandeur et d'une beauté comparable & celui de Home, œmulum jRomano, comme parle un panégyriste de l'empereur Çons«tance. Il était de forme ovale, long d'environ cent pas et large de plus de soixante. On y entrait par trois grandes portes accompagnée» d'espèces de Tours, qui sont aujourd'hui ruinées pour la plus grande partie* Le cirque était situé à la portée d'un coup de fusil de la vieille porte vers l'orient, au pied d'un coteau. Les degrés sur lesquels se plaçaient les specuteun , sont i présent couverts de terre, où l'on a plaoté des vigne*. Les souterrains où l'on renfermait les bêtes destinées aux spectacle*., subsistent tous les vignes et sont très-vastes ; Us sont bien voûiés , et de 40 pieds de large ; on ne peut mesurer la' longueur , à cause des terres qui y sont accumulées et qui en ferment l'entrée. Le fort qui était & la tête du pont bâti sur la Moselle, du côté de la ville , est dit-on. un reste de l'ancien arc de triomphe des empereurs Yalentinien et Gratien , au-dessus duquel on voyait autrefois un vaste bassiû plein d'eau , où l'on mettait des poissons. L'eau était conduite dans ce bassin par un aqueduc , qui venait de la montagne situéç vis-à-vis, qu'on dit à'Apollqn , et les canaux passaient sous la Moselle , comme le croit Brouverus , pour se rendre dans ce bassin. ' On dit que le pont de la Moselle était déjà bâti avant que les Romains fussent maitres de Trêves , car on ne trouve nulle part qu'ils y aient bâti un pont. Il était composé de huit grandes arches , soutenues de huit piles, longues de cinquante pieds, larges de vingt-quatre. Les arcades étaient hautes de trente-deux pieds. Sur ce pont étaient deux tours très-solides qui empéV> chaient qu'on n'y pût passer sans trouver de la résistance. Le maréchal de Créerai , chagrin de sa défaite arrivée auprès de Consarbpk , à une lieue au-dessus de Trêves , déchargea sa colère sur ce pont et sur les murailles de Trêves, qu'il fit renverser en 1675. On a rétabli ce pont en 1717 et 1718 , sur les anciens fon démens. * L'église de Trêves reconnaît pour ses premiers apôtres saint Materne , saint Rucher ou Eucaire et saint Valère , que les Tréviriens prétendent leur avoir été envoyés de Rome, immédiatement par l'apôtre saint Pierre; mais on n'apporte pas de solides raisons de cette antiquité, et la suite imprimée des premiers évêques de Trêves est très-suspecte de fausseté, ne se trouvant pas dans les plus anciens manuscrits. 11 est très-eroyable que Trêves ne reçut la foi de Jésus-Christ, que vers le milieu du trpisièjde siècle , et que ses premiers évéques lui

furent envoyés par les papes successeurs dé saint Pierre. La juridiction spirituelle de l'archevêque de Trêves était autrefois très-considérable, car elle s'étendait non-seulement sur toute la première et seconde Belgique, mais aussi sur la première et seconde Germanie. C'est pourquoi on la nommait la seconde Rome , et ses archevêques portaient le titre d'héritiers de saint Pierre. Ils avaient pour sufiragan* les évéchés de Mayence , de Cologne , de Liège, d'Utrecht , de Strasbourg , de Worots et de Spire j mais depuis que quelques-unes de ces églises ont été érigées en métropoles, il ne reste à l'archevêché de Trêves que trois suffragans > qui sont les évéchés de Metz, Toui et Verdun, tous trois sujets du roi de France. L'archevêque de Trêves possédait autrefois la primatie des Gaules , et de Germanie; mais depuis la décadence de la ville de Trêves , l'archevêque est ç^échu de ces prérogatives , ou au moins de leur exercice. Les empereurs ayant cessé d'y résider , on a transporté à l'église d'Arles le titre de primatie des Gaules. Les archevêques de Trêves commencèrent sous le règnes d'Othon II, vers l'an 975 , de se gouverner en princes souverains. L'archevêque Ludolphe , de la maison Digitized by VjQOQlC

The text on this page is estimated to be only 17.56% accurate

de Saxe , joignît à l'archevêché la dignité électorale Ter» l'an 1000, suivant 1 opinion de ceux qui attribuent l'institution du collège électoral, à l'empereur Othon III. L'électorat de Trêves «si borné par celui de Cologne au septentrion , par la Wéléravie à l'orient , par le Palatinat du Rhin' et par la Lorraine au midi , et par le Luxembourg à l'occident. L'étendue de cet électoral n'est pas fort grande , mais le pays est extrêmement fertile , et sur tout en vins. La Moselle le coupe en deux parties : la septentrionale confine avec le haut diocèse de Cologne et le pays d'Evffel $ elle est beaucoup plus agréable et mieux peuplée que la méridionale, qui est du côté de la Lorraine et du palatinat, où il n'y a presque que des bois. Il est composé de 25 bailliages. L'électeur archevêque de Trêves , prend la qualité d'archi-cbancelier de l'empire pour les Gaules et au royaume d'Arles , mais cette dignité n'est qu un titre imaginaire. L'archevêque est le second desélecters , il donne le premier son suffrage dans l'élection de l'empereur et dans toutes les assemblées générales. L'électeur de Trêves a pour sa résidence ordinaire , deux places considérables et bien fortifiées , savoir x Goblentz , jolie ville au confluent du Rhin et de la Moselle , où il a un beau palais. Cette place fut donnée par l'empereur Henry VII, en 1213, aux électeurs de Trêves, qui l'ont fait fortifier ensuite très-réguliè ment. L'autre place située à f opposite de Coblentz , sur un rocher au bord du Rhin , est le château de d'Ehrenbreïstein , ou vulgairement Jiermanslein , qui est proprement la citadelle de Cobltntz, situé sur une roche escarpée, presque isolée, et de tous côtés de très-difficile accès. Les ouvrages sont taillés dans le roc. On y voit Un canon qu'on dit surpasser en longueur, la célèbre couleuvrine que Louis XJV fit transporter de Nancy à Dunkerque. Le palais de l'électeur de Trêves est au pied i*e la forteresse , dans un empla(599) ment fort resserré par le Rhin d'un côté, et par uu rocher de l'autre. Il est de peu d'apparence, les appartemena sont bas. peu commodes* Près de ce palais est une petite ville nommée le Dabi, où habitent la plupart des domestiques de l'électeur. Un pont- volant facilite la communication de ce quartier avec la ville de Coblenlz. La ville de Trêves est située sur la Moselle , à la droite de ce fleuve , dans un vallon fertile et agréable , entre des montagnes de part et d'autre. La montagne qui est à l'orieut , était consacrée au dieu Mars , et celle qui est à l'occident à Apollon. Le pays des environs est beaucoup moins beau et moins fertile.

Les coteaux qui sont le long de la Moselle , sont couverts de vignes , dont le vin est en réputation, sous Je nom de vin de Moselle. Le poète Ausone a décrit le cours de ce fleuve, et les beautés qui se remarquent aux environs, dans son poème intitulé Mosella. La ville de Trêves est arrosée d'un petit ruisseau, qui avant que d'entrer dans la ville se nomme Oliva ou Olebia , et à l'entrée de la ville r où est le quartier des drappieri , il prend le nom de Weher~ bachy qui veut dire en allemand, Ruisseau de drappiers. Ce ruisseau fait tourner plusieurs moulins dans la ville, et contribue à y entretenir la propreté. On croit que le ca pi tôle de Trêves était autrefois où se voit aujoud'hui l'abbaye de Saint-Martin , dont nous avons parlé ailleurs. La ville de Trêves, de même que la pin* part des villes épiscopàlea, est remplie d'églises et de maisons religieuses. On dit qu'il n'y a point de ville en Allemagne de la grandeur de celle-ci, où il y ait tantd'e* gli**. La cathédrale, qui est dédiée à saint Pierre, est un bâtiment vaste et solide, d'une structure différente de celles des au-* très églises cathédrales, qui sont d'une structure gothique: celle-ci est presque carrée, et la nef n'est soutenue que par Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

(*00) quatre colonnes fort massives. Les pierres en sont d'une grandeur si extraordinaire , que selon l'opinion commune du peuple , on s'est servi de l'assistance du diable pour les mettre en œuvre. La force dû bâtiment abbaye de bénédictines , de fondation trèsancienne. Voy. la Not. dans les articles de ces mêmes abbayes. On compte cinq églises paroissiales à Trêves; les PP. Jésuites y ont un collège. est peut-être la cause que les Huns , les I 11 y a aussi plusieurs couvents de religieux Francs et les Normands, pendant leurs ir- 1 mendiants , etc. ruptions, ne l'ont pas ruiné comme les au- L'université de Trêves nVst pas bien antres anciennes fabriqnes. I cienne. Elle ne fut fondée qu'en 1454, par Lorsqu'on ouvrit la terre pour enterrer] l'autorité du pape Nicolas V. l'archevêque Lothaire de Metternich , en» Cette, ville dans les anciens temps ,_ je 1623 , on découvrit fort avant dans la terre un gros fragment d'une colonne de marbre noir , bien polie et bien parsemée de taches blanches et cendrées. Cette colonne avait près de sept pieds de diamètre, et sa hauteur, suivant les règles de l'architecture, devait être de près de 40 pieds.. On remarque encore aujourd'hui du côté du nord et du midi de celte église , des vestiges d'une très-grande antiquité, dans les* murs qui sont de briques liées par un mortier d'une solidité extraordinaire. Ces briques sont carrées de la longueur de 2 paumes ou 8 pouces. Cette cathédrale est aujourd'hui rebâtie presqu'enlièrement à la moderne , en forme de croix , et embellie de quantité d'ornemens , depuis l'an 1717. On conserve dans l'église cathédrale , la "tunique deNolre-Seigneur^ qui fut trouvée avec d'autres reliques dans le grand autel , en 1512. Outre la cathédrale, il y a dans Trêves deux églises collégiales : celle de N.-D. , ad gradua y près la cathédrale, bâtie d'un goût fort singulier et fort délicat; celle de St.-Siméon bâtie sur la porte noire, près de laquelle est une bibliothèque où il y a des livres anciens et quelques manuscrits; celle de St. -Etienne; celle de S. -Paulin hors des murs et près de la ville , dont l'église qui est très-belle, ^ été rebâtie depuis. Il y a aussi quatre célèbres abbayes1 d'hommes , de l'ordre de saint Benoit , qui sont Saint-Mathias , Saint-Martin, Ste.Marie-aux-Martyrs , et celle de Saint-Maximin hors des murs. M y a de plus une veux dire depuis que les empereurs Romains y établirent leur demeure, fut distinguée par les études des langues grecque et latine , et par celles de la jurisprudence et des lois Romaines, de l'éloquence et des belles-lettres. Nous en avons les preuves

dans les harangues et autres ouvrages en prose et en vers de ces îcraps-là , qui subsistent encore aujourd'hui. Mais depuis que les peuples de delà le Rhin curent franchi cette^ barrière qu'on leur avait opposée , et qu'ils eurent pris brûlé' et saccagé cette grande ville , elle ne s'est pas relevée de ses perdes , et n'a jamais passé pour une placé de défense. Sa position même n'est pas favorable pour en faire une place de guerre , surtout de la manière dont on fortifie les places depuis assez long-temps. La ville de Trêves se trouve située de manière, qu'elle est presque toujours le théâtre de là guerre, lorsque l'empire d'Allemagne et la France prennent les armes l'une contre l'autre ; on tombe d'abord sur la ville et sur le \territoire de Trêves, qui est d'ordinaire au premier occupant. En 1 500 , les Tréviriens furent en guerre avec Henfi IV, comte de Luxembourg, à cette occasion : le comte avait établi un bureau dans une ile de la Moselle , vis à vis de Grevcn-Machercn , où il levait certains impôts sur les passans. Ceux de Trêves regardant cette uouveauté comme contraire à la liberté de leur commerce , coururent aux armes , détruisirent le bureau , maltraitèrent les commis et firent le dégât dans le Luxembourg. Le comte de Luxembourg leva de son Digitizedby VjOO jlÇ.

The text on this page is estimated to be only 25.47% accurate

(*o*) côté des troupes, pénétra jusqu'aux portes Isaient donner le droit de bourgeoisie dans de Trêves , brûlant et saccageant tout ce I les filles considérables qu'ils prenaient qu'il rencontra sur sa route* Il fixa son sous leur protection spéciale, pour laquel camp au-delà de la Moselle , du côté de l'abbaye de Saint-Mathias , se répandit dans les faubourgs, y renversa les maisons, abattit les arbres, détruisit les TÎgnes et ravagea les campagnes des environs. Les Trévi riens firent occuper par leurs soldats les chemins en-deçà du fleuve , afin de couper aux Luxembourgeois la retraite, ou d'empêcher qu'ils ne reçussent des vivres. Au bout de douze jours le comte de Luxembourg songea à faire sa retraite; mais craignant d'être battu s'il tentait le passage de la Moselle , n'ayant pas assez de bateaux pour repasser ce fleuve , ou de périr de faim s'il s'obstinait dans son entreprise, il prit le parti de côtoyer la Moselle et de faire défiler ses troupes vers la Sâre. Mais faisant réflexion que ce serait pour lui un déshonneur (de quitter de la sorte son dessein , il retourna sur ses pas, et vint camper ou village de Sainte-Croix, résolu de tout risquer ou de prendre la ville. Son dessein échoua , et on en attribue la cause à un événement que l'on regarde comme un prodige. Le jour de saint Pierre-aux-Liens on ouït pendant la nuit un tel fracas , qu'on eût dit que c'était une armée de combattans. La terreur se répandit dans l'armée du comte , et pes soldats croyant qu'on venait les attaquer prirent les armes et s'entretuèrent 5 puis saisis d'une frayeur subite , ils se mirent à fuir et abandonnèrent leur camp. Le comte se vit par là forée à se désister de son entreprise et fit son traité avec les bourgeois de Trêves. Le premier article de ce traité porte que le comte de Luxembourg serait reconnu bourgeois de Trêves , à charge de prêter pour lui et pour ses successeurs le serment de fidélité. C'est là l'origine du pouvoir que les comtes de Luxembourg s'arrogèrent ensuite dans la ville de Trêves. En ce temps-là les plus grands seigneurs se faille protection les bourgeois leur payaient un tribut annuel , et lui bâtissaient un palais dans leur ville. En 1521 (1) , le général Francisque de Sicking qui s'était fait Luthérien , tenta de se rendre maître de la ville de Trêves : Richard de Greiflenclaw deVolratz, archevêque de Trêves , s'y ' était enfermé avec 700 hommes d'élite et bon nombre de noblesse. Ce prélat les assembla sur la place, et après leur avoir fait exposer par son officiai, les maux que les luthériens avaient faits et qu'ils continuaient de faire dans l'Allemagne, il les exhorta à la défense de leur patrie, de leurs biens et de

leur religion , leur fit espérer un prompt secours, et leur promit qu'il s'exposerait avec eux à tous les dangers. Francisque parut devant la ville le 8 septembre, et se campa du côté de Saint-Mathias et du faubourg d'Olève ; le lendemain il fit battre la place à grands coups de canon, mais avec très-peu de succès ; sur le soir il fit jeter des dards enflammés et des boulets rouges dans la ville, qui brûlèrent quelques maisons. Le 12 septembre il arriva des ambassadeurs de la part de l'archevêque de Cologne , pour tâcher de faire la paix entre Richard et Francisque de Sicking; mais après trois jours d'allées et de venues, ils s'en retournèrent sans avoir rien fait. Dans, le même temps Sicking fit jetter dans la ville , des billets attachés à des flèches pour tenter la fidélité des bourgeois , mais on ne lui fit pas l'honneur de lui répondre. Francisque commençant à manquer de vivres , d'argent , de poudre et d'autres munitions , et ayant appris que le comte palatin du Rhin et Philippe, prince de Hesse, venaient au secours de Trêves avec de bonnes troupes , ne songea plus qu'à faire sa retraite et à sauver ses gens. Il décampa honteusement le dimanche 14 (1) Histoire de Lorraine, t. 5. p. 558 et toi* va u tes. 26 Digitized by \J OOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.65% accurate

(402) Septembre 1522 , après avoir rais le fini i j d'excellent vin : après quoi ce prince fit l'abbaye de SaÎRl-lfajcipûn , à l'hôpital ile ! charger sur son chariot environ 4 mesures $aioie- Elisabeth et à son propre camp. ! de ce bon vin , et ayant appose* son sceau Use retkaaurdelà de la Moselle, marchant; aux Je* portes du monastère, défendit à toujours en bataille, Je peur qu'on ne le poursuivit. On regarda pomme une espèce de miracle, qpe durant ce siège il ne soit pas mort un seul homme., ni dans la ville ni aux environs de Trêves. En 15*2 , Albert , marquis de grande-* tour g, à la tète de dix mille hommes, -qu'il menait au siège de Mets, qui ne fut formé qu'au mois d'octobre de cette année , commença dès le mois d'août d'exercer de» hostilités et des ravagea extraordinaires , dans le pays de Trêves et aux environs ; quoique tout y fût en paix et qu'il n'y eût aucune guerre déclarée , ni de la part de la France , ni de la part de l'empereur Charles V. Albert attaqua d'abord la ville dt Meyence, et força les bourgeois de lui faire hommage, après quoi U pilla et ravagea tout leur pays. U résolut ensuive d'en aller faire de même dans le pays de Cologne ; mais Jean , arche*» véqtie de Trêve», l'arrêta à son château d'Hebemein , et l'obligea de rebrousser chemin. Ce ne ait que pour tomber, sur la ville de Trêves. A peine eût-il paru dans la campagne, le 28 août, que le sénat de Trêves lui apporta en cérémonie les clefs de la ville, et le reçut comme en triomphe dans la place : tout le clergé dont il s'était déclaré l'ennemi , s'était enfui. Albert acheva de brûler ce que Francisque de Sickiug avait épargné de l'abbaye de Saint-Maximin et de l'église Saint-Paulin, brûla toutes les maisons, de même que l'abbaye de Sainte-Marie^aux-Martyrs , dont il emporta les cloches: l'abbaye de St.-Mathias fut pillée , les cloches au nombre oV douse enlevées , les autels renversés , les images, le chœur, les ferremens des fenêtres et des portes enlevés et vendus aux bourgeois. Albert alla en personne au monastère 4e Saint-Marun sur les bords de la Moselle ; le prieur l'appaisa en lui servant ses soldats d'y entrer et d'y exercer aucun acte d'hostilité. Il partit enfin de Trêve* pour aller dans le Luxembourg, où il exerça le* mêmes pilleries et les mêmes violences , qu'il avait faites dans le pays de Trêves. En 1632, les chanoines de Trêves, fiàchés cou ire Philippe - Christophe de Sotern leur archevêque , qui s'était sépare des intérêts de la maison d'Autriche , mis sous la protection de la France, livrèrent la viUe aux Espagnols, qui se saisirent encore de Coblemtz et de

Phiiisbourg, qui appartenait à l'archevêque. Le roi Louis XIII, envoya le maréchal d'Effiat avec une armée de vingt-quatre mille hommes , pour rétablir l'archevêque dans ses états. Le maréchal d'Effiat étant mort à Lutzelstein le 27 juillet , comme il se disposait à assiéger Trêves , le commandement de l'armée fut donné an maréchal d'Estrées, qui prit la ville de Trêves, et on donna le commandement de la garnison qui fut laissée dans la ville , à M. de Senneterre. L'archevêque Philippe Christophe de Sotern fit plusieurs efforts pour avoir le cardinal de Richelieu pour coadjuteur; c'est pour ce sujet qu'il fut mis an ban dé l'empire : enlevé l'an 1635 , et mené prisonnier à Vienne; il ne sortit de prison qu'en 1645. En 1645 , le maréchal de Turenne prit la ville de Trêves par composition. Elle fut prise en 1649 , par l'armée de France commandée par le maréchal de Rosen. Ea 1 673 , Trêves et ses environs furent ravagés par les trouves Françaises , le maréchal de Créqui en fit raser les fortifications et détruisit le pont de la Moselle. Les églises de S t. -Pau lin et de Saint-Maxînûa furent aussi renversées. La ville de Trêves souffrit beaucoup de même que les environs, dans les dernières guerres de 1702, 1733, 1734. On ne respecta pas même le palais électoral, qui fut à la vérité conDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

(ferré , mais fort dérangé et endommagé. Ce palais archiépiscopal est très-vaste et fort élevé , avec des grandes cours , et percé d'an grand nombre de fenêtres. A l'entrée on remarque des restes de l'ancien palais , qui était nn bâtiment fort massif et très-solide, avec quantité d'arcs-boutans. On entre dans ce palais par une grande cour , de laquelle on passe dans une autre cour intérieure; au fond est l'appartement d'été séparé du reste du palais, d'une structure très-agréable et très- délicate. Comme l'électeur de Trêves vient rarement en celte ville, et qu'il fait sa résidence ordinaire au château d'Eberstein près de Contenu, le palais de Trêves n'est ni orné ni meublé , comme il conviengrait à un si grand prince. Il y a dans la "ville de Trêves une maison' de l'ordre Teutonique et une maison de Tordre de Malte. Quant aux archevêques électeurs de Trêves , on en peut voir la suite à la tête de notre Histoire de Lorraine. On verra dans la même histoire, ce qui est arrivé de pins remarquable dans la ville et l'archevêché de Trêves, tant pour le civil que pour l'ecclésiastique. On peut aussi con sulter les Annales de Trêves du père Brouverus , l'Histoire de Luxembourg par le P. Bertolet , tous deux jésuites , et enfin l'Histoire diplomatique des archevêques de Trêves par M. de Hontheim imprimée en 3 tomes en 1 750. TRICONVILLE.— Triconville^ 2Weoniê-vttla, village sur la rivière d Aire, deux lieues et demie au levant de Bar, de la baronie de Dagonville , diocèse de Toul , bailliage et recette de Bar , présidial de Châlons , parlement de Paris; la paroisse a pour patron saint Michel. 11 a à Triconville environ quarante six habitans, une maison forte ou château fief qui appartient à M. de Thibalier. Cousance-*aux-Bois est annexe de Tricon ville ; l'église est dédiée à Notre-Dame; ce village est composé d'une vingtaine d'habitans, Triconville est rappelé dans une bulle 403) du pape St. Léon IX , de l'an 1049 (i) , en faveur de l'abbaye de Saint-Jiaur de Verdun , où sont spécifiées les églises et autres biens de ce monastère : in Tran~ cuffi-villa eccle&iam unam. TRIEUX. — Trieux, Trtxium, village à deux lieues au nord de Briey , diocèse de Trêves, recette et bailliage de Briey ; M. le baron de Serîncbamp en est seigneur haut , moyen et bas justicier , la justice y est exercée par ses officiers ; il f a environ cinquante habitans. TRITTLING. — Trittling, vfllageà deux lieues au couchant de saint Avold . à une lieue au nord de Faulquemont (2) : i) dépend et fait partie du marquisat de Faulquemont qui a Buffet , et est prévôté balliagère , dont les appels se

portent à la cour souveraine. Ce village est du diocèse de Metz, et a pour annexes les villages de Laudrefang et de Redlach. Il est parlé de Druttcling, ou DruttulingUj ou Drutieringa , dans plusieurs titres de ce pays , et dans un titre de l'abbaye de Longeville de l'an 1121: conductum ecclcsict de Dructheringen. Il y a dans ce village environ trente habitans. TROGNON. — Trognon , en latin Troniam, Troniacum, Trunio, village du diocèse de Verdun , situé à deux lieues de Thiaucourt et de Saint-M&iel, bailliage de cette ville, cour souveraine êm Nancy : la paroisse a pour patron St. Germain. Je conjecture que le château dt Trognon est le même que Tripiûy château royal , dont il est parlé dans une chartre de l'empereur Charlemagne ,• donnée la troisième année année de son règne: Data mente mafo} anno tertio regni noêtri;actttm Dripione palatio public*. (3), Comme Charlemagne était entré cette même année dans la possession du royaume d'Austrasie, il est assez croyable que la donation qu'il y fait à l'abbaye de Saint-Mihiel , est datée d'un lieu dn même royaume d'Austra(ij Hist. de Verdun, p. 9, preuves, (a) Hist.de Lorr. t, 1. p. 376. (3) Diplouut, 1. 4. c. 53.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.85% accurate

(404) île /dont était Trognon. De Drepio on a pu aisément faire Trognon. Trognon est le chef-lien d'une belle terre érigée en marquisat le 5 février 1737 , par le dnc François III, en foreur de monsieur le comte d'Heudicourt de la maison de Lénoncourt. Ce Ken a changé de nom et s'appelle aujourd'hui Heudicourt. TROIS-MAISONS (LES). — TroisMaisons (Les) : c'est un des faubourgs de Nancy , au nord-ouest de la ville. Les mai- j sons bâties hors de la porte Notre-Dame , j qu'une seigneurie , comme il parait par s'augmentant considérablement , on divisa deux dénombremens donnés au duc de rai de Saint-Dié, mairie composée des villages de Marzeley , la Pêcherie et Y0ler, qui ne font qu'une communauté, au nord-ouest et du bailliage de SaintDié. TROIS-VILLES (Les). — On connaît encore une mairie, nommée les TroisFilleê, composée des villages de VoinvilJe, Vaméville et Buzerulle, qui font trois communautés du bailliage de Saint* Mihiel, cour souveraine de Nancy. Ces trois villes ne faisaient autrefois la paroisse Notre-Dame en 1719, et on érigea celle des Trois-Maisons dans l'endroit où était anciennement celle du faubourg Saint-Dizier. Elle fut dédiée à St. Fiacre et St. Vincent. L'ancien faubourg de Saint-Dizier était -situé entre la ville- vieille de Nancy et le pont de Mal zé vil le , et avait ses seigneurs particuliers. Les principaux bourgeois de Nancy avaient en ce faubourg leurs maisons particulières et de plaisance , pour la commodité des eaux , des jardins et des vignes. Il fut ruiné par ordre du duc Charles 111, en 1591 et 1392. Des Trois-Maisons dépend la maison .fief de Bathegnémonty vulgairement appelée Bathlénwnt, celle de Turique auprès de la porte Saint-Stanislas , Notre-DameLorraine ès-années 1612, et 1627. TRON (SAINT). — Saint-Tron , en latin Sancti Trudonis fanum , ville et abbaye célèbre au pays de Liège dans la Hasbaye , dont elle est la capitale ; ceux du pays s'appellent Soin/-TVi^c/ii. Elle est située sur les frontières du Brabant , à trois L'eues de Tongres , à cinq de Mastricht, et autant de Liège. L'abbaye donne le nom à la ville, et elle tire son origine de saint Trudon ou saiut Tron, fondateur de ce monastère. La moitié de la ville appartient à l'évêque de Liège, et l'autre moitié à l'abbé de Saint-Tron ; l'évêque et l'abbé partagent entre eux la nomination des magistrats. On croit que l'ancien nom de la ville de Saint-Tron était Sarcinum , d'où vient qu'on l'appelle quelquefois Sarcinenu des-Anges , Santifontaiue , la Câtc-des- ? Monasterium. La réputation de saint

Chanoines, le Crâne , port où l'on dépose les marchandises qui viennent par eau , et la commanderie S t. -Jean de Virlay ou le yieil-âtre , de Tordre de Malte. Clou ou Glodulphe fils de saint Arnoul , élu évêque de Metz en 648 , lui attira un disciple célèbre, qui fut saint Trudon ou saint Tron , originaire du pays TROIS-MAISONS (Les) au val rfe!d'Hasbaye au diocèse de Liège; ses paSaint~Dié. — Les Trois-Maisons au val de Saint-Dié composent un village du ban de Lusse , et des trois communautés qui partagent ce ban , à trois lieues et demie du Levant de Saint-Dié : Bailliage de cette ville , cour souveraine de Nancy. TROIS-VILLES (Les) au val de Saint-Dié. — Les Trois-villes , au rens étaient Français et non Romains d'origine , distingués par leur qualité et leurs grands biens. Le jeune Trudon était dès son enfance rempli des senti mens de la plus tendre charité , se privant souvent des choses les plus nécessaires à la vie, pour soulager les pauvres : ces senlimens et cette pratique déplaisaient aux parons de Trudon , et le rendaient mépriDigitized by VjOOQ IC '

The text on this page is estimated to be only 22.40% accurate

sable aux jeux des jeunes gens de sa condition. Dieu lui inspira d'aller consulter saint Remacle évèque de Tongres % qui demeurait en un lieu pas loin de là , nommé Septemburia. Ce saint lui dit qu'il devait aller trouver Godai phe évéque de Metz , qui était destiné de Dieu pour le conduire dans la voie du salut» Trudon se rendit à Metz, et fit présent à l'église de cette ville de tout ce qu'il possédait dans Sar chine , lieu de sa naissance snr la rivière de Cytindrie* Après quoi saint Clou lui donna un maître pour lui enseigner les saintes lettres, puis lui conféra la to usure cléricale , et successivement les autres ordres jusqu'à la prêtrise; enfin il le renvoya dans son pays , pour avoir soin des terres qu'il avait données à l'église de Metz , et pour y faire bâtir un monastère. Arrivé à Sarchine , Trudon assembla grand nombre de disciples, qu'il instruisit dans les pratiques de la vie religieuse, autant par ses discours que par son exemple : il mourut dans la pratique de ces exercices , vers l'an 698. Adalberon évêque de Metz en 944, voyant ce monastère tombé en décadence, résolut de le rétablir; et pour y être plus autorisé , il prit la qualité d'abbé de Saint -Tron, et entreprit de tirer des mains des seigneurs laïques les biens dont ils s'étaient emparés. Il en vint à bout par son grand crédit , et donna tous ses soins à réparer les édifices du monastère , à en augmenter les revenus , et à y faire fleurir l'observance régulière. TRONVILLE.— Tronville, Tronvilla, village situé sur la rivière d'Ornain , ou Orney, du diocèse de Toul , à deux lieues de Bar , à une lieue de Ligny. Le roi est seul seigneur de la partie qui est du comté de Ligny; et M. du Tertre est seigneur de l'autre partie , qui a le titre de baronie , et ci-devant de prévôté : bailliage de Bar, présidial de Chàlons , parlement de Paris ; la paroisse a pour patrone la Sainte- Vierge en son assomp(405 } tion. On compte en ce lieu environ qua«tre-vingt-quinze habitans. Le roi et M. du Tertre y ont chacun un château. Il y a sur le fi nage un ermitage dit de sainte Geneviève La terre de Tronville a été possédée autrefois par une maison noble du mime nom , aujourd'hui éteinte. En 1436,. le duc René Ir gratifia Henry bâtard de Bar , seigneur de l'Ar vantgarde et de Boursault , d'une somme de deux cents florins du Rhin, pour le dédommager des pertes qu'il avait faites à son service, tant à Tronville , où il fut assiégé par les gens de Ligny , qu'ailleurs. Charles III, duc de Lorraine vendit en 1586 , au sieur Vincent trésorier de ses fiuances la terre de Tronville et celle de Genicourt , avec leurs dépendances.

TROUSSEY. — Troussey r Troceium, village de France , diocèse de Toul , à trois lieues de cette ville , sept de Nancy, présidial de Toul , parlement de Metz. Il y avait autrefois* un hôpital. Le village de Troussey est situé 'sur la -e gauche de la Meuse, une demilieue au-dessous de Pargney-sur-Meuse. Les belles prairies de ce lieu ont été choisies en 1714 , et en 1730 , pour faire des camps de cavalerie. En 1414, les habitans de Troussey assemblés au son de la cloche par commandement de justice (1) , sous les ormes du cimetière de l'église , se mirent eux , leurs biens et ménages sous la protection et sauve-garde de M. Jean d'Autel , seigneur d'Apremont , pour tout le temps de sa vie, et s'obligèrent à lui payer chacun an certaines redevances. TROYON. — Troyon , Trajona-villai village du diocèse de Verdun , situé $ droite de la Meuse % trois lieues et demie au-dessous de St.-Mihiel , à pareille distance de Verdun , bailliage de St.-Mihiel y cour souveraine de Nancy. La paroisse a pour patron St. -Martin. (i) Arch. dtLorr. tyette. Aprtmont. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.76% accurate

(Machon lai donne pour annexe Vassoncourt : le roi en est seol seigneur. Il y a environ quatre-vingt-dix habicans. L'église de Trojon est rappelée dans une charte de Thierry évêque de Verdun , en faveur de Tabbaye de St.-Maur de Tan 1046, et dans la bulle du pape St. Léon IX , de l'an 1049 , par laquelle il confirme tous les: bien* donnés à ce monastère. Dans la première de ces Chartres , Trognon est nommé Trio , et dans la seconde Trôgium* TURKESTEIN. — Tnrkesteîn , ou Tyrketièin y est un très-ancien château , chef-lieu d'une seigneurie dépendante du temporel de l'évéché de Metz (1). Jean 4'Apremont évêque de Metz, la réuoit au domaine de son évéché vers l'an 1 250. Jacques de Lorraine , son successeur dans la même église , en répara les murailles et les fortifications vers l'an 1250 , et Ademare de Mooteil, qui fut évêque de Metz, depuis 1327, jusqu'en 1361, l'engagea au duc Baoul en 4344, avec Îiantité d'autres terres. Mais celle de urkestein n'a jamais été aliénée. Elle est possédée par la maison de BeauveauCraon. En 1546, te 8 août, le duc Raoul donna le château de Turkestein a Thiébaut sire de Blâmont , pour l'indemniser des pertes qu'il avait faites durant la guerre, que le même Raoul avait eu contre l'évéque de Metz et le comte Bar. L'évêque Ademare fit le rachat de la seigneurie de Turkestein, du consentement de Marie de Blois, duchesse de Lorraine , résente des états pendant la minorité du duc Jean son fils, moyennant la somme de deux mille livres (2) , que Thiébaut de Blàmont lui avait prêtées pour faire ce remboursement. Presqn'en même temps le même évêque Ademare , engagea de nouveau cette terre au seigneur de Blâmont. Depuis ce temps-là les seigneurs de (\\ Hi*t. de Lorr. t.^3, nouv. édH. p. -(a; Archives de Lorr. 77406) Blàmont reprirent des évêque» de Metz la terre et seigneurie de Turkestein. En 1490 , Weker comte de Linaoge, Hechicourt et Dabo , n'ayant point d'enfans de dame Mahaut Desarmoises son épouse , reconnaît que la plupart des terres qu'il possédait du côté de la Sàre , relevant de l'évéché de Metz, il les a rendues à Henry de Lorraine évêque de Metz ; et étant maître de ses autres terres , il cède au duc de Lorraine Turkestein , ChdtUrIon et la porte qu'il a dans la ville de Marmoutier , et dans les deux forteresses de-Gerolsek, etc. Turkestein était situé dans les montade Vôgcs , sur une haute montagne , à quatre lieues de Sarrebourg , quinze de Nancy et vingt de Metz , entre la baronie de Châtillon et le prieuré de St.Quirin , dans un terrain assez sauvage. Ce château est en ruine

et réduit à une censé. Turkestein n'est pas éloigné de Saint-George, village chef-lieu d'une baronie de ce nom , dont nous avons parlé. Timey voyez Thuiiley. u. UBEXY. — Ubèxy, à une lieoede Savigny et de Charmes , et à deux de Mirecourt, est ce village que les paysans de ce canton appelent par corruption Obckeye, situé entre des coteaux qui en bornent la vue. On a bâti en 1690 , auprès du château une égliee qui est succursale de la paroisse de Brantigni, village éloigné d'un quart de lieue du côté de Charmes , auprès du Colon. Le château d'Ubéxy est le chef lieu d'une des plus anciennes et des plus belles terres de ce canton , de laquelle dépendent Ubéxy, Rapey, Dommartin-surColmey , partie de Bettegney-Saint Brice , au bailliage de Charmes , et la Foréterie du ban de Vagney , au bailliage de Remiremont. Cette terre a appartenu a la mai* son du Châtelet ; Gérard d'Haraucourt la possédait en 1488, et elle appartient à M. Renaud d'Ubéxy, conseiller d'état. Lt juge des seigneurs a la qualité de prévôt. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.82% accurate

(A»7) Ce château qui est fort ancien , et flan-4 que de quatre fortes tours , a une chapelle castrale, un trè* la justice y est exercée par leurs officie)». H y a à Urville près de quatre-vingt dix habitans. La terre d'Urville est venue en la imuV son de Beaufremont (1), par l'acquêt qu'en fil en 1399, Philbert de Beaufremont chevalier , de Jeanne de Ribaupierre» dame de Magnières. CSELDÀNGE. — Useldange , en allemand QuseldiHgeri , village situé sur la rivière d'Attert , est célèbre parla maison illustre et ancienne d'Uaeldânge, qui eh est sortie. Les armes des seigneurs d'Usé!» dange étaient burelées et fascéès d'argent et de gueules de six pièces , et selon d'autres de neuf. Il y en a qui y ajoutent une bande d'azur, chargée de trois sautoirs , abaissés d'or , brochant sur le tout, ainsi que portait Robert d'Vseldange > qui était sénéchal du comté de Luxembourg l'an 1291. Cette maison a produit de grands hommes , dont il est fait mention dans plusieurs anciennes Chartres. Une dame issue de cette maison bâtit en ce heu une église en l'honneur de la Sainte- Vierge, et fit élever quelques cellules aux environs pour y loger des religieux qu'elle fit venir de l'abbaye de Molesme, à qui elle soumit le prieuré qu'elle fonda. Ou raconte d'un religieux du prieuré d'Useldange sommé Pierre, qu'il ressuscita un mort par ses prières. C'est ainsi qu'un auteur contemporain rapporte ces miracles. Lorsque le bienheureux Pierre n'était encore que nevke, un méchant (i) Archires dé Lorr. LayeueLunériHt. . Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.02% accurate

(408) homme fut frappé de mort subite; sa femme toute éplorée cou rot se jeter aux pieds du saint novice , le conjurant avec larmes de prier le seigneur de rendre la vie à son mari. Pierre touché des larmes de cette femme , se prosterna contre terre , pria avec ferveur , et renvoya la femme à son logis , où elle trouva son mari plein de vie. Cet homme ainsi ressuscité, rentra en lui-même , reconnut ses désordres , se confessa $ reçut le saint viatique et mourut trois jours après. Le bruit de ce miracle s'étant répandu, on venait de tous côtés consulter le saint novice et implorer son secours contre diverses maladies , et Dieu par son intercession opéra plusieurs guérisons. On tira Pierre du monastère d'Useldange, et on l'envoya en Bourgogne, où il mourut saintement , et mérita après sa mort le titre de Bienheureux. UXEGNEY. — Uxegney, Uxegneium, village du diocèse de Toul , archidiaconé de Vôge , doyenné de Jorcey , situé sur l'Avière , une lieue et demie au nordouest d'Epinal , à six de Darney ; cheflieu d'un ban considérable, de la prévôté commune de Dompaire, bailliage de Darney. L'église a pour .patron saint Romaric. Seigneurs , le roi et le chapitre de Remiremont , etc. Le ban d'Uxegney est composé d' Uxegney , Bertrantey hameau , Besonfoeee hameau, paroisse d'Uriménil , Chantraine hameau , Ghardargout , Corne , village à la source du Cosné, Itumberlois hameau, Saint Laurent où il y a un oratoire , les Forges, Safframénil hameau et Xanchey, ou Sanchey village. Domèvre-iur-Avièrey Domnus-uJper, village traversé par le ruisseau d'Avière , est annexe de Uxegney $ le patron de l'église est saint Evre : les jésuites d'Epinal sont seigneurs du lieu. Vriménil , Ulrici Manette, autre annexe d'Uxegney, est un village faisant cemmunauté avec Dounottx, à la source ouest de Remiremont, à deux d'Epinal ' l'église a pour patron saint Evre. UZEMAIN. — Uzemain , ou Usmain i Usmainga, village sur le Cosné, à quatre lieues de Remiremont , trois au sud-est d'Epinal , diocèse de Toul , archidiaconé de Vôge , doyenné de Jorcey , bailliage de Remiremont, cour souveraine de Nancy. Uzemain est annexe de Girancourt; 3 y a un vicaire pour desservir l'église du lieu , qui est dédiée sous l'invocation de saint Vincent et de la Magdelaioe. D'Uzemain dépend Naymont hameau, la Rue-d' Uzemain , village du ban de Girancourt , séparé d'Uzemain par le Cosné. Il est sur le penchant d'un coteau ; l'église est au-dessus du village : dépendent aussi d'Uzemain , Claire— goutte , la Forge , et la moitié du village de Ménil-sous-Harol, l'autre moitié appartient 4

l'église de Charmois , depuis que ce dernier a été séparé de Harol. V. VACHERESSE(La), ROUILLDÉ.— La Vacheresse Vaccacria, et Bouillie , deux villages qui ne sont qu'une même et seule communauté , à trois lieues de Bourmont , trois et demie au midi de Neufchâteau ; bailliage de Bourmont , cour souveraine de Lorraine. La Vacheresse est annexe de St.-Ouen, et la Rouillié est annexe de Crainvillers , diocèse de Toul. Ces deux annexes sont du marquisat de Bulgnéville , dont M. le marquis des Salles est seigneur. L'église de la Vacheresse est sous l'invocation de la Sainte-Vierge en sa Nativité , et celle de Bouillie a pour patron saint Nicolas. Ces deux villages contiennent environ quarante babitans. VADONVILLE.— Vadonville, Vadonie-Villa , village du comté de Sampigny , à la gauche de la Meuse , deux lieues et demie au midi de St.-Mihiel , à cinq de Bar-le-Duc ; principauté de Commercy , bailliage de Bar , cour sonrede Cosné, trois lieues et demie au nord- f raine de Nancy. Vadonville est du dioDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

(409 cèse de Tool, l'église a pour patrone la Sle-Vierge en sa Nativité. Ce village est composé d'environ quarante-cinq habitans. Malaumont , en latin Malus- Mon* , est annexe de Vadonville. Saint Martin est patron de l'église. Il y a à Vadonville des forges appartenant à M. Paris de Montmarlel , à cause de sa seigneurie de Sampigny. Il y a deux grands fourneaux où l'on fond la mine de fer , qui se tire de Villeroncourt , village abondant en mines de fer , à trois lieues de Bar. On y voit aussi de très) belles eaux et très-abondantes , qui sortent de diverses sources, qui viennent se réunir à Vadonville. Ce lieu est devenu célèbre par M. Antoine Hautcolas, prêtre et curé de Vadonville , et qui y est mort en odeur de sainteté le 8 mai 1709. Il était natif du village de Voinville. Après ses études d'humanité qu'il fit sous son frère alors curé des Baroches, village situé à une demi-lieue de Saint Mihiel, il alla à Paris, et fut reçu au nombre des boursiers du collège de la Marche. Après avoir reçu l'ordre de la prêtrise , il fut faut vicaire de la paroisse de Saint-Mihiel | et desservit pendant quelques années la cure de Billée à une lieue de St.-Mihiel. Il fut nommé a la cure de Vadonville en 1685. C'est dans celte paroisse qu'il a gouvernée pendant tout le reste de sa vie , qu'ont éclaté les rares vertus qui l'ont fait regarder comme un saint. Sa mémoire y est en vénération , et les peuples des environs révèrent son tombeau. VAGNEY.— Vagney, Vagniaeus , village à deux lieues au levant de Remirejniremont , chef-lieu d'un ban très-étendu dans les montagnes des Vôges , et dans un vallon où coule une branche de la Moselle. Le ruisseau de Vagney qui arrose un autre vallon , se jette dans la Moselle au-dessous du village , et forme une île. On tirait anciennement du ban de Vagney, des grenats de différentes couleurs , de l'agathe , des calcédoines et du porphyre. On appelle A tentés du ban de Vagney \ la communauté composée des sujets répandus dans le ban de Vagney. Ce village et le ban qui en dépend sont du diocèse de Toul (1) , doyenné et bailliage de Remiremont. Le patron de l'église est saint Lambert. Seigneurs, le roi et le chapitre de Remiremont. Cbaeune charrue doit au curé deux charrées de bois ; mais il doit donner à chacune charrue deux pains de seigle ; chaque paroissien lui doit un jour de corvée ; le margoillier est obligé de couper le bois du curé', qui le doit nourrir pendant le temps de ce travail ; il a droit de justice pour la dime et les dommages des animaux jîla part aux amendes et crée les bangards. , Les moulins lui doivent chacun une

tarte , chaque meule de foin un denier. Ses bestiaux sont francs pour la garde y etc. Il a de plus toute la dime d'un laboureur à son choix. De Vagney dépend Rochesson , village , ban et annexe, où il y a une chapelle sous l'invocation de St. Roch et de St. Sébastien, et Zinoiller , village situé sur une branche de la Moselle y une demi-lieue au midi de Vagney. Voici les noms des granges éparses et des hameaux , dont est composé le ban do Vagney : les Amias , Bamont, Betmont , Bouvacotte , Bréhaviller, Champel, le Chanois, Cleuric, Gontrexard , CremanQiller , Ensan-la-Fille , Fontaine, Gerbamont , le$ Gravières , Lesjol , Nol , Peccaoiller , Peubas , Planois , la Poirie de Saulxure, Preille, Rochesson, Sapois, Thiefosse, Traçexin, Trougemont, Zainoiller, etc. Le duc Antoine en 1542 , le 15 mars avait modéré les habitans de Vagney, à cause de leur pauvreté et de la stérilité de la contrée qu'ils habitent , pour les aides ordinaires, à 16 gros par conduit ou ménage, le fort aidant le faible, et chacune veuve à 8 gros. (i) Pouillié de Toul, iooie >, piges u4, et 38a. Digitized by UOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

(410) 'VAL-D'AJOL.— Le VaWAjol est •un canton considérable des Vosges, arrosé par un ruisseau qui passe à Fougerol. Le village de Laitre qui est chef-lieu et presqu'au centre du ban , est à trois lieues au sud-ouest de Remiremont. Le Val-d'Ajol est du diocèse de Besançon , bailliage de Remiremont , conr souverainie de Nancy. Voici les noms des hameaux et des granges qui composent le ban du Val-d'Ajol, Lattre, chef-lieu d'un ban , la Banvoye , la Battelieule , les Champ* , le Chêne , la Céte> la Croix, Dandirant , le Drot , Faingpotot , Mereille , Clairgoutte , Fàymont, le Girmont-d 'Amont , et le Girmont-oV Aval , Hamanxard , le Ha ris , Larrière , LeyM , le Mon ce l , Olichamp, Outre mont , Plombières j ban cTAjol, Séparé du bourg par la rivière , tes VargotJtcs. Tous ces lieux qui sont des granges ê^parses ou de petits hameaux, ne composent qu'une seule paroisse , et ont été long-temps en surséance pour la souveraineté , entré le roi et le duc de Lorraine , jusqu'en 1 704, qu'ils furent reconnus être du domaine de Lorraine. Laitre , village sur le rup de Fougerol , son frère le cardinal François , le 26 août 1053. Le premier jour de Tan > le maire du Val-d'Ajol devait un florin d'or à la sonrière du chapitre de Remiremont , et le* étrennes à sa nièce, à son receveur et à ses domestiques. Le forétier de ce canton loi doit tons les ans 12 services de poissons, aux jours qu'elle ordonne. Tous les jetons essaims de mouches à miel, qui se trouvent dans les forêts sont à elle. VAIrrDB-OHCODRT. JWCIRCOURT VAL^DE-PACE. Voyez TOUL. VAL-DES-NONES (le).— Nous avons dit ci-devant en parlant de l'abbaye de Rengéval , et à l'article Martin- Fontaine , que le Val-des-Nones était anciennement un monastère de religieuses de l'ordre de Saint-Norbert on de Prémontré. Le monastère fut supprimé peu de temps après sa fondation , et réduit en un simple ermitage , qui devint le noviciat de la congrégation de S. -Antoine. Frère Pierre, premier supérieur, qui avait d'abord embrassé la profession des armes, y mourut vers 1 746, âgé de 97 ans. Cet ermitage est situé sur un ruisseau , chef-lieu du Val-d'Ajol, est à une demilieue de Plombières, ayant à l'orient le prieuré d'fiférival, et au couchant Fougerol et Plombières. On nomme ordinairement le Val-d'Ajol, Vallis gaudii, Vallée de Joie. La cure de L*î(re dépend du prieuré d'Hérival. Il y a 15 moulins sur le ban et une papeterie* Charles IV, duc de Lorraine, s'était retiré au Val-d'Ajol , lorsque le roi Louis XIII en 1033 , voulut entrer en Lorraine : alors le cardinal Nicolas— François de Lorraine, frère du e5nc

, le vint trouver au Val-d'Ajol , pour lui notifier les intentions de S* M., et de là le cardinal Nico} entre des vallons et des bois , sur le ban de Fargney-derrièré-Barrine, trois quarts de lieue ati nord-est de Foug. Les ermites répandus dans tout le diocèse de Toul, s'y rassemblent toutes les années quelquefois au nombre de 40. Ils ne font que des voeux simples ; ils vivent dans cette solitude avec beaucoup d'austérité, s'occopant du travail des mains , et ne buvant du vin qu'une fois la semaine. Ils reconnaissent l'évêque diocésain pour leur premier supérieur, quoiqu'ils soient soumis au supérieur de leur congrégation. La chapelle du Val-des-Nones est dédiée sous l'invocation de St. Antoine. VAL-DONNE. Votez MOUTIERSUR-SAULX. VALDENTZ ou VELDENTZ. - Valdentz, ou Veldent* , , au Valdance, châlas-François retourna en diligence trouver le roi à Saint-Dizier. Au retour, le duc] Charles fit une démission de ses états de j teau d'Allemagne près la Moselle , à deux Lorraine et Barrois , entre les mains de j lieues au-dessus de Traerbach , et cbefDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.39% accurate

(Ml) lieu du comte de Valdentz , enclavé dans (avait en en partage l'archevêché de Trêves. C'est nn ancien fief de révéché de Verdan , comme en font preuves plusieurs investitures données parles empereurs aux évéques de Verdun et par différentes reprises , dans lesquelles les comtes de Valdentz se qualifient hommes-liges de ces évéques. La seigneurie de Valdentz , de même que celles de Macheren , de Dieuze et d'Etam , appartenaient au commencement à la collégiale de la Magdeleine de Verdan, et lui avaient été données en considération de vénérable Ermenfroy son fondateur, par les rois et les empereurs d'AUemagne. Ermenfroy était archidiacre de l'église de Verdun , et célèbre par ses fondations et par sa piété. Il mourut le 25 septembre 1071. éi la principauté de ce ayant refusé de n ar ce comté, en fut r...^ r

The text on this page is estimated to be only 23.09% accurate

(de Nancy, où f on voit son mausolée et son épitaphe. ifttait petit-fils d'André Ier des Porcelets et de Catherine d'Einville , dame de Valhey, La terre de Valhey appartenait autrefois à la maison d'Ein ville, aujourd'hui éteinte. Les armes de cette maison étaient en champ d'argent, à la bande engrélée de gueules, accompagnées de 12 billettes de même. Ge sont les mêmes armes que l'on voit gravées en losange sur un écusson placé au frontispice de la porte d'entrée du château de Valhey, Dans l'église paroissiale Ton voit le mausolée d'an seigneur et d'une dame de Valhey , élevé de terre de près de quatre pieds , avec des figures couchées , apparemment d'André des Porcelets et de son épouse ; on voit aussi à côté du grand autel un autre tombeau sur lequel est représenté un guerrier armé de toutes pièces. On montre dans la sacristie une chasuble de velours noir, dont la croix est devant , selon l'ancien usage ; cette chasuble a servi à M. des Porcelets avant qu'il fut fait évéque : au bas sont les armes des Porcelets , qui sont un cochon ; au-dessus de l'écusson est le chapeau de protenotaire. VALLANGE ou VITRI-SUR-ORNE. — Vallange ou Vitri , comme on le trouve souvent nomnté dans les, anciens titres, est un village situé sur la rivière d'Orne , à deux lieues et demie de Brieyet de Thionville : diocèse de Metz , bailliage de Briey, cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur , haut et moyen justicier ; l'abbé de Saint-Pierremont seigneur foncier. La paroisse a pour patron saint Etienne. VALLÉEDE BUSSY(la). — LaVallée, village du 'diocèse de Toul, delabaronie de Levoncourt , deux lieues au nordest de Bar ; on l'appelait anciennement la Vallée de Bu&sy. Ce lieu dépend du bailliage de Bar, présidial deChàlons, parlement de Paris. La paroisse a pour patron St. Maurice. Il y a en ce lieu environ 60 habitans. 412) En Eve de Besaey, dame ussy, Neuve- Vàle-sur1555 (IV douairière de B Orne et Magnière , fit ses reprises de ce qu'elle tenait en fief , foi et hommage dn duc de Lorraine en la Vajlée de Bussy. VALLEE-LEZ-RARECOURT (la). — La Vallée-lez-Rarécourt , village du Clermontois , du diocèse de Verdun. M. Christophe de la Vallée, évéque de Toul , était à ce que l'on croit , natif de ce heu j il était fils de Christophe de la Vallée , seigneur dudit lieu et d'Abrainville et de Perrette de Richier de Vandelaincour. La maison de la Vallée est originaire de Bretagne et on prétend qu'elle s'est transplantée dans le Clermontois par le mariage de Colin de la Vallée , capitaine de cavalerie au service de France , avec

Ibonne de Moncel , dame du fief de la VaUée-lezRarécourt. La maison delà Vallée portait d'argent semé d'hermines , aux cinq anneaux de sable , relevés d'une ligne d'or et posés en sautoir. Le lieu de la Vallée fut cédé pour toujours avec les autres lieux, du Clermontois au roi Louis XI II , par le duc Charles IV, par le traité de Liverdun en 1632 > ensuite par celui de Paris de 1641 ; ce qui fut confirmé par ceux des Pyrénées et de Vincennes. ' VALLEROY-SUR-ORNE.— Valleroy-sur-Orne , village du diocèse de Metz, une lieu au midi de Briey, annexe de Hatrice, bailliage de Briey, La terre de Valleroy était autrefois un fief dépendant du comté d'Apremout (2). Dès l'an 1286 , Jean , dit Pallaix, supplie le seigneur d'Apremont , de vouloir recevoir pour son homme-lige , Gilles de Piers , écuyer , son cousin , de la terre de Valleroy , étant un de ses héritiers , fils de sa tante , et que c'est de son consentement. En 1457, le 6 avril , les habitans de Moineville et Valleroy , passèrent un acte fij Archives de Lorraine. (ij Archives de Lorraine , Layette collée Apremont a. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.38% accurate

l*«) sot» le *scei de h prévôté de Briey , par lequel ils témoignent: «qu'étant tous assemblés au son de la cloche , ils reconnaissent de leur pure et franche volonté , que comme leurs prédécesseurs eussent antrefois été en la sauvegarde et protection de Robert duc de Bar , pour le grand et parfait amour qu'ils ont pour le roi de Sicile et le duc de Calabre son fils, ils se mettent sous leur sauve-garde et protection , avec tous leurs biens , la vie durante desdits roi et duc ; et promettent leur payer par conduit, a cause de ladite garde, une livre de bonne cire , et les femmes veuves une demilivre par an , au jour de Noël à la recette de Briey. » M. de Faillonct est seigneur haut, moyen et bas justicier de Valleroy-sur-Orne , la justice y est exercée par son juge-garde.' On compte en ce lieu environ soixantequinze habitans. Dépend Bel- Air , hameau ou censé , communauté de Valleroy. VALLEROY-AUX-SAULES. Valleroy-aux-Saules , village sur le Mâdon , à quatre lieues et demie de Darney , une et demie au midi de Mirecourt. Ce lieu était un de ceux qui composaient l'ancienne prévôté de Dompaire ; il est du bailliage de Darney en Vùge. Valleroyaux-Saules est du diocèse de Besançon. VALLETTE (la).— La Vallette, village à trois lieues de Sarreguemines , trois au sud-est de Saint- Avold. Henry duc de Lorraine, donna en 1614 , la seigneurie de la Vallette à Madame Louise de la Vallette, abbesse de Sainte-Glossinde de Metz , s'en réservant néanmoins le ressort et la souveraineté, à condition que les dames religieuses de cette abbaye seraient tenues à perpétuité , de chanter devant le grand-autel de leur église, chaque samedi après la grande- messe, un Salve Regina , avec la collecte , le verset et l',oraison, en l'honneur de la Sainte- Vierge , pour la santé et la prospérité du duc durant sa vie , et le salut de son âme après son décès. La Vallette est du diocèse de Metz, VALLIER (St.-). — Saint-ValEer, Sanctw-faleriu* , village du diocèse de Toul , à sept lieues de Darney, à une lieue de Châté. L'église est dédiée à St. Valère. Le roi est seigneur de ce lieu avec l'abbé de Bonfay et d'autres^ S t. -Val lier est du bailliage de Darney, cour souveraine de Lorraine. VALMONT. — Valmont , village à une demi-lieue au midi de Saint- Avold , à quatre de Boulay. Charles 111, duc de Lorraine, échangea en 1595, le 10 mars, le village de Valmont , ses appartenances et dépendances , mouvant de sa cbâtelienie de Hombourg , avec M. Steph Navyer , sieur de Hening et de First , gentilhomme de la maison du duc , et son capitaine à Phalsbourg , contre six quartes et demie de blé , vingt-six

quartes d'avoine et dix-huit gros en argent de rente ordinaire, nommée Herbcêthoff , que ledit sieur de Hening avait au village de Magstat. Valmont est du diocèse de Mets bailliage de Boulay. VALTIN.— Valtin {le Grand), village du ban le Duc , Val de Saint-Dié , cinq lieues et demie au midi de cette ville. Une des sources de la Meurthe et une des sources de la Vologne sortent du même pré , un peu au-dessus de ce village , et prennent des routes différentes. Ls Petit Valtin , village , chef-lieu d'une mairie et d'une paroisse , est à une lieue et demie au nord-est du Grand-Valtin , à cinq lieues de Saint-Dié. Il est situé sur cette branche de la rivière de Meurthe , qui vient de l'extrémité la plus méridionale du bailliage de St.-Dié. L'église paroissiale du Val lin , dédiée à St-Sylvestre , n'était autrefois qu'annexe de celle de Fraise ; mais vers l'an 1689 , M. l'abbé de Riguet , alors grandprévôt de Saint-Dié , démembra l'église du Valtin de celle de Fraise et l'érigeaea paroisse. Le Valtin pour le spirituel est du terri-, ritoire ou juridiction de Saint-Dié, et pour le temporel du bailliage de la même ville «
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.18% accurate

(414) L'arcour souveraine de Lorraine. Ci-devant I remment pour toucher «es ossemens. I il n'y avait au Valtin qu'une chapelle pour chevéque donna donc commission à ces la commodité des habitans , éloignés d'une trois députés de retirer les reliques de grande lieue de la paroisse de Fraise (4) On attribue la Fondation de cette chapelle aux seigneurs de Ribaupierre, qui avaient obtenu pour elle de grandes indulgences. VANDEL (S*.-), ou S\-VENDEL ou l'ancienne châsse, et de les transférer avec la décence convenable dans une nouvelle, plus solide que la première. La châsse qui renferme les reliques de St. Vandel est riche et bien ornée. On la porte en cérémonie tous les ans à certains Saint-Vendelin , dans la pays de Trêves diocèse de Metz, sur la petite rivière de Busse, pas loin de la Sâre , dans le Ve*terreieh. On dit que St.-Vendel ou St.Vendelin Ecossais, étant venu en France, ef avant passé quelque temps à Trêves, fut prié de prendre le gouvernement du monastère de Tholey, fondé depuis peu parle roi Dagobert vers l'an 615. Vendelin reçut dans son monastère, St. Paul, anacbo- siège devant la ville de Saint-Vandel, et rète , Français de naissance , qui demeurait depuis quelque temps dans les monastères des Voges. Paul y vécût dans une si grande opinion de sainteté , que bientôt il devint maître et abbé de ce nouvel établissement , d'où il fut tiré pour gouverner l'église de Verdun. Depuis ce temps plusieurs saints èvêques de cette église ont été tirés de l'abbaye de Tholey, qui était autrefois regardée comme un séminaire des évéques de Verdun. Baudouin de Luxembourg , archevêque de Trêves , acheta le château et territoire de St.-Vendel , en 1509. En 1506 , Jacques de Baden archevêque de Trêves, donna commission aux abbés de Sainte-Marie-anx-Martyrs et de Metloc , et au prévôt de Saint- Siméon de Trêves de faire l'ouverture du tombeau 4e St. -Vandel , ou plutôt de sa châsse , parce que les pèlerins qui Tenaient en foule visiter ses reliques , avaient par un jBèîe indiscret, ouvert sa châsse, appa(i) Ruyr, l«s u. antiquités des Vosges , p. 310. St.-VENDELÎN. Saint-Vandel, ou jours , jusqu'à moitié chemin de l'abbaye Saint-Vendel , en latin Sanclut-Vcndcli- de Tholey, où l'abbé et les religieux vieunus, donne son nom à la petite ville de nent la recevoir et la portent dans leur Saint-Vandel, ou Sanctc-F'endelj ou monastère, où elle demeure jusqu'à un certain jour, auquel les habitans de St.Vandel viennent en procession la reprendre au même lieu où ils l'avaient d'abord apportée. En 1521 (1), le capitaine Francisque , avec plusieurs

milliers de chevaux et un grand nombre de piétons , après avoir ait beaucoup de dégât dans les terres de l'archevêque de Trêves, vint mettre le la battit si vivement , qu'il la prit le mardi troisième septembre, la pilla et emmena prisonniers la plupart des habitans , qu'il rançonna à une très-grande somme. Ce qui donna une si grande terreur à ceux de Trêves , qu'ils firent couper la plupart des arbres qui étaient autour de leur ville, et ruinèrent plusieurs édifices, dont les ennemis auraient pu profiter pour battre la place. Quelque temps après , Gcrlac d'Isembourg , général des troupes de l'archevêché de Trêves , alla attaquer la ville de Saint-Vandel , dont s'était emparé Jean de Sicking, fils de Francisque, dont nous venons de parler. Jean avait très-peu de monde avec lui et ne comptait gnères de défendre la place, qui n'était nullement forte. Gerlac le somma de la rendre; il répondit qu*il y songerait dans huit jours. Gerlac la fit attaquer vigoureusement par deux compagnies d'infanterie , et quelque cavalerie qu'il avait : mais le fils de Sicking sortit de la ville la nuit suivante, par (i) Chronique de Vigneulc , ton» 3 , page 813. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.38% accurate

(415) une brèche qifil fit dans le mur. On disait que son père loi avait donné ordre d'abandonner ce poste ce jonr-là même , après avoir brûlé la ville et pillé les églises; mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce mauvais dessein. Le territoire de Saint-Van de! confine à la Lorraine, au pays de Birkenfeld, au Palatinat, au tduçhé de Deux-Ponts , et à la principauté de Nassau. Ce territoire comprend les Jieux suivants : Saint-Fandel , Rosberg , Rcjrcfscheid , Hojborn , Uoffelij Baltersweilery Mausbacht Forsweiler , Mitelradenbach , Rasweiler , Hctlintvciler, Spitzheller, Pintzwciler, Hof-Heidersberg , Limiter g , Eytweiler, Vhrweiler, L'église de Saint-Vandel est une des plus grandes et des plus belles de ce pays-là. VANDELAINVILLE. .— Vandeiainville, village à gauche du rup de Maid , deux lieues et demie au-dessous de Thiaucourt, à trois de Pont-à-Mousson, du diocèse de Metz ; VandelainviJle est du ressort du bailliage de Pont-à-Mousson sous la coutume de Lorraine. Dans un diplôme de 1 empereur Othon I, de l'a%960 ou 990, en faveur de l'abbaye de St.-Pierre-anx-Nonains à Metz , qui confirme les biens de cette abbaye , on lit: Wandalavillam, in Comàatu Scarponeiuiy qui est sans do&te Vandelamville dont il s'agit ici. VANDELÉVILLE. — Vandeléville, village du diocèse de Tool , situé sur le Brenon , à une lieue de Vézelise , dans le comté de Vaudémout, Il est parlé de Vandeléville dans le titre ofe fondation de l'abbaye de Su-Léon de Toul , par Lutulphe doyen de la cathédrale de la même ville en 1091 (1). Lutulphe y déclare qu'il a acquis de la comtesse Ricfrùc : Ecclesiam de Vwdeni-vUla cum omni integriiate. Vandeiéville est du bailliage de Yézelise, cour souveraine de Nancy. M. le (») Hiit. de Lorr., t. 3, p. xvij. preuves. comte de Vidampierre en est seigaeurv lia paroisse a pour patrons Ste-MarîeMagdelaine et St. -Léger. L'église était autrefois à trois quarts de lieue de Vandeléville , dans un endroit appelé Roville , où était un village. Vandeléville fut érigé en comté le 15 décembre 1725 par le feu duc Léopold I,r. VANNES-LE-CHASTEL.— Vanneale-Chastel , Vennœ , village du diocèse de Toul , bailliage de Commerey , situé à quatre lieues et demie de cette ville et à deux lieues et demie de Toul. La paroisse a pour patron saint Martin. Seigneur, M. de Ligné ville. Le château de Vannes est éloigné d'un quart d'heure du village. VAQUEVILLE. — VaqueviUé, en latin , Epi&copi-Filla , village situé à gauche de la route de Lunéville à St.-Dié; à onze lieues de Nancy, six de Lunéville; bailliage de Vie, parlement de Metz.

Vaqueville dépend du temporel de Tévéché de Metz , et du spirituel de revécue de Tool. La paroisse est dédiée sous l'invocation de saint Etienne en son invention. Seigneur temporel, l'eVvêque de Metz. De Vaqueville dépendent 1° Bertrichamp , Berlrîcicampus , village sur la route de Lunéville à St.-Dié, qui traverse le village. Bertrichamp est chef-lieu d'une mairie particulière , de laquelle dépendent les village de Thiaville , la Chapelle et Fagnon. L'église a pour patron saint Jean-Baptiste. 2° Nenve-MaUon , Nova-Domus , patron saint Léger, Le village est situé dans upe colline, à la lisière des bois de Tévéché de Metz , sur un ruisseau qui prend sa source dans lesdits bois et descend a Vaqueville. 3° Vtnay , petit village à on quart de L'eue de Vaqueville. Vaqueville fut donné à l'abbaye de Senones par les évéques de Metz; et Raimbert abbé de ce monastère demanda la confirmation de cette donation à Adal~ Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.81% accurate

C416) beron I, évéque de Metz , qui la lai ac- ' corda solennellement en 939. Il ajouta que si un homme de la dépendance de l'abbaye de Senones épousait une fille libre de la dépendance de l'église cathédrale de Metz , les enfans procréés de ce mariage , demeureraient serfs et sujets de l'abbaye. Donné à Metz le 5 des calendes de janvier , la troisième année du roi Othon. Indtclion XIII. VARANGÉVILLE. — Voyez l'article de Saint-Nicolas. V A RENNES. — Varennes, petite ville du Clermontoîs du diocèse de Langres, J partie méridionale, en l'honneur de saint Saint Gérard successeur de saint Gau zelin , considérant que son église souffrait considérablement de cette échange , demanda à Achard qui vivait encore , quelque dédommagement; cet évéque le lui promit , mais la mort qui le prévint , l'empêcha de le faire. Brunon un des successeurs de Tévéque Achard , pressé par St. Gérard d'exécuter la promesee de son prédécesseur, se brouilla avec St. Gérard. Ces contestations donnèrent occasion à ce saint prélat de faire bâtir une église à l'entrée de sa ville épiscopale, vers la a quatre lieues de cette ville. Ce lieu est devenu célèbre par le culte de saint Gengoul , que l'on y honore comme martyr , et que l'on croit communément y être né. On ajoute que ce saint fit bâtir à Varennes et dota une église paroissiale, qui depuis a été changée en prieuré sous le titre de saint Pierre et de saint Gengoul; à la réquisition et par la fondation de Régnier, ainsi qu'il parait par la chartre de Regnault évéque de Langres , de l'avis des chanoines de sa cathédrale. Celte chartre est conservée dans les archives de l'abbaye de Molesme, à laquelle ce prieuré a été donné par cette chartre , que l'on rapporte à l'an 1080 , ou 1084. Voyez M. Baugier , Mémoire* de Champagne y t. 2 , p. 90. Le P. Benoit Picart(i) raconte la chose bien diversement . Il dit que les fidèles ayant fait bâtir à Varennes une église en lîionneur de saint Gengoul , les miracles qui s'opérèrent au tombeau du saint martyr , excitèrent le zèle des chrétiens à enrichir cette église de si grands revenus, qu'elle devint une abbaye célèbre, qui fut donnée à l'église de Toul. Adson abbé de Montier-en-Derf , parlant de saint Gauzelin évéque de Toul, raconte qu'Achard évéque de Langres , pria ce saint prélat de lui céder cette abbaye en échange des biens qu'il avait à Bouzemont , à Ourches et à Sion , ce qu'il lui accorda. (i) Benoit Hist. de Tool, p. 335. Gengoul , où il mit d'abord des filles ; mais bientôt après , le dérèglement de ces religieuses , obligea saint Gérard à les chasser et à leur substituer des clercs, qui

observèrent long-temps la règle de saint Crodegand évéque de Metz. Quoiqu'il en soit de ce récit , il est certain que Varennes, ainsi que le Qermontois , appartenait autrefois à l'église de Verdun. Le comté de cette ville ayant été donné à Haimon évéque de Verdun l'an 1000, il alla à Rome, où il obtint de l'empereur Othon III , l'investiture des biens de son église , où était déjà compris Clermonl ; comme le témoigne l'empereur Frideric Barberousse dans sa patente confirmative de celle d'Othon , et donnée l'an 1 1 56. Dans la suite les évéqnes de Verdun donnèrent en fief aux comtes.de Bar (1) Varennes avec d'autres terres dépendantes de leur église. Charles III , duc de Lorraine , traita avec Nicolas Pseaume évéque de Verdun (2) , qui moyennant une petite récompense, céda au duc de Lorraine l'an 1564, tous les droits et fiefe et les devoirs dont étaient tenus les ducs de Bar envers ce prélat et son église, pour Clermont , Vienne , Varennes et autres lieux. En conséquence ces terres ne furent plus des arrière-fiefs , mais des fiefs de l'em(i) Hist. de Verdun p. 20. (2) Lougueruc , description de la France : paru a, p. 193. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.76% accurate

(417) pire ; c'est ce qui a duré jusqu'au duc les réparer il donne à ladite abbaye troi* Charles IV, qui les céda en toute pro- muids de sel, savoir deux muids pour priété à la couronne de France en 1632, ! ladite satisfaction , et un muid pour céeosuite en 1641 , le comté de Clermont lébrer en ce lieu chacun an pour le salut et ses dépendances ; ce qui a été con- de son âme, de ses auteurs et successeurs; firme par les traités des Pyrénées et de savoir pendant sa vie une messe du saint Yincennes. I Esprit ou de la Sainte-Vierge , et après Le cardinal Louis duc de Bar évêque ! sa mon une messe de Requiem ; tasdila de Verdun , mourut à Varennes le 23 j trois mnids 4s sel à prendre sur la sa* juin 1430 , son corps fut rapporté à Ver- line de Château-Salins. dun et inhumé devant l'autel de la chapelle de saint Martin et de sainte Elisabeth , que Thibaut II , comte de Bar avait fondée. On y voit sa tombe un peu élevée et son épitaphe. VARNEVILLER, abbaye de Tordre • de Citcaux , ou Wktswillbr. — Varneviller , ou Verneviller , ou Wersehviller, ou Westwiller , abbaye nommée apparemment ainsi du nom du ca^te /dernier son fondateur, Werneri-Vitia , ou Villare , ou VUlarium , de Tordre de Citeaux , située sur la rivière de Blisse , à distance égale de Hombourg et des DeuxPonts, fut fondée, à ce qu'on croit , en 1670. L'abbaye de Varneviller fut du nombres des biens ecclésiastiques , dont s'emparèrent pendant les troubles de religion, occasionnés par les prédications de Luther , plusieurs princes et états de l'empire qui embrassèrent les nouvelles opinions On sait qu'ils furent maintenus dins ces possessions et droits en dépendans par différées traités ; et surtout par la fameuse paix de Westphalie en 1648. Les ducs des Deux-Ponts depuis ces troubles, se sont maintenus dans la possession de l'abbaye de Varneviller , située dans leur duché, et dans celle des biens qui en dépendaient. Nous avons une lettre de Robert duc de Bar du 2 juin 1389 (1), par laquelle il déclare, que comme dans la guerre qu'il avait faite à son cousin le comte des DeuxPonts , il avait été logé lui et ses hommes d'armes dans l'abbaye de Varneviller,, où il avait causé plusieurs dommages : pour (i) Archives de Lorraine. La jette cotee Bar, Mélange • C'est là tout ce que nous savons de l'abbaye de Varneviller. Les ducs des Deux-Popts s'étant emparés des biens 4# «cette abbaye et de l'abbaye même, en ont laissé tomber en ruine l'église et les bàtimens du monastère. Cette abbaye est du diocèse de Mett. Jean comte des DeuxPonts y choisit, sa sépulture en 1337. VARNEY.— Varney,

Varncium , petit village sur la rivière d'Ornain ou Orney, deux lieues au-dessous de Bar, diocèse de Toul, du marquisat de Mognevillo, bailliage de Bar, présidial deChàlons, parlement de Paris. L'église de ce lieu a pour patron St. Martin» M. le marquis de Choisi en est seigneur, il y a une maison. De Varney dépend Rambercpurt-$urOrne, hameau situé à gauofec de l'Or

The text on this page is estimated to be only 18.56% accurate

(*«) de Verdun en 1099. Hugues de Flavigny , qui a écrit l'histoire de cette translation , et qui appetle ce lieu Gunscorty raconte que cet abbé étant mort en odeur de sainteté au prieuré de Flavigny, situé sur le bord de la Moselle à trois Keues de Nancy, on se hâta de rapporter son corps à son monastère de St.-Vanne. Partout où passait le convoi , on sonnait les cloches, et on, accourait avec l'encens, le luminaire et la croix pour faire honneur au défunt. Il arriva à St.-Mihiel , où l'abbé Ornalus, ami de Rodolphe, vint an-devant de lui avec le même appareil que s'il eût reçu les reliques d'un saint. Le lendemain il chercha une barque pour conduire le corps sur la Meuse à Verdun; il raccompagna avec sa communauté jusqu'à une certaine distance , et les religieux de St.-Vanne continuèrent leur chemin par terre , chantant et psalmodiant sans cesse. Us arrivèrent les premiers en un gros lien nommé Gunêcort , aujourd'hui Va*~ court , ou Vauècourt , à trois lieues de St.-Mihiel , où ils attendirent ceux qui conduisaient la barque chargée du corps de Rodolphe. Les prêtres de ce lien ne voulurent lui rendre aucun honneur, sous prétexte que pendant sa vie il avait toujours été contraire aux évêques schismatkrues : mais l'histoire dit que le mois ne se passa pas qu'ils ne ressentissent les effets de la colère de Dieu , par le feu qui consuma leur village. VASSINCOURT.— Vassincourt, Vatsincuria, village à gauche de l'Ornai n ? trois lieues au-dessous de Bar, du diocèse de Toul. M. de Rouyn de Rogéville , M. le baron de Levoncourt , messieurs Péchard d'Ambly, M. de Contrisson , madame la baronne de Bouvet de Robert-Espagne et madame de Coliquet en ont toutes les justices exercées j par leurs juges-gardes. Bailliage de Bar, présidial de Châlons , parlement de Paris. La paroisse a pour .patron St. -Pierre. Il y a en ce lieu environ cinquante-huit habitans , un château à M le baron de Levoncourt et à madame de Bouvet de Robert-Espagne , une maison et un bien considérable à M. le baron de SaintBaussans de Monsec ; à quelques pas du village une tour forte à M* de Rouyn de Rogéville , et encore sur le image de la paroisse de Vassincourt un ermitage , dit de saint Jean des Gravières , et une censé appelée de SrainvaL On trouve dans les archives de Lorraine , que la terre de Vassincourt a souvent changé de seigneur. VASSONCOURT ET ZINCOURT Vassoncourt , ou Vaxoncourt , village situé sur l'Urbion , deux lieues et demie au nord d'Epinal, cour souveraine de Lorraine. La paroisse a pour patron saint Martin ; bailliage d'Epinal , cour souveraine de

Lorraine. Seigneur , le roi. Zincourt , on Xaintourt , est annexe de Vaxoncourt; l'église a pour patron saint Félix. Zincourt f Vaxoncourt et Palgney-surl'Urbion , étaient de l'ancien domaine de l'évéchédeMetz(t). En 1 567 , le dernier jour du mois de Juin , Charles cardinal de Lorraine, évéque de Metz transporta au duc Charles III, et à ses successeurs, tout le droit qu'il avait de retirer les terres de Vèlacourt . Vaxoncourt , Patgney et Zincourt , que ses prédécesseurs évêques de M< tz avaient engagées à Jean de Haussonville. VATHIMONT. — Vathi mont, village enclavé dans le pays Messin à droite de la Nied française , trois lieues et demie au nord de Château-Salins , diocèse de Metz, bailliage de Château -Salins, cour souveraine de Lorraine. Il y avait anciennement un château ou maison forte à Vathimont, ou Watliiemont, appartenant aux seigneurs de Craincourt. VATRONVILLE. — Vatronvillc , ou Watron ville , village ou hameau du diocèse de Verdun , doyenné de Pareid , archidiaconé de la Voivre, situé au pied (i) Archircs de Lorr. Layette Epinal. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.06% accurate

(419) d'une montagne , sur un ruisseau , à deux lieues ou environ de Verdun vers l'orient. Vairon vil le est nommé Guentonia-viïlaf ou Wentonis-villa , dans l'histoire de Verdon. Ce lieu est de la paroisse de Châtillon-eous-les Côtes ; il y a une église succursale dédiée sous l'invocation de NotreDame. Vatronville est remarquable par un ancien château (1), qui fut occupé parles gens de Renaud comte de Bar , vers l'an 1132, d'où il faisait des courses dans tout le Verdonois sous l'évoque Alberon de Chini. Mais ce prélat obligea le comte de Bar d'en retirer ses troupes et de laisser le diocèse en repos. Vatronville avait autrefois des seigneurs particuliers. En 1219, Lietard de Vatronville voulant quitter le monde , choisit la maison Dieu du Pont-à-Gravière à Verdun pour, y passer sa vie dans la pauvreté et l'humilité . Vers Fan 1 41 1 , Robert de Vatronville arec plusieurs autres gentilshommes lorrains, qui avaient exigé de grosses contributions de la ville de Verdun, furent condamnés par l'empereur Sigismond à paver à cette ville à proportion de ce qu'ils en avaient injustement exigé. La maison de Vatronville, une des quatre pairies de l'évêché de Verdun , maison autrefois illustre, aujourd'hui éteinte, portait d'or à la croix de gueules. VAUBÉCOURT. — Vaubécourt , bourg ou village, érigé en comté par Louis XIII , avec un bailb'age seigneurial, dont les appels se portent au bailliage de Bar, est sur la rivière d'Aisne, à une lieue de sa source, et quatre de Bar. L'église paroissiale qui est du diocèse de Cbàlons , a pour patrons saint Pierre et saint Paul. On compte en ce bourg environ trois cent dix habitans. Le château a sa chapelle, des fossés et un pont-levis. En 1378, la forteresse de Vaubécourt ayant été brûlée, abattue et démolie par les troupes du roi de France Louis XI , Vautier de Vaubécourt et Thomas d'Apre(1) Laurent Lcod. p. 317, 3i8. mont (1), à qui cette forteresse appartenait à cause de sa femme fille de Jean de Vaubécourt, pour s'en venger , entrèrent à mains armées dans ce royaume , et y commirent beaucoup de désordres. Louis XI , pour y remédier députa vers eux le seigneur de Loupy , qui traita avec Vautier et Thomas pour une somme de mille francs. en forme de dédommagement. C'est en faveur du même Jean de Nettancourt , que le roi Louis XIII, érigea la ' terre de Vaubécourt en comté par lettres patentes du 26 avril 1635 , régistrées au parlement de Metz le 26 novembre' suivant. Le duc Charles IV, à la prière du même Jean de Nettancourt établit, en 1 627 un marché à Vaubécourt tous les vendredis

de chaque semaine et deux foires par année ; l'une au lendemain de la fête de Saint-Marc évangéliste , et l'autre le lendemain de la Nativité de Notre— Dame, avec les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissent les autres vassaux, qui ont pareille faculté. La chronique du doyen de Saint-Thiébaut de Metz, raconte que l'an 1457, les aventuriers (2) nommés escorcheurs , commandés par le bâtard de Bourbon et par le grand tUtrac , et le petit Ettrac , s'étant jetés dans le Barrois au nombre de près de trois mille deux cents hommes, furent environ quinze jours dans ce pays* et sur la Meuse, et y firent bien du ravage. Mais les seigneurs «du conseil de Lorraine, pendant la détention du duc René I y aidés des troupes des évéques de Metz et de Toul , tombèrent sur eux à Vaubécourt , et en tuèrent ou en firent prisonniers environ trois cent soixante-sept. Les prisonniers furent conduits à Bar-leDuc. VAUCOULEURS ET QUATRE VAUX. — Vaucouleurs, est une petite ville très-ancienne , située sur la Meuse à trois lieues de Toul à l'orient, et à (0 Layette cotée Loupy-le-ChâieL (a) Hist. de Lorr. t. y. p. lxxriij. nouv. édition. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.37% accurate

(pan près a égaie distance de Commercy an norâ. Sa situation!, sar det prairies entaillées, a p» lui faire donner le nom de Vaucouleurs ^ Rallié Coloris. Le seigneur de Vaocouleurs désolait les environs de la Tille de Toul. U se tenait fier de son château i situé sur une hauteur près la ville , et qui passait pour très-fort en te temps là. Brunon évéque de Toul , qui depuis fût pape sous le nom de Léon IX i l'avait inutilement fait assiéger ; ses troupes y avaient été battues , par le secours que les seigneurs de Rinelle et de Fliste envoyèrent à celui de Vaucouleurs. L'évéque Udon successeur de Léon fat plus heureux, il prit et rasa le château, aidé d'une troupe de cinq cents hommes , que loi prêtèrent le doc Gérard de Lorraine et Louis comte de Monçon. Ceci arriva vert l'an 1056 (i). On voit encore à Vaucouleurs les ruines d'un vieux château , et le reste d1une grosse tour bâtie, dit on , par les Anglais. Comme Vaucouleurs était limitrophe entre le royaume de France , la Lorraine et les terres d'Empire , les empereurs et les rois de France s'y sont quelque fois assemblés pour terminer leurs différends et convenir de leurs limites. 4Î5) amitié sincère et éternelle, et firent ensemble une ligue offensive et défensive. Quelques années après , c'est-à-dire en 1224, dans l'octave de Saint-Martin, il se tint une grande assemblée à Vaucooleurs (I), où se trouvèrent le roi de Frisée Louis VIII, et l'empereur Henry VII, fils de Fridéric II , avec les archevêque* de Cologne et de Mayence, et Conrade légat du saint siège en Allemagne ^ cardinal évéque de Porto. Ces deux princes y renouvelèrent entre la France et l'Empire, l'alliance qui avait été jurée quelques années auparavant entre le même Louis, fils de Philippe-Auguste et Fridéric H. Il y a beaucoup d'apparence que Mathieu docile Lorraine se trouva aussi à cette assemblée de Vaucouleors. En 1238, le même empereur Fridéric vint encore a Vaucouleurs ; le roi SaintLouis s'y rendit aussi* Ces deux princes r traitèrent de leurs affaires et y renouvelèrent leurs alliances. L'empereur Albert eut diverses entrevues avec le roi Pl?ilipf>e-le-Bel ; mais la plus fameuse est celle qu'ils eurent ea 15299* Les deux monarques se donnèrent rendez-vous à Vaucouleurs sur les confins des deux empires. Ferri duc de Lorraine, Le roi Fridéric II , ayant gagné la no- en sa qualité de Marchis, alla au devant blesse d'Allemagne , se fit couronner roi d'Albert et le conduisit à travers ses étais de Germanie à Aix-la-Chapelle , du jusqu'à Toul , où l'évèque Jean de Skrk consentement du pape. De là il se rendit eut l'honneur de le recevoir.

Philippe-leà Toul , puis a Vaucouleurs , où Conrade Bel s'était avancé jusqu'à Foug, à une lieue évéque de Metz avait ménagé une entre- de Toul ; et Albert en ayant été informé, vue entre cte prince et Philippe Auguste, lui envoya aussitôt Viefold archevêque de roi de France (2). Philippe toutefois ne put Cologne, pour lui faire compliment. LVfr s'y rendre , mais il y envoya le prince trevue des deux mouartjues se fit dans anc Louis son fils, qui régna ensuite en prairie située entre Toul et Vaucouleors, ÏTrance sous le nom de Louis VUL Ferri en un lieu au milieu des bois , nommé h duc de Lorraine et Renaud de Senlis éyè- Quatre- Vaux , à cause de quatre vallons que de Toul , se trouvèrent à cette as- ' qui s'y réunissent, semblée. Le principal objet de cette en- 1 Les deux rois renouvelèrent les antrevue était le renouvellement de la galiciennes alliances entre les deux empires entre l'Allemagne et la France; Fridéric d'Allemagne et de France , et Philippe aret Louis la renouvelèrent , se jurèrent une corda sa sœur la princesse Blanche, en : mariage à Rodolphe fils d'Albert roi des (i) Hist. de Lorr. t. ?. (a) Hist. de Loir. t. i. . 903. i Romains. Le mariage fut conclu au nicme I (j) ïli&t. de Lorr. t. 3. p. ai. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.60% accurate

(421 endroit le jour de la Conception de la Vierge, huitième décembre. Dans celte même assemblée Albert renonça an droit que l'empire prétendait sur le royaume d'Arles, que le roi Adolphe de Nassau avait répété à la France , e| Phûippe-WBel renonça aux prétentions qu'il avait sur la Lorraine et l'Alsace. On assure aussi que les deux reis convinrent qu'on planterait des bornes d'airain sur les bords de la Meuse, >sur un coté desquelles serait représentée l'aigle impériale , et sur l'autre les fleurs de lys $ celles-ci du côté de la France , et l'aigle du coté de l'empire; e\ que ces bornes furent mises de distance en distance, sur la Meuse depuis. Vaucouleurs jusqu'à Verdun. Nous avons un traité passé à Vauoonleurs en la semaine devant Pàques-fleuries 1366, c'est-à-dire 1367 avant Pâques, entre les commissaires nommés par le roi Charles V , et Jean duc de Lorraine, pour) chose, sinon que cette ville était ou> joignant ou dans le pays , connu par le* étrangers sons le nom de Lorraine. Non» avons vu que depuis 1005 , oo 14)06 , le» seigneurs de Joinville en étaient seigneurs (1). Celle terre depuis ce tempslà n'était point sortie des mains de la maison de Joinville. Simon , fils de Geoffroy Y, gin de Joinville, la possédait en 1318. Geoffroy VI , fils de Simon sire de Joinville et de Béatrix de Qourgogne sa seconde femmes , eut en partage la terre de Vaucouleurs : Jean sire de Joinville, dans son Histoire de Saint-Louis , l'appelle ton frère de Vav* quelour. Geoffroy était mort en 1297, puisque Gautier 9 son fils se disait seigneur de Vaucouleurs en cette année-là. 11 v a apparence que c'est le seigneur de Vaucouleurs > qui est nommé avec les autres nobles de Champagne au mandement du roi PhiIippe-4e-Bei du cinquième renouveler les anciennes alliances, pour (jour d'août de l'an 1305 , pour se trou— de Champagne ver à An-as , d'où il alla servir le roi la paix et sûreté des pays et de Lorraine, et pour la réparation des injures et dommages , qui avaient été faits par les hommes et sujets de l'un des seigneurs sur l'autre. La ville de Vaucouleurs appartenait depub longtemps aux seigneurs de Joinville puisque dès Tan 1004, ou 1005, ils y fondèrent le prieuré de Saint-Thiébaut, qu'ils soumirent à l'abbaye de Molesme. On trouve plusieurs reprises faites des seigneurs de Joinville comme seigneurs de Vaucouleurs Quelques-uns ont prétendu que Vaucouleurs avait été autrefois aux ducs de ' Lorraine y parce que Guillaume de Nangis , parlant de l'entrevue de l'empereur Frideric II, avec le roi de France dit qu'elle se fit à Vaucouleurs , Bourgade ou château de

Lorraine; mais je n'en trouve aucune preuve dans l'histoire. Le domaine des ducs de Lorraine , ne s'étendait pas au-delà de Ja Meuse ; et quand Hangis et quelques autres oat écrit que Vaucouleurs était une viUe- ou bourgade de Lorraine , ils n'ont voulu dire autre en la guerre contre les Flamands, et ou il perdit la vie en une bataille qui se donna contre eux l'année suivante, ainsi que Guillaume Guiart poète du temps, le témoigne en ces vers; A celé heure se desrenfa, . Dont ce fut pitié et douleur, Le droit Sires de Faucouleur , Qui n'iert vilain ne bobancier â Qui s'alla emmi eux lancier , Sus la chaude , et ils Foccistrent, Gautier de Joinville, seigneur de Yae> couleurs , laissa entr'autres enfans , Jean sire de Vaucouleurs. Ce Jean de Van-» couleurs fit un traité avec le roi Philippe de Valois à Paris le 4 octobre 1557, par lequel , sur ce que le roi désira pour la sûreté et la défense de ion royaume , avoir le château et la terre de Vaucouleurs , Jean de Joinville la lui cède avee toutes ses dépendances , en échange d'autres terres. iLt même prince avait acquis en 4554 , la seigneurie directe de Vau(1) Généalogie dt la maison de JoinvilleHîsl. de St. -Louis, p. 13 et suif. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.83% accurate

(42a) couleurs d'Ancel ou Anceau, sire de 'et des corrections très-considérables; Joinville , duquel elle était mouvante j ouvrage a été bien reçu du public , et par droit de frérage. Un auteur , qui est en a fait plusieurs éditions, à la fin de l'Histoire de Normandie de du cet on Moulin , donne pour armes aux seigneurs de Vaucouleurs celles de Joinville , Is chef d'hermine , et le lion couronné d'or. La ville de Vaucouleurs est très-connue dans notre histoire de Lorraine par plusieurs endroits remarquables. Robert de Baudricourt bailli de Ch au mont , était gouverneur de Vaucouleurs en 1428 , et 1429 , lorsque Jeanne d'Arc , surnommée la Puccllе d'Orléans (1) , lui lut amenée parles frères de cette jeune fille , née à Domremi-la-PucelIe , petit village situé sur la Meuse au-dessus de Vaucouleurs. Jeanne déclara qu'elle se sentait intérieurement pressée d'aller vers le roi Charles V , pour lui aider à chasser les Anglais hors du royaume. Baudricourt la regarda d abord comme une insensée, puis l'ayant bien examinée , il la mena à Charles II , duc de Lorraine, pour prendre congé de lui. he duc lui fit donner un cheral et des armes , et Baudricourt la fit conduire au roi , qui était alors à Chinon en Touraine. Tout le monde sai{ les merveilles que la providence opéra par le moyen de cette jeune fille. Théodoric ou Thierry, auteur de la vie du pape Urbain IV , nommé aupa ravaot Jacques Pantaléon , évêque de Verdun , était originaire de Vaucouleurs. Cette vie écrite en vers se trouve en manuscrit dans les archives de l'église de saint Urbain à Troyes en Champagne, comme le témoigne André Duchesne dans la vie du pape Urbain IV. Cet ouvrage est dédié à André Pantaléon , archidiacre de Laon, cardinal du titre de St.-Plaxède , et neveu d'Urbain IV. M. Delisle père du savant géographe de ce nom , et plusieurs hommes illustres ont pris naissance à Vaucouleurs. M. Vosgien chanoine de Vaucouleurs a traduit de l'anglais le Dictionnaire géographique portatif, sur la treizième édition de Laurent Echard, avec des additions (1) Hist. de Lorr. t. 3. p. 55o. Pie II , dans ses commentaires , dit que Vaucouleurs était la seule ville des frontières, qui demeura fidèle au roi Charles VIL Le père Donat tiercelin, dans son Histoire de Lorraine manuscrite , dit que la France ayant proposé au bon duc Henri l'échange de la ville , château et prévôté de Conflans-en-Bassigny , contre la ville et prévôté de Vaucouleurs , il s'en excusa, pour ne pas donner à l'Espagne l'incommodité' d'un aussi puissant voisin , qui aurait vu de cljcz lui jusque dans les entrailles du comté de Bourgogne. Durant les

troubles qui agitèrent la ville de Toul , sous le pontificat de l'évêqueConrade-Probusen 1281 et 1282(1), les chanoines de la cathédrale de Toul furent obligés de se retirera Vaucouleurs et d'y faire tranférer l'office, d'où ils passèrent à Bjénod et ne rentrèrent à Toul que vers l'an 1294. Vers le milieu du carême de l'an 1568, les mêmes chanoines furent de nouveau forcés par les mauvais traitemens des bourgeois de Toul, de se retirer dans la ville de Vaucouleurs , et de se mettre sous la protection du roi de France. Vers le milieu du quinzième siècle les anciennes querelles entre les bourgeois et les chanoines de Toul s'étant renouvelées , les chanoines furent obligés de se réfugier pour la troisième fois à Vaucouleurs avec la permission du roi; mais les différends entre le pape et le concile de Baie, ayant commencé à éclater de nouveau , obligèrent les chanoines de retourner à Toul , après seulement six semaines de séjour à' Vaucouleurs, et à s'accommoder avec les bourgeois de Toul. Le 11 janvier 1466 , le roi Louis XI , céda les villes , châteaux et seigneuries de Chaumont-cn-Bassigny , de Nogent, Montigny, Coiffy, Vassy, Ste.-Menehoud, St.-Dizier , Vaucouleurs et Montecler , à Nicolas de Lorraine, marquis du Pont(2), (t) Le P. Benoit. Hist. de Toul , p. 491. (a) Àrchi?. de Lorr. layette Mariages, eu. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.47% accurate

(*»7 en laveur de son mariage projeté avec Anne de France , fille dudit roi Louis XI. Le mariage ne se fit point , et on croit que le roi n'en avait nulle envie. Le prieuré de Vaucouleurs dédié à St. Thiébaut , fut fondé vers Tan 1004, par Geoffroi I , du nom , comte de Joigny et seigneur de JoinvÛle,, surnommele Ficiï. Dans un titre de Tan 11 fil , donné enfaveur de l'abbaye de St.-Mansuy de Tool, on voit entre autres souscriptions celle de Leobalde prieur de saint Thiébaut de pas acheté cette terre r chargée de cetteredevance : le duc ordonna à son receveur de Gondrecourt de délivrer aux— dits chanoines une somme de cent vingt francs, dont ils achetèrent un- fond pour continuer la fondation (1). Ceci fait voir que M. de Barbasan a été inhumé en l'église de Notre-Dame de Vaucouleurs ; quoique d'autres disent que ce seigneur ne fut que blessé à la bataille de Bulgnéville , qu'il ne mourut que l'année suivante , et qu'il fut enterré dans l'église de St.-Denis en France, dans la chaVaucouleurs et de ses huit religieux.. Le pelle de Su- Jean-Baptiste , où sont les prieuré était situé dans le cimetière et hors la porte de la ville; il n'en reste plus que l'église, tombeaux des rois Charles V , VI et VII , et où on voit l'épitaphe de Barbasan. Outre le prieuré de S t. - Thiébaut et La collégiale de Vaucouleurs fut fondée j la collégiale de Notre- Dame, dont nous par Geoffroi de Joinville, seigneur de 'venons de parler, il y encore à VauVaucouleurs et Mahaut deLacy sa femme;: I couleurs un monastère de religieuses de il y fit unir la chapelle castrale de Vaucouleurs , fondée par Béatrix de Bourgogne , seconde femme de Simon I , sire de Joinville en 1234. René I , duc d'Anjou et de Lorraine fonda en 1436 , en l'église de la collégiale de Vaucouleurs un obit annuel et perpétuel au second jour de juillet de chaque année (1), pour le repos de l'âme de feu M. de Barbasan , dit le chevalier sans reproche , tué en la bataille de Baigné ville en 1431, et enterré en la même église, et pour les âmes de plusieurs autres morts à la même journée; pour laquelle fondation ledit duc René assigna au chapitre de Vaucouleurs six livres tournois de rente, a percevoir sur la taille de Pagney-sur-Meuse en la prévôté de Gondrecourt, payables par les mains de ses receveurs; les lettres de cette fondation sont du 26 mars. En 1556, les chanoines de Vaucouleurs se plaignirent au duc de Lorraine , que le sieur de Gombervaox qui avait acquis la seigneurie de Pagney , refusait d 'acquitter cette fondation, disant qu'il n'avait (a) Archir. de Lorr. Lsyette cotée Gondrecourt. Fiefc , etc. l'annonciade de sainte

Jeanne, et un courent de religieux du tiers-ordre de saint-François, on de Picpus. Vaucouleurs était anciennement la capitale du pays de Vaux ; elle est le cheflieu d'une prévôté composée d'une vingtaine de villages (2). Il y a un tribunal ecclésiastique pour toutes les paroisses du diocèse de Toul , qui sont du bailliage de Ghaumont , Langres et Vitry , et qui sont du ressort du, parlement de Paris. Il n'y avait autrefois qu'un doyenné , sous le nom de la rivière de Meuse; mais feu AI. de Bissy évéque de Toul, ayant jugé qu'il avait trop d'étendue, et qu'un doyen avait de la peine à visiter toutes les paroisses , il le partagea et en fit deux doyennés ; l'un est .appelé Meuse-Vaucouleurs , et l'autre Jfenst-Commercy , qui sont les lieux les plus considérables de ces doyennés ; la rivière de Meuse les arrose tous les deux, du midi au septentrion. La paroisse de Vaucouleurs est dédiée sous l'invocation de saint Laurent. L'hôpital et commanderie du St.-Esprit, est une des premières maisons de (i) Histoire de Lorraine, t. y. p. 18. (a) Pouillé de Toml. T. a , p. a$5. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.39% accurate

(424) Tordre; on y exerçait autrefois l'hospitalité, et le» revenus en étaient consitttrables. Il y a trois ermitages dans Ja banlieue de Vaucouleurs : celui -de St. -Pierre qui àépcfcd de l'hôpital 4* St.-Esprit, celui eu »fl y a une censé appartenant -â ttiËbaye dé Sept-Feaftainee , ordre de prëmotftfé , an «diocèse 4* Langres. Dépend la barotiîe et le château de GotÊàm wmx -, «è îl y a une chapelle; le ch&eatt de Bèrwî^nevifle, ou il y a laim tymuor^F'àHes , situé dans les bois entre «ces Quataor^Valles ,' die M art h Wtûvè menais ticcerrtbris , tmno jftnrt/n/ *1299 yindéct. XMÎ ,regniverà noifriPtWno secundo. La 'Chronique Australe appelle ce lieu HaBiar : Jllbertus rex romanotufn et Jhœ ^Franciec PAi-]qu/à Charles VI ,• en 098 lippus cum magna pompé militum apnd Gadior , id est Quatuor-Vafles , arnicabiliter convenerùnt , etc. Guillaume de Nangis assure que du consentement des princes et des prélats du royaume d'Allemagne , les deux rois continrent , que le royaume de France, qui jusqu'alors avait eu pour limites de ce côté-là la rivière de Meuse , s'étendrait dans la suite jusqu'au Rhin. On *ite plusieurs auteurs, qui avancent la même chose. Mais quantité d'autres disent qu'on convint de mettre les bornes des deux empires à la Meuse , et. que l'on planta même par les ordres des deux princes, des bornes d'airain bien avant dans terre au Val-de-Lore , ou au vallon des Quatre-Vaux , entre Vaucouleurs et Toul ; que sur l'un des côtés de ces bornes était gravée l'aigle impériale, et sur l'autre les fleurs de lys, qui sont les armes de France (1). Dans un mémoire manuscrit composé pour montrer que le Barrois est fief d'empire, on avance que Henry II, roi de France fit arracher plusieurs de ces bornes , et qu'il les faisait payer à poids d'or à ceux qui lui en apportaient quelquesunes durant les guerres qu'il eut avec l'empereur Charles V. Plusieurs vieillards témoignent encore aujourd'hui,dit le mémoire dont nous tirons ce détail , qu'ils ont ouï dire à leurs pères , qu'ils en ont vues eh divers endroits des frontières : et il est constant que M. du Fresnel, gouverneur de Clermont , en avait une , qui avait été trouvée dans le forêt de Clermont, et qu'il conserva long-temps par curioshé. En 1586, au mois de mars, Jean d*Arcies , conseiller du roi et bailli de Vitry , fit des informations sut les bornes dn royaume de France ; et il trouva par la déposition des témoins, que dans l'entrevue des deux rois , dont on a parlé, on mit des bornes d'airain dans la rivière de Meuse devers Vaucouleurs, (1)

Annal, de France, ou ds St. Denis jus..U n.orlj.* Vf . on ■ «fenfi Digitized by VjOOQ l.C

The text on this page is estimated to be only 17.84% accurate

(425) médailles romaines,, des restes d'édifice* et des vestiges d'un camp romain. On a découvert de petites statues de bronze, aux environs do village de Taotou ville , qui est an pied de la montagne de Sion et de Vaudémont. Ces pièces antiques lurent données à feu S. A. R. le duc Léopold I , par M. le comte d'Ourches , qui nous a (au pressent de toutes ses médailles. . Baillet avocat à Lunéville , curieux St.-Mihielet Verdun. En 1390, on fa encore de semblables informations, et les témoins déposèrent qu'on avait mis des bornes d'airain entre Toul et Vaucou leurs; Quelques-uns avancèrent même qu'ils les avaient vues. En 1539, M. Cappel dans le plaidoyer qu'il fit au conseil du roi, en présence des princes, avança la même chose, et que le comte de Bar assista à cette entrevue. Enfin on fit de nouvelles informations sur le antiquaire, conserve beaucoup dé morjneme sujet le 14 mai 1561. ; ceaux antiques tant de la montagne de VAUDÉMONT ET SION. — VaudeV Vaudémont.que des environs. En 1748, mont , en latin fadani-Mons , on Vnli- , on y trouva une médaille d'argent carrée , dus-Mons , ou fademontium , -tire son portant le nom de Numa , du poids d'ennotn du Dieu Wood , ou Goty qui n'est viron un écn. On trouva aussi un poids autre que le Dieu Mercure , que Ton y romain de plomb, avec quatre petits clous adorait : Vodan sanè quem additâ litterd de enivre fichés dans le plomb , apparemquidam Gevodan vocani, ip$e estquiapud ment pour en marquer le poids , qui est Romanos Mer eu r tus diciiur , et ab de quatre onces. On y découvrit die pins universis Germaniœ gentibus ut Deu$ une tête de bélier bien formée , couverte adoratur (1). - d'un beau vernis , du poids d'environ un Vaudémont est une montagne isolée , quarteron , qui parait n'avoir jamais été presqu'en forme de fer à cheval , avant à 'attachée à aucune autre figure, son extrémité méridionale le bourg et le château de Vaudémont , et à l'autre extrémité le couvent de Sion , nommé anciennement Semita, possédé par les pères tiercelins. Le lieu de Vaudémont , qui a encore le nom de ville, quoiqu'il n'en ait plus l'apparence , est à une lieue de Vézelize , du côté de Mirecourt et de Chatenoy , vers la source du Brenon, à l'extrémité d'une montagne. Ce lieu est du diocèse de Toul, bailliage de Vézelize, parlement de Nancy. La paroisse a pour patron saint Gengoul. Vaudémont était un lien considérable dès le temps des Romains. On Toit encore aujourd'hui à Sion et aux en11 n'y a pas longtemps, on a découvert an château d'Estfeval à une bonne demi-lieue du

mont de Sion ou de Vaudémont , une chapelle, ou grotte souterraine, dans laquelle il y avait une statue de pierre, posée sur un piédestal, haute d'environ un pied et demi. Cette figure est mutilée et sans tête. Elle est montée à califourchon sur un bélier, et elleest nue depuis le nombril jusqu'à la tête; on croit que c'est la figure de Bacchus. On voit auprès de la figure une espèce de bouteille, ce qui confirme la conjecture que fc 'est .un Bacchus; si la tête y était , on en pourrait raisonner plus sûrement. Aucun de nos anciens géographes ne virons quantité de restes de jnonumens an- fait mention de Vaudémont. Ce lieu n'est tiques , qui prouvent que les Romains y ont séjourné long-temps et y ont eu une fonderie de métaux pour leurs armes. On montre chez les pères tiercelins des bouts de lances et de javelots , des haches , et -des moules de ces haches , le tout en bronze. On y trouve aussi quantité de (i) Paul.Diac Rerum Longob. , 1. i.cop.9. devenu célèbre, même dans notre histoire, que depuis Gérard I , comte de Vaudémont, fils de Gérard d'Alsace premier duc héréditaire de Lorraine. Le duc Gérard d'Alsace laissa deux fils, Thicrri et Gérard; Thierri fut reconnu sans difficulté duc de Lorraine. Gérard son frère prétendit entrer en partage avec

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

(4M) lui , et se disposa à lui faire la guerre pour tifié à l'antique, et on verra dans la l'obliger à lui donner sa portion dans le suite qu'il a souffert des sièges pendant duché. L'empereur Henry IV , mit d'ac- 1 les guerres d'Antoine comte de Vaudécord les deux frères , en érigeant la terre' moût , contre le duc René I, roi de de Vaudémont en comté, en faveur de Gérard , l'an 1072. Le comte Gérard ayant ainsi reçu son partage , et se regardant comme souverain indépendant, même de l'empereur et du duc de Lorraine son frère , ne voulut reconnaître personne au-dessus de lui. Il commença à piller les villes et les châteaux ^es seigneurs et les terres des riches. Il força les églises et les monastères, et fit mille dégâts dans le pays. Mais ayant imprudemment déclaré la guerre à Humbert duc de Bourgogne , il fut battu et fait prisonnier avec plusieurs des siens. Le duc Thierri frère de Gérard se donna de grands mouvemens pour lui, procurer la liberté. Le duc de Bourgogne offensé de ce que Gérard d'Alsace , père de ces deux princes , avait autrefois pris sur lui le château de Suniacum ou de Savigny, retint en prison le comte Gérard jusqu'en 1089 , lui fit acheter sa liberté par une grosse somme d'argent , et l'obligea de lui céder Châtel-sur-Moselle (1) en échange de Suniacumy SaQÎgny , que le duc Gérard d'Alsace avait autrefois pris sur le duc de Bourgogne. Gérard comte de Vaudémont fit .sa résidence ordinaire dans la ville de Vaudémont, où il bâtit ou répara le château qui passait pour une bonne forteresse $ et où l'on voit encore une tour, que l'on appelle la Tour de Brunehaut, dont l'angle a été renversé en I637, par ordre du roi Louis XIII, et dont les murs ont quinze ou seize pieds d'épaisseur. Tout le monde sait que Brunehaut reine d'Austrasie s'appliqua à réparer les anciennes routes et à faire divers ouvrages publiques. Vaudémont était for(1) Je pense que le duc de Bourgogne nVxigea mie l'hommage pour Châ tel-sur-Moselle , et qu\l en laissa la jouissance à Gérard , qui eu a joui long-temps depuis cette cession. Sicile et de Naples, Le comte Gérard étant sorti de prison en 1089 , fonda quelques années après , c'est-à-dire en 1107 le prieuré de Bel val, situé sur le ruisseau de filorj, qui tombe dans la Moselle à Porcieuz. Belval est à une lieue de Châtel-sur-Moselle , dans la forêt de Terne , dans un vallon agréable. L'église n'en fut achevée qu'en 1134; elle fut dédiée en l'honneur de la Sainte-Croix , de la Ste.-Vierge et de St.-Spinule , disciple de saint EËdulphe, fondateur de l'abbaye de Moyenmoutier, que Ton croit avoir été frère du duc Thierri et du comte

Gérard. On bâtit dans la suite un village auprès du prieuré; le village ne subsiste plus, et le prieuré a été uni à la maison des bénédictins de la ville de Nancy en 1608, connue aujourd'hui sous le nom d'abbaye de St.-Léopold. Les comtes de Vaudémont successeurs de Gérard possédèrent ce comté en toute souveraineté , ne reconnaissant audessus d'eux que l'Empire* Mais vers le milieu du treizième siècle, Henry I, du nom , comte de Vaudémont, ayant déclaré la guerre à Ferri II, son cousin , duc de Lorraine , se trouva dans la suite tellement chargé de dettes , qu'il fut obligé d'engager son comté de Vaudémont, avec les terres de Châtel-aurMoselle et de Bainville-au-Miroirs , à Thiébaut comte de Champagne ; et à reconnaître, par acte enregistré au Cartuvlaire de Champagne, qu'il était devenu homme-lige de Blanche comtesse de Troyes et de Thiébaut son fils ; mais sauf la fidélité ou ligeance due au comte de Bar , dont il avoue qu'il était homme-lige. Cest ce que nous apprend M. l'abbé de Longuerue (1). * Henry comte de Vaudémont était défi) Longuerue, description de la France deuxième partie; p. 194 , 19$. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.78% accurate

(427) Tenu homme-lige du comte .de Bar en 1216. Eu 1247 , Henry comte de Vaudémont fit hommage à son cousin Thiébaut comte de Bar, pour Vaudémont, Châtel-sur-Moselle et leurs appartenances, excepté les bans de Chaligny et de Lendilty devant Châtel. v Quelques années après , la guerre s'étant allumée entre Ferri II , duc de Lorraine et Edouard comte de Bar , le comte fat fait prisonnier dans un combat donné près de Dleulouart (1) ; et après avoir demeuré en prison six ans, Louis roi de Navarre , comte palatin de Champagne, qui fut depuis roi de France, sous le nom de Louis-Hutin , arbitre choisi par les parties, les fit convenir que la rançon du comte de Bar serait de quatre-vingt-dix mille livres. Pour s'acquitter d'une partie de cette somme , le comte de Bar engagea au duc Ferri la mouvance du comté de Vaumont pour vingt mille livres. En 1316, le lundi après l'exaltation de S te. -Croix , le comte de Bar dégagea la mouvance de Vaudémont. Depuis ce temps-là les comtes de Vaudémont continuèrent à faire hommage aux comtes de Bar. Henri IV du nom , comte de Vaudémont fut le dernier mâle de la race du comte Gérard ; il mourut sans enfens et eut pour héritière sa sœur Marguerite , qui avait épousé Anselin de Joinville. Anselin de Joinville succéda à son beau-frère Henri IV , dans le comté de Vaudémont en 1346 et mourut en 1349 , laissant de sa femme la comtesse Marguerite, Henri V, sire de Joinville et sénéchal de Champagne; celui-ci eut de grands démêlés avec Jean duc de Lorraine y Robert comte de Bar , et les évëforces , lui livrèrent bataille , en un lieu nommé Saint-BUn sur les frontières de Champagne. Le comte de Vaudémont remporta la victoire, et fit mille ravages dans les terres de ses ennemis. Il entra en l'hommage du comte de Bar le onzième août 1363. Henri V , comte de Vaudémont avait épousé Marie de Luxembourg , fiUe de Guy comte de Ligny , dont il eut deux fils, qui moururent en bas âge, et Marguerite qui épousa en premières noces Pierre de Genève, en secondes noces Jean de Bourgogne ou de Neufcbàtel , sire de Montagu , et en troisièmes noces Ferri de Lorraine , fils puiné du duc Jean I , et frère du duc Charles IL Ferri de Lorraine mari de Marguerite de Vaudémont , fit homm? ge au duc de Bar pour le comté de Vaudémont, sur la fin de 1394. On peut voir rétablissement de la grande féauté du comté de Vaudémont parmi les pièces de 1290. Cette féauté était un règlement ou coutume particulière que l'on a suivie long-temps dans le comté de Vaudémont , et qui avait été

autorisée par les états , ainsi que les usages de Châtel-sur-Moselle ; mais le duc Léopold ne les regarda que comme de simples projets de coutumes , et les abrogea par édit du 10 mas 1723 , et soumit la dépendance de Châté et de Vézelise à la coutume générale de Lorraine. Le duché de Bar ayant passé à la maison d'Anjou , René d'Anjou envoya ses b ail 1 ifs de Bar et de St.-Mijiiel, pour se faire reconnaître pour seigneur-suzerain par Antoine de Lorraine comte de Vaudémont l'an 1431. Ferri II du nom , fils d'Antoine, comte de Vaudémont , épousa Yolande d'Anjou fille de René I , duc de Lorraine et de quea de Toul et de Verdun. Henri aidé Bar, roi de tapies et de Sicile , héritière des troupes étrangères qu'il avait fait ve- des duchés de Lorraine et de Bar ; nir à son secours , fit irruption dans la leur fils René II , réunit ces deux duchés Lorraine et le Barrais. Le duc de Lor- avec le comté de Vaudémont , dont les raine et le comte de Bar ayant réuni leurs ducs de Lorraine ont depuis ce temps-là (i) Histoire de Lor i aine, (. 3. p. a55 etsuiv j donné le titre à leurs cadets. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.05% accurate

(428 Henri III , comte de Vaudémont et Isabelle de Lorraine sa femme , fondèrent à Vaudémont en 1525, une collégiale dans ' leur château et y mirent dix chanoines. Je n'entre point ici dans le détail de la guerre du duc René I du nom , contre Antoine comte de Vaudémont/ cette guerre est devenue fameuse dans l'histoire de Lorraine par la bataille qui se donna à Bulgnérille en 1434 , où le duc René fut fait prisonnier. On en peut voir l'histoire dans le tome V , de l'Histoire de Lorraine, nouvelle édition, p. 16 et 17. En 4458 , pendant que Je duc René I , était occupé en Italie à faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples (1) , les, régens de Lorraine, avec l'évéqne de Metz , l'abbé de Gorze , etc , entreprirent par le moyen àés intelligences qu'ils avaient dans la ville de Vaudémont , de s'en rendre maître et de la surprendre. Jean de Haussonyille sénéchal de Lorraine, fui chargé de l'exécution. Pour mieux couvrir leur entreprise, 'les régens ordonnèrent aux troupes des duchés de Lorraiue et de Bac de se tenir prêtes, pour marcher , disait-on , contre les gens du bâtard de Vertus , qui était prisonnier en Lorraine, mais en effet pour se saisir de la ville et forteresse de Vaudémont. Quand on fut arrivé devant la place, ceux qui devaient la leur livrer, leur manquèrent , et les Lorrains pour n'avoir pas la honte de se retirer sans avoir •rien' fait, brûlèrent et ravagèrent les terres des environs. Antoine comte de Vaudémont était alors à Commercy. Dès qu'il fut informé de ce qui se passait, il accourut avec les troupes de Robert damoiseau de Commercy et la compagnie du capitaine FortcCEpice 9 ce qui Élisait environ cent hommes ; et avec ce peu de gens , il attaqua les Lorrains pendant la nuit entre Ormes et Charmes, les défit leur tua soixante hommes et prit le grand étendard dé) (i) Hist. dcLorr. t. a, p. 55, 66. Lorraine, qu'il déposa dans l'église de Vézelise. Huit jours après le comte de Vaudémont alla mettre le feu dans les terres de Jean de HaussonviHe , en haine de ce que ce seigneur avait fait dans cette occasion. Il en usa de même envers les terres et seigneuries de Ferri de Savigni maréchal de Lorraine ; ensuite il brûla le bourg d'Ormes. Non content de ces petites expéditions, Antoine se ligua avec plusieurs seigneurs, et prit à son service quantité de Picards, de Bourguignons , de Français , d'Allemands et d'autres aventuriers , dont il composa une armée nombreuse , pour se venger des régens de Lorraine. Dans cette extrémité les gouverneurs de Lorraine eurent recours à Charles VII , roi de France, beau -frère du roi René I , qui leur envoya un secours

considérable , avec lequel ils délivrèrent le bâtard de Vertus qui était prisonnier à Amance, prirent Vaudémont , Vézelise et Charmes , qui appartenaient au comte de Vaudémont. Mais les troupes dont on vient de parler, après avoir saccagé le comté de Vaudémont et chassé les troupes d'Antoine des terres de Lorraine et du Barrois , se jetèrent partie du côté de Metz, et l'autre partie en Alsace. Les Lorrains continuèrent leurs hostilités contre le comté de Vaudémont pendant l'été de 1459. Tello, Fraucoocourt et Montiersur-Saulx furent abattus , les blés et les moissons de ce comté furent coupés et ravagés. Les peuples du comté se défendirent et tuèrent bien des Lorrains ; enfin l'on convint le 15 août d'une trêve qui devait durer jusqu'à Pâques. L'année suivante 1440, Antoine comte de Vaudémont , à 'la tête des troupes de ses états et de 2,000 soldats Picards, que lui avait envoyé le seigneur de Croy son gendre , recommença ses courses dans la Lorraine et le Barrois , y faisant de grands désordres; celte irruption dura environ 26 jours. Les régens de Lorraine entreprirent de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.66% accurate

r 429) nouveau de surprendre la vitte de Vaudé* 1 moot , par le moyen d'un homme qu'ils avaient gagné , et qui devait les y introduire. Les troupes Lorraines arrivèrent devant la ville le 22 janvier 1441, quelques— uns même gagnèrent le haut des murailles ; mais la chose avant été découverte , ils furent obligés de se retirer, après avoir perdu quelques-uns de leurs ! Anceau de Joinville avec Marguerite de hommes. Cette guerre fut terminée le 27 j Vaudémont , sœur de Henri IV du nom mars de la même année , par le roi Char- ; comte de Vaudémont , tué à la bataille de les VII , qui rendit à Reims une sentence Crecy, en 1346 La maison de Deuilly si ancienne et autrefois si puissante en Lorraine , fut fondue dans celle de Vaudémont de fort bonne heure; puisque dès Fan 1162,Olryde Vaudémont , frère de Gérard II, se disait seigneur de Deuilfy*. Le comté de Vaudémont vint à la maison de Joinville , par le mariage (TAnselin ou arbitrale , par laquelle il accommoda les différents qui étaient entre Hené duc de Lorraine, et Antoine comte de Vaudémont. Pendant la guerre du duc Charles de Bourgogne contre le duc de Lorraine René II , la forteresse de Vaudémont fut prise le 21 octobre 1475, après seulement un jour de siège par les Bourguignons, qui y mirent une hou ne garnison. En 1476, le bâtard de Vaudémont, Gratien de Guerre, Henri et Ferri de Tanton ville, Pécuycr Gérard j Jean d'Aigre mont et Petit-Jean de Vaudémont , se mirent en armes la nuit de Pâques de celte année, et par le moyen d'une intelligence qu'ils avaient ménagée avec le châtelain, de Vaudémont , ils escaladèrent la place pendant la nuit , la prirent et firent prisonniers Amè de Valperg, qui y commandait avec ses gens. Henri de Valperg . son frère , qui était à Vézelise , ayant été averti de ce qui était arrivé à Vaudémont, prit incontinent la fuite avec ses gens, abandonna cette place ; les Bourguignons c|ui étaient à Tello et au PontSaintrincent , en firent de même et se retirèrent à Nancy. Le nommé Petit Jean de Vaudémont , entra daris ces lient , et s'en remit en possession au nom nom du duc René II. On remarque que le comte de Vaudémont prétendait avoir droit de présider aux duels des nobles, dans l'étendue de son comté, de même à proportion que les ducs de Lorraine , dans les terres qui étaient entre le Rhin et }a Meuse. Les comtes de Vaudémont avaient autrefois leur monnaie particulière, du moins ils donnaient le prix à la monnaie qui avait cours dans leur comté. Dans le testament de Ferri de Lorraine , comte de Vaudémont , fils d'Antoine et père

de René U , duc de Lorraine , de l'an 1370, il est porté qu'on donnera à l'ermitage de NotreDame de Sion près Vézelise, la somme de 100 florins, monnaie de la comté de Vaudémont. En 1444, il y avait à Vaudémont une maison de la monnaie , marquée dans la vente d'une maison , sise près ladite maison de la monnaie» Cependant je n'ai vu jusqu'ici aucune monnaie de Vaudémont. Nous avons dit au commencement de cet article , que le nom de Vaudémont tirait son origiue du dieu Wodan ou Wiêodan ou Vonsda , qui était la plus célèbre divinité des anciens Germains et des Gaulois. C'était le grand Dieu de ces peuples , car Goth^ ou Gotha , ou TVotha , ou ffoda , ne sont que la même chose. Dans un titre de l'abbaye de Beaupré , Hugues comte de Vaudémont est nommé Hugo Cornes de Gademohte» Vaudémont était anciennement le chef-lieu du Saintois , érigé en comté par l'empereur Henri lV. Aujourd'hui il est réduit à peu de chose , et n'a plus que l'apparence de ville. Une partie du comté de Vaudémont est encore appelée Saintoù, et l'église de Toul en conserve toujours le nom au doyenné qui comprend toutes les parois^ ses dû comté de Vaudémont , sous J'archidiacùné de Vite). Depuis la ruine dq Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.38% accurate

(450) château de Vaudémont , Vézelise est devena la capitale et le siège du bailliage de ce comté. Leduc Charles IV fit donation du comté de Vaudémont , à Charles-Henry de Lorraine, qu'il avait eu de la comtesse de Cautecroix, en faveur duquel ce comté fut érçgé en principauté , dont ce prince mort à Commmercy, le 14 janvier 1725 , porta le titre. En 1760, le roi de Pologne duc de Lorraine , supprima le chapitre de Vaudémont , et le réunit avec tons ses droits au chapitre des chanoinesses de Bouxières , près Nancy. M. Chassel avocat en la cour souveraine , pourvut au transport des titres, papiers , meubles, etc., du chapitre supprimé, ainsi qu'à celui des tombeaux des princes et anciens comtes de Vaudémont. Il rapporte qu'il a trouvé dans Péglise de Vaudémont , deux tombeaux remarquables. Le premier dans une chapelle à main gauche au haut du collatéral, entre la sacristie et la chambre où les chanoines tenaient chapitre , joignant le mur près de l'autel , audessous d'une fenêtre. On voit sur ce tombeau deux figures couchées : celle du comte' représente un chevalier armé, tenant au bras gauche l'écu des armes de Vaudémont , qui sont fascées ; il y a au pied de la figure un lion couché. L'autre figure est celle de la comtesse , ayant un chien couché à ses pieds. On voyait autrefois sur les vitraux qui sont au-dessus du tombeau , plusieurs armoiries , qui sont aujourd'hui presqu 'effacées; celles qui se remarquent encore sont de Lorraine. Quelques-uns de ces verres peints portaient une inscription ; après les avoir rassemblés on a lu ces mots : Comte de Vaudémont et Iêàbeau sa femme , Fondateurs de céans. A quatre pieds au-dessus du tombeau , on lit sur le mur en lettres gothiques , l'épîtaphe d'Isabeau de Lorraine, épouse de Henry , comte de Vaudémont , fondateur de la collégiale. Nous la rapportons ici. Ai ce lieu gît une comtesse de Vaudémont, Dame et Princesse , Dame Isabelle V appelait-on , Pleine de grande dévotion ; Fille fut du duo de Lorrehegne , Homme bien famé par tout régne. Epouse au vaillant comte Henry, Bon chevalier, preux et hardi f Elle premièremen t fonda , Cette église et édifia ; Puis à Dieu son ame rendit , Au mois de tous le plus joli, De fête saint Gegoult le jour , L'an de grâce Notre-Seignour, Mille trois cens avec trente-cinq , Si prions Jesu le begnin , Quitta veuille garandonnery Et tousses méfaits pardouner. Les anciens du lieu dirent à M. Chassel , que sous ce tombeau il y avait autrefois un caveau , où devaient être les corps des susdits fondateurs ; lequel caveau on se souvenait encore d'avoir vu ouvert il y a

environ quarante ans, auquel temps on répara l'église; mais on ne se souvenait plus de ce qu'on y avait trouvé ; sinon qu'en remuant la terre on avait découvert un petit soulier très-bien conservé ; mais que le pavé s'étant enfoncé en cet endroit , on ne remarquait plus de vestiges dudit caveau. M. Chassel fit creuser en sa présence sous le pavé de la chapelle , et on découvrit un petit caveau sous la longueur du tombeau, dont une partie de la voûte subsistai! encore, mais, le tout était comblé par les terres éboulées. On ne trouva que deux morceaux de bois de sapin pourris , avec des ossemens que l'on reconnaît être d'un homme et d'une femme , seuls restes du comte Henry et d'Isabelle son épouse, que l'on recueillit avec soin. Il y avait un autre tombeau au milieu du chœur , sur lequel étaient deux figures, d'un homme et d'une femme couchés l'un près de l'autre^e visage tourné vers le grand autel. Le tombeau n'avait aucune inscription. La tradition du lieu veut que ce soit le tombeau d'Antoine comte de Vaudémont Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 25.14% accurate

(431) et de Marie dHarcourt son épousé. On y remarqua les armes de Lorraine sur un écusson posé derrière la télc du eooite , et celles d'Harcourt à la tête de la dame ; le caveau était fermé en dehors par une pierre carrée , à laquelle étaient attachés quatre anneaux de fer pour la lever. Le caveau était long d'environ neuf pieds, sur la largeur de cinq. On y trouva le corps du comte dans un cercueil de bois de sapin» 11 était d'une taille avantageuse. On y trouva aussi dans un petit coffre de bois, de la poussière humide , qui contenait apparemment , ou les entrailles du comte ou le corps d'un petit enfant. On ne trouva aucun autre monument des anciens comtes de Vaudémont, et ceux qui étaient présens délarèrent qu'ils n'avaient aucune connaissance qu'il y en ait jamais eu d'autres. M. Chassel fit mettre les ossemens du comte Henry et d'Isabelle de Lorraine son épouse , daus ce dernier caveau , pour y rester jusqu'à ce qu'on en eut ordonné autrement. Le Mont-de-Sion. Nous avons déjà dit un mot en passant de Sion ou Scion , à l'extrémité septentrionale de la montagne de Vaudémont. Ce lieu est nommé Semita dans les monumens anciens. C'est de là que l'on a formé Sion ou Scion. Dans un titre de la collégiale de Saiot-Gengoul de Toul, de Tan 1065 , confirmé par Eudes ou Ëudon évêque de Toul , on lit : Ecclesiam Semitensem. En 1370 ,Ferri comte de Vaudémont, lègue par son testament 1 00 florins monnaie de Vaudémont à l'ermitage de NotreDame de Sion. Ce n'était donc alors qu'un ermiiage. D;l>s l'an 1596, la chapelle de Sion , dédiée à la Sainte— Vierge, était déjà célèbre , puisque Ferri de Lorraine , seigneur de Rumigny et de Boves , frère puiné du duc Charles II et comte de Vaudémont , y établit une célèbre confrérie en l'honneur de l'Assomption de Notre-Dame. Toutefois c'est à la nativité de la Sainte-Vierge qu'on solemnise aujourd'hui la fête principale. Nul ne pouvait entrer dans cette confrérie, s'il n'était gentilhomme ou franc bourgeois. Pour marque de leur association , les confrères devaient huit jours avant et huit jours après l'Assomption , porter chacun une image de la Vierge , en argent , en peinture ou en broderie , et celui qui ne la portait pas était condamné à trois gros d'amende. Tous les samedis on disait à Sion une messe pour les confrères qui se juraient foi et amitié ensemble. L'acte fut dressé le 26 décembre 1396. Ferri II , comte de Vaudémont , dans son testament , qui est du 30 août 1470 , ordonna à son fils René d'aller en pèlerinage , un pied nu ef l'autre chaussé , depuis Vézelise jusqu'à Notre-Dame de Sion , à une lieu

de là au comté de Vaudémont. Tout cela montre en quelle réputation était alors le pèlerinage de Sion. Le P. Vincent, tiercelin, qui a composé l'histoire de Notre-Dame de Sion , imprimée à Nancy en 1698 , in-octavo, dit : que le duc Charles IV et le comte François de Vaudémont son père , firent vœu de faire quelqu'établissement de religieux , si Dieu leur découvrait le testament du duc René II , qui établissait la masculinité pour la succession à la couronne de Lorraine ; et qu'ayant heureusement découvert ce testament, qui était égaré depuis 80 ans , sa date étant du 25 mai 1506 , ils résolurent en 1626, de remettre en honneur la chapelle de NotreDame de Sion , et la donnèrent aux religieux tiercelins. L'église du courent sert de paroisse au village de Saxon ou Sexon , en un autel particulier dans le milieu de la nef du côté de répitre. Saxon est au bas du Mont-deSion. Dépend aussi Praye, autre village, où il y a une chapelle pour la commodité du peuple. On trouve à Sion et aur environs quantité de monumens de la plus haute antiquité. Le père Vincent, tiercelin (1), dont (i) P% Vincent, bisW c. 5. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.14% accurate

(453) dû a parié, soutient que la montagne sur laquelle est situé le couvent de son ordre , nommé «Sion, était autrefois habitée, et qu'il y avait une ville considérable. Ce qu'il prouve par les ruines qu'on y trouve presque partout, lorsqu'on y creuse à quelque profondeur : qu'on y a trouvé beaucoup de médailles romaines et d'autres monumens antiques, comme des fondemens de tours sur le bord de la montagne ; et entr'autres , ceux d'une tour que le vulgaire appelle la Tour des Sarrasins , qui est placée à l'avenue des deux grands chemins qui s'y remarquent encore , et qui conduisaient à la ville ; ils se réunissent au bas et au commencement de la montagne , pour ne faire qu'un chemin par où montent les voitures. Ces chemins ' sont trèsanciens et ont été taillés dans le roc. Il remarque de plus qu'à deux ou trois pieds de profondeur , les fondemens des maisons se yovent très-proprement revêtus de pierres de taille bien cimentées; le tout en si grande quantité , qu'il suffit de fouiller et de creuser la terre, pour trouver à coup sur des matériaux pour bâtir , et en grande abondance. On y a décou?ert des tombeaux de pierre, dans lesquels étaient des os ou des cendres noires ; près de ces tombeaux se voyent des restes dé colonnes et de chapiteaux, avec quelques inscriptions qui n'ont pas été conservées ; ceux qui les ont trouvées n'en connaissant pas le mérite, les ont brisées. On y a aussi déterré des canaux et des aqueducs très-bien cimentés , pour conduire dans les citernes , les eaux qui tombaient des toits ; car il est impossible d'amener les eaux des sources sur cette montagne. Les laboureurs des environs trouvent souvent en labourant la terre , des bouts de lances , des javelots , des flèches en bronze assez bien conservés , des petites figures d'idoles, des pièces de monnaie d'or , d'argent et de bronze , des morceaux de poteries très-bien conservés , vernissés , et représentant des oiseaux, des arbres, des rivières , des chasses ou des combats. fin ue doute pas que les anciens comtes de | Vaudémont n'aient démoli plusieurs de ces bâtimens, et n'aient employé les matériaux à former la ville de Vaudémont , -qui se voit à l'extrémité^ méridionale de cette montagne. L'image de la Sainte- Vierge honorée an couvent de Sion , est très-ancienne , et regardée depuis long-temps avec beaucoup de vénération par les peuples du pays. On croit que la chapelle où elle lepose a été consacrée par saint Gérard , évêque de Toul, sur la fin du dixième siècle. En 1741 , l'église de Sion a été rebâtie toute à neuf. Le duc Charles IV avait une dévotion particulière à la Sainte-Vierge ,

surtout à N.-D de Sion. On sait que vers la fin de sa vie il avait voué ses états à la SainteVierge , et les lui avait rendus tributaires , ne se réservant que le droit de maintenir son autorité, et le soin de l'exécution de ses droits à l'égard de ses peuples. Il ordonna que tous les Lorrains lui donneraient chaque année le tribut de leurs biens à leur dévotion ; et qu'à cet effet dans chaque lieu de ses états , on ferait choix d'une personne de probité , qui lèverait de chaque famille par tête , le tribut du à la Ste. Vierge, pour être employé en son honneur, à la décoration de ses autels et de ses*îmages. C'est ce qu'on voit par son ordonnance du 22 janvier 1 669 , imprimée à Nancy la même année ; mais elle demeura sans exécution. Nous avons vu à Sion des lettres du même prince , adressées à la Ste-Vierge, sous cette adresse: A la Sainte-Vierge , Glorieuse Mère de Dieu , Notre-Dame de Sion , Souveraine de la Couronne des Ducs y des Princes et Princesses , de tous les Sujets et Biens de la Lorraine , au Mont -de - Sion en Lorraine. Après cela vient la lettre inscrite : Mar'œ Deiparœ Lotharingiœ Supremœ Prîncipi. Après trois lignes d'intervalle, on lit ; Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.18% accurate

(455) appelé la Côte Je Barbasan , les ruines d'âne chapelle nommée la Chapelle de Barbasan , tout environnée d'arbres; cette chapelle a subsisté jusqu'au dernier siège de la Molhe en 1 644 , qu'elle ù\l ruinée ou abandonnée. On ignore si c'est Barbasan lui-même qui l'a faite, ou si c'est le duc René : mais il y a tout lien de croire que Barbasan dangereusement blessé, fit vœu de la fonder au même Keu. VàUDREVàNGEbtSàRRE-LOUIS, — Vaudrerange ou Valdrevange , en allemand Valdefingen, village mi -partie Lorraine dans le bailliage d'Allemagne , situé au pied d'une montagne dite le Limbe r g , côtoyée par la rivière de Sarre, dans un pays fertile et orné de grandes et belles prairies. Celait autrefois une ville , mais depuis l'établissement de SarreLouis , eîe est réduite à un simple village. La partie Lorraine est du ressort du bailliage de BouzonvîNe ; parlement de Nancy ; la partie cédée à la France est de la juridiction du présidial de Sarre-Louis , dont elle n'est éloignée que d'une lieue, à douze lieues de Metz. Comme Yaudrevange n'était pas bien fortifié, et qu'il était en réputation d'opulence , il a été plus exposé que les autres lieux des environs/ aux pillages des partis, pendant les guerres de Lorraine , depuis Tan 1651. Il est fait mention de Vaudrevange , dès l'an 996 , dans la donation du village de Mudenfurt , qu'une riche dame nommée Berlhe , veuve du comte Volemar 9 fit à l'abbaye de Saint-Maximin de Trêves. En 1535, Raoul duc de Lorraine, se brouilla avec Baudouin , archevêque de Trêves, à l'occasion de certains fiefs, que l'archevêque soutenait relever de son église. La duchesse Isabelle d'Autriche , régente pendant la minorité de son fils , en avait toujours fait refus ; il se fit à ce sujet de part et d'autre , des hostilités sur les terres de Lorraine et de Trêves. EnSub tuum praesidium confugimus , sancta DeiGenitrix, nùstrasdeprecationes ne des* picias in necessitatibus nostris , sed à pe~ rkulis cunctiê libéra nos semper Virgo gloriosa et benedieta > Medialrix nostra , Adoocata nostra, tûo Filio nos réconcilia, tuo Filio nos commenda , tuo Filio nos reprœsenta. JSanccii die 12 Januarii 1669. Au bas est signé CHARLES. La lettre pliée et cachetée des armes de Lorraine. Une seconde , lettre qui est apparemment de Charles-Henri , prince de Vatidémonl, fils du duc Charles IV, et de M"" la princesse de Canlecroix, commence ainsi : Deiparœ à Monte Sion, Lotharingiœ Principum et Subditorum omnium Protectrki et Parenti optimœ. Sub tuum praesidium , comme dans la précédente. A la fin : Servas humillimus atquc

amantissimus cliens , Henricus à Lotharingia. Nanceii 26 Januari 1 672.
VAUDONCOURT. — Vaudoncourt , Vaudoncuria , village à deux lieues de Cbâtenoy, trois lieues et demie au levant de Bourmont, à trois de Neufohâteau; annexe de Bulgnéville , diocèse de Toul. L'abbé de Luxe u il en est seigneur haut , moyen et bas justicier ; la justice y'est exercée par son juge-garde. M. le marquis des Sales y est seigneur voué , et a plusieurs sujets ; bailliage de Bourmont, cour souveraine de Nancy. Il y a dans le lieu une église sous l'invocation de saint Barthélémy. L'abbé de Loxeuil tire une dime appelée A rage sur environ le tiers du ûnage : ce mot A rage , vient iïarare , labourer ; il signifie certains droits qui se tirent sur chaque charrue , à peu près com me le Terrage se tire sur chaque pièce déterre. Ce village est composé d'environ 42 babitans. On montre entre Sauxure et Vaudoncourt , à l'endroit ou se donna la bataille , fin on convint que l'archevêque Baudouin deBulgnéville en 1451, sur un monticule et le duc Raoul, se rendraient en un 28 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.10% accurate

£434) lieu nommé h Meule, en allemand Zu- tie la ville de Vaudrevange , se nomme derbeH-molen? sur les frontières des deux ; Limberg , qne l'on distingue en haut et états , avec plusieurs gentilshommes pour j bas Limberg. Le Haut-Limbcrg est un terminer lenrs différends à l'amiable. L'ac- J village commencé en 1706, à gauche de cord se fit le 13 novembre 1354, et le (la Sarre, à deux lieues de Bouzonville. duc Raoul , reconnut qu'il tenait en fief de l'église de Trêves, les villes et châteaux de Sierk, de Siersbourg, de Vaudrevange, et quelques autres nommés dans le traité. Le bailliage d'Allemagne ayant été établi a Vaudrevange, le 3 mars 1581, cette ville s'augmenta considérablement Il y eut ensuite une prévôté , qui fut depuis transférée à Berus et enfin ûxée à Bouzonville en 1705 , à laquelle on joignit celle de Freistroff , ce qui a subsisté jusqu'à l'édil de création des bailliages royaux du mois de juin 1751 Pendant les guerres de Lorraine sous le rogne du duc Charles IV (1), Galas, général de l'armée de l'empereur , après avoir levé le siège de Mayence , revint en Lorraine à la suite du cardinal de la Vallette et dn duc de Veimar, qui après avoir été obligés de lever le siège de Mayence, s'étaient retirés d'eux-mêmes en Lorraine. Galas les y soivit jusqu'à Vaudrevanges, prit cette place et l'abandonna au pillage. Le commandant et la garnison furent faits prisonniers; ceci arriva en 1635. En 1680 , après le traité de Nimègue, ^ueleduc Charles V n'avait pas voulu accepter , le roi Louis XIV demeura maître de la Lorraine. Gomme Vaudrevange était fort diminué par le malheur des guerres, le roi fit ruiner cette ville et n'y laissa que très-peu debâlimens: à quelque distance de là , sur le même côté de la Sarre , il fit construire une trèsbelle forteresse y une ville qu'il nomma Sarre-Louis , et qui est de ce côté-là un poste important. Depuis ce temps-là Vaudrevange n'est plus qu'un village du diocèse de Trêves. La montagne au pied de laquelle était bà(i) Histoire de Lorraine, Toiue vj, page 19a. Le Bas~Limberg est un autre village , sur la partie de Vaudrevange , restée à la Lorraine , à une demi-lieue dn HautLimberg, Limberg est un ermitage et chapelle dédié à la Sainte- Vierge , bâti sur la montagne de Vaudrevange en 1680 , par l'entrepreneur des fortifications de Sarre-Louis. Le roi de Pologne Stanislas I"% duc de Lorraine , donna cet ermitage aux carmes déchaux de Lorraine, le 30 Juin 1751 , pour y établir un hospice de leur ordre. Les auteurs Lorrains qui ont traité des particularités qui se trouvent

dans la province , ont aussi parlé de la carrière d'azur qui se trouve à Vaudrevange. Le minéral se trouve par grumeaux de la grosseur d'un pois ou d'une noisette enveloppés de sable , que l'on jôte pour nettoyer et découvrir l'azur. Les peintres se servent de cet azur pour peindre en bleu. On trouve aussi à Vaudrevange , des mines de cuivre, de plomb et même d'argent. Ces mines ont été de nouveau ouvertes il y a quelques années, et on y a travaillé avec succès. On est parvenu en creusant jusqu'au lieu où les anciens avaient poussé leurs travaux , et on y a trouvé les outils anciens , rangés en leurs lieux. Ces carrières ou mines sont d'une étendne et d'une profondeur prodigicuses,parce qu'on en a tiré une quantité extraordinaire de pierres à bâtir. H y a à Vaudrevange un couvent de religieux augustins. Il y avait ci-devant encore à Vaudrevange un couvent de capucins, qui en 1692 , fut transféré à Sarre-Louis. Sarrc-Louisi Quoique toute la Lorraine ait été rendue au duc Léopold , fils dn duc Charles V, en vertu du traité de Risvic , néanmoins Sarre-Louis par l'article 32, a été Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.36% accurate

(415) réservé au roi de France, arec une demilieue de terrain autour de la place. Comme cette forteresse était trop resserrée, et que cela incommodait la garnison, le duc de Lorraine, par le traité de 1718 , et de sortie ; comme aussi exemption de la taille et subvention , de quartier d'hiver des troupes, etc., permet d'y établir foires et marchés avec un siège de justice. Sarre-Louis est du diocèse de Trêves. a cédé à la France cinq villages voisins 1 II y a un couvent d'Augustins , celui des de Sarre-Louis et l'emplacement de Vau- 1 PP. capucins est à un quart de lieue de drevange , avec les les bâtimens qui y la ville. restent , et qui multiplient de jour en Le bailliage de Sarre-Louis a été créé jour. Cette cession lut laite moyennant un par édit du mois de février 1685, et le précertain dédommagement qui lui a été. sidial par le même édit; il est régi par la donné. j coutume de Lorraine , rédigée et homoloLa ville de Sarre-Louis est bâtie sur le territoire de LUtroff , où l'abbé de Vadegatz est seigneur haut justicier , moyen , bas et foncier. Elle est située dans l'isthme d'une presqu'île que forme la rivière de Sarre , sur laquelle elle est bâtie. Sa figure est un hexagone régulier de six bastions , sur les plans du maréchal de Vauban. Le côté qui est sur la rivière , est plus étendu que les autres ; au-devant des courtines sont placés de petits ouvrages appelés tenaillée : cinq de ces fronts sont couverts d'autant de demi-lunes , le tout revêtu de bonne maçonnerie. Le fossé qui entoure tous ces ouvrages, et qui est accompagné d'un bon chemin couvert, est plein d'eau : au-delà de ce chemin couvert règne tout autour un avant fossé dans lequel on a élevé neuf redoutes, revêtues de pierres. Cet avant-fossé est défendu par un autre chemin couvert, du côté de la terre, c'est-à-dire depuis le retranchement des capucins jusqu'à la rivière. On entre dans Sarre-Louis par deux portes diamétralement opposées: les rues de la place sont fort régulières , et laissent entr'elles une grande place carrée , sur un des côtés de laquelle est l'église paroissiale , et de l'autre côté la maison du gouverneur. Le 29 avril 1685, le roi Louis XIV donna sa déclaration par laquelle il donne &à la ville de Sarre-Louis l'exemption de tout droit d'entrée dans la ville et de sortie d'icelle , faculté de faire commerce de toutes sortes de marchandises et manufactures , sans payer aucun droit d'entrée guée par lettres-patentes de Charles III, duc de Lorraine, des 17 mars et 16 septembre 1594. Le corps de l'hôtel-de-ville est composé d'un maire royal ancien et alternatif j de deux échevins électifs, d'un secrétairegreffier , d'un procureur

syndic, et d'un sergent de ville. Ces officiers sont chargés de l'administration des biens et revenus de la ville. Il y a à Sarre-Louis un corps de caser* nés , qui est ordinairement occupé par quatre bataillous et deux escadrons. Il y a un hôpital militaire. • Le corps du génie est composé d'un directeur des fortifications , d'un ingénieur en chef , et do plusieurs ingénieurs ordinaires. En 1755 et 1754, il y a eu des camps à Sarre-Louis, l'un et l'autre commandés par M. de Chevert , lieutenant-général, sous les ordres de M. le maréchal duc de Bellisle. Le quartier général était au village de Listroff, à un quart de lieue de la ville. Voici les noms des communautés qui sont dans le ressort du bailliage de SarreLouis. La ville de Sarre-Louis , Beaumarais y Erutroffy Frauloutre , les censés de Faoart et du Houssart, Liêtroff, Roden, Sainte-Marie, censé, Valdrevange Tous ces lieux sont du diocèse de Trêves.* Les villages de la route cédés en exécution de l'article XIII dn traité de 1661 , ressortissent an même bailliage, et sont régis par la coutume de Lorraine. Ces vilDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.27% accurate

(*36) lages sont Donnehy, Gelucourt T Jme-} ville sont nommés de Joignwilte , ou lixBr Us Fief de KraffUl, Lézey, les Jonivilla. Àlberic ajoute qu'Etienne des Recourt*: ces lieux sort du diocèse de Metz.] Vaux faisait sa demeure vers saint Urbain. YAUTROMBOIS , ou Yatrombo». — f Le même Etienne eut guerre contre Yautronibok, ou Vatrombois , est un fief Udon évrque de Toul , dont il était fensitué sur le image de Rançon rt , village j dataire et seigneur de Yaucouleurs. Udon dn bailliage de Bar , diocèse de Toul , j assiégea la forteresse de Yaucouleurs , la entre la rivière d'Ornain et celle de Cher, prit et la rasa. Ebal des Vaux , fondaYoyei l'article Azitconrl. M. le comte de teur de l'abbaye des Vaux, était nereu Nettan court de l'Echelle est seigneur de du comte de Champagne. Yautrombois ; MM. do Longueville et i Outre ce monastère où se trouve le nom de Marna sont aussi seigneurs sur une de Vaux , on connaît encore dans ce pays contrée de terres et prés , appelée de plusieurs lieux qui portent le nom de même Vautnonibois* Faux, comme Burei- en-Vaux , VauxEn 1580, Simon d'Ernecourt , sieur la-Grande y Vëmx~la~ Petite , Veudide Vaox-le-Grand , etc. feit hommage au duc de Bar de la contrée nommée Vatromboi*. VAUX, comté et pays de Vaux. Le paya de Vanx, en latin de Valiïbus, contient dix-neuf ou vingt villages. Les titres les plus anciens de l'église de Toul, lui donnent le titre de comté. Udon évéque de Toul daas un titre de l'an 1067, le nomme ainsi : Quidquid At tordus Cornes fidelis noster, visas est habere in pago et Comitatu ValliuBè. Àlberie , moine des Trois-Fonlaines, dans sa Chronique, remarque qu'Etienne, sursommé des Vaux , fui celui qui donna le commencement à la grandeur de la matsoB de loin vil le , par le mariage qu'il contracta avec* la fille unique et héritière de Froment, comte de Joigny et ûYÀdelais son épouse; laquelle après la mort de son mari, épousa en secondes noces Engelbert III, comte de Brienne, à la suite doeputt: Etiense des Vaux était. Cette alliance apporta à Etienne le comté de Joigny, et. plusieurs autres seigneuries , qui en. dépendaient» Le même Alberic dit qu'Elie/roe des Vaux fit construire le château de Joi avilie auquel il donna ce nom par abréviation de celai de Joignp-Ville; le nommant ainsi, , ctofltme étant la ville ' et le château du eùtnte de Joigny : d'où vient qu'en plusieuti titres- latins, les seigneurs de Joinr gnécourty Quatre- Vaux > Vaucouleurt , etc. Le comté de Vaux,, se partageait en deux cantons , les Vaux~de-Meuse et les Vaux-de-l 'Ornez. Ce qui fait voir que ce petit pays faisait parue de

celui de r 'Ornez , et du Toul ois. VA UXen Ornois , oïl en Or nain, abbaye. L'abbaye de Vaux est Ornois ou en Ornain , ordre de Citeamx , fille de Morimeod, fut fondée en 1132, par Godefroi baron de Joktville. Cette fondation fut confirmée en 1140, par Henry de Lorraine évéque de Toul, lequel attribue l'honneur de cette fondation, on plutôt du bâtiment de l'abbaye, à Ebal de Montfort , neveu du comte de Champagne, qui donna une somme de cinq .cents écus cPor pour la bâtir. L'abbaye des Vaux est située en France, dans l'archidiaconé de Ligny. On trouve dans l'archive de l'abbaye de Muraux un accord fait entre les religieux de cette maison et. ceux de celle de Yaux , peu de temps après leur fontion, qui porte; que si quelques, religieux de l'un ou de l'autre monastère contreviennent aux articles convenus entr'eux , à l'occasion de quelques difficultés réciproques, celui qui y contreviendra, se rendra en l'abbaye qui formera plainte, y entrera nu-pieds , tenant dans ses mains des verges , dont le supérieur le t frappera , s'il le juge à propos ; et da*s k Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.65% accurate

4 (4sr> temp, de I. réfeoUo», il demeura aumône et l'autre .^1^*®»* * de l'office d* Tool f baHliage de Vhry, parlement de Metz, La paroisse a pour pain et à leau; et étant de retour dans son propre monastère, y continuera le même jeûne tous les vendredis pendant une année entière. L'abbaye de Notre-Dame de Vaux fut brûlée , saccagée et pillée par les religionnaires en 1575, qui enlevèrent la basse-cour et les meubles ; en sorte que les religieux furent obligés de se disperser et de se sauver dans les bois , pour se soustraire à la fureur des Huguenots. VAUX-LES-GRANDËS.— Vaux-IesGrandes, Folles magnœ , village du diocèse de Tonl , officialité de Vaucouleurs, bailliage de Vitry, parlement de Paris, subdélégation de Toul. Ce village est situé sur une hauteur , à six lieues de Toul et dix de Nancy. La paroisse a pour patron saint Martin. Seigneurs, les héritiers de M. de St.-Baïmont. Le domaine de Bar prétend quelques sujets dans Vaux-les-Grandes. Les babitans de Vaux-les-Grandes e'iaient autrefois obligés à faire guet et garde au château de Commercy ; ils prétendirent dans la suite qu'ils en étaient exempts , et se pourvurent à cet eflet au parlement de Paris. L'affaire fut terminée à l'amiable en 1402 , par une somme de deux cents francs , qu'ils donnèrent à Amé de Sarbruch , seigneur de Commercy. VAUX-L A-PETITE. — Vaux la-Petite, Vallès minores, village rai-partie avec la Champagne, situé dans une plaine, \n pied d'un coteau , sur un petit ruis?au , six lieues au sud-est de Bar à trois *ues de Gondreoourt-le-Châleau , dioCie de Toul, officialité de Vaucouleurs. Zt village est composé de trois commuâtes et seigneuries différentes , une coaunauté de l'office de Bar , et une patron saint Julien martyr. CnBWiviKMS y Cannabariœ , annexe de Vaux-k-Petite , village à droite de l'Ornain , une lieue et demie au-dessus de UC1AU y w»-v --" Ligny r bailliage de Bar, parlement de Paris. Il y a dans le lien une église souS l'invocation de St.-Evre. Le roi an est seul seigneur. On compte en ce lien vingt* » cinq habitans. VAVAINCOIÎRT «r Sjauftar.— Va^vaincourt, Vaointuria, TiUage du diocèse de Toul , à une lieue et demie au nord de Bar-le-Duc ; ht pareisae est dédiée à saint Martin. Sarney , Sàrneiam , est tan hameau , annexe de Vavaincoort: ces deux villages ne forment qu'une seule et même communauté, bailliage de Bar, prësidial de Châlons , parlement de Paris. On compta dan* ces deux villages plus de trois cents Ittbitans. MM. Gérard-Maucervd , Rouillon, Heiblot, et Poirson en sont seigneurs hauts , moyens

et bas justiciers $ la justice y est exercée par leur jugegarde. M. GérardaàVarainconrtnne très-belle maison. En 1314, Edouard comte de Bar, ayant promis à Aubert de Marcey ? che^ valier, en récompense de ses services, cent vingt livres de rente à asseoir sur quelques terres; 51 les lui assigne pour lui et pour ses hoirs sur Vavainconrt et Sarney , qu'il loi cède en tont ban et justice, sans attenne réserve, sinon ia souveraineté , la haute justice et les bois, voulant que les hommes et femmes desdits lieux ayent l'usage et le pâturage du bois de Mensonge , comme du passé; pour tenir le tottt en nef et hommagetige dudit comie devant font autre. Au cwnunauia ae j omee cse oar , ci une moyen de cette assiette , la chatelleni* die office de Ligny. Le roi est seigneur j de Bar demeure déchargée desdites cent de première , comme duc de Bar , I vingt livrés de terrjé; et l'autre comme comte de Ligny ;| La sefgàewie oY VwraiûWtirt et de Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.82% accurate

(458) Sarney , passa en 1548 dans la maison de Savigny, par l'acquisition qu'en fit madame Claude de Luxembourg, veuve de Jean de Savigny, sénéchal du Barrois» Cette acquisition fut confirmée par Christine de Dannemarck , duchesse douairière de Lorraine , comme tutrice du jeune duc Charles III son fils , le 4 mars 1548* En conséquence Warrin de Savigny , seigneur de Leymont , bailli de Clermont , fils aîné de ladite dame Claude de Luxembourg , fit ses reprises et en prêta serment de fidélilité le 22 février de la même année. VAXEY ou VAXY (Val de) — Vaxy. où Vaxey, Vaxeyum, village, chef-lieu du Val et de la communauté de Vazy , une lieue et demie an nord de Château-Salins. Bailliage du même lieu, diocèse de Metz , de rarchiprêtré de Morhange. Ce val est composé de Vazy , Gerbécourt, Lubécourt , Puttigoy et Hédival. Le roi de France Henri II, s'étant mis en possession de la ville de Marsal en 4552 , y mit une garnison, qui causa de grands dommages aux sujets du duc de Lorraine. Pendant les troubles de la ligne , les protestons surprirent cette ville, et commirent dans les pays voisins beaucoup de ravages et d'hostilités. Les sujets Lorrains du val de Vazy portèrent leurs plaintes au duc de Lorraine , des maux que leur causaient les gens de attenu de payer auxdits seigneurs voués par chacun an le lendemain de Noël , à cause de plusieurs portions de bois acquelées par le duc au val de Vazy , moyennant la somme de quatre-vingtneuf francs six gros délivrée aux vendeurs. On excepte néanmoins les bois propres à la fourniture des échelles nécessaires pour pendre les délinquans , lorsque l'on fait exécution audit val. VEEL. — Veel, Vcelium, village situé â trois quarts de lieue an couchant de Bar, diocèse de Toul , doyenné de Robert-Espagne ,* bailliage de Bar, présidial de Châlons , parlement de Paris ; le roi en est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint Martin. Il y a dans ce lieu environ ving-trois habitans. Mademoiselle Lonchamps y a une maison en forme de château. VELAINES- DEVANT - UGN Y. — Velaines-devant-Ligny , VilUna , anciennement Invaly village du diocèse de Toul , à gauche de l'Ornain , deux lieues et demie au-dessus de Bar , recette et bailliage de cette ville, présidial de Châlons , parlement de Paris. Le roi en est seigneur. La paroisse a pour patron St. Remy. Il y a quelques maisons détachées du gros du village , et à nne portée de fusil ; on appelle cette partie la petite V elaines. VelaineS est un lieu considérable , puisqu'on y compte près de trois cheval de Marsal , appelés. Carabins. Le* cent vingt-cinq habitans. duc

Charles III, commit M. de Villau court, prévôt de Château-Salins pour examiner leurs griefs. Dans leur requête les habitans du val de Vazy déclarent en détail les prestations , redevances et servitudes auxquelles ils sont obligés envers le duc deLorraine. La, requête est du 15 mai 1580. En 1616, Noble César de Hoffelize liégeois , sieur de Burtecourt-sur-Seille, voué du val de Vaxy en partie , tant en son nom qu'en celui des seigneurs voués dudit val , ses comparsonniers , vendit au duc Henri un cens de quatre francs quatre gros quinze deniers monnaie de Lorraine, que ledit duc était VELAINE EN-HAYE. —Velaine-enHaye, village du diocèse de Toul, à 2 lieues et demie de Nancy , deux de Toul. Ve~ laine est annexe de Fontenoi-sur-Moselle; l'église a pour patrone Ste.-Marie-Madelaine. Bailliage de Nancy. La poste de Velaine et quelques autres habitations sur la chaussée, dar les bois de Haye, forment un haine; éloigné de demi-lieue du village. VELAINE-SOUS-AMANCE. — V laine*sous-Amance , Villenœ, villagâ une lieue â gauche de la route de c â Nancy ; à quatre lieues de Vie , â deux de Nancy, du diocèse Toulé)qIc

The text on this page is estimated to be only 20.25% accurate

gïise est dédiée à St.-Marlin. Bailliage de avait Vie, parlement de Meta. Ce village , avec ceux de Remérévrlle, Herbéviller , Buissoncour , St. -Clément, la Ronce et Cheoevière , fut échangé pour la ville de Marsal ea 4593, par le duc Charles III. Romémont , censé à une demi-lieue de Vie , terre qui appartient aux héritiers de M. le marquis de Rissy. La chapelle de Romémont fut fondée sous le titre de l'Annonciation, par le sieur Michel Bouvet, président de la chambre des comptes de Nancy. VELAINE, aujourd'hui Vkzrusi. — Vêlai ne , ancien château au comté de Yaudémont , sur les ruines duquei on a bâti la ville de Vézelise , capitale du comté de Vaudémont. VENDEUVRE. — Vendeuvre, ou douné retraite à cette femme dans ses états. Le pape Nicolas I, dans une lettre adressée à Hincmar archevêque de Reims r témoigne aussi que cette femme débauchée s'était retirée dans le royaume de Lothaire. C'est donc dans le château de Vendeuvre que s'était retirée Engeltrude, car il y avait dans ce lieu un château f dont il est parlé dans la vie d'Âdalberon évâque de Meta , an dixième siècle : on n'en voit plus que des ruines. Quoiqu'il en soit, il n'est pas moins certain que la terre de Vendeuvre est très-ancienne. Nous connaissons un seigneur de ce lieu, qui était- comte de Toul au dixième siècle : Berardus es Vendopera Cornes Tullensis. Il est parlé de ce courte et de son château de Vendeuvre dans la vré d'Adalberon II, évéque de Metz. Cette vie qui est d'un auteur contemporain , est imprimée dans la Vendœuvre , en latin Vendopera , vil lage du diocèse de Toul, bailliage de ' bibliothèque du P. Laboe, Nancy, situé au penchant d'un cô-l L'église paroissiale de Vendeuvre a teau , une lieue au midi de Nancy. Ce ! pour patron saint Melain. Le roi est seul village est très-ancien. On connaît une seigneur à Vendeuvre. maison royale des rois de France , nommée Vendeuvre* , Vendopera , mais il n'est pas toul-à-fait certain si ce palais de Vendewres était situé en Lorraine près de Nancy, ou si c'était un autre Vandeuores situé en Champagne, dans le diocèse de Langres, pas loin de Bar-sur-Aube. Il y a en ce lieu un château et une tour, qu'on dit être l'ouvrage des Vandales, peuples d'Allemagne, qui dans le cinquième siècle se jetèrent dans les Gaules. Ce qui peut faire eroire que c'est de Vendoèuvre en Lorraine , dont il est parlé dans les Annales de St. -Berlin sous l'an 865 , c'est qu'elles portent qu'une certaine femme de mauvaise réputation , nommée Engeltrude , s'était retirée avec son complice dans le royaume de

Lothaire, qui était l'Austrasie, nommée depuis Lorraine; et que les pères assemblés au concile de Douzy , ou Thujlliaux-Groseilles , qui n'est pas loin de notre Vendeuvre , témoignèrent au roi Lothaire leur mécontentement, de ce qu'il Dépend Roudémont , Extrà-Montesy village érigéen bafonnie le 2d mai 1719. Seigneurs , le roi pour un quart , ej madame Soreau de Houdémont pour les trois autres. La maison du Montet où il y a une chapelle dédiée à sainte Valérienne. Cette maison fut donnée en 1527, par le duc Antoine , à Jean de Geoffroi son médecin. Elle appartient à M. du Montet, président en la cour souveraine de Nancy. Brabuis , château-fief, où il y a une chapelle sous l'invocation do St. Claude. L'ermitage du Reclus. L'ermitage de Notre— Dame de Consolation. Brichambaut , cens-fief, appartenant à M.Perrin de Brichambaut, conseiller d'état. Prieuré de fendeuore. H y a à Vendeuvre un prieuré de l'ordre de Cluni , sous l'invocation de St.Melain , fondé par unu dame de ce lieu. On ignore l'année précisé5 de sa fondation, Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.23% accurate

(440) \ oa sait que le roi Louis VII , qui a régné depuis 1157 jusqu'en 1180 , dans le Dénombrement des prieurés de l'ordre de Qoni, nomme celui de Veodeuvre(l). Il devait y avoir ordinairement dans le prieuré de Vendeuvre trois religieux, dont l'un était sacristain d'office , outre le prieur, et on y faisait l'aumône tous les dimanches à tons ceux qui la demandatent. Ou tauave dans des mémoires tirés des archives de l'abbaye de Cluni, que l'évéque 4e Toul e(y an* excommunié et ag» gravé l'exoottmuaicauoa des, prieurs de Faroville et de Venàewre , parce qu'ils refusaient de lut payer certain droit nommé Procuration, qu'il voulait exiger Àe leurs prieurés , les deux prieurs assistés de eelui de Relange du même ordre es Cluni, se présentèrent à Tool en plein synode, et excommunièrent l'énexe de Vendeuvre, dont il fut désuni en 1600 , pour être érigé en cure. VENDIÈRES.— Vendières, Fenderiœ , village du diocèse de Toul , à gauche de la Moselle, une lieue et demie au-dessous de Eont-à»Bfousson , ancien palais royal , situé partie dans le territoire de Metz, et partie dans celui de Toul , suivant l'ancien auteur de la translation de saint Gorgon , patron de l'abbaye de Gorze. Venderiœ villa regia in territorio partira Metensi, partit* Tullenti. Vendières est du diocèse de Toul, l'église est dédiée sous l'invocation de saint Géréon. Le roi en est seigneur haut justicier. Seigneur foncier, les héritiers du sieur Etienne. Bailliage de Pont-àMousson y cour souveraine de Nancy. Il y a encore à Vendières un château, vêque lui-même'; fondés sur les privi^1™* UDC chapelle' léges du pape Célestin II, confirmés! Lc bienheureux Jean de Gorze était par Innocent III et Innocent IV, qui n^ à Vendières, et avant qu'il eut empermettent aux supérieurs de l'ordre de brassé la T*e monastique, il avait desCloni de frapper d'excommunication , • 8e^vi Pédant quelque temps la cure du ceux qui les molestaient injustement : cas mème lieu* Jcan dc Gorze > «t célèbre singulier «t&rt contraire aux règles corn- P*1* son ambassade en Espagne vers Àbmune*. Les ducs de Lorraine furent les avenés et les défenseurs du prieuré de Vendeuvre. Mais ou voit par jet actes de visite de ce prieuré, qu'il n'en était pas mieux traité ni pnoiégé. C'était un mal psejqu» générai pour tous les monasteces de ce totcn*4a de voir des excès commis par les UFOués contre les maisons religieuses, qui étaient sons leur protection. Le prieuré de Vendeuvre fut uni à la collégiale de saint George de Nancy, par le crédit de Charles III, duc de Lorraine le M des

calendes de décembre ou le 20 de novembre 1603. Leglise prieurale est en même temps paroissiale. JSlle est dédiée à saint Melain, Le village de Viller était autrefois an*» '(«) Afékfm de Leir., Layette de Blemont. dérarae , calife des Musulmans , où il fut envoyé en 955, par l'empereur Othon II. Ce bienheureux abbé est mort vers l'an 975. VERDUN.— La ville de Verdun, capitale du pays Verdunois, est située sur la Meuse, et coupée par cinq bras de cette rivière , qui se réunissent à la sortie de la ville- à six lieues de St.Mihiel au midi , et à sept lieues dé Ifouzon au nord. C'est le chef lieu d'un bureau de recette des finances. Quoique les monument de ffcistoire ne contiennent que peu de choses eur l'antiquité de la ville de Verdun , il y a néanmoins lieu de croire qu'elle était une place de conséquence, lorsque les Romaine en firent la conquête; si comme Vessebourg Ta avancé , ils y mirent leurs magasins de blé, et les antres provisions pour la subsistance des années Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

(441) qu'ils avaient sur les frontières de li Gaule-Belgique, Cette Tille est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Reims, (Dorocorturum) à Metz (Dhodurum) , de cette sorte : de Reims à Verdun , Vi rodunum , trente-neuf mille pas ; de Terdan ad Fines , lieu inconnu aujourd'hui , neuf mille pas ; de Fines à ïbliodurum , six mille pas ; d'ibliodurum à Metz huit mille pas. Il est peut-être aussi parlé de Verdun dans les tables de Peutinger sous le nom de Verunum , ou Vironum. Je dis peut-être, parce que Vironum , n'est pas sur la Meuse ni assez près du lieu où est situé Verdun. Le nom de la Tille de Verdun et celui du pays Verdunois se trouvent dans Grégoire de Tours (i); Verodunum, Virividunensis civitas ; et dans Fortunat poète son contemporain, dans un poème adressé à Saint-Ageric ou Airv évêque de Verdun (2) : Vrbs Vereduna brevi quamvis claudaris in orbe , Pontificis meriiis amplificata places. On trouve le nom de la ville de Verdun exprimé de bien des façons : Vcronum , Verunum , Verodunum , Verodunensium civitas , civitas Veredunensium, Verodunum, Verdunum , Veredunum , Urbs Vereduna , Viridanum , ou Virdunum, Quelques auteurs du moyen-âge l'ont nommée Urbs Clavorum , ou Clabia , ou Claboa , la ville des clous , ou des Gaves ou des Cla viens, noms inconnus dans les anciens géographes et dont on ne trouve même aucun vestige dans les anciens titres du pays. Laurent de Liège dit qu'on croyait que cette ville avait été ainsi nommée par les ennemis dans un siégé qu'iis firent lever. Le même auteur ajoute que les peuples de cette province étaient aussi appelés tes Clabiens. Sigebert de GemWours en l'an 1047 , donne pareillement à Verdun le nom de Urbs Clavorum. M. de Thou (1) les a suivis, en disant que Ver*dun est le chef-lieu du pays des Sclabiens, Verodunum in Sclabie. Un savant moderne (2) dont fait mention M. Roussel dans son histoire ecclésiastique et civile de Verdun , a proposé sur le nom de Urbs Ctavorum , ou Ctabiorum , une conjecture assez plausible. L'histoire ecclésiastique de Verdun nous apprend que les premiers chrétiens de cette église , pour éviter les mauvais traitemens des Verdunois payens leurs compatriotes , se retiraient à la montagne dé Flaba à trois lieues de Verdun , où ils vivaient en solitude et gagnaient leur vie de leur travail, s'exerçant aux pratiques de la religion chrétienne. Ce savant conjecture que le nom de Clabia } ou Chbonia , donné à la ville de Verdun , d'où est venu aux habitans le nom de Clavi9 ou

Clabii y vient de Flaba , lieu où se retirèrent les premiers chrétiens de Verdun ; que les payens du pays par dérision les nommèrent Clabi , Ou Clavi , au lieu de Flabii9 Flabiens , et la ville de Verdun UrbsClavorum, au lieu d'Urbs Flabiorum. La ressemblance de la lettre C , avez la lettre P , dans l'ancienne écriture , peut avoir donné lieu à cette dénomination , et fourni quelque couleur à cette conjecture. Mais les chrétiens retirés à Flaba , étalent en trop petit nombre , comparés aux payens de' Verdun , pour que ceuxci , qui étaient les maîtres dans la ville , Gentils ses premiers habkans, qui excellaient! eussent voolu donner à leur ville à l'oc dans l'art et le commerce des dous , et qui casion des chrétiens , un nom de dériavaient entrelacé leurs murailles de poin- sion et de mépris ; et si ce sont les tes de 1er , et s'étaient servis des flèches ' chrétiens retournés à Verdun , qui ont qu'ils fabriquaient pour repousser leurs nommé la ville Urbs Fiaborumy on F&(i) Greg. Turon. 1. 3. HUt. Francor. c. a6 , et fib. g, c. il. f%\ Thaao. hist. fol. 264. (a)Fortunal. 1. 3, caraa. v. 7. adAgerfe.EpUc. j (4) Nouv. Hist. de Verdun, p. ai. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.09% accurate

(U2) biorum, ou Clavorum , os comprend encore motos pourquoi ils l'ont fait, n'étant ni les pins forts , ni les plus nombreux dans la ville., S'ils étaient le plus grand nombre , pourquoi oe nom est-il si peu connu, et a-t-il si peu duré à Verdun , qu'on n'en trouve aucun vestige dans les mon u mens du pars? En effet on ne trouve personne avant le neuvième siècle qui se soit servi de ces noms pour désigner Verdun , ni qui l'ait même employé. Quant au nom de Virodunum , ou Veredunum , il peut dériver du mot Ver, ou Voir , ou Vered, qui signifie une espèce de rat dont la peau est fort précieuse: Vertdi , signifie aussi la poste, ou les chevaux de poste , et Dunum une hauteur , une éminence : la hauteur du ▼air , ou la hauteur des chevaux de poste, des chevaux de relais. M. de Saumaise dans une de ses lettres imprimées , a dérivé Verodunum du mot Ver , qui en, langue cel uque signifie gué, ou passage, et Dunum une hauteur près du gué. Il est remarquable que tous les lieux, villes et villages du nom de Verdun , ou Vcredun, sont situés sur des rivières : cpmme Verdun en Bourgogne , au confluent du Doubs et de la Saône , à trois lieues de Châlons; Verdun dans le Bas-Armagnac , sur la Garonne; Verdun-sur-Marne; le pays de Verdun , autrement nommé Rivière de Verdun , canton de la Basse-Gascogne , situé entre cette rivière et l'Armagnac. Ces étymologies ne sont pas certaines , mais elles ne valent pas moins que celles qui dérivent de Virodunum 9 de Vir et Du nutn , la hauteur des hommes belliqueux, ou Verolus un des commandans prétendus de l'armée de Jules-César , comme qui dirait Veroli Dunum , la hauteur de Verolus. On assure que Charlemagne indigné contre les Verdun ois , qui différaient de recevoir Pierre V Italien (i)} qu'il leur (i) U'isl. de Verdun, p. ia4avait donné pour évéque, détruisit let anciens murs de Verdun , quoique trèssolides et semblables à ceux des anciennes cités romaines , après quoi il fit enlever les grosses pierres carrées du bas de ces murs qu'on transporta par la Meuse , jusqu'au près des bains d'Aixla-Chapelle , où il les fit employer à la construction, de la belle chapelle , qui a donné le surnom à ce Jieu. S'il est vrai que les anciens diocèses aient eu la même étendue que les provinces , dont les villes épiscopales étaient capitales, il faut dire que le Verdunois, outre ce qu'il contient aujourd'hui , avait autrefois dix-huit lieues ou environ de longueur du midi au septentrion , et de largeur environ douze lieues ; et renfermait les quatre décanats , Walous de Juvigny , de Longnion , de Carignan , et de Bazaille, qui étaient

autrefois du diocèse de Verdun, et qui en ont été séquestrés pour être mis entre les mains de l'archevêque de Trêves. Les évéques de Verdun ont fait de temps en temps des tentatives pour se les faire restituer, mais inutilement. Le Verdunois est aujourd'hui assez borné et renfermé entre les pays de TonI, de Trêves, de Metz et de Chàlons-surMarne. Il touche à la Champagne du côté de l'occident, et se trouve enclavé de tous les autres côtés dans la Lorraine: il s'étend le long de la Meuse. Il est fort peuplé et rempli de gros bourgs et villages , mais il n'a point d'autres villes que Verdun sa capitale, qui lui donne son nom. Ce pays relevait autrefois de l'empire d'Allemagne ; mais depuis que Verdun s'est mis sous la protection de la France en 1152 les environs ont suivi son • sort. Cette province fait partie du gouvernement de la province militaire de Metz et Verdun. Les anciens habitans de Verdun et du Verdunois étaient sans doute idolâtres comme tous les autres peuples des environs, et ne reçurent la lumière de la foi qu'au quatrième siècle par la pxédiDigitizedby VjOCK

The text on this page is estimated to be only 23.20% accurate

(445) cation de saint Saintin leur premier apôtre On dit que ces peuples adoraient les Faunes les Satyres (1), et d'autres figures monstrueuses, auxquelles ils avaient érigé des autels au lieu où se voit l'ermitage de saint Barthelémi ; mais à pressent on ne trouve ni dans la ville ni aux environs aucun vestige de divinités payennes. Il est fort croyable que le culte de Diane des Ardennes n'était pas inconnu à Verdun y puisque le lieu où elle était adorée , n'était pas bien éloigné de cette ville. Le roi Clovis assiégea Verdun en 502, prit la ville , et depuis ce temps elle est demeurée sous la domination de la France , jusqu'à ce qu'après la décacêrref et de la continuaient derrière les maisons de Maizé , jusqu'à une autre porte qui était située au bas de la descente de la rue Châtel , aboutissant à un grand pont pour passer au faubourg , qui fait à présent là ville basse $ car le canal de 1» rivière de Meuse , sur lequel sont situés les moulins de l'évéque, passait alors où est la place Maizé. Le terrain où est la boucherie faisant ainsi une pointe entre les deux grands canaux de la Meuse , qui s'y rejoignaient au- dessous , où il y avait une espèce de port pour attacher et décharger les bateaux: depuis cette porte du pont les murailles allaient le long de la rivière en remontant jusqu'à une antre porte, dont on voyait encore les dence de la maison de Charlemagne , * ruines près des moulins de l'évéque , du elle fat soumise aux rois et empereurs d'Al- J temps de Vassebourg , et retournaient en lemagne , aux ducs de Bouillon et aux haut sur la roche jusqu'à la porte de comtes de Verdun et de Bar, selon les ! Cbâtel. Cette ville fut ensuite augmentée temps et les circonstances.) en y joignant deux grands faubourgs La ville de Verdun ayant été désolée qu'on enferma de murailles. Celui qui par Attila roi des Huns vers le milieu était situé vers l'orient et le midi dans du cinquième siècle , se trouva resserrée ' plusieurs ileWbrmées par 4es canaux des dans un beaucoup plus petit espace qu'au- eaux de la Meuse qui le traversent , comparavant (2): d'où vient que Fortunat posa la ville basse de Verdun. Il n'était étant venu voir Pévêque saint Airy vers habité du temps des Romains que par • le milieu du sixième siècle , dit que Ver- des fouleurs.de draps , des tanneurs, et audun , quoique resserré dans son enceinte, ' très artisans ou trafiquais , qui payaient à était néanmoins assez amplifié par le mé- leur préfet des rentes annuelles , lesquelles rite du prélat et la piété de ses peuples. , furent données à l'église de Verdun , et Voici la description que fait Vassebourg ensuite destinées pour l'entretien

des du circuit des murailles de Verdun, tel murailles, dont ce faubourg fut environné qu'il prétend qu'elles étaient pour lors (5). > avant le douzième siècle; car on voit En commençant du côté de la France , dans l'histoire de l'évéque Henri de Wiuà la porte Champenoise, dite à présent la porte de Châtel , delà elles descen~ cendaient à une porte qui était près la tour du princier , vis-à-vis la place de l'estrapade. Ces murailles dont on voit encore des vestiges , tournaient vers l'orient , en soutenant le terrain où est l'église et les maisons du cloître de la Madelaine, jusqu'à la porte nommée Nan. (i) Hugo Flavinue, apud Labb. Bibliot* t. i , p. 73. (a) Greg.Turon. Hist. 1. a. c. 7. (3) Hist. de Verdun, p. 44, 45. ton, qui vivait l'an 1117 , qu'il les força avec le secours des troupes du comte de Bar , en assiégeant cette ville. L'autre faubourg situé vers le septentrion , qu'on enferma dans la Ville de Verdun , s'étendait depuis la porte Mancerre , jusqu'à un petit bois , dans lequel saint Maur avait fait construire une petite église et des cellules pour des solitaires, où est à présent le monastère des religieuses de saint Maur. 11 y avait dans ce faubourg un fort situé sur une petite élévation , dit le Châtelel , dont il est parlé Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.23% accurate

(***) dans le titre de la fondation de l'abbaye de saint Vanne ; Fé? éqne Bérenger Payait fait élever. L'évêque Haimon au commeiiceniettt dn onzième siècle fit la dépense des murailles de ce faubourg, qui devint la partie la plus considérable de la ville de Verdun ,• car on lit dans l'histoire de cet éréque, qu'ayant été empêché par l'empereur saint Henri d'enfermer de murailles le faubourg de la porte de France , sur l'opposition du bienheureux Richard abbé de saint Vanne , il se détermina à agrandir d'un antre côté la ville de Verdun. Les murailles qu'il fit faire pour cela commençaient à celles de la porte de Châtel , et retournaient par derrière le monastère de St.-Maur , qu'il avait fait bâtir et fondé. On fit trois portes dans l'enceinte de ce faubourg ; la première dite la Porte de France, derrière le monastère de St.-Maur ; la seconde vers l'endroit où est à présent l'abbaye dé St.-Paul ; ojont l'ancien monastère , qui fut transféré dans la ville en 1552, n'était pas enfermé dans cette enceinte ; la troisième porte , dite du pont de Gravière y à présent de la chaussée, qu'on éleva an bout de ce pont dans des marais , pour faciliter l'entrée de la ville de ce côté -là. De cette porte les murailles remontaient le long de la Meuse jusqu'au pont de Ste.-Ooix , où on resserra le lit de la rivière qui s'étendait auparavant dans la place de Maizé , jusqu'au bas de la rue de Châtel. Ces agrandissemens de la ville de Verdun furent nécessaires, depuis qee son commerce, qui était tombé pendant la décadence de l'empire romain , se rétablit sons les rois d'Austrasie. Le roi Clovis en $11 , ayant partagé ses états entre ses quatre fils , la ville de Verdun échut à Thierri qui était l'ainé, avec le royaume d'Austrasie , dont Metz était la capitale , et qui s'étendait sur les provinces orientales , situées entre lé Rhin et la Marne. Théodebert fils du roi Thierri ayant prêté à ceux de Verdun une grosse somme d'argent, ils en surent si bien profiter par leur industrie, qu'ils s'enrichirent; et ce prince leur sat si bon gré de l'usage qu'ils en avaient fait, qu'il leur quitta cette somme, lorsqu'ils voulurent la lui rendre. Les rois successeurs de Théodebert continuèrent à favoriser la ville de Verdun. Le roi Childebert fit des donations considérables à l'église de cette ville ; et Dagebert I , en considération de saint Paul treizième érêque de Verdun, en fil de même. Les rois d'Austrasie se - maintinrent dans la jouissance de Verdun et dn reste de l'Austrasie, jusqu'à ce que les rois de Germanie s'en rendirent maîtres et y érigèrent deux duchés; l'un nommé de la Basse Lorraine , et l'autre de la

Haute Lorraine, dont ils donnèrent le gouvernement et la souveraineté aux ducs, qui s'en conservèrent la propriété chacun de leur côté. Des comtes de Verdun. Sous les rois d'Austrasie et sous les empereurs d'Allemagne (1) , la ville de Verdun avait des comtes particuliers, qui commandaient les milices et rendaient la justice , ou établissaient des officiers pour l'administrer en leur nom , ou au nom du roi ; jugeant les Gaulois selon le droit romain , et les Français selon la loi salîque. Vassebourg nous a conservé les noms de trois de ces comtes qui gouvernaient la ville de Verdun sous les rois d'Austrasie. Le premier est ValckUe père de saint' Vandregisile ou Van drille qui naquit en cette tille, et de Vadrade tante de Pépin d'H éditai ; le second Mari" gisUe qui donna plusieurs terres considérables a celte église ; et le troisième , nommé Anselin , qui se fit ordonner prêtre, et voulut usurper revécue de Verdun. Ces comtes abusèrent souvent de leur autorité pour veicr les évéques et Ici églises ; ce qui porta Frideric comte héréditaire de Verdun , à donner ce comté à Haimon évêque de Verdun en 997 , (i) Hist. de Verdun , p. v. Supplément. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.56% accurate

(445) s'en réservant néanmoins l'administration jusqu'à sa mort. L'empereur Olhon lit, confirma cette donation. Mais les ducs de la Basse-Lorraine et de la maison d'Ardennes ne consentirent pas à celte donation , et se ren- dirent par force maîtres de Verdun , ce qui y excita de grands troubles, Baudouin frère de Godefroy de Bouillon , roi de Jérusalem, vendit à l'évéque Richer la seigneurie de Verdun. Ce prélat donna l'administration du comté de Verdun à Thierri comte de Mouçon et de Bar, qui mournt eh 1105, pour le tenir sous l'autorité de l'évéque ; de sorte que le comte Tbierrt n'était proprement que vicomte de Verdun. Au commencement de l'épiscopat de Richard de Grand pré éféqne de Verdun , c'est-à-dire en 1106, les Messins prirent et démolirent le château de Dieulouard , dont la garnison avait arrêté et emprisonné un de leurs citoyens. L'évéque Richard cita devant lui le comte Renaut I de Bar et vicomte de Verdun, pour n'avoir pas voulu secourir ce château , qni était du temporel deTévéché de Verdun. Le comte ayant refusé de comparaître, l'évéque lui ôta l'administration de ce comté dans une assemblée de. seigneurs , et le donna à Guillaume comte de Luxembourg. Renaut prit les armes et voulut se maintenir par la force dans ce gouvernement. Le comte de Luxembourg, pour lui résister, joignit ses forces à celles de l'évéque : on prit d'abord à Renaut la ville de St-Mihiei et le château qui fut brûlé et rasé , ensuite on le dépouilla de presque tous ses biens. L'évéque Richard ayant encore sollicité le secours de l'empereur Henri V , ce prince vint assiéger Restant dans son château de Bar, se rendit maître de ce château , fit Renaut prisonnier et l'obligea de le suivre. Les parent et amis du comte de Bar obtinrent sa liberté , eL l'empereur le renvoya sans rançon, à condition def lui rendre foi et hommage du comté de Vcnfftun > qu'il lui rendit- à la sollicitation du comte de Luxembourg. Ce rétablissement de Renaut dans le vicomte de Verdun excita une nouvelle guerre. Le* bourgeois de cette ville ne Tayant pas voulu reconnaître , il joignit ses troupes à celles dn comte de Luxembourg, pour les y forcer. Il y eut un combat opiniâtre, dans lequel le comte de Bar fut blessé , ce qui loi fit abandonner l'entreprise ; mais il s'en vengea cruellement sous l'évéque Henri successeur de Richard, contre le clergé et les bourgeois de Verdun, qu'il réduisit à une dure servitude et à. une misère extrême. L'empereur Henri V, ayant nommé Henri , auparavant archidiacre de Vinrchester en Angleterre, celui-ci se présenta. pour1 prendre possession de son église ;

mais le clergé et le pins grand nombre des bourgeois refusèrent de le reconnaître , et lui fermèrent les portes de la ville. Henri eut recours à Renaut comte de Bar, qui joignit ses troupes à celles de l'évéque, et vint assiéger Verdun en 1120. Les bourgeois firent une vigoureuse résistance , mais ils forent enfin forcés dans un assaut donné à la villebasse j les troupes de Henri et de Renaut y mirent le feu , qui consuma une partie des maisons et les églises de St.Airy , de Sï. -Sauveur , de St.- Pierre— le- Chai ré. Le lendemain la ville-haute se rendit à la discrétion de Renaut, qni se mit ainsi e& possession de la ville et du comté de Verdun. Il y commit toutes sortes d'exactions contre les principaux du clergé et des bourgeois qni s'étaient réfugiés dans la cathédrale , où ils croyaient trouver un asile ; ils les en fit sortir avec violence, les dépouilla de tons leurs biens , et les réduisit sous une darre servitude. L'évéque se fit en messe temps installer dans le siège épiscopal , et celébra le même jour la messe pontihcaleinent, avec ses mains encore fumantes du sang de ses ouailles. L'empereur Henri V, informé par une députation secrète de tous ces maux , ôta le comté de Verdun à Renaut et Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.23% accurate

te donna à Henri comte de Grandpré Celui-ci ayant promptement assemblé de la milice, vint à la pointe dà jour se présenter devant la ville, et d'intelligence avec les bourgeois qui lui ouvrirent une des portes de la la ville, il entra avec ses troupes pendant qu'on chantait matines. La garnison fit quelque résistance, ce qui éveilla l'évéque, qui se sauva en chemise et pieds* nus , avant été obligé de passer à la nage la rivière * de Meuse , pour éviter d'être arrêté et Êiit prisonnier. Ceci arriva dans le mois d'août 1117. L'évéque alla trouver Renaut , qui assembla ses soldats et vint assiéger Verdun. Le comte de Grandpré résista d'abord aux attaques de Renaud ; mais ayant eu du désavantage dans une sortie, et se voyant assiégé dans les formes, il sortit secrètement et abandonna la place : ayant réuni toutes ses troupes , il battit celles de Renaut, lui fit lever le siège et le poursuivit si vivement, qu'il le (446) bourg de Sampigny, Ste.-Lucie et les villages de Rouvroy , de Couroelles , avec tous les sujets de corps des villages de Domrçmy et Ernecourt. Henri ayant été obligé de renoncer à l'évéché de Verdun , on lui donna pour successeur Union abbé de St.-Denis de Reims, qui se retira la même année, sans avoir été sacré ; on élut à sa place Alberon fils d'Arnoul II, du nom, comte de Chini. Ce nouveau prélat au commencement de son pontificat donna tous ses soins , à remédier au maux que son clergé et son peuple souffraient par les vexations et les violences de la garnison, que Renaut comte de Rar avait mise dans une tour qu'il avait fait élever à Verdun. ^ Ce comte dans le dessein de se rendre souverain de cette ville , y avait fait entrer ses troupes *, et un très-grand nombre de maçons et de toutes sortes d'autres ouvriers. U fit couper tous les arbres du jardin de l'évéché , qui s'étendait défit encore une fois en bataille ran-j jusqu'à la porte de Châté et fit bâtir dans cet gée proche le village d'Osche, à trois lieues de Verdun. Renaut se retira dans son château de Clermont ; le comte de Grandpré l'y suivit , l'assiégea , et ayant coupé la garnison dans une sortie, il endroit, qui est le plus élevé de la ville, une tour d' une grosseo r et d'une hauteur extraordinaire ; on n'y pouvait monter que par une échelle , au haut de laquelle il y avait une porte de fer qui se fermait prit et démolit ce château , d'où Renaut d'elle-même. Cette tour fut nommée Couravait trouvé le moyen de sortir sans être aperçu. Après ces disgrâces, Renaut comte de Bar demanda la -paix par la médiation de Frideric comte de Toul. Par le traité qui fut passé à la Chalade proche Clermont en Argone en 1 1

24, il fut dit que Févêque Henri demeurerait paisible possesseur de son évéché , et Renaut du gouvernement du comté de Verdun, à condition qu'il ne ferait aucun mal aux bourgeois de cette ville, qui s'étaient déclarés contre lui, et qu'il abandonnerait au comte de Grandpré tout le butin que ses gens avaient fait sur ses ses terres j que pour dédommager Renant des frais de cette guerre, l'évéque Henri lui abandonnerait le château de Dun, le louve , ou communément la tour du Voué ; elle était environnée de bàtimens pour loger les soldats et d'une muraille qui en empêchait les approches. Par le moyen de cette tour et de la garnison, le comte Renaut tenait tellement en bride les bourgeois de Verdun , qu'ils n'osaient remuer. Il faisait encora mille maux aux marchands obligés de passer* par là ; il maltraitait les pèlerins qui y venaient révérer l'image miraculeuse de la S te. -Vierge : par ces vexations les marchands et les pèlerins détournés de leur route , n'osaient plus entrer à Verdun , et la ville devenait presque déserte. L'évéque Alberon employa d'abord divers moyens , que la prudence humaine lui suggérait , pour arrêter tous ces déDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 23.02% accurate

(U7) sordres : prières , menâtes , soumissions, i Pour dédommagement, Henri et sa mère tout fut mis en œuvre , et tout fut inutile. | s'engagèrent de payer tons les ans â l'é Àlberon fût obligé d'user de stratagème ~iU~ Aa ^^A*^ — ;-«- -»- f~ — "« pour s'emparer de la tour. Peu de temps après la prise de cette tour , la paix se fit. Par le traité , la ville de Clermont, Ham-sur-Meuse et Vienne-le— Château furent cédés au comte Renaut, au moyen de quoi , il renonça à ses prélentious sur la ville et le comté de Verdun , dont il ne conserva que la seule qualité de voué. Hugues fils de Renaut comte de Bar , fut le dernier vicomte de Verdun ; étant mort sans enfans, l'évéque Alberon ne voulut pas confier le gouvernement de ce comté à Renaut son frère puîné , qui devint comte de Bar. Il nomma quatre bourgeois notables de la ville, pour exercer sous son autorité la juridiction tem porelle de la justice et de la police; et il fit un règlement, par lequel tes bourgeois devaient choisir tous les ans ces quatre notables , que lui et ses successeurs évêques autoriseraient , s'il les en jugeaient capables, en recevant le serment de fidélité, et en les obligeant de rendre compte des revenus de la ville et du comté. Cet arrangement subsista environ quatre-vingts ans. Vers Fan 1174, Agnès fille de Thibaut comte de Champagne, mère de Henry I , comte de Bar , et régente du duché pendant la minorité de son fils, entreprit de faire reconnaître le jeune Henry pour vicomte de Verdun, et en fit demander l'institution à Arnoul de Chiny évéque de Verdun. L'évéque ayant refusé de le (aire , la comtesse régente piquée de ce refus , pour s'en venger, fit ravager les terres de l'évéché: l'évéque excommunia Agnès et le comte son fils , ce qui dura pendant six ans. Henry ayant enfin reconnu l'injustice de son procédé , vint avec sa mère à Verdun , demander humblement l'absolution de l'excommunication prononcée contr'cux. L'évéque la leur accorda , à condition qu'ils dédommageraient son église. glise de Verdun , au jour de la purifi-> cation, quarante sols à prendre sur le domaine de Bar; et au casque cette somme ne serait pas payée au jour marqué , ils consentirent de retourner dans la même excommunication. Depuis ce temps-là, nous ne lisons pas que les comtes de Bar ayent fait valoir leurs prétentions sur le comté de Verdun , et les évéques de cette église s'y sont maintenus sans opposition. % Albert de Mercy éln évéque de Verdun en 1156 , reçut l'investiture du temporel de cet évéché de l'empereur Frideric I dit Barberousse. Ou peut voir par ce qui

vient d'être dit du comté et des comtes de Verdun, que cette dignité a été pour la ville de Verdun , une source de disgrâces et de maux infinis. Elle excita l'ambition et la jalousie des seigneurs puissans des environs , qui firent tous leurs efforts pour s'en rendre maîtres , et se faire reconnaître souverains dans la ville , oe qui causa la perte des principales terres du domaine et de l'évéché de Verdun, que l'on fut obligé d'engager ou d'aliéner, pour soutenir cette dignité. Les évéques occupés à se défendre , ne pouvaient plus s'appliquer avec la même vigilance et la même assiduité , aux devoirs de l'épiscopat , et se trouvaient obligés d'acheter la protection et le secours des princes et des seigneurs leurs voisins , source de la décadence de la discipline ecclésiastique et du dérangement dans le temporel de l'évéché. La ville de Verdun , ainsi que celles de Metz et de Toul , depuis le treizième , passaient pour villes libres et impériales, partageant l'autorité entre leurs évéques, et entreprenant souvent sur leurs droits , ce qui occasionnait de fréquentes divisions entr'eux 7 et même des guerres ruineuses. Les citoyens de Verdun n'étant pas assez puissaos pour se défendre seuls contre leur évéque , et contre les seigneurs voisins , ont souvent eu recours »

The text on this page is estimated to be only 21.34% accurate

(448) __ansj2uift.de France et aux ducs de Lorraine r aux^coaïtes débiter "* èTî^ceux' de ~" Luxembourg , pour Implorer leur protection , laquelle ~îlï achetaient moyennant ^tme certaine pension , qu'ils leur donnaient par forme de sauve-garde. Dès l'an 1295, Henri comte de Luxembourg, assura sa protection aux Verdunois , par lettres du mois de septembre 1294* Dans la suite nous remarquons par les mouumen» des XIVe et XV" siècle , des contestations et des guerres presque continuelles , entre les comtes de Bar et l'étèque et les bourgeois de Verdun j entre les mêmes comtes de Bar et ceux de Luxembourg , qui se .disputaient la garde de Verdun. Aux quinzième et seizième siècle , les mis de France et les ducs de Lorraine , prirent en différées temps la ville et Vévêché de Verdun sous leur protection ei leur sauve-garde , en leur payant certaines sommes d'argent par année. Les tilles de Metz , Toul et Verdun , s'étaient mises sous la domination de l'empire de Germanie , dèl Tan 879 ; elles se jnirent sou» la protection de la France vers l'an 1 $15. Ces trois vilîes se soulevèrent vers Pan 1340 (1), de concert, pour secouer entièremenr le joug de leurs évèques. Ces trois prélats s'étant unis par un traité, pour réprimer la rébellion de leurs sujets , ceux de Verdun s'assemblèrent plusieurs fois l'an 1340 , dans le dessein de s'ériger en république. Ils choisirent les deux plus notables d'entr'eux, qu'ils appelèrent les Conseillers-Facteurs de la Fille , leur attribuant la même autorité que les consuls avaient chez les Romains. Us leur donnèrent pour adjoints sept autres hommes, qu'ils nommèrent les Exécuteurs de la Cité, portant armes ; et ils ordonnèrent aux maîtres des corps de métiers , de leur prêter mainforte quand ils en auraient besoin , pour exécuter les ordres des conseillers-facteurs. Ces derniers changèrent les officiers (i) Hist. de Verdun, p. 334de justice établis par l'évéqne , dont plusieurs se rangèrent de leur parti, et en nommèrent six autres à leur place, qu'on appela les Jurés de la Cité. Us allèrent plus loin : le clergé s'étant assemblé an palais épiscopal; les nouveaux conseillers s'y rendirent , et l'un d'eux déclara à haute voix que toute la juridiction résidait dans les magistrats séculiers, et que tous les ecclésiastiques étaient sujets à la taille ; ils en vinrent à l'exécution , employant pour cela la violence. Le chapitre recourut au Saint-Siège , et le pape Benoit XII , excommunia les séditieux par une bulle de l'an 1342. Il y a apparence qu'ils donnèrent satisfaction au pape et qu'ils en obtinrent l'absolution ; mais les différens touchant la

juridiction temporelle ne cessèrent pas sitôt. Henri d'Apremont pour lors évêque de Verdun , se vit obligé de recourir à la' force des armes pour réduire ses sujets rebelles. Enfin en 1346 , par la médiation de l'abbé de saint Vanne de Verdun et du seigneur de la Roehe en Ardennes , qui faisait su résidence ordinaire à Verdun , les bourgeois firent leur accord avec l'évêque , par lequel ils reconnaissent que la juridiction temporelle appartenait d'ancienneté à l'évêque , avec le droit de nommer et d'instituer les échevins du palais, en gardant comme du passé les usages et franchises des citoyens. Charles VI roi de France, passant par Verdun pour aller faire la guerre au duc de Gueldres , Liébaut de Cousacce , qui en était évêque , lui demanda des lettres de sauve-garde pour lui et pour son chapitre , et associa ce prince enja-seiguçnrie temporelle de la ville et du comté jdc Verdun. Le roi Charles VII étant à Châlons en 1445 , accorda à ceux de Verdun, des lettres de sauve-garde et de protection. Le roi jGlwîœLYII leur jçcof4a_jes lettres de protection de même que ses prédécesseurs , aux mêmes charges et conditions, savoir : de cinq cents livres de pension pour Sa Majesté; et de deux Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.61% accurate

f 449) cents livres pour son lieutenant résidant à Verdun. Mais la ville de Verdun étant alors mojns puissante et moins peuplée que par le passé , ils obtinrent du roi de lui fournir en leoips 'Ô*êT guerre seulement, vingt hommes d'am.es à clievaî et vingt hommes de* trait à pied, au lieu de cinquante hommes d*arffles a. cfîëvâl cTtle cinquante arbalétriers, n'entendant pas de donner a S. M. aucun droit de juridiction en la ville de Verdun ni déroger à leur liberté et franchise. Fait à Sàri-les-Çhâlons, le 25 juin 1445.^* Le roi Henri II , que les princes d'Allemagne avaient déclaré protecteur du St.Empire, et appelé à leur secours pour soutenir la ligue formée par eux contre l'cmpereur , se présenta devant Verdun qui ne se sentant pas en état de résister , lui ouvrit ses portes, et le reçut en qualité de protecteur. Le roi y entra le 12 juin 1552, et n'y prit que la qualité de vicaire du Si. Empire , pour garder cette ville pendant la guerre. 11 convoqua le même jour les trois états de la ville , leur déclara qu'il voulait la gouverner en qualité de protecteur, et qu'il av^ait revêtu le cardinal de Lorraine de son autorité pour y faire les réglemens nécessaires et les changemeus qu'il jugerait à propos dans l'admiuistration de la justice et le gouvernement de la cité. 8a Majesté nomma M. de Tavanne pour commander les troupes de la garnison. Le roi François II, fils et successeur d'Henri II, confirma les privilèges de la ville de Verdun, par lettres patentes datées de Bar Ie-Duc, au mois d'octobre 1559, retenant seulement la juridiction sur ses troupes , et en cas de sédition sur les bourgeois. Durant les troubles de la ligue , les étals de Verdun se joignirent à l'union des princes et des villes catholiques , et renouvelèrent le serment de ne recevoir ni gouverneur , ni garnison , sinon de la part du duc de Lorraine. C'était Charles III qui avait pris sous sa protection les habi tans de Verdun. Il se tint une assemblée en cette ville le 27~août 1589 , et à Bar le 25 octobre suivant, où fut présent le duc de Lorraine, Nicolas Boucher évéque de Verdun , et les députés des états de cette ville. Le duc y promit de prendre cette ville en sa protection et sauve-garde. Enfin après la paix conclue entre le roi Henry IV et le duc Charles III, la ville de Verdun rentra sous l'obéissance du roi de France. Les élections des évoques par le clergé et le peuple , subsistèrent long -temps à Verdun ; mais ce ne fut pas sans la contradiction des princes et des seigneurs laïques. On garda assez long-temps dans l'église de Verdun , la vie commune parmi les clercs. Ils vivaient , mangeaient et couchaient dans

une maison commune , d'où ils ne pouvaient sortir sans la permission du supérieur de la communauté , que Ton nomma prévôt et ensuite princier. Le plus ancien des prêtres qui faisait les fonctions spirituelles , lorsque l'évêquc était malade , ou absent , ou occupé en d'autres affaires, se nommait l'archiprétre. C'est la qualité qu'Aimoin donne à saint Euspice, qui avait soin des écoles de Verdun , sur la fin du cinquième siècle. Les heures de l'office divin , de l'étude et des conférences spirituelles , étaient marquées. On y suivait la règle des chanoines , rédigée par Amalaire ^ et autorisée par le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu l'an 816. Les écoles publiques où l'on enseignait la religion et les saintes lettres , furent long-temps en réputation dans l'église de Verdun. Plusieurs saints évêques prirent soin de diriger eux-mêmes ces écoles , et elles produisirent quantité de bons et de savans ecclésiastiques. Tous les clercs apprenaient par cœur l'écriture sainte , qu'on leur expliquait. Les plus savans étaient ceux qui possédaient les écrits des saints pères, les canons: celle science devint ensuite la plus recherchée pour paraître dans les assemblées des conciles. Le collé29 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.88% accurate

(450) ge des écoles fut établi dans l'église de St. Pierre et de St. Paul, et était gouverné par des pré?dts dignitaires ou chanoines de la cathédrale. Antiquités et monnaie* de Werdun. On ne connaît aucune antiquité profane dans la Tille de Verdun , qui soit du teins des empereurs payens ; il y a lieu de croire que les chrétiens les auront ruinées ou supprimées ; car on ne peut nier que cette Tille et le pays des environs ne fussent idolâtres, comme tont le reste des Gaules. Quant aux monnaies de Verdun , fen ai parlé assez au long dans la dissertation sur les monnaies , dont il est fait mention dans l'Histoire de Lorraine. On croit que sous les rois de France de la première et de la seconde race , on a battu monnaie à Verdun. Voyez M. le Blanc, Traité historique des monnayes de France , pages 60, 102, 109, 133 et 150. Il est fait mention du droit de frapper monnaie, dont jouissaient lès évéques de Verdun (1), dans le diplôme de l'empereur Frideric, de 1136, dont nous avons parlé ci-devant. Richer, évéque de Verdun, céda à Ulric, abbé de Saint-Mihiel, le droit d'y faire battre. monnaie par un titre de Tan 1099 ; l'évéque Henri confirma ce droit à l'abbé Lauzon successeur dTJlric , et en modéra les conditions qui étaient trop onéreuses ; de sorte que l'abbé de Saint-Mihiel n'était plus obligé de payer à l'évéque de Verdun que soixante sols , lorsqu'il arrivait du changement dans la monnaie. Pendant un voyage que Jean de Bourbon évéque de Verdun , fit en 1367 , les magistrats de la ville enlevèrent du palais épiscopal les coins et les outils de la monnaie , et portèrent le tout en la maison de ville. Le duc Erric de Lorraine, évéque de Verdun, fit battre ta noorn cma nnno 1608. François de Lorraine en qualité d'évoqué de Verdun , fit au mois de septembre 1629 , un règlement sur le cours des monnaies $ mais le commandant de la ville ayant menacé le procureur de révécbé de casser son ordonnance de l'autorité du roi , s'il ne la révoquait , il la retira aussitôt. Le cardinal Jean de Lorraine, et le prince Erric , évéques de Verdun , renoncèrent en faveur du roi au droit de faire battre monnaie. L'église cathédrale de Verdun fut 'premièrement bâtie hors de la ville, sur une éminence , où est aujourd'hui la citadelle et l'abbaye de Saint-Vanne. Elle fut dédiée par saint Saintin , premier évéque de Verdun , sous l'invocation des apôtres saint Pierre et saint Paul. Au milieu du cinquième siècle, saint Pulcrône transporta le trône épiscopal dans la ville , et y bâtit l'église cathédrale en la place où elle est à présent , et la consacra à la SteVierge.

Cette église fut brûlée vers l'an 740 , du temps de saint Maldavé , qui la rétablit. L'évéque la commença de nouveau en 856; Bertrand son successeur l'acheva. Elle fut encore incendiée sous l'épiscopat de Dadon , par les Normands et par le duc Boson en 917. Dadon la rétablit ; mais elle fut détruite une quatrième fois par les Hongrois , sous l'évéque Barnoin , qui la fit rétablir en 928. L'évéque fleimon l'augmenta beaucoup en 933 ; mais elle fut brûlée une cinquième fois en 1050 , sous l'évéque Thierri , par l'armée de Godefroy le Preux. Alors les chanoines ayant été obligés d'abandonner leur église et de s'absenter, les murailles et lesvoùtesdela cathédrale étant exposées aux injures du temps, furent Cependant ce saint abandonné , devint une petite monnaie d'argent en 1 608 , plus vénérable qu'il n'avait été jusqu'aavec cette inscription : Erric. à Lothar. lors, par les miracles qui s y firent, et entièrement ruinées, temple quoiqu'aiiisi Episcopus Cornes Pirdun , et sur le revers ses armes avec cette légende : Mone(i) Hist.de Verdun, p. 216. par le concours d'une infinité de pèlerins des provinces voisines ; ce qui donna lieu à l'institution de la fête des miracles de la Sainte -Vierge , qu'on célèbre annuelfeDigitized by VjOOQtC

The text on this page is estimated to be only 24.21% accurate

(451) ment le 20 octobre dans le diocèse, dont Laurent de Liège (1) , raconte ainsi 1 origine. Pendant les troubles qu'excita la garnison que Renaut , comte de Rar, avait mise dans la Tour du Voué , dont on a parlé ci-dessus , le peuple de Verdun qui ne pouvait que gémir à la vue de ces maux , implora le secours de la Sainte-Mère de Dieu , qui fit éclater sa puissante protection d'abord sur l'église cathédrale , dont elle était patrone : on vit avec admiration les rayons d'one lumière céleste, environner ce saint lieu, rempli d'eau et de boue, par les pluies qui perçaient les voûtes. Aussitôt que ce premier miracle fat publié dans la province, les peuples coururent en foule à Verdun , les malades y venaient en pèlerinage et y recouvraient la santé. Laurent de Liège ne rapporte pas en détail les miracles qui continuèrent dans ce saint lieu, pendant tout le temps qu'il resta sous la tyrannie de la garnison de Courhupe : on voit, par le peu qu'il en dit, que les violences qu'elle employa contre les pèlerins ne purent empêcher le concours. Cet auteur ajoute que Guillaume , alors doyen de la cathédrale, avait composé un livre qui contenait les circonstances de ces miracles ; mais ce livre n'est point parvenu jusqu'à nous. Alberon de Chini évéque de Verdun , ayant surpris la forteresse du comte Renaut en 1131 , jetta les fondemens d'une nouvelle église cathédrale, plus grande et plus solide , telle qu'on la voit à présent. La nef étant presque achevée en 1147, avec les deux tours qui sont aux deux côtés du sanctuaire , le pape Eugène III passant par Verdun, la consacra solemnellement le onzième novembre de la même année. Les voûtes de la nef ne furent faites que vers la fin du quatorzième siècle , par un doyen où maître échèvin de la cité , nommé Valdrac, qui fit aussi construire la coquille des vitrages , derrière le grand(1) Laurent. Leod. Soicilcg. Tom. 12. p* 315. 516. autel, dont l'architecture est estimée la. plus belle de toutes les parties de cette église. La situation de cet édifice dans un lieu fort exposé par son élévation, jointe à sa largeur , n'a pas permis que la voûte en soit fort élevée ; aussi cette église n'est ni d'une élévation ni d'une architecture fort régulière, ni fort hardie; mais sa couverture de plomb et les quatres tours ou clochers aux quatre coins , qui la soutiennent , en assurent la solidité et la rendent d'une figure qui est aujourd'hui peu commune. Ces quatre tours ont donné lieu aux calvinistes de comparer la cathédrale de Verdun à un coflrc renversé. Le P. de Condé dans sa vie du prince Charles de Lorraine, évéque de Verdun, depuis jésuite, dit que les calvinistes

menaçaient de jetter par terre ces quatre tours , avec ce trait de raillerie : que par ce renpersement ils redresseraient ce Bahut, (coffre). On remarque au bas de l'église, un ancien chœur J>avé en mosaïque , qui est le seul ouvrage de ce genre qui se voit en Lorraine; c'eçt l'ouvrage d'Albert de Hirgis, évéque de Verdun, mort en 1208; il y est enterré , et on y voit sa tombe et son épitapbe. On fait encore l'eau bénite en cet endroit , certains jours de l'année ; on y célébrait la liturgie le jour du vendredi saint. L'autel est à l'orient , mais sans gradins, ni rétable, quoique le chœur soit à l'occident. La chaire de l'évéque était autrefois derrière l'autel , d'où il prêchait le peuple qui était devant lui dans la nef: on voit un pareil autel à l'occident dans l'église cathédrale de Nevers et encore en l'abbaye de Saint - Gai en Suisse. On en peut voir la description dans les Annales du P. MabHlon. Ces exemples de deux grands autels , l'un à l'orient l'autre à l'occident , sont rares et dignes de remarque. On montre dans le trésor de l'église cathédrale , deux textes des quatre évangiles , l'un écrit en lettres majuscules. Ce manuscrit qui contient aussi lés canons d'Eusèbe , a plus de 900 ans , et l'autre Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.74% accurate

(*M) d'environ 700 ans d'antiquité. Dans le ' premier , tous les commence mens des évangiles sont écrits en lettres d'or 6ur dn vélin pourpré. Ce manuscrit eu en grand vélin bien conservé, et on assure que c'est un présent de Godefroy de Bouillon ; sur la couverture on voit d'un côté des images de dévotion , travaillées en ivoire, de l'autre côté est représenté un roi ayant en main un sceptre surmonté de deux têtes ou de deux petits bustes , comme pour Le clergé de Verdun, au commencement n'était pas nombreux (1), mais il augmenta à mesure que la religion s'étendit. Saint Pulcrône , cinquième é?êque de Verdun , ayant bâti la cathédrale dans la ville , y rassembla son clergé et le régla sur le modèle des autres églises épiscopales. Il vivait en commun sous la direct km de l'évèque et des plus anciens prêtres , qui avaient soin d'instruire et de former les jeunes clercs. Les titres du chapitre marquer que ce prince quelqu'il soit , font mention de plus de quarante villages, possédait deux royaumes ou deux états. dans lesquels ils exerçaient une souveraiDans le même trésor se conserve aussi ncté régalienue ainsi que Tévêque. Les la cuillère de table de saint Hiry , évêque prébendes de Véglise cathédrale étaient de Verdun; elle est de bois, avec un très- nombreuses, et furent ensuite romanche assez long , orné de quelques petits clous d'ivoire; de plus, deux couteaux du même saint , avec des manches d'ivoire gravés : les lames de ces couteaux ont près de douze à quinze pouces de Jongueur ; à leur extrémité est une espèce de crochet formé de la même lame , comme pour accrocher la viande lorsqu'elle n'était pas bien coupée , ou pour attirer à soi ce qui était sur la table , afin de le distribuer aux convives. On y montre aussi trois écuelles de bois tenant chacune environ un pot , mesure de Verdun , dans lesquelles apparemment on servait a boire; car anciennement on ne servait pas à boire dans des vases à chaque personne , mais on servait trois coups à boire en chaque repas : on voit de même dans la secristie de Saint -Vanne, une écuellè ancienne ou coupe de bois, semblable à celle de la cathédrale. Le devant d'autel est un ouvrage de cuivre doré, très-antique, représentant les apôtres en demi-relief. Au bas du chœur sur la porte il y a un crucifix d'argent d'une très-grande antiquité Ce que nous venons de dire de la structure de la cathédrale de Verdun , doit s'entendre, de l'état où cette église se trouvait au commencement de l'épiscopat de Monseigneur de Nrcolaï ; car depuis ce tmps-là on y a fait beaucoup de conduites. Voici les

cérémonies qui s'observaient lors de l'entrée des évêques dans leur viHe épiscopale. * Le clergé et les magistrats de Verdun (2), devaient être avertis huit jours auparavant, pour se préparer à recevoir honorablement leur évêque , qui pouvait à son entrée accorder aux bannis de la cité de Verdnn là liberté d'y revenir, fl devait souper et coucher à Iïaudainville la veille de son entrée , et il ne devait pas amener avec lui une trop grande quantité de gens d'armes. Il devait entrer par la porte de Saint- Victor , où le maître écbevin lui présentait à cheval les anciennes clefs de la ville, qu'il lui rendait en disant d'en faire bonne garde. Le 45eigncur-évê^ que étant descendu de cheval , et ayant pris ses habits de prélat , dans une chambre proche de la porte , marchait pieds nus dans les rues , sur les draps que les drapiers de la ville devaient fournir, donnant sa bénédiction au peuple à droite et à gauche, et allant d\in pas grave jusqu'à l'entrée deJa me Châté, où il quittait dans une chambre préparée ses habits de prélat , et prenait ceux de comte paLlin ou de prince du Saint-Empire ; savoir : le manteau fourré , qui descendait (1) Histoire de Verdun , livre a , page 1 et suiv. ; (2)Hist,deVcrdun, p. 364.

DigitizedbydOOQlC

The text on this page is estimated to be only 19.06% accurate

h s (453; jusqu'au milieu- des Jambes , avec trois rubans d'or et (rois d'hermine sur chaque épaule j la bavette et les éperons dorés. En sortant de cette chambre il passait le long d'un souterrain voûté, où il montait sur un cheval couvert d'un drap blanc , avec plusieurs écussons de ses armes, deux personnes des plus notables de sa famille ou de sa suRe tenant les rênes de la bride. Etant arrivé devant la chapelle de Saint-Laurent , il y était reçu et complimenté par tout le clergé en procession , et le chancelier lui disait de descendre de cheval. Après avoir* quitté ses habits de comte palatin et pris ceux d'évêque , on Je menait en procession à la cathédrale, où l'on finissait le répons de la Trinité. Après le chant du Kenx ëancte spiritus et la collecte du SaintEsprit , le doyen le conduisait par la main an chapitre, pour y prêter le serment ordinaire, et ensuite être installé dans le siège pontifical ; puis on chantait la messe solennelle du Saint-Esprit , après laquelle l'évêque invitait à dincr les chanoines des deux chapitres de Notre-Dame et de la Magdelaine , les quatre abbés de la cité , avec plusieurs des principaux bourgeois de Ja ville. L1ordre de ce cérémonial fut observé * l'entrée solcmnellc que Jean de Sarbruch fît à Verdun le 14 décembre 1404. Cet évêque le fit transcrire sur vélin , pour l'instruction de la postérité. On le montre encore dans le sacrai re de la cathédrale et à l'hôtel-de-ville où nous l'avons vu. M. l'abbé Hugo le fil imprimer en 1731 , -dans le second tome du Sacrœ antiquilatls Monumenta. On observa les mêmes cérémonies, à quelque chose près , à l'entrée de M. Psaume évêque de Verdun en 1548, L'église collégiale de Sainlc-Magdelaine de Verdun est une des plus anciennes de celle ville ; elle fut , dit-on , premièrement dédiée en l'honneur de sainte Magdelaine, par saint Rémi archevêque de Reims , qui vivait vers l'an 490. Saint au milieu du buîlième siècle , y déposa des reliques de la même sainte, qu'il avait reçues à Ephèse en y passant dans un, voyage de dévotion qu'il fit à Jérusalem y et y établit une communauté de religieuses. Les malheurs des temps obligèrent ces filles à abandonner leur monastère > et il était totalement en ruine au com^ mencement du onzième siècle , lorsque le vénérable Hermenfroy archidiacre de la Voîvre , entreprit d'en rétablir l'église et d'y fonder un collège de chanoines. Il fut aidé dans cette bonne œuvre par Heimon , évêque de Verdun , et commença de jetter les fbndemens de celte église en 1018; le pape Léon IX en fil la dédicace en 1049, le 9 octobre, et lui acr

corda de beaux privilèges. L'église collégiale de Sainte-Croix de Verdun , fut fondée par Amicus , prévôt ou princier de l'église cathédrale de la même ville, sous l'évêque Heymon. L'église de Sainte - Croix était bâtie dans une place de la ville de Verdun, où était le siège des magistrats qui administraient la justice suivant les anciens usages de la ville, qu'on sommait la Coutume de Sainte-Croix , qui est particulière 4U, pays Verdunois. Celte église fut entièrement ruinée en 1552, par les troupes Françaises , sous prétexte qu'elle était nécessaire pour en faire une place d'armes , afin de défendre la ville en cas de siège. Après l'église cathédrale de Verdun, l'église où l'on remarque le plus d'amitiquités , est celle de l'abbaye de Saint1 Vanne ou Venne. Cette église est à ce qu'on prétend , au . même lieu où était anciennement le trône épiscopal de Verdun. Saint Saintin, premier apôtre de ce pays , y bâtit un oratoire , qui servit de cathédrale sous les quatre premiers évêques de Verdun, et la plupart de leurs successeurs y choisirent leur sépulture. On croyait autrefois posséder à haintVanne les corps des huit évêques de Verdun, qu'on nommait ordinairement les huit Sénateurs , et qu'on assurait avoir Maldavc évêque de Verdun , la fit rebâtir [gouverné cette église pendant les trojs Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.36% accurate

(*».) premiers siècles; mais on a ouvert et aplani l'endroit où Ton croyait que ces corps reposaient , et on n'y a rien trouvé qu'un amas de grand nombre d'ossemensentassés péle-méle , ce qui a fait juger que ce n'était qu'un ancien charnier ou ossuaire. D'ailleurs on est bien persuadé aujourd'hui , qu'ayant saint Saint in , qui vivait an milieu du quatrième siècle, la foi chrétienne n'avait pas été préchée ni à Verdun , ni dans le Verdunois , et que l'existence de ces huit prétendus évêques n'était appuyée que sur une tradition populaire et destituée de fondement. On conserve dans le trésor de SaintVanne, la ceinture et la haste ou le sceptre de l'empereur saint Henry. Ce prince étant un jour venu voir ce monastère , et étant entré dans le cloître , soutenu d'un côté par l'évéque Heymbn et de l'autre par l'abbé Richard , il prononça ces paroles du psaume 131: C'est ici mon repos pour toujours , c'est Vhabitartation que foi choisie (1) ; témoignant par-là l'envie qu'il avait de renoncer à l'empire et de se faire religieux à SaintVanne; mais l'abbé Richard lui ordonna de reprendre la conduite de ses états , et de continuer de gouverner l'empire dans la justice. On a fait représenter ce trait d'histoire dans une peinture, à l'entrée du cloître de ce monastère. Les reliques principales que l'on conserve dans cette église , sont : les corps des saints évéques Saintio, Pulcrône, Possesseur, Maldavé et Vanne, dans d'anciennes châsses. On y voit aussi une fort belle croix très-ancienne , donnée par le comte Hermand , qui vivait en 980. Il était fils du comte Godefroy et de la comtesse Mathilde, et frère d'Adalberon, évéque de Verdun , et du comte Frideric , qui se fit religieux à St. -Vanne. On y remarque encore plusieurs très-anciens reliquaires, que les religieux portaient autrefois en procession devant leur poitrine , ou dans leurs mains. (i) Albcric. chronie. ad ann. 1019. La bibliothèque renferme quantité de bons livres, et en particulier de précieux manuscrits, qui fournissent presque tout ce que nous savons de l'histoire de Verdun. On y voit les écrits de M. Pseaume évéque de Verdun, qui avait assisté au concile de Trente , et plusieurs écrits de M. Husson l'Ecossais, qui a beaucoup travaillé sur l'histoire de Verdun. L'abbaye de Saint-Airy est bâtie en l'endroit où était autrefois la maison du père de saint Airy. Ce saint évéque de Verdun , qui résidait dans la maison paternelle , depuis la profanation de la maison épiscopale par le meurtre qui y fut commis dans la personne de Rerthefrède, transféra dans l'église qui y fut bâtie en l'honneur de St. André , les reliques

les plus précieuses de son oratoire, et y établit des clercs pour la desservir vers l'an 590. L'abbaye de Saint -Paul de Verdun , était autrefois située hors les murs de cette ville. L'église était dédiée à St. Saturnin.elle avait eu pour fondateur, saint Paul treizième évéque de Verdun, L'évéque Vicfride fit bâtir une nouvelle église qu'il dédia sous l'invocation de saint Paul , dont il leva le corps du tombeau et 1 exposa à la vénération des fidèles. Les abbés de ce monastère avaient la qualité de vicaires-nés, et de grands pénitenciers de l'évéque de Verdun. En 1227, la tour de l'église de SaintPaul, qui était proche les murs de la ville, fut entièrement démolie par les bourgeois de Verdun , pendant leur révolte contre l'évéque Rodolphe ou Raoul de Torote. L'abbé Gérard commença l'édifice de l'église de cette abbaye , qui ne fut achevée qu'en 1512. La Chronique de Saint-Paul, dit que cettte église était égale en grandeur à la cathédrale , et qu'elle la surpassait par la beauté de son architecture. L'abbaye de Saint-Paul fut entièrement démolie en ,1552 , dans le temps que l'empereur Charles V assiégeait la ville de Metz. Roucart, alors commandant de VerDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

(455) don , changé de cette démolition , em ploya une si grande quantité de pionniers,, qu'en six jours de temps il fit abattre jusqu'aux fondements de l'église ejt tous les édifices de ce monastère ; à peine les religieux eurent ils le temps de transporter leurs ornemens , leurs membles , et de tirer copies des éphaphes de leurs abbés. Les principales reliques conservées dans le trésor de cette abbaye , sont : le corps de St. Paul, treizième évéque de Verdun , le corps de saint Grégoire de Spclette, martyr, qui fut donné à l'abbé Blicherros par le pape Benoit VII , des os de St. Denis, de St. Augustin , de St. Séverin, et un grand nombre d'autres reliques. L'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés , fut d'abord fondée sous le titre de prieuré, par Jean d'Apremont, évoque de Verdun , en 1219 (1) dans un lieu hors des murs de la ville de Verdun , nommé le Prez-V Evéque. Il y fit venir des chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor de Paris , pour commencer cet établissement. En 1226, Raoul de Torote, évéque de Verdun , leur céda le Pré-de-r*Evêque , où ils bàtireut une église et un monastère sous l'invocation de St. Nicolas évéque de Myre. L'abbaye des bénédictines de St. -Maur de Verdun reconnaît pour patron , non St. Maur disciple de saint Benoit, mais saint Maur second évéque de Verdun. Ce saint avant son épiscopat avait bâti un oratoire en l'honneur de saint JeanBaptiste et de saint Jean PEvangéliste , pour y retirer les solitaires compagnons de sa pénitence. Ayant succédé à saint Saintin premier évéque de Verdun , et son oratoire ayant été entièrement ruiné dans le ravage de Huns sous Attila vers l'an 450 , saint Airy dixième évéque de Verdun fit construire au même endroit une église sous l'invocation de saint Médard évéque de Noyon , mort depuis peu; et ayant appris par révélation que (4)' Hist. de Verdun, p. lxxvj et sui v. les corps des SS. Maur , Salvin et Arateur évêqmes de Verdun , y avaient été inhumés, il fit ouvrir leurs tombeaux, qu'on voit encore derrière le grand-autel de cette abbaye. L'évêque Heymon vers l'an mille fit bâtir le monastère des religieuses bénédictines , qui porte le nom de St. Maur, qu'il dota des revenus de son église. Cette fondation fut confirmée par le pape Léon IX y en 10491. La première abbesse de ce monastère fut Adelberge, surnommée Ave ou Eve , dont la réputation de sainteté fut telle qu'étant allée à Cluny, saint Odilon qui en était abbé, lui permit non-seulement d entrer dans le cloître, ce qui n'était permis à aucune femme , mais aussi d'assiter un jour de dimanche à la procession avec les religieux. Cette sainte

abbesse mourut en 1057. Vers l'an 1254, le monastère de saint Maur ayant été brûlé le pape Alexandre IV , fit expédier un bref aux religieuses pour les recommander aux charités des fidèles dans les trois évéchés, pour les aider'à le rétablir. La ville et les faubourgs de Verdun renferment dix paroisses. La première est saint Pierre Langelé, on St. Pierre l'Emprisonné , ou VEngeolé , nommée dans les anciennes Chartres, St.-Pierre dans le Châtelet , parce qu'elle était dans un petit château situé sur un terrain élevé, dont il reste encore quelques pans des murailles. Elle dépendait anciennement de l'abbaye de St. -Vanne. Elle est devenue la plus considérable de la ville par l'union qui y a été faite de celle de saint Jean l'Evangéiiste , et delà paroisse de Su -Jacques à la porte de saint Paul, qui fut démolie en 1552, pour fortifier la ville. La fête du patron de cette église paroissiale est St.-Pierre-auxLiens le premier jour d'août Entr'autres reliques que Fon conserve dans cette paroisse , l se voit une partie du crâne de saint Eloy enchâssé dans un reliquaire de cuivre doré. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.68% accurate

(456) 2° La paroisse de St. -Arnaud était autrefois située près l'église de St. -Vanne, *dont elle dépendait. Cette église était magoifiquementbâtieauhautdumont St.- Vanne : mais comme on a construit au mémelieu une demi-lune de la citadelle devant la porte de Châté , elle fut entièrement démolie au commencement du dernier siècle, et transférée au bas de la Roche dans l'hôpital de saint Vincent , pour les soldais» La petite église de St. -Rémi , qui était proche de saint Vanne , était l'annexe de St*-Àmant. Le patron de cette église paroissiale est St. -Amant évêque de Rodez. 5° Saint Médard est une très-ancienne paroisse de Verdun, érigée vers l'an 560, par l'évêque saint Airy. Elle est située dans le lieu où était anciennement l'oratoire de St.-Jean-Baplistc , dans le lieu même où est à présent l'église de St.Maur , bâtie par l'évêque Heymon. Cette église qui était basse et obscure fut rebâtie en 1721, par les soins du curé de cette paroisse. Saint Médard a pour annexe le village de Belleville situé proche Verdun. L'église de ce lieu dédiée en 1515 , est sous l'invocation de saint Sébastien. ' 4° Saim-Sauveur. Cette paroisse était originairement l'église de St.-André et de St.-Marùn , établie par Sainl-Airy dans le lieu où est le monastère qui porte le nom de ce saint. L'évéquè Thierri ayant fait bâtir l'église de saint Sauveur , elle fut consacrée l'an 1089. 5° La paroisse de St. -Victor est dédiée sous l'invocation de saint Maurice, et de saint Victor martyrs , du 22 septembre. Il y a dans cette église deux chapelles fondées , l'une de St. -Simon et do St. -Jade, , l'autre de Notre-Dame , fondée eu mémoire de la délivrance de la ville de Verdun. On assure que l'image de la Ste.-Vierge, posée sur l'autel de cette chapelle , est la même que celle quv était sur la porte de la ville , lorsque les novateurs du seizième siècle furent mis en fuite par sa protection. 6° Saint Pierre le-Chairé , Sanctus Petruê Cathedratuê y ou la chaire saint Pierre, dont la fête se célèbre le 1 8 janvier. Cette paroisse dédiée aux apôtres St.-Pierre et St.-Paulj dépendait autrefois1 de l'abbaye de St.-Mihiel. 7° La paroisse de St-André est dans l'église de l'abbaye de St.-Nicolas-desPrés , et est desservie dans une chapelle dédiée à ce saint apôtre. 8° La huitième paroisse est celle de Haudain ville. Ce village fait aujourd'hui un faubourg de Verdun. L'église est sous l'invocation de saint Symphorien , dont on conserve une* relique dans un bras de bois. Fontaine , petit hameau , dépend de cette paroisse. 9° Bel ru p. Cette paroisse est hors de la ville et des faubourgs de Verdun. Elle est composée

de peu d'habitans. 10° La paroisse SL-Oury ou de saint Udalric , était anciennement hors de l'église de la Madelaine , devant lé grand portail. Elle fut transférée en 1556 dans les cryptes: c'est la paroisse des domestiques et autres séculiers qui logent dans les mai* sons du cloître de la Madelaine. Les Dorainicaioa furent établis à Verdun par l'évêqne Jean d'Apremont, qui les fit venir de Paris eu 1222, et leur donna l'église de St.-Jean-l'Evangéliste. Une partie de leur maison ayant été démolie, comme quantité d'autres en 1552, l'évêque Pseaume les fit rebâtir , pour les conserver dans sa ville épiscopale, où leur présence était nécessaire , pour s'opposer au progrès des hérésies de- Luther et de Calvin. Les Franciscains ou cordeliers furent établis à Verdun par l'évêque Jean d'Apremont en 1222 ; leur église fut dédiée sous l'invocation de saint Lambert martyr, évêque de Liège. Les Cordeliers de Verdun étant tombés dans le relâchement , leur général qui faisait sa visite à Paris en 1 602 y envoya des récollets à Verdun pour réformer oe couvent. Mais les anciens religieux n'ayant pas voulu recevoir cette réforme, ahanDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.41% accurate

(*«) donnèrent la maison , emportant les papiers, les titres , les meubles et jusqu'aux ornemens de l'église. Les Religieuses de sainte Claire de Verdun doivent leur origine à une Tortueuse veuve de la même ville , nommé Collette ^4 quille et à sa fille Françoise également veure, en 1392. On leur envoya trois religieuses du couvent de sainte Claire de Metz pour régler ce nouvel élablissement et recevoir la profession des fondatrices. On les nomme sœurs Colette*, du nom de la première des fondatrices. Il y avait anciennement dans l'île de Tilly proche Verdun, un monastère, dit des Sœurs pénitentes de sainte Madelaine, qui y avaient été établies au commencement du treizième siècle. Les Ermites de saint Augustin furent établis à Verdun par l'évêque Nicolas de Neuville, qui en 1510 , leur donna une maison , nommée anciennement des Sacz, Cette maison dépendait originairement des chevaliers du temple , et comme ils la laissaient tomber en ruine , Jean de Ricbericourt évéque de Verdun , la donna en 1 502 , aux religieux Bernardins de Chàtillon , des mains desquels elle passa en celles des ermites de saint Augustin. Les Religieux Minimes de Verdun , furent établis en cette ville par Nicolas Pseaume évêque de Verdun 9 en 1575 en l'endroit où était autrefois le monastère pu abbaye des religieuses pénitentes de sainte Madelaine dans l'île de Tilly. Le cardinal de Vaudémont évêque de Verdun fit du bien à ces religieux. Leur église a été rebâtie et on y a transporté les monumens de l'ancienne église, qui subsiste encore en partie. Les Capucins arrivèrent à Verdun en 1585. Le cardinal de Vaudémont leur fit bâtir en en 1586, un couvent proche l'église paroissiale de saint Rémi , qui était alors située devant l'abbaye de S t. -Vanne, dans le faobourg de la porte de France* Mais cette église et le couvent , ayant été démolis en 1626 , pour faire place à la citadelle , le roi Louis XIII , donna ses ordres pour leur en faire bâtir un autre dans la ville , proche les murailles, derrière la paroisse saint Médard. L'église et le couvent furent achevés en 1630 , et les pères capucins y firent leur entrée en cette même année. Les Religieuses dites de la Congrégation , furent instituées en 1598 , par le B. Pierre Fourier, curé de Mataincourt proche Mirecourt en Lorraine (1). Ou-^ Ire les trois vœux ordinaires , elles en font un quatrième, d'enseigner gratuitement les jeunes filles. Elles suivent la règle de saint Augustin'. Le bienheureux Pierre Fourier ayant obtenu le consentement du prince Erric de Lorraine évêque de Verdun , envoya en cette ville en 1608 , trois de ces religieuses ,

pour y instruire les jeunes personnes de leur sexe. Les Religieuses Carmélites reconnaissent pour leur institutrice Sainte Thérèse native d'Avila en Espagne (2) , et religieuse dans le couvent des carmélites mitigées de la même ville. Le cardinal de Berulle ayant amené d'Espagne en France quelques-unes de ces religieuses pour les y établir , le prince Erric de Lorraine évêque de Verdun, forma le dessein d'en fonder un couvent dans sa ville épiscopale.- On leur donna une maison proche la rue des capucins , et on fit venir du couvent de Metz sept religieuses carmélites, pour commencer la communauté de Verdun. Elles y furent reçues le 17 juin 1634. Le collège de Verdun , possédé par les pères Jésuites, fut établi en 1558 par l'évêque Nicolas Pseaume , qui destina l'hôpital de St.-Jacques, qui appartenait à l'abbaye de Châtillon , à des professeurs , qu'il fit venir de Paris et d'autres endroits , pour y enseigner les humanités , la philosophie , la théologie , le droit et la médecine '. En 1 593 , on y ajouta une chaire de philosophie. (i) Hist. de Verdun p. exiv. (a) Hist. Verdun, p. cxvj. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.71% accurate

(4*8) Le concile de Trente ayant ordonné I cet hôpital. U laissa à cette maison par dans la section vingt-trois , chapitre I son testament la moitié de sa succession dix-huit, l'établissement d'un séminaire pour y. fonder un nombre p*e lits, qui dans chaque église épiscopale, M. Pseaume sont remplis par les pauvres malades de évéque de Verdun, qui avait assisté à ce! la ville 9 ou des terres de l'évêché et do concile, avait fait dés l'an 1558, expé-' chapitre. Ce sont les religieuses de la congrégation de St. Charles de Nancy qui dier un acte de la fondation d'un séminaire à Verdun ; s'engageant - de fournir les fonds pour l'entretient de vingt-quatre pauvres ecclésiastiques destinés à la conduite des âmes , et à l'instruction des peuples* Cette gloire était- réservée à M. Armand de Mouch y d'Hocquincourt, qui obtint en 1678, du roi Louis XIV, des lettres-patentes pour cette érection. L'hôpital-général de Verdun, dit de Ste, -Catherine , qui en est la patronne, était anciennement nommé la Maison des pauvres de Saint-Sauveur, On eo ignore les commencemen* et le véritable fondateur. On conjecture que c'est l'évéque saint Airy , qui est fort loué par saint Grégoire de Tours et par Venance Fortunat de soq amour pour l'hospitalité. L'hôpital de saint Nicolas de Grevière ayant été .donné aux pères jésuites en 1750 , avec tous ses revenus , l'hôpital de Sainte-Catherine devint l'hôpital général de la ville. On suppléa à l'insuffisance de ses revenus par des contributions volontaires du clergé et de l'hôtelde-ville , qu'on nomme l'aumône publique. L'économie de cet hôpital fut donnée aux religieuses de Nancy, sous Pépiseopat de M. de Béthune, qui légua par son testament la moitié de sa succession à cet hôpital. On y compte ordinairement 500 pauvres, depuis l'an 1724, que le roi voulant empêcher la mendicité publique dans son royaume a fait fournir un supplément aux hôpitaux pour y renfermer tous les pauvres. L'hôpital de Saint-Hippolyte ou de l' Hôtel-Dieu, fut fondé par M. Hippolyte de Béthune', évéque de Verdun , qui acheta plusieurs maisons voisines du ponton* l'économie de cette maison. Quelques personnes pieuse* ont fondé des lits pour des pauvres femmes malades. Le bailliage de la ville de Verdun , a été créé par édit du mois d'août 1634 , et le présidial par édit de février 1685. Il est régi par la coutume de Verdun , réformée en exécution de la déclaration dn roi du 34 février 1741 , et autorisée par lettres-patentes , du 50 septembre 1747. Cette juridiction est composée d'an bailli, de deux présidons, d'un lieotenant-

général , d'un lieutenant-général d'épée, d'un chevalier d'honneur, don lieutenant-criminel , d'un lieutenant particulier, d'un assesseur civil et criminel, de sept conseillers, d'un procureur do roi, de deux avocats du roi, de trois substituts, d'un greffier civil et d'un greffier criminel, d'un payeur de gages, d'un commissaire aux saisies réelles , et d'un receveur des consignations. La chancellerie établie près du présidial de Verdun , est composée d'un garde des sceaux , d'un receveur des émolumens , et d'un scelieur-chaunVcire, Les officiers de la chambre de police , sont : un lieutenant-général , un procureur du roi , un greffier , quatre commissaires et deux huissiers , dont un en titre. Il y a aussi un président pour les traites foraines , un procureur du roi , et un greffier par commission. On compte à la suite du bailliage vingt-trois avocats , sept notaires , cinq procureurs et dix huissiers. Le corps de l'hôtel-de-ville est composé d'nn maire ou maître échevin , et d'un lieutenant de maire électifs, d'an premier échevin titulaire , de quatre antres échevins électifs , de deux assesseurs neuf, où il fit construire les bâtimens de et de deux receveurs des revenus de h Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.23% accurate

(459) ville , titulaires : d'un syndic électif, d'un secrétaire-greffier , et de plusieurs sergens de ville. Ces officiers sont chargés de l'administration des biens et revenus de la Tille. L'exercice des élus ne dore que trois années : pour les remplacer on, assemble les députés des paroisses pour donner leurs voix ; et leurs choix étant faits , à raison de trois sujets pour chaque place vacante , on dresse un procès-verbal , qui contient les noms des candidats qui ont le plus grand nombre de suffrages , parmi lesquels le roi en choisit le tiers pour remplacer ceux des officiers qui ont fini leur exercice/ le tout suivant; l'avis qu'en donne l'intendant de la province. Le gouverneur de Metz commande aussi à Verdun , où il y a pourtant un gouverneur particulier , qui est aussi gouverneur de la citadelle. Ce poste a toujours été donné à des personnes de confiance et d'nn mérite distingué. Cette ville a aussi un lieutenant de roi, un major , un aide major et un capitaine des portes. La citadelle de Verdun passe pour très-forte, les fortifications sont dn chevalier de Ville et du maréchal de VauJwra : elles ont été commencées en 1624 , ! par le maréchal de Marillac, qui en était pour lors gouverneur. La garnison ordinaire est composée d'un bataillon. La citadelle a son état-major séparé; il est composé d'un lieutenant de roi, d'un major et d'un aide-major. Les casernes de Verdon sont fort belles: la garnison ordinaire est de quatre bataillons et deux escadrons. Il y a un hôpital militaire. Verdun est chef-lieu d'une subdélégation et d'un bureau de recette des finances. Il y réside un ingénieur en chef et des ingénieurs ordinaires , un commissaire ordinaire des guerres , un trésorier' particulier de l'extraordinaire des guerres, un lieutenant , un commissaire provincial et un garde d'artillerie. Le principal commerce de la ville de Verdun se feit en dragées, qui sont trèsrenommées. Les faubourgs de Verdun sont au nombre de trois : le premier divisé en trois quartiers, savoir, Glorieux, Regret et Jardin-Fontaine , est situé sur le ruisseau de Xanges : chaque prrtie de ce faubourg est éloignée des autres d'un quart de lieue. Le faubourg du Pavé , situé sur la Meuse en descendant au nord , a été beaucoup diminué par la construction des pièces de fortifications qui y sont jointes. Celui d'Haudainville est dans la même position , mais au midi , à trois quarts de lieue de la ville. Le 18 décembre 1728, sur les cinq heures du soir, le moulin à poudre de Verdun sauta en l'air avec un fracas épouvantable, et avec six ouvriers qui y travaillaient. Plus de cent maisons de la ville furent

renversées ou ébranlées, et quantité de personnes estropiées ou ensevelies sous les ruines. Une partie des grilles d'un couvent de religieuses qui en était éloigné de 800 pas, fut enfoncée par l'éclat des pierres : les vitres du palais épiscopal , de même que la plupart de celles de la ville , furent entièrement brisées, et on trouva sur les toits de plusieurs tours et maisons , des membres des personnes qui avaient sauté en l'air , et qui y avaient été jettes. Ce qu'il^y eut de singulier , c'est que la sentinelle qui était en faction devant le magasin , fut trouvée le lendemain sus les débris, couverte de sa guérite , fort effrayée , mais seulement avec une légère contusion. VERGAVILLE, abbaye de Bénédictines. Vergaville, en allemand JVirtzterff , abbaye de bénédictines, située sur le Spin, à une lieue au nord de Dieuze , dans un bourg du même nom que l'abbaye, diocèse de Metz, bailliage de Dieuze, cour souveraine de Nancy. L'abbaye de Vergaville fut fondée en 966 , au commencement de l'épiscopat de Thierri Y* , évêque de Metz, par le comte Sigeric et sa femme Betta. On Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.77% accurate

(*60) la connaître sous le nom de qui y fit plusieurs miracles. On veut que le comte Sigeric ait été de la maison de Salm , mais on n'en fournit aucune bonne preuve* On lui donne le nom de saint dans son monastère. L'église de Vergaville fut d'abord consacrée par Thierri évêque de Metz , sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de tous les apôtres 5 ensuite le corps de saint Kustaise disciple et successeur de saint CoIomban , y ayant été apporté , on com mença à saint ne nous apprend pas en quel temps saint Eustaise fut apporté à Verga ville ; mais dès le commencement du XIII* siècle, il y avait un hôpital sous le nom de ce saint , dans lequel on recevait les possédés et les insensés , qu'on y amenait pour être guéris. L'empereur Frideric Ier mort en 1190, donna à Etienne de Bar son parent , évêque de Metz , la garde et protection de Vergaville , et y établit des foires et marchés. En 1473, Frideric III, confirma tous les. droits et franchises de l'abbaye, et en particulier le droit d'un marché par semaine. Vergaville est sous la souveraineté des ducs de Lorraine, Cette abbaye est élective et réformée. Madame de Chaumont a fait rebâtir en7 tièrement son abbaye , dont les anciens édifiées ne répondaient pas à sa réputation. On fit constuire 1 église , qui porte le nom de Saint - Eustaise , abbé de Luxeuil, dont le corps repose à Vergaville. Mwc de Chaumont est la XXXIe abbesse de ce monastère. Les dames religieuses de Vergaville vendirent en 1613 , au duc Henri de Lorraine , 1082 arpens de bois, situés proche les salines de Marsal et de Château-Salins, pour une somme de dix-neuf mille quatre cent nonante-huit francs , monnaie de Lorraine. Le malheur des guerres et la misère des temps obligèrent en 1640. Mmt î)ieudop née de Lignifille-Tantonville , abbesse de Vergaville et sa communauté composée de cinq religieuses et d'une novice d'abandonner ce monastère. VERONCOURT ou VRONCOURT. — Veroncourt ou Vroncourt, feroncuria , village du diocèse de Toul , bailliage de la Marche , dont il est éloigné de quatre lieues et demie , une lieue et demie au sud-ouest de Saint- Thiébaut , village du comté de Vaudémont : présidial de Chàlons, parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur haut-justicier. M. de Baconval y a des droits seigneuriaux et une maison forte qui est fief. L'église paroissiale a pour patron saint Médard. Ce lieu est composé d'environ 30 habïtans. VERONCOURT ou VRONCOURTSUR -BRENON.— Veroncourt ou Vroncourt - sur -Brenon , Keroncuria , autre village du même nom , du diocèse de Toul , doyenné du

Sain lois , situé sur la riwère de Brenon , à deux lieues de Bourmont , à une lieue de Vézelise, bailliage de cette ville, cour souveraine de Nancy. La paroisse est dédiée sous le titre de la Nativité de N.-D. M. de Tervenus est seigneur de Veroncourt. L'ancienne maison de ce nom porte d'azur à trois lions d'or, 2 et 1. VERRERIES ET GRANGES (ms). — Ort appelle les Verreries et Granges , une communauté composée de plusieurs hameaus, manufactures, verreries et censés, sur la Saône près de Darney, qui ressortissent à ce bailliage. Cette communauté n'a point de chef-lieu fixe , il varie et suit la demeure des maires et syndics annuels. Elle est composée des hameaux de Couchaumont , Grange-aux-Bois , GrangeVelolte ou Brûlée, Griffon, Lépenoux, le Torchon , de la Hutte , manufacture d'acier, d'un forge, de plusieurs censés, verreries et moulins; la plupart sous la paroisse d'Attigny > quelques-uns de celle de Belrup , à côté et au-dessous de Darney , sur les deux bords de la Saône. H y a dans les Granges et Verreries 9 environ cent quatre-vingts feux. Cette communauté est du diocèse de Besançon . Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.43% accurate

(461) pour laquelle et pour d'autres lieux du | Pautre , qui sont les armes de la ville de bailliage de Darney, il y a une offîeîalité | Vézelize. établie à t)arney par le bon duc Henri en " " * 1614. VERTON. Voyez V1RTON. VERTUZEY. — Vertuzey, VertUrzeium , village à droite de la Meuse , une lieue et demie au-dessus de Commercy, du diocèse de Toul , bailliage de Commercy, Cour souveraine de Lorraine. La paroisse a pour patron saint Gorgon. Il y a en ce lieu environ -vingt-deux feux. Madame la marquise de Lenoncourt en est dame et seigneur. Aulnois est annexe de Vertuzey, l'église est dédiée à St.-Sébaslien. Mme de Lenoncourt y a un château. Il y avait anciennement un château ou Cette ville se trouve dénommée Vixilium (1) , dans une charte de l'empereur Othon I, dit le Grand , de l'an 965 , où il confirme les biens de l'abbaye de Bouxières-aux-Dames : Odelricu» Jbbas dédit Ecclesiam in Comitatu Sanc terni nomme Vixiliemem , et quidquid ad cam pertinet. On dit que les comtes de Vaudémont avaient autrefois leur demeure dans le château de Velaine près de Vézelize , et que Vézelize a été bâtie sur ses ruines. Dès Tan 1290 , Henri 111 comte de Vaudémont et Isabelle de Lorraine son épouse , établirent à Vézelise ce qu'ils appelaient la Grande-Féauté , ou une compagnie de maison-forte à Vertuzey, dont il reste en- juges fidèles et réformateurs , et établis core des ruines. Elle fut bâtie par Aubert de Pierrefort, fils de Pierre de Bar, seigneur de Pierrefort , lequel reconnaît en 1339 , que cette maison relève en fief et en hommage -lige , de GeofTroi seigneur d'Apremont. VÉZELIZE.— Vézelize, en latin Fixilium ou Vezelium , petite ville à gauche de la petite rivière de Brenon , une lieue au dessus de son entrée dans le M a don , cinq lieues au sud-est de Toul , à pareille distance7 de Nancy, chef-lieu d'un bailliage royal , sous le ressort de la cour souveraine de Lorraine. Le bailliage de Vézelize qui est du diocèse de Toul , est borné par le Toulois au nord et à l'occident , par le bailliage de Mirecourt au midi ; il touche en remontant an nord par l'orient, ceux de Charmes , de Rosières , de Nancy et la Moselle. Le Mâdon le traverse , et y reçoit la petite rivière de Brenon. C'est un pays fertile en blé , orge et avoine , et il y a très- peu de villages où il n'y ait des vignes. Vézelize porte pour armes écartelé , savoir : aux premier et quatrième , fascé d'argent et de sable de dix pièces , qui sont les armes du comté de Vaudémont. Au second et troisième , d'azur à trois moutoilcs. (c'est une

espèce de poisson) d'argent l'une sur pour juger les sujets du comté de Vaudémont. Les mêmes comte et comtesse en 1517, affranchissent la ville de Vézelize , sous certaines conditions. Ils fondèrent l'hôpital de Pont-Saint-Vincent , et commencèrent à fermer de murailles la ville de Vézelize. Cette ville passe pour la capitale du comté de Vaudémont. Gérard II , fils du duc Gérard d'Alsace, ayant obtenu par son partage le comté de Vaudémont , établit sa demeure dans la ville de Vaudémont qu'il fonda , où qu'il orna et embellit , et voulut que Vézelize fut la capitale de son comté. On y voyait autrefois un château bien fortifié , qui fut démoli , de même que la plupart des châteaux de la Lorraine , par ordre de la France , en 163*5. L'église paroissiale qui est grande, belle et bien bâtie , avec une tour fort élevée, a pour patrons saint Corne et saint Damien. Il y a dans Vézelise un couvent de capucins, un couvent de minimes, un monastère de religieuses de la congrégation de Notre-Dame et un hôpital. (i) Histoire de Lorraine , t a. page ccx.v preuves. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.74% accurate

(462) Le courent des pères Capucin* fat bâti en 1655. Les pères Minimes forent fondés par 1 Virion , le 29 octobre 1614 , et établis en 1619. C'est à la sollicitation des bourgeois , que les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame s'établirent à Vézelize.. Le duc Charles IV, en 1665 , leur accorda son château dudit lieu , qui avait été depuis peu réuni â son domaine, avec ses dépendances. L'hôpital de Vézelize fut fondé au commencement du dix-septième siècle. Ognéville, village ou hameau à une demi-lieue de Vézelize, dépend de cetle paroisse. Il y a un fief érigé le 29 mai 1756; l'église a pour patron St. Biaise , elle est unie à la cure de Vézelize. La ville de Vézelise a fait assez peu de figure dans notre histoire jusqu'après la ruine du château de Va u démon t. Elle souffrit beaucoup pendant la guerre du duc René I , contre Antoine comte de Vaudémont, qui prétendait être légitime héritier de la couronne de Lorraine , parce que le duc Charles II était mort sans hoirs mâles. Vézelize fat assiégée en 1425 , par l'armée du duc René d'Anjou (1). Elle avait alors un bon château garni de cinq grosses tours , qui commandait les coteaux , au milieu desquels la ville est assise. Jean de Remiremont, ou Pélegrin , sénéchal de Lorraine , commandait le siège. U fut tué devant la ville , d'un coup de flèche , et fut enterré dans l'endroit même où il reçut le coup , ainsi qu'il l'avait demandé par son testament. On planta une croix sur le lieu , où l'on mit son épitaphe et ses armess Le siège ou le blocus dura trois ans. Il y avait au siège deux mille trois cents hommes, commandés par Rémicourt; et dans la ville huit cents hommes, compris plusieurs bourgeois , qui avaient pris les armes pour la défense de leur patrie. La (i) Histoire de Lorrtioc, t. v. p. 7. noav. édition. troisième année ils se rendirent à composition , faute de vivres , et furent conduits à Nancy. Le château de Vézelize est aujourd'hui entièrement détrait. Après la malheureuse journée de Bulgnéville, où le duc René I fut mit prisonnier, les troupes Lorraines assiégèrent Vézelize sur le comte de Vaadémont; le siège ne dura que six jours. La place fut prise et pillée , et la garnison passée au fil de l'épée ou faite prisonnière. Ceci arriva en 1452 , selon la Chroniipie de Philippe de Vigneule. En 1459 , la ville de Vézelize et les villages de Fanconcourt et de Thello , furent brûlés par René I , en représailles des dégâts que le comte Antoine de Vaadémont avait faits en 1458, dans la Lorraine. Pendant la guerre du duc Charles de Bourgogne contre le duc René II en 1476 , les gens du duc de Bourgogne s'emparèrent

de la même ville ; mais ils furent contraints de l'abandonner , lorsqu'ils virent que la ville et le château de Vaadémont avaient été pris par escalade la nuit du jour de Pâques, et que les troupes Bourgoignones qui y étaient, avaient été faites prisonnières de guerre. On suivait autrefois au comté de Vaadémont une coutume particulière, qui avait été autorisée par les états , et que Charles III en 1602 , avait permis de recueillir, ainsi que les usages de Cbàtelsur-Moselle. Louis Verquelot, qui fut lieutenant-général au bailliage du comté de Vaudémont â dix -huit ans , et qui était docteur en droit dès l'âge de dix ans, avait mis en ordre ces coutumes-: mais le duc Léopold I ne les regardant que comme de simples projets, les abrogea par édit da 10 mars 1725, et soumit la dépendance de Châté et de Vaudémont , à la coutume générale de Lorraine. M. Jean Léonard, baron de Bourcier, mort premier président de la oour souveraine de Nancy, en 1724, célèbre par son éloquence , et employé aux affaires les plus importantes par Louis XIV, et le feu duc Léopold I, était né à Vézelize. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.02% accurate

(465) La Lorraine le regarde avec raison comme un de ses plus grands magistrats* f VEZIN. — Vezin ou Vexin, village du diocèse de Trêves, à droite de la Chier. Il est joint avec Charancy , avec lequel il ne forme qu'une même communauté. L'église paroissiale est à Charancy , à quatre lieues de Longuyon , douze de Metz , sept de Verdun. Pré? ôté de Marville, parlement de Metz. Il y a près de ce village une fonderie nouvellement bâtie , auprès de laquelle est un grand étang. Tandis que les ducs de Lorraine possédaient la terre de Marville , la seigneurie de Vezin était Un fief mouvant de leur souveraineté. La terre de Marville ayant été cédée a la France, par le traité des Pyrénées en 1639 , la seigneurie de Vezin a cessé d'être un fief relevant des ducs de Lorraine. VIANDEN ou VIENNE , eomté dans le Luxembourg. — Vianden ou Vienne, comté dans le duché de Luxembourg, situé entre Diekrich et la seigneurie de Biedbourg. • Ce comté est très-ancien et très-illustre, et est divisé en six mairies , qui renferment quarante-neuf villages on hameaux , et grand nombre d'arrière-fiefs. La maison de Vienne ou Vianden est très ancienne. Si l'on en croit certains écrivains , la ville et le château de ce nom étaient possédés par des .seigneurs , qui vers Tan 711 , portaient. déjà le titre de comte , au ^temps de Cbildebert roi de France. Quoiqu'il en soit , on fixe l'origine des comtes de Vienne, à Frideric I*r, qui vivait au commencement du douzième siècle. De Frideric I" , comte de Vienne , sortit une nombreuse postérité ; il vivait encore en 1150 , mais on ignore Tannée de sa mon , aussi bien que le nom de sa femme. Il eut pour fils Sigefroy, que quelques-uns appellent Frideric , qui fut très-uni d'intérêts avec Henri I comte de archevêque de Trêves, qu'il fit prisonnier. Pour se fortifier contre ce prélat , Sigefroy ou Frideric , bâtit sur la montagne de Kinlensberg , proche de la Fontaine-Milon , une forteresse , que l'archevêque prit ensuite par stratagème , et qu'il rasa. Sigefroy n'eut qu'un fils , nommé Godefroy. Gérard , troisième fils de Frideric I*% comte de Vienne, se fit religieux à Pruim, mérita d'en être élu abbé , et fonda l'abbaye de Nider-Pruim, située à une demi-lieue de celle de Pruim dans une vallée agréable. •• Godefroy, comte'de Vienne, fils de Sigefroy, mort en 1192, laissa un fils nommé Frideric IL II fut en guerre avec l'archevêque de Trêves , mais s' étant réconcilié avec lui, il en reçut en bénéfices les deux châteaux de Dollendorff et de Gerlande, et lui jura fidélité. Frideric se croisa , et étant passé en Palestine , il y fut pris par les

infidèles , qui le retinrent long-temps enfermé dans une étroite prison, d'où il ne fut délivré que par les charités des frères de la Rédemption des Captifs. Il mourut vers l'an 1224. On croit qu'il avait épousé Mathilde, fille de Henri II, comte de Salm en Ârdennes , dont il eut plusieurs fils. L'aîné nommé Henri, lui succéda au comté de Vienne , et se maria avec Marguerite de Courtenay, sœur de Baudouin de Courtenay empereur de Constantinople , et de ce chef il fut, marquis de Namur. Henri eut quatre fils et deux filles. .Frideric l'ainé des fils, mourut en 1248; Philippe le puiné lui succéda , et les deux cadets Henri et Pierre embrassèrent l'état ecclésiastique. Richarde, aînée des fil3sa Wolfangue , comte de Salm ; la cadette appelée Yolande se fit religieuse. Dès lors la puissance des comtes de Vianden égalait presque celle des comtes de Luxembourg. Philippe fils de Henri comte de Vienne épousa Marie fille de Godefroy, seigneur de Grimbergue et Luxembourg. Il déclara la guerre à Jean | de Perweu , petite-nièce de Godefroy III Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.79% accurate

(464) duc de Brabant : c'est du chef de cette Marie que les seigneuries de Grimbcrgue et de Perweis étirèrent dans la maison de Vienne. Godefroi I, fils de Philippe , se distingua principalement dans la bataille de Woringen qui se donna le 5 juin 1288, entre le duc de Brabant et les comtes de Çlèves et de Luxembourg. 11 mourut en 1312, et eut pour successeur Philippe son (ils aine. Il épousa Adélaïde d'Aremberg, doot ment qu'on lui donnât l'habit de religieuse ; mais 1 abbesse ne jugea pas à propos de la recevoir sans le consentemeut de sa mère. La comtesse de Vienne instruite du dessein de sa fille de renoncer au monde et d'embrasser la vie , religieuse, s'y opposa de toutes ses forces et employa toutes sortes de moyens pour l'en détourner et vaincre sa fermeté. Dans un voyage que fit la comtesse à Luxembourg accompagnée d* Yolende, elles passèrent par M arien thaï , monastère de il n'eut point d'enfant. En 1308, du vi- • l'ordre de saint Dominique. Tandis que vant même de son père , il affrapchit les » la mère s'entretenait avec la supérieure, bourgeois de Vianden, et leur accorda! on fit voira Yolende les cellules des reles mêmes privilèges , dont les bourgeois j ligieuses ; elle s'enferma seule dans une de Trêves jouissaient dans leur Ville. Ou met sa mort en 1315; son frère Godfrfiroy lui succéda. Ce seigneur fut le dernier mâle des comtes de Vienne. Godefroy III , mourut en 1553, dans l'île de Chypre; de son mariage avec Marie fille de Jean l , comte de Namur , il n'eut que deux filles nommées Marie et Adélaïde. Ainsi finit la branche ainée des comtes de Vienne. Les cadets de cette maison subsistèrent. encore plusieurs siècles dans les seigneuries de Brandebourg , de Schonech et de Hartelstein, de ces cellules , où aidée du secours de quelque; amies, elle ceignit sa tête , à la façon des novices, se couvrit d'un voile, et se revêtit de l'habit de l'ordre. Elle demanda ensuite d'être menée devant l'autel, et là elle se consacra à Dieu, le conjurant de la recevoir au nombre de ses servantes. Les religieuses aecourpes à ce spectacle, entonnèrent le Keni Creator. La comtesse de Vienne , qui ignorait ce qui se passait , en fut avertie par le chant qu elle entendait à une heure indue; elle se lève brusquement vole à l'éj glise y et y voit sa fille vêtue en reli— Ceux qui voudront savoir plus en dé- gieuse ; interdite et percée de douleur , tail la suite et l'histoire des comtes de oubliant ce quelle devait à son rang > elle Vienne ou Vianden , pourront consulter se jette avec furie sur Yolende, la terrasse le père Bertholet dans son Histoire de ' et la traîne par les cheveux ;

elle lui Luxembourg tome 3 et suivauls. Il nous reste à dire un mot de la vénérable Yolende , seconde fille de Henri comte de Vienne et de Marguerite de Courtenay. Elle naquit vers l'an 1231. Dès sa tendre enfance elle donna des présages de la sainteté à laquelle elle parvint dans la suite. Elle accompagna la comtesse sa mère dans une visite qu'elle rendit à Hiraaaa , abbesse de Salzines près de Kamur ; on la conduisit à l'église, au dortoir, dans les chambres, et on lui fit voir tout ce qui pouvait satisfaire sa curiosité. La jeunç Yolende transportée d'une ardeur subite, demanda instam — arrache le voile , la dépouille de ses habits de religion, et s'efforce de la tirer hors de l'église. Yolende ayant trouvé moyen de s'échapper , s'enfuit dans le couvent , et se cache dans un lieu souterrain. La comtesse au désespoir d'avoir laissé échapper sa fille veut user de violence , mais Wauthier de Meysenbourg , célèbre dominicain , apaisa le tumulte. Marguerite employé l'autorité du comte de Luxembourg pour se faire rendre sa fille ; il envoie à cet effet à Marient hal quelques-uns de ses vassaux pour la répéter , avec ordre , en cas de refus , de renDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.37% accurate

(463) verser le monastère de fond en comble. Cependant Yolende persiste dans sa résolution de ne point sortir du couvent; Wauthier de Meysenbourg lui persuade néanmoins pour conjurer l'orage qui menaçait Marientbal , de Tetourner à Vianden. Yolende obéît, elle essuya en ce lieu et à Luxembourg de nouveau* combats , et une rude persécution, La comtesse de Vianden se repentant enfin de sa dureté, consentît à l'exécution du dessein de sa fille , et la conduisit ellemême à Marientbal , où elles arrivèrent le 6 janvier 1248. Yolende au comble de ses désirs , se dévoua toute entière à la pratique des plus hautes vertus. Thomas de Gantîmprez , qui la connaissait , nous en a donné un portrait très-avantageux dans son histoire. Au bout de dix ans depuis la profession , Yolende mérita d'être élue prieure de son monastère , dont elle augmenta beaucoup le temporel, par la sagesse de son économie et par les donations qu'on lui fit. La réputation de sa sainteté se répandit bientôt au-debors, et Blanche reine de France , par estime pour Yolende , donna au monastère de Marienthal des témoignages, exemple qui fut suivi par le comte et la comtesse de Luxembourg. Philippe^le-Hardi, roi de France y envoya une épine de la couronne du sauveur , et accompagna ce présent d'un ange d'argent de la hauteur d un pied, qui tient en sa main l'épine sacrée, enchâssée dans un cristal. La vénérable Yolende taourut le 4 7 décembre 4 285. On raconte qu'étant détenue connue pri~ sonnière au château de Vianden , un jour qu'elle était seule dans sa chambre et sur le point de se coucher .cHe se disposa à écrire une lettre à Wautbier de Meysenbourg son directeur, niais une des matrones qu'on avait misés auprès d'elle pour la garder de près, s'apercevànt qu'elle avait delà lumière, cou-' rut à sa chambre pour l'éteindre ; Yolende qui l'entendit venir , prit la chandelle , et la cacha dans la paillasse deMtsvij. son lit. I^a matrone n'eyant pas trouvé ce qu'elle cherchait , se retira en silence. Alors Yolende se leva , reprit sa chandelle ardente , et acheva sa lettre. Après quoi elle réfléchit seulement an péril qu'elle avait conru , et bénit Dieu dé l'avoir préservée de l'incendie. La comtesse Marguerite sa mère, quoi qu'éHe eut témoigné tant d'horreur du monastère de Marientbal, s'y retira elle-même et y finit ses jours en religieuse. Elle y mourut le 47 juillet 1270; on y voit encore son épitaphe. Le P. Alexandre Wiltltein jésuite , a composé la vie de la bienheureuse Yolende. Le château de Vienne, que les Allemands nomment Vianden, est bâti sur la pointe d'un rocher escarpé,

à la manière des anciennes forteresses du pays ; la rivière d'Ooren baigne ses murailles d'un côté , et 'la vIHe de Vianden l'environne de l'autre côté. Elle est bâtie en forme d'arc et ceinte d'un rempart. Le comté de Vienne est fort étendu. Les comtes de Vienne avaient ' plusieurs fiefs relevans d'eux. De ce nombre étaient ceux de Newerstein , Putzberg , Steffeiin , Esch , „ Neverbourg , Rculahd , Autel, Sterpenieh , Brändenboarg et plusieurs antres. Les premiers comtes de Vienne ont porté de gueules à l'écussoa d'argent , jnsqu'à Godefroy , sieur de Grirnbergue, qui ayant rélevé la bannière de Perweis l'an 1288 , prit

The text on this page is estimated to be only 19.15% accurate

(4GT>) exemple dam. un tare de Gorze de l'an 935. In pugo Salinensî , ioco qui voca tur Bodesius Ficus , Ecclesiam unam qum est in honore Sa net i Mariant. Saint Marien est reconnu [tour patron de l'église de Vie. Dans le titre de fondation de l'abbaye de Saint-Mihiel en 709 ; Vie est simplement nommé fïgo. Le surnom ou l'épithèle de Bodasius on Bodesius lut vient apparemment de ce que ce lieu est fort boueux et marécageux Voyez Ducange, Glossar. Voce Butta Latine Lacuna, et Schiller Voce Boden et Bude. La ville de Vie est située sur la Seille qui la traverse, à une lieue de Marsal , à cinq de "Nancy, sur la route de Metz en Alsace. Elle était autrefois le siège et comme la capitale xlu temporel de l'évêque de Metz. C'est le chef-lieu du bailliage-seigneurial de Té véque de Metz, d'une subdélégation y d'un bureau de recette des finances. Sous l'épiscopat d'Etienne de Bar, qui a gouverné l'église de Metz depuis l'an 1120 jusqu'en 1163, le duc de Lorraine avait un château ou une forteresse à Vie , et une autre entre Vie et Marsal , au lieu où est aujourd'hui Moy envie: Etienne de Bar les attaqua et les ruina. Jacques de Lorraine ayaut été élu évéque de Metz en 1238 , Mathieu II , duc de Lorraine son frère, possédait encore quelque chose daus la ville de Vie, comme il parait par l'accord que Jacques de Lorraine fit en 1259 , avec le duc Ferri III son neveu, au sujet des biens patrimoniaux. Par ce traité fait par la médiation de Giles de Sorcy , évêque de Toul, le duc Ferri céda à son oncle tout ce qu'il avait à Marsal , à Vie , à Béméréville , à CourbessaUx , à Gélacourt , à Kembervillcr . à Sornonville ,, à Velaine et à Buissoncourt ; et Kévêque Jacques fit présent de tous ces biens à son église de Metz. Il fortifia aussi les villes de Vie et de Marsal, et les mit hors d'insulte. Bertrand le Saxon , évêque de Metz , mort vers l'an 1212, bâlil la nobte maison de Jric ou le château, qui fut con-, sidérablemtnt augmenté (i). Dans la suite Courade de Scharfenech son successeur , qui trouva la villle de Vie sans fermeturc et sans murailles , la fortifia et la* ferma de bonnes murailles flanquées de bon nombre de tours, distinguées par leur hauteur. 11 en acheva le château et établit dans celle ville le principal siège de sa puissance temporelle , et la portion choisie son patrimoine, Vers Tan 1207, Thiébaut I, comte de Bar , mécontent de ce que Ferry de Bilcbe son gendre, avait fait alliance arec l'évêque de Metz , entra sur les terres de cet évêché , prit la ville de Vie, la ruina presque toute entière , et y fit prisonniers environ 100 bourgeois* Henry Dauphin évêque

de Metz, pour acquitter disait-il , les dettes contractées par Renaud de Bar son prédécesseur , engagea en 1324(2), au duc de Lorraine, Hombourg et Remberviller , et an comte de Bar la ville de Vie, Ce dernier piqué du refus que ceux de Vie firent de lui payer certaines tailles qu'il leur avait imposées , fit abattre les murailles de leur ville, et fit passer la charrue sur leurs ruines. Henry Dauphin se plaignit d'un procédé si violent , et le comte de Bar s'obligea par traité , d'indemniser l'évêque des frais qu'il lui conviendrait faire pour la réparation de ces murailles , et cela sous l'arbitrage de Hugues abbé de S. Vincent de Metz , de Jacques abbé de St.Symphorien , de Simon de Louppy et de Geoffroy d'Àpremont. Mais on n'indemnisa pas les bourgeois , qui avaient le plus souffert. Ademar de Montil , évêque de Metz , eut de grands démêlés avec les bourgeois de Vie , qui en 1 543 , s'étaient pourvus en cour de Rome , contre ce prélat. Ils s'accordèrent en 1 344 , et le prélat confirma les privilèges et franchises de ceux de Vie ; il leur pardonna tout ce qu'ils avaient pu méfaire contre lui , et leur quitta tout les irais qu'ils lui avaient occaMcurUfie , HUunrc de Meu , p. 4 10* Hist. de Lorr. t. i. p. 3o6. 13 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.34% accurate

(467) sionnés en cour de Rome. Onze seigneurs nommes dans le titre , les Elus sur Us communes criées ou- crues de Lorraine , et dont le comte de Sarverden était le chef on le souverain , furent garans de ce traité. C'est à l'occasion de ces brouilleries que les bourgeois de Vie , se mirent cette même année , eux et leurs biens , sous la protection et sauvegarde de Raoul , duc de Lorraine , pendant sa vie , pour les garder et défendre envers et contre tous, excepté contre Févéquc de Metz , le roi de Bohême , l'évéquc de Toul et le seigneur de Blàmont leur voué./ Si cependant 1 i'évêque de Metz voulait aller contre leurs privilèges , ledit duc serait tenu de les aider , ainsi que ledit évéque en était convenu. Les entreprises des magistrats de la ville de Metz , que l'on nommait les Treize, ayant obligé en 1364, I'évêque Jean de Vienne d'employer contr'eux la rigueur et la sévérité , et de se retirer à Vie , les Treize pour s'en venger entrèrent à main armée dans son palais épîscopal à Metz , brisèrent les portes des prisons et enlevèrent un* prisonnier , que l'officier de I'évêque y avait mis pour crime. Le même prélat Jean de Vienne tint cette même année un synode général à Vie , auquel les archidiacres et les curés de la ville de Metz , qni tenaient ïe parti des Treize, refusèrent d'assister. L'évéque interdit la cour des archidiacres et prononça l'anathême contre les curés. Cette sévérité ne toucha point les magistrats , ils continuèrent au contraitraire leurs entreprises contre I'évêque , et le forcèrent enûu , de chercher un autre évéché. Il fut en effet transféré à celui de Bàlt en 1365 , où il mourut Tan 1382. Depuis que la ville de Metz fut reconnue ponr ville libre et impériale, et que I'évêque de cette église n'y put plus exercer comme autrefois les droits régaliens , il continua de les exercer à Vie comme dans le chef-lieu de son domaine temporel. 11 eut à Vie ses officiers , sa chancelle rie , sa monnaie ef son bailli. Nous avons des monnaies frappées à Vie jusqu'en 1625 , sous le prince Henri de Verneuil évêqne de Metz. J'ai une petite médaille d'argent qui porte d'un côté l'empreinte d'un prince, ayant comme une couronne de perles antour de sa tête , il y pjrait presque sans cheveux. La médaille porte cette inscription : BODËSIO. VICO. et sur le revers une croix , au pied et à côté de laquelle on voit ces deux lettres C. A. et autour RODOALDUS. MONETA, qui est le nom du monétaire Rodoalde. En 1523, un nommé Jean Châtelain religieux augustin , ayant prêché à Vie, l'avent de 1525, vint prêcher à Metz le carême de l'année suivante ; il fut mandé à l'hôtel épîscopal, interrogé et

convaincu de l'hérésie, de Luther. On l'arrêta dans les bois de Chamblay, avec un nommé père Bonnétraine et un novice* Jean Châtelain fut d'abord conduit dans les prisons de Gorze , puis dans celles de Nomeny, où il demeura depuis la Pentecôte de l'an 1524 jusqu'au 12 janvier 1525, qu'il fut mené à Vie , où il fut solcmnellement dégradé par les suffragans de Metz et de Toul , et ensuite livré entre les mains de la justice séculière de Vie , qui l'ayant fait vêtir en habit de vigneron , le fit brûler le lendemain , jeudi 12 de janvier. Vol zir secrétaire du duc An* toine a décrit l'histoire de la mort de cet apostat, imprimée à Paris en 1534, in-octavo. Gothicè. Les ducs de Lorraine ont possédé en souveraineté , les villages de Gremecey, Chambré et Burtecourt , qui sont des démembrement de la châtellenie de Vie. Le duc Charles IV en jouissait encore lorsqu'il fut obligé de sortir de ses étals , et il devait les recouvrer à la paix ; mais il les céda au roi en souveraineté, par le traité de Vincennenes en 1661 , avec le chemin royal accordé au roi dans la Lorraine , pour le passage des troupes. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 9.87% accurate

(4W) Ltfl principe!?» satines 4e Lomkm étaient, anciennement à Vicy a Majeur* vfc, à Marsei, à Dfcnze, à Château-6elàna, a» Silènes» à.Alhe et à lUaiercs. La plupart des abbayes avaient des poêles a cotre le sel pour leur usage «lan* lés salis** de Vie. Ces salines y autrefois et considérable* , sont aojoerd'hni entièrement abandonnées* Je ne pues dire , ni quand , ni pourquoi on a eessé d'y travailler, ca* on amure que ta puits anciens ne sont pas épuisés , et qu'on sait encofeoù ila étaient. En 13*1 , «ryntu!airtFeiei* à 'Vie, ontinaisen de Béguines , de l'ovcVe 4» Saint-Fraitfois. Ce monastère subsistait avant l'année 1536 , comme' il parait par un titre de cette année , conserve dan» l'archive de l'abbaye de Senônes> intitulé : Franchisée pour kê PuceUe* t appelées Bé-> goûtes. Ces religieuse» étant tombées dans un grand relâchement on travailla à les réformer dès Tari 1564. Jeam de Vienne , évéque* de Metz, renterqve que quelques-uns doutaient si ces ftttee étaient véritablement religieuse» dit nombre d* celles qui sent approuvées par l'église , t&ri elle* n'étaient pae plutôt de* l'état déteéiable de» Béguines ; mais qu'ayant examiné la chose plus à fond f il avait reooObm qu'elles étaient du tierstir,* Rengage à lot* atome? dix livrées déterre*, qjttfil achètera de ses propres Les CordeUem forent introduits dans la ville de Vîc y vers Tan 4420 , par Conrard Bayer de Boppart , évéque de Meta , qui leur envoyait de son château de Vie, les choses nécessaires à la vie. Ce prélat leur donna l'église de la Sainte-Vierge , qui avait été unie an prieuré de Sn-Chrislopbe. Il y a dans la vitte de Vie des Carmes déchaussés ,. des religieuses dominicaines ou dames précheresses , utt couvent do «apuctn» et de religieuses de la congrégation et un hôpital boergeeis desservi par des soeurs de la charité* La paroisse est sous* l'invocation de saint Marien. On a établi à Vie un petit collège , dont les* ecclésssettqnes séculiers ont l'administration. Le bailliage seigneurial de 1-évêché de Meta, dont le siège est à Vie, est régi par la coutume de révéché de Metk , rédigée en 1601. Les appellations ressortissent nuemeut an parlement de Mets , par arrêt du conseil du 3i décembre 1642. Vie est le ehef-lieu d'un bureau at flanqués de' Tours rondes : il y a une gai— lerie dans tout l'intérieur du ponrtour du mer , avec des crenaux , pour y placer des ordre de Saint-François. Il leur ordonna j troupes ; on ne peut y entrer que par des de potier une robe et un manteau gris , : ponts-dormants et ponts-levis qui sont à et onfCOùvre>chef entièrenient new, de lin . deux

portes. Le parc qui est à la- sortie de oui de chanvre, de chanter l'office de nuit , ce- château , a un demi-quart de lieue d'éet de jour, et 1a> messe en notes , de ne tendue, et est entouré* de* murailles. Le donner à* manger dans l'intérieur de leur j chatean et le parc sont en mauvais état et couvent à aucun homme , nfr religieux ni fort négligés. séculier; et il leur donne sa malédiction Le Prieuré de Saint-Chrirtophe> de F^ic. et les excommunie , si ■ elles tombent dans Le prieuré de' Sainte-Christophe était dris désordres^ henteu* , et si' elles écrh* : dans son origine situé hors db la- ville vent des lettres , galantes ; et afin qu'eK- J dey Vie. RicheT historien de1 l'abbaye Se* les* puissent vivre p**s resserrées, etjnonei (1), dit qu'il fat bâti hors la ville, qu'elles aient moins de prétextes de sop-| (i) Riche». Sctneo; Chtotfo. 1; ■*. e. Si. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 10.34% accurate

C U9) rejles d'Udon leur évéque , commandée* «par Je comte Àrnoul , eoos promesse de faor donner k vonerte de ki terre ée Vicberey. Gérard accepta ces offres, reprît le château , châtia les voleurs : mais dam le «nite l'avocatie fut retirée et rcV nie à la manse capitalaire , du consentement du duc Simon I , petit-fils du duc Gérard. Il est dit dans une chartre du roi Arooul, que Vicberey était situé tfani le comté du comte Hugues, in comitalu fhtgenis comsiêt&tttm : ce n'était pÊi encore les comtes de Vaudémont, de la maison de Lorraine , qui n'ont para que longtemps après, mais ce Hugues pouvait bien être «comte de Tool. Le duc Mathieu I de Lorraine bâtit un château à Gondreville, vers l'an i154. ïlenry, évéque de Tool et son -chapitre (1) , craignant que la garnison do cette forteresse ne portai préjudice à leurs terres et a leurs sujets , firent inutilement leurs remontrancea.au duc. I/évêqoe l'excommunia. Mathieu an lieu d'obéir , en devint plus irrité ; il *e saisit de Vicberey, et de plusieurs autres 'terres appartenantes à l'église de Toul. L'évéque et le rhapttre en portèrent leurs plaintes au pape Adrien IV, qui écrivit en 1155 aux évéqnes de Metz et de Verdun, au prévôt et an doyen de Trêves, de dénoncer publiquement Mathieu excommunié, et de mettre ses terres en interdit. Le duc se soumit , et an temps où l'on n'assiégeait pas les pla- ' pour réparer les torts qu'il avait faits à ces comme Ton fait aujourd'hui , où le réglise de Toul, par la garnison de "Goncanon n'était pas en nsage , on n'était pas • dreville et la détention de Vicberey, il fit aussi commun et aussi redoutable qu'il ;vœn d'aller à S t. -Jacques en GaKce; mais l'est à présent ; et où les armées n'étaient la maladie dont il fut attaqué dans l'abbaye pas à beaucoup près ai nombreuses ni si de Cluni, ne lui permit pas de faire ce péîÉaguerries. [rinage. Aollo de Bollainville s'étant mis à la Le duc de Bourgogne Charîes^fe-Haftéte d'une troupe de voleurs et d'aventn- ^di , faisant la guerre au duc Rémi H , rrers , se saisit en 1067 du château de 's'empara de Vichercy et mit 'des troupes Vicborey. Les chanoines do Toul (2) dans cette forteresse, tl y arriva en persoftpiièrent Gérard duc de Lorraine, et ne le 50 septembre 1475 , -et en parïit la Tbierri ton fils , de joindre leurs foraes à 5 d'octobre suitant pour se reitdre à/Totd, 'Sur on penchant assea près des unirai lles de Vie , tore le midi , et qtfil fat fondé par la libéralité de quelques personnes de condition r qui offrirent one partie de tours biens à Antoine , abbé de Senones pour fonder on monastère»

Pendant les guerres que les duos de Lorraine et de Bar firent en 1360 , à Tbierri de Boppart évéque de Meta , ce prieuré fut ruiné. Ces deux prince ayant résolu de faire le siège de Vk/ljévéque pour empêcher qu'ils ne se servissent des bàtimens du prieuré pour foutre la ville, le ruina lui-même.
ViCHEREY.— Vicberey, village 4u diocèse -de Toul , chef-lieu de la cbâtetteii«e du même no sa , du domaine -du chapitre de la cathédrale de Tout, qui est patron ée la paroisse. Vicberey est situé en tre la ville o*e Neufchâleau , Bayon et

The text on this page is estimated to be only 19.91% accurate

(470) où il arriva le lendemain , et où l'évêque de Tool, Antoine de Neufchàtel , fils du maréchal de Bourgogne tenait alors son parti. Le doc René II , en 1500 , fit entrer dans le château de Vicherey Coiigoon de Ville un de ses officiers , dans la crainte que les Français ne se saisissent de cette forteresse. Peu de temps après, il s'empara du même château , sous le prétexte de le défendre contre les ennemis de l'église de Tool. V1NANGE. — Vidlange ou Wuidlange , petit village du diocèse de Metz , à gauche et à une lieue de la route de Vie à Strasbourg; «de la paroisse de Gelrécourt , â trois lieues de Vie, deux de Marsal et douze de Metz, bailliage et recette de Vie. Il y a sur le finage - de Vidlange , un étang et un moulin , lequel fut donné en 1604, par le cardinal Charles U de Lorraine , évêque de Metz , au chapitre de la cathédrale de Metz , .pour continuer la célébration d'un service 'solemnel le 6 février de chaque année pour le repos de l'âme de Mm* Claude de France, duchesse de Lorraine, mère du même cardinal Charles. Louis , comte de Nassau , reprit du même cardinal Charles de Lorraine , évêque de Metz , le village de Vidlange vers Tan 1605. VIENNE-SUR-AISNE, et Vibknb-liChateau. — Vicnne-la-Ville et Viennele-Châtcau > bourg de France dans la Champagne, situé sur la rivière d'Aisne, au nord de la Neuve-Ville et de Ste.Menehould , à deux lieues de cette ville, et à sept de Verdun. Ce bourg est séparé en deux parties, dont l'une s'appelle Viennc-la-Ville , et l'autre Vknne4eChateau. Cette seigneurie était anciennement du domaine de l'église de Verdun, comme il parait par la cession qu'en fit Alberon de Chini évêque de Verdun vers 1135, à Renaud comte de Bar, mais sous le relief de l'église de Verdun. Vers Tan 1140 , peu de temps après la paix faite entre Alberon de Chini éréque de Verdun et Renaut comte de Bar 11) , Henry comte de Graudprez, qui avait rendu foi et hommage au comte Renaut pour la terre de Vienne , troubla la tranquillité dans le pays , par les hostilités qu'il y commit avec Rainer seigneur de Bauluy son vassal. Ils volaient les marchands étrangers venant à Verdun , et exerçaient toutes sortes d'exactions sur les terres de l'évéché. Ils furent cités a Verdun devant l'évéque , et devant Renaut comte de Bar , mais ils méprisèrent cette citation. Pour arrêter les incursions du seigneur de Baulny , l'évéque fit assiéger son château. Ce château était situé sur la rivière d'Aisne au-dessous de Varennes , â l'extrémité da diocèse de Reims. Le comte de Grand* prez vint au secours de la place ; mais il fut battu par les

troupes de l'évéque commandées par Hugues fils de Renaut comte de Bar , avec perte de 80 hommes et d'uu grand nombre de prisonniers : le reste se sauva â Vienne-le-Château , d'où les habitans transportèrent tous leurs effets , craignant d'y être attaqués par les vainqueurs , qui auraient pu facilement y entrer , s'ils eussent poursuivi les fuyards. Le comte de Grandprez, qui avait été dangereusement blessé , demanda la paix, qu'il obtint à condition que le château de Baulny serait entièrement démoli , sans pouvoir jamais être rebâti et qu'il réparerait tous le* dommages. VIENVILLE. — Vienville est une cense-fief , de la paroisse de Champs , diocèse de Toul , doyenné d'Epinal , bailliage de Bruyères , cour souveraine de Nancy. VIEVILLE-AUX-COTES.- ViéVilleaux-Côtes , Velera-Villa , village du diocèse de Verdun , à un quart de. lieue d'Haï ton ch al cl , recette et bailliage de St.-Mihicl , dont il est éloigné de trois lieues, cour souveraine de Nancy. Le roi en est seul seigneur ; il y a dans le lieu (i) Ui a t. de Verdun ; p. i5i.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.64% accurate

(471) une église dédiée à la Sic- Vierge en son Assomption. ViévUlà-sur-Mâdon , village du diocèse de Toul , fait partie de la communauté de Girecourt , dont il dépend; bailliage de Mirecourt , à une lieue et demie au nord-est de cette ville. fiéoille-en-Haye ,. village à deux lieues et demie du Pont-à-Mousson , une lieue et demie au sud-est de Thiaucourt, diocèse de Toul , bailliage de Poot-à-Mousson , cour souveraine de Nancy. L'église a pour patron saint Airy , Sanctus Agericitê. Vïlcty-9ur-Trcy est annexe de Viévi lie-en- Haye, avec une église dédiée à saint Martin , mêmes seigneurs. La Viéville-derrière-Dompaire, à cinq lieues au nord-est de Darney , village du diocèse de Besançon , où est la mèreéglise de Do m paire ; bailliage de Darney, cour souveraine de Lorraine. VIGNEULLES LE8-HÀTTONCHÀTEL. — - Vigneulles-les-Hallouchàtel , pour le distinguer d'autres lieux du même nom , en latin Vigniolœ , village du diocèse de Verdun, doyenné d'Haltonchâtel, de l'arcbidiaconné de la Rivière, à trois lieues au nord-est de St.-Mihiel , marquisat d'Hatlonchàtel. Le roi en est seigneur : saint Rémi est le patron de l'église. Vigneulles est du bailliage de St.-Mihiel , cour souveraine de Nancy. Guillaume de Haraucourl, évéquede Verdun en 1489, affranchit les habitans de Vigneulles. c Enlr autres conditions de cet affranchissement , lesdils habitans devaient vendanger la vigne de l'évéquc tous Hattonchâtel , avec ceux de Vicville, et l'évéque devait leur fournir du pain ; ils devaient avec ceux de Viéville feuner , faucher et mener en sa grange d'IIattoncbâtel les prés sons Hadonville ; ils devaient payer au portier d'Hatlonchàtel un porc le jour do la tenue des plaids-annaux ; ils pourront prendre fem mes dans toute l'étendue de l'évécbé de terres de l'évécbé , tous leurs biens seront Confisqués au profit de l'évéque ; les femmes qui feront injure payeront l'amende comme les hommes , et si elles ne voulaient pas payer, eMes porteront pendant quatre dimanches pour une simple injure , une pierre de cinquante livres pesant sur leur tête , faisant un tour à l'en tour de l'église pendant la procession ; si une femme frappe de la main elle fem la même cérémonie l'espace de dix dimanches : lorsque l'évéque viendra à Vigneulles , on fournira du foin , et litière pour ses chevaux et ceux de sa suite pour deux deniers par cheval; les habitans seront quittes de la main-morte , de poursuite et antres corvées à volonté et redevance, excepté en cas de réparations des ville et château d'Hatlonchàtel. > VIGNEULLES-SOUS-

SÀFFÀIS. Vigneulles-sous-Saffais , Vincolœ . village à trois quarts de lieue an midi de RoMères-nux-Salines , diocèse de Toul, dépendant de Saffats , où il y a une chapelle , sons l'invocation de St. Biaise. Il y a en ce Heu un fief dépendant de l'abbaye de Senones. Ce fief fut érigé en 1548, par Bencelin abbé de Senones , du consentement de ses religieux. M. François Renaut possède le fief de Vigneulles. Le possesseur de ce fief doit faire à chaque mutation d'abbé ses reprises, foi et hommage aux abbés de Senones ; et doit à chaque fois qu'il les rend un septier de vin avant d'être reçu à faire ses reprises. Haut- Vigneulles , ou Oberfiltn , village à deux lieues et demie de Boulay, diocèse de Metz , bailliage de Boulay. VIGNOT. — Vignot , Vinetum , petit bourg fermé , situé sur la Meuse , vis-àvis la petite ville de Commercy, dont il n'est séparé que par cette rivière et une prairie à la distance d'un quart d'heure , au pied d'un château. Son nom de Vignot ou Vignoy , comme il est nommé dans les ? Verdnn , et elles jouiront des mêmes j anciens titres, lui vient des coteaux de franchises ; s'ils vont demeurer hors des' vignes qui sont sur son finage , à la disDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.62% accurate

(47*) tinetion des lieux voûta», qui ne sont ; Campebasso an royaume de Naples , il peint vifnobfes. Ce lien est du diocèse-! en prit possession le 30 septembre de la dcTonl , souveraineté de lorraine , pria-; même année; mais Campebasso ayant oiptuléV et bailliage de Commerce > cour ■ abandonné le parti do duc René, pour snwreratae de Nancy ; seigneur , la mai* | s'attacher à Cbarles-le-Hardi duc de Boni** son aVRaigecourt. 1» patron die l'église ! gogne , qui lai faisait la guerre , cette est Stu Bcmi. Son foâfe es* fort étendu i terre fat confisquée et réunie au domaine an midi et au ner4 , de l'extinction do i du duc de Lorraine, de» villages, qui étaient situés , Ton Camnobasso étant rentré dans le parti sot un* fontaine nommé» MarviUe au - du due René II > et ayant contribué par midi et l'autre sur une source nommée sa Mk»mrvUh an nord. Lea armes de Vignot soit un pampre de vigne , appanrmmnni i cause de celles^qui sont aux enrfirontv On ne eoonaife aucune; antiquité à Vignot, ni aux environs. Ko 1727 , en tra»vaiUànt à- un pont pour la nouvelle obaussée, qui conduit de Commercy à Pont-à-Mousson , à cent toise ou environ dé la porte méridionale de Vignot , on! découvrit quelques tombeaux anciens, couverts de grandes pierres , dans lesquels *se trouvèrent des oascmens de corps morts d'unef grandeur presque gigantesque;: on y découvrît ert même temps des épies, des casque» et des cuirasses tentes- rouiHéts.' On n'eut pas le loisir de les biens examiner , - par l'avidité des maçon* ',- qui cassèrent et enlevèrent ces pierres; mais ou ne doute pas que ce ne fassent de* tombeau* d'ancien» payens. Le boùr^'de Vignot appartenait aux seigœut'ideCommercydela partie qu'on appelle do Sarcebruck -, on du ChâteauÉôê* Néanmoins il parait qu'autrefois Vignot appartenait à la maison de Bar. Jean comte' de Sarbrucfc sire de Commercy, affranchit en 1356 , au mois de juillet, le boorg^ de Vignot ; ces sortes (Fanrancniasement consistaient à limiter et restreindre1 l'autorité arbitraire des seigneurs; et à réduire les servitudes et la dé* pendant» des sujets-serfs, à certaines redevances fixes, quise payaient aux assisses. Leduc René II, donna en 1472 , le & juillet > la terre de Commercy pourla* part de Sarbruck et Vignot, qui en dépendait 2 k ïticolas de Montfert de désertion à la défaite du duc de Bourgogne devant Nancy en 1477, René lui rendit Commercy et Vignot , dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1485 : il ne laissa point d'enfant , et la terre de Commercy lut donnée à Gérard d'Àviler

son» neveu, grand écuyer du duc René II, Gérard d'Âriller fit faire quelques nouveaux ouvrages au château bas de Commercy, il y fit de nouvelles murailles , de nouvelles tours , des corps-de-garde et des pcmt-levis devant et derrière , pour le rendre défensable. Charles III duc de Lorraine en 1588, accorda au seigneur de Thésières , et à sa prière aux habitens de Vignot , la permission de fermer leur bourg de murailles , ce qui fut exécuté par un ingénieur nommé Du Prata, de Bar-le-Duc Ce n'étaient pas de simples murailles , elles étaient en forme de bastions et de demilunes , comme celles des villes fortifiées , mais sans terrasse* Elles étaient accompagnées de fossés , où l'on pouvait aisément faire couler l'eau des ruisseaux et des sources qui se voient en abondance a l'orient du bourg, qui avait ses deux faubourgs, l'un à l'orient et Vautre au couchant, accompagnés de leurs moulins et étang». Le même duc Charles III , en faveur de Jean d'Ures , érigea Vignot et Malaumont en prévôté. Les quatre grandes pertes du bourg de Vignot , qui se voient encore bien entières , sont de même goût et de même dessin , elles sont accompagnées chacune de deux portes beaucoup plus basses et beaucoup plus étroites de chaque côté. Ou voit . Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.19% accurate

au-dessus de la prfedpale de ecs portes les armes de Lorraine en plein, soutenues de deux aigles , k toijtt en sculpture de très-bon goût $ à droite sur la moyenne porte, sont les armes de M d'Urnes de Thessières, ayant une bande chargée de trois étoiles, les émaux n'y sont pas marqués; l'écu est surmonté d'un timbre-grille, un oiseau par-dessus, qui parait être un aigle éployé. Sur l'autre; petite porte , sont en relief les armes du bourg de Vignot , un pampre de vigne chargé de raisins, qui fait allusion au nom de Vignot , et dans le lambrequin sont encore des branches de vigne ou de lierre en* trelacées. Il ne me parait pas que ces murailles aient été achevées entièrement ; elles sont aujourd'hui tombées pour la plus grande partie , faute d'entretien. Les grandes guerres de Lorraine sous le duc Charles IV, ayant causé la ruine et la désertion du bourg presque entier et par conséquent la chute 'et la ruine des maisons, et y ayant eu un temps où l'on n'aurait pas trouvé quatre habitans dans le lieu , il n'est pas surprenant qu'où y voie encore tant de ruines et de masures. Le voisinage de Commerey , qui pendant les guerres était une terre neutre , et en état de se défendre contres des partis et des troupes débandées et mal disciplinées , a donné* occasion à une plus grande désolation du bourg de Vignot, qui se trouvait seul sans secours et sans défense sur la route des troupes. Charles d'Ures de Tessières fils de Jean, fut un seigneur d'une vertu et d'une piété exemplaires ; sa vie édifiante a été écrite et imprimée, et nous en avons donné le précis dans l'Histoire des hommes illustres de Lorraine. L'église paroissiale du lieu a-été renouvelée vers l'an 1418. Nous avons encore tu les restes de l'anciennue église, sous le clocher et aux deux cotés , beaucoup plus bas et plus sombres que le reste de (*») de peintures, treS-àntiques* La nmvelifc église est dégagée , bien percée, bien.voèV tée, et assez bien déciirée. L'eraptneur François I a fait présent à cette paroisse d'un ornement de damas broché d'argent , fort riche* J^ai remarqué dans le bourg de Vignot un reste de Panoienne eoutuine de tenir les assemblées de communauté mtb Mallo publi ' o. Les anciens du Heu m'ont* asf sure qu'autrefois il y avait dans fe ciutr-*tière, à l'entrée de l'église, un eu deux gros arbres , sens lesquels on s'assemblait pour délibérer des affaires publiques ; et même encore, lorsque le maire a quelque chose a proposer à la communauté, il crie tout haut à l'église : Trouwx-vou* tous le Mât : à présent on s'assemble sous une espèce de petite halle ou d'arcade au milieu du bourg. Vignot

communique à la ville de Commerey , par une grande et belle chaussée, percée de ptusienrs arches de pierres de taille fort bien voûtées , qui servent à écouler les eaux de la Meuse qui se déborde souvent en cet endroit. Celle rivière coule sous deux grands ponts faits par les ordres du duc François devenu empereur. Depuis la cession de la Lorraine à la France , le roi de Pologne Stanislas 1 , a beaucoup embelli le château de Commerey. Il a fait bâtir trois beaux pavillons dans la prairie, entre Vignot et Commerey, avec plusieurs grottes , cascades et colonnes d'eau , qui viennent des sources , qui sont en grand nombre à l'orient de Vignot. La (ace de ces bàtimens est tournée du coté du château de Commerey i et pour y venir , on y a pratiqué un grand et beau canal , bordé d'une double allée d'arbres* Le chevalier Thiriot ou Thiriau , eélèbée par l'invention et 1* construction de la digue , qui contribua tant à la prise de la Rochelle, par le roi Louis XIII, était hatrf de Vignot , et ses armes se voient encore l'église. Cette ancienne église était ornée [sur sou dnciew* mai**». Don! Cshttet, né Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.97% accurate

À Ménit-la-Horgne, a été élevé en ce même lieu. VILL'ÀCOURT. — Villacourt ou Villau court , Villacuria , village du diocèse de Toul, situé sur l'Euron, une liene au-dessus de Bayon , à trois et demie de Chaté , une et demie au nord-est de Char mes ; bailliage de Châté , cour souveraine de Nancy. L'église a pour patron St. Martin* Le roi en est seigneur pour un quart et demi , M. Dubaut de Martigny pour un

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

Madame la marquise Désannoises en est seule dame haute, moyenne et basse justicière. filU-aur-Illon , village considérable situé à trois lieues et demie au nord-est de Darney, sur la petite rivière d'IUon , en latin Pilla~supra-Iliamy érigé en marquisat par le feu duc Léopold I, le 15 mars 1703. Il est situé à trois lieues de Mirecourt, ayant l'abbaye de Chaumousey à l'orient et celle de Bonfai au couchant ; bailliage de Darney. Ce lieu est du diocèse de Toul ; la pa^ roisse a pour patron St. Sulpice. Dépend l'ermitage de Thiachamp. Dépend P ier refit te , Petraficta, petit village entre le Màdon et l'Illon. 11 y a une chapelle sous l'invocation deSte-Marie-Madelaine. La maison de Ville est très-ancien ue et a été très-illustre dans le pays, pendant plusieurs siècles. Elle portait d'or à la croix de gueules : elle est éteinte depuis les guerres de Lorraine sous le duc Charles IV. Dès l'an 1097, Gilbert de Fille s'engagea à défendre l'abbesse d'Epinal contre certains aventuriers qui ravageaient ses terres, à condition qu'il aurait l'avocatie de l'abbaye et porterait le titre de Chevalier de St. Goëric, Au XIII9 siècle, la maison de Ville fut illustrée par le mariage d'Erard de Ville avec Elisabeth de Bourgogne de Montagu Erard eut le gouvernement du duché de (475) de Ville se rendit caution le seigneur pour Raoul. La terre de Ville-sur-Ulon est possédée par les héritiers de M. le président Canon. Fille-sur -Iron , village du diocèse de Metz , à quatre lieues au nord de Thiaucouiï, à quatre de Briey et d 'Et a in , sur la petite rivière' d'Iran; bailliage de Briey, cour souveraine de Nancy. Les 'seigneurs de ce lieu sont les mêmes qu'à la Ville — au- Pré, dont nous avons parlé ci-devant. La Ville-au-Pré est annexe de Ville-sur— lron. Fillc-sur-Saulx , filla-supra-Saltum, village du Barrais, à trois lieues de Bar sur la rivière de Saulx ou Sault, diocèse de Toul ; la paroisse a pour patron St. Pierre. Ville-sur-Saulx est du bailliage de Bar, présidial de Châlons, parlement de Paris. M. de Beurges , ancien capitaine de grenadiers au service de la France, est seigneur haut justicier. 11 y a en ce lieu un château , uu moulin et une papeterie ; il y a encore une maison fief dépendante de la succession de feue Madame la présidente d'Alençon , à laquelle est attachée une portion de rivière aussi fief. Annexe, Lisle-en-Rigaut. En 1 339 , Jacques d'Autriche , écuyer, châtelain de Bar , et Marie sa femme vendent à Henri , comte de Bar, tout ce qu'ils Lorraine sous le duc ThiébautI; il raccom- / avaieut à Anderney , à Ville-sur-Saulx et moda les affaires de ce prince , après qu'il fut sorti des prisons où l'empereur Frideric

II l'avait enfermé (I). Il eut le même emploi sous Mathieu II, frère et successeur de Tbiébaut I. Les tables généalogiques de cette maison donnent à Jean III, aïeul de Philippe I , la qualité de Conseiller et Ecuyer de Raoul duc de Lorraine; et ce prince lui donne le nom de Cousin , dans un traité qu'il fit en 1343, avec Ademar, évéque de Metz au sujet de Delme , qui avait été engagé à ce prince pour 900 livres , dont (1) Benoit, hist.de Toul, p. 501. à Bruillun , à la réserve de ce qu'avaient auxdits lieux, Isabelle de Conflans , dame de Hommeronne et Jeanne de Saint-Cheron , dame de Homevelle, qui néanmoins reviendra audit comte après leur mort : l'acte est scellé des sceaux de Martin abbé de Trais-Fontaines et de Geoffroy abbé de Cheminon. Ville-sur-Mâdon , village du diocèse de Toul , bailliage de Vézelise , cour souveraine de Nancy , dans le comté de Vaudémont ,' situé entre Haroué^t Ormes , à une lieue et demie de Vézelise. Ce village dépend de la paroisse d'Ormes , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.80% accurate

et ne fait avec ce lien qu'eme iMe com-fftargaw, situé sur la Sarre à urte fieue de munanté. VUU-tn^Vohre i village do diocèse de Verdun, archidiaconé de la Vofvrè , annexe alternativement des paroisses de fleonemont et de Manheulles. L'élise a pour patron saint Vanne évêque de Verdun (1). Jean de Bourbon, évéque de Verdun , mort en i 751 , assigna la fondation de' son anniversaire sur les moulins de Ville-en-Votvre. Ce village est dans une belle position snr une petite énrineuee , à quatre lieues de Verdun , buic de Metz , el sept lieues et demie de Bar ; Juridiction de Verdun , parlement de Metz. Ville-*ur-Cousa*oe , village du diocèse de Verdun t doyenné* de Germon t, archidiaconé d'Ârgonne j prévôté de Clermont, VILLER,— Le nom de Viller, Villare est très-commun en Lorraine ; il vient de Villa , une métairie, une ferme, une censé. Nous trouvons un grand nombre de villages nommés Viliersf V Hotte on Viltiers; les uns simplement , les autres avec des épithàles qui les distinguent les ans des autres. Le Viller y est un petit village de la mairie des Trois Villes t à une lieue au nord- " auraient dû la conserver, elle est tombée ea ouest de St.-Dié , paroisse et bailliage de ! ruines de nos jours, cette ville. - I L'abbaye de Vîller-Betnac , était au— Viller, village à trois lieues de Dienze , ' trefols fort puissante , et avait acquis de deux au nord-est de Morhange ; diocèse grands biens par la libéralité des empede Metz, bailliage de Dieuze, cour souve- reurs et des rois; mais elle a beauraine de Nancj. Les allemands le nomment j coup souffert par les guerres , surtout en Vileur. Ce lieu est une dépendance du .4555. comté de Morhange. Vfller-aux-Oyes , Villare ad An*eVWer, château et fief , ban de Nosson-] res , village du diocèse de Metz , aux cbtfft , communauté de Ménil , cinq lieues sources de la Nied-Française , à deux âa snd^est de Lunéville sur le mp de Bel va- lieues et demie de Château-Salins , une et te. Ce château appartient aux héritiers de demie de Morhange , bailliage de Châteaufeu M. de Menonville. j Salins, cour souveraine de Nancy. ItfaViller , village à quatre lieues de Metz, dame Prolin de Vulmont la donairière , du ban de St.-Pierre , diocèse et parlement en est dame baute-justicière. M. Bugnon de Metz. procureur dn roi à Metz, les héritiers de WeiUêt% village do diocèse de Trêves , feu M. Ferrant, subdélégué à Vie, l'abbé de bailliage de Mertzich, de la basse mairie dn Salivai , les dames de Saint-Pierre de ht (i) nui. de Verdun , p. 348. j Toux sont seigneurs et damas vuues. Les Merixieb. Viller-Betnac y ou Viller-

Bretenac f abbaye de l'ordre de Gteaux , diocèse de Metz , deux lieues et demie au sud-ouest de Bouzonvitle, à quatre lieues de Metzr bailliage de Bouzonville , cour souveraine de Nancy. Elle est située entre des bois et des montagnes , presqu'enclavée dans les terres du pays Messin. Cette abbaye fut fondée vers l'an 1150, par Henry, comte de Carintbie, religieux de Moriraond. On dit qu'il fut abbé de Morimond , jusqu'en \ 1 44. Mais dès l'an 1130, nous trouvons Sigcbaldus abbé de Viller-Betnac et Gothescale en 1160. Henry ayant ensuite été fait évêque de Troyes en Champague , contribua beaucoup par ses soins et par sa libéralité à la construction de l'église et des lieux réguliers. L'on voyait dans ce monastère deux églises , l'une ancienne fort petite , sombre , basse , dans laquelle les religieux ont fait l'office jusqu'à nos jours , qu'on en a bâti une nouvelle de meilleur goût et plus spacieuse. L'autre grande, belle, délicate, haute, d'une architecture gothique et hardie. Celle-ci n'a jamais été achevée, et par la négligence de ceux qui Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 10.97% accurate

(habitans qui sont ara nombre d'envfcoa 27/ sont paroissiens de Martill*, annexe de Cbàleau Brehaiir. Viller-uux-Van* ou Vents , VUlare ad Vannos ou ad Ventosf village du diocèse de Tou) , bailliage de Bar > parlement de Paris , situé entre l'Ornait! et la Cher, trois lieues au nord-ouest de Bar : le roi en est seul seigneur y la paroisse est dédiée sou» l'invocation- de Saint Louvent. Cette communauté est composée d'environ soixante-dixhuk fcab*tans. Leduc Charte IV donnai en 1632, i titre d'usufruit , à François de Savigny f seigneur do Leymont , Fontérioj , Chardoigne, eto. , Petil-Loupy efc Vifclers-aux- Vans , e$ considération de ce qu'il avait quitté le service du roi de France , et pour s'attaober au service du dit duc* Viller-ban-de-Parcy, on sous Parer, village du diocèse de Verdun , à deux lieues1 et demie d'Etain , quatre et demie au nord ouest de Thiaucourt ; il est nommé Villersoos Parey, parce qu'il dépend de la paroisse de Parey. V église a pour patron Si. Joseph. Viller-sous-Parey est dénommé dans la enartre de fondation de l'abbaye de 8t.Vanne de Verdun (1) de l'an 952, où il est nommé VMa-Parridum : et ad VMam477) On trouve une reconnaissance laite en 1342 , par les babitans de VilIer-en-Haye^ portant qu'ils serviront Jacques , cbâfefain dé Mousson leur seigneur , comme lent df&iturier seigneur et ses hoirs , et qu'ils ne se mettront en nulle autre garde qu'en là sienne. En 1603 , dame Claude de Pierre^ fort et Perrin de Ra ville , donnèrent leur dénombrement au duc de Lorraine, de ce qu'ils avaient en la seigneurie de VîHer. Noos trouvons deux dénombrement donnés la même année à Edouard comte de Bar, de la seigneurie de VUler. ViUer-Imloc, village do diocèse dé Trêves, bailliage de Schambourg, dont il n'est éloigné que de trois lieues } ce hameau fait partie de 1» communauté de Sota* weiRo*. VMtr-devant-Mireconri i viHageà on* demi-lieue au levant de Mirecoort, dwncèsé de Toul , paroisse de Rabiémont ^ bailliage de Mi recourt. Seigneur haut-»justicier le roi; le curé de Rabiémont est seigneur foncier à, Viller , et chef de la ju'stiee. Selon le po aillé de Toul, le mémo curé à droit d'avoir huit bêtes à cornes et vingt-trois brebis ou porcs sur la pâture de Viller, que les habitans doivent garder* L'église paroissiale est champêtre y on là nomme Rabiémont r Rabimons: il y a dans ce village un fief appelé aussi Viller. De là Par dam nominatam Eèelèsiam imameam même église dépendent Avilkrs et Ahê± manti* semdeeùn in ter Coéaniiam et Btt* jciam sitie* Viller en-Haye , ou Hei*, Vilfare, village du diocèse de

Toul , sur le rup d'Àche , une lieue et demie au sud-ouest de Pont- à - Mousson. Les héritiers de M* Botfrcier de Vitlér , M. de Jfondin et le chapitre de SakHe~ Croix de- Poni-àMoo&sod i etf sont seigneurs , hauts , moyens et bas justiciers; bailliage de Pontà~Moo*son , cour souveraine de Nancy. La paroîsse a pour patron saint Maitsuy". Il y a en ce lied quarante habkans , un château. (i) HUt. de Verdun, p. 7. prëutei. ville, le presbytère est auprès de eette église; eHe est appelée Rabœufmoni dans* un titre de 1366. ViUérdeçantOr^al y village du diocèse de Trêves, à quelque distance de l'abbaye d'Orval i ordre de citéaux , an confluent de trois rivières du ruisseaux. Gé lien fut donné an monastère d'Orval ^ par Arnouf y comte de Chiuy son fondateurs vers l'an 1670. Il' paraît que Viller avait alors dé* seigneurs particuliers; car nous lisorid dans la même ehnrtre que Canon de Vitter céda à la même abbaye une partie de s» terre y e'est^à-dire depuis h* t^fr ruisseau* jusqu'au lieu de Blennet , et Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.15% accurate

(478) la rivière de Viller pour y construire un moulin. Viller-devant-Orval appartenait autrefois aux ducs de Lorraine, lorsqu'ils possédaient la ville de Stenay, dont Viller était une dépendance (i\ Nous trouvons; de vignes, des reprises faîtes à ces ducs, de la seigneurie de Viller, par exemple : en 1500, Guillaume de Croix, seigneur de Boncourt en partie, reprend de René I roi Sicile , ce qu'il tient de lui en fief à Àffleville, Xorbag et Viller-devant-Orval. Viller-devant-Orval fut cédé à la France, avec Slenay et ses dépendances par le duc Charles IV, en 4641 , et par le traité des Pyrénées en 4 659. Viller-la-Chèore , village du diocèse de Trêves , deux lieues au couchant de Viller-la-Montagne , à deux lieues de Longuyon. Les héritiers de M. le marquis de Lamberti en sont seigneurs, hauls, moyens et bas justiciers. Ce village est du bailliage deViller-la-Montagne.Cour souveraine de Nancy. On y compte environ 40 habitans. VILLER-LÀ-MONTÀGNE. — Viller-la-Montagne, V illare ad Montent, bourg, chef-lieu du bailliage du même enclavées par le bailliage deViller-laMontagnt. Tous les lieux de son district , sont du diocèse de Trêves et régis par la coutume de St.-Mihiel. Ce pays produit des grains ; il n'y a point nom , cour souveraine de Nancy, situé à une lieue de Longwy, trois au nord-est de Longuyon; diocèse de Trêves. Il y a une église paroissiale; le roi en est seul seigneur. On compte en ce lieu environ 150 feux. Viller-la-Montagne est situé à gauche du ruisseau de Moulenne, qui coule au pied de la forêt de Selomont, et se jette dans la Chiers de Longwy. Le bailliage de Viller-la-Montagne est arrosé par la Chiers et par la petite rivière de Cru ne , qui y prend sa source à un village de même nom. Il est borné à l'occident par le bailliage de Longuyon , au midi par celui de Briey ; il touche à l'orient le pays Messin , le Luxembourg l'enclave au nord par un demi-cercle de huit à neuf lieues. La ville de Longwy et sa dépendance sont (IHrch. de Lorr. Loyclto de Briey. Domaine. On remarque dans la forêt de Selomont , à peu de distance de Viller-laMontagne, les ruines d'une ville ancienne , que l'on présume avoir été dédiée au soleil, apparemment à cause du nom de Selomont qu'on lui donne, mais cette preuve est peu solide. La ville de Viller-la-Montagne fut mise vers l'an 1150 aux assises, du temps de Henry comte de Bar , père du comte Thiébaut , aïeul du comte Edouard , par messire Nicolas de l'Aigremon? ; les assises réglaient ce que chaque bourgeois devait au seigneur , chaque cheval , chaque bœuf, les corvées, les

amendes, les tailles , etc. Viller-le-Sec , Fillare-Siccum , village , une demi-lieue à droite de la Saux, trois lieues et demie de Bar, deux au sud -ouest de Ligny , diocèse de Toul , ci-devant partie de l'office de Bar , partie de l'office de Ligny , aujourd'hui bailliage de Bar, présidial de Châlons, parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur , M. le comte de Cou sa née jouit des justices moyenne et basse , du domaine et des droits utiles de la hautejustice , du droit de chasse , et a la juridiction sur les sujets de l'office de Bar. La paroisse à pour patron sainte Libaire. Il y a dans la partie de l'office de Bar environ trente habitans , et dix ou douze dans celle de l'office de Lignv. VILLER-LEZ-LUNÉVILLE. — VÛler-lez-Lu né ville , village du diocèse de Toul , au confiueut de la Meurthe et de la Vezouze , joignant un faubourg de Lunéville. Ce faubourg porte le nom de y Hier , et est composé d'une longue rue neuve, droite et bien bâtie, entre Lunéville et le village de Viller qu'elle louche. Le village est au bout de cette rue, il est de la paroisse de Luncvillc , cl Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 22.15% accurate

(479) n'a que la chapelle de St.-Maur abbé , petile , aneieooe et lort mal construite. Celle chapelle était autrefois un hôpital fondé par le duc de Lorraine Charles II , en 1406. Dans les lettres-patentes de rétablissement de cet hôpital, ce prince déclare que depuis long-temps il avait eu l'intention de fonder en l'honneur de la Vierge Marie , de St.-Maur-des-Fossés, et de tous les antres saints du paradis , et pour le repos des âmes du feu duc Jean son père (1), des prédécesseurs de de lni , et de ceux de dame Marguerite de Bavière son épouse et leurs successeurs , un hôpital pour y exercer les œuvres de miséricorde , et un oratoire ou chapelle pour y célébrer le service divin en sa ville de Fi lier-devant -Lunéville. Au lieu d'un ménage ou pourpris qu'il y avait, il donne à cet hôpital les biens spécifiés dans ses lettres particulières , s'en réservant et à ses successeurs ducs de Lorraine le droit de patronage. Il ordonne qu'il soit célébré dans ladite chapelle deux messes par semaine , excepté les dimanches et les fêtes, afin que les habitons de Piller qui sont de la paroisse de Lunéville iraient occasion de s* absenter de leur paroisse : qu'à chacune fête de St.-Maur-des-Fossés, on y dise les vêpres la veille et le jour, et qu'on y célèbre la messe en notes : qu'en cet hôpital on reçoive tous les malades , pauvres , passans et pèlerins , hommes et femmes. II amortit tous les biens qui y seront donnés , vendus , ou transportés, situés sous sa puissance, pourvu qu'ils ne soient ou meuvent de fief. Il veut que le chapelain de la chapelle de son château de Lunéville soit toujours recteur et administrateur , maître et gouverneur dudit hôpital , et dès à présent y établit Gautier dudit Villcr , prêtre chapelain de ladite chapelle , qu'il unit et incorpore audit hôpital. Veut que son prévôt de Lunéville et ses successeurs fassent serinent public entre les mains du susdit chapelain en présence de six (i) Archives de Lorr. LiyeUc. Fondation -, ou quatre prud'hommes de Lunéville et de Viller, qu'ils garderont tous les biens et franchises dudit hôpital , etc. Enfin le duc Charles II , prie son cousin M. Philippe de Ville, évéque de Toul, de faire édifier l'oratoire dudit hôpital,, de l'ériger en chapelle , et confirmer cet établissement. Ces lettres sont datées de Nancy le 5 juillet 1406 , Philippe de Ville confirma celte érection , le 7 septembre suivant. Viller-lez-Moiorons , village une demi -lieue à gauche de la Seille, à deux lieues et demie de Nancy, quatre au sud-est de Pont* à-Mousson ; bailliage et cour souveraine de Nancy , diocèse de Melz. En 1422, Marguerite de Lorguière abbesse de sainte Glossinde de Melz , céda à

Charles II , duc de Lorraine les deux tiers des rentes du village de Villerlez-Moivrons , pour être sous sa protection et aider à le rétablir ; lequel village, dit celte abbesse, a été autrefois fondé et aumône à ladite abbaye par le duc Ferry. Viller-lcz-Nancy , Villare , village à trois quarts de lieue au sud-ouest de Nancy , du diocèse de Toul , près Vendeuvre , dont il était autrefois annexe ; il en fut désuni à la prière des habitans en 1600, et érigé en cure. La paroisse a pour pa'ron saint Fiacre. Les habitans de Viller pour obtenir l'érection de leur église en paroisse , s'obligèrent de donner annuellement deux cents francs barrois à leur curé , par forme de portion congrue, et les chanoines de saint George y ajoutèrent dix paires, de pension annuelle. Ce village est du bailliage et de la cour souveraine de Nancy. Seigneur , M. de Remicourt. Remicourt est un château siiué près de Viller , avec une chapelle cas traie , dont le seigneur est collateur, chargée d'une messe par semaine. Dépend le hameau de VÀnè^ l'oratoire de Notre-Pame et l'abbaye de Clairlieu ordre de Citeaux. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.16% accurate

(48«) Ou toit près Vïïler là maison de campagne de Jacques Callot , célèbre graveur du siècle dernier. Elle est dans une situation agréable et très-avantageuse Viller-le-Prudhomme , petit village auprès d'un ruisseau , annexe alternativement de Morey-France et de Ville-auVal-Lorrarne ; à cinq lieues de Toul, quatre de Nancy et sept de Metz; juridiction de Verdun, subdélégation de Tout. V t'Uer-lez-Rombas , hameau , ban et communauté de 'Rombas , diocèse de Metz , bailliage de Bricy , cour souveraine de Nancy 5 le roi en est seigneur, haut et moyen justicier. L'abbé de saint Paul de Verd&n , celui de saint Pierremont . MM. les marquis de Raigecourt etde&ennepont et M. de Brantcourt ont la justice foncière (1) , à Rombas, M. de Reïgecoo Vt seul seigneur foncier à Viller. Consrânlin II , abbé de St. -Paul de Verdira, obtint dé Bertrant évëque de Met* la fcute de Rombas, qui fut unie en 'f 191 , à son monastère, pour l'aider à exercer l'hospitalité envers les pauvres. fàller-tôw-Preny , village du diocèse de Metz , une lieue et demie au nord-ouest de tVmt-à-Mousson , bailliage de cette ville , cour Souveraine de Nancy. yttter-sur-Meme , village à gauche de Ta rivière de Meuse , traversée par un pont de bois pour k communication avec la Lorraine ; à trois lieues de Verdun , quatre de St.-Mihiel , six de Bar et onze de Metz -, de la juridiction de Verdun , ressort du parlement de Metz. Ce village est dû diocèse de Verdun, archidiaconé de la Rivière; l'église a pour patron saint Vann? , elle était autrefois annexe de Tilly , mais feu M. de Belhune évëque de Verdun , Ta érigée en curé. VILLERONCOURT.—Villcroncourt, filleronië-Curia , village du diocèse de Toul, à trois lieues de Bar, une demi•lieue au sud-est de Ligny ; prévôté (r) Hist. de Vrrddii, p. Wu. de Ligny : il est maintenant du bailliage de Bar , présidiaï de Cbâlons , parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint Basic, Sanctus Basolus. Ce lieu contient plus de quatre-vingts habitans. Le village de Vi\leroncourt abonde en mines de fer. VILLERUPTef CANTKBONNE.— Villerupt él Canlebonne, ou Kantebonne, deux petits village du bailliage de Viller-la-Monragne , qui ne font qu'une seule communauté , diocèse de Trêves. Le marquis de Gerbéviller en est seihaut , moyen et bas justicier ; cour souveraine de Nancy. Il y,a dans ces deux villages vingt-quatre habitans. Il y a à Villerupt des forges considérables, il esta deux lieues de -Viller-ta- Montagne. VfLLEY-Ltë-SÉC. — Vîlley-le*Sec, Viddiacus-Sittus , village du diocèse

de Toul, annexe tie Dommartm-lez-Toul ; l'église a pour patrOnc la S te.-Vierge en sa Nativité. Ce village est du bailliage et cour souveraine de Nancy , dont il est éloigné de trois lieues et demie au couchant , et Situe à droite de la îtieseUe. VILLEY-SAÏNT ÈTtËNNE. — Villey-saint-Etienne , Videliacm , ou filles Sancti Stephani , village du diocèse de Toul , sur une hauteur , au pied de laquelle passe la Moselle/ à cinq quarts de lieue de ïoul , trois de Nancy ; présidiaï de Toul , parlement de Metz. L'église a pour patron saint Martin. Chaque habitant doit un chariot de bois au doyen de la cathédrale. Ludelme évëque de Toul donna par son testament aux chanoines de la cathédrale en 898, le village de Villey-St.Etienne , sous l'obligation de, faire chaque année les anniversaires des rois Arnoul et Zuintibold. VILLOTTE-DEVÀNT-LOUPY. — Villotte-devant-Loopy, VUlala , village du diocèse dé Toul , à quatre lieues au nord-ouest de Bar. MM. de Maillet , les comtes d'Âlençon et Franquemont et M. de flSscaillè en sont Seigneurs , hauts , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.01% accurate

(481) moyens et bas justiciers , madame du Ha u loi a part dans les amendes et ' une maison à quelques pas du village, qui est du bailliage de Bar, présidial de Chàlons, parlement de Paris. . La paroisse a pour patron saint orice. Il 7 a en ce. lien environ cent vingt habitans ; M. de l'Escailïe y a'une maison où il réside. Cette maison appartenait autrefois à M. Benoit de Maillet, consul -général du roi Louis XIV , en Egypte et en Toscane, depuis visiteur général des Echelles du Levant et de Barbarie. Il est auteur des mémoires sur l'Egypte et sur l'Ethiopie, etc. Raoul sire de Loupy chevalier , affranchit le 1 août 1378, les habitans de Viller-devant-Loupy , • c'est-à-dire , qu'il modéra leurs servitudes , qui étaient auparavant arbitraires , et les réduisit à certaines redevances. En 1534, Mahaut d'Àpremont , dame d'Esclances, Levigny, etc., veuve de Jean d'Anne vil le, bailli de Bar, donna son dénombrement au duc de Lorraine, pour la moitié de la seigneurie de Villottç-leB-Loup)\ jriïlotte-devant'Si.'Mihiel , village sur la rivière d'Aire , trois lieues au nordest de Bar , à trois et demie de St.-Mihiel, originairement de la prévôté de Ligny , échangé en 1734, pour la juridiction avec les officiers de cette première et ceux de la prévôté de Bar , toujours cependant comté de Ligny , bailliage de Bar, présidial de Chàlons , parlement de Paris. Le roi en est seul seigneur. La paroisse a pour patron saint Ludmer évêque de Chàlons. Ce village est composé d'environ quatre-vingts habitans. Vilkitic, aujourd'hui Riocourt , village une lieoe au nord-ouest de la Marche, à trois de Bourmont. Le nom de Vil— lotte fut changé en celui de Riocourt par le duc Léonold le 20 avril 1720, en faveur de M. le baron Dubois de RioVierge en son Assomption. Il y a eu ce lieu plus de 90 habitans. Dépend Oreille-Maison, hameau dépendant de la Marche , où il y a uue chapelle. De plus , l'ancienne église de Villotte. VILLOUCEL , ou VILLORCEL. — Villoucel , ou Villorcel , ou bien Villouxel , Villouxeium , village à sept lieues de la Marche , deux et demie au couchant de Neufchàteau , .diocèse de Toul, annexe de Pargny-sous-Mureau , bailliage de Bourmont , présidial de Chàlons , parlement de Paris ; seigneur , M. l'abbé comte dé Morvilliers ; l'église de

The text on this page is estimated to be only 9.22% accurate

$i-épiscopal de. l'abbaye de Senones. ViRECOURT.— Vrreoourt, ou Vu* court, Virycuria , village a droite ds la Moselle , une demi-lieue au-dessus de Hayon, à trois de Rosières, diocèse et Toul , bailliage de Rosières , oour souveraine de Nancy. Le commandeur de St.-Jeau de Vielâtre auprès de Nancy est seigneur du lieu. Cette oommanderie est de l'ordre ds

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.42% accurate

(483) Malthe , et il y a une maison de charité. VIRMIPG, — Virming , vilhge à deux lieues et demie au nord-est de Dieuze, à une lieue d'AlhestrolT, dioccse|de Afetz, bailliage de Dieuze , tour souveraine de Lorraine. Virming , en latin Virminga , appartient aux héritiers de M. Félix , seigneur de Cbâteau-Oël , baron d'Honnesteiu , lequel en fit ses reprises au duc Ckarles IV, le 26 mars 1651. VIRNENBOURG. — Virnembourg, ou Virnebourg. comté d'Allemagne dans l'Eiffel. Ce comté , qui est fort petit , appartient aux comtes de de Loewestein, qui ont leurs terres en Francoaie trftne archiépiscopal de Trêves Udalrio de Alsnderscheid , compétiteur de Rabin d'Hçltreatad (1). La fourberie fut enfin découverte par le moyen de Henri de Kakkysen inquisiteur de Cologne , qui fit arrêter la fille comme magicienne. Le comte de Virnénbourg la fit évader , et par ce moyen elle évita la mort, qu'elle avait méritée par ses désordres. C'est ce comte nommé Robert , qui en 1453 , fat créé chevalier de la Toison, d'Or à Bruges. En 1452 , Jean de Virnénbourg frère de Robert , comte de même nom , étant jsur le point de partir «pour la Prusse Les comtes de Virnénbourg avaient (avec Guillaume frère de Gérard , comte rang autrefois entre les seigneurs les plus \ de Jutierfr, se reconnut vassal de Jean, qualifiés de l'archevêché de Trêves , dont ils étaient vassaux ; cette maison est trèsroi de Bohême, comte de Luxembourg, Vers l'an 1484 , le comte de Virancienne. Dès l'an 1 045 , un Herman nenbourg , qui était un seigneur trèscomte de Virnénbourg , souscrivit comme entreprenant et très-violent , vint troubler témoin à la fondation de l'abbaye du » la paix dont le diocèse de Trêves jouisLac ; et - en 1157 , Henri comte de même sait depuis quelques années sous le ponnom , intervint au diplôme que Tempe* \ ttficat de Jean de Bade (2). Ce seigneur reur Frideric Barberousse accorda à Htl- j désolait tous les environs de son comté lin archevêque de Trêves. {sans distinction' de Lorrains, de Messins Henri III , comte de Luxembourg (1), ! et de Barisiens (du ftarrois non mouvoulant, au commencement de son règne ! van t*) : mais ces peuples avant rassems 'attacher les pins puissants seigneurs du blé leurs forces , vinrent assiéger les places pays , jeta d'abord les veux sur les comtes du comté de Virnénbourg, qui étaient de Vienne et de Virnénbourg. Henri Richemont et Rodemach , les prirent et comte de Virnénbourg et Robert son fils délivrèrent le pays des vexations de ce aine déclarèrent par un premier axte du j mauvais voisin jour de la Ste. -Marguerite 1270 , qu'ils

f -^™*^- 1 étaient devenus les hommes-liges du comte de Luxembourg et de ses successeurs à perpétuité, moyennant une somme de deux cents livres tréviriennes , à quel effet ils avaient repris de lui leur ville d'Elcterodc. Vers l'an 1433 , le jeune comte de Virnénbourg prétendant que la fameuse Jeanne d'Arc , dite la Pucetle d*Qrléan$> n'avait pas été brûlée par les Anglais , taisait voir cette prétendue puoeile à son service, habillée en guerrière, suscitée de Pfou , disait-il, pour établir Sur le (i). Hisi» de Luxembourg, tora. v- p preuves. Le comté de Virnénbourg passa anseizième siècle dans la maison dé M anderscheid. La maison de Virnénbourg portait (For sept losanges de gueules , quatre et trois ; cette maison a produit des archevêques de Cologne et deMayence. Cette maison a encore donné d'autres seigneurs très-distingués dans l'église et dans la guerre. VIRTON. — Virton, petite ville des Pays-Bes , au duché de Luxembourg y à sept ou huit lieues de la ville de ce nom et à trois d'Arlon et de Montmédi , entre ces deux dernières villes. Si Ton I- - en croit l'abbé Bertels, il y avait à Vir(4) Joan Nider, 1.5 formicar. (i) Brouv. Annal. Trevir. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.26% accurate

{484} ton^ du temps des romains, un temple dédié à Jupiter , à qui les mythologues donnaient le nom de Vir-tonans , ou l'homme foudroyant , et de-là , dit-il , s'est formé par corruption Virtonumy Vîrton, nom qui est "resté à cette Tille. Quoiqu'il en soit de cette, origine , qui n'est fondée que sur une conjecture assez peu vraisemblable , Virton et saint Mard on saint Médard sont aujourd'hui deux prévôtés royales unies , au duché de Luxembourg, sous un même prévôt Virton appartenait au XIII siècle au comte de Quoi , et St. Médard à celui de Luxembourg ; lès droits y étaient mêlés, et de là naissaient -de continuelles contestations entre les - deux seigneurs, qui furent terminées par une convention qui fut faite vers Tan 1256. Virton est un ancien fief de révêcb? de Verdun, sujet pour le spirituel de l'archevêché de Trêves. Béatrix de Bourbon reine de Bohême , prêta foi el hommage en 1240 à Henri d'Âpremont évêque de Verdun , des villes bourgs . et prévôté de Verton , el Lucez. M. Pseaume évêque de Verdun en 1549 (1), répétait encore le comté de Chini , Virton et une partie du ban de Dam vil lers, possédés par le duc de Luxembourg. Le roi d'Espagne fut cité en ii>80 , pour faire hommage de la terre de Virton au roi de France par la chambre royale des réunions , établie à Mélz. On lit dans la chronique manuscrite de Jean Aubrion bourgeois de Metz , qu'au mois de janvier de l'année 1481 ou 1482 , une troupe de Gascons s'empara de Virton. Les Bourguignons entreprirent de la Teprendre ; ils s'avancèrent vers la place , et M. d'Autel qui les commandait, montant un cheval fort en bouche , fut emporté dans le corps dés ennemis, qui le massacrèrent: mais les Bourguignons vengèrent bien sa mort, ils tuèrent cent quarante ennemis et récupérèrent Virton. La ville de Virton est du diocèse de Trè(r) Hist. de Verdun, p. i36. ves ; elle a deux portes , de bons fossés , et des murailles. On y voit un couvent de récollets. Le savant Nicolas Vernulacus , professeur en histoire dans l'université de Louin , était né aux environs de Vîrton. Il mourut à Louvaîn en 1 649 , étant professeur du collège de Luxembonrg. Il y avait anciennement à Virton un couvent de religieux Croisiers ou PorteCroix , fondé en 1340, par la communauté de Virton. L'ordre des religieux. Porte-Croix, qu'on nomme communément Croisiers ou de Sainte-Croix aux Pays-Bas (i) , fut fondé sous le pontificat du pape Innocent iir,l'an 1211, par le P. Théodore de Celles. Il était fils du baron de Cçlles , qui tirait son origine des anciens ducs de Bretagne , dont cette famille porte encore

les armes , et était aussi allié aux ducs de Guyenne et de de Lorraiue et à la maison de Lu signa n. Les religieux croisiers suivant la règle de saint Augustin , et les constitutions de l'ordre de saint Dominique, portaient une soutaqe blanche et un scapulaire noir, chargé sur la poitrine d'une croix rouge el blanche. Lorsqu'ils sont au chœur , ils ont Télé un surplis avec une aumuse noire , et lorsqu'ils vont en ville , ils mettent un manteau noir comme les ecclésiastiques. Il y a plusieurs monastères de cet ordre aux Pays-Bas et en Allemagne ; ces religieux qualifient leur ordre, de canonial, militaire et hospitalier. Charles II roi d'Espagne , permit aux pères récolets de bâtir un couvent de leur ordre à Virton ; et en 1 759 , on y construisit un collège , du consentement de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, où Ton enseignait les belleslettres. VISEMBACH. — Visembach , village situé à trois lieues au levant de SaintDié, au pied d'une hau te montagne , audelà de laquelle est Sainlc-Marie-aux-Mines» Visembach est chef-lieu d'un doyenné da (i) Heliot. hist. des Ordres religieux, r. 2. p. 227 etsuiv.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.73% accurate

(485 ; Ce district ecclésiastique de Saint -Die, doyenne>st composé de Visèmbach , on est l'église paroissiale, en partie de k communauté de- Lavdine , le Repas , Laygoulle , Boni paire , et partie de Combri~ mont et de Verpeiltière. Bailliage de St.* Dié , cour souverain1» de Nancy. Saint Dié établit plusieurs celles- ou petits prieurés 7 danl le Val-de-Galifée , aujourd'hui le Val de Saint-Dié j dans lesquelles il mit quelques religieux de son monastère. 11 en établit une au lieu nommé Visèmbach , qu'il dédia à saint Barthélémy r qui es! le patron de l'église paroissiale. VIT (S».-) — Saint-Vit on Saint-Vite, petite ville du duché de Luxembourg, située autrefois dans le comté de Vienne et soumiseaox comtes de ce comté; sa situation Cit sur le penchant d'une colline, dans un territoire assez agréable , mais stérile , quoiqu'abondant en gibier. 11 y avait autrefois un château fort d'assiette j et dont il ne reste aujourd'hui que les ruines : on croit qu'elle fut entourrée de murailles sous Henry III du nom, comte de Luxembourg, et qri'elle prit le nom de Saint-Vit à cause du patron de l'église paroissiale , laquelle est à Neundorff, à une lieue de là. La terre ou la seigneurie de Saint-Vit est fort étendue (1), et comprend quatrevingt-cinq tant bourgs que villages ou hameaux , sous, les cours de Rechet , de Wempach , d'Amel ou d'Amblève , de Bullange, de Butgenbach , de la mairie de NeundoriFet de la cour de Thommen. Les armes de la ville de Saint-Vit sont d'argent cien état, parce qu'étant située sur les frontières du duché de Luxembourg rem le septentrion , elle est exposée aux premières invasions des ennemis en temps de guerre ; elle a aussi souffert plusieurs incendies qui l'ont fort diminuée. En 1593 , au temps des révolutions des Pays-bas, Philippe de Nassau à la tête de 1200 cavaliers et de 500 hommes de pied vint attaquer la ville de Saint - Vit ; ayant paru avec ses troupes devant les murailles, vers les sept heures * du soir, il voulut y mettre le feu par le moyen d'une machine , remplie de matières combustibles , espérant quand elle serait allumée , de la lancer dans la ville et de l'embraser. Mais les bourgeois étant accourus sur les remparts , y combattirent avec tant de courage, qu'après une défense de plusieurs* heures, ils renversèrent la ma* chine et tuèrent beaucoup de monde au prince dé Nassau. Comme c'était une guerre de religion , tous crurent devoir s'y signaler. Un curé du voisinage ayant pris les armes , y fit des prodiges de valeur; armé d'un sabre, et suivi de quelques bourgeois , il se jetta au milieu d'une des portes

chassa les assiégeans qui occupaient cette porte , donna moyen de baisser la herse , et ôta toute espérance aux assiégeans d'entrer dans la place. Les femmes mêmes et les filles y signalèrent leur zèle et leur courage , faisant pleuvoir du haut des murailles sur les assiégeans , une grêle de cailloux et de l'eau bouillante^ d'autres ramassaient des bois , des pierres ou des boues pour en faiEustache de Munchausen , grandbailli du comté de Vianden, réglait cette défense y et obligea le prince de Nassau de au lion rampant de gueules , armé et lam- (re un monceau, qui empêchât l'entrée des passé d'or. • portes En 1 270, "VYa,eran si|,e °*e Fauquemont ~~ et de Montjoye, reçut en fief de Henri comte de Luxembourg et de Marguerite son épouse, la terre de Saint-Vit avec I se retirer après trois jours de siège, et après toutes ses appartenances; lequel hommage I avoir perdu du monde considérablement, fut renouvelle en 1506 , par Renaud sire* Neuf ans après, Saint-Vit fut de noude Fauquemont et de Montjoye. I veau assiégé et contraint de se rendre à La ville de Saint-Vit , autrefo.s floris-| Louis comte de Nassau , qui voulut y metsante , est beaucoup déchue de1 sonan-hre le feu. Mais les bourgeois se rachetè(i) Hist. de Luxen. t. *ij. p. 213, etsuivjrcnt riloyennant une somme de trente Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.85% accurate

(4*6) deux mille écus. CJe qui à le plus contribua à la désolation et à l'abaissement de cette ville , est la démolition de ses murailles ordonnée et exécutée par la France en 1689. VITËL— Vital, V Hélium, est une espèce de bourg, traversé par la Verre ou Taire, et peu éloigné de la source de cette petite rivière , entre Darney et Chatenor,- à quatre lieues de Mirecoort et de la Marche en Barrais» Ou le distingue en Grand-Ban ou Ban Hanrion , qui a sa paroisse particulière , dont saint Rémi est patron ; et en Petit-Ban , qui a aussi la sienne, et pour patron saint Privât. Vitel est composé d'environ 260 feux» Ce lieu est dû bailliage de Mkecourt , cour souveraine de Lorraine. Vitel est un archidiacooé qui tient le troisième rang entre les archidiaconés de l'église de Toul. On trouve la souscription d'un archidiacre de Vitel dans le douzième siècle- Les évéques de Toul pour relever la dignité de l'arcbidiaconé de Vitel, y ont uni la prévôté du* chapitre de Brixey. Cet arcnidiaooné est considérable par son étendue, car il renferme dans son district les doyennés de Vitel, Châtonoy, Saintois, Neufchâteau et Bourmoat. Le doyenne de Vitel a dans son étendue 4S cures et 12 annexes , qui répondent aux. deux officialités établies dans le diocèse. ^ Celles qui sont en Lorraine , répondent à l'officiaUté de Toul , et ressortissent pour le civil à la cour souveraine de Nancy; celles qui sont du Barrois mouvant et de la Champagne , reconnaissent les officialités de Bar et de Vau couleurs , et le parlement de Paris pour le civil. On vojt dans le ressort de ce doyenné , tfae abbaye, neuf prieurés , une commanderie de Mallhe, deux maisons religieuses, dixneuf chapelles , et vingt ermitages ou oratoires* VITÈRNE.— Viterne, Villa Stephani, rillage du diocèse de Toul, trois lieues au sud-ouest de JSaney j l'église est dédiée, sous l'invocation de tous les Saints^ Seigneur, l'abbé de St.-Epvre. Bailliage et cour souveraine de Nancy» VHTONV1LLE.— Vktonville Vi~ tank-Villa , village du diocèse de Mets , à droite de la Moselle , deux lieues audessous de Pont~à-4foussott. Je erois que ce lieu est le même qui est appelé Vittoncaurt dans l'ancien pouillé du diocèse de Mets, et du patronage de l'abbé de St» Arnould de Meut, dans l'archiprétré de Varise. On l'écrit quelquefois WUtan» ailla. La paroisse de Vlttonvïile a pouf patrbne, la Sainte -Vierge en son Assomption. Il y a environ 30 habitans-eu ce lieu , et une maison forte , appartenante au seigneur. M. le Bœuf est seul seigneur haut, moyen et bas justicier à Vittonville; ce lieu est du bailliage de Pont-à-Mousson,

cour souveraine de Nancy. Je trouve qu'en 1251 , Varie > sire de Nensart, chevalier ; vendît à Pierre Pauart, Bailli de MonÇon , la terre de Vittonville, mouvant du comté de Bar. VITBEY.— Vitrey , Vitreium , village du diocèse de Toul, traversé par .un ruisseau , à une demi-lieue au couchant de Vézelise, du ressort de ce bailliage, cour souveraine de Nancy, dans le cotnté de Vaudémont. La paroisse de Vitrey a pour patrone la Ste- Vierge en sa nativité. Goviller est annexe de Vitrey, c'est on village situé au pied du Mont-d'Anoo , à une lieue de Vézelise; l'église est dédiée à St. Evre. VITRIMONT. — Au pied de la montagne où est situé le prieuré de Léomont , se voit le village de Vitrimont , Viderictnions , annexe d'Antlup. Vitrimont est un très-ancien fonds de l'abbaye de Senones , dépendant du prieuré de Léomont , tonde vers l'an 1097, et acquis depuis à l'abbaye de Senones. Le titre de prieuré fut supprimé en i 499 , mais les biens en dépendant ont été démembrés 4s la mente abbatiale de Senones, pour foraaer «ne Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.69% accurate

(4S7) régulier* * Lunévflfe , oh le feà] En 13*9 , Abranath de Briey , chevalier f Hawis Sa femme, reprirent en fief et duc LéopoJd 1*% avait témoigne dé vouloir qu'on établit une maison de Béné*dictins réformés f ee qui Ail exécuté en 4754. Pour revenir 4 Vhrnnoot r ee lien fat donné oa confirmé à l'abbaye de Senones par le dur Mathieu» en> 1256.. Depuis ee tempe cette» seigneurie fiit possédée en partie par des princes- de f» maison de Lorraine^ conjointement avec les abbés de Senone*. Enfin lie ïf décembre i66îr Cflrfetopfie Prudsomme, conseiller d'état du- duc de Lorraine et premier raahre de» requêtes de son hôtel r fit ses reprises du doc Charles IVr pour la moitié de la seigneurie de Vitrimont, ses appartenances et dépendanresy en tons droits de justice hante , moyenne et basse r mouvant en fief dudit seiÇneurduc» L église de Vitrimont a pour patron St. Jean-Baptiste, Il y a un vicaire résidant et hommage de Thibaut comte de Bar , les vignes et les antres biens qu'ils possédaient à Vitry. Vitry-sur-Orne est du bailliage de Briey, cour souveraine de Nancy. VITTRING ou WITTR1NGEN. ~ Vittring r on Wittrtng , ou Wintrina^n , . village sur la Sare , une Keue el demie au-dessus de Sarguemines } diocèse bail-* liage de Sarguemines, cour souveraine de Wancy. Ce village fut donné autrefois à l'abbaye de Wadgasse , pai- un seigneur de Forbaen pour la fondation d'un anniversaire* Jean de Lutéon, abbé de TaôV gasse , du consentement de ses religieux, le vendit à Charles H duc de Lorraine , en 14*6 , pour une somme- de 600 florins. VIVIERS.— Viviers , VUmrhm , village à distance a peu prés égale de Mordépendant d'Antelup ; les deux tiers des j hange et de Nomeny, deux Uenes au nordgrosses dîmes ef la moitié des menues di- ouest de Château - Salins ; diocèse de mes appartenaient ei-devant à l'abbé de I Metz > chef-lieu d'une baronie considéraSenones T ensuite aux pères bénédictins dn ' ble du même nom,qoi appartient aux néfiMénil - les - Luneville , contre le curé d'Antelup. Il y a dans l'église de ce lieu: 1* La chapelle de Notre-Dame-de-Pitié , fondée le 40 juin 1489, par Jean de Faocompierre , chanoine de Saint-Georges de Raucy, a la nomination du même chapitre , chargée de deux messes par semaine. 2* La chapelle de Ste-Barbe, à la nonjtnatien des héritiers de Jean Dumas , chargée d'une messe par semaine , et d'un pot de vin pour laver les autels. M. le comte de Vitrimont, seigneur pour moitié de Vitrimont y à une maison seigneuriale. VITRY-SUR-ORNB. — Vitry-surOrne , village du diocèse de Metz , à deux

lieues et demie de Briey et de Th ion ville. Son ancien nom est Fêlkànge. ta paroisse a pour patron St. Etienne. La seigneurie de Vn>y-suf-Orft* a été autrefois possédé* par * maison de Briey* tiers de Madame la princesse d*Epinois : bailliage de Château-Salins > cour souveraine de Nancy. Dans ce lien il y a un château avec fossés et pont-levis» Il y a aussi Un prieuré de chanoines réguliers, où résident ordinairement quatre religieux. Le village de Viviers est annexe de Tincry. On eompte en ce lien environ 40 ha> bitans. Une dame fort puissante , qui vivait an XII9 ou X1H* siècle, nommée Cunegonde , fonda le prieuré de Xurèê, e]t le donna à l'abbaye de Senones. On croit qu'elle était dame de Viviers. EU» contribua aussi à la fondation dn prieuré de Mervaville. Elle avait en pour jnari Matfride , et se disait de la' race de St. Arnonl. Cette dame donna au prieuré de Lay, ht cure de Wiss. Elle eut deux fil», G&Êpert et TM*firi, o^furem enterré* te chapitré âe l'abbaye dé Senonci. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 24.07% accurate

(^88) Pendant les brouilleras arrivées en Lorraine, à l'occasion du mariage do. duc Charles IV, arec la princesse Nicole sa cousine germaine , la princesse Christine de Salm , épouse du prince François le grand chapitre de Trêves. Lé ban de Viviers contient environ soixante-dix habitons. La vouerie du ban de Viviers appartenait aux comtes de Bar. Nous trouvons de Vaudémont, père de Charles IV, se ! qu'en 1324, Kaimond deVillette écuyer, retira avec ses enfans au château de Vi- j et Jeanne sa femme , hlle de Henri Devaux écuyer , vendirent a Edouard comte de Bar , tout ce qu'ils possédaient à Viviers. Viviers -le '•Gras. On connaît encore dans cette province d'autres lieux du nom de Viviers. Tels sont Vîviers-le-Gras , Vivarium Pingue , village deux lieues au nord-ouest de Darney, à trois de la Marche, diocèse de Toul , bailliage de Darney, cour souveraine de Nancy. ' < L'église paroissiale de Viviers4e-Gras a pour patron Saint Elophe. Seigneur le prieur de Relanges II y a dans l'église la chapelle de St. Claude et de St. Nicolas, viers , où le prince son mari lui écrivit de prendre garde à elle et à ses enfans , et de ne se fier à toutes gens. En effet on avait apposté des gens armés pour l'enlever. Durant la guerre du même duc Charles IV contre ïa France , les Français surprirent le château de Viviers; Charles y rentra en 1 635 , et M. du Hallier , gouverneur de Nancy, l'ayant attaqué en 1642 , le força et le rasa de fond en comble. C'était la seule maison de plaisance qui fut laissée au duc après la démolition de toutes les autres; Le duc avait fait à la garnison de très-expresses défenses de recevoir les ennemis. Cette place fut emportée de force, an mois de juillet 1642. Ce château était fortifié de bonnes murailles , et environné de fpssés remplis d'eau. Le corps de la% place avait sept bastions , et les cours en avaient six. Le village n'était pas compris dans ces fortifications. Nous avons un plan de ce château avant sa démolition , qui est très-bien fait. La baron ie de Viviers a été possédée pendant plusieurs siècles par la maison de Salm. La terre de Viviers a été possédée par la maison de Salm jusqu'en 1597, qu'elle entra dans celle de Lorraine , par le mariage de François de Lorraine , comte de Vaudémont, qui. fut père du duc Charles IV, avec Christienne de Salm , fille de Paul comte de /Salm et de Marie le Veneur. Viviers— *w~Chicr* , village, cheflieu d'un ban que la Chiers traverse, trois quarts de lieues au-dessus de Longuyon.; il est composé de Viviers , Braumont et Revémont; diocèse de Trêves, bailliage de Longuyon , cour souveraine fondée en

1627} par Noël du Chêne, curé du lieu. Vivier s-les-Offroicourt ., village deux lieues au sud-ouest de Mirecourt, diocèse de Toul ; la paroisse a pour patron St. Evre. Viviers est du bailliage de Hirecourt , cour souveraine de Nancy. Seigneurs, le roi et M. de Sommièvre. Le Vivier* , village , ban et communauté d'Etival , à trois lieues de St.-Dié. Ce village est du district et de la juridiction spirituelle de l'abbaye d'Etival , ordre de prémontré. L'office de la paroisse se fait dans l'église abbatiale , en une chapelle particulière dédiée à la S té- Vierge en son Assomption. La paroisse du Viviers avait autrefois pour succursales les églises de Saint-Michel, de Nompatelise , de Saint- Rémi, de la Burgonce et de la Neuville lc*Raon-VEtappe , qui ont été érigées en vicairies. VOCHEREN.— Vocheren , village du diocèse de grèves , communauté de Mersweiller , bailliage de Bouzonville , cour souveraine de Lorraine. Ce village est mide Nancy; les seigneurs , sont , le roi erypartic avec le Luxembourg, à une lieue et

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.37% accurate

(489) demie au nord-est de Sierok, à six de Bouzonville. VOEL et BROVILLE. Voël village du - diocèse de^ Verdan , à une demi— lieue de l'étang de la Chaussée , quatre lieues au nord-est de St.Mihiel* Saint Gorgon est patron de la paroisse. ' Voël a pour annexe Doncourt~auxTemplicrs , dont • l'église a pour patron St. Maurice* AvUler église succursale alternative avec la paroisse de St. -Maurice, dépend de cette paroisse. Bro ville , hameau^ , communauté de Voêl , à une lieue d'Hattonchàlel. Voël et ses annexes sont du ressort dvbailliage de Saint-Mihiel , cour souveraine de NanVoid est très-ancien , et on le trouve dés le temps de Theutfride évéque de Toul , qui vivait l'an 627 , et qui obtint du roi Dagobert pour son église de Toul , le palais royal de No vient, situé dans le pays de Beden, sur un petit ruisseau nommé Viduê; Dédit etiam Rex (Dagobertus) interveniente- eodem venerando Anlislite (Theofrido) , fi&cum nominatum Noviantum in pago Bedensi super Jlaviolum Vidum cum Palatio regio et Ecclesiis ibidem constructis , et omni apparat u Ee— clesiaêtieo (1). Une chartre de Charlemagne de Tan 804^ lui donne aussi le nom de palais royal. Charles-le-Gros le nomme Nooientus ; et le roi Xibarles-le— Simple , , dans un litre de Tan 922 (2) , par lequel il confirme le privilège accordé par Charles-le-Cbauve , en faveur de l'église de Toul, lui donne le même nom : Villam Noviantum cum Ecclesià , omnibiuque appenditiis suis, cum rioulo nominato Vido per eamdem villam decurrente ad piscatiottem. Void est située dans le pays de Beden , m Pago Bedensi , qui eut dans la suite le titre de comté ; il s'étend sur les bords ' de la Meuse , et du côlé de l'occident vers l'Ornois et dans le Barrois. Commercy, Void et Sorcy étaient dans le pays du comté de Beden. On ignore l'origine de ce nom de Beden y car dans l'étendue de ce canton on ne trouve aucun nom qui approche de Beden , sinon Void , nommé anciennene reçoit le Cosné : partie France et partie . ment Novientum , et à présent Vodium ou Barrois ; cette dernière est du bailliage de] Vidwn. On trouve dans le Luxembourg la Marche, présidial de Langres, parle- 1 un pays nommé Beden ou Beda , qui se ment de Paris. M. Frimont en est sei- j trouve dans l'Itinéraire d\/Ethicus. L'ab*gneur haut, moyen et bas justicier. Il y baye d'Epternach dans le duché de Lua environ 16 habitans de la partie du ; xeinbourg , est siluée dans le. Beden: Barrois. j on connaît aussi Bedagova , situé dans le VOID. — Void est un bourg assez con- pays de Trêves, entre Andernach et Meyn, sidérable

, situé sur la petite rivière ou; et encore d'autres lieux , qu'il ne faut pas sur le ruisseau nommé Vidus , qui se dé* | confondre avec le Beden , dont nous parcharge fort près de là dans la Meuse. Le Ions, nom ancien de Void est Novientus , ou Novientum , ou même Nonentium ; mais je préfère la leçon qui porte Nooientum. cy, sous la coutume de Sainte-Croix de Verdun. On trouve des lettres des habitans de Voël et de Bro vil le, du 4 septembre 1389 ,, par lesquelles ils se mettent sous la protection de Robert , duc de Bar, moyennant un cens d'un franchart de froment et autant d'avoine , que chacun laboureur desdits lieux s'oblige à lui payer par an à la saint Martin ; et une livre de cire qui doit être payée par les autres habitans, qui ne sont point laboureurs. VOGECOURT. — Vogecourt , village du diocèse de Besançon , mi-partie avec la Champagne, à cinq lieues de la Marche, à une demi-lieue de l'endroit où la Saôf t j-Hîst. de Toul, p. 259. i) Histoire de Lorraine, tom. a« p. cl^xij. preuves. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.95% accurate

(4») I* bourg et le château de Void appartiennent an chapitre de la cathédrale de Toul, qui y a ordiiiairement un chanoine résident , qui y exerce , on fait exercer la justice dans le bourg et dans les dépendances, an nom dn chapitre. En 1926, les mêmes chanoines fie Tool, cédèrent au duc de Bar, la sauvegarde dn château de Void > et des lieux qui en dépendent (1), à charge de le rendre à la première, réquisition j de n'y faire entrer que dix hommes d'armes , do gré des chanoines , et de ne faire marcher en guerre aucun de leurs sujets , sans leur exprès consentement Le comte de Bar promit réciproquement aux chanoines de les défendre envers et contre tous, excepté le roi de France , l'empereur et les évéques de Metz et de Verdun, desquels il tenait des fiefk. Pour récompense de te saute-garde , on lui accorda sur chaque feu une mesure d'aToine , une poule et un sol tonlois. Le traité fut confirmé par Gonrade 9 légat du pape au concile de Mayence , où ~~ bourg dé Void , et de Jeter le siège dtr château , ce qui fut .exécuté dé eeueert arec l'emmuereûr Venceslas, qui était alors à Paria» Tout ced arriva en 1981 et 458*. En 1526 (1) , la goerra ayant recoud mencé entre Fempereur Charte» V et le roi de France y presque toute l'Europe se trouva dans l'obligation d'y prendre part. 11 n'y eut qu'Antoine duc de Lorraine f qui ' non seulement demeura dans une exacte neutralité*, mais refusa d'entrer dans la ligne du roi de France avec le pape, les Vénitiens , le roi d'Angleterre et le duc de Milan. Il prit aussi toutes les mesures pour éloigner la guerre de ses états ; et ayant eu avis que le roi de France avait donné ordre à ses troupes de Champagne , d'entrer sur les terres des trois évéchés de Toul , > Metz et Verdun , il donna avis aux chanoines de Toul , qn'un corps de Bourguignons marchait en diligence pour se saisir de leur forteresse de Void ; qu'ils n'avaient qd'un seul moyen de les empêcher.; qui vu Eudes de Sorcy, évéque de :Tonl ', ; **«* dt la lui livrer pour la défendre. avait été invité , avec les prélats d'Aile- L'évéqne Hector d'Aflly, quittait alors à Nancy, sollicita les chanoine* ^accepter l'offre du prince j ils lé firent et consentirent que Philippe de Monson y entrât magne. Pendant le grand schisme d'Occident, Jean de Neufchâtel, évéque de Toul, et le chapitre de Ta même ville ,* suivirent l'obédience de dément VII j pendant que la plupart des bourgeois suivaient le parti d'Urbain VI > aussi bien que l'empereur Venceslas. Ce prince envoya ordre a son capitaine général , de» tilles de Luxembourg et de Thionvillé , de déclarer la guerre à l'étêque et

aux chanoines de Toul. Après diverses hostilités , Hué d'Aotel i sénéchal de l'empereur Venceslas , vint avec mille lances assiéger le château de Void , qui appartenait aux chanoines. Ceux - ci eurent recours au roi de France , comme protecteur de leur église j qui dépêcha au bailli de Cbaumont, de faire commandement au sénéchal de Luxembourg d'évacuer le (i) Hist. de Lorr. t. 3. p. 87. au nom du duc Antoine. L'évéque Hector d'Ailly en usa de même pour sa forteresse de Liverdun ; il la mit entre les mains de Philbert de Haraucoort y ce qui empêcha que les troupes dé France n'y entrassent et ne s'en servissent pour engager le pays dans la guerre. En 1300} René II, due de Lorraine, père dn duc Antoine, avait demandé aux chanoines de Toul, qu'ils lui vendissent le château de Void , dans la crainte t|te les Français n'y missent garnison* I* chapitre s1en excdsâ -, et le duc se sàm't par surprise de la forteresse , et y fit entrer Colignon de. Ville avec cent eiuqua*te hommes; il s'empara est même tenu* du château de VicJterey, sous prétexte m (1) Histoire de Lorraine, terne r. usge1 5a«. 5*3. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 15.24% accurate

(491 «te révise) de Ton). Le P. Benoît dans «on Histoire dès évéqnes de Toul , page 1k , dit ipe les aventuriers conduits par Pierre de Bar , assiégèrent te château de Void Vert les années 1372 et 1575 , mais inutilement ; il ajoute que Jean , duc dé Lorraine , et fiobert duc de Bar, forent aussi obligés en 1578) de lever le siège qu'ils y avaient mis. Le damoiseau de Commercy et le comte de Ligny ne furent pas plus heureux dans les tentatives qu'ils firent en 1385 , pour surprendre cette place. En. 1545 , l'empereur Gharles-'Quint envoya un corps de troupes Espagnoles dans l'é?éché de Toul, avec ordre d'attaquer la forteresse de Void , si on leur en refusait l'entrée(i). Le chapitre exact à observer la neutralité, ordonna au prévôt chanoine qui y commandait, de tenir bon. Les Espagnols tâchèrent de s'en rendre maîtres par la forée ; mais la valeur du chanoine rendit fetlrs efforts inutiles. Le cardinal dé Lorraine , le duc de Guise et le comte d'Aumale , envoyés de la part du roi de France, vers le. même chapitre de Toul, le sollicitèrent virement d'accorder la liberté d'y faire entrer garnison Française, mais ils trouvèrent dans les chanoines k même fermeté qu'ils avaient fait paraître lorsque l'empereur leur avait fait pareille demande. Le comte dé Lignéville eu 16*50 , s'empara de la forteresse de Void , qui était L'église paroissiale de Void est Bâtie dans le château. Cette place , sur le pied où sont les choses ,' et de la manière dont on fait aujourd'hui la guerre , ne peut plus passer pour urié forteresse de défense ; elle est de forme quadrangoTaîre y flanquée de bonne* tours, avec des rossés remplis d'eào. Il est Croyable' que ce château avait été bâti par les Romains r puisque les rois d'Austrasie de la première race le possédaient, et eh firentprésent â l'église de Toul. 9a situation; sur la route de France le rendait important pour défendre l'entrée de ee royaume. Il est à quatre liettes de Toul et à une nonne de Commercy, à mille pas de la Meuse, L'évéque et les chanoines de Tout le possédèrent jusqu'à ce que les rois de France ayant soumis les trois évécjiés sous leur obéissance , ont supprimé toutes cespetites souverainetés qu'on voyait dans le Paya- / . Il y a dans l'église paroissiale de Void quelques chapelles érigées en titres de bénéfice. L'hôpital , dont le revenu est Uni à celui de la ville de Toul. Il y a à Void trois papeteries.' on y tient marché tous les samedis, et vingt foire» par an; ce bourg contient plus de trois cents feux. Langort est un village ruiné, voisin de Void , dont il ne reste qu'une chapelle : ou église, et le moulin nommé encore Langort. Laye

y Layum , est un petit village du diocèse de Toul , entre Foug et Pargneydéfendue par quelques troupes Françaises y de la part du marquis de la Ferté. sur-Mexisé, à deux lieues de Toul , bailLà même année , M. de la Ferté ayant liage de Commerc> . L'église a pour paété blessé au siège de Ligny, laissa le fron saint Remy. Ce lieu se nomme ordicommandeiuenf de l'armée à Falkeistein , nairement Lar-Saint-Reniy-cn-flaye , fort colonel Allemand , qui âtla assiéger le différent de LùyeSaint-Christophe près château de Void, ou le côlorief Gar- Nancy. nier commandait ori corps de Lorrains , Oarches'ou Orcades près de Vaucouqtii se-défendirent avec beaucoup de vi- leurs. Voyez Ourches. gueui*; mais Garnief ayant été pris la gar- j Odelric ou Udalric fils de la comtesse nison fut obligée de se rendre prisonnière , Eté , était â ce qu'on croit de race royale, de guette. (*)HtedeTttt p. 34. 6*4. descendu de St. Arnoul, il est mort archevêque

The text on this page is estimated to be only 19.26% accurate

(*»2) sur le Madon , ban et paroisse d'Ecle , à deux lieues et demie , et du bailliage de Daraey-ea-Vôges ; cour souveraine de Nancy, diocèse cje Toul. VOID-DE-G1RANCOURT (lb> — Est un village situé sur un ruisseau , au ban et de la paroisse de Girancourt , à cinq lieues de Darney, deux et demie d'Epinal. VOINEMONT.— Voinemont, Ventlûmons , village du diocèse de Toul , à droite du Màdon , une lieue an levant de Vézelise , bailliage de la même ville. L'église a pour patron St. Etienne. Lèmainville est anoexe de Voinemont , l'église a pour patron St. George. Marquisat d'Haroué. VOUS VILLE.— Voinville, ou Woinville, ou Wainville, village du diocèse de Verdun , deux lieues au levant de Saint-Mihiel , à la source du Madîn , marquisat d'Hrudicourt , bailliage de St. vrensis ou Vaorinsis9 ou Vabrensù on Vaprensis Pagus, le pays de Vowre, Ce pays est un des plus fertiles de la Lorraine , et s'étend du midi au nord , entre la Meuse et la Moselle 5 il n'est point arrosé de grandes rivières, mais de plusieurs ruisseaux ou petites civières , et a quantité de d'étangs très - poissonneux. On peut croire que le nom de Vepria , lui vient deshalliers , ronces et épines , Vepris , dont ce pays était autrefois couvert. Mais aujourd'hui il est très-bien cultivé et contient un grand nombre de villes, de bourgs , de villages et forêts. Les plus remarquables des lieux renfermés dans l'étendue de la Voivre, sont : jépremont r Hattonchâtel , Slcnay, la Tour-en-Vei~ vre y Malaiour, Fresric-en~ Voivre , Jp7gneulle— en— Voivre 9 Viéville, fVoèlT Àviller y Doncourt — aux ■— Templier* 7 Saulx — en- Voivre , M ar cheville , Mai'Jtibiel', cour souveraine de Nancy. S\.\zerezy Parey, Harville , Moulotte , ^PuPierre est patron de cette paroisse. On donville-en-Vowre , Confions, Bellancompte en ce lieu environ trente habi tans. Un nommé Hugues Maulgarniz d'Apreroont, fît un échange, au mois de mai 1234, avec l'abbé Drogon et les religieux de St.-Mihiel , de tout ce qu'il possédait à Voinville. Beuve ou Beuvin , xjui consomma l'établissement du collège de la Marche à Paris et qui l'augmenta , était né a Voinville. Il était avocat au parlement et recteur de l'université ; il fit bâtir le collège sous le nom de Guillaume de la Marche , fondateur et son ami. Il y établit six places de boursiers étudians , qui doivent être de Voinville , Buxières et Buxerulle. Beuvin mourut le 8 avril 1432 , et fut inhumé dans le chœur des carmes de la place Maubert. On dit tous les jours dans cette église une messe , pour le repos de son âme ; et comme elle se dit

dès le point du jour , ou l'appelle la Messe du Cliquet VOIVRE (là).— La Voivre, en latin Vepria ou Vebria, d'où l'on a fait Vacourt , Bullion y Fleury - en - Voivre f Essey, Nonsard, la Marche , autrefois Jlatz , Saint-Benoit en-Voivre , Norroylé-Sec, Dompairc-cn- Voivre , Val-enVoivre , etc. La Voivre est située entre le pays Verdunois , le Toulois , le Scarponois r le duché de Mosellane et le pays de Carmes ', entre les rivières de VOttein ou Ostein , de l'Orne et du Cher 4 11 comprenait dans son étendue une partie du Toulois , du Verdunois , du comté de Castre , du Scarponois et du pays de Carmes ; ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait été partagé en deux comtés, Dans le partage des provinces fait en-, tre Louis-le-Germanique et Charles-leChauve en 870 , il est fait mention des deux comtés de Voivre, Vavrenses Comitaius II. Ces deux contrées nous sont connues sous les noms de grande et petite Voivre. Dans un titre d'Adalberon éfèque de Metz, pour l'abbaye de Goree, de l'an 933 , Dom-Martin est dit être situé dans le pays de Voivre: Inpago JVavrmu Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.98% accurate

(4M) Ecclcsiam unam , quœ dicitur ad Dontnum-Martinum* Saiut Grégoire de Tours (i), rapporte que du temps de saint Airy, évêque de Verdun , c'est-à-dire en 588, Ursion e» Berthefroid , qui avaient conspiré contre le roi Cbildebert et contre la reine Bru-' nehaut sa mère, se retirèrent dans le château de Voivre , infrà castrum Vubrense, quod fitlœ UraionU propinquam erat , sur une hauteur où était une église dédier à saint Martin. Quelques-uns croient que cette haute montagne est apparemment celle de Huo , au-dessus de Bouzey, à trois lieues de Verdun sur le chemin de Metz, où était l'ancien château de Voiyre , et où il y a une église de Saint-Martin de la paroisse d'Esparges. D'autres disent que c'était l'église de Saint-Martin sur la montagne de Saint- Valfroy, à deux lieues d'ivoy, dans laquelle Ursion et Berthefroid furent attaqués par les troupes de Cbildebert , commandées par Godegisile. D'autres tiennent que le Vabrense castrum dont il s'agit, était situé sur la montagne on l'on a depuis bâti Hatton- château. G ri mon, disciple de saint Paul évoque de yerdu,n , légua à l'église de Tholey, la terre de Frêne en Voivre. Hatton évéque de Verdun, enrichit '«on église en dounant aux évéques ses successeurs , une partie du comté de la Voivre, qui était de son patrimoine. Dans une chartre 'de" l'empereur Charlemagne , la Voivre est qualifiée du titre de duché, et on y met Ivoy et la forêt de fVavra , qui était près Stcnay, et où l'on tenait que saint Dagobert avait été mis à mort. Les anciens titres . parlent aussi de la forêt royale de VoiTre , et de Foresta regia Ermandia , apparemment de la forêt nommée le Buis de la Reine, connue encore aujourd'hui près l'abbaye de Rengéval , au jnidi de la Y«uvp\ < n pi ut consulter M. Adrien Valois : Nolilia Galliarum au titre Vabrensispaguê. (i) Grrg. Turon. 1. 9. c. 10. La Voivre comprend la partie du Barrois, qui renferme les bailliages d'Élainy Briey , Longuyon et V'iller - la :,- Montagne, On trouvent plusieurs lieux qni portent le nom de Voivre : comme sont la Voivre, \illage du ban d'Urbache, sur la Meurlhe, une lieue et demie au-dessous de SaiutDié, du district de l'abbaye de Moyenmoutier, annexe de la paroisse d'Urbache, bailliage de Saint-Dié, cour souveraine de Nancy. La Voivre , censé 1 qui appartient à l'abbaye d'Àutrey, communauté deGlonville. La Voivre , autre censé, communauté de Charmes. ' La Voivrelle, village de la mairie de Ste-Marguerite, et de la paroisse de Coinche, une lieue et demie au sud-est de Sf.Dié, du district ecclésiastique et bailliage de la même ville. VOMÉCOURT. — Vomécourt, V 0/mericuria

, village du diocèse de Toul , bailliage d'Epioal, cour souveraine de Nancy, à une lieue de Remberviller. L'église a pour patron St. Martin; seigneur, le roi. Dépend Xaronval, village sur le CouIon , une lieue et demie au couchaut de Charmes, à deux lieues de Mirecourt. Il y a une église dédiée à saint Nicolas. L'ancien nom de ce village est Charonvaux, et on prononce Charonval : il y 0 une chapelle au-dessous du village. Le savant père Nicolas Abram jésuite , nrfquit à Xaronval, en 1589. Bailliage de Charmes , cour souveraine de Nancy. Dépend Pont-sur-Mddon y village au pied duquel Coule la rivière de Màdon , une lieue et demie au-dessous de Mirecourt, • bailliage de la même ville $ il y a un oratoire. Dépend encore Bétoncourt , village sur le V'àdon , à une lieue de Mirecourt,. même bailliage, cour souveraine de Nancy. Seigneurs, le roi et le chapitre de Remiremont. VOMÉCOURT-- SUR - MADON.-. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 13.93% accurate

Vomécoort-sur-Màdou , village Gîrecourt; sept lieues aa nord-est de Darney« Ce village est du diocèse de Tpul ; une partie de Vomécourt est de la juridiction du bailliage de Darney, l'autre partie est de la prévôté commune de Bompaire. VOGE, ou VOSGE, ou VAUGE (la). — La Vôge , pays et montagnes fameuses

The text on this page is estimated to be only 13.77% accurate

bete* sauvages que de* hommes, tout présent ruinée j Andlaw, devenue chacouvert de bois et de forêts îmtaeiises , pitre de nobles cbanoinesses , dont l'ab^ Hiérissé de rochers , inondé d'eaux croo- besse est princesse da Saint - Empire ; pissantes , qui en rendaient l'accès et Hadach , Saint - Quirin , Porsay , ou l'habitation presque impraticables , rem- Poussey, chapitre- de nobles chanolnespli d'ours , de beeufs-sauvsges, de cerfs, ses> etc : ec de toutes sortes d'animaux et de rep- ! Les villes de Luxeuil , Bemiremont , tiles. Quelques solitaires qni s'y retire- Saint-Dié, Remberviller , Badonvilkr, rent vers ce tempsrlà , y attirèrent peu à Baccarat , Bruyères , Epinal , Senonea , peu des imitateurs de leur vie retirée, Munster, Kaysersbcrg, Arches , Chalelqui commencèrent à défricher ces vas- sur- Moselle, Munster, Turkeim, Saintetés forêts; ils y fondèrent des maisons Marie- aux --Mines, Gebvîller, Tbann , religieuses , dont la sainteté engagea les Stulzbacb , et une infinité d'autres $ surpeuplés voisins à venir défricher ces can- , tout dans la partie orientale de ces montatons, gnes, comme: Saverne, Berkeim, AnCes choses sont bien changées de face dlaw , Bar , Obernbeim , Phalsbourg , depuis le septième siècle. Ce pays an- , Sarverden , Bitcbe , Sarrebourg , Dastrefois si inculte , est aujourd'hui habité, bourg ou Dabo, Lutxebourg, cto. cultivé , défriché , rempli d'abbayes très- j Les montagnes de Vôge donnent le célèbres , de villes , de bourgs , de vil- nom à une province dn duché de Lorrailages , de hameaux , et d'une infinité de ne , qui en comprend la plus grande parcenses et de métairies, qui le rendent un des meilleurs cantons de la province. On y voit des eaux chaudes , à Bains , à Plombières , à Luxeuil , dont l'usage est très - salutaire pour plusieurs maladies : il y a encore des eaux ferrugi- < neoses , comme à Stôlzhack , à Moyenmoutier, à Senones et ailleurs, qui ne sont pas moins utiles et salutaires j des mines d'argent , de fer et de cuivre : dans le Val de Ste-Harie-aux-Mines, et ailleurs, il se fait un commerce très- considérable de bois de chêne et de sapin/ de bœufs , de laitage, etc. Ge qui fait le principal ornement du pays de Vôge , sont un grand nombre d'abbayes fameuses , dont la plupart ont subsisté avec splendeur : telles sont les abbayes de Luxeuil , Bemiremont , Epinal, devenues chapitres de chanoinesses nobles j Saint-Dié , autrefois abbaye, devenue insigne collégiale; Senones , Moyenmootier , Btival , Boùmouticr ou Saint - Sauveur, depuis transférée à Domèvre ; Murbach , dont l'abbé était honoré

du titre de prince du SaintEmpire ; Munster - en - Grégorienthal , Pairis, Haute -SeiUe, Offonville, à tie des frontières méridionales : elles 1e donnent aussi à un arebidiaconé du diocèse de Toul ; c'est le cinquième de ce diocèse. Il est 'fait mention de l'archidiaconé de Vôge, dès le treizième siècle. Cet arebidiaconé est partagé en quatre doyennés , savoir : Bemiremont, Epinal , Joroey et Portas, ou Poussay. On connaît encore une autre forêt nommée Vosge , Silva Vogagiu, dans le diocèse et le territoire de Laon , où est bâtie la fameuse abbaye de prémnntré chef de cet ordre. Nous terminerons cet article de la Vôge par quelques remarques rapportées à k fin du dernier tome du dictionnaire géographique, de M. de la Martinière de l'édition faite à Dijon en 1741. Selon l'auteur de ces remarques , les montagnes de Vôge commencent du côté de Mirecourt et de Charmes en Lorraine , d'où tirant au sud-est jusqu'à BeJfbrt , elles se recourbent tout d'un coup , %£près avoir embrassé les sources de la Moselle, du côté du nord, jusques vers Contenta', où ces montagnes sont terminées par le confluent du fihin et de la Moselle. Cettechalne de montagnes sépare comme Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.01% accurate

(493 nous l'avons dit , la Lorraine de la Franche-Comté , du comté de Montbéliard , et du Sontgaw , dont elle est bornée au midi ; au levant l'Alsace lui sert de limites , et la Lorraine au couchant : de là les montagnes de Vôge traversent le Bas-Palatinat , et vont se terminer au confluent de la Moselle et du Rhin, qu'elles laissent au septentrion. Ces montagnes sont proprement renfermées entre la Moselle et le Rhin , à l'exception d'une partie" du coude qu'elles font en Lorraine, mais dans une distance inégale de ces deux fleuves; De M irecourt frontières de Champagne et de Franche- Comté, où commencent les montagnes de Vôge , elle passent par Dompaire, Ville-su r-lllon , Plombières, Fougerol ei Remiremont ; de-la à Belfort, où faisant coude autour des sources de la Moselle, elles s'étendent par Moïsevaux , ou Masmwuter , Saint-Amarin , Tannes et Cerney-sor-la-Thur \ Munster, K.eysersberg, Marieckirch, ou Sainte- M arie-aux-Mines , là principauté de Salm , Phaltzfoourg ,Kronnweyssembourg, Berzabern , ou Saverne , Landau , Newstat, Franckenstein , Wachènheim , Rochenhausen , Wolstein , Meysenheim , Ulm, Creutznach, Soberhdm , etc., toutes. villes du Palatinat du Rhin , jusqu'à Coblentz, ville de l'électorat de Trêves. Les montagnes de Vôge se divisent à Turkheim dans le Palaiinat, et il s'en détache une chaine nommée Donnersberg y montagnes dn Tonnerre, ou simplement par abréviation Dorsberg, qui tombe à Oppenhelm sur le Rhin, qu elle continue à côtoyer jusqu'à Coblentz. On pourrait encore considérer comme une branche des montagnes de Vôge cette chaine de montagnes , qui de Plombières et de Fontenoy , s'étend au couchant par Aigremont , Choiseuil , Montigny-le-Roi , etc., ju6qu'eh Champagne d'un côté ,* et de l'autre dans le duché de Bourgogne, où elle forme ce qu'on appelle le pays des montagues , dont les principales villes sont Châtillon , Bar-sur-Seine , Arsey) le-Duc , etc. Il semble que Jules-César a regardé cette chaine de montagne*, comme faisant partie des moutagnes de Vôge , lorsqu'il a dit que' la Meuse sort des montagnes de Vôge, dans le pays des Lingoniens ou de Langres : Mosa pro/luit ex monte Vogeso, qui est in fi-* ni bus Lingonum. En effet Langres est situé dans cette chaine de montagnes où se trouvent les sources- de la Meuse , de la Marne , de l'Aube et de la Seine ; savoir : en Champagne , celle de la Meuse vers Montigny-le-Roi et celles de la Marne et de l'Aube , aux environs de Langres ; et dans le duché de Bourgogne la source de la

Seine, auprès d'un bourg du pays des montagnes , nommé Saint-Seine , où il y a une abbaye de bénédictins. VOUTHON-LE-HAUT. — Vouthonle-Haut, Vothonium superius , village du diocèse de Toul , situe deux lieues au levant de Gond recourt , à une demilieue de l'endroit où la Saône . reçoit le Cosné ; bailliage de la Marche , présidial de Châlons , parlement de Paris. Vouthon-le-~Bas , Vothonium inferius, village situé auprès de Vouthon-le-Haut, même paroisse , dont il est annexe , avec une église sous l'invocation de saint Etienne. M., le marquis , et M. le chevalier Dessales son frère sont seigneurs hauts, moyens et bas-justiciers de ces deux villages. L'église paroissiale de Vouthonle-Haut est dédiée à saint Sigismond. Il y a dans ces deux villages plus de cent nabitans. En 1333 le 7 août , Simon de Paroye, chevalier , seigneur de Marchéville , déclare tenir en fief et hommage du comte de Bar à cause de sa châtellenie de Gondrecourt , la moitié du ban et finage de Vouthon-le-Haut. Il y a à Vouthon-le-Haut un château qui fut assiégé en 1635, par le maréchal de Gassion. VOUXEY. — Vouxey , Vouxeium , village au confluent de la Vraine et de la Verre , deux lien es au levant de NeufDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 16.46% accurate

(497) des comtes de Cbiny. Elle s'attacha' aux ducs iie Bar dans le XIVe siècle , dont château, diocèse de Tool, la paroisse est dédire sous l'invocation de saint Laurent. Vouxey est du bailliage de Neufchâteau , sous la coutume de Lorraine , cour souveraine de Nancy. Cette terre appar- vice des ducs de Lorraine ; devenus 'iftics tient à la maison de Bassompîerre. de "Bar , après la -mort du cardinal Louis Dépend Cour celles , village près de de Bar. # Châtenoy , à deux lieues de Ncufchâteau. *La 'maison de la Vaulx posséda "sous Doiaincourt , villages deux lieues de nos ducs les premières chargés A* Nèufchâteau , où il y a aussi uue eba pelle sous l'invocation de saint Genêt , martyr. Dépend encore Imbrecourl où A mb recourt , village sur la Verre , deux lieues au levant de Nèufchâteau, communauté de Vouxey. VRECOURT.— Vrécourt, Fericicûrïa du Ful/erici-curtis , village considérable sur la rivière de Mouzon , enclavé dans ïe bailliage de Bourmpnt , à deux lieues de celte ville , quatre de Neufchâteau , situé au pied de la ville de la Motte. Bailliage de la Marche , parlement de Paris , sous la coutume du Bassigny; diocèse de Toul. L'église paroissiale a pour patron saint Martin. Il y a en ce lieu deux sœurs de)a charité , pour avoir soin des malades et pour instruire Jes jeunes filles. Seigneurs , messieurs de la Vaulx , en faveur desquels le duc Ilenri 11 , érigea la terre de Vrécourt en baronie le 26 septembre 1612 ; le duc Lcopold l'érigea en comté le 12 avril 1725. Il parait qu'anciennement la terre de Vrécourt appartenait pour moitié â l'abbaye de Morimont , et que l'autre moitié était partagée entre les maisons de Choiscuil et de Bignccourt. Renaud de Bignécourt et Arnaud de Choiseuil , vendirent Vrécourt par contrat du 25 septembre 1524 , à Honoré et noble seigneur Errard de la Vaulx , chevalier, seigneur dé Gironcourt. La. maison , de Laval o\\ de la Vaulx est aussi ancienne qu'illustre ; elle tire sou origine, selon le P. Bertholet dans son histoire de Luxembourg , de celle nos ducs les premières charges vd« leur maison , et jouit des pruiréges de Vaurienne chevalerie. Cette maison porte pour armes d'azur écartelé au premier et Quatrième à deux truites adossées d'argent , cantonné de croix croisctlées- aii pied fiché d'or , au deux, et trois de sable, à trois tiers d'argent , et sur le tout de sable à trois tours d'argent , surmonté d'un casque avec son lambrequin et une couronne murait , avec cette devise : Tout par amour. Quant au village de Vrécourt , nous croyons que son non} latin est Fulfericurth , rappelé dans #un titre de l'abbaye de Seno)ies de l'an li_73L et

dans un autre 'titre de l'an 1033', donné en faveur de l'abbaye de St. - Bénigne de Dijon. Çc qui me confirme dans cette opinion, c'est que les donateurs de cette terre, sont tous deux de la maison de Lorraine; l'un est le comte Gérard , fils, d'Albert d'Alsace , et l'autre Gérard d'Alsace , fils de Gérard d'Alsace", premier ,-duc héréditaire de Lorraine, et b*up Vrécourt est situé sur le Mouzon , pas loin de la comuianderic de Xugnci. La seigneurie de Vrécourt comprend les villages d'Ozières , d'ÏIloud et sa maison-forte , Vaudoncourt et sa maisonforte , la Vacheresse et la Bouillie. Il y a en ce lieu des forges considérables, et des tanneries. Il y a marché une fois par semaine, et quatre foires pendant l'année. On voit sur le ban de Vrécourt, en tiraut vers le village de Nijon , un canton appelé Ferrière , que l'on croit être l'emplacement de quelque açcicu édifice dès Romains ; on y a trouvé deux ins52 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.55% accurate

(498) criptions, plusieurs urnes, beaucoup dt médailles , des débris de colonnes et de chapiteaux fort beaux. En 1720 , on y trouva deux espèces de cloches entières, faites en forme de timbre de pendule : on y découvre encore quelques anciennes flèches et autres armes antiques. Ce canton est assez étendu , la terre est de différente espèce, noire et brûlée; on y aperçoit les fonde mens de quelqu'édiTuilerie Colliaux , le moulin de Failly et dépendances. Ces lieux suivent la coutume de St.-Mihiel. w. situé sur était autrefois considérable. VRONCOURT. — Vroncourt, ou Vcroncourt , Veroncuria , village du diocèse de Toul, à une lieue au sud-ouest de St.-Thiébaut , à quatre et demie de la Marche, bailliage de cette ville; présidial de ChàlooV, parlement de Paris : le roi en est seul seigneur haut justicier, M. Baconval y a dés droits seigneuriaux et un château. La paroisse a pour patron St.-Médard. Vroncourt-tur-Brenon. Vroncourt, ou Veroncourt-sur-Breuon , village du diocèse de Toul, à un quart de lieue de Vézelise, bailliage de la même ville, cour souveraine de Lorraine; l'église est dédiée à Notre-Dame dans sa Nativité. Cette cure était une dépendance de Forcelles-Su-Gorgon et fut érigée en cure en 1606. . VULMONT,— Vulmont, petit village du diocèse de Metz, autrefois Almont\ situé près, la cote de Delme, à trois lieues et demie au nord-est de Nomeny. La plus grande partie du ban de Vulmont est du pays Messin , la partie Lorraine est du bailliage de Château-Salins^ cour souveraine de Nancy. Vulmont est annexe de Fauville et de Sailly alternativement, et par année; Fauville et Sailly sont villages d'évêché ; il y a dans Vulmont une église sous l'invocation de saint Nicolas. Ce village est composé de douze ou treize habitans ; il y a en ce lieu une ' tour fort ancienne presqu'entièrément ruinée, qui appartient à messieurs Protin. De Vulmont dépendent Bèrupt > la la Sarre, à une lieue ou environ de la ville de Sarre-Louis , dans le comté de Nassau-Sarbruck , entré les terres de France «et de Lorraine , fut fondée en 1135, par Giselle, veuve de Frideric comte de Nassau-Sarbruck , du consentement de son fils, Simon , fil avec l'approbation et par le conseil d'Adalbercn archevêque de Trêves , qui confirma la même année ce nouvel établissement. Le pape Eugène III, en fit de même la même année. L'église de ce nouveau monastère fui consacrée par l'archevêque Adalberon en 1157. Le premier abbé de Wadgasse est Walframe , auparavant religieux de l'abbaye de prémontré , qui gouverna l'abbaye depuis 11?5 , jusqu'en 1158.

Les ducs de Lorraine ont autrefois prétendu que l'abbaye de Wadgasse faisait partie de leur souveraineté. Je trouve en effet une Jettre de Seifride Hultzling abbé des religieux de cette abbaje, en date du 11 janvier 1571 -, par laquelle ils reconnaissent le duc de Lorraine pour leur souverain , le supplient de vouloir agréer et approuver l'élection de l'abbé moderne comme originaire de son pays. Les contestations concernant la souveraineté sur l'abbaye de Wadgasse (1) , furent terminées cette même année > par une transaction faite le 25 août 1581, par laquelle le comte Philippe de Nassau-Sarrebruck se déportait au profit du (i) Gaftolaire de Lorr., p. 891. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.04% accurate

(499) doc Charles III de Lorraine , de ses pré- mains il y avait sur celte montagne nie tentions sur les* abbayes de JLongevi lie et forteresse, où les payens allaient adorer de Frauvenlaulhren , et sur quelques autres lieux ; et le duc réciproquement se déportait en faveur dudit comte des droits qu'il prétendait sur les abbayes de Herbieshem , do Wadgassen , et sur les dîmes de quelques villages des environs , et en outre il transporta audit comte seize muids de sel de reftte sur la saline de Dieuze. L'abbaye de Wadgasse a beaucoup souffert dans le XVI* siècle , par les désordres des paysans hérétiques révoltés, qui chassèrent la plus grande partie des religieux. Le révérend père Hermant Mertz, abbé de Wadgasse, rétablit en 1714, Padoration et le culte public de l'eucharistie , que les princes de Nassau-Sarbruck , qui «ont protestants, avaient défendu depuis près d'un siècle. Ce rétablissement se fit par une procession solennelle. La prévôté de Haguenau dépendait autrefois de l'abbaye de Wadgasse , mais cette prévôté ayant été ruinée par les guerres , et saccagée par les hérétiques , les religieux qui y demeuraient, furent obligés d'en sortir, et se retirèrent dans l'abbaye de Tous-les-Saints , ôfans la Forêt-Noire. ' Le prieuré de Mertzick (Marce'ium), dans le bonrg du même nom , chef-lieu d'un bailliage Lorrain , dépend aussi de l'abbaye de Wadgasse ; il est desservi par des religieux prérnootres. Ce prieuré fut donné à Walframe, premier abbé de Wadgasse, par Hillin, archevêque de Trêves en 1156* Dépend aussi de Wadgasse la prévôté ou prieuré de Kleinbouckencigt. WALFROY (Saint), abbaye ruinée. — L'abbaye de St.-Walfroy fut bâtie par le saint' de' ce nom , vers la fin du sixième 'siècle, sur une haute montagne à une lieue et demie d'Yvoy ou Carignan , dans le diocèse de Trêves. Du temps des Bounc divinité connue sous le nom de Diane d'Ardenne (^). Le diacre Walfroy, ou Wulfiliœ , Lombard de nation , s'étant retiré sur cette montagne, il y éleva une colonne auprès de l'idole même, sur laquelle il demeurait les jours et les nuits debout et nu pieds en prières; souffrant de grandes douleurs, exposé aux injures de l'air , à l'exemple du fameux St.-Siméon le Stylite, qui avait édifié l'Orient par une vie de même genre : car pendant l'hiver il était saisi d'un tel froid, que les ongles de ses pieds se fendaient et tombaient d euxmèmes, outre que l'eau qui coulait sur sa barbe, s'y gelait par la rigueur de la saison , et en pendait comme des chandelles. Sa nourriture était un peu de pain avec des légumes et sa boisson Nde l'eau. Walfroy gémissait cependant de voir les

payens se prosterner aux pieds de l'idole de Diane ; il se mit à leur prêcher que cette idole n'était rien. Ses exhortations ne furent pas sans effet, il gagna plusieurs habitaos du pays, et les ayant convertis à la foi , il les engagea à renverser eux-mêmes l'idole. Ce saint homme était descendu de sa colonne pour aider les nouveaux convertis à briser leur idole ; après avoir fait cette bonne œuvre, il y remonta; mais saint Magnerie, évêqué de Trêves, étant venu le visiter accompagné de quelques autres évêques, ils lui remontrèrent, que la voie qu'il suivait n'était pas bonne , qu'il n'était pas comparable à Siméon d'Antioche , qui a vécu sur une colonne , ni capable de mener une vie si austère , à cause de la rigueur du climat : descendez donc lui dirent-ils , au plutôt et demeurez avec vos frères , que vous avez rassemblés ici. St. Walfroy se'rendit à ses raisons il descendit «de la colonne, et taodi; qu'il s'entretenait avec l'évêque de Trè(i) Gregor. Turon. 1. 8. c. i5i. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 12.88% accurate

(800) v , < «Ut**ci 4U > renverser ; la cbloaae , I subsista ; mais ayant été «ailé et l'église refaite en > cendres, les reliques du aaint ^t obligea ^Watfwycà «dem*«rer ^arec «es •arènes >«d ans le : monastère. %Saiût Grégoire de ^Toars, accompagné tfe Félix ambassadeur de 'Contran roi^lec Bourgogne , fit en 555 , on voyage àCobleritz., où Cbildebert roi d'Austrasie 'tenait sa cour; il' passa par Ivoy et se détourna pour aller voir St.'Walfroy «tir la montagne C'est delà bouche même *de ce sain* , qu'il apprit les circonstances :ëe sa vie, 'Le jour de la naissance ^dc saint »Wb1froy, aussi bien que celui de sa mort sont inconnus.* Ce qu'il y l a de certain, c'est que -Grégoire 'de Tours le vit en 585 , et qu?alors il -y avait plus de vingt ans qu'il professait la vie solitaire. Ce saint m ou ni t dans un âge avancé , et fut enterré dans l'église de St.-Martin , qu'il avait fait bâtir, laquelle depuis ne fol plus appelée que. saint V/alfroy , par les miracles qni s'y faisaient par son intercession ; ce qui ys attire encore des peuples éloignés , le 1" juillet jour de son anniversaire. St. Waïfroy , des les premières anneestiesa retraite avait fait bâtir un monastère et une église , sur \& monta£ue où il s'était retiré. 'Le roi Childebért y avait beaucoup contribué , ainsi que l'éveque St. Magne rie. Le monastère a fleuri pendant plusieurs siècles, et la règle qu'on y* suivait était cell? de St.'JBenoit Ce monastère subsistait encore en 979 , lorsque Albert , archevêque de Trêves , pour mettre les reliques de St. 'Walfroy en sûreté , les -fit transporter solennellement en la ville d'Yvoy. Les guerres fréquentes au dixième siècle entre les empereurs et les rois de France, ruinèrent tous ces cantons et le monastère de St.-\Valfroy . _ fut renversé et abandonné. Depuis ce!,es Qotlis, les Normands et les >Vandatcmps-là il ne s'est plus relevé , et il n'eu , *« avaient ravage cet endroit , avec une Testa qu'une église paroissiale, sous le nom cruauté et une férocité jusqu'alors inde St.-Walfroy. connue. Quant aux reliques de St.-Walfroy , WALLECK. — Walleefc, hameau deux elles furent conservées dans l'église de ce lieues au sud-est do Bltehe, diocèse de nom, tout ie temps que le monastère Metz. «Il est -siuao au , pied d'un rocher, forent miraculeusement conservées. , et ou les trouva après l'incendie , entières dans leur chasse. Lvbert archevêque de Trêves , touché de ce prodige , forma le dessein en 980 , d'en faire la translation dans la viHe d*Yvoy Tout le clergé et une foule innombrable de peuplé assistèrent à cette cérémonie. Depuis cette translation , et les fréquens ravages de la ville

d'Vvoy, on ne sait ce que sont devenues ces reliques; et il ne. reste que le lieu de la sépulture de saint Walfroy sur la montagne. 'Celte montagne est à trois lieues de Montmédy et à dix-sept de 'Metz, ii n'y reste plus actuellement qu'un -ermitage avec une chapelle à l'endroit où le saint a été inhumé; la dévotion" des peuples .n'en est pas moins grande. An pied de la 'montagne* de 'S t. Walfroy est situé' le village de la Ferlé, sur la rivière de Chier , à deux lieues et demie de Montmédy. On traverse ce village pour entrer en Champagne, sur un grand pont de pierre qni est sur la rivière, au milieu duquel est une tour et un pont-levis pour empêcher le passage de l'ennemi. Ce village est très-ancien, et a eu de beaux privilèges qui lui ont été accordés par les comtes de Chiny, et confirmés en \ 342 , par le sire d*ftateuil et de Stupigny , sénéchal de Luxembourg , pour le marquis de fitoyminnr, duc de Luxembourg et «ointe de Chkvr, à l'occasion de ce que ce vilklge avait été pris et ravagé par le comte de St»-Pol. La Ferlé était anciennement une ville, uinsi appelée, dit-on-, par les Latins, à Feritalc , parce que . vêts l'an 86 '* , Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.86% accurate

bautet «scavpé au somme* duquel sont deux touos encore entières, de quatre-* ringl» 'pierfs! de haut, uao citerne tît des logemeas dans le roc, restes d'un vicui château. Ge lieu est «du bailliage de Bib~ che , cour souveraine de ï Nancy. WALMUNSTEIt.—Walmunster ou Wolniunster, village du diocèse de Metz, mairie sur la Schwolbe, à quatre lieues de Bit clie > bailliage do cette ville ^ ,cour souveraine de Nancy* , JFalmumter , village du diocèse* de Sfetz, une lieue au sud-est de Bbuzonrille , bailliage de même nom , cour souveraine de Nancy! WaUnmMter^ village du ' diocèse de Metz , doyenné de Heding , dépendant de d'abbape de Medocli. WAiSBBOUN. — Walsbroun ou Walsobbroun , village sur la petite rivière de Horn , au comté de Bitchc , trois lieues au nord de cette ville j diocèse de Metz , bailliage de Bitohe, cour souveraine de Nancy. La paroisse a pour patron saint Benoit. Le "Village est situé au pied d'une montagne bitumineuse, sur laquelle il y avait un château spacieux et assez fort, dont il reste encore des pans de murs et des parties -de< tours. On dit que -ce château avait été bâti en4490. Ce qui rend cet endroit plus remarquable , est une source d'eau minérale , et l'huile de Pétrole qui découle de la montagne ; cette source était autrefois trèswfréqueatée , et elle a été célébrée par d'habiles médecins. On voyait encore «m 1590, les t vestiges des bains qa'oa y avait construits; depuis ce tempslà. 4e bassin où se- rassemblais ces eaux raine , se rendit à ♦ Wateobbrôna -par ordre de sa majesté polonaise , ,fil chercher le bassin , . et' s'assura par beaucoup» d'expériences de sa découverte. M. Baligand fut encore envoyé sur les 'lieux, au mois de septembre suivant avec- Mv Ronnow, premier médecin du roi, et on commença dès-lors à rétablir l'usage de ces eaux. Un grand nombre dé malà-* diès qui avaient résisté à tous les antres' remèdes ont été parfaitement guéries.1 Sur les vertus et l'application x de limite dé-. Pétrole, on peut •• consulter à les' ouvrages des médecins. Uy en-a^phisteUTS q*i ont traité expressément* de-'ceHe* de4 Wals^ broun. WARC.— Warc , ,village dti ditfcèse de Verdun , de l'archldiaconé de4 la Voivre, doyenné d'Anielle, situé ddûs une plaine à gauche de la rivière d'Orne , à quatre lieues de Verdun, une et demie d'Etain ; juridiction de Verdun, parlement de Metz.' La paroisse a pour patron S h< Firmiu. Ijç nom de Warc vient apparemment de Jf'arectum , Wa recta , Garachinm, Garacia , . une terre novaic qui est en friche, qui n'a pas encore été

défrichée* Nous disons" en français le Gucrtt , , la terre nouvellement mise en culture, et; défrichée; le mot Friche vient < de la même racine. Voyez le Glossaire de M. Ducange, au mot MFarcctum. Warc est assea célèbre > dans rhistoire^ du Verdttnois(l). Vers l'an 1336 , Philippe de-Fiorenges, seigneur de>Buzy, s'étant opposé à ni accommodement ' qui' avait été fait entre les bourgeois de Verd un et -leur évoque Henri <1 'A p remont , fut insulté par un bouegeois de*4a vHleç Phi lippes dftFlorenge*/ pour s'en venger,' tua le bourgeois dans lei faubourg, mème> f de Verdun. Les parents du mort d© Pologne* Stanislas I, qu'on a ia veille de projeté ide recouvrer ce trésor.' Au mois fan 1530.dr mars* «1756 ^ MnBaligandr ingénieur^, en-chef des* poots-et-chauBsée» 'de Lorla' fête de saint Pierre de* (i) Hfcti deVérdun,p. 3>*'et S3Si Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.69% accurate

(S02) Les amis et les partisans de Philippe de Floreoges ayant aussi pris les armes , se mirent en embuscade près le pont de Warc, tuèrent presque- tous les bourgeois de Verdun , qui revenaient de Buzy, chargés de butin. Sous l'épiscepat de Guillaume Fillâtre, évêque/de Verdun , vers Tan 1440, ce prélat ajpnt entrepris de réformer les mœurs de son clergé et de ses diocésains, y employa4 imprudemment des voies de violence, qui excitèrent les uns et les autres contre lui. Robert de Sarbruck, damoiseau de Commercy , prit le parti dts mécontens , et ordonna aux troupes de son château de Chavency de rançonner le village de Warc, et ou lui paya deux cent cinquante florins d'or, pour se racheter du pillage. Ceci fait juger que ce bourg était alors considérable. En 1711 , une nommée Thamasse Prioux, femme d'un nommé Robinet , du village de Warc , accoucha d'un fils, qui naquit avec la figure d'un soleil où l'on expose le'saint sacrement , distinctement marqué sur sa poitrine : on y voyait même la % trace d'un. Christ , qui était d'une plus grande blancheur que le reste de là figure. Ce soleil était renversé et un peu relevé en bosse ; de sorte que pour le bien voir et le distinguer, il fallait se mettre derrière l'enfant , et regarder la figure par-dessus son épaule. La mère dit que dans le temps de sa conception elle regarda fixement et avec une très-grande application le «saint sacrement exposé dans le soleil. On peut former sur oe phénomène deux questions ; la première , comment ce soleil a pu se former sur la poitrine de l'enfant ; la seconde , pourquoi il était renversé et le haut en bas ? * Quelque temps auparavant on avait vu un jeune Flamand né juif: sur un de ses yeux on voyait écrit visiblement le nom de Dieu en hébreu, et dans l'autre le même nom écrit en grec. Les lettres qui composaient ce nom adorable étaient jaunes comme de l'or par, sur une prunelle ; du plus beau bleu céleste sûr l'autre. Bien que ce garçon eût l'œil vif, il ne voyait de jour les objets que confus'iment , mais il assurait qu'il voyait la nuit assez distinctement. Boihville est annexe de Warc. Ce lieu est célèbre dans l'histoire de Verdun par la résistance que fit la garnison du château de ce lieu en 1545 , contre les troupes hérétiques commandées par le comte de Furstemberg* Nicolas Pseaume depuis évêque de Verdun , n'étant encore qu'abbé de saint Paul de. la même ville , continua les dépenses que son onde et son prédécesseur dans celte abbaye avait commencé de faire pour fortifier le château de Boinville. Guillaume comte de Furstemberg qui commandait l'armée protestante ,

déclara la guerre aux Verdunois , parce qu'ils avaient donné du secours à ceux de Metz leurs voisins, pour empêcher les ministres d'y prêcher leurs nouveautés : mais ni la force des tours de ce château , ni la brave résistance de ceux qui le «refendaient, ne purent le garantir de l'incendie et du pillage. Plusieurs prêtres , et un grand nombre de séculiers , qui s'y étaient réfugiés furent fait prisonniers, et rachetés ensuite par l'abbé de saint Paul moyennant une grosse v somme d'argent qu'il délivra. Le château de Boinville- fut encore pris et brûlé en 1639, par le comte Picolomini général de l'armée impériale. Nous lisons dans la chronique de Mouzon, qu'Othon comte de Porcien fit bâtir dans ses terres le château de Warc, qui est situé sur la Meuse, à une demi lieue de Mézières. M. l'abbé de Longuerue ' dit que Warc faisait partie du pays de Porcien, nommé en latin jMgvs Porticensîs, ou Porcensis , on Porcianus. Cbâteau-Porcicn , ville et château, situé sur le bord septentrional de la rivière d'Aisne, est la principale place de la prinDigitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

pauté de Porcien , o^ui est de grande étendue , et célèbre dans l'ancienne histoire de France et dans les capitalaires. WAKïZE.— Warize est un grès village sur la Nied, dans la Lorraine Allemande, avec un château assez considérable. Warize est à une lieue et demie au sud-ouest de Boufay sur la route de Metz à Boulay. À une demi-lieue de Warize se/ voit un château nommé en français Aux Etang* , et en allemand Tenrtfchen , dépendant de la seigneurie de Warize. L'ancienne route romaine passait à Tennschen et allait à Menmcrborn, à Boucheporn , et à Hieraple. • Warize est 'du diocèse de Metz , appartenant à cette ville , et a titre d'archiprêtré. Bailliage de Boulay , cour souveraine de Nancy. La maison de Pallant est devenue propriétaire de toute la seigneurie de Warize dont auparavant elle ne possédait qu'une partie /par la cession que lui eu fit Philippe abbé de St. - Vincent en 1585. Cette seigneurie de Warize , est tombée depuis dans la maison de Schuarzemberg par le mariage de la fille du seigneur Uartard de Pallant, avccEliennc de Schuarzemberg. En 1 685 , le prince Adolphe de Schuarzemberg , résidant habituellement à Vienne en Autriche , Voyant que la terre de Warize était presque continuellement exposée à la confiscation pendant les guerres de la maison d'Autriche contre la France , vendit la terre de Warize au sieur Nicolas de la Cour , pour lors ingénieur au service de la France , poor l'a somme d'environ vingt mille écus. WARNESBERG, ou warsberg, ou WARENSBERG.— Warnesberg, ou Warsberg , village à deux lieues de Boulay , de Berus et de St.-Avold. Le château de Warsberg est devenu célèbre dans notre histoire ; son nom vient de la forêt nommée FFaren, où il est situé. U était bâti sur une montagne dans la (503) Lorraine- Allemande 9 à l'orient de St.Avold f et au couchant de Boulay, Le château de Warsberg a donné le nom à une famille distinguée. Boémond de Warnesberg ou de Warsberg était prévôt et archidiacre de Trêves et princier de l'église de Metz, lorsqu'il fut élu archeVéque de Trêves en 1287. Cet archevêque est loué principalement à came de son humeur pacifique. Il était tout occupé des devoirs de l'épiscopat , n'ayant point de plus grand plaisir que de célébrer les divins mystères , de conférer les ordres, de donner audience à tout le monde , de les porter à la paix , et de les réunir dans leurs difficultés par ses sages conseils. C'est l'éloge qu'en fait Brouverus. Il n'eut qu'une seule guerre â soutenir pendant tout son pontificat. En voici l'occasion. Le château de Schwartzberg était occupé par une troupe de

brigands, qui pillaient les environs et faisaient miMe maux dans le diocèse de Trêves. Boémond résolut de les exterminer et se joignit pour cela à Perri duc de Lorraine. Celui-ci assiégea le château et obligea les assiégés de se rendre. Ceci arriva en 1290. En 1485 , le comte de Warnesberg, à la tête de quelques aventuriers et de quelques bandits (1) , faisait des courses indifféremment sur les terres de Lorraine, de Luxembourg et de Meut; faisant le ravage partout, et butinant les laboureurs, les marchands , les passans et tout ce qui tombait entre ses mains. Les Lorrains en l'absence du due René II, les Luxembourgeois, et les Messins, pour se défaire de ce dangereux ennemi, résolurent de 1 attaquer par deux endroits, et d'assiéger à la fois deux de ses plus fortes places , Ricbemont-sur-Moselle et Rodemach, qu'ils prirent et ruinèrent. La Chronique manuscrite de Lorraine ajoute que ce confite de Warnesberg était un homme vicieux et sans conduite, et qu'iL

(i) HUt. de Lorr. t. v. p. 4**» Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 11.53% accurate

se» cassa le cou par une cluitej so^ cheval en' courant Vêtant aJbaUu^sou^ lui. On regarda comme un grand bonheur darià ïè pays d'en être' délivré. ttèb seigneurs de Warstefg *ou TV"arnesb%Vg ,~lfoit toujours fdîl Ui/rs reprises au "flué1 de Lorraine jSoûr' les biens que leur Wàîsoh possédait! (fani les états de ce ^riifce*. En ï^^lfrènri o*e Warsber^rr%TeYid du duc* \le L'ôrràfne vingt frai'cV de^renle ^sùr'1 la"saT?ne de ChâteatfSâlitfs. Lè^meme Herifî'ên 1449, doflnVsW' dénôhiDPenWTà Jean duc de Caïa'Bre J$our J9e//iA> ,' Uenlthçen, TTeilkrfrèVLejr%èhçen.'É& Ifôo ,' le seigneur deWarsMr^faitliommagfe au duc de Lorraine' dè^ la, 'selgneurTe' u*e Freistroff. Enfin TaltèP: de Wa^nesllferg donna en 1 623T; à Parles' et tficofle J duc et duchessV de? EàrraînVsV'niàïson'de ValderJingen , ou VaudrevarigeV WAWVPVH1LPR,, «bktye de V ordre de Qtcaux , ou Wets wc^ler. — L'abbaye de Mforneville/', oit Vjgriicviller , ou Werscheviller ou ^Y#',sWH^er> nommée apparemment ainsi du nom du cbm te fermer son • fondateur, fffrrneri- JTilta, ou V illare , ou Vilfyrïtw., dej ordre de» Ctteaux , située *ur la rivière dDiéiîs ecclésiastiques dont Vemparfreûf, jienftaW ïes troubles * de religion occasionès par fë$ prédications de Luther" pYusiëtirsPfprj ûces et états de l'empire , quï^cmb'irasscrent les nouvelles opinions. Ori'saSf' qu'ils furent maintenus dans* ces possessions et droits en dépendans pafaiucrens traités et surtout par la TàmeiiSe paix'de Westphalie en 1 648, (504) la cure du même lieu. Ce patronage (uJL l'occasion en^ 1 750 , d'un, fameux pro^ ces , dans lequel. feu 1W{. de yityy , afor^ avocat-général en la cour du parlement de Nancy, signala son éloquence et sa profonde capacité. ' Nous ayons une lettre, t de Robert duc de Bar td u £ , juin 1 5 8 9 ? par j aqucîle ÏI déclare , que comme dans la guerre qu'il . avait faite a son cousin le comte de JleoxPonts , il avait ete loge lui et ?es hommes d'armes dans l'abbaye de^ Warneviller. où il avait cause plusieurs aommages *x pour les réparer il donne à ladite abbaye trois niuids de çel ; savoir : deux mu ici s pour ladite ' satisfaction , et. un muid pour célébrer en ce lieu chacun an pour le salut de son âme, de ses auteur» et successeurs , savoir : pendant sa vie une messe du St.-Esprit, onde fa Sainte-Vierge , et après sa mort une 4 messe de Requiem '7 lesdits trois mpids do sel à prendre sur la saline de ChâteauSalins. C'est là tout ce que nous savons de l'abbaye de Warneviller. Les ducs de Deux-Ponts s'etant emparés des biens de cette abbaye et de

l'abbaye même, eh ont laissé tomber en ruines l'église et les bàtimens du inonastçre. Elle est du diocèse de Metz, Jean comte de Deux-Pop t s . y choisit sa sépulture en 1557. WEILBOURG.— Weilbourg, Vilburgum, ou Willinaburg y ainsi qu*il# est appelé dans les anciens titres ,'. est une * petite ville des états de Nassaw , en Wet— teravie. Elle' est capitale du comté de Weilbourg, qui appartient aux comtes de Nassaw- Sarbruck et elle est située sur la rivière de Lohn , aux confins des com"Leé _&c$ d£l)eux-Popts, depuis ces j tes de Splms et de Beilstein^On dit

The text on this page is estimated to be only 12.69% accurate

Ij5f.comu5. d[e .W.çilbp,n%e qui fa\t par7 ' inlé ,de tNass$u , Tijijt Je principal tiejâjf f comt apanage a^'unc /branche , dé celte," illustre maison. merschkircheh , M^imaris-Ëcctcsia , ancienne et première paroisse de la ville de Luxembourg ^ doût on raconte ainsi la fondation. Le' château de Luxembourg depuis son origine avait toujours demeuré au pouvoir des empereurs romains (4) , ou des rois d'Austrasic , qui. y mettaient de temps en temps quelque garnison. Un ' gentilhomme, nommé Weimace, ou JIKi-. marus , fit bâtir à une demi-lieu e de là une église , à laquelle il donna son npm, qui fut la première et la plus ancienne paroisse de Luxembourg. On. conjecture que Weimare est le inime que le duc de Champagne, qui eut,en.676, la garde de St.^Léger. En 723, Charles-Martel ayant été guéri d'une maladie mortelle par Tintercession de St. Maximin^, en reconnaissance de cette guérîson, ce prince fit, de grands biens a l'abbaye de S^.-Maximin de Trêves , et lui donna trois terres, savoir ; celles deK*wtzich, de Steinsel et de Weimerschkirchen ; et par cette donation le château de Luxembourg., comme annexe de la paroisse de Weimerschkirchen,' passa aux religieux de celte abbaye. WEIS. — Weis , village mi-parti avec le Tréviriens à droite de la Moselle , une lieue et demie au-dessous de Sierk, communauté de &w& et.de. Nenniiig •, djoT cèse de Trêves, bailliage, dç .Bouzanv^e», cour souveraine de Nancy. WEIS-KIRGIIENir— Weis-Kirchm, nom allemand qui signifie Manche- Eglise y village situé sur la Schwolbe , à trois . lieues au nord-ouest de Bitrhe $ cour souveraine de Nancy, diocèse de Metz, bailliage de Bûche. (i) Hisi. de Luxembourg , t.a,p. ao5. (m;> EJiV 1)507 , Jcan-Hen^y, SchwcfeBl, chancelier du duçf de, Deuxr-Ponts donna,, son dénombrement au doc de Lorraine, de tout ce qu'il possédait à WcûfcKîrchen , Rorbach et autres lieux au comté de BRche.. Nous connaissons djçux abbés de, Bou: zonville du titre de Woisk^chen , Qotz . ou Golzon et Wiriçh. , WEJ^WEJU^PR*— Wcis.Weiller,, village situé. dans, un fond,» deux. lieues,, au sud-c&ttde^Sar^u«mip€»-» à cinq, do, Pitehe/ diocèse, dftM*tz, bf>illja.ge. de. Sargucmines, courJsQuveraiut deN^ncy, , Weis-Weiller a pour annexe le villoge de Wolffling , à deux iieues et;d«nie de $arguemines , cinq de Bitohe. ; WELLING. — Welling , village à, gauche de la Sarre , une lieu au couchant de . Ityertzich -, dans / tou bailliage 4e Meruichi et de. Siirgaw^ diocèse, deTrêves , arjshidiaconé . de. Cardons Cp village . appartient j aux

^seigneurs de. Çrehange. En 1561 , George seigneur., de , Crdaangc et Pittange , maréchal i hé*: reditaire, du duché: de.Luxemhour^ et* comté de Clnny ^ donna, .son dénombre-» ment à Charles III duc. da,Lorraine, pour la .moitié ^de la .seigneurie de Wel-» . ses descendaes en - ont fait de . fiuç, et vilWEYERSBACn. — Weyersbacli ; fcge . situé à cinq lieues de, ^Schambourg. Ce lieu est chef-lieu d'une communauté. ; composée .de JVeyersbach ^ Jleimpach 3 f Leitzweïller\ Bliderding, et la çense^de^ ïferteinstein. Cette communauté dépend ; pour ,1e spirituel de t l'archevêché (de, Trèr ves j et pour .le; temporel du bailliage m de Sçhambourgj cour, souveraine dej i('Nancy. WIEB£|R3WEILLER, /— Weibersywejller, yUlagedu, diocèse. dçjjMejz^ à.^ deux lieues de Fçaétrange, de^x et demie, . de Saralbe et de Bouquenom. Ce lieu fait partie d'une des quatre - seigneuries , qui composent Ja terje, de ,Féoclraoge.r que Digitized by VjOOQ l'C

The text on this page is estimated to be only 19.28% accurate

($06) l'on nomme SchwanensaU , on le Col- i Wimbay, et dont les eaux vont se ren* dc-Ciçne, bailliage de Fénétrapge. |dre dans la Meuse. Ce lieu est du bailWIMBAY.-Wunbay, oi Weym- «■«•«•«I» F*** ^Verdun bey, Wamhaêw* bourg, ou VftUtge, situé à gauche de la Meutte y entre St.Mihiel et Verdaa , entre Tilly et Bouzey f diocèse de Verdun , doyenné de Su-Miel. St. -Rémi est patron de celte paroisse. Ce lieu appartenait au neuvième siècle à des moines du diocèse de Rouen, qui y transportèrent les reliques «le saint Nicaise et de ses compagnons, saint Qui rin , etc., qui y demeurèrent jusqu'au règne du roi Henry 1 , au onzième siècle. Nicolas Pseaume évéque de Verdun^ réunit la terre de Wimbay au domaine de son église au seizième siècle (i). Wimbay était alors entre les mains du comte d'Éstaples. M. de Colbert dans le rapport qu'il fait au roi Louis XIV , ' d'un voyage qu'il fit en Lorraine en 1656 , par or, de sa majesté , dit que Wimbay situé à quatre lieues de Verdun , et à deux de St.-Mibiel, à côté de la rivière de Meuse, était une place à soutenir un siège. Le roi donna ses ordres au sieur Gillet lieutenant-général en la justice royale de Verdun de la démolir, ce qu'il exécuta avec beaucoup de diligence: il ne l'eut pas plutôt mis hors d'état , que Jean de Wert , général de l'armée de l'empereur , y arriva avec des troupes pour s'en emparer. Il y reste encore un côté du logement principal , dont le maire prévôtal se sert et au moyen de quelque fermeture qu'il a fait faire , il est en quelque façon à couvert des courses. Le château de Wimbay' avait été bâti par Louis d'Haraucourt évéque de Verdun , mort en 1 456 , ce château était bien fortifié, et d'un accès assez difficile. Il y a dans ce village une papeterie et un moulin sur un ruisseau , qui prend sa source à une demi-lieue au-dessus de (i) H»t. deVeiduo, p. 439, 4{a.. Joisecourt éjait annexe de Wimbay suivant le Fouillé de Machon. WÏS , ou WISSE. — Vfis, ou Wissey ou Weiss, WU*ay village à deux lieues de Château-Salins et de Dieuze , une et demie au nord de Marsal , diocèse de Metz. L'ancienne maison de Wisse tirait son nom de ce village (1). Elle portait d'argent à trois têtes dc>-raorins dp sable y 2 et 1. Nous trouvons en 1155, ou 1160, Mennardus de ViêUs , qui a souscrit à. la chartre de fondation de l'abbaye de Haute-Seille. La maison de Wisse a été partagée en plusieurs branches , dont la plus illustre et la plus connue est celle des seigneurs de Gerbe viller , qui sont souvent mentionnes dans les titres des quatorzième et quinzième siècles : mais nous ignorons comment , quand , et

par qui la maison de Wisse est entrée dans celle de Ger— béviilerOlry Wisse mourut eh 1540 , sans laisser aucun enfant , mais il avait trois sœurs, filles de Jean Wisse de Gcrbéviller. La première nommée Margtterile , épousa Henry de Lignéville. La seconde appelée Madeleine , fut mariée à Hae du Chatelet. Enfin Eve la troisième , fut femme de Jacques de Germini. C'est par le mariage de Madeleine Wisse de Gerbéviller que la terre de Gerbéviller est entrée dans la maison du Châtelet. « . Jean Wisse de Gerbéviller fut député par les régens de Lorraine, après la (1) Hist. de Loir., t. v, p- ccclri. preuves. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.53% accurate

(307) mort do duc Jean (i) , pour inviter le duc Nicolas à revenir on Lorraine. Wicolas cjaù pour lors à là conr de France, d'où il partit en 1471 , pour prendre possession de ses étals. Le même Jean de Wisse de Gerbéviller après la mort du duc Nicolas fut choisi par rassemblée des seigneurs Lorrains (2) , pour aller à Joinville auprès dcJa princesse Yolande d'Anjou, épouse de Ferri II , comte de Vaudémont , fille du roi René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine, lui offrir la couronne. Vaultrin de Wisse , fils de Jean , se distingua pendant les guerres que le duc tlené II , eut à soutenir contre le doc de Bourgogne. Il commandait dans Roztères , lorsque cette petile ville fut assiégée par les seigneurs Lorrains, a qui elle se rendit (5). 11 fit plusieurs courses sur les villages ', qui obéissaient au duc de Bourgogne. Il contribua beaucoup à la victoire que le duc René remporta en 1477, sur le duc Charles-leHardi dans la bataille donnée devant Nancy , où ce dernier fut tué. Comme Vautrin de Wisse était fort expérimenté, et qu'il entendait fort bien l'allemand , il fut d'un très-grand secours au duc René par sa valeur et les bons conseils qu'il donna en cette circonstance. Il se mit lui-même A la tête des Suisses , et chargea si à propos le duc de Bourgogne par derrière , qu'il le fit reculer. 'Vtrtbeftqae Baudouin jie Luxembourg, fit enfermer de murailles la nue de Witlich. Verner de Falchenstein , qui meurut en 4418, avait commencé à en bâtir le château; son sucesseur Won de Ziegenheim l'acheva. On élut dans cette ville en 1567 , pour archevêque de Trêves, Jacques III, deViifcstre maison AZ'un mille de la ville de Witlich , dans une vallée , on voit une source d eau tiède , salutaire pour ceux qui ont 1 estomac faible (1) , qui souffrent des maux de rate, ou sont saisis de fièvres lentes. On boit de ces eaux et on s'y baigne. Ces eaux sont aussi bonnes pour les ulcères , la gale , et les démangeaisons de la peau. Witlich est la capitale ou chef-liea d'un gouvernement ou grand-bailliage de l'électoral de Trêves , d'où dépend un nombre considérable de bourgs , de villages et de hameaux , dont on peut voir les noms dans l'histoire de Trêves de M. de Hontheim, Tbm. 3, », 8. WOLLFLINGEN. Wollflingen , village de la Lorraine-Allemande, annexe de Weisweiller, à deux lieues et demie de Sarguemines , cinq de Bitche, diocèse de Metz , bailliage de Sarguemines , cour souveraine de Nancy. Bbthieul, duc de Lorraine, du consentement de la duchesse Berthe son épouse, et de son frère Baudouin, accorda à l'abbaye de Stulzbron , que le WITLICH. -Witlich, en latin r4?~SÎ»^ ^ lliacvn , ville

d'Allemagne au cercle ^kX^^J'^^. telliacHm r du Bas-Rhin 'Allcmag! a dans v le diocèse de Trêves, sur la rivière de Léser, qui descend de Mandesscheit et entre dans la Meuse vis-à-vis de Veldent*. Witlich n'était qu'un bourg lorsqu'il fut brûlé l'an 1146, durant la guerre entre l'archevêque AdaK beron et le comte de Namur, où l'archevêque eut tout l'avantage. il) Histoire de Lorraine, t. v. ->) Ibid. p. 377 , 378. (3) Ibid. p. 170, 177. 181.

WOLKERANGE, ou Volciukgb.— Wolkerange , 00 Volcrange, en Allemand Jf'oUîkringen , village du diocèse de Metz , sur le revers d'une montagne, vis-à-vis l'ermitage de Si. -Michel, à six lieues de Metz, une de Tbionville, prévôté de cette dernière ville, parlement de Metz. L'ancien château de Wolkerange aujourd'hui ruiné, a donné le nom aune (1) Zeyltr , Topog. Archicp. Trevir. p. 36. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 10.64% accurate

famflto^uti^foi^coQ^4frabLB* Cette, maison! portait d'argeiit à Ja rfaae degueules^ au chef i fretta . d^mnême^ on bien, d\>£ aux , Bonjay, tcour son^ejcajne de N*ney., . Ce village a donné son nom • à une maison considérable^ autrefois. En J664, Charles de Harauçourt, p&ar-. quis.de Faulquemont , baron de Lorqrçiit, et maréchal dç Barrois , prenait encore la. qualité de seigneur de V0I-7 merange \ *** XAFFE.VILtER.— XafTeviller , Xaffevillare j on prpnonce Chqfêviller , village quatre lieues au sud-est de Lunéville , à deu* de Remberviller et de Deneuvre , diocèse de Toul , doyenné de Deneuvré, bailliage de Lunéville, cour souveraine de Nancy. L'église de ce lieu est dédiée en Thonncur de saint Gengoul. Xaflcviller était, autrefois la mèrfe-église de Dôncières , mais ,il n'en est .plus que l'annexe , néanmoins le curé fait sa résidence à Xaffeviller. L'église de Xîifîeiyiller et de Dôncières fut donnée à j'abbaye d'Etryal.en 1294, par Conrad évêque dç Tou|, XAMMES,r—,Xanwes, vulgairement, ChammeÈy est un village du diocèse de. _ Meps , arcbiprêtré de Gojze , uuç.denailieue au nord-ouest det Thiao^cowît^ bailliage du même lieu , cour souveraine de Lorraine. . Le roi en- est- , seul «eigne.Mr ; C-ko»o, B$v IfaaçejiK jouît çk* 1 droit» t de. haute y moyenne et basse, justice. Il \ y .a «en ce* lies n environ ^soixante habftans> un* maison^fief avec ses dépendances apparie tenant à M. Hussein» XANREY. -— Xanrey, village à gauche de la route Môyenvic à Lunéville, annexe de la paroisse de Môyenvic , à une lieue de Mdfrsal, cinn: quarts de lieu© de Vie et quatre lieues de Lunéville. Âàafberen de Luxembourg évêque dé . Metz, engagea une femme dévote nommée Abbe , dq léguer à .la 1 collégiale de. St.Sauveur, de Metz > , la , ternq » de Xanrey , et conforma cette donation yens l'an: 1 050 , quj fut souscrite, par- plusieurs seigneurs , entr'aulffes, par Thierri - dwi.de Lorraine et Gobe^.d'ApreBaontr XAHONVAL: — Forez Vom4wuhtV XEBMÀMEWL, ou CHMAMBNIL,— Xermaménil , qu'on nomme, vulgairement, Cbmatneniïy Xcrmaawnilc y village, » d*> diocèse de Toulr, situé, sur Ja Mortagne/ une lieue et, deniie.au .midi1 de Lu né ville1/ bailliage de la meaieviUe> epur souve~> de Naqcy. Ce village est, annaxedeijtfenrfs, village,, sur ,,uue hauteur. ; l'église a pour? patron Su. IVlausui. Seigneur , \"NLi dq la Chaussée. Dépend la Mqix, ou la* M&th, petit village du marquisat de GterbévSller ,• sur uuetémjnenea, unejié^e.etdej»fe

The text on this page is estimated to be only 13.68% accurate

,('!MM) t an*308, Burnequhuïe Risterécoyer, donna -ses 4e4tres , t|>ar lesejuettes il reconnaît ,qu'il a > reçu en accroissement des ûtfs .qu'il lient déjà de noble prince Thiébaut duc-«arquis de Lorraine (1), 'te fief quemessire Jean de Nomeny possédait au ban de Mortagne et de Xermaménil. Après la mort de Burnequin de Ristes eri Î543, 'Radul duc de Lorraine fit vendre au plus offrant les biens .qull avait à Luné ville , à 'Moncels , aVilUrmenil , à Monts , à Mortenne, à Xer-* mamènil , la May et Blainville, pourune somme de deux mille quatre cents livres de fors que le -duc Fcrri jjère de Raoul fui avait prêtée , • et une certaine quantité'^de crains qu'il en avait reçue; lesquels biens reut devant „ , valicrs; a Herinan de Rozières Bafilly de la Duché et à Simonin de Nancy, receveur du duc. quités romahfes , très*curieases et remarquables, XlRAUCOURtf ,• eu SIRAUCOURT. — Xiraucourt ,' vulgairement Srraucvurt, Xirocuria , village du diocèse de Tonl, à deux lieues de Baydn ."deux ter demie au sud-est de Vézelise. l/église a /pour patron la Ste-Vierge ensa Nativité. Ce village est du bailliage de* Vézelise, cour souveraine de Nancy. XIKXANÛE. — Xirxango, censé située sur une hauteur , vis-à-vis le village de Maizières à quatre lieues de V(c, trois de îàarsal , deux et demie de'Dieuze, dix de Nancy; ce lieu est du diocèse de Metz, bailliage et recelte de Vie. XrVRAY , otiSIVRAY-EN-VOIVRE is quii wi -™« n*u*., «~4«™ ^XrVRAY , au SI VR A Y-EN-VO IVRE * après trois cnées>con^cutives^fo-^M,AftV0Ism_^Yroy_ou g. adjugés «Hennequiu de Cbambrey ^Voivre , village^ sur le rupt de ot Naucy, à Jean de Rozières che- ^M ,. lrois Heues ^ Saint-Mihiel, XERTIGN Y ou CERTIGNY. — Xertigoy , ou , Certigny , Certiniacus , village du -diocèse de Toul , chef-lieu d'une communauté considérable , à quatre lieues de Remiremont , deux au nord-ouest de Plombières. On prononce ordinairement ;Cerf/£/*/;f bailliage de Reinirçmont, cour souveraine de Lorraine. Cette communauté est com posée de Xertigny, Amery, Moycnpal, Razey, Grange et ptrtic de RouiUier. La communauté de Xerligny fait elle-même ;partte

The text on this page is estimated to be only 14.48% accurate

(*»'•) a*ss3£»s^i5Ka£ SIVRY-SUR-MEUSE du «Tune partie de la seigneurie de X.vray Marvoisin xiviu — Ximy, on se, - ,• • mime nom , diocèse -- • .. t dc VerXIVRAY 0J|». - »- cûrv-sur-Meu . xi, «y, oo Xmy, °« ""J^ du Béatrix de Bohême , y scandaleusement , y entretenait publiquement une concubine , et avait contrefait des lettres de prêtrise pour se maintenir en cette cure. Ce mauvais pré- ' ira avant été cité inutilement devant l'ofticialité du " chapitre , fut enlevé à Damvillers, par les gens du bailli de~ Laon , qui gardaient les frontières de Champagne ; et fut pendu à Montfaucon. Ceci arriva sous Pépiscopat de Liébaut de Cousance , ver. l'an 1383. Pendant les grandes guerres de Lorraine en 1636, là goerre et la peste ^ #IW Haraumont hameau, ou éeoant-uwiy MM ^nt $'irm\Q évêque 1 avaient tellement dépeuplé le pays, que y a une églwe^ao^ e8l patron , et JBe°™'* « '^ 0tton Verdun. Pendant .^e""*™ 974, H et Lothaire, roi de *»? *£ qu (1), un comte "fJfô&L. ;0ulaft- s'emparer de »» "£ " Saint. yille, appartenant \}*™£nM troupe Vanne de Verdun, *^ "g™ évêque de «a f « attaqoe V,cfr,de ^ a donil vint , de Verdun , qui avait porte parent de la femme de b^ebert L cette terre* *"*£»&& pen dia-je, atuquer 1 évêque ^ terro nommée r«««V«««ease L située près de S!vry sur ^ **" efTaJCdf éSx'qm ledéfendeWêqoe et l'emmena prisonnier. S Sy-t-Meuse, r-^£ le, prébendes de. chanoines de sa catne 'drale. Il est parlé, pag' 557>

The text on this page is estimated to be only 20.30% accurate

(Mi) ment de Metz, surélévation et recette de Vie. XONVILLE ou CHON VILLE — Xonville, ou Chonville, village du diocèse de Metz « à trois quarts de lieue de l'iron et de la Chaussée , deux lieues et dénie au nord de Thiaueourt , bailliage du dit lieu, cour souveraine de Nancy. •Ce village est composé de plus de 50 ha- j La terre de Xon vil le est une ancienne bitans. dépendance du comté d'ÀpTemont. té de* cette procesiion , dans l'article de Joujr, Xmry-lc-Franc , ou Sfory, village du diocèse de Trêves , archidiaconé de Cardone , bailliage de Longuyon , cour souveraine de Nancy. Ce lieu est situé sur un ruisseau qui passe de là à Mercy-le-Bas et joint la Crune; trois lieues au sud-est de Longuyon' , à quatre d'Etain. Xivry-le-Franc , est le lien de la naissance de Nicolas Bousmard , évéque de Verdun depuis 1576 jusqu'en 1584. Xivry-le-Petit , village situé entre là Chicrs et l'Ottàin , une lieue au levant de Longuyon , diocèse de Trêves , annexe du Petit-Failly , bailliage de Longuyon, cour souveraine de Lorraine. Le roi en est seul seigneur \ il y. a vingt-huit ou trente liabitans. Xivrjr , ou Siwy-val-Sainte-Marie ,. village annexe de Serrières-Lorrain , a quatre lieues de Nancy , cinq de Toul et sept de Metz. Ce village est du diocèse de Metz, présidial de Verdun, subdélégation de Toul , parlement de Metz. M. de St.-Pé en est seigneur. Nous remarquerons en passant qu'il y a lieu de croire que ces différons villages , qui portent le nom de Xiory ou Sivry> tirent leur origine et leur dénomination des chèvres • qu'on y nourrit plus qu'ailleurs. XOCOURT.— Xocourt ou Chocourt, village du diocèse de Metz , à gauche de la route de Metz à Strasbourg , près la côte de Delmo, aunexede Delmej à trois lieues de Vie, six de Metz et quatre et demie de Pont-à-Mousson. Xocourt est un des villages oui furent cédés à la France par le duc de Lorraine , pour le passage des troupes , qui vont de Metz , et d'ailleurs à Strasbourg. Ce lieu est du ressort du parleNous connaissons une famille noble qui portait le nonf de Xonville , aujourd'hui éteinte. XONVILLE et la censé de M oreille. - — Xonville , ou Chonville f village dans un vallon , à nne Heue de Conimercy, du diqcèse de Toul, la paroisse a pouf patron St. Brice. Xonville est de la principauté et du bailliage de Commercy, cour souveraine de Nancy. Il dépend de ce lieu une tuilerie qui est située dans la foret de Commercy. Dépend aussi Morvïlle , censé en hautejustice qui appartient à M. de Cheppe , avocat-général en la chambre des comptes de Bar. Il est fait mention de Chonville dans le partage que fit

Henri III, comte de Bar, des biens de la succession de Thiébaut son père , avec Pierre de Bar et ses frères en 1500. XUILLET. — Xuillet, Xuilleium , village du, diocèse de Toul , doyenné de Saintois , situé dans une plaine , près d'un petit ruisseau qui se jette dans la rivière de Madon , à quatre lieues de Toul et de Nancy, et quatorze de Metz, bailliage de Toul , parlement de Metz. L'église de ce lieu a pour patron St. Rémi. Seigneur, l'évéquede Toul. i XOUSSE. — Xousse, vulgairement Souches , village , mi-parti avec les é? êDigitized by VjOÔQ IC

The text on this page is estimated to be only 14.18% accurate

C*i*.) "chés, deux :ïîeues au Jnord-4tî£st de ' Blàmoot , à une lieue de la Garde , à -quatre de Xûnéville , de Tic et de TMârsàl ^bailliage et recelte de Vie pour la partie Française»; la partie Lorraine, qui est la plus considérable , est du haillilrge de Bîàrabnt , cour souveraine Nde Nancy. Cette »parlie'& nomme la Rue Lorraine. Xonssee^rdu-dmcèsedeMèlz', de l'archiprêtféTieiWarsal. iRètoês^on Xpulée, village du diocèse 'de 'foui», çOtrimWiiuté de Corriimonr, sl^ lue sur une source de la Moselle* à une ^lieue ^de h Bresse , de Cornimont et de *Ventron, cinq de Remirenaont. Saumures est la mèrç église de Xousse , et Cornimont en es.t l'annexe. L'église de ce; dernier lieu eit dédiée à^Saint Barthélenii; Xoùsse est du bailliage tle Remiremont Wr'sbuVéflflnVlfe Nancy. XUGNEY.— Xugney, ou Çhugney,; censé, commanderie de l'ordre de Mal'tlie', '(fe 'la 'cômhitfnaùtë de 'Kugncy , située entre llés ûnagés de Savignv, de *Ru£dey*et de OharmeV, diocèse de Toul : •fc ubmfytin de Xugney est Suniacunt (1). Notis liions dans Jean de Bayou et dans Vassebourg , que les deux princes fils du duc Gérard d'Alsace , savoir: Thierri et Gérard , étant entrés en .guerre Tun contre l'autre , au 'sujet du partage de leur patrimoine , l'empereur s'entremit pour les accommoder , et érigea 4e pays de Vaudémont en comté , ♦et le ddnna du éonsentehreut 'du duc Thierri, a son 'frère Ge>«trd , jusqu'à 'SUnite. ïedn de Bayon «, dit que Gérard d'Alsaee s'était emparé du château 'de Sdrtite , castritm qudd Suniacutn *dlcitur. Il est certain que Suniacum signifie la commàHdérie de Xugney,, comme H parait jtër un Hiitk de l'abbaye de Seno(4) ttSttiirfc ®t Ldrraînc , tome a , page 228. nés , T par lequel Pâbbé Gérard ascense à Pierre, commandeur de la maison du temple nommée Suniacum * un fonds de terre situé à Volfereis , Falfericurth , -que je conjecture être le village de Vrécourt situé sur le Mouzon , moyennant cinq sols de rente annuelle. L'acte est de l'an 1173,. signé de plusieurs témoins de considération. Quelques-uns ont cru que Suniacum pouvait être Sion; mais ce lieu est nommé Semila dans des titres de plus de six cents ans, et au moins du temps de Gérard I, comte de Vaudémont. D'autres veulent que ce joit Sauvigny, on Savigny, château et fbourg dans le Saintois; maïs je ne sais si en ce tempslà le château deSavigny était bâti , ou s'il ne le fut que depuis. Savigny n'est éloigné de Xugney que d'un quart d'heure, et ce que nous lisons de Gérard, comte de Vaudémont ', est arrivé vers 1071 ou 1072 , c'est-à-dire cent après

Paseenscmeut dont on vient de parler. Mais si Suniacum y dont Gérard d'Alsace s'empara, est le même que Savigny, il faut dire que ce château était bâti avant Gérard comte de Vaudémont, et le nom de Castrum-Suniacum lui convient bien mieux qu'à la commanderie de XugneV. Il est ^aisé de concilier toutes ces difficultés en disant qu'anciennement il y avait un château ^rcs de Xugney, dont on voit encore les ruines eK là place aujourd'hui ; et il est fort probable que le château de Savigny n'a été bâti qu'après la Ytffne de celui de Suniacum , et que €aèiruTn~Suniacutn, est le même que celui de Xngriey. La commanderie de Xugney est de b paroisse de Florémont. Xugney est du bailliage de Charmes , cour souveraine de Nancy. XUBES, ou SÇHURES, prieuré.— Xures , ou Schures , village situé sur U rivière de Sanon , annexe du village de Digitized by VjOOQ IC
*

The text on this page is estimated to be only 13.07% accurate

(«s) la Gardé, à trois lieues de Vie et de! dans sa ville d'Fœ, que Ferri inféoda Mars*) , et quatre de Lamévflle , diocèse de Meta , bailliage r sebdétégation et burcftm de recette de Vfc, parlement de Metz. Il y a en et lieu un prieuré de l'ordre de saint Benoit , dépendant de l'abbaye de Senones , fondé en 1103, par une dame nommée Cunegonde , veuve de Hatfride on Mainfroi, seigneur de Tincey. Dans la cérémonie de la consécration du prieuré de Xores , qui se fit le 8 décembre de l'an 112$, en l'honneur de l'apotre St. Jacques, l'évéque de Metz Etienne de Bar confirma non-seulement les anciennes donations faites à ce monastère, mais y ajouta de nouveaux biens et de nouveaux privilèges: par exemple de pouvoir enterrer dans cette église ou dans leur cimetière, tous ceux qnl auraient la dévotion d'y choisir lent sépulture ; de ne donner ni dîmes ni prémices à aucune église paroissiale de leur labourage , ni de leurs bestiaux. Antoine abbé de Senones donna le prieuré de Xnres, avec ceux de Léomont et de Vie , à son abbaye de Senones , le jour de la dédicace de l'église de ce monastère en 1194. De temps de Baudouin abbé de Senones mort vers l'an 1270, le prieuré de Sebures était gouverné par un religieux de Senones nommé Fridéric, qui augmenta le choeur de son église et l'acheva heureusement) il l'orna de peintures et de fenêtres de verre. 11 embellit de même le grand-autel dédié à saint Jacques, d'ouvrages en sculptures, en dorons et en peintures ; il bâtit le doitre de briques vernissées , d'un ouvrage rare et •ângefcisft fi augmenta considérablement les batimens dépendans de prieuré* Aujourd'hui 11 ne parait plus rien de Y* îfTE. — Yvte. On trouve un titre de l'empereur Albert d'Autriche de l'an 11 96, par lequel ce prince accorda au duc Ferri III, le droit de battra monnaie à cet effet à l'empereur , et qu'il reprit de lui (1). La lettre est datée du 15 des calendes de novembre , ou du 20 d'octobre, la première année de son règne. In villa Yvt cudere sibi et hœredibus suU monetam liceat, et opus monetaril exercer e y quemadmodum alii Principes , Barones et Principes UHus Patrice seu Provinciœfaciunt etfacert consueverunt. Il y avait donc alors d'autres princes et d'autres seigneurs qui frappaient monnaie dans la Lorraine ou dans les pays voisins ; ce qu'on ne peut entendre que des ducs ou comtes de Bar , des comtes de Luxembourg , ou des archevêques de Trêves, et des évéqnes de Metz, de Toul et de Verdun , qui pouvaient dèslors frapper monnaie, qui avait cours dans leurs provinces ecclésiastiques et dans

l'empire* En effet on trouve d'assez anciennes monnaies de ces prélats, oui sont antérieures à celles du duc Ferri III. et au privilège de l'empereur Albert. Mais on' demande qu'elle était cette ville d'Fce, et où elle était située. On convient qu'il n'y a dans la Lorraine aucune ville de ce nom , et on n'en connut aucune hors de la Lorraine qui ait été inféodée et donnée aux ducs de Lorraine hors de leur pays. Les uns mettent la ville d'îW ou à* Eve à Yvoi ou Carignan : d'autres à Aooist en Vôge ; d'autres an village de Zor, où était le château de la comtesse Eve, au lieu où se voit aujourd'hui le prieuré de lay-St.-Christophe, à cinq quarts de lieue de Nancy: d'autres au village de de Deivéline , au ban d'Alnoux , pas loin de St-Dié ; d'autres enfin à Nancy, nommée, diton , la ville d'Eve dans quelques anciens monumens* du pays. Nos anciens ducs ont ordinairement frappé leurs monnaies à Nancy; quelquefois à Sierk, Les premières que nous trouvons , sont de Ferri Ht. Je croirais volontiers que h ville dYvo (i) Balricourt, p. dviij. 35 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 17.88% accurate

(314) est le lieu de ce nom, qui fut engagé' par Marguerite de Lorraine comtesse de Los et Chjny, à Louis d'Uffey chevalier, écuyer de Liège, en 1544, pour la somme de quarante livres de Vieux tournois , rachetable dans deux ans pour trente livres de vieux tournois : laquelle ville avec celle de Membrecés , fut Retirée en 1546 , par la même princesse Marguerite , et les trente livres furent délivrées par les mains de Jean abbé de Beaupré. Il parait par les lettres qni en furent expédiées , que les villes d'Yve et de Membrecés étaient de la dépendance de la seigneurie de Florines, ou Florenges, qui fut donnée au prince Robert, fils de Simon I, par le roi Lothaire II , son oncle , qui lui fit expédier des lettres de celte donation à Thion ville l'an 1136, en présence du duc Simon et d'Adélaïde son épouse. Ainsi la ville d'Yve devait être dans le Luxembourg. On connait un lieu de ce nom danâ la dépendance de Slenay, lequel a été cédé à la France par les derniers traités. Les ducs de Lorraine en conséquence du privilège à eux accordé par Tempe* reur Albert , continuèrent à rendre hommage à l'empire pour la ville d'Yve et le droit d'y frapper monnaie pendant trèslong-temps (1). En 1406 , Charles II , duc de Lorraine reprit de l'empereur Rupert la Vouerie de Tholey, ceÙe du monastère de Rumolsberg ou de Remiremont, la ville d'Yve, avec le droit d'y faire fabriquer monnaie , et autres droits qui sont sur la Meuse et le Rhin , comme la connaissance des duels et la propriété des enfans des prêtres. Il est certain que dès le temps du duc Antoine en 1541 , en ignorait où était située la ville d'Yve, puisque ce prince donne commission à Nicolas de l'Escut son envoyé à Nuremberg pour demander la ville d'Yve, < vulgairement appelée > Yvoy en propriété, avec la puissance ? et droit d'y faire fabriquer mon(i) Areh. de Lorr. layette. Empire , ûtb. » noyé , que ce duc tenoit en fief, de » l'empire depuis long- temps, voire 4e » plus de cent ans , suivaut ses inves— . > titures ; comme aussi à ce que ledit » empereur (Charles V), ait à se dé> clarer et désister des duels eL champs » de bataille qui peuvent soudre et se > dresser en tous ses pays de Luxem» bourg, et autres terres patrimoniales f > qu'il tient entre la Meuse et le Rhin, > en sorte qu'il soit clair et connu de > tous au dit duc, etc. > On ignore ce qui fut répondu au duc Antoine f on sait seulement que ce prince ni ses successeurs n'ont jamais joui de la ville d'Yve. . Néanmoins Charles III, fils et successeur du duc Antoine reprit encore en 1567 , de l'empereur Maximilien II, la ville d'Yve et le pouvoir

d'y. frire frapper monnaie , avec les autres fiefs qu'il tenait de l'empire. Nous ne voyons pas que les successeurs du duc Charles III, aient observé la même formalité. YVOYou CARIGNAN. Voyez Yvcw. Z. ; ZARBELING. — Zarbeling , village du diocèse de Metz , à une lieue et demie au nord-ouest de Dieuze, à une et demie de Morhange. Ce lieu fait partie du comté de Morhange. Il est du bailliage de Dieuxe, cour souveraine de Nancy. ZELLE , ou CELLE. — Zelleoa Celle, ancien prieuré, aujourd'hui ruiné', et réduit à une simple censé dépendante d'HeyJimer, village mi-parti avec les évéchés. Diocèse de Metz y bailliage de Sarguemines , cour souveraine dé Lorraine. Il ne nous reste aucun monument de ce prieuré. ZAREICH. — Foyex Sabjoch. ZARGU£MINES.^oyv*Sia

The text on this page is estimated to be only 16.60% accurate

(515) ZÏMMING ,oi* SIMMINGEN, — Zimraing, en allemand Simingen, village dn diocèse de Metz, à deux lieues an sudest de Boulay , à une lieue et demie de St.-ÀTold , est une dépendance de la seigneurie de l'abbaye de Longeville-lezSt. -A vol d , annexe du Bouchporn. Le seigneur, l'abbé de Longeville; ses officiers y exercent la justice; il est du bailliage et de la subdélégation de Boulay, cour souveraine de Nancy. ZINZEVG. — Zinzing , village du diocèse de Bletz, du comté de Sarwerden, communauté d'Altzing, à gauche de la Sarre , deux lieues au-dessons de Sarguemines : ce village est de la prévôté royale de Boucquenom , qui ressortit au bailliage de Sarguemines. FIN. Digitized by VjOOQ iC

Digitized by ^opgtrtÈ ^

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ IC

Digitized by opgkH

Digitized by Google ^

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

Digitized by VjOOQ iC